University of St. Michael's College
3 1761 08051815 2

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

TOME SOIXANTE-DOUZIÈME

TOME XVII DE LA TROISIÈME SÉRIE

PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Victor PALMÉ, Directeur général

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

J. ALBANEL, DIRECT. DE LA SUCCURS.

12, rue des Paroissiens, 12

GENÈVE

H. TREMBLEY, DIRECT. DE LA SUCCURS.

4, rue Corraterie, 4

1882

MADEMOISELLE DE FONTENAY (1)

TROIS LETTRES SERVANT DE PRÉFACE

I

A M. HENRI LASSERRE

Autun, 10 septembre 1882.

Monsieur,

La publicité à donner au récit que vous me communiquez est pour moi, vous ne l'ignorez point, l'objet d'un grand sacrifice. Il m'en coûte plus que je ne saurais le dire de voir exposer aux mille regards du monde des choses si intimes.

Mais puisque la gloire de la très sainte Vierge peut être intéressée à cette mise en lumière de ses bienfaits, je n'hésite point à surmonter ma répugnance et je déclare, ainsi que ma famille qui signe avec moi cette lettre, que dans ce récit tout est exact.

Laissez-moi ajouter toutefois qu'il s'y rencontre certaines appréciations personnelles et certains portraits trop bienveillants que j'aurais eu et que j'aurais encore grand désir de voir supprimer.

Jeanne-Marie DE FONTENAY,
Enfant de Marie.

E. DE FONTENAY.

M. DE FONTENAY,
née DE FROISSARD-BROISSIA.

Joseph DE FONTENAY, S. J.

(1) La reproduction de ce récit, que l'auteur se propose de revoir et de publier prochainement dans un volume d'*Episodes* faisant suite à *Notre-Dame de Lourdes*, est pour le moment formellement interdite.

II

RÉPONSE A LA LETTRE PRÉCÉDENTE

Mademoiselle,

La gloire de la sainte Vierge ne me permet point, vous l'avez compris vous-même, de laisser dans l'ombre et sous le boisseau le fait si considérable, dont la Providence m'a rendu jadis le témoin à la Crypte de Lourdes. Il s'est accompli un peu pour vous, sans doute, mais infiniment plus, croyez-le, pour le bien des âmes et pour l'édification du peuple chrétien.

Quant à mes appréciations personnelles et aux teintes de mes portraits, je ne puis, hélas! même pour vous éviter une petite peine, abdiquer les justes droits de l'Histoire. Aussi me pardonnerez-vous de publier ces pages telles que je les ai écrites, dans toute la sincérité de ma pensée et dans toute la droiture de ma conscience.

Priez Notre-Dame de Lourdes de bénir ce récit et de s'en servir pour répandre dans tous les cœurs la foi, l'espérance et l'amour.

Henri Lasserre.

III

A M. HENRI LASSERRE

Lourdes, 16 septembre 1882.

Monsieur,

Je viens de lire votre récit. L'histoire que vous racontez, histoire à laquelle j'ai été personnellement mêlé et dont depuis longtemps je connais les moindres détails, ne pouvait être redite avec plus de respectueuse exactitude. Je suis heureux d'ajouter mon témoignage à celui de la famille de Fontenay.

de Musy,
Curé de Chagny.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Conformément aux prescriptions de Notre Sainte Mère l'Eglise catholique, nous déclarons formellement :

Que nous soumettrons sans aucune restriction au jugement du Saint-Siège tout ce que nous écrivons.

Qu'en ce qui concerne les guérisons extraordinaires que nous pouvons raconter (alors même que nous nous servons du mot usuel de Miracle, et que nous en relevons les circonstances qui nous semblent prouver l'intervention divine), nous n'entendrons nullement en décider de notre propre chef le caractère surnaturel, ne voulant donner à nos paroles d'autre force que celle d'un témoignage purement historique.

Que quand il nous arrive, en parlant de pieux et vénérés personnages, de nous servir de termes consacrés par l'Eglise dans les causes des Saints, nous n'entendrons nullement prévenir le jugement du Siège apostolique, auquel seul il appartient de prononcer en pareille matière.

Henri LASSERRE.

I

En 1865, Mlle Jeanne avait dix-huit ans. Son esprit était vif, son cœur enthousiaste, son corps alerte et vaillant. Elle allait, venait, courait, emportée par cette fièvre joyeuse de la jeunesse qui s'éveille à la vie et qui ne veut rien perdre de l'éblouissant spectacle que présente la nature aux regards de cet âge heureux. Pleine de force et de santé, douée de nerfs délicats pour sentir puissamment, douée de muscles d'acier pour se dépenser sans fatigue, elle se plaisait au grand air des campagnes, bravant volontiers les ardeurs du soleil, les rafales du vent et toutes les intempéries des saisons. Les glaces mêmes et les neiges des jours d'hiver n'arrêtaient point ses promenades, ses excursions, ses petits voyages d'exploration et de découverte à travers les champs, les prés et les bois qui bordent la Meurthe.

Dieu lui avait fait le don d'une grâce extérieure plus charmante

encore que la beauté. Sa physionomie aux lignes nettes et fermes, ses grands yeux noirs, sa longue et soyeuse chevelure dont les tresses roulées formaient une couronne, sa taille souple, sa marche harmonieuse, donnaient à sa personne je ne sais quel ensemble qui attirait l'attention et se fixait dans le souvenir.

Élevée au couvent du Sacré-Cœur de Nancy par de savantes et pieuses maîtresses, elle avait reçu d'elles une éducation à la fois complète selon le monde et parfaite selon l'Église. On avait formé son intelligence à aimer le beau et le vrai, son cœur à aimer le bien. Et pour elle le type du bien, le type du vrai, le type du beau, c'était, après le Seigneur Jésus et par-dessus toute créature, la très sainte Vierge, Mère de Dieu, pour laquelle elle avait une dévotion ardente. Le plus cher titre de gloire de la jeune fille était d'avoir reçu au baptême, outre son nom usuel, celui de la Reine des cieux et, plus tard, de lui avoir été consacrée. Sa signature était toujours celle-ci : « Jeanne-Marie, *Enfant de Marie.* »

Son père était de noble lignée, et occupait une situation considérable dans cette partie très élevée de l'industrie qui confine à l'art et se confond avec lui : M. de Fontenay était le Directeur des célèbres cristalleries de Baccarat. Les ouvriers qui avaient vu Jeanne, au sortir du berceau, essayer ses premiers pas sur les pelouses de la Manufacture, se plaisaient maintenant à la regarder, tantôt jouant et courant dans le parc comme une gazelle, tantôt prenant le chemin de la ville, en tenant à la main ou sous le bras quelque mystérieux fardeau. Ainsi chargée et ployant parfois sous le faix, où donc se dirigeait-elle? Elle allait, accompagnée d'une sœur de Charité ou de sa mère, vers la chaumière de l'indigent ou dans la maison du malade; elle allait porter le nécessaire et souvent aussi le doux superflu à quelqu'un de ces pauvres dont Jésus-Christ a dit : « Ce que vous ferez au moindre d'entre ceux-ci, c'est à Moi-même que vous l'aurez fait. » Et voilà pourquoi tous, en ce pays, l'entouraient de tendresse.

Rapportant au Seigneur toutes les splendeurs de la création, le remerciant de tous les biens dont elle jouissait et acceptant ses dons avec reconnaissance, Jeanne s'épanouissait innocemment dans l'exubérante félicité de vivre. Devant elle, et sur le chemin qu'elle avait à parcourir, elle voyait la fortune étendre ses moelleux tapis, ou jeter sa jonchée de fleurs luxuriantes. C'était l'aurore et c'était

le printemps : elle entendait au jardin de son âme les oiseaux du Paradis chanter la chanson du matin. En elle-même tout était contentement et fête; autour d'elle tout était joie. Le jour présent s'appelait Bonheur, le jour de demain se nommait Espérance. Le ciel était pur, et, aux yeux ravis de Jeanne, l'avenir ne présentait que des paysages riants et des horizons sans nuages. Félicité, santé, — richesse, jeunesse, — chrétienne croyance, humaine science : Jeanne avait tout!... Que manquait-il à Jeanne? — Rien.

Chimiste distingué, à qui la science de la Cristallerie doit de notables progrès, M. de Fontenay était un homme dont le haut mérite égalait la rare modestie; et tout le monde a admiré, à l'Exposition universelle de 1867, les incomparables merveilles qui avaient été faites sous sa direction (1). Mais c'était plus encore et mieux qu'un savant : c'était un homme de charité.

La population ouvrière de Baccarat était toujours sûre, auprès de son paternel Directeur, de trouver aide et secours en tout besoin. Le gentilhomme verrier était vénéré et béni comme un bienfaiteur par tous ces braves gens qu'il guidait depuis plus d'un quart de siècle dans la glorieuse voie du travail, et qu'il guidait aussi, par le grand enseignement de l'exemple, dans la voie des pratiques religieuses, réalisant en sa personne le type (hélas! trop rare de nos jours) de l'industriel chrétien. Il était secondé dans cette tâche par une épouse digne de lui.

La bénédiction de Dieu était descendue sur cette maison. Du mariage de M. de Fontenay avec Mlle Marthe de Froissard-Broissia étaient issus cinq enfants. Deux, Antoine et Marthe, avaient dès leurs premières années pris la route de l'éternelle patrie. Les trois autres, demeurés ici-bas, réjouissaient ce foyer. Le fils aîné, Henry, suivait les traces de son père et se plaisait à scruter, lui aussi, au

(1) Voici comment parle de lui l'illustre chimiste Dumas : « C'est M. de Fontenay, dit-il, qui, à peine sorti de l'école, *transformait l'industrie des cristaux*, en créant en France la verrerie colorée, peinte ou décorée, devenue dans notre pays l'objet d'un immense commerce... » — « *La première fabrication des verres de couleur*, dit encore M. Émile Muller, *est due à M. de Fontenay*, qui a ouvert glorieusement la marche à nos ingénieurs verriers par le succès de la cristallerie de Baccarat, personnifiée pendant trente ans dans son directeur, à qui nous devons encore d'intéressantes études sur les combustibles ligneux. » (Discours de MM. Dumas et Muller, le 21 juin 1879, sous la présidence du Ministre de l'agriculture et du commerce, à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de l'École des arts et manufactures.)

milieu des cornues et des alambics, les secrets féconds renfermés par le Créateur dans la constitution des corps. Agé seulement de dix à douze ans à cette époque, son frère Joseph était ardent, primesautier, plein d'entrain et de feu. C'était une flamme, mais une flamme pure : nul vent funeste ne la courbait vers la terre; elle montait droit vers le ciel. Il avait, si l'on peut s'exprimer ainsi, toute la fougue de l'innocence. L'aîné était le fruit déjà mûrissant; le plus jeune, le bourgeon bouillonnant de sève et en train d'éclore. Entre l'un et l'autre, Jeanne était la fleur printanière, tout éclatante et parfumée... A cette famille que manquait-il? — Rien.

Nous nous trompons. A cette famille et à Jeanne il manquait quelque chose : le Malheur.

En se promenant dans les vastes magasins de Baccarat, on avait sous les yeux, à toute heure, les plus brillants spécimens de la cristallerie ancienne et moderne. Çà et là, sur de magnifiques vases en cristal mousseline, ornementés de fleurs au burin et d'artistiques arabesques, étaient gravés de nobles noms, des blasons antiques, d'illustres devises. De toutes parts étincelaient les grands lustres aux innombrables pendeloques, les urnes, les coupes, les candélabres, les girandoles aux feux multicolores... Hélas! hélas! n'était-ce point le lieu de se souvenir, non sans trembler, de la strophe mélancolique et terrible du vieux Corneille?

Toute cette félicité,
Sujette à l'instabilité,
En moins que rien tombe par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité! (1)

II

Un jour, par suite de l'emportement des chevaux ou de l'inhabileté d'un cocher, Jeanne faillit être tuée. Un choc violent et inopiné la jeta hors de la voiture, qui tomba sur elle lourdement, la foulant et l'écrasant sous son poids... Aucun membre ne fut brisé; mais cet accident, que vint encore aggraver plus tard une chute

(1) Pierre Corneille, *Polyeucte.*

de cheval, produisit dans l'organisation de la jeune fille un profond ébranlement et un trouble, dont les conséquences devaient être, à la longue, infiniment plus funestes que toute fracture.

Ces conséquences, cependant, ne furent pas tout d'abord très sensibles. Bien qu'un peu affaiblie, Jeanne, après un certain temps, parut suffisamment remise pour qu'on lui permît, dans le courant de 1867, de réaliser le rêve constant de son enfance, et d'aller, avec sa mère, passer deux mois dans la capitale du monde chrétien.

Elle y vit le pape Pie IX, et rapporta, comme précieux souvenir de son pieux voyage, un chapelet que le Saint-Père avait tenu dans sa main durant toute l'audience, et qui, depuis lors, ne la quittait jamais.

Un épisode de ce voyage était particulièrement resté dans la mémoire de Jeanne. Comme sa mère et elle se promenaient une après-midi aux environs de Rome, elles aperçurent tout à coup, à quelques pas, l'auguste successeur du Prince des Apôtres. Il était venu, lui aussi, chercher de ce même côté le bon air et la solitude. En ce moment, quelques gouttes de pluie commençaient à tomber, et le Pape remontait dans sa voiture. Jeanne accourut et se précipita à ses pieds :

— Très Saint-Père, bénissez-moi !

Le Vicaire de Jésus-Christ arrêta d'un signe le cocher, et, étendant sur la jeune fille ses mains vénérables :

— Je vous bénis, dit-il.

Puis, ayant arrêté sur elle ses yeux perçants et doux, il ajouta ces paroles :

— Et la sainte Vierge vous bénira aussi.

Ce pèlerinage de Rome, cette poétique course à travers les plaines enchanteresses que bordent les Apennins, ce séjour dans la ville éternelle, cette radieuse audience du Vatican, cette prosternation filiale aux pieds du Souverain Pontife, furent la fête suprême de sa jeunesse.

Les ombres allaient descendre sur cette belle aurore, et les durables épreuves succéder aux joies éphémères.

III

A la suite de ce voyage, et à partir de son retour en France, les conséquences latentes des deux chutes antérieures de Jeanne commencèrent à devenir plus accentuées et plus menaçantes, et sa santé s'altéra gravement. Elle fut prise par de vives douleurs d'entrailles, et ressentit en sa constitution des dislocations anormales...

L'effet de sa maladie, comme cela advient souvent, ne tarda pas à se porter sur les jambes, qui graduellement s'affaiblirent. Autant elle avait aimé le mouvement, autant elle redouta dès lors toute fatigue et rechercha le repos. Presque plus de courses au dehors : la moindre promenade lui devenait une lassitude, à la suite de laquelle elle était contrainte de s'asseoir, accablée, sur un fauteuil ou de s'étendre sur un canapé... Ses yeux se cernèrent, et prirent l'éclat particulier que donnent la fièvre et l'insomnie.

Elle était dans cette situation lorsque, dès le début de la guerre, les Prussiens envahirent Baccarat.

Il n'entre point dans le cadre de notre récit de retracer les sombres scènes, les angoisses et les épouvantes de ces heures terribles. Mais il est facile de s'imaginer ce que devait être pour la malheureuse enfant le spectacle de ces officiers et soldats tudesques, commandant en maîtres, occupant la table et le foyer, remplissant la maison du tumulte de leurs cris et de leurs jurons, de l'atmosphère suffocante de leur fumée, du bruit sinistre de leurs armes traînantes.

Bien que la chambre où Jeanne était si souvent retenue et alitée, fût gardée par la mère comme un sanctuaire de douleur, la curiosité brutale des envahisseurs n'en respectait pas toujours le seuil; et plus d'une fois la jeune fille vit avec terreur sa porte s'entrebâiller, et une tête, revêtue d'un casque à pointe d'acier, promener dans l'appartement l'insolente inquisition de son regard.

Comment peindre les effrois et les bouleversements de son cœur, lorsque, à la moindre apparition de quelques francs-tireurs dans le voisinage, elle entendait les Prussiens menacer de tout incendier et de fusiller le Directeur des Manufactures?

Admirable d'énergie au milieu de tant de périls, le père pensait à ses ouvriers non moins qu'à sa famille, le père veillait à tout et

à tous... Engagé volontaire dès le commencement de nos désastres, le fils aîné, Henry, accomplissait son devoir et combattait vaillamment dans les rangs, si décimés, de nos armées. Il fut atteint par le feu ennemi, et dut même subir, à la suite d'une blessure, l'amputation d'un doigt... Que de chagrins et d'amertumes à ce foyer, naguère si calme et si heureux!

A la fin de la guerre, l'état de Jeanne s'était considérablement aggravé. Ses membres fatigués ne trouvaient quelque bien-être ou plutôt n'échappaient un peu au mal-être que sur une chaise longue, garnie d'oreillers et de coussins. Elle y passait toutes ses heures, tantôt en compagnie d'un livre, — tantôt l'œil fixe, et la pensée perdue en des réflexions ou des mélancolies dont Dieu seul avait le secret! — tantôt aussi les mains jointes, et demandant assistance et courage au Consolateur souverain.

Parmi les ouvrages qu'elle feuilletait ou lisait pour distraire sa solitude, il s'en rencontra un qui la rendit, pendant une semaine environ, toute préoccupée et méditative. Les divers chapitres de *Notre-Dame de Lourdes* (c'était le titre de ce volume) parlaient en effet de prodiges divins, de guérisons extraordinaires survenues en notre siècle, au pied des Pyrénées, sans autre secours que celui de la prière et par une intervention directe de la Vierge Marie... Quoiqu'il lui eût semblé ambitieux d'aspirer à un Miracle, de telles faveurs célestes n'étant accordées, croyait-elle, qu'à des âmes très saintes, l'idée qu'on pourrait la conduire à Lourdes traversa alors l'esprit de la pauvre Jeanne, émue par ces récits, et la fit parfois tressaillir de quelque vague espérance, tandis qu'elle égrenait entre ses doigts fiévreux le chapelet de Pie IX...

Mais la pauvre Jeanne, comme une fleur flexible et fragile que le vent incline de côté ou d'autre, suivant le caprice de ses souffles divers, ne tarda point à tourner ses rêveries vers quelque autre horizon et à ne plus songer à cette impression fugitive.

IV

Madame de Fontenay était mère. C'est tout dire en un seul mot, et expliquer à la fois et ses diverses angoisses et ses multiples sollicitudes. Cette cruelle maladie était l'inquiétude constante, l'infatigable occupation de toutes ses heures. Tenant à exécuter elle-

même les prescriptions des médecins et à ne point céder à des dévouements étrangers le cher et cruel privilège de soigner sa bien-aimée fille, elle était, elle voulait être l'unique garde-malade de Jeanne. Prête à se lever à tout appel, à tout gémissement, à toute plainte, même inconsciente, de son enfant, elle se tenait constamment près d'elle durant le jour, et couchait la nuit à côté de son lit, dormant d'un sommeil léger, — de ce sommeil qui veille, — si ignoré du lourd égoïsme et si connu de la tendresse en alarme.

Par une conséquence facile à comprendre, cet état de choses portait la famille à vivre isolée, à concentrer en elle-même une peine que ne pouvaient soulager ni les banales paroles des indifférents ni même les sympathies de l'amitié. Il est de telles douleurs, que les consolations les désolent.

Ajouterons-nous que la pauvre mère cherchait d'autant plus la retraite, qu'elle se préoccupait, peut-être avec excès, des mille propos du monde, et redoutait à l'extrême pour sa fille le renom de malade. Tremblant que la vue de cette langueur prolongée ne fît monter aux lèvres de quelques-uns le mot fatal de « poitrinaire », elle ne cessait d'exhorter Jeanne à réagir en public, et coûte que coûte, contre son atonie.

Douée d'une grande force d'âme, celle-ci prenait donc sur elle, quand survenait une visite, de quitter la position horizontale et de s'asseoir dans un fauteuil, causant avec une grâce charmante et dissimulant autant qu'il lui était possible les souffrances qu'elle endurait. Quand les visiteurs étaient partis, et que, dans un dernier effort, elle les avait accompagnés jusqu'à la porte, la malheureuse enfant allait se jeter sur son lit et expiait, en se tordant sous l'étreinte des tortures les plus aiguës, la violence momentanée qu'elle avait faite à la nature.

Très expansive par caractère, et communiquant volontiers ses impressions, Mme de Fontenay gardait sur cette plaie de son cœur une réserve absolue. A quiconque lui demandait des nouvelles de sa fille, elle répondait invariablement :

— Mais Jeanne ne va point trop mal ! Ces petits malaises sont de son âge, et ne tarderont pas à disparaître.

V

Si l'on s'efforçait ainsi devant les yeux étrangers de jeter un voile (bien transparent, hélas!) sur ce deuil intime, on ne négligeait rien, d'autre part, pour parvenir à la guérison. On frappait à toutes les portes, on s'adressait à toutes les eaux; on épuisait toutes les pharmacies. Mme de Fontenay aurait voulu montrer son enfant bien-aimée à tous les docteurs de la terre, et essayer, pour la sauver, de toutes les panacées d'ici-bas.

Hélas! « la science humaine », comme disait Montaigne, « est ondoyante et diverse, malléable et ployable à tout vent de doctrine! »

Le premier médecin consulté avait été naturellement celui de Baccarat, M. le docteur Mangin, qui connaissait le tempérament de Jeanne, et avait pu observer le mal dès son origine. Son expérience était grande, son diagnostic très sûr, son dévouement sans limite. C'était un ami. Avec un infatigable zèle, il déploya à tenter cette cure toute son intelligence, tout son savoir, tout son talent. Il appela au secours des cent remèdes du Codex l'action puissante des eaux thermales, et envoya la malade à Aix-les-Bains, durant les deux saisons de 1869 et 1870. Les ressources de la médecine traditionnelle et classique échouèrent contre la ténacité du mal et sa marche envahissante.

Mme de Fontenay, sur le conseil d'un oncle, M. d'Hoteland, qui habitait Besançon, s'adressa alors à un savant praticien de cette ville, M. le docteur Labrune.

M. le docteur Labrune hocha la tête en écoutant l'historique du traitement suivi, et la releva ensuite, non sans fierté, pour édicter son ordonnance :

— Mon confrère de Baccarat a piétiné dans les sentiers battus. Nous allons en sortir et sauver mademoiselle par l'homœopathie. Plus de pilules! des globules; plus de potions! des dilutions.

Quelques semaines se passèrent dans ce nouvel essai. Mais globules et dilutions n'eurent guère plus d'efficacité que potions et pilules.

Attristées par cet échec, sans en être découragées, la mère et la

fille se rendirent auprès d'une célébrité lorraine, M. le docteur Schustemberg, de la Faculté de Strasbourg.

— Qu'il est difficile de ne pas faire fausse route! s'écria celui-ci. L'allopathie a dévié à droite, l'homœopathie s'est égarée à gauche! *In medio stat virtus.* Constitution rhumatismale, anémie prononcée. Il faut le tonique universel, il faut le vivificateur tout-puissant : l'eau froide! Immersion subite, jet vigoureux, douche glacée. Le salut est dans l'hydrothérapie.

La méthode hydrothérapique fut adoptée.

Bien que rigoureusement mis en pratique par Jeanne, au grand établissement de la Hoube, dans le duché de Bade, cet énergique moyen thérapeutique ne produisit aucun résultat sérieux.

Ce fut vers cette époque que, après avoir pendant trente-deux ans dirigé les cristalleries de Baccarat, M. de Fontenay prit sa retraite, et, retournant dans son pays d'origine, vint habiter Autun, sa ville natale.

A Autun se trouvait un médecin très dévoué à la famille, M. le docteur Lagoutte. Il fut appelé. Après s'être rendu compte de tout et avoir constaté, outre l'état que nous avons décrit, une maladie des bronches, il condamna formellement la méthode de son prédécesseur.

— Ce qu'il vous faut, dit-il, ce n'est pas l'eau froide, c'est l'eau chaude. Retournez à Aix-les-Bains...

A Aix-les-Bains, M. le docteur d'Espines conseilla un traitement chirurgical que la malade se refusa à supporter...

La vie et ses ardentes effluves diminuaient peu à peu dans ces veines exsangues et épuisées : Jeanne avait toujours froid.

— Oh! qui me révélera le secret de la guérir? se demandait avec angoisse la pauvre mère éperdue, recourant successivement à tous les moyens, prêtant l'oreille à tous les avis et implorant l'un après l'autre tous les conseils.

Elle songea alors à un illustre médecin des contrées méridionales, qui avait jadis soigné son fils Henry avec une habileté remarquable, à la suite de l'amputation de son doigt, opérée dans des conditions difficiles. Il habitait Lyon. Mme de Fontenay lui conduisit sa fille.

— Pour ce sang qui se congèle, pour cette santé délabrée et sujette à prendre tous les germes des maladies ambiantes, il faudrait pouvoir ordonner une atmosphère absolument pure et un perpétuel été. Il ne s'agit point de baigner la malade dans l'eau chaude ou froide : c'est dans les rayons du soleil qu'il faut la plonger. Allez à Cannes.

Ainsi parla M. le docteur Bouchacourt.

Voilà donc Mmes de Fontenay dressant leur tente voyageuse sur les tièdes pentes de cette plage incomparable qui borde le golfe de la Napoule.

Abritée de tous côtés, par les masses alpestres ou par les montagnes de l'Estérel, contre les vents d'autan et contre les aquilons, la pauvre Jeanne au sang glacé s'y chauffait au soleil. La population cosmopolite de Cannes remarquait cette jeune malade qui se traînait péniblement au bras de sa mère, et qui semblait toujours mesurer d'un regard anxieux la petite distance qui la séparait de la chaise ou du banc où elle allait trouver un peu de repos pour sa lassitude. A peine s'était-elle assise, que la main empressée d'une femme de chambre l'enveloppait aussitôt de couvertures épaisses et de châles aux longs replis.

Depuis les faiblesses et les crises morbides qui avaient, en 1867, marqué les premières phases de la maladie, six années s'étaient écoulées : on était alors au commencement de 1873. Longue période de douleurs subies et d'espérances trompées ! D'année en année et de traitement en traitement, l'organisme s'était de plus en plus profondément délabré.

Disons ici, pour expliquer en cette circonstance les incertitudes et les errements divers des médecins, que, par suite d'une entière ignorance de la portée physiologique de certains détails, Jeanne, en consultant les hommes de science, se bornait à leur parler de ce qui seul lui paraissait grave. Et elle gardait un silence, qu'elle croyait sans inconvénient, sur les phénomènes internes.....

« — Ces maux d'entrailles et ces malaises sont dans mon tempérament, pensait-elle. Ce ne sont là que des souffrances ; et, pour ce qui n'est que souffrance, la résignation suffit... Que je guérisse de cette impuissance qui me paralyse, que je parvienne à marcher, le reste ne sera pour moi qu'une épreuve à offrir à Dieu ! »

Et c'est ainsi que, sans le savoir et sans le vouloir, elle égarait le traitement des médecins, en leur taisant entièrement ou en rejetant dans un arrière-plan couvert d'ombre les troubles et les violentes souffrances qu'elle éprouvait dans les parties du corps, foulées et broyées jadis par le poids écrasant de la calèche renversée.

Quelque aisément concevables, quelque louables même que fussent les motifs de la réserve de Jeanne, nous croyons qu'un sentiment plus vrai des nécessités et des lois de la vie eût dû la déterminer à ne rien céler dès l'origine. Les médecins sont comme les confesseurs du corps : il faut tout leur avouer... Malgré ses réticences, quelques-uns soupçonnèrent que le principe était dans quelque lésion organique, quelque plaie cachée...

VI

Vers la fin de janvier 1873, il devint totalement impossible à la jeune fille de faire un pas et de se tenir sur ses jambes. D'autre part, ses déchirements intérieurs prirent une acuïté telle, que force fut bien d'ouvrir les yeux et de comprendre la gravité de ces symptômes. On fit venir M. le docteur Buttura. Jeanne eut devant lui une crise; elle cria. Et, ayant crié, elle parla.

Le médecin comprit. Il avertit la mère et s'expliqua nettement :

— La question ne peut se résoudre ni par des pilules ni par des globules, ni par l'eau froide ni par l'eau chaude, ni par les rayons du soleil. Comme vous l'a déjà fait entendre, à Aix, le docteur d'Espines, il faut recourir à la chirurgie... Si mademoiselle était ma fille, je n'hésiterais point à la conduire à un spécialiste expérimenté. Il y a justement, dans la ville voisine, à Menton, un docteur anglais fort renommé. Voyez-le, et sans perdre un instant! Il est déjà tard.

La pauvre Jeanne s'abandonna donc à la cure chirurgicale du professeur Bennet, et passa ainsi dix ou douze semaines dans le lit, en proie aux cautérisations graduelles du Dupuytren d'outre-Manche.

Tout habile qu'il était, le praticien anglais ne réussit qu'à la faire souffrir savamment, et ne parvint pas plus à la guérir que ses nombreux prédécesseurs.

Parfois même des accidents d'exaspération nerveuse précédaient ou suivaient ses visites. Le moral de la jeune fille, en effet, se rebellait contre cette nature de traitement, que les supplications de sa mère et sa propre foi en la science humaine lui faisaient un devoir de subir. Fort docile habituellement envers les médecins proprement dits et acceptant volontiers toutes leurs ordonnances, elle avait eu toujours une vive et profonde horreur des impitoyables mains de la chirurgie. Aussi, après avoir durant trois mois tout supporté infructueusement et avec une répulsion croissante, ce soulèvement et cette révolte devinrent-ils insurmontables. — Et elle allait se refuser absolument à continuer, lorsqu'un voyage du docteur Bennet en Angleterre vint momentanément, et jusqu'à son retour, interrompre ce traitement.

VII

Informé de la situation et justement alarmé, M. de Fontenay, alors à Autun, accourut en toute hâte.

Malgré tant d'essais inutiles et tant d'insuccès répétés, le père et la mère n'avaient point perdu je ne sais quelle crédulité tenace en la puissance de la médecine. Tous deux, penchés au chevet de la malade, l'encourageaient à vaincre ses répugnances :

— Si ce n'est pour toi, chère enfant, que ce soit au moins pour nous !...

Jeanne, cependant, dans ses longues heures d'insomnies, en murmurant les *Ave Maria* de son chapelet romain, avait retrouvé le souvenir de l'une de ses lectures du temps passé; le cours de ses pensées avait ramené en son imagination et en son cœur une impression jadis fugitive.

— Père, répondit-elle, je subirai tous les traitements qu'on voudra : — mais à la condition qu'avant d'en reprendre un seul, vous me laisserez aller à Lourdes.

Bien qu'ils n'osassent guère compter sur une intervention céleste, les parents étaient trop chrétiens pour opposer, en principe, la moindre résistance à la demande de leur enfant.

Toutefois, on jugea bon de prendre l'avis d'un personnage fort éminent dans le clergé, qui depuis longtemps connaissait la famille, Mgr Caverot, alors évêque de Saint-Dié et aujourd'hui

cardinal archevêque de Lyon. Nous transcrivons, sans commentaires, sa réponse textuelle. Elle parle assez d'elle-même, et dénote, par les quelques mots que nous imprimons en caractères italiques, à quel point était grave en ce moment la situation de l'infortunée jeune fille :

« Évêché de Saint-Dié, le 25 avril 1873.

« — Ma bien chère enfant, ce que vous me dites de l'état « auquel le bon Dieu permet que vous soyez réduite, est tout à fait « de nature à confirmer l'appréciation contenue dans la lettre que « j'ai eu l'honneur d'écrire à madame votre mère.

« Si vous étiez à Lourdes, sans doute on pourrait vous permettre « de vous faire transporter à l'église. *Mais entreprendre le voyage « de Cannes à Lourdes dans la situation où vous êtes serait*, à « moins d'un ordre ou d'une révélation de Dieu, *une véritable folie.*

« Du reste, mon enfant, consultez votre médecin. S'il déclare « que ce voyage sera pour vous *sans inconvénient grave*, mes objec- « tions tombent d'elles-mêmes, car je ne suis pas homme de l'art, « sans quoi je ne saurais changer d'avis.

« Voyez en tout cela, mon enfant, la volonté de Dieu, et *sachez*, « *au besoin, lui faire le sacrifice de la vôtre.* Rien n'empêche, « d'ailleurs, comme je vous l'ai dit, que vous promettiez un voyage « *si vous guérissez.* La sainte Vierge n'est pas gênée pour faire des « miracles à distance, et Notre-Dame de Lourdes en opère chaque « jour... Offrez mes hommages, etc.

« L.-M., *évêque de Saint-Dié.* »

Suivant le conseil de Sa Grandeur, le médecin fut consulté. Et l'homme de science répondit littéralement comme le prélat :

— Entreprendre un tel voyage dans de telles conditions serait *une véritable folie...*

M. le docteur Buttura, cependant, n'avait pas été sans remarquer combien il est pénible, combien il est dur parfois aux malades de renoncer à une idée de leur esprit, à un projet conçu, à un plan arrêté. Par la pente naturelle des choses, les malades sont choyés comme des enfants gâtés et ils ont souvent de ces obstinations terribles dont aucune considération ne triomphe, et que l'on ne peut briser sans péril pour eux. Le tendre amour de ceux qui les entourent s'étant appliqué pendant des années à éviter tout ce qui les peut affliger

et à épier leurs moindres vœux pour y satisfaire, ils se sont peu à peu accoutumés à une condescendance absolue. Et lorsque cette redoutable accoutumance est prise, il devient presque impossible de leur résister. Un refus opposé à leur désir formel avive encore ce désir, surtout chez les femmes, et le porte à sa plus extrême acuïté : il les chagrine, il leur enlève tout appétit, il trouble toute digestion, il empêche tout sommeil, il provoque des fièvres ardentes... Que faire alors? Céder, céder encore, céder toujours, quoi qu'il advienne.

Assurément, tel n'était point le cas de Jeanne; mais le docteur Buttura en fut sans doute moins convaincu que nous, car il ajouta :

— Oui, entreprendre un tel voyage, dans de telles circonstances, *est une véritable folie...* Toutefois, *étant donnée l'intensité du désir de la malade*, il est peut-être moins périlleux encore de lui laisser faire cette folie que de l'en empêcher.

VIII

Bien que, par un étonnant euphémisme, Jeanne se plût à appeler une telle sentence « le consentement du Docteur », il lui fallut, ainsi qu'à sa mère, un rare courage pour se décider, — malgré tout, — à se mettre en route. Et ce ne fut point sans tremblement et sans terreur qu'elles se firent conduire au chemin de fer.

Grâce à ces ingénieuses inventions qui permettent de transformer un wagon en un divan ou une chaise longue, la malade parvint à franchir les deux cent cinquante lieues qui la séparaient de la ville de Lourdes, où elle arriva le 21 mai, jour qui se trouvait être, en 1873, la veille de l'Ascension.

De son côté, M. de Fontenay, son père, avait quitté Cannes en même temps, se dirigeant vers Autun. Il était l'un des organisateurs du pèlerinage diocésain qui devait se rendre, le 5 juin suivant, à Paray-le-Monial; et il avait assumé cette pénible charge dans la pensée d'augmenter par cette bonne œuvre les probabilités — incertaines, hélas! — que pouvait avoir sa fille de retrouver la santé à la Grotte de Lourdes.

Jeanne avait la foi aux Miracles : la preuve en était dans le long et pénible voyage qu'elle accomplissait, à travers tant d'obstacles. Mais il faut ajouter cependant — pour dire sur ce point et

en toute sincérité notre sentiment personnel — que ce n'était point une foi à transporter les montagnes.

La foi de Jeanne, comme aussi celle de sa mère, confinait un peu à cette vague espérance — opiniâtre dans ses tentatives et pourtant peu sûre d'elle-même — que conservent certains malades, et qu'ils appliquent, tant dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel, à tout ce qui leur semble contenir une chance quelconque de salut. Jeanne croyait et ne croyait pas ; elle voulait et ne voulait pas. « Je « n'avais point confiance que je serais guérie, a-t-elle raconté, et je « dois même ajouter que quelque chose d'intime m'empêchait de le « demander de tout cœur. » Elle hésitait, et, comme toutes les natures dans l'hésitation, elle s'imaginait tout concilier en prenant un moyen terme et en se bornant à ce que l'on pourrait appeler la demi-demande d'une demi-guérison : « Bonne Mère, permettez « au moins que je marche pendant que je serai près de vous ! » Et la jeune fille, inconsciente d'elle-même et inhabile à jeter la sonde dans les profondeurs de son âme, ne comprenait point que cette timidité dans la prière, c'était le ver dans le fruit mûr et le doute au sein de la foi : elle ne comprenait point que c'était le contraire de ce que commandait Jésus lorsqu'il s'écriait jadis : « *Confidite!* Ayez confiance ! *Nolite timere!* « Ne tremblez point ! »

IX

S'étant souvenues du rôle historique que le curé Peyramale avait rempli durant la période des Apparitions de Notre-Dame de Lourdes, elles eurent la bonne inspiration, en arrivant dans la ville de Lourdes, de le choisir pour confesseur et directeur. Cet homme, en matière de foi, avait surabondamment tout ce qui pouvait manquer à autrui ; et il était en mesure, sans appauvrir son trésor, de combler tous les déficits. Sa réconfortante parole emprunta, en les traduisant dans notre langue pour nos deux voyageuses, les expressions du divin Maître :

— *Si potes credere, omnia possibilia sunt credenti :* Si vous pouvez croire, tout est possible *à celui qui croit!... Omnia quæcumque petieritis in oratione, credentes, accipietis* : Tout ce que, dans la prière, vous demanderez *avec foi*, vous l'obtiendrez !...

Et comme l'Israélite dont parle l'Évangile, elles répondaient :

— Nous croyons!... nous croyons!...

Mais, ne se rendant point compte de leur défaillance secrète, elles n'ajoutaient point humblement : « — Venez en aide à notre incrédulité! »

Le Serviteur de Marie les aida cependant... Voilà que peu à peu, durant le cours d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, les forces de Jeanne se mirent à revenir graduellement. Un jour, elle put hasarder cinq ou six pas. Le lendemain, elle en fit quarante ou cinquante. Le surlendemain, elle marchait assez facilement. Enfin, après la neuvaine, le 3 juin, double anniversaire de sa première communion et de la première communion de Bernadette, elle alla à pied, avec tout le monde, à la Chapelle et à la Grotte, elle suivit les processions de l'Ariège et de Pontacq, et retourna ensuite en ville... A chaque pas en avant, à chaque progrès qu'elle faisait, la surprise de Jeanne s'accroissait. Après ces multiples courses, elle était dans une totale stupeur de n'éprouver aucune fatigue... Elle se dirigea alors, avec sa mère, vers la demeure de M. le curé de Lourdes.

X

Il nous paraît opportun, avant de continuer ce récit, de se rappeler une scène du Nouveau Testament, et d'insérer ici, pour la grande édification du lecteur, une page du livre sacré :

« Jésus pressa ses Disciples de remonter dans la barque et de le « précéder de l'autre côté du lac, tandis qu'il congédierait lui-même « les multitudes...

« Ayant donc renvoyé le peuple, il gravit la montagne, afin « de prier dans la solitude. Le soir arriva, et il était seul en ce lieu.

« Pendant ce temps, la barque, ayant le vent contraire, était « battue des flots au milieu du lac.

« Or, à la dernière veille de la nuit (entre trois et six heures du « matin), Jésus, marchant sur les eaux du lac, alla vers eux. Mais « quand ils le virent cheminant ainsi sur les ondes, ils furent bou- « leversés.

« — C'est un fantôme! disaient-ils.

« Et ils poussaient des cris de terreur.

« Mais soudain Jésus leur parla :

« — Ayez confiance! c'est moi.

« — Si c'est vous, Seigneur, lui répond Pierre, commandez que « je vienne moi-même à Vous, sur les flots.

« — Viens, dit alors Jésus.

« Et, descendant aussitôt de la barque, Pierre marcha sur l'eau « pour aller à Jésus. Mais quand il vit la violence du vent, il eut « peur. Et, commençant à s'enfoncer :

« — Seigneur! s'écria-t-il, sauvez-moi!...

« Jésus étendit la main et le saisit.

« — Homme de peu de foi, lui dit-il, pourquoi as-tu douté?

« Dès qu'ils furent entrés dans la barque, le vent cessa. Et alors « tous ceux qui s'y trouvaient se prosternèrent devant Lui, et pro- « noncèrent cette parole :

« — Vous êtes vraiment le Fils de Dieu!

XI

La joie du curé Peyramale fut grande de voir la jeune fille marcher. Quelque habitué qu'il pût être à de tels spectacles, ses yeux s'emplissaient toujours d'heureuses larmes à chaque nouvelle grâce accordée par Notre-Dame de Lourdes aux malades et aux souffrants.

— Gloire à Dieu et vive Marie! ma chère enfant, s'écria-t-il : vous voilà délivrée de vos sept ans de douleurs et d'infirmités!

— Mais, Monsieur le curé, je n'ai point du tout en moi la preuve que je sois guérie.

L'abbé Peyramale la regarde, et ses traits expriment la stupéfaction.

— Comment! en arrivant à Lourdes la semaine dernière, vous gisiez immobile dans votre lit, entièrement impuissante à vous tenir debout ou même assise; on vous portait à bras : — et aujourd'hui, après être allée à la Grotte et en être revenue; après avoir suivi une procession au départ et au retour; après avoir ensuite accouru en hâte chez moi; après avoir, en un mot, arpenté les chemins comme un facteur rural et gravi les sentiers comme un cerf, voilà que vous demandez si vous êtes guérie?

— C'est que...

— C'est que... quoi? Etes-vous fatiguée après tous ces kilomètres?

— Non, Monsieur le curé, pas plus qu'une personne bien portante.

— Auriez-vous eu quelque difficulté à marcher?

— Aucune.

— Souffrez-vous quelque part?

— Non.

— Eh bien! si vous ne souffrez nulle part, si vous n'avez nulle difficulté à marcher; si, après de telles courses, il n'y a en vous nulle lassitude, comment peut-il vous venir la pensée que vous n'êtes pas guérie?...

— Mais je ne suis pas dans l'état ordinaire... Il me manque quelque chose.

— Je le crois bien! il vous manque votre maladie... Vous y étiez depuis si longtemps habituée, qu'elle vous fait un vide.

— C'est que je n'ai point éprouvé ce que j'attendais, ce qu'évidemment l'on doit ressentir quand la sainte Vierge intervient et fait un Miracle : ni secousse soudaine, ni tressaillement intime, ni illumination de l'âme. Rien de tout cela ne s'est produit. Je marche comme tout le monde, cela est vrai. Je ne souffre d'aucun malaise, je ne suis même point fatiguée après toutes mes pérégrinations d'aujourd'hui, c'est encore vrai; — mais je n'ai compris à aucun moment que tout ait été en moi remis en place, je ne puis me persuader que je sois guérie.

— Allons! allons! ce qui n'est pas en place, c'est votre tête; ce qui est malade, c'est votre foi qui chancelle. Vous doutez en plein miracle, mon enfant, ainsi que douta Simon-Pierre au moment même où, sur l'appel du Seigneur, il foulait la nappe des eaux comme on foule la terre ferme. Réagissez, réagissez vivement contre cette tentation qui assaille souvent les miraculés, et ne tombez pas dans le piège du perfide Ennemi...

Ce jour-là était le mardi de la Pentecôte, et le souffle sacré de cette grande octave de l'Esprit-Saint semblait passer par les lèvres du Serviteur de Notre-Dame de Lourdes. Le prêtre ajouta :

— Partez demain matin pour Paray-le-Monial, où doivent se trouver jeudi M. de Fontenay et le pèlerinage de votre Diocèse. Et là, avec toute la famille agenouillée, avec vos amis de l'Autunois, avec vos compatriotes, vous remercierez Notre-Seigneur Jésus-Christ de la surnaturelle guérison que sa sainte Mère vous a accordée ici...

Mmes de Fontenay étaient comme maîtrisées par cette puissante et communicative éloquence, qui avait le don de chasser les hésitations ou les troubles de l'âme et de les dissiper, comme le vent du ciel dissipe les brumes et les nuages.

XII

En sortant du Presbytère, la mère et la fille s'entretenaient de l'homme de Dieu.

— C'est vraiment une âme apostolique que celle de ce Prêtre! se disaient-elles l'une à l'autre. Notre cœur n'était-il point brûlant pendant qu'il nous parlait?

Chacun sait, parmi les chrétiens, que Simon-Pierre, fils de Jonas, n'eut d'autre descendance directe que sa fille unique, sainte Pétronille. Mais sa descendance indirecte est des plus nombreuses. Mmes de Fontenay appartenaient sans doute à cette antique race, ayant aussi, croyons-nous, quelques alliances avec l'apôtre Thomas.

Donc, rentrées à l'hôtellerie et s'occupant des préparatifs du départ, toutes deux se mirent à réfléchir, — et à fléchir.

Quoiqu'elle vît de ses yeux sa chère Jeanne marcher, se mouvoir, vaquer à toutes choses, Mme de Fontenay, par un excès de sollicitude maternelle, était dans l'alarme. Elle ne pouvait se désaccoutumer de craindre. Après avoir si souvent tremblé en face de la cruelle maladie de son enfant bien-aimée, voici qu'elle tremblait maintenant en présence de cette santé si miraculeusement mais si récemment reconquise. Cet état extraordinaire lui paraissait sans racine, à cause même de sa soudaineté, et privé de cette solidité qu'apportent dans leur lent progrès les convalescences normales. De son côté, Jeanne, bien que guérie, aurait voulu se sentir plus forte. Ses pieds, ayant depuis tant d'années perdu la pratique de la marche, trouvaient un peu durs les cailloux de la rue. En s'apercevant dans la glace, elle était effrayée de sa persistante pâleur. Que dirons-nous encore?... Tout en remerciant Dieu de la faveur miraculeuse dont elles venaient d'être l'objet, elles inclinaient de plus en plus à donner à l'expression de leur gratitude une forme notablement différente de celle que leur avait conseillée et presque commandée le Curé des Apparitions.

— Quel insigne bienfait nous a accordé Notre-Dame de Lourdes, et qui aurait pu l'espérer!... Combien notre reconnaissance doit être grande! La sainte Vierge, cependant, veut que l'on soit prudent : la Prudence n'est-elle pas la vertu des sages? Gardons-nous donc du péché qui lui est contraire, et ne nous livrons point présomptueusement à des audaces inconsidérées. Notre-Dame de Lourdes entend évidemment que l'on aide à la grâce... Et dans la circonstance où nous sommes, le meilleur moyen de coopérer à la grâce ne serait-il pas d'y ajouter les ressources de la nature, découvertes par la science des Médecins? Au lieu donc de nous exposer, par une coupable témérité, aux fatigues de Paray-le-Monial, ne ferions-nous pas mieux de partir pour Aix-les-Bains? Ces eaux fortifiantes ne pourront qu'ajouter au bienfait surnaturel et consolider puissamment le Miracle.

Arrêtant donc dans leur esprit cet admirable projet, Mmes de Fontenay bouclent leurs malles et leurs valises, afin de se mettre en route pour Aix, dès le lendemain matin, par le premier départ...

Or, le lendemain matin, au moment où l'aube parut et où Jeanne voulut se lever, il advint que ses pieds et ses jambes se trouvèrent tout à coup dans l'entière impuissance de faire un mouvement. La malheureuse jeune fille était retombée brusquement dans son premier état..

On imagine aisément son cri de douleur et de terreur à cet effroyable réveil? Avoir reçu le bienfait de la guérison et le perdre! avoir tenu en quelque sorte le Miracle en sa possession, avoir été investie un moment de la plénitude de la santé, et voir tout cela disparaître, s'évanouir, s'anéantir comme un mirage d'Orient! Tel la fable montre le désespoir de Sisyphe, à l'instant fatal où le rocher si péniblement porté au sommet de la montagne roule de nouveau au fond du ravin : tel dut être, dans la réalité de la vie, le désespoir de Jeanne et de sa mère.

Malgré leur intelligence, ni l'une ni l'autre ne comprirent le sens de cette subite rechute. Un voile sans doute était sur leurs yeux, ou plutôt leurs yeux se tournaient du côté opposé à la vérité. Les plus clairvoyants ne discernent que ce qu'ils regardent, et sont comme aveugles pour l'horizon qu'ils ont derrière eux.

— Me voilà malade comme auparavant et loin de tout médecin!

s'écriait la pauvre Jeanne... Ah! combien j'avais raison de penser que je n'étais pas guérie!... Partons pour Aix! partons pour Aix!

Lourdes lui était devenu insupportable. Le bruit des cloches, les processions qui passaient sous sa fenêtre, le chant des cantiques, ne faisaient qu'irriter sa douleur.

Le curé de Lourdes rencontra la voiture qui conduisait Jeanne à la gare.

— Que Notre-Dame de Lourdes vous accompagne! Vous partez pour Paray?...

— Non, Monsieur le curé, dit la mère : nous partons pour Aix-les-Bains. Jeanne est retombée!...

Et elle le mit au courant de l'accident du matin...

Le Serviteur de Notre-Dame de Lourdes l'écouta tout pensif, et les paroles du Seigneur à Simon-Pierre s'enfonçant dans les eaux montèrent d'elles-mêmes à ses lèvres :

— *Quid dubitasti, modicæ fidei?* « Pourquoi avez-vous douté, femmes de peu de foi? »

Mais, malgré ses hautes vertus, le curé Peyramale n'avait point le don des miracles : il ne pouvait guérir Jeanne de son mal, comme Jésus, le prenant par la main, avait jadis sauvé le chef des Apôtres.

Son regard suivit longtemps l'infortunée jeune fille que le galop des chevaux emportait vers le chemin de fer, et de toute son âme il pria pour elle :

— O Notre-Dame de Lourdes! demanda-t-il, que vos dons soient sans repentance et que ceci ne soit qu'une épreuve!

Quelque temps après, parlant au Supérieur du petit séminaire d'Autun, M. l'abbé Duchêne, qui était venu en pèlerinage à Lourdes, et qui était le directeur spirituel de Jeanne, il lui expliqua la rechute par ces mots :

— Fille et mère ont manqué de foi. La maladie ira s'aggravant, puisqu'on a préféré les eaux d'Aix à celles de Lourdes.

Henri Lasserre.

(*A suivre.*)

LES ORIGINES

DE

LA CHEVALERIE

I

La Chevalerie n'est pas une de ces institutions officielles et régulières qui font soudain leur apparition dans l'histoire, promulguées par un pape, décrétées par un roi.

Quelque religieuse qu'elle soit, elle n'a rien, dans ses origines, qui rappelle les origines d'un Ordre religieux. On peut dire, en effet, que tout institut monastique a été tout d'abord porté dans le cerveau d'un seul homme. Le grand Ordre bénédictin a jailli de l'intelligence d'un saint Benoît, et le grand Ordre franciscain du cœur d'un saint François. Rien de pareil dans la Chevalerie, et il serait à tout le moins inutile de chercher le lieu de sa naissance et le nom de son fondateur. Ce qu'un grand archéologue de nos jours (1) a dit de l'architecture romane est scientifiquement applicable aux commencements de la Chevalerie. « Elle est née PARTOUT A LA FOIS et a été partout, en même temps, l'effet naturel et nécessaire des mêmes aspirations et des mêmes besoins (2). » Il y eut un moment où les chrétiens de l'Occident sentirent la nécessité d'abriter leur prière sous des églises voûtées en pierre et qui ne brûlassent plus; et l'on vit alors, suivant la belle parole de Raoul Glaber, le sol chrétien se couvrir partout de la robe blanche des

(1) Jules Quicherat, en son « Cours d'archéologie », professé à l'École des chartes.

(2) « Aucun acte souverain ne créa cette association : elle naquit d'elle-même. » (Anat. de Barthélemy, *de la Qualification de chevalier*, p. 12.)

églises nouvelles. De là, l'architecture romane. — Il y eut un autre moment où l'on sentit partout la nécessité de tempérer les ardeurs du sang germain et de donner un idéal à cette fougue mal dépensée. De là, la Chevalerie.

La Chevalerie, comme nous le montrerons tout à l'heure, DÉRIVE D'UN USAGE GERMAIN QUI A ÉTÉ IDÉALISÉ PAR L'ÉGLISE.

C'est moins une institution qu'un idéal.

On a écrit de longs volumes sur ce noble sujet, et il semble pourtant que peu de mots auraient suffi et suffiraient encore pour définir nettement la Chevalerie et le Chevalier : « La Chevalerie, c'est la forme chrétienne de la condition militaire; le Chevalier, c'est le soldat chrétien (1). »

II

A peine cependant, à peine a-t-on prononcé les derniers mots de cette définition, qu'un grand problème surgit vivement dans l'esprit : « L'Église a-t-elle approuvé la guerre? » Nous ne connaissons pas de plus haute question, nous n'en connaissons pas qui appartienne plus intimement à notre sujet, et il importe de l'étudier ici au double point de vue de la théorie et de la pratique (2).

(1) Le P. Lacordaire, en ses *Conférences de Toulouse*, a développé un système analogue; mais il a gâté ce beau développement par quelques idées qui appartiennent uniquement à la chevalerie affadie de la Table-Ronde, et que nous avons le devoir de signaler ici à l'attention de notre lecteur : « L'épée disait à Thémistocle : « Sois fort pour ton pays et grand pour toi-même. » Elle disait au chrétien : « Sois fort pour ton Dieu, clément pour les faibles, esclave de ta parole, et, jusque dans la fureur du sang, *n'oublie pas l'amour promis et songe à tes couleurs.* » C'était la Chevalerie. Le Chevalier était l'homme de guerre attendri par l'amour de Dieu et par un autre amour délicat, né de l'élévation que la femme avait reçue du christianisme... Entouré de ses proches vivants, en face de ses ancêtres morts, le Chevalier venait un jour à l'autel et y prononçait des serments où Dieu, la patrie et *l'amour* se rencontraient sans s'étonner... Quelquefois il cachait son nom, *ses chiffres*, sa gloire ; mais il en restait assez pour reconnaître le chevalier, et, dans ces occasions mêmes où la prudence conduisait le courage, il disait avec Tancrède : « Conservez ma devise; elle est chère à mon cœur; — Ses mots en sont sacrés : c'est *l'amour* et l'honneur. » (*Œuvres complètes*, édit. de 1857, t. V, pp. 173, 174.)

(2) Il convient tout d'abord d'écarter ici toute l'histoire du peuple de Dieu, d'éliminer tout l'Ancien Testament. Les Pères de l'Église, en effet, sont unanimes à déclarer que « l'ancienne loi était l'ombre », et que « la loi nouvelle est la lumière ». Donc, les chrétiens, qui vivent dans la lumière, n'ont plus à se préoccuper des ténèbres; donc l'ancienne loi est abolie. Il

La théorie de l'Église est connue. En deux mots, ELLE HAIT LA GUERRE. C'est en vain, d'ailleurs, que certains sophistes ont essayé d'amoindrir la grande parole du Christ : « Celui qui se servira de « l'épée, périra par l'épée (1). » C'est en vain qu'ils ont atténué la portée de cette pénitence publique jadis infligée à tous ceux qui avaient pris part à une guerre (2). A travers de longues hésitations et après d'inévitables tâtonnements, la véritable pensée de l'Église a été magnifiquement formulée par saint Augustin, lorsqu'il a dit : « Celui qui peut penser à la guerre, qui la peut supporter sans une grande douleur, celui-là a vraiment perdu le sens humain (3) », et lorsqu'il a posé dans le monde ce grand principe, ce principe fécond : « Il faut subir la guerre, mais vouloir la paix, » *Pacem habere debet voluntas, bellum necessitas* (4) ». Un autre axiome, encore, est celui que les Pères du concile de Kiersy jetèrent, en 858, à la tête de la société féodale, encore toute jeune et farouche : « Nous devons, disent-ils, faire la guerre à nos vices et la paix avec nos frères (5). » Et, d'axiome en axiome, nous arrivons ainsi à la célèbre proclamation que Léon X fit entendre au concile de Latran, en 1514 : « Rien n'est plus pernicieux, rien n'est plus funeste à la république chrétienne que la rage sauvage de la guerre. » *Nihil gravius, aut christianæ reipublicæ perniciosius bellorum effera rabie* (6). C'est vigoureux et net.

L'Église hait la guerre ; mais elle est bien forcée, hélas ! d'en constater l'existence dans le nouveau comme dans l'ancien monde, et

est étonnant que le grand Bossuet, en sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, ait longuement tracé les lois de la guerre à son royal élève, en s'appuyant presque uniquement sur les textes du *Pentateuque*, des *Juges* et des *Rois*. Ce n'est là, en vérité, ni la législation chrétienne, ni l'idéal chrétien de la guerre.

(1) Matth., XXVI, 52.

(2) Bède, *de Pœnitentia, seu de Remedio peccatorum*, cap. III. Cf. saint Basile : *Epistola ad Amphilochium*, cap. XIII.

(3) *De Civitate Dei*, lib. XIX, cap. VII.

(4) *Ad Optatum*, epist. CVII. — Saint Augustin dit ailleurs : « Il y a bien plus de gloire à tuer les guerres avec la parole qu'à tuer les hommes avec le fer. Conquérez la paix, mais conquérez-la par la paix, et non par la guerre. » (*Ad Darium*, epist. CCXXIX.) « Il ne faut pas faire la paix par la guerre, mais la guerre par la paix. » (*Ad Optatum*, epist. CLXXXIX.)

(5) « Nous ne sommes pas de ces hommes qui se révoltent contre la volonté de Dieu ; nous ne sommes pas de ceux qui aiment ces rixes appelées *guerres*. Mais, tout au contraire, c'est la loi chrétienne que nous nous proposons de suivre : *Bellum cum vitiis et pacem cum fratribus habere.* »

(6) *Concilia*, édit. Labbe et Cossart.

se voit amenée à nous en donner une explication philosophique, que nous devons faire ici connaître avec une rigoureuse impartialité et sans prendre le ton de l'apologie. La guerre donc offre aux yeux de l'Église ce triple caractère d'être à la fois « un juste châtiment, une expiation utile, une préparation providentielle ». Dès qu'un peuple cesse d'être viril et d'aimer le sacrifice ; dès qu'il entre dans l'ère de sa décadence et devient capable d'efféminer le reste du monde ; ou quand encore, au milieu de sa prospérité et de sa splendeur, il se fait tyrannique, opprime la conscience humaine et menace les libres destinées de la Vérité sur la terre, Dieu prend entre ses mains un autre peuple et s'en fait une fronde pour frapper cette nation corrompue, altière et dangereuse. Ce sont là ces justes châtiments dont nous parlions ; ce sont les redoutables exécutions de la Justice divine. Elles n'expliquent pas cependant toutes les guerres, et il est hors de doute qu'on assiste plus d'une fois, dans l'histoire, à la défaite de certaines nations toutes pures, toutes nobles, et qui ont bien mérité de la Vérité et de Dieu ; il arrive que ces nations fidèles sont douloureusement vaincues et sur le point de succomber sous l'effort d'un peuple qui ne les vaut pas. La philosophie catholique de la guerre n'est pas embarrassée par ce spectacle. « Ces nations, nous dit-elle, expient pour elles-mêmes ou pour les autres peuples » ; et cette noble doctrine s'applique aisément aux individus eux-mêmes et au dernier des soldats qui prennent part à ces luttes. La guerre est, en effet, une riche matière à expiation. « Séparations cruelles ; foyer qu'il faut quitter tout en larmes ; famille qui ne se souvient plus de l'absent ; toutes les douleurs physiques : la faim, la soif, les fatigues mortelles et les blessures qui vous tuent lentement sur un champ de bataille abandonné ; la mort enfin, la mort solitaire à cent lieues de son pays et des siens, la mort inconsolée » : le soldat qui veut expier pour lui ou pour les autres, n'a qu'à choisir entre tant de souffrances qu'il peut efficacement offrir au Ciel, et c'est par là qu'il mérite excellemment cette noble dénomination d'*expiateur* que plusieurs philosophes lui ont donnée et que nous n'avons pas à commenter plus longuement. Quant à la guerre considérée comme la préparation terrestre du règne de Dieu, il faudrait ici laisser la parole à Bossuet et montrer, avec lui, les empires s'écroulant l'un sur l'autre pour former avec leurs ruines le piédestal où montera l'Église. Mais après Bossuet, il faut se taire.

Telle est la « théorie catholique du soldat et de la guerre ». Il était, à tout le moins, nécessaire de l'exposer sincèrement dès les premières pages d'un livre consacré à la chevalerie. Nous n'aurons pas l'occasion d'y revenir.

III

L'Église, donc, admet la guerre ; mais elle n'autorise que les guerres justes. « Or il y a guerre juste, dit saint Augustin, quand on a à venger un tort véritable ; quand on est forcé, par exemple, de châtier un peuple qui se refuse à réparer une action mauvaise ou à restituer un bien injustement acquis (1) ». Le plus grand encyclopédiste du moyen âge, Vincent de Beauvais, développe cette thèse en plein règne de saint Louis, à l'heure même où toute la France écoutait ou lisait ces chansons de geste auxquelles nous emprunterons les principaux éléments de notre œuvre : « Il y a, dit-il, trois conditions pour qu'une guerre soit juste, pour qu'elle soit permise : l'autorité du prince qui ordonne la guerre ; puis, UNE CAUSE JUSTE ; et, enfin, une intention droite. » Mais écoutons ce qu'ajoute l'illustre compilateur du treizième siècle : Par « cause juste », il faut entendre qu'on ne marche contre ses frères que lorsqu'ils ont mérité un châtiment par quelque infraction au Devoir, et l'intention droite consiste à FAIRE LA GUERRE POUR ÉVITER LE MAL ET POUR AVANCER LE BIEN (2). Quant aux guerres injustes, le grand évêque d'Hippone les avait depuis longtemps qualifiées d'un mot, d'un seul mot, mais qui est une flétrissure immortelle : « C'est du brigandage en grand (3) ». Que les guerres féodales aient mérité cette qualification outrageante, c'est ce que nous aurons lieu de constater trop souvent.

Forcée de subir et de tolérer la guerre qu'elle abhorre, l'Église, du moins, a organisé contre elle, à travers l'histoire, toute une série d'obstacles superbes et souvent victorieux. La Paix et la Trêve de Dieu sont peut-être les plus connues ; la Chevalerie est certainement le plus beau. Mais l'Église, malgré tout, n'a pu venir à

(1) *Quæstiones*, 83 : « Justa bella solent definiri quæ ulciscuntur injurias, si gens vel civitas plectenda est quæ vel vindicare neglexerit quod a suis improbe factum est, vel reddere quod injuste ablatum est. »

(2) *Ut Bonum promoveatur vel ut Malum vitetur.* (Vincent de Beauvais, *Speculum morale*, lib. III, pars v, dist. 12.)

(3) *Quid aliud quam* GRANDE LATROCINIUM *nominandum est?* (*De Civitate Dei*, lib. IV, cap. VI.)

bout de son généreux dessein et s'est vue contrainte, dans la pratique des choses, non seulement de permettre la guerre, mais encore de L'ENCOURAGER. Elle n'est généralement descendue jusque-là qu'en deux cas faciles à déterminer : quand il s'est agi de mettre le pied sur la barbarie envahissante et sur le mal triomphant; et quand il a fallu que, dans les limites du devoir, les catholiques obéissent aux lois de l'autorité civile. Telle a été, depuis les premiers temps de ses annales, la conduite de l'Église vis-à-vis de la guerre. Il est aisé d'en fournir la preuve.

Que l'Église ait autorisé ses enfants à servir dans les armées de l'Empire romain; que la *militia* ait été permise aux premiers chrétiens, c'est ce dont personne ne saurait douter après avoir lu la belle dissertation des Bollandistes (1). La lumière est faite.

Il importe cependant de distinguer ici entre l'époque des persécutions et celle qui a suivi la paix de l'Église.

Durant l'époque des persécutions, les Pères et les martyrs ne sont pas unanimes sur la question de la *militia*. De grands et généreux esprits ont des doutes. Origène, dont la doctrine n'est pas toujours sûre, déclare, en termes fort clairs, que « le service militaire est incompatible avec la profession de la foi chrétienne »; et Lactance n'est pas moins net, en proclamant qu'il n'existe aucune exception au décret divin : *Non occides*. Mais le grand ennemi de la *militia*, c'est le fougueux, c'est l'incomparable Tertullien, et je ne pense pas qu'on ait jamais rien écrit de plus éloquent contre la condition des armes. « Ainsi, dit-il (2), il serait permis de vivre dans ce métier de l'épée, quand le Seigneur a dit : « Celui « qui se servira de l'épée périra par l'épée ! » Celui auquel les procès mêmes sont défendus, ce fils de la paix ferait l'œuvre des batailles !

(1) *Acta Sanctorum*, t. LX, p. 533 et seq.

(2) *De Corona*, cap. XI. *Opera omnia*, édit. Migne, t. II, col. 91, 92. — *Collectio selecta SS. Ecclesiæ Patrum*, édit. Caillau-Guillon, t. VI, p. 14 : « Licebit in gladio conversari, Domino pronuntiante *gladio periturum qui gladio fuerit usus!* Et prælio operabitur filius pacis *cui nec litigare conveniet!* Et vincula et carcerem et tormenta et supplicia administrabit nec suarum ultor injuriarum! Jam stationes, aut aliis magis faciet quam Christo? aut et dominico die, quando nec Christo? Et excubabit pro templis, quibus renuntiavit? Et cœnabit illic ubi Apostolo non placet? Et quos interdiu exorcismis fugavit, noctibus defensabit, incumbens et requiescens super pilum quo perfossum est latus Christi? Et signum postulabit a principe, qui jam a Deo accepit? Mortuus etiam tuba inquietabitur æneatoris, qui excitari a tuba Angeli exspectat? etc.

Celui auquel il est interdit de venger ses propres injures, infligerait aux autres les chaînes, la prison, la torture, les supplices! » Le plaidoyer est long, et il faut avouer qu'il touche au sublime. Mais, avec les orateurs, il convient parfois de se mettre en garde, et la plupart des raisons de Tertullien ne supporteraient pas l'examen rigoureux d'un véritable philosophe. Disons tout : ce sont moins des arguments que des images.

Une telle parole, malgré tout, devait avoir un grand écho dans la jeune société chrétienne, et la thèse tertullienne a trouvé des défenseurs qui l'ont soutenue jusqu'à la mort. Un certain nombre de martyrs ont préféré la mort à la *militia :* le plus illustre est saint Maximilien, qui, en 295, à Théveste, en Numidie, refusa de rendre à l'Empereur le service militaire auquel il était astreint comme fils de vétéran : « Je suis chrétien, s'écriait-il, et ne puis faire le mal (1). » Saint Théogène, à Cyzique, fit la même résistance, et c'est en vain que le tribun lui montrait tous ses autres soldats en lui disant : « Ils sont chrétiens (2). » D'autres, qui avaient accepté la *militia*, y renoncèrent en des circonstances où ils croyaient qu'on leur demandait des pratiques idolâtriques (3). Mais, somme toute, CE NE SONT LA QUE DES EXCEPTIONS, et l'on peut scientifiquement affirmer qu'il y avait dans les légions un nombre considérable de soldats chrétiens (4). C'est Tertullien lui-même qui l'avoue : « Nous ne sommes que d'hier, et voici que nous remplissons vos *castella* et vos *castra.* » Rien d'ailleurs ne fut ici plus habile que la politique romaine. Pour ne pas se priver de tant de bons soldats, les Empereurs n'imposèrent rien aux chrétiens qui pût troubler leur

(1) Ruinart, *Acta sincera martyrum*, p. 301. Comme on lui offrait le *signaculum plumbeum*, il répondit, en se servant des paroles de Tertullien : *Non accipio signaculum ; jam habeo signum Christi Dei mei.*

(2) « Ecce et isti omnes qui adstant milites. Christiani sunt, et tamen militant. » (*Acta SS.*, t. I Januarii, pp. 134, 135.)

(3) Tel est saint Marcel, centurion, martyr en 298, à Tanger, qui ne voulut point participer à un repas profane qui était donné à l'occasion de la fête de l'Empereur : « Si talis est conditio militantium, ut a diis et imperatoribus compellantur, ecce projicio vitem et cingulum. Renuntio signis et militare recuso. » (Ruinart, *Acta sincera martyrum*, p. 303.)

(4) M. Edm. Le Blant objecte ici que, sur 10,050 inscriptions païennes il a trouvé l'indication de 450 soldats (le vingtième environ), tandis que sur 4,734 *tituli* chrétiens, il n'a relevé que 27 soldats (à peine le deux centième). A cette objection, les Bollandistes répondent que les chrétiens n'aimaient pas à inscrire, sur les tombeaux de leurs frères, cette qualité de soldats de César : « Qui non amabant sepulcris inscribere servum Dei serviisse homi-

conscience. Le serment militaire lui-même fut dégagé de tout ce qui aurait pu faire ombrage à la vivacité de leur foi, et on ne leur demanda de jurer que *per salutem imperatorum*, *per caput imperatoris*, *per pietatem et victoriam imperatorum*. Bref, ce fut seulement en 298 que l'on vit tomber le masque de la politique romaine, et que Galérius tenta d'arracher à l'Église l'âme des soldats chrétiens (1). Jusque-là ils n'avaient pas été sérieusement inquiétés, et chacun d'eux pouvait légitimement se dire : « En servant l'Empire, « je sers Dieu : car je combats les barbares. En servant l'Empire, « je sers l'Église : car j'ouvre des chemins à la Vérité. » Et la grande majorité des Docteurs et des Pères les encourageait dans cette voie : « Vous pouvez servir, leur disaient-ils. Servez. »

Les doutes qui avaient saisi quelques âmes scrupuleuses, ne provenaient, avons-nous dit, que des pratiques idolâtriques auxquelles *pouvaient* être assujettis les soldats des empereurs païens. Ces doutes n'eurent plus de raison d'être quand la paix eut été rendue à l'Église, et le concile d'Arles, en 314, ce concile auquel assistèrent tous les évêques de l'Occident, sépara de la communion ceux qui refusaient ou abandonnaient le service militaire (2). La cause était entendue, et la *militia* était décidément permise.

IV

Rien n'a été réellement plus sage qu'une telle doctrine : car, en vérité, depuis la fin des persécutions jusqu'aux croisades, l'Église ne s'est jamais crue en droit de crier à la guerre : « Halte ! » Durant ces siècles de fer, elle n'a pu, elle n'a dû combattre que les guerres intestines et les guerres privées. Pouvait-elle, devait-elle empêcher Clovis de fonder, par ses luttes héroïques contre les Alamans et les Goths, cette grande unité franke qui allait être si favorable à la grande unité chrétienne? Pouvait-elle, devait-elle retenir Charles Martel, lorsqu'il courait à Poitiers, pour y préserver

nibus, non minus fugiebant marmori incidere militem Christi Cæsari servitise. » (T. LX, p. 535.) L'objection de M. Le Blant ne saurait détruire les arguments que nous avons exposés plus haut, ni infirmer les textes de Tertullien et des *Acta*.

(1) Eusèbe, *Hist. eccl.*, lib. VIII, cap. suppl., p. 317. L'exemple de Galérius est suivi par Licinius et Dioclétien.

(2) Can. III : *De his qui arma projiciunt in pace, placuit abstineri eos a communione.*

non seulement la France, mais tout l'Occident chrétien, de la barbarie orientale? Pouvait-elle, devait-elle amortir l'ardeur de ce Pépin qui prépara si énergiquement toute l'œuvre de son fils, et fallait-il qu'elle l'arrêtât sur le chemin de l'Italie, où il allait donner au trône de saint Pierre cette solidité temporelle dont il avait besoin? Pouvait-elle, devait-elle lier les deux bras puissants de ce Charlemagne qui, d'une main, rejetait les musulmans sur l'Èbre, et, de l'autre, étouffait le paganisme germain? Pouvait-elle, devait-elle, devant l'incessante menace d'une invasion de l'Islam, professer la doctrine insensée de ces Albigeois qui déclarèrent plus tard qu'il fallait considérer « comme des homicides » tous les prédicateurs de la croisade contre les Sarrazins? Je m'adresse ici aux partisans les plus déterminés de la paix, et je les conjure de répondre de bonne foi à ces questions : « N'est-il pas vrai que, sans toutes ces guerres que l'Église a favorisées, nous serions aujourd'hui musulmans, païens et barbares? N'est-il pas vrai que, sans elles, c'en était fait humainement de l'Église? N'est-il pas vrai que, sans elles, la France n'aurait même pas eu la liberté de conquérir son existence?

NE POUVANT EMPÊCHER LA GUERRE, L'ÉGLISE A CHRISTIANISÉ LE SOLDAT. Et nous voilà fort logiquement conduits à élucider les origines de cette Chevalerie que nous avons appelée plus haut « un usage germain idéalisé par l'Église ».

V

Il est un texte de Tacite (1) qui domine ici toute la matière et que Sainte-Palaye a mis en relief longtemps avant nous : c'est le très célèbre passage de la *Germania* qui se rapporte à un rite germain où l'on trouve réellement tout l'élément militaire de notre Chevalerie à venir. La scène se passe dans quelque vieille forêt. La tribu barbare, le klan est réuni, et l'on sent qu'il se prépare quelque chose de solennel. Au milieu de l'assemblée s'avance un tout jeune homme, que vous pouvez ici vous figurer avec des yeux bleus, de longs cheveux blonds, et peut-être quelque tatouage. Le

(1) *Germania*, XIII : « Nihil autem neque publicæ, neque privatæ rei nisi armati agunt; sed ARMA SUMERE non ante cuiquam moris, quam civitas suffecturum probaverit. Tum, *in ipso concilio, vel principum aliquis, vel pater, vel propinquus* SCUTO FRAMEAQUE JUVENEM ORNANT. Hoc apud illos toga; hoc primus juventæ honos. Ante hoc, domus pars videntur, mox rei publicæ. » (Éd. Lemaire, t. CIII; Tacite, t. IV, pp. 28, 29.)

chef de klan est là qui, sans plus de retard, remet gravement entre ces jeunes mains une framée et un bouclier. A défaut du chef, c'est le père même de celui qui tout à l'heure était un enfant et qui désormais sera un homme, c'est son père ou quelque parent qui se charge de faire cette remise des armes. « Telle est la robe virile de ces peuples, dit fort bien Tacite; tel est le premier honneur de leur jeunesse. Jusque-là, le jeune homme n'était qu'une portion de la famille : il devient par là membre de la république. *Ante hoc domus pars videtur, mox rei publicæ.* » Cette framée et ce bouclier ne le quitteront plus : car les Germains, dans tous les actes de leur vie privée ou publique, ont l'habitude d'être toujours en armes. Au reste, la solennité est achevée; l'assemblée se sépare, et la tribu compte un *miles*, un guerrier de plus. C'est tout.

« La remise solennelle des armes au jeune Germain », telle est l'origine première de cette Chevalerie que le christianisme viendra un jour animer de sa vie (1). Car, à vrai dire, le rite barbare n'est que le corps de cette création nouvelle, et il faudra le souffle de l'Église pour lui donner plus tard une âme vivante.

C'est donc avec raison que Juste Lipse, commentant Tacite, a observé que cette remise des armes « était un antique vestige de la création des chevaliers : *Vestigium vetus creandi equites seu milites* »; c'est avec raison que Sainte-Palaye accompagne du même commentaire le texte de la *Germania*, et qu'un érudit de nos jours s'écrie, avec une exactitude plus scientifique : « La véritable origine

(1) « Donner des armes », c'est, en des milliers de textes du moyen age, le synonyme le plus exact de « faire un chevalier »; Ducange l'a observé avant nous : « Les expressions les plus ordinaires en ces occasions estoient celles de *donner des armes*, au lieu de dire *faire un chevalier*. Robert Bouron, en son roman de *Merlin*, conjoint le mot *adouber* avec ceux-cy : « Or aten jusques à « le matin que je t'adouberai et *te donrai armes*. » Dans les auteurs latins, il n'y a rien de plus commun que les mots *armare*, *dare arma*, *accipere arma*. Un titre d'Alfonse, roi de Castille, vulgairement appelé l'Empereur, de l'an 1194, porte cette date : « Hæc carta fuit facta eo anno quo dictus imperator *armavit* « *filium suum*. (Chifflet, *Vind. Hisp.*, p. 395.) Guillaume de Malmesbury, parlant de la chevalerie de Henry, fils de Guillaume le Bâtard, dit : *Anno ætatis* 19, *sumpsit arma a patre*. Hoveden, parlant du même Henry, se sert de ces termes : *Henricum armis militaribus honoravit;* et Henry d'Huntindon, de ceux-cy : *Henricum virilibus induit armis*... Le *Roman de Garin* se sert en quelques endroits de cette façon de parler : « Et si vos mande... que *dogniés* « *armes* l'enfant Girbert. » Et en un autre endroit : « Et chevalier a fet de « Garneron... *Cheval li donne*, *armes*, et vair et gris. » (Ducange, *Dissertations sur l'Histoire de saint Louis*, à la suite du *Glossaire*, éd. Didot, VII, p. 87.) On pourrait multiplier à l'infini les citations tirées de nos poèmes.

du *miles*, c'est cette prise d'armes qui, chez les Germains, marque l'entrée dans la vie civile (1). »

Toute autre origine ne saurait supporter l'examen de la critique, et il ne se trouve plus personne pour oser soutenir aujourd'hui la thèse de l'origine romaine, avec Honoré de Sainte-Marie (2); ni celle de l'origine arabe, avec M. de Beaumont (3). Il ne reste donc plus à expliquer ici que le nom même de chevalier; et il est trop connu que ce mot dérive de *caballus*, qui a d'abord signifié un cheval de somme et a fini par désigner un cheval de guerre (4). Mais, au reste, le Chevalier a toujours gardé le nom de *miles* dans cette langue latine du moyen âge où la Chevalerie n'a cessé de s'appeler *militia*. Rien n'est plus clair.

Nous ne saurions cependant aller plus loin sans répondre à deux objections qui ne sont pas sans avoir quelque valeur et que nous ne voulons point laisser derrière nous.

VI

Dans un certain nombre de textes latins du moyen âge nous trouvons, pour désigner la Chevalerie, une expression que les « romanistes » nous opposent victorieusement et dont l'origine romaine ne saurait réellement être mise en doute. Veut-on faire entendre que l'on a créé un chevalier, on dit qu' « on l'a revêtu du *cingulum militare* ». Nous nous trouvons ici en plein monde romain, et il est trop connu que l'on se servait à Rome de ce même mot pour désigner l'entrée dans le service militaire (5), la libération de ce service (6) et la dégradation du légionnaire (7). Lorsque saint Martin abandonne la milice, son acte est qualifié de *solutio cinguli;* et l'on jette à tous ceux qui font comme lui cette épithète insul-

(1) Anat. de Barthelemy, *de la Qualification de chevalier.*

(2) *Dissertation historique et critique sur la Chevalerie ancienne et moderne.* Paris, 1718, p. 23 et suiv., et surtout p. 30.

(3) *Recherches sur l'origine du blason*, etc., p. 127.

(4) Un des plus anciens textes où l'on trouve le mot *caballarius* est le suivant, que cite Ducange, et qui est tiré d'une lettre d'Hincmar à Charles le Chauve, en 859 : « Per villas, in quibus non solum *homines caballarii*, sed etiam ipsi coeciones rapinas faciunt ». Voy. d'autres textes analogues dans le même article de Ducange, *Glossarium*, éd. Didot, t. II, p. 41.

(5) *Cingulum militiæ sumere.* (Code Théodosien.)

(6) *Cingulo liberari.* (Code Justinien.)

(7) *Cingulo spoliari.* (Code Théodosien.)

tante : *militaribus zonis discincti* (1). Il s'agit ici de ce ceinturon qui servait à soutenir l'épée de l'officier romain (*cingulum*, *zona*, ou plutôt, *cinctorium*), comme aussi du baudrier, du *balteus* passé sur une épaule et destiné à suspendre l'épée du simple soldat (2). « Vous voyez bien, disent nos adversaires, que nous avons affaire « à une coutume romaine. » Deux observations très simples suffiront peut-être pour venir à bout d'un système aussi spécieux : la première, c'est que les Germains, eux aussi, portèrent de très bonne heure, à l'imitation des Romains, « un large ceinturon décoré de bossettes en métal et un baudrier pour suspendre leur épée, qu'ils portaient à gauche (3) » ; la seconde, c'est que les chroniqueurs des bas temps, qui écrivaient en latin et étaient à l'affût du style classique, furent amenés à adopter tout naturellement le mot *cingulum* en toutes ses acceptions et se servirent de cette péri-

(1) Boll., *Acta*, LX, 533. — La dégradation militaire s'est faite longtemps suivant le même mode : « De incestuosis et parricidis ut canonice coerceantur, sicut de illo judicatum est qui materteræ suæ filiam strupavit ; ut conjugium ultra non repetat *et militiæ cingulum derelinquat.* » (Capitulaires, lib. VI, LXXI.) La même disposition est textuellement reproduite dans les canons de Jonas, évêque de Langres. — Dans Aimoin (*Hist. Franç.*, lib. III, cap. LXIII), on trouve encore *balteum auferre*, et toujours dans le même sens. Cf. les *Nugæ curialium* : « Fit interdum ut ex delicto suo *privatur miles militiæ cingulo*, in his maxime ubi sacrilegia committuntur. Veteri namque jure statutum est ut qui, non servato militiæ sacramento, religionem quam profitetur impugnat, *cinguli amissione mulctetur*. Fertur hoc edicto Julius compescuisse militem suum. (*De Nugis curialium*, lib. VI, cap. XIII.)

(2) « Le ceinturon était porté AUTOUR DE LA CEINTURE pour attacher l'épée (Mela, II, I), par opposition au baudrier, QUI PASSAIT SUR L'ÉPAULE. Les consuls, les tribuns et les officiers supérieurs de l'armée romaine sont toujours représentés, sur les colonnes et les arcs de triomphe, avec leurs épées attachées à un *cinctorium ;* mais les simples soldats portent les leurs suspendues à un *balteus.* » (Rich., *Dictionnaire des antiquités romaines*, pp. 151, 152). Ce *balteus*, dont il est question dans le chant XII de l'*Énéide* (Humero cum apparuit alto — Balteus et notis fulserunt *cingula* bullis), a toujours été orné très richement : Nobilibus gemmis et cocto lucidus auro — Balteus effulgens... (Coripp. Afric., *de Laudibus Justin.*, lib. IV.)

(3) Quicherat, *Histoire du Costume*, 1re édit., p. 82. Sous la première race, l'emploi du *balteus* est facile à constater scientifiquement : « Balteum magnum ex auro lapidibusque pretiosis ornatum. » etc. (Grégoire de Tours, *Hist. eccles.*, lib. X, cap. XXI.) Les chevaliers du douzième siècle portent également un *baudré*, qui est souvent « *à grans bandes d'or fin* » et orné *de chières gemmes*. Pour exprimer la longueur de la barbe, on dit alors qu'elle descend jusqu'au *nœu du baudré*. Le *baudré*, qu'il ne faut pas confondre avec la ceinture, n'est pas placé comme dans l'antiquité sur le devant de la poitrine, mais beaucoup plus bas et au-dessous de la taille. (Voy. Quicherat, l. I., pp. 152, 206, 212, 217.)

phrase latine : *cingulo militari decorare* (1), pour exprimer cette remise solennelle de l'épée ou du *branc*, cet usage germain qui fut toujours un des principaux rites de la collation de la Chevalerie (2). Il n'y a donc rien de plus ici que le souvenir classique et un peu vague d'un usage romain, avec une rencontre de termes fort naturelle et qui a surtout été le fait de la société lettrée. Pour tout dire en un mot, LE MOT EST ROMAIN, MAIS LA CHOSE EST ET DEMEURE GERMAINE. Entre la *militia* des Romains et la Chevalerie du moyen âge, il n'y a réellement de commun que le métier militaire considéré au point de vue le plus général. Rien, d'ailleurs, ne se ressemble moins que l'entrée administrative, officielle, régulière du soldat romain dans une armée savamment organisée, et l'admission du nouveau chevalier dans une sorte de collège militaire ou de corporation d'élite. En lisant plus loin le rituel singulièrement primitif et barbare d'une réception chevaleresque au douzième siècle, on se persuadera aisément que ces textes exhalent une odeur germaine et n'ont rien de romain. Mais voici un autre argument et qui semblera peut-être décisif. Le légionnaire romain ne peut en général se soustraire au service; il ne peut éviter le baudrier. Le jeune noble du moyen âge, tout au contraire, est toujours resté libre de se faire armer ou de ne pas se faire armer chevalier, de même que les autres chevaliers sont toujours restés libres de lui ouvrir ou de lui fermer leurs rangs. Le caractère principal de l'adoubement chevaleresque et qui le sépare décidément de la *militia* romaine, c'est la liberté.

VII

Une objection plus spécieuse a pour objet la Féodalité, que d'excellents esprits s'obstinent à confondre avec la Chevalerie.

(1) V. Pierre de Blois, epist. XCIV. (*Max. Bibl. Patr.*, t. XXIV, p. 1112.)

(2) On a dit pendant tout le moyen âge, au sens actif, « ceindre l'épée », et ces trois mots ont toujours été synonymes de ceux-ci : « faire chevalier ». Aiol *li çaint lespée* al senestre costé (*Aiol*, éd. Normand et Raynaud, v. 7146); Li viex *li çaint l'espée* à son senestre lés (*Elie de S. Gilles*, éd. Fœrster, v. 104); Clarenbauz *lor a ceint les bons brans aceriz* (*Parise la Duchesse*, éd. Guessard et Larchey, v. 1808). L'a li Dus fait chevalier — *Et ceint le tranchant brant d'acier* (*Chronique des Ducs de Normandie*, éd. Fr. Michel, II, 17,887). Cf. *Renaus de Montauban*, éd. Michelant p. 48, v. 29; *Berte aux grans piés*, éd. P. Paris, p. 174, etc., etc. Le seul élément important est ici l'épée, et non pas le baudrier, dont on ne tenait moralement aucun compte.

C'était, il m'en souvient, la thèse favorite de M. de Montalembert, et il prenait plaisir à nous la développer sur son lit de mort.

Or il y a, comme on le sait, deux sortes de féodalité, que les vieux feudistes désignaient fort clairement par deux mots aujourd'hui démodés : « fiefs de dignité » et « fiefs simples ».

Vers le milieu du neuvième siècle, les Ducs et les Comtes, qui étaient des fonctionnaires de l'Empire assimilables à nos préfets, se rendirent indépendants du pouvoir central et déclarèrent qu'on leur devrait désormais tout ce qu'on devait jusque-là à l'Empereur. Imaginez, si faire se peut, imaginez des préfets de 1882 qui rompraient tout lien avec les ministres et diraient soudain : « C'est « à moi que l'on payera l'impôt; c'est en mon nom que la justice « sera rendue; c'est à moi que l'on devra le service militaire. » Tels sont les « fiefs de dignité », et l'on nous accordera aisément que ceux-là au moins n'ont rien de commun avec la Chevalerie.

Restent les fiefs simples.

Dès l'époque mérovingienne, on voit un certain nombre de petits propriétaires, qu'on nomme *vassi*, SE RECOMMANDER à des hommes plus puissants et plus riches, qui sont appelés *seniores*. A son *senior* qui lui fait un présent en terres, le *vassus* doit uniquement l'assistance et la fidélité. Il est vrai que, dès le règne de Charlemagne, il le suit à la guerre; mais, notez-le bien, c'est à l'Empereur, c'est au Pouvoir central, que, dans la réalité des choses, il doit encore le service militaire. Il n'y a là, comme on le voit, rien de très précis; mais les temps approchent, et tout va changer de face. Vers le milieu du neuvième siècle, on voit soudain une foule d'hommes qui tombent à genoux devant d'autres hommes. Que font-ils? ILS SE RECOMMANDENT encore, mais en termes plus nets : « Protégez-« nous, et nous serons vos hommes. » Et ils ajoutent : « C'est à « vous, c'est à vous seuls et d'une manière fixe que nous rendrons « désormais le service militaire. Mais, en échange, défendez la « terre que nous possédons, défendez celle que vous allez nous « concéder. Encore un coup, protégez-nous. » Ces gens à genoux, ce sont les « vassaux » aux pieds de leurs « seigneurs »; et le fief n'est autre chose, comme on l'a si bien dit, qu'une concession de terre à charge de service militaire.

Telle est la Féodalité, et il est aisé de voir qu'elle n'a véritablement rien de commun avec la Chevalerie.

Si nous considérons, en effet, la Chevalerie comme une sorte

de corps privilégié où l'on était reçu à de certaines conditions et avec un certain rituel que nous ferons bientôt connaître, il convient d'observer que tout vassal n'était pas nécessairement chevalier. On a vu de ces vassaux qui, pour éviter les frais de la réception chevaleresque ou pour d'autres causes, ont préféré rester damoiseaux toute leur vie. Le plus grand nombre, à coup sûr, n'agissait point de la sorte; mais, enfin, tous pouvaient le faire, et plus d'un le faisait.

En revanche, nous verrons conférer plus d'une fois la Chevalerie à de petites gens qui ne sont aucunement entrés dans le système des fiefs, qui ne doivent à personne le devoir féodal et à qui personne ne le doit (1).

On ne saurait trop le dire et le redire : ce n'est pas le chevalier, c'est le vassal qui doit au seigneur le service militaire ou l'*ost;* ce n'est pas le chevalier, c'est le vassal qui doit le *servitium in curte*, en vertu duquel il est légalement justiciable de son seigneur et rigoureusement astreint à siéger près de lui pour juger ses pairs; ce n'est pas le chevalier, c'est le vassal qui doit au seigneur « l'assistance » et le « conseil »; ce n'est pas le chevalier, c'est le vassal qui doit au seigneur le « relief » et les aides loyaux.

Un dernier mot. La Féodalité n'a pas tardé à devenir héréditaire; LA CHEVALERIE, AU CONTRAIRE, NE L'A JAMAIS ÉTÉ (2), et il a toujours

(1) Les exemples de vilains faits chevaliers sont très fréquents dans nos chansons de geste : « Ah! Dieu, qu'il est mal récompensé le bon guerrier, qui de fils de vilain fait chevalier! » (Girart de Roussillon, trad. P. Meyer, § 60, p. 28.) Nous voyons, dans la *Berta*, un jongleur qui est chevalier (éd. Mussafia dans la *Romania*, v. 54). Ce pauvre bûcheron, Varocher, qui joue un si beau rôle dans *Macaire*, est armé chevalier par l'Empereur lui-même (l. l., 2496-2523). Il en est de même de Simon le Voyer, dans *Berte aux grans piés* (éd. P. Paris, p. 180). On rencontre, dans *Doon de Mayence*, un marchand qui *por son grant avoir* se fait recevoir chevalier (éd. Pey, v. 7601). Mais voici un exemple encore plus topique. Un de nos héros les plus populaires, le baron Amis ne craint pas de descendre jusqu'aux serfs, et transforme en chevaliers les deux serfs qui l'ont si bien soigné durant sa maladie : Les douz bons sers n'i a pas oubliez. — Les fist ansdouz chevaliers adouber. (*Amis et Amiles*, éd. Conrad Hoffmann, v. 3205.) Nous verrons plus loin que les *bacheliers*, si nombreux dans tous nos vieux poèmes, ne sont autre chose que de jeunes chevaliers *sans-fief* et sans fortune. Il importe néanmoins d'ajouter que, par la force des choses, un très grand nombre des chevaliers possédaient des fiefs, et qu'on en vint à exiger la noblesse comme condition de la chevalerie.

(2) Nemo eques nascitur, sed fit per habentem ad hoc postestatem. Equestris dignitas personalis est et non transitoria ad heredes. (Théodor. Herpinght, cité par Honoré de Sainte-Marie, l. l., p. 12.)

fallu un rite spécial pour faire un chevalier. Cet argument suffirait.

Mais si, au lieu de considérer la Chevalerie comme une institution, nous la considérons comme un idéal, le doute n'est vraiment plus permis. C'est ici surtout qu'aux yeux d'un historien philosophe, rien n'est plus distinct que la Féodalité et la Chevalerie. Si le monde occidental du neuvième siècle ne se fût pas constitué féodalement, la Chevalerie eût néanmoins pris naissance, et, malgré tout, se fût nécessairement développée au soleil des nations chrétiennes : car la Chevalerie n'est autre chose, comme nous le disions plus haut, que la forme chrétienne de la condition militaire, la Force armée au service de la Vérité désarmée (1), et il était impossible qu'un jour ou l'autre elle ne sortît pas toute vivante du cerveau de l'Église, comme l'antique Minerve sortit du cerveau de Jupiter.

La Féodalité, au contraire, n'est pas d'origine chrétienne. C'est une forme particulière de gouvernement et de société, qui n'a guère été moins rigoureuse pour l'Église que les autres formes de société et de gouvernement. La Féodalité a cent fois dépouillé l'Église, que la Chevalerie a défendue cent fois. La Féodalité, c'est le cheval; la Chevalerie, c'est le frein.

Considérons Godefroy de Bouillon. Qu'il ait dû l'hommage à tel suzerain, qui ait pu l'exiger de tels ou tels vassaux, ce sont là des questions de droit féodal, et la Chevalerie n'y est aucument impliquée. Mais si je le contemple dans un combat sous les murs de Jérusalem; si j'assiste à son entrée dans la ville sainte; si je le vois ardent et beau, puissant et pur, vaillant et doux, humble et fier, refusant de porter la couronne d'or là où Jésus avait porté la couronne d'épines, je ne m'occupe plus alors, je ne puis plus m'occuper de savoir de qui il relève ni de connaître les noms de ses vassaux, et je m'écrie : « Voilà, voilà le chevalier! » Et que de chevaliers, que de vertus chevaleresques dans le monde chrétien, depuis que la Féodalité a cessé d'exister (2)!

(1) « La Chevalerie, a dit Villemain, était la garde d'honneur de la Féodalité. »

(2) Voy. pour ces dernières lignes notre article de la *Revue des questions historiques*, t. III, 1867.

VIII

La remise des armes « à la germaine » demeure en résumé LA VÉRITABLE ORIGINE DE LA CHEVALERIE, et « les Francs nous ont transmis cette coutume, qui s'est perpétuée jusqu'à une époque relativement moderne. » Ce rite simple et presque grossier « était si positivement le signe de la vie civile dans les mœurs des peuples d'origine germanique, que, sous les Carlovingiens, nous en trouvons encore des traces nombreuses (1). » En 791, Louis, fils aîné de Charlemagne, n'avait que treize ans et portait cependant depuis trois années la couronne d'Aquitaine sur son front tremblant. Le roi des Francs sentit qu'il était temps de donner à cet enfant la consécration militaire, qui devait lui assurer plus vivement le respect de ses peuples. Il le fit venir à Engelheim, puis à Ratisbonne, et lui ceignit solennellement cette épée qui faisait les hommes (2). Il ne s'agit plus, comme on le voit, ni de framée ni de bouclier, et l'épée prend aisément la première place. Elle la gardera longtemps.

En 838, à Kiersy, même tableau. C'est le vieux Louis, cette fois, qui, plein de tristesse et voisin de la mort, donne à son fils Charles, qu'il aimait entre tous, « les armes viriles », c'est-à-dire l'épée. Puis, aussitôt après, il lui met au front la couronne « de Neustrie ». Charles avait quinze ans (3).

Ces textes sont peu nombreux, mais leur importance est décisive, et ils nous conduisent jusqu'au temps où l'Église va décidément intervenir dans l'éducation du *miles* germain. Ces temps sont durs, et il est malaisé de se figurer une époque plus troublée que les neuvième et dixième siècles. La grande idée de l'Empire romain ne se concilie plus, dans l'esprit des peuples, avec l'idée du royaume

(1) Anat. de Barthélemy, *de la Qualification de chevalier*, p. 7.

(2) Interea anno hoc sequente (791) patri regi Rex Hludovicus Engelheim occurrit; inde Renesburg cum eo abiit. Ibique ENSE *jam appellens, adolescentiæ tempore*, ACCINCTUS EST. (Astronome Limousin, ann. 791, *Hist. de France*, t. VI, p. 89.) Cf. Aimoin, lib. V, cap. II, p. 267. Voy. Sainte-Palaye, l. l., t. I, pp. 65 et 109, et Anat. de Barthélemy, l. l., p. 8.

(3) In Carisiaso..., ubi dominus Imperator filium suum Karolum ARMIS VIRILIBUS, ID EST ENSE, cinxit, corona regali caput insignivit, partemque regni, quam homonymus ejus Karolus habuit, id est Neustriam, attribuit. (Astr. Limousin, *Vita Hludovici*, ann. 838, *Hist. de France*, t. VI, p. 121. Pertz, *Scriptores*, t. II, p. 643. — Cf. *Annal. de Saint-Bertin*, Duchesne, t. III, p. 193, *b*.)

des Francs, et incline, pour ainsi parler, du côté de l'Allemagne, où elle se fixera. Les patries sont en voie de formation, et l'on se demande partout à quel pays on peut bien appartenir. De singuliers royaumes se fondent, qui n'ont pas eu de précédents et n'auront pas de durée. Les Sarrasins hasardent leurs dernières invasions sur nos côtes du Midi; mais il n'en est pas de même des pirates normands : ils ne cesseront pas, une seule année, de ravager le littoral qui répond à nos côtes picardes et normandes, jusqu'au jour où l'on sera forcé de leur en céder la plus belle partie. On se bat un peu partout, de famille à famille, d'homme à homme. Aucun chemin n'est sûr; les églises brûlent. C'est un effarement presque universel; il n'est pas d'homme qui ne soit occupé à se chercher des protecteurs. Le Roi n'est plus de taille à défendre personne, et les comtes se font rois. Le soleil de la royauté s'éteignant, on se rejette sur les étoiles de toute grandeur. Dès que l'on voit un fort soldat résolu et montrant les dents, bien campé en son donjon de bois, bien fortifié dans les limites de sa haie vive, dans ses palissades de branches mortes ou dans ses barrières de planches, bien juché sur sa colline, contre son rocher ou sur sa motte, et dominant de là toutes les routes d'alentour, dès qu'on le voit, on va vers lui, on lui dit : « Je suis ton homme »; et toutes ces faiblesses se groupent autour de cette force, qui, dès demain, entrera en lutte avec les forces voisines. Épouvantable pêle-mêle de guerres privées : tout le monde se battant, ou pensant à se battre. Avec cela, les souvenirs encore tout frais de la grande figure de Charlemagne et de l'ancien Empire : une je ne sais quelle grandeur impériale se faisant encore sentir dans l'air des grandes cités; tous les cœurs se soulevant à la seule pensée des Sarrasins et du tombeau du Christ; la croisade se préparant longtemps à l'avance dans la colère et l'indignation de toute la race chrétienne; tous les yeux se tournant du côté de Jérusalem, et, au milieu de tant d'éparpillements et de ténèbres, l'unité de l'Eglise survivant à tant de majestés détruites. Quel temps!

C'est alors, c'est à cette heure terrible et décisive de notre histoire, que l'Église entreprend de faire l'éducation chrétienne du soldat; c'est alors que, d'un pas résolu, elle va trouver le baron féodal dans sa grossière *ferté*, et lui propose... quoi? Un idéal.

Cet idéal, c'est la Chevalerie.

IX

La Chevalerie peut être considérée comme un « huitième sacrement » : tel est peut-être le nom qui lui convient le mieux et qui la peint plus exactement (1).

C'est le Sacrement, c'est le Baptême de l'homme de guerre.

Il convient en outre — ainsi que nous l'avons donné à entendre — de la considérer comme une corporation, comme un *collège* dont tous les membres sont solidaires.

Il est vrai que cette idée n'est pas de date fort ancienne, qu'elle a mis un long temps à se former, et qu'elle n'est arrivée qu'assez tard à son épanouissement normal. Mais enfin, parmi les formules qui accompagnent la réception d'un chevalier, il en est une qui est, à ce point de vue, très significative : « TE IN NOSTRO COLLEGIO *gratanter accipio* (2). » Singulier collège d'ailleurs, et dont tous les membres étaient chaque jour exposés à se combattre, à se frapper, à se massacrer mutuellement !

Encore fallait-il, pour se tuer ainsi, que ces adversaires eussent une véritable estime l'un pour l'autre et pussent se considérer comme des pairs.

Le plus pauvre, le plus humble des chevaliers était l'égal d'un chevalier-roi, d'un chevalier-empereur.

Ils avaient reçu le même baptême.

X

Que la Chevalerie puisse à la fois être considérée comme une grande Confrérie militaire et comme un huitième Sacrement, on n'en saurait douter après une étude attentive des textes. Mais, avant de familiariser avec ces idées les rudes esprits des neuvième, dixième et onzième siècles, il y avait, au préalable, à faire toute leur éducation première. L'idéal chevaleresque n'a pas été

(1) Lambert d'Ardres (cité par Duchesne, en ses *Preuves de la maison de Couey*, p. 247) exprime la même idée en termes énergiques : Ei militarem... dedit alapam et MILITARIBUS EUM IN VIRUM PERFECTUM DEDICAVIT SACRAMENTIS.

(2) Telles sont les paroles rituelles que prononce notamment le roi de Bohême, lorsqu'il confère la Chevalerie à Guillaume, comte de Hollande, élu roi des Romains. (Anat. de Barthélemy, l. I, p. 13.)

conçu tout d'une pièce : mais surtout il n'a pas triomphé sans de longs efforts; et c'est une à une, fort péniblement, fort lentement, que l'Église a fait entrer tant de vertus dans l'intelligence brutale et dans le cœur farouche de nos pères. « Rien ne s'improvise » : telle est la loi de l'histoire. Qui ne le voit pas, est aveugle. Cette même Église, à laquelle nous faisons honneur des meilleurs éléments de notre Chevalerie, n'a guère mis moins de huit ou neuf cents ans à délivrer le monde de l'esclavage antique. Elle ne pouvait, en réalité, marcher d'un pas plus rapide. C'est le propre de notre temps de s'imaginer, au contraire, que tout s'improvise. Nos réformateurs contemporains se persuadent qu'il suffit d'un décret ou d'un vote pour effacer l'œuvre de vingt siècles et créer soudain une nouvelle armée, une nouvelle législation, une société nouvelle. On sait ce qu'il en résulte, que le passé ne meurt pas et que ces nouveautés périclitent. Alors les réformateurs s'irritent contre l'obstacle. Ne pouvant pas improviser à coups de loi, ils improvisent à coups de force. Rien n'y fait, et tout s'écroule. Nul ne peut se passer du temps.

Sous les doigts de l'Église, qui le voulait façonner en chevalier chrétien, le grossier baron féodal était une cire rebelle. Rien de plus brutal, rien de plus barbare. Nos plus anciennes chansons de geste, celles qui ont leur source dans les traditons des neuvième et dixième siècles, nous en fournissent un portrait qui ne semble pas chargé. Je ne sais rien, à ce point de vue, de plus terrible que *Raoul de Cambrai :* le héros de ce vieux poème peut passer pour le type de ces sauvages mal convertis. Ce Raoul est une espèce de Sioux ou de Peau-Rouge, auquel il ne manque guère que d'avoir les joues tatouées et une couronne de plumes sur la tête. Encore le Peau-Rouge est-il croyant ou crédule, tandis que Raoul défie Dieu lui-même. Le sauvage respecte généralement sa mère, et Raoul se moque de la sienne, qui le maudit. Le voilà qui entre un jour dans le Vermandois, contrairement à tous les droits des héritiers légitimes. Il pille, il brûle, il tue; il est partout cruel, impitoyable, terrible; mais c'est à Origni qu'il nous apparaît, pour ainsi parler, dans tout l'éclat de sa férocité : « Vous planterez ma tente au milieu de l'église; vous ferez mon lit devant l'autel, vous mettrez mes faucons sur le crucifix d'or (1). » Or cette église est celle d'un

(1) *Raoul de Cambrai*, édit. Le Glay, p. 50.

moutier de religieuses. Que lui importe? Il brûle le moutier, il brûle l'église, il brûle les nonnes. Parmi elles se trouve la mère de ce Bernier qui est son vassal très fidèle, son compagnon très dévoué, son ami, presque son frère : il la brûle aussi. Puis, alors que les flammes crépitent encore, il se met, en un jour de jeûne, à faire ripaille sur le théâtre même de tant d'exploits sanglants, bravant les hommes et bravant Dieu, la main dans le sang et le front levé contre le ciel (1). Voilà le soldat, voilà le sauvage du dixième siècle, voilà celui dont l'Église avait à faire l'éducation.

Ce Raoul de Cambrai, hélas! n'est pas un type unique; il n'est pas le seul qui, dans notre épopée, jette ce cri de fauve : « Je n'aurai « de joie que le jour où je verrai ton cœur, hors de ta poitrine, « tout nu (2). » Aubri le Bourguignon n'est pas moins cruel et ne se met pas en peine de mieux résister à ses passions de Germain. A-t-il le droit de tuer? Il n'en sait rien; mais provisoirement il tue : « Bah! dit-il, c'est toujours un ennemi de moins (3). » Il assassine un jour ses quatre cousins, et, plus tard, sensuel autant que colère, déshonore tour à tour la couche de deux de ses hôtes, du roi Orri et du comte de Flandre. Cette épaisse nature de sauvage ne semble même pas connaître le remords ni la vergogne. Il est fort et a un gros poing : c'est assez (4). Ogier ne vaut guère mieux, en dépit de toute la gloire qui s'est attachée à son nom, et je ne connais rien de plus attristant que l'épisode final du rude poème attribué à Raimbert de Paris. Le fils d'Ogier, Baudouinet, a été jadis tué par le fils de Charlemagne, Charlot. Ogier ne respire que la vengeance, et ne consent à délivrer la chrétienté des Sarrasins envahisseurs, que si on lui livre le pauvre Charlot. Il veut le tuer, il va le tuer, et s'en réjouit d'avance. C'est en vain que Charlot s'humilie aux pieds de ce brutal et essaye de l'attendrir par la vivacité de son repentir; c'est en vain que le vieil Empereur lui-même lance vers Dieu une ardente prière; c'est en vain que le vieux Naimes, ce Nestor de nos chansons, s'offre à servir Ogier durant toute sa vie et supplie le Danois « de ne pas être oublieux de ce Dieu qui, à Bethléem, naquit de la Vierge. » Tant de dévouement, tant de prières sont inutiles, et Ogier, impitoyable, pose

(1) *Raoul de Cambrai*, l. I, p. 39 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 130.
(3) « Por ce l'ai mort que mains ai d'anemis. »
(4) *Aubri*, éd. A. Tobler, *passim*.

une de ses lourdes mains sur cette jeune tête, et, de l'autre, lève sur Charlot l'épée, la terrible épée Courtain. Il ne faut rien moins que l'intervention d'un ange pour mettre fin à ce drame terrible, où frémit toute la sauvagerie des forêts germaniques (1). La plupart de ces héros primitifs n'ont à la bouche que cette parole : « *Je vous ferai la teste fors du bu desevrer* (2). » C'est leur cri d'armes, leur devise. Mais voulez-vous quelque chose de plus épouvantable encore ou de plus « primitif »? Ouvrez les *Loherains :* lisez au hasard quelques vers de cette geste enragée, et vous vous imaginerez lire quelqu'une de ces pages où Livingstone peint en termes indignés les mœurs de certaines tribus de l'Afrique centrale. Écoutez plutôt : « Begue frappe Isoré sur le heaume noir, tranche le cercle d'or, lui fait entrer son épée dans la cervelle et le fend en deux jusqu'aux dents. Puis il lui met dans le corps son épée Flamberge au pommeau d'or fin, et lui prend entre les deux mains le cœur du ventre : « Tenez, dit-il à « Guillaume, qu'il frappe au milieu du visage, tenez, voilà le « cœur de votre cousin. Vous pouvez le saler et le rôtir (3). » Ici les mots ne suffisent plus; il serait trop modéré de dire, avec Gœdecke (4) : « Ces héros agissent comme des forces physiques, et à la façon de l'ouragan, qui ne connaît pas de pitié. » Il faut s'indigner davantage, et nous sommes vraiment en plein cannibalisme (5). Encore un coup, voilà le soldat, voilà le sauvage dont l'Église avait à faire toute l'éducation.

Tel est le point de départ de ce beau progrès auquel nous allons avoir la joie d'assister; tels sont les éléments réfractaires avec lesquels ont été fabriqués la Chevalerie et le Chevalier.

Le point de départ est Raoul de Cambrai brûlant Origni; le

(1) *La Chevalerie, Ogier de Danemarck*, édit. Barrois, v. 108481-1017. On trouvera dans nos *Épopées françaises*, 2e éd., t. III², pp. 253-255, une traduction complète de cet épisode.

(2) *Gui de Bourgogne*, édit. Guessard et Michelant, v. 2935.

(3) *Garin le Loherain*, édit. P. Paris, t. II, p. 38.

(4) *Mittelalter*... Hanorer, 1854, p. 715. Jonckbloet a dit de même : « Leur cœur est de fer comme leur armure. »

(5) Aux exemples précédents on en pourrait joindre vingt autres. Fromondin, dans les *Loherains*, prend un jour ses deux neveux par les pieds, et les eccroille en les frappant contre un pilier de marbre. (Ars, B. L. F. 181, f° 136, etc.) Girard de Fraite, autre monstre, se fait païen et brise les crucifix. (Voy. les textes cités par Gaston Paris : *Histoire poétique de Charlemagne*, pp. 324, 325, etc., etc.)

point d'arrivée, c'est Girard de Roussillon tombant aux pieds d'un vieux prêtre et expiant son antique orgueil par vingt-deux ans de pénitence. Ces deux épisodes résument plusieurs siècles, et nous estimons qu'il n'était pas inutile de les faire connaître.

Il y aurait à faire une belle étude sur cette transformation lente du peau-rouge en chevalier ; il y aurait à montrer à quelle heure de l'histoire chacune des vertus chevaleresques pénétra victorieusement dans les âmes indisciplinées de ces soldats brutaux qui sont nos ancêtres.

A coup sûr, cette conquête était terminée au onzième siècle, et le Chevalier nous apparaît achevé, parfait, radieux, dans la plus ancienne rédaction de la *Chanson de Roland*, que nous estimons postérieure à 1066, antérieure à 1095.

Il est à peine utile d'observer que la Chevalerie n'était plus en voie de formation au moment où le pape Urbain II précipita d'une main puissante tout l'Occident chrétien sur cet Orient où le tombeau du Christ était aux mains des infidèles.

L'épanouissement de la Chevalerie dans la légende, c'est Roland; dans l'histoire, c'est Godefroy de Bouillon. Il n'est pas de nom plus haut que ces deux noms.

XI

Ordena questo amore, s'écrie le Rédempteur dans un des plus beaux cantiques attribués à saint François d'Assise, et c'est à saint François lui-même qu'il tient ce langage étonnant : « Modère ton amour. » L'Église a parlé de même aux barbares soldats du neuvième siècle. « Réglez votre courage », leur a-t-elle dit. Ils l'ont réglé, et leur sauvagerie est peu à peu devenue de la « prouesse ». C'est à dessein que nous nous servons de ce mot, et il circulait à ce sujet de beaux proverbes : *En la fin l'on conguoit l'ouvrier*, — *En la prouesse chevalier*, et : *Nul chevalier sans prouesse*. Toutes les autres vertus suivirent en se donnant la main, comme ces anges qui donnent la main aux élus dans le *Paradis* de fra Angelico. Ce fut la Loyauté d'abord, puis la Largesse, puis le *Sens* (1), et enfin cette

(1) C'est-à-dire la modération : « Cher fils, observez toujours sens et mesure. » (*Girard de Roussillon*, trad. P. Meyer, § 180, p. 101.) Bons sans mesure ne vaut un alier. (*Raoul de Cambrai*, édit. Le Glay, p. 83.) Un des

perfection de la Chevalerie civilisée à laquelle on a donné le nom de « Courtoisie ». L'Honneur couronne le tout. « Plutôt la mort que la honte » : toute la Chevalerie est renfermée dans ces six mots, qui, par la grâce de Dieu, sont presque devenus une banalité parmi nous. C'est le beau cri que jetait, sous les murs d'Antioche, Hue le Maine, frère du roi de France : *Qui plus crient mort que honte n'a droit en seignorie* (1). Et tout le moyen âge a retenti de ce cri.

Quel qu'ait été, d'ailleurs, l'ordre dans lequel se sont succédé ces vertus (et cet ordre importe assez peu), l'Église a donné au soldat un but précis, une loi précise.

La loi, c'est ce décalogue, ce sont ces dix commandements de la Chevalerie que nous allons mettre en lumière.

Le but, c'est d'*essaucier* ici-bas la loi de Dieu.

Lorsque nos chevaliers assistaient à la messe, on les voyait, avant la lecture de l'Évangile, tirer en silence leurs épées du fourreau et les tenir nues entre leurs mains jusqu'à la fin de la lecture sacrée. Cette fière attitude voulait dire : « S'il faut défendre l'Évangile, « nous sommes là (2). »

C'est tout l'esprit de la Chevalerie.

Léon Gautier.

(*A suivre.*)

modèles de nos chevaliers, Bohémond, était plein « de *sens* et de proesce et de grant largetés. » (*Antioche*, édit. P. Paris, t. II, p. 157.) Etc., etc.

(1) *Antioche*, édit. P. Paris, t. II, p. 207. Cette même pensée a revêtu bien d'autres formes : Mielz voeill murir que hunte en seit retraite. (*Roland*, v. 1701.) Miex vauroie morir qu'à honte estre en vie. (*Aye d'Avignon.*) Miex vaut hom mors et preudons apelés — Que ne fait vis qui est deshonorés. (*Enfances Ogier*, édit. Scheler, v. 2923.) Mieus voil à honor mort c'a honte repairier. (*Aiol*, édit. Normand et Raynaud, v. 6902.) Etc., etc.

(2) « On peut présumer assez de la piété des anciens chevaliers pour croire qu'ils renouvelaient facilement leurs vœux aux grandes fêtes, peut-être même toutes les fois qu'ils entendaient la messe et que, se tenant debout lorsqu'on lisait ou chantait l'Évangile, ILS METTAIENT L'ÉPÉE A LA MAIN ET LA TENAIENT LA POINTE EN HAUT, POUR MARQUER LA DISPOSITION OU ILS ÉTAIENT DE DÉFENDRE LA FOI. Ce pieux usage, *qui subsiste encore parmi les gentilshommes polonais*, était observé dans les cérémonies qui suivaient le serment de la Chevalerie. » (Sainte-Palaye, *Mémoires*, t. I, p. 74.) On peut regretter que Sainte-Palaye n'ait apporté aucune preuve à l'appui de son assertion.

LA SAINTETÉ POSITIVISTE

ET LA MORALE CHRÉTIENNE

DIALOGUE

I

CLAUDINE. — HUBERTVILLE.

HUBERTVILLE. — Vous lisez donc toujours?

CLAUDINE. — Toujours, quand je n'écris pas, ou que je ne cause pas, ou que...

HUBERTVILLE. — Eh bien! causons.

CLAUDINE. — Non, écoutez cette page.

HUBERTVILLE. — Je vous écoute.

CLAUDINE (*lisant*). —

Comme l'enfant meurt avec sa mère mourante,
La vertu expire avec l'immortalité.
Quiconque me déclare qu'il n'a pas d'âme immortelle,
En dépit de ses prétentions, me dit qu'il n'est qu'un fripon.

HUBERTVILLE. — C'est bien aussi mon avis.

CLAUDINE. — Je vous suis bien obligée.

HUBERTVILLE. — Pardon, Madame, j'oubliais que vous êtes positiviste.

CLAUDINE. — Voyons si vous serez du même avis jusqu'à la fin. Vous venez d'entendre le poète anglais Young; voici ce que lui oppose une autre écrivain anglais...

HUBERTVILLE. — Qui s'appelle?

CLAUDINE. — George Elliot.

HUBERTVILLE. — Ah! une femme!

CLAUDINE. — Qu'importe, si elle parle mieux qu'un homme?

HUBERTVILLE. — Je n'aime pas les femmes qui parlent mieux qu'un homme.

CLAUDINE. — C'est de la jalousie.

HUBERTVILLE. — Non : il me semble qu'elles ont de la barbe, et vous avouerez que la femme à barbe...

CLAUDINE. — Oubliez cette barbe, ne faites attention qu'à la pensée. Je lis (1) : « Nous pouvons prêter cette réponse à l'homme qui déclare qu'il n'a pas d'âme immortelle : — Il est bien possible que vous fussiez un fripon, que vous n'eussiez d'affection que pour vous, si vous ne croyez pas à l'immortalité; mais vous n'avez pas le droit de m'appliquer rigoureusement ce qui serait le résultat de l'extrême faiblesse du sentiment moral en vous... Je suis honnête, parce que je n'aime pas à faire du mal aux autres en cette vie, et non parce que j'ai peur d'un mal pour moi dans une autre vie. Le fait est que je ne m'aime pas tout seul, quelque rigoureuse que la conséquence contraire paraisse à votre esprit... C'est une peine pour moi d'être témoin des souffrances de mon compagnon d'existence, et je ressens sa souffrance d'autant plus vivement qu'il est mortel, que sa vie est courte, et que je la voudrais autant que possible remplie de bonheur et vide d'infortune. Partageant la société, la communauté des hommes et des femmes que j'ai vus, j'éprouve par là une semblable sympathie, quoique plus faible, pour ceux que je n'ai pas vus. Je deviens capable de vivre en imagination avec les générations de l'avenir, de telle sorte que leur bien ne m'est pas étranger et me devient un stimulant à travailler pour des fins dont elles auront le bénéfice, que je n'aurai pas... J'ajoute que, si vous n'avez d'autre motif à pratiquer la morale commune que la loi pénale du ciel, vous êtes décidément un homme sur lequel la police de la terre doit avoir les yeux : car c'est un fait de vieille expérience que la crainte d'une conséquence éloignée est une barrière très insuffisante contre l'impétuosité d'un désir

(1) Nous empruntons ce passage au *Nineteenth Century* (may 1881). Miss Evans, qui vient de mourir, s'est renoué fort justement cé être, en Angleterre, sous le nom de George Elliot. Plus littérateur que philosophe, cet écrivain, que ses compatriotes appellent un grand écrivain, s'est laissé séduire par le positivisme, et n'a pas peu contribué, par le charme de sa plume, à répandre cette fausse doctrine dans son pays.

immédiat... En opposition à votre théorie que la croyance à l'immortalité est l'unique source de la vertu, je soutiens que, dans la mesure où l'action morale dépend de cette croyance, le sentiment qu'elle fait naître cesse proportionnellement d'être moral; il reste dans la région de l'égoïsme, et n'arrive pas au développement de la sympathie. Celui qui négligerait les droits et le bien-être de son voisin, s'il ne croyait pas à la vie future, celui-là manque dans la même proportion des vrais sentiments de justice et de bienveillance : comme le musicien qui exécuterait une sonate de Beethoven avec moins d'art dans la solitude que devant un public qui doit le payer, n'aurait pas un enthousiasme de bon aloi pour la musique. » — Que dites-vous de cela?

HUBERTVILLE. — Mais... je ne... Avez-vous fini?

CLAUDINE. — Encore un mot. « Il est d'autres éléments de vertu dont l'importance est plus évidente aux yeux des esprits non théologiques... »

HUBERTVILLE. — Des esprits non théologiques?

CLAUDINE. — Ce sont les positivistes. « ... non théologiques : un sentiment délicat des droits d'autrui, une participation active aux joies et aux chagrins de nos compagnons, une soumission généreuse aux privations et aux souffrances, quand c'est là une condition du bien des autres; en un mot, la plus grande extension et la plus grande intensité de nos sentiments naturels de sympathie. Nous croyons important de soutenir que tout cela n'a pas plus affaire avec la croyance à la vie future que l'échange des gaz dans les poumons avec la pluralité des mondes. Quant à nous, en vérité, il nous semble convenable que, dans certains esprits, le profond sentiment que nourrit la pensée de la mortalité de notre race, du peu de temps que nous avons à être ici avant de disparaître de la vie terrestre, si courte, qui est tout ce qui est accordé à ceux que nous aimons et à tous nos semblables qui souffrent; ce sentiment, dis-je, se trouve plus près de l'émotion morale que la conception d'une existence prolongée. » — Eh bien?

HUBERTVILLE. — Vous avez là un bien joli chien : comment l'appelez-vous?

CLAUDINE. — Laissez-moi tranquille avec mon chien.

HUBERTVILLE. — C'est qu'il me vient une pensée affreuse.

CLAUDINE. — A propos de mon chien?

HUBERTVILLE. — A propos de votre chien et de votre lecture.

Claudine. — Bien obligée du compliment!

Hubertville. — Je vous ai dit que c'est une pensée affreuse : personne ne prend plaisir à ce qui lui semble affreux.

Claudine. — Quelle est donc cette pensée?

Hubertville. — Votre chien ne croit pas à l'immortalité de l'âme.

Claudine. — D'où vous concluez qu'il est positiviste?

Hubertville. — Je pourrais le conclure; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Claudine. — C'est fort heureux.

Hubertville. — Votre chien, ou plutôt le chien, car ne connaissant pas personnellement Azor... c'est ainsi que vous l'appelez?

Claudine. — Non : je l'appelle Moufflon. Continuez... vous m'impatientez.

Hubertville. — Le chien donc ne croit pas à l'immortalité de l'âme, mais il n'en est pas moins fort peu désintéressé; il pousse même l'amour-propre jusqu'au cynisme, tout le monde sait cela. L'incrédulité n'engendre donc point le désintéressement, et George Elliot...

Claudine. — George Elliot, Monsieur, George Elliot écrit pour les hommes, et non pour les chiens.

Hubertville. — Sans doute, puisque les chiens ne savent pas lire.

Claudine. — Mais ce n'est pas ce que je veux dire. George Elliot n'a pas voulu s'occuper de morale canine, elle s'est occupée de morale humaine. Et puis, la croyance à l'immortalité est un obstacle au bien; mais, pour faire le bien, il ne suffit pas qu'il n'y ait pas d'obstacle; il faut encore une chose : il faut le faire.

Hubertville. — Alors ce petit incrédule de Moufflon doit être bien pervers : il est sur un chemin tout uni, il n'a qu'à vouloir pour être honnête, et il ne se donne pas même cette peine, il reste scandaleusement égoïste. Ce doit être un profond scélérat, et la vindicte publique...

Claudine. — Encore une fois, Monsieur, laissons les chiens et parlons des hommes, parlons de nous.

Hubertville. — Soit. Eh bien! veuillez éclaircir quelques obscurités que votre lecture a fait naître dans mon esprit. La morale positiviste consiste, si j'ai bien compris, à travailler pour l'avantage des autres. Je conviens volontiers qu'il est tout à fait conforme à la morale de se proposer un but semblable; mais quand je me consi-

dère, quand je considère mes voisins et même vous, Madame, je ne vois pas que beaucoup de nos actions obtiennent ce beau résultat. Ainsi je ne vois pas quel bien notre conversation peut faire au charretier que j'aperçois en ce moment là-bas sur la route, ni à aucun autre individu de notre race, sauf à vous et à moi. Or, parmi toutes les actions qui remplissent ma journée, je suis obligé de convenir qu'il en est peu qui vaillent même notre conversation. Suis-je donc immoral, et dois-je rougir de moi? car je ne veux pas vous envelopper, avec le reste des hommes, dans mon doute humiliant. Je ne parle que pour moi.

Claudine. — Parlez pour tous : la réponse est pour tous également forte.

Hubertville. — Je suis tout oreilles.

Claudine. — Ce n'est pas à vos oreilles, c'est à votre mémoire que vous devriez recourir.

Hubertville. — Que voulez-vous dire?

Claudine. — Que la réponse à votre doute est dans ce que vous avez déjà entendu.

Hubertville. — Bah!

Claudine. — Je relis : « C'est une peine pour moi d'être témoin des souffrances de mon compagnon d'existence... »

Hubertville. — Inutile, Madame : je comprends fort bien que les positivistes, par la plume de George Elliot, prennent pour mobile la sympathie; que ce sentiment embrasse tout le genre humain du présent et même de l'avenir, au moyen des sens pour « nos compagnons d'existence », comme vous le dites, et au moyen de l'imagination pour le reste de nos semblables, c'est-à-dire pour le genre humain proprement dit, « nos compagnons d'existence » n'étant qu'une minime partie du tout.

Claudine. — Alors que demandez-vous?

Hubertville. — Je demande comment la sympathie pour le genre humain peut régler ma conduite journalière, ces mille actions dont se compose une journée d'honnête homme; et, pour en venir à quelque chose de plus précis, je demande quel intérêt peut avoir le genre humain dans notre conversation, qui en a tant pour moi.

Claudine. — La race est solidaire, Monsieur : le bien d'un membre profite à tout le corps. La politesse des mœurs est certainement un avantage pour l'espèce humaine; or la conversation des gens polis ne peut avoir qu'une influence heureuse sur la politesse.

Hubertville. — Vous m'étonnez.

Claudine. — Mon Dieu, cet avantage, j'en conviens, sera fort peu de chose, mais ce sera quelque chose : car c'est un principe parmi nous que rien ne se perd, qu'il n'est pas de phénomène qui ne produise un résultat grand ou petit, tôt ou tard.

Hubertville. — Ah! je serais curieux de savoir dans combien de siècles notre conversation aura poli quelque peu le genre humain.

Claudine. — Comment voulez-vous que l'on sache cela? Ce sera peut-être dans cent ans, peut-être dans mille ans.

Hubertville. — Ainsi, effet *insignifiant*, qui s'accomplit dans un avenir *inconnu :* tel est l'objet que se propose la morale positiviste. Or voilà précisément ce qui me trouble l'esprit.

Claudine. — Expliquez-vous.

Hubertville. — Ayez la bonté de relire l'endroit où il est parlé de la police de la terre.

Claudine. — Voici : « J'ajoute que, si vous n'avez d'autre motif de pratiquer la morale commune que la crainte de la loi pénale du ciel, vous êtes décidément un homme sur lequel la police de la terre doit avoir les yeux : car c'est un fait de vieille expérience que la crainte d'une conséquence éloignée est une barrière très insuffisante contre l'impétuosité d'un désir immédiat. »

Hubertville. — Merci, Madame! je n'en veux pas plus long. La crainte ou l'espérance de celui qui croit à la vie future n'est pas « peu de chose » ; c'est infiniment plus que « quelque chose », puisque c'est le ciel ou l'enfer : ces deux mots en disent bien gros. D'autre part, le ciel et l'enfer ne sont pas dans un avenir incertain et incalculable; ils sont à la distance du cimetière, c'est-à-dire fort près. Or, d'après votre auteur, ce frein n'est pas suffisant, s'il n'est doublé de la crainte de la police de la terre : comment donc se fait-il que votre « quelque chose », qui est si « peu de chose » et placé si loin, arrêtera « l'impétuosité d'un désir immédiat », sans quelque chapeau de gendarme en perspective?

Claudine. — Vous prenez les choses par les petits côtés. Ce n'est pas de frein contre le mal qu'il s'agit, mais de dignité morale, disons le mot, de sainteté. Or il n'est pas douteux que le bien cesse d'être bien, s'il est fait en vue de la récompense, de même que celui qui chante pour de l'argent n'est plus un artiste, c'est un marchand. Le juste, le saint, est celui qui pratique la justice pour

la justice, la sainteté pour la sainteté; et, pour arriver là, il faut être positiviste.

HUBERTVILLE. — Vous m'accusez, Madame, de *prendre* les choses par les petits côtés; voudriez-vous me permettre de vous faire remarquer que le mot propre vous a fait défaut? Vous auriez dû dire que je *reprends* les choses par les petits côtés : car ce que j'ai pris avait été déjà pris par George Elliot, et j'ai même eu le plaisir de le recevoir de votre main. Je veux bien croire cependant que l'avantage futur du genre humain a une efficacité qui échappe à la pénétration de mon esprit; mais du moins faut-il connaître qu'une action sera ou ne sera pas utile, puisque c'est par cette connaissance suivie de résolution qu'elle sera morale.

CLAUDINE. — Vous avez parfaitement raison.

HUBERTVILLE. — Fort bien. Je vous demanderai alors comment nous obtenons cette connaissance.

CLAUDINE. — Par la sympathie.

HUBERTVILLE. — C'est charmant, mais peu sûr.

CLAUDINE. — Comment? peu sûr! Est-il rien dont vous soyez plus sûr que des sentiments éprouvés par vous?

HUBERTVILLE. — Je suis sûr qu'ils sont en moi, quand je les éprouve : mais je ne suis pas sûr qu'ils renaîtront toujours les mêmes quand la même pensée y reviendra; et surtout je ne suis pas sûr que les autres les éprouveront, comme moi, en présence du même objet.

CLAUDINE. — Qu'importe? Ce n'est pas votre voisin, c'est vous-même que vous avez à diriger dans la pratique de la morale.

HUBERTVILLE. — Vous admettez donc que la même action à faire puisse réveiller dans un homme la sympathie et dans un autre l'antipathie?

CLAUDINE. — Ce n'est pas douteux.

HUBERTVILLE. Je le pense comme vous. Mais alors, le bien et le mal n'ont plus rien d'assuré : secourir un malheureux sera une action vertueuse pour Pierre; et, pour Paul ce sera un crime. Voilà précisément pourquoi je dis que votre règle est aussi peu sûre qu'elle est charmante.

CLAUDINE. — La sympathie!... Mais il faut s'entendre. De quelle sympathie parlez-vous?

HUBERTVILLE. — Y en aurait-il deux?

CLAUDINE. — Sans doute : il y a d'abord la sympathie éclairée et

dirigée par la science; quant à l'autre, nous n'en avons que faire.

Hubertville. — J'ai peu de confiance en une telle direction.

Claudine. — Vous êtes injuste, Monsieur : la science découvre quels phénomènes sont utiles et quels phénomènes nuisibles à l'humanité. C'est là-dessus qu'il faut donner libre carrière à la sympathie ou la contenir.

Hubertville. — Je ne sais, Madame, si vous remarquez, en parlant ainsi, que vous ôtez à la sympathie sa fonction morale, la qualité de règle, que vous transportez à la science. Du même coup vous privez l'immense majorité de notre espèce de toute règle morale, et vous réservez l'honneur de la moralité à un petit groupe d'hommes, à quelques savants.

Claudine. — Tant mieux! ce sera un motif pressant pour toute l'espèce d'embrasser la science.

Hubertville. — Ou de rester dans l'ignorance : car l'immoralité serait justifiée par l'ignorance, et l'immoralité a bien aussi ses attraits.

Claudine. — Fi donc! Monsieur, que dites-vous là?

Hubertville. — Je sais bien, Madame, que la vertu seule a pour vous des charmes ; mais, en cela, vous avez peu de rivaux. Je crois même que la science n'en augmentera pas beaucoup le nombre. Vous paraissez étonnée de ces paroles?

Claudine. — Je le suis en effet, non moins qu'humiliée.

Hubertville. — Dieu me garde de vous humilier! Vous êtes savante, je ne l'ignore pas; mais je soupçonne que vous n'avez pas encore profondément réfléchi aux rapports de la science et de la morale. N'est-ce pas, d'après vous, l'une des principales gloires de la science contemporaine d'avoir découvert la loi de l'évolution des êtres vivants?

Claudine. — Oui, l'une des principales gloires, sinon la plus grande.

Hubertville. — Eh bien! ne découle-t-il pas manifestement de cette loi que le bien de l'espèce est opposé souvent à celui de l'individu?

Claudine. — Fort bien, et c'est pour cela que l'égoïsme, qui recherche l'avantage de l'individu, est le principe de tous les vices.

Hubertville. — Non pas, mais le principe de tous les biens.

Claudine. — Ah!

Hubertville. — Comment l'espèce marche-t-elle de progrès en

progrès? Par le triomphe du fort sur le faible, du beau sur le laid, de l'habile sur le maladroit, du savant sur l'ignorant. C'est là même le dénouement toujours renouvelé et toujours heureux de ce que le grand Darwin a nommé le *combat pour la vie*. Supposez le contraire, l'espèce suivra une marche rétrogade et à la fin s'anéantira dans l'étiolement.

Claudine. — Sans doute, mais je ne vois pas ce que la morale...

Hubertville. — Le bien de l'espèce, qui est la règle de la morale, est le triomphe du plus fort, ou, pour mieux dire, le triomphe, car le triomphe est toujours du plus fort. Donc, pour être honnête, vertueux, saint, il suffira de triompher; tous les triomphes seront non seulement légitimes mais méritoires. Or, qui condamne-t-on dans nos tribunaux? Des gens qui ont triomphé des gens soi-disant vertueux. Ceux que l'on regarde comme les plus criminels, sont ceux-là mêmes qui ont le mieux mérité de l'espèce, de la morale positiviste, puisqu'ils ont supprimé des faibles et des maladroits, des individus qui ne pouvaient que vicier le courant de la vie dans l'espèce. Ce n'est ni l'échafaud ni le bagne qu'ils ont mérité, c'est la croix d'honneur. Il n'y a d'autres coquins que les victimes.

Claudine. — Mais c'est horrible, ce que vous dites là!

Hubertville. — Prenez garde, Madame! l'horreur que vous éprouvez est un sentiment, c'est une forte antipathie. Mais la science la condamne : il faut que vous la réprimiez; la science le veut: il faut lui obéir, puisque vous avez dit qu'elle est la règle. Savez-vous que s'il me prenait envie de vous étrangler, comme je suis le plus fort...?

Claudine. — Je crois, Monsieur, que décidément vous sortez des limites.

Hubertville. — Moi, Madame, je suis plein pour vous de respect, de vénération. Ce n'est pas moi, c'est la science telle qu'on l'entend chez vous, qui justifie les procédés les plus déplacés, comme d'étrangler une femme. Moi, je n'étranglerais pas même un pigeon...

Claudine. — Mais enfin, Monsieur, il est immoral de faire le bien en vue d'une récompense à obtenir ou d'un châtiment à éviter.

Hubertville. — On a du moins l'avantage de ne pas courir le risque d'être vertueusement étranglé par plus fort ou plus habile que soi. (*Un domestique annonce M. l'abbé Daniel.*) C'est notre curé, il vient fort à propos.

II

LES MÊMES, M. L'ABBÉ DANIEL.

M. L'ABBÉ DANIEL. — C'est pour mes pauvres, Madame, que je prends la liberté de me donner l'honneur de vous faire une visite.

CLAUDINE. — Tout l'honneur est pour moi, Monsieur. Avant d'en venir à l'objet de votre démarche, voudriez-vous nous accorder, à M. Hubertville et à moi, quelques instants? Je vous demanderai même la permission de vous faire une question, qui vous paraîtra peut-être indiscrète, mais dont la réponse ne peut manquer de nous être utile.

M. DANIEL. — Je vous écoute, Madame.

CLAUDINE. — Eh bien! s'il n'y avait ni paradis ni enfer, seriez-vous également zélé pour vos pauvres, et, en général, pratiqueriez-vous le bien avec autant de fidélité? Ayez la bonté de nous faire connaître votre pensée sur ce point intéressant. Mais pas de sermon, Monsieur le curé? vous savez que j'ai horreur des sermons.

M. DANIEL. — En effet, Madame, je vous vois rarement au pied de ma chaire. Sans doute, la parole incorrecte d'un pauvre curé de campagne...

HUBERTVILLE. — Vous n'y êtes pas, Monsieur le curé: Madame est positiviste. Oui, positiviste. Cela vous surprend? Elle est savante, et, à ce titre, ne croit ni à l'âme ni à Dieu. Sa place n'est donc pas au pied de votre chaire.

M. DANIEL. — Madame croit ne pas croire, mais au fond elle croit plus qu'elle ne pense.

CLAUDINE. — Ce serait plaisant, en vérité; mais, avec tout cela, ma question reste sans réponse.

M. DANIEL. — De fait, je ne sais trop qu'y répondre.

CLAUDINE. — Vous n'êtes pas sérieux.

M. DANIEL. — Pardon! le plus sérieux du monde. S'il n'y a pas de vie future, il n'y a pas d'âme; s'il n'y a pas d'âme, je suis tout autre que je ne suis; et, si je suis tout autre, je ne vois plus quelle doit être la règle de mes actions, ce que je peux vouloir et ce que je dois vouloir.

CLAUDINE. — En toute hypothèse, Monsieur, vous devrez vouloir le bien.

M. Daniel. — Le bien? Madame. Vous savez sans doute ce que c'est?

Claudine. — Tout le monde sait cela, puisque tout le monde en parle.

M. Daniel. — Tout le monde en parle, mais tout le monde ne s'en rend pas compte. Or on ne sait vraiment une chose que lorsque l'on s'en rend compte.

Claudine. — Veuillez donc nous expliquez, Monsieur, ce que nous devons entendre par ce mot.

M. Daniel. — Madame, je vais essayer. Pour fixer mes idées, j'ai l'habitude de me servir d'exemples, car je ne suis pas doué d'une intelligence très vigoureuse. Me permettrez-vous de suivre mon habitude?

Claudine. — Oh! certainement.

M. Daniel. — Voilà un chien. Je suppose qu'un accident prive cet animal de l'une de ses pattes : sera-ce un mal pour lui?

Claudine. — Évidemment.

M. Daniel. — C'est donc un bien pour lui d'avoir quatre pattes.

Claudine. — Oui, certes!

M. Daniel. — Mais est-ce un mal pour nous de n'avoir pas quatre pieds?

Claudine. — Les quatre pieds ne me semblent pas faits pour notre race.

M. Daniel. — On ne saurait mieux dire : notre nature demande deux pieds, de même que la nature de votre chien demande quatre pattes. Ne pourrons-nous pas induire de cette observation que le bien, c'est la conformité avec la nature? Que vous en semble?

Claudine. — Il me semble que vous avez raison.

M. Daniel. — Aurais-je également raison de dire que faire le bien, c'est agir conformément à la nature; et faire le mal, c'est agir en désaccord avec la nature?

Claudine. — Comment ne pas admettre cela maintenant?

M. Daniel. — Casser l'une des quatre pattes de votre chien serait donc faire mal?

Claudine. — Ah! bien sûr!

M. Daniel. — Et l'une des deux jambes d'un homme?

Claudine. — Aussi.

M. Daniel. — Est-ce seulement aussi?

Claudine. — Je ne comprends pas votre question.

M. Daniel. — Le mal est-il le même des deux côtés, pour le chien et pour l'homme?

Claudine. — Le même pour les deux mutilés.

M. Daniel. — Et pour celui qui mutile?

Claudine. — Celui qui mutile?

M. Daniel. — Oui, celui qui mutile se fait-il à lui-même le même mal en mutilant un chien et en mutilant un homme?

Claudine. — Celui qui mutile n'est pas mutilé.

M. Daniel. — Dans son corps, sans doute; mais accordez-vous la même estime à celui qui se livre à des actes de violence sur autrui et à celui qui respecte tous ses semblables?

Claudine. — Évidemment, j'accorde moins d'estime à celui qui est cruel.

M. Daniel. — Le violent perd donc quelque chose par sa violence, puisque vous l'estimez moins? N'aurait-il pas amoindri sa nature?

Claudine. — Cela me semble nécessaire. Mais où me conduisez-vous?

M. Daniel. — Vous le verrez bientôt. Nous pouvons maintenant regarder comme établi que celui qui mutile la nature au dehors, commence par la mutiler en lui-même. Le mal est ainsi une double mutilation. La mutilation interne du malfaiteur est-elle plus grande lorsqu'il mutile un homme que lorsqu'il mutile un chien?

Hubertville. — Moi, je serais tenté de dire que, le chien ayant quatre pattes, on est moins coupable de lui en casser une, que de casser une jambe à un homme qui n'en a que deux.

M. Daniel. — Par conséquent, il y aurait moins de mal de casser la jambe d'un homme que de tuer un chien: car l'homme a deux jambes, et le chien n'a qu'une vie.

Claudine. — Vous êtes bien pressant, Monsieur le curé. Il y a beaucoup plus de mal à casser la jambe d'un homme qu'à tuer un chien.

M. Daniel. — Pourriez-vous me dire pourquoi?

Claudine. — Encore un *pourquoi?*

M. Daniel. — Madame, les *pourquoi* sont indispensables, lorsqu'on veut avoir des idées claires.

Hubertville. — Je crois, Monsieur l'abbé, que la réponse à votre *pourquoi* se trouve dans la Fontaine.

M. Daniel. — Voudriez-vous me la rappeler?

HUBERTVILLE.

Avec plus de raison, nous aurions le dessus,
Si mes confrères savaient peindre.

Ainsi parlait le lion, ainsi pourrait parler Moufflon et le reste des animaux, s'ils pouvaient parler.

M. DANIEL. — Je suis entièrement de votre avis. Mais ils ne peuvent pas parler, et ils ne peuvent pas parler parce qu'ils ne sont que des bêtes. Madame, je crois avoir le droit d'affirmer, sans manquer à la modestie, que nous ne sommes pas des bêtes : nous avons la raison, les bêtes n'ont que l'instinct. N'est-ce point là qu'est la réponse au *pourquoi* que j'ai pris la liberté de vous poser? Les membres de l'homme sont des organes d'une nature raisonnable; ceux de l'animal sont des organes d'une nature instinctive. D'où il suit que mutiler un homme, c'est gêner l'exercice au moins éloigné de la raison, tandis qu'en mutilant un animal, on ne gêne que l'exercice de l'instinct. Or, comme la raison est au-dessus de l'instinct, il y a plus de mal ou un mal plus grand à mutiler un homme qu'à mutiler un animal.

CLAUDINE. — Ce que vous dites là, Monsieur, est clair, mais ne me satisfait pas pleinement. Je vois bien que l'homme a plus de prix que l'animal, que faire du mal à un homme est un plus grand mal. Vous expliquez fort bien ce que c'est que faire du mal, et non ce que c'est que faire le mal. Ainsi, qu'un animal mutile un homme, il fait du mal, mais il ne fait pas le mal; l'homme, au contraire, peut faire le mal en mutilant une pauvre bête.

M. DANIEL. — Votre remarque est parfaitement fondée, Madame. L'homme seul a le triste privilège de faire le mal, parce que seul il a le beau privilège de faire le bien. Toutes les autres créatures font du mal ou du bien; elles ne s'abaissent jamais jusqu'au mal, et ne s'élèvent jamais jusqu'au bien. Il y a donc quelque chose de très spécial, de très grand dans l'homme, quelque chose qui, au milieu du monde, le constitue dans un monde à part; et ce monde a un nom : c'est le monde moral.

HUBERTVILLE. — Mais alors, comment avez-vous dit que le mal, c'est ce qui est en opposition avec la nature? Si je me rappelle vos comparaisons...

M. DANIEL. — Permettez-moi de vous interrompre pour compléter ma pensée. Le mal est un terme commun qui embrasse toutes les violations de la nature sous toutes ses formes. Mais il a une manière

d'être tellement odieuse, tellement intense, si je puis ainsi dire, que l'on n'y pense pas sans oublier toutes ses autres formes, et qu'il est alors, dans le langage de tous, non pas un mal, mais le mal; bien que, si l'on parle en toute rigueur, l'on doive seulement l'appeler le mal moral.

Claudine. — Mais cette catégorie si singulière, n'est-ce pas un préjugé théologique qui l'a établie?

M. Daniel. — La théologie, Madame...

Hubertville. — Madame parle le langage de son école. Pour elle, la théologie consiste à croire en Dieu.

M. Daniel. — Préjugé ou non dans le principe, ce que j'avance est un fait universel, auquel nul homme ne peut se dérober. Faire le mal, c'est violer une obligation et un droit, et, par conséquent, la raison de deux...

Claudine. — Si vous voulez que je vous comprenne, revenez, de grâce, à vos comparaisons.

M. Daniel. — L'un de vos chevaux casse la jambe à son compagnon : il a fait du mal; mais a-t-il fait le mal?

Claudine. — Du moins personne ne voudrait l'affirmer.

M. Daniel. — Il casse la jambe à votre cocher : il fait du mal, et un mal plus grand; mais fait-il le mal?

Claudine. — On répondra non encore.

M. Daniel. — Renversons les rôles. C'est votre cocher qui, dans un accès de colère, a cassé la jambe de l'un de vos chevaux : il a fait du mal à cette bête; mais a-t-il fait le mal?

Claudine. — Cela ne me paraît pas douteux.

M. Daniel. — Ce n'est pas une jambe de cheval qu'il a brisée, c'est un lièvre qu'il a tué : a-t-il fait le mal?

Claudine. — Vraiment non.

M. Daniel. — Est-ce que la vie n'est pas d'aussi grand prix pour le lièvre qu'une de ses jambes pour le cheval?

Claudine. — Mais elle est, je crois, de beaucoup plus de prix.

M. Daniel. — Comment alors fait-on le mal en détruisant ce qui a moins de prix, et ne le fait-on pas en détruisant ce qui en a plus?

Claudine. — J'aurai parlé trop vite. Peut-être mon cheval, étant à moi, m'a troublé le jugement par quelque sentiment secret d'intérêt.

M. Daniel. — Je crois, moi, que vous auriez répondu de la même manière, s'il s'était agi du cheval de M. Hubertville ou même du

Grand Turc. Du reste, votre réponse est excellente. Seulement, le cocher fait le mal, parce qu'il viole un droit, le droit : non du cheval, mais le vôtre, Madame.

CLAUDINE. — Mais lorsque c'est le cheval qui casse la jambe de son compagnon?

M. DANIEL. — Répondez vous-même.

CLAUDINE. — Je ne sais trop, car le mal qui m'est causé me semble équivalent.

M. DANIEL. — Ne confondez-vous pas le droit et les intérêts?

CLAUDINE. — En vérité, vous avez raison, le cheval nuit à mes intérêts, le cocher nuit à mes intérêts et viole mon droit.

M. DANIEL. — Vous rappelez-vous la double mutilation dont nous avons parlé?

CLAUDINE. — Parfaitement.

M. DANIEL. — Celui qui fait le mal, ne se mutile pas nécessairement lui-même dans son corps.

HUBERTVILLE. — On serait honnête homme à trop bon marché.

M. DANIEL. — Il mutile sa nature morale, il viole une obligation. Celui qui fait le mal, viole en autrui un droit, et en lui-même un devoir. Le mal est donc la violation du devoir et du droit. Or le droit et le devoir ne se rencontrent que dans des natures raisonnables : il faut être doué de raison pour jouir d'un droit, il faut être doué de raison pour être soumis à un devoir. Le mal moral, ou, plus simplement, le mal, est un défaut de conformité avec les lois de la nature raisonnable.

CLAUDINE. — Où nous avez-vous conduits avec vos raisonnements? Je crains en vérité que vous ne vous soyez un peu égaré vous-même.

M. DANIEL. — Vous m'obligerez beaucoup, Madame, en me ramenant au bon chemin.

CLAUDINE. — Une question de moi a été le point de départ. Je vous ai demandé si vous seriez encore charitable, supposé qu'il n'y eût point de paradis pour vous récompenser. Et nous arrivons à dire : « le mal est une violation de la nature raisonnable. »

M. DANIEL. — Merci! je vois que mon égarement n'est pas désespéré. Si la vie future est un préjugé, il faut en dire autant de l'âme, et par conséquent du devoir et du droit. Il n'y a donc plus ni mal ni bien : la charité n'existe plus. Peut-être sera-t-elle remplacée par un instinct qui portera les bipèdes à s'aider mutuellement par une

sorte d'affection, comme les abeilles et les fourmis; peut-être par le besoin naturel de dévorer ses semblables, comme parmi les poissons et une foule d'autres animaux. J'ai, par conséquent, eu grandement raison de vous dire que je ne sais pas ce que je ferais, s'il n'y avait pas de paradis.

Claudine. — Vous avez été fort posément jusqu'ici, et voilà que maintenant vous courez la poste. La vie future, l'âme, la raison, sont pour vous, sinon des termes identiques, du moins nécessairement unis entre eux, votre conclusion le suppose... Hubertville, aidez-moi donc! Ne voyez-vous pas que ma petite tête de femme s'épuise à mettre d'accord tant d'abstractions à la fois?

Hubertville. — Les positivistes, Monsieur, ne rejettent point la raison: ce serait une folie qui retomberait sur eux. Mais ils n'admettent pas que la raison soit nécessairement une faculté d'âme, et surtout d'âme immortelle. Or c'est sur la notion de raison, et non sur celle d'âme immortelle, que vous avez fondé votre démonstration, d'ailleurs fort bien conduite, jusqu'à la conclusion exclusivement: car cette conclusion dépasse évidemment les prémisses. Ai-je bien traduit votre pensée, Madame?

Claudine. — Parfaitement. Eh bien! Monsieur le curé, vous ne dites plus rien?

M. Daniel. — Comme le *Cinna* de Corneille, « je demeure stupide »; je ne me serais jamais douté que de pareilles idées pussent être patronnées par mes semblables. Je croyais que la raison est aussi inséparable d'une âme raisonnable, que le rayon lumineux du soleil ou le mouvement du mobile.

Hubertville. — Vous voyez que l'on apprend tous les jours quelque chose.

M. Daniel. — Rarement chose aussi étrange. Ce qui n'est pas douteux, c'est que la plupart des hommes pensent comme moi, qu'ils croient l'âme, l'âme immortelle, la vie future. Eh bien! j'ai le regret de vous dire, Madame, que si vos amis les positivistes ébranlent ces convictions, ils font à la morale un mal incalculable.

Claudine. — Tout au contraire, ils la purifient, puisqu'ils suppriment radicalement le motif égoïste et immoral de la récompense.

M. Daniel. — Égoïste et immoral! Madame!... Mais je veux être calme. Nous avons dit que la raison, sujet du devoir et du droit, est le fondement essentiel de la morale.

Claudine. — Oui, mais nous n'avons pas dit cela de la récompense.

M. Daniel. — La récompense! la récompense! Les esprits forts, j'ai rencontré quelquefois leurs arguments dans mes lectures, les esprits forts n'ont pas de plus fort argument contre la Providence que le bonheur des méchants et les malheurs des honnêtes gens. Qu'est-ce autre chose que de proclamer la nécessité de récompenser le bien et de punir le mal?

Hubertville. — Monsieur l'abbé, les esprits forts s'appellent maintenant libres penseurs, et les libres penseurs sont presque exclusivement les hommes dont Madame a pris les doctrines sous sa gracieuse tutelle.

M. Daniel. — Mais alors on ne doit plus se faire une arme de l'injuste répartition des biens et des maux sur la terre?

Hubertville. — Au contraire, on n'a pas d'autre raison pour soutenir que Dieu n'existe pas.

M. Daniel. — Je n'y puis rien comprendre. Si Dieu ne récompense pas sur la terre, il est injuste ou immoral : donc il n'existe pas; mais s'il récompense après cette vie, il concourt à une immoralité : d'où il suit qu'il est encore immoral, et par conséquent qu'il n'existe pas. Si je ne craignais d'être impoli, j'appellerais cela du galimatias concentré.

Hubertville. — Ne craignez pas, Monsieur le curé : appelez, appelez courageusement.

Claudine. — Vous êtes aimable, Hubertville.

Hubertville. — Voyons, mais vous n'admettez pas de pareilles choses, vous?

Claudine. — J'admets que la récompense est immorale.

Hubertville. — Que vous ne pouvez payer votre couturière, sans lui faire commettre une immoralité et sans y coopérer vous-même? Excellent moyen de se sanctifier en ne payant pas ses dettes!

Claudine. — Vous êtes insupportable avec vos plaisanteries. Soutiendrez-vous qu'il ne vaut pas mieux faire une action par dévouement que de la faire pour de l'argent?

Hubertville. — Soyons raisonnables. Il faut bien que les couturières et en général ceux qui travaillent pour autrui, il faut bien que tous ces gens-là vivent. Vous ne pouvez pas les obliger de mourir par vertu et pour le plus grand avantage de leurs clients.

Claudine. — Cela n'empêche pas que, s'ils mouraient pour une telle cause, ils feraient une fort belle mort.

Hubertville. — Mais qui ferait alors des robes pour les belles dames?

Claudine. — Ah! vous embrouillez tout. Je dis que la récompense abaisse le niveau moral. Cela est clair comme le jour : vous ne pouvez le nier, là!

M. Daniel. — Je conviens avec vous que l'action dont le motif est désintéressé, vaut beaucoup mieux que celle dont le motif est intéressé. Mais j'ignore si vous avez quelquefois réfléchi aux conditions d'un acte de dévouement, aux motifs qui le déterminent.

Claudine. — Veuillez vous expliquer, Monsieur.

M. Daniel. — Que penseriez-vous d'un homme, d'un magistrat, par exemple, qui sacrifierait sa vie pour un chien, pour un insecte, pour une puce?

Claudine. — Je crois que je ne pourrais m'empêcher de le déclarer fou.

M. Daniel. — Et vous auriez raison. Sacrifier sa vie pour un vil animal est un acte déraisonnable. Il me semble que cela signifie que le dévouement n'est digne d'éloge qu'autant qu'il est raisonnable, et que, pour être raisonnable, il faut que ce qui est sauvé par le sacrifice l'emporte en valeur sur ce qui est sacrifié. La vie d'un magistrat valant infiniment mieux que celle d'une puce, c'est être infiniment fou que de sacrifier à celle-ci celle-là. Or veuillez maintenant considérer la valeur que prend une personne humaine dans votre système, d'une part, et, de l'autre, dans le mien, qui est celui de l'Église. D'abord nous nous accordons sur un point, à savoir que ce qui fait la dignité, la haute valeur de l'homme, c'est la raison. Pour nous, cette raison n'est pas un pur phénomène, qui paraît tout d'un coup et disparaît ensuite, sans laisser plus de trace qu'un éclair. La raison est une propriété essentielle d'une substance durable, d'une substance qui se perpétuera toujours identique à elle-même à travers les siècles, sans fin : la raison prend ainsi en elle-même une valeur en un sens infini. La dignité de l'homme, dans notre système, l'emporte sur celle que lui attribue le vôtre, autant que la substance l'emporte sur le phénomène, et qu'une durée sans fin l'emporte sur une durée de quelques minutes. Voilà une différence appréciée avec une rigueur mathématique. Ce n'est pas tout. Pour vous, la raison est une manifestation de la matière, et, par conséquent, n'a rien de supérieur à la matière ; pour nous, l'âme, dont la raison est une faculté, n'a rien de commun avec la matière. L'or,

les pierres précieuses, les diamants, sont choses viles auprès d'elle, de telle sorte qu'elle ne peut y attacher son affection sans déchoir; et ce qui le prouve invinciblement, c'est que l'on ne peut s'empêcher de mépriser les avares. Il y a plus encore. Nous avons une manière d'apprécier la dignité de l'âme qui nous appartient sans partage. Assurément, il n'y a pas de dignité supérieure à la dignité de Dieu. Or, Dieu lui-même s'est fait homme, élevant ainsi notre race à des hauteurs infinies : il a donné sa vie mortelle, il s'est donné lui-même pour les âmes, de telle sorte que, si les âmes ne s'élèvent point en vertu de leur nature jusqu'à la divinité, Dieu les a élevées jusqu'à lui par l'effet d'un amour incompréhensible. Il en est résulté une intimité ineffable entre le Rédempteur et la créature raisonnable, et non seulement il nous est permis de voir Dieu dans l'homme, mais il nous est ordonné de croire que tout ce que nous faisons pour l'homme, Dieu l'accepte comme fait pour lui. Telle est, en abrégé, la dignité d'une âme aux yeux du chrétien.

Claudine. — Mais le chrétien ne voit-il pas mal?

M. Daniel. — Qu'il voie mal ou bien, là n'est pas la question. Ce qui est indubitable, c'est que, pour lui, l'homme, par son âme, est d'une dignité presque divine. Or, ceci posé, il n'y a pas d'acte de dévouement qui ne soit profondément raisonnable : car il est impossible que ce que l'on sacrifie n'ait pas un objet, un terme d'une valeur bien supérieure.

Claudine. — Pas toujours. Ainsi le plus grand sacrifice, Monsieur, est celui de la vie. Ce sacrifice peut avoir pour but de sauver la vie d'un autre homme. Or ces deux vies se valent. Il arrive même que la vie sacrifiée a quelquefois plus de prix que la vie sauvée, comme on le voit lorsqu'un homme d'un esprit cultivé sauve un sot.

M. Daniel. — En effet, Madame, le plus grand sacrifice est celui de la vie. Mais je ne puis approuver l'argument que vous tirez de cette vérité. Nous procédons par équations, et il est très exact que si l'on compare vie à vie, l'une valant l'autre, il est assez inutile de sacrifier l'une pour sauver l'autre, car ce serait une action sans résultat. Mais ce n'est pas ainsi que doit s'établir la balance : elle regarde les personnes et les effets que l'acte de dévouement produit de chaque côté. Pour nous, Madame, la personne pour qui l'on sacrifie sa vie, vaut plus qu'une vie mortelle; elle a, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, une valeur en un sens infinie. Sacrifier sa vie pour une telle fin, c'est donc en faire un très noble usage.

J'ajoute que sauver la vie d'un homme aux dépens de la nôtre, ce n'est pas seulement échanger des conditions équivalentes, c'est assurer à cet homme les moyens de remplir le rôle que la Providence lui a tracé sur la terre, rôle très noble, qui vaut mieux qu'une vie, à cause de la dignité de la personne et à cause de Dieu, l'auteur de l'un et de l'autre; et de la part de celui qui se sacrifie, c'est achever son propre rôle de la manière la plus glorieuse, car il faut avoir de la dignité d'un homme et des opérations de la Providence sur lui une idée bien haute pour y sacrifier un amour aussi violent que celui de notre vie.

Hubertville. — Je vous suis avec beaucoup d'intérêt, mais je vous avoue que je m'embrouille un peu dans votre calcul des gains et des pertes. Et d'abord, je ne comprends pas très bien ce que vous avez voulu dire en tenant compte des personnes.

M. Daniel. — La dignité, Monsieur, est une notion qui n'a rien d'équivalent dans le monde physique. Qu'un homme éminent par son intelligence, par sa réputation, par sa vertu, vous accorde son amitié et vous en donne le témoignage dans un objet sans valeur matérielle, n'est-il pas vrai que ce don prend aussitôt à vos yeux une valeur morale très haute, qui s'entoure de je ne sais quel charme, auquel rien ne saurait être comparé? Maintenant renversons l'hypothèse : qu'un malfaiteur, homme vil et odieux, vous offre un présent, ce présent, fût-il un trésor, vous inspirera de l'horreur; il ne vaudra pas à vos yeux ce qu'il vaudrait même si le hasard vous l'avait fait trouver. La dignité, propriété des personnes à l'exclusion des choses, a le pouvoir très réel d'ajouter au prix des objets qu'elle donne; elle a le privilège non moins remarquable de diminuer la valeur de ce qu'elle reçoit : plus une personne est élevée en dignité, et moins ce qu'on lui offre a de valeur morale; il n'y a d'équilibre que lorsque la dignité de celui qui donne est égale à la dignité de celui qui reçoit.

Hubertville. — Je soupçonne, Madame, que vos amis auraient de la peine à trouver la dignité ou l'indignité des éléments chimiques, de leurs combinaisons et de leurs phénomènes.

Claudine. — Raillez à votre aise, Hubertville. Quand vous aurez fini, M. le curé tâchera, je l'espère, de prouver que la dignité n'est pas un préjugé.

M. Daniel. — La dignité, Madame, la dignité est un préjugé ni plus ni moins que la morale, et, si je puis forger ce mot, l'honora-

bilité. Le matérialiste le plus convaincu perd la paix, jette les hauts cris, si l'on touche à son honneur. Cependant, s'il n'y a rien qui soit supérieur à la matière, cette attitude est absolument inexplicable : car nous n'avons plus que des phénomènes matériels, dont la valeur est la même en qualité ; un outrage n'a pas plus de signification qu'un coup de vent. Mais, supposons en l'homme la présence d'un principe supérieur à la matière, dès lors il devient parfaitement raisonnable que tout ce qui est matériel lui soit subordonné. Le droit à la prééminence, voilà la dignité. L'outrage, c'est, dans un cas particulier, l'affirmation du renversement de ce bel ordre, c'est un effort pour donner à l'ordre des apparences du désordre : il est parfaitement raisonnable que la personne outragée y soit sensible, car elle a le devoir d'aimer, elle aime naturellement l'ordre moral, et, par conséquent, elle souffre si cet ordre est renversé en elle, ou seulement paraît renversé. L'image de ce qui est odieux est une chose odieuse. Or j'ai eu l'honneur de vous faire remarquer que la dignité croît dans des proportions incalculables, si l'on considère les rapports naturels et surtout surnaturels de la personne avec Dieu. La dignité même du prince rayonne autour de celui qu'il admet à son intimité...

Claudine. — Oui, mais la récompense et le châtiment, vous continuez à ne pas en parler.

M. Daniel. — Permettez que j'achève ce qu'il me semble bon de dire maintenant. Le sentiment de la dignité surnaturelle de l'homme vous explique le dévouement chrétien, comment l'on peut sans déchoir, en s'honorant même, rendre aux autres les services les plus humbles. Jadis les rois eux-mêmes se faisaient un devoir de laver les pieds des pauvres ; et aujourd'hui encore, sans doute, vous ne l'ignorez pas, de grandes dames pansent, de leurs mains, les plaies les plus répugnantes. Le Christ a dit : « Ce que vous ferez au moindre d'entre vous, c'est à moi que vous le ferez » ; et cette simple parole a plus fait pour le soulagement de l'humanité que toutes les inventions de la bienveillance purement naturelle, parce qu'elle a relevé le dévouement et l'a porté de la terre au ciel.

Claudine. — Ce n'est donc pas à l'homme que vous rendez service, c'est Dieu que vous servez : votre dévouement honore Dieu et déshonore l'homme.

M. Daniel. — Vous auriez peut-être raison si l'homme était un simple signe matériel qui ne serait qu'une occasion, un prétexte

de rendre hommage à Dieu, à peu près comme le cadenas du roi, devant lequel les courtisans devaient se découvrir, à Versailles. Mais l'homme est une personne, une personne que la prédilection du souverain Roi distingue parmi ses créatures et relève de la sorte jusqu'à lui. La dignité qu'il contracte de ce fait est incomparable; mais elle n'en est pas moins très réelle, et ne peut par conséquent servir d'objet à un dévouement fictif. Vous voyez, Madame, que le dévouement est possible quand on croit en Dieu, facile même quand on croit en Jésus-Christ, parce qu'il est toujours, pour le fidèle, honorable et raisonnable. Je n'ose pas dire, par égard pour vous, que les systèmes où Dieu n'a pas de place n'en laissent pas plus au dévouement.

Hubertville. — Je pense, moi, maintenant, après vous avoir entendu, Monsieur le curé, que le positivisme n'a pas même de place pour la justice.

Claudine. — Hubertville, ce que vous faites là n'est guère généreux : c'est bien assez d'un homme contre une femme.

Hubertville. — Dieu me garde, Madame, de me tourner contre une femme, et surtout contre vous! C'est un système que vous avez cru soutenir jusqu'ici...

Claudine. — Cru soutenir!

Hubertville. — Oui, cru soutenir : car il présente une apparence de vérité, de moralité, qui fait illusion aux âmes droites et généreuses comme la vôtre. Au fond, il est tout le contraire. Je suis donc pour vous, en attaquant votre système.

Claudine. — Voyons donc comment vous allez venir à bout de votre singulière défense.

Hubertville. — La justice, au sens le plus large du mot, consiste à respecter les exigences de la nature de l'homme, et l'injustice consiste à violer ces mêmes exigences. La justice et l'injustice supposent donc avant tout une condition qui a son importance, vous en conviendrez : elles supposent qu'il y a une nature humaine. Vous riez? la chose n'est pas si plaisante. Qu'est-ce que la nature d'un être, suivant les positivistes? Un concours de molécules matérielles groupées ensemble d'une certaine façon, pendant un certain temps. C'est ainsi qu'un morceau d'argile devient pour un temps vase, cruche ou statue. L'homme est homme au même titre que la cruche est cruche, et la statue est statue ni plus ni moins.

Claudine. — Vous oubliez quel mouleur a façonné la statue humaine.

HUBERTVILLE. — Quel est ce mouleur, Madame?

CLAUDINE. — C'est la nature.

HUBERTVILLE. — La nature de la statue ?

CLAUDINE. — Non : ce sont les forces et les lois de l'univers.

HUBERTVILLE. — Dirons-nous qu'il y a une nature qui forme, à savoir : les forces et les lois de l'univers; et une nature qui est formée, à savoir : dans le cas présent, notre statue?

CLAUDINE. — Oui, il y a deux natures.

HUBERTVILLE. — Et laquelle faut-il respecter sous peine de violer la justice?

CLAUDINE. — L'une et l'autre.

HUBERTVILLE. — Votre respect est excessif, je crois : car il vous sera désormais impossible de vous mettre à table sans vous préparer à commettre des crimes sans nombre, car le moindre repas est une suite de destructions de natures formées.

CLAUDINE. — Vous ne remarquez peut-être pas que l'on seconde ainsi la nature qui forme.

HUBERTVILLE. — Pardon, Madame! je le remarque assez bien. J'avais même dans l'esprit d'arriver à cette conclusion que toutes nos actions, de quelque nom qu'on les qualifie, non seulement secondent la nature qui forme, elles en sont aussi des éléments.

CLAUDINE. — La nature, c'est nous!

HUBERTVILLE. — Nous sommes seulement une partie de la nature. Toutes nos opérations, tous les phénomènes qui s'accomplissent en nous et par nous, sont des évolutions particulières des forces et des lois de l'univers. (C'est la doctrine de vos amis que j'expose.) Or il est absolument impossible qu'une évolution quelconque des forces et des lois de l'univers soit une violation de la nature, c'est-à-dire de ces mêmes forces et de ces mêmes lois : car il est impossible absolument d'aller contre le courant de l'eau en le suivant, surtout si l'on est ce même courant. J'avoue que cette conception supprime radicalement l'injustice, mais elle a l'inconvénient de supprimer non moins radicalement la justice.

CLAUDINE. — Cependant je ne puis approuver que l'on brise des statues.

HUBERTVILLE. — Et en cela vous êtes avec nous contre les positivistes, ou plutôt contre le positivisme : car beaucoup de positivistes abandonnent le positivisme dans l'application, par honnêteté naturelle. La nature ne fait pas autre chose que de casser des statues

après les avoir faites. Je ne parle pas seulement des individus; je parle des espèces, des ordres tout entiers : sa grande loi, sa loi suprême, c'est de faire et de défaire. Je ne puis mieux me figurer l'univers que sous la forme de nuages sans nombre qui prennent à chaque instant des aspects nouveaux, pour les quitter l'instant qui suit et en revêtir d'autres. La durée des aspects des êtres est seulement un peu plus longue dans l'univers : il n'y a pas d'autre différence. Voici dans les airs une cathédrale, voici un géant, voici une montagne de neige : un coup de vent arrive, ruine tout, brouille tout; si vous vous en affligez, vous agissez comme un enfant; et, si vous accusez le vent d'injustice, vous faites preuve d'un enfantillage plus grand encore. La mort violente d'un homme, comme sa mort naturelle, n'est pas autre chose, en vertu du positivisme, qu'un coup de vent qui brouille les nuages.

Claudine. — Les positivistes sont inconséquents, je m'en aperçois et je m'en réjouis même, dans leur morale. Mais vous ne m'avez pas encore prouvé, laissez-moi vous le dire, que la théorie de la récompense et du châtiment n'est pas une inconséquence chez leurs adversaires.

M. Daniel. — Je crois, Madame, que nous n'avons pas fait autre chose. La morale, ce point n'est plus douteux pour nous, est incompatible avec le matérialisme. Elle réclame donc impérieusement un principe spirituel dans l'homme, c'est-à-dire immortel. Maintenant concevez-vous les honnêtes gens éternellement malheureux? Il faut donc qu'ils soient heureux, ou, ce qui est la même chose, récompensés... (*On annonce M. Thémistocle.*)

Claudine. — Un philosophe de Molière, égaré dans la Sorbonne moderne. Il en a bien les idées, s'il n'en a pas les mœurs.

J. de Bonniot.

(*A suivre.*)

GRIPPARD

HISTOIRE D'UN BIEN DE MOINES (1)

VI

Le nouvel intendant était jeune, actif, intelligent. Le P. Hilarion lui-même, malgré son antipathie persistante, dut avouer qu'après tout, les affaires de l'abbaye étaient en bonnes mains. Des réparations urgentes furent faites aux granges, dont plusieurs menaçaient ruine; des terres depuis longtemps en friche furent vigoureusement retournées; les fermages furent exigés sans rigueur, mais avec exactitude; les bois furent visités en vue des coupes à faire. L'infatigable Grippard s'entendait à merveille à son nouveau métier, et ne laissait rien en souffrance.

De sa belle écriture il releva le tableau de tous les biens appartenant à l'abbaye, et qui étaient encore assez considérables. Il voulut compulser lui-même tous les titres; et, dirigé dans son travail par le savant bibliothécaire, le P. Maurus, il parcourut, une à une, les vieilles chartes de donations, d'acquisitions et de ventes.

Rien n'échappait à ses investigations. A l'état des revenus il opposa l'état des charges : tant pour l'entretien du linge et des ornements de l'église; tant pour le luminaire en cire, en chandelle et en huile; tant pour les bedeaux, organistes, sonneurs, enfants de la sacristie; tant pour le chirurgien-barbier, etc., etc.

Les multiples devoirs de sa charge l'appelaient sans cesse dans quelqu'une des localités voisines. Parfois il demeurait absent deux ou trois jours, les affaires de l'abbaye l'entraînant, disait-il, jusqu'à

(1) Voir la *Revue* du 15 septembre 1882.

Auxerre, à Tonnerre, à Joigny, à Sens. Monté sur un solide percheron, maître Grippard trottait sur les routes royales et les chemins de traverse, en homme qui n'aurait fait d'autre métier de toute sa vie. Les paysans le saluaient avec respect, et les gens d'affaires, accoutumés à tondre sans scrupule un pré de moines, le recevaient avec les égards dus à un homme rigide, clairvoyant, sûr de ses calculs, et qui ne faisait grâce ni d'un gros sou ni d'un liard.

L'intendant n'était pas néanmoins si préoccupé des intérêts de l'abbaye, qu'il oubliât la mission secrète que le comité directeur de Paris lui avait confiée. Ses continuels voyages lui donnaient même toute facilité de la remplir efficacement et sans risque. Qui pouvait soupçonner l'infatigable serviteur des moines d'être un *propagandiste* des idées nouvelles? Aussi bien il était habile à cacher son jeu, et ne s'ouvrait de ses desseins qu'à ceux qui avaient, pour l'heure présente, tout autant de souci que lui-même de ne pas se trahir.

En quelques mois les événements s'étaient précipités avec une rapidité effrayante. Des troubles avaient éclaté en province, et, dès le mois de janvier 1789, le sang coulait à Rennes. Au mois d'avril, Paris s'agitait à son tour, et le faubourg Saint-Antoine s'essayait à l'insurrection en saccageant la fabrique de Réveillon. A partir de cette époque, jusqu'à la prise de la Bastille, plus de trois cents émeutes épouvantèrent la France.

Ce fut vers ce temps que Grippard, sous prétexte d'une affaire urgente, se rendit à Auxerre pour y tenir un mystérieux conciliabule avec quelques *Frères et Amis*.

Laissant son cheval à l'auberge du Grand-Saint-Nicolas, il arriva, comme la nuit tombait, au pied de l'antique muraille qui entourait l'abbaye de Saint Germain, et frappa discrètement trois coups à une porte donnant entrée dans la petite chapelle de Saint-Maurice. La ruelle où il s'était engagé était déserte. Grippard, enveloppé d'un grand manteau, s'effaçant le plus possible derrière *la Tour qui fond*, observait attentivement les deux extrémités du passage, en attendant qu'on vînt ouvrir. Enfin, des pas se firent entendre à l'intérieur, et, à travers les grilles d'un petit judas, une voix sourde murmura très-bas : « Qui va là? »

— « *Adoniram* », répondit Grippard sur le même ton. C'était le mot de passe maçonnique.

Un verrou fut tiré avec précaution, et le visiteur entra dans le petit sanctuaire sombre, descendit quelques marches à la suite de son guide, et poussa une porte de chêne armée de gros clous et de barres de fer. Dans une crypte à la voûte ogivale, autour d'une table qui portait une vieille lampe fumeuse, trois hommes étaient assis. En voyant Grippard, ils se levèrent, prononcèrent à leur tour le mot mystérieux : *Adoniram*, et pressèrent la main du nouveau venu d'une manière particulière aux francs-maçons.

Ces cinq personnages formaient le conseil secret de la Loge, les autres affiliés n'étant que les instruments aveugles et les dupes des hardis coquins qu'ils reconnaissaient pour leurs chefs.

Honoré Grippard avait l'autorité suprême, en qualité de délégué du comité directeur de Paris et de chevalier kadosch. Après lui, par ordre de dignité et de mérite, venait l'homme qui avait été le *reconnaître* et lui ouvrir. C'était un vieillard grand et sec, vêtu d'une longue souquenille noire et coiffé d'une petite calotte en cuir bouilli, assez semblable à celles que portaient les gens d'église. La peau ridée de son visage avait la couleur jaunâtre d'un antique parchemin. Un grand nez à bec-de-corbin rejoignait presque un menton anguleux et pointu, et entre les deux une ligne droite figurait une bouche qu'on eût dit sans lèvres, tant celles-ci étaient minces et décolorées. L'œil, vif et méchant, brillait sous une paupière rougie et dépourvue de cils. Un vrai type de croque-mitaine.

Il s'appelait Jean Mathieu, mais il n'était guère connu, dans la ville et les environs, que sous le sobriquet expressif de *Papa Martinet*. Portier du collège royal militaire que dirigeaient, depuis 1775, les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, il cumulait avec cet office de confiance d'autres fonctions tombées aujourd'hui en complète désuétude, à la grande satisfaction de tous les écoliers. Papa Martinet était, comme son surnom l'indique assez, le correcteur officiel, chargé de cingler les reins de la jeunesse paresseuse ou turbulente. Et comme il s'était acquis dans sa partie une réputation méritée, il allait en ville opérer pour le compte des bons parents qui, dans leur enfance, ayant personnellement apprécié son savoir-faire, désiraient en tirer profit pour leurs petits garçons. A ce métier, papa Martinet avait amassé quelques économies d'autant plus aisément que chacune des exécutions — elles étaient nombreuses ! — lui rapportaient une pièce de douze sols (système duo-

décimal), que l'enfant fustigé, à genoux et tout en pleurs, devait remettre lui-même à son cruel bourreau.

Papa Martinet était *vénérable* de la Loge.

La chapelle dont la crypte recevait le comité secret, était à l'extrémité la plus solitaire de l'abbaye, du côté des *Jardins bas* ou *Jardins Montbrun*. A pareille heure, il était difficile de trouver un asile plus sûr.

Il nous reste à présenter au lecteur les trois autres personnages réunis dans l'antre maçonnique. Cette face rougeaude et couperosée appartient à César Laprune, ancien sous-officier aux gardes françaises, depuis longtemps F.·. M.·., comme un grand nombre de ses camarades, et chassé de l'armée pour quelques peccadilles dont il préfère qu'on ne parle plus. Cette tête bien poudrée et qui garde quelque air de distinction, est la tête folle et sans cervelle du vicomte d'Orgy, gentilhomme ruiné par le jeu et la débauche, qui serait, à Paris, un autre marquis de Saint-Huruge, ou même un Mirabeau moins le génie. Enfin, sous ce costume moitié séculier, moitié ecclésiastique, se cache un moine apostat, traînant sa honte, comme un galérien son boulet, et justement méprisé par les plus méprisables : il se nomme dom Fichet.

Grippard, comme il convenait, prit le premier la parole.

— Mes F.·., dit-il, je crois l'heure venue où la terrible imprécation prononcée de temps immémorial dans nos Loges va recevoir son accomplissement. Aujourd'hui la nation tout entière se lève pour brandir le poignard et crier avec nous : *Haine à l'imposture! mort à la tyrannie!* Le trône et l'autel, trop longtemps étayés l'un par l'autre, chancellent et vont crouler. *Plus de rois! plus de prêtres!* voilà le mot d'ordre transmis à tous par les *Enfants de la veuve* (les francs-maçons). Le bonheur de l'espèce humaine nous impose l'obligation sacrée de combattre le fléau de la superstition, et de lui substituer le code sublime de la morale et de la nature...

— Mon T.·. C.·. F.·., interrompit le vicomte en étouffant un bâillement qui s'acheva dans un sourire moqueur, sans vous désobliger, puis-je me permettre de vous faire observer que le temps est précieux, et que votre éloquente tirade contre la tyrannie et le fanatisme est bien un peu superflue? M'est avis que vous prêchez des convertis. Mieux vaut, je pense, aller droit au fait. De quel mauvais coup est-il question? Nous nous valons les uns les

autres, et ne reculons devant aucune énormité. La fin justifie les moyens, pas vrai?

— Soit! dit Grippard un peu piqué. J'arrive au fait. Les *balustres* (lettres) que je reçois de Paris, datées de *chamus* (mois d'avril), m'apprennent que tout va bien. L'agitation est extrême; la panique gagne le royaume entier, de Marseille à Dunkerque. Mais on veut davantage : il faut que partout l'incendie s'allume et que le sang coule...

— Avec quelle sérénité vous dites ces choses qui font frémir! murmura dom Fichet, plus lâche que sensible.

Grippard haussa les épaules et continua :

— Ce coin de pays est beaucoup trop paisible. Nous avons ordre d'agiter les esprits, de répandre à profusion les pamphlets dirigés contre le présent ordre de choses, tels que : *le Bon Sens du curé Meslier*, — *Avis aux bonnes gens*, — *Manière de s'assembler*, — *Quand aurons-nous du pain?* — *Lettres d'un laboureur*, etc. On les enverra par ballots bien ficelés et scellés à votre adresse, T.·. C.·. F.·. Fichet; vous présiderez à la distribution, aidé de quelques apprentis, de leurs *mopses* (femmes) et de leurs *louvetons* (enfants). Vous aurez soin de me tenir au courant et de me *buriner une planche* (écrire une lettre) à ce sujet d'ici deux ou trois jours.

— Vous serez obéi, répondit l'apostat.

— Mais voici qui est plus important, reprit Grippard. Parmi *les colonnes* (missives) expédiées par le grand comité régulateur de Paris, il en est une dont je dois vous donner lecture. Elle est conçue en ces termes : « Aussitôt que vous aurez reçu le paquet ci-joint, vous en accuserez réception. » — Je l'ai fait. — « Vous y joindrez le serment d'exécuter fidèlement et ponctuellement tous les ordres qui vous arriveront sous la même forme, sans vous mettre en peine de savoir de quelle main ils partent et comment ils vous arrivent. Si vous refusez ce serment ou si vous y manquez, vous serez regardé comme ayant violé celui que vous avez fait à votre entrée dans l'ordre des FF.·. Souvenez-vous de *l'Aqua Tophana;* souvenez-vous des poignards qui attendent les traîtres. »

— Brrm! fit l'incorrigible vicomte.

— Ce n'est pas tout, poursuivit imperturbablement Grippard. Un ordre est joint à cette *colonne* (lettre). On mande que nous ayons à semer *la terreur panique* dans les campagnes, en annonçant l'arrivée imminente des *brigands*...

— Quels brigands? demandèrent à la fois ses quatre complices.

— Des *brigands*, insista Grippard. Ne voyez-vous pas que c'est un ingénieux stratagème pour forcer nos paysans à s'armer? Une fois qu'ils auront pris leurs vieux fusils, leurs faux et leurs fourches, il sera facile de les pousser contre les châteaux et les couvents. Au reste, voici des déclarations royales...

— Fausses ? dit le vicomte.

— Fausses, affirma Grippard sans vergogne; des déclarations portant que « tout brigandage, pillage, destruction aux dépens des moines et des nobles est licite. » Voici des ordres du roi...

— Inventés?

— Inventés, — et des avis officiels que « Sa Majesté le veut ainsi. » Tenez, voici le texte d'une *lettre* aux ouvriers et aux paysans qu'il faudra répandre à profusion. Elle leur enjoint formellement de « courir sus à tous les gentilshommes de la campagne et de massacrer tous ceux qui refuseront d'abdiquer leurs privilèges, avec promesse que, non seulement il ne sera rien fait aux coupables pour ces actes, mais encore qu'ils en seront récompensés (1). »

— Mais c'est un abominable mensonge! s'écria d'Orgy.

— Une absurdité! ajouta Fichet.

— Tout est permis pour mener à bonne fin le Grand-OEuvre, répliqua papa Martinet, qui n'avait encore rien dit. D'ailleurs, mes T.·. C.·. F.·., nous ne sommes ni la tête qui pense ni la volonté qui commande, mais le bras qui obéit.

— A l'œuvre donc! conclut Grippard, au Grand-OEuvre! Par qui commencerons-nous?

— Eh! par votre abbaye de Notre-Dame, répondit le vicomte.

— Appuyé! s'empressa d'ajouter le moine apostat.

Grippard ne l'entendait pas ainsi. Il avait d'autres vues sur ce beau *bien de moines*.

— C'est, dit-il, un trop gros et trop friand morceau. Débutons plus modestement par le château de Villemer. Le propriétaire est absent, je crois : la résistance sera nulle, et le peuple se fera la main dans une expédition facile et fructueuse.

— Soit! approuvèrent les autres conspirateurs. F.·. Grippard,

(1) Voir les preuves de ces faits inouïs dans l'ouvrage si consciencieux de M. Taine : *les Origines de la France contemporaine*, LA RÉVOLUTION, t. Ier, pp. 98, 100, et *passim*.

préparez tout, dressez le plan d'attaque, indiquez à chacun son poste : vous êtes la plus forte tête de la bande.

— Avant de *couvrir le temple* (de quitter la loge), dit le vénérable, M.·. C.·. F.·., il est bon de *mastiquer un peu de manne* (manger un peu de pain) et de *brûler le copeau* (boire un coup de vin). Les *matériaux* (les mets) ne sont ni variés ni copieux dans la loge d'un pauvre portier de collège : voilà pourtant de la viande froide, du fromage de Brie, des fruits, choses qu'on peut *mastiquer sans pince* (fourchette)...

Grippard cependant s'était levé en sursaut, et il appliquait l'oreille à la porte.

— Cachez *l'étoile* (la lampe allumée), dit-il très bas. *Il fait nuit* (un profane approche), je crois...

Chacun retint son souffle. Le bruit d'un pas lourd se fit entendre, en effet, dans la rue, puis se perdit dans un profond silence. — Un passant attardé, sans doute, qui se hâtait vers son gîte.

— Fausse alerte, mon cher! *à l'autel!* (à table!)

En parlant ainsi, le vicomte approcha son escabeau, et tous l'imitèrent.

— Tendez votre *bouclier* (votre assiette).

— Donnez la *barrique* (la bouteille).

— Moine, votre *lampe* (votre verre).

— Surtout pas de *poudre faible* (d'eau).

— Mieux vaut la *fulminante* (l'eau-de-vie).

— Vivat! vivat! *tirons une canonnée!* (Portons une santé!)

Et le complot s'acheva dans l'orgie.

VII

Deux mois s'étaient écoulés depuis le criminel conciliabule de Grippard et de ses complices. Sauf le pillage du château de Villemer, qu'il n'avait pas paru prudent de tenter encore, tout ce qu'ils avaient tramé dans l'ombre avait été mis à exécution avec un art diabolique. La panique était maintenant générale; le tocsin sonnait, la générale battait, on criait : Aux armes! dans tous les villages, — sans savoir pourquoi.

Voilà les brigands!... Et tout le monde de s'enfuir. Ici, une jeune fille, allant à la fontaine, a rencontré deux étrangers à la mine suspecte. Elle a jeté sa cruche et donné l'alarme. En vain quelques gens

raisonnables, le curé, le seigneur, essayent de raisonner la multitude affolée. Peine perdue! — « Défiez-vous, ce sont des traîtres. »

Ailleurs, un nuage de poussière s'élève au loin sur la grande route; on entend le galop de plusieurs chevaux. Cette fois, ce sont, à n'en pas douter, les brigands qui viennent. « Ohé! les bonnes gens, crie quelqu'un, c'est le courrier de Paris qui va passer. Entendez-vous le cor du postillon? — Non, non; on veut tromper le peuple.

Et le lendemain, dans les villages voisins, le bruit se répand que dix mille, quinze mille, vingt mille brigands ont été vus à tel endroit, allant on ne sait où.

Des paroisses entières se sauvent la nuit dans les bois, les fuyards foulent aux pieds leurs propres moissons, des femmes deviennent folles.

Voilà les brigands!... Et tout le monde de s'armer. Pas un hameau qui n'ait sa *milice nationale*, pas une ville qui n'organise des compagnies de volontaires et des patrouilles. Les campagnards accourent pour prêter main-forte aux bourgeois; les bourgeois sortent de leurs murs pour secourir les campagnards. On s'interroge de part et d'autre : « Où sont-ils? — Nous ne savons pas; mais ils ne sont certainement pas loin. — Les avez-vous vus? — Non : ils se cachent. — Nous les trouverons bien! »

A Auxerre, Laprune a repris l'uniforme des gardes françaises, embelli de deux grosses épaulettes d'or, et s'est fait nommer capitaine de la milice. Le vicomte d'Orgy s'est improvisé colonel. Moins belliqueux, Grippard et papa Martinet se contentent de fonctions civiles. Élus membres de la municipalité nouvelle qui, sans façon, a mis l'ancienne administration dehors, ils sont en situation d'échauffer l'enthousiasme des uns, d'exciter la peur des autres. Quant au moine apostat, il est tout à la diffusion clandestine de ses pamphlets.

Qu'on ne s'étonne pas trop de voir un intendant de couvent et un portier de collège devenir d'importants personnages. La Révolution, c'est le monde à l'envers. Puis, les Frères et Amis ont le mot; la Loge dicte les suffrages et préside secrètement aux élections. Ce qui se fait en petit dans un coin de l'Auxerrois, a lieu également dans la France entière. — Aussi bien, n'en est-il pas encore ainsi à l'heure qu'il est?

Cependant les mauvaises nouvelles arrivaient, coup sur coup,

à l'abbaye de Notre-Dame. Le comte Armand de Villemer écrivait à son oncle l'abbé et à son jeune frère Adhémar le récit détaillé des événements dont Versailles et Paris étaient le théâtre. La prise de la Bastille, l'assassinat du gouverneur de Launay et des malheureux invalides, les têtes coupées et promenées sur des piques, les listes de proscription dressées, l'Assemblée en insurrection contre le roi, impuissante à réprimer les excès de la populace; plus d'autorité nulle part, l'anarchie et le désordre partout... tel était le lamentable tableau que le jeune officier retraçait en termes indignés.

Il exprimait les craintes les plus vives au sujet des personnes qu'il aimait le plus au monde : son oncle, son frère et sa sœur. En prévision des maux qui les menaçaient, il annonçait son prochain retour. « Je sais, disait-il, que le plus ardent désir des novateurs est d'anéantir la religion, de confisquer les biens d'église, de fermer les monastères et de chasser tous les moines. Ici, cela se dit tout haut; et les honnêtes gens eux-mêmes, ceux du moins qu'on appelle encore de ce nom, aveuglés par leurs propres préventions ou entraînés par l'opinion d'autrui, parlent de cette odieuse persécution comme de la chose la plus naturelle. Dieu nous garde, mon cher oncle, et protège la France! »

La fête de l'Assomption était célébrée à l'abbaye de Notre-Dame avec une solennité exceptionnelle, et la procession traditionnelle du Vœu de Louis XIII y était toujours présidée par un évêque ou quelque autre dignitaire de l'Église.

Cette année, l'abbé commendataire de Notre-Dame de la d'hors, à Auxerre, le R. P. René Clémenceau (1), avait été invité à cette pieuse cérémonie. C'était un vieillard à la physionomie fine et distinguée, d'humeur douce, un peu triste. La mélancolie de ses traits amaigris indiquait assez qu'un profond chagrin avait brisé son âme. René Clémenceau avait, en effet, beaucoup souffert de l'injustice des hommes. Il était un de ces *anciens Jésuites* frappés par l'inique arrêt du parlement de Paris, en 1762. Comme pour protester contre sa propre faiblesse et la réparer, le roi l'avait nommé, en 1771, au siège abbatial de Notre-Dame de la d'hors; mais la résidence habituelle de l'humble et zélé religieux était l'hôpital de Saint-Julien de Rennes.

(1) « Le dernier abbé était René Clémenceau, nommé en 1771. Il avait eu quarante et un prédécesseurs. » (M. Quantin, *Cartul. général de l'Yonne.*)

Lié d'amitié avec l'abbé de Villemer, il se plaisait à le visiter à chacun de ses voyages, pour s'entretenir avec lui des grands intérêts de l'Église.

A la récréation commune, tous les religieux vinrent se grouper autour des deux vieillards, à l'ombre d'une superbe charmille dont les arbres séculaires, enchevêtrant leurs rameaux et mêlant leur feuillage, formaient une voûte impénétrable au soleil.

Du sommet de la colline que dominait l'abbaye, le regard se reposait sur un ravissant paysage. L'Yonne, à travers les champs fertiles et les prairies verdoyantes, se repliait sur elle-même en courbes gracieuses. Les coteaux parés de vignes et les grands bois fermaient l'horizon. Tous les bruits se taisaient : la fête de *Notre-Dame d'Août* avait suspendu les travaux des champs, et la nature elle-même semblait prendre sa part du saint repos.

— Hélas! dit le P. Hilarion, peut-être est-ce pour la dernière fois que nous avons le bonheur de célébrer cette solennité dans notre vieille abbaye. Qu'en sera-t-il de nous l'an prochain?

— Ce qu'il plaira à Dieu, mon père, répondit l'abbé de Villemer. Il n'y a pas à se faire illusion. L'orage approche, menaçant de ne laisser après lui aucun vestige du passé et de nous emporter les premiers.

— Les malheurs que vous redoutez, remarqua le P. Clémenceau, n'ont-ils pas été prédits, il y a trente ans, par le saint père Charles Frey de Neuville, un des membres les plus illustres de cette compagnie proscrite à laquelle je me fais honneur d'avoir appartenu jusqu'à son dernier jour. C'est lui qui laissait tomber du haut de la chaire ces prophétiques paroles : « O religion sainte! ô trône de nos rois! ô France!.. Ne fût-ce pas comme chrétien, je gémirais comme citoyen... Dans le plus florissant empire, il faudra que tout croule, que tout s'anéantisse... Le ciel pourra se reposer sur la terre du soin de la venger et de nous punir. Entraîné dans le délire de la nation, l'État se précipitera dans un abîme d'anarchie... »

— Il y a treize ans, mon révérend père, dit l'hôtelier, étant encore officier d'un régiment du roi, j'ai entendu une prédiction plus terrible encore. Le P. Beauregard, jésuite lui aussi, prêchant le carême à Notre-Dame de Paris, jeta l'épouvante dans l'âme de tous ses auditeurs, quand il s'écria, d'un ton inspiré : « Vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais qu'entends-je? Grand

Dieu! que vois-je? Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur succèdent des chants lubriques et profanes. Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs. »

— Espérons que nous ne verrons jamais de pareilles abominations murmura le frère Adhémar. Mieux vaudrait mourir dès cette heure.

— Vous rêvez du martyre, mon enfant, dit le P. Clémenceau, c'est-à-dire que déjà vous aspirez à la couronne qui n'est décernée aux vaillants qu'après de longs combats. Savez-vous un sacrifice plus douloureux que la mort? C'est la vie d'un religieux chassé de son cloître, séparé de ses frères, et dont le zèle est rendu stérile par la méchanceté des hommes. Depuis vingt années, voilà le supplice lent que nous endurons.

— La Compagnie de Jésus, reprit l'abbé de Villemer, a eu la gloire des premiers coups. Désormais notre tour ne tardera pas.

— Nous avons fait le bien, dit l'hôtelier. Voilà comment le monde nous récompense.

— Comment Dieu nous éprouve, voulez-vous dire. Les hommes ne sont que d'aveugles instruments; même ce qu'ils font de plus mal tourne au bien des élus. « Bienheureux serez-vous quand ils vous persécuteront, vous sépareront, vous chasseront, vous maudiront et proféreront contre vous, à cause de moi, toutes sortes de calomnies et de mensonges. Réjouissez-vous alors et tressaillez d'aise, parce que votre salaire est grand dans les cieux! »

— Vous avez raison, mon révérend père abbé, avoua franchement l'ancien soldat. Vous conviendrez pourtant qu'on ne peut songer sans douleur au vide immense que causerait en notre pays l'anéantissement des institutions religieuses. Qu'arriverait-il si la vie monastique s'éteignait pour toujours?

— Les moines, dit le bibliothécaire Maurus, ont la vie singulièrement dure. On les tue souvent, ils ressuscitent toujours. A ce sujet, je me rappelle un fait bien consolant. L'Angleterre, au temps de Henri VIII, ingrate envers les Bénédictins qui l'avaient convertie et civilisée, les avait dépouillés, exilés ou tués. La plupart de leurs abbés et prieurs, dont vingt étaient pairs du royaume, avaient scellé leur foi par le martyre. Lorsqu'en 1585, sous Élisabeth, le dernier abbé de Westminster, dom Jean Fekenan, mourut en pri-

son, il n'y eut plus en Grande-Bretagne qu'un seul enfant de Saint-Benoît. Durant vingt-deux ans, cet unique survivant de l'institut monastique resta caché. Mais, en 1607, il s'associait à quelques-uns de ses frères d'outre-mer, venus de Valladolid et du Mont-Cassin ; et bientôt, au sein même de la tempête, le vieil arbre qu'on croyait pour jamais abattu, poussait de nombreux et vigoureux rejetons (1).

— Si nous devons disparaître pour un temps nous-mêmes, conclut l'abbé de Villemer,

Exoriare aliquis nostris ex ossibus...

— *Ultor!* dit énergiquement le rude P. Hilarion, en achevant le vers (2).

— Non, pas de vengeur, mais des héritiers de notre amour pour ces pauvres égarés qui nous persécutent sans savoir ce qu'ils font et nous rendent le mal pour le bien !

— La cupidité les pousse, observa le P. Clémenceau. Ils veulent s'enrichir de vos dépouilles, comme ils avaient espéré s'enrichir des nôtres. Nous n'étions pas riches ; nos collèges étaient pour la plupart écrasés de charges et de dettes (3). On mit le séquestre sur toutes nos maisons, on confisqua nos bibliothèques, et jusqu'à notre humble mobilier. Quelques habiles remplirent leurs poches ; mais rien, ou presque rien, n'arriva jusqu'aux coffres de l'État. Ce vol sacrilège fut, comme il arrive toujours en pareil cas, une spéculation manquée.

— Vous désignez exactement la chose par son nom propre, mon révérend père, dit le bibliothécaire Maurus. La confiscation des

(1) Migne, *Encyclopédie théolog.*, t. XX, *Dictionn. des ordres relig.*, I, introd. — En 1816, la conférence d'histoire de l'université de Cambridge, conférence exclusivement composée d'anglicans et de gradués de cette université protestante, prenait un arrêté en ces termes : « La suppression des monastères par Henri VIII a été un cruel malheur pour le pays, et les circonstances actuelles exigent impérieusement le rétablissement d'institutions analogues parmi nous. » (*Ibid.*)

(2) Que de nos os naisse quelqu'un... qui nous venge!

(3) Les biens que possédaient les Jésuites en France au moment de leur suppression, étaient extrêmement modiques. On a calculé que les revenus n'allaient pas à 350 *francs* par tête. L'État ni les créanciers ne profitèrent de leurs pauvres dépouilles. Les premiers frais de justice pour un seul de leurs collèges confisqués passèrent 50,000 francs. Un huissier, gardien-séquestre d'un collège considérable, disait à qui voulait l'entendre qu'il ne donnerait pas sa charge pour 12,000 francs. (*Les Sociétés secrètes*, par N. Deschamps, 4e édit., t. II, p. 65, *note.*)

biens d'église est un vol, un vol compliqué de sacrilège; et bien mal acquis ne profite jamais! Quelle sécurité peut subsister encore pour les autres propriétés, s'il est loisible à l'État de mettre la main sur les plus légitimes, les plus utiles et les plus sacrées? Où trouver des titres de possession plus authentiques? Votre noble abbaye de Notre-Dame de la d'hors, par exemple, est héritière... de saint Vigile, qui, en 680, — il y a onze siècles; — fit un testament en sa faveur et lui donna des terres et des maisons, à Bercuy, sur la rivière de Baulche, à Pouilly-sur-Loire, à Lainsec, à Entrains, à Donzy, à Oanne, à Bonnard, à Flogny et en autres lieux des *pagus* d'Auxerre, de Tonnerre et de Sens (1). Ceux qui, dans la suite, imitèrent son généreux exemple, se proposaient le même but que lui. Dans son testament (Mabillon nous en a gardé le texte précieux) (2), le saint évêque d'Auxerre disait : *Unde religionis nomen adcrescat in melius... in alimonia pauperum ibidem residentium in perpetuum esse volo* (3). Les morts ont des droits comme les vivants : car cette société dont les vivants jouissent, ce sont les morts qui l'ont faite, et nous ne recevons leur héritage qu'à condition d'exécuter leur testament. Malheur à l'État qui met *la part-Dieu*, l'argent des pauvres, dans ses coffres! Ce trésor amassé par quarante générations fond entre ses mains comme la neige et disparaît, avec la fortune publique, dans une commune banqueroute. C'est ce qu'on a vu toujours, et c'est ce qu'on verra, si le même crime se renouvelle.

Comme on l'écoutait en silence, le savant homme poursuivit :

— Les biens des religieux ne sont pas seulement un héritage, mais le fruit d'un rude et long labeur. Cette contrée aujourd'hui si belle, sur laquelle nous promenons avec ravissement les yeux, ce sont nos ancêtres les moines qui l'ont faite : ils ont transformé le désert en Éden! Qui donc a créé dans ce pays ces centres de vie chrétienne et d'exploitation agricole : Saint-Pierre-le-Vif, Sainte-Colombe-en-Puisaye, Vézelay, Molesme, Saint-Michel de Tonnerre? — Les fils de Saint-Benoît, du septième au onzième siècle.

Qui donc a fertilisé les champs, planté les vignes à Pontigny,

(1) Cartulaire général de l'Yonne, publié par Maximilien Quantin. (Auxerre, 1854, p. 17.)

(2) *Annales Ord. S. Bened.*, t. I, append. 694.

(3) Je veux que ces biens soient employés à perpétuité, pour l'honneur de la religion, à l'entretien des pauvres de cette contrée.

à Reigny, à Vauluisant, aux Écharlis? — Les moines de Cîteaux. A Dilo, à Saint-Marien d'Auxerre, les Prémontrés opéraient les mêmes merveilles.

Je vois là-bas quelques-unes de nos *granges*, bien déchues, hélas! de leur prospérité première. Ces granges des moines, éloignées, au début, d'un mille au moins des lieux habités les plus voisins, étaient nées du défrichement des forêts, du dessèchement des marais. Elles ont été l'origine et le berceau de maints villages et hameaux de ce pays.

Ce sont nos moines qui, les premiers depuis les invasions barbares, ont cultivé dans ces campagnes le froment, le seigle, le tramois (1), là où, avant eux, il n'y avait que ronces et broussailles.

Et la vigne! ils la plantaient à Auxerre, au septième siècle; dès le dixième, ils la cultivaient à Tonnerre. Ceux de Pontigny, en 1118, en avaient couvert 36 arpents à Chablis; — Chablis, cette ville née à l'ombre d'un petit monastère de ce nom, que Charles le Chauve, par une charte de 867, avait donné à Hugues, abbé de Saint-Martin de Tours (2).

Parlerai-je de ce que les moines ont fait pour les lettres et les sciences, pour l'éducation de la jeunesse? C'est un lieu commun. — Je passe.

Mais, dans ce siècle où l'on a toujours à la bouche les mots d'*humanité*, de *philanthropie*, devrait-on oublier les services qu'ils ont rendus aux pauvres, aux malades, à tous les déshérités de ce monde? Pour en citer un exemple tout local, saint Pallade, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, fondait, au commencement du septième

(1) Mélange d'orge et d'avoine.

(2) « Nous avons acquis nos biens par des défrichements; nous les avons acquis sous la protection de la loi : si vous les prenez, quelle propriété sera désormais assurée? Vous aurez bientôt des *lois agraires;* elles vous menacent, et vous en aurez consacré d'avance la légitimité. La propriété est une; elle est sacrée pour nous comme pour vous... Nos propriétés garantissent les vôtres. Nous sommes attaqués aujourd'hui; mais ne vous y trompez pas : si nous sommes dépouillés, vous le serez à votre tour. » (L'abbé Maury, *Discours à l'Assemblée constituante*, 30 oct. 1789.)

« Les Bénédictins ont été les défricheurs de l'Europe; ils ont défriché en grand, en associant l'agriculture à la prédication. Une colonie, un essaim de moines, peu nombreux d'abord, se transportaient dans des lieux incultes ou à peu près, souvent même au milieu d'une population encore païenne, en Germanie, par exemple, ou en Bretagne, et là, missionnaires et laboureurs tout à la fois, ils accomplissaient une double tâche, souvent avec autant de périls que de fatigues. » (Guizot, *Hist. de la civilisation*, t. Ier, p. 418.)

siècle, dans l'enceinte même du monastère, trois hôpitaux : l'un, pour les *familiers*, c'est-à-dire pour les religieux et les habitants de la campagne dépendant de l'abbaye; le second, pour les riches; et le dernier, pour les pauvres et les étrangers. Son évêque et son ami, saint Didier d'Auxerre, s'associant à cette œuvre d'admirable charité, lui lègue, avec des vases d'or et d'argent du prix de 119 onces, plusieurs terres et villages, entre autres celui d'Orgy, dans la paroisse de Chevannes.

Leur salutaire influence s'est étendue à tout et sur tous. Aujourd'hui le monde est ligué contre eux. Ce serait chose inexplicable, si nous ne savions le pouvoir redoutable de l'esprit du mal, à certaines heures où Dieu a résolu d'éprouver les siens et d'abandonner les méchants à leur sens dépravé.

Mais j'ai trop parlé... Pardonnez au bavardage d'un vieillard.

— Vous avez, mon père, admirablement plaidé une bonne cause, répondit le P. Clémenceau. Et rien n'est plus fortifiant que le souvenir de ce long passé que vous avez évoqué devant nous avec un savoir si sûr et une émotion qui nous a gagnés tous. La pratique de la perfection évangélique, malgré toutes les persécutions et les chicanes des hommes, sera en honneur aussi longtemps que durera l'Église, — et l'Église est immortelle. Tant qu'il y aura des chrétiens ici-bas, il y aura des religieux; et tant que notre pauvre France n'aura pas cessé d'être catholique, les monastères continueront à en couvrir le sol et à se dresser vers le ciel, comme autant de paratonnerres. Nos ennemis sont puissants, mais nos aïeux en ont connu de plus redoutables, qu'ils ont vaincus!

— En 887, ne put s'empêcher de dire le P. Maurus, les Normands assiégèrent l'abbaye Saint-Germain-d'Auxerre. En 1359, les Anglais la pillèrent. En 1567, les calvinistes ruinèrent de fond en comble tous les monastères du pays...

— Et l'on vit le phénix, à chaque fois, renaître de ses cendres.

— Quant aux pillards sacrilèges, comme ils sont punis! Un de ces châtiments providentiels me revient en mémoire. Le principal spoliateur de l'église Saint-Germain d'Auxerre, au temps des huguenots, fut un capitaine de Loron, de la Maison-Blanche, près de Coulange-sur-Yonne, qui s'empara même de la châsse du saint et l'emporta chez lui dans un coffre, avec dix ou onze charretées d'argenterie enlevées à différentes églises. Or, peu après Loron, pour expier d'autres crimes, mourut sur l'échafaud. Sa famille

s'éteignit tout entière, et il ne resta pas de son château une seule pierre.

— *Exsurgat Deus, et dissipentur inimici ejus!* s'écria le belliqueux P. Hilarion (1).

— Allons prier Marie de les convertir et de nous sauver avec eux, répliqua l'abbé de Villemer en se levant.

Et comme on se dirigeait doucement vers le monastère, il ajouta :

— J'aime la légende de saint Bond, ce pieux ermite du septième siècle, dont la chapelle s'élève aux portes de Sens, au-delà de l'Yonne.

On dit que son archevêque, saint Arthème, lui ayant ordonné d'arroser un bois sec jusqu'à ce qu'il prît racine, l'homme de Dieu obéit; et bientôt le bâton se couvrit d'une écorce nouvelle, puis de fleurs, puis de fruits.

Prions et soumettons-nous. C'est Dieu qui « mortifie et qui vivifie ». Serions-nous réduits à n'être plus qu'un rameau desséché, Celui qui est la résurrection et la vie n'aura qu'un mot à dire pour faire tout refleurir.

CH. CLAIR, *S.-J.*

(1) Que Dieu se lève, et que ses ennemis soient dispersés!

LES FROIDEFONT [1]

XI

Aux premiers jours de décembre de l'année 1816, Philippe de Froidefont n'avait encore rien appris au sujet du squelette découvert dans la citerne. En vain avait-il fait fouiller et sonder les murs du souterrain, il n'avait rien trouvé. Il fit enfermer dans une bière les tristes restes recueillis chez lui, et, après une messe dite en l'église Saint-Michel, les ossements furent ensevelis dans le cimetière de la ville. Puis Philippe sembla lui-même oublier sa trouvaille.

Bernard de Najac avait profité de son entretien avec Mme de Saint-Salvy et de sa parenté éloignée avec cette dame pour aller plusieurs fois chez elle et y voir Cyprienne.

Le projet que Bernard avait combiné avec la mère de cette jeune fille, fut mis à exécution. Mme de Saint-Salvy donna une soirée, et quand l'heure de se retirer arriva, elle annonça à tous ses invités qu'elle les recevrait ainsi tous les jeudis.

On commenta beaucoup cet événement dans la petite ville; ce fut presque un scandale que ces soirées données par une veuve sans fortune. Je ferai grâce au lecteur des propos tenus par les jalouses et par les personnes promptes à s'effaroucher des plaisirs innocents et peu coûteux d'une réunion intime.

Les jeunes filles, du moins, furent unanimes à reconnaître que cette innovation était fort heureuse pour une bourgade comme Cordes, où elles s'étiolaient d'ennui.

Cependant Mme de Saint-Salvy n'eut pas tout à fait lieu de se féliciter d'avoir ouvert les portes de son salon.

Elle fit à Philippe de Froidefont l'accueil le plus affectueux. Celui-ci ne mit pas moins d'empressement à se rendre chez sa

(1) Voir la *Revue* du 15 septembre 1882.

locataire, afin d'y rencontrer Cyprienne; mais il comprit bientôt que la jeune fille éprouvait pour lui une sorte d'antipathie qu'elle ne pouvait surmonter, qu'elle laissait paraître malgré elle à tout moment.

Quant à Bernard, Mme de Saint-Salvy se repentit de s'être liée si facilement avec lui, et de l'avoir attiré dans sa maison. Elle apprit, en effet, l'inconduite du jeune homme, et, ce qui la mécontenta bien autrement, sa situation précaire, son manque de fortune.

Cependant Bernard était l'âme du salon de Mme de Saint-Salvy. Tout d'abord sa présence avait effarouché beaucoup les mères de famille; mais, par un tact parfait, par une finesse extrême, il avait ramené vers lui les plus irritées.

— Il est charmant, disaient-elles. Ah! s'il voulait se mieux conduire, se ranger un peu, il serait vraiment accompli, ce jeune de Najac.

Et les bonnes dames le prenaient à part dans un coin du salon, le grondaient maternellement, lui faisaient un peu de morale. Il écoutait avec une sorte de componction, promettait tout ce que l'on voulait, et puis il allait au piano chanter une romance langoureuse, ou organiser un quadrille.

Parmi les jeunes filles, il ne comptait que des amies. Elles étaient indulgentes pour ses fautes, et trouvaient dans ses yeux noirs, dans son beau visage, des circonstances singulièrement atténuantes. Et puis, quel intrépide danseur, ce séduisant Bernard! comment un jeune cœur aurait-il pu en vouloir à cet aimable et résolu cavalier?

Combien de jolies mains prêtes à se donner à lui, s'il eût demandé l'une ou l'autre de ces jeunes filles au hasard!

Bernard avait une préférence, qu'il se gardait de montrer cependant, non qu'il craignît de compromettre la jeune fille, mais parce qu'il ne voulait s'aliéner ni le cœur ni l'esprit d'aucune des habituées du salon de Mme de Saint-Salvy.

Laisser deviner sa préférérence pour Cyprienne, n'était-ce pas en effet se rendre immédiatement hostiles tant de jeunes filles, qui toutes ou presque toutes espéraient fixer son inconstance et trouver en lui cet époux idéal qu'elles rêvaient pendant les longues heures de chaque jour?

Laisser deviner son amour, n'était-ce pas irriter également l'esprit des mères de famille, quoique à leurs yeux Bernard fût un parti détestable, surtout à cause de sa pauvreté?

Le jeune de Najac garda donc en apparence la plus stricte neutralité ; il déploya même beaucoup de diplomatie pour ne rien révéler de son secret.

Malheureusement, Cyprienne n'eut pas la même réserve. Dès le jour où elle fit avec sa mère la rencontre de Bernard de Najac, Cyprienne se sentit envahie par un sentiment tout nouveau pour elle : la jeune fille aima de toutes ses forces, mais avec toute la pureté de son âme, le jeune homme qui l'avait un moment soutenue et pressée dans ses bras.

En vain voulut-elle lutter contre ce sentiment, contre cette passion naissante : l'image de Bernard était sans cesse présente à ses yeux, nuit et jour elle se sentait comme environnée par l'image de ce jeune homme ; il était entré dans son cœur, dans sa pensée, dans son âme même, et rien n'eut assez de puissance pour l'en arracher.

Voir Bernard, l'entendre, lui parler, c'était là toute l'ambition de Cyprienne.

Chaque jour elle attendait impatiemment qu'il passât sous ses fenêtres : et, quand il avait disparu, elle se sentait malheureuse et désespérée.

Avec quelle ardeur elle soupirait après la soirée du jeudi ! avec quel soin elle se parait ! et quand Bernard apparaissait dans le salon, quelle rougeur subite montait à ses joues ! quelle émotion lorsque sa main effleurait la sienne !

Mme de Saint-Salvy ne tarda pas à surprendre les regards et l'émotion de sa fille : elle comprit que Cyprienne aimait le jeune de Najac.

Ce fut avec colère qu'elle fit cette découverte.

— Eh quoi ! se dit-elle, c'est Bernard qu'elle aime, un débauché sans fortune ! et c'est Philippe de Froidefont qu'elle repousse, lui, l'un des meilleurs partis de la ville ! En vérité, je suis bien malheureuse ! et le sort a déversé sur moi tous les tourments, toutes les angoisses, tous les déboires !

Puis Mme de Saint-Salvy se prit à réfléchir sur ce qu'elle devait faire dans cette circonstance. Sa résolution fut bientôt prise : éloigner Bernard à tout prix et précipiter le dénouement avec Philippe, conclure son mariage avec Cyprienne, malgré tout.

Justement le jour où cette décision fut prise, Mme de Saint-Salvy rencontra Bernard dans la rue. Elle lui dit de son ton le

plus doucereux et avec force protestations d'amitié qu'elle ne pouvait plus le recevoir dans son salon ni chez elle.

— Vous êtes un jeune homme charmant; toutes ces demoiselles regretteront en vous un danseur intrépide, un aimable cavalier : mais, en vous priant de ne plus venir chez moi, je suis obligée de céder aux injonctions de toutes les mères. Votre conduite les effraye, à tort ou à raison : on vous calomnie, sans doute, je veux bien le croire; mais enfin, votre réputation est faite, et toutes ces dames entrevoient des dangers pour leurs filles dans votre présence auprès d'elles : dangers imaginaires, je le crois pour ma part; mais je ne puis, malheureusement pour vous, faire triompher mon avis. Ainsi, mon cher neveu, c'est bien à regret que je me vois forcée de me priver de vous. Ne m'en gardez pas rancune, je vous prie, et croyez que je suis prête à vous rendre tous les services possibles...

Bernard, quoique peu préparé à recevoir ce coup, s'inclina devant Mme de Saint-Salvy avec la meilleure grâce du monde.

— Ma chère tante, lui dit-il avec un léger sourire, j'ai su, croyez-le, apprécier toute la franchise de votre caractère, et je vous connais assez pour être sûr que vous êtes forcée, bien malgré vous, de céder à quelques austères matrones de votre société. Je ne saurais donc vous en vouloir. Voici ma main : c'est la main d'un ami, vous l'éprouverez peut-être un jour...

Et Bernard tendit sa main à Mme de Saint-Salvy, qui la pressa légèrement, non sans laisser paraître un certain dépit d'avoir été si bien devinée, non sans redouter l'effet de la menace déguisée sous la protestation amicale de Bernard.

Elle rentra chez elle un peu agitée. Toutefois elle ne laissa rien paraître de son inquiétude devant sa fille.

La soirée du jeudi vint. Bernard ne s'y rendit pas, au grand désappointement des jeunes filles. Mme de Saint-Salvy fit comprendre aux mères qui l'entouraient que le jeune de Najac ne jouissait pas d'une bonne réputation, qu'il était très déplacé chez elle, et que la prudence exigeait qu'il ne parût plus dans ses soirées.

Mme de Saint-Salvy fut complimentée par toutes les mères; quant aux jeunes filles, ce ne fut qu'une voix parmi elles pour blâmer, quoique bien bas et de l'oreille à l'oreille, une vertu si farouche, qui les privait de leur plus aimable cavalier.

Mme de Saint-Salvy n'avait pas perdu de vue Cyprienne pendant qu'elle annonçait l'expulsion du jeune homme.

Peu préparée à cet événement, la jeune fille, en apprenant l'humiliation infligée à Bernard, fut frappée au cœur. Elle pâlit affreusement et manqua de s'évanouir.

Philippe, debout devant la cheminée à deux pas de Cyprienne, remarqua cette pâleur subite, cette émotion violente : Elle aime Bernard de Najac, se dit-il. La jalousie le mordit au cœur, il éprouva une douleur épouvantable, deux larmes roulèrent sur ses joues; mais il se contint, et s'efforça de ne rien laisser paraître de sa souffrance.

Quant à Mme de Saint-Salvy, elle se rendit parfaitement compte de la sensation qui venait d'envahir le cœur de Philippe; mais, loin de s'en effrayer, elle s'en trouva rassurée : Je ne veux, se dit-elle intérieurement, que des situations nettes et très parfaitement dessinées. Or notre situation est très claire en ce moment : Philippe aime Cyprienne; il sait qu'il n'en est pas aimé, que ma fille au contraire est éprise de Bernard de Najac. Je n'ai donc qu'à surveiller Cyprienne, qu'à l'empêcher de voir celui qu'elle aime, et qu'à profiter de la jalousie même de Philippe pour le décider promptement à épouser ma fille. Le mariage est un grand maître, qui changera tout, et qui peut-être fera naître de l'affection pour Philippe dans le cœur de ma fille; en tout cas, M. de Froidefont se chargera de surveiller sa femme, et rien ne lui sera plus facile que de faire oublier Bernard. Nous changerons de résidence : nous irons à Paris, à Lyon, à Bruxelles, loin d'ici enfin; et Bernard, gueux comme il est, ne pourra pas nous suivre. Le temps fera le reste.

Telles étaient les idées que caressait Mme de Saint-Salvy.

XII

Les scrupules ne gênaient certes pas le jeune Bernard de Najac. Il était parfaitement résolu à conquérir Mlle de Saint-Salvy par tous les moyens possibles et à s'en faire aimer à tout prix; de plus, il voulait obtenir d'elle une preuve pour ainsi dire publique de son amour, en d'autres termes, compromettre la jeune fille, et ne lui laisser plus d'autre perspective qu'un mariage avec lui, pour réparer son imprudence.

Il faut dire toutefois que l'accueil qu'il avait reçu de sa mère avait

un peu modifié les idées et les projets du jeune débauché. Il était déjà retenu par quelques considérations, non pas morales, certes, mais de convenance.

Reçu chez Mme de Saint-Salvy, bien accueilli de la bonne société de Cordes, réconcilié même jusqu'à un certain point avec les mères de famille, pouvait-il risquer un éclat, un scandale, compromettre publiquement une fille de la noblesse? Ces réflexions lui troublaient singulièrement l'esprit.

Quand Mme de Saint-Salvy lui eut brusquement signifié de ne plus reparaître chez elle, il fut délivré tout d'abord d'un grand poids; le libertin se sentit libre. Son masque lui pesait. Il redevenait enfin maître de sa conduite!

— Ah! Madame, se disait-il en retonrnant à ses anciennes habitudes du faubourg, vous m'avez chassé de votre salon! Eh bien! soit! rien ne m'entrave plus désormais; je puis faire ce qui me plaira : je ne suis plus enchaîné par la reconnaissance! Au contraire! je reprends l'indépendance de mes actes envers votre fille; je vais la rechercher, la compromettre, pour me venger de vous, pour vous punir de vos procédés... Ah! vous désirez la guerre? Eh bien! soit, Madame! je vous déclare la guerre. Veillez sur votre fille, et veillez bien, morbleu! car elle est déjà mon alliée...

Et après cette imprécation furieuse, Bernard de Najac se sentit soulagé et descendit gaiement le faubourg. Il passa la nuit tout entière dans l'auberge de maître Delteil, buvant jusqu'au matin et ruminant au milieu des bouteilles ses projets de vengeance.

De son côté, Mme de Saint-Salvy ne perdit pas de temps. Pour précipiter le dénouement avec Philippe de Froidefont, elle eut l'art de se faire inviter à une promenade à la campagne, dans le domaine que Philippe habitait avant la mort de son oncle.

Cyprienne n'apprit ce projet de promenade que la veille du jour où il devait s'exécuter. La jeune fille connaissait l'impérieuse volonté de sa mère; mais, sans lutter jamais avec elle, sans cris, sans dispute, elle savait parfois triompher, en opposant aux ordres de Mme de Saint-Salvy une singulière force d'inertie.

Cyprienne accepta donc en apparence l'idée de sa mère; mais le lendemain, à l'heure du départ, elle se dit souffrante et ne voulut pas quitter sa chambre. La partie fut remise ainsi plusieurs fois.

Mme de Saint-Salvy se vit contrainte de se servir d'une ruse. Elle alla se promener à pied sur la route, dans la direction d'Amarens,

nom du vieux château de Philippe de Froidefont. Pendant la promenade, Philippe, qui passait en voiture, rejoignit les deux dames et leur offrit des places avec tant d'insistance, que Cyprienne ne put refuser.

La campagne était complètement dépouillée de sa verdure et de ses ombrages. Seuls, les chênes avaient conservé leurs feuilles, devenues jaunâtres: mais le soleil brillait dans un ciel bleu, l'air avait cette douce moiteur qui rend parfois les journées d'hiver, dans le Midi, si agréables et si vivifiantes. La voiture côtoyait un ruisseau d'eau limpide et murmurante, que des rochers couverts de mousse arrêtaient çà et là dans sa marche; il jaillissait en ces endroits des cascades, d'où s'élevaient des vapeurs ténues et légères comme de la gaze. A droite, des prairies descendaient jusqu'à la rivière, fanées, il est vrai, mais conservant encore, dans les fonds humides, quelques plaques d'un vert vif; à gauche, la route serpentait au pied même des collines, couvertes de bois d'un vert intense et luisant.

On arriva ainsi, après trois heures de promenade, jusqu'au vieux château d'Amarens. Les promeneurs mirent pied à terre. On visita l'intérieur. Puis Philippe fit servir un excellent goûter, après lequel on alla visiter le domaine. O puissance de la nature! influence des sites, des paysages, d'une journée souriante! Cyprienne éprouva moins d'antipathie pour M. de Froidefont; elle pensa que l'on pouvait finir par s'habituer à ce sombre personnage.

Toutefois Mme de Saint-Salvy, sur le soir, vint gâter et compromettre la cause de son protégé. Elle voulut insinuer à Cyprienne que le joli domaine qu'elles visitaient pourrait devenir leur séjour. Mlle de Saint-Salvy ne répondit rien, mais elle comprit les intentions de sa mère: dans ce moment elle vit clair dans ses actions, et elle se dit que Mme de Saint-Salvy n'avait éloigné Bernard que pour encourager M. de Froidefont. Ce fut là précisément ce qui fit perdre à Philippe le peu de place qu'il avait pu gagner dans le cœur, ou du moins dans l'esprit de la jeune fille. Rien ne pouvait moins parler en sa faveur que cette préférence qu'on voulait imposer, que cette intrigue dans laquelle on sacrifiait l'être aimé à l'homme qui, jusqu'à ce jour, n'avait inspiré que de l'effroi.

La promenade ménagée par Mme de Saint-Salvy n'eut donc qu'un résultat immédiat : ce fut de changer en haine les folles terreurs que Philippe inspirait à sa fille.

Cyprienne se promit bien de refuser sa main à M. de Froidefont, s'il osait la demander.

Telle était la situation respective des divers personnages de cette histoire, lorsqu'aux derniers jours de l'année 1816, en réparant un mur de la maison du Grand Veneur, à Cordes, des ouvriers firent une seconde découverte : celle d'un coffre de fer solidement fermé. Philippe, auquel ce coffre fut remis, s'empressa de l'ouvrir : il ne renfermait qu'un manuscrit sur parchemin, dont l'écriture était fort difficile à lire, presque indéchiffrable. Cependant, la curiosité aidant, Philippe parvint à se rendre compte peu à peu du sens des mots souvent incomplets ; et chaque soir il venait donner lecture à Mme de Saint-Salvy et à sa fille du fragment qu'il avait déchiffré et transcrit dans la journée.

Évidemment, le manuscrit renfermé dans le coffre devait donner la clef du mystère qui planait sur la maison du Grand Veneur. C'était là le livre annoncé comme devant renfermer toute la vérité :

Liber scriptus proferetur
In quo totum continetur.

On conçoit l'impatiente ardeur de Philippe à déchiffrer le manuscrit. La curiosité de Mme de Saint-Salvy et celle de Cyprienne furent presque aussi vives que la sienne. Malheureusement, le manuscrit était illisible, et Philippe ne parvenait que lentement, se trouvant aux prises avec un travail rempli de difficultés et de fatigue, à restituer le sens des hiéroglyphes de ce parchemin, à demi effacés.

Toutefois, ce n'était pas seulement la curiosité qui poussait Mme de Saint-Salvy, quand elle demandait à Philippe de venir chez elle, le soir, lire ce qu'il avait pu déchiffrer du manuscrit : elle était, avant tout, désireuse de hâter un mariage qui devait donner à sa fille quelque fortune, et lui procurer à elle-même, dans la maison de son gendre, une situation confortable.

XIII

Mme de Saint-Salvy attendit donc Philippe avec impatience le soir où il devait lui lire les premiers fragments du manuscrit. Le

jeune Froidefont ne se fit pas attendre. Vers sept heures, il se fit annoncer chez ses locataires.

Mme de Saint-Salvy l'accueillit, assise dans un grand salon tendu de vieilles tapisseries d'Arras, reproduisant divers sujets tirés de la Bible : *la Lutte de l'ange et de Jacob; le Sacrifice d'Abraham; Joseph vendu par ses frères; Esther aux pieds d'Assuérus.* Ces quatre tapisseries, bien conservées, donnaient à la pièce un air de grandeur, quelque chose d'imposant et de solennel en même temps; elles ôtaient à ce vaste salon un peu de sa froideur : l'œil se reposait avec plaisir sur les paysages imaginés par l'artiste.

Dans la première, Jacob luttait dans la clairière d'une forêt; le corps de l'ange, aux ailes blanches, et celui du patriarche se détachaient sur un fond de verdure. Dans la seconde, Abraham sacrifiait son fils au milieu d'un site ravissant : une cascatelle y laissait tomber son onde écumante parmi des rochers envahis par la mousse et les arbrisseaux; au fond l'on apercevait une rivière aux eaux bleues, coulant sous une chaîne de collines recouvertes d'arbres d'un vert printanier; le ciel était d'un bleu clair charmant. La troisième tapisserie, celle qui représentait Joseph trahi par ses frères, avait pour fond un paysage pastoral, d'une naïve simplicité : des bergers, des prairies, des rochers, de petits arbres, des huttes couvertes de chaume, s'y voyaient çà et là; tout y invitait au plaisir des yeux. Enfin, le quatrième panneau, celui d'Assuérus, le plus grand des quatre, placé en face de la cheminée, représentait une vaste et longue galerie à colonnes torses toutes dorées, sur le devant de laquelle le roi, placé sous un dais à plumes et à superbes tentines, accueillait Esther émue et prête à s'évanouir entre les bras de noirs esclaves.

Le salon vaste, au plancher élevé, soutenu par des poutrelles noircies, aux fenêtres immenses à grands rideaux de mousseline blanche, avait besoin de ce cadre gai des tapisseries d'Arras.

Lorsque Philippe entra, un immense feu flambait dans la large et haute cheminée, deux lampes placées sur une table en vieux chêne éclairaient d'une vive lueur tout ce côté du salon. Mme de Saint-Salvy se tenait assise sur un sofa de soie bleue, reste de sa splendeur passée, ainsi que tout le mobilier de son appartement; Cyprienne brodait à ses côtés, sur une chaise en tapisserie. Philippe salua Mme de Saint-Salvy, qui l'accueillit avec empressement. Cyprienne se leva à demi, fit un salut léger et contraint, tendit au

jeune homme sa main, que celui-ci saisit, non sans un secret tressaillement; puis debout, devant la cheminée, après quelques minutes de conversation, il déroula un cahier de papier blanc, sur lequel il se préparait à transcrire tout le manuscrit du coffret.

Ce manuscrit était écrit dans cette brillante et sonore langue romane, que les gens du Nord affectent injustement de traiter de « patois du Midi », tandis qu'elle a précédé le français, a été parlée par les deux tiers de la Gaule, et s'est même vue sur le point de devenir notre langue nationale.

Nous conserverons au récit du manuscrit roman une partie de sa tournure originale.

Philippe commença donc ainsi :

« Notre Midi, depuis les monts Cévennes jusques à ceux des Pyrénées et des bords de la Charente, jusqu'aux rivages du Rhône, a toujours, grâce au Ciel, cru ardemment en la sainte religion de Notre-Seigneur Dieu Jésus-Christ. Encore aujourd'hui, après les tourmentes et les assauts de l'impiété, voyons-nous notre Midi, autant le Quercy que le bas Languedoc, autant le Périgord que le Comminges, conservant dans son sein le culte et le respect de Dieu : c'est une terre de religion, à laquelle les hérétiques et les mécréants auraient bien voulu arracher la foi, mais ils n'ont réussi en leurs desseins inspirés par l'enfer, comme c'est hors de doute; la foi germera toujours sur notre terre bénie du Ciel, l'impiété n'y poussera que comme l'ivraie dans le champ et elle en sera arrachée et jetée aux flammes. C'est plaisir de voir dans notre contrée, malgré les entreprises fausses et mauvaises des albigeois, huguenots, calvinistes et autres prétendus réformateurs, la sainte religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ partout révérée et en grand honneur. On ne peut voir sans orgueil que, sur soixante lieues de terre, depuis l'Auvergne jusqu'aux Pyrénées, se dressent trente-deux mille églises, cent treize collégiales, trois cent soixante abbayes de divers ordres, telles que de moines de Cîteaux, de Saint-Benoît, de frères prêcheurs de Saint-Dominique, de Prémontrés, plus de deux cents prieurés, vingt et une commanderies de Malte, onze archevêchés et soixante-dix évêchés, sans compter de nombreux chapitres et une foule de cabanes d'ermites, lesquels se tiennent solitaires dans des lieux inaccessibles.

« L'âme du chrétien est consolée et fortifiée par un spectacle si édifiant. L'impiété ne pourra rien contre tant d'églises, de cloîtres,

de religieux et religieuses, contre tant de fidèles. Cependant elle n'en est que plus furieuse et plus irritée, et, comme un taureau emporté, elle se jette de ci de là, voulant tout détruire et renverser, jusqu'à ce qu'il aille lui-même s'abattre contre un mur, un rocher ou un arbre mis par Dieu sur son passage.

« De là voyons-nous, depuis un temps, les huguenots et calvinistes, qu'on croyait terrassés, relever leur tête et devenir plus insolents que jamais : ce qui fait bien voir qu'il n'en fut pas déconfi autant qu'ils veulent bien dire, dans cette nuit de la Saint-Barthélemy d'août avant-dernier.

« En particulier, la ville de Cordes était troublée par quelques esprits faux et enragés contre la sainte religion. Ils allaient partout, se répandant en impostures contre notre très Saint-Père le Pape, nos pieux évêques, nos vénérables moines; sans toutefois appartenir au parti des huguenots, ces gens les soutenaient de cœur et de bouche : ce qui fit craindre, avec beaucoup de vraisemblance, qu'ils ne se fussent jetés dans les bras de ceux-ci à leur approche, ou même qu'ils n'eussent trahi les catholiques et livré les portes aux protestants.

« Les consuls de la cité, voyant cela et de Dieu inspirés, avaient, dès l'an 1566, pris telles mesures qui convenaient pour préserver la cité d'un pareil fléau et lui éviter cette peste. La porte des Houmets, qui était un peu branlante et vermoulue par le long service et usage, fut, à grand renfort de liteaux et de ferrailles, remise en état de résister à une troupe ennemie; une brèche du rempart fut réparée avec force moellons durs et solides; les soldats du guet furent augmentés et pourvus de bonnes arquebuses, au lieu et place d'arbalètes, qui composaient toute l'armure desdits soldats; enfin, les consuls avaient commandé au sieur Espinassules, maître fondeur, en la Grand'Rue, un canon de gros calibre et quatre petits canons, qui furent placés sur le rempart, où ils avaient bonne mine et où tous les gens de la ville, hommes, vieillards, femmes, enfants, les venaient voir le dimanche, à l'issue des vêpres et complies.

« Au commencement de l'an 1574, on apprit que les huguenots couraient la campagne, faisant main basse sur les villages et prenant quelques villes d'assaut, quelques autres par surprise, égorgeant les pauvres femmes catholiques, brûlant les métairies, et commettant en divers lieux publics des pilleries et des tueries bien horribles.

« Lors les consuls de la ville ordonnèrent aux soldats de bien veiller aux portes et sur les remparts, et dès avant la nuit il n'était plus possible de rentrer dans les murs qu'avec un sauf-conduit.

« On avertit également ceux du dehors, tous les chefs catholiques des villes et villages d'alentour, de se tenir en troupes pour veiller à la sûreté de Cordes et de toute la campagne, et de courir sus aux huguenots dès qu'ils apparaîtraient... »

La traduction de Philippe s'arrêtait là. Ce n'était pas assez pour satisfaire la curiosité de Mme de Saint-Salvy ni la sienne. Dans ces quelques pages ne se dessinait pas encore la situation qui pouvait avoir amené la mort de l'homme de la citerne. Rien même ne prouvait qu'il y eût une relation quelconque entre les événements rapportés dans le manuscrit et la fin terrible de la victime, quoiqu'il parût assez probable qu'elle fût survenue à l'époque de la guerre entre huguenots et catholiques.

On conçoit l'impatience de Philippe à déchiffrer le manuscrit. Le lendemain, il se rendit chez Mme de Saint-Salvy, et en continua la lecture à l'endroit où il avait repris la traduction.

Voici ce qu'il lut :

« Ceux de la religion dite réformée, par leurs relations avec Genève et l'Angleterre, avaient pu se procurer des armes nouvelles; et l'on sut à Cordes qu'ils étaient amplement pourvus de bons mousquets, d'arquebuses à longue portée et d'artillerie redoutable, ayant des canons de fer qui envoyaient des boulets de vingt-quatre livres à plus de six cents toises : lesdits canons étaient nommés *serpentins*, à cause que des serpents s'y trouvaient figurés sur les anses.

« Le vicomte de Paulin de Rialmont, le comte de Pranseilles, le marquis de Mouzieys, le seigneur de la Guépie et quelques autres prirent la tête de diverses troupes catholiques, qu'ils réunirent à la hâte dans la ville de Cordes, pour voir dès l'abord l'état de leur armement et s'ils pourraient tenir contre les huguenots, rendus redoutables par leurs nouveaux canons et mousquets.

« Il vint un peu plus de six cents hommes et cent trente-deux chevaux, sans compter quelques mulets, pour porter des vivres, canons et autres fardeaux.

« Tous les officiers qui commandaient ces troupes, hommes nobles, étaient superbement habillés et équipés. La plupart d'entre eux portaient le casque à plume blanche, le hausse-col doré,

la cuirasse de cuir, de fer ou de cuivre, selon le goût de chacun, les brassards, les cuissards, ainsi que belles épées et poignards; certains portaient en écharpe, d'une épaule à la hanche, une ceinture blanche à franges d'or, d'autres l'avaient enroulée à leurs reins.

« Les hommes d'armes bourgeois, venus des petites villes et des bourgs des environs, gens estimables, marchands honorables et aisés pour la plupart, étaient aussi équipés à souhait.

« Les uns portaient des piques ou des hallebardes, quoique la mode s'en perdît déjà; des hallebardes à crochet pour désarçonner les cavaliers ennemis, quoiqu'il soit aujourd'hui difficile aux hallebardiers d'affronter la cavalerie, les mousquets tenant les hommes à distance. D'autres portaient de bonnes arbalètes pouvant lancer des flèches, des cailloux, des balles de fer ou de plomb. Presque tous avaient le pot en tête, le cabarset, la salade à capeline ou tel autre casque usité. Parmi les hommes d'armes, on remarquait aussi quelques arquebusiers à cheval. Presque tous ces bourgeois étaient bien vêtus, portant le hoqueton comme justaucorps, et convenablement garantis contre les épées et les balles par des cuirasses de cuir ou de fer.

« Quant aux paysans, ils étaient armés de pioches, de cognées, de cotrets bien garnis de pointes de fer; quelques-uns portaient des arbalètes, voire même des arquebuses; comme les bourgeois, on leur donna à tous, pour qu'ils pussent se reconnaître, une petite croix de toile de lin, qu'ils se firent coudre au bras droit. Et lors il fit bon voir ces six cents hommes, prêts à défendre le pays et la ville contre tous mécréants et ennemis du vrai Dieu, et à découdre autant de huguenots qu'il se pourrait, avec l'assistance du Ciel.

« Quelques jours après, il arriva de Toulouse des canons dont les catholiques avaient grand besoin : c'était un cadeau du comte de Comminges au vicomte de Paulin, son bon ami.

« Les canons furent mis au grand soleil sur la place, et chacun les vint voir. Il y avait une grosse bombarde pouvant envoyer un grand quartier de pierre à plus de cinq cents pas.

« Trois *fauconneaux*, que quatre hommes pouvaient porter à bras; on les fit ajuster sur quatre petites charrettes, que traînèrent des mulets. Chacun de ces canons pouvait bien jeter sur l'ennemi trois quarts de livre de ferraille, ou peu s'en faut.

« Il y avait aussi un petit joli canon, dit *scorpion*, à cause que ses deux anses figuraient des scorpions. Deux hommes furent chargés

de le porter à bras avec des cordes passées en travers desdites anses. Mais le beau fut une pièce énorme et longue d'un poids considérable, dite *couleuvrière*, parce que les anses étaient faites de couleuvres de fer. Il fallut la mettre sur un chariot traîné par deux mulets, et détacher une douzaine d'hommes pour la faire manœuvrer.

« Ces canons furent fort utiles aux catholiques, et leur arrivée leur causa grande joie et grande confiance. »

. . . . . .

Philippe n'alla pas plus avant ce soir-là. Tout ce qu'il avait traduit du manuscrit ne le mettait pas encore sur les traces du mystère qu'il voulait éclaircir.

Le troisième jour, sans que l'énigme fût encore résolue davantage par la traduction, son attention fut vivement excitée, une sorte de fièvre s'empara de lui, il se demanda s'il n'allait point se trouver plus engagé qu'il ne l'avait cru dans le drame de cette maison du Grand Veneur, qui lui appartenait maintenant.

Quand il entra dans le salon de Mme de Saint-Salvy, le soir venu, la mère de Cyprienne ne put s'empêcher de remarquer l'émotion et la pâleur de Philippe.

— Seriez-vous souffrant, mon cher Monsieur de Froidefont? lui demanda-t-elle.

— Non... répondit-il, non... Mais ce que j'ai découvert aujourd'hui dans ma traduction, tourmente mon esprit; je ressens une sorte d'inquiétude, j'ai la fièvre : je crains que ma famille n'ait été mêlée à ce drame de la citerne...

La curiosité de Mme de Saint-Salvy fut vivement remuée par ces paroles de Philippe : aussi s'empressa-t-elle de lui demander lecture du nouveau fragment traduit par lui.

Philippe lut donc ce qui suit :

« Partout et toujours l'homme est le même : son intérêt lui fait trahir le devoir, et pour la créature il abandonne Dieu. Plusieurs des seigneurs qui sortirent de la religion vraie pour entrer dans la fausse et hérétique, ne commirent cette haute trahison que pour dominer mieux à l'aise, pour avoir le commandement des places ou des hommes d'armes, pour commettre des pilleries et s'enrichir sans vergogne, aux dépens des catholiques, dont ils confisquaient le bien.

« Tel fut, — à n'en pas mentir, — le cas de Froidefont, en qui le

roy avait mis sa confiance, et qui abandonna la foi catholique pour combattre la religion et le roy son maître.

« Il réunit deux cents hommes, ou peu s'en fallait, bourgeois, paysans, vagabonds, jusqu'à des faux-saulniers. Il les arma aux dépens de son nouveau parti, et il se mit à leur tête pour battre la campagne et courir aux catholiques.

« Guillaume de Froidefont n'était pas de ceux-là qui pratiquent avec ferveur la religion, étant au contraire de ces gens qui craignent, comme on dit, que la voûte de l'église ne vienne à choir sur leur tête, et qui s'abstiennent de paraître à la sainte messe, sauf cinq ou six fois dans l'année ; et l'on peut croire que ce n'est point pour trouver une religion meilleure, que de catholique il se fit huguenot, bien au contraire, la prétendue religion de Calvin et de Luther étant commode à souhait pour les impies, et ne les faisant pas, comme chacun sait, pourrir au temple ni sécher au prêche.

« Ce qui décida Guillaume de Froidefont, ce fut, selon toute apparence, l'envie de paraître en tête d'une compagnie en armes, et d'avoir part au butin que ne cessaient de faire les chefs huguenots, le pauvre sire étant aux deux tiers ruiné et sa pleine déconfiture s'avançant chaque jour un peu plus.

« Il y avait toutefois une raison plus secrète et cachée, connue de quelques-uns seulement, qui lui fit prendre le casque et la cuirasse, et tourner bride à la foi de ses pères.

« Il était amoureux d'une veuve, toute jeune et belle à ravir, laquelle paraissait ne lui vouloir donner sa main, mais favoriser au contraire l'amour d'un autre seigneur. Celui-ci aussi avait pris aussi le casque et la cuirasse ; mais, fervent catholique, c'était pour défendre notre sainte religion, et non pas la trahir.

« Froidefont, selon toute apparence, s'était mis en tête, en prenant les armes, de poursuivre son rival, de le tuer de sa main, ou de le faire tuer dans un combat, et de lui ravir celle qui tant au cœur lui tenait.

« Celle-ci était enfermée au château d'Alayrac, situé parmi les bois les plus touffus, sur le haut de la montagne. Elle y vivait seule avec cinq ou six serviteurs, et elle s'y croyait assurée contre toute entreprise, celui qu'elle aimait ayant juré de la défendre et mis vingt hommes près d'elle afin de la protéger, si besoin était. . .

. . . . . .

. . . . . »

Là finissait le fragment traduit ce jour-là par Philippe. On conçoit son impatience, celle de Mme de Saint-Salvy et de sa fille, qui désiraient connaître l'aventure de Froidefond.

Cependant, le lendemain soir, Philippe n'alla pas chez Mme de Saint-Salvy. Il se fit excuser par son domestique. Celui-ci assura que M. de Froidefont, mandé à la campagne, avait dû partir sans retard pour son château d'Amarens.

Philippe était parti, en effet, mais il n'avait pas été mandé. Voici ce qui avait occasionné son brusque départ :

Aussitôt après avoir quitté le salon de ses locataires, il continua d'une main fiévreuse la traduction du manuscrit.

Dès les premières lignes il avait découvert que, par une sorte de fatalité, le rival du sire de Froidefond n'était autre que le seigneur de Najac.

A cette découverte, une sueur froide perla sur le visage de Philippe, un tremblement nerveux agita tous ses membres.

— Ainsi, se disait-il, tout s'enchaîne ici-bas, et le destin nous poursuit de père en fils. Ah ! je ne pressentais que trop, le 30 octobre, quand je perdis mon pauvre oncle, que cette fatale journée, qui m'est déjà si funeste, devrait exercer encore sur moi son influence malfaisante ! Le 30 octobre produit en mon cœur, en mon âme, un de ces événements qui bouleversent l'existence humaine, un cataclysme moral, aussi profond, aussi redoutable qu'un cataclysme matériel peut l'être pour tout l'univers... Oui, j'ai aimé, j'aime depuis ce jour fatal... mais non pas de cet amour frivole et passager, flamme légère que le moindre vent éteint ; non : j'aime d'un amour ardent, sincère, immense ; j'aime de toutes les forces de mon être ; toutes mes facultés, toutes mes forces se concentrent et sont absorbées dans cet amour !... Je ne m'appartiens pas ; je suis à elle tout entier, malgré moi, pour toujours !... Mais elle, ô châtiment ! dans ses regards, dans son attitude, dans sa voix, tout me dit qu'elle ne m'aime pas, qu'elle ne m'aimera jamais... Ne l'ai-je pas surprise les yeux plongés dans ceux de Bernard de Najac ? n'ai-je pas vu qu'elle l'adore ?... Et c'est là peut-être un supplice que le Ciel m'inflige pour punir les crimes de mon aïeul !... Qu'a-t-il fait ? Je l'ignore et je redoute de l'apprendre... Renier la foi de ses pères, par suite d'un intérêt humain et tout personnel, n'est-ce pas une faute impardonnable, un crime qui devait le conduire à d'autres crimes ? Quand on brave Dieu, ne doit-on pas braver les hommes ? Qui pouvait l'arrêter,

ce Froidefond, sur la pente fatale? Qu'a-t-il pu faire ou tenter contre son rival?... O Dieu! éloignez de moi ce supplice d'apprendre qu'un de mes aïeux a trahi l'honneur et le devoir. Frappez-moi comme une victime expiatoire, si telle est votre volonté; mais laissez le bandeau sur mes yeux, afin qu'ils ne puissent découvrir d'affreuses vérités.

Et Philippe, prenant le manuscrit entre ses mains fiévreuses, le déchira avec une sorte de furçur. Il allait le lancer dans les flammes de son foyer, quand tout à coup une idée le retint :

— Qui me dit, après tout, que mon aïeul soit coupable de tant de crimes? Ne peut-il avoir commis la faute d'abandonner sa religion et s'être converti plus tard? Est-ce que je sais encore la vérité sur ce drame lamentable? Est-ce Najac, est-ce Froidefont, qui est la victime de la citerne? Peut-être aucun des deux n'est-il ni victime ni bourreau?... Il faut lire encore, aller jusqu'au bout!...

Et Philippe rapprocha les morceaux du manuscrit, les mit soigneusement devant lui, s'apprêtant à reprendre la traduction...

Mais sa main s'arrêta. Le sommeil et la fatigue alourdirent ses paupières. Bientôt il se laissa aller sur son fauteuil, et il ne tarda pas à s'endormir.

Le lendemain, Philippe renferma son manuscrit dans un coffre de fer, qu'il plaça au fond d'une armoire. Puis il ne voulut plus s'occuper de la traduction commencée. Mme de Saint-Salvy pensa que les découvertes faites par Philippe étaient pour quelque chose dans sa subite disparition. Mais, quelle que fût sa curiosité, elle ne voulut pas demander au jeune homme la suite du drame dont il avait par trois fois poursuivi la lecture devant elle et sa fille. Philippe passa quelques jours dans son château d'Amarens, afin de faire oublier cette lecture; puis il rentra à Cordes, évitant tout d'abord Mme de Saint-Salvy. Peu à peu cependant il renoua ses relations avec elle, et il ne fut plus question entre eux du manuscrit.

Léontine Rousseau.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Les insolateurs; expérience publique du 6 août 1882. — La conservation de l'énergie et la transformation des forces. — Valeur et importance de la radiation solaire. — Le feu de Vesta. — Application de la chaleur rayonnante. — Les insolateurs à génératrice brisée de M. A. Pifre. — Leur valeur théorique et pratique; expériences de Constantine et de Montpellier. — Grandeurs des insolateurs, leurs résultats. — Applications dans la zone glaciale, les pays tropicaux, et surtout en Algérie. — Importance industrielle et domestique. — *La Chaleur solaire*, par M. Mouchot, et *la Conquête du soleil*, par Louis de Royaumont; *la Chaleur*, par Tyndall. — *L'Autocopiste noir*. — *Manuel de télégraphie pratique*, par Culley. — *Télégraphie électrique, téléphones, signaux, sonneries et avertisseurs*. (Encyclopédie-Roret). — *Leçons d'hygiène infantile*, par Fonssagrives. — *Cours d'hygiène*, par Pécaut. — *Les Mouvements du sol sur les côtes occidentales de la France*, par A. Chèvremont. — Les classiques de la Société générale de librairie catholique : *Trigonométrie* et *Arithmétique*, par l'abbé Parinet; la *Cosmographie*, par l'abbé Piolet; *la Physique et la Chimie expliquées à mes enfants*, par J. Leclerc. — *La Flore des Alpes, de la Suisse et de la Savoie*, par le docteur Bouvier; *la Botanique sans maître*, par A. Jandel; *la Plante dans les appartements* et *la Pêche aux bains de mer*, par H. de la Blanchère; *Légendes des plantes et des oiseaux*, par Xavier Marmier. — *Lettres écrites des régions polaires*, par lord Dufferin; *le Microphone et le Phonographe*, par le comte du Moncel.

Le 6 août dernier, un insolateur placé dans le jardin des Tuileries, près du grand bassin, au bas de la rampe du Jeu de paume, actionnait une presse qui, d'une heure à cinq heures et demie de l'après-midi, donna par heure un tirage moyen de cinq cents exemplaires du *Soleil-Journal*, feuille composée uniquement pour cette expérience publique. Il est ainsi démontré que, même dans nos climats, la chaleur du soleil peut être utilisée pour la convertir en travail mécanique d'une certaine importance.

L'Exposition d'électricité dont M. H. de Parville vient de nous

laisser un souvenir impérissable dans son joli et charmant volume (*l'Électricité et ses Applications*, *Exposition de Paris*, in-12, illustré de 187 figures, G. Masson, éditeur), que tout le monde voudra lire, a rendu vulgaires les notions de la conservation de l'énergie et du principe de la transformation des forces par voie d'équivalence.

Il suffit de se reporter à nos Chroniques scientifiques (1) pour comprendre comment l'affinité chimique, le mouvement, la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme, étant les modalités diverses d'une force unique, peuvent se transformer l'une dans l'autre, de telle sorte que, l'une d'elles étant donnée, il soit facile, à l'aide de moyens appropriés, de produire l'une quelconque des autres. Ainsi, avec la chaleur, on peut à volonté faire du mouvement, de la lumière, de l'électricité, du magnétisme ou de l'affinité chimique.

Bien que le soleil ne soit pas l'unique source de chaleur de l'univers, on ne peut nier que, pour notre globe, il ne l'emporte tellement sur toutes les autres, que, dans la réalité, c'est à lui seul que nous sommes redevables de notre calorique. Tous les mouvements qui s'opèrent sur la terre, ont leur cause unique dans la chaleur solaire. C'est l'échauffement inégal des couches d'air qui produit les vents et les tempêtes, et par conséquent la force utilisée par les navires à voile, les moulins à vent, etc. En faisant subir à l'eau les modifications moléculaires qui l'amènent à l'état de vapeur, cette même chaleur l'élève dans l'atmosphère, où elle est dispersée par les vents dans les diverses régions du globe. Là, elle se résout en rosée et en pluie, qui rafraîchissent la terre et forment les sources qui roulent leurs eaux dans l'Océan, en produisant un travail mécanique supérieur à tous les besoins et à toutes les exigences de l'homme. Tous les mouvements des êtres vivants, ceux que l'homme produit par l'intermédiaire du combustible dans les machines à vapeur, ont également leur source dans le soleil, qui fait pousser les plantes, nourriture des animaux. Le charbon accumulé dans le bois, la houille enfouie au sein de la terre, ne sont que les dépôts de la radiation solaire indispensable aux parties vertes des végétaux pour décomposer l'acide carbonique et assimiler le carbone. Voilà qui peut faire comprendre la portée et l'étendue de cette thèse si grande et si magnifique de la conservation de l'énergie. Au lieu d'employer la

(1) Voir la *Revue du monde catholique*, 30 septembre et 30 novembre 1881.

chaleur solaire par l'intermédiaire du bois et de la houille, du vent, des chutes d'eau, etc., on a pensé de tout temps à utiliser directement cette énorme radiation : nous n'en voulons d'autre preuve entre mille, que l'incendie de la flotte romaine sous les murs de Syracuse, par les miroirs d'Archimède. Mais c'est seulement dans ces dernières années que l'utilisation industrielle de la chaleur solaire a fait un progrès énorme, avec les appareils de M. Mouchot, rendus tout à fait pratiques par M. Abel Pifre.

Par diverses méthodes et à l'aide d'instruments variés, Pouillet, de Saussure, Violle, Desains, etc., sont arrivés à mesurer très approximativement la quantité de chaleur que le soleil envoie annuellement à la terre. Pouillet l'a trouvée suffisante pour fondre une couche de glace qui envelopperait notre planète et qui aurait $31^{m},89$ d'épaisseur. M. Violle évalue cette couche de glace à 45,93. Si, à l'aide de ces données, on veut calculer la quantité de chaleur émise annuellement par le soleil, il n'y a qu'à décrire de son centre une sphère, avec un rayon égal à celui de l'orbite terrestre : il sera facile de voir que la surface de l'hémisphère éclairée est à celle de cette sphère comme 1 est à 2,300,000. Il s'ensuit que la terre ne reçoit que $\frac{1}{2300000}$ de la chaleur totale rayonnée par le soleil. Mais, pour arriver jusqu'à nous, cette chaleur est obligée de traverser deux milieux absorbants : l'un, l'atmosphère solaire, qui ne laisse passer que 12 pour 100 ; l'autre, l'atmosphère terrestre, dont l'absorption, variable avec l'incidence, la pureté de l'air, le vent, les nuages, est en moyenne de 4 pour 10. Qu'on juge par là de l'importance du soleil comme source de chaleur, et de l'intérêt qu'il peut y avoir pour nous à utiliser directement ce foyer, capable de faire fondre chaque année une couche de glace de deux mille lieues d'épaisseur qui recouvrirait sa surface.

Il s'agit donc de trouver le moyen d'emmagasiner cette chaleur. L'un des plus anciennement employés, l'un de ceux qui servait à allumer le feu de Vesta, lorsque, par mégarde ou par négligence, il venait à s'éteindre, est précisément celui que M. Mouchot a remis en honneur. Plutarque dit, en effet (*Vie de Numa*, traduction d'Amyot) : « Si d'aventure ce feu vient à faillir... ils disent qu'il ne faut pas le rallumer d'un autre feu matériel, mais en faire du tout neuf, en le tirant de la flamme pure et nette des rayons du soleil ; ce qu'ils font en cette manière : Ils ont un vase creux, composé de la côte d'un triangle, ayant un angle droit et deux jambes égales ; de

sorte que, de tous les endroits de son tour et de sa circonférence, il va aboutissant en un point ; puis ils dressent le vase droit contre le soleil rayonnant ; de sorte que les rayons allumés se vont de tous côtés unir et rassembler au centre du vase, là où ils subtilisent l'air si fort, qu'ils l'enflamment, et, quand on en approche quelque matière aride et sèche, le feu y prend incontinent, à cause que le rayon, par le moyen de la réverbération, prend corps de feu et force d'enflammer. » Malgré ses obscurités, ce passage s'entend très bien d'un vase métallique ayant la forme d'un cône engendré par un triangle rectangle isocèle, tournant autour d'un des côtés de l'angle droit comme axe. Il est facile de démontrer que, dans un pareil miroir, tous les rayons, venant rencontrer sa surface, parallèlement à l'axe, auront leur foyer sur cet axe lui-même, et que ce foyer sera de longueur *minimum*, avec un miroir d'ouverture rectangulaire. Reprenant cette idée des anciens prêtres de Vesta, ou plutôt employant ce même instrument dont Tyndall s'était servi en 1860 pour concentrer les rayons lunaires sur la pile de Melloni, protégée du refroidissement extérieur par un manchon de verre, M. Mouchot a, en effet, construit des appareils basés sur les mêmes principes. Disons en cet endroit, pour n'avoir plus à y revenir dans la suite, que, dans l'utilisation et la concentration de la chaleur solaire, il y a plus d'avantage à recourir aux miroirs, et surtout aux miroirs métalliques, qu'aux lentilles. Les raisons en sont nombreuses, mais la principale provient de la grande déperdition que la chaleur éprouve dans son passage à travers leur épaisseur.

Dans une question de cette nature, il y avait lieu de tenir compte de toutes les connaissances dont les physiciens, et surtout Melloni, ont doté la théorie de la chaleur rayonnante. Ainsi, il est reconnu expérimentalement que les miroirs à surface d'argent sont ceux qui réfléchissent la plus grande somme de rayons calorifiques incidents. Aussi M. A. Pifre n'a-t-il pas hésité à employer comme réflecteurs, dans ses insolateurs, des plaques de cuivre doublées d'argent. On savait encore depuis fort longtemps que le verre, qui se laisse si facilement traverser par les rayons directs du soleil, oppose au contraire un très grand obstacle au passage de la chaleur obscure. Une des grandes causes de succès des premiers appareils de M. Mouchot a certainement été l'emploi d'une enveloppe de verre autour de la chaudière ou de l'appareil sur lequel il voulait concentrer la chaleur. Comme, d'un autre côté, il était démontré par les expé-

riences de Melloni que les corps recouverts de noir de fumée sont ceux qui absorbent la plus forte somme de chaleur, il était également indiqué de recouvrir d'une mince couche de cette substance la surface extérieure de la chaudière. Celle-ci se trouvera donc dans les meilleures conditions pour absorber la chaleur incidente; et il n'y a pas à craindre la perte occasionnée par le pouvoir émissif, si considérable, de ce même noir de fumée, puisque cette perte est empêchée par l'emploi de la chemise de verre. Malgré tous ces moyens si justes en théorie et si précieux dans la pratique, M. Mouchot n'était pas parvenu à produire un appareil permettant d'utiliser pratiquement la chaleur solaire. Cependant il a eu le mérite incontestable, en approchant si près de la solution, de démontrer que celle-ci était, non seulement possible, mais réalisable. M. A. Pifre l'a bien fait voir en donnant à ses appareils, qu'il appelle *insolateurs*, non pas la forme d'un cône, mais celle de plusieurs troncs de cône successifs, dont la génératrice se rapproche un peu d'une courbe parabolique. Rappelons que tous les points intérieurs de la surface engendrée par une parabole tournant autour de son axe, frappés par un rayon lumineux parallèle à cet axe, renvoient ce rayon au foyer, c'est-à-dire très près du sommet de la courbe. Il en découle nécessairement que, dans l'insolateur de M. A. Pifre, le foyer est abaissé, et que la plus grande intensité des rayons calorifiques se trouvera vers la partie moyenne de la chaudière, tandis que, dans l'appareil de M. Mouchot, cette intensité *maximum* se trouvait précisément au sommet de cette même chaudière. En réfléchissant à la manière dont s'échauffent les liquides, quand le foyer est appliqué sur le fond du vase, on a peine à comprendre que M. Mouchot ait considéré comme avantageux d'avoir le maximum de chaleur au sommet de sa chaudière. En effet, les parties liquides, situées au fond du vase, devenant plus légères au contact de la paroi échauffée, tendent, en vertu de leur plus faible densité, à gagner la surface, pendant que les parties situées en ce dernier point viennent au contraire remplacer les premières. C'est ainsi que se produit l'échauffement par un double courant : l'un, ascendant, emmenant les parties les plus chaudes à la surface; l'autre, descendant, conduisant les parties froides vers le fond. Si au contraire la chaleur est appliquée à la surface, les couches supérieures s'échauffent; et, comme elles n'ont aucune tendance à descendre, il s'ensuivra que les couches inférieures, ne

pouvant s'échauffer que par la conductibilité, qui est excessivement faible, mettront un temps énorme à absorber le calorique. L'ébullition et la production de vapeur seront donc considérablement retardées. La nouvelle forme donnée aux réflecteurs par M. A. Pifre est donc plus avantageuse que celle adoptée primitivement par M. Mouchot; et, chose plus importante que tout raisonnement, la pratique a pleinement donné raison à la théorie.

Nous avons vu tout à l'heure la quantité vraiment prodigieuse de calorique distribuée par le soleil, et la fraction minime, mais cependant si considérable, qu'en reçoit l'hémisphère terrestre. Il nous faut établir maintenant la quantité qui tombe sur un insolateur et la proportion que celui-ci utilise. Il résulte des recherches de M. Crova, à Montpellier, que l'intensité calorique est en moyenne de 12 calories par mètre carré et par minute. Et cependant, l'atmosphère de Montpellier, constamment chargée d'humidité, absorbe une grande partie de la radiation solaire. M. Violle a fait en Algérie des recherches qu'il a publiées à la librairie Gauthier-Villars (*Sur la radiation solaire*, in-8°, 1879). Nous y voyons que, suivant les circonstances, il est possible de recueillir jusqu'à 19 calories par minute et par mètre carré de surface d'insolation, et en moyenne 16 calories. Pendant sa mission en Algérie, M. Mouchot, opérant avec ses générateurs solaires en forme de cône à ouverture rectangulaire, a pu utiliser 8 1/2 calories dans les régions où M. Violle avait constaté une chaleur incidente moyenne égale à 17 calories. Aujourd'hui, grâce aux insolateurs à génératrice brisée, il est possible d'utiliser 85 0/0 de la chaleur reçue.

Préoccupé des grands avantages que les insolateurs pouvaient fournir dans le midi de la France et surtout en Algérie, le ministre des Travaux publics chargea deux commissions, l'une à Constantine, l'autre à Montpellier, de faire des études sur deux miroirs identiques de 5 mètres carrés, 22 de section normale aux rayons solaires, et d'évaluer leur rendement pratique. Nous ne connaissons pas encore les résultats obtenus à Constantine.

Pour ce qui concerne Montpellier, M. Crova a fait connaître, dans une note présentée à l'Institut (séance du 3 avril 1882), que les observations ont duré du 1er janvier au 31 décembre 1881, chaque fois que le temps l'a permis. On a pu, pendant 176 journées, faire 930 observations, durant lesquelles on a distillé 2,725 litres d'eau.

Voici la moyenne générale des valeurs mesurées et rapportées à un mètre carré et à une heure :

	Minimum.	Maximum.
Chaleur reçue directement. . . .	616,1	945,0
Chaleur utilisée par l'appareil . . .	258,8	547,5
Moyenne des rendements.	0,491	0,854

Ce qui montre que, dans les meilleures conditions, les insolateurs peuvent utiliser les 854 millièmes de la chaleur reçue.

Ceux qui ne connaissent pas les insolateurs ou qui n'en ont jamais vu de figure, en auront une idée suffisante en imaginant un entonnoir métallique, ayant l'ouverture et la courbure que nous avons fait connaître précédemment. L'axe est occupé par un manchon de verre, dans l'intérieur duquel est un appareil propre à recueillir et à utiliser la chaleur solaire (chaudière, alambic, fourneau pour la cuisine, cafetière, etc). L'ensemble est supporté par un léger châssis en fonte, sur lequel un double mécanisme, avec crémaillère et manivelle, permet de communiquer à l'insolateur un mouvement dans deux plans perpendiculaires, l'un horizontal, l'autre vertical. Ce double mécanisme, fort simple, permet de diriger l'insolateur de telle sorte que son axe soit toujours parallèle à la radiation solaire. Quant à la taille des insolateurs, disons que les plus grands fabriqués jusqu'à ce jour ont 20 mètres carré de surface, avec une chaudière contenant 100 litres d'eau, utilisant 15,000 calories à l'heure, et produisant assez de vapeur pour obtenir une force de 1, 2 cheval-vapeur, susceptible d'élever 650 mètres cubes d'eau à 3 mètres de hauteur en 10 heures. Installé pour faire la cuisine, cet insolateur serait suffisant pour cuire les aliments de 250 personnes. Le plus petit n'a que 23 décimètres carrés de surface; sa chaudière contient un litre et utilise 200 calories à l'heure. On peut y cuire les aliments pour 3 personnes. Entre ce dernier, qui est pour ainsi dire un joujou, et le premier, il y a tous les intermédiaires possibles. Comme, pour produire du travail mécanique, il faut une grande quantité de vapeur, M. A. Pifre a construit dernièrement, avec beaucoup de succès, un insolateur double, actionnant une seule machine. Rien n'empêchera, du reste, d'avoir un plus grand nombre d'insolateurs disposés pour agir sur le même piston.

Voyons d'abord l'utilité de l'insolateur; nous examinerons ensuite les pays auxquels il peut convenir.

Pour tous les travaux qui n'exigent pas un grand effort mécanique et une continuité absolue, comme, par exemple, pour la distillation, pour le chauffage de l'eau, pour la cuisson des aliments, les insolateurs rendront les plus précieux services. Celui de 20 mètres carrés, dont nous parlions précédemment, peut, en une heure, distiller 45 litres d'eau ou 90 litres de vin, ou porter 200 litres d'eau à l'ébullition. Il est nécessaire de remarquer qu'une fois la première dépense faite, il n'y a plus qu'à s'occuper de l'entretien, qui est peu considérable, car c'est le soleil qui donne gratuitement le combustible. La question économique est donc résolue avec succès. Quant aux contrées où les insolateurs pourront fonctionner avec le plus grand profit, il faut mettre au premier rang les pays équatoriaux et tous ceux où, pendant plusieurs mois, le soleil brille dans un ciel pur et sans nuages : car il est à remarquer que la transparence de l'atmosphère est une des meilleures conditions. La température extérieure, pourvu que l'air ne soit pas très agité, n'a pas une très grande influence. Aussi les insolateurs donneront-ils d'excellents résultats sur les plus hautes montagnes, même sur les surfaces couvertes de neige ou de glace. Il est toute une zone où nous croyons les insolateurs appelés à rendre les plus grands services : c'est la zone glaciale. Chez les Esquimaux, Lapons, etc., le soleil brille au-dessus de l'horizon pendant plusieurs mois consécutifs. Dans ces régions si dépourvues de tant de choses, les insolateurs, subissant l'action continue de la radiation solaire pendant un jour de plusieurs mois, sans aucune interruption, donneraient les résultats les plus surprenants : nous trouvons très étrange que l'on n'ait pas encore songé à les utiliser. Les hardis navigateurs qui, comme Nordenskjold et tant d'autres, ont passé de longs jours dans ces régions deshéritées, auraient retiré les plus grands avantages de l'usage de ces instruments pour la cuisson des aliments, pour avoir constamment de l'eau chaude et de l'eau distillée. On ménagerait ainsi le combustible, qui peut faire défaut au moment critique. Contentons-nous d'indiquer cette application des insolateurs. Mais insistons davantage sur l'utilité réelle qu'ils auraient dans notre belle colonie algérienne. C'est là qu'est pour ainsi dire leur champ d'avenir.

L'Algérie, en effet, possède d'une façon tout à fait insuffisante deux des ressources qui contribuent le plus, partout ailleurs, au développement de la richesse : elle manque d'eau et de combustible. Sans eau, la terre reste inculte et par conséquent improductive.

Est-il utile de redire, après tant d'autres, que notre colonie ne prospérera rapidement que le jour où des barrages et des travaux bien compris ne laisseront plus une goutte d'eau se perdre inutilement? L'absence de combustible minéral et surtout de houille, la rareté excessive du bois, seront toujours un obstacle insurmontable à l'établissement de puissantes industries. Or c'est précisément à ces deux choses si urgentes, si indispensables, que les insolateurs pourront remédier en partie. Montrons-le par quelques applications domestiques et industrielles.

Si l'eau manque en Algérie, si à certains moments de l'année les oueds ont leur lit desséché, il faut cependant reconnaître qu'il y a, à une faible profondeur, une nappe souterraine qui fournirait beaucoup d'eau, si l'on avait un moteur approprié et peu coûteux. Nous avons vu précédemment qu'un insolateur de 20 mètres carrés pourrait élever en 10 heures 650 mètres cubes d'eau à 3 mètres de hauteur; plaçons sur le premier réservoir un insolateur semblable, et nous élèverons l'eau à 6 mètres, hauteur suffisante, dans beaucoup de cas, pour faire des irrigations sur une grande étendue : car c'est quelque chose que 650 mètres cubes, c'est-à-dire 650,000 litres d'eau par journée de dix heures. Nous avons vu, au village de l'Alma, des puits où l'eau n'était pas à 2 mètres de profondeur : qu'on juge des services qu'y rendraient les appareils de M. Pifre. Dans les bourgades et dans les centres un peu importants, une batterie d'insolateurs, rangés sur la place publique, dirigés par un seul homme, distribuerait de l'eau à tous les habitants, tout en leur fournissant la quantité d'eau bouillante nécessaire aux usages culinaires et domestiques. Quelle économie de combustible! Nous n'insisterons pas sur l'utilité de ces appareils pour les compagnies de chemin de fer, qui trouveraient dans leur emploi le moyen d'approvisionner d'eau la plupart des gares de leur réseau.

Dans certains cas, l'eau n'est pas potable, et la distillation est encore le meilleur moyen de la purifier. L'insolateur en question peut en donner 45 litres à l'heure, 450 litres par jour. C'est une ressource considérable, quand il s'agit d'eau destinée à être consommée presque uniquement en boisson. L'Algérie se livre avec ardeur à la culture de la vigne. Ce sera pour elle une grande ressource et pour nous la certitude de boire du vin, et non ces produits fabriqués dans de grandes usines des environs de Paris, et qui n'ont que le nom de commun avec le jus authentique de la

vigne. Une partie de ses vins, trop alcooliques pour la consommation, fourniront par la distillation un excellent alcool, propre aux usages pharmaceutiques et à la fabrication de bonnes eaux-de-vie. Inutile d'insister sur les services que rendront encore, dans ce cas, les insolateurs capables de distiller 90 litres de vin à l'heure. Ces mêmes services, ils les rendront pour la distillation des essences, et surtout pour l'essence de géranium, qui donne un produit rémunérateur.

Un autre point que nous voulons indiquer, c'est l'importance des petits insolateurs pour la cuisson des aliments. Quand on pense qu'en peu d'heures il est possible d'obtenir avec ces appareils un pot-au-feu, un bœuf-mode, un rôti quelconque, et tout cela avec une qualité et une saveur qui ne le cèdent en rien à ce que l'on fait de meilleur par les moyens ordinaires ! Jamais le moindre goût de brûlé, de fumée, etc. ! Les ouvriers travaillant loin de la ferme ne seront plus obligés d'y revenir au milieu de la journée, au moment de la plus forte chaleur, pour y prendre leur repas. Un insolateur de faibles dimensions se chargera de cuire leurs aliments pendant qu'ils exécuteront leur travail.

Contentons-nous, en terminant, d'indiquer les avantages sérieux que les missionnaires religieux, scientifiques ou commerciaux, retireront de ces petits insolateurs dans les pays chauds, surtout dans le désert, là où le combustible fait complètement défaut et où l'eau est généralement de mauvaise qualité. Ces insolateurs sont disposés commodément pour le voyage. Leurs réflecteurs se composent d'une série de panneaux mobiles, qui rentrent tous dans une petite caisse facile à transporter. En quatre minutes l'appareil est installé, et un quart d'heure après on a, suivant les dimensions, 1 à 5 litres d'eau bouillante. Ajoutons qu'ils sont disposés pour cuire les aliments, rôtir le gibier, préparer des infusions, rectifier par l'ébullition ou la distillation les eaux saumâtres, dont on évite ainsi les pernicieux effets. Tous les voyageurs qui ont emporté ces appareils avec leurs bagages, témoignent hautement et unanimement des services qu'ils en ont retirés. C'était le sentiment du regretté colonel Flatters, lors de son expédition si heureuse au sud de l'oasis d'Ouargla, en 1880. « Au nombre des services rendus par les appareils de caravane, disait-il à son retour, il faut mettre, et c'est le plus important à mon point de vue, l'effet qu'il produit sur les populations indigènes. Vous ne vous imaginez pas la stupé-

faction de ces pauvres gens, lorsqu'ils me voyaient dresser le réflecteur et l'orienter; lorsque l'eau bouillait en quelques minutes. Peu s'en fallait qu'ils ne me prissent pour un être surnaturel. »

Nous n'avons pas voulu épuiser cette question de l'utilisation de la chaleur solaire, mais seulement donner une idée des nombreuses applications auxquelles elle conduit. En récapitulant le progrès accompli par cette invention, qui date de quelques années; en voyant l'activité qui règne dans les ateliers de M. A. Pifre, le *monsieur qui met le soleil en bouteille*, comme disent les habitants de son quartier dans leur langage pittoresque, on ne peut s'empêcher de prédire de remarquables succès à cette nouvelle industrie.

Nous avons puisé quelques-uns de nos chiffres et de nos renseignements dans deux ouvrages. Le premier et le plus ancien est : *la Chaleur solaire et ses Applications industrielles*, par A. Mouchot (2e édition, in-8°, librairie Gauthier-Villars). C'est l'œuvre de l'homme qui a eu foi dans l'idée, qui a essayé de l'appliquer, de la réaliser et de la faire agréer du public industriel et savant, mais qui s'est trop vite découragé en vendant tous ses droits à M. A. Pifre. Le second vient de paraître : c'est *la Conquête du soleil*, applications scientifiques et industrielles de la chaleur solaire (Héliodynamique), par Louis de Royaumont (in-12, avec 54 figures dans le texte, librairie C. Marpon et E. Flammarion). On y trouve la critique historique du sujet, avec le récit de toutes les inventions propres à utiliser la chaleur solaire qui ont précédé les premières tentatives de M. Mouchot. La question y est exposée avec une clarté et une simplicité qui plaisent aux nombreux lecteurs en quête de connaître cette nouvelle science qui s'appelle l'*Héliodynamique*. C'est à ces deux ouvrages que nous renvoyons les lecteurs désireux d'approfondir cette question si intéressante et si actuelle des insolateurs.

Mais il en est un autre que nous devons signaler d'une manière toute spéciale à l'attention de nos lecteurs qui voudraient connaître à fond la chaleur et la théorie mécanique à laquelle elle est rattachée de nos jours : c'est *la Chaleur mode de mouvement*, par Tyndall (2e édition française, traduite de l'anglais sur la 4e édition, par M. l'abbé Moigno, in-12, Gauthier-Villars, éditeur). Nous ne dirons rien du traducteur, dont la haute compétence en ces matières scientifiques est universellement reconnue. Quant à l'auteur, nous n'avons

pas à en faire l'éloge; il nous suffira de dire qu'à une habileté expérimentale des plus remarquables il joint des connaissances littéraires très étendues, qui communiquent un charme inexprimable à toutes ses œuvres déjà si nombreuses. On sait que M. Tyndall est l'un des conférenciers scientifiques les plus populaires de l'Angleterre.

*
* *

A plusieurs reprises nous avons fait connaître les inventions destinées à reproduire à un plus ou moins grand nombre d'exemplaires l'écriture ou le dessin. On se rappelle entre autres le *Porte-Prototype* de Couvreux (1) et les *Chromographes*, formés d'une composition spéciale où la gélatine a la plus grande part, et sur laquelle l'écriture faite à l'encre coloriée laisse un cliché servant à reproduire une cinquantaine d'exemplaires. Mais, au fur et à mesure du tirage, l'impression devient plus pâle, et quelque temps d'exposition à la lumière altère l'encre au violet d'aniline, de sorte que les dernières copies deviennent presque illisibles. En effet, avec ce système, il est impossible de renouveler l'encre, et par conséquent d'avoir des exemplaires présentant la même netteté. Tous ces inconvénients sont évités par l'*Autocopiste noir*, avec lequel on peut garantir cinquante à cent belles copies en noir indélébile d'un seul original de n'importe quelle finesse, écriture, musique, plan, dessin, etc. Quelques mots sur l'exposé du système suffiront à prouver ce qui précède. Le manuscrit que l'on veut reproduire, doit être écrit avec une encre spéciale. Quelques instants après, il est appliqué sur une feuille de parchemin préparé, mouillé et tendu sur un cadre particulier. Quelques moments de contact suffisent pour que le parchemin soit transformé en un cliché, qui pourra s'encrer avec un rouleau en gélatine. Celui-ci constitue une véritable découverte : car les rouleaux en caoutchouc employés au début ne fonctionnaient souvent que très imparfaitement, et toujours après un usage assez prolongé pour leur donner la souplesse indispensable. Une fois le cliché obtenu sur la feuille de parchemin, il n'y a qu'à encrer le rouleau et à le passer dessus. Pour avoir une épreuve, on pose une feuille de papier et l'on appuie légèrement avec le dos de la main. On passe de nouveau le rouleau de gélatine et l'on tire une nouvelle épreuve, et ainsi de suite

(1) Voir la *Revue du Monde catholique*, n° du 15 janvier 1880.

tant qu'on obtient la netteté voulue. On comprend maintenant que toutes les épreuves soient aussi noires les unes que les autres, puisqu'au moyen du rouleau de gélatine on renouvelle constamment l'encre sur le cliché, comme dans l'imprimerie ordinaire on le fait sur la forme. N'était l'imbibition lente de l'écriture sur la feuille de parchemin, on obtiendrait un tirage illimité. L'*Autocopiste noir* est certainement ce que l'on a fait de mieux en ce genre : aussi l'inventeur, M. Otto Lelm (boulevard Sébastopol, 107), a-t-il obtenu un rapport favorable de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale. Une fois le tirage effectué, on enlève la feuille de parchemin, qui sera remplacée par une autre lors d'une nouvelle copie. Ce remplacement est peu coûteux : car la feuille de parchemin ne vaut guère que quelques centimes, et le prix de l'appareil, qui n'est pas volumineux, ne coûte que 20 à 35 francs suivant le format.

*
* *

La transmission des dépêches à distance par l'électricité (télégraphie électrique et téléphonie), par la lumière (télégraphie optique), par le vide (télégraphie pneumatique), a fait de tels progrès pour répondre aux exigences du public, que les appareils très simples employés autrefois ont fait place à des instruments fort admirables mais si compliqués, qu'il faut un long apprentissage et beaucoup de notions théoriques pour arriver à les manier avec régularité. Aussi ne faut-il point s'étonner à l'aspect de l'énorme volume portant ce simple titre : *Manuel de télégraphie pratique*, par R. S. Culley, traduit de l'anglais sur la 7e édition, par MM. Henri Berger et Paul Bardonnaut (grand in-8° de 660 pages, avec 252 figures dans le texte et 7 planches hors texte, Gauthier-Villars, éditeur). Ce livre, très estimé en Angleterre, a reçu de nombreuses additions de la part des traducteurs, qui ont eu le bon goût de l'adapter aux appareils usités en France (télégraphe Hughes, par exemple), et de le compléter en faisant connaître ces instruments merveilleux dont nous avons déjà parlé l'année dernière, à propos de l'Exposition d'électricité, et qui s'appellent les télégraphes Baudot, Meyer, Bréguet, etc. On sait que ces appareils permettent à six employés d'un poste de correspondre en même temps et par le même fil avec six autres employés d'un autre poste, qui, pendant ce même temps, leur expédient leurs dépêches : de sorte qu'un seul fil télégraphique pourra

suffire aujourd'hui pour lancer dans le même temps six dépêches dans un sens et six dans l'autre, les douze dépêches arrivant imprimées en caractères typographiques ou en alphabet Morse. On trouvera également dans la douzième partie de l'ouvrage ce qui concerne la téléphonie, la télégraphie optique et pneumatique. La télégraphie électrique a été importée en Angleterre par Cooke et Wheatstone, qui ont pris leur brevet en 1837, il y a par conséquent quarante-cinq ans. Quels merveilleux appareils nous réserve donc la fin du dix-neuvième siècle !

Les télégraphistes qui seraient effrayés et de la science et de la grosseur du *Manuel de télégraphie pratique*, s'adresseront à un livre plus maniable que vient de publier l'Encyclopédie-Roret. Il a pour titre : *Télégraphie électrique, téléphones, signaux, sonneries et avertisseurs* (in-32 de 386 pages, avec 37 figures dans le texte et trois grandes planches hors texte). Son objet est très étendu, puisqu'il comprend, outre la télégraphie et la téléphonie, les applications de l'électricité aux divers signaux employés dans les chemins de fer, et constamment à la manœuvre des disques et à l'application du *block-system*.

*
* *

Les questions d'hygiène sont de plus en plus à l'ordre du jour, et fort heureusement, car rien n'intéresse autant la vie humaine. Que de maladies on éviterait, si les lois de cette science si utile étaient toujours fidèlement observées ! On ne sait pas assez dans le public que l'hygiène est souvent la meilleure des ressources que le médecin puisse mettre en œuvre. Aussi, que d'éloges n'aurions-nous pas à faire des *Leçons d'hygiène infantile*, que M. Fonssagrives, ancien professeur d'hygiène et de clinique des enfants, à la faculté de médecine de Montpellier, vient de publier à la librairie A. Delahaye et E. Lecrosnier (un vol. in-8°, prix 10 fr.). Heureuses les mères qui mettront en pratique les sages préceptes contenus dans ce livre admirablement écrit, comme du reste tout ce que produit M. Fonssagrives, qui n'a pas reculé devant la publication de plusieurs ouvrages de vulgarisation destinés aux familles, et parmi lesquels nous citerons surtout le *Dictionnaire de la Santé* ou Répertoire d'hygiène pratique à l'usage des familles et des écoles ! (In-4°, librairie Charles Delagrave.)

Les *Leçons d'hygiène infantile*, au nombre de vingt-sept, com-

prennent tout ce qui intéresse l'enfant à partir de sa naissance : les premiers soins, l'alimentation ou nourriture du premier âge, le sevrage, la dentition, la vue, le maintien, les jeux, les exercices, les maladies, les défectuosités, etc., etc., y sont passés en revue avec un soin et une attention tout à fait remarquable. Il faudrait entrer dans trop de détails pour faire connaître comme il le mériterait ce livre, qui, bien qu'écrit pour des médecins, a sa place marquée dans la bibliothèque de toutes les mères de famille.

C'est avec des proportions moindres et dans un but un peu différent qu'a été publié le *Cours d'hygiène*, par le Dr Élie Pécaut (in-12 de 254 pages, librairie Hachette). L'auteur a eu surtout en vue l'enseignement de l'hygiène dans les écoles normales primaires : aussi a-t-il fait un programme plutôt qu'un manuel proprement dit, indiquant les questions et en développant seulement quelques-unes, à titre d'exemples et de modèles. L'ouvrage comprend trois parties : 1° l'hygiène privée (air, alimentation, exercice et repos, habitation, etc.); 2° hygiène scolaire (école, classe, gymnastique); 3° premiers soins en cas d'accidents (hémorragies, transport des blessés, plaies, empoisonnements, etc.).

*
* *

Tout se meut, tout se transforme incessamment dans le monde de la matière. La terre ferme elle-même, ce qui nous paraît le plus stable en ce monde, n'est pas exempte des modifications nombreuses qui non seulement changent sa surface, mais encore mettent son existence en péril. La croûte terrestre est, en effet, sujette à des oscillations qui déterminent des affaissements d'un côté, des soulèvements de l'autre. La Scandinavie est dans ce dernier cas; les côtes du Danemark, de la mer du Nord, toutes les îles Britanniques, les côtes océaniques de la France, sont dans le premier. Ce sont les preuves de cet affaissement sur les côtes de France, et surtout dans le golfe normanno-breton, aux environs du Mont-Dol et du mont Saint-Michel, que M. Alexandre Chèvremont a réunies dans une superbe publication qui a pour titre : *les Mouvements du sol sur les côtes occidentales de la France, et particulièrement dans le golfe normanno-breton* (in-8° de 480 pages, illustré de 14 planches en couleur, Ernest Leroux, éditeur). Il s'agit là d'un travail sérieux, pour la composition duquel l'auteur a appelé à son aide deux sortes

de preuves : les unes d'observation, le naturaliste les a réunies de manière à entraîner la conviction, car l'Académie des sciences a honoré son travail d'une récompense; les autres historiques, l'érudit s'en est acquitté avec tant de bonheur, que M. Alfred Maury, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, leur a consacré un rapport favorable. Il n'y a rien comme ces questions locales, traitées avec étendue, pour montrer l'importance que prennent de plus en plus les sciences géologiques et paléontologiques. M. Alexandre Chèvremont estime que ce mouvement d'affaissement, « resté imminent pour les contrées que baignent les embouchures de l'Elbe, de la Weser, du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, semble suspendu par une phase de repos, depuis le quinzième siècle, pour notre littoral armoricain. » Il estime, d'après ses recherches, que, dans cette dernière région, la subsidence générale a été de 4 mètres dans l'intervalle de temps qui va de la fin de la domination romaine à la fin du quinzième siècle : ce qui fait 28 centimètres par siècle. Un autre mérite de ce livre, c'est d'avoir rattaché cet affaissement local aux affaissements et aux soulèvements que l'on observe à la surface du globe, de façon à les relier à la loi générale qui régit ces phénomènes si intéressants, et qui semble être celle-ci : sur toute l'étendue de notre littoral océanique, le sol s'affaisse et les rives reculent devant l'Océan. M. A. Chèvremont termine par cette considération pratique : « Le programme de tout travail public ou privé, entrepris au contact de la mer, sur les côtes occidentales de la France, doit désormais compter avec cette loi, s'il est fait en vue, non des besoins de quelques générations, mais en vue des siècles à venir. »

*
* *

A l'époque de la rentrée des classes, il est utile de signaler aux nombreux établissements libres d'enseignement secondaire la belle collection de livres classiques dont la *Société générale de Librairie catholique* vient d'entreprendre la publication. Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'accueil si favorable qui lui a été fait par les membres de l'épiscopat et par les supérieurs et les directeurs des petits séminaires et de divers établissements libres; nous signalerons seulement à leur attention les classiques de la section scientifique. En attendant que les circonstances deviennent favorables à la

publication des traités d'histoire naturelle, nous recommanderons tout particulièrement la *Trigonométrie* de M. l'abbé Parinet, professeur au petit séminaire de Felletin (Creuse). Ce petit volume est un vrai bijou, qui réunit toutes les qualités réclamées par une science aussi limitée que la trigonométrie rectiligne; style clair et simple, disposition heureuse du texte, des formules et des calculs, parfaite exécution des figures, choix judicieux d'un grand nombre d'exemples et de problèmes; tout concourt à faciliter aux élèves l'étude de cette science, qui, à l'aide de moyens en somme fort simples, donne des résultats tout à fait surprenants pour ceux qui en ignorent les principes. Nous ne doutons pas qu'après l'avoir parcourue, les professeurs de mathématiques éprouvent la moindre hésitation à mettre entre les mains de leurs élèves la *Trigonométrie* de l'abbé Parinet. Comme nous aurions les mêmes éloges à faire de l'*Arithmétique théorique et pratique* du même auteur, nous passons immédiatement au *Traité élémentaire de cosmographie* de M. l'abbé Piolet. Bien que cette science ne soit pas exigée pour l'examen du baccalauréat ès lettres, elle figure cependant au *Programme des études*. Aussi ne comprenons-nous pas qu'elle soit omise dans certains établissements, qui devraient tendre bien plus à former des élèves instruits et sérieux qu'à compter chaque année un plus ou moins grand nombre de bacheliers. Que penser de ceux-ci, quand on les voit rester bouche béante en entendant parler du *zénith!* La cosmographie est une science trop importante pour l'étude de la religion; elle porte si naturellement l'esprit vers le Créateur de tant de mondes visibles ou non, qu'elle ne mérite pas ce dédain de certains établissements religieux. M. l'abbé Piolet s'est surtout attaché à bien faire ressortir ce qui peut faire admirer la sagesse, la puissance et la bonté du Créateur dans les merveilles et les harmonies de la création. Ne suivant pas la lettre du programme, il a ajouté à son livre des notions intéressantes, qui sont un titre de plus à la recommandation des professeurs. Il est aussi très important d'ajouter que l'auteur a mis son livre au courant des dernières découvertes scientifiques, comme on peut s'en convaincre en lisant ce qui concerne la lumière zodiacale, la constitution de la lune, etc., etc. En attendant la publication prochaine des traités de chimie et de physique, nous conseillons, dans la même librairie, les deux ouvrages suivants de M. J. Leclerc : *la Chimie expliquée à mes enfants; la Physique expliquée à mes enfants*. Voilà deux volumes fort modestes, mais

dans lesquels on trouvera exposé, avec autant de science que de simplicité, tout ce qui est nécessaire et au delà pour l'examen du baccalauréat ès lettres. Que la Société générale de Librairie catholique accélère encore davantage la publication de ses livres scientifiques, qu'elle fasse un nouvel effort aussi vigoureux que le premier pour réaliser complètement ce but : le succès complet est à ce prix. Déjà beaucoup de ses concurents se sont mis en mesure de publier des livres conformes aux nouveaux programmes, livres neutres, dit-on, mais desquels le nom de Dieu est à jamais banni : comme si, en matière d'éducation et d'enseignement, rester neutre en présence de la notion d'un Dieu Créateur, ce n'était pas professer ouvertement l'athéisme et le *matérialisme*.

*
* *

A l'égal des autres sciences, la botanique générale s'est lancée dans des profondeurs et dans une terminologie qui effrayent à bon droit les personnes désireuses de s'initier à la connaissance si utile et si agréable des plantes. Mais heureusement qu'il n'est pas nécessaire de tant approfondir pour arriver à nommer et à reconnaître les diverses espèces d'une flore particulière. C'est à ce titre que nous appelons l'attention sur la nouvelle édition de la *Flore des Alpes, de la Suisse et de la Savoie*, du docteur Louis Bouvier. (Éditeurs, Firmin Didot, à Paris. — Henri Trembley, à Genève.) Ce volume in-12, de plus de mille pages, comprend la description des plantes indigènes et des plantes cultivées, les propriétés de chaque famille, de chaque espèce utile ou nuisible, et des données hygiéniques sur tous les fruits de nos climats. Cette seconde édition a été augmentée d'une clef analytique et différentielle pour la détermination, et d'une table complète des genres, des espèces et de leurs synonymes. Nous eussions préféré voir l'auteur mettre son livre à la hauteur des travaux les plus récents : mais peut-être aurait-il perdu en clarté ou en simplicité : car, avec quelques notions préliminaires, toute personne parviendra très facilement à savoir le nom d'une plante donnée. La classification botanique est tellement bouleversée de nos jours, que nous ne reprocherons pas à l'auteur de s'être contenté, peut-être par patriotisme, de celle de Candolle.

Ceux qui, débutant dans l'étude de la botanique, trouveraient encore trop ardu l'ouvrage précédent, pourront s'adresser, avec

l'assurance d'y trouver complète et entière satisfaction, à *la Botanique sans maître*, ou étude de 1,000 fleurs ou plantes champêtres de la France, de leurs propriétés et de leurs usages en médecine, dans les arts et dans l'économie domestique, par Auguste Jandel (in-12, nouvelle édition, revue et augmentée, Savy, éditeur). Rien de plus simple et de plus facile que de trouver, avec ce petit volume, le nom d'une plante que l'on ne connaît pas, et cela sans avoir d'autres notions de botanique que celles que l'on a vulgairement, et qu'on trouvera, du reste, résumées en quelques pages. Nous ferons à ce livre, comme au précédent, le reproche d'avoir parlé des organes des plantes comme on le faisait avant l'apparition de la *Morphologie* d'A. Saint-Hilaire et l'*Organographie* de Payer. Espérons que dans la prochaine édition, qui ne peut tarder, les auteurs et les éditeurs tiendront compte de ce *desideratum*.

Mais tout le monde n'a pas le temps de prendre sous le bras, une *Flore des Alpes* ou une *Botanique sans maître* pour aller herboriser, c'est-à-dire courir bois, champs, prés, etc. Et cependant on aime les plantes, et l'on voudrait en garnir sa maison, son balcon ou sa terrasse. Malheureusement, on s'aperçoit bien vite que de belles plantes, achetées à grands frais, ne tardent pas à périr, et l'on désespérerait bientôt d'atteindre son but, si l'on n'avait à sa disposition *la Plante dans les appartements*, par H. de la Blanchère. C'est un charmant petit volume, orné de 91 figures, d'A. Riocreux (in-12, 2e édition, librairie Firmin Didot), qui vous met à même d'éviter bien des mécomptes. Tout en vous instruisant sur la manière d'entretenir votre salon de plantes fraîches et variées, l'aimable auteur, à qui l'on doit un autre charmant volume : *la Pêche aux bains de mer* (in-4°, avec 70 gravures, librairie Didot), vous apprendra la physiologie végétale, la culture intensive au moyen des engrais, la meilleure installation d'une jardinière, d'une suspension, et le calendrier horticole, c'est-à-dire les plantes que l'on pourra se procurer chaque mois.

A côté des fleurs, les insectes qui les visitent pour s'en nourrir et souvent les féconder en même temps, trouvent naturellement leur place. C'est ce qui nous fait parler de l'*Histoire des coléoptères de France*, par le Dr Sérizat (in-12 de 376 pages, avec 240 figures dans le texte, librairie Firmin Didot). Ce petit volume, précédé d'une introduction à l'étude de l'entomologie, par M. Naudin, membre de l'Institut, a été adopté par le conseil de l'Université.

Les élèves de l'enseignement secondaire y trouveront le moyen de profiter de leurs promenades pour apprendre l'histoire naturelle, pour ainsi dire, en s'amusant, outre qu'ils pourront se faire, grâce aux renseignements donnés par l'auteur, une petite collection entomologique. Le Dr Sérizat a suivi l'ancienne classification des coléoptères en pentamères, hétéromères, tétramères et trémères, bien qu'elle ne réponde plus aux progrès actuels de l'entomologie, mais parce qu'elle est assez commode dans la pratique. Voilà un livre qu'il serait utile de donner aux jeunes enfants à l'époque des étrennes et des distributions de prix.

Enfin la librairie Hachette nous offre un petit volume merveilleusement écrit, et dans lequel aimeront à puiser tous ceux qui voudront parler botanique et zoologie. Ce sont les *Légendes des plantes et des oiseaux*, par Xavier Marmier, de l'Académie française. Rien de plus suave et de plus délicieux que ces pages, où respire un amour vrai de la nature, et qui sont comme une hymne au Créateur et à sa providence.

Les *Lettres écrites des régions polaires*, par lord Dufferin (traduction par E. de Lanoye), contiennent les impressions d'un voyage à travers ces régions qui sont et resteront toujours si mystérieuses, grâce aux nombreux phénomènes naturels : geysers, volcans, aurores boréales, etc., dont elles sont le théâtre. Ces lettres sont écrites avec tant d'art, de simplicité, que les naturalistes auront bien de la peine à ne pas les parcourir les unes après les autres pour entendre de la bouche d'un témoin oculaire le récit de merveilles que la plupart ne verront jamais. La maison Hachette a donc ajouté avec ce volume une nouvelle perle à sa *Bibliothèque des écoles et des familles*.

C'est à la même librairie que M. le comte de Moncel, membre de l'Institut, vient de publier le second volume du *Téléphone*, qui a pour objet le *microphone*, le *radiaphone* et le *phonographe*. Ces deux ouvrages font partie de la *Bibliothèque des merveilles*, trop avantageusement connue pour qu'il soit utile d'insister. On y trouvera quelques renseignements sur le *téléphote* ou *Télescopie*, qui nous promet des merveilles supérieures à celles du téléphone.

Docteur Tison.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

On ne pourra pas reprocher au ministère des vacances de n'avoir pas bien employé son temps ni rempli consciencieusement sa mission. Peu de cabinets ont été aussi actifs en pleine saison parlementaire que celui-ci pendant les loisirs que l'absence des Chambres fait au pouvoir. N'ayant pas à paraître à la tribune, ses membres se dépensent un peu partout en conversations, en lettres, en discours avec un zèle vraiment admirable. Ils font tout ce qu'ils peuvent. On ne saurait leur en demander plus. M. Duclerc, comme chef du cabinet, est le plus ardent à la besogne. Ses billets sont courts et ses discours ne sont pas longs, mais il les multiplie à toute occasion. Du reste, le fond ne varie pas. M. Duclerc se répète, et les autres ministres répètent M. Duclerc. C'est toujours l'appel à la conciliation et à l'union du parti républicain.

Mais que dire d'autre en vacances? C'est le seul moment favorable pour parler d'union. Le ministère croit d'ailleurs qu'en prêchant l'union, il se donne des chances de vie. Ce qui a manqué aux précédents ministères, c'est une majorité. Il est tout naturel que celui-ci cherche à s'en faire une, en recrutant un peu partout des partisans de bonne volonté. Qui pourrait ne pas vouloir l'union? Les esprits et les harangues du ministère des vacances ont cet avantage que personne n'y contredit. Tout le monde, dans le parti républicain, si l'on en excepte les diverses variétés d'intransigeants et d'anarchistes, est partisan de la conciliation, tout le monde veut l'union; seulement chaque groupe, on pourrait dire chaque individu la veut à sa manière. C'est ici qu'on ne s'entend plus. Par exemple, *la Paix* et *la République française* étaient d'accord le premier jour, quand l'une et l'autre, s'inspirant de la pensée du ministère, se sont mises à parler de cet apaisement et de cette union des esprits qu'hier encore M. Duclerc déclarait au conseil municipal de Biarritz devoir être si

profitables à la France : mais, dès le lendemain, elles se disputaient : — « Oui, disait *la République française*, nous voulons la conciliation, et il la faut : mais il n'y a qu'un terrain d'entente possible : c'est le programme du ministère du 14 novembre, du grand ministère que la Chambre a eu le tort de méconnaître et le tort plus grand encore de renvoyer. Revenons-en là, et l'accord se fera entre tous les républicains. » — « Nous aussi, répondait *la Paix*, nous désirons la conciliation, mais nous ne voulons pas de soumission »; et elle demandait aux hommes du « grand ministère » de s'expliquer nettement sur la cause de la division des républicains, et de dire résolument ce qu'ils entendent retenir de leur programme, ce qu'ils consentent à en abandonner. A quoi la *la République française* répliquait qu'elle retenait tout et n'abandonnait rien ; et là-dessus *la Paix* se retirait, en déclarant que si le parti tombé du pouvoir au mois de janvier maintenait toutes ses exigences, il n'y avait pas à parler de conciliation.

Toutefois M. Duclerc et ses collègues seraient de simples dupes, s'ils se bornaient à faire appel à la conciliation sans croire à quelque moyen de la réaliser. Les apôtres de l'union, si prodigues en lettres et en allocutions, doivent avoir en tête quelque combinaison de laquelle ils attendent le succès de leur programme; ils ont, assure-t-on, un plan, et ce ne serait pas en vain qu'ils parlent ainsi d'apaisement et d'union pendant les vacances. L'idée du ministère était apparue déjà aux plus clairvoyants dans le choix fait par M. Duclerc de ses collègues. Ne s'était-il pas associé M. Devès, du « grand ministère », M. Fallières, qui avait été le second de M. Constans? plusieurs des sous-secrétaires d'État n'avaient-ils pas été pris de ce côté-là aussi? N'était-ce pas là une indication de la politique du nouveau cabinet? Il y avait, dans celui-ci, tant d'éléments pris dans le « grand ministère », ou tout à côté, qu'il semblait que ce ne fût qu'une répétition déguisée du premier. Cependant M. Duclerc entendait bien n'être pas confondu avec M. Gambetta : il est un personnage, et il voulait avoir une politique. Sa pensée était évidemment de rallier à lui le groupe opportuniste, en s'adjoignant quelques-uns de ses chefs : c'est dans cet ordre d'idées aussi qu'il multiplie ses appels à la conciliation.

Voici donc quel serait le plan à l'aide duquel M. Duclerc et ses collègues espèrent refaire l'union entre les républicains, et assurer à la Chambre, comme à eux-mêmes, quelque temps d'existence. De

même que M. Duclerc n'est pas M. Gambetta, le programme du ministère du 8 août, ne serait pas non plus celui du ministère du 14 novembre; mais on le composerait, comme on a composé le cabinet, en y faisant entrer le plus possible des projets de l'opportunisme. On se rappelle, en effet, qu'après leur chute, fort inattendue pour eux, les membres du cabinet Gambetta déposèrent différents projets de loi qu'ils avaient préparés pendant leurs deux mois de pouvoir, et achevés à loisir alors qu'ils n'étaient plus ministres. Ce serait là le réservoir où le cabinet Duclerc irait puiser les moyens dont il entend se servir pour amener les opportunistes à composition. Voici que l'on annonce, comme le secret de la politique du nouveau ministère, qu'à l'ouverture de la session il présenterait, pour son compte, des projets sur les mêmes questions, en empruntant aux idées posthumes du « grand ministère » ce qu'il y trouverait d'approprié à ses idées personnelles, et en y ajoutant du sien ce qu'il faudrait pour répondre aux intentions du groupe d'entre-deux qui n'appartient ni à l'opportunisme ni au radicalisme. Voilà le grand moyen de conciliation trouvé. C'est sur ce terrain des projets du ministère Gambetta, revus, corrigés et augmentés par M. Duclerc et ses collègues, que tous les républicains, constitutionnels, modérés, opportunistes et radicaux non irréconciliables, seraient invités à se réunir et à faire cause commune, pour le bien de la république, avec le nouveau ministère.

Au beau milieu de ces projets, plus propres à séduire les naïfs qu'à mettre fin aux divisions du parti républicain, voici que des bruits de conspirations se répandent de deux côtés à la fois : on conspire à Mont-sous-Vaudrey; on conspire au château des Crêtes. Autour de M. Grévy s'agitent les ambitions déçues; avec M. Gambetta se machinent les projets d'avenir. M. de Freycinet a été reçu à la maison de campagne du président de la république : c'en est assez pour faire croire qu'il intrigue auprès de lui, et l'on entrevoit la dissolution de la Chambre comme le moyen, pour lui, de ressaisir le pouvoir. Au château des Crêtes, où M. Gambetta jouit des avantages de l'hospitalité et des charmes de la villégiature, c'est bien autre chose : dix, vingt, trente peut-être des chefs de l'opportunisme et des serviteurs du pseudo grand homme y ont été vus les uns après les autres. Quel but avaient ces allées et venues? que se tramait-il dans ces conciliabules? On a fini par le savoir, le complot a été révélé. Eh bien! M. Gambetta et ses amis ont décidé

de demander à la rentrée de la Chambre le rétablissement du scrutin de liste. Celle-là, c'est la grande conspiration. D'ailleurs, la pauvre majorité dont on dispose ainsi sans elle, a des raisons de s'en préoccuper. Un confident de M. Ribot, personnage important et digne de créance, n'a-t-il pas révélé que celui-ci avait confié à quelques collègues, avant les vacances, que M. Gambetta, oui, M. Gambetta lui-même, lui avait dit que la dissolution aurait lieu au plus tard au mois d'avril? Là-dessus le confident de se récrier, d'en appeler à la Chambre contre M. Gambetta, d'attester qu'elle veut vivre et qu'elle vivra.

Vrais ou faux, tous ces bruits de vacances montrent quels calculs égoïstes, quels sentiments d'ambition chez les uns, de défiance chez les autres, animent tous ces républicains, que M. Duclerc convie naïvement à la conciliation, et qu'il croit pouvoir mettre d'accord avec des projets de loi empruntés aux uns et aux autres. C'est là le fond de la situation. Les plus avisés et les plus intrigants sentent que l'état présent n'est pas durable, qu'il n'y a rien à faire avec la Chambre, qu'aucun ministère n'est possible, et que, par conséquent, la carrière est ouverte à tous les projets et à toutes les ambitions. M. de Freycinet peut croire que son jour est revenu; M. Gambetta, que le sien est plus proche que jamais; M. Floquet, M. Clémenceau, que le leur n'est peut-être plus éloigné. Il n'y a que ce bon M. Duclerc pour croire à la conciliation; et encore en parlerait-il tant s'il y croyait?

Pour faire acte de vie, le nouveau cabinet a continué la tradition de guerre au « cléricalisme », devenu plus que jamais l'ennemi. La reprise des hostilités contre l'Église a été marquée par le transfert de la direction des cultes au ministère de l'Intérieur. M. Devès l'avait trouvée dans la succession du ministère de la Justice; on a pensé qu'elle appartiendrait bien mieux à M. Fallières, collaborateur de M. Constans dans le ministère de crochetage, aujourd'hui ministre de l'Intérieur, avec M. Develle, autre expert en la persécution, pour son secrétaire d'État. Les mesures vexatoires ont tout de suite commencé. On a exigé des évêques qu'ils notifiassent au ministère les nominations des curés desservants, comme celles des curés en titre, afin d'exercer sur les unes et les autres le même contrôle au moyen de retenues de traitement. Par là, l'administration des diocèses passe effectivement des évêques aux bureaux des cultes. Avec ce pouvoir de dispenser ou de retenir les traitements

à son gré, c'est le ministère qui nommera en réalité aux postes ecclésiastiques; il sera maître également de changer les titulaires, sur la moindre accusation d'incivisme dirigée contre le prêtre, sur le moindre soupçon de connivence avec les adversaires de la république.

Il n'y avait plus de congrégation religieuse à expulser, ni de couvent à prendre d'assaut, quoique le ministère n'ait pas négligé quelques occasions de crochetage de chapelle, au Mont-Saint-Sulpice et ailleurs; en revanche, il a commencé à s'en prendre aux congrégations autorisées. La persécution fiscale paraît être particulièrement du goût de ce cabinet, qui a pour président un homme d'affaires, plus versé dans les matières de spéculation que dans celles de la politique. Par une circulaire adressée aux évêques, le sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, préposé aux cultes, leur a signifié que désormais les congrégations religieuses seraient assimilées aux établissements publics, et tenues en conséquence de communiquer, à toute réquisition, aux préposés de l'enregistrement, leurs registres et minutes d'actes, pour que ceux-ci puissent s'assurer de l'exécution des lois sur le timbre et l'enregistrement. Une telle mesure, c'est l'inquisition dans l'intérieur des communautés. Les congrégations religieuses ne sont plus des établissements publics, et il est impossible légalement de les faire entrer dans la catégorie des communes et des fabriques. L'extension du décret de l'an XIII sur l'enregistrement aux congrégations religieuses est un acte de pur arbitraire, qui trahit les projets les plus malveillants à leur égard. L'État entre dans les communautés religieuses avec le receveur de l'enregistrement; il les suivra ensuite chez le notaire, et mettra l'huissier à leurs trousses, en attendant qu'il les fasse expulser par le gendarme. Ces mesures fiscales sont des préliminaires de vexation et de violence. Il faut d'ailleurs s'attendre à tout avec ce régime du bon plaisir ministériel.

La funeste loi sur l'enseignement obligatoire, dirigée contre le catholicisme, se retourne contre la république. Elle ne pouvait plus rien apprendre sur les intentions hostiles du parti dominant à l'égard de la religion; mais sa mise en œuvre a révélé un embarras extrême de la part du gouvernement, et un désarroi administratif sans pareil. Rien n'était prêt. Le gouvernement ne savait même pas ce qu'il devait faire devant le refus de la plupart des chefs de famille de

répondre à l'appel de la loi : il n'avait même pas su donner d'ordres à temps pour que la notification préalable aux parents de l'époque de la rentrée des classes eût lieu. Lui-même était en faute vis-à-vis de la loi. On a vu qu'il avait pris le parti de supprimer en fait la formalité de la déclaration, en décidant que l'inscription des enfants sur les registres d'école en tiendrait lieu. Qu'aurait-il pu faire pour vaincre la résistance ou l'indifférence du plus grand nombre? D'ailleurs, il n'avait pas le droit d'agir, d'après la loi elle-même : donc la première prescription ne s'était pas trouvée remplie à temps.

Mais à la suite de la circulaire du ministre de l'Instruction publique aux préfets, il s'est produit un désordre sans précédent, on peut le dire, dans l'administration française. Le préfet de la Seine ayant commencé par déclarer que la circulaire en question n'était point faite pour Paris et qu'il fallait venir s'inscrire aux mairies, des préfets, des maires, à son exemple, s'empressèrent de ne pas tenir plus compte des instructions ministérielles, et de décider qu'elles n'étaient pas non plus applicables à leurs villes. Lyon, Bordeaux, Montpellier, Dijon, Caen, prétendirent se soustraire au droit commun. Jusque dans les villages, le maire se mettait en opposition avec le ministre. A Caen, le maire alla jusqu'à déclarer que c'était sur l'avis du ministre qu'il enfreignait ses instructions, quoique la réponse de celui-ci fût fort claire, et indiquât nettement que la circulaire regardait Caen aussi bien que les autres villes. Le désordre était comple. On ne savait plus où était l'autorité. Encore un peu, on aurait assisté à une insurrection générale des villes et des communes où l'esprit laïque de la municipalité ne s'accommodait pas des concessions faites par le ministre aux adversaires de la loi. Le ministre a dû intervenir de nouveau, pour signifier par la voie du *Journal officiel* que la circulaire était applicable à toutes les villes et communes, à l'exception de Paris seulement. Malgré cela, on signale encore de tous les côtés des infractions à la circulaire, des abus de pouvoir de maires, qui continuent à exiger des parents une déclaration qu'ils n'ont plus à faire, même au point de vue de la loi.

Cet embarras du gouvernement à appliquer la loi qu'il a faite, ce désarroi général dans la mise en vigueur de la première de ses prescriptions, indiquent assez quel excellent terrain de résistance les catholiques avaient dans cette loi qui blessait à la fois les consciences chrétiennes et les droits des familles, combien il était facile de ne rien accorder au gouvernement et de repousser la loi tout

entière, depuis le premier mot jusqu'au dernier. Malheureusement elle a reçu un commencement d'exécution dans la nomination des commissions scolaires, et elle va entrer tout à fait en application sans trop de difficultés, beaucoup de catholiques ayant cru plus opportun d'aller eux-mêmes au-devant d'elle et de la reconnaître en faisant la déclaration prescrite. Le reste suivra : on en viendra peu à peu à accepter la loi, à la subir du moins sans trop d'opposition, et l'on tâchera seulement de l'empêcher de faire tout le mal que ses auteurs se sont proposé. De là que l'on ne s'est pas entendu tout de suite pour une résistance ouverte, déclarée, pour une véritable insurrection des consciences, il n'y a plus lieu d'espérer que cette loi serve aux catholiques, et en général à tous les conservateurs, de moyen sérieux d'opposition à la république.

Celle-ci travaille heureusement contre elle, et dispense les conservateurs d'avoir toute la fermeté, toute la résolution qu'ils auraient dû montrer pour la défense des droits de la conscience et des libertés publiques. M. Duclerc avait raison de répéter cette parole de l'Évangile, que toute maison divisée contre elle-même périra. La république est en train de se démolir par ses excès et ses dissensions. Le président du conseil vient de le constater dans une nouvelle confidence à un correspondant du *Léman*. Il craint pour la république l'effet moral des désordres de Montceau-les-Mines, qui ont révélé l'organisation d'une société secrète d'anarchistes, établie dans les centres ouvriers; et certes, les réunions publiques tenues à Paris par ces furieux, les séances du congrès qui vient d'avoir lieu à Saint-Étienne, et où l'on a pris les résolutions les plus insensées, les plus séditieuses, ne sont pas faites pour rien ôter des justes alarmes du président du conseil. M. Duclerc craint encore plus l'effet des divisions du parti républicain à la Chambre et des singulières mœurs politiques qu'elles révèlent. C'est ici que ses paroles à son interlocuteur prennent un véritable intérêt. « Je n'ai jamais été partisan, aurait-il dit, de la dissolution, pas plus que je n'en serai partisan dans deux mois... Seulement, lui fait-on ajouter, j'ai dit et je répète qu'on marcherait tout droit à la dissolution, si la majorité continuait à se disloquer à tout propos, et qu'on risquerait même une éventualité pire encore, la démission de M. Grévy. »

Ce langage du président du conseil donne plus d'à-propos encore aux paroles qui viennent d'arriver de Froshdorf. On a suivi avec

intérêt la démarche de ces braves Vendéens amenés par M. Baudry d'Asson auprès de M. le comte de Chambord pour lui offrir l'hommage du dévouement et de la fidélité de sept mille de leurs compatriotes, qui ont signé l'adresse du banquet de Challans. Les paroles prononcées en cette circonstance par l'héritier des Bourbons ont une importance qui n'a pas échappé aux souteneurs de la république. « Courage et persévérance, mes amis! à dit le chef de la maison de France à ses fidèles : nos épreuves patriotiques touchent à leur terme. Croyez-moi et redites-le bien haut : les événements marchent vite; nous approchons de l'heure du salut. Chaque instant accroît ma confiance dans le succès de la mission providentielle qui m'incombe ; et je suis prêt, entendez-le bien, à remplir, quoi qu'il arrive, dans toute leur étendue, les devoirs sacrés que m'imposent ma naissance et les malheurs de ma patrie. »

Des paroles si fermes, si encourageantes et surtout si bien en situation, n'étaient pas faites pour charmer ni même pour rassurer les républicains. Ils sentent fort bien eux-mêmes la faiblesse de leur gouvernement, le peu de confiance et de sympathie qu'il inspire au pays, malgré les apparences électorales; et par contre ils ont pu apprécier tout ce qu'il y a de force et de mesure dans le discours de M. le comte de Chambord. Les journaux de la gauche ont essayé de tourner en dérision les prévisions et les promesses du prince exilé: mais dans leurs sarcasmes on a senti surtout la peur.

L'espérance, s'il y en a une, les républicains ne peuvent plus se le dissimuler, est du côté de la monarchie, elle est dans le rétablissement de la maison de France sur le trône. L'état du parti bonapartiste ne lui permet plus d'aspirer à être ce gouvernement de délivrance et de restauration que quelques-uns attendaient du jeune prince impérial. La dynastie est sans chef : car le mépris public ne permet pas au prince Jérôme Napoléon de se poser en prétendant. L'aversion qu'il inspire aux meilleurs du parti bonapartiste et qui les fait passer par-dessus le père pour aller au fils, a produit au sein de ce parti des déchirements irrémédiables. Il en est réduit à des luttes aussi ridicules qu'acharnées entre Jérômistes et Victoriens, qui aboutissent à des duels à mort ou à des scènes de pugilat, comme celles dont on a eu le spectacle dans la réunion de la salle de la Redoute. Le parti bonapartiste se discrédite de plus en plus par sa conduite, et ses dissensions écartent chaque jour de lui les hommes d'ordre attachés par une respectable fidélité à la dynastie de Napo-

léon, ou qui voulaient croire qu'il y avait une force dans l'empire.

En face de la république, il n'y a plus que la monarchie traditionnelle et légitime. Il est grand temps, pour le bien et l'honneur de la France, que l'une fasse place à l'autre. Tant que la république n'a pas eu à se montrer au dehors, on ne se rendait pas aussi bien compte du préjudice qu'elle causait à la France. Elle entretenait, comme les précédents gouvernements, une armée et une flotte qui pouvaient faire illusion sur notre situation en Europe. Les affaires d'Égypte ont montré à quel point elle est déchue. Ce que la France n'aurait pu entreprendre, malgré ses intérêts et ses droits au moins égaux à ceux de l'Angleterre, sans exciter contre elle l'opposition des puissances et sans courir le risque des plus graves complications, l'Angleterre a pu le faire à la face de l'Europe.

La brillante et facile victoire remportée à Tel-el-Kébir par le général Wolseley la laisse maîtresse de l'Égypte. Après la soumission d'Arabi, ses lieutenants ont tenu à peine quelques jours dans les places fortes qu'ils devaient défendre contre l'invasion anglaise. La période des opérations militaires aura été beaucoup plus courte encore qu'on ne s'y attendait, quoique personne ne doutât de l'issue de la lutte. La phase diplomatique commence, et en même temps celle des vraies difficultés. Après avoir été en Égypte sous prétexte de réprimer l'insurrection, l'Angleterre doit y restaurer l'autorité du khédive. Mais cette réorganisation se prête à différentes combinaisons, au sujet desquelles l'Europe et la France en particulier ne sauraient rester indifférentes. Dans l'exaltation du triomphe, les journaux anglais ont, il est vrai, repoussé d'avance toute coopération étrangère pour cette œuvre de restauration, que, d'après eux, leur pays voudra et saura accomplir à lui seul. S'il fallait prendre à la lettre cette prétention de résoudre isolément la question égyptienne, on se demande ce que deviendraient les engagements moraux pris par l'Angleterre devant l'Europe, et comment les autres puissances envisageraient cette conduite.

La France est jusqu'ici la seule nation d'où se soient élevées des protestations contre les prétentions présumées de l'Angleterre, et ce sont précisément les journaux qui préconisaient autrefois l'alliance anglo-française qui réclament le plus énérgiquement aujourd'hui contre le langage de la presse britannique. Toutefois les organes de M. Gambetta n'ont pas été les seuls à demander le rétablissement

pur et simple de l'état de choses antérieur à la guerre en Égypte. Avec *la République française*, *la Réforme* et les autres, des journaux officieux, comme le *Journal des Débats*, ont protesté contre les projets de réorganisation administrative mis en avant de l'autre côté de la Manche : les uns et les autres prétendent qu'il n'y a pas à chercher d'autre organisation que celle qui avait été réalisée d'un commun accord entre la France et l'Angleterre par l'institution du contrôle ; tout au plus consentent-ils à laisser l'Angleterre organiser comme elle l'entendra la gendarmerie qui doit remplacer l'armée égyptienne, afin d'éviter à l'avenir le renouvellement des insurrections militaires.

Mais de quel poids peuvent être dans les résolutions du gouvernement britannique ces récriminations de journaux, alors que le gouvernement de la France lui-même ne pourrait tenir un pareil langage? De même que l'Angleterre n'a pris conseil de personne pour réprimer la sédition d'Arabi, de même elle voudra n'écouter que ses propres inspirations pour achever l'œuvre qu'elle a commencée. Jusqu'à quel point l'Europe, qui n'a point cessé d'être réunie en conférence à Constantinople, la laissera-t-elle faire? C'est ce qu'on ne saurait prévoir, avec la réserve observée jusqu'ici par les grandes puissances, notamment par la Russie et l'Autriche, plus intéressées encore dans l'affaire que l'Allemagne.

La Turquie a disparu au milieu de la rapide conquête de l'Angleterre. La convention militaire si péniblement et si lentement conclue est tombée d'elle-même. C'est du côté de la Sublime Porte que naîtront les plus graves embarras : car elle n'a point cessé d'être suzeraine en Égypte, et sa condition ne pourrait être changée sans que la nouvelle suprématie qu'acquerrait à son détriment l'Angleterre ne soulevât quelques-uns des problèmes de la grande question d'Orient. On semble avoir compris en Angleterre qu'il ne serait pas prudent d'éveiller davantage les susceptibilités des puissances en continuant à parler d'un ton aussi dominateur des succès militaires d'Égypte. Aujourd'hui le *Times*, revenant sur ses forfanteries du premier jour, déclare que l'Angleterre n'a jamais eu la pensée de méconnaître les droits ni d'éveiller les susceptibilités d'aucune autre nation : elle ne songe pas non plus à tirer de ses victoires un avantage exclusivement personnel. « La pacification et la réorganisation seront accomplies, dit-il, par l'Angleterre seule ; mais cette œuvre sera faite dans l'intérêt commun et avec la seule préoccupation de

faire de l'Égypte un État aussi stable et aussi fort que possible. Mettre le canal à l'abri des entreprises d'un Arabi de l'avenir, donner et assurer au peuple égyptien le bénéfice d'un bon gouvernement, tel est le but que se propose l'Angleterre. Toutes les mesures à prendre seront subordonnées à cette fin. » Le *Times* déclare en particulier que le gouvernement s'efforcera de suivre aussi avant que possible la ligne de conduite qui obtiendra l'approbation de la France, puisque la France a des intérêts particuliers en Égypte; que c'est une grande puissance africaine, et qu'elle a été depuis trente ans l'alliée de l'Angleterre dans les questions orientales. Néanmoins, à la suite de ces déclarations désintéressées et amicales, le *Times* laisse bien entendre que la réorganisation de l'Égypte comporte certains changements administratifs; et il n'est pas douteux que les mesures que prendra l'Angleterre, n'aient pour effet de diminuer la situation que la France s'était faite dans le partage du contrôle avec elle.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, et quelles qu'aient été les intentions et la conduite du gouvernement britannique dans les affaires d'Égypte, la victoire remportée par les armes anglaises contre Arabi et contre les influences dont il était l'agent, aura eu pour résultat de porter un coup direct à la puissance ottomane. L'intervention de l'Angleterre a affaibli considérablement le prestige du calife dans tout ce monde de fellahs soulevés à la voix d'Arabi, et qui comptaient sur le secours du chef des croyants. « La victoire de Tel-el-Kébir, comme le constatait le *Journal des Débats*, est un coup terrible porté au fanatisme musulman, que la Turquie avait surexcité pour effrayer l'Europe. Ainsi, après avoir fait une grave blessure au grand pontife du panislamisme, qui se servait du fanatisme mahométan comme d'une arme contre les puissances occidentales, l'Angleterre vient de briser cette arme en mille morceaux et d'en jeter les débris aux quatre vents du désert. » Une telle victoire est tout à l'avantage de la civilisation, c'est-à-dire du christianisme, pour qui la religion de Mahomet est restée le grand obstacle dans le monde africain et asiatique. Seulement, comme on l'a fait observer, il est triste pour la nation des croisades, pour le peuple de saint Louis, de ce roi qui avait si bien compris l'avenir, qu'un grand coup ait été porté en Égypte sur la puissance musulmane et que ce soit par une main protestante.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

11 *septembre.* — Un service funèbre pour le repos de l'âme de Mgr de la Bouillerie, coadjuteur du cardinal archevêque de Bordeaux, est célébré dans l'église primatiale de Saint-André.

Le panégyrique du regretté Prélat est prononcé par Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, en présence de NN. SS. les archevêques et évêques d'Auch, de Cambrai, d'Agen et de Poitiers.

12. — Ouverture, à Francfort-sur-le-Mein, de la vingt-neuvième assemblée générale des catholiques allemands. Dans la première réunion lecture est donnée d'une lettre par laquelle le Saint-Père envoie, aux catholiques réunis à Francfort, la bénédiction apostolique.

Les questions à l'ordre du jour sont multiples et concernent les missions et les œuvres de charité, l'usure, la question des salaires, le dégrèvement de l'impôt foncier, la surveillance des apprentis, les progrès à réaliser dans les métiers, l'établissement de caisses de prêts d'après le système Raiffeisen, l'art chrétien, la science chrétienne, la création d'une université catholique libre en Allemagne, la propagande en faveur des journaux catholiques et la sanctification du dimanche.

Sur la proposition de M. Windthorst, les membres du Congrès renouvellent le vœu qu'ils ont exprimé l'an dernier à Bonn, au lendemain des attentats commis contre les restes de Pie IX, et adoptent par acclamation l'importante résolution dont voici le texte :

« Sous l'impression encore fraîche des outrages prodigués l'an dernier à Rome aussi bien aux restes vénérés du pape défunt Pie IX, qu'à la personne du chef de l'Eglise actuellement régnant, notre saint-père le pape Léon XIII, le vingt-huitième Congrès des catholiques allemands, tenu à Bonn, a, dans la première résolution qu'il a adoptée, exprimé sa conviction que la situation actuelle à Rome est aussi intenable que peu satisfaisante ; le chef de la chrétienté aussi bien que la chrétienté même, sa liberté et son gouvernement ne peuvent être, dans les circonstances actuelles, protégés d'une façon suffisante contre les insultes et les actes de violence. L'espoir que nous attachions à ce témoignage de notre conviction n'a pas, à notre grand regret, reçu jusqu'ici de réalisation ; au contraire, de nouveaux faits sont venus consolider notre opinion que l'indépendance du vénérable représentant de Jésus-Christ dans le gouvernement de l'Eglise de Dieu, la sainteté et l'inviolabilité de sa personne souveraine, que les catholiques du monde entier ont le droit et le devoir de réclamer, ne sont nullement assurées par la prétendue loi des

garanties, même contre le jugement des tribunaux royaux. Dans cette conviction, le vingt-neuvième Congrès des catholiques allemands réitère avec plus d'énergie encore le vœu exprimé par le vingt-huitième Congrès, que les puissances chrétiennes ne souffrent pas plus longtemps que leurs sujets catholiques et le chef spirituel de ceux-ci soient opprimés, et que le centre de la chrétienté soit dans un état de choses tel que son maintien serait un danger non seulement pour l'Eglise, mais aussi pour les Etats, à cause de son illégalité et du désordre qui y règne. »

— Le *Journal officiel* enregistre : 1° une circulaire du ministre de l'instruction publique aux préfets, relative à l'application de la loi du 28 mars sur l'instruction primaire obligatoire;

2° Deux autres circulaires aux recteurs d'académie, relatives : 1° aux maîtres chargés des cours primaires dans les lycées et collèges communaux; 2° au sujet des exercices mnémotechniques dans l'enseignement secondaire.

13. — Ouverture du Congrès des œuvres eucharistiques, à Avignon, dans l'antique et vénéré sanctuaire des Pénitents-Gris. Mgr Hasley, archevêque d'Avignon, président d'honneur, dans un remarquable discours, exalte ce Congrès, non plus de la science, de la littérature ou de la politique, mais de l'action et surtout de la prière catholique, formé d'hommes éminents appartenant à toutes les classes de la société, et venant se communiquer leurs pieuses pensées, les ardeurs de leur zèle, les plans de leur dévotion personnelle pour les plus grands honneurs à rendre au Dieu de l'Eucharistie. Les travaux du Congrès, nombreux et variés, remplissent les journées des 14, 15, 16 et 17, et se terminent par une émouvante consécration à la sainte Eucharistie, faite en plein air par le R. P. Verbeke.

Prise d'assaut de Tel-el Kébir par le général Wolseley. L'armée anglaise s'empare de quarante canons et fait deux mille prisonniers. La démoralisation de l'armée d'Arabi est complète. L'infanterie fuit vers le désert, activement poursuivie par la cavalerie anglaise.

Le général anglais Macpherson occupe Zagazig, sans coup férir.

14. — Les pèlerins italiens qui se rendent à Assise à l'occasion du 7e centenaire de saint François, sont reçus en audience par le Souverain Pontife. Dans cette audience, M. l'avocat Persichetti, au nom du conseil supérieur de la Société de la Jeunesse catholique d'Italie, qui a organisé ce pèlerinage, donne lecture de l'adresse suivante, couverte d'un très grand nombre de signatures et exprimant avec éloquence l'indignation causée dans les cœurs de tous les catholiques par les manifestations irréligieuses dont l'Italie est depuis quelque temps le théâtre, en même temps que la protestation de leur dévouement inaltérable envers le Saint-Siège.

« Très saint Père,

« Aux douleurs récentes qui ont rempli d'amertume Votre cœur paternel, nous venons, nous, pèlerins d'Italie, apporter un soulagement, en manifestant, très Saint-Père, devant Votre auguste personne, la foi qui nous anime et dont Vous êtes le Maître infaillible. Ceux qui outragent le nom chrétien autant que la vérité et la justice, prennent occasion de tout anniversaire historique pour oser lancer contre les Pontifes romains et contre les catho-

liques d'Italie l'inepte accusation d'ennemis de la patrie et du progrès de la civilisation. Soit qu'ils célèbrent le souvenir de scènes sanguinaires et d'atroces vengeances de la plèbe, soit qu'ils portent en triomphe jusque dans les rues de cette Rome, qui est un vaste monument de la foi catholique, l'image d'un ennemi implacable de l'Église, soit qu'ils exaltent la mémoire d'un homme rebelle au Vicaire de Jésus-Christ, d'un fauteur de schisme et d'oppression pour notre patrie, leurs sinistres pensées et leurs paroles mensongères visent, comme des traits envenimés, à frapper la première gloire de l'Italie, la Papauté, et à jeter le discrédit sur l'amour sincère et ardent que nous portons à notre patrie, nous, catholiques italiens.

« Non, ils n'aiment pas la patrie ceux qui ne reconnaissent pas que l'histoire et la grandeur de l'Italie, la splendeur des arts, des sciences et de la civilisation qui, par elle, se sont répandues dans le monde entier, ont eu leur source primordiale et inépuisable dans le Pontificat romain. Ils n'aiment pas l'Italie ceux qui ne se rappellent pas avec orgueil que la terre de Legnano et les eaux de Lépante ont été rougies du sang versé par les catholiques italiens pour la gloire de Dieu et le salut de leurs foyers. Et lorsque, du haut des chaires et dans les ateliers, dans les théâtres et dans les journaux, on répand à pleines mains l'incrédulité et la corruption, qui, rendant les générations nouvelles incapables de tout dessein généreux, en obscurcissent l'intelligence et en émoussent la volonté, oh! alors, on n'aime pas la patrie!

« Mais Vous, très Saint-Père, qui occupez si dignement le siège d'Étienne II et de Grégoire VII, défenseurs des libertés italiennes; d'Alexandre III et de Grégoire IX, protecteurs des ligues lombardes, Vous, dans Votre admirable Encyclique aux évêques italiens, où se manifeste Votre ardent amour pour l'Italie, choisie par Dieu pour être le centre de l'unité catholique Vous avez proclamé solennellement que la guerre faite à l'Église, la dure condition réservée au Vicaire de Jésus-Christ, la persécution des Ordres religieux, l'enseignement athée de la jeunesse, tout, en un mot, menace de précipiter de nouveau cette terre privilégiée dans l'état de barbarie d'où les Pontifes romains l'ont tirée pour lui rendre la liberté.

« Il n'y a que l'amour envers Dieu et son Église, qui puisse guider les Italiens à des entreprises vraiment grandes et généreuses, et la présente journée, consacrée à l'Exaltation de la Croix, nous rappelle que, par ce glorieux étendard, furent gagnées les plus âpres batailles pour la religion et pour la patrie!

« Et ce sont là, très Saint-Père, les sentiments que nous, pèlerins italiens, avec tous ceux qui se sont unis à nous en esprit, en enviant notre heureux sort, nous venons déposer aux pieds du glorieux successeur de Pierre. Que Votre Majesté auguste daigne les accepter et les bénir.

« Bénissez-nous, ô Saint-Père, et que cette bénédiction donne une force nouvelle à notre résolution de garder intact jusqu'à la mort le plus précieux des trésors, la foi, cette foi que nous défendrons de toutes nos forces, avec l'enthousiasme de jeunes gens, avec la fermeté d'adultes, avec la doctrine de l'homme de science, la simplicité de la femme et de l'enfant.

« Bénissez-nous, ô Pontife suprême, et que Vos saintes paroles touchent

le cœur de nos frères égarés et portent chaque Italien à reconnaître, dans le Pontife de Rome, la première, la plus pure et la plus splendide gloire de son pays.

« Bénissez-nous, ô Maître infaillible du Vrai et du Bien, et que Votre bénédiction nous excite à imiter les héroïques vertus du séraphin d'Assise, dont nous allons vénérer la tombe, et qu'elle hâte le jour désiré où la croix brillera de nouveau d'une lumière splendide sur le Capitole. »

Le Souverain Pontife répond à cette adresse par le discours suivant :

« C'est pour la huitième fois, dans le cours de cette année, que la Société de la Jeunesse catholique italienne amène devant le trône du Pontife romain les catholiques d'Italie, animés du désir de retremper et de fortifier leur foi par la parole et la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ.

« Nous ne pouvons pas faire moins que de louer, très chers Fils, le zèle avec lequel votre Société organise ces manifestations religieuses, qui sont toujours extrêmement agréables à Notre cœur. Nous ne pouvons pas faire moins que d'approuver hautement la franche profession de votre dévouement sans réserve envers l'Église et la protestation de votre amour envers le Pontife romain, amour fort et généreux qui vous fait déplorer à juste raison les outrages inqualifiables auxquels il est sans cesse exposé.

« Nous-même, lorsque Nous recevions, il y a peu de temps, une députation de Nos fils aimés de Rome, qui étaient venus Nous offrir d'autres volumes pleins de milliers de signatures de fidèles désireux de témoigner de nouveau leur fidélité constante et leur attachement inaltérable au Saint-Siège, Nous-même Nous avons été obligé de constater avec douleur tout ce qui a été fait récemment, en Italie et dans la ville même de Rome, pour outrager le Pontificat et l'Église.

« Mais bientôt après, de nouvelles offenses n'ont point tardé à se produire. Telles furent, sans contredit, les fêtes qui ont été célébrées le mois dernier, à Brescia en l'honneur d'un ennemi déclaré de l'Église romaine et du Pontificat, ennemi acharné de leurs droits les plus sacrés. Cet esprit sectaire, cet esprit de haine profonde qu'on cherche à exciter, en toute occasion et par tous les moyens, parmi le peuple italien contre la Papauté, qui l'a comblé toujours de bienfaits insignes, révèle le véritable but qu'on poursuit depuis longtemps, et prépare à la religion et à l'Italie les plus funestes malheurs.

« Pour pouvoir conjurer, ou tout au moins atténuer ces malheurs, il faut, comme Nous l'avons déjà dit dans d'autres occasions, que les catholiques italiens s'opposent à l'ennemi, dans la défense des intérêts sociaux et religieux, avec une énergie et une fermeté d'autant plus grandes que les moyens dont les ennemis eux-mêmes disposent sont plus nombreux et plus puissants.

« Il est temps dorénavant que les catholiques italiens s'apprêtent à agir et à souffrir pour conserver le don de la foi et pour défendre le trésor de la religion, comme l'ont fait leurs ancêtres dans les premiers siècles de l'Église et aux époques les plus funestes de son histoire.

« A tous les efforts qu'ils feront dans ce but et à toutes les souffrances

qu'ils endureront, correspondra certainement une augmentation de force et de grâce qui les mettra en état d'entreprendre les œuvres les plus glorieuses pour la gloire de Dieu.

« Et, à ce propos, Nous Nous souvenons justement du Pauvre d'Assise, au sanctuaire duquel vous avez la louable pensée de vous rendre le jour des sacrés stigmates. Misérable et méprisé, dépourvu de l'appui du savoir humain et de la sagesse d'ici-bas, saint François a pu faire revivre, dans une grande partie du monde corrompu et plein d'erreurs, l'esprit de Jésus-Christ, qui l'avait prédestiné dès le début à de grandes entreprises; à la différence du violent perturbateur de Brescia, qui l'avait précédé de peu de temps, il n'a pas suscité de discordes civiles, mais a prêché toujours la paix; il n'a pas excité les esprits à la haine, mais leur a toujours inculqué l'oubli des injures; il n'a pas entraîné le peuple à la rébellion, mais a cherché à le maintenir toujours, par ses paroles et par son exemple, dans la plus parfaite soumission à l'autorité; il ne s'est pas adonné à propager des doctrines dangereuses, mais, fils dévoué de l'Église, il s'est toujours efforcé de faire connaître et aimer l'Évangile; il aimait d'un amour sincère, constant et actif le peuple, dont il ne flattait jamais les passions; et loin d'attaquer le Pontificat comme Arnauld, il n'osa point entreprendre la mission qui lui avait été confiée par la Providence sans avoir reçu la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ. En François d'Assise se trouvent réunis, dans une admirable harmonie, le dévouement à l'Église, l'amour du prochain et l'amour de la patrie. Il a été l'ami sincère des pauvres et des opprimés, dont il a toujours cherché à adoucir le sort sans violer les droits de personne.

« Inspirez-vous, très chers Fils, d'un si haut exemple, et lorsque vous serez à Assise, auprès de sa tombe vénérée, recommandez-lui ardemment l'Église; recommandez-lui aussi Notre humble personne appelée à la gouverner dans des temps si calamiteux, afin que, par son intercession, les discordes et les dangers disparaissent, et que l'Église puisse de nouveau se réjouir des fruits précieux de la paix chrétienne.

« En attendant, pour seconder vos saintes intentions et les vœux que vous avez exprimés, Nous appelons sur vous les faveurs célestes et Nous vous donnons très affectueusement, chers Fils, à vous qui êtes devant Nous, à ceux qui s'unissent à vous en esprit, à vos familles et à tous les catholiques d'Italie, la bénédiction apostolique. »

15. — Par décret, publié ce matin dans le *Journal officiel*, l'administration des cultes est détachée du ministère de la justice et réunie au ministère de l'intérieur. M. Fallières, ministre de l'intérieur, est nommé ministre de l'intérieur et des cultes.

Entrée des Anglais au Caire. Arabi-pacha et Toulba-pacha se rendent sans conditions, et les troupes arabistes, au nombre d'environ dix mille hommes, mettent bas les armes.

Importante réunion électorale des catholiques, néerlandais, à Bois-le-Duc. On y adopte, par acclamation, les motions suivantes :

I. — L'assemblée témoigne ouvertement et solennellement de sa soumis-

sion entière et sans restriction à l'autorité infaillible du Saint-Siège. Elle reconnaît en Sa Sainteté le Pape Léon XIII, le vicaire du Christ, le successeur de Pierre, le pasteur et le chef de l'Église catholique. Que Dieu garde, pendant de longues années encore, en la personne de Sa Sainteté, le maître énergique des vrais principes, le noble défenseur de l'autorité, de la liberté, du droit et de l'ordre, le grand protecteur de la vraie science, le lustre et la gloire de l'Église!

II. — L'assemblée estime que le pouvoir temporel du Pape est nécessaire et indispensable pour la liberté et l'indépendance de l'Église; elle déplore vivement la suppression de la légation néerlandaise auprès du Saint-Siège, et elle attend de la sagesse du gouvernement le rétablissement du poste diplomatique à Rome.

III. — Elle se déclare contre l'extension inutile de la centralisation, et proteste contre le pouvoir absolu de l'État.

IV. — L'assemblée est d'avis qu'il faut soutenir la lutte contre les lois scolaires, principalement la loi sur l'enseignement primaire. Elle souhaite que la législation reconnaisse entièrement le droit naturel des parents, ainsi que les droits de l'Église, garantis par la liberté constitutionnelle du culte.

V. — L'assemblée reconnaît dans la Maison d'Orange la royauté décrite dans la Constitution. — Elle considère comme un impérieux devoir pour tout citoyen néerlandais d'exercer le droit électoral, s'il en est investi, et fait des vœux pour qu'une loi garantisse l'exercice de ce droit et son exécution dans tous ses effets.

16. — Abdéhal, gouverneur de Damiette, et Suleyman, gouverneur de Mansourah, refusent de faire leur soumission aux Anglais.

Le ministre des affaires étrangères du khédive envoie aux consuls une circulaire dans laquelle il propose de reculer l'échéance des effets de commerce.

Le général Wood procède au désarmement des troupes de Kafr-Dewar.

17. — Élection sénatoriale dans les Ardennes. M. Peronne, candidat de l'union républicaine et partisan de la révision de la Constitution, est nommé sénateur en remplacement de M. Toupet des Vignes, décédé.

Mort du docteur anglais Pusey, célèbre par ses écrits et ses discussions théologiques. Ce savant controversiste contribua puissamment à ramener dans le giron de l'Église catholique plusieurs notabilités anglaises, sans y entrer lui-même.

18. — Les Anglais et la police indigène prennent des mesures énergiques pour empêcher tout soulèvement de la population fanatique du Caire et réprimer toute tentative d'agitation.

Le gouvernement anglais déclare qu'on n'enverra pas de nouvelles troupes en Égypte et que celles qui sont sur le point de partir seront avisées de cesser leurs préparatifs.

Sur la proposition du conseil des ministres égyptiens, le khédive signe un décret portant :

1° Que l'armée égyptienne est dissoute;

2° Que les officiers de tous rangs coupables de crime de rébellion seront poursuivis et punis conformément au code militaire.

L'empereur et l'impératrice d'Autriche et plusieurs membres de la famille impériale se rendent à Trieste, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition qui a lieu dans cette ville.

Le chef de la maison de Habsbourg, dans les réponses qu'il fait aux allocutions qui lui sont adressées, se prononce énergiquement contre toute manifestation irrédentiste.

Au gouverneur, il dit : « Formée il y a cinq cents ans, l'alliance de Trieste avec l'empire est impérissable. »

Harangué en langue italienne par le président de la chambre de commerce, l'empereur répond dans la même langue que personne ne peut apprécier mieux que la corporation élue par les armateurs et les industriels les effets bienfaisants qui ont résulté de la réunion de Trieste à l'Autriche, et qui ont fait de cette ville le grand entrepôt commercial de l'empire.

« Votre témoignage, ajoute l'empereur, appuyé sur une expérience cinq fois séculaire, confirme le fait de l'impossibilité économique qu'il y a de séparer Trieste de l'empire. » Avis aux Garibaldiens et à la tourbe des agitateurs irrédentistes !

19. — De nombreuses inondations ont lieu dans le Tyrol, la Suisse et l'Italie. Elles occasionnent des désastres épouvantables et des dégâts évalués à plusieurs centaines de millions de florins.

Le général Wolseley et l'amiral Seymour prennent des mesures pour attaquer simultanément par terre et par mer la position des rebelles à Damiette.

Ouverture des chambres néerlandaises par le roi de Hollande. Le discours du trône annonce que le gouvernement fera examiner par le Parlement quels sont les articles de la Constitution dont la revision serait utile. Il ajoute que des projets relatifs à la réforme du système des impôts, du droit électoral et de l'enseignement moyen seront présentés au cours de la session, et que l'introduction du nouveau code pénal aura lieu prochainement.

20. — Sir Ed. Malet, au nom de son gouvernement, informe le khédive, que les sentences capitales qui pourraient être prononcées contre les chefs de l'insurrection égyptienne ne devront être exécutées sans le consentement du gouvernement anglais.

Toutes les chancelleries des diverses puissances sont informées par les ambassadeurs anglais que la nation anglaise tout entière et le gouvernement sont opposés à l'idée d'annexer l'Egypte.

Conformément aux instructions qu'il a reçues de lord Granville, l'ambassadeur d'Angleterre continue à la Porte que, par suite du rappel prochain des troupes anglaises occupant l'Egypte, l'Angleterre est d'avis que la convention militaire est devenue sans objet.

L'Empereur de Russie se rend à Moscou avec l'impératrice, ses enfants et ses frères — on croit qu'il va être procédé prochainement à son couronnement.

Les révolutionnaires italiens célèbrent à leur façon l'anniversaire tristement célèbre du 20 septembre. La municipalité de Rome et les associations radicales portent des couronnes sur le tombeau de Victor-Emmanuel et à la brèche de la porte Pia et envoient une adresse au roi Humbert.

21. — Le Saint-Père reçoit en audience, dans la salle du trône, les

délégués, au nombre de cinquante, du congrès européen de chant liturgique qui vient de se tenir à Arezzo.

Le président du congrès, M. l'abbé Guerrino Amelli, fait hommage à Sa Sainteté d'une magnifique copie de la fresque du commandeur Bertini, de Milan, représentant Guy d'Arezzo faisant l'essai de sa méthode en présence du pape Jean XIX.

Léon XIII exprime aux délégués du congrès sa grande satisfaction de voir glorifier un génie si bien méritant de la religion et de l'art musical, gloire non seulement de l'Italie, mais du monde entier, et cela au moment où l'on prodigue les honneurs à des hommes qui se sont rendus tristement célèbres par leur révolte contre la religion et l'autorité.

Le Saint-Père s'entretient ensuite familièrement avec les divers membres de la députation. Il loue particulièrement les RR. PP. Bénédictins de Solesmes de leur zèle et de leur culte traditionnel pour le chant liturgique ; il adresse aussi de grands éloges à son compatriote Innocent Pasquali, chantre pontifical, pour ses remarquables études sur les œuvres de Palestrina et pour son zèle à contribuer à la pureté de la musique sacrée d'après ce immortel maître.

Des troubles sérieux ont lieu au Caire, dans le quartier indigène. Le général Wolseley menace d'ouvrir le feu de la citadelle, si les troubles cet renouvellent.

Un décret du khédive institue une commission spéciale à Alexandrie, pour instruire et juger tous les crimes, vols, meurtres, pillage ou incendie, commis à Alexandrie, du 11 juin au 16 juin. Cette commission est composée de quatre Européens, trois indigènes, et d'un président indigène, Abdurahman Rushdi

Un autre décret institue une commission semblable à Tantah, pour juger les crimes commis dans le reste de l'Egypte pendant l'insurrection. Le président est Mahmoud Talaki.

Abdellah, gouverneur de Damiette, fait sa soumission au khédive.

22. — Le *Journal officiel* publie les décrets concernant la nomination des titulaires aux évêchés vacants d'Arras, de Châlons, de Saint-Brieuc et de Tarbes.

Mgr l'Evêque de Marseille adresse au préfet des Bouches-du-Rhône une énergique protestation au sujet du projet d'enlèvement de la statue de Mgr de Belzunce de la chaussée du cours de Belzunce et Saint-Louis.

Lettre encyclique de Léon XIII, adressée à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques du monde catholique, à l'occasion du septième centenaire de la mort de saint François d'Assise. Dans cette lettre sont exposées la vie, les vertus et la mission de saint François d'Assise. Après avoir mis en parallèle le siècle de ce grand saint avec le nôtre, le Saint-Père recommande de combattre le naturalisme et le socialisme contemporains par l'esprit de saint François, particulièrement au moyen de la diffusion du tiers ordre. L'étendue et l'importance de ce remarquable document nous obligent à en remettre la publication *in extenso* en tête de notre prochain *Memento.*

23. — Mgr Sambuccetti, délégué apostolique près la république de l'Equateur, échange, à Quito, les ratifications relatives au concordat conclu par le

Saint-Siège avec le gouvernement de ce pays. La cérémonie est entourée d'un grand appareil.

Mgr Agnozzi, délégué apostolique pour la Colombie, est reçu par les autorités de ce pays avec les plus grands honneurs.

Le gouvernement anglais donne à la Porte l'assurance que l'Angleterre n'a point l'intention de porter atteinte à ses droits de souveraineté sur l'Egypte.

Incendie de l'exposition de Seydney. Les pertes occasionnées par cet incendie s'élèvent à 500,000 livres sterling.

24. — Inauguration, à Foix, de la statue du conventionnel régicide Lakanal, qui se laissa décorer et renter par l'empire, et qui remua beaucoup d'idées et de projets sans réussir à créer, quoi qu'en dise M. Duvaux, aucune organisation sérieuse et pratique de l'enseignement primaire ou de l'enseignement secondaire.

Inauguration, le même jour, à Châtillon-sur-Loire, de la statue du physicien Becquerel. Les orateurs officiels célèbrent avec raison le savant modeste qui donna, dans sa longue carrière, l'exemple du travail persévérant et ingénieux, qui fut un bon père de famille et, nous ajouterons, un bon chrétien.

M. Grévy signe le décret de grâce de l'*Italien* Meschino, condamné par un conseil de guerre français à un an de prison, pour avoir désarmé un soldat de l'armée d'occupation en Tunisie.

25. — Dans le consistoire de ce jour, tenu au Vatican, le Souverain Pontife crée cardinaux Mgr Czacki, nonce à Paris, et Mgr Bianchi, nonce à Madrid, et il préconise un certain nombre d'évêques, parmi lesquels les évêques français dont nous avons parlé plus haut.

Le ministre de l'instruction publique envoie aux préfets une circulaire sur l'exécution de la loi du 16 juin 1881, relative aux titres de capacité exigés pour l'enseignement primaire. M. Duvaux prescrit de donner l'ordre aux maîtres qui n'ont pas cru devoir se conformer à la loi précitée, de quitter sur-le-champ leurs fonctions.

Réunion de la conférence turco-grecque; la séance est levée presque aussitôt, les ambassadeurs ayant appris que Saïd-pacha et M. Condouriotti ont arrêté un arrangement, en vertu duquel la Turquie cède à la Grèce les quatre points en litige, se réservant de régler ultérieurement et directement avec cette puissance, la frontière aux environs de Granitza.

26. — Retour du khédive au Caire.

Ouverture, à Saint-Etienne, du congrès ouvrier socialiste. Les réunions sont très agitées, et des scènes de pugilat s'y produisent ordinairement. Cela n'a rien qui doive surprendre. C'est le *menu* ordinaire des meetings socialistes.

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Deux grandes manifestations catholiques sont en voie de préparation : en Italie, le sixième centenaire de saint François d'Assise, mort le 4 octobre 1282; en Espagne, le troisième centenaire de sainte Thérèse, morte, en 1582, en octobre aussi, le 15. Au-delà des Alpes comme au-delà des Pyrénées, nous disent les feuilles religieuses, la fête sera pleine d'éclat, merveilleuse, car, des deux côtés, même empressement, même élan pour le saint et la sainte. Ne nous occupons aujourd'hui que de la grande sainte espagnole.

« ... Nous désirons que, dans la mesure permise par les temps et les lieux ainsi que par les ressources de chaque maison religieuse, un triduum solennel soit célébré dans les églises de notre Ordre, du 15 au 31 octobre de l'année courante, avec tout l'appareil possible des actes de religion et de piété, d'une décoration et d'une ornementation exceptionnelles; sinon plus modestement, mais d'une façon convenable, propre à exciter la dévotion et la vénération envers la séraphique vierge, de telle sorte que notre louange, à nous tous, soit agréable et belle pour Dieu et sa chère épouse Thérèse.

« Notre Très Saint Pape et seigneur Léon XIII (que Dieu nous le conserve longtemps!), dans son éminente piété envers sainte Thérèse, dans sa paternelle bienveillance pour notre Ordre, a daigné enrichir le triduum solennel, dont nous venons de parler, de faveurs particulières et de privilèges d'un grand prix. Il a bien voulu aussi ouvrir les trésors de l'Eglise, nous accorder avec une libéralité apostolique, à nous et à tous les fidèles, des indulgences tant plénières que partielles.

« Partant, sanctifions dans l'exultation du cœur nos offrandes d'œuvres pies, de prières et de louanges. Vénérons notre sainte Réformatrice et Mère, prions-la de regarder du haut du ciel et de voir, de visiter la vigne mystique de son Ordre et de la parfaire, cette vigne que sa main droite a plantée. Oui, qu'elle fasse avancer dans l'ardent amour de l'observance ceux qui sont réunis dans les cloîtres! Qu'elle rassemble ceux que la violence a dispersés! Qu'elle multiplie les enfants du Carmel! Qu'elle envoie des ouvriers dans nos Missions c'est-à-dire dans le champ de Jésus-Christ, son époux! Qu'elle abaisse un regard attendri sur tant d'églises de sa Réforme qui pleurent parce qu'elles sont enfermées, parce que personne ne peut y venir célébrer sa fête!

« Implorons aussi la vertu de son patronage pour l'exaltation de l'Eglise, pour le Pontife suprême, pour notre salut et le salut de tous les hommes, afin que les justes persévèrent dans la grâce, afin que les pécheurs soient excités à la pénitence, afin que ceux qui s'égarent reviennent à l'unité dans la vérité. Enfin, avec une vénération et une confiance toutes filiales, prions notre séraphique *Mère*, pour que, du trône si élevé qu'elle occupe au sein de la gloire céleste, elle poursuive son œuvre, accomplisse son ministère, ce ministère que le Fils unique de Dieu lui a confié quand il daigna lui dire avec un accent d'indicible affection : *Désormais, tu auras soin de mon honneur en véritable épouse.* »

Ainsi s'exprimait le Révérendissime Père général des Carmes, dans une lettre circulaire du 28 mars dernier, adressée à tous les Pères provinciaux, Prieurs, Vicaires, Frères et Sœurs de l'ordre du Carmel. Et, comme nous venons de le mentionner, l'appel a été chaleureusement accueilli, non seulement dans toutes les maisons de l'Ordre, mais de la part de tous les fidèles. Ce n'est pas dans l'Espagne seule, c'est dans la chrétienté tout entière que le nouveau centenaire de sainte Thérèse sera célébré avec pompe et piété.

Nous voulons à notre manière nous associer d'avance à la démonstration, et cela en faisant connaître à nos lecteurs l'un des plus remarquables ouvrages qui aient été composés en l'honneur de la sainte. Nous voulons parler des **Souvenirs illustres du pays de sainte Thérèse**, par M. l'abbé F.-A. Plasse, chanoine honoraire, professeur d'histoire au petit séminaire de Clermont-Ferrand.

Ce n'est pas une histoire minutieuse et détaillée de l'illustre carmélite, une étude et des extraits de ses ouvrages : cela a été fait cent fois et n'est plus à refaire. C'est l'histoire de sa vie active, *sa vie au grand jour*, des lieux où elle demeura, des principales œuvres auxquelles elle attacha son nom. Et tout cela vu en personne par l'auteur même, puisé directement aux sources, écrit ou dessiné sur place.

Ecoutez comme il le dit bien :

« Autrefois on allait en foule au tombeau des saints qu'on aimait le plus, et les chemins de Compostelle, de Rome et de Jérusalem se couvraient de pèlerins. A la vue des lieux témoins de la vie de leurs saints préférés, les actions les plus édifiantes renaissaient pour eux, leur foi se ravivait, et ils revenaient souvent avec des impressions qui exerçaient la plus salutaire influence sur tout le reste de leur vie.

« A l'exemple de ces pèlerins je voulus voir le pays de sainte Thérèse. J'avais lu, la plume à la main, ses œuvres admirables, ses biographies si belles, écrites par Yépès et Ribéra, les chroniques du Carmel et les savantes compilations des nouveaux Bollandistes sur cette grande réformatrice. Je recueillis mes notes et les disposai par ordre de localités, afin de pouvoir contrôler les faits par l'inspection des lieux et de ne rien oublier d'important partout où je passerais. Je partis ainsi avec quelques feuilles volantes. J'en couvris d'autres de notes pendant mon voyage, en consultant des livres rares, des manuscrits précieux, des hommes bien renseignés sur l'histoire

locale de leur pays et qui poussaient quelquefois l'obligeance jusqu'à m'accompagner dans la visite des sanctuaires et des monuments. Ces nouvelles feuilles complétaient ou rectifiaient les premières : je les fondis toutes entre elles et j'en composai quelques récits. Ce sont ces feuilles volantes ainsi fondues ensemble que j'offre à mes amis, des amis de mon voisinage, de ce voisinage de cœur et d'esprit qui unit aujourd'hui beaucoup de chrétiens, pour emprunter le langage du plus charmant écrivain de nos jours. »

On le voit, le livre de M. l'abbé Plasse n'a rien de commun avec ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour sur la grande sainte de l'ordre du Carmel : c'est une œuvre d'archéologue et de peintre, où la science du chercheur jaillit d'un admirable pinceau d'artiste.

Sept haltes principales : Avila, berceau de la Sainte; Médina del Campo, Séville, Tolède, Burgos, Salamanque et Albe, son tombeau.

Nous signalons ce livre comme un des plus beaux cadeaux que l'on puisse faire aux personnes qui portent le nom de la Sainte. En effet, par leur texte qui pétille comme description topographique, et par leurs vingt-six charmantes gravures qui l'émaillent comme autant de pierres précieuses, les *Souvenirs illustrés des souvenirs du pays de sainte Thérèse* forment-ils un livre tout à fait hors ligne : un livre pour les gens du monde par son côté historique et artistique, et un livre d'édification et de piété en ce qu'il touche à la sainteté et à la dévotion par la grande figure qui en est le sujet.

*
* *

INDICATION DES GRAVURES

Neuf comme fonds, l'ouvrage de M. l'abbé Plasse se présente avec une seconde nouveauté : celle de l'illustration. Après avoir eu sous les yeux les spécimens ci-dessus, on aimera à connaître la liste complète des gravures, *au nombre de vingt-six,* dont il est enrichi :

Avila. — Vue générale, prise du monument élevé à sainte Thérèse, à un demi-kilomètre nord-ouest de la ville, sur la route de Salamanque.

Deux vues superposées du couvent des Carmes Déchaux de la Santa.

Vue intérieure de l'église de la Santa. L'autel de la chapelle construite sur l'emplacement de la chambre où la Sainte est née. La Sainte en extase douloureuse.

Vue du monastère de l'Incarnation, prise de la grande route au sud-ouest.

Vue du second et du troisième parloir du monastère de l'Incarnation.

Deux vues intérieures superposées du monastère de l'Incarnation.

Vue du monastère de Saint-Joseph.

Medina del Campo. — Deux vues géminées de Medina et de son château de la Mota.

Première vue du monastère des Carmélites, prise de la place Saint-Lazare, au nord-ouest.

Seconde vue du monastère des Carmélites, prise de la chaussée du chemin de fer, au nord-est.

Séville. — Vue de la rue des Armes, prise de la place du Musée, à l'ouest.

Vue de la rue de la Paillerie, aujourd'hui rue de Saragosse, prise au sud de la maison achetée par la Sainte.

Sainte Thérèse d'après le portrait attribué à Jean de la Misère et conservé dans le monastère des Carmélites de Séville.

Tolède. — Première vue générale, prise de la station du chemin de fer, à l'est.

Deuxième vue générale, prise de la chapelle de la Vierge de la Vallée, au sud du Tage.

Troisième vue générale géminée avec la précédente.

Burgos. — Vue générale, prise d'une colline, au sud-ouest.

Vue du monastère des Carmélites, prise à l'ouest.

Salamanque. — Vue générale, prise d'une colline, au sud.

Vue du palais des comtes de Monterey, prise au sud-est.

Vue de la première maison occupée par la Sainte, prise de la place Sainte-Thérèse, au sud.

Albe. — Vue générale, prise d'une colline au sud-ouest.

Vue du monastère des Carmélites, prise de la place voisine, au sud-est.

Le tombeau de la Sainte, sous une arcade creusée dans le mur, derrière le maître-autel.

Le reliquaire du cœur de la Sainte.

Prix de l'ouvrage : Broché, 6 fr.; riche cart. toile, avec plaques, tr. dorées, 8 fr.; reliure dos chagrin, plats toiles, tr. dorées, 10 fr.

M. Charles Buet, le courageux et heureux auteur du *Prêtre*, vient de publier, dans la « nouvelle Bibliothèque historique à 3 francs le volume » de la *Société générale de Librairie catholique*, un volume dont le seul titre dénote l'opportunité et l'importance : **La Dîme, la Corvée et le Joug.** En voici l'introduction.

« L'éternelle gloire du dix-neuvième siècle sera d'avoir commencé le grand travail de la révision historique, et préparé des matériaux pour une étude plus complète et plus raisonnée du temps passé. Les siècles précédents nous ont légué beaucoup de mensonges, d'erreurs et de préjugés; mais, de plus, à notre époque, des écrivains, qui ont fait du triomphe de leur parti leur unique souci, ont inventé un moyen âge de fantaisie, et plus d'un historien sérieux et accrédité les a suivis dans la même voie.

« Pour excuser la Réforme et la Révolution, on a voulu prouver que le moyen âge était une époque de barbarie, de misère et d'ignorance; que la noblesse et le clergé n'avaient cessé, durant cette époque, d'opprimer les classes laborieuses, que l'esclavage y régnait sous le nom nouveau de servage, et qu'enfin les peuples étaient privés de tout bien-être matériel.

Le moyen âge avait hérité de la barbarie, c'est un fait incontestable; mais il la dépouillait peu à peu aux rayons bienfaisants de la civilisation naissante.

La misère était grande alors dans le peuple; la vie était dure, et les guerres, avec leur cortège de malheurs, parcouraient en tous sens les provinces, les royaumes et les empires. Il faut en rechercher la cause dans l'habitude des invasions et du pillage, l'orgueil du commandement, la haine des nations vaincues et la nécessité de se défendre. On ne trouvait pas le temps de s'occuper d'études et de sciences; les nobles s'exerçaient aux combats; les serfs et les vilains (1) s'occupaient des travaux des champs; c'était là tout le peuple, et s'il n'y avait pas eu des clercs, d'abbayes, ni de moines, nous aurions perdu jusqu'au souvenir de l'antique civilisation.

« On a tort de dire que les seigneurs faisaient profession d'opprimer le peuple; leur rôle était de défendre le peuple contre les étrangers et les terres cultivées contre les bandes en armes; ils maintenaient et rétablissaient l'ordre. Au dedans et au dehors ils protégeaient la paix.

« En entrant sur les terres dont ils s'emparaient, les barbares amenaient dans leurs rangs des guerriers cruels et indomptés; ils laissaient parmi les vaincus des hommes capables de se révolter et de se venger.

« C'est à ces causes qu'il faut rapporter tant de luttes fratricides et de guerres intestines; mais il n'en reste pas moins vrai que les châteaux veillaient sur les terres et sur les habitants dont ils s'entouraient.

« Aux classes laborieuses comme aux hommes de guerre le clergé prêchait la doctrine évangélique; c'était sa mission; il n'y faillit en aucunes circonstances. Les yeux fixés sur un idéal sublime, il parvint seul à intéresser les masses et à les soulever; la religion prit un empire universel sur toutes les classes sociales; elles se reconnaissent égales devant Dieu. Ce fut le principe fondamentale de la société contemporaine.

« On convient sans difficulté que la condition des serfs était pire que la nôtre; mais ce que l'on ne pense pas à remarquer dans certains partis, c'est que l'affranchissement de l'humanité ne pouvait s'opérer que lentement et avec mesure. Les partis avancés feraient sagement de regarder de temps en temps en arrière. C'est le seul moyen d'apprendre l'histoire et de suivre la marche du progrès. Ils feraient bien surtout de regarder plus loin que le commencement du dix-neuvième siècle. Les vues courtes sont toujours préjudiciables.

« Avant la Renaissance et le moyen âge, l'humanité remplissait déjà le monde. Pendant l'invasion des barbares, sous la domination romaine et dans les âges les plus reculés, elle est digne de notre attention. Ceux qui ont imaginé l'état sauvage comme le point de départ de toute civilisation ont voulu s'épargner la peine d'étudier l'histoire; mais, en substituant leurs théories aux faits, ils ne changeaient rien; l'état de nature, c'est-à-dire la transition de l'état animal à la condition de l'être intelligent, n'a jamais été constaté scientifiquement. La marche du progrès n'a été rigoureusement déterminée qu'à partir de l'état de barbarie.

« Mais après cette date, plus ou moins reculée chez les différentes nations du globe, que fallait-il pour hâter la civilisation? On reproche au moyen âge

(1) Le mot *vilain* veut dire simplement habitant d'une *ville* ou d'un village, et s'écrivait *villain*.

de n'avoir pratiqué ni la liberté, ni l'égalité, ni la fraternité; d'avoir laissé croupir le peuple dans l'ignorance et de n'avoir pas su lui procurer le bien-être matériel. Avant de répondre à ces accusations par des faits, il est indispensable de bien établir leur valeur et leur portée.

« Que peut être un régime de liberté au milieu d'un peuple en armes? A quoi sert-elle? D'où vient qu'apparemment on s'en est occupé si tard. La grande préoccupation des peuples qui s'établissent en terre conquise est leur sécurité. La liberté politique n'a pas sa raison d'être; elle cède à la force.

« La valeur et les exploits créent des privilèges qui ne disparaissent qu'avec le temps; les privilèges sont des récompenses; on a tort de les regarder comme une injustice; quand un homme s'est signalé dans les combats, il est juste qu'on lui tienne compte de son courage; quand il a rendu des services par sa science ou par ses bienfaits, il importe qu'on le le récompense; l'égalité n'existe qu'à cette condition.

« Nos prétentions à proclamer la fraternité ne la rendent pas effective. On accuse le moyen âge de ne l'avoir pas connue; c'est une erreur; sa doctrine de la charité dépasse nos systèmes; seulement, en politique, il la pratiquait aussi mal que nous.

« La science populaire est un luxe ou une industrie; les peuples primitifs ne songent ni à l'un ni à l'autre. Qu'y pouvons nous faire? la faute n'en est à personne. Quand on a toutes les peines du monde à se procurer le nécessaire, on ne pense pas au luxe. Quand une industrie ne procure que la ruine, on l'abandonne. Les Romains avaient, du reste, faussé les idées au sujet des carrières libérales; ils y poussaient leurs esclaves; ceux-ci devenaient les professeurs des enfants de famille et de leurs maîtres eux-mêmes. Il fallut des siècles et une révolution radicale pour changer cet état de choses.

« Avec les monastères commence une ère nouvelle. Les esclaves, les serfs et les vilains s'y réfugient pour conquérir la liberté; les sciences et les arts s'y cachent avec eux. Là se prépare une œuvre régénératrice admirable, mais elle doit se tenir cachée; si elle ne s'était prévalue d'un droit d'asile, elle aurait été ruinée. Telles étaient les mœurs à cette époque; elles obligeaient les moines à cacher leurs manuscrits. Autrement, quelle horde, venant à passer, aurait détruit les livres, et emmené les moines comme serfs ou prisonniers.

« D'autre part, il fallait opposer la force à la brutalité; les hommes violents, les guerriers cruels, n'étaient pas aussi odieux qu'ils le seraient parmi nous. Dans le milieu que la barbarie avait établi, leur aspect redoutable était apprécié et recherché comme une protection sûre et une garantie de sécurité.

« Pour changer l'état social, il fallait commencer par changer les cœurs; les révolutions politiques ne viennent qu'après les révolutions morales.

« La dîme fut longtemps une sorte d'impôts dont l'Église et l'État se partageaient le bénéfice. Elle n'eut jamais un caractère exclusivement religieux. Dans la constitution du peuple hébreu, elle représentait la part des pauvres; dans la suite des temps, elle représentera plus strictement encore un impôt de l'État déguisé sous la forme d'un droit spirituel.

« Etant donné l'état de choses sorti des invasions et de la ruine de l'empire d'Occident, il n'est pas surprenant qu'on ait conservé cette assiette de l'impôt, son caractère éminemment religieux le consacrait aux yeux des masses; sa proportion se trouvait nettement déterminée par sa nature, et si la perception n'en était ni facile ni exempte de fraudes, par contre, elle constituait un revenu considérable et assuré.

« Plus tard, on y joignit la taille et la corvée; ce fut, à vrai dire, l'une des formes les plus insupportables du droit féodal; mais ceux qui considèrent le moyen âge comme le triomphe de l'influence religieuse, sont au moins forcés de reconnaître que l'Eglise n'a pas eu le privilège d'inventer cette servitude, et que nos pratiques de gouvernement libre s'en accommodent assez facilement. Nos prestations sont un reste de cette coutume; le peuple les supporte comme les autres contributions. *Taillable* et *corvéable* ne sont donc pas synonymes d'esclaves ou de malheureux. Nous sommes habitués à joindre à cette expression le qualificatif *à merci;* heureusement pour le peuple que ces deux mots sont venus très tard et n'ont jamais eu force de droit; l'arbitraire n'a jamais été si grand qu'on veut bien le dire. On s'avise quelquefois d'appeler l'attention sur les tyrannies de l'ancien régime, pour faire oublier celles du temps présent. Cet expédient réussit toujours à donner le change; la foule punit impunément ceux qui ne sont plus, et pendant qu'elle s'occupe de juger le passé, les intrigants prennent l'avance sur elle, se placent à sa tête, s'emparent des meilleures places et des plus hauts titres, laissant aux autres le travail et la peine.

« Au point de vue du progrès social, les institutions du moyen âge sont un pas en avant sur la barbarie vers un état plus parfait et meilleur; le joug féodal a sa raison d'être, c'est une garantie contre les violences auxquelles s'habituent les peuples demi-civilisés; la dîme et la corvée, quoique tout à fait distinctes à leur origine, prennent souvent la forme d'un impôt destiné à faire face aux besoins de la société d'alors.

« Les abus, les excès et les crimes sont, au moyen âge comme à cette époque, une violation du droit; ils dénotent le caractère des hommes et des mœurs, mais ils n'en font pas remonter la flétrissure jusqu'au régime qui les combat et les condamne.

« Une législation n'est pas responsable d'un état de choses dont elle s'accommode ne pouvant arriver à mieux; la tolérance des personnes est un principe de droit; la force s'exerce légitimement contre les désordres, soit pour les prévenir, soit pour les réprimer, mais la justice tient compte de l'état des consciences et des mœurs.

« La perfection de l'ordre social supposerait d'abord la perfection de l'humanité. Ce n'est pas au moyen âge qu'il faut demander ce prodige; on ne le rencontre même pas dans le monde moderne. Toute proportion gardée, le régime féodal convenait mieux aux besoins des peuples en formation qu'aucun des régimes actuels ne répond aux nôtres. Le pouvoir ne suivait pas alors l'instinct des masses; il s'inspirait d'un but plus noble et plus élevé; c'est le plus sûr moyen de commander le respect. La grandeur nationale, l'ordre civil, la paix intérieure et le bien-être sont venus de là.

« On ne parle plus de la dîme que comme d'un droit d'octroi; de la

corvée qu'en pensant à l'esclavage, et du joug féodal qu'en évoquant les sombres légendes des châteaux forts et les sinistres exploits des gentilshommes brigands.

« C'est trop abaisser l'histoire; ses horizons sont plus larges; elle n'est pas destinée à ne garder que des souvenirs odieux. Aux intelligences d'élite capables de reconnaître et de suivre partout la vérité, nous proposons d'étudier la dîme, la corvée et le joug comme les conséquences nécessaires d'un état social imparfait mais religieux, tendant sans cesse vers la perfection, la gloire et la paix. »

Après cet exposé, ce sera suffisamment analyser le livre que d'en donner tout simplement la

TABLE DES MATIÈRES

Introduction :

I. Qu'est-ce que la dîme dans l'Ancien Testament? — II. Les devoirs du chrétien en matière d'impôts. — III. Qu'est-ce que la dîme au moyen âge? — IV. Transformation de la dîme. — V. Qu'est-ce que la dîme aujourd'hui et depuis Henri IV? — VI Qu'est-ce que la corvée? — VII. De quelques corvées ridicules. — VIII. Le droit du seigneur a-t-il existé? — IX. Droits féodaux dans leur ensemble. — X. Origines de la civilisation. La vie patriarcale. — XI. Transformations sociales et progrès. — XII. La monarchie chrétienne. — XIII. La monarchie absolue et la Révolution. — XIV. Les Communes et la Révolution. — XV. Des réformes communales. Leur point de départ et leur but. — XVI. De la réforme sociale.

1 beau volume in-18 de XXI-384 pages. Prix : 3 francs.

Le livre de M. l'abbé Panhéleux, vicaire général du Mans, que vient de publier la *Société générale de librairie catholique*, et qui a pour titre : **La Divinité de Jésus-Christ dans la primitive Eglise**, ne s'explique malheureusement que trop dans les circonstances annuelles.

« Notre siècle critique, raisonneur et ami du doute », en est venu à tout contester, parfois à tout nier. Pour lui plus de *credo*. La philosophie et la science dites modernes l'ont mis en rébellion ouverte contre tout ce qui vient de la foi et de l'Eglise. Assailli d'objections et de sophismes, le croyant même se sent ébranlé, et, pour ne pas faillir, il lui faut des preuves palpables : nouveau Thomas, il faut qu'il mette le doigt sur la vérité, dans la vérité.

De là, pour l'écrivain qui s'en fait l'apôtre, la nécessité de remonter aux sources, de réunir tous les témoignages, et, s'il s'adresse au public, celle d'être bref et décisif. On lit à la hâte : il faut trancher par un fait, par un mot.

M. l'abbé Panheleux a excellemment compris cette situation, ce besoin. A la vue de l'œuvre impie et révolutionnaire qui va, renversant les croix du Sauveur du monde, détruisant ses emblèmes, pourchassant ses adorateurs, détachant de lui des populations et des familles entières, en niant ou

dénaturant jusqu'à sa divinité, il s'est abandonné à son zèle pour le salut des âmes et a pris la plume.

« J'ai voulu, dans la mesure de mes forces, dit-il, écrire une démonstration de la divinité de Jésus-Christ, *adaptée aux besoins du temps*. Jamais, peut-être, la vérité n'a paru si nécessaire au monde qu'à l'heure troublée où nous vivons; mais jamais, à coup sûr, elle n'a dû s'armer de plus de lumière et d'énergie, pour percer d'aussi épaisses ténèbres. Notre siècle critique, raisonneur et ami du doute, consumé en outre par une fièvre d'activité peu favorable à la réflexion, mais surtout possédé d'un esprit d'indépendance qui porte chacun à s'ériger en juge souverain du vrai et du faux, s'il daigne écouter une apologie, doit la vouloir brève, nourrie de faits et accessible à tous les lecteurs. Or, cette forme d'apologie m'a tenté et je l'ai essayée : si j'ai approché du but, mon lecteur me le dira. »

Editeur et lecteur de son livre, nous nous hâtons de dire à M. l'abbé Panhéleux qu'il nous paraît, non pas s'être « approché du but », mais l'avoir pleinement atteint.

D'après sa thèse, la croyance à la divinité de Jésus Christ dans la primitive Eglise, basse essentielle de la croyance de tous les siècles, ressort :

1° Des témoignages des Pères apostoliques exprimés dans leurs écrits;

2° De la foi des premiers chrétiens en ces écrits;

3° De l'établissement et de l'organisation de l'Eglise, qui n'aurait pas pu prendre racine sans cette croyance;

4° De l'empressement unanime des fidèles à recevoir l'Evangile comme leur second livre sacré;

5° Enfin, des attestations fournies par l'histoire profane et juive.

La deuxième partie du livre de M. l'abbé Panhéleux (page 128 à 400) apporte au lecteur, comme dernière preuve de la croyance à la divinité de Jésus dans la primitive Église, des écrits de saint Clément, de saint Ignace et de saint Polycarpe.

Après les livres du Nouveau Testament, les lettres de ces Pères sont les plus anciens monuments écrits de notre foi chrétienne. L'auteur en donne « la traduction intégrale et fidèle ». Il la présente comme la « partie la plus douce et peut-être aussi la plus féconde » de son travail.

Comme nous, tout lecteur partagera certainement cet avis. Donc, bon accueil et plein succès au livre de M. l'abbé Panhéleux.

Un beau volume in-18, titre rouge et noir, de 411 pages. Prix : 3 francs.

Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement de baptême, par M. l'abbé Jules Corblet, chanoine honoraire d'Amiens, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, directeur de la *Revue de l'art chrétien*, correspondant du ministère de l'instruction publique, etc., etc., 2 magnifiques volumes in-8°, titre rouge et noir, de IV-503 et 645. . . . . 20 fr.

Nous avons donné une courte analyse de ce grand ouvrage dans notre

dernière livraison. Pour mettre le lecteur à même d'en apprécier toute l'importance, nous allons donner ici un abrégé de la table des matières.

Sommaire du 1er volume :

LIVRE I. — Prolégomènes. — Ch. I : Dénominations du baptême. Origine. Significations. Dénominations tirées de la matière du Baptême, — des effets du Baptême, — des cérémonies du Baptême, — du secret des mystères. Acceptions détournées du mot *Baptême*. — Ch. II : Des définitions du Baptême : orthodoxes, hétérodoxes. — Ch. III : Des divisions du Baptême. — Ch. IV : Des prophéties du Baptême. — Ch. V : Des figures du Baptême. — Ch. VI : Des rites analogues au Baptême. — Rites purificatoires du judaïsme, — du polythéisme, — de l'islamisme. — Rites particuliers des divers peuples : Europe, Asie, Afrique, Amérique. — Parodies du Baptême chrétien. Origine des anciennes ablutions purificatoires. De l'influence des anciens rites purificatoires sur le Baptême chrétien. — Ch. VII : Du Baptême de pénitence de saint Jean Baptiste : institution et mode; lieux où il était conféré; effets; culte relatif au Baptême donné par saint Jean et reçu par Jésus-Christ, etc.

LIVRE II. — Institution du Baptême chrétien. — Ch. I : De l'auteur de l'institution du Baptême. — Ch. II-IV : Epoque de l'institution, — de l'obligation. — Baptêmes mentionnés et non mentionnés dans le Nouveau Testament.

LIVRE III. — De la nécessité du Baptême. — Ch. I : Nécessité du Baptême d'eau. — Ch. II : Des vrais équivalents du Baptême. Baptême de sang, de désir. — Ch. III : Faux équivalents du Baptême. — Ch. IV : Sort des enfants sans Baptême.

LIVRE IV. — De la matière du sacrement de Baptême. — Ch. I : Matières valides. Eau naturelle. Eau bénite. Puits d'églises. Matières non valides; douteuses; absence de matières. — Ch. II : De la matière éloignée du Baptême. Immersion. Infusion. Aspersion.

LIVRE V. — De la forme du Baptême. — Ch. I-II : Notions générales. Antiquité de la forme usitée dans l'Eglise latine. — Ch. III : Formes valides du Baptême. Mention de la personnalité du ministre, du sujet des personnes de la Trinité. Additions qui ne rendent pas la formule nulle. — Ch. IV-VII : Formes non valides; douteuses; absence de formes; forme conditionnelle.

LIVRE VI — Des ministres du Baptême. — Ch. I-IX : Ministres ordinaires du Baptême. L'Evêque. Le Prêtre. Catégories de ministres ordinaires. Des ministres extraordinaires. Baptême conféré par les laïques en général; par les femmes; par les sages-femmes; par le père ou la mère. Ministres hérétiques et schismatiques; païens; juifs; musulmans. Des ministres surpranaturels; absence, pluralité de ministres, etc., etc.

LIVRE VII. — Des sujets du Baptême. — Ch. I : Des sujets aptes au Baptême. De quelques catégories d'enfants. Enfants des juifs et des infidèles; des hérétiques, des apostats et des laïques. Enfants sortis en partie du sein de leur mère. Fœtus. Monstres. Adultes en général. Catégories particulières d'adultes. — Ch. II : Sujets inaptes au Baptême. Adultes et enfants déjà baptisés. Adultes et enfants morts. Etres non humains.

Sommaire du deuxième volume :

LIVRE VIII. — Des effets du Baptême. — Ch. I-IV : Effets sacramentels; sociaux; miraculeux; effets faussement attribués au baptême.

LIVRE IX. — De la préparation au Baptême. — Ch. I : Du catéchuménat dans les premiers âges de l'Eglise. Institution; durée; discipline; rites. Noms, réception, catégories, instruction, lieux de réunion des catéchumènes.

Scrutins. Sacrement des catéchumènes. *Capitoralium.* Du secret des mystères. — Ch. II : Du catéchuménat des temps modernes.

LIVRE X. — De l'époque du Baptême. — Ch. I : Epoque par rapport au jour de la collation. Jours officiels et heure de l'administration. — Ch. II : Epoque du Baptême par rapport à l'âge. Adultes. Enfants.

LIVRE XI. — Des lieux du Baptême. — Ch. I : Fleuves, rivières, cours d'eau, fontaines, mer, étangs. — Ch. II : *Baptistères :* nom, origine, durée et emplacement, architectures, mobilier et ornementation, prescriptions liturgiques, histoire et description d'un certain nombre de baptistères d'Europe, d'Orient et d'Amérique. — Ch. III : Des églises baptismales. — Ch. IV : *Des fonts baptismaux :* noms, matière et forme, emplacement, prescriptions liturgiques. Notes historiques et descriptives sur un certain nombre de fonts baptismaux des divers pays d'Europe et du nouveau monde. — Ch. V : *De quelques lieux exceptionnels du Baptême :* catacombes, prisons, maisons particulières, oratoires privés et chapelles castrales.

LIVRE XII. — Des parrains et des marraines. — Ch. I : Origine de l'institution des parrains. — Ch. II-IX : Noms, nécessité liturgique, choix, fonctions et obligations, nombre, conditions requises, affinité spirituelle, cadeaux. — Ch. X : De quelques catégories spéciales de parrains.

LIVRE XIII. — Des noms de Baptême. — Ch. I-III : Origine, usage facultatif ou obligatoire. — Ch. IV : Sources des noms de Baptême et des prénoms anciens et modernes chez les nations chrétiennes, Noms tirés de l'Écriture, des croyances et fêtes chrétiennes, des vertus et des sentiments de piété, de l'hagiographie, de la mythologie et de l'histoire profane, de l'histoire naturelle et de l'agriculture, de la littérature, de la fantaisie et des opinions politiques, etc., etc. — Ch. V : Des prédilections nationales, provinciales, locales et familiales pour certains noms de baptême et certains prénoms. — Ch. VI-XI : Altérations, transformations, pluralité, choix, époque et cérémonies de l'imposition des noms de baptême.

LIVRE XIV. — Rites, cérémonies et coutumes de l'administration du Baptême. — Ch. I : Rites, cérémonies et coutumes qui *précèdent* ou *précédaient* jadis l'administration du baptême. — Ch. II : Rites, cérémonies et coutumes qui *accompagnent* ou *accompagnaient* jadis l'administration du baptême. — Ch. III : Cérémonies, rites et coutumes qui *suivent* ou *suivaient* l'administration du baptême. — Ch. IV : Des repas de baptême. — Ch. V-VI : Rites spéciaux. Ondoiement. Cérémonies abrégées. Cérémonies suppléées.

LIVRE XV. — Des Registres, des Actes, et des Extraits de Baptême.

LIVRE XVI. — Des Relevailles.

LIVRE XVII. — Du renouvellement des voeux du Baptême.

LIVRE XVIII. — Iconographie du Baptême. — Ch. I : Des figures du baptême. — Ch. II : Représentation du baptême donné par saint Jean. Peintures des premiers siècles et du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes. Mosaïques. Miniatures. Emaux. Vitraux peints. Dessins. Gravures. Sculptures, orfèvrerie et gravures. Tapisseries et broderies. — Ch. III : Représentation du sacrement de baptême en général et de divers baptêmes particuliers. Baptême du centenier Corneille, de l'eunuque de la reine de Candace, de Constantin, de saint Augustin, de Clovis, etc. Représentations modernes.

LIVRE XIX. — Bibliographie de l'histoire dogmatique, liturgique et archéologique du Baptême. — Ch. I-II : Ouvrages des douze premiers siècles, *exclusivement* relatifs au baptême. — Ouvrages *spéciaux*. Livres latins, français, anglais, allemands, hollandais, suédois, italiens et espagnols.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

MONSEIGNEUR DAVID

ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC ET DE TRÉGUIER

Je ne m'habitue pas à voir mourir. La mort occupe cependant en ce bas monde une place si énorme et fait si souvent parler d'elle, qu'on devrait, ce semble, être surpris de son absence plutôt que de sa présence. Il n'en est rien. Toutes les fois qu'elle frappe un nouveau coup et fait un nouveau vide, elle ne m'attriste pas seulement, elle m'étonne. Elle me semble toujours outrepasser ses droits.

Il y a quelques jours, l'un de MM. les vicaires généraux de Saint-Brieuc me donnait des nouvelles presque rassurantes. Mgr David n'avait pas encore repris ses travaux et sa correspondance; mais il allait dans le sens du rétablissement; le progrès était réel. L'espoir était revenu.

C'était la dernière lueur de la lampe qui va s'éteindre. Les remerciements de l'excellent homme et de l'excellent évêque, reconnaissant de l'affection qu'on lui témoignait, comme si cette affection n'était pas pour ses amis une nécessité du cœur, ces remerciements devaient être les derniers témoignages de sa fidèle bonté.

J'ai toujours remarqué que les biographies régulières et suivies, qui prennent un homme à sa naissance et le conduisent jusqu'à sa mort, en le tenant par la main, n'ont aucun intérêt pour le public.

Ce que le public nous demande, ce n'est pas de raconter un homme, c'est de le montrer.

Les récits de vie sont toujours monotones : car tous les événements de la vie humaine se ressemblent. La différence des hommes est dans l'âme. Ce qui caractérise un homme, ce n'est pas sa

destinée, c'est son esprit. Ce qui intéresse, dans un personnage, ce ne sont pas les récits officiels et extérieurs de l'histoire, ce sont les détails précis et particuliers que fournissent les mémoires du temps.

Il n'y a d'intéressant que l'intimité. Il n'y a de touchant que la vie, et il n'y a de vivant que l'homme lui-même dans sa personnalité. Les événements ne sont que des habits qui enveloppent, tant bien que mal, l'existence, et qui défigurent une physionomie, plus souvent qu'ils ne la représentent.

Installé à Saint-Brieuc, Mgr David se dit : « C'est ici le lieu de mon repos, j'y suis et j'y resterai. »

L'occasion lui fut offerte de monter plus haut. Napoléon III, vers la fin de son règne, lui présenta un archevêché.

L'évêque de Saint-Brieuc refusa. *Faire du bien*, telle était la pensée dominante de sa vie, et il croyait qu'un évêque, pour faire tout le bien dont il est capable, doit connaître profondément et longtemps son diocèse. Il croyait qu'un évêque doit être, dans son palais, en qualité d'habitant et non pas de voyageur. Il était attaché à ce cher diocèse. Il était réellement pasteur, et il avait réellement un troupeau.

Mais, s'il n'était pas voyageur à travers le monde, il l'était au plus haut point à travers le diocèse de Saint-Brieuc.

Il semblait se multiplier pour être sur tous les points à la fois.

La ville de Saint-Brieuc était son centre, non sa limite.

Le plus petit village du diocèse avait son attention, et je peux le dire sans me rendre coupable de ces pieuses exagérations qui font sourire, chaque village avait sa tendresse.

Il s'intéressait directement et personnellement à chacune de ces âmes dont il se sentait personnellement et directement responsable.

Il y avait entre lui et chacun de ses *administrés* ce que les administrations ne voient pas toujours entre les subordonnés et les chefs : il y avait un lien vivant.

La vie extérieure de Mgr David est simple et courte à raconter. Il était né à Lyon le 12 mars 1812.

L'apostolat fut le caractère de sa vocation sacerdotale. Il entra à la maison des missionnaires de Lyon, et se fit bientôt remarquer par la science profonde qu'il savait presque cacher sous le zèle

apostolique. Car cet homme, si profondément instruit, ne fit jamais parade d'aucune érudition. Il se montra savant, parce qu'il ne pouvait s'en empêcher.

D'autres trahissent la science qu'ils n'ont pas. Mais lui, la science le trahissait, en se déclarant malgré lui.

Quand Mgr Lyonnet fut promu à l'évêché de Valence, il choisit pour grand vicaire l'abbé David. Ceci se passait en 1857.

Dans l'exercice de ces fonctions nouvelles, l'abbé David déploya ce tact qui ne l'a jamais quitté. Il se montra administrateur consommé, et le zèle apostolique du prêtre ne diminua pas sous l'influence des préoccupations extérieures. Il garda l'ardeur dans l'exercice de l'administration. Il semblait naturellement désigné à l'épiscopat; et le 14 janvier 1862, il fut nommé au siège épiscopal de Saint-Brieuc.

Le 7 avril, il fut préconisé à Rome.

Le 2 juillet, il fut sacré à Valence.

Et il vint à Saint-Brieuc prendre possession de ce diocèse qu'il a tant aimé.

Chez Mgr David, la note dominante fut, si je ne me trompe, la bonté intelligente.

Il y a une bonté vulgaire, ou plutôt une faiblesse, que le vulgaire prend pour la bonté.

Telle n'était pas celle de Mgr David. Cette faiblesse, que le vulgaire croit bonne, est généralement une absence de discernement. C'est une bonté mollasse, fade, écrasante, qui promène le niveau sur toutes les choses et sur tous les hommes.

La bonté de Mgr David était remplie de discernement.

La fausse bonté ne s'indigne jamais. Elle promène de tous côtés la fadeur d'une indulgence aveugle.

La vraie bonté est pleine d'indignation. L'indignation est due à l'injustice : ne pas s'indigner devant l'injustice, c'est trahir la justice.

C'est aussi trahir la bonté.

Pour être bon envers l'homme qui subit l'injustice, il faut être indigné contre celui qui la commet.

Mgr David savait s'indigner. Il ne suffisait pas, pour lui plaire, de se déclarer chrétien; il fallait l'être. Il détestait la piété fade et fausse, qui ne va qu'à l'extérieur.

Il voulait une piété forte et vraie, celle où la justice et la charité ne font qu'un.

Il avait le don de discernement, et il aimait à le rencontrer dans ses amis. Ses amis! oui, vraiment, il avait des amis, et tout le monde n'en a pas! Il savait être un ami, et tout le monde n'a pas cette science.

Elle devient de plus en plus rare. Elle en suppose beaucoup d'autres, qu'il possédait également.

L'évêque que nous venons de perdre, était l'ami de ses amis.

Le discernement de son esprit se traduisait au dehors par la distinction de ses manières.

Il recevait admirablement.

Ce mot contient plus de choses qu'il n'en a l'air.

Mgr David savait traiter ses hôtes amicalement et honorablement. Le palais épiscopal de Saint-Brieuc prenait, à l'arrivée d'un ami, un certain air de fête; cette fête, précisément parce qu'elle était sincère, ne nuisait en rien à l'austérité de la maison, car la maison était austère. Mais il n'y a pas de meilleures amies en ce monde que l'austérité et la gaieté. Grand travailleur, Mgr David ne perdait pas un moment. Quand il était seul, il employait, dit-on, le temps de ses repas à la lecture. « S'il y avait trois évêques à Saint-Brieuc, me disait-il un jour, tous trois seraient occupés du matin au soir, et il n'y en a qu'un! »

Mais ce grand travailleur savait, en faveur d'un ami, faire trêve à ses travaux, sans les négliger. Il les dissimulait pour un moment; et si vous avez eu l'honneur d'être reçu par lui, vous savez qu'il ne semblait occupé, dans ce moment-là, que du plaisir de vous voir. Vos affaires étaient les siennes. Il partageait vos préoccupations; et, tout en les partageant, il employait, à les dissiper, le charme de son esprit. Dès l'instant où vous deveniez son hôte, il savait, avec une grâce délicate, qui n'allait jamais jusqu'à l'afféterie, faire valoir vos avantages. Il savait vous mettre en lumière; il savait vous placer sur votre terrain.

Il n'était pas complimenteur, mais il savait louer, il savait admirer; et s'il avait réuni, chez lui, autour de lui, à votre occasion, ses meilleurs et ses plus remarquables amis, la direction même qu'il savait donner à la conversation était un hommage qu'il vous rendait. Non seulement il savait écouter; mais, chose encore plus rare, il savait faire écouter. Pour savoir écouter, l'esprit suffit,

et il en avait beaucoup; pour savoir faire écouter, la bonté est nécessaire, et il en avait au moins autant. Il savait s'effacer pour mettre en relief celui à qui il offrait une fête. Dans cette fête, l'intimité, la gravité, la distinction, la simplicité et la liberté s'aidaient les unes les autres, et le charme de chacune d'elles s'augmentait du charme de leur réunion. La lecture à haute voix faisait partie du programme : cette lecture, courte et *spirituelle* dans tous les sens du mot, était dirigée dans le même sens que la conversation; et si l'hôte était écrivain, c'était dans ses ouvrages qu'elle était choisie.

La plaisanterie avait sa part dans ces réunions charmantes. Mgr David avait une douce malice, sous laquelle il cachait beaucoup de choses. Souvent c'était en riant qu'il disait la vérité; la finesse et la bonté, qui le suivaient sur tous les terrains, étaient spécialement visibles sur celui-là. Il savait rapprocher, il savait réconcilier; et si l'occasion s'en présentait, il la saisissait, par les cheveux, gaiement. Il n'appuyait pas lourdement. Il disait un mot fin, agréable, amical, et toutes les mains se serraient autour de lui. Naturellement, comme homme du monde, Mgr David était un type accompli. Mais, avec l'homme du monde, le prêtre se sentait toujours en lui.

En toute occasion, en toute réunion, en toute circonstance, vous sentiez dans Mgr David cette piété vraie qui vient de l'âme, et dont l'expansion touche tout le monde et ne gêne personne.

Mgr David était dans une réunion quelconque. On causait. Mais on entend un son de cloche : c'est l'*Angelus*. Monseigneur se met à genoux, dit l'*Angelus* à haute voix, ajoute, en souvenir du purgatoire, ce mot qu'il n'oubliait jamais :

Et fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace.

La réunion entière s'est mise à genoux; l'évêque se relève, tous se relèvent; la conversation reprend ses droits, elle continue comme elle avait commencé. La prière s'est mêlée à elle, et ne l'a pas troublée.

Chez Mgr David, le travail, la prière et la conversation n'étaient pas trois ennemis; c'étaient trois alliés.

Mgr David avait au plus haut point le sentiment de la hiérarchie. Ses droits d'évêque étaient sacrés pour lui comme ses devoirs. Il ne cédait rien des uns et rien des autres.

Il était le fils dévoué de l'Église et du Saint-Siège. Il ménagea

toujours la faiblesse des faibles. Il craignait toujours d'écarter du bercail les brebis tentées, agitées et vagabondes. Il craignait de multiplier les exigences et d'alourdir les fardeaux.

Un jour il porta trop loin cette crainte : ce fut au concile du Vatican. Sa frayeur d'écarter les âmes chancelantes le fit chanceler lui-même. Il eut une heure de timidité, que ses amis regrettèrent. Cette heure fut courte. Il adhéra de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces à la décision du concile. Pie IX lui adressa une lettre pleine de tendresses et de bénédictions.

Jamais le Saint-Siège n'eut de fils plus soumis.

Il savait être fils comme il savait être père. Et quel père il était! Il est difficile d'avoir l'âme plus *épiscopale* qu'il ne l'eut. Il était vraiment l'*inspecteur* des âmes. Ses religieuses le savent bien! Comme il les soignait! comme il les visitait! comme il les aimait! comme il les nourrissait de la vérité! Ses visites, toujours parfaitement exactes; ses visites, pour lesquelles il ne se faisait remplacer par personne, étaient bien véritablement des visites pastorales. Il apportait le pain et le vin. Il était l'ami, le confident intime des âmes qui ont renoncé aux confidences terrestres.

Il comprenait tout, les petites choses et les grandes. Les grandeurs et les naïvetés étaient permises auprès de lui.

Tout le monde sait à quel point les carmélites poussent la prudence et la réserve.

Mgr David appréciait et entretenait chez ses filles bien-aimées les dispositions claustrales et silencieuses qui sont l'essence même de leur vocation.

Mais s'il rencontrait un esprit avide des choses divines et qui eût besoin d'entendre les épanchements des âmes choisies; s'il jugeait, dans sa sagesse, s'il jugeait une de ses filles assez mûre et assez forte pour ouvrir son âme à un visiteur intelligent, sans danger pour elle-même et avec profit pour son interlocuteur, Mgr David n'hésitait pas. Il venait au secours de toutes les timidités. Il encourageait les charités auxquelles l'habitude du silence avait enlevé l'expansion. Il connaissait les trésors enfermés dans quelqu'un de ses monastères. Dans les cas où la prudence le permettait et où la charité le conseillait, il ne voulait pas profiter seul de ces richesses. Il permettait d'aspirer un peu, quoique de loin, le parfum de ces âmes. Il permettrait d'entr'ouvrir le calice de ces fleurs.

On sait très peu, dans le monde, ce que c'est qu'une carmélite.

Le monde se figure volontiers cette vierge austère comme une personne raide, guindée, inexorable, à laquelle on ne peut rien dire, car elle n'entendrait rien.

Le monde se la figure froide, dure, ignorante du cœur humain et de la société humaine.

Le monde se la figure incapable d'entendre une conversation, de la suivre, de la goûter.

Le monde se la figure facilement scandalisée, voisine de la fuite et de l'effarouchement.

Un homme du monde, qui se verrait obligé de causer avec une carmélite, se croirait tenu à une figure et à un langage de convention.

Le monde se trompe là, comme à son ordinaire. Il pense, suivant son usage, le contraire de la vérité.

Une carmélite, dès qu'une raison particulière, dès qu'une autorité supérieure l'encourage à s'ouvrir, cause quelquefois admirablement. La bienveillance sacerdotale et épiscopale m'a permis quelquelquefois d'en faire l'expérience; et, puisque je ne prononce aucun nom, je puis dire sans indiscrétion que le Carmel renferme des trésors d'intelligence et de distinction.

M. Cousin l'a dit avant moi; et s'il avait toujours dit des vérités aussi exactes, ses ouvrages auraient plus de valeur et de lumière qu'ils n'en possèdent.

Une des plus grandes erreurs de monde, qui a, du reste, la spécialité de l'erreur, c'est de se croire ignoré par ceux qui ne le fréquentent pas. Pour bien connaître le monde, il faut le voir à distance. Pour le discerner, pour démêler toutes les nuances qui le composent, il faut le mépriser. Quiconque l'estime, l'ignore. Ses plus profonds connaisseurs sont ses plus profonds contempteurs.

Les carmélites sont donc bien placées pour le connaître. En outre, la grande habitude qu'elles ont d'étudier leur âme, les aide beaucoup à comprendre les âmes des autres. Loin d'ignorer les mouvements du cœur, la carmélite les approfondit. Tantôt elle les combat, tantôt elle les encourage; mais jamais elle n'a devant eux cette peur niaise et ignorante que le monde se figure.

Si Mgr David avait pour ses religieuses une si intelligente et si paternelle prédilection, c'est qu'il aimait la sainteté. Il avait le goût, le culte, la science, l'érudition des saints. De là la grande part qu'il prit à cette publication des Bollandistes, près de laquelle je ne peux passer sans m'arrêter un instant.

Mgr David aimait tant les Bollandistes, que, parlant de lui, je suis obligé, pour être complet, de parler d'eux.

Il les célébrait en parlant, il les célébrait en écrivant, et je vais profiter de cette occasion pour indiquer ce que fut, comme écrivain, l'évêque de Saint-Brieuc.

Il n'écrivait pas pour écrire. L'étude du style ne fut pas la principale étude de sa vie.

Le style était, pour lui, le moyen de l'apostolat; mais il savait manier cet instrument.

Toujours concis, ferme, sobre, soutenu, le style de Mgr David était celui d'un administrateur; mais jamais, près de lui, soit en l'écoutant, soit en parlant, il n'était permis d'oublier que cet administrateur était un évêque. L'onction épiscopale baignait, sans l'affaiblir, cette parole énergique, où l'autorité se sentait toujours. Il y avait dans l'attitude et dans le style de Mgr David un sentiment toujours vif et toujours présent des droits de l'évêque.

Les évêques sont là pour gouverner l'Église de Dieu.

Jamais il n'oublia cette parole : c'est elle qui semble avoir inspiré ses pensées, ses discours, ses écrits et ses actes. Il encourageait avec ardeur les grandes publications destinées à faire revivre les gloires du passé. M. Palmé nous a dit plusieurs fois que Mgr David devait être placé au premier rang des prélats, après le cardinal Pitra, qui ont le plus fait pour la réimpression des Bollandistes. Non seulement il souscrivit à trois exemplaires pour lui et ses séminaires, mais il publia encore une lettre circulaire spéciale à son clergé pour lui signaler cette monumentale publication. Écoutons-le un instant parler des Bollandistes.

« Cet ouvrage, se demande Mgr David, ne surpasse-t-il pas les forces de l'homme? car, pour être suffisant, il devrait contenir des milliers de pages; pour être digne de toute confiance, il devrait démêler et repousser avec sévérité les documents apocryphes, les récits trop légèrement acceptés à des époques d'ignorance; pour satisfaire aux exigences de la raison, il devrait fournir une explication sur tout ce qui peut provoquer une interrogation ou un doute. Les savants, qui cherchent avant tout à remonter aux sources, voudraient y trouver les titres primitifs et les pièces originales. La critique ambitionnerait de s'y éclairer aux discussions soulevées par les textes divers. La piété aimerait à s'y édifier, en pénétrant aussi avant que possible dans le cœur des saints. L'esprit

moderne lui-même, curieux du génie de chaque époque, ami de la couleur dans le récit, voudrait voir nos saints racontés par leurs contemporains, avec le style, le mouvement et la vie propres à chaque siècle.

« Tout cela est-il possible? Qui oserait réaliser un plan aussi gigantesque, dont l'idée seule paraît un rêve?

« Des hommes pourtant l'ont osé, et ils réussirent. Leur œuvre, entreprise il y a plus de deux cents ans, s'est continuée à travers les révolutions qui ont renversé et créé des empires.

« La pensée des ACTA appartient à la Compagnie de Jésus, à cette Société qui a donné à l'Église tant d'hommes célèbres, *et qui mériterait l'estime du monde*, a dit Leibniz, *quand elle n'aurait produit que ce livre*. Mais le plus étonnant et le plus vaste de ces monuments élevés à la gloire de l'Église, ce sont les *Acta sanctorum* des Bollandistes. »

Ici Mgr David raconte les sources de l'œuvre, ses origines, les grandes audaces d'esprit, les grands travaux de critique qu'elle a nécessités; il nous montre tout le grand arsenal historique qu'elle a mis en mouvement.

Puis il arrive aux services énormes rendus par cet ouvrage énorme à la science moderne, qui voudrait le mépriser :

« Ces *ACTES*, dit l'évêque de Saint-Brieuc, qui sont une immense *Histoire de l'Église*, soulèvent des difficultés, offrent des points obscurs, touchent à mille questions délicates. C'est la tâche des dissertations parsemées dans l'ouvrage. C'est ici que s'exerce et que s'enseigne l'art de la critique catholique. Les documents originaux sont comparés et discutés; les témoignages, sévèrement contrôlés; les raisons des diverses opinions, perçues par une raison supérieure, qui fait à chacune sa part, sans faiblesse et sans partialité. Nous le disons avec orgueil : le chef-d'œuvre de la critique se trouve là et dans les bénédictins d'Achéry, Mabillon, Montfaucon. »

Ces paroles, sur les lèvres de Mgr David, ont un grand poids. Peu de juges sont aussi compétents que lui, peu de juges sont aussi sévères. Dans la critique hagiographique, il portait la plus grande rigueur. Comme il détestait les fausses vertus, les fausses piétés, il détestait aussi les fausses preuves des saintetés qui n'existent pas. Les visions apocryphes ne trouvaient pas grâce devant ses yeu Les apparitions trompeuses, dont les vingt dernières années

vu quelques exemples, ne trouvaient pas la moindre créance, même une seconde, devant ce regard sévère et perspicace.

L'approbation qu'il donne aux Bollandistes n'est donc pas le moins du monde une approbation banale. Sa complaisance ne l'eût pas entraîné à une démarche de cette nature. Il sentait la gravité des paroles épiscopales, et il ne l'a jamais compromise.

Son admiration pour les Bollandistes était une des formes de sa grande érudition.

Grand connaisseur en érudition, il se plaisait dans la société des Bollandistes, comme on se plaît au milieu de savants amis dont on apprécie la valeur.

Je cite encore quelques lignes. Après avoir raconté toutes les interruptions et tous les dangers qu'entraîna 93 pour les travaux de cette espèce, Mgr David ajoute :

« A peine maître de la France, Napoléon Ier tourna un de ses regards victorieux sur les ACTA. Il en décréta la continuation. Ce n'est pas une des preuves les moins étonnantes de la clairvoyance de ce génie universel, dont le coup d'œil semblait tout découvrir et la pensée tout comprendre. Mais les manuscrits avaient disparu. On ignorait encore sous quelle garde fidèle reposait ce dépôt. »

Ici Mgr David raconte l'histoire actuelle des manuscrits, leur découverte, la continuation de l'œuvre.

Puis il ajoute :

« Voilà quelque chose de l'histoire de ce livre célèbre. Comme nos cathédrales, nées de la même inspiration, il a vu passer les générations autour de ses pages. Deux siècles se sont écoulés depuis que Bollandus a publié le premier volume, dédié à Urbain VIII. Ses travaux sont restés quelque temps interrompus. Mais la foi achève toujours ce qu'elle commence. Repris avec énergie, ils ne cesseront plus, espérons-le, jusqu'au jour où les actes de saint Sylvestre couronneront un des plus gigantesques édifices que l'esprit humain ait construits. »

On voit que l'évêque de Saint-Brieuc arrive ici à l'enthousiasme. Chez un esprit si fort et si calme, l'enthousiasme a une signification profonde. Il fallait que Mgr David eût senti profondément la valeur de ce grand ouvrage, pour en parler avec une ardeur si libre.

[illegible]tendance la plus nette de l'incrédulité actuelle, c'est le mépris. [illegible]ris généralement est appuyé sur un certain esprit qui croit [illegible] qui veut s'appeler l'esprit critique.

Cet esprit, fier et dénigrant par sa nature, s'arroge à lui-même le monopole de la critique, et déclare dépourvue de critique toute œuvre étrangère au souffle qui vient de lui.

Il est facile d'avoir raison quand on raisonne ainsi :

Je suis l'esprit critique : tout ce que je n'approuve pas est faux ; tout fait auquel je ne donne pas mon estampille est un fait controuvé.

La critique incroyante ne raisonne pas avec l'autre. Elle la déclare nulle, par le fait seul de n'être pas incroyante. De sorte qu'elle a raison, à ses propres yeux, d'avance et fatalement, nécessairement et toujours.

Or il se trouve que les Bollandistes ont à peu près donné naissance à la critique historique.

Vis-à-vis d'eux, comme historiens, le dédain n'est pas possible.

Il faut absolument renoncer à les traiter comme de jeunes enthousiastes, qui auraient adopté au hasard toutes les légendes que l'imagination des individus ou des peuples voulait bien leur présenter. Il faut absolument renoncer à cette conception fantaisiste.

M. Léon Gautier, dont l'autorité est si grande en matière de critique et d'histoire, se rencontrera avec Mgr David et avec toute la science la plus sévère pour admirer l'œuvre des Bollandistes.

« L'introduction du P. Bolland, dit-il, et les propylées du P. Papebrock ont fixé d'une manière précise les vraies limites de la critique. Ils ont été sévères, trop sévères, dit-on. Mais leur sévérité n'a été exempte ni d'un profond respect ni d'une vive piété. Ils ont prétendu qu'il ne faut pas croire à toutes les légendes, mais ils ont victorieusement démontré comment un esprit sain est logiquement forcé de croire au plus grand nombre de nos chers et bien-aimés miracles. Ils ont prosterné la critique aux pieds de Dieu, et n'ont pas voulu la mettre au service de Satan. Ils ont laissé un grand exemple qui ne sera plus oublié, montrant comment il faut user de la critique, tandis que nos modernes se sont chargés de montrer seulement comme on en abuse. Entre votre criticisme et la critique du P. Papebrock et de Mabillon, il y a la même différence qu'entre les réalités de la nature et le réalisme de Courbet. »

Ainsi parle M. Léon Gautier ; et, selon la remarque si juste de l'éminent critique, l'opportunité des Bollandistes était grande en 1663, et l'opportunité de leur réimpression est singulièrement

grande aussi deux siècles plus tard. Il y a, dans l'histoire et dans la science, il y a de ces harmonies.

Cette époque semblait prophétiser la nôtre. Elle ne lui ressemblait pas, mais elle l'annonçait. Il fallait déjà opposer le surnaturel à sa négation qui commençait, et il fallait déjà appeler la critique au secours des vérités ébranlées.

La première impression des Bollandistes apparut au milieu de ces symptômes, comme le remède à côté du mal. La camomille abonde dans les pays fiévreux. Et maintenant que le mal a dépassé toute mesure, maintenant que le torrent a rompu ses digues, la réimpression des Bollandistes s'est produite spontanément dans l'épidémie du dix-neuvième siècle, comme une réclamation vivante que feraient la foi, la science et la critique, de toutes leurs voix réunies.

Si je m'étends sur les Bollandistes, c'est que, parlant d'eux, je ne quitte pas, ce me semble, Mgr David. Il les aimait tant, que parler d'eux, c'est parler de lui. Il les appréciait tant, que les faire apprécier, c'est faire connaître l'évêque en qui tout se réunissait, critique et amour, pour les estimer et les admirer. Les Bollandistes répondaient par tant de côtés aux tendances intellectuelles et morales de l'évêque de Saint-Brieuc, qu'ils étaient entrés dans sa vie, et qu'on ne le connaîtrait pas lui-même, si l'on ne savait pas ce qu'il était vis-à-vis d'eux.

Les mandements de Mgr David, généralement courts, ont un grand caractère. Jamais de déclamations, jamais de lieux communs. Une exposition simple et brève des devoirs des chrétiens et des devoirs des prêtres, une touche simple et large, caractérisent ces productions magistrales, où brille toujours la haine vigoureuse des sentimentalités fades et des dévotions fausses et niaises.

Je ne caractériserais pas Mgr David, si je voyais en lui seulement le savant, l'écrivain, le critique. Il faut parler du prêtre, il faut parler du dévouement.

Il était depuis trois années environ installé à l'évêché de Saint-Brieuc, quand le choléra envahit la France. On l'a souvent remarqué : les hommes à l'esprit très délicat et très cultivé ne sont pas toujours des héros. Les natures fines les plus exquises, les plus raffinées, sentent vivement les horreurs matérielles. La maladie et la mort leur sont beaucoup plus antipathiques qu'au commun des hommes. Un paysan brave le péril beaucoup plus facilement qu'un

littérateur. Ceux qui réfléchissent beaucoup voient mieux les diverses phases, les divers aspects des choses : l'imagination prévoit, voit, montre, dessine et dépeint toutes les éventualités possibles. La brutalité va devant elle sans rien voir. Le penseur regarde de tous les côtés à la fois, et, s'il s'expose à la mort, en savoure mille fois d'avance les approches.

Le mot terrible : *goûter la mort*, est un mot plein de sens et de réalité. Tel homme peut mourir, qui n'a jamais goûté la mort. Mille paysans, mille soldats, en ont fait l'expérience. Les enfants aussi meurent, sans goûter la mort.

Mgr David était un esprit particulièrement délicat, réfléchi, distingué. Sa nature était pleine de réflexions. Il ne se précipitait tête baissée nulle part. Il pesait tout, mesurait tout, calculait tout. Tous les raffinements d'une éducation exquise étaient en lui. Il était même un peu grand seigneur, si l'on veut prendre ce mot en bonne part, et désigner non pas l'orgueil, mais la hauteur de l'attitude.

Un tel homme, au point de vue humain, semble-t-il fait pour soigner les cholériques? Je crois qu'il est permis d'en douter.

Mais nous parlons d'un chrétien, d'un prêtre et d'un évêque!

Mgr David se fit infirmier, et l'infirmier resta évêque.

Il parcourut son diocèse, se donnant à tous les malades, et, parmi les malades, choisissant les plus pauvres, les plus abandonnés.

Qu'est-ce que le champ de bataille auprès d'un pays ravagé par une épidémie de choléra?

Le champ de bataille est plein d'entraînements; l'odeur de la poudre est une ivresse à nulle autre pareille. La poussière et la fumée vous entourent de leurs nuages, et vous ravissent aux pensées vulgaires. La France vous regarde, l'Europe vous regarde, la terre vous regarde, l'avenir vous regarde.

L'histoire et la postérité se font visibles sur le champ de bataille, et vous saluent d'avance de leurs acclamations.

Mais les ravages du choléra! comme ils sont froids! comme ils sont mornes! Le danger qu'ils présentent, est affreux par sa nature, par ses détails, par l'absence totale des poésies de la guerre et des illusions qui la caractérisent. Le choléra vous montre une réalité sans voile, hideuse et nue.

C'est là, c'est auprès du lit des cholériques, et des cholériques pauvres, dans le pauvre département des Côtes-du-Nord, que Mgr David se fit infirmier. Et il ne se borna pas là : sa bourse, tou-

jours ouverte, s'ouvrit si largement, qu'elle se vida. « Afin de donner plus, l'évêque, n'ayant plus rien, emprunta. »

Et ne croyez pas que cette charité ardente se soit bornée aux soins et aux aumônes matérielles. Non! elle fit plus : elle alla beaucoup au delà de l'obligation et du devoir, elle envahit le domaine de l'héroïsme. Les exhortations, les encouragements, les paroles les plus douces et les plus fortes, tout cela parut insuffisant à ce cœur tendre et courageux. MGR DAVID EMBRASSAIT LES CHOLÉRIQUES.

Sachant quelle est la puissance de l'âme sur le corps, il voulait montrer à ces pauvres malades, à ces malades qui étaient des pauvres, comment leur évêque les aimait. Il espérait les rassurer par l'excès de son courage. Il les rassurait en effet. Un paysan breton, soigné et embrassé par son évêque, se croyait guéri et souvent guérissait.

Il faut connaître la laideur, la pauvreté, la misère de certaines cabanes bretonnes; il faut savoir dans quelles huttes, dans quelles huttes vides, désolées et empestées, Mgr David est allé jeter ses deux bras autour du cou des mourants, pour mesurer son héroïsme.

Combien, parmi ces pauvres gens, lui doivent une mort douce et consolée! combien aussi lui doivent la vie! Le département des Côtes-du-Nord retentit encore des louanges et des bénédictions que toutes les villes et toutes les campagnes donnèrent à leur évêque. Le souvenir ne s'en est pas perdu. Il vivra plus que mille discours.

Les campagnes bretonnes sont atteintes, comme le monde entier, par la diminution progressive de la foi.

Elles étaient croyantes encore, à l'époque dont je parle; elles le sont moins, et personne ne peut envisager sans inquiétude leur avenir religieux. Les paysans qui savent lire, ne savent pas toujours comprendre; la discussion n'est pas faite pour les éclairer : elle ne leur apporterait rien. La science! parlez-leur donc de science, s'il vous plaît!

Mais ils se souviennent d'avoir été soignés par leur évêque! ils se souviennent de Monseigneur, penché sur le lit des malades, apportant le secours, le remède, la consolation, l'aisance, l'espérance! ils se souviennent de leurs enfants, de leurs pères, de leurs frères! ils voient encore d'ici Monseigneur embrasser les mourants! ils racontent à leurs petits enfants l'histoire de leur évêque!

Cette histoire, vivante et récente, aura gravé le christianisme dans plus d'une âme, et gravé ineffaçablement.

Les faux raisonnements peuvent égarer l'esprit; mais le cœur est une citadelle où certains trésors sont gardés.

Il y a des impressions profondes, des impressions d'enfance qui ne s'effacent jamais, et le diocèse de Mgr David a reçu l'une de ces impressions! Le département des Côtes-du-Nord est l'un des moins atteints par l'incrédulité contemporaine. Chez un très grand nombre d'âmes, la foi demeure vive et profonde. Qui peut mesurer la part qui revient, dans cette sauvegarde, à Mgr David?

Son dévouement pendant l'épidémie est légendaire dans son diocèse.

Qui peut compter les fruits que portera cette légende, absolument historique?

L'histoire s'écrit de mille manières; l'histoire qui s'écrit en caractères vivants dans le souvenir des hommes, est certainement la plus ineffaçable. Elle est aussi la plus féconde. Ils ignorent bien des choses, les paysans des Côtes-du-Nord! Oh! que de choses ils ignorent! Mais ils en savent une : ils savent ce que c'est qu'un évêque; ils savent quelle figure fait un évêque, au milieu de la misère, de la maladie et de la mort. Et cette unique connaissance peut leur en donner beaucoup d'autres, très vagues sans doute et absolument dénuées de précision. Mais cette unique connaissance leur a ouvert le cœur; et quand le cœur est ouvert, l'esprit est préparé, sinon à comprendre la vérité dans ses développements, du moins à l'admettre dans sa substance.

Un mot maintenant sur 1870. Le diocèse de Mgr David n'avait pas été touché par la guerre. Il était permis à l'évêque de Saint-Brieuc de voir de loin les fléaux et les désastres. Chez lui, autour de sa demeure, il ne manquait, certes, pas de souffrances à consoler. Que de misères partout! misères physiques! misères morales! Que de larmes à essuyer! Ce fut une des fonctions, une des spécialités de Mgr David que d'essuyer les larmes. Et la Bretagne n'en manquait pas!

Non; mais si l'évêque de Saint-Brieuc avait, à Saint-Brieuc, des enfants qui donnaient leurs larmes, il en avait d'autres au camp de Conlie qui donnaient leur sang.

Ils faisaient même quelque chose de plus : car, si la bataille

faisait défaut, la souffrance affluait, la souffrance débordait. Je ne vais pas faire ici la description du camp de Conlie. Vous connaissez la situation. Que fera l'évêque de Saint-Brieuc? Fatigué d'un long séjour à Rome, ayant tant de fois conquis le droit au repos, déjà si occupé et si bien occupé à Saint-Brieuc du soin de consoler et de donner, entouré dans son diocèse de tant d'occasions de se dévouer, ne pouvait-il se contenter de ce dévouement sédentaire? Il le pouvait, et aucun devoir ne l'appelait ailleurs, et nul n'eût songé à un reproche quelconque, s'il avait fait le bien là où il était.

Mais l'héroïsme ne s'arrête pas au devoir. Il va plus loin. Le précepte ne suffit pas au dévouement. Il éprouve au fond du cœur des besoins plus élevés. Mgr David regarde de loin ceux de ses enfants qui sont à Conlie, et il sait que, parmi ses enfants, ce sont bien là les plus malheureux.

Sa miséricorde cherche la misère la plus grande pour se donner à elle. La nécessité l'attire, Mgr David part pour Conlie. Il n'entend rien, il n'écoute rien. Ses Bretons sont là qui souffrent et qui ont besoin. L'évêque, qui a serré les cholériques sur son cœur (ce n'est pas une figure de style), ne sera ni moins dévoué ni moins tendre pour ses pauvres enfants devenus soldats. Le voilà dans la boue du camp de Conlie, passant les jours et les nuits comme on pouvait les passer dans ce temps-là et dans ce pays-là. L'entraînement de la guerre, qui, d'ailleurs, n'existe jamais pour le prêtre, n'existait pas ici, même pour le soldat. Les souffrances ressemblaient plus à celles d'une épidémie qu'à celles d'un champ de bataille. Mgr David se conduisit là comme il l'avait fait au milieu de ses cholériques. Cet homme d'une nature si délicate et si raffinée ne s'épargna pas une d s vulgarités cruelles qu'entraînait la situation. Il donnait, il encourageait, il consolait, il était là!

Être là! c'est quelque chose; c'est beaucoup même, quand on a le prestige qu'avait l'évêque de Saint-Brieue, et quand on y est volontairement! Ces pauvres soldats se disaient : « Notre évêque est venu partager nos douleurs. » Le paysan s'imagine volontiers qu'un évêque est un pacha qu'on porte sur une litière. Le paysan s'exagère volontiers le bien-être de ceux qu'il appelle les riches. Il ne se doute pas que ces riches, soumis à la nécessité de donner beaucoup, soit à d'autres nécessités, sont relativement plus pauvres que lui, qui a si peu de besoins et si peu de charges.

Eh bien! quand ce paysan devenu soldat, transplanté loin de son

champ, de sa chaumière et de son clocher, rencontre sur ce terrain étranger son évêque, qui l'a suivi, volontairement suivi, tendrement suivi, parce qu'il était malheureux et qu'il avait besoin; quand ce dignitaire, le plus grand dignitaire qu'il connaisse, lui apparaît tout à coup sur le théâtre de ses tribulations, venu là tout exprès pour les endurer, quand il pouvait se reposer dans son palais épiscopal, ce paysan éprouve quelque chose qu'il n'oubliera de sa vie, qu'il transmettra peut-être à ses enfants. Il *voit* ce que c'est que la charité. Il voit ce que c'est qu'un cœur d'évêque. Il reçoit cet enseignement que dix années d'études ne lui auraient pas donné.

Personne n'est assez fort pour calculer les germes déposés dans une population souffrante par un évêque qui se dévoue.

Il n'est pas facile non plus de calculer les germes déposés dans une population qui manque par un évêque qui fonde.

Dans ses voyages incessants à travers son diocèse, Mgr David, très frappé de la pauvreté et de la rareté des églises, trouva le remède à ces deux maux : il orna, il fonda, il bâtit. Toutes ses fondations ont le caractère de la foi et le caractère de l'élégance.

Il y a des monuments qui ont la foi, et d'autres qui ne l'ont pas! ceci est évident. Les pierres crient. Les monuments inspirés par Mgr David ont la foi. Tous aussi ont l'élégance. L'élégance, qui était inhérente à sa nature, a posé son cachet sur toutes ses œuvres. Sa Cornouaille lui doit un magnifique séminaire, dont elle a raison d'être fière.

Le sentiment de l'art, si nécessaire partout, si nécessaire dans tout culte religieux, est d'une nécessité spéciale en Bretagne, où il avait été, jusqu'à nos jours, si peu cultivé.

Le sentiment de l'art est essentiellement civilisateur. La civilisation exige le sentiment du beau.

Elle le développe, et elle est développée par lui.

Mgr Bécel, évêque de Vannes, dans la remarquable oraison funèbre qu'il a prononcée sur la tombe de l'évêque de Saint-Brieuc, cite avec beaucoup d'à-propos et de bonheur un mot de saint Jérôme, que l'administration épiscopale de Mgr David semble poser d'elle-même sur les lèvres :

Tantum inter eruditam sanctitatem et sanctam rusticitatem interest quantum cœlum distat et stellæ. « Il y a entre une sainteté éclairée et une rusticité sainte autant de distance qu'entre le ciel et les étoiles. »

Au point de vue astronomique, la phrase manque de clarté, et ne peut être offerte comme modèle à personne.

Mais au point de vue moral, elle contient un enseignement d'autant plus utile qu'il est de ceux qu'on oublie.

Que de gens sont tentés d'égaler *au moins* (sinon de préférer) la rusticité sainte à la sainteté éclairée !

Mgr David était un homme essentiellement éclairé. Tout le monde n'était pas éclairé dans les campagnes des Côtes-du-Nord. Et la distinction de sa personne, la discrétion de sa science, la sagesse de sa lumière, étaient particulièrement utiles dans ce milieu où jamais elles ne dédaignèrent de s'exercer.

Et vous allez voir à quel point il ne dédaigna pas !

L'étude des langues est l'une des faveurs de la jeunesse, et Mgr David avait cinquante ans quand il monta sur le siège épiscopal de Saint-Brieuc.

Eh bien ! à cinquante ans, Mgr David apprit le breton. Ici, comme ailleurs, je remarque ce zèle délicat et intime qui va au-delà du nécessaire et fait ce qui n'est pas exigé.

La connaissance de la langue celtique est indispensable aux curés de la campagne bretonne ; elle n'est pas indispensable à l'évêque, qui ne vit pas au milieu des paysans.

Mais Mgr David ne jugeait pas les choses ainsi. Il sentait que l'ignorance de la langue celtique mettrait une barrière entre lui et quelques-uns de ses enfants. Il sentait qu'en leur parlant à eux-mêmes, sans intermédiaire, leur langue à eux, il entrait avec eux dans un rapport plus personnel, plus intime.

Et il ne recula pas, accablé d'affaires et de travaux, devant l'étude de la langue celtique. La connaissance des langues latine et grecque, qui sert tant pour l'étude de l'espagnol et de l'italien, ne rend aucun service pour l'étude du breton. Cet idiome rude et dur ne semble fait que pour ceux qui le parlent depuis qu'ils savent parler. Pour parler breton, il faut parler breton depuis l'heure où la langue se délie.

Il n'y a peut-être qu'un homme au monde qui ait appris le breton à cinquante ans, et cet homme était un évêque. Ce tour de force était réservé à la charité et à la grâce de l'épiscopat.

Cependant Mgr David souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur. Entre son courage et sa maladie la lutte devenait chaque jour plus vive.

Longtemps silencieuse, car le courage l'emportait, elle finit cependant par s'avouer, et l'infatigable évêque dut, pour la première fois de sa vie, songer à lui. Ce fut son dernier voyage à Rome qui précipita la marche mortelle de ce mal sans pardon.

Depuis son retour, Mgr David déclina; au commencement de juillet, les symptômes s'aggravèrent; puis ils parurent céder aux efforts de la science, et l'espérance revint.

Elle revint pour peu de jours. A partir du 14 juillet, le cher père de tout un diocèse en larmes, le cher évêque de Saint-Brieuc entrait en agonie.

Cette agonie n'eut pas de caractère violent. Pas de crise aiguë; mais l'approche du dernier moment devenait évidente.

Le malade demanda lui-même les derniers sacrements, les reçut en pleine connaissance, puis, pendant trois jours, récita presque continuellement les prières de l'Église et surtout le *Miserere*.

Ainsi s'éteignit, le 17 juillet au soir, le *Miserere* sur les lèvres, Mgr Augustin David, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, chanoine d'honneur d'Alger, d'Amiens, de Valence, du Puy, d'Aix, de Rennes et de Vannes, comte romain, assistant au trône pontifical.

N'attendez pas de moi la description des funérailles. N'attendez pas le récit des lamentations officielles. Je ne puis parler que des douleurs vraies. Elles suffisent en cette calamité. Car il s'agit d'une calamité réelle.

Celui qui vient de mourir était de ceux que l'on n'implorait pas en vain. S'il y avait quelque part une justice ou une miséricorde à accomplir, il suffisait de la lui signaler. Le grand crédit dont il jouissait partout, était, je le sais, à la disposition de ses amis. Quant aux pauvres, n'en parlons pas : leurs larmes parlent mieux que nous.

Quant à ses prêtres, ce ne sont pas des fonctionnaires qui perdent un chef, ce sont des enfants qui perdent un père. La lettre par laquelle M. le vicaire général France m'annonçait la catastrophe, était presque illisible et trempée de vraies larmes.

Nous ne reverrons plus sur la terre l'hôte aimable et respectable dont la tendresse amicale et la gravité sacerdotale nous reposait, nous charmait, nous honorait et nous élevait si doucement. Nous n'entendrons plus sur la terre cette voix aimée que l'autorité épiscopale rendait plus encourageante et plus tendre.

Adieu, Monseigneur!

Ernest Hello.

MADEMOISELLE DE FONTENAY (1)

XIII

Ainsi Mmes de Fontenay venaient de rentrer dans la vie nomade et de recommencer, au hasard des consultations médicales et des avis contradictoires de la science humaine, leurs tâtonnantes pérégrinations à la recherche de la santé perdue.

A mesure qu'elle s'éloignait de la cité de Marie, Jeanne se sentait plus souffrante. Une violente bronchite se déclara durant le voyage, et il fallut faire halte à Montpellier. On appela l'un des plus habiles professeurs de la célèbre Faculté, M. le docteur Courty. Il soigna la bronchite et la guérit à peu près, mais il ne dissimula point ses craintes sur l'état général de la jeune malade.

— Il vous faut à tout prix reconstituer le système musculaire atrophié, stimuler l'appareil digestif, activer la circulation, ressusciter le jeu des muqueuses. Partez d'abord pour Aix-les-Bains.

— Nous y allions justement, docteur, y faire encore une saison cette année, lorsque la bronchite nous a contraintes de nous arrêter dans votre ville.

— Vous resterez six semaines à Aix-les-Bains : après quoi, vous vous rendrez à Brides, en Tarentaise. Là, pendant vingt et un jours, faisant porter votre lit en plein air, vous respirerez, du matin au soir, à pleins poumons la vivifiante atmosphère de ces hauteurs alpestres, toutes chargées d'aromes toniques. De Brides, vous aurez encore à traverser la France pour gagner, dans les montagnes d'Auvergne, les thermes de la Bourboule, dont les sources très actives compléteront l'effet des eaux d'Aix. Votre station de la Bour-

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1882.

boule achevée, vous reviendrez ici, à Montpellier, où je vous soumettrai pendant soixante jours à un traitement chirurgical énergique, que vous serez alors en état de supporter, — traitement dont vous vous reposerez ensuite en passant l'hiver à Amélie-les-Bains, dans les Pyrénées-Orientales...

XIV

Durant trois ou quatre mois, les préceptes successifs de cette savante consultation furent suivis partout à la lettre sous la direction du meilleur médecin local, et partout infructueusement. Ni à Aix-les-Bains, ni à Brides, ni à la Bourboule, Jeanne n'éprouva la moindre amélioration (1)... Les pressentiments les plus tristes assombrissaient son âme. Elle se voyait descendre vers la mort; et après avoir, — à Lourdes et alors qu'elle était guérie, — douté malheureusement de la réalité du Miracle, voici qu'elle perdait aussi peu à peu, sous le coup de ses souffrances croissantes, son chimérique espoir dans la puissance des Médecins.

Vers le milieu de septembre, elle se trouvait à la Bourboule, immobile et étendue sur sa chaise longue. Rêveuse, elle considérait l'ombre de toutes choses qui grandissait démesurément à mesure que le soleil couchant s'approchait de l'horizon derrière lequel il allait disparaître.

Par une pente que suivent souvent les âmes endolories, elle rapportait à elle-même les divers détails du paysage que la nature déroulait à son regard. L'été finissant faisait place à l'automne; et à travers sa fenêtre elle distinguait çà et là et contemplait tristement, parmi la verdure des arbres, quelques feuilles jaunissantes qui tombaient en tourbillonnant sur le sol, prématurément atteintes par le trépas. Dans l'immense roc granitique dont les masses écrasantes dominent ce pauvre village, elle voyait le symbole de l'inéluctable malheur qui semblait peser sur sa jeune existence, et qui résistait — et résisterait toujours sans doute — à tous les efforts. La Dordogne, qui s'écoulait à ses pieds, au bas du coteau, lui présentait l'image mélancolique des flots fuyants de sa vie.

(1) A Brides, Mlle de Fontenay fit l'heureuse rencontre de l'évêque de Tarentaise, qui fut pour elle plein de bonté et de bienveillance. Mgr Turinaz, aujourd'hui évêque de Nancy, a été ainsi l'un des témoins de la longue maladie dont nous racontons ici l'histoire.

— Ma mère, ma bonne mère, dit-elle, retournons à Autun!...

— Mais Montpellier? mais Amélie-les-Bains?... Y penses-tu, ma fille?

— Retournons à Autun! Je me meurs de ces perpétuelles tentatives de guérison... A la longue, tout en moi s'est révolté et se révolte contre l'existence que nous menons. N'est-ce pas assez d'être exilée, hélas! de la santé, et faut-il que je sois en outre exilée de notre pays, de notre famille, de notre foyer? Je suis prise par la nostalgie. Les eaux thermales et les remèdes, les voyages et les séjours, les médecins et les médecines ne sont plus pour moi qu'un intolérable tourment, et je veux un peu de répit. Je veux vivre à nouveau dans notre maison, revoir mon père et mes frères, dormir dans ma chambre de jeune fille... Je le veux pour moi, je le veux aussi pour vous, ma pauvre maman, qui épuisez vos forces loin de nos serviteurs habituels, pour vous, qui usez à me soigner vos jours et vos nuits et qui vous tuez à me faire vivre.

— Mais, ma chère enfant, il te faut cet hiver un climat doux. M. le docteur Courty...

— M. le docteur Courty a dit ce qu'il a voulu et il dira ce qu'il voudra. Je veux rentrer à Autun. On doublera les bourrelets des fenêtres, on calfeutrera les portes; on aura un calorifère gradué : pendant la journée on mettra des fleurs dans ma chambre. On m'entourera d'un printemps artificiel. Et puis...

— Et puis quoi?

— Et puis rien! répondit Jeanne, essuyant une larme.

Ce dont Jeanne ne voulait point affliger l'oreille maternelle, c'était que, mourir pour mourir, elle aimait mieux rendre son âme à Dieu sous le toit paternel, entourée des prières et des adieux de tous les siens, que d'expirer, en pays inconnu, dans l'appartement banal d'un hôtel garni, au milieu de soins mercenaires.

La mère finit par céder.

XV

A Autun, les rares amis qui furent admis à d'intimes visites remarquèrent avec effroi les ravages que la maladie avait faits dans cette constitution, jadis si exubérante de vie. La pauvre Jeanne n'était plus que l'ombre d'elle-même. Sa faiblesse dépassait tout ce que

l'on peut imaginer : ses bras allanguis en vinrent à ne pouvoir porter la nourriture à ses lèvres ; et sa mère dut, pendant trois semaines ou un mois, la faire manger comme un petit enfant. Entendre une conversation suivie lui était une lassitude. Ses yeux se refusaient à lire et sa tête à penser.

Du fond de cet abîme, elle se tournait vers Dieu et implorait la Vierge Marie, espérance des désespérés. Dans les profondeurs de son âme commençait à poindre le désir de retourner à la Grotte sainte. A sa mémoire, se représentait à toute heure le souvenir de Lourdes. Elle voulut voir son évêque. C'était alors le très vénérable Mgr de Léséleuc de Kerouara. Elle lui fit connaître l'étrange incident de sa guérison fugitive.

— J'ai dans mon diocèse, lui dit-il, un prêtre miraculé : M. l'abbé de Musy. Eh bien ! je supplierai la sainte Vierge de faire de vous aussi une miraculée. *En son Nom*, je vous ordonne de la prier de vous guérir, et moi, de mon côté, je vais la sommer de le faire.

Puis, prenant une image du Sacré-cœur qui se trouvait dans son bréviaire, il traça quelques lignes sur le revers et donna à Jeanne ce petit souvenir. Les mots que le prélat venait d'écrire étaient ceux-ci, empruntés au Verbe de Dieu : « Demandez et vous recevrez. »

Donc Jeanne demanda.

Un ecclésiastique de grand mérite et de grand cœur, qui vivait alors, s'unissait à ses prières et l'encourageait à croire. C'était M. l'abbé Duchêne, supérieur du petit séminaire d'Autun. Parmi toutes les ouailles qu'il dirigeait vers la céleste patrie, la pauvre Jeanne, accablée de souffrances, était sa fille spirituelle de prédilection et l'objet spécial de sa plus paternelle sollicitude. Il visitait fréquemment la jeune malade. Sa parole faisait fuir le doute ou l'abattement dans l'esprit de Jeanne, et reconfortait aussi ses chers parents. Quand ces derniers se sentaient trop accablés par le chagrin, ils se rendaient aussitôt auprès de celui que tous appelaient « le bon Supérieur », et rarement s'en retournaient-ils sans avoir trouvé chez lui quelque apaisement à leur trouble, quelque consolation à leur peine, quelque adoucissement à leur intérieure amertume.

Un matin (c'était en novembre), Mme de Fontenay, ployant plus

que de coutume sous le faix de sa croix, alla chercher un peu de force à la source où elle avait coutume de puiser.

Comme elle sortait de chez M. l'abbé Duchêne, elle croisa, à la porte du petit séminaire, un prêtre de haute taille, qui lui était inconnu.

— Quel est son nom? demanda-t-elle à la concierge.

— C'est M. de Musy.

— M. de Musy? Le paralytique guéri à Lourdes?

— Lui-même.

La pauvre mère accourt avec empressement vers ce personnage si favorisé du ciel :

— Monsieur l'abbé, lui dit-elle, voudriez-vous faire une œuvre de miséricorde et entrer dans notre maison pour y bénir ma fille, infirme comme vous l'étiez?

— Bien volontiers.

Quelques minutes plus tard, M. l'abbé de Musy était auprès du lit de la malade.

— Hélas! hélas! que faut-il faire? murmurait Jeanne.

— Croire et prier! se résigner pour l'heure présente et espérer pour l'heure à venir.

— Monseigneur de Léséleuc m'a déjà donné le même encouragement et m'a spontanément promis d'intercéder pour ma guérison... Quel grand miracle ce serait! Vous le demanderez aussi pour moi, n'est-ce pas?

— Oui, certes, je le ferai. Très prochainement je vais à Lourdes, remercier ma Bienfaitrice. Le jour de l'Immaculée-Conception, à l'autel même devant lequel j'ai été exaucé, je conjurerai la très sainte Vierge de faire pour vous ce qu'elle a fait pour moi.

XVI

Dans la première huitaine de décembre, M. de Musy partit, en effet, pour son pèlerinage de gratitude. Nous avons écrit ailleurs le récit de ce voyage (1).

L'immense retentissement de sa miraculeuse guérison avait eu

(1) Voir, dans la *Revue du Monde catholique* du 15 mars dernier, *le Miracle de l'Assomption*, p. 664.

pour résultat naturel que de toutes parts, dans le Diocèse et au delà, on s'était recommandé à ses prières.

Aussi, au *Memento* de la Messe, en ce moment solennel où le prêtre, avant de consacrer l'hostie, se fait, auprès de Dieu, l'interprète des habitants de la terre et lui présente leurs vœux et leurs requêtes, le bon abbé de Musy chercha-t-il, avec un soin extrême, à recueillir tous ses souvenirs. Il interrogeait minutieusement sa mémoire et faisait efforts sur efforts, afin de n'oublier aucun de ceux qui l'avaient chargé de leurs invocations et de leurs messages pour Notre Dame de Lourdes... Or, parmi ces intentions si multiples, il en était une qu'il sentait se détacher et dominer sur toutes les autres, non point par une pente de son cœur ou par une direction de sa volonté, mais par une sorte d'obsession divine dont il n'était pas lui-même le maître et qui s'imposait à lui, malgré lui. Cette intention, cette pensée, cette prière, c'était celle qui était relative à la guérison de Mlle de Fontenay.

Il s'empressa, le jour même, de transmettre à Autun ce symptôme de bon augure. Le projet de retourner à la Grotte des Apparitions et de se plonger dans la Piscine se fixa dès lors définitivement dans l'esprit de Jeanne.

XVII

Durant le cours de sa longue maladie, elle avait pu, de loin en loin, être transportée jusqu'à la Cathédrale. Mais, malgré la précaution que l'on prenait de faire marcher la voiture au pas pour éviter toute secousse, malgré le peu de distance à parcourir, il fallut renoncer à se rendre désormais à l'église, à cause des intolérables souffrances que le trajet imposait à Jeanne, à cause surtout des graves conséquences que redoutaient les Médecins. Grâce à des démarches qui furent faites à Rome, elle obtint l'autorisation de faire dresser un autel dans la pièce voisine de sa chambre, de façon à pouvoir, la porte de communication étant ouverte, assister de son lit, par le jeu d'un reflet de glace, à la célébration du saint Sacrifice.

Pendant que la situation physique de la jeune fille s'aggravait visiblement, son état moral entrait dans une phase nouvelle et traversait une crise des plus étranges. Tandis que, d'un côté, ce corps

maladif, déjà si frêle et si épuisé, devenait de plus en plus faible, de l'autre, dans cette âme qui semblait à tous sur le point de quitter la terre, l'espérance de guérir devenait de plus en plus forte.

L'accroissement d'une telle espérance procédait-il de cette foi sans hésitation à laquelle Notre-Seigneur a promis les Miracles, ou de cette exaltation ardente et déréglée que la fièvre et l'oisiveté forcée engendrent si fréquemment dans le cerveau des malades? Question douloureuse que chacun se posait dans son entourage.

On pouvait d'autant plus craindre que, par moments, cette certitude d'apparence si absolue tombait tout à coup et faisait place à des sentiments opposés. Jeanne avait parfois des pressentiments inquiets, des appréhensions de ne pouvoir supporter le voyage ou de rencontrer le trépas au lieu même où tant d'autres avaient retrouvé la santé et la vie...

Ayant résolu d'être à Lourdes, pour le 15 août, fête de l'Assomption, Jeanne voulut faire échelonner, sur les trois mois qui précédaient cette date, un triduum de messes pour la préparer à ce pèlerinage si désiré et si redouté.

Or, la veille de la première des messes du triduum mensuel, le 14 mai au soir, elle était si profondément abattue et si près de défaillir, que M. l'abbé Duchêne, qu'elle avait fait mander, ne crut pas pouvoir la confesser, craignant de l'exposer à une fatigue fatale. Ce refus la chagrina beaucoup et elle s'endormit toute triste, suppliant la Mère des affligés de la soutenir dans ses peines.

Et voici que, durant son sommeil, Bernadette, la sœur Marie-Bernard (encore vivante alors au couvent de Saint-Gildard), lui apparut en songe, gracieuse et souriante. Elle était revêtue de son costume de Sœur de Nevers.

— Ne vous troublez point et n'ayez peur de rien, dit-elle à Jeanne. Vous serez guérie à Lourdes. Priez seulement la sainte Vierge, *avec confiance*.

Jeanne alors, se penchant vers la Voyante de Lourdes, l'embrassa avec effusion : puis, se trouvant gênée quelque peu dans cette étreinte par la cornette de la Religieuse, elle s'éveilla tout à coup. Elle ne vit devant elle que les rideaux de son lit, vaguement éclairés par la vacillante lueur de la veilleuse; mais elle se

sentit toute remplie d'une inexprimable allégresse et comme pleinement assurée d'être exaucée.

Nul ne le disait tout haut à côté d'elle, mais plusieurs, parents et amis, prêtres et laïques, murmuraient avec mélancolie : « — Hélas! hélas! pour une semblable espérance, c'est une base fragile qu'un songe de jeune fille, durant une nuit de printemps ! »

Jeanne elle-même désirait de plus solides fondements à ce qu'elle nommait « sa certitude ». Elle fit écrire de tous côtés aux divers membres de sa famille, à des personnes amies, à des Religieuses, à Bernadette, pour demander des prières. Elle répandit des aumônes; elle implora l'aide des faibles d'ici-bas (qui sont si forts là-haut!); elle emprunta la richesse des pauvres; elle mendia le secours des mendiants.

Elle se tourna vers Rome et s'adressa au Saint-Père, le pape Pie IX. Il lui envoya sa bénédiction avec ces mots : « Que la sainte Vierge vous bénisse et vous guérisse ! »

La pieuse et bien-aimée grand'mère de Jeanne, Mme la vicomtesse douairière de Froissard-Broissia, prenait la part la plus active à cette croisade d'instances et d'invocations. Comme Moïse sur la Montagne, elle élevait vers le ciel ses bras tout chargés d'œuvres; et elle réclamait humblement, mais ardemment, pour ses quatre-vingts ans de vie charitable et sainte, la guérison de sa petite-fille...

XVIII

Au milieu du doute et des inquiétudes d'un grand nombre, M. l'abbé de Musy était plein de confiance. Tout lui était raison d'avoir foi et d'affirmer hautement ce qu'il appelait, lui aussi, « sa certitude ». Et à cette occasion, quelques sceptiques, même parmi les fidèles, faisaient remarquer, non sans vérité d'ailleurs, que la mesure est la chose la plus rare en ce monde ; et ils étaient portés à penser que le prêtre de Digoine, à la suite du miracle qui avait transformé sa vie, n'avait pu s'empêcher de tomber dans l'excès de sa qualité ou de sa vertu et qu'il était porté à croire trop.

Les semaines et les mois s'étant écoulés, M. de Musy célébrait, le

3 août, la sainte Messe à l'autel privé de la maison de Fontenay. De son lit de douleur Jeanne y asssistait.

Comme on était à l'époque de la fête de Saint-Pierre-aux-Liens, l'officiant s'inspira naturellement de ce souvenir dans les quelques mots qu'il adressa à son auditoire intime, et il termina ainsi son allocution :

« — Vous le voyez, chrétiens, vous le voyez! Quand le Seigneur commande, rien ne résiste ! La prison s'ouvre et les chaînes tombent soudain... Mais il y a d'autres chaînes que celles dont les persécuteurs avaient lié durement les mains bénissantes du Prince des Apôtres. Il y a des chaînes, jusqu'ici infrangibles, qui retiennent captive sur un grabat, et comme à jamais attachée à la maladie, une créature de Dieu ; il y a des chaînes qui, tout en n'étant portées que par une seule enfant, meurtrissent toute une famille... Eh bien, j'en ai la ferme confiance, la voix du ciel va bientôt retentir *et ces chaînes aussi tomberont!* »

Ces paroles, comme celles qu'avait prononcées en novembre précédent Mgr de Léséleuc, pénétraient dans l'âme de Jeanne, et elle se plaisait à se les répéter en elle-même durant ses pénibles journées et ses longues insomnies.

Le pieux prélat dont nous venons de rappeler le nom s'était endormi dans le Seigneur un mois à peine après avoir promis à Jeanne de demander sa guérison à la très sainte Vierge. La jeune fille, qui avait un culte pour sa mémoire, l'invoquait souvent dans le secret de ses prières comme un puissant auxiliaire et un céleste ami.

Le jour même de l'allocution, sur « les chaînes qui devaient tomber », Jeanne et sa mère, sachant que M. l'abbé de Musy comptait arriver à Lourdes un peu avant le 15 août, sollicitèrent la permission de s'unir à lui et de partir ensemble.

M. l'abbé de Musy s'y refusa vivement :

— Non! non! dit-il. A cause du miracle dont j'ai été l'objet, tout le Diocèse a les yeux sur moi. Si j'accompagnais la malade et qu'elle rentrât à Autun dans le même état, cela ne ferait que donner plus d'éclat à un échec. Si, au contraire, conduite par moi, elle revenait guérie, on croirait que j'y suis pour quelque chose; et il se trouverait immanquablement des gens qui se mettraient à me

considérer comme un thaumaturge, un saint à miracles, qui prétendraient me canoniser, et se feraient des idées absurdes... Non! non! mille fois non!

Cette décision très nette fut accueillie avec grande tristesse. Jeanne s'était bercée, depuis l'origine, de la pensée que le prêtre miraculé serait l'ange Raphaël de ce pèlerinage lointain. Aux raisons qu'il donnait, il n'y avait rien à objecter cependant; et elle n'y répondit en effet que par ses larmes silencieuses — argument du cœur, plus puissant souvent que les arguments de l'esprit.

Troublé par ces muettes instances, affligé par la peine que faisait son refus, l'abbé de Musy était au fond plus perplexe qu'il n'avait voulu le laisser paraître. Quelque légitimes et décisifs que pussent être les motifs qui le déterminaient, la pitié criait en lui. Dans son angoisse, et suivant sa coutume, il eut recours à la prière.

Or, de même que la famille de Fontenay, il avait une vénération profonde pour la pieuse mémoire de Mgr de Léséleuc. Il supplia le prélat de l'éclairer et de le guider au milieu de ses incertitudes et de ses anxiétés.

Que se passa-t-il? Nous ne savons. Toujours est-il que, durant la dernière messe d'une neuvaine à l'intention de l'évêque défunt, M. l'abbé de Musy sentit ses hésitations cesser tout à coup, sous l'impression d'une voix intérieure qui se faisait entendre en lui-même avec un irrésistible accent. Et sa volonté, comme un navire que la main du Pilote fait brusquement virer de bord, se fixa dans un sens opposé au parti qui avait semblé tout d'abord à sa raison le meilleur et le seul possible.

— Je consens à tout ce que vous voulez, dit-il à Mmes de Fontenay. Votre itinéraire sera le mien. Choisissez vous-mêmes le jour et l'heure du départ : — et que Dieu soit avec nous!

On convint de se mettre en route le lundi suivant.

XIX

La religieuse ivresse de Jeanne grandissait au point d'alarmer plusieurs de ceux qui l'aimaient. Elle éprouvait le besoin d'annoncer le Miracle, d'en préciser la date prochaine.

Des considérations théologiques se mêlaient à son enthousiasme et à son espérance :

— Toute ma vie, répétait-elle souvent, le jour de l'Assomption de la très sainte Vierge a été pour moi la Fête des Fêtes; et je l'ai, en vérité, célébrée entre toutes. Dès mes premiers ans, mon âme s'est réjouie à ce triomphe suprême de notre céleste Mère; et tous les 15 du mois je communiais en mémoire du grand 15 août qui lui est consacré par la liturgie catholique. Si l'Immaculée Conception a marqué l'entrée de Marie sur notre pauvre terre, l'Assomption a marqué l'instant bienheureux de sa prise de possession du Royaume éternel. L'Église a proclamé comme dogme de foi l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge. J'appelle de tous mes vœux l'heure sainte où elle proclamera aussi, comme dogme de foi correspondant, la glorieuse Assomption de la Mère de Dieu.

Ainsi s'exprimait Jeanne et on l'écoutait non sans surprise. Puis elle ajoutait :

— C'est pour la solennité de l'Assomption que je verrai la fin de mes cruelles misères... Dès que la Vierge m'aura guérie, je veux revêtir ses couleurs... Allons! allons! qu'on prépare ma parure : la robe blanche et la ceinture bleue!

Une telle exubérance d'espoir faisait trembler pour le cas d'une déception. Toutefois, nul n'osait troubler cette conviction assurée et avoir l'air de douter... On se trouvait dans un courant qu'il n'y avait aucun moyen de remonter.

Donc, cédant au désir de Jeanne, Mme de Fontenay envoya chercher la couturière, afin de lui commander le vêtement de fête. Mais la pauvre enfant, le lendemain, ne put même se soulever pour essayer le blanc corsage.

Une de ses jeunes parentes, très aimée d'elle, Mme Harold de Fontenay, était venue, ce jour-là, comme elle le faisait souvent, passer quelques heures auprès d'elle.

— Eh bien, lui dit la malade, remplacez-moi, ma chère cousine! vous êtes justement de ma taille; et ce qui vous ira bien, sera parfait pour moi. Et puis, je serai contente que votre souvenir se mêle à ma robe de résurrection.

La jeune femme essaya le costume. Tandis qu'on l'habillait, les yeux fiévreux de la malade suivaient attentivement les moindres détails et se rendaient compte de l'ajustement et de la coupe. Les proportions avaient été très bien prises, et la couturière avait bien dirigé ses habiles ciseaux. Tout était à souhait.

Il y avait quelque chose de gracieux et de terrible dans cette

scène. Pour que Jeanne, pour que la pauvre infirme, impuissante à se soulever de son lit, pût revêtir ce costume qu'une amie essayait à sa place, pour qu'elle pût porter la robe blanche aux longs plis flottants, la ceinture bleue et le voile, il ne fallait rien moins qu'une intervention du Dieu tout-puissant et un de ces miracles inouïs comme en opérait la main de Jésus-Christ.

— Mettez-vous donc un instant devant la glace, dit Jeanne à sa cousine. Voilà comment je serai dans huit jours, lorsque Notre-Dame de Lourdes m'aura guérie.

Mme Harold était bouleversée. La mousseline légère pesait sur ses épaules comme une tunique sinistre, et il lui tardait de se dépouiller de ce vêtement, blanc comme le linceul... « Hélas! pensait-elle, cette robe de résurrection ne sera peut-être que la virginale parure de son ensevelissement! » Elle avait hâte de sortir, car les larmes l'étouffaient... A peine eut-elle fermé la porte de la chambre que ses sanglots éclatèrent,

— Qu'avez-vous, qu'avez-vous? lui dit son mari, qui l'avait attendue dans le salon voisin.

— Ce que j'ai, mon ami? Le langage de notre malheureuse cousine Jeanne tient du délire. Elle affirme sa guérison. Elle fait préparer sa robe de fête!... Oh! je n'ai jamais si bien compris à quel point elle est malade (1)!

XX

Dès le matin du lundi 10 août, « le bon Supérieur » apporta à Jeanne la sainte communion, viatique bien nécessaire pour un si périlleux voyage, entrepris, à l'encontre de toute prudence humaine, pour aller chercher un remède divin.

On eut les plus grandes difficultés à descendre la malade dans les escaliers de la maison et à la coucher dans le landau qui devait la conduire au chemin de fer. Depuis longtemps les cruels élancements que lui faisait éprouver toute flexion du corps empêchaient, quand on voulait la déplacer, de l'asseoir sur un pliant ou sur les bras. Il

(1) Mme Harold de Fontenay, dont il est ici question, a été, depuis cette époque, prématurément enlevée à l'affection des siens, laissant ici-bas le souvenir des plus exquises et des plus suaves vertus.

fallait la transporter dans la position horizontale, comme le moribond dans la civière ou le cadavre dans le cercueil.

Toute la domesticité et quelques autres personnes amies qui entouraient la voiture ne pouvaient retenir leurs larmes. Au milieu de tous ces visages inquiets ou désolés, Jeanne était radieuse d'espérance.

— Ne pleurez point, dit-elle en souriant, mais regardez-moi bien. C'est la dernière fois que vous me voyez ainsi.

— Dieu le veuille ! ma chère enfant, répondit une tante, vraiment excellente et pleine de sollicitude, Mme Joseph de Fontenay, mais il faut tout prévoir. Tu sais que, dans les gares de province, les commandes de wagon-lit doivent être faites au moins une semaine à l'avance. A-t-on bien pris la précaution d'en retenir un pour le retour ?

— Pour le retour? s'écria Jeanne. Je reviendrai comme tout le monde, et en troisième s'il le faut.

De telles paroles produisaient sur ceux qui les entendaient les effets les plus différents.

— Quelle foi ! disaient les uns.

— Quelle exaltation ! pensaient les autres.

Au chemin de fer, la malade fut installée dans un coupé-lit. Auprès d'elle s'assirent sa mère et une ancienne domestique, la fidèle Pierrette, à moitié percluse elle-même et affligée de surdité, qui avait voulu aller à Lourdes afin d'y prier, non pour sa guérison, mais pour celle de sa jeune maîtresse. Suivant sa promesse, M. l'abbé de Musy était dans le train. Joseph prit place à côté de lui dans le compartiment voisin de celui de Jeanne.

Henry étant souffrant et condamné à garder la chambre, M. de Fontenay seul avait pu accompagner les pèlerins à l'embarcadère. Lorsque la locomotive s'ébranla, il suivit des yeux cette longue file de noirs wagons, emportée bruyamment dans l'espace par les puissances rugissantes de la flamme et de la vapeur; et il demeura là, immobile et l'œil fixe, jusqu'à ce que les dernières ondulations de la fumée se fussent évanouies à l'horizon, et qu'il n'entendît plus rien de cet orage de fer qui emportait loin de lui l'épouse, la fille et le plus jeune fils. Où allaient les êtres bien-aimés qui venaient ainsi de disparaître à sa vue? Ils allaient à l'inconnu, inconnu plein d'espérance peu d'instants auparavant quand tous, priant ensemble,

s'excitaient à croire; inconnu plein de terreur, maintenant que l'on était séparé et que ni l'étonnante certitude de Jeanne ni les ardentes exhortations du prêtre guéri n'étaient plus là pour réchauffer les cœurs et ranimer la foi défaillante!...

A la bifurcation de Montchanin, le train ayant fait un arrêt de quelques minutes, les pèlerins aperçurent, sur le quai de la gare, un évêque, jeune et grave, qu'ils reconnurent aussitôt.

— Quelle coïncidence d'heureux présage! s'écrièrent-ils.

C'était leur évêque, Mgr Perraud, qui arrivait de Paray-le-Monial et retournait à Autun. Il s'approcha de la malade et la bénit.

Cette rencontre fut pour Jeanne une joie; cette bénédiction, une grande force.

— Je m'en vais, dit-elle, sous la protection de mes deux évêques. Au ciel, où il est certainement, Mgr de Léséleuc tient la promesse qu'il ma faite et il implore pour moi la sainte Vierge. Ici-bas, par une permission providentielle, Mgr Perraud, son successeur, se trouve à notre passage pour me bénir, au moment même où nous touchons aux frontières de son Diocèse.

Après d'indescriptibles fatigues, après les plus douloureuses crises, déterminées par les trépidations du chemin de fer, la malade arriva à Lourdes, le mardi soir. Jeanne était brisée comme jamais elle ne l'avait été : le voyage avait duré trente-trois heures.

XXI

Le lendemain, elle eût voulu, dès son réveil, être portée à la Grotte : mais ce brisement de ses membres, cet écrasement de lassitude, cet épuisement de toutes ses forces, ne le permirent point. Il fallut attendre assez avant dans l'après-midi.

La matinée pourtant ne fut point perdue tout à fait. Vers onze heures on frappa à la porte de la chambre, et un prélat d'aspect rude et bon apparut sur le seuil.

— Monseigneur Peyramale! s'écrièrent avec émotion la mère et la fille (1)...

(1) Le Curé de Lourdes avait été promu, au mois de mars précédent, à la dignité de Protonotaire Apostolique, par un bref du Pape Pie IX. A cette même date la chapelle du pèlerinage avait été érigée en Basilique.

Et le souvenir des paroles du Serviteur de Marie, l'année précédente, se représenta vivement à leur souvenir.

— Nous voici encore invoquant de nouveau la puissance de Notre-Dame de Lourdes; nous voici, croyant de toute notre âme!

— *Fiat tibi sicut credidisti.* « Qu'il vous advienne suivant votre foi! » Ayez confiance et espérez un grand miracle!.. J'ai quelque idée que la sainte Vierge va tuer le veau gras pour le retour de l'Enfant prodigue!

— Ah! Monseigneur, priez pour nous.

— C'est déjà fait!...

Au mois d'août, à Lourdes, la chaleur est souvent torride. Ce jour-là, le soleil brûlant de ces contrées poursuivait sa course dans un ciel sans nuage et embrasait l'atmosphère. Et cependant la pauvre Jeanne avait froid, grand froid.

Transie et grelottante en la fleur de ses ans,
On eût dit que l'hiver habitait son printemps!

En la mettant dans la voiture qui devait la conduire aux Roches de Massabielle, il fut nécessaire de l'envelopper de châles, de couvertures de voyage. On plaça sous ses pieds une boule d'eau chaude...

Surmontant sans défaillance les répulsions instinctives de la chair et des nerfs, Jeanne voulut tout d'abord être immergée dans l'eau glaciale de la Piscine.

Or, la maladie qui l'avait tant affligée dans tous ses membres, avait respecté sa puissante et magnifique chevelure. Ses tresses et ses bandeaux, quand on les déroulait, descendaient jusqu'à ses pieds... Et telle est la nature féminine, que la mère certainement, et la fille peut-être, ne voyaient point sans quelque complaisance les ondes splendides de ce manteau soyeux.

Jeanne baigna son corps dans l'onde sacrée. Cependant, tant cette fois-là que les jours suivants, on prit soin de ne l'y plonger que jusqu'au cou, afin de ne mouiller en aucune sorte cette épaisse chevelure qui eût été si longue à sécher et dont l'humidité prolongée eût pu, disait-on, engendrer le rhume et la fièvre... Précaution pleine de prudence, mêlée aux élans de la foi!

Un peu par nécessité, un peu aussi peut-être par je ne sais

quelle idée semi-superstitieuse, on eut, en sortant de la Piscine, l'idée d'emprunter, pour conduire Jeanne sur ce sol de miracles, un chariot d'infirme laissé en ex-voto au sanctuaire, l'année précédente, par une paralytique qui avait soudainement retrouvé l'usage de ses jambes. Il y a parfois dans l'esprit humain je ne sais quelle tendance enfantine à croire que certains objets portent bonheur.

XXII

De même qu'à Jérusalem, autour des cinq portiques de la Fontaine Bethsaïde, on rencontrait devant la Grotte des souffrances de tout genre, attendant l'heure incertaine de leur délivrance.

Parmi ces malades qui imploraient le céleste Médecin, quelques-uns attiraient plus particulièrement l'attention.

Il y avait là, du matin au soir, un pauvre vieux prêtre du diocèse d'Agen : M. l'abbé Cabane, qui se traînait péniblement à l'aide d'un bâton, paralysé qu'il était de tout son côté gauche...

Il y avait là aussi, entièrement infirme et gisant dans une petite voiture, une dame déjà âgée : Mme la comtesse du Boulay, des environs de Rouen, qui demandait sa guérison avec une piété presque fébrile, avec une ardeur extrême et presque impatiente. Depuis une ou deux semaines, passant la totalité de ses journées aux pieds de la statue de Marie, elle appelait à son secours les prières de tous ceux qu'elle supposait avoir crédit auprès de Notre-Dame de Lourdes. Quand un prêtre, un évêque, un pèlerin d'apparence fervente, frappaient son regard, elle leur dépêchait aussitôt sa femme de chambre (personne de physionomie très digne et qui semblait lui être très dévouée), pour leur dire à l'oreille : « Priez, de grâce, pour ma pauvre maîtresse, que vous voyez là-bas! »

Comme cette pieuse ambassade se renouvelait souvent et auprès d'un grand nombre, plusieurs avaient fini par remarquer que cette camériste, qui requérait pour sa maîtresse tant de prières à Marie, n'en faisait jamais une seule de son chef et qu'elle ne s'agenouillait, ni ne s'inclinait même devant l'image de Notre-Dame de Lourdes.

— Hélas! répondit Mme du Boulay à la réflexion que fit devant elle quelque indiscret, cette caméristé est parfaite, bonne, affectionnée, religieuse même : — mais elle est protestante et ne croit pas en la sainte Vierge.

Autour de ces infortunes suppliantes, deux ou trois cents pèlerins étaient agenouillés silencieusement ou s'entretenaient à voix basse.

Traînée dans son chariot, et tenant entre ses doigts le chapelet qui ne la quittait point, Jeanne traversa la foule des Fidèles et pénétra sous la voûte de la Grotte.

Ce fut là que celui qui écrit ces pages aperçut pour la première fois, à demi couchée sur des oreillers et des coussins, la malade dont il raconte aujourd'hui l'histoire. Il la remarqua comme une nouvelle venue parmi toutes ces humaines misères qui se pressent devant le rocher des Miracles; et il ressentit pour elle cette compassion attendrie et cette pitié que l'on éprouve toujours en présence de la jeunesse, frappée dans sa floraison, et vaguement menacée par un trépas prématuré. Il ignorait qui elle était et ne connaissait point davantage le Prêtre, de grand aspect, qui priait non loin d'elle et qui semblait par moments l'encourager... Ce ne fut que plus tard que nous apprîmes que c'était le célèbre abbé de Musy.

Prosternée à côté de sa fille, la Mère adressait, — non sans larmes, — ses invocations à la Vierge puissante. Auprès d'elle une humble domestique, d'apparence souffreteuse, joignait les mains avec ferveur. Debout, les bras croisés sur la poitrine, le regard tourné vers la statue de Marie, agité et recueilli tout ensemble, un jeune homme au front pur et dans le vif éclat de son adolescence, laissait voir sur son mobile visage toutes les ardeurs de sa foi et de son amour fraternel. C'était Joseph de Fontenay.

XXIII

Le vendredi, 14 août, vigile de l'Assomption, dans la maison d'emprunt où nous avions pris domicile pour la durée de notre pèlerinage annuel, un inconnu se présenta et demanda à nous voir. On le fit entrer.

C'était le jeune homme dont la ferveur fraternelle m'avait frappé l'avant-veille.

— Monsieur, me dit-il, j'ai ma sœur qui est malade depuis sept ans et qui est arrivée ces jours-ci pour obtenir, s'il est possible, un miracle de la sainte Vierge. C'est votre livre qui lui a révélé Lourdes et donné autrefois la première pensée d'implorer sa guérison et de faire ce grand voyage... Elle souhaiterait beaucoup de vous entretenir; mais elle est infirme et ne peut se faire transporter qu'au prix des plus pénibles souffrances. Aussi vous serait-elle fort reconnaissante de venir la visiter...

— Eh bien, annoncez-lui que vous ne me précédez que de quelques instants.

Dix minutes après, en effet, je me rendis rue de la Grotte, à l'adresse que m'avait indiquée le jeune Joseph.

— Merci, Monsieur, me dit Mme de Fontenay, d'être accouru si vite à notre appel.

Et elle m'introduisit dans la chambre de sa fille.

La malade était dans son lit; et malgré la chaleur de la saison, littéralement ensevelie sous les couvre-pieds et les édredons.

Elle me tendit sa main amaigrie que je portai respectueusement à mes lèvres.

— Vous êtes l'auteur de *Notre-Dame de Lourdes?* me dit-elle d'une voix faible et en me considérant avec une curiosité naïve. Oh! Monsieur, que vous m'avez captivée et que vous m'avez fait pleurer! Quel récit!

— Les choses étaient si belles par elles-mêmes que je n'ai pu les gâter tout à fait, lui répondis-je en souriant. Il a plu à Dieu de bénir ces humbles pages et de s'en servir pour sa gloire. Mais le livre, hélas! vaut mieux que l'auteur, et vous auriez grand tort, Mademoiselle, de conclure de l'un à l'autre. Malheureusement pour moi, il est préférable de lire mes écrits que de connaître ma personne... Je suis pourtant venu puisque vous avez désiré me voir.

En quelques mots, elle me fit connaître ses longues peines.

— C'est M. l'abbé de Musy qui m'accompagne à Notre-Dame de Lourdes. Nous sommes ici dans l'appartement où il était lui-même l'année dernière, et d'où il est sorti si complètement infirme, le jour de l'Assomption, pour y rentrer bientôt après, si complètement guéri... Oh! je crois! je crois! je suis pleine d'espoir et de confiance.

Pendant qu'elle me parlait, je la regardais attentivement et je lisais, dans les lignes si expressives de son visage, altéré et comme ruiné par la souffrance, le muet et éloquent commentaire de sa douloureuse histoire.

Elle était très pâle, et cette blanche pâleur ressortait d'autant plus que ses grands yeux brillants étaient noirs, noirs aussi ses cheveux. Toute sa physionomie avait cette transparence particulière que donne parfois la maladie, lorsqu'elle finit par toucher à l'essence même de la vie. Il semble alors que les opacités du corps s'écartent et s'effacent et que la matière, devenue partiellement immatérielle, laisse entrevoir, plus que dans l'état de santé, l'éclat de l'être intérieur. A travers les traits diaphanes de la jeune fille apparaissait une belle âme, innocente par elle-même et épurée encore dans le feu ardent de l'épreuve.

La pauvre enfant se croyait certaine de guérir, et de guérir le lendemain, fête de l'Assomption.

A mesure qu'elle m'ouvrait son cœur, sa confiance communicative me gagnait et j'avais, moi aussi, les plus heureux pr ssentiments. Toutefois, je n'osais m'y abandonner, parce que, en plus d'une circonstance, de pareils pressentiments m'ont trompé... Et malgré cela cependant, je ne pouvais m'empêcher d'exciter moi-même sa foi, en lui rappelant quelques-uns des prodiges accomplis par Notre-Dame de Lourdes. Je lui racontai, notamment, la guérison miraculeuse de Lucie Fraiture, guérison des plus touchantes que nous nous proposons aussi de faire connaître bientôt à nos lecteurs... Jeanne écoutait, tout émue, les divers détails de ce drame céleste; et les yeux de cette souffrante pleurèrent sur les douleurs et aussi sur les joies de cette sœur inconnue, — comme elle, « enfant de Marie ». Elle reprit :

— Demain, me dit-elle, M. l'abbé de Musy priera pour moi durant la Messe d'actions de grâces qu'il doit célébrer à huit heures au maître-autel de la Crypte, devant lequel, l'année dernière, à pareil jour et à pareille heure, il fut lui-même guéri. Mgr Peyramale m'a promis, lui aussi, son puissant secours et demandera instamment ma délivrance. Bernadette, un grand nombre de Religieuses, de pauvres, d'amis, de parents, feront demain la sainte communion pour obtenir la grâce que je sollicite... Unissez-vous à ces pieuses âmes, vous qui avez été si miséricordieusement exaucé par la sainte Vierge.

— De grand cœur, Mademoiselle, je la prierai de vous guérir aussi, et j'assisterai, avec tous les miens, à la messe que vous m'annoncez.

XXIV

L'aurore de l'Assomption s'était levée. Joseph entra dans la chambre, comme sa mère et Pierrette achevaient d'habiller sa sœur.

— Eh bien, Jeanne, c'est donc aujourd'hui que la sainte Vierge va combler tous nos vœux?

— Oui, répondit-elle avec une joie d'enfant, — et aussi avec une foi d'enfant, — oui, c'est aujourd'hui que Notre Dame va me guérir... C'est aujourd'hui, Joseph, c'est aujourd'hui!

Puis elle ajouta, après un silence :

— Veux-tu me faire un grand plaisir, mon cher frère?

— Eh quoi donc? Je suis à tes ordres, — et à tes désirs.

— Va dire à Mgr Peyramale qu'au moment de partir pour cette Messe où je compte voir la fin de mes maux, j'ai tenu à implorer encore de lui une prière toute spéciale.

Il sortit en courant et fut bientôt de retour.

— Monseigneur te mande qu'il espère plus que jamais, lui aussi, et qu'il redoublera ses prières.

M. l'abbé de Musy avait pris les devants. Joseph se rendit à la la Grotte pour y chercher le chariot à bras et le monter à l'esplanade de la Basilique, afin d'y être tout prêt à recevoir sa sœur et à la conduire dans la Crypte.

Il était déjà plus de sept heures et demie. A l'occasion de la solennité il y avait à Lourdes une immense affluence. La plupart des voitures qui passaient dans la rue de la Grotte étaient occupées; les autres refusaient de s'embarrasser d'une personne impotente que le cocher aurait préalablement à transporter dans les escaliers... On s'inquiétait, on se troublait, on s'alarmait : on tremblait de ne pouvoir être à la Crypte pour la Messe de l'abbé de Musy.

Jeanne seule était pleine de sérénité et rassurait tout le monde.

— Ne craignez rien, disait-elle, voici bientôt l'instant béni où je n'aurai plus besoin de me faire porter à la Grotte... Et quant à cette dernière voiture qui m'est nécessaire, le bon Dieu saura bien, — puisqu'il me la faut, — donner à celui qui la conduit la compatissante pensée de m'accepter.

Quelques minutes après, il plut en effet à un cocher de s'arrêter, sans soupçonner assurément que le Seigneur venait d'être invoqué à son sujet et qu'il était l'agent de la Providence. Non sans quelque rudesse il descendit sur ses bras la pauvre malade, impuissante à se mouvoir, et l'étendit dans le fond du landau découvert.

Mme de Fontenay s'assit en face de sa fille. La voiture ne tarda pas à franchir les dernières maisons de la cité et à entrer dans cet incomparable bassin de verdure au centre duquel le Gave roule, à travers les roches et les cailloux, ses eaux limpides et écumantes. A droite, on apercevait les douces pentes des collines de Visens ou de Bartrès et, à travers la ramure des arbres, un long ruban d'ondoyante fumée : c'était le train du chemin de fer qui amenait à Lourdes des pèlerins de Pau, d'Orthez ou de Bayonne. Sur la gauche, les pics pyrénéens et les glaciers éternels étincelaient de mille feux.

Il faisait un temps superbe en cette belle matinée de l'Assomption, et la Nature, comme l'Eglise, semblait en fête et en liesse. Le ciel était pur, le soleil radieux. La brise légère des montagnes neigeuses apportait à tout ce qui respire sa vivifiante fraîcheur. Çà et là, les oiseaux gazouillaient gaiement. Sur la route, piétons et voitures se pressaient en foule et se croisaient rapidement : les uns courant en hâte à la Grotte et à la Basilique; les autres retournant en ville ou se dirigeant vers la prairie du Chalet après les Messes de l'aurore. Ceux-ci portaient en bandoulière ou à la ceinture le gros Rosaire à six dizaines, particulier à ce pays; ceux-là s'étaient munis d'un panier de provisions et allaient, après la Communion, faire en famille ou entre amis une agape chrétienne sous le chaume et les ombrages de la Rotonde rustique (1). Plus loin, c'était un groupe

(1) Cet édifice n'existe plus aujourd'hui (1882). Disons donc, pour ceux de nos lecteurs qui n'ont point visité Lourdes à cette époque, que la Rotonde rustique, couverte de chaume comme les chalets de Versailles et de Trianon, était un abri gratuit pour les repas des Pèlerins, avec tables de marbre, ombrages et fontaine. Elle pouvait contenir tout un Pèlerinage, environ sept cents personnes. Cette Fondation, qui avait été établie, en 1872, sous l'épiscopat de Mgr Pichenot, et donnée à l'Œuvre de la Grotte avec charge de l'entretenir, était destinée par le Donateur à perpétuer un témoignage de gratitude envers Notre-Dame de Lourdes. Elle a été détruite, en 1877, sous l'administration du R. P. Sempé et l'épiscopat de Mgr Jourdan, pour faire place aux travaux de luxe qui ont totalement changé l'aspect primitif des lieux où la Vierge est apparue.

de jeunes filles qui suivaient le chemin, en chantant l'*Ave maris Stella* ou quelque cantique à Notre-Dame de Lourdes. Et sur tous ces visages se voyaient l'innocente joie, la bienveillance fraternelle, le contentement cordial des enfants de Dieu.

— Voilà une pauvre infirme qui demande sa guérison. Que Notre-Dame de Lourdes l'exauce! disait-on en rencontrant la malade.

Mais à ce beau paysage et à ce vivant spectacle, Jeanne semblait insensible. Ses mains étaient jointes; ses lèvres décolorées murmuraient de suprêmes invocations...

Comme on venait de dépasser la Rotonde, ses yeux, qui regardaient en haut, aperçurent tout à coup le clocher de la Basilique, ce clocher qui s'élançait du sol de ce monde vers le bleu firmament. C'était l'image de ce qui se passait en elle-même et le symbole de son espérance, laquelle aussi, fuyant la terre, se tournait tout entière vers la céleste miséricorde... A cette vue, elle fut saisie d'une émotion si profonde, que sa prière, impuissante à s'exprimer par le langage articulé, se traduisit par l'explosion des larmes.

Pleurez, pleurez, ma sœur! Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés!

Henri Lasserre.

(*La fin au numéro prochain.*)

LETTRES INÉDITES DU P. OLIVAINT

A UN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Un intime ami du P. Olivaint a bien voulu nous communiquer quelques lettres écrites par le futur martyr au temps où, vivant encore dans le monde, il exerçait déjà avec succès le ministère d'apôtre.

La première de ces lettres est de l'année 1841. Pierre Olivaint, alors âgé de vingt-cinq ans, était professeur d'histoire au collège de Grenoble. La dernière est de 1851, datée de Laval, où le maître redevenu disciple, déjà depuis six ans religieux de la Compagnie de Jésus, étudiait la théologie et faisait un premier pas dans cette carrière de dévouement et de zèle que le martyre sanglant devait un jour couronner.

L'ami auquel Pierre Olivaint adresse ses affectueux encouragements et ses virils conseils, vivait dans le monde. Élève de l'École polytechnique, ingénieur des constructions navales, secrétaire au ministère de la marine, il n'avait cessé de mériter cet éloge éloquent dans sa concision, *d'être toujours le même*, *toujours simple*, *bon*, *pieux*, *fidèle au bon Dieu et à ses amis*.

Il est aujourd'hui, nous le savons, dans le même milieu difficile, grand nombre de jeunes gens auxquels le P. Olivaint pourrait donner la même louange. Nous avons l'espoir que la lecture de ces lettres, pleines de foi, de générosité, d'ardeur chrétienne, contribuera puissamment à les affermir dans le bien et à les exciter au mieux.

CH. CLAIR, *S. J.*

I

23 août 1841.

Mon bon ami,

Je t'aime toujours bien, mon cher petit H***; laisse-moi t'appeler encore comme je t'appelais autrefois, quoique tu sois plus grand que moi maintenant; cette appellation m'est devenue habituelle, et il me semble qu'elle représente mieux que toute autre la tendresse en quelque sorte paternelle que je ressens pour toi. Je dirai fraternelle, si tu l'aimes mieux, mais en me regardant alors comme un grand frère.

Je t'aime toujours bien, et notre amitié ne peut être de celles que le temps efface, parce qu'elle s'est formée en Dieu, parce qu'elle a été consacrée dès le commencement par le désir du bien.

Si la foi qui nous unit mourait dans le cœur de l'un de nous, le souvenir de notre vieille amitié serait un moyen efficace de ramener l'infidèle à Dieu. Mais j'en ai la confiance, mon cher ami, après avoir été si heureux du joug du bon Maître, nous ne serons pas tentés de fuir lâchement et de passer dans le camp ennemi. Pour moi, qui ai fait l'expérience de l'incrédulité et de l'impiété, je sais combien le cœur se trouve mal à l'aise avec elles, et je ne souhaite point de retourner en leur déplorable compagnie. Toi, mon ami, tu as toujours eu le bonheur de croire. Mais maintenant que tu vas quitter le collège, tu rencontreras plus souvent des adversaires qui chercheront à ruiner ta foi. Reste ferme, mon cher ami, contre les attaques. Attache-toi à la colonne inébranlable que les plus violentes tempêtes n'ont pu renverser. Il serait bien triste qu'arrivé jusqu'à vingt ans avec l'amour de Dieu dans le cœur, tu t'éloignasses de la religion quand tant d'autres s'en rapprochent.

Sans faire tort à tes études spéciales, ne néglige pas l'enseignement religieux; prie surtout, prie beaucoup, et, malgré les railleries polytechniciennes, tu resteras fidèle. Mais j'ai tort de te parler de railleries polytechniciennes, car à l'École où tu vas entrer (j'en ai, non seulement l'espérance, mais l'assurance) les railleries contre les chrétiens sont passées de mode, et le catholique sincère n'a pas besoin de se cacher.

Tu pourras à l'école, mon cher ami, continuer sur un théâtre plus solennel l'œuvre de zèle que tu avais commencée à ta pension; tu pourras chercher des cœurs qui aiment Dieu, pour t'unir à eux dans ce saint amour, te fortifier avec eux, ou toi-même leur communiquer ta force.

Je sais que tu feras des protestations de faiblesse; tu te dis en toi-même en ce moment que tu ne peux rien de ce que je te demande; mais l'Esprit souffle où il veut, et s'il est dans les desseins de Dieu de se servir de toi pour le faire connaître, aimer et servir dans cette École où il est non seulement trahi, mais souvent abhorré et méconnu, ne devrais-tu gagner qu'une âme, j'espère bien que tu ne voudras pas te soustraire à cette noble tâche.

Tu peux devenir un admirable ingénieur et faire des ponts dignes des Romains, des chaussées qui bravent les siècles. Mais, ponts et chaussées, le

temps emportera tout cela; si tu gagnes une âme, au contraire, tu auras fait une œuvre immortelle, dont tu jouiras toi-même pendant l'éternité.

Pénètre-toi bien de cette idée, mon cher ami, quelle que soit la carrière que tu suives. Serais-tu officier d'artillerie, tu peux servir Dieu, non pas seulement en toi-même et pour toi-même, c'est-à-dire avec une égoïste lâcheté, mais en apôtre. Il n'est pas nécessaire que tu montes sur les toits : il faut y aller doucement, avec toute sorte de ménagements et d'adresses, avec une passion tranquille; il faut être *serpent et colombe* pour être apôtre, et, dans le temps où nous sommes, il faut être apôtre.

Comme je te dirais bien mieux et en moins de mots, mon cher ami, tout ce que je voudrais te dire, si j'avais le bonheur de te voir! Mais en voilà bien assez pour aujourd'hui, n'est-ce pas?

... C'est avec une bien grande joie que j'ai appris comment tes examens se sont passés. Espère, mon cher ami, espère, et prions ensemble pour toi de tout cœur, non pour que tu entres à l'École, mais pour que la volonté de Dieu s'accomplisse.

Outre l'avantage d'être plus agréable à Dieu, une prière faite ainsi dans l'esprit véritable de la foi nous rend la résignation plus facile en cas de malheur et nous préserve de la vanité si nous avons réussi.

Tout à toi, mon bien cher ami, en attendant de te voir portant fièrement l'épée et le chapeau à la Napoléon.

Ton bien dévoué frère en Notre-Seigneur; c'est dans son amour que je t'embrasse bien tendrement.

P. Olivaint.

Confiance en Dieu; ne te tourmente pas trop en attendant la publication des listes. — Prie!

II

Je serai bien heureux de te voir, mon cher ami, car je t'aime toujours bien en Notre-Seigneur.

Oh! que l'on s'aime bien quand on s'aime dans le Seigneur! que ce lien des cœurs est fort, en même temps qu'il est aimable!

O mon ami, n'éprouves-tu pas que Dieu nous traite en enfants gâtés? Qu'avons-nous donc fait pour qu'il nous accorde la grâce de la foi et de la persévérance? Nous n'avons rien fait, et il a eu pitié de notre misère. Que son saint Nom soit béni! Puissions-nous, mon bon ami, contribuer à sa gloire pendant cette année qui commence! puissions-nous chaque jour faire des progrès dans la piété, et ne pas manquer à la grâce, qui ne nous manquera pas! Les gens du monde se souhaitent une année heureuse; mais nous, nous nous souhaitons une éternité bienheureuse.

Viens donc, mon ami; encore une fois, je serai bien heureux de te voir. Je t'aime autrement qu'un ami, je dirais presque autrement qu'un frère;

quoique je sente le ridicule de ce mot, je le dirai cependant : je t'aime presque comme un fils.

Tout à toi en Notre-Seigneur. Prions bien l'un pour l'autre.

P. Olivaint.

III

Mon cher ami,

Tu me demandes une visite ou une lettre. Avec toi je ne suis jamais avare ni de mon temps ni de mes pas : tu auras une lettre et une visite.

Je ne veux pas te laisser partir (1) sans t'embrasser encore une fois dans l'effusion de Notre-Seigneur, qui nous a unis à jamais, en qui nous serons toujours unis, quoi qu'il arrive, malgré la distance qui va bientôt se trouver entre nous, unis par notre fidélité dans son service et son amour.

Aimer Dieu, mon cher ami, tout est là ! Qu'on soit ingénieur, officier, professeur, grand ou petit, riche ou pauvre, savant ou ignorant, intelligent ou bête, tout est là !

Fais-nous donc de beaux vaisseaux, en pensant quelquefois à ce grand vaisseau de l'Église, construit par Dieu même et qui ne craint ni les flots ni les tempêtes. L'orage commence à gronder de nouveau : n'ayons pas peur, mon cher ami. Te voilà à moitié marin, et un marin ne tremble pas. Sois prêt à mettre la main à l'œuvre, si quelque jour il faut que tout le monde arrive sur le pont et soutienne la bataille.

Tout à toi en Notre-Seigneur.

P. Olivaint.

IV

Bien cher ami,

Je ne puis t'écrire longuement, mais je ne veux pas quitter Paris (2) sans t'adresser au moins quelques mots.

Le grand jour est enfin venu, après une si longue attente. Toutes mes affaires se sont arrangées ; il paraît que le bon Dieu veut bien me prendre. Prie donc pour moi, mon bien cher ami, prie pour moi de tout ton cœur ; demande pour moi le courage et la persévérance, le zèle et la sainteté.

C'est à Laval que je suis envoyé : je vais ainsi me rapprocher de toi. J'ai déjà regardé sur la carte si tu ne pourrais pas, aux vacances, me faire une petite visite sans te déranger beaucoup de ton chemin.

... Toi, bien cher ami, toi dont le souvenir me suivra dans la solitude, ne m'oublie pas devant Dieu ; encore une fois prie pour moi, aime-moi toujours

(1) Pour l'École des constructions navales, à Lorient.

(2) Pierre Olivaint partait pour le noviciat de la Compagnie de Jésus (1845).

dans le cœur de Notre-Seigneur, et aime toujours Dieu du plus profond de ton cœur.

Tout à toi, bien cher ami, tout à toi dans le cœur plein d'amour de Jésus, notre bon maître.

P. Olivaint.

*A M. H***, à l'École des constructions navales, Lorient.*

V

Laval, 9 juin 1851.

Mon cher ami,

Que ta lettre m'a fait de plaisir! Je viens de la relire tout à l'heure, et c'est encore avec un doux sentiment de joie.

Je ne te savais pas au ministère de la marine. Aussi dois-je te féliciter, quoique ce soit s'y prendre un peu tard, et de l'état de ta santé qui t'a permis de reprendre un service actif, et de la position si honorable que tu t'es faite.

Mais ce dont je te félicite avant tout, c'est d'être toujours le même, toujours simple, bon pieux, fidèle au bon Dieu et à tes amis. Je te le dirai tout bonnement, si la fumée des grandeurs humaines avait changé le cœur de mon petit H***, moi, pauvre religieux, caché dans mon coin, je n'aurais même plus osé lui écrire; mais, te retrouvant tout entier tel que je t'ai connu, non seulement, mon cher ami, je t'écris avec plaisir, mais encore je te demanderai pardon de ne t'avoir pas répondu plus tôt.

Causons de toi, mon cher ami. Tu dois bien remercier Dieu, dans un temps comme le nôtre, où les liens de la famille ont tant perdu de leur force et de leur douceur, de les trouver, tout autour de toi, si délicieusement resserrés. Les nouvelles que tu m'as données de ton jeune frère m'ont été bien agréables; je ne doute pas qu'avec de tels sentiments il ne fasse beaucoup de bien. Pour toi, mon cher ami, la chose est déjà connue. J'avais entendu parler d'un jeune secrétaire du ministère de la marine qui se distinguait par ses sentiments chrétiens et dont quelques personnes qui s'occupent de bonnes œuvres avaient été bien contentes. Maintenant que je sais qu'il s'agissait de toi, je t'en fais mes compliments. Oui, tu as bien raison de le dire dans ta lettre, *il n'y a que des hommes fortement et généreusement chrétiens qui puissent vraiment quelque chose pour sauver la société.* Eh bien! Dieu soit béni, qui permet que, pour ta part, tu puisses quelque chose!

Tu veux bien que je te dise un mot de moi. Je suis toujours bien content et bien heureux dans cette carrière où la grâce m'a appelé. Voilà que je commence à confesser, à prêcher, pour faire mes premières armes. J'ai déjà senti cette douce émotion du prêtre qui voit revenir à Dieu les pauvres pécheurs. Prie pour moi, mon cher ami, afin qu'il me soit donné de gagner beaucoup d'âmes à Jésus-Christ.

Tout à toi, mon cher ami, avec toute l'affection et tout le dévouement d'autrefois. Je ne t'oublierai pas devant Dieu.

P. Olivaint, *S. J.*

LA SAINTETÉ POSITIVISTE

ET LA MORALE CHRÉTIENNE (1)

III

CLAUDINE, HUBERTVILLE, M. DANIEL, M. THÉMISTOCLE.

M. Thémistocle. — Madame, Messieurs.

Claudine. — Ah! Monsieur, que vous venez à propos. Hâtez-vous de prêter main-forte à la philosophie; sa cause est bien compromise : elle n'a d'autre champion que moi.

M. Thémistocle. — Je viens donc assister à votre triomphe, moderne Hypatie, car je ne doute pas que dès l'abord...

Claudine. — Vous êtes complètement dans l'erreur, M. Thémistocle : j'allais au contraire rendre les armes au moment où vous avez fait votre apparition.

M. Thémistocle. — Eh bien! il est plus honorable de périr avec vous que de vaincre avec tout le genre humain.

Claudine. — Laissons les compliments, je vous prie, et courons au péril. Je vous assure que nous n'avons pas de temps à perdre.

M. Thémistocle. — Point d'alarmes inutiles. Voyons nos ennemis, où sont-ils? Ces Messieurs? Ah! Messieurs! vous attaquez la philosophie! Je ne dirai pas que vous êtes trop hardis, parce que je respecte les convictions de tout le monde; mais, par intérêt pour vous, je me permettrai de vous faire remarquer qu'il faut être bien fort pour espérer quelque succès, lorsque l'on s'attaque à une telle puissance. Que lui reprochez-vous?

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1882.

Claudine. — Vous êtes un homme antique, un héros à la manière d'Homère. Ne me saluez pas, ce n'est pas un compliment que je vous fais. Je veux dire qu'il vaudrait mieux fondre tout de suite sur l'ennemi que de perdre son temps en discours préparatoires.

M. Thémistocle. — Mais, puisque nos armes sont des paroles...

Claudine. — Soit, mais je suis juge du camp : cet honneur est notre privilège. Donc, je vous impose d'attendre le signal. Notre lutte a pour cause la morale; ces Messieurs ne conçoivent pas que la morale n'ait pas nécessairement la récompense pour terme quand elle est pratiquée et le châtiment quand elle est violée; moi, au contraire, je soutiens que le motif de la récompense ou du châtiment est un motif immoral. Je sais que vous n'êtes pas positiviste, vous croyez à l'âme et aussi à Dieu; mais je sais aussi que vous rejetez de la morale tout motif qui n'est pas d'une pureté parfaite. Je crois avoir épuisé en pure perte tout ce que le positivisme peut fournir d'arguments pour soutenir cette noble opinion. A vous, Monsieur, de prendre en main cette cause et de l'appuyer des raisons qui sont propres à votre école. Vous pouvez parler.

M. Thémistocle. — Mille grâces, belle dame. Maintenant, à nous Messieurs. La morale ne peut avoir qu'un motif digne d'elle; et ce motif est la justice. J'attends votre réponse.

Hubertville. — Je passe parmi les spectateurs.

M. Daniel. — Vous me laissez seul, moi, contre un tel adversaire! Un pauvre curé de campagne ne peut vraiment pas...

Claudine. — Eh bien! que faites-vous, Monsieur Thémistocle?

M. Thémistocle. — Vous le voyez, je prends mon chapeau pour m'en aller, car, dans un combat, les armes doivent être égales. Mon honneur ne me permet pas... vous comprenez... un curé de campagne. Mes amis sont moins sincères que moi, peut-être; mais il n'en est pas moins admis parmi eux que le clergé en général et les curés de campagne en particulier...

Claudine. — Laissez votre chapeau et battez-vous, ou nous vous accuserons de lâcheté.

M. Thémistocle. — Un lâche, moi!

Claudine. — Je suis loin de le croire, mais...

M. Daniel. — M. Thémistocle me rend pleinement justice en appréciant ma capacité intellectuelle comme il le fait. Aussi, n'ai-je point la prétention de me poser devant lui comme un maître, ni même comme un adversaire. Je le supplie seulement de m'ac-

cueillir comme un élève qui a beaucoup à apprendre et une grande volonté d'apprendre. Qu'il me permette donc, non pas de lui faire des objections, mais de lui proposer mes doutes, afin qu'il les dissipe.

M. Thémistocle. — A la bonne heure : les discussions gâtent tout, il n'y a que les leçons pour apprendre quelque chose. Faites, Monsieur, les questions que vous voudrez : je suis prêt à les écouter et à y répondre.

M. Daniel. — J'ai lu dans l'Évangile qu'un jour un juif vint trouver le Christ pour le consulter sur la morale comme je vous consulte en ce moment, et lui dit : « Maître, quel est le premier de tous les commandements? » Le Christ répondit que le premier de tous les commandements est celui qui prescrit d'aimer Dieu par dessus toutes choses, et il ajouta que le second, semblable au premier, est celui qui prescrit d'aimer le prochain comme soi-même. Jusqu'ici rien qui ne s'accorde probablement avec votre opinion. Mais les paroles qui suivent immédiatement me jettent dans la perplexité : « En ces deux préceptes, consiste toute la loi. » En y réfléchissant, il me semble que cela veut dire que l'amour de Dieu est la raison première de la morale, qu'avec l'amour de Dieu tout se tient dans la vie de l'homme, et que, sans l'amour de Dieu, tout croule. Au contraire, vous dites, vous, que la raison première de la morale, c'est la justice ; Maître, le Christ s'est-il trompé?

M. Thémistocle. — Le Christ était un grand homme, un homme intelligent, un moraliste peu commun ; mais, entre nous, il y avait des lacunes dans son éducation, la partie philosophique est faible chez lui. L'abstraction lui pèse ; il ne peut s'empêcher d'user de figures, d'où la vérité ne se dégage pas sans peine. La justice est une notion abstraite qui naturellement ne devait pas trouver place dans les principes de son code.

M. Daniel. — Je me figure que le Christ s'accommodait à l'esprit de ses auditeurs qui, généralement, n'étaient pas philosophes. Moi, qui ne suis pas moins ignorant, je ne me rendrai peut-être pas exactement compte de la justice, si vous ne m'y aidez un peu.

M. Thémistocle. — Voyons, qu'est-ce qui vous embarrasse?

M. Daniel. — Il vaudrait peut-être mieux me demander ce qui ne m'embarrasse pas. La justice se présente à mon esprit comme une égalité ou une équation entre deux termes, dont l'un est règle et l'autre réglé.

M. Thémistocle. — Voilà une notion qui est assez juste, et je ne comprends pas votre embarras.

M. Daniel. — Mon embarras consiste à connaître la règle; car, si je n'ai pas cette règle, j'ai beau vouloir la justice, je serai comme le géomètre qui veut mesurer un champ et qui n'a pas de mesure : le champ ne sera jamais mesuré, en dépit de la bonne volonté du mesureur.

M. Thémistocle. — Vous vous noyez dans un verre d'eau, mon pauvre abbé; la mesure, c'est la loi.

M. Daniel. — La loi!

M. Thémistocle. — Mais oui!

M. Daniel. — Quelle loi?

M. Thémistocle. — Je ne veux pas vous le dire moi-même, je veux que vous l'appreniez du plus grand des philosophes modernes, de Kant. Ecoutez : « Agis toujours de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse revêtir la forme d'un principe de législation universelle. »

Hubertville. — Est-ce là du français ou du haut allemand?

M. Thémistocle. — Monsieur!

M. Daniel. — Ne perdons pas notre temps sur des questions de grammaire. Je vous avoue que le principe de Kant entrerait difficilement dans ma pauvre tête, qui ne s'accommode bien que des notions les plus simples. Ainsi rien n'est simple comme les notions de moyen et de fin, de subordination, de liberté. En jetant les yeux autour de moi, je crois reconnaître que chaque créature subordonne ses opérations, qui deviennent ainsi des moyens, par rapport à un terme final; je crois reconnaître aussi que les opérations et la fin sont déterminés par la nature de chaque être. La loi me semble alors une direction des opérations de chaque être par rapport à sa fin; mais je vois entre l'homme et les autres créatures cette différence, que celles-ci suivent leur loi nécessairement, tandis que l'homme la suit librement.

M. Thémistocle. — Mais, en vérité, ce que vous dites là n'est pas trop mal pour vous, pour un homme qui n'a pas l'habitude des considérations philosophiques, et nous pouvons nous en contenter.

M. Daniel. — Je le veux bien, si c'est exact; sans quoi...

M. Thémistocle. — C'est suffisamment exact.

M. Daniel. — Vous me rassurez, je vous en remercie. La loi

demande-t-elle que les opérations des facultés de l'homme soient proportionnellement en rapport avec leurs objets?

M. Thémistocle. — Soyez plus clair.

M. Daniel. — De même que pour soulever un poids de cent livres, je serais déraisonnable si je n'y employais que le bout du petit doigt...

M. Thémistocle. — Bon, bon, je comprends maintenant ce que vous voulez dire. Vous me demandez si l'objectif et le subjectif doivent correspondre exactement l'un avec l'autre?

Claudine. — Ah! philosophe! à votre tour d'être plus clair.

M. Daniel. — Je demande si nous devons apprécier les choses à leur juste valeur et les aimer suivant leur mérite.

M. Thémistocle. — La belle question! Mais cela est clair comme le jour, même pour des enfants.

M. Daniel. — Ainsi, l'ordre, ou ce qui revient au même, la loi est violée, lorsque nous mettons obstacle par notre faute à l'harmonie de ce que vous appelez le subjectif et l'objectif?

M. Thémistocle. — Indubitablement.

M. Daniel. — Et de même la justice?

M. Thémistocle. — Incontestablement.

M. Daniel. — Par conséquent, l'amour de Dieu est le premier précepte de la jus...

M. Thémistocle. — Je vous arrête là, l'amour de Dieu serait le premier devoir de justice pour une nature dont la plus haute capacité serait d'aimer Dieu. Mais cette nature-là n'est pas la nôtre... Oui! Pourquoi restez-vous bouche béante?

M. Daniel. — Je tombe de mon haut.

M. Thémistocle. — Si vous aviez soumis les facultés de l'homme à l'analyse, vous auriez reconnu que l'abstraction est la plus haute. Or, savez-vous, abbé, quel est l'objet de l'abstraction?

M. Daniel. — J'attends que vous me l'appreniez.

M. Thémistocle. — L'objet de l'abstraction, abbé, c'est la science. Ainsi le premier devoir de l'homme c'est de progresser dans la science, et le second c'est de l'aimer. Ce devoir n'avait jamais été compris ni observé comme de nos jours, et voilà pourquoi notre siècle l'emporte en vertu sur tous ceux qui l'ont précédé.

Hubertville. — Parlez-vous sérieusement, Monsieur Thémistocle?

M. Thémistocle. — Si je parle sérieusement! Et de quoi s'occupe-t-on, de quoi s'honore-t-on, de quoi se glorifie-t-on aujourd'hui?

est-ce d'autre chose que de la science? La science est un soleil dont les rayons inondent les sommets de la société et commencent à pénétrer de toutes parts les vallées et les plus humbles couches; c'est une divinité que les plus dévoués contemplent face à face et que tous les autres commencent à adorer par la foi!

Hubertville. — Là, là, Monsieur Thémistocle, vous usez de la métaphore peut-être plus qu'il ne convient à un amoureux d'abstractions. Je ne veux pas vous rappeler ce que vous avez trouvé de blâmable dans la méthode du Christ. Mais vous m'obligerez en me disant si, d'après vous, savant et saint sont des termes synonymes.

M. Thémistocle. — Il serait peut-être excessif de prétendre que tous les savants soient des modèles de vertu. Mais il n'en est pas moins vrai que la science est pure et immaculée. Il est impossible que la science souille l'esprit, avec quelque abondance qu'elle y entre, avec quelque ardeur qu'on l'embrasse.

Hubertville. — Je ne crois pas non plus que la carbone se souille en s'unissant à l'oxygène pour former de l'acide carbonique; mais je ne crois pas non plus que cette union le sanctifie.

M. Thémistocle. — Monsieur, vous raillez fort agréablement. La raillerie cependant serait mieux à sa place ailleurs que dans une discussion philosophique. Je ne veux pas être plus longtemps pour vous une occasion de déroger à l'ordre. Aussi trouvez bon que je me retire. Madame, messieurs.

Claudine. — De grâce, Monsieur Thémistocle!

M. Thémistocle. — Non, non, pardonnez-moi. Aussi bien mes affaires ne me permettent pas de m'attarder plus longtemps.

Claudine. — Voyons, Monsieur Thémistocle! Monsieur Thémistocle! Il ne m'entend plus.

IV

LES MÊMES, MOINS M. THÉMISTOCLE.

Hubertville. — Il y a du Marphurius dans ce philosophe-là.

Claudine. — Pour moi, je pense que son appel à la science n'a été qu'une diversion habile pour dissimuler une défaite.

Hubertville. — Habileté en tout cas peu digne de la philosophie, qui doit être avant tout le culte de la vérité.

Claudine. — Eh bien! Messieurs, notre discussion laisse encore,

du moins pour moi, la vérité entourée de quelques nuages. L'amour de Dieu, Monsieur l'abbé, est le premier des devoirs, vous l'avez prouvé, supposé un point assez important que vous n'avez pas prouvé.

M. Daniel. — Quel est ce point, Madame?

Claudine. — Vous le demandez? C'est l'existence de Dieu.

Hubertville. — En effet, on ne peut être obligé d'aimer Dieu, ni en premier lieu, ni en second lieu, si Dieu n'existe pas.

M. Daniel. — Pardon, Madame, l'existence de Dieu n'est pas supposée, elle est prouvée par notre discussion.

Claudine. — C'est fort humiliant pour mon intelligence, car je ne m'en suis pas aperçue.

M. Daniel. — La morale, le devoir sont-ce des vérités que vous révoquiez en doute?

Claudine. — Je douterais plutôt de l'existence du soleil. L'on arrive en effet à ébranler toutes les convictions; personne, malgré tous ses efforts, ne se persuade que l'on ne soit obligé de faire le bien et d'éviter le mal.

M. Daniel. — La morale est donc une vérité inébranlable. Mais cette vérité inébranlable se résoudrait comme de la fumée, s'il n'y avait pas de Dieu.

Claudine. — C'est là ce que je ne comprends pas encore.

M. Daniel. — N'est-il pas évident que, s'il n'y a pas de Dieu, l'homme est réduit à n'être plus que le premier des animaux, sans espérances, sans destinées supérieurs aux misérables événements de la vie présente?

Claudine. — C'est vrai; mais qu'importe? Ne sera-t-il pas toujours moralement bon d'aimer ses semblables et de leur faire du bien; et moralement mauvais de les haïr et de leur faire du mal?

Hubertville. — Si Monsieur l'abbé veut bien me permettre de dire ici ce que je pense, la vertu consisterait, dans votre hypothèse, à se dévouer pour les bêtes, et le vice à leur nuire.

Claudine. — Je vous avertis, encore une fois, Hubertville, que vous vous plaisez trop aux jeux de l'esprit.

Hubertville. — Madame, je vous assure que je suis, en ce moment, aussi sérieux qu'un théorème de géométrie. Voyons, quelle différence vos amis établissent-ils entre les hommes et les animaux?

Claudine. — Il suffit d'avoir des yeux pour le dire. On voit bien

que vous n'êtes ni un quadrupède, ni un oiseau, ni un insecte...

Hubertville. — Permettez. Voici le sens de ma question, y a-t-il entre l'homme et les animaux une autre différence qu'une différence de développement organique, j'entends d'après les théories du positivisme?

Claudine. — Je ne le crois pas.

Hubertville. — Donc, l'homme est un animal perfectionné et il n'y a pas d'animal qui ne soit un homme commencé.

Claudine. — Sans doute, c'est cela même que l'on enseigne chez nous, mais qu'importe à la question présente?

Hubertville. — Qu'importe? Et ne voyez-vous pas qu'en vertu de la nature les droits seront tous égaux dans tout le règne animal, la nature, base de tous les droits, étant la même dans tous? Ainsi, vos poules, vos lapins, votre chien, vos chevaux, que dis-je? Les insectes des champs et les insectes domestiques n'auront pas moins de droits à revendiquer contre vous...

Claudine. — Vous oubliez que, dans notre espèce, le développement organique est fort avancé, ce qui constitue un avantage considérable de notre côté.

Hubertville. — Je ne l'oublie pas, Madame. Je prétends même que l'infériorité du développement organique créé précisément un droit à être préféré par votre sympathie.

Claudine. — Ceci est vraiment trop fort.

Hubertville. — Le défaut, l'arrêt, le retard du développement n'est pas autre chose qu'une forme de l'indigence. L'enfant n'a-t-il pas droit aux soins d'autrui avant l'homme fait? Le malade avant celui qui se porte bien? Donc vous vous devez aux animaux les moins parfaits d'abord, puis à ceux qui ont gravi les premiers degrés de l'échelle zoologique et ainsi des autres, jusqu'à l'homme qui a le moins de droits. Est-ce bien là ce que vous faites, Madame? Vous rappellerai-je que loin de vous dévouer pour ces frères malheureux, vous vous rendez, contre beaucoup d'entre eux, coupable de cannibalisme? Que vous en mangez chaque jour sans scrupule, avec plaisir?

Claudine. — Est-ce que l'exercice de la raison ne constitue pas une prérogative?

Hubertville. — Non pas dans la question du droit; sans quoi, il nous serait permis de manger les petits enfants, qui, au point de

vue de cet exercice, sont dans les mêmes conditions que le poulet ou le mouton, sinon au dessous.

CLAUDINE. — Tout cela est fort ridicule, j'en conviens.

HUBERTVILLE. — Convenez aussi que le ridicule se montre ici de lui-même et qu'il éclate avec la théorie. Or, Madame, une théorie ridicule ne peut-être que fausse.

CLAUDINE. — Mais enfin les positivistes n'admettent pas tout cela.

HUBERTVILLE. — Ils ne l'admettent pas, c'est vrai; mais leurs principes y conduisent rigoureusement. Avec une bonne foi sans réserve, ils verraient ces conséquences, et, par honnêteté, abandonneraient leurs principes. Pour laisser à la morale sa haute signification, il est absolument indispensable que Dieu soulève l'homme au-dessus des basses régions de l'animalité, jusque dans l'infini.

CLAUDINE. — Vous savez, Messieurs, que plusieurs écrivains se servent de l'idéal pour s'élever au-dessus de la terre.

M. DANIEL. — Qu'est-ce que cela veut dire? Vous m'obligerez, Madame, en me le faisant connaître.

CLAUDINE. — L'idéal, tel que le conçoivent ces esprits distingués, est en trois mots : l'idée de Dieu sans Dieu.

M. DANIEL. — En d'autres termes : Dieu dans l'intelligence, et l'athéisme dans la réalité.

CLAUDINE. — C'est cela même.

M. DANIEL. — L'idéal est ainsi une idée totalement vide. Or une telle idée est absolument impuissante en morale. Pour s'en convaincre, il faut prendre une idée où la conscience humaine n'introduit pas en vertu de sa pente naturelle quelque réalité, par exemple, l'idée du carré de l'hypoténuse : qui se dévouera pour une telle idée? qui l'aimera? qui fera pour elle le moindre sacrifice? L'amour, Madame, l'amour qui est le fond de la vie morale, s'adresse essentiellement à une personne, jamais à une idée; il vient du cœur et y retourne; et le cœur, c'est le premier mouvement de la volonté intelligente.

CLAUDINE. — Puisque vous revenez à ce sentiment, ayez la bonté, Monsieur l'abbé, de me dire si vous ne trouvez pas qu'il est mêlé d'un peu d'égoïsme. Ce serait une disposition vicieuse, qui vous obligerait de chercher ailleurs le fondement de la morale.

M. DANIEL. — Je ne comprends pas très bien la question.

CLAUDINE. — L'amour, Monsieur, est toujours accompagné d'une

émotion fort agréable, à laquelle il n'est pas possible de ne pas s'abandonner quand on aime. C'est cette émotion qui me semble donner prise à l'égoïsme.

Hubertville. — Voudriez-vous, Madame, me permettre de vous dire là-dessus ma manière de voir?

Claudine. — Je vous écoute.

Hubertville. — J'ai lu le *Banquet de Platon*... N'en soyez pas surprise : au fond j'ai plus de sérieux que je n'en ai l'air. Ce magnifique dialogue me semble le développement de cette pensée : « l'amour est l'art d'aller à Dieu par la contemplation du beau. »

Claudine. — Y songez-vous, Hubertville? L'amour un art, mais rien n'est plus naturel!

Hubertville. — Oui, l'amour est au fond naturel et très naturel; mais ce qui n'est pas un effet spontané de la nature, c'est la direction de ce sentiment naturel par l'intelligence et la volonté. Laissé à lui-même ou mal éclairé, il s'égare sur des objets indignes. Les anciens le représentaient, vous le savez, sous les traits d'un enfant aux yeux bandés et ils avaient raison. Son mouvement essentiel le porte vers le beau, mais il est facile de le tromper et de lui donner au lieu du beau, le laid. Certes, une tendance ainsi dévoyée serait un grave désordre; voilà pourquoi la direction de l'amour par une puissance clairvoyante et sage est nécessaire; voilà pourquoi l'amour même est un art.

M. Daniel. — Vous prouvez, Monsieur, que sans art l'amour est un mouvement indigne de l'homme.

Claudine. — Je ne sais si, avec l'art, il en est suffisamment digne. Vous avez dit, Monsieur l'abbé, que l'objet de toute la morale c'est l'amour; et vous, Hubertville, vous soutenez, avec Platon,... c'est bien Platon que vous avez dit?

Hubertville. — Oui, l'auteur du *Banquet*.

Claudine. — Vous soutenez, avec ce philosophe, que l'amour est le sentiment produit par la contemplation du beau. Or il me semble suivre de là que notre amour pour le prochain devra se mesurer sur le degré de beauté qui lui a été départi par la nature : la loi morale le demandera. Cette conséquence est au moins étrange, et j'ai de la peine à me persuader que Platon l'ait mise dans la bouche de Socrate; car je crois me rappeler que, dans ce fameux dialogue, Platon se fait représenter par son maître, qui n'était pas beau.

Hubertville. — Croyez-vous que Socrate fût réellement laid?

CLAUDINE. — Tout le monde le dit?

HUBERTVILLE. — Oui, en parlant de son visage, qui n'était pas du tout grec et qui même était à peine humain. Mais, sous ses traits de satyre, il y avait une beauté supérieure à la beauté dont vous parlez et qui est la beauté physique, il y avait la beauté morale. Je pense que, sous ce rapport, Socrate a été le plus beau des Grecs.

CLAUDINE. — Ce genre de beauté ne fera jamais faire de folies.

HUBERTVILLE. — C'est vrai, parce qu'il ne peut inspirer qu'un amour raisonnable. Mais cet amour est bien plus fort que l'autre.

CLAUDINE. — Je serais curieuse de vous entendre démontrer ce paradoxe.

HUBERTVILLE. — Dites : cette vérité, Madame. Je vais tâcher de me rendre à votre désir; mais je ne le puis sans faire un peu de philosophie et vous voudrez bien m'excuser. — Avez-vous remarqué ce qui vous plaît dans les choses belles? Pour ne pas vous donner la peine de le chercher, je vais vous le dire, redressez-moi seulement si je me trompe. Ce qui, par sa présence, rend une chose belle, et, par son absence, une chose laide, c'est l'ordre et l'harmonie, ou, si vous voulez, l'ordre harmonieux. La laideur c'est le désordre et la disproportion. Je ne veux pas vous montrer comment l'ordre et l'harmonie vont en croissant du minéral à la plante, de la plante à l'animal, de l'animal à l'homme. C'est un fait qu'il me suffit de constater en vous rappelant l'émotion croissante que vous font éprouver les beaux objets de ces quatre catégories. Il y a donc un degré de beauté spécial en chacun d'eux, et, comme c'est par la vie morale que l'homme se distingue de tout le reste, j'en conclus que le genre de beauté le plus élevé, c'est précisément la vie morale, c'est-à-dire, l'ordre habituel dans les actions accomplies librement sous la direction de l'intelligence et conformément à la loi.

CLAUDINE. — J'ai peine à suivre votre raisonnement, mais j'avoue que la vertu a des charmes bien puissants.

HUBERTVILLE. — Si puissants qu'on n'y résiste pas, même lorsqu'elle est imparfaite. Je m'explique. Il n'est pas nécessaire que toutes les vertus concourent ensemble pour nous attirer : une seule suffit à nous émouvoir. Nous aimons une personne parce qu'elle est généreuse, une autre pour sa probité, une autre pour son courage, sa bienfaisance, sa pudeur, ou sa piété. Que dis-je? il est des personnes que nous aimons à cause des vertus que nous leur

prêtons. Au plus bas degré de l'humanité, des semblants de qualités morales qui percent sous des vices hideux, ont encore assez de force pour inspirer quelque amour. Ce n'est point la fleur de la beauté qui plaît alors, c'est un bouton qui en renferme le germe, l'espérance ; fût-il désséché, la dernière étincelle de la vie y fût-elle étouffée, elle en conserve encore l'image, et cette image, morte à son tour, conserve quelque charme ; combien la réalité ne doit-elle donc pas être ravissante ! Je vais plus loin, je suis profondément convaincu que la beauté physique même n'aurait plus d'attraits, si elle était autre chose que l'expression de vertus morales : il y a une harmonie de formes et de couleurs qui expriment tantôt la paix, tantôt la force, tantôt la douceur, la fierté, la pureté, la tendresse : la beauté disparaît avec l'expression, l'objet cesse d'être beau dès qu'il ne *dit* plus rien qui rappelle la vie morale. Cela est tellement vrai qu'un beau visage, par exemple, cesse de plaire, devient odieux, dès qu'on y reconnaît un masque, une apparence menteuse qui déclare des vertus et cache les vices opposés. Ainsi quand je rencontre une personne dont les traits promettent le calme et la douceur et qui par ses paroles trahit un caractère aigre et acariâtre, je suis tenté de la souffleter à cause de son visage.

Claudine. — Y aurait-il dans vos soufflets assez d'ordre et d'harmonie pour s'accorder avec la beauté morale ?

Hubertville. — Madame, je résiste.

Claudine. — Cela me rassure. Mais n'avez-vous pas un peu perdu de vue ce que vous vous êtes proposé ?

Hubertville. — J'ai voulu démontrer que l'amour qui consiste à pratiquer la loi morale est pur d'égoïsme. Or, c'est ce que j'ai fait.

Claudine. — Vous plaisantez, ou j'ai bien peu d'intelligence.

Hubertville. — Deux choses également fausses. L'amour du beau moral, c'est l'amour de la vertu, et, par conséquent la pratique de la vertu, car l'on ne peut s'empêcher de faire des actions que l'on aime.

Claudine. — Fort bien, jusqu'ici.

Hubertville. — Mais l'amour du beau proprement dit, du beau moral n'est-il pas forcément désintéressé ! Pour qu'il fût vicié d'égoïsme, il faudrait que le mobile de l'amour ne fût pas le beau, mais le bien qui peut en résulter pour nous. Or dès que notre puissance d'aimer se détourne du beau pour s'arrêter à notre bien personnel, l'amour du beau disparaît.

CLAUDINE. — Ainsi, vous revenez à ce que disait Georges Elliot.

HUBERTVILLE. — Que disait cet écrivain, Madame?

CLAUDINE. — Vous devriez vous en souvenir, puisque c'est l'objet même de notre discussion. Georges Elliot a dit que le musicien qui exécute une sonate de Beethoven avec moins de zèle lorsqu'il est seul que lorsqu'il est devant un auditoire qui le paye, montre qu'il aime l'argent et non la musique.

HUBERTVILLE. — Georges Elliot a omis un point essentiel.

CLAUDINE. — Quel est ce point essentiel?

HUBERTVILLE. — Que le salaire du musicien qui joue la musique du bon Dieu fait partie de cette musique, et que, par conséquent, il peut aimer son salaire de tout l'amour qu'il a pour la musique.

CLAUDINE. — Comment cela?

HUBERTVILLE. — La partition que nous avons tous à exécuter, c'est la loi morale, et la loi morale est une harmonie si belle que rien n'est beau que par elle en ce monde inférieur. La vie présente et la vie future ne sont pas deux morceaux distincts, c'est le commencement et la fin du même morceau, avec cette différence que le commencement est d'ordinaire médiocrement exécuté, et que la fin, d'une conception surhumaine, sera parfaite de tout point. Demander si l'on doit, si l'on peut aimer le ciel, se proposer d'y arriver, c'est demander si un musicien peut, sans manquer aux conditions de son art, jouer jusqu'au bout une belle composition dont la dernière partie est l'endroit le plus beau. Vous avouerez, Madame, que la question est naïve, pour employer une expression modérée, et que Georges Elliot se serait bien gardée de recourir à sa comparaison du musicien, si elle avait mieux su ce qu'elle disait.

CLAUDINE. — Je commence à le croire.

M. DANIEL. — Votre explication, Monsieur, me plaît beaucoup et me semble on ne peut plus heureuse. Je me permettrais cependant d'envisager d'une manière un peu différente l'œuvre musicale dont nous sommes tous, plus ou moins, les exécutants. Sur la terre, nous ne commençons vraiment pas notre partie; les interruptions si fréquemment causées par les passions, par les faiblesses, par les préoccupations vulgaires, empêchent presque toujours l'exécution soutenue du moindre passage. Nous accordons nos instruments; nous faisons entendre des notes détachées qui nous servent à entrer dans le ton général, des lambeaux de phrase qui nous rappellent l'idée de tout le morceau. L'exécution proprement dite

ne commencera que dans le ciel ; mais, parfaite dès le commencement, elle ne finira jamais. Telle en sera la ravissante beauté que l'oreille de l'homme n'a jamais entendu, que son intelligence même ne peut rien concevoir qui en approche. L'harmonie parfaite de nos opérations, de nos puissances, de notre âme, de tout notre être avec le principe infini de la beauté morale est une musique et la plus sublime; nous avons le droit de l'appeler ainsi, car l'Eglise nous parle continuellement des cantiques des anges, de leurs lyres et de leurs cithares, de l'*Alleluia*, c'est-à-dire du chant de louange, d'allégresse et d'amour qui retentit sans fin, *sine fine*, dans le ciel. Nous lisons même en termes formels, dans l'Écriture, que la pensée de l'homme chante les louanges de Dieu et que ses sentiments, fruits de sa pensée, célèbrent de saintes fêtes. (Ps. LXXV.) Nous avons donc des motifs bien solides de croire que le bonheur du ciel a son image, au moins fort affaiblie, dans les charmes les plus purs de la musique de la terre. L'on ne peut évidemment pas plus détacher du cantique éternel du cœur, de l'amour spirituel, la suavité sainte qui en est comme le fond, que mettre d'un côté une musique ravissante et de l'autre l'attrait qu'elle exerce : il est insensé de soutenir qu'un musicien doit exécuter avec une froideur glaciale un morceau qui échauffe et transporte. Oter du ciel, de l'ordre, de l'harmonie spirituelle consommée et permanente le bonheur si pur qui en est le fruit nécessaire, c'est vouloir unir l'amour achevé avec l'indifférence complète, sinon la haine; c'est se proposer au désordre si affreux qu'il est absolument impossible.

CLAUDINE. — Ah ! vous m'ouvrez les yeux. *La morale des positivistes*, je le vois maintenant, est *un procédé vraiment analogue à celui d'instrumentistes qui accorderaient leurs instruments toute leur vie, avec l'intention bien arrêtée de ne jouer jamais.*

HUBERTVILLE. — Ajoutez qu'ils ne rencontrent pas une seule note juste. Cette musique-là n'est pas celle qui nous convient.

CLAUDINE. — Et l'enfer, vous n'en dites rien?

HUBERTVILLE. — Il y a une musique infernale; vous savez ce que c'est : tout l'opposé de la musique. Les musiciens ont le droit et le devoir de l'avoir en horreur.

J. DE BONNIOT, *S. J.*

LA PEINTURE PHILOSOPHIQUE

LE POÈME DE L'AME, DE M. LOUIS JANMOT (1)

SECONDE PARTIE

I

La première série du *Poème de l'âme* est destinée à représenter l'histoire de toute créature humaine, depuis son premier cri dans un berceau jusqu'au jour où, après avoir traversé les régions enchantées de la jeunesse, elle se heurte aux premières difficultés de la vie; jusqu'au moment où, après en avoir si longtemps rêvé les félicités, elle commence à en rencontrer les devoirs.

M. Janmot a voulu représenter, dans cette deuxième série, une autre phase du développement psychologique et moral de l'humanité, dont sa poésie et ses dessins donnent en effet une idée exacte.

Je résume cette idée avec d'autant plus de soin, que mon intention est de la combattre. L'auteur me paraît ici prendre l'exception pour la voie ordinaire et commune.

Les seize tableaux de la seconde série et les seize pièces de vers qui les accompagnent, doivent traduire, d'après l'intention de leur auteur, ce moment de transition où la jeunesse, contrainte de dire adieu à ses illusions, risque de perdre avec elles la meilleure partie de la vérité, où l'idéal se confond pour elle avec le rêve, où elle discute la vie au lieu de la commencer. Elle se trouve alors suspendue entre la spontanéité, dont les élans sont ralentis, et la réflexion, qui n'a point encore réglé son activité ni conquis sa force.

Si l'on consent à représenter l'âme comme suspendue à ce point

(1) Voir la *Revue* du 15 septembre 1882.

d'arrêt, échappant aux étreintes de la poésie et tombant de tout son poids des hauteurs du ciel sans avoir eu encore la force de se remettre en route pour entreprendre une course utile, il est facile d'imaginer l'orage dont cette âme va être assaillie : tempête du côté du corps et tempête du côté de l'esprit, la chair et le sang murmurant leurs tentations mauvaises à l'intelligence étourdie de ses premiers doutes, et l'esprit critique cherchant à son tour, dans l'orgueil de ses abstractions, des excuses aux défaillances de la volonté. C'est ainsi qu'en attendant l'heure où il aura pris son parti et où il commencera véritablement sa vie active, l'homme perd trop souvent, aux premières heures de l'âge viril, le meilleur et le plus clair de ses forces physiques, intellectuelles et morales.

II

Qu'il me soit permis, avant de passer outre, de faire ici mes réserves, et de marquer en très peu de mots ce que cette vue philosophique a de décourageant et d'exceptionnel.

Oui, l'auteur aurait raison, si l'homme se formait lui-même et s'il ne pouvait attendre que de l'expérience un enseignement de la vie. Alors, sans doute, il lui faudrait s'initier à la vérité, au péril de sa vertu et aux dépens de son bonheur. Alors aussi l'humanité serait perpétuellement à recommencer, de génération en génération, et le passé ne contribuerait en rien à la leçon de l'avenir.

Ce n'est point ainsi que les choses se passent, dans leur ordre régulier et providentiel.

Il est d'avance pourvu à cette crise par l'éducation, laquelle est tout à la fois intellectuelle et morale : l'éducation intellectuelle devance l'heure du doute, elle soulève elle-même les objections, pour en prévenir et pour en ruiner l'attaque; l'éducation morale apprend de bonne heure à la volonté à se retenir dans ses élans et à persévérer dans ses entreprises. Une éducation bien faite n'est pas une simple préparation à la vie, c'est la vie elle-même qui commence son déploiement normal : l'homme ne vivra pas avec d'autres pensées que celles du jeune homme ; il n'accomplira pas d'autres actes. Il échappe par là à la triste nécessité de se chercher lui-même, de se débattre et de s'user dans un temps d'arrêt inutile entre l'adolescence et la virilité : la tradition continue au lieu de recommencer en lui.

Nous n'insisterons pas sur cette réserve ni sur cette crise de la vie dont nous voudrions guérir la jeunesse. C'est là précisément le sujet sur lequel roulent les seize derniers tableaux du *Poème de l'âme*.

Le peintre s'est trouvé ici en face de l'écueil qu'il ne dépendait peut-être pas de lui d'éviter tout à fait, une fois admise la donnée de cette série de tableaux.

III

Dès qu'aux heures incandescentes de la jeunesse l'activité n'est point enchaînée dans la forte préoccupation d'un devoir, dès qu'elle demeure indécise et comme suspendue entre le rêve et la réalité, il n'est plus étonnant que les passions mettent à profit cet interrègne de la volonté. « Il faut vaincre le mal par le bien », a dit l'Apôtre; et, suivant le proverbe populaire « l'oisiveté est la mère de tous les vices ». Le héros du poème est donc fort justement représenté comme livré à toutes les tentations et comme succombant à plus d'une faiblesse. Le peintre est obligé de donner un corps à toutes ces visions. Dans la préoccupation plastique de son art, il ne leur refuse ni la grâce, ni la beauté, ni les séductions; il leur prodigue les attraits du paganisme antique, et prête les formes les plus décentes possibles à ces rêves que poursuivaient des regards troublés et de honteux désirs.

Je crains bien, je dois le dire, que de pareilles scènes ne soient faites plutôt pour jeter l'inquiétude dans les âmes que pour y raffermir la vertu. Lorsque l'homme travaille à l'honnête dessein de triompher de lui-même, un des plus sûrs moyens de vaincre est de ne pas appuyer avec trop d'insistance sur la pensée du mal, et surtout de ne pas essayer de se le représenter, même pour le mieux combattre. L'âme est moins troublée, tant que la tentation garde quelque incertitude et n'apparait qu'à travers les ombres : c'est lui prêter une force irrésistible que de la mettre en pleine lumière et d'en faire ressortir la décevante beauté.

Pendant que le peintre trouve ainsi dans les ressources de son art tant de facilité à représenter le côté volupteux de cette lutte livrée par l'homme à ses mauvais instincts, il ne dispose pas des mêmes ressources pour rendre visibles et saisissables les réclamations de la conscience et les inspirations du devoir. Les vues qu'il

rend sensibles apparaissent dans l'âme comme une clarté sans forme, elles sont moins saisissables à la pensée qu'à l'amour. Pendant que les sens trouvent leur satisfaction dans le monde matériel, il faut tout au contraire se dégager des étreintes corporelles pour se mettre en possession du monde des intelligibles. Ces observations s'appliquent aux scènes que l'auteur a intitulées : *Rêve de feu*, — *l'Orgie*, — *Chute fatale*, — *les Générations du mal.*

IV

Tout ce que nous venons de dire jusqu'ici s'applique seulement à l'un des deux aspects de la crise par laquelle l'homme est introduit à la virilité. Le trouble de la chair et du sang, pour parler comme le poète, représente la tentation de la volonté exposée aux révoltes du corps.

Le peintre philosophe a voulu faire plus encore : il a entrepris de mettre sous nos yeux la crise de l'intelligence, encore bien que cette lutte semble, par sa nature même, absolument inaccessible aux prises des sens.

Cette conception est particulièrement rendue par les quatre tableaux qui ont pour titre : *le Doute*, — *l'Esprit du mal*, — *Sans Dieu*, — *le Fantôme.*

Il faut se hâter de le dire, à l'honneur de cette peinture si glorieusement spiritualiste, l'artiste me paraît, dans ces dernières compositions, avoir obtenu un effet bien supérieur à l'impression des scènes plus matérialistes. Le trouble de l'âme, ses angoisses, ses incertitudes, trouvent, dans les déchirements et les convulsions de la nature, des interprètes plus empressés et plus saisissants. Le nombre des personnages est en même temps beaucoup plus restreint dans les dessins intitulés : *Solitude*, — *l'Infini*, — *le Doute*, — *Sans Dieu*, — où le héros est représenté seul, ou, comme dans *le Fantôme*, avec un seul personnage. Pendant que cette âme, en proie à ses sentiments intérieurs, traduit, par l'expression de sa physionomie et les mouvements de son attitude, ses agitations et ses angoisses, la nature tout entière entre pour ainsi dire en communion avec lui; elle revêt, par une transformation prodigieuse, l'aspect même de son cœur. De la même façon que le vulgaire

avoue, suivant la diversité des temps, qu'il voit tout en *noir* ou tout en *rose*, de même, dans un ordre plus élevé et avec une incomparable puissance, le peintre a le don supérieur de regarder à travers ses émotions l'immuable et indifférente nature. Grâce à la magie de son pinceau, il la crée à l'image de son âme; il la met au point de ses émotions et de ses douleurs, de telle sorte que cette nature elle-même devient un langage et nous raconte à son tour l'âme de celui qui l'a évoquée.

Dans le cadre intitulé : *Solitude*, il est impossible de ne pas voir transparaître, à travers cet horizon occupé par de grands arbres et dont l'obscurité est coupée par de clairs rayons de soleil, il est impossible de ne pas lire dans l'âme du bel adolescent qui repose sous cette ombre épaisse. On se rappelle involontairement les belles odes de M. de Laprade aux grands chênes des forêts. C'est cette poésie même qui est ici transportée sur la toile, et tout le paysage traduit la mélancolie de cette âme. Il en est de même de l'œuvre intitulée : *l'Infini*. Le jeune homme, les cheveux épars, s'offre de face au spectateur, tandis que derrière lui se déroule l'immensité d'une mer frissonnante, qu'argentent les rayons à demi voilés de la lune. Il appuie ses mains à droite et à gauche sur ses flancs haletants, qu'il serre avec force : il succombe sous cette vision, et l'on comprend que l'idée de l'Infini lui apparaît comme un problème, et non point comme une consolation.

V

Cette même pensée se trouve exprimée de nouveau dans deux tableaux qui accentuent de plus en plus cet éloignement du bien et de la vérité.

Dans *le Doute*, le jeune homme apparaît de profil et s'éloignant du spectateur à travers un pays semé de roches escarpées et d'abîmes. On voit que le terrain va se dérober sous le pied qu'il porte en avant; il va tomber dans une chute où il ne pourra plus se retenir, suivant la forte parole de Royer-Collard : « On ne fait point au scepticisme sa part : une fois qu'il a pénétré dans une intelligence, il l'envahit tout entière. » De grands nuages, percés de lueurs incertaines, couvrent d'une ombre vague le ciel et la terre; un vent de tempête les entraîne dans une course désordonnée,

et soulève en même temps les vêtements de ce témoin unique, qui demeure pâle et épouvanté.

Dans la composition intitulée : *Sans Dieu*, laquelle succède à *l'Orgie*, c'est-à-dire à la faute sans mesure et sans combat, l'adolescent est assis sur un tertre, où il s'appuie encore de la main droite pour ne pas succomber au poids de lui-même. La terre a pris tout autour de lui des aspects désolés et fantastiques. Ce ne sont plus ces grands rochers stériles et déserts où le regard se promenait à vide, sans rencontrer rien qui pût l'arrêter. L'athéisme porte en lui-même une triste fécondité. Autour de l'incrédule, le sol se couvre d'herbes vénéneuses, de plantes étranges, de troncs rabougris et décharnés, qui, au lieu d'élever leurs rameaux vers le ciel, les replient du côté de la terre, sous la forme hideuse et rampante de serpents. Devant lui se creuse un abîme tellement proche, qu'il ne pourra évidemment se lever et faire un pas sans y tomber.

Au reste, il convient de donner un échantillon de la poésie à laquelle l'auteur a demandé l'achèvement de sa propre pensée. Pour lui, comme nous l'avons déjà dit, la peinture fait corps avec les vers. Les légendes de la seconde série du *Poème de l'âme* sont séparées par plus de vingt-cinq années de l'époque où le poète a fait confidence au public de ses premières inspirations. Cette seconde partie du *Poème de l'âme*, abstraction faite de toute peinture, est à elle seule une œuvre de premier ordre. Il est arrivé à l'auteur ce qui arrive à tous les esprits sérieux et puissants : c'est que son talent n'a pas cessé de grandir, et qu'il est aujourd'hui tout à la fois plus mûr et plus vigoureux que jamais. Ce *Poème de l'âme*, au lieu de demeurer inaccessible au public sous sa grande forme in-quarto, tiré à quatre cents exemplaires seulement, devrait être reproduit dans quelques-unes de ces petites éditions tout à la fois élégantes et commodes que d'intelligents éditeurs tiennent à la disposition des amateurs de belles choses.

VI

Je prends, comme je l'ai fait pour la première série, non point des citations éparses et choisies, mais la pièce VI, intitulée *le Doute*, que tout mon regret est de ne pouvoir reproduire en entier.

Elle débute ainsi :

Dans tous les faits que la science atteste,
Dont elle nie et cherche le pourquoi,
Rien du bonheur ne nous donne la loi;
Lui seul absent, qu'importe tout le reste!
Transfigurer l'argile à la terre emprunté,
Y faire resplendir l'Idéale Beauté;
Poursuivre l'astre errant dans son orbite immense;
Peser ses vastes flancs, en mesurer le tour;
Entasser les trésors de l'art, de la science :
Tout cela ne vaut pas un atome d'amour.

Le cœur sans lui porte le poids d'un monde;
Cieux sans lumière, abîmes escarpés,
Pics orgueilleux par la foudre frappés,
Rochers battus par une mer profonde,
Il ressent tout en lui, la langueur des hivers,
Le morne isolement et l'ardeur des déserts.
Il se souvient, de plus, terre implacable et dure,
De tous ceux qu'en ton sein il a vu renfermer,
Sans cesse tourmenté par la double torture,
De perdre ceux qu'il aime ou de ne point aimer.

Le poète continue à s'adresser à la terre :

De l'avenir soulève le mystère;
Un jour certain, quoiqu'inconnu, viendra,
Où des vivants pas un ne restera.
A tes enfants dois-tu survivre, ô terre?
Endormis sur ton sein, vaste et morne cercueil,
Qui du soleil éteint a revêtu le deuil,
Vas-tu les emporter à travers la nuit sombre,
Pour les bercer sans fin dans leur dernier sommeil?
Ou s'éveilleront-ils en émergeant de l'ombre,
Pour revivre à nouveau sous un autre soleil?

LA TERRE

Pourquoi m'interroger? Fatal, irresponsable,
L'être sans liberté, trop au-dessous de toi,
Infime ou colossal, planète ou grain de sable,
Sans la connaître suit sa loi.

Il ne sait qu'obéir et ne peut que se taire.
Le monde des esprits, ton avenir, le sien,
La joie et la douleur, le mal comme le bien,
Pour lui surtout sont un mystère.

Que ne puis-je approcher de mon roi le soleil!
Hors du cercle sans fin où je tourne et me lasse,
Quand je veux m'élancer vers son foyer vermeil,
Sais-je qui me tient dans l'espace?

Sais-je pourquoi le temps, que je n'ai pas compté,
Si près de tes désirs a placé la limite,
Pourquoi mes océans, dans leur immensité;
Trouvent leur place trop petite?

La terre interpelle à son tour l'homme par lequel elle se sent tourmentée et domptée. Elle continue ainsi :

Pour toi jamais d'arrêt : je tremble sous tes pas
Pesants comme le fer et prompts comme la flamme.
Vainqueur de la distance et du temps, n'est-il pas
D'autres conquêtes pour ton âme?

Mes flancs que tu meurtris, en perdant leur beauté,
Te dévoilent-ils mieux le secret de la vie?
As-tu du moins conquis autant de liberté
Que tu crois m'en avoir ravie?

Ton cœur est-il plus ferme et ton œil plus serein?
Contemple-t-il un ciel moins chargé de nuages?
La foudre t'obéit; mais de ton propre sein
Sais-tu mieux dompter les orages?

Cesse donc de te plaindre à moi de la douleur
Que tu traînes partout; si tu veux en connaître
La cause et le remède, il faut chercher ailleurs.
Tu trouveras..... peut-être!

VII

Malgré les vastes proportions de cette œuvre, M. Jaumot ne regarde point son poème comme terminé. Il dit lui-même, dans la préface de son livre, qu'il lui faudrait encore deux autres séries pour conduire jusqu'à la fin son épopée.

La pensée de l'artiste est assez nettement indiquée pour que l'imagination puisse se donner à elle-même la perspective de ce développement.

L'homme dont le poète évoque devant nous la destinée, est appelé, après que nous avons assisté aux scènes gracieuses de son enfance et aux orages de sa jeunesse, est appelé à accomplir, dans le domaine de la vie réelle, la tâche laborieuse de la virilité. Le héros, de la légende est fait pour devenir prêtre, juge, agriculteur, savant, orateur, poète : chacun de ces aspects représentera un des nobles emplois de la vie.

La quatrième série, à laquelle la préface fait allusion en des termes si discrets et presque si mystérieux, n'est pas non plus impossible à pressentir. Il faut se rappeler, en effet, que le poème du *Doute* s'accomplit tout entier dans des régions que notre condition mortelle rend pour l'heure présente accessible seulement à notre pensée; et la peinture, plus encore que la poésie, semble avoir eu le privilège et le pouvoir d'évoquer et de traduire les visions célestes. Il n'est donc pas étonnant que l'auteur du *Poème de l'âme* ait pressenti, par delà les jours que nous avons à passer ici-bas, les évolutions supérieures de notre prochaine immortalité. La raison humaine, avec le consentement de la foi, ne se représente point un bonheur silencieux et immobile; et la philosophie elle-même comprend l'extase comme une incessante activité, comme un essor toujours plus élevé et toujours plus rapide. Rien n'est donc plus logique et plus conforme aux données de l'art que de concevoir une série de métamorphoses réalisant cette transformation transcendantale; rien de plus splendide, au point de vue de l'expression esthétique, que les figures et les emblèmes par lesquels la peinture spiritualiste peut interpréter cette suprême évolution.

VIII

L'étude du *Poème de l'âme* et des trente-quatre tableaux qui en font partie intégrante, ne serait pas complète si nous n'ajoutions un mot sur la destinée de cette œuvre, dont la première série fut conçue et les deux premiers tableaux exécutés en 1836. Peut-être même ne prenons-nous pas encore une date assez reculée, puisque l'auteur méditait déjà son œuvre en 1834, dans l'atelier de Ingres, dont il était l'élève, à Rome.

C'est assurément le cas, ou jamais, d'employer ici la fameuse expression de Tacite : *Grande mortalis ævi spatium*. Nous sommes, en effet, en 1882. C'est donc, à bien peu de chose près, toute une moitié de siècle, consacrée à la réalisation de la même idée.

C'est en 1854 seulement que l'auteur, déjà connu par de beaux travaux dans plusieurs des Expositions et des églises de Lyon, affronta la grande publicité. Les dix-huit tableaux de la première série furent exposés alors dans une galerie louée à cet effet, passage du Saumon; et à ce même moment on mit à la disposition des visiteurs la première partie du poème, qui lui servait de légende explicative. Il se fit alors, dans le public et dans la presse de Paris, un mouvement de curiosité : les journaux et les critiques s'occupèrent de cette exhibition, comme on s'occupe à Paris de l'événement du jour. L'année suivante était celle de la grande Exposition de 1855. M. Janmot avait déjà emporté la collection tout entière pour l'exposer à Lyon, rue de Bourbon, dans le bel atelier de M. Villermoz. M. Janmot fit partir de nouveau les dix-huit tableaux pour la capitale, où il eut soin de les accompagner; mais, avant même que leur admission à l'Exposition fût décidée et leur aménagement entrepris, il lui fallut revenir en toute hâte à Lyon, où, huit jours après, il était à l'agonie. Pendant ce temps, les tableaux, abandonnés à eux-mêmes et mal recommandés dans cette compétition ardente, dans cette lutte non pas pour la vie mais pour la gloire, se trouvaient relégués vers les plus hauts sommets de l'édifice, dans une sorte de galerie annexe, vaste et silencieuse nécropole où dormaient de leur paisible sommeil, dans les ombres d'une demi-obscurité, de pâles esquisses d'architecture. Le recoin était tellement inaccessible, que le grand peintre Eugène Delacroix, prié par M. Janmot de lui donner des nouvelles du *Poème de l'âme*, auquel cette intelligence supérieure s'était intéressée plus que personne, Eugène Delacroix avoue avec ingénuité, dans une lettre charmante, qu'il avait eu toutes les peines du monde à découvrir les dix-huit tableaux dans les places de rebut où ils avaient été exilés.

Après cette Exposition, où M. Janmot n'obtint pas même une mention honorable parmi les six cents récompenses qui furent alors accordées, les tableaux revinrent s'abriter à Lyon, dans ce même atelier Villermoz, où déjà une première fois ils avaient reçu l'hospitalité.

L'auteur les fit revenir à Bagneux, en 1869. Il s'y était installé

lui-même dans une villa dont il avait fait l'acquisition, et il s'était plu à en décorer les murs des fresques les plus gracieuses. Il y avait abrité quelques-unes de ses œuvres les plus importantes, entre autres, *Notre-Seigneur Jésus-Christ ressuscitant le fils de la veuve de Naïm.* L'année d'après, les Prussiens occupaient le village de Bagneux et portaient le ravage dans ce bel atelier. Heureusement, le peintre avait vu venir la tempête : il avait abrité tout le *Poème de l'âme* dans le couvent de Notre-Dame-de-Sion, rue Notre-Dame-des-Champs. Après la conclusion de la paix, les tableaux demeurèrent exposés dans les vastes salles du Cercle catholique du Luxembourg jusqu'à l'année dernière, où l'on dut les emporter pour en faire la photographie.

Il ne faut pas oublier, pour être tout à fait exact, que la deuxième série n'a jamais été exposée dans son ensemble aux regards du public. Les premiers cartons ont été présentés et admis aux Expositions, mais ils ont dû subir la clause étrange et nouvelle qui interdit à aucun artiste de faire figurer plus de trois tableaux : défense bien étrange, bien peu rationnelle et bien contraire aux véritables intérêts de l'art. Dans ces conditions, en dehors de toute explication et de toute suite, les seize cartons, malgré la beauté de leur exécution, ne pouvaient guère dominer l'inattention de la foule. Pour les six derniers cartons, on peut dire qu'avant leur reproduction photographique, ils n'avaient pas encore subi l'épreuve d'un regard humain.

IX

A côté de l'histoire matérielle de l'œuvre, il ne faut pas omettre son histoire morale.

Au temps de la littérature romantique, on abusait volontiers d'une locution énergique, dont on ne savait plus alors discerner le véritable sens. On parlait à tout propos d'une femme *incomprise*, d'un homme *incompris*.

Jamais parole n'a été plus juste et plus vraie, en ce qui concerne M. Janmot.

Il ne faudrait pas s'imaginer que l'art spiritualiste soit du premier coup accessible pour tous. Ce n'est point en vain qu'on parle des délicatesses de l'art. Il faut s'y être préparé par une certaine

culture. Cette culture n'est pas nécessairement la possession de connaissances théoriques, non plus que la pratique du métier; mais il faut, de toute nécessité, que l'esprit ait atteint un certain niveau et que le goût se soit formé.

Malheureusement, en ce qui concerne particulièrement la peinture, c'est un préjugé tout à fait répandu, qu'il suffit de la contempler pour en être saisi, et de s'abandonner au courant de ses sensations pour la comprendre.

Il n'est pas besoin de montrer jusqu'à quel point, avec de pareilles dispositions, il est impossible d'entrer dans l'intelligence de tableaux ainsi conçus, ainsi médités.

Je connais un jeune homme du grand monde, auquel sa jeune femme demandait, aux premiers mois de leur mariage, de la conduire au Théâtre-Français. On y jouait, le premier jour, *l'Avare* de Molière, et, la seconde fois, le *Mithridate* de Racine. Il s'y endormit profondément et résolument, répétant, à la jeune femme stupéfaite, que cela ne l'intéressait point; et, ce qu'il y avait de plus triste, c'est qu'il était parfaitement sincère. Son âme, comme il arrive à beaucoup, était tombée à un niveau inférieur à celui que réclament le goût et l'admiration de Molière et de Racine Je compris, sans qu'elle me les expliquât, les grosses larmes que je voyais perler dans les yeux de la jeune femme.

Le malheur, lorsqu'il s'agit de peinture, est qu'on ne prend point le pacifique parti de s'endormir. Le défaut d'intelligence et de sentiment se transforme en impatience et en ennui. On ne veut permettre à personne des pensées et des émotions que l'on n'a pu avoir soi-même; il faut absolument que l'artiste soit jugé non pas sur son œuvre, mais sur la sentence que vous en avez portée. De là un prosélytisme d'ironie et de critique, un acharnement de démolition, une sorte de haine esthétique à laquelle il est bien difficile qu'aucune œuvre puisse résister.

X

Le Poème de l'âme, par la nature même de sa conception et de son exécution, était plus particulièrement destiné à être méconnu et à demeurer inintelligible. Comme il ne peut être ni compris ni goûté en dehors des vers qui expriment l'autre moitié de la pensée de l'artiste, il n'est pas toujours facile d'obtenir d'un spectateur

qu'il se procure à temps l'œuvre poétique; il est peut-être moins facile encore d'exiger de lui qu'il en prenne lecture. Ce spectateur se trouve donc réduit à substituer son commentaire et ses conjectures à la véritable pensée du peintre, et il est difficilement admissible qu'il entre précisément dans le courant des mêmes idées et des mêmes inspirations.

Au reste, cette divergence elle-même prouverait tout au moins l'intérêt du spectateur, et aussi l'effort d'attention et de méditation qu'il y apporterait. Cet inconvénient n'est malheureusement pas à craindre, et nous vivons dans un temps qui ne pèche point par l'excès dans le déploiement de l'activité. Une exécution sommaire est plus simple : on passe outre, et cette indifférence est le pendant du sommeil que persuadent à certaines natures les pièces classiques du Théâtre-Français.

Il faut ajouter, à la décharge du public, que, par les doctrines de transformisme et d'évolutionnisme qui ont cours aujourd'hui, l'art spiritualiste est bien passé de mode en peinture comme dans tout le reste. Lorsqu'un pays regarde comme un danger d'apprendre aux petits enfants leurs devoirs envers Dieu et envers la patrie, on comprend aisément que l'idéal n'existe plus pour lui dans aucune des manifestations de la pensée humaine.

La peinture, en particulier, a pris résolument son parti de cette déca ence, et s'est précipitée, par système, dans cette chute. On cherche aujourd'hui où se trouve la peinture religieuse, et je doute qu'on vienne à bout de la découvrir. Le réalisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom, envahit l'art en même temps que la littérature; et, dans la peinture particulièrement, la forme prend de plus en plus le pas sur la pensée; la forme, à son tour, s'efface, pour laisser triompher la couleur; et enfin la couleur, au lieu de demeurer quelque chose d'exact et de défini, se réduit à une sensation fugitive, aussi mobile que le jeu incertain de la lumière et des ombres. L'*impressionnisme*, auquel nous sommes tombés, représente bien le dernier degré de l'échelle. Il n'est plus question d'une pensée quelconque qui s'incarne dans une forme à laquelle elle donne la vie; il ne reste même pas la perception nette de contours accusés : tout se réduit à un saisissement passager des sens, à une sorte de vision instantanée, dont le peintre s'efforce, par des procédés plus ou moinss ingénieux, de fixer sur la toile l'éblouissement matériel.

XI

Je ne voudrais cependant pas, malgré ma très juste et très légitime considération pour le peintre poète, faire la part trop belle à M. Janmot, ni lui épargner une critique tirée, cette fois, non plus de l'art, mais de la philosophie.

Je ne saurais approuver, malgré ce que l'exécution offre ici de séduisant et d'élevé, cette coexistence indivisible de la poésie et de la peinture dans l'expression d'une même idée. La possibilité même de l'esthétique repose sur cette idée fondamentale, que les différents arts ont chacun leur existence propre et leurs limites infranchissables. Un même sujet sera conçu tour à tour par un sculpteur, un peintre, un architecte, un musicien, puis par un orateur ou un poète. Dans chacun de ces ordres de manifestations, la même pensée se présentera avec une tournure et des caractères différents. Il y a une conception qui se prête aux perspectives et aux coloris de la peinture, comme il en est une autre qui répond aux aspects plastiques de la forme réalisée dans ses trois dimensions, une autre enfin qui permet le mouvement des élans oratoires ou qui comporte les délicatesses de la poésie.

C'est précisément par-dessus cette loi fondamentale de la séparation des pouvoirs expressifs que M. Janmot a passé avec un énergique parti pris. Il a demandé à la peinture de rendre, non pas seulement des inspirations poétiques, mais encore des méditations philosophiques; et comme le pinceau à lui tout seul ne suffirait pas pour traduire ces profondeurs de la pensée, il a confié une grande partie de l'expression à la légende poétique, qui est la compagne obligée de chacun de ses tableaux. Je suis loin de dire que cette exception à la loi fondamentale des genres soit absolument injustifiable, et précisément elle a ici pour excuse ces œuvres pour lesquelles nous avons assez témoigné notre admiration; mais il ne serait pas juste de perdre de vue qu'il n'en existe pas moins une distinction fondamentale entre la poésie et la peinture, que chacune d'elles est appelée à donner au sujet qu'elle conçoit un aspect absolument différent et non susceptible de passer d'un langage dans l'autre.

C'est peut-être à cette dernière raison qu'il faut avoir recours pour expliquer comment il s'est trouvé un si petit nombre d'hommes pour goûter le *Poème de l'âme*, et un si grand nombre pour le

critiquer. Les peintres qui ne sont que peintres, n'ont pas voulu ou pas pu aller plus loin; les poètes et les philosophes qui ne sont que philosophes et que poètes, se refusent à faire entrer leurs spéculations dans la sphère des représentations sensibles. Quant à ceux qui ne sont ni peintres, ni philosophes, ni poètes, — et la multitude en est grande, — il ne faut pas espérer trouver grâce auprès d'eux pour ces compositions d'une beauté si calme et si haute. Nous sommes dans un temps où l'on se complaît à peindre brutalement les plus mauvaises passions, sous prétexte de les combattre; où, sous prétexte de nous en donner la science, on finit par nous en communiquer le goût.

L'œuvre de M. Janmot peut donc décliner, sans être soupçonnée de révolte ni d'orgueil, l'indifférence ou la critique des jugements contemporains. Nous sommes visiblement à l'une de ces heures funestes dans la vie des peuples où l'idéal et la moralité subissent une éclipse commune. Les grands sentiments s'effacent des âmes, parce que les actions faiblissent dans la conduite; et la civilisation elle-même, attirée violemment par les sophistes et les ambitieux en dehors des voies providentielles, finit par constituer un milieu malsain. Heureusement ces temps d'affaissement moral et artistique ne sont pas faits pour durer; et lorsque les nuages viennent à se dissiper, on s'aperçoit que le soleil était toujours à sa place, que le vrai, le bien et le beau n'avaient pas cessé d'exister.

Antonin Rondelet.

LES FROIDEFONT [1]

XIV

Pendant les quelques jours d'absence de Philippe de Froidefont, Bernard de Najac n'avait pas perdu de temps. Ne pouvant retourner chez Mme de Saint-Salvy, il épia les habitudes de la mère et de la fille. Il passait chaque jour sous les fenêtres de Cyprienne, qui attendait son arrivée avec impatience. Son cœur battait dès qu'elle apercevait le jeune homme au coin de la rue. Celui-ci marchait lentement; puis, devant la fenêtre, il adressait à la jeune fille le plus ardent regard. Cyprienne, rougissante, répondait par un doux sourire, et contemplait avec tristesse Bernard qui s'éloignait. Ce court moment était cependant le seul bonheur de sa journée; elle ne semblait vivre que pour cette minute de félicité. C'était comme un coin du ciel entrevu par un prisonnier du fond de son cachot.

Bernard de Najac savait que la jeune fille, adoptant l'habitude de Cordes, allait à l'église une fois par mois pour se confesser. Elle avait choisi son jour, qui ne variait pas : c'était le dernier samedi de chaque mois. Comme la maison du Grand Veneur était située en face même de l'église Saint-Michel, Mlle de Saint-Salvy se rendait toute seule au confessionnal.

Bernard mit cette circonstance à profit. L'heure à laquelle le jeune homme passait sous les fenêtres de Cyprienne, coïncidait avec le moment où d'ordinaire la jeune fille se rendait à l'église. Bernard apparut donc, comme d'habitude, le dernier samedi du mois, devant la maison du Grand Veneur; puis, au lieu de descen-

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1882.

dre la rue comme il avait coutume de le faire, il pénétra tout à coup dans l'intérieur de la sombre église, non sans s'arrêter un moment, comme pour bien avertir Cyprienne de sa présence et lui dire qu'il se trouverait là sur son passage.

Mlle de Saint-Salvy, à cette vue, sentit son cœur prêt à se briser. Une émotion violente s'empara d'elle. C'était une félicité, c'était une joie pour son âme attristée, qu'un sourire de Bernard ; mais il semblait à cette jeune fille si pure que tout le bonheur de la terre devait se renfermer dans ce sourire. Son imagination virginale s'était fait une vie de délices de son existence monotone, qu'éclairait chaque jour un regard de celui qu'elle aimait. Ce moment délicieux suffisait à son bonheur. Avec quelle joie elle attendait Bernard! Assise auprès de la fenêtre, les yeux baissés sur une insipide tapisserie, elle songeait qu'il allait venir, que dans quelques heures il allait paraître... elle ne désirait pas voir cette heure, ce moment se rapprocher.

N'était-ce pas, au contraire, l'espérance qui formait la plus grande part de son bonheur? Et cependant elle jetait de temps à autre les yeux sur la pendule. A son gré, parfois le temps s'écoulait avec trop de lenteur. — S'il n'allait pas venir aujourd'hui! se disait-elle avec tristesse. — Puis, quand le moment approchait, elle eût voulu l'éloigner : mais les minutes se succédaient alors rapidement, et tout à coup, au milieu de ses rêveries, Najac se montrait : c'était comme une apparition éblouissante. Son regard, qui enveloppait Cyprienne, semblait apporter la vie dans le cœur de cette enfant ; une sensation violente, dont elle ressentait pourtant une douceur infinie, l'envahissait tout entière. Mais au delà de cette félicité céleste, elle ne voyait rien : ce bonheur simple suffisait à remplir son âme.

Quand elle vit Bernard entrer dans l'église et lui faire signe qu'il l'attendait, qu'il voulait la voir et lui parler, elle éprouva comme une sorte de commotion douloureuse. Ce fut le réveil après un beau rêve, une désillusion. Elle se vit précipitée du ciel sur la terre et rendue à la triviale réalité.

— C'est donc là qu'il fallait aboutir! se disait-elle. Eh quoi! il me demande un rendez-vous, et dans l'église?

Cela choquait tout à la fois son esprit et ses croyances.

Elle se hâta d'abaisser le rideau légèrement relevé de sa fenêtre ; puis elle se renferma dans sa chambre et pleura.

Il lui semblait que son bonheur était menacé, fini. Cette félicité

céleste qui remplissait son âme, s'évanouit en une minute. Le trouble et la frayeur lui succédèrent.

Cependant elle chercha bientôt une excuse à la conduite de Bernard. Elle l'aimait : son cœur était donc plein d'indulgence pour lui.

— Ma mère l'a éloigné de moi. Il ne peut me parler, disait-elle. Pauvre Bernard! qu'il doit souffrir de cet éloignement! N'est-il pas naturel qu'il veuille me voir?... Mais me voir dans l'église?... quelle profanation!...

Elle se fit horreur, et elle se promit de ne pas aller ce jour-là à Saint-Michel.

Elle s'assit et voulut reprendre sa broderie; mais, trop agitée, elle la laissa tomber à ses pieds, et se reprit à penser à sa situation présente.

— Où doit me conduire tout ceci? pensait-elle. Bernard est pauvre : ma mère ne voudra pas lui accorder ma main. Faudra-t-il que je brave ma mère... que je contriste sa vieillesse? N'a-t-elle pas assez souffert de la perte de tous nos biens?...

Puis, par une pensée contraire, elle se disait :

— Ma mère souscrira peut-être aux projets de Bernard. Il n'est pas riche, mais il est jeune; il peut entrer dans une carrière honorable et faire son chemin, et sans doute aura-t-il un jour quelque fortune, puisque ses oncles sont riches...

Puis elle se disait encore que céder aux penchants de son cœur n'était pas une action coupable, quand le cœur n'avait que des intentions droites. Pourtant elle n'osait se rendre à l'église. Elle sentait que voir le jeune homme et dans un tel lieu, c'était braver les convenances, braver sa mère, braver Dieu lui-même. Elle résolut de ne pas sortir.

Elle attendit en effet. Cependant, comme les ombres du soir commençaient à descendre sur la ville, elle pensa que Bernard avait dû depuis longtemps quitter Saint-Michel, et qu'elle pouvait se rendre au confessionnal : son absence serait remarquée du prêtre, qui la voyait tous les mois à ses pieds.

Elle prit donc son livre de prières et sortit. Son cœur battait avec violence. Elle redoutait de rencontrer Bernard, et cependant elle eût été heureuse de le voir. Ainsi est fait le cœur de la femme, qui craint ce qu'il désire et qui n'ose vouloir ce qu'il veut.

Cyprienne franchit la rue, ouvrit précipitamment la porte de

l'église et pénétra dans la nef, qui, toujours sombre, était en ce moment entièrement plongée dans la plus complète obscurité. La veilleuse du sanctuaire, comme une étoile dans un ciel noir, semblait rendre cette nuit plus profonde encore.

La jeune fille, tremblante, s'approcha du bénitier. Elle recula effrayée : Bernard était là, debout.

— Oh! retirez-vous, Monsieur, lui dit-elle.

— Mon intention, chère aimée, n'est pas de vous parler maintenant... mais, je vous en supplie, au nom de Dieu, qui connaît mon cœur, prenez ceci.

Il tendit une lettre et la mit dans la main de Cyprienne.

— Non, Monsieur Bernard, je ne dois pas lire cette lettre : je ne la prendrai pas...

— Au nom du ciel, prenez-la, je vous en supplie.

Mais Cyprienne s'éloigna précipitamment.

Bernard ne se tint pas pour battu. Il pensait qu'après la confession, Cyprienne irait s'agenouiller un moment sur sa chaise. Il en connaissait la place. Il s'approcha du prie-Dieu, qui portait en clous de cuivre cette inscription : *Mademoiselle C. de Saint-Salvy*, et il plaça la lettre sur le coussinet de velours où s'agenouillait Cyprienne. Puis, retiré dans le coin le plus obscur de l'église, il attendit.

La jeune fille, en sortant du confessionnal, alla, comme l'avait prévu Najac, s'agenouiller sur son prie-Dieu. Elle sentit le léger bruissement du papier.

— Grand Dieu! se disait-elle, aurait-il osé? Est-ce bien une lettre? Même au risque de me compromettre, il a poursuivi son dessein.

Des larmes coulèrent sur les joues de la pauvre enfant. Elle vit quelque chose de bas dans l'action de Bernard.

Elle doutait encore cependant. Peut-être n'est-ce point une lettre? Quelqu'un, pensa-t-elle, aura perdu là ce papier, ou une autre personne l'aura placé en cet endroit. Un moment elle songea à Philippe et l'accusa. Mais il fallait à tout prix faire disparaître ce papier compromettant. Elle le saisit en toute hâte et le glissa en tremblant dans la poche de sa robe.

Après quelques instants de prière, elle quitta l'église. Bernard, sortant de l'obscurité dans laquelle il se cachait, s'avança vers le prie-Dieu.

— Elle a emporté ma lettre, se dit-il avec une sorte de rire strident : la partie est gagnée.

Ce rire retentit, répété par l'écho, sous les voûtes sombres de l'église ; il eut quelque chose de sinistre.

XV

Cyprienne rentra chez elle, et son émotion fut si vive, qu'elle s'enferma dans sa chambre et se mit au lit. Elle ne voulut ni allumer un flambeau ni jeter les yeux sur la lettre. Mais elle la mit sous son oreiller, se disant qu'elle aurait toute la nuit pour réfléchir sur ce qu'il était convenable de faire en pareille circonstance.

Son sommeil fut agité. Obsédée par des rêves affreux, dans lesquels Bernard revenait sans cesse, tour à tour elle l'accusait, puis lui pardonnait ; tantôt elle le repoussait loin d'elle avec mépris, tantôt elle l'attirait sur son cœur... Soudain elle se réveilla, et, dans l'obscurité de la nuit, elle crut entendre marcher auprès d'elle dans sa chambre : — Serait-ce lui ? se demanda-t-elle en proie à la plus fiévreuse terreur.

— Oh ! grâce ! grâce ! répéta-t-elle à haute voix.

Le silence seul répondit à la jeune fille. Alors elle ne put supporter l'obscurité. Elle alluma une bougie, et, prenant un livre, elle voulait lire.

Mais ses yeux distraits ne distinguaient rien. Tout à coup elle se souvint de la lettre déposée sous son oreiller.

Nulle suscription sur l'enveloppe. Cyprienne fut reconnaissante à Bernard de cet acte de convenance.

Elle hésita longtemps avant de rompre le cachet. Enfin, peu à peu, quoique toujours hésitante, elle ouvrit ce papier, qui lui brûlait les doigts.

Voici ce qu'elle lut :

« Cher ange,

« On peut séparer deux personnes, mais non deux cœurs vraiment unis. Cette union, la plus douce et la plus forte de celles qui existent en ce monde, défie toutes les tentations. Donc, ma Cyprienne adorée, si vous m'aimez autant que je vous aime, notre amour doit triompher de toutes les résistances.

« Ah! comme j'étais heureux auprès de vous, quand je pouvais vous voir, vous parler, tenir votre main dans la mienne! Des méchants m'ont ravi ce bonheur : aussi, loin de vous, je suis comme un exilé : le désespoir est au fond de mon âme, je vis à peine... Oh! ne plus vous voir, c'est l'enfer!

« Par pitié, par grâce, que je puisse me trouver un moment seul avec vous et ouvrir mon cœur à celle que j'adore! »

Pas de signature à ce billet banal, qui ressemblait sans doute à tous ceux que Bernard devait avoir écrits aux pauvres femmes qu'il avait voulu tour à tour séduire. Mais que ne peuvent sur le cœur d'une jeune fille les phrases brûlantes, les paroles magiques du premier billet de celui qu'elle aime? Se doute-t-elle même que toutes ces expressions si brillamment séduisantes qui la brûlent comme une flamme, ont été écrites d'une main calme et combinées froidement comme un glacial problème de mathématiques? Saurait-elle pénétrer le honteux calcul caché sous ces périodes enchanteresses?

Cyprienne lut donc ce billet une première fois, mais sans le comprendre et comme enivrée. Les mots : *cher ange*, *amour*, *adorée*, qu'elle n'avait jamais entendu prononcer à son oreille, qu'elle n'avait jamais lus, du moins dans un billet écrit pour elle et par un être tout-puissant sur son cœur; ces mots formaient comme une divine mélodie. Elle lut le billet de Bernard une seconde fois, puis une troisième, et puis encore; elle ne pouvait se lasser de le parcourir, et des larmes de bonheur descendaient sur ses joues brûlantes... Mais peu à peu la raison apparut au milieu de cet enivrement, et Cyprienne ne vit plus que la dernière phrase de ce billet :

« Par pitié, par grâce, que je puisse me trouver un moment seul avec vous et ouvrir mon cœur à celle que j'adore! »

Cette demande audacieuse du jeune homme la fit frémir.

— Un rendez-vous! voilà ce qu'il ose exiger de moi! disait-elle en se parlant à elle-même; un rendez-vous! c'est-à-dire un acte téméraire et coupable! Oh! que penserait-on de moi, qu'en pourrais-je penser moi-même, si j'obéissais aux désirs de Bernard?

Et la jeune fille demeura épouvantée à cette idée qu'il lui faudrait se glisser furtivement en dehors de sa maison, le soir, à la faveur de l'ombre, et s'échapper comme une criminelle se déguisant et se cachant. Et pour aller où? dans quel lieu? Le savait-elle? et pour-

quoi? Pour s'entretenir avec un jeune homme que sa mère avait éloigné de leur demeure.

Cyprienne prit la ferme résolution de ne pas céder aux vœux de Bernard.

XVI

Le lendemain, le jeune de Najac passa, comme il était accoutumé de le faire tous les jours, sous les fenêtres de Mlle de Saint-Salvy.

Celle-ci attendit l'heure de ce passage quotidien dans un malaise douloureux. De quelle façon se tirerait-elle de cette courte entrevue? Quelle attitude prendrait-elle en présence de Bernard? Comment lui faire comprendre qu'il était réellement aimé, mais que l'on ne pouvait lui accorder le rendez-vous imprudent qu'il osait solliciter?

Cyprienne se demandait encore si elle ne devait pas écrire quelques lignes à ce jeune homme, qui paraissait l'aimer d'une affection si grande et si sincère. Mais elle rougit d'avoir eu cette pensée.

Enfin cette heure qu'elle désirait et redoutait tout à la fois, cette heure arriva. Bernard se montra sous ses fenêtes. Cyprienne le regarda, comme elle faisait tous les jours, mais avec une tristesse qu'elle ne put dissimuler.

Bernard marchait plus lentement que de coutume; il parut surpris que Cyprienne ne lui fît aucun signe particulier, et qu'elle n'eût pour lui d'autre regard que son regard habituel, alors qu'il s'attendait, au contraire, à recevoir une réponse, une parole, un signe d'assentiment. Il passa ce soir-là à plusieurs reprises devant la maison du Grand Veneur; puis il eut l'audace d'entrer à la nuit tombante sous la porte de Saint-Michel, et de signifier à Cyprienne, par son attitude et par ses gestes, qu'il l'attendait.

Mais celle-ci, presque indignée, baissa le rideau de sa fenêtre, non cependant sans épier Bernard. La curiosité n'est-elle pas l'une des passions les plus vives de la femme?

M. de Najac sortit alors de l'église à pas précipités : son visage portait les traces d'une irritation vraie ou fausse; du moins Mlle de Saint-Salvy crut en découvrir l'indice, car il faisait presque nuit, et elle n'était pas bien sûre de ne point se tromper.

Le lendemain elle attendit vainement celui qui paraissait l'avant-

veille encore si épris d'elle. Plusieurs jours se passèrent ainsi : Bernard ne parut point.

Était-ce diplomatie? Était-ce pour faire sentir à la jeune fille toute l'amertume de son absence, pour faire éprouver au cœur de cette enfant toute la force de l'amour qui l'avait envahi? Était-ce pour pousser Cyprienne plus sûrement vers lui, que Bernard ne reparut plus?

Si tels furent ses desseins, il faut avouer que le jeune libertin connaissait à merveille le cœur des femmes. Cyprienne fut désespérée de ne plus voir Bernard. Elle se reprocha alors de n'avoir pas répondu à son billet, qu'elle relut cent fois, qu'elle couvrit de baisers, qu'elle arrosa de ses larmes. Elle avait considéré comme une faute grave de répondre à cette lettre, et maintenant elle croyait avoir commis une sorte de crime en n'y répondant pas.

La semaine s'écoula tout entière au milieu de ces remords et de ces larmes de la jeune fille.

Le dimanche vint. Comme Mme de Saint-Salvy était légèrement indisposée, Cyprienne se rendit à l'église pour entendre la messe, accompagnée seulement par sa vieille bonne.

Sous le porche, elles rencontrèrent Bernard, qui s'approcha de Cyprienne, après l'avoir saluée avec la plus parfaite aisance, et comme s'il eût toujours été le favori de Mme de Saint-Salvy.

Mais Cyprienne faillit s'évanouir en apercevant Bernard : son sang reflua tout à coup vers son cœur, ses yeux se voilèrent, elle pâlit affreusement. La femme de service s'était éloignée de quelques pas à peine. Najac en profita pour dire tout bas à Cyprienne :

— Demain, je vous attendrai à sept heures le soir sous la terrasse de votre jardin. Par pitié, ne me réduisez pas au désespoir !

Bernard prononça ces quelques paroles avec un accent dramatique : il était excessivement pâle, et ses habits paraissaient fort en désordre : mais ce désordre, cette pâleur, cet accent poignant, n'étaient que le résultat d'une pose savamment étudiée. En parfait comédien, il avait calculé froidement tous ses effets.

Par malheur, ces dehors émus ne réussirent que trop sur le cœur de la pauvre Cyprienne.

Dès que Bernard l'eut saluée, c'est-à-dire sans même lui répondre, tant elle redoutait les faiblesses de son cœur, elle s'empressa de rejoindre sa vieille domestique et de gagner son prie-Dieu dans la nef de l'église.

Mais ses pensées ne furent guère pour le ciel : Bernard l'occupa tout entière.

— Eh quoi! se disait-elle, mon refus le réduit au désespoir, il est malheureux. Que ferait-il, si je n'accédais pas à ses désirs? Il mettrait peut-être fin à ses jours. Ah! quel amour est le sien! Dois-je le torturer et faire son malheur? Non. Je sens trop combien il est cruel d'aimer... sans espoir, d'aimer et d'être loin de l'être qu'on adore, de ne plus le voir! la vie n'offre plus alors aucun attrait, c'est un fardeau que l'ou voudrait rejeter bien loin de soi!...

Cyprienne était donc vaincue. L'amour de Bernard, tout-puissant sur son cœur, allait l'entraîner à l'une de ces coupables faiblesses qui peuvent perdre à jamais une jeune fille.

Et pour qui donc, pour quel homme allait-elle exposer son honneur, faire le sacrifice de sa réputation?

Pour un débauché, qui ne voyait peut-être en elle qu'une jolie fille de plus à inscrire sur son carnet de don Juan! car, en présence d'une exigence aussi monstrueuse, pouvait-elle penser que cet homme, qui ne montrait aucun souci de l'honneur, se sentît entraîné vers elle par les ardeurs d'un désir légitime? L'épouserait-il après l'avoir ainsi compromise à la face de toute la ville de Cordes? Cet esprit désordonné, qui n'avait eu jusqu'alors que des caprices, dont le cœur ne s'était jamais ouvert aux saines et pieuses émotions d'un véritable amour; qui, comme un vieillard blasé, calculait si froidement, depuis deux mois, les moindres chances d'une séduction honteuse sur une enfant naïve dont il connaissait l'adoration pour lui; cet homme ne jouait-il pas en ce moment un nouveau rôle? Évidemment, il feignait une passion qu'il ne ressentait pas! Évidemment, il jouait une détestable comédie! Ne savait-elle pas, d'ailleurs, que Bernard de Najac était passé maître dans les odieuses duperies de ce genre? Profitant d'une nuit d'orgie pour paraître pâle et abattu, il osait se présenter devant elle dans un désordre simulé, exhibant un désespoir qu'il n'éprouvait certes pas. Les conversations de ses amies et des amies Mme de Saint-Salvy lui avaient ouvert les yeux à ce sujet: elle comprenait aujourd'hui toutes les résistances indignées des mères de famille sur le compte de Bernard. Et c'était elle qui maintenant se trouvait en butte aux obsessions inavouables de ce traître? Devait-elle s'y laisser prendre?

Ah! qu'elles furent douloureuses, toute cette longue journée et celle du lendemain, pour la pauvre Cyprienne !

Quelle anxiété, quelles rougeurs, quel effroi en préparant le mensonge qui devait lui servir pour sortir de chez elle et pour gagner le petit jardin en terrasse, situé sous la maison du Grand Veneur, et séparé de celle-ci par une ruelle!

Cependant Najac prenait toutes ses mesures. Connaissant le faible cœur de la jeune fille, il jugeait sa réussite prochaine. Comment Cyprienne pourrait-elle, en effet, résister plus longtemps aux élans inconscients de son amour?

Dans la soirée de ce même dimanche, il entrait, comme à son ordinaire, au *Clocher d'Albi.*

La bande des bruyants viveurs y était au complet.

— Salut, Bernard! lui cria l'un d'eux. Les paris viennent d'ouvrir. Entres-tu en jeu?

— Pas pour le moment, répondit-il.

Et, s'adressant à Villeneuve :

— J'ai à te parler. Sortons ensemble pour quelques instants.

Ils gagnèrent le milieu de la petite place.

— Il y a donc du nouveau? interrogea Villeneuve.

— Oui. Veux-tu m'aider? cela presse.

Son interlocuteur fit un signe d'assentiment.

— Voici ce que c'est, continue Bernard. J'ai décidé Mlle de Saint-Salvy à m'accorder un rendez-vous. Ce sera pour demain ou pour après-demain. Ses scrupules ont cédé, ce qui était aisé à prévoir.

— Bah! exclama Villeneuve stupéfait.

— C'est comme cela! Tu conçois bien qu'après une pareille aventure, elle ne pourra faire autrement que de m'épouser?

— Et dans quel endroit votre entrevue doit-elle avoir lieu?

— Sous la terrasse de son jardin.

— Bien! mais en quoi puis-je t'aider?

— En servant de témoin, avec deux de nos camarades, à cette rencontre nocturne. Tu ne leur diras rien à l'avance; mais vous aurez soin, tous ces soirs-ci, de vous cacher ensemble à portée de l'endroit susdit : quand vous nous entendrez causer, elle et moi, alors vous vous montrerez comme par hasard. Les autres reconnaîtront Cyprienne, raconteront la chose à tous les échos de la ville, et, le lendemain, la mère sera bien forcée, vu l'esclandre, d'agréer ma recherche. Voilà!

— Sais-tu, Bernard, que le procédé est un peu... vif?

— Qui ne risque rien n'a rien. Hésiterais-tu?

— Non : je te donnais mon avis, voilà tout. Compte sur moi.

— Et sur eux?

— C'est entendu.

Mlle de Saint-Salvy ne pouvait être instruite de cet odieux complot. Une intervention surhumaine eût seule pu la sauver.

Le lundi, vers quatre heures du soir, c'est-à-dire au moment où Bernard passait autrefois sous ses fenêtres, le jour commençant à baisser, elle s'approcha de la croisée.

Bernard se montra. Il pénétra sous le porche, et du regard indiqua à Cyprienne qu'il l'attendait à sept heures

— Viendrez-vous? parut-il lui demander.

Cyprienne fit un violent effort sur elle-même, et, comme malgré elle, obéissant à une impulsion latente, elle fit un signe d'assentiment.

Mais c'en était trop pour la jeune fille : posant tout à coup ses mains devant ses yeux, elle se prit à sangloter.

Puissance étrange de la douleur et des larmes!

Bernard ressentit un trouble profond à l'aspect de cette charmante fille. Pour la première fois de sa vie, son cœur parla; il fut remué jusqu'au fond des entrailles.

Il s'éloigna sur-le-champ, à pas précipités; et lui qui n'avait encore éprouvé ni remords ni amour, il rougit soudain de sa conduite envers cette belle Cyprienne dont il était si sincèrement aimé: un sentiment nouveau semblait s'être glissé dans son âme.

L'ombre commençait à descendre sur la ville aux ruelles étroites, bordées de hautes maisons. C'était l'heure si poétique du crépuscule d'hiver. Les pignons dentelés, les toits aigus des sombres demeures se découpaient sur un ciel gris, légèrement teinté de rose et empourpré vers l'occident; de rares passants, couverts de longs manteaux, regagnaient à grands pas leurs habitations et rasaient les murailles, semblables à des ombres, mais à des ombres bruyantes, faisant retentir lourdement le pavé sous leurs épaisses chaussures; de temps à autre, une bise violente soufflait aigrement dans les longues ruelles; sous la rafale battaient les volets et grinçaient les enseignes de tôle; çà et là, comme des étoiles, les lumières commençaient à scintiller derrière les croisées aux antiques vitraux; des rares boutiques s'échappaient de longs filets de lumière, se proje-

tant sur la pierre et jusque sur les maisons placées en face d'elles.

Bernard subit l'influence de ce moment, la sensation de ce milieu; comme il se dirigeait vers le cabaret du *Clocher d'Albi* pour y rejoindre ses amis, il sentit une larme tomber de ses yeux.

Cependant, vers sept heures, Cyprienne, qui n'avait trouvé aucune excuse pour motiver sa sortie à une pareille heure, et qui d'ailleurs n'eût pu s'éloigner qu'accompagnée, se glissa jusqu'à une petite porte, donnant sur la ruelle derrière la maison du Grand Veneur.

Cette rue déserte, même en plein jour, se tordait comme un serpent, longeant l'une des quatre enceintes de la ville, sur laquelle, ici et là, des maisons avaient été construites, prenant pour appui les vieux murs de pierre. De l'autre côté de la ruelle, on voyait une ligne de clôtures, de murs bas, de portes rustiques, donnant accès dans quelques jardins établis sur la plate-forme de la seconde enceinte, et jouissant d'une splendide vue sur la vallée; toutefois, les maisons situées de l'autre côté de la ruelle sur le premier rempart la dominaient complètement.

Une seule lumière, vacillante et faible, apparaissait au loin, sur la droite, près d'un escalier tellement délabré, que personne ne s'y hasardait la nuit venue. Le fond de la rue, sur la gauche, était plongé dans l'obscurité la plus entière.

Depuis six heures et demie, trois personnes, couvertes de longs manteaux, se tenaient assises sur les hautes bornes de soutien qui se dressaient contre les remparts. Elles se parlaient de temps à autre à voix basse.

— Villeneuve, disait l'un, n'est-ce point sept heures qui viennent de sonner à l'horloge de Saint-Michel?

— Tu me l'as déjà demandé trois fois.

— C'est qu'il fait diablement froid! reprenait l'autre.

— Si, du moins, nous pouvions marcher un peu pour nous dégourdir!

— Patience! nous n'avons plus que quelques minutes à attendre.

Le silence se rétablit pendant un court instant. Puis :

— Voyons, Villeneuve, ajouta le premier interlocuteur, ne nous fais point poser davantage, et apprends-nous enfin ce que nous venons observer ici.

— Ne vous l'ai-je point dit?

— Non pas : tu nous as bien priés de la part de Bernard de nous

rendre au pied de la terrasse de la maison du Grand Veneur, mais c'est tout.

— Ne suppose pas que, par un temps aussi dur, nous ferons plus longtemps sentinelle sans savoir pourquoi.

— Eh bien! répliqua Villeneuve, sachez que Bernard attend une femme en cet endroit même, à sept heures précises, et qu'il tient à ce que nous la reconnaissions... Êtes-vous satisfaits?

— Et d'où viendra-t-elle?

— Vous le verrez.

Un nouveau silence se fit : il était évident que désormais la curiosité l'emportait sur l'impatience.

L'un des interlocuteurs, néanmoins, reprit encore :

— Mais comment ferons-nous pour la voir?

— C'est pourtant assez simple, répondit Villeneuve. Quand nous entendrons Bernard et sa belle s'entretenir ensemble, nous sortirons doucement de notre cachette et nous apparaîtrons tranquillement auprès d'eux, en braves promeneurs que nous sommes.

— Et si elle s'enfuit?

— Eh bien! nous courrons alors après cette femme et nous la pousserons devant nous, jusqu'à la maison de la *Messagère des morts :* le lumignon placé devant la Vierge, au coin de l'escalier de Séverine, nous fera reconnaître celle que nous cherchons, se sauvant avec Bernard. Toutefois il importe, auparavant, de les avoir bien vus causer ensemble.

— Parbleu! la chose nous paraît facile.

— C'est mon avis. Maintenant tenons-nous prêts. Bernard, qui ce matin nous a donné rendez-vous ici, ne peut tarder à venir : il ne saurait laisser sa conquête se morfondre dans cette ruelle.

— Évidemment! répétèrent d'un ton passablement goguenard les deux acolytes de Villeneuve. Nous avons l'œil au guet.

Sept heures sonnèrent tout à coup lentement à la grosse horloge de l'église Saint-Michel.

Puis, peu d'instants après, une clef grinça, quoique maniée avec précaution, dans une serrure qui paraissait rouillée. Une porte fut ouverte : c'était celle de la maison du Grand Veneur.

Les jeunes gens retinrent leur souffle. Ils purent voir alors, à la faveur du lumignon placé au bout de la ruelle, se dessiner la silhouette d'une femme.

— Et Bernard n'est pas là? dit Villeneuve à voix basse : voilà qui est fort!

La femme inconnue avançait avec précaution dans la rue. Comme elle frôlait la muraille, une voix se fit entendre à son oreille :

— N'allez pas à ce rendez-vous! prenez ceci et lisez... disait-on bien bas.

Cyprienne, en proie à la plus vive terreur, ne put se rendre compte de ce qui se passait. Elle ne devina pas qui pouvait lui parler, elle ne reconnut pas cette voix mystérieuse.

Mais elle prit machinalement le papier qu'on lui tendait. L'inconnu qui venait de le lui remettre, disparut aussitôt par une porte qui donnait accès sur l'un des jardins dont nous avons parlé.

Mlle de Saint-Salvy, sachant que, même dans le jour, la rue était déserte, ne voyant pas d'ailleurs paraître Bernard, marcha à grands pas vers l'endroit où brillait le lumignon.

Elle était enveloppée avec soin, pour qu'on ne pût la reconnaître.

Quand elle se vit à portée de la lumière, elle découvrit un peu sa figure, et s'empressa de jeter les yeux sur le billet.

Voici ce qu'elle lut :

« MADEMOISELLE,

« Le misérable qui devait vous attendre ce soir, ne viendra pas. Il est indigne de vous. Il abusait de votre confiance. De jeunes débauchés, ses amis, devaient assister à votre entrevue avec lui, être témoin de votre imprudence et contribuer à vous compromettre!... Oubliez cet indigne amant... »

Comme elle achevait de lire ce billet, dont elle ne connaissait pas l'écriture, une porte s'ouvrit : c'était celle de Séverine, la veilleuse des morts.

— Mademoiselle Cyprienne! vous ici! à cette heure! s'écria d'une voix contenue la pauvre femme. Ah! que vous est-il arrivé? Vous avez l'air d'être toute tremblante!...

Mais la digne Séverine, bonne et pieuse, était loin de soupçonner le mal : elle crut que Cyprienne venait de son jardin ou rentrait chez elle, après avoir porté des secours à quelque pauvre famille du quartier.

Quant à la jeune fille, se voyant ainsi reconnue, elle se sentait défaillir.

Séverine, sans remarquer sa pâleur, s'approcha de Mlle de Saint-Salvy, et, lui prenant la main :

— Vous qui êtes charitable et bonne, lui dit-elle à voix basse, priez pour deux âmes bien tourmentées là-haut : celle du comte de Froidefont et celle du marquis de Najac...

Et, après avoir prononcé ces mots, elle disparut.

On ne saurait dépeindre la stupéfaction, la terreur que ressentit la jeune fille, lorsque la messagère des morts laissa tomber ces deux noms. Il lui sembla que Séverine, à laquelle on attribuait une sorte de don surnaturel de divination, lui annonçait la mort de Bernard...

Elle demeura un moment debout, frissonnante, inondée d'une sueur froide. Puis elle voulut marcher, rentrer chez elle; mais ses forces l'abandonnèrent : elle s'affaissa sur elle-même, et tomba sur le dur pavé de la ruelle.

Peu d'instants après, les trois jeunes gens qui se tenaient immobiles au fond de la rue, n'entendant aucun bruit, pensèrent que celle qu'ils attendaient et qu'ils n'avaient pu entrevoir, avait dû regagner son domicile en ne voyant point apparaître Bernard.

Ils s'éloignèrent donc; mais Villeneuve, tout soucieux, ne put s'empêcher de se demander en lui-même :

— Que fait donc Najac? quel obstacle imprévu a pu le retenir?

Cependant, peu à peu Cyprienne avait repris connaissance, mais elle ne pouvait se relever; elle restait abattue, sans forces, et de sa poitrine s'échappaient des soupirs et des sanglots.

Un homme vint à passer. Il s'arrêta un moment.

— Je ne me trompe pas, se dit-il : quelqu'un se plaint...

Il écouta.

— C'est peut-être une pauvre femme mourante de faim, qui est tombée au coin d'une borne.

Il s'approcha. Les sanglots, les gémissements devenaient plus distincts. Il crut apercevoir une femme accroupie sur le pavé.

— Qui êtes-vous? dit l'inconnu.

— Grand Dieu! cette voix... c'est lui... lui... oui, l'homme sinistre... il a tué Bernard.

— Oh! ciel! je ne me trompe pas, murmura l'inconnu c'est vous, Mademoiselle Cyprienne?...

— Oui, moi, moi, Philippe de Froidefont. Ah! puisque tu as assassiné celui que j'aime... tue-moi aussi.

— Mais vous perdez la raison, Mademoiselle!.. Qu'avez-vous? quel malheur vous est donc arrivé? Oui, je suis ce Froidefont maudit, puisque vous n'avez pour lui qu'un sentiment de haine; un maudit, mais non pas un assassin, entendez-vous? car il suffit, hélas! que vous aimiez Najac pour que je le respecte. Mon amour pour vous est si vrai, si profond, si sincère, Cyprienne, qu'il s'immole tout entier pour vous, qu'il va même jusqu'à étouffer dans mon cœur toute jalousie et toute haine pour celui que vous me préférez... Ah! que je souffre, mon Dieu, pour accomplir ce cruel sacrifice!...

— Oh! vous mentez, vous mentez. Vous êtes un être terrible et méchant; vous êtes un démon, toujours prêt à torturer les autres, à leur faire du mal...

Et tout à coup, comme mue par un ressort, d'un élan soudain, Cyprienne se leva debout et menaçante :

— Ah! Philippe de Froidefont, s'écria-t-elle, le Ciel m'éclaire! C'est vous, vous qui m'avez écrit cette lettre infâme, dans laquelle vous calomniez Bernard! c'est vous qui l'avez empêché de venir à ce rendez-vous! Oh! misérable que vous êtes!... vous l'accusez d'une bassesse... C'est vous qui êtes un lâche! oui, un lâche, entendez-vous?

— Qu'elle doit souffrir! murmura Philippe. Elle a pour lui autant d'amour que j'en éprouve pour elle...

Après l'effort violent auquel venait de se livrer Mlle de Saint-Salvy, elle s'affaissa de nouveau. Philippe n'eut que le temps de la soutenir dans ses bras.

Que devait-il faire? Il pensa que Cyprienne avait dû sortir de chez elle par la poterne : il la prit donc entre ses bras, et la porta ainsi jusqu'à la maison du Grand Veneur.

La poterne était, en effet, entr'ouverte. Le jeune homme pénétra dans la maison, et referma sans bruit la petite porte. Il marcha lentement, avec précaution, à travers les longs corridors; puis il alla jusqu'à la chambre de Cyprienne, et, avec des ménagements infinis, il déposa la jeune fille sur son lit.

Celle-ci sembla revenir à elle :

— Bernard..., Bernard..., pourquoi me fuir? Je t'aime!... murmura-t-elle.

Philippe allait s'éloigner; la jeune fille ajouta :

— Froidefont! que je te hais, Froidefont! Tu me fais peur... Combien je te déteste!... Infâme!

C'en était trop pour ce malheureux : une rage sourde envahit son cœur... Il s'approcha furieusement du lit, saisit Cyprienne, et posa ses mains crispées sur la gorge de la jeune fille :

— Ah! meurs donc, meurs donc, cruelle, qui prends plaisir à me déchirer...!

Mais la raison lui revint.

— Elle est en délire! et moi, je suis un insensé!

Et il s'éloigna, fou de douleur, tout en larmes. Il monta chez lui, s'enferma dans sa chambre, et, pendant le reste de la nuit, cet homme si malheureux pleura comme un enfant.

XVII

Le soir où Cyprienne était sortie afin d'aller au rendez-vous que lui avait donné Bernard de Najac, la jeune fille avait laissé croire que, étant un peu souffrante, elle se retirait dans sa chambre pour se coucher.

Le lendemain, la vieille servante trouva sa jeune maîtresse étendue, tout habillée, sur son lit, très pâle, tremblante de fièvre, en proie au délire.

Mme de Saint-Salvy, effrayée, fit venir le médecin, qui demeurait porte à porte avec elle. C'était un de ces vieux praticiens érudits, prudents, qui savent distinguer les affections morales des maladies physiques. Il se borna donc à prescrire quelques remèdes insignifiants, et il s'éloigna, bien persuadé qu'un trouble violent, qu'une douleur profonde avaient agité le cœur de Cyprienne. L'amour seul, se dit le vieux docteur, peut guérir les maux de l'amour.

Après quelques jours de repos et de soins, Cyprienne reprit ses couleurs, ses forces; elle put quitter son lit et se tenir dans sa chambre, auprès du feu.

Philippe avait lui-même gardé, pendant plusieurs jours, son appartement. Son corps n'était pas malade, mais son âme souffrait horriblement.

La vie lui paraissait insupportable. Plusieurs fois, assis au coin de son foyer, à la vue du poignard trouvé dans la citerne et placé sur sa table de travail, il fut tenté de se tuer; mais ses sentiments religieux le retinrent sur le bord de l'abîme.

Il essaya de lire et d'oublier ses maux; mais ses yeux seuls se

portaient sur le livre ouvert devant lui : sa pensée était auprès de la femme qu'il aimait si éperdument, si fatalement.

Quand Cyprienne fut un peu rétablie, M. de Froidefont ne put se dispenser de lui rendre visite, il y était même contraint ; pour détourner les soupçons que Mme de Saint-Salvy eût pu éprouver au sujet d'une aventure qui devait lui paraître singulièrement énigmatique.

Il se rendit donc chez ses locataires, déchiré par le souvenir de cette affreuse scène où la jeune fille lui avait montré tant de haine et tant d'aversion.

Mais quelle ne fut pas sa surprise en rencontrant chez Mlle de Saint-Salvy l'accueil le plus affable, le plus sympathique qu'il eût encore reçu d'elle?

Quant à sa mère, occupée dans la maison, elle allait et venait, de côté et d'autre, circulant de toutes parts sans s'arrêter, laissant, peut-être à dessein, les jeunes gens en tête à tête.

Cyprienne profita de cette absence pour dire à Philippe :

— Monsieur de Froidefont, pardonnez-moi, je vous en prie : j'ai été bien cruelle!...

— Vous souffriez tant!

— Oh! oui. La douleur rend injuste et méchante. Mais vous, qui souffriez aussi, vous m'avez rendu le bien pour le mal. Que ne vous dois-je pas? Que serait-il advenu si l'on m'avait trouvée à demi morte dans cette rue? Ah! j'en frémis... C'est vous qui m'avez sauvée, vous qui m'avez transportée jusqu'ici sans éveiller l'attention de personne... Je m'en souviens à présent : c'est comme un rêve, mais je sais bien que ce rêve est une réalité. Ah! encore une fois, merci! merci!...

Elle lui tendit la main. Il la porta jusqu'à ses lèvres brûlantes.

Cyprienne tressaillit, et ne put dissimuler un petit geste de terreur.

Une larme tomba sur les joues de Philippe.

— Vous êtes malheureux, bien malheureux, Monsieur de Froidefont ; mais croyez-vous que je suis heureuse, moi?

Elle fit approcher Philippe, et, tout bas, avec un accent bref, saccadé, suppliant, elle lui parla ainsi :

— J'avais eu la faiblesse de céder aux obsessions de M. de Najac. Je croyais à son amour. Je me suis rendue devant le jardin, dans la ruelle, parce qu'il me laissait croire qu'il voulait attenter

à ses jours. Là, un inconnu m'a remis un billet. Je suis allée le lire devant le lumignon allumé près de la maison de la Messagère des morts. Une main inconnue m'écrivait et me tenait en garde contre les desseins de M. de Najac. On me disait que, dans cette rue, j'étais épiée par de jeunes débauchés; que l'on se jouait de mon amour, de ma personne; qu'on me rendait la victime d'une atroce et basse comédie. Bernard voulait rendre ses amis témoins de notre rendez-vous. Comment croire à tant d'ignominie? comment pouvais-je ajouter foi à ce billet? Et quand j'ai reconnu votre voix, comment aurais-je pu encore me défendre de vous accuser de l'avoir écrit, d'avoir calomnié M. de Najac? Hélas! nul ne l'avait accusé à faux. La plus intime de mes amies étant venue me voir pendant que j'étais souffrante, je lui ai confié le récit de ma triste aventure, je l'ai suppliée d'aller aux informations comme elle le pourrait et de me dire la vérité sur les desseins de M. de Najac.

Mon amie m'a appris ce matin même l'affreuse vérité : M. de Najac a quitté Cordes! il s'est enfui lâchement, après s'être joué de moi! il m'a traitée comme une de ces indignes créatures qu'on rejette après l'avoir abusée! Que va-t-on penser de moi dans la ville? ou plutôt, que n'en pense-t-on pas déjà? car il est impossible que ses amis ne m'aient point aperçue, qu'ils n'aient pas raconté partout et commenté mon imprudente faiblesse. Que répondre à ma mère, quand elle apprendra ce qui s'est passé? De quelle façon vais-je pouvoir affronter la malignité publique, quand elle va s'exercer sur moi? Oh! mon Dieu! me déshonorer ainsi aux yeux de ses infâmes compagnons! Concevez-vous cela, vous qui aimez, vous qui avez une âme noble et généreuse? Amener ainsi une pauvre fille le soir, l'entraîner dans une ruelle obscure, pour la livrer en risée à de jeunes débauchés.

Oh! j'ai voulu tout savoir, tout; j'ai voulu dévorer l'affront jusqu'au bout et subir ma honte... Je ne l'ai que trop méritée!

De quelle main m'est venu ce billet auquel je ne pouvais ajouter foi? Qu'importe? l'avis était bon, puisqu'il renfermait la vérité. J'ai bien souffert en le lisant; mais aujourd'hui je ne puis me plaindre de celui qui a fait briller à mes yeux l'impitoyable lumière... Il m'a peut-être épargné des tourments et des remords effroyables.

— Je suis étranger à ces révélations, croyez-le, Mademoiselle... Peut-être viennent-elles d'une personne bien intentionnée et que

la conduite de M. de Najac révoltait. Mais moins que tout autre je pouvais donner un tel avis : venant de moi, cet acte eût été une bassesse...

— Vous êtes un homme d'honneur, Monsieur de Froidefont, et je crois à la sincérité de vos paroles...

Après quelques moments de silence, Cyprienne ajouta :

— Je me demande en vain qui peut avoir écrit ce billet.

— Un de vos amis ou bien une de vos ennemies...

— Je ne me connais ni ennemies ni amis...

— Le temps, les circonstances vous éclaireront, sans doute.

Et Philippe se leva, ne voulant pas prolonger davantage un entretien devenu douloureux.

Cyprienne lui tendit de nouveau la main. Il se contenta, cette fois, de la serrer affectueusement. La jeune fille lui sut gré de cette réserve.

Cependant M. de Froidefont était inquiet de la révélation que Mlle de Saint-Salvy venait de lui faire.

— Ces misérables vauriens, se disait-il, auront reconnu Cyprienne, et colporté par toute la ville sa présence insolite sous la terrasse de son jardin ! Que faire ? comment réagir ?

Il prit ses informations le lendemain même, aidé dans sa recherche par son vieux valet de chambre Michel, sur la discrétion et le dévouement duquel il pouvait compter.

Villeneuve avait gardé le silence, ne sachant trop quoi penser et de l'absence de Bernard au rendez-vous et de sa disparition subite de Cordes. Présumant quelque contre-temps fâcheux, quelque fatal imbroglio, il s'abstenait prudemment. Mais il n'en fut pas de même de ses deux amis.

Ceux-ci, stupéfaits des divers incidents dont ils avaient été les témoins, bien qu'ils n'y eussent rien compris, n'ayant pu apercevoir les traits de l'inconnue, s'étaient empressés de raconter la chose, une heure après, au *Clocher d'Albi*.

Le lendemain, cette déplorable indiscrétion faisait le tour de la ville. Et de quels commentaires on l'accompagnait !

Ce qui désolait, pourtant, les bonnes âmes charitables de Cordes, c'était de ne pouvoir appliquer un nom précis à cette apparition féminine évoquée par l'audacieux Bernard.

Mais les déductions de ces fines langues, les approfondissements de ces ingénieuses cervelles allaient loin. Peu à peu, à force d'envi-

sager le fait sous ses faces multiples, elles en vinrent à conclure que l'inconnue qui était apparue si soudainement au-dessous de la terrasse de la maison du Grand Veneur, ne pouvait-être que Mlle de Saint-Salvy.

— C'est impossible, répondit-on : une fille si réservée !

— Réfléchissez donc, reprenait une vieille femme. Il est certain que ce Najac endiablé lui a fait une cour assidue pendant tout le temps où il était reçu chez sa mère, et que, depuis que les portes de la maison se sont fermées devant lui, il passait tous les jours, à la même heure, sous les fenêtres de la demoiselle. Or il se trouve, précisément, que la femme dont il s'agit sort tout à coup, comme de terre, des jardins que vous savez : il me semble que la conclusion se tire d'elle-même.

Chacun hochait la tête sur ce propos et ne répondait rien. Mais l'éveil était donné : on en causait entre soi, les portes closes, en termes peu ambigus. Le doute progressait; et le doute, en pareil cas, jette encore une sorte de flétrissure sur l'honneur d'une jeune fille.

De plus, les jalouses habitantes de Cordes ne pouvaient pardonner à Mme de Saint-Salvy de les avoir humiliées par le retentissement de ses réceptions : elles prenaient aujourd'hui leur revanche.

Voilà ce que Philippe apprit, grâce à son vieux serviteur.

— Allons ! se dit-il, le temps des hésitations est passé. Il importe, maintenant, que j'épouse Cyprienne. Moi seul je puis la protéger efficacement : notre mariage fera taire tous ces commérages éhontés. Mais, quand elle sera ma femme, que Bernard de Najac ne se rencontre plus sur son chemin !...

Léontine Rousseau.

(*A suivre.*)

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

I

Au parlement long comme cent lieues de désert, dans des articles de journaux où l'on est parvenu à condenser la plus grande somme d'ennui et de barbarismes sous le plus petit volume possible, dans des tomes qui ont l'homicide privilège de grossir à mesure qu'on les lit, partout enfin on demande l'école gratuite et obligatoire.

Pour un grand nombre de nos compatriotes, l'école gratuite et obligatoire est la frontière du Rhin du progrès. Avec tout cela nous aurons tout : vin dans nos caves, pain sur la planche, moralité dans la société. Les limites du possible et celles du bonheur seront reculées ; nous prendrons la lune avec les dents, et les alouettes nous tomberont toutes rôties dans la bouche. Quand tous les marmots du doux pays de France pourront lire couramment dans *Rocambole* et le *Petit Journal*, nous serons sauvés.

D'aucuns prétendent que, par le temps de mauvais livres qui court, apprendre à lire aux enfants, c'est leur prêter de l'argent pour qu'ils alternent entre les cabarets proprements dits et les cabarets littéraires ; mais ceux qui prétendent cela sont des esprits chagrins, des ignorantins, qui voudraient détourner nos enfants du fleuve de la science, sous le fallacieux prétexte que les eaux en sont empoisonnées.

Pour mettre tout le monde d'accord, voici la proposition que je hasarde : je demande l'école pour tous, mais l'école buissonnière. Elle est gratuite : Dieu et la nature, œuvre d'art de Dieu, en font les frais. Et de plus elle n'est pas obligatoire, ce qui n'est pas son moindre attrait. Que dis-je ? obligatoire ! Non seulement elle n'a pas ce vilain et repoussant défaut, mais de plus elle est défendue : nouveau charme ajouté à tant d'autres, que les enfants petits et grands connaissent si bien.

Voyez un peu combien nos graves législateurs connaissent mal le cœur humain ! Pour remplir leurs écoles, ils n'ont qu'un moyen bien simple à prendre : défendre d'y aller. Ils font tout le contraire. En vérité, à leur « obligation » l'on serait presque tenté de les prendre pour des obscurantistes déguisés. Quand le roi Louis XVI, de sainte et tragique mémoire, voulut propager la *parmentière*, en décréta-t-il la plantation obligatoire dans tout le royaume très chrétien ? Il avait bien trop d'esprit pour cela... Il ensemença un champ de ce précieux tubercule, et environna ce champ de hautes et fortes clôtures. S'il eût eu sous la main un dragon à cent têtes, nul doute qu'il ne lui eût confié la garde de ce nouveau jardin des Hespérides, persuadé que la tentation est proportionnelle à la défense. Ce qu'il avait prévu arriva. Au bout de quelque temps les clôtures du champ furent escaladées, et les pommes de terre royales volées et transportées avec mystère dans une quantité de jardins particuliers, d'où elles se répandirent par toute la France.

C'est tout ce que désirait le bon roi.

Je ne veux être ni injuste ni ingrat envers l'école proprement dite ; mais je dois à l'école buissonnière tant de joies pures, tant de surprises agréables, tant de douces émotions, tant de leçons lumineuses, tant d'heures bénies, que je l'ai toujours mise bien au-dessus de sa morose et maigre ennemie. Comme au jeune âge, plus souvent qu'au jeune âge, car je suis plus libre, je fais encore l'école buissonnière. Il faut qu'il pleuve à verse pour que je me résigne à déjeuner de la maigre pitance intellectuelle que des hommes assez semblables pour l'air et la tenue à des orateurs de pompes funèbres viennent nous servir chaque matin dans les amphithéâtres de la Sorbonne et du collège de France. Ce serait un crime de s'asseoir à la table des hommes quand on est convié au banquet des dieux. Le banquet des dieux, c'est la nature avec ses merveilles et ses harmonies ; et la lettre d'invitation, c'est dame Aurore qui, de ses doigts toujours roses, ainsi qu'aux temps homériques, nous la remet de la part de M. le Printemps son gracieux époux.

A peine ai-je reçu la céleste invitation à la fête sublime que la terre et les cieux, avec tout ce qu'ils renferment, célèbrent en l'honneur de Celui qui les a faits, que je me pare de mes plus beaux vêtements. Le corps, ainsi que l'âme, veut se parer pour la prière et l'adoration.

La parure fait partie du culte. M. de Buffon, qui fit toute sa vie

l'école buissonnière, n'abordait jamais son *Histoire naturelle* qu'en tenue de cour. Je l'imite, et je pars.

A mesure que je m'arrache à cet amas de moellons qu'on appelle une grande ville, et que le ciel, jusque-là morcelé et intercepté par des murailles brutales, se déploie devant moi, j'éprouve la joie d'un captif rendu à l'espace et à la liberté. Ma poitrine se dilate, et mon âme s'étend comme pour embrasser Dieu.

Arrivé au milieu des champs, je promène d'abord mes yeux sur les espaces immenses qui, au-delà des horizons bleus, se perdent dans l'infini, et d'un regard concentrique j'embrasse la majesté et la sublimité de ce temple vivant, d'où s'échappe une harmonie indescriptible, et dans les mystérieuses profondeurs duquel on croit que Dieu va apparaître.

Alors, dans cet instant solennel, la pensée émue s'humilie, et l'adoration commence.

Insensiblement l'âme descend de ces hauteurs, perd de vue le vaste ensemble qui l'a inspirée, et finit par fixer son attention sur une partie quelconque de l'œuvre divine : tantôt c'est une fleur, tantôt un arbre, tantôt un insecte, tantôt un nid, qu'elle se met à observer. Cette étude, faite à l'aide des instruments que la science met à notre disposition et qui centuplent la puissance de notre organe visuel, nous ouvre tout un monde de merveilles, qui nous ravissent d'admiration.

Il est près du village de C..., sur une colline qui domine la Marne, une haie vive qui verdoie sous les pommiers fleuris : c'est là que je dirige ma promenade le plus volontiers; c'est là que chaque semaine je fais l'école buissonnière; c'est là enfin que je convie tous mes condisciples jeunes ou vieux.

L'école buissonnière, d'ailleurs, n'est point une nouveauté révolutionnaire en pays franc. Messieurs les Parisiens surtout la prisaient fort dans le bon vieux temps, au dire de Marot.

> Vrai est qu'elle fut buissonnière
> L'école de ceux de Paris.

Ce fin et malicieux poète ne la dédaignait pas non plus, car il se souvient avec bonheur du lieu où

> Par-ci par le long des buissonnets
> Allait cherchant des nids.

Allons donc, suivant la coutume de nos bons aïeux, le long des buissonnets, et décrivons pour nous et ceux qui ne peuvent pas nous accompagner les merveilles que Dieu y a semées et les tableaux qu'il y a peints lui-même. L'exposition divine vaut encore mieux, croyez-moi, que celle du Champ de Mars. Qu'on se le dise : l'école buissonnière, *gratuite* et non *obligatoire*, est ouverte. Voici la première leçon.

II

Dieu me garde de philosopher en ouvrant l'école buissonnière! ce serait imiter les démagogues de l'école rivale, qui d'ordinaire commencent par où il faudrait finir, c'est-à-dire par des réflexions abstraites. Je demande cependant la permission de faire part à mes condisciples d'une remarque que m'a suggérée une longue et amoureuse étude de la nature. Elle sera, je crois, une lumière qui éclairera les faits que nous allons observer. C'est que tous les êtres qui remplissent notre planète ont des rapports de plus d'un genre avec l'homme, qui en est le centre, le roi et le résumé : rapports d'utilité, d'agrément et d'enseignement.

J'aime à me représenter la nature sous la forme d'une coupe immense et profonde, d'où s'échappent à flots pressés le beau, l'utile et l'agréable. Si l'on considère avec attention la série entière des êtres, on ne tardera pas à reconnaître avec émotion que l'amour est la loi de la vie universelle. Je veux dire par là que tout être, à quelque point de la circonférence qu'il vive, se répand au dehors, gravite vers le centre, qui est l'homme, et se donne à lui d'une manière ou d'une autre, sous une forme ou sous une autre, pour qu'à son tour l'homme le porte et le donne transfiguré à Dieu. Nous ne pouvons faire un pas sans rencontrer dans la créature soit un bienfait, soit un enseignement du Créateur.

L'enseignement, il éclate partout, mais plus particulièrement dans le monde si gracieux de l'instinct. Chaque animal, chaque insecte est un symbole, qui tantôt raille nos vices en nous les représentant en relief, tantôt nous offre la charmante et naïve image d'une vertu. Et dans certaines collectivités de petits êtres que d'ordinaire nous écrasons du pied avec une brutale indifférence, Dieu s'est plu à peindre en miniature le ravissant tableau d'une société organisée selon la justice.

Voulez-vous tout de suite vérifier cette assertion? arrêtez-vous quelques instants avec moi à côté de ce fouillis de ronces et d'épines-vinettes qui forme le commencement de la haie dont je vous ai parlé, et qui nous sert pour l'instant de livre de classe.

Voyez, au milieu des herbes et des fougères, ce petit monticule qui se termine en dôme. C'est une magnifique fourmilière. Essayons donc de voir ce qui s'y passe, et lisons ce que Dieu a écrit dans l'instinct des bestioles qui ont placé ici leur demeure.

A première vue, cette fourmilière n'est qu'un amas confus de terre, de feuilles sèches et de brins de bois et d'herbe; en réalité, c'est un magnifique palais, construit selon toutes les lois de l'architecture, d'une part, et selon les besoins du peuple qui l'habite, de l'autre. L'intérieur présente une série de galeries immenses et superposées, qui toutes partent d'un point de la circonférence et viennent aboutir à une place centrale. Ces galeries à plusieurs étages et à voûtes cintrées sont soutenues de distance en distance par des colonnes élégantes et solides. Ce qui, dans la fourmilière qui nous occupe, est maçonné avec des matériaux préparés *ad hoc*, se trouve admirablement sculpté dans d'autres. Voulez-vous vous en convaincre? prenez votre loupe, examinez dans le tronc de ce vieux poirier qui est à votre droite une fourmilière abandonnée. N'est-il pas vrai que c'est un palais parfaitement sculpté, avec ses six étages, ses appartements innombrables et ses colonnades fuyantes à perte de vue? On se croirait, sans trop d'effort, dans un temple de l'antique Orient.

Et maintenant penchez-vous sur la fourmilière vivante, et vous ne tarderez pas à voir que les industrieuses petites bêtes n'ont rien oublié, ni le toit, ni les auvents, ni les marquises, ni les portes, ni les défenses, ni les travaux pour l'aménagement et l'écoulement des eaux. Une particularité des plus remarquables, et que des observations répétées souvent ont mise hors de doute, c'est que les choses sont arrangées de façon que la température des différentes salles superposées soit graduée thermométriquement. Je vous dirai tout à l'heure pourquoi : votre étonnement n'aura d'égal que votre admiration. Un matin qu'il pleuvra, nous viendrons surprendre ces actives petites maçonnes au travail : car c'est principalement dans les moments d'humidité qu'elles construisent leur phalanstère, l'eau leur étant nécessaire pour la pétrissure du mortier.

En attendant, regardez cette porte d'entrée, et dites-moi si la

sagesse humaine eût mieux fait. Elle est couverte d'un petit dôme fermé de tous côtés; elle n'a d'issue que près de sa base, et de plus on ne parvient à cette issue que par la galerie tortueuse que vous voyez serpenter dans le gazon à plusieurs pieds de la fourmilière. Malheur à l'ennemi qui s'engage dans ce dédale !

Voilà les défenses extérieures. A l'intérieur, derrière la petite porte, il y a toujours une sentinelle qui monte la garde et qui sonne l'alarme en cas d'attaque. Dans quelques heures, quand viendra la nuit, nous verrons de grosses fourmis, formant la corporation des militaires, barricader cette petite porte à l'aide de poutrelles amoncelées et même plantées dans le chaume, puis se retirer après avoir toutefois laissé l'une d'elles en sentinelle.

Le matin, elles prennent mille précautions pour ouvrir : elles mettent le nez à la fenêtre, regardent autour de la place pour s'assurer qu'aucun danger ne la menace, consultent l'état de l'atmosphère; et, si rien ne les menace, si la température est jugée favorable, alors la porte de la cité s'ouvre, mais pas avant.

Voyez-vous ces débris d'arbres qui couvrent la terre, et que la moindre brise soulève? C'est la parure nuptiale de toutes les mères qui, selon une loi générale et profonde de la vie, meurent en donnant naissance à leurs enfants. C'est ici un magnifique et touchant symbole de la loi chrétienne, qui nous apprend que la source est le sacrifice de toute fécondité spirituelle, et que si l'âme veut enfanter, il faut qu'elle meure à elle-même. C'est par sa mort que le Christ nous a donné la vie.

Mais, semblez-vous me dire, c'est une barbarie de la Providence d'enlever ainsi, comme un coup de foudre, les mères aux enfants. Vous auriez raison, si cette Providence, que votre ignorance accuse, n'avait adouci la rigueur de cette loi par la création sublime de la maternité spirituelle. Ici nous sommes arrivés au merveilleux du merveilleux.

III

Dans la république formique, miniature charmante de la république chrétienne, les mères spirituelles font vœu de virginité. Rien de plus saintement, de plus délicatement, de plus profondément

maternel que la virginité. On dit que le cœur d'une mère selon la nature est le chef-d'œuvre de Dieu. Non : au-dessus de ce chef-d'œuvre, il en existe un autre. — C'est la maternité spirituelle ; et, au-dessus de ces maternités distinctes, il en est une troisième, qui réunit en elle la beauté des deux autres : c'est celle qui fut tout à la fois naturelle et virginale, la maternité de Marie. Voilà vraiment le chef-d'œuvre de Dieu ; voilà pourquoi nulle autre créature ne peut être comparée à Celle que, par une miraculeuse association de mots qui se contredisent dans la langue, les chrétiens appellent la Vierge-Mère : type idéal et vivant qui rayonne au front de l'humanité depuis dix-neuf siècles bientôt, et la sollicite de remonter vers les sommets heureux de l'innocence perdue.

Qu'on ne croie pas que ce que je viens de dire là soit de la philosophie ; c'est tout simplement un article du catéchisme parabolisé par la création.

Mais revenons à nos fourmis, et voyons à l'œuvre les mères spirituelles.

Les mères naturelles, nous l'avons déjà dit, produisent leurs œufs et meurent aussitôt après. C'est alors que l'ordre des vierges se présente et commence ses touchantes fonctions. Elles reçoivent leurs œufs et les disposent dans les sérisières des chambres d'enfants, de manière à leur ménager une température graduée selon les nécessités de l'éclosion ; ce qui leur est facile, vu la disposition thermométrique de leur palais. L'œuf entre-t-il dans une phase où il ait besoin de chaleur, alors on le prend et on le fait passer dans une salle supérieure, c'est-à-dire plus chaude, par la raison qu'elle est plus voisine du soleil. Un ravissant spectacle, c'est de voir avec quelle sollicitude ces mères d'adoption vont et viennent sans cesse autour des berceaux, et comment elles nourrissent les embryons d'une sorte d'eau lactée, qu'elles distillent avec leurs bouches... Leur attention et leurs soins redoublent à l'époque de l'éclosion, époque qu'elles reconnaissent aux légers mouvements imprimés par l'enfant à sa coque. A peine ont-elles vu celui-ci frapper à la porte de la lumière et de la vie, que, de leurs mandibules et de leurs pattes, elles pratiquent une ouverture à sa prison et le délivrent du maillot dans lequel il était comme enroulé.

Nous ne pouvons pas jouir de ce spectacle : car il faut, pour observer ces mœurs gracieuses, une fourmilière préparée et placée dans des conditions qui, sans troubler la tranquillité de la cité,

permettent néanmoins à l'œil de l'observateur de pénétrer dans l'intérieur et de voir ce qui s'y passe.

Mais si vous voulez avoir une idée de l'énergie que l'amour maternel peut donner à ces petits êtres, remuez du bout de votre canne la fourmilière, de manière à mettre les œufs à découvert... Les voyez-vous accourir frémissantes, désolées, éperdues, sur le point menacé?... Avec quelle énergie, qui tient du désespoir, elles se jettent sur les œufs quatre fois plus gros qu'elles, les saisissent, les soulèvent et les entraînent, à travers mille difficultés et mille obstacles, dans les galeries basses de l'édifice!...

Vous aviez éparpillé plusieurs centaines d'œufs; et une seconde après, plus rien! le sauvetage est opéré. C'est une ivresse, une frénésie, une tempête de mouvements et d'efforts. Si ces milliers de mandibules et de pattes nerveuses et acérées se mettaient tout à coup à grossir et à s'allonger, elles seraient de force à arracher les tours de Notre-Dame à leurs fondations.

Leur sollicitude pour leurs nouveau-nés ferait rougir plus d'une chrétienne. Entre autres exemples de cette sollicitude, voici ce que j'ai lu dans Michelet : « Un jour, dit-il, je vis une fourmillette (fourmi nouvellement née) montrer sa tête un peu pâle encore à l'une des portes de la ville, pour dépasser le seuil et marcher sur le faîte de la fourmilière; mais on ne lui permit pas longtemps cette escapade : la nourrice, la rencontrant, la saisit par le sommet de la tête, et l'achemina doucement vers une des portes de la ville. L'enfant fit résistance; il se laissa traîner, et dans la route ayant rencontré une poutrelle, il en profita pour se raidir et épuiser les forces de sa conductrice. Celle-ci, toujours douce, lâcha prise un instant, et revint à la charge auprès de son nourrisson, qui, lassé enfin, finit par obéir. »

Voyez la chardonnerette juste au moment où ses petits sortent du nid : comme elle est tremblante, inquiète, pleine de sollicitude, et vraiment folle d'anxiété, la pauvre mère! comme elle se multiplie! comme elle encourage de la voix, du regard et du geste ses chers enfants! avec quelle rapidité elle volette de l'un à l'autre, et quels cris déchirants elle pousse au moindre danger! Oh! alors, comme ses petites ailes, à demi ouvertes, battent, frémissent! de quels cercles d'amour elle enveloppe par son vol rapide l'innocente et dangereuse inexpérience de ses petits! avec quelle joie, pleine de jolis éclats de rire, elle récompense par de bonnes becquées leur

docilité et leur obéissance! et quand l'un de ses enfantelets tombe à nos pieds, avec quel courage désespéré, avec quelle colère dans le regard elle nous le dispute! avec quelle ivresse vraiment délirante elle l'embrasse lorsque nous nous sommes un peu éloignés! Rien de plus beau, rien de plus touchant, rien de plus gracieux, assurément.

Eh bien! observez la conduite des fourmis à l'égard de leurs enfants d'adoption, et vous verrez que la toute-puissance divine a placé dans ces êtres microscopiques un cœur d'autant plus admirable qu'il est matériellement imperceptible. La perfection des êtres ne dépend pas de leur volume, mais uniquement de la façon dont Dieu les a touchés : voilà ce qu'atteste l'histoire naturelle en général et celle des fourmis en particulier.

Ce qui nous reste à dire des mœurs de celles-ci le prouvera avec surabondance.

Les vierges, de nourrices deviennent institutrices. Quand la fourmillette grandit, l'éducation maternelle commence. Voici ce que les observations d'Huber nous ont appris à cet égard :

La mère prend son enfant par la main et la conduit d'abord dans tous les détours du labyrinthe intérieur, pour lui en apprendre sans doute l'histoire, l'usage et l'architecture. De là elle la conduit de faubourg en faubourg, dans le double but de l'exercer et de lui donner les connaissances topographiques dont elle aura bientôt besoin. Ensuite on entreprend, dit Michelet, des excursions de plus en plus lointaines; on circule dans les avenues serpentant au milieu des genêts, des herbes et des fougères; on parcourt successivement tous les sentiers de la banlieue.

Cette leçon de géographie expérimentale, dont on devrait bien imiter les féconds procédés dans les écoles non buissonnières, est bientôt doublée d'une autre. Sur leur route, en effet, nos voyageuses ne manquent pas de rencontrer soit un ennemi qu'il faut combattre, soit une proie qu'il faut saisir si l'on veut manger. Nos fourmillettes apprennent donc en même temps et l'attaque et la défense. Les leçons qui ont pour sanction la perte ou l'entretien de la vie, ne s'oublient pas facilement. Aussi l'instruction des fourmis, instruction où l'on voit ce que l'on apprend et où l'on apprend ce que l'on voit, est-elle aussi rapide et efficace que la nôtre, purement abstraite, est lente et stérile.

Les fourmis nous disent, ou plutôt Dieu nous dit par les fourmis que ce n'est qu'en vivant qu'on apprend à vivre.

La matinée est on ne peut plus belle.

Aux premiers rayons du soleil levant, les gouttelettes de rosée scintillent comme autant de rubis à la pointe des herbes, sur les corolles, et s'irisent des teintes les plus riches et les plus variées. Tout est vie, joie et mouvement dans la nature pleine de jeunesse et de fraîcheur.

C'est l'heure ou jamais de faire l'école buissonnière et de continuer nos observations sur les fourmis, d'autant plus que les sentinelles viennent d'ouvrir les portes de la cité et que déjà toute la république est en activité.

Voyez-vous les petites noires sortant par toutes les portes et se dirigeant alertes, vives, sémillantes, empressées, par toutes les petites sentes d'alentour? Ce sont les travailleuses, les pourvoyeuses, autre fraction de la tribu des vierges. Tandis que leurs sœurs se livrent à l'allaitement, à l'éducation des nouveau-nés et à tous les travaux domestiques, celles-ci vont à la recherche des vivres et des matériaux nécessaires, soit à la construction, soit à l'entretien du palais. Au besoin même elles font la guerre.

Il y a longtemps que les fourmis pratiquent ce qu'on appelle de nos jours la division du travail. Il nous est facile de nous en convaincre : car j'aperçois là, sur le bord du chemin, une petite fourmilière de maçonnes, qui sont précisément en train de construire leur cité souterraine.

Baissez-vous et regardez. Les unes, celles qui sortent, sont toutes chargées d'une motte de terre ou d'un moellon de pierre, qu'elles déposent autour de l'orifice ou de la porte de leur établissement. Quelle activité! Rien ne les distrait. Leur fardeau est à peine déposé, qu'elles rentrent tout aussitôt en rechercher un autre.

Pas la moindre confusion dans les allées et venues. Je suis disposé à croire qu'il y a dans l'intérieur une compagnie de mineurs, d'architectes et de terrassiers, qui creusent et taillent : car les *brouetteuses* ou *chaîneuses* se succèdent avec une telle rapidité, qu'elles n'auraient, sans aucun doute, pas le temps de détacher de la masse les blocs qu'elles apportent.

Pendant ce temps-là les autres rôdent, comme vous voyez, dans les environs, quêtant des matériaux ou de la nourriture, qu'elles se hâtent d'entraîner dans l'intérieur.

Voulez-vous vous donner un curieux spectacle? prenez ce perce-oreille qui essaye de se sauver, placez-le sur le passage de l'une

d'entre elles. Quelle lutte d'abord entre ces deux animalcules! Mais le perce-oreille, criblé de blessures, cesse bientôt toute résistance. Alors, sur un signe de la victorieuse, quatre ou cinq de ses sœurs accourent, les unes à la tête, les autres à la queue, les autres au flanc du cadavre, le soulèvent selon les lois de la dynamique, et en un clin d'œil le malheureux perce-oreille est plongé dans la fourmilière.

Il est à regretter que nous n'ayons pu observer ce qui se passe dans la cité des vierges sédentaires et des vierges pourvoyeuses pour leurs travaux respectifs. Mais ce que nous n'avons pu faire ici, plusieurs naturalistes, Huber entre autres, qui a passé vingt ans de sa vie à étudier les fourmis, l'ont fait. Ils ont vu, à l'aide d'ingénieux procédés, comment la république procède dans cet instant; et il résulte de leurs patientes études que les vierges se réunissent à certaines heures dans la vaste salle située au centre et sous le dôme de l'édifice. « Vous y trouverez, à certaines heures, dit Michelet, des citoyens affairés qui, par le contact rapide de leurs antennes (sorte de télégraphe électrique), paraissent se communiquer des ordres, se donner des avis ou des directions mutuelles. C'est une espèce de forum. »

« Voicy, dit un bon vieux moine, qui aimait à lire les exemples vivants que Dieu a écrits pour nous dans le livre de la nature, voicy une autre chose qui n'est pas moins admirable : c'est que, lorsqu'elles font (les fourmis) le charroi de leurs vivres de divers endroits sans se bien reconnoistre en chemin les unes les autres, elles ont de certains jours qui leur sont connus, pour s'assembler comme à une espèce de foire, et par ce moyen se reconnoistre comme membres d'une même famille et d'une même république, sans y en admettre d'autres. Aussi on les voit accourir de divers lieux à cette assemblée pour s'y reconnoistre et se réjouir avec leurs sœurs et leurs compagnes. »

Qu'est-ce que ces fêtes, où la joie devient de l'ivresse, et l'ivresse du délire; où l'on assiste à une incroyable frénésie de mouvements, de sauts, de gambades, de luttes corps à corps, à un fouillis, à une ébullition de cavalcades, de danses bizarres, de jeux singuliers, de coups d'antennes et de mandibules?

C'est, selon Huber, la grande fête nationale, laquelle n'a lieu qu'un seul jour par année.

Et maintenant voulez-vous avoir un ravissant exemple de l'asso-

ciation fraternelle et chrétienne dans le travail? écoutez ce que contait hier le père Sagot, un vieux paysan avec lequel j'aime à causer des choses de la nature. « Les fourmis, me dit-il, sont de petites bêtes mille fois plus avisées et meilleures les unes pour les autres que pas mal de chrétiens. Souvent, quand je suis lassé de faire résonner l'air de mes coups de fléau, je m'assieds sur une gerbe et je me mets à réfléchir à la première chose qui me tombe sous les yeux : un jour, c'est ceci; le lendemain, c'est cela. Hier, c'était le tour des fourmis. Elles peuvent se vanter de m'avoir joliment étonné. Je ne le croirais pas, si je ne l'avais vu de mes yeux, Monsieur : elles sont sorties de dessous un tas de fagots, et sont entrées en file dans la grange remplie de gerbes de blé. Là, les plus grandes, comme chefs ou capitaines, montent sur la paille, tranchent les épis et les jettent aux plus petites, lesquelles, sans autre pelle ni fléau que leurs petites bouches, les mondent, tirent le grain des enveloppes et des barbes dont il est couvert; et, étant ainsi bien net, elles se mettent en devoir de le porter dans leur grenier, le roulant devant elles, s'aidant des épaules et des pieds pour mieux conduire leur charge. Je me suis laissé dire, mais je ne l'ai point vu, qu'elles ont trouvé le moyen d'empêcher le grain de germer étant sous terre. Que ferait pour cela un homme raisonnable, surtout le grain ayant à demeurer longtemps sous terre? J'avoue que pour moi, je n'aurais pas su leur enseigner ce moyen; mais la fourmi l'a bien su: aussi est-elle enseignée par un meilleur maître. Elle ronge, m'a-t on affirmé, ce bout du grain par où il doit pousser; et, de cette sorte, elle le rend stérile et infructueux. Après cela, que fait-elle pour empêcher que l'humidité ne le pourrisse, étant sous terre et mouillé? Elle n'ignore pas le remède à ce mal, non plus qu'au reste; car, durant les jours secs et sereins, elle met sa provision au soleil, et, lorsqu'elle est bien sèche, elle la resserre au grenier. A force de réitérer ce soin, elle la conserve toute l'année. »

Voilà ce que dit le père Sagot. C'est réellement merveilleux; mais, quelque merveilleux que cela soit, ce que nous allons voir l'est bien davantage. Je vous ai promis des choses plus curieuses encore que celles dont la découverte vous a si fort émerveillés. Vous allez voir si ma promesse était une réclame, comme on dit aujourd'hui, ou une vérité.

Ce que j'ai à vous dire est à peine croyable; mais il vous sera

impossible de le révoquer en doute : car, à l'aide de vos microscopes, vous pouvez non seulement contrôler les assertions des naturalistes, mais encore ajouter à leurs découvertes d'autres découvertes aussi intéressantes.

C'est à M. Huber, un savant et patient naturaliste suisse, que nous devons les observations dont nous allons parler, observations que Michelet a résumées et présentées dans le pittoresque tableau que voici :

« Les fourmis de nos climats, dit-il, pour la plupart incapables de faire du miel, satisfont au besoin qu'elles en ont en léchant ou trayant une sorte de miel sur les pucerons, inertes animaux, qui, sans travail, par le seul fait de l'organisation, tirent des liquides sucrés de toutes sortes de plantes. La transmission de ce miel aux fourmis se fait sans violence et comme d'un consentement naturel.

« Elle s'opère par une sorte de chatouillement ou de traction douce, comme celle que nous exerçons sur une vache. Ces pucerons, placés à l'extrême limite de la vie animale, vivipares en été, ovipares en automne, sont de très humbles créatures, prodigieusement inférieures aux fourmis. Le verre grossissant nous les montre toujours courbés, toujours à paître. Leur attitude est celle des bestiaux. Ce sont pour les fourmis leurs vaches laitières. Pour en profiter en tout temps, elles les transportent souvent dans la fourmilière, où ils vivent à merveille ensemble. Elles soignent les œufs des pucerons, en ménagent l'éclosion, repaissent les pucerons adultes de leurs végétaux favoris.

« Dans les situations où il y aurait difficulté pour les transporter et les mettre à l'étable, elles les parquent sur place, construisent, tout autour des rameaux, des cylindres de terre qui enveloppent avec eux leur arbre de pâture. On peut appeler cela les parcs, les chalets des fourmis. Elles y vont traire leurs bêtes à certaines heures, et parfois portent leurs petits au milieu du troupeau pour leur distribuer plus aisément la nourriture. J'assiste bien souvent, le soir, surtout, à ces scènes hollandaises auxquelles il ne manque qu'un Paul Potter des fourmis.

« Notez que ces pucerons, transportés et parqués sur place, ont l'avantage inappréciable d'avoir la garantie et la défense de la redoutable république. Le *lion des pucerons* (on appelle ainsi un petit ver) et autres bêtes sauvages, s'ils osaient approcher du bétail des

fourmis, sentiraient cruellement les fortes mandibules et le brûlant acide formique. »

Mais, au dire de certains naturalistes, il y a une ombre dans ce charmant tableau. Il paraît, selon ces messieurs, que la république formique se déshonore par l'abominable institution de l'esclavage.

« Il y a deux espèces de fourmis, assez grosses du reste, dit Michelet, nullement distinguées, qui emploient comme servantes, nourrices et cuisinières, de petites fourmis qui ont bien plus d'art et plus d'*ingegno*.

« Ce fait bizarre, qui semble devoir changer toutes nos idées sur la moralité animale, a été trouvé au commencement de ce siècle. Pierre Huber, fils du célèbre observateur des abeilles, se promenant dans une campagne près de Genève, vit à terre une forte colonne de fourmis roussâtres qui étaient en marche, et s'avisa de la suivre. Sur les flancs, quelques-unes empressées allaient et venaient comme pour aligner la colonne. A un quart d'heure de marche, elles s'arrêtèrent devant une fourmilière de fourmis noires; un combat s'engage aux portes.

« Les noires résistent en petit nombre; la grande masse du peuple attaqué s'enfuyait par les portes les plus éloignées du combat, emportant leurs petits. C'était précisément de ces petits qu'il s'agissait; ce que les noires craignaient avec raison, c'était un vol d'enfants. Il vit bientôt les assaillants qui avaient pu pénétrer dans la place en ressortir chargés d'enfants des noires. On eût cru voir sur la côte d'Afrique une descente de négriers.

« Les rousses, chargées de ce butin vivant, laissèrent la pauvre cité dans la désolation de cette grande perte, et reprirent le chemin de leur demeure, où les suivit l'observateur ému et retenant presque son souffle. Mais combien son étonnement s'accrut, quand, aux portes de la cité rousse, une petite population de fourmis noires vint recevoir les vainqueurs, les décharger de leur butin, *accueillant avec une joie visible ces enfants* de leur race, *qui, sans doute, devaient la continuer sur la terre étrangère!*

« Voilà donc une cité mixte, où vivent en bonne intelligence des fourmis fortes et guerrières et de petites noires. Mais celles-ci, que font-elles? Huber ne tarda pas à voir qu'elles seules, en effet, faisaient tout : seules elles construisaient, seules elles élevaient les enfants des rousses et ceux de leur espèce qu'elles leur apportaient; seules elles administraient la cité, l'alimentaient, servaient et nour-

rissaient les rousses, qui, comme de gros enfants géants indolents, se faisaient donner la becquée par leurs petites nourrices. Nul travail que la guerre, le vol et leur piraterie de négriers. Nul mouvement dans les intervalles que de vagabonder oisives et de se chauffer au soleil sur la porte de leur caserne.

« Le plus curieux, *c'est de voir ces ilotes civilisés aimer leurs gros guerriers barbares et soigner leurs enfants, accomplir avec joie les œuvres de servage; que dis-je? pousser à l'extension du servage, encourager les vols d'enfants. Tout cela n'a-t-il pas l'apparence d'un libre consentement à l'ordre de choses établi?...*

« Huber fit une expérience. Il voulut voir ce qu'il adviendrait si ces grosses rousses se trouvaient sans serviteurs, et si elles sauraient se servir elles-mêmes. Il pensa que peut-être ces dégénérées pourraient se relever par l'amour maternel, si fort chez les fourmis.

« Il en mit quelques-unes dans une boîte vitrée avec quelques nymphes. Instinctivement elles se mirent d'abord à les remuer, à les bercer à leur manière; bientôt elles trouvèrent (fort grosses et bien portantes qu'elles étaient) que c'était un poids trop lourd : elles les laissèrent là, par terre, et les abandonnèrent. Elles s'abandonnaient elles-mêmes. Huber leur avait mis du miel dans un coin, et elles n'avaient qu'à prendre. Misérable dégradation! elles n'y touchèrent pas; elles semblaient ne plus rien connaître. Elles moururent en partie devant les aliments.

« Alors Huber, pour compléter l'expérience, introduisit une seule petite noire. La présence de ce sage ilote changea tout, et rétablit la vie et l'ordre. Il alla droit au miel, en nourrit les gros imbéciles mourants, et fit une case dans la terre, un couvoir, y mit les petits, prépara l'éclosion, surveilla les maillots (ou nymphes), amena à bien un petit peuple qui, bientôt laborieux à son tour, devait seconder la nourrice.

« L'observateur comprit qu'avec une telle supériorité d'intelligence, ces ilotes, en réalité, devaient, dans la cité, porter légèrement le servage *et peut-être gouverner leurs maîtres*. Une étude persévérante lui montra qu'en effet il en était ainsi. Les petites noires, en beaucoup de choses, *pèsent d'une autorité morale dont les signes sont très visibles :* elles ne permettent pas, par exemple, aux grosses rousses de sortir seules pour des courses inutiles, et elles les forcent à rentrer. Même en corps, ces guerriers ne sont *pas libres de sortir*, si leurs sages petits ilotes ne jugent pas le temps favo-

rable, s'ils craignent l'orage ou si le jour est avancé. Quand une excursion réussit mal et que les rousses reviennent sans enfants, les petites noires sont à la porte de la cité pour les empêcher de rentrer et les renvoyer au combat. *Bien plus, on les voit empoigner ces lâches au collet* et les forcer de se remettre en route. »

Vous voyez comme Michelet traite ces malheureuses rousses. Eh bien ! elles ne méritent réellement pas toutes les épithètes outrageantes qu'il fait pleuvoir sur elles. Mais on conçoit sa colère : car il s'est cru en présence d'une perversion de l'instinct, en présence d'un fait odieux d'esclavage. Il est cependant visible, d'après son propre récit, que loin d'être en présence d'un fait d'esclavage, nous avons au contraire sous les yeux un magnifique exemple de solidarité. Il n'y a ici ni maîtres ni esclaves : il y a une association de l'intelligence et de la force; il y a deux instincts incomplets qui se complètent en s'unissant. C'est ce qui explique la bonne harmonie que l'on remarque entre les deux espèces qui composent la cité mixte. Si l'instinct des petites noires était violenté, rien ne les empêcherait d'échapper à la tyrannie des grosses rousses : elles ont le champ libre ; si elles restent, c'est qu'il leur plaît de rester, c'est qu'il est dans leur destinée de rester.

Quant au rapt des œufs par les rousses, il n'a pas, selon moi, l'odieux qu'y a vu Huber et ensuite Michelet. Ces deux naturalistes n'ont pas fait attention que, par suite de la mort des fourmis noires, les œufs, les nymphes deviennent la propriété commune de l'espèce, et que par conséquent le prétendu rapt n'est, au fond, qu'une manière d'essaimer particulière à la race formique. Il est plus que probable qu'une tribu guerrière part de la cité mère la première, et qu'ensuite elle revient y chercher des œufs de petites noires pour se compléter. C'est ce qui explique la connaissance qu'elles ont, et qui étonne si fort Michelet, des chemins à prendre et des êtres de la fourmilière où elles vont s'approvisionner; c'est ce qui explique aussi le peu de résistance qu'elles rencontrent de la part de leurs adversaires.

Rappelez-vous une chose, mes amis : c'est que la nature, œuvre de Dieu, ne peut pas être immorale.

B. Chauvelot.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. *A travers l'Italie*, par Alf. Bellanger (Roger et Chernoviz). — II. *Sur les rives de l'Amazone, voyage d'une femme*, par C. Wallut, avec gravures (Delagrave). — III. *Les Trois Voyages de Mungo-Park au Maroc et dans l'intérieur de l'Afrique*, racontés par lui-même (Dreyfous). — IV. *L'Australie*, par L. Delavaud, avec carte. Collection Cortambert. (Société bibliographique.) — V. *Ballades anglaises et écossaises*, traduites et annotées par Emm. de Saint-Albin (même librairie). — VI. *Historiettes et Anecdotes* (Firmin Didot). — VII. *Hygiène de la jeune fille*, par le Dr Coriveaud de Blaye (Baillière).

I

« Peut-on encore émettre une idée neuve sur l'Italie pittoresque et artistique? » se demande l'auteur du court volume intitulé : *A travers l'Italie*. Il répond par une étude rapide, sans prétention, mais curieuse encore, malgré les innombrables ouvrages publiés sur le même sujet.

Malheureusement, ces notes, recueillies sur place et trop hâtivement livrées à la publicité, ont été à peine relues, et l'édition à peine corrigée. On pourrait relever quantité de fautes, d'erreurs, et même de contradictions assez étranges. Nous ne nous y arrêterons point, préférant nous occuper de l'esprit général du livre, qui est fort bon, et donner quelques extraits des amusantes anecdotes avec lesquelles l'auteur a rompu ce que les descriptions ou les catalogues des musées eussent pu avoir de monotone.

Catholique convaincu, M. Bellanger défend la cause du pontificat

romain, sans mêler dans son livre aucune discussion politique, excepté lorsqu'il s'exprime, d'une manière si nette et si ferme, sur la *loi des garanties*.

Ce que dit notre auteur du népotisme, si injustement reproché aux papes, de la peine de mort à Rome, etc., etc., est très frappant...

Nous avons lu aussi avec grand plaisir la notice consacrée aux Catacombes. Les récentes découvertes de l'archéologie chrétienne sont racontées en peu de mots, et l'auteur explique la création de ces immenses souterrains, par la main seule des chrétiens : ce qui fut contesté, au siècle dernier, avec autant d'ignorance que de mauvaise foi.

Les chapitres consacrées à Pompéi et aux ateliers de mosaïques sont particulièrement intéressants. Du reste, M. Bellanger a trouvé moyen de dire beaucoup dans un petit volume ; il visite Gênes, Rome, Naples, Florence, Venise, Milan, et décrit avec un certain détail leurs monuments, leurs galeries, leurs curiosités, leurs mœurs, touchant même quelquefois à leur histoire, et ne néglige aucun des traits qui peuvent réveiller l'attention du lecteur.

C'est à Rome, naturellement, que le voyageur s'arrête le plus longtemps; il raconte l'audience qu'il obtint du pape Léon XIII :

« Dès onze heures, on faisait queue à la porte, dit-il, les femmes sans chapeau, en voile noir officiel; les gants sont prohibés, c'est la règle. Mais la plupart des hommes avaient des habits de location, sales, usés, râpés, trop courts ou trop étroits, trop longs ou trop larges, les manches venant au coude, quelques-uns avec des pantalons bruns et des chapeaux gris mous, plusieurs avaient l'air de clercs d'huissier ou d'entrepreneurs de pompes funèbres.

« Nous attendons dans une grande salle. Quand l'heure sonne, le Saint-Père, vêtu de blanc, fait son entrée solennelle au milieu de cardinaux et de chambellans, escorté de gardes suisses.

« Tous les assistants se mettent à genoux et ne se relèvent que sur un signe du pape.

« Léon XIII est un grand vieillard très maigre, la figure fatiguée, même souffrante; il se tient néanmoins très droit. Le visage est pâle, sillonné de rides profondes, le nez fortement busqué, le front bien développé; la bouche, démesurément grande, est bordée de lèvres fines, prêtes à lancer un mot spirituel, presque une douce raillerie; l'œil, perçant et vif, devine autant qu'il voit; l'ensemble de

la physionomie respire l'autorité sévère, tempérée par une expression de bonté ineffable et de bienveillance inépuisable.

« Dignité, majesté même, grande fermeté, alliée à cette souplesse acquise pendant les longues années passées dans les ambassades, science des concessions nécessaires : telles sont les qualités qui conviennent au pontife suprême, et que Léon XIII possède à un très haut degré. . . . . .

. . . . . .

« J'avais devant moi un espèce de Joseph Prudhomme, mais à mine rébarbative, la barbe inculte, la crinière en désordre; le personnage fut présenté à Léon XIII, sous le nom de M***, conseiller municipal de Versailles. Le bon Saint-Père, croyant avoir affaire à l'un des chefs de l'administration française, lui témoigna une bienveillance particulière et lui adressa cette question :

LE PAPE. — « Qu'avez-vous vu dans Rome, Monsieur le conseiller « municipal? la basilique de Saint-Pierre, sans doute? »

M. LE CONSEILLER MUNICIPAL DE VERSAILLES. — « Oui, Saint-« Père! »

LE PAPE. — « Et qu'en pensez-vous? »

M. LE CONSEILLER MUNICIPAL DE VERSAILLES. — « Saint-Père, je pense « que son étendue surpasse les besoins de la population... »

« L'introducteur coupa court à l'entretien, en présentant une autre personne. M. le conseiller municipal de Versailles avait donné une mesure suffisante de sa sottise. »

Mais comment attendre du savoir-vivre de nos tristes radicaux?

En face de la douce et majestueuse figure du pape, le voyageur place la piteuse silhouette du *roi d'Italie :*

« Je me promenais, une après-midi, à la villa Borghèse, raconte M. Bellanger; j'admirais la végétation exubérante et la ramure puissante des chênes séculaires, dont la tête semble menacer le ciel. Tout à coup, j'entends derrière moi une petite toux sèche, comme celle d'une personne qui veut attirer sur elle l'attention; je me retourne instinctivement, et j'aperçois deux hommes d'une mise soignée. L'un d'eux a l'aspect sauvage, avec d'énormes moustaches en croc; celui qui avait toussé, s'incline profondément pour me saluer. Ne connaissant pas cet étranger, je ne lui rendis qu'un coup de chapeau distrait. Mais je m'informai de la qualité de ce singulier personnage au premier passant : « C'est le roi, me dit ce « dernier. Je suis sûr qu'il vous a salué, et que c'est lui qui a com-

« mencé. Eh bien! Monsieur, cet infortuné prince s'en va chaque « jour dans les rues de Rome, quêtant auprès des habitants un peu « de popularité. »

« Les jours suivants, je rencontrai de nouveau le roi Humbert dans le Corso, tantôt à pied, tantôt en voiture. Il était toujours tête nue, le chapeau à la main. »

Nous ne pouvons passer non plus sous silence cette jolie anecdote :

« Dans un voyage qu'il fit à Naples, en 1843, M. le comte de Chambord visita l'établissement des sourds-muets. Un des malheureux jeunes gens qu'on élève dans cet asile, regardait avidement l'étranger; enfin il écrivit sur son ardoise : « Comment vous appelez-vous? » et présenta sa question au prince, qui répondit au-dessous : « Henri de France; et vous? » Le sourd-muet écrivit à son tour : « Étienne de Naples! »

« Le comte de Chambord rit beaucoup de la naïveté, au grand étonnement du pauvre infirme; mais celui-ci comprit fort bien la pièce d'or que le prince lui mit dans la main. »

Voici un souvenir personnel d'un autre genre : il s'agit des étonnantes découvertes que fit M. Bellanger chez les marchands de bric-à-brac de Florence. Les magasins d'antiquités de cette ville possèdent des pièces bien dignes de fixer l'attention des collectionneurs. C'est, par exemple, un lambeau de peau rougeâtre garnie d'écailles et revêtue de cachets de cire. Cette peau porte l'inscription suivante : *Fragment de la peau du serpent qui tenta notre première mère Ève, au Paradis terrestre; le reptile fut tué par Adam d'un coup d'épieu, dont on peut voir encore la trace. Sceaux de garantie de savants et d'antiquaires célèbres.*

De plus, une longue mèche de cheveux noirs collés sur un parchemin peint et décoré de blasons, dans le style du moyen âge, avec agrémentations de cachets de cire et l'inscription abracadabrante que voici : *Cheveux de Charles V, dit le Chauve, roi de France, d'Alemanie et d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire et de Judith de Bavière*, etc.

Les traits de mœurs ne sont pas moins piquants : par exemple, la description d'un enterrement à Rome. « Dans le Corso s'avance une armée de capucins, la cagoule rabattue sur les yeux : ce sont les membres des confréries à laquelle le défunt appartenait, et qui se chargent des funérailles. A la porte, se pavane le suisse en grand

costume, avec des bandes de crêpes. On descend le corps; quatre portefaix le hissent sur leurs épaules, et la procession se met en marche. — « C'est un étranger qu'on enterre? direz-vous : ses « parents, ses amis sont loin de lui. » Nullement : ils sont là, dans la foule; ils forment la haie avec vous, ils regardent comme vous le spectacle; les parents en surveillent les dépenses, et les amis, le cigare aux lèvres, le carreau dans l'œil, en jouissent avec enthousiasme. »

Nous voudrions encore citer plus d'un passage; mais aujourd'hui, plus que jamais, nous devons nous souvenir de nos étroites limites.

II

Dans son *Voyage d'une femme sur les rives de l'Amazone*, M. Wallut emploie le roman pour faire passer les notions géographiques, suivant une méthode sur laquelle nous avons dit trop de fois notre sentiment pour y revenir.

Rien de moins vraisemblable que les aventures de Marthe Verdier, l'héroïne de ce récit.

Son père est accusé d'un meurtre; elle le croit innocent, le défend avec véhémence devant le tribunal, obtient une commutation de peine lorsqu'il est condamné à mort, puis entreprend, pour retrouver les véritables assassins, un voyage au Brésil. Le brigadier qui a arrêté Verdier, abandonne patrie, famille et position, afin de servir de mentor à la jeune fille : Marthe, dit-il, l'ayant retourné comme un gant.

La voyageuse se déguise en homme et prend le nom de Georges, mais soutient fort mal son rôle masculin. Elle n'a rien d'une Jeanne d'Arc, tant s'en faut! son travestissement est ridicule dans ces conditions, et lui crée une situation qui frise souvent l'inconvenance la plus choquante, quoique l'auteur tienne à pouvoir être lu par tout le monde. Marthe Verdier rencontre, sur les rives de l'Amazone, un Français, venu dans ce lointain pays pour y cacher ses chagrins d'amour, le comte de Fosseuse. Ce jeune comte, peu clairvoyant, ne devine ni la femme ni la paysanne sans éducation sous les habits de Georges; il se sent irrésistiblement attiré vers le courageux enfant qui affronte tant de périls pour délivrer son père. Afin d'aider ce dévouement filial, le comte se met de la partie.

Toujours flanqués du brigadier et d'un nègre merveilleusement adroit, les deux jeunes gens s'élancent à la poursuite des assassins, déjà enfoncés dans le pays; ils tombent entre les mains d'une horde de sauvages. Au moment où ils vont être mangés, Marthe, fort troublée (on le serait à moins), laisse échapper son secret. Fosseuse comprend pourquoi il aimait si fort son jeune compagnon. Une déclaration des plus dramatiques est suivie de la délivrance; pour comble de bonheur, on réussit à arrêter les brigands. Rembarqués pour la France, les vrais coupables témoigneront de l'innocence de Verdier; mais l'Arlésienne, devenue comtesse de Fosseuse, oublie tout d'un coup l'ardeur de sa race et de son caractère... Elle trouve très naturel que la justice condamne simplement au bagne deux scélérats de la pire espèce, à la place desquels son père a failli monter sur l'échafaud...

Nous ne dirons pas, pour cela, comme l'auteur, que « Marthe est la plus sainte des femmes »; mais il faut reconnaître que c'est une personne peu ordinaire. M. Wallut lui laisse le soin de rédiger elle-même le récit de son voyage; elle s'en acquitte presque à la façon d'un géographe, d'un botaniste, d'un navigateur, d'un *bas-bleu* sentimental. Elle devient tout cela, soudain, au sortir de l'auberge de son père et de la ferme où elle servait en gardant les bestiaux.

La thèse soutenue par l'auteur sur la nécessité d'abolir la peine de mort, sous prétexte que la justice peut se tromper, nous semble aussi dangereuse que paradoxale. Les crimes qui se multiplient à notre époque et révèlent, autour de nous, la présence de tant de monstres, ne permettent guère l'attendrissement sur le châtiment des coupables.

Ce n'est pas quand tous les principes sont ébranlés, que la société peut désarmer devant les criminels. On sait que dans les pays où la peine capitale a été supprimée, on se voit contraint de la réclamer.

Les déclamations d'une école faussement humanitaire n'empêcheront pas la justesse de certaine boutade : Messieurs les assassins, *finissez* les premiers!

A côté du roman, il y a des descriptions, des renseignements sur le climat, la faune et la flore brésiliennes, etc. L'auteur paraît avoir consulté, pour cette partie de son livre, les ouvrages les mieux faits et les plus récents.

Ses paysages valent mieux que ses figures, et l'on serait tenté

de lui crier : Enlevez donc roman et thèse, pour que nous voyons mieux encore le large fleuve, les grandes forêts, les troupeaux de bisons, la végétation splendide, la savane et les diamants !

III

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de la *Bibliothèque d'aventures et de voyages*, et des rééditions abrégées des principales relations des explorateurs ou des marins célèbres. Disons aujourd'hui un mot du volume consacré à Mungo-Park. Le vieil explorateur écossais, qui a précédé dans le cœur de l'Afrique les voyageurs modernes, se fait remarquer par un sentiment profondément religieux; tout révèle en lui un homme de cœur, d'énergie et de sagacité. On lit avec attendrissement et admiration les notes écrites si simplement par ce courageux voyageur.

Né en 1771, Mungo-Park, encore fort jeune, fit un voyage aux Indes, puis il parcourut trois fois l'Afrique. Son premier voyage eut lieu de 1789 à 1790; il partit en qualité de chirurgien, pour soigner l'héritier de l'empereur du Maroc, menacé de perdre la vue. L'appât des récompenses et le désir de délivrer les captifs chrétiens, dont on promettait la liberté, engagea le jeune praticien à entreprendre cette cure périlleuse. Après plus d'un an de séjour, il revint fort mal payé, mais rapportant des notes précieuses sur une contrée jusqu'alors si peu connue. Il avait vu la cour du sultan, son harem, etc.; il s'était initié à toutes les particularités de la vie marocaine, et, malgré bien des misères, il avait conservé la dignité d'un sujet anglais : toujours poudré et frisé, toujours calme, patient, grave au milieu des plus cruelles déconvenues. Rentré dans sa patrie, Park s'y maria, et vécut pendant quelques années assez tranquillement; mais le goût des voyages semblait invincible chez lui. Il se chargea, en 1795, d'une mission patronnée par la Société des études africaines de Londres, pour continuer les aventureuses recherches géographiques du major Hougthon... Ce dernier venait de périr dans sa difficile entreprise. Rien n'arrêta Park. Il partit pour pénétrer en Afrique par la rivière de Gambie... Son voyage n'est qu'une longue suite de souffrances : sa santé ne résiste point au climat, on lui vole ses bagages, on se dispute ses vêtements, les petits roitelets nègres exigent présents sur présents et à chaque instant menacent de mort l'infortuné voyageur... Parfois les sauvages populations

mahométanes refusent jusqu'à une goutte d'eau au *giaour* épuisé. Mungo-Park est obligé de boire aux abreuvoirs, entre les cornes des bestiaux; il n'a souvent que de la paille pour apaiser sa faim; quelques pauvres vieilles esclaves, seules, lui témoignent un peu de compassion. On connaît la naïve complainte, improvisée par les négresses du Niger, sur le pauvre blanc. Enfin, le voyageur avait atteint ce grand fleuve de l'Afrique : sa mission était remplie. Il décrit la *grande eau* avec bonheur, et, après avoir poussé jusqu'à Silla, songe enfin au retour...

En 1805, l'intrépide explorateur reprenait encore le chemin de l'Afrique... Il ne put aller plus loin que Boussa, dans la Nigritie centrale : l'escorte qui l'accompagnait fut décimée par la fatigue et les maladies, lui-même périt assassiné ou noyé.

Les voyages de Mungo-Park ont été traduits en français, dès le commencement du siècle, en deux volumes. Ce nouvel abrégé contient les passages les plus remarquables quant aux péripéties du voyage, aux mœurs des indigènes, aux aventures du malheureux explorateur.

Il est fâcheux qu'on n'y ait pas joint quelques notes explicatives, et surtout une petite biographie de Mungo-Park; il est fâcheux aussi que l'édition ne soit pas mieux soignée... Cependant nous ne pouvons que recommander ce volume pour la bibliothèque des jeunes gens. Le courageux Écossais valait bien, en intelligence et en intrépidité, les voyageurs modernes; il puisait sa force à des sources trop méconnues de notre temps. — C'est la grande idée de la divine Providence qui le soutenait dans ses plus terribles épreuves.

Pendant son second voyage, dépouillé par des nègres féroces, épuisé de fatigue et de maladie, seul au milieu du désert, Mungo-Park s'écrie :

« J'étais convaincu que je n'avais plus qu'à me coucher et à attendre la mort... La religion vint à mon secours, et sa divine influence me soutint dans ce moment. La beauté d'une petite mousse me frappa; j'admirais sa couleur, ses racines délicates... Comment, pensais-je, Dieu qui, dans un coin écarté du monde, fait fructifier cette petite chose, ne soulagerait pas l'être qu'il a créé à son image ! »

Et le voyageur, réconforté, se lève, marche sous l'œil de Dieu, arrive enfin à son but.

D'autrefois, contraint par les indigènes de leur écrire des *saphi*

ou talismans, Mungo-Park trace pieusement, en anglais, les mots du *Pater*, ne pouvant rien trouver, dit-il, qui eût plus de vertu. Tout protestant qu'il est, le voyageur sait rendre justice aux missionnaires catholiques du Maroc et admirer leur zèle.

De pareils sentiments sont trop souvent méconnus des explorateurs modernes. Mungo-Park prouve qu'ils ne nuisent ni au courage ni au dévouement pour la science; ils sont, au contraire, le plus puissant soutien de l'âme humaine, lorsqu'elle aspire aux grandes choses.

IV

Quittons maintenant le vieux monde de l'Europe et de l'Afrique pour le monde nouveau, le monde de l'avenir, où nous conduit M. Delavaud.

L'Australie, presque aussi vaste que l'Europe, était à peine connue il y a quatre-vingts ans, et déjà elle aspire à une place prépondérante dans l'équilibre des sociétés futures. Sa population, son industrie, son commerce, augmentent chaque année. En 1874, l'Australie n'avait que 1.600,000 habitants; en 1880, ce chiffre s'élevait à 2,700,000. Si la progression continue ainsi pendant un siècle, c'est par centaines de millions qu'il faudra compter, et l'on assure que l'Australie pourrait les nourrir.

La France voit se ralentir d'une manière effrayante l'accroissement de sa population, tandis que dans l'Amérique et l'Océanie le mouvement est toujours ascensionnel, tandis que les races slaves et allemandes nous enserrent de plus en plus. Il y a ici matière à des réflexions fort sombres, et ce petit livre nous fournit plus d'un sujet de graves méditations.

On peut se demander aussi si le monde qui surgit à l'horizon, sera meilleur, plus moral, plus heureux que le nôtre. Né en pleine civilisation, se montrera-t-il supérieur aux sociétés qui ont dû arriver lentement, laborieusement, au progrès?

L'industrie et les inventions modernes se développent en Australie avec toute leur puissance; suffisent-elles pour former de grands peuples et une nation glorieuse? L'avenir le dira. Les Australiens, si fiers de leur organisation rapide, de leurs expositions, ont-ils dépouillé, dans leur nouvelle patrie, les vices du vieux monde? Ne surprend-t-on pas chez eux l'amour de l'or, de la jouis-

sance à tout prix, du jeu, et surtout cet égoïsme effréné qui rend l'homme civilisé cent fois plus cruel que le sauvage?

Les restes des malheureux indigènes traqués comme des bêtes fauves, jetés en pâture aux chiens des colons, ne pourraient-ils protester contre les prétendus progrès par la science et par l'instruction?

Le système de la colonie est celui qu'on veut appliquer à outrance dans le vieux monde : séparation des Églises et de l'État, instruction gratuite, obligatoire et laïque, etc. Ce système n'a peut-être pas les mêmes inconvénients dans ces jeunes sociétés, dans ce pays sans traditions. On eût pu l'examiner et indiquer quelques conclusions.

On s'étonne de trouver si peu de renseignements sur la situation des catholiques en Australie, tandis que ce petit traité de géographie est si complet sous d'autres rapports... Cela tient, sans doute, aux auteurs consultés par M. Delavaud : Élisée Reclus, Trollop, etc., etc. Mais il y avait, à Paris même, une source où l'on eût dû puiser : celle des missions catholiques, dont on ne dit pas un mot. Les missionnaires dominicains, à force d'abnégation et de zèle, sont arrivés aux résultats les plus admirables parmi les malheureux indigènes, que refoulent les colons : on les passe sous silence. M. Delavaud reconnaît, dans l'action moralisatrice de la religion, une force qui manque à la meilleure administration laïque; il s'arrête un instant devant les efforts d'une courageuse femme, qui, au moyen du sentiment religieux, a régénéré la famille et réhabilité les convicts dans une partie du pays; mais, là encore, c'est d'un christianisme incomplet dans ses principes, comme dans son action, que l'on s'occupe.

L'auteur a-t-il répondu, sur ce point, aux intentions de la *Société bibliographique?* Nous ne le pensons pas. Il y a, dans la collection Cortambert, une lacune regrettable sous le rapport chrétien ; nous ne pouvons croire que ce soit un parti pris.

Du reste, ce petit livre est précieux, plein d'actualité, et d'un intérêt beaucoup plus grand qu'on ne le soupçonne au premier abord. Il faut le lire en entier : car l'analyse d'une analyse, elle-même si substantielle dans sa concision, n'est guère possible.

V

Voici un autre petit volume, publié par la même société, et sur lequel nous n'avons à faire aucune réserve : c'est le recueil *des Ballades anglaises et écossaises*, par M. de Saint-Albin.

La ballade, ce petit drame populaire, ce dernier vestige des chants qui bercèrent et enthousiasmèrent la jeunesse des peuples, n'a-t-elle pas pour nous le charme du portrait où l'aïeule sourit avec des lèvres de quinze ans?

Sans avoir étudié le Mahabharata indien, ni le Schahnamek persan, ni l'Edda scandinave, ni le Cycle de Merlin, ne sait-on pas que les traditions de la race aryenne gardent, parmi les différents rameaux du même tronc, un air de famille?... La plus humble chanson de nos paysans était parfois l'écho affaibli des anciens poèmes épiques... C'est à cette source toujours fraîche, toujours féconde, que les Walter Scott, les V. Hugo, les Gœthe, les Uhland et tant d'autres ont puisé pour remplir leurs coupes d'or.

Aussi doit-on féliciter la *Société bibliographique* des efforts qu'elle tente pour rendre une popularité trop oubliée à ce vieux fonds commun jadis si exploité, et pour nous le montrer sous les formes diverses qu'il a revêtues chez les différents peuples. Après le *Romancero espagnol*, *les Chants du foyer allemand*, elle a bien fait de nous donner ce recueil des poésies d'outre-mer, et nous savons qu'elle ne s'arrête pas en si bonne voie...

Le choix de M. de Saint-Albin est, du reste, fort judicieux : il nous fournit des échantillons de tous les genres de ballades, recueillis par les érudits anglais, mais semble préférer celles qui transmettent le souvenir des outlawds, ces bandits souvent chevaleresques, et dont le type est tout particulier à l'Angleterre. Il joint aux prouesses de William de Cloudesly, ou de Robin Hood quelques chants d'amour, quelques récits satiriques, rappelant un peu les vieux fabliaux, tels que : *Comment on mate une mégère*, ou *John Grumbie*, lequel voulut prouver qu'il ferait plus d'ouvrage en un jour que sa femme en trois; enfin, quelques spécimens d'imitations récentes.

« En général, dit le traducteur, la ballade anglaise ou écossaise est moins chevaleresque, moins fleurie que la romance espagnole; moins délicate, moins sentimentale que la ballade allemande ; mais, dépeignant un monde moins idéal, elle est peut-être plus vraie et plus gaie. »

Elle a bien aussi ses tristesses, car l'homme pleure presque toujours quand il chante; les éclats de joie durent peu, la tristesse fait le fond de la vie. Lisez, par exemple, la touchante histoire de *Maud Muller*. « Maud travaille gaiement dans le pré; sa jupe est déchirée, mais fraîches sont ses joues. Un juge de la ville s'arrête en passant, pour lui demander un peu d'eau de la fontaine. — Merci! dit le juge : meilleur breuvage, offert par une plus jolie main, n'a jamais été bu. » Et Maud oublie sa jupe déchirée... Elle pensait que si elle pouvait épouser le juge, il lui donnerait une belle robe de soie!... Le juge songeait aussi qu'il voudrait bien être un faneur de foin, parce que Maud rendrait heureux son époux. — Le juge épousa une riche héritière, dont il eut bien à souffrir. Maud eut pour mari un homme ignorant, pauvre et ivrogne; elle eut beaucoup d'enfants. — Sa seule joie fut le devoir, et tous deux se rappelèrent souvent leur rencontre à la fontaine...

« Plaignez la jeune fille, plaignez le juge, le riche mécontent et l'humble souffre-douleur...

« Que Dieu ait pitié de tous deux — ait pitié de nous tous — qui nous rappelons en vain les rêves de notre jeunesse!

« Car de tous les mots que l'on peut dire ou écrire, les plus tristes sont : « Il aurait pu en être ainsi! »

« Ah! oui, pour nous tous quelque douce espérance gît profondément ensevelie loin des yeux des hommes.

« Dieu veuille que là-haut les anges puissent enlever la pierre de son sépulcre! »

VI

La maison Didot publie un recueil de bons mots, d'historiettes, de traits piquants, de vives réparties, qui n'ont rien de commun avec les ballades mélancoliques. Tout cela est destiné à jeter un peu de gaieté au milieu d'une journée de pluie, ou à occuper les heures de désœuvrement pendant un séjour à la campagne. C'est un extrait des ana, des dictionnaires anecdotiques, des journaux pour rire. Le dix-septième et le dix-huitième siècle fournissent une grande partie de ces petites historiettes: il semble que la gaieté française n'a jamais été plus en verve qu'à cette époque. Les souvenirs du premier Empire et de la Restauration ont été aussi largement exploités; enfin notre temps apporte son contingent d'assez bonne grâce, quoique nous ne soyons guère amusés ni amusants...

Aucune de ces anecdotes n'offense directement la morale, et le nouveau recueil a été recommandé par les organes les plus religieux. Nous serons moins coulants : nous signalerons avec regret quelques traits de mauvais goût, quelque niaiserie trop plate, et surtout de soi-disant bons mots sur des choses ou des personnes qui devraient rester inviolables. Les plaisanteries contre ce qu'on doit respecter, ne plaisent qu'aux esprits corrompus ou étourdis; la plupart du temps, leurs auteurs n'ont pas compris, volontairement ou involontairement, ce qu'ils disaient. Le sel d'un blasphème, fût-il de la cuisine de Voltaire ou de Mme Geoffrin, est toujours insipide autant que corrosif. Heureusement les citations de ce genre sont fort rares dans ce livre : cinq ou six au plus eussent dû être éliminées; le reste est très gai, très amusant, charmant quelquefois et souvent instructif.

VII

Le titre de *Variétés* comprenant un cadre indéfiniment étendu, on peut sans scrupule y faire entrer un livre sur l'hygiène.

L'*Hygiène de la jeune fille*, par le Dr Coriveaud, est un petit manuel agréablement écrit, auquel nous reprocherons deux choses, du moins à notre point de vue : d'abord, ce traité n'a point été rédigé pour des familles chrétiennes; ensuite, il s'adresse spécialement à la classe de la société qui peut le plus se passer de tels ouvrages et se donner un médecin attitré...

M. le Dr Coriveaud n'est pas un matérialiste; en outre, il semble bien élevé et sait respecter les idées, les usages reçus chez une grande partie de sa clientèle; mais, s'il appartient à une forme de culte quelconque, ce doit être au culte protestant... De là vient qu'il néglige, ignore même, une foule de circonstances où la santé du corps doit se concilier avec celle de l'âme, et pour lesquelles une mère pieuse eût aimé à trouver des conseils détaillés autant qu'impartiaux.

L'ouvrage, d'ailleurs, se ressent des principes proclamés dès le début de la Réforme. Les fins imposées au grand nombre par la nature souffrent, dans le plan divin, quelques exceptions, dont la signification est aussi élevée que salutaire : un médecin vraiment catholique les eût au moins sous-entendues dans sa thèse générale.

Malgré le ton de bonne compagnie qui règne d'un bout à l'autre

de la causerie sur des sujets si scabreux, il est des choses qui répugnent quand elles sont présentées en badinant. Les sujets sérieux eussent gagné à être traités gravement. Une périphrase ne fait souvent que souligner davantage ce qu'on veut voiler, et un peu de science médicale eût, certainement, moins choqué qu'un prétendu *conte de la poule noire*, lequel nous nous garderons bien d'analyser.

Quant aux conseils hygiéniques, ils sont fort simples et fort sages; sont-ils toujours bien pratiques? On peut les résumer dans l'habitation saine, les exercices, le grand air de la campagne, l'équitation, le retour à des mœurs plus sévères, à une régularité plus grande dans les heures du lever et du coucher...

Les chapitres que le Dr Coriveaud consacre à ces divers conseils, à la toilette, aux bals, aux spectacles, aux goûters chez les pâtissiers parisiens, etc., pourraient être signés par un directeur de conscience. Citons, par exemple, cette phrase que nous voudrions faire méditer par beaucoup de femmes, même honnêtes, et qui a un si grand poids sous la plume d'un auteur aussi peu suspect de rigorisme :

« ... Si les mères entendaient certains propos que suggèrent à certains hommes certains costumes de leurs filles, écrit le Dr Coriveaud, — les plus récents surtout, — elles mourraient plutôt que de les déshabiller de cette façon-là. A bon entendeur salut! »

« Où s'arrête l'hygiène? où commence la morale? Bien fin qui le dirait! remarque M. Coriveaud. Les petits excès même, si fréquents dans le monde, ne sont-ils pas punis par le malaise ou la perte des forces, tout comme les grands, par des maux plus terribles? On ne s'affranchit jamais en vain des règles déterminées par la nature et la morale.

A la fin du volume, le Dr Coriveaud examine brièvement la grande question du mariage; il blâme avec vigueur les unions trop précoces ou contractées avec des individus soumis à une fatale hérédité. Quant aux statistiques destinées à prouver que les personnes mariées ont plus de chance que les autres de vivre longtemps, elles nous paraissent peu convaincantes, attendu qu'on ne fait pas la soustraction des individus infirmes ou exposés par leur profession, et qui se trouvent tous du côté des célibataires. Il est d'autres considérations plus morales, pour appuyer la nécessité du mariage, en général, parmi les chrétiens; celles-là échappent au médecin.

Ne lui demandons pas plus qu'il ne peut donner dans un ouvrage d'hygiène; mais quand il réclame pour ses confrères une place si intime dans le sanctuaire de la famille, quand il nous somme, en vue de notre bonheur de cette vie, d'avoir un médecin pour ami, encore pouvons-nous exiger que cet ami partage nos convictions les plus chères, celles sur lesquelles nous basons le bonheur, non pas seulement temporel, mais éternel.

C'est pourquoi nous aurions voulu qu'une plume solidement chrétienne eût l'initiative de ce petit traité, en admettant qu'il soit bien nécessaire.

Les générations qui nous ont précédés étaient plus saines, plus vigoureuses, plus belles que la nôtre, et ne suivaient guère que l'hygiène du bon sens. Nos grand'mères connaissaient mieux la pratique de la médecine que ses théories et ses mystères. Elles étaient rares, heureusement, les femmes qui, du temps de Boileau, couraient

« ... chez du Vernay voir la dissection » (1)

Chut! n'entendez-vous pas crier à l'obscurantisme, à la conspiration de l'ignorance? Étudiez donc, Mesdames, tous ces traités de science vulgarisée; instruisez-vous, mais prenez garde de salir vos doigts au scalpel, même quand on vous le présente avec un manche de nacre et une lame bien essuyée!

Prenez garde aussi de ne pas tomber dans le travers, prédit dernièrement par Jules Simon, qui nous montrait les futures élèves des lycées féminins molestant la nourrice de leur fils, parce que la bonne femme n'a pas donné au bambin son potage saccharine, ou réclamant l'ouverture d'une porte afin d'établir la circulation de l'oxygène.

J. DE ROCHAY.

(1) Satire X, *sur les Femmes*.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

De temps à autre, le Souverain Pontife élève sa voix au milieu de ce monde moderne livré aux erreurs et aux vices pour lui rappeler soit l'éternelle vérité sans laquelle il n'y a ni sagesse, ni force, soit les règles immuables de la vertu qui ne sont pas moins nécessaires aux sociétés qu'aux hommes. A l'occasion du sept centième anniversaire de la naissance de saint François d'Assise, Léon XIII a parlé de nouveau, non seulement pour glorifier ce grand pauvre, illustre entre tous dans l'Église, mais pour le proposer à l'imitation des hommes comme un remède opportun et efficace aux maux présents de la société.

Cette société en proie à l'impiété, à l'égoïsme, au luxe, aux convoitises sensuelles est bien malade; néanmoins, par Jésus-Christ, la guérison est certaine, si le genre humain revient à la profession de la sagesse chrétienne et aux règles de vie de l'Évangile. Qui pourrait mieux la ramener à l'auteur de la grâce et de la vie que ce parfait imitateur du Christ, qu'il suffirait de suivre sur le chemin de la croix pour retrouver l'esprit de foi et de charité, les sentiments d'humilité et de pénitence, toutes les vertus chrétiennes et avec elles les bonnes mœurs, le sérieux de la vie, la modération dans les désirs, la résignation dans la misère. Les questions politiques, comme les questions sociales se résoudraient bien vite et d'elles-mêmes, si le monde se gouvernait selon l'esprit de saint François d'Assise. Le Pape engage donc instamment tous les chrétiens à le prendre pour modèle, c'est-à-dire à être de vrais disciples de Jésus-Christ, et pour cela à entrer dans le *Tiers-Ordre* fondé par le glorieux patriarche.

C'est un fait aujourd'hui que la Franc-maçonnerie domine la société moderne. Pourquoi les chrétiens ne lui opposeraient-ils pas le Tiers-Ordre? C'est la pensée de Léon XIII. Mais le monde est-il encore capable de comprendre cette haute politique? N'a-t-on pas déjà dit que l'admirable Encyclique de Léon XIII constituait un étrange anachronisme, une vision de l'autre temps?

Tant pis pour le monde s'il ne sait plus entendre la voix du chef de l'Église.

Quand il parle au monde, le Souverain Pontife parle de haut. Son langage aux gouvernements se rabaisse aux nécessités du moment. Léon XIII s'est plaint de nouveau des entraves que l'Italie révolutionnaire apporte incessamment à l'exercice de son pouvoir spirituel et des infractions que son gouvernement usurpateur commet à la loi des garanties elle-même. La situation de l'Église s'aggrave de jour en jour en Italie. Le Saint-Père a constaté que l'*exequatur* n'est jamais donné aux évêques qu'après de longs retards qui privent les diocèses de leurs pasteurs. L'*exterritorialité* du Vatican, stipulée par la loi des garanties, n'est plus observée. Ce dernier débris de la puissance pontificale menace de disparaître comme le reste. Pour rétablir ses droits, Léon XIII a dû pourvoir au fonctionnement de la justice à l'égard des diverses administrations de sa maison pontificale, en instituant deux commissions spéciales chargées de statuer sur les litiges qui peuvent s'élever à l'occasion de leurs actes. « Comme Nous ne pouvons, dans de telles questions d'ordre intérieur, dit le *Motu proprio* de Léon XIII, admettre l'ingérence d'autorités étrangères et que Nous ne voulons pas, d'un autre côté, fermer la voie à l'examen juridique de ces différends et contestations, Nous estimons nécessaire de pourvoir au cours régulier de la justice dans la mesure et dans la forme qui nous est permise par les difficultés de notre situation. »

Pendant que la politique italienne fait à la papauté une condition de plus en plus intolérable, tout le nord de la Péninsule est ravagé par des inondations comme jamais on n'en a vues. Tel est le caractère extraordinaire de ce fléau, que le syndic de Rome, le prince Torlonia, n'a fait que répondre au sentiment public en y signalant une preuve de la colère divine. En dépit de ce désastre public et de ses récents déboires diplomatiques, le gouvernement italien continue d'affecter un optimisme quelque peu outrecuidant. Sans doute, le cabinet du Quirinal a obtenu, vis-à-vis du gouvernement français, un certain avantage dans l'affaire de l'Italien Meschino, l'assassin d'un de nos soldats à Tunis. Le conflit de judiriction, soulevé à l'occasion de la condamnation de ce sujet du roi Humbert par un conseil de guerre français, s'est trouvé apaisé de lui-même, et, à la vérité, d'une façon peu glorieuse pour nous, par la remise

faite au condamné de sa peine. Comme l'observait le *Journal des Débats* lui-même, le président de la république a dû, pour gracier Meschino, se préoccuper des complications diplomatiques qu'aurait probablement suscitées l'exécution rigoureuse de la condamnation prononcée, et faire passer cette considération avant le bon effet que n'aurait pas manqué de produire cette affirmation des droits de la France, aux yeux de la colonie européenne de la Régence.

Ce sujet de contestation ôté, les relations de l'Italie avec la France sont-elles meilleures? Les choses n'en sont-elles pas toujours au même point entre nous et elle qu'au lendemain de l'expédition de Tunis? Le ministre dirigeant du cabinet italien, M. Deprétis, vient de déclarer, dans un discours à ses électeurs, qu'en ce qui concerne les rapports de son pays avec le nôtre toute trace des récents événements sera bientôt effacée. C'est le même optimisme qui l'a fait se féliciter des bonnes relations de l'Italie avec les puissances étrangères et particulièrement avec l'Angleterre, « cette ancienne et sûre amie ». Néanmoins, il faut constater que toutes les difficultés ne sont pas aplanies au sujet de la nomination des ambassadeurs à Rome et à Paris, et qu'il reste à l'Italie un compte à régler avec l'Autriche, au sujet de la tentative d'assassinat contre l'empereur François-Joseph, à Trieste. Là encore, il y a un conflit de juridiction pendant. L'opinion révolutionnaire contre laquelle il est difficile au ministère italien d'aller, proteste contre l'extradition des coupables; il ne lui sera pas moins difficile de la refuser si le gouvernement autrichien la réclame.

Quand même l'Italie réussirait, grâce aux conseils de sagesse et de prudence que vient de lui donner M. Deprétis, à éviter les embarras extérieurs, surtout du côté de l'Autriche, vers laquelle la poussent d'ardentes convoitises qualifiées d'inspirations nationales, elle a assez de ses difficultés intérieures. Les prochaines élections qui auront lieu en novembre sont une grosse affaire pour la jeune Italie. M. Deprétis a reconnu lui-même le péril dont les institutions monarchiques sont menacées par la propagande républicaine et socialiste. D'un autre côté, les appels à la fusion des deux fractions de droite et de gauche du parti libéral contre les ennemis de l'ordre actuel, cléricaux et républicains, rencontrent de l'opposition de la part des chefs de l'une et de l'autre. L'entente ne se fait pas, quoique les partisans de la fusion répètent bien haut que le devoir de faire échec aux partis subversifs doit imposer silence aux riva-

lités et amener tous les électeurs attachés aux institutions actuelles et à la Maison de Savoie, à s'unir pour ne plus former ensemble qu'un parti, le parti monarchique. L'extension des associations républicaines, démagogiques et socialistes, a créé une force d'opposition qui influera certainement sur les élections. Quant aux catholiques, l'abstention continuera à rester leur règle, malgré certaines publications qui tendent à démontrer qu'ils devraient renoncer à la ligne de conduite formulée dans ces mots devenus célèbres : *ne elettori, ne eletti*, « ni électeurs, ni élus. »

Les élections qui vont avoir lieu également en Prusse, vers la fin du mois, appellent l'attention sur la situation intérieure de ce pays. Les positions qu'ont déjà prises les divers partis rendent de plus en plus précaires les combinaisons parlementaires qui tendraient à créer un parti soi-disant gouvernemental. Toute majorité échappe à M. de Bismarck. Le parti national libéral, qui était sa force, perd de plus en plus de terrain. L'alliance entre les vieux conservateurs et le centre catholique n'est plus assez solide pour que le chancelier y trouve un point d'appui sûr contre les libéraux et les progressistes. D'ailleurs il aurait fallu qu'il donnât aux catholiques des gages plus certains de bonne volonté pour se rattacher ce groupe important. Les succès déjà obtenus par le centre ne sont pas de nature à le faire renoncer à son rôle d'opposition ; d'un autre côté, les concessions arrachées au chancelier ne suffisent pas à lui assurer le concours des vaillants défenseurs des droits de l'Église.

Le Centre rentre dans l'arène électorale avec son programme vieux déjà de douze ans et avec un accroissement de force et d'influence. Les catholiques se sont préparés à la lutte au pied du tombeau de saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne, et dans le congrès important qu'ils ont tenu à Francfort-sur-le-Mein. Le manifeste électoral du Centre rappelle les résultats obtenus, la ligne suivie dans les questions politiques et religieuses, et affirme la résolution de continuer à combattre pour la liberté et l'autonomie de l'Église, en réclamant « l'abrogation de toutes les lois qui entravent les droits inaliénables de l'Église, enlèvent à l'école son caractère confessionnel et chrétien, et méconnaissent les droits des parents à diriger l'éducation de leurs enfants ».

La lutte en est en Allemagne au même point qu'en France. Mais il faut remarquer, à l'avantage des catholiques allemands, qu'ils ont commencé dans des conditions beaucoup plus défavorables pour

arriver à un résultat meilleur. Minorité attaquée dans sa foi par un gouvernement puissant que soutenait une majorité fanatique, ils ont contraint le pouvoir à reculer. Aujourd'hui, en effet, cette minorité a grandi pendant que le gouvernement s'affaiblissait et la majorité fanatique a disparu. Naguère encore tout-puissant, M. de Bismarck a dû compter avec les catholiques, et ceux-ci ont le droit d'espérer qu'ils ne sont pas au bout des avantages qu'ils ont commencé à obtenir.

En France, au contraire, la situation des catholiques n'a fait que décliner, au moins au Parlement, avec les progrès de la République. Il n'est rien que la majorité républicaine et le gouvernement ne puissent entreprendre contre les droits de l'Église et la liberté religieuse. L'opposition catholique est trop faible dans les Chambres pour que le parti dominant ait à compter avec elle. Il n'y a que des raisons d'ordre public, et la crainte des résistances du dehors qui puissent entraver la marche croissante de la persécution. Les catholiques n'ont-ils pas à s'accuser de n'avoir pas assez usé de leurs forces? Est-ce que cette loi fatale sur l'enseignement obligatoire et laïque n'était pas un excellent terrain de résistance, dont ils auraient pu mieux se servir? Les difficultés que cette loi a rencontrées dans son application, le désarroi dans lequel elle a jeté l'administration, les précautions que le gouvernement est obligé de prendre, les concessions qu'il doit faire là où il s'attend à trouver plus de résistance, tout montre combien il eût été facile de s'entendre pour faire avorter une loi odieuse pour les catholiques, vexatoire pour les pères de famille, antipathique aux populations.

Il y a eu de beaux exemples de fermeté, il y en aura encore. Des maires, des conseils municipaux, des instituteurs ont refusé d'obéir aux prescriptions d'une loi que le fanatisme de certains préfets et de certains inspecteurs d'académie rendait plus odieuse encore. On cite les villes, Toulouse et le Havre par exemple, et les villages, où les crucifix ont pu être enlevés des écoles. Le gouvernement tâtonne, il hésite. Des instructions ont été données en beaucoup d'endroits pour maintenir, au moins provisoirement, les prières et les emblèmes religieux.

Ailleurs, il est vrai, des actes violents de « laïcisation » ont été commis. A Paris, le préfet de la Seine a donné l'exemple, en faisant ouvrir de force les portes d'une école, où les sœurs de Charité étaient établies en vertu d'un ancien acte de donation, pour y installer à

eur place des institutrices laïques. Les sœurs ne prétendaient pas rester institutrices communales malgré M. Floquet, mais elles prétendaient être chez elles et ne pas sortir. C'était au moins une question de propriété à débattre devant les tribunaux civils. M. Floquet a trouvé la voie administrative de l'expulsion plus courte et plus commode. Des journaux même républicains n'ont pu s'empêcher de protester contre ces procédés subversifs de tout droit, de toute justice. Le juge des référés du tribunal de la Seine vient heureusement de se déclarer compétent pour connaître de la demande en réintégration formée par les sœurs contre l'acte odieux du préfet de la Seine.

Les mêmes scènes de violence se seraient reproduites à Dieppe, sans la modération du maire. Là aussi, le préfet de la Seine-inférieure prétendait, malgré l'avis contraire du conseil municipal, « laïciser » de force une des écoles communales tenues par les sœurs. L'inspecteur d'académie avait reçu l'ordre de faire crocheter au besoin les portes; le maire s'est borné à protester et à donner sa démission, de concert avec les adjoints. De tous côtés on signale les abus auxquels l'application de la nouvelle loi scolaire a donné lieu; mais en même temps les idées de résistance gagnent du terrain; les conseils trop timorés du début ont perdu de leur crédit; il y a une volonté mieux arrêtée et plus ferme de faire échec à la loi.

Sous ce rapport, les résolutions adoptées au congrès des jurisconsultes catholiques de Reims sont d'un excellent encouragement, parce quelles font nettement saisir l'injustice de la loi et les raisons d'y résister. La déclaration adoptée par le congrès marque d'abord les limites de la puissance législative qui ne peut ni ordonner de faire le mal, ni violer le droit naturel, ni attacher de sanction pénale à une loi injuste; elle rappelle ensuite que l'autorité paternelle, fondement de la famille, est de droit naturel et divin, que l'attribut essentiel de cette autorité est, pour le père de famille, la charge d'élever ses enfants; que le devoir qui incombe de pourvoir à la subsistance matérielle et au développement intellectuel et moral de son enfant implique nécessairement le droit corrélatif de décider par quels moyens et dans quelles conditions il peut le faire; enfin la déclaration montre que la loi du 28 mars attente gravement à l'autorité paternelle et tend par conséquent à la désorganisation de la famille. Le congrès est d'avis que cette loi constitue un excès de pouvoir, que les citoyens ont le droit de se refuser à l'exécuter.

Telle est la vraie base de la résistance à une loi qui viole le droit

naturel; il faut la tenir pour non avenue et la repousser dans toutes ses parties. Si dès le début, ces fermes conseils avaient prévalu, le gouvernement aurait rencontré de telles difficultés à mettre en vigueur cette loi funeste sur l'enseignement laïque obligatoire, qu'il aurait dû y renoncer, et sans que l'on fît autre chose que de se refuser à l'exécuter, la loi serait tombée d'elle-même devant la résistance passive du plus grand nombre. Maintenant qu'elle a été acceptée en partie par la nomination des commissions scolaires, par la déclaration de beaucoup de chefs de famille, par le maintien des instituteurs et institutrices congréganistes dans toutes les écoles communales auxquels ils étaient préposés, il faudra au moins surveiller les maîtres laïques et leur enseignement, et surtout s'employer à la fondation d'écoles libres, où l'on remettra en vigueur l'enseignement religieux, jusqu'à ce que l'opinion soit assez forte pour obtenir le retrait de cette fatale loi.

Ne faudrait-il pas vraiment appliquer au gouvernement, aux Chambres, au parti républicain tout entier, ce que le docteur Desprès a dit du Conseil municipal de Paris? Cette assemblée de sectaires poursuit, avec l'administration de l'Assistance publique, la « laïcisation » des hôpitaux, malgré les protestations du corps médical, malgré l'intérêt des malades, malgré le vœu de la population. Quoique libre penseur et républicain lui-même, le chirurgien de l'hôpital de la Charité a déclaré publiquement qu'il ne pouvait expliquer cette inqualifiable conduite du Conseil municipal qu'en l'attribuant à ce genre d'aliénation mentale qu'on appelle la folie en commun. La laïcisation n'est-elle pas aussi une des idées délirantes de nos assemblées politiques et du gouvernement lui-même?

Il faut une véritable folie pour détruire de propos délibéré la religion qui est la plus grande force sociale d'un peuple. Ne voit-on pas assez où l'on en arrive avec les doctrines irréligieuses et matérialistes si répandues aujourd'hui dans les masses? Est-ce que le Congrès anarchiste de Saint-Étienne n'est pas un enseignement suffisant pour les pouvoirs publics? Les théories qui y ont été développées aboutissent à la liquidation sociale, à la plus monstrueuse anarchie. Croit-on que le bon sens tout seul, que l'esprit d'ordre et de sagesse, les empêcheraient de s'accréditer de plus en plus dans la classe ouvrière? C'est au nom de l'intérêt du peuple qu'elles sont professées, et cet intérêt ne parle que trop dangereusement aux prolétaires, toujours si faciles à entraîner par les séductions d'un

meilleur sort. Quand on aura détruit tout ce qui reste d'esprit chrétien, de patience, de résignation dans les classes populaires, ce ne sont pas les belles considérations d'économies politiques et d'intérêt général qui empêcheront l'ouvrier, le pauvre, de se laisser mener à l'assaut de la propriété et de l'ordre social. Ce serait demander au peuple une vertu surhumaine, que de le condamner, en face de la richesse, au travail, à la misère, à la privation, après lui avoir retiré les secours de la religion et l'espérance d'une autre vie.

Dans toute sa conduite, d'ailleurs, le parti républicain, et le gouvernement avec lui, semble frappé d'aveuglement. Quel désarroi, quelle confusion dans tous ses actes! Plus la rentrée des Chambres approche, plus on constate le gâchis des affaires publiques. La session de la fin d'année s'annonce comme devant révéler la situation absolument misérable et précaire du régime républicain. Les projets de dissolution continuent, en dépit du ministère, à occuper l'attention publique et prennent d'autant plus de consistance qu'on sent mieux l'incurable inexpérience de cette Chambre sans idées, sans majorité, sans chefs; le sort de la Chambre paraît de plus en plus lié à celui du ministère; car, si l'on s'occupe déjà du lendemain du cabinet Duclerc, c'est pour constater qu'il ne resterait même plus après lui un ministère Brisson et qu'il faudrait passer tout de suite à Clémenceau. Or, ce ministère, qui paraît bien devoir être le dernier, se présente sans force, sans politique devant une Chambre divisée et usée. Il n'a même pas de budget. Un jour on annonce que M. Tirard présentera le budget préparé par son prédécesseur et accepté par la commission, le lendemain on dit au contraire qu'il a répudié les combinaisons essentielles, comme la convention avec le chemin de fer d'Orléans, et veut y substituer d'autres combinaisons, notamment l'émission de Bons du Trésor, pour lesquelles il faudra de nouvelles études de la commission et un assentiment des Chambres, qui n'est rien moins que douteux. Aura-t-on seulement le temps de voter le budget? N'y a-t-il pas dix sujets d'interpellation, des demandes de révision de la Constitution, de rétablissement du scrutin de liste qui passeront avant?

Au milieu de ce désarroi des affaires républicaines, on a pu constater, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de M. le comte de Chambord, un progrès de l'esprit monarchique. Dans un grand nombre de villes, la Saint-Michel a été célébrée avec plus d'empressement par des messes et des banquets, où de fermes résolutions,

d'heureuses espérances ont été exprimées énergiquement. Tous les vrais conservateurs, éclairés par l'expérience, se rallient de jour en jour à la cause monarchique. On ne voit plus que là le salut. M. le comte de Chambord apparaît de plus en plus comme l'homme nécessaire d'une restauration sociale et chrétienne, comme le seul chef capable de rendre à la France sa vie, sa force et son honneur.

On commence à discerner dans le public qu'avec la monarchie la France n'aurait pas joué un rôle aussi piteux dans les dernières affaires d'Egypte. C'est en vain que des journaux républicains élèvent la voix pour revendiquer devant l'Angleterre victorieuse les droits de la France : ils se donnent vraiment trop de peine pour persuader au gouvernement britannique qu'il devrait rétablir le *statu quo* antérieur à la guerre, c'est-à-dire le contrôle franco-anglais. Le contrôle, comme on leur a justement répondu, c'était l'expression politique et financière du *condominium* des deux puissances occidentales sur la vallée du Nil. En 1879, on n'avait pas voulu signifier brutalement que l'Egypte était soumise au protectorat anglo-français ; grâce à un euphémisme diplomatique, on s'était borné à dire que l'Egypte serait *contrôlée* par deux hauts fonctionnaires nommés sur la désignation des cabinets de Paris et de Londres. Or, lorsque cette institution s'est trouvée en péril par suite de l'insurrection d'Arabi et des intrigues de la Turquie, qu'avons-nous fait pour la défendre ? La crainte de soulever des complications par une intervention en Egypte, ou, pour parler plus nettement, la peur de trouver l'Allemagne derrière la Turquie, nous a fait renoncer successivement à une action directe, à l'alliance avec l'Angleterre, et finalement à toute coopération avec cette puissance. M. de Freycinet s'est retiré devant l'Europe, et la Chambre devant l'Angleterre. Quel droit nous reste-t-il après la guerre pour réclamer le rétablissement d'une institution au maintien de laquelle nous n'avons concouru en rien ? Si l'Angleterre veut bien nous faire encore notre part en Egypte, ce sera dans son intérêt, parce qu'elle aura compris l'utilité d'un concours spécial de la France dans la réorganisation politique et militaire de l'Egypte ; mais nous n'avons rien à réclamer d'elle : la république ne nous permet plus de parler de ce ton à aucune puissance.

Nous reculons en Egypte, nous reculons à Madagascar, devant l'influence anglaise ; notre récente conquête au Tonkin est menacée par un retour offensif de la Chine, et notre débile gouvernement n'a

pu donner au commandant de l'expédition que l'ordre peu glorieux d'être prudent et d'éviter les complications. Avancerons-nous du moins au Congo? Un de nos compatriotes, M. Savorgnan de Brazza, à l'exemple de M. Francis Garnier au Tonkin, a ouvert à la France une nouvelle voie vers l'Afrique équatoriale, en fondant dans le bassin de l'Ogowé, un établissement français appelé à un grand développement. Des journaux de toute opinion pressent le gouvernement de saisir les Chambres, dès l'ouverture de la session, d'un projet de loi ratifiant le traité passé entre M. de Brazza et le roi Makodo, et consacrant sa prise de possession de tout un vaste territoire sur les bords du Congo. Un chemin de fer dont la longueur ne dépasserait pas 350 kilomètres, relierait cet établissement à la côte. Ce serait l'ouverture du Congo au commerce. Aucun conflit, paraît-il, n'est à craindre avec les indigènes. Ce sont des populations pacifiques, dit-on, qui subissent si aisément le prestige de la race blanche que M. de Brazza a pu, presque sans argent et avec une force militaire insignifiante, y exercer souverainement son autorité. « Au Congo, a dit M. de Brazza, dans sa conférence à la Sorbonne, il n'y a pas besoin d'expéditions militaires, il n'y a pas non plus à créer d'agriculture pour y récolter des produits qui naissent spontanément. L'ivoire, le caoutchouc, l'arachide, la noix de palme, voilà des objets de trafic qui n'attendent que la libre circulation pour arriver jusqu'à nous. D'un autre côté, les régions riveraines du Congo seront un immense débouché pour notre industrie. » La place est libre. Le Portugal cependant pourrait, à ce que prétendent ses journaux, s'opposer à notre occupation. Le *Jornal do Comercio* dit que les limites assignées par le traité conclu entre le roi Makodo et M. de Brazza au territoire que ce dernier veut faire déclarer possession française, comprennent une partie du pays sur laquelle s'étend la souveraineté séculaire du Portugal; par un traité de 1786, la France aurait même pris l'engagement, vis-à-vis du Portugal, de ne jamais troubler ni directement ni indirectement l'exercice de cette souveraineté. La question de droit est, en effet, à examiner. Quelle que soit la valeur des prétentions du Portugal, la crainte d'avoir des complications, même avec cette petite puissance, suffirait à empêcher la république de donner suite au projet de M. de Brazza. La France en est réduite à compter même avec le Portugal!

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE ET LA PROPAGATION DU TIERS ORDRE FRANCISCAIN

LETTRE ENCYCLIQUE
DE NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES
DU MONDE CATHOLIQUE, EN GRACE ET COMMUNION
AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères,
Salut et bénédiction apostolique.

Par une heureuse faveur, il est permis au peuple chrétien de célébrer, à des dates rapprochées, la mémoire de deux hommes qui, appelés dans le ciel aux récompenses éternelles de la sainteté, ont laissé sur la terre, comme des rejetons toujours renaissants de leurs vertus, une multitude de disciples. — En effet, après les solennités séculaires consacrées à la mémoire de saint Benoît, père et législateur des moines en Occident, l'occasion de rendre des honneurs publics à saint François d'Assise va pareillement être offerte par le septième centenaire de sa naissance. Ce n'est pas sans raison que Nous y voyons un dessein miséricordieux de la divine Providence. Car, en les invitant à célébrer le jour de naissance de ces illustres Pères, Dieu semble vouloir avertir les hommes qu'ils aient à se souvenir de leurs insignes mérites et à comprendre en même temps que les Ordres religieux fondés par eux n'auraient aucunement dû être l'objet de si indignes violences, surtout dans les États, où, par leur travail, leur génie et leur zèle, ils ont jeté les semences de la civilisation et de la gloire.

Nous avons la confiance que ces fêtes solennelles ne seront pas sans fruit pour le peuple chrétien, qui a toujours regardé avec raison les religieux comme des amis; c'est pour cela qu'après avoir honoré comme il l'a fait, avec amour et reconnaissance, le nom de saint Benoît, il rivalisera maintenant d'ardeur pour faire revivre par des fêtes publiques et de nombreux témoignages de piété la mémoire de saint François. Et le champ où cette noble rivalité de dévotion s'exercera n'est pas circonscrit dans la région où ce grand saint a vu le jour, ni dans les contrées voisines illustrées par sa présence; mais elle s'étend à toutes les parties de la terre,

partout où le nom de François est arrivé et où fleurissent ses institutions.

Certes, plus que personne, Nous approuvons cette ardeur pour un si excellent objet, surtout parce que Nous sommes habitué depuis l'enfance à admirer François d'Assise et à lui rendre un culte particulier; que Nout Nous faisons gloire d'être inscrit dans la famille franciscaine, et que plus d'une fois Nous avons gravi, par piété, avec empressement et avec joie, les sommets sacrés de l'Alvernia : là, l'image de ce grand homme se présentai à Nous partout où Nous posions le pied, et cette solitude pleine de souvenirs tenait Notre esprit en suspens dans une muette contemplation.

Mais, quelque louable que soit ce zèle, tout n'est pas là cependant. Car il faut estimer que les honneurs que l'on prépare à saint François seront surtout agréables à celui à qui on les rend, s'ils sont fructueux pour ceux mêmes qui les rendent. Or le fruit solide et durable consiste à acquérir quelque ressemblance avec celui dont on admire l'éminente vertu, et à s'efforcer de devenir meilleur en l'imitant. Si, Dieu aidant, on suit avec zèle cette pratique, on aura trouvé un remède opportun et très efficace pour les maux présents.

C'est pourquoi Nous voulons, Vénérables Frères, non seulement que ces Lettres vous apportent le témoignage public de Notre dévotion envers saint François, mais encore qu'elles excitent votre charité pour que vous travailliez avec Nous à sauver les hommes par le remède que Nous venons d'indiquer.

Le libérateur du genre humain, Jésus-Christ, est la source éternelle et perpétuelle de tous les biens qui nous viennent de l'infinie bonté de Dieu; de sorte que celui qui a une fois sauvé le monde est le même qui le sauvera dans toute la suite des siècles : *car il n'y a pas sous le ciel un autre nom donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés* (1). Si donc il arrive que, par le vice de la nature ou par la faute des hommes, le genre humain tombe dans le mal et qu'un secours particulier paraisse nécessaire pour qu'il se relève, il est absolument indispensable de recourir à Jésus-Christ et de reconnaitre en lui le plus puissant et le plus sûr moyen de salut. Car sa divine vertu est si grande et elle a tant d'efficacité, qu'elle est à la fois le refuge contre tous les périls et le remède pour tous les maux. Et la guérison est certaine, si le genre humain revient à la profession de la doctrine chrétienne et aux règles de vie données par l'Évangile.

Lorsque les maux dont Nous avons parlé viennent à se produire, dès que l'heure du secours providentiellement ménagé a sonné, Dieu suscite un homme, non pas pris dans la foule, mais éminent et unique, qui est proposé par lui à l'œuvre du salut public. C'est ce qui se produisit à la fin du douzième siècle et dans les premières années qui suivirent : saint François fut l'ouvrier de cette grande œuvre.

On connait assez cette époque, avec son caractère de vertus et de vices. La foi catholique était profondément enracinée dans les âmes, et c'était un beau spectacle que ce grand nombre d'hommes, enflammés par la piété, qui allaient en Palestine, résolus à vaincre ou à mourir. Mais la

(1) Act. IV, 12.

licence avait fortement altéré les mœurs des peuples, et rien n'était plus nécessaire aux hommes que de revenir aux sentiments chrétiens. Or la perfection de la vertu chrétienne, c'est cette généreuse disposition de l'âme qui affronte les choses ardues et difficiles; elle est symbolisée en quelque sorte dans la croix, que ceux qui veulent suivre Jésus-Christ doivent porter sur leur épaule. Les effets de cette disposition sont d'avoir un cœur détaché des choses mortelles, de se commander pleinement à soi-même, de supporter avec douceur et résignation l'adversité. Enfin l'amour de Dieu et du prochain est la vertu maîtresse et souveraine de toutes les autres; sa puissance est telle qu'elle efface toutes les peines qui accompagnent l'accomplissement du devoir et qu'elle rend non seulement supportables, mais agréables, les travaux les plus durs.

Il y avait pénurie de ces vertus au douzième siècle, car un trop grand nombre d'hommes, asservis aux choses temporelles, ou convoitaient avec frénésie les honneurs et les richesses, ou vivaient dans le luxe et les plaisirs. Tout le pouvoir appartenait à quelques-uns, et leur puissance était presque devenue un instant d'oppression pour la foule misérable et méprisée; ceux-là mêmes qui auraient dû, par leur profession, servir d'exemple aux autres n'avaient pas évité les souillures des vices communs. L'extinction de la charité en divers lieux avait eu pour conséquence l'apparition de fléaux multiples et quotidiens : l'envie, la jalousie, la haine et les esprits étaient si divisés et si ennemis que, pour la moindre cause, les cités voisines se faisaient la guerre et les particuliers s'armaient du fer les uns contre les autres.

C'est dans ce siècle que parut saint François. Avec une constance et une simplicité admirables, il entreprit, par ses paroles et par ses actes, de placer sous les yeux du monde vieillissant l'image accomplie de la perfection chrétienne. En effet, de même que, à cette époque, le bienheureux P. Dominique Gusman défendait l'intégrité des célestes doctrines et dissipait, à la lumière de la sagesse chrétienne, les erreurs perverses des hérétiques, ainsi saint François, conduit par Dieu aux grandes œuvres, obtint la grâce d'exciter les chrétiens à la vertu et de ramener à l'imitation de Jésus-Christ des hommes qui avaient beaucoup et longtemps erré. Ce ne fut certainement pas un hasard qui apporta aux oreilles de l'adolescent ces conseils de l'Evangile : *N'ayez ni or ni argent, n'en portez point dans vos bourses; ne prenez ni besace pour le voyage, ni deux tuniques, ni chaussures ni bâton* (1). Et encore : *Si vous voulez être parfait allez, vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres... et suivez-moi* (2). Considérant ces paroles comme étant adressées à lui directement, il se dépouille aussitôt de tout, change ses vêtements, adopte la pauvreté comme son associée et sa compagne pour tout le reste de sa vie; et de ces grandes maximes de vertu qu'il avait embrassées avec un noble et sublime esprit, il prend la résolution de faire les règles fondamentales de son Ordre.

Depuis ce temps, au milieu de la mollesse si grande et de la délicatesse

(1) Matth. X, 9-10.
(2) *Ibid.* XIX, 21.

exagérée du siècle, on le voit marcher avec un extérieur négligé et repoussant, quêter sa nourriture de porte en porte, et les moqueries d'une populace insensée, celles qui sont réputées les plus pénibles non seulement les supporter, mais en faire son aliment avec une admirable avidité. C'est qu'il avait embrassé la folie de la Croix de Jésus-Christ et qu'il la considérait comme la sagesse absolue. Après en avoir pénétré et compris les augustes mystères, il vit et jugea qu'il ne pouvait nulle part ailleurs mieux placer sa gloire.

Avec l'amour de la Croix, une ardente charité pénétra le cœur de saint François et le poussa à propager avec ardeur la foi chrétienne et à se dévouer à cette œuvre jusqu'à exposer sa vie à des périls certains. Il étendait à tous les hommes cette charité, mais les plus pauvres et les plus repoussants étaient l'objet de sa prédilection, de sorte qu'il semblait se plaire particulièrement avec ceux que les autres ont coutume d'éviter ou de mépriser orgueilleusement. Par là il mérita bien de cette fraternité rétablie et perfectionnée par Jésus-Christ, qui a fait de tout le genre humain comme une seule famille placée sous l'autorité de Dieu, le père commun de tous.

Au moyen de tant de vertus et surtout par cette austérité de vie, ce; homme irréprochable s'appliqua à reproduire en lui, autant qu'il le pouvait, l'image de Jésus-Christ. Mais le doigt de la Providence se montra aussi en ce qu'il lui fut donné d'avoir des ressemblances, même dans les choses extérieures, avec le divin Rédempteur.

Ainsi, à l'exemple de Jésus-Christ, il arriva à saint François de naître dans une étable et d'avoir pour lit, tout petit enfant, comme autrefois Jésus, la terre couverte de paille. Et à ce moment, dit-on, des chœurs célestes d'anges et des chants entendus à travers les airs complétèrent la ressemblance. De plus, comme le Christ ses apôtres, François s'adjoignit quelques disciples choisis, qu'il envoya parcourir la terre, messagers de la paix chrétienne et du salut éternel. Dénué de tout, bafoué, répudié par les siens, il eut encore cela de commun avec Jésus-Christ, qu'il ne voulut pas avoir à lui un coin où reposer sa tête. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, sur le mont Alvernia, comme sur son Calvaire, il reçut dans son corps, par un prodige inouï jusqu'alors, les sacrés stigmates et fut, pour ainsi dire, crucifié.

Nous rappelons ici un fait non moins éclatant par le miracle que rendu célèbre par la voix des siècles. Un jour que saint François était plongé dans la véhémente contemplation des plaies de Jésus crucifié, qu'il cherchait à faire passer en lui et à boire en quelque sorte ses poignantes douleurs, un ange descendu du ciel se montra tout à coup à lui ; une vertu mystérieuse ayant aussitôt rayonné, saint François sentit ses mains et ses pieds comme percés de clous et son côté traversé par une lance aiguë. Dès lors il conçut dans son âme une immense ardeur de charité et dans son corps, il porta les empreintes vivantes des plaies de Jésus-Christ.

De tels miracles, qui devraient être célébrés dans la langue des anges plutôt que par des lèvres humaines, montrent assez combien grand était cet homme et combien il était digne d'être choisi par Dieu pour rappeler

ses contemporains aux mœurs chrétiennes. Assurément c'était une voix plus qu'humaine que François entendit, près de l'église de Saint-Damien : « Va, soutiens ma maison chancelante. » Ce n'est pas un fait moins digne d'admiration que la vision céleste qui s'offrit aux regards d'Innocent III, quand il lui sembla voir saint François soutenir de ses épaules les murailles inclinées de la basilique de Latran. L'objet et le sens de ces prodiges sont manifestes : ils signifiaient que saint François devait être, en ce temps-là, un ferme appui et une colonne pour la chrétienté. Et, en effet, il se mit aussitôt à l'œuvre.

Les douze disciples qui s'étaient mis les premiers sous sa discipline furent comme une petite semence qui, par la grâce de Dieu et sous les auspices du Souverain Pontife, devint promptement une abondante moisson. Après les avoir saintement formés à l'école du Christ, saint François leur distribua, pour y prêcher l'Evangile, les diverses contrées de l'Italie et de l'Europe, et à quelques-uns d'entre eux il donna la mission d'aller jusqu'en Afrique. Point de retard : pauvres, ignorants, grossiers, ils se mêlent au peuple; dans les carrefours et sur les places, sans appareil de lieu ni pompe de langage, ils se mettent à exhorter les hommes au mépris des choses terrestres et à la pensée du siècle futur. C'est une merveille de voir quels fruits produisit l'entreprise de ces ouvriers, en apparence si insuffisants. Les multitudes accouraient à eux, avides de les entendre; on pleurait amèrement ses fautes, on oubliait les injures et on revenait, par l'apaisement des discordes, à des sentiments de paix.

On ne saurait dire avec quel attrait, avec quel entraînement la foule se portait vers saint François. Partout où il allait, un immense concours de peuple le suivait, et il n'était pas rare que dans les petites villes, dans les cités les plus populeuses, les hommes de toute condition vinssent lui demander de les admettre sous sa règle.

C'est la raison qui détermina le saint à instituer l'*Association* du *Tiers Ordre*, qui admettrait toutes les conditions, tous les âges, l'un et l'autre sexe, et n'obligerait point à rompre les liens de la famille et de la société. Il l'organisa sagement, moins avec des règles particulières que d'après les propres lois évangéliques, qui ne sauraient paraître trop dures à aucun chrétien. Ses règles sont, en effet, d'obéir aux commandements de Dieu et de l'Eglise, de s'abstenir des factions et des rixes, de ne rien détourner du bien d'autrui, de ne prendre les armes que pour la religion et la patrie, de garder la modération dans la nourriture et le vêtement, de fuir le luxe, de s'abstenir des séductions dangereuses de la danse et du théâtre.

Il est facile de comprendre que d'immenses avantages ont dû découler d'une institution de cette nature, aussi salutaire par elle-même qu'admirablement appropriée à cette époque. Son opportunité est suffisamment établie par la formation d'associations du même genre, sorties de la Famille de Saint-Dominique et d'autres Ordres religieux, et les faits eux-mêmes la confirment. En effet, depuis les rangs les plus humbles jusqu'aux plus élevés, il y eut un puissant entraînement des esprits et une ardeur généreuse et empressée pour se faire affilier à cet Ordre franciscain. Entre tous les autres Louis IX, roi de France, et sainte Elisabeth de Hongrie recher-

chèrent cet honneur; et dans le cours des siècles, plusieurs souverains Pontifes, des cardinaux, des évêques, des rois et des princes ont pensé que les insignes franciscains n'enlevaient rien à leur dignité. Les associés du Tiers Ordre montrèrent toujours autant de piété que de courage à défendre la religion catholique; et si leurs vertus furent en butte à la haine des méchants, elles furent toujours approuvées par les gens de bien et les sages, ce qui est l'honneur le plus grand et le seul désirable. Bien plus, Grégoire IX, notre prédécesseur, loua publiquement leur foi et leur courage; il n'hésita point à les couvrir de son autorité et, pour leur rendre hommage, à les appeler « soldats du Christ, nouveaux Machabées ». Cet éloge était mérité. Car le salut public trouvait un puissant appui dans cette corporation d'hommes qui, prenant pour guides les vertus et les règles de leur fondateur, s'appliquaient, autant qu'ils le pouvaient, à faire revivre et à remettre en honneur dans la cité les mœurs chrétiennes. Certes, grâce à eux et à leurs exemples, bien souvent les rivalités des partis furent étouffées ou apaisées, les armes furent arrachées des mains des furieux, les causes de procès et de querelles furent supprimées, des consolations furent apportées aux pauvres et aux abandonnés; la luxure, ce gouffre des fortunes, cet instrument de corruption, fut réprimée. Aussi la paix domestique, la tranquillité publique, l'intégrité et la douceur des mœurs, l'usage légitime de la fortune privée et sa conservation, toutes choses qui sont les meilleurs fondements de la civilisation et de la stabilité sociale, sortent comme d'une racine du Tiers Ordre franciscain; et c'est en grande partie à saint François que l'Europe doit d'avoir conservé ces biens.

Cependant, plus qu'aucune autre nation, l'Italie est redevable à saint François; de même qu'elle fut le principal théâtre de ses vertus, de même elle sentit davantage ses bienfaits. Et, en effet, dans ce temps où la fréquence des torts multipliait les luttes privées, il tendit toujours la main au malheureux et au vaincu; riche malgré son extrême pauvreté, il ne manqua jamais de secourir la misère d'autrui, en oubliant la sienne. La langue nationale, à peine formée, fit entendre dans sa bouche des vagissements pleins de grâce; il exprima tout à la fois la puissance de la charité et de la poésie dans des cantiques que le peuple apprenait et que la postérité lettrée n'a pas jugés indignes de son admiration. A la pensée de saint François, un souffle et une inspiration surnaturelle excitèrent le génie de ses compatriotes, si bien que les plus grands artistes rivalisèrent d'habileté pour représenter les actions de sa vie, par la peinture, la sculpture et le burin. En saint François, Alighieri trouva le sujet de ses chants à la fois sublimes et doux; Cimabuë et Giotto, des inspirations qu'ils transmirent à la postérité avec des couleurs dignes de Parrhasius; enfin, d'illustres architectes eurent l'occasion d'élever de magnifiques monuments, soit en construisant le tombeau de ce Pauvre, soit en édifiant l'église de Sainte-Marie-des-Anges, témoin de si nombreux et si grands miracles. A ces sanctuaires, les peuples sont accoutumés à venir en foule pour vénérer François d'Assise, le père des pauvres, qui, après s'être dépouillé absolument de tous les biens terrestres, a vu affluer vers lui, en abondance, les dons de la divine bonté.

On voit donc quelle source féconde de bienfaits a découlé de ce seul homme sur la société chrétienne et sur la société civile. Mais puisque son esprit, si pleinement et si parfaitement chrétien, est admirablement approprié à tous les lieux et à tous les temps, personne ne doutera que l'institution de saint François ne doive être grandement profitable à notre temps, d'autant plus que le caractère de l'époque actuelle se rapproche, pour plusieurs raisons, du caractère de ce temps-là. De même qu'au douzième siècle, l'amour des choses divines s'est beaucoup refroidi, et, autant par ignorance que par négligence, il y a un grand relâchement dans l'accomplissement des devoirs chrétiens. Entraînés par un semblable courant des esprits et par des préoccupations semblables, la plupart des hommes passent leur vie dans la recherche du bien-être et dans la poursuite avide des plaisirs. Enervé par le luxe, ils dissipent leurs biens et convoitent ceux d'autrui; ils exaltent la fraternité, mais ils en parlent plus qu'ils ne la pratiquent, car ils sont absorbés par l'égoïsme, et la vraie charité envers les petits et les pauvres s'affaiblit de jour en jour. En ce temps-là, l'erreur si répandue des Albigeois, en excitant les foules contre le pouvoir de l'Eglise, avait en même temps troublé l'Etat et ouvert la voie à une sorte de *socialisme*. De même, aujourd'hui, les fauteurs et les propagateurs du *naturalisme* se sont multipliés; ils nient obstinément qu'il faille se soumettre à l'Eglise, et, s'avançant par degrés plus loin qu'on ne devait s'y attendre, ils s'attaquent même au pouvoir civil : ils approuvent la violence et les séditions chez le peuple; ils flattent les passions des prolétaires et ils ébranlent les fondements de la famille et de l'Etat.

C'est pourquoi, au milieu de maux si nombreux et si graves, vous comprenez certainement, Vénérables Frères, que l'on est en droit de placer de grandes espérances de soulagement dans l'institution franciscaine ramenée à son état primitif. Si elle florissait, la foi, la piété et tout ce qui fait l'honneur de la vie chrétienne fleuriraient aisément; cet appétit désordonné des choses périssables serait réprimé, et il n'en coûterait pas de dompter ses passions par la vertu, ce que la plupart des hommes regardent cependant comme le devoir le plus lourd et le plus insupportable. Unis par les liens d'une concorde vraiment fraternelle, les hommes s'aimeraient entre eux et auraient pour les pauvres et les malheureux ce respect qui leur est dû, à cause de leur ressemblance avec Jésus-Christ. En outre ceux qui sont profondément pénétrés des idées chrétiennes savent, d'une science certaine, que c'est un devoir de conscience d'obéir aux autorités légitimes et de ne léser personne en quoi que ce soit. Rien n'est plus efficace que cette disposition d'esprit pour extirper radicalement tout vice de ce genre, la violence, les injustices, l'amour des révolutions, la haine entre les diverses classes de citoyens, toutes choses qui constituent les principes et les armes du *socialisme*.

Enfin, cette question des rapports des riches et des pauvres, qui préoccupe tant les hommes politiques, sera parfaitement résolue s'il est établi, et si l'on se persuade que la pauvreté n'est pas exempte de dignité, que le riche doit être compatissant et généreux et le pauvre content de son sort et de son travail, parce que ni l'un ni l'autre ne sont nés pour ces biens

changeants, mais pour arriver au ciel, celui-ci par sa patience, celui-là par sa bienfaisance.

Telles sont les raisons pour lesquelles Nous désirons depuis longtemps et de grand cœur que chacun s'applique, autant qu'il le peut, à imiter saint François d'Assise. C'est pourquoi, de même qu'auparavant Nous avons toujours porté un intérêt particulier au Tiers Ordre franciscain, de même aujourd'hui que la souveraine bonté de Dieu Nous a appelé à exercer le Pontificat suprême, profitant de l'occasion si favorable qui nous est offerte, Nous exhortons les chrétiens à ne pas refuser de se faire inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ. — On compte de tous côtés un très grand nombre de personnes des deux sexes qui marchent avec ardeur sur les traces du Père Séraphique. Nous louons et Nous approuvons vivement leur zèle; mais Nous voudrions le voir grandir et gagner un plus grand nombre d'âmes, grâce surtout à vos efforts, Vénérables Frères. Et ce que Nous recommandons par-dessus tout, c'est que ceux qui auront revêtu les insignes de la *pénitence* aient sous les yeux l'image de leur très saint fondateur et s'attachent à lui comme à leur modèle ; autrement, rien de ce qu'on en attend de bon ne se réaliserait. Appliquez-vous donc à vulgariser la connaissance du Tiers Ordre et à le faire apprécier à sa valeur; veillez à ce que ceux qui ont la charge des âmes enseignent avec soin ce qu'il est, combien il est facilement accessible pour chacun, quels grands et nombreux privilèges lui sont attachés pour le salut des âmes, et que d'avantages il promet aux particuliers et aux nations. Il faut y travailler d'autant plus que les religieux des deux premiers ordres de saint François souffrent en ce moment de l'indigne persécution qui les a frappés. Plaise à Dieu que, par la protection de leur Père, ils sortent bientôt de cette tempête fortifiés et florissants. Plaise à Dieu que les nations chrétiennes adoptent la règle du Tiers Ordre avec autant d'ardeur et en aussi grand nombre que jadis elles mettaient d'empressement à accourir de toutes parts vers saint François lui-même! Nous le demandons avec d'autant plus d'instance aux Italiens et Nous l'espérons d'eux avec d'autant plus de droit que les liens d'une patrie commune et l'abondance particulière des bienfaits reçus les obligent à plus de dévotion et à plus de reconnaissance envers saint François. Ainsi, au bout de sept siècles, l'Italie et le monde chrétien tout entier se verraient ramenés du désordre à la tranquillité, de la ruine au salut par le bienfait du saint d'Assise. Demandons cette grâce à saint François, surtout en ces jours, dans nos communes prières; demandons-le à la Vierge Marie, mère de Dieu, qui n'a cessé de récompenser la piété et la foi de son serviteur par sa protection céleste et des dons merveilleux.

En attendant, comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance toute particulière, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, à vous, Vénérables Frères, à tout le clergé et au peuple confié à chacun de vous, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 17 septembre 1882, la cinquième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

— Traduction du *Monde*. —

27 *septembre.* — Le Saint-Père adresse le bref suivant aux évêques de Bâle, de Coire, de Lausanne, de Saint-Gall et autres évêques de la Suisse, en réponse à la lettre que ces prélats avaient envoyée à Sa Sainteté.

« Nous avons toujours trouvé pleine de distinction et d'éclat votre vénération pour Notre personne et pour le Siège Apostolique; mais la très affectueuse lettre que, dans un sentiment unanime, vous Nous avez adressée Nous l'a rendue évidente et l'a attestée par un très solennel témoignage. En effet, les déclarations de votre dévouement, vénérables Frères, ont été telles que Nous Nous sommes convaincu qu'elles partaient du fond de votre cœur et qu'elles étaient tout à fait dignes de votre sublime ministère, de votre religion, de votre vertu. C'est pourquoi Nous les avons accueillies avec une faveur particulière, et Nous tenons à vous certifier que Nous professons justement, dans le Seigneur, pour vos personnes et pour vos diocèses un respect, une affection et une charité non inférieure à la vôtre.

« Ce n'a pas été pour nous un moindre sujet de consolation de lire ce que vous Nous avez écrit de cette constance chrétienne dans laquelle vos fidèles diocésains, au milieu des embûches des impies et des violents orages des temps présents, persévèrent avec fermeté dans la profession de la foi catholique et dans les sentiers de la justice. Nous voyons en cela la protection divine qui s'étend sur le troupeau du Christ et qui, aussi bien à vous, pasteurs, qu'aux auxiliaires de votre ministère, donne le zèle et les forces pour que vous soyez de vaillants instruments de la gloire de Dieu. Donc, puisque la providence de Dieu et sa protection sur son peuple sont si manifestes, et que vous déployez une si noble ardeur dans la garde des fidèles confiés à vos soins, Nous avons la ferme confiance que leur force s'accroîtra de jour en jour, et que leur exemple fera qu'à la place de ces malheureux qui ont si honteusement abandonné l'Église, d'autres, éclairés par la lumière de la vérité, seront heureusement amenés dans son sein.

« La part de douleur que vous prenez, vénérables Frères, à la triste condition dans laquelle se trouvent présentement les affaires religieuses, et les vœux ardents que vous faites pour obtenir la fin des calamités qui affligent l'Épouse du Christ, prouvent admirablement votre amour envers l'Église et Nous apportent la confiance que Dieu, exauçant tant de prières, Nous montrera bientôt le jour si désiré de sa miséricorde.

« Cependant, Nous demandons instamment de tout Notre cœur, pour tous et pour chacun de vous, la plénitude de toutes les grâces célestes, et Nous désirons que vous en ayez le gage et aussi la marque de Notre particulière bienveillance dans la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons très affectueusement, dans le Seigneur, à vous, à votre clergé et à tous les fidèles confiés à la vigilance de chacun de vous. »

28. — A la suite du Consistoire tenu, au Vatican, le 25 septembre, Léon XIII reçoit en audience privée les évêques préconisés dans ce consistoire et leur adresse le discours suivant, qui jette un nouveau jour sur la *prétendue liberté religieuse* dont jouit le pouvoir apostolique du Saint-Père, en Italie.

« Nous sommes heureux, aujourd'hui comme toujours, d'avoir pu donner, dans le consistoire qui vient d'être célébré, de nouveaux Pasteurs aux Églises

veuves et de vous avoir pris comme nos coopérateurs dans la difficile mission de sauver les âmes. Ornés comme vous l'êtes des vertus épiscopales dont saint Paul inculquait la nécessité à ses disciples bien-aimés Tite et Timothée; envoyés par l'autorité légitime qui préside au gouvernement de l'Eglise universelle; bénis par le Vicaire de Jésus-Christ, vous ferez naître dans le champ qui vous a été confié les fruits les plus abondants et les plus précieux de la vie éternelle.

« Aussi Nous viendrions vous dire : Allez sans retard au milieu de vos fils qui vous attendent avec anxiété; allez leur porter l'appui de votre parole, de votre zèle, de votre charité.

« Mais Notre voix est forcée de rester, qui sait pour combien de temps, sans effet, non par votre fait, car vous ne demandez qu'à seconder Notre désir, mais à cause des difficultés soulevées par qui ne devrait à aucun titre agir de la sorte.

« Il est vrai qu'après le dernier consistoire l'*exequatur* a été accordé à quelques évêques; mais, sauf dans un très petit nombre de cas, le retard a été très long, et il n'était motivé par aucune raison plausible. Pour citer un exemple, l'ancien évêque de Volterra, nommé en novembre dernier coadjuteur de l'archevêque de Pise, n'a obtenu l'*exequatur* qu'à la suite d'instances réitérées et après un retard de neuf mois. Les évêques de Fano, de Bertinoro, de Volterra, de Rimini, de Nocera en Ombrie et plusieurs autres encore l'attendent toujours vainement.

« Bien plus, Nous avons reçu de Nocera, ces jours derniers, une adresse signée par des citoyens de toute classe, qui se tournent vers Nous et demandent avec supplication qu'il leur soit bientôt donné de recevoir le Pasteur que depuis plusieurs mois Nous leur avons destiné. Mais comment pouvons-Nous satisfaire à ces pieuses instances de Nos fils, si ceux qui ont en main le pouvoir, au lieu de se rendre à Nos justes réclamations soulèvent toujours de nouveaux obstacles et aggravent ainsi la condition de l'Eglise en Italie?

« Ce que Nous ne voulons pas omettre, c'est de dénoncer de nouveau ces faits, qui constituent un grave attentat à la liberté de Notre pouvoir apostolique et qui Nous rendent de jour en jour plus difficile le gouvernement de l'Eglise.

« En attendant, priez avec ardeur le Seigneur qu'il daigne nous soutenir au milieu d'un état de choses si épineux et si amer, et qu'il vous mette bientôt en possession de vos sièges, afin que vous puissiez répandre sur votre clergé et sur votre peuple les bienfaits de la charité évangélique et de vos sollicitudes pastorales. Pour qu'elles soient plus fructueuses et plus salutaires, Nous vous accordons, dans toute l'effusion de notre âme, les plus abondantes bénédictions. »

29. — A Paris, et dans un très grand nombre de villes de France, des messes sont célébrées à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du comte de Chambord, et, le soir, de nombreux banquets, organisés également pour célébrer ce même anniversaire, réunissent des hommes appartenant à toutes les classes de la société. Des adresses chaleureuses à M. le comte de Chambord sont couvertes de milliers de signatures.

30. — Inauguration, à Barcelonne, d'un monument à Christophe Colomb.

1er *octobre.* — Léon XIII reçoit, en audience solennelle, les pèlerins espagnols de la province ecclésiastique de Tolède et leur adresse une touchante allocution que nous reproduirons dans notre *prochain memento.*

2. — M. le comte de Chambord reçoit la visite du roi et de la reine de Danemarck, de la reine douairière de Hanovre, de la princesse Marie, sa fille, de la grande-duchesse douairière de Toscane, de la grande-duchesse Alix, de l'archiduc et de l'archiduchesse Charles Salvator, du duc et de la duchesse Philippe de Wurtemberg; on se rappelle que récemment l'empereur et l'impératrice d'Autriche lui ont rendu également une visite officielle. Nous signalons le fait sans commentaire.

3. — Massacre de la mission Crevaux par les Indiens Tobas.

4. — Remise de la barrette à Son Em. le cardinal Czacki, nonce apostolique à Paris, par M. Jules Grévy. Des discours sont prononcés par le nouveau cardinal, par Mgr Ferrata, ablégat apostolique, et par M. Jules Grévy.

5. — Circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets, pour les inviter à s'entendre avec l'autorité judiciaire, afin de faire rechercher et poursuivre les auteurs des faits sacrilèges qui se produisent sur plusieurs points de la France, par la destruction et la profanation des croix élevées sur les voies et les places publiques.

Cette circulaire n'empêche pas le préfet de la Seine de faire expulser brutalement les Sœurs de Saint-Vincent de Paul du local qu'elles occupaient, en *vertu d'une donation spéciale*, rue de la Lune, et la municipalité de Toulouse de faire procéder à l'enlèvement de tous les crucifix et emblèmes religieux dans les écoles communales de cette ville.

6. — A Saint-Germain l'Auxerrois obsèques de M. Charles Hello, conseiller doyen à la Cour d'appel de Paris, et frère de M. Ernest Hello, le philosophe chrétien si connu des lecteurs de la *Revue du monde catholique*. M. le conseiller Hello était dans toute l'acception du mot le modèle du magistrat religieux, intègre, loyal et indépendant. M. le président Alexandre et M. Oscar de Vallée ont révélé en quelques mots prononcé, sur le bord de la tombe de leur collègue « la délicate loyauté de son caractère, l'admirable hauteur de son cœur, sans cesse tourné vers Dieu qui *inspire toute justice.* » M. Hello laisse deux fils : M. l'abbé Henri Hello et M. Edmond Hello, avocat à la Cour d'appel de Paris.

7. — Le congrès des jurisconsultes catholiques, tenu à Reims, adopte une résolution portant que la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire « constitue un excès de pouvoir et que les citoyens ont, en conséquence, le droit de se refuser à l'exécuter ».

8. — Mouvement judiciaire comprenant la nomination de M. Dauphin, procureur général près la cour de Paris, au poste de premier président de la cour d'Amiens; de M. Périvier, conseiller à la cour de cassation, en remplacement de M. Dauphin; et de M. Vatelay, en remplacement de M. Pérvieir.

9. — Mort chrétienne du vice-amiral Pothuau, ancien ministre de la marine. Ses funérailles sont célébrées en l'église des Invalides.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La *Revue du Monde catholique* a rendu compte, dès son apparition, d'un ouvrage posthume de Mgr Landriot : SERMONS A DES RELIGIEUSES, publié, l'an dernier, par la *Société générale de Librairie catholique*.

Nous trouvons, dans le dernier numéro de la *Bibliographie catholique* (septembre 1882), une appréciation entièrement conforme à la nôtre, et qui fait ressortir excellemment les vérités et les qualités de ce beau livre. On y rencontre, notamment, un beau passage de l'illustre prélat sur sainte Thérèse, dont l'Église d'Espagne et le Carmel se préparent, comme on sait, à célébrer le troisième centenaire avec une particulière solennité (1).

Comme un double hommage rendu à la grande sainte et au livre, mettons ici cet article sous les yeux du lecteur :

Languissante et comme épuisée au dix-huitième siècle, après avoir produit, de Bossuet à Massillon, d'immortels chefs-d'œuvre, l'éloquence de la chaire a repris de nos jours une vie et une fécondité qui réjouissent les enfants de l'Église autant qu'elles déconcertent ses adversaires. Elle a cherché et bientôt découvert des formes adaptées aux mœurs et aux besoins de notre temps, elle s'est engagée dans des voies nouvelles et elle les a glorieusement parcourues. Née dans l'église de Saint-Sulpice, la *Conférence* y a grandi, elle s'est trouvée assez forte pour aborder, quelques années plus tard, la chaire de Notre-Dame. Moins d'un demi-siècle lui a suffi pour franchir tous les degrés, pour s'élever de l'exposition simple et modeste en ses allures à la polémique éloquente, de la défense à l'attaque, de l'ébauche du genre à sa perfection. Il serait trop long de dire ce qu'ont fait pour renouveler à la même époque les cadres anciens, pour les élargir, pour en créer de nouveaux, des orateurs, évêques ou simples prêtres, réguliers ou séculiers, animés d'un même zèle, mais s'adressant à des auditoires très différents. Tout ne se passe pas, en effet, même de nos jours, en discussions, en raisonnements, en réfutations; on n'a pas toujours devant soi des ignorants à éclairer, des incrédules à ramener à la foi. Il faut parler au bon peuple chétien, pieux

(1) C'est par erreur que nous avons porté, dans le dernier numéro, la mort de saint François d'Assise au 4 octobre 1282 : c'est en l'année 1226 qu'il rendit son âme à Dieu. Le centenaire qu'on célèbre aussi en Italie en son honneur compte du jour de sa naissance, en 1182, et c'est le septième.

et croyant, comme il n'a pas encore disparu de partout; il faut encourager et diriger dans les voies de la perfection chrétienne des religieuses dont le nombre s'accroît d'année en année. C'est à ces dernières en particulier que s'adresse le volume dont nous allons dire un mot à nos lecteurs.

Mgr Landriot n'est pas pour eux un étranger. Tous ceux qui, en France, — et ils sont nombreux, — aiment à se nourrir d'une solide doctrine exposée en pur et bon langage ont lu la *Femme forte*, la *Femme pieuse*, la *Prière chrétienne*, *Instructions sur l'Oraison Dominicale*, le *Christ de la Tradition*, l'*Esprit-Saint*, tant d'autres ouvrages publiés du vivant de l'auteur ou peu de temps après sa mort. Convenait-il de recueillir jusqu'aux derniers fragments d'une œuvre qui semblait déjà très riche? Des amis de Mgr Landriot l'ont pensé; ceux qui liront les *Sermons à des religieuses* seront de leur avis et les remercieront du travail qu'ils se sont imposé : il en est peu d'aussi profitables.

Ce ne sont pas, en effet, quelques imperfections faciles à découvrir et à réparer, quelques images trop brillantes ou trop prolongées qui pourraient diminuer le prix de ce livre excellent. Ces taches sont à peine visibles; les qualités, au contraire, se font voir, nombreuses et variées, dans chaque discours et pour ainsi dire à chaque page. Disciple tout à la fois de saint Thomas d'Aquin, de sainte Thérèse et de saint François de Sales, Mgr Landriot unit, à la profonde et solide doctrine de l'Ange de l'École, la sagacité, la pénétration, les éloquentes effusions de la réformatrice du Carmel, l'aimable simplicité, le gracieux langage du fondateur de la Visitation. Quelques-uns de ses sermons sont de véritables petits chefs-d'œuvre auxquels on ne voit pas ce qu'on pourrait ajouter, dont on ne voudrait pas retrancher une ligne. Nous indiquerons au premier rang le deuxième et le troisième de la seconde partie, capables l'un et l'autre non seulement d'édifier des religieuses, mais de dissiper dans l'esprit des gens du monde une foule de préjugés sur la nature de la dévotion, de la méditation et de la prière.

Voici comment Mgr Landriot y trace le portrait de sainte Thérèse :

« L'âme de votre sainte Mère, mes très chères Sœurs, a été une des plus pures, des plus larges, des plus grandes, des plus fortement trempées du christianisme. En dehors même de son éminente sainteté, elle appartient à ces natures d'élite, à cette race de beaux caractères, de nobles cœurs qui honorent l'humanité. Il est prodigieux qu'avec un corps débile et une constitution toujours maladive elle ait pensé, dit, fait tant et de si grandes choses; c'était une âme virile, et encore de cette trempe d'hommes qu'on rencontre rarement. Séraphique par le cœur, elle a aimé Dieu avec une profondeur, une tendresse d'âme qui étonnent et confondent; elle a parlé le langage de l'amour divin avec cette élévation, cette largeur et en même temps cette simplicité qui font de ses ouvrages quelque chose de magnifiquement original... »

« Sainte Thérèse aimait la lumière dans la piété. Il n'y a peut-être pas d'âme qui ait désiré l'instruction autant que sainte Thérèse Aussi recherchait-elle partout la conversation des hommes instruits, et c'est sans doute

dans leur entretien que son esprit naturellement fécond a pris ce développement, ce coup d'œil sûr qui voit toutes les faces d'une question et les épuise d'un regard; cette prudence et cette sagesse dans l'administration qui l'aurait rendue capable de gouverner un vaste empire; c'est là qu'elle a puisé cette doctrine profonde qui la met presque au rang des docteurs de l'Église et distingue ses écrits de toute cette famille d'auteurs à idées étroites et parfois ridicules qui ont mesuré la religion au compas de leur médiocrité. »

Leurs éditeurs ont divisé en deux séries les Sermons qu'ils s'étaient donné la tâche de recueillir : l'une a plus particulièrement pour objet l'esprit, les actes, les vertus de sa vie religieuse, l'autre se compose de discours prononcés dans les circonstances les plus diverses. Ils ont suivi dans ce classement, non pas l'ordre chronologique difficile à retrouver, mais celui des matières, plus aisé à établir et plus important pour le lecteur. Ce n'est pas à dire que les quatorze premiers sermons conviennent uniquement aux personnes engagées dans la vie religieuse et les onze autres aux fidèles demeurés dans le monde. Religieux et séculiers, prêtres et laïques, trouveront également leur compte à les lire jusqu'au dernier, à puiser tour à tour, suivant les besoins de l'âme, dans les deux parties du travail. Il n'est point de sermon qui ne puisse les instruire et les édifier : quelques-uns d'entre eux, ce n'est pas du tout défendu, sauront les charmer. C'est plaisir de voir, de nos jours, en pleine avidité d'exposition didactique et polémique savante ou prétendue telle, un disciple de saint François de Sales reproduire, spontanément, les grâces et l'aimable simplicité de son modèle. Est-ce bien un modèle que Mgr Landriot se serait proposé de suivre, ou n'est-ce pas plutôt sa nature à lui qui se montre tout entière dans les passages que nous aurions voulu emprunter, en finissant, au *Discours prononcé pour la bénédiction d'une cloche chez les religieuses enseignantes?* Toutes les parties en sont bien liées, les idées si étroitement enchaînées, la comparaison de la cloche, à partir du grossier mélange qui en fournit les éléments avec l'âme de l'enfant d'abord vide et sans culture, est si bien suivie jusqu'au complet achèvement de l'une et de l'autre, qu'on ne peut en détacher une page sans être tenté d'en ajouter une autre, jusqu'à la dernière ligne. Il faut donc qu'on nous en croie sur parole : nous ne craignons pas les reproches du lecteur.

(*Bibliographie catholique :* septembre 1882.)

On aura remarqué dans ce dernier alinéa que l'auteur de l'article fait ressortir que les *Sermons à des religieuses* ne conviennent pas seulement à ces saintes filles d'église, mais en général à toutes les filles. Nous les recommandons en conséquence, comme remplissant ce double ministère, d'instruction et d'édification, aux personnes du monde et vivant en communauté.

1 fort volume in-12 de VI-643 pages. 4 francs.

*
* *

Tout le monde connaît l'Encyclique adressée par Léon XIII, le 17 septembre 1882, aux patriarches, primats, archevêques et évêques de la catho-

licité, à l'occasion du septième centenaire de saint François d'Assise. Sa Sainteté y conseille vivement d'entrer dans les « Tiers Ordres », comme moyen de sanctification et de très grande utilité pour la société civile. Or, nous avons approuvé, par l'Église, les Tiers Ordres de « Saint-François », de « Saint-Dominique », des « Augustins », des « Carmes », des « Minimes », des « Servites » et des « Maristes ». Pour les faire connaître avec leurs règles et leurs privilèges *in extenso*, nous ne saurions indiquer un meilleur ouvrage que le *Recueil de Tiers Ordres*... de M. le chanoine Pallard, recteur émérite des Quatre-Nations.

1 vol. in-18 de 734 pages; 3e édition, 2 fr. 50. *Franco*, par la poste.

Revêtu de l' « imprimatur » du Maître du Sacré Palais, cet ouvrage est approuvé pour chaque partie par les supérieurs respectifs, et par la Sacrée Congrégation des Indulgences pour la totalité, et recommandé d'une manière spéciale par le cardinal Caverot, archevêque de Lyon, et par Mgr Mermillod, vicaire apostolique de Genève.

***

Mgr Ricard vient de publier une deuxième édition de son beau livre sur le chef et fondateur de l'école Menaisienne :

Lamennais, un beau volume in-18 anglais, de 420 pages. Prix 3 fr. 50. (En vente à la Société générale de Librairie catholique.)

Cette réimpression en fait une œuvre toute nouvelle, considérablement accrue, et qui donnera le dernier mot de cette figure énigmatique qui s'appelle Lamennais. Rien n'est émouvant comme les récits que l'auteur consacre aux phases si diverses et si mouvementées de la vie du grand agitateur de la Chesnaie. Il y a là des chapitres d'un poignant intérêt. Mais surtout, l'éloquent biographe y indique, avec une grande élévation de vues, l'origine des mouvements d'idées qui, depuis 1825, ont renouvelé l'apologétique chrétienne.

***

Un de nos lecteurs nous prie de lui indiquer un ouvrage d'une certaine valeur sur la cloche. Nous ne pouvons mieux répondre à sa question qu'en lui signalant l'ouvrage suivant :

La Cloche. Études sur son histoire et sur ses rapports avec la société aux différents âges, par J.-D. Blavignac, architecte, membre de plusieurs sociétés savantes. — Un volume grand in-8°. — Prix : 12 francs.

Voici le jugement qu'en porta l'*Univers* lorsque parut l'ouvrage.

Plus d'un lecteur s'est déjà demandé comment l'on peut remplir un gros volume in-8° en parlant de la *Cloche;* et, en réalité, de prime abord, le thème est on ne peut plus ingrat; mais, sous la plume de Blavignac, il devient quelque chose de neuf, d'intéressant, d'agréable. L'esprit superficiel trouverait au besoin dans ces pages une distraction aussi utile qu'amusante;

le savant y remarquera une effrayante érudition, une admirable finesse d'aperçus, une profonde pénétration d'esprit, et une grande sûreté de goût.

Pour notre auteur, la cloche devient une sorte de personnage historique ou de héros légendaire : elle est un monument, un témoin non muet des luttes, des péripéties, des joies et des épreuves d'une nation; elle est la voix du peuple et de l'Église; elle chante, elle pleure, elle excite les passions les plus tumultueuses, elle réveille l'ardeur martiale, inspire la terreur, calme les tempêtes, porte l'âme à la prière, redit les allégresses ou les afflictions des familles. Cet airain sonore, dont les accents animent les plus modestes villages comme les plus populeuses cités, a donc son importance, et nous ne nous étonnerons plus qu'un écrivain aussi sérieux que celui dont nous parlons ait pu grouper autour d'un tel sujet la série des chapitres suivants : *le Bourdon, le Nom, le Temps, le Jacquemart, l'Horloge portative, la Vie, l'Adoration, le Carillon, la Tempête, l'Émeute, l'Incendie, la Cloche d'acier, l'Echafaud, l'Histoire, l'Adulation, les Esprits, Autour de la cloche, le Clocher, Ailleurs qu'au beffroi, Incertitudes et persistances, l'Origine, la Clochette, la Fournaise, la Bile, les Analogues, la Folie, le Vandalisme, la Loi, les Lettres, Miscellanea.*

Mais ce qui étonnera, c'est le nombre incalculable de faits, de légendes, d'anecdotes, d'inscriptions, de renseignements recueillis par Blavignac. On croirait qu'il s'appelle *légion* et qu'il a mis à contribution toute une armée de collaborateurs, car il nous met sous les yeux les cloches du monde entier, sans oublier celles de l'extrême Asie, nous en racontant l'histoire, les usages, la forme, le poids, les particularités graphiques et décoratives. Néanmoins, ses investigations à travers la Chine et la Mangolie ne nuisent en rien à l'intérêt spécial que méritent nos régions.

La France occupe dans l'ouvrage une place notable, et qui, comme la Suisse, est l'objet d'un soin qu'il nous sera permis de qualifier d'affectueux. Blavignac avait pénétré dans presque tous nos clochers, et avec son esprit observateur, il en avait saisi jusqu'aux plus petits détails; bien des ecclésiastiques et maints édiles municipaux seront surpris d'apprendre dans ce volume tant de choses qui se rattachent aux cloches de leurs localités et qu'ils ne soupçonnent même pas...

Ajoutons que l'exécution typographique ne laisse rien à désirer, tant sous le rapport de la beauté du papier que sous celle des caractères. C'est donc, à tous égards, un livre monumental.

REPRISE DES CATÉCHISMES

Cours complets. — Ouvrages divers.

Plus de prière à l'école, d'où l'on bannit jusqu'à l'image du Christ: plus d'assistance régulière aux offices et aux instructions, sous la conduite de maîtres chrétiens. — Que va devenir l'âme de nos enfants, au milieu des ténèbres dont on cherche à l'envelopper? Serons-nous complice de ce meurtre par notre indifférence ou notre négligence?

Ecoutez ces paroles que l'évêque d'Orléans faisait entendre, l'année dernière, sur ce grave sujet :

« A tout prix et par tous les moyens possibles, il faut que nous arrivions « à bien instruire sur la religion nos chers enfants, afin de prévenir ce « terrible fléau de l'ignorance, qui, autrement, envahirait toujours davan- « tage nos paroisses. Donc, plus que jamais, Messieurs, vous repré- « senterez aux parents l'obligation qu'ils ont de vous aider en toute « manière, notamment en faisant apprendre à leurs enfants la lettre du « Catéchisme. Plus que jamais aussi, vous tâcherez, à force de douceur, de « prudence et de bons procédés, d'être bien avec vos instituteurs et vos ins- « titutrices laïques; car ils pourront toujours vous être d'un très grand « secours pour votre ministère auprès des enfants, quand même la loi en « projet, qui retrancherait du programme scolaire l'enseignement religieux, « serait votée. Il serait bon enfin, au cas surtout où vos instituteurs ne « feraient plus apprendre la lettre du Catéchisme, d'avoir sous votre main « des personnes chrétiennes qui, dirigées par vous, rendraient ce charitable « service aux enfants, et se feraient vos auxiliaires pour l'instruction chré- « tienne du jeune âge...

« Ah! chers Messieurs, quand même il n'y aurait pas pour nous un rigou- « reux devoir de nous employer de notre mieux au salut de nos peuples; « quand même notre propre salut n'y serait pas engagé aussi étroitement « qu'il l'est, ne suffirait-il pas de l'immense intérêt qui s'agite ici pour nous « décider, à ne négliger ni soins, ni peines, ni sacrifices. *Ils périront si vous « lez abandonnez,* ce seul mot, sorti du cœur de saint Vincent de Paul, suffit « pour émouvoir un jour tout un auditoire en faveur de pauvres orphelins; « et c'était de la vie temporelle seulement qu'il s'agissait là. Ici, Messieurs, « c'est de la vie éternelle, d'un bonheur ou d'un malheur sans fin; et je « puis vous dire de ces âmes, avec plus de vérité encore que saint Vincent « de Paul de ses orphelins : *Elles périront si vous les abandonnez, ou seulement « si vous les négligez!* »

Oui, il faut « à tout prix et par tous les moyens possibles » que l'âme de nos enfants soit arrachée à la mort intellectuelle et morale sous laquelle on veut l'étouffer. Le maître chrétien disparaissant, il faut que la famille et les personnes charitables le suppléent en se joignant au prêtre dans cette impérieux apostolat.

Nous offrons ici une série d'ouvrages que l'on peut considérer comme le

véritable arsenal de l'œuvre du catéchisme. Les uns conviennent plus particulièrement aux prêtres, ceux-ci aux fidèles, qui veulent faire apprendre et expliquer le catéchisme, ceux-là aux enfants. Une courte analyse va les faire connaître successivement.

I

LA SOMME DU CATÉCHISTE

par M. l'abbé Regnaud, du Clergé de Paris

Ire partie : Cours de Religion, 4 forts vol. in-12. — Prix : chacun 4 francs.

Ces quatre volumes, composant le *Cours de religion*, ont pour objet :

Le Ier : le *Dogme*, xviii-31*-816 pages. — Le IIe : la *Grâce* (avec la *Prière* et les *Sacrements*), xviii-900 pages. — Le IIIe : la *Morale*, xx-964 pages. — IVe : la *Liturgie*, xviii-1020-12*-lxxxi pages.

La *Semaine religieuse* de Paris s'exprime ainsi au sujet de ce grand ouvrage :

« On voit, par cet exposé, l'importance de l'ouvrage que vient de publier M. l'abbé Regnaud. C'est non seulement aux Catéchistes, mais encore aux jeunes persévérants et aux élèves des séminaires, des collèges et des institutions qu'il a destiné ces nouveaux cours. Son livre sera de la plus grande utilité pour quiconque veut faire de la religion une étude approfondie. En même temps qu'il procurera aux jeunes gens et aux jeunes personnes une nourriture solide, un agréable délassement et un puissant moyen de s'affermir dans la foi et dans la piété, il sera pour l'âge mûr un sujet de lecture aussi attrayant que substantiel. Tous les chrétiens y trouveront de quoi s'instruire et s'édifier. Le théologien se réjouira d'y rencontrer le véritable sens de l'Ecriture et de la Tradition; le controversiste, la réfutation de toutes les erreurs; le prédicateur, un thème et des matériaux précieux pour la composition de ses sermons; le catéchiste, un programme d'instructions et de conférences pour l'enseignement religieux, et des enfants qui se préparent à la première communion, et des jeunes gens et des jeunes personnes qui veulent persévérer; le simple fidèle, des notions justes, une analyse approfondie et un cadre complet de la doctrine chrétienne. Enfin, pour les âmes indifférentes ou trompées par les illusions et les préjugés, ou endurcies par les passions, il pourra être l'occasion d'un salutaire réveil en leur faisant mieux connaître le don de Dieu.

« Ces éloges se comprennent lorsqu'on sait que M. l'abbé Regnaud, ayant sous les yeux les ouvrages de ses devanciers, Guillois, Noël, Bulteau, pour ne nommer que les derniers, en a su habilement tirer parti comme plan, fonds et détails.

« A l'aide d'une table selon l'ordre des matières, sont énumérées toutes les Questions avec les titres de tous les traits historiques cités par l'auteur. A la fin du dernier volume est une table générale dressée selon l'ordre alphabétique et destinée à faciliter les recherches. Ce qui surtout rendra

plus intéressantes et plus utiles la lecture et l'étude de la SOMME DU CATÉCHISTE, c'est un Sommaire analytique placé en tête de chaque Leçon, et dont les titres, numérotés, correspondent à chaque Article. Avec cet ingénieux fil conducteur, on peut se rappeler en moins d'une heure toutes les questions traitées dans une série de leçons. »

*
* *

Le Catéchiste. Abrégé du précédent PAR LE MÊME.

Cet *Abrégé* forme également 4 vol. in-18. Prix de chacun : 1 fr.

TOME Ier : *Dogme.* 1 vol. de VIII-12*-204 pages. — TOME II : *Grâce.* 1 vol. de VIII-246 pages. — TOME III : *Morale* 1 vol. de VIII-216 pages. — TOME IV : *Liturgie.* 1 vol. de VII-156-12* pages.

Dans cet abrégé de la *Somme du Catéchiste*, l'auteur donne en petit ce qu'il a donné au complet et en grand dans les quatre forts volumes qui précèdent.

Il est partagé de manière à offrir une Leçon pour chaque dimanche durant un an. Ainsi chaque volume contient treize leçons et correspond à un trimestre. De cette manière, il peut s'adapter tout à la fois au Petit Catéchisme et au Catéchisme de Première Communion.

Au commencement de chaque Leçon est un sommaire, correspondant aux articles et servant à les récapituler.

L'auteur a si habilement résumé dans le *Catéchiste* ses cours supérieurs, que quiconque les a déjà étudiés est heureux d'en retrouver toute la substance dans cet Abrégé. On y remarque le même plan, les mêmes questions et les mêmes réponses. Il n'y a de différence que du plus au moins.

Chaque volume est précédé d'une table méthodique, où sont énumérées les Questions avec les titres de tous les Traits historiques.

En se propageant dans toutes les familles, ce double Cours pourra contribuer à y ranimer la foi. La jeunesse, que l'impiété s'efforce de corrompre par tant de publications malsaines, trouvera dans ce Livre précieux un nouvel aliment pour entretenir en elle la vie chrétienne et pour assurer sa persévérance dans le service de Dieu.

*
* *

L'Enchiridion du Catéchiste, par le même.

Sous le titre de l'*Enchiridion du Catéchiste*, M. l'abbé Regnaud s'est proposé de publier un Manuel indiquant la méthode à suivre pour les divers Catéchismes, et destiné spécialement aux ecclésiastiques, dont la principale fonction est de catéchiser les enfants.

Ce Manuel, qui sera suivi d'une autre série destinée aux enfants et intitulée : l'*Eucologue du Catéchisme*, se composera de quatre volumes : le premier,

pour le *Petit Catéchisme;* le deuxième, pour le *Catéchisme de Première Communion;* le troisième, pour la *Première Communion;* le quatrième, pour le *Catéchisme de Persévérance.*

Un premier volume vient de paraître, et en voici la composition :

Première Partie : *Avis, Homélies et Histoires pour la Première Communion.*

Les Avis sont une instruction générale sur les diverses manières de faire le Catéchisme et de l'appliquer avec fruit.

Les Homélies embrassent : 1° la retraite et le jour de la Première Communion; 2° la retraite et le jour de la Confirmation; 3° la Consécration des enfants à la sainte Vierge et leur admission au Catéchisme de Persévérance. Ensemble, *neuf* homélies pour le premier point, *trois* pour le deuxième, *deux* pour le troisième.

Les Histoires, qui correspondent à l'ordre et au fonds de chaque homélie, sont au nombre de *dix-huit* sur la Première Communion; de *neuf* sur la Confirmation; et de *six* sur la Persévérance.

Deuxième Partie : *Prières, Méditations, Hymnes, Cantiques et autres Exercices pour la Première Communion,* savoir :

I. Prières et autres Exercices pour la Journée. — II. Prières et autres Exercices pour la Semaine. — III. Prières et autres Exercices pour la Confession. — IV. Prières et autres Exercices pour la Première Communion. — V. Prières et autres Exercices pour la Confirmation.

La Sainte Messe. I. L'Aspersion (le Dimanche avant la Grand'Messe). — II. L'Ordinaire de la Messe (en latin et en français).

Les Vêpres. I. Vêpres du Dimanche (en latin et en français). — II. Vêpres de la B. V. Marie (en latin et en français).

Les Complies et le Salut du Très Saint-Sacrement (en latin et en français).

Les Cantiques. I. Pour la Retraite et pour le Jour de la Première Communion : 30. — II. Pour la Retraite et pour le Jour de la Confirmation : 14. — III. Pour la Consécration des enfants à la Très Sainte Vierge : 5 — IV. Sur la Persévérance : 3.

Cette énumération des Matières contenues dans l'*Enchiridion du Catéchiste* suffit pour en montrer l'importance et l'utilité. Dans la deuxième partie, il y a beaucoup de Prières et de Pratiques auxquelles les Souverains Pontifes ont attaché certaines Indulgences.

Comptoir de la commission de la Société générale de Librairie catholique.

VITRAUX PEINTS

A la suite d'une entente avec une des premières fabriques de vitraux peints, nous sommes à même d'offrir à des prix exceptionnels toute espèce de travail que l'on voudra bien nous confier en ce genre.

Voici un aperçu de prix auxquels nous pouvons entreprendre les commandes :

	Verres simples.	
Grisailles de	45 à 60 fr.	le m. carré.
Ornements mosaïque. . . .	65 à 90 fr.	—
Personnages sur grisaille . .	100 à 120 fr.	—
Grandes scènes sur grisaille .	130 à 150 fr.	—
Personnages sur architecture .	150 à 170 fr.	—
Scènes sur architecture. . .	160 à 180 fr.	—
Petits médaillons légendaires entourage mosaïque riche. .	180 à 200 fr.	—
Ces mêmes compositions spéciales.	225	—

Pour les médaillons sur grisaille, le médaillon vaut 250 francs le mètre et la grisaille 50 francs le mètre.

Le verre double est de 25 francs de plus par mètre. Les ferrures et la pose se comptent à part.

RESTAURATION DES VITRAUX ANCIENS

Parties neuves à 275 francs le mètre carré. Remise en plomb des parties anciennes : 25 francs le mètre.

Comme on le voit, les prix ci-dessus sont bien inférieurs à ce qu'on a vu jusqu'à ce jour; aussi est-ce d'une manière pressante que nous engageons messieurs les curés et prêtres, en général, à solliciter leurs conseils de fabrique et ne pas tarder de nous faire leurs commandes, nous leur enverrons les croquis de ce qu'ils désirent et ferons exécuter de suite.

Outre la vitrine d'église, nous rappelons à nos clients que le Comptoir de commission de la Société générale de Librairie catholique se charge de leur servir d'intermédiaire pour l'achat de n'importe quel objet religieux ou mobilier.

En relation constante avec les fabricants, nous sommes à même de fournir à meilleur marché que les magasins, et de faire bénéficier nos clients de cet avantage.

Six catégories divisent la commission, savoir :

Ameublement d'église et autres. Vêtements sacerdotaux et particuliers. Articles de Paris. Orfèvrerie d'église et de table. Horlogerie. Bijouterie. Joaillerie. Matériel et ameublement de bureaux, classes, institutions, pensionnats, etc.

Un droit de 3 0/0 est prélevé sur toute facture. L'emballage et le port sont toujours à la charge des destinataires.

Adresser les demandes à M. Victor Palmé, directeur général, 76, rue des Saints-Pères.

Avoir bien soin d'indiquer la gare la plus proche qui dessert la localité.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES DE DELALAIN FRÈRES
56, RUE DES ÉCOLES, A PARIS, VIS-A-VIS DE LA SORBONNE

VIENNENT DE PARAITRE

CHOIX DE TEXTES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DES INSTITUTIONS DE LA FRANCE
Conformément au programme de la classe de Rhétorique
Par F. CORRÉARD
Ancien élève de l'Ecole normale, professeur agrégé d'histoire au lycée de Clermont-Ferrand
Un volume de XII-364 pages in-12, cart . . . . . 4 francs.

HISTOIRE DE L'EUROPE
ET PARTICULIÈREMENT DE LA FRANCE
DE 395 A 1270
RÉPONDANT AU NOUVEAU PROGRAMME OFFICIEL DE 1880 POUR LA CLASSE DE TROISIÈME
Par M. H. CHEVALLIER
Professeur agrégé d'histoire
Cinquième édition, complètement refondue et considérablement augmentée
Un fort volume de 720 pages in-12, cart. . . . . 5 francs.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
76, RUE DES SAINTS-PÈRES, A PARIS

COURS D'HISTOIRE DE FRANCE
ET D'HISTOIRE GÉNÉRALE
CONFORME AUX NOUVEAUX PROGRAMMES OFFICIELS DU BACCALAURÉAT
A L'USAGE DE L'ÉCOLE MILITAIRE, BREVETS DE CAPACITÉ, ETC.
Par J. D'ARSAC
Deux volumes in-12 de 500 pages chacun.
Tome Ier, de Clovis à 1789 (*Pour la Rhétorique*). — Tome II, de 1789 à 1881 (*Pour la Philosophie*).
PRIX DE CHAQUE VOLUME, 4 FRANCS

HISTOIRE CONTEMPORAINE
DE LA FRANCE
Par J.-A. PETIT
Douze beaux volumes in-8°. . . . . 72 francs.

VOLUMES QUI VIENNENT DE PARAITRE

Tome Ier. — **La Révolution.** 1 volume in-8° de XVI-540 pages . . . . . 6 »
Tome II. — **La Terreur.** 1 volume in-8° de 400 pages . . . . . 6 »
Tome III. — **La Réaction thermidorienne.** 1 volume in-8° . . . . . 6 »
Tome IV. — **Le Directoire.** 1 volume in-8° . . . . . 6 »

Les autres volumes paraîtront successivement.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

LES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

NOUVELLES ÉDITIONS

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE **M. AD. REGNIER**, MEMBRE DE L'INSTITUT

Avec variantes, notes, notices, portraits, fac-similés, etc.
sur les manuscrits, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions.

Publication qui a obtenu à l'Académie française le prix Archon-Desperouses en 1877

ENVIRON 200 VOLUMES IN-8° A 7 FR. 50 LE VOLUME

150 à 200 exemplaires numérotés sont tirés sur grand raisin velin collé.
Prix de chaque volume : **20** francs.

ŒUVRES DE MOLIÈRE

NOUVELLE ÉDITION

Revue sur les autographes et sur les plus anciennes impressions, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-similés, etc.

Par Eugène DESPOIS et Paul MESNARD

TOME VII

L'AVARE — M. DE POURCEAUGNAC — LES AMANTS MAGNIFIQUES

Un volume in-8°, broché..... 7 fr. 50

LES SEPT PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE

Il ne reste plus d'exemplaires grand velin.

ŒUVRES DU CARDINAL DE RETZ

NOUVELLE ÉDITION

Revue sur les autographes et sur les plus anciennes impressions et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-similés, etc.

Par A. FEILLET, J. GOURDAULT et R. CHANTELAUZE

TOME VII

LETTRES ET MÉMOIRES SUR LES AFFAIRES DE ROME
PIÈCES JUSTIFICATIVES

Un volume in-8°, broché..... 7 fr. 50

La réunion des pièces qui doivent composer le tome VI des ŒUVRES DU CARDINAL DE RETZ *demandant beaucoup de temps, les éditeurs se sont décidés à publier le tome VII avant le tome VI.*

ŒUVRES DE LA BRUYÈRE

NOUVELLE ÉDITION

Revue sur les autographes et sur les plus anciennes impressions et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-similés, etc.

Par G. SERVOIS

ALBUM

ARMOIRIES DE LA FAMILLE DE LA BRUYÈRE
PORTRAITS DE JEAN DE LA BRUYÈRE — FAC-SIMILÉS D'AUTOGRAPHES

Un volume in-8°, broché..... 7 fr. 50

Chaque volume se vend séparément, les tomes I et II et la 2ᵉ partie du tome III, 7 fr. 50
la 1ʳᵉ partie du tome III, 3 fr. 75.

IL NE RESTE PLUS D'EXEMPLAIRES GRAND VÉLIN

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

MONSEIGNEUR DE LA BOUILLERIE

NOTES ET SOUVENIRS INTIMES

— Vous souvenez-vous, m'écrivait-on de Carcassonne le lendemain du jour où l'on y apprit la mort de Mgr de la Bouillerie, qu'après qu'il eut écrit son chapitre des *Études de Symbolisme* sur « la Colombe, » quelques élèves du pensionnat lui portèrent une jolie petite colombe. Elle s'échappa de leurs mains. Pendant qu'elle voltigeait dans le salon, Monseigneur disait : « Ne la prenez pas ; laissez-la voltiger. Voyons où elle s'arrêtera. » Elle vint se reposer sur la poitrine de notre saint. Pendant qu'il la caressait, ces chères enfants disaient : « Il y a sympathie, voilà pourquoi Monseigneur a si bien écrit sur la colombe. »

Cette charmante anecdote me servira d'épigraphe, et, ne voulant pas, à ce moment (1), écrire une biographie du grand et doux évêque qui fut mon ami, mon maître et mon père, je vais jeter un regard sur son âme.

Ame de colombe, âme d'aigle aussi !... Ce fut bien là Mgr de la Bouillerie.

I

Il allait à Dieu par l'amour.

Le sentiment de la crainte lui inspirait comme une sorte de répulsion. Tel Fénelon, dont il rappelait, par bien des côtés, l'aimable physionomie, courait, naturellement et comme d'instinct, à l'odeur

(1) Nous avons publié, ces jours derniers, une notice biographique sur Mgr de la Bouillerie, à laquelle nous prenons la liberté de renvoyer le lecteur désireux de connaître les grandes lignes et les principaux détails de cette vie si bien remplie pour l'honneur de la sainte Église et le bien des âmes. — (In-12. Prix : 1 fr. Paris, Bourguet-Calas, éditeur.)

des parfums mystérieux de l'attrait divin. Tel surtout saint Bernard, dont il avait fait son modèle et son idéal.

— Je n'aime pas, me dit-il, un soir que nous revenions du sermon, qu'on prêche tant l'enfer et les vérités terribles dans les retraites!

Elles ne figuraient presque jamais dans ses exhortations; et, quand on les trouve au passage dans ses livres, on sent qu'il obéit à un devoir pénible, en s'y arrêtant. Bien vite d'ailleurs, il suit sa pente naturelle et revient de la crainte à l'amour. La mort, à travers cette vue incessante de l'âme, perdait, sous sa plume, son horreur, comme elle l'a perdue pour lui, quand il l'a subie. C'était une évolution de la vie, un doux sommeil, le passage tranquille de l'énigme à la vision claire.

Or, l'amour se nourrit à la table divine où, par amour, Dieu s'est fait le pain des âmes aimantes. « Jésus-Christ, disait-il, c'est surtout son cœur! » et le cœur de Jésus-Christ s'est perpétuellement rendu présent au tabernacle, cette prolongation merveilleuse de l'Incarnation et du ministère évangélique de notre Dieu.

C'est l'amour qui l'inclina de bonne heure vers l'Eucharistie, et c'est l'Eucharistie qui le fit prêtre.

« Ma première Communion, a-t-il raconté dans ses *Mémoires*, m'a laissé un souvenir bien profond et bien cher. J'ai cherché à l'exprimer dans ma méditation *les deux Communions*... C'est le même jour que je demandai à Notre-Seigneur de me consacrer à lui sans partage, et j'ai toujours attribué ma vocation à l'immanquable efficacité d'une demande faite à Dieu le jour d'une première Communion... »

Et encore : « Parmi tous les grands souvenirs de mon séjour à Rome (le premier, celui qui précéda son ordination en 1840), il en est un, plus profond et plus doux, que je ne puis manquer de rappeler, parce que c'est lui qui a décidé de toute ma vie sacerdotale. J'avais pris l'habitude, à Rome, de me rendre chaque soir, sur le Mont-Quirinal, dans une petite chapelle du couvent des Sacramentines, où le saint Sacrement était tous les jours exposé. C'est vraiment dans cette pieuse chapelle que j'ai puisé toute ma dévotion envers la sainte Eucharistie. Et c'est là, aux pieds du Sacrement de l'amour, que j'ai si souvent promis à Dieu de ne rien négliger plus tard pour répandre à Paris et en France le culte aimable vers lequel je me sentais un si puissant attrait. Je m'étais

fait inscrire dans la pieuse confrérie de l'Adoration nocturne, et j'admirais l'incomparable éclat des exercices des Quarante-Heures dans les diverses églises de Rome. Mais je revenais, chaque jour, prier à la chapelle des Sacramentines : toutes les œuvres eucharistiques que j'ai entreprises dans ma vie, datent, pour moi, de ce pieux sanctuaire. »

Du reste, il suffit d'avoir ouvert un livre, d'avoir entendu un discours, d'avoir lu une ligne du pieux prélat, pour se rendre compte que tel était effectivement le caractère et comme la normale de sa piété.

Presque tous ses ouvrages sont consacrés à l'Eucharistie; ou, s'ils ne semblent pas en traiter directement, ils y reviennent par mille circuits, qui tous ramènent au centre de ses voies mystiques (1) : *Méditations sur l'Eucharistie*, *Cent vingt Sujets de méditation pour l'Adoration perpétuelle*, *Symbolisme de la nature animée et inanimée*, *l'Eucharistie et la Vie chrétienne*, *le Cantique des cantiques appliqué à l'Eucharistie*, les *Œuvres oratoires et pastorales*, etc., tout cela est animé du souffle eucharistique.

Ses discours, toujours ingénieux et éloquents d'une éloquence à part sans modèle connu, changeaient subitement de ton et revêtaient un caractère spécial, dès qu'il avait rencontré, sur la route de ses inspirations, son sujet favori. Les auditeurs de Perpignan s'en souviennent. Ce fut un saisissement dans l'auditoire, lorsque, parlant, devant le cercueil de Gerbet, du *Dogme générateur de la piété catholique*, il fit tout à coup ce modeste retour sur lui-même : « Je me souviens que, peu d'années après, je méditais moi-même l'Eucharistie; mais je la méditais humblement, comme la colombe... »

Son âme, tendre et poétique, s'épanchait volontiers en de douces stances, que le Père Hermann, son disciple et son fils, mettait en musique. Mais il ne chantait jamais mieux que quand il célébrait l'amour du prisonnier divin : *l'Ange et l'Ame*, *la Nuit sombre*, *le Cœur et le Trésor*, *la sainte Hostie de Faverney*, *le Ciboire doré*, *le Ciboire de cire*, *l'Histoire de Véronique*, sont des hymnes que

(1) Nous avions entrepris d'extraire des œuvres imprimées, des correspondances et des notes manuscrites de Mgr de la Bouillerie, un recueil, qu'il avait bien voulu agréer et auquel il ne nous reste qu'à mettre la dernière main, pour le publier, sous le titre, qu'il avait accepté, de *Petites Fleurs Eucharistiques*. Il paraîtra prochainement en un volume très soigné au point de vue typographique, à la Société générale de librairie catholique.

saint Grégoire, Prudence, saint Bernard et les grands poètes mystiques du treizième siècle reconnaîtraient pour frères des leurs.

Je le conjurais, ces temps derniers, de mettre en vers un charmant récit que j'avais trouvé dans un vieux livre du quinzième siècle. Il s'y refusa doucement, assurant qu'il était « devenu plus philosophe que poète. — Les ans en sont la cause! » m'écrivit-il. Mais, quand on lui demanda un cantique sur son sujet de prédilection, il ne sut se dérober, et M. d'Etcheverry revêtait bientôt d'une charmante mélodie la délicieuse idylle qui a pour titre : *Jésus et la Bergerette*, qui est la dernière œuvre du poète de l'Eucharistie. Il la terminait ainsi :

Une bergerette rêvait!
Elle rêvait à tout ce qu'elle aimait!
En chaque objet sa jeune âme sereine
Trouvait toujours un atome de bien!
Mais, rien n'étant la beauté souveraine,
Son cœur aussi ne s'attachait à rien!
« Où donc es-tu, perfection suprême?
Où donc es-tu? Je te cherche et je t'aime! »
Jésus lui dit : « Enfant, réveille-toi!
L'amour que tu rêves... c'est moi!... »

J'ai en mains une volumineuse correspondance, où dominent les lettres de direction spirituelle, qui révèlent l'esprit particulier de Mgr de la Bouillerie et donnent la note juste de ses principes d'ascétisme. Quand on mettra au jour un choix de ces lettres, admirables de doctrine et merveilleuses de style, le caractère spécial de cette âme d'élite apparaîtra dans tout son vrai jour, bien mieux encore que dans ses écrits, plus solennels et moins abandonnés.

C'est en correspondant avec Mlle Louise de Sabran-Pontevès, comme autrefois saint François de Sales avec Mme de Chantal et Bossuet avec la sœur Cornuau, qu'il conçut le dessein d'écrire deux volumes, qui seraient comme la mise en action de ses méthodes de direction. En chacune de ses lettres, il disait à Mlle de Sabran : *Sursum corda!* C'était une de ses devises familières. Ceux qui l'assistèrent à sa dernière heure eurent l'heureuse inspiration de la lui rappeler, et, l'entendant répéter, un pâle sourire vint épanouir une dernière fois ses lèvres mourantes. Pour montrer aux âmes comment elles doivent et peuvent pratiquer cette élévation du cœur,

il se mit à l'œuvre, compulsant les Pères et les Docteurs, commentant les saints livres, afin d'en extraire un guide du cœur qui veut monter de la terre au ciel, retrouver l'invisible dans le visible, et gravir, à propos d'un brin d'herbe comme devant le plus beau spectacle de la création, cette échelle mystique qui transporte à chaque instant, de l'exil à la patrie, l'âme chrétienne.

Les *Études sur le Symbolisme* sont le développement pratique de sa plus chère devise. Il en avait une autre, que les persévérantes de Saint-Thomas d'Aquin avaient fait graver autrefois sur un sceau à son usage : c'était la parole du Maître à ses disciples troublés : *Ne craignez rien, c'est moi!...*

Il en écrivit le développement dans un volume qu'on a trop peu répandu, et qui mériterait de l'être à l'égal de ses *Méditations :* je veux parler de *l'Eucharistie et la Vie chrétienne.* C'est le dernier mot de sa direction, toute de paix, de douceur et d'amour.

Dans les tourments du cœur, parmi les faiblesses de l'enfance, au sein des difficultés de la prière, aux prises avec les fatigues du travail, devant les épreuves de la vertu, dans la pratique des préceptes, pour l'exercice de la charité, en présence des privations de la pauvreté, vis-à-vis des ennuis de la solitude, au foyer de la famille, au milieu du monde, avec la souffrance, dans la vie, dans la mort, et jusqu'aux portes du ciel, il convie sa dirigée à trouver tout son confort et son guide dans l'Eucharistie. C'est un pur chef-d'œuvre d'ascétisme, avec mille détails pratiques, qui nous initient aux secrets de cette belle âme, se dirigeant elle-même, par la voix mystérieuse qui sort du Tabernacle au profit de ceux qui veulent l'entendre.

On aime à recueillir la dernière parole des hommes célèbres, pour y découvrir comme l'écho suprême des grandes pensées de leur vie. « De la lumière! de la lumière! » dit l'un d'eux. « Mes amis, la scène est finie! » dit l'autre. La dernière expression des pensées de Mgr de la Bouillerie traduit à merveille la dominante de sa vie. Quand il eut reçu les sacrements, parmi les premières approches de l'agonie qui déjà glaçait ses membres et paralysait sa langue, il fit un effort suprême :

— Ah! oui, fit-il, le Dieu de l'Eucharistie a été bien bon pour moi!...

II

n jour, je crus pouvoir lui communiquer un pamphlet, d'ailleurs spirituellement tourné, qui m'avait paru devoir l'intéresser. Il me le renvoya le jour même, disant :

— Je l'ai lu sans plaisir. L'esprit et la bonté sont deux dons charmants, mais il ne faut pas les séparer l'un de l'autre.

L'esprit et la bonté !... Voilà bien, ce me semble, tout Mgr de la Bouillerie !

Son caractère était un composé de douceur et de gravité.

Jamais je ne l'ai vu en colère ; et, s'il éprouvait un sentiment d'impatience, une sorte de confusion visible et d'embarras naïf témoignaient de son prompt repentir. Et cependant, comme autrefois saint François de Sales, dont il faisait revivre l'image, sa nature nerveuse, rendue plus impressionnable par l'affection gastrique qui le faisait si souvent souffrir, en lui causant de violentes douleurs de tête, devait réclamer plus d'une fois son empire. Mais, s'il faisait des efforts pour se vaincre, c'était sans que rien les trahît jamais au dehors.

Aussi, rien ne l'attirait comme la bonté et rien aussi ne lui était antipathique comme la méchanceté. Quand il avait découvert cette vertu dans une âme, on lui devenait cher, on était de sa famille.

Ce n'est pas pourtant qu'il prodiguât son cœur. On l'a dit avec raison : il se liait difficilement ; mais, quand il s'était donné, on pouvait compter sur son amitié. A quelque heure qu'on y fît appel, elle était toujours prête à obliger, et, quand on s'excusait de lui causer un dérangement, il répondait, avec ce doux sourire qui était l'un des charmes de sa belle physionomie : « Cher ami, — il avait une façon de prononcer ces deux mots qui pénétrait jusqu'à l'intime de l'âme, — *ubi amatur, non laboratur !* »

Le symbole de la colombe lui allait à ravir. Il s'en rendait compte, et c'était son sujet favori. La méditation intitulée : *les Trois Colombes*, le chapitre de *la Colombe* dans ses études symbolistes, et le commentaire des versets du Cantique des cantiques où l'âme chrétienne est comparée à la colombe, sont un écho de ses pensées les plus habituelles et un témoignage charmant de ses prédilections.

Que de fois ne l'ai-je pas vu préoccupé, embarrassé, comme décontenancé ! c'est à Carcassonne, quand il avait pris en conseil épiscopal une mesure qu'il prévoyait devoir contrister quelqu'un.

— Avant tout, disait-il, un évêque est un père.

Quand un prêtre avait reçu une destination qui contrariait les vues de celui-ci, Monseigneur n'avait de repos que lorsque ce même prêtre lui donnait l'assurance que, toute réflexion faite, il se soumettait sans trop de peine. La pensée de faire de la peine à quelqu'un, à un de ses prêtres surtout, lui était un martyre.

— Ah ! me disait-il un jour avec l'accent d'une sincérité intime, si vous saviez comme je souffre de notre situation en France, par rapport à la collation des bénéfices et à la distribution des emplois ! Au Concile, je serai le plus ardent à demander qu'on nous donne à cet égard des règles précises, qui déchargent notre responsabilité et nous tirent des cruels embarras où me met chaque nomination.

Ses prêtres le connaissaient bien. Jamais il ne vint à la pensée d'aucun d'entre eux que Monseigneur avait pu agir par caprice, par passion. Chacune de ses déterminations était mesurée par l'esprit de foi et tempérée par la charité.

Inébranlable sur le terrain des doctrines et très arrêté sur bien des points discutés dans le camp catholique, il traitait, dans le commerce de la vie, ceux qui divergeaient de vues et ses adversaires, avec une bonté qui semblait demander grâce de ne pas être d'accord avec eux. C'était, à cet égard surtout, le vivant imitateur du Christ, si bon, si miséricordieux, si pacifique avec ses contradicteurs.

Un universitaire, partisan déclaré de toutes les doctrines qui devaient le plus contrarier celles dont Mgr de la Bouillerie était l'intrépide et inconciliable défenseur, l'alla voir un jour, à propos d'une nomination à laquelle s'intéressait le Coadjuteur. L'entretien fut long, on agita les questions controversées. L'exquise urbanité, le laisser-aller si simple et si aimable qui caractérisait les conversations du prélat, ravirent son interlocuteur :

— Monseigneur, fit-il en se levant pour prendre congé, je n'ai jamais rencontré un intransigeant aussi tolérant que vous !

Cette charité parfaite lui avait concilié l'amitié des hommes les plus considérables de ce qu'on appelait autrefois les catholiques libéraux. On sait quel tendre respect lui portait Lacordaire, dont il a magnifiquement loué la mémoire. Mme Swetchine le vénérait, presque à l'égal de cette personne qui reçut de lui la fameuse lettre

que M. Louis Veuillot a publiée dans ses *Mélanges*, et qui est tout le programme de cette âme vraiment épiscopale.

Quand il revint de Rome, prêtre, élevé par les Jésuites, très dévoué à toutes les doctrines romaines, Mgr Affre, qui ne partageait pas, on le sait, les manières de voir et les principes du nouveau prêtre, dont il fit son vicaire général, lui disait souvent, dans l'intime enjouement de leurs discussions :

— Vous êtes un ultramontain fougueux, ce que je ne suis pas ; et pourtant, parmi tous les modérés qui m'entourent, il n'en est point que j'aime autant que vous !

Celui qui écrit ces lignes a toujours fait profession d'une vénération filiale sans bornes pour le grand évêque, qui daigna le traiter avec une paternité dont le souvenir fait aujourd'hui sa seule consolation ; Monseigneur n'en usa jamais pour imposer ses façons de voir, et de juger les questions irritantes... Sur quelques points, par exemple dans l'appréciation des hommes et des idées de l'École Menaisienne, le vénéré prélat avait des sentiments que son humble disciple ne partageait pas. Jamais cette divergence n'amena la moindre parole ni la plus petite insinuation pénibles. Les lettres très nombreuses et très développées qui furent échangées à cette occasion, sont des modèles achevés d'urbanité et de tendre bonté.

Ses correspondants un peu assidus me rendront le témoignage que je n'exagère nullement : je mets au défi qu'on surprenne, dans toute sa volumineuse correspondance, un sentiment d'aigreur contre qui que ce soit, même contre ses plus acharnés contradicteurs. Pour mon compte, j'ai reçu de lui plus de 500 lettres — un trésor que je considère comme le legs le plus précieux qu'il ait pu me faire. — Bon nombre de ces lettres ont été écrites au milieu des plus chaudes luttes du libéralisme, de l'opposition à la définition de l'infaillibilité pontificale ; ses adversaires pourraient les lire d'un bout à l'autre, sans qu'ils en éprouvassent le moindre froissement personnel.

Un de ses opposants les plus prononcés, me sachant en correspondance assidue avec Monseigneur, me demanda un jour si Mgr de la Bouillerie n'avait pas apprécié sévèrement une démarche qu'on lui avait assuré avoir été amèrement critiquée par le bon prélat. Je crus devoir en écrire un mot à mon saint ami :

— Oh ! comme *** me connaît peu !... Ce fut sa seule réponse.

III

D'après ces données, il ne faudrait point conclure qu'il fut l'homme des ménagements et des compromissions. Rien n'était plus opposé à sa nature et à ses convictions.

Le R. P. Regnault lui avait soumis ses deux volumes sur *Christophe de Beaumont*. Mgr de la Bouillerie en fut enchanté. Il voulut écrire une sorte de préface pour cette remarquable étude historique, où, dans la fermeté de l'archevêque de Paris, victime des jansénistes et des philosophes, il trouvait l'idéal de l'évêque docteur, en qui il redoutait par-dessus tout de rencontrer « un chien muet ».

Le 4 avril 1882, il écrivait à l'auteur de *Christophe de Beaumont* une lettre longuement motivée : « C'est précisément en des jours semblables (à ceux que traversa l'illustre archevêque) que, pour relever et réjouir son Église, Dieu suscite les grands évêques!... Un grand évêque!... je m'en fais une très haute idée!... Mais comment est-ce que je me le dépeins? Il se révèle, à mon avis, par deux qualités maîtresses, qui semblent être son plus bel apanage : un inviolable attachement à la plus pure doctrine, une invincible fermeté de caractère. — La pureté de la doctrine, car l'évêque est docteur, et il ne lui est pas permis de ne pas l'être. — La fermeté du caractère, car il est le pasteur du troupeau contre les loups. » Il ajoutait plus loin : « De telles protestations ne sont pas seulement le cri de la conscience indignée, contre l'iniquité qui triomphe; elle sont encore leur écho dans l'avenir. L'impartiale histoire leur fait droit et leur donne raison; et celui qui, pour un grand nombre de ses contemporains, ne fut, il y a cent ans, qu'un prêtre fanatique, est historiquement aujourd'hui le grand évêque du dix-huitième siècle. »

Ce beau sujet de Christophe de Beaumont l'intéressa surtout, parce qu'il y avait trouvé les origines des doctrines qu'il combattait sans rémission au temps présent. Pour lui, les enseignements pervertis et les vérités amoindries, dont souffre la société contemporaine, avaient leur origine dans le Manichéisme : de là sa grande admiration pour saint Augustin, dont il voulait expliquer les doctrines dans un livre resté à l'état d'ébauche; dans l'Albigéisme, combattu par Pierre de Castelnau, qu'il a magnifiquement loué dans un très beau travail trop peu connu; et enfin dans le Jansénisme,

associé et complice du Gallicanisme, au grand siècle. Les Jansénistes lui faisaient horreur. Après avoir voulu les peindre dans une série de portraits qu'il renonça à poursuivre, il n'eut, pendant plusieurs années, d'autre conseil et d'autre but à assigner aux études de l'un de ses disciples que la réalisation de cette pensée (1).

La doctrine de Mgr de la Bouillerie éclate, avec la fermeté et la netteté qu'il préconisait chez Christophe de Beaumont, dans ses œuvres de polémique religieuse et d'enseignement pastoral, réunies par les soins d'un de ses amis, en trois beaux volumes, où l'art de l'orateur le dispute à la science du docteur.

Il l'a dit dans un bien beau langage :

« De tous les maux qui peuvent désoler ici-bas l'Église de Jésus-Christ, nul n'est plus à redouter que le mutisme des pasteurs. Leur parole seule maintient la saine doctrine, l'accomplissement de la loi, la pratique des vertus chrétiennes; mais surtout elle est l'unique force qui résiste aux puissances du siècle, quand elles se lèvent en frémissant contre le Seigneur et contre son Christ. Tant que les pasteurs élèvent la voix, tant qu'ils répètent avec les Apôtres : Nous ne pouvons pas ne pas parler! le troupeau est en sûreté. Pour que l'Église n'ait rien à craindre, je ne demande pas que les loups cessent de hurler; mais je demande que les chiens aboient. »

M. de Persigny, dans une circulaire fameuse, venait de mettre les conférences de Saint-Vincent de Paul sur le même pied que les loges franc-maçonniques. Mgr de Carcassonne en était indigné. Une occasion solennelle se présente : c'était aux funérailles de Lacordaire. L'éloquent prélat était en chaire, ayant devant lui le cercueil du grand orateur de Notre-Dame. Tout à coup, le souvenir de la fondation d'Ozanam, bénie par Lacordaire, passe devant ses yeux : « En vérité, mon père, s'écrie-t-il, malgré nos douleurs de ce jour, je vous féliciterais, si vos oreilles, déjà fermées à tous les bruits de ce monde, n'avaient pu entendre la parole cruelle qui comparait naguère cette société sainte à des réunions profanes et impies; ceux qui aiment et pratiquent la loi de Jésus-Christ, à des gens qui la foulent aux pieds; qui comparait nos conférences à des

(1) Les *Silhouettes et Portraits jansénistes*, tracés sur les indications et par les conseils de Mgr de la Bouillerie, paraîtront prochainement en un beau volume in-8°. La *Revue du Monde catholique* en détachera quelques chapitres, pour les donner en primeur à ses lecteurs.

loges, et à une philanthropie douteuse la charité la plus sincère!... Mais, pour nous qui vivons, nous avons pu entendre et subir ces choses; et, après nous être vus menacés dans notre citadelle la plus haute, qui est le Souverain Pontife, il a fallu nous voir poursuivis et insultés jusque dans notre dernier refuge, celui que nous avions le droit, ce me semble, de croire inviolable et sacré : la charité chrétienne (1). »

M. Duruy établit les cours de jeunes filles, afin, disait *l'Opinion nationale*, « d'arracher l'éducation des filles à la religion, au catholicisme, à l'Église ». L'évêque d'Orléans démontra, dans un ferme langage, l'inutilité, le ridicule et les périls de cette institution. Son collègue de Carcassonne adhéra solennellement à la protestation de Mgr Dupanloup. « Vraiment, Monseigneur, lui écrit-il, notre siècle, il faut en convenir, a une bien étrange et bien détestable manie : celle de vouloir, en toutes choses, mieux faire que la religion. Pour subvenir aux misères humaines, il invente la philanthropie; la charité de la religion valait mieux. Pour fonder et assurer l'avenir de la famille, il invente le mariage civil; le sacrement de mariage valait mieux. Et maintenant, pour perfectionner l'esprit et le cœur des jeunes filles, voici les cours de M. Duruy!!!... Ah! toutes les mères, je n'en saurais douter, préféreront, avec vous et moi, Monseigneur, l'éducation d'une famille chrétienne ou d'une maison religieuse. »

L'indépendance temporelle du chef de l'Église est menacée, des droits sacrés et inaliénables sont foulés aux pieds avec la connivence du gouvernement français, le Pape est en butte aux plus cruelles attaques. Mgr de la Bouillerie est toujours des premiers à élever la voix, et Pie IX lui doit une des plus vaillantes apologies qui ait été écrite à cette époque, tant au point de vue des doctrines qu'au point de vue des droits du Pape.

Impossible de faire même une énumération de titres, tant les documents abondent. Mais il y aurait injustice à ne pas citer, du moins, les principaux d'entre eux.

Quelle belle exposition que ce traité *du Souverain Pontife*, où le

(1) La police impériale, si méticuleuse pour les productions des évêques qui avaient eu l'honneur d'exciter ses susceptibilités, s'opposa, sous de futiles prétextes, dont on se rendra compte en le lisant, à l'impression de cette magnifique oraison funèbre. Nous l'avons publiée, pour la première fois, au tome III des *Œuvres oratoires* de Mgr de la Bouillerie, paru chez Vives, éditeur à Paris.

savant prélat montre si bien comment le Pape représente, en sa personne, l'unité de la vérité, d'où découle son action intellectuelle, morale et sociale!

A cet égard, son commentaire de la constitution apostolique *Æterni Patris*, qui venait de définir l'infaillibilité pontificale, est un modèle achevé de polémique sereine et ferme.

Nous en disons autant de la pièce intitulée *les Reproches faits de nos jours à la Papauté*, de la circulaire sur les *Vingt-Cinq Ans de pontificat de Pie IX*, de la pastorale sur *les Erreurs modernes*, de celle qui portait promulgation de l'*Encyclique du* 8 *décembre* 1864.

Mais que dire de l'Éloge funèbre des volontaires catholiques, morts pour la défense du Saint-Siège; du discours prononcé au Colisée; du fameux discours pour le jour de l'Épiphanie, au début du Concile; des quatre circulaires sur le Denier de Saint-Pierre; de la Lettre sur le vingt-cinquième anniversaire de l'élection de Pie IX; du cri d'alarme sur les dangers actuels de l'Église; de la protestation intitulée : *A propos d'une allocution du Pape;* de l'allocution aux zouaves pontificaux, à Rome?

Comme son voisin et émule, l'Évêque de Nîmes, il était toujours sur la brèche, quand il s'agissait des droits imprescriptibles du Pape; et Pie IX, les confondant tous deux dans un même élan d'actions de grâces, s'écrie, un jour, en s'adressant à Mgr Plantier et à Mgr de la Bouillerie : *Hi sunt duo olivæ et duo candelabra lucentia!...*

Il atténue, dans son exquise modestie, le rôle qu'il venait de jouer dans la première levée de boucliers de l'épiscopat français en faveur du Saint-Siège, mais il affirme éloquemment l'ardeur de son dévouement à cette cause sacrée, le jour où, devant le cercueil de Mgr Gerbet, il s'écriait, avec un accent que nous entendons encore et qui faisait passer des frissons dans l'immense auditoire :

« Il y eut un jour où l'écho de vos montagnes fit retentir et apporta jusqu'aux confins de l'Église les accents de son éloquente voix... De sourdes rumeurs se faisaient entendre : « Rome! Rome!... « Les barbares sont aux portes de la Ville Éternelle!... » Et, des quatre coins de l'Église, les catholiques poussaient vers nous le cri d'alarme de la République romaine : « *Caveant consules!* « Que les consuls prennent garde! » Nous, consuls, je le dis avec fierté, nous n'avons pas failli à notre devoir; nous avons su monter

à la brèche, et nous avons prouvé que nous n'étions pas des chiens muets !... Mais alors que nous partions au combat avec nos armures légères, avec la fronde et la pierre de David, lui, il semblait brandir dans ses mains l'épée céleste de Judas Machabée. Et quand nous poussions nos aboiements pour sauvegarder le troupeau et le pasteur suprême du troupeau, il était comme le chien que l'Ordre illustre de Saint-Dominique a choisi pour son emblème, tenant à sa gueule une torche brillante et enflammée !... Ses magnifiques écrits furent alors un de nos soutiens es plus fermes; et lorsque, après la mêlée, nous vînmes tous nous agenouiller aux pieds de notre chef, il était là comme Jeanne d'Arc, digne d'assister au triomphe, parce qu'il avait porté la bannière dans le combat. Et nous aimions à montrer du doigt celui qui avait si habilement manié le glaive, — le grand évêque de Perpignan ! »

IV

Mais ce fut au Concile que son zèle ardent pour les plus pures doctrines romaines éclata avec un entrain, une vigueur, une éloquence et une ardeur infatigables. Il en revint malade, mais rayon nant. J'ai raconté cela tout au long, d'après les actes publics du Concile et d'après sa correspondance intime, dans la notice biographique qui vient de paraître. Son sermon à Saint-André della Valle, son discours conciliaire, les réunions tenues chez lui, l'initiative prise par lui du célèbre postulatum, j'ai dit tout cela, avec les détails que cette courte étude ne comporterait point.

A Rome, il laissa le souvenir d'un docteur éminent. On y savait que, lorsqu'il se décida à céder aux instances du vénéré cardinal de Bordeaux et accepter de devenir coadjuteur, c'était surtout, avait-il dit, parce que ses doctrines si purement et si rigoureusement romaines seraient ainsi représentées sur un grand siège.

Lorsque Léon XIII songea à restaurer, dans les écoles catholiques, la philosophie de saint Thomas d'Aquin, le regard perçant du grand et savant Pontife s'en alla trouver Mgr de la Bouillerie et l'appela à siéger parmi les Zigliara, les Pecci et les autres sommités thomistiques du centre de l'enseignement théologique. Son livre sur *l'Homme*, son travail sur *le Verbe* et la part qu'il prit aux travaux de l'académie de Saint Thomas d'Aquin, montrèrent à l'univers catholique combien l'auguste restaurateur des études tho-

mistiques avait eu le discernement juste, en le choisissant pour représenter l'épiscopat français dans ce mouvement d'idées qui régénérera l'Église (1).

Je m'arrête.

Aussi bien, si j'avais voulu tout dire, ces notes intimes et ces souvenirs personnels seraient infinis. Il faut savoir réserver les détails pour le moment où il sera opportun de révéler, dans ses trésors, ce que fut cette âme d'évêque qui, à la simplicité douce et tendre de la colombe, sut allier le vol puissant de l'aigle se jouant entre les rayons du soleil.

Ant. Ricard,

Prélat de la Maison de Sa Sainteté,
professeur de Dogme à la Faculté de théologie d'Aix.

(1) Voici en quels termes Léon XIII, écrivant au Cardinal-Archevêque de Bordeaux, exprimait ses regrets pour le vénéré défunt :

LÉON P. P. XIII.

« Bien-aimé Fils, salut et bénédiction apostolique.

« A la tristesse profonde que respirait la lettre que Vous nous écriviez sous la date du 15 juillet dernier, pour nous annoncer la mort de notre vénérable Frère François-Alexandre, archevêque de Perga, qui remplissait auprès de Vous, d'une manière si éclatante, les fonctions de coadjuteur, nous avons compris combien est grande votre douleur.

« Ce que Vous nous disiez, bien-aimé Fils, des vertus et des dons précieux qui ornaient l'intelligence du prélat qui n'est plus, nous a fait sentir, en même temps, et la grandeur de la perte que vous avez faite et la légitimité des larmes que Vous versez.

« Cependant les faits que Vous nous rapportez, avec une si touchante éloquence, sont de nature à tempérer l'amertume de votre deuil; quant à nous, ils nous font concevoir la ferme espérance que celui dont Vous pleurez la mort, est déjà en possession d'une meilleure vie. D'ailleurs, les suprêmes honneurs qui lui ont été rendus par vos soins, sont la magnifique expression de votre affection et de votre dévouement, et le témoignage le plus éclatant qui pût être accordé à sa mémoire.

« Cependant, comme c'est à Dieu que doit être demandée toute consolation, nous l'implorons du fond du cœur, pour que sa grâce console votre âme, et qu'à votre occasion il manifeste encore la bonté, la sagesse et la prévoyance avec lesquelles il dispose toute chose dans l'univers.

« Enfin, comme un gage du secours céleste, qui ne peut vous manquer, et en témoignage de notre singulière affection, nous donnons avec amour, à Vous et à tous ceux dont Vous êtes le pasteur, la bénédiction apostolique.

« Donné à Saint-Pierre de Rome, le 5 août 1882, cinquième année de notre pontificat.

« Léon P. P. XIII. »

MADEMOISELLE DE FONTENAY (1)

XXIV

Sur l'esplanade de la Basilique, son frère Joseph, entouré d'un groupe sympathique, l'attendait avec le chariot. Il y avait là des personnes de sa parenté : Mme de Fontenay de Sommans et sa fille Jeanne, cousine de la malade. Elles arrivaient de Luchon, pour unir leurs supplications aux siennes. Citons, parmi ceux qui étaient présents : — Mme la comtesse du Boulay, tristement assise dans sa voiture d'infirme ; — le pauvre abbé Cabane, à demi paralysé et s'appuyant sur son bâton ; — Mme et Mlle de Montille, Mlle de Charodon, Mme d'Armaillé. D'autres encore, désireux d'assister à la messe anniversaire qu'allait dire à la Crypte le prêtre miraculé, stationnaient également sur le parvis...

Ce fut avec les plus grandes précautions que l'on sortit Jeanne de la voiture pour la placer dans le chariot à bras. Toutefois, malgré tous les soins qu'apportait à ce transbordement la sollicitude fraternelle, on surprenait sur les traits de la malheureuse jeune fille les contractions de la douleur, tant le moindre mouvement lui était pénible et cruel.

Chacun s'empressait autour d'elle, lui adressant un mot d'espérance, lui faisant une promesse de prières...

Elle remerciait, elle répondait avec gratitude. Mais elle avait soif de cette paix et de ce recueillement que l'on ne rencontre que sous les voûtes sacrées ; il lui tardait d'être en face de l'Autel :

(1) Voir la *Revue* des 1er et 15 octobre 1882.

— Il est temps, mon bon Joseph, conduis-moi à la Crypte.

Or le Supérieur des Missionnaires, le R. P. Sempé, dont l'active piété et le zèle universel dirigeaient toutes choses dans le Pèlerinage, avait coutume, aux jours de fête, d'interdire absolument aux Fidèles l'accès de la Crypte, afin que tout le monde fût contraint à assister aux cérémonies de la Basilique et, par suite, à en augmenter l'éclat et la pompe.

La porte extérieure de la Crypte se trouva donc fermée à double tour. Vainement, pour la faire ouvrir, Joseph et maint autre y frappèrent-ils à coups redoublés.

— C'est inutile de tant frapper, dit l'un des Frères attachés à la Maison : le Révérend Père Supérieur a défendu de laisser entrer ce matin dans la Crypte.

Cette interdiction jeta ce groupe de pèlerins dans une véritable angoisse et une consternation malaisée à décrire.

— Mais c'est impossible!

— Je vous dis que c'est l'ordre du Supérieur, répète le bon Frère.

— Mais pourquoi cet ordre?... Peut-on au moins lui parler, au Supérieur?

— Non. Il est occupé à faire les recommandations à la Basilique.

Joseph s'avise alors d'un moyen qui lui permettra peut-être d'arriver jusqu'à la Crypte par une voie détournée. Quittant Jeanne et sa mère, après les avoir averties tout bas, il monte à la Basilique, parvient à percer, non sans efforts, les rangs pressés des assistants, entre en courant dans la sacristie et descend en hâte l'escalier de la chapelle souterraine, où M. l'abbé de Musy se préparait déjà à célébrer les saints Mystères. Ayant pris lui-même par un pur hasard le chemin de l'Eglise haute, ce dernier entièrement ignorait les ordonnances et prohibitions de sa Révérence.

— Mais où donc est votre sœur? demande-t-il apercevant Joseph.

— Elle est dehors. Le P. Sempé a interdit de venir ici ce matin entendre la Messe et ordonné de tenir fermée la porte de la Crypte.

L'abbé de Musy se lève aussitôt et s'adresse aux employés du Temple, lesquels lui opposent encore la prescription formelle du Supérieur... Il insiste comme on insiste en une circonstance urgente et suprême : il commande presque. Devant l'ascendant du prêtre que la Vierge a guéri, les frères lais et sacristains finissent par céder... Ils essayent du moins de limiter le mal à une seule exception.

— Rien que les infirmes! Rien que les infirmes! C'est la volonté

du Révérend Père Supérieur ! crie à la foule celui d'entre eux qui va entr'ouvrir la porte.

Mais, malgré cette impérative injonction, ceux qui étaient en avant ne craignent point de se précipiter irrésistiblement à la suite de Jeanne et des autres malades. Cinquante à soixante personnes pénètrent ainsi, à l'encontre de tous les ukases, dans l'intérieur de l'édifice, avant que la porte ait pu être repoussée sur le flot des envahisseurs. Un ecclésiastique à cheveux blancs, et de grande distinction, M. l'abbé Bouvier, était l'un des plus ardents dans cette pieuse insurrection. Il croyait au miracle et voulait en être témoin à tout prix.

XXV

Cette porte était déjà refermée, et de nouveau entourée d'un groupe compacte faisant entendre des réclamations et doléances, lorsque, suivant ma promesse de la veille à Mlle de Fontenay, j'arrivai, un peu avant huit heures.

— Monsieur Lasserre! s'écrièrent plusieurs de ces pauvres gens, dites, je vous prie, que l'on nous permette d'entrer !

— Hélas! mes bons amis, je n'ai aucune autorité pour cela. Ne pouvant, pas plus que vous, me faire ouvrir, je vais essayer de tourner la difficulté.

Prenant alors la voie indirecte qu'avait suivie Joseph de Fontenay un instant auparavant, je réussis comme lui à gagner la Crypte, accompagné de tous les miens et de deux ou trois autres pèlerins insubordonnés qu'avaient entraînés mon mauvais exemple.

Assise et presque couchée dans son chariot, Mlle de Fontenay, que notre regard chercha tout d'abord, s'était fait porter contre le double pilier de gauche, à la place où se tenait M. l'abbé de Musy, l'année précédente. Auprès d'elle étaient sa mère, la fidèle servante, les parents ou amis que nous avons nommés plus haut.

Quelques minutes après, la porte s'entre-bâilla encore par faveur. Mais, cette fois, les précautions furent si bien gardées contre les ardeurs de la foi populaire qu'on ne laissa pénétrer que Mgr le duc de Nemours, le prince Ladislas Czartoryski, la princesse Czarto-

ryska, la princesse Blanche d'Orléans. Tous les autres pèlerins, malgré leurs instances, demeurèrent exclus.

Un tiers de la Crypte à peine se trouva occupé.

Ainsi que je viens de le dire, mon attention s'était dirigée sur la malade. Comme la première fois que je l'avais vue elle tenait entre ses doigts le chapelet de Pie IX... Ses yeux s'arrêtaient parfois sur sa bonne mère; et leur expression filiale faisait bien clairement comprendre que si elle désirait tant guérir, ce n'était point seulement pour elle-même, mais bien plus encore pour ceux dont elle était aimée...

On croit aisément ce que l'on souhaite et mon cœur ému était rempli d'espoir.

Ce fut un religieux tressaillement lorsque M. l'abbé de Musy, revêtu des ornements sacrés, gravit les degrés du Sanctuaire.

Joseph de Fontenay, frère de Jeanne, remplissait l'office de servant de Messe.

Le saint Sacrifice commença et se poursuivit au milieu du recueillement général. Après s'être nourri lui-même de la chair divine, le prêtre distribua le Pain du Ciel à tous ceux qui se présentèrent à la table eucharistique; puis, descendant parmi les Fidèles, il alla porter aux divers malades, et enfin à Jeanne, le corps sacré de Jésus-Christ.

Ainsi s'acheva la messe de M. l'abbé de Musy. Mlle de Fontenay était toujours immobile dans son chariot. Le Roi de gloire l'avait-il visitée sans la guérir et entendait-il lui laisser à jamais la croix et la maladie? Voulait-il seulement éprouver par la déception d'un instant cette malheureuse enfant et cette famille, pour rendre leur foi plus méritoire et la récompenser ensuite d'une façon plus magnifique? Ou bien, dans le mystère et à l'insu de tous, s'était-il accompli quelque action surnaturelle? L'anxiété était unanime.

Il y avait visiblement dans l'assistance le sentiment que tout n'était point fini : car chacun resta, semblant attendre un dénouement.

XXVI

Accompagné, lui aussi, du jeune Joseph comme enfant de chœur, le prêtre qui allait célébrer la messe suivante sortit de la

sacristie. Je levai la tête au moment où il passa devant moi, et je le reconnus... Je le reconnus : et, en le reconnaissant, toute espérance m'abandonna soudain.

Ce prêtre était M l'abbé Sire, professeur au séminaire Saint-Sulpice, ce même abbé Sire qui, l'année précédente, en la même fête de l'Assomption, et à cette même heure de huit heures et demie, offrait le saint Sacrifice à ce même autel de la Crypte, lorsque M. l'abbé de Musy fut guéri. Or, à l'aspect inattendu de sa personne, un flot de pensées s'imposa impétueusement à ma raison :

« — Étrange égarement ! me dis-je. La famille de Fontenay aura mandé cet ecclésiastique, afin que toutes les conditions extérieures dans lesquelles s'est accomplie, il y a un an, la guérison de M. de Musy se trouvant minutieusement et scrupuleusement copiées et répétées aujourd'hui, le même phénomène surnaturel se produise encore!... Et l'on est allé s'imaginant que parce que ce serait la même place, — le même pilier, — la même messe, — le même autel, — la même fête de la Vierge, — la même date, — la même heure, — le même célébrant, — on verrait tout à coup se renouveler le même miracle!... O vaines superstitions ! Le Miracle n'est pas un précipité chimique que l'on puisse réaliser à son gré, en mélangeant et unissant ensemble, dans des conditions identiques, les mêmes doses des mêmes éléments. Dieu est Esprit ! — et les actes de sa puissance et de sa bonté n'ont rien de commun avec ces habiles agencements de choses externes et ces mathématiques calculs de combinaisons matérielles. Le Seigneur s'indigne, au contraire, contre cet outrage à son intime essence. La pauvre Jeanne ne sera point exaucée et restera infirme!... »

Tandis que je suivais ainsi le cours logique de mes déductions, M. l'abbé Sire finissait la lecture du saint Évangile, qu'avait peu écoutée mon oreille distraite.

Faut-il l'avouer? Ces considérations me semblaient empreintes d'une philosophie si rationnelle et si religieuse, que je m'admirais quelque peu, *in petto*, d'analyser avec tant de justesse les actes de Dieu et les lois mystérieuses de l'ordre surnaturel. Quelques vagues échos de l'action de grâces du Pharisien, quelque sotte ressemblance avec l'imbécile vanité de Garo se mêlaient à ma méditation et à ma prière. « Oui vraiment, Seigneur, et je vous en remercie, vous

m'avez accordé le rare bienfait d'une foi équilibrée, clairvoyante et sagace! Comme je m'élève, grâces à vous, au-dessus de ces puérilités de forme et de ces tendances superstitieuses si répandues, hélas! et qui, encore aujourd'hui, ont égaré cette jeune fille, — qui ne va point guérir! »

J'en étais là de ma complaisance en moi-même lorsque, plus rapide qu'un éclair, un frissonnement électrique fit se dresser toutes les têtes... Jeanne venait de se lever de son chariot, laissant tomber à ses pieds les châles et les couvertures dont elle était enveloppée...

Que s'était-il donc passé dans l'âme si vivante et dans les membres si infirmes de Mlle de Fontenay?

Pour le bien retracer, il faut remonter un peu en arrière.

XXVII

Durant la messe de l'abbé de Musy et peu de temps après la communion, Jeanne avait ressenti dans ses jambes inertes un pénible fourmillement.

— Qu'est-ce qui va m'arriver? s'était-elle demandé alors avec angoisse. Serait-ce une crise?... Eh quoi! sainte Vierge, vous ne voulez donc pas me guérir?

Le pénible fourmillement avait cessé aussitôt. Et la jeune fille avait poursuivi sa prière : « — Notre Dame de Lourdes, ayez pitié de moi! »

Mais de nouveau ce fourmillement l'a reprise, et Jeanne s'adresse encore à la céleste Mère.

— Eh quoi! très sainte Vierge, vous ne voulez-donc pas me guérir?

Au murmure de cette plainte, le fourmillement, ainsi que tout à l'heure, s'est arrêté net...

Il s'est arrêté : et Jeanne, par une sorte de divination du cœur, comprend tout à coup que ce travail intime qui pénètre ses fibres, ses muscles, ses nerfs et jusqu'à la moelle de ses os, c'est la guérison qui s'opère dans le mystère de son organisme. Elle s'abandonne sans réserve :

— O Marie! ô ma Mère! faites de moi ce que vous voudrez!...

Et, comme si le Dieu souverain n'eût attendu que cet acquiescement, voilà que le corps de Jeanne est envahi tout entier par l'action providentielle. Il lui semble qu'il se fait en ses membres et dans son sang une fermentation sourde, pareille à celle du vin nouveau ; la chaleur rénovatrice bouillonne en elle et la brûle comme un feu intérieur. Puis le calme s'établit graduellement, ne laissant d'autre agitation que celle de l'âme, toute tremblante encore de ce qui vient de s'accomplir.

Jeanne avait comme l'intuition que le regard de la sainte Vierge était sur elle. Et elle entendait une parole qui lui répétait avec une impérieuse douceur :

— Lève-toi ! lève-toi !

C'est en ce moment, que M. l'abbé Sire était monté à l'autel.

Bouleversée et hésitante, la jeune fille interrogeait le Seigneur et s'interrogeait elle-même.

— O mon Dieu ! mon Dieu ! qu'est-ce que j'éprouve ? N'est-ce pas un rêve du ciel ?... Ne suis-je pas dans l'illusion ? Que faire ? que faire ? Dois-je donc me lever et traverser cette foule ?...

Et, pendant qu'elle appelle une réponse d'en haut à sa perplexité croissante, l'Officiant a prononcé la première phrase du Symbole : *Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem.*

« *Credo*, je crois : » c'était le mot qu'il fallait dire. — « *Credo*, je crois : » c'était le sentiment qu'il fallait avoir. — « *Credo*, je crois : » c'était l'acte qu'il fallait faire... Et c'est alors que Jeanne s'était dressée toute droite et que l'électrique frisson avait parcouru l'assistance.

Elle descendit de la petite voiture. Puis, faisant quelques pas en avant, elle alla s'agenouiller à la balustrade du Sanctuaire.

J'étais auprès d'elle, et j'entendais ses sanglots... Les pleurs avaient jailli de mes yeux ; et, en vérité, en vérité, je ne songeais plus à ma philosophie ! (1)

(1) Disons pourtant, afin de ne point induire en erreur ceux qui nous lisent, que M. l'abbé Sire n'avait nullement été convoqué, que la famille de Fontenay ne le connaissait point, et que ces coïncidences, que nous supposions cherchées et préparées par la main des hommes, étaient absolument fortuites et avaient été disposées par celle de Dieu.

Nous pourrions exposer ici (et nous en serions vraiment tenté) comment M. l'abbé Sire, de même que l'année précédente à pareil jour, demandait à cette Messe un signe à la sainte Vierge, en faveur de l'œuvre qu'il avait

XXVIII

Il s'est fait dans cette assemblée en prières comme un tumulte étouffé et une agitation contenue.

Entendant cette vague rumeur d'exclamations à voix basse, ce mouvement extraordinaire qui se produit et dont il ignore la cause, le jeune Joseph de Fontenay, qui servait la Messe, se retourne vivement pour imposer silence et rappeler d'un geste qu'on est dans la maison de Dieu... Mais voici qu'il manque défaillir en apercevant devant lui sa sœur bien-aimée, sa sœur Jeanne, marchant vers l'autel et se prosternant à la grille du Sanctuaire... Il se trouble et peut à peine continuer de répondre aux diverses oraisons du saint Sacrifice.

Jeanne demeura prosternée de la sorte durant le *Credo*, l'Offertoire et l'Elévation... Des larmes irrésistibles, des larmes d'une ineffable douceur coulaient sur son visage que cachaient ses deux mains. Elle n'avait jamais pleuré ainsi.

Comme elle avait communié à la messe précédente, elle se retira au moment où les Fidèles s'approchèrent de la Table sainte, et revint à côté de son chariot s'agenouiller sur une chaise d'église que la main émue de l'un des assistants s'empressa de lui offrir.

Tel était, cependant, le recueillement de cette famille, telle était la religieuse crainte de tous, en présence du travail de Dieu sur sa créature, que nul ne se pencha vers Jeanne, pas même sa mère,

entreprise pour la glorification du dogme de l'Immaculée Conception. Mais un tel exposé, quelque intéressant qu'il pût être en lui-même, nous entraînerait trop loin hors de notre sujet. Il nous conduirait dans des régions mystérieuses et surnaturelles qui exigeraient un voyage à part et une exploration spéciale.

Le récit d'un Miracle est comme la descente d'un fleuve dans une barque paisible. On aperçoit des ruisseaux charmants ou de majestueuses rivières qui y aboutissent de tous côtés et dont la Providence a incliné la pente et dirigé le cours. On n'aurait qu'à les remonter pour admirer encore l'action de Dieu : mais la marche du fleuve emporte la barque et permet de jeter seulement un rapide regard sur les prairies riantes ou les vallons ombreux par où débouchent ces belles eaux. D'où viennent-elles et quel est leur histoire ? Qu'un passager de la barque, qu'un lecteur de ce livre aborde un jour sur le rivage et s'achemine vers leur source, il rencontrera de merveilleux pays.

afin de l'interroger et de savoir ce qui se passait en elle. Pour pénétrer dans le mystère du divin labeur, il semblait qu'il fallût un homme consacré, un ministre du Seigneur.

Prévenu de l'état extraordinaire de Mlle de Fontenay, M. l'abbé arrive :

— Qu'est-ce donc? lui demande-t-il tout bas : et qu'est-il advenu? Êtes-vous guérie?

Chacun a deviné le sens des questions posées par M. de Musy: chacun s'attend à voir, sur la réponse de la jeune fille, s'illuminer d'allégresse le visage du prêtre et celui de la mère. Mais, tout au contraire, les traits de l'un et de l'autre deviennent soucieux. Inquiet et presque troublé, M. l'abbé de Musy s'éloigne silencieusement pour monter à l'église supérieure achever son action de grâces. Et, dans toutes les âmes, le doute reprend le dessus.

L'explication de tout ceci, c'est que Jeanne était tellement oppressée qu'elle n'avait pu parler, et satisfaire, même par un mot, aux interrogations successives de M. de Musy. La voix lui avait totalement manqué; et elle avait été aussi impuissante à articuler un son, que si, comme Zacharie dans le Temple, elle eût été frappée de mutisme par le contact du Surnaturel.

La messe de M. l'abbé Sire était terminée, et Jeanne demeurait toujours absorbée en son adoration et aussi immobile qu'une statue de la Prière.

Tous les yeux étaient fixés sur elle.

Quelques minutes s'écoulent ainsi.

Enfin Jeanne se lève de nouveau. Faisant lentement un grand signe de croix, elle regarde une dernière fois l'autel, qu'elle semble ne quitter qu'à regret. Puis, au milieu de l'inexprimable émotion des Fidèles, elle traverse la Crypte. Elle entre dans le long couloir qui mène au dehors et, voyant l'espace libre, elle s'élance et court, émue, agitée, transfigurée, superbe. Mais, comme on se le rappelle, la porte de sortie était fermée par ordre : Arrêtée par cet obstacle, Jeanne revient vers la Crypte.

Une haie de respect, que la mère elle-même n'ose franchir, se forme au-devant de ses pas. Seul, dans un élan fraternel, Joseph,

ne pouvant se contenir, se précipite vers elle et la serre dans ses bras étroitement :

— Oh! ma sœur! ma chère sœur!

Le cœur de Jeanne, cependant, se reporte vers le prêtre, miraculé comme elle, qui l'a amenée à Lourdes, et qui, depuis tant de mois, l'encourage à espérer et à croire...

En passant auprès de celui qui écrit ces pages, elle lui dit :

— Je voudrais voir M. l'abbé de Musy.

Je gravis rapidement l'escalier qui monte à la Basilique.

— Descendez! descendez! criai-je à M. de Musy. Mlle de Fontenay vous demande.

Il arrive en hâte.

— Ah! mon Père! dit-elle, je ne puis plus douter. Je suis guérie!

— Eh bien! répond-il, suivez l'impulsion intérieure et obéissez à ce que la sainte Vierge vous inspirera.

XXIX

Jeanne se dirige alors vers la place où elle vient d'être touchée et guérie par la droite toute-puissante du Dieu sauveur. En se reculant pour lui faire passage, on s'interroge de toutes parts :

— Que va-t-elle faire? Que va-t-elle faire?...

Ce qu'elle va faire? Elle va prendre le timon de son chariot et réaliser à la lettre cette parole de l'Évangile : *Tolle grabatum tuum et vade* « Emporte toi-même ton grabat. »

Quelques-uns veulent lui prêter secours et pousser derrière elle ce siège roulant...

— Non! non! s'écrie Joseph. Que personne ne l'aide!

Et elle se met en marche.

Elle sort de la Crypte; elle longe les vestibules; elle dépasse l'esplanade de la Basilique et arrive sur la grande route, entourée de sa famille en larmes. Et, à ce moment, sa famille, c'était nous tous; c'était ce peuple, saintement tumultueux, dont les flots grossissaient autour d'elle. Elle était notre sœur, elle était notre enfant.

Rayonnante et les yeux baissés, ressentant à la fois, et la gloire de

la grâce reçue et la confusion d'être le centre de cette grande scène, la jeune fille descend la route d'un pas très ferme.

Jeanne s'aperçoit cependant qu'elle a oublié, dans le lieu saint, le chapelet de Pie IX, ce chapelet qui avait été le compagnon de sa maladie et que le souvenir du Miracle allait rendre plus précieux encore. Lorsqu'elle s'était dressée soudainement, il était tombé contre le pilier.

Sa jeune cousine, Mlle de Fontenay de Sommans, remonte aussitôt le chercher, et on s'arrête pour l'attendre. Jeanne se retourne vers le Temple auguste. Elle se prosterne : et, tenant en ses mains le timon du chariot, elle récite à haute voix la *Salutation angélique* : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous... » Toute cette multitude s'est agenouillée comme elle et répond à cette prière.

Le chapelet est retrouvé. L'heureux cortège poursuit son chemin vers la bifurcation qui conduit à la Grotte.

Or, en ce temps-là, le R. P. Sempé, alors Supérieur des Missionnaires, avait jugé nécessaire de faire tendre jour et nuit, en travers de la route, des chaînes cadenassées permettant aux piétons de circuler de chaque côté, mais opposant un obstacle aux voitures jusqu'à ce qu'une autorisation de lui ou de quelqu'un des Pères levât le *veto* pour un malade ou une personne favorisée. Cette formalité, dont l'exécution était parfois compliquée par l'absence du Gardien, avait malheureusement pour résultat de contraindre souvent à une longue attente les infirmes qui se faisaient transporter en voiture à la Grotte ou à la Piscine.

M. l'abbé de Musy songea instinctivement à cette circonstance par laquelle il avait été lui-même gêné un an auparavant, ainsi que Mlle de Fontenay les jours précédents. Il courut, par un sentier de traverse, à la résidence des Missionnaires, se fit donner la clé et alla lui-même ouvrir le gros cadenas de la fermeture : de sorte que, lorsqu'arriva Jeanne, traînant son chariot et suivie par les foules, elle vit, étendus à terre sur le sol de la route, les lourds anneaux de la chaîne de fer.

Se souvenant alors, par une subite intuition, de la fête de Saint-Pierre-aux-Liens et des paroles qu'il avait fait entendre du haut de l'autel à la pauvre malade, qui gisait dans le lit de douleur, l'abbé de Musy s'écria avec l'accent de l'hosanna :

— Vous pouvez passer ! Vous pouvez passer!... *Les chaînes sont tombées!!...*

Et Jeanne passa.

Jeanne, en ce moment, ne se ressemblait plus à elle-même. Toute sa personne était animée d'une force mystique. La poitrine était haute et toute haletante. La tête était rejetée en arrière par un mouvement d'une incomparable noblesse. Le visage, naguère si pâle, avait pris un éclat extraordinaire... Ah ! sans doute, c'étaient les premières respirations d'une vie nouvelle, inconnue jusque-là; c'était, dans cette frêle enveloppe, la première course d'un sang plus vif et plus fort; mais, — avant toutes choses, — c'était le divin reflet et le rayon d'en haut qu'avait laissé sur cette fille des hommes la main lumineuse de la Reine du ciel.

Loin de s'épuiser, sa surnaturelle vigueur allait grandissant. Après avoir foulé sous son pied les chaînes tombées, la jeune fille, ainsi qu'un coursier échappé, précipita son pas et prit le galop, entraînant après elle, comme un char de triomphe, ce misérable grabat roulant sur lequel, un instant auparavant, étaient tenues captives et immobiles toutes les énergies de sa jeunesse. Elle galopait, elle galopait, pleurant, riant, tirant parfois son chariot par brusques saccades et se jouant en quelque sorte au milieu du Miracle, comme l'enfant sous les caresses de sa mère. N'ayant aux pieds que des pantoufles de malade, il lui advenait, tous les cinq ou six pas, de perdre une de ses chaussures. Elle se baissait, agile et souple, ramenait en place la pantoufle fuyante et se remettait à courir.

Non loin de la Piscine elle fait halte. Et son frère, le jeune Joseph, apporte à Jeanne ce qu'elle a réclamé, ce dont son cœur a soif plus encore que ses lèvres : — un verre de l'eau miraculeuse, un verre de cette eau, jaillie jadis au commandement de sa Bienfaitrice.

A peine a-t-elle bu, qu'un prêtre à cheveux blancs se précipite sur ce verre, devenu pour lui une relique, et s'en empare avec un empressement tel, que nous croyons ne point calomnier le bon abbé Bouvier, en soupçonnant que les gardiens du Pélerinage n'ont jamais revu ce gobelet.

Elle reprend sa course et arrive devant les Roches Massabielle. Il y avait, dans le magasin des Missionnaires, un cierge énorme : Joseph le saisit et le présente à sa sœur. Et c'est ainsi, arborant de

la main gauche ce cierge allumé, et traînant de la main droite son chariot triomphal, qu'elle fait son entrée dans la Grotte des Apparitions.

Elle s'est jetée à genoux, et elle adresse tout d'abord à la Vierge une silencieuse prière de gratitude. Mais le besoin d'une action de grâce publique s'imposait à toutes les âmes; et Jeanne cherche du regard M. l'abbé de Musy, pour qu'il entonne le *Magnificat* ou le *Te Deum*.

— Le voyez-vous dans la foule? me demande-t-elle tout bas.

— Non, Mademoiselle. Et il ne viendra point.

Je devinais que ce prêtre si humble, redoutant les ovations, avait dû se dérober à cette fête. Je devinais que, s'il avait été à la peine, il ne voulait pas être à la gloire et qu'il était allé remercier Notre-Dame de Lourdes dans l'ombre de la Crypte ou dans la solitude de sa chambre.

Un ecclésiastique (1) alors prononce ces mots :

— J'appartiens au diocèse d'Autun; et à ce titre j'élève la voix pour bénir le Seigneur : *Magnificat anima mea Dominum !...*

Le chant de la Vierge éclate sous la voûte de la Grotte, et la multitude y répond du dehors avec un indescriptible enthousiasme.

On récite ensuite une dizaine de chapelet pour les malades qui attendaient encore leur guérison.

XXX

Deux malades, en effet, étaient présents : Mme la comtesse du Boulay, dans sa petite voiture d'infirme; et le prêtre à moitié paralysé, toujours péniblement appuyé sur sa canne noueuse.

Pauvre femme, qui avait appelé avec tant d'ardeur impatiente et tant d'espérance tenace la guérison de ses maux! Pauvre prêtre, vieux et indigent, qui avait tant besoin de la santé pour exercer son saint ministère!... En les apercevant, mon cœur se serra et une ombre passa sur mon allégresse.

Aussi, à peine le dernier *Ave Maria* fut-il achevé, que je m'approchai de Mme du Boulay.

(1) M. l'abbé Bonamour, professeur au Petit-Séminaire d'Autun.

— Du courage, Madame! Espérons que Notre-Dame de Lourdes, qui, ce matin, inaugure de la sorte la belle fête de son Assomption, ne la terminera point sans vous faire aussi une pareille grâce!

— Ah! Monsieur Lasserre, me dit-elle en me pressant la main fortement, je ne songe plus à moi-même! Je suis trop heureuse! et je déborde de joie!... Regardez donc les traits radieux de Mlle de Fontenay!.. En la voyant hier si jeune, si jeune, si jeune! et infirme comme dans la vieillesse, infirme comme moi, je ne pouvais en vérité penser à mon mal, et je faisais cette prière à la sainte Vierge : « Oh! Marie! guérissez-la plutôt que moi! »

Puis elle se tourne vers la caméristé protestante qui lui était si dévouée.

— Voyez, ma chère enfant, voyez ce que fait la sainte Vierge!

— C'est vrai! répond cette femme toute troublée... Il ne s'accomplit point de semblables choses dans notre religion!...

— Eh bien! reprend Mme du Boulay, peut-être que la sainte Vierge attend votre conversion pour me guérir, moi, votre maîtresse que vous aimez!

Et la bonne caméristé pleure, balbutie, ne sait que résoudre... Eclairez-la, Seigneur!

Je vais alors vers l'infortuné prêtre du diocèse d'Agen.

De grosses larmes coulaient sur ses joues. Le sang s'était porté au visage et sa respiration était oppressée. Il arrête vivement toute expression sur mes lèvres :

— J'étouffe de bonheur! murmure-t-il d'une voix toute tremblante : je goûte le ravissement du ciel!... Oh! que cela est beau! que cela est beau! Je voudrais que tout le monde guérît, excepté moi!...

Et en entendant de tels accents, je comprenais de plus en plus que les yeux du corps n'aperçoivent ici-bas que la trompeuse écorce des choses, et que les plus merveilleuses splendeurs de la vraie vie sont tout intérieures et échappent au témoignage des sens.

Certes, la grâce de Dieu était descendue tout à l'heure bien grande et admirable sur cette jeune fille, jusque-là immobile et gisante, et qui, se dressant tout à coup sur ses pieds, venait toute triomphante de traîner son grabat après elle, le long du chemin; — certes, toutes ces multitudes avaient raison de glorifier le Seigneur d'un prodige si manifeste; — certes, nous avons nous-même

raison de le raconter aujourd'hui, pour en perpétuer la mémoire au milieu du peuple chrétien... Mais, au jugement de l'esprit et dans une réalité supérieure, n'était-elle pas incomparablement plus grande et admirable, la grâce sans éclat visible qui était descendue secrètement sur ces âmes, perdues dans la foule, la grâce puissante et douce qui pénétrait ainsi jusques à l'essence du cœur humain, — ce cœur, si naturellement porté, hélas! à l'égoïsme et au retour sur soi, — et qui y faisait germer et fleurir des sentiments si nobles, si désintéressés, si divins?

XXXI

Comment se passa le reste de la matinée et de l'après-midi? En vérité, nous ne saurions le dire. Sauf les détails qui, durant ces heures extraordinaires, furent à jamais éclairés pour nous par la réverbération du Miracle, tout s'est effacé aujourd'hui dans le brumeux horizon de nos souvenirs.

Je sais seulement que Mlle de Fontenay, toute guérie quelle était, voulait encore quelque chose qui lui paraissait devoir être comme le sceau de la faveur céleste : il lui manquait la bénédiction de Mgr Peyramale. Elle courut à Lourdes la demander.

Le Curé des Apparitions étendit sur elle ses mains vénérables

— Votre foi vous a sauvée!... Allez maintenant et ne doutez plus!

Puis, se tournant vers Joseph dont la physionomie juvénile était éclatante de félicité, il l'étreignit dans ses bras puissants et le pressant sur sa poitrine :

— Heureux mortel! s'écria-t-il; je vous l'avais bien dit!

Il voua Jeanne à porter pendant un an, à partir de cette date, les couleurs de la sainte Vierge : le bleu et le blanc. On sait que dès Autun, elle s'y était préparée.

En la consacrant de la sorte, le patriarche de Lourdes, tout rempli de la pensée de la grande Assomption, adressa à la miraculée ces simples et graves paroles :

— Ma fille, vivez saintement, afin qu'à votre mort l'on puisse dire de vous, comme de la Sainte Vierge : *Assumpta est in cœlis* « Elle est partie pour le ciel! »

C'est à l'issue des vêpres de l'Assomption, que depuis l'origine du Pèlerinage, la ville de Lourdes fait sa procession solennelle à la

Grotte. Ce jour-là fut le premier où l'on y vit Mgr Peyramale revêtu de la *cappa magna* du prélat romain. Ce fut aussi le dernier. Il souffrait vivement de tout ce qui le signalait aux regards, et le pompeux costume gênait sa simplicité profonde. Mais, dans un tel moment, il n'avait pu résister au désir d'un ami fidèle qui lui disait : « En l'honneur du Miracle et pour le contentement de votre peuple, mettez aujourd'hui la robe de gloire et habillez-vous du manteau de fête. »

A côté du Curé de Lourdes marchait l'abbé de Musy.

Dans les rangs de la Procession et au milieu des Enfants de Marie, Jeanne-Marie de Fontenay avait pris sa place. Revêtue de la robe blanche et de la ceinture bleue, elle s'avançait d'un pas paisible parmi cette légion virginale, et elle chantait avec ses compagnes :

Un souffle de grâce
Pousse vers ce lieu :
Ce souffle qui passe
Est celui de Dieu !
Ave, ave, ave Maria!
Ave, ave, ave Maria!

XXXII

Vers cinq heures du soir, je me trouvais devant la Grotte. Sachant que j'avais été présent à la guérison miraculeuse accomplie le matin à la Crypte, des pèlerins s'assemblèrent autour de moi pour m'interroger et m'en demander le récit... Un groupe considérable s'était formé promptement, on voulait ouïr un témoin qui pouvait leur dire : « Voilà ce que j'ai vu de mes yeux. »

Après avoir répondu à toutes les questions qui m'étaient faites, je m'éloignai pour aller, à la suite de tant d'émotions, chercher un peu de solitude. Un inconnu se détacha alors de la foule, et m'aborda, non sans trouble. C'était un Anglais.

— Monsieur, me dit-il, j'ai entrepris le voyage des Pyrénées en touriste, pour admirer...

— Et vous avez, en effet, rencontré un pays admirable, n'est-ce point?

— *Very beautiful! Very splendid!* Mais, j'étais venu à Lourdes en incroyant, pour tout dénigrer et pour tout combattre.

— Eh bien?

— Eh bien, Monsieur, en arrivant avant-hier, j'ai voulu lire l'histoire des événements qui ont été l'origine de ce Pèlerinage. Voici ensuite qu'à l'instant même, je vous ai entendu raconter cette guérison, dont on s'entretient dans toute la ville... Et je sens que je commence à tourner. Je tourne, je tourne, je tourne... Monsieur! Monsieur! que dois-je faire?

— Tournez tout à fait!... Oui! tournez tout à fait. L'heure a sonné de la conversion totale.

Mais il paraît que les gonds étaient durs. Catholique de naissance, l'Anglais avait perdu la foi depuis longtemps; et, quoique fort ébranlé par l'évidence des faits, il essayait encore, par quelques objections, de se dérober à l'étreinte de la grâce de Dieu, qui le saisissait et l'entraînait vers la Vérité. Je tentai de lui faire comprendre que c'était la Providence elle-même, qui, pour le ramener à sa première croyance, l'avait conduit devant la Grotte des Apparitions, et rendu presque le témoin direct de ce prodige, dû à l'intercession de Marie.

— Mais enfin, si je me décidais à faire ce que vous me conseillez, finit-il par me répondre, à quel prêtre faudrait-il ouvrir mon âme?

— A celui que vous voudrez : tous peuvent recevoir l'aveu de vos fautes, et vous absoudre... Cependant, il est toujours préférable, même au saint Tribunal, de demander une direction et de se confier à ceux qui semblent les plus éclairés et les meilleurs... Allez à M. le Curé de Lourdes, à M. l'abbé de Musy, à M. l'abbé Sire...

— M. l'abbé de Musy? repartit-il. Celui qu'on prétend avoir été guéri aussi, et qui a célébré la messe pour cette jeune fille?

— Précisément.

— Oh! comme son discours m'a semblé éloquent aujourd'hui, à l'office de la Basilique, où j'étais entré en curieux et par hasard...

— Eh bien, voulez-vous que je vous présente à lui?

Il accepta. Et, comme nous nous approchions de Lourdes, nous croisâmes un passant que je crus reconnaître.

— Voyez-vous cet homme de haute taille? dis-je à l'Anglais.

— *Yes*, me répondit-il, un peu étonné.

— Eh bien, ajoutai-je, l'année dernière à pareil jour, cet homme se convertit à la suite de la guérison de M. l'abbé de Musy... Il suivit seul le chemin que nous suivons ensemble, et il alla où vous allez.

Cela frappa beaucoup l'Anglais. Il se sentait comme enveloppé par l'action mystérieuse du Surnaturel.

Nous arrivâmes chez M. l'abbé de Musy. On l'avertit. Il sortit du petit salon et crut à une simple visite :

— Hélas! dit-il en nous saluant, je suis avec quelqu'un que je ne puis renvoyer. Nous nous reverrons ce soir ou demain.

— Non! non! repris-je vivement, point de délai!... Je ne viens pas aujourd'hui pour l'unique joie de vous voir, cher Monsieur l'abbé; et ce n'est point moi qui vous demande audience... Souvenez-vous de l'an passé, en cette même fête de l'Assomption. La journée qui commença, pour vous, par une guérison matérielle, se termina, pour une autre, par une guérison d'un ordre plus élevé. Est-ce qu'il ne vous manque rien?...

L'Anglais se tenait un peu en arrière, agité, le front soucieux, semblant lutter avec lui-même.

Je le montrai d'un geste à M. l'abbé de Musy :

— Voici, lui dis-je, la moisson du soir!...

Je les laissai seuls.

Le surlendemain, à l'autel devant lequel Jeanne avait été guérie, l'Anglais recevait la communion des mains de M. de Musy.

Et quelques jours plus tard, agenouillée également aux pieds du saint Tabernacle, la camériste de Mme la comtesse du Boulay abjurait le protestantisme.

XXXIII

Jeanne ne pouvait se résoudre à quitter Lourdes : elle y voulut faire une neuvaine de reconnaissance.

Des dépêches avaient porté au loin l'heureuse nouvelle. A Autun, le père, la famille, le bon Supérieur, les amis, tous étaient dans l'allégresse! Au château de Dammartin, Mme la vicomtesse de Froissard Broissia, la vénérable aïeule, chantait son *Nunc dimittis*... Henry de Fontenay, qui n'avait pu suivre sa sœur s'empressa de partir pour Lourdes et de la rejoindre, tenant à la voir de ses yeux au plus tôt, et à remercier avec elle la Vierge maternelle qui les avait tous exaucés.

La bénédiction des cloches de la Basilique eut lieu le lendemain de la guérison de Jeanne. Cette cérémonie avait attiré un concours immense. Son Eminence le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, et Leurs Grandeurs Mgr Langénieux, évêque de Tarbes, Mgr d'Outremont, évêque d'Agen, Mgr Epivent, évêque d'Aire, désirèrent connaître la jeune fille guérie par miracle... Elle se rendit auprès d'eux, au Chalet, des Evêques et répondit à toutes leurs interrogations (1).

Durant le cours de cette semaine, plusieurs autres prodiges non moins éclatants et touchants s'accomplirent à Lourdes (2). — Cette octave de l'Assomption, en 1874, présenta le spectacle des temps

(1) Il est nécessaire d'expliquer ici, pour l'exactitude historique, que ce Chalet des Évêques n'est point le Palais épiscopal actuel érigé sur le plateau des Espélugues, en 1874, avec les fonds du Pèlerinage, durant le court passage de Mgr Langénieux sur le siège de Tarbes.

Ce « Chalet des Évêques » était situé à environ deux cents mètres de la Grotte, dans la prairie de Savy, entre le Gave et le ruisseau, aujourd hui détourné et recouvert, que traversa Bernadette lors de la première Apparition.

Désireuses de continuer après elles les bonnes œuvres qu'elles accomplissaient durant leur vie, de nobles et saintes chrétiennes de Lyon, Mesdemoiselles de la Cour, qui avaient déjà fait don de la statue de la Grotte, construisirent ce gracieux édifice qu'elles entourèrent d'un grand jardin, de beaux arbres, d'eaux jaillissantes. Toutes ces choses furent faites sous la direction du Curé Peyramale qu'elles avaient en vénération profonde. Après avoir terminé et complètement meublé cette villa, Mesdemoiselles de la Cour en firent la donation, par acte notarié en date du 29 mars 1868, pour être, auprès de la Grotte, la résidence des Evêques de Tarbes. Ce « Chalet des Evêques » fut en effet l'habitation de Mgr Laurence et de Mgr Pichenot; et c'est là que sont descendus, pendant de longues années, les prélats du monde entier, venus en pèlerinage à la Fontaine des Miracles. Mesdemoiselles de la Cour furent ainsi les premières bienfaitrices de l'Œuvre, et leur nom doit être inscrit en lettres d'or dans les annales du Pèlerinage.

Cette fondation qui avait coûté une quarantaine de mille francs aux généreuses donatrices, n'existe plus. En 1878, environ un an après la mort de Mgr Peyramale, elle a été détruite sous l'administration du R. P. Sempé pour faire place aux grands travaux de transformation entrepris par Mgr Langénieux et poursuivis sous Mgr Jourdan, son successeur. Les pierres, déjà taillées, ont servi à élever, à l'angle de l'ancienne et de la nouvelle route, vers le carrefour où se tiennent les chevaux et les voitures, une habitation de semblable apparence, occupée aujourd'hui par un négociant retiré des affaires et une riche veuve de Lourdes...

La disparition de la fondation de Mesdemoiselles de la Cour nous faisait un devoir de rendre en passant un pieux hommage à leur mémoire et de rappeler leur insigne bienfait.

(2) Angèle Lesbroussart, de Valompierre (Oise), Marie Labonne, de Montpazier, (Dordogne), une enfant de quinze ans, amenée par son père, M. P. Hughes, banquier, à Torento (Canada), recouvrèrent subitement la santé...

évangéliques. Au milieu de la foule allaient et venaient ceux que le Miracle avait visités. Tous ne faisaient qu'un cœur et qu'une âme, et ce petit coin de terre était comme baigné dans les rayons du ciel.

XXXIV

Vers les derniers jours du mois d'août, un groupe de quatre ou cinq personnes entrait dans l'église de Paray-le-Monial. Une gracieuse jeune fille, aux yeux noirs et aux noirs cheveux, à la taille droite et ferme, aux mouvements agiles, marchait la première. Sa robe bleue, nouée par une cordelière autour de sa ceinture, semblait un vêtement de fête. Tout en elle exprimait le calme et la joie.

Elle s'agenouilla devant le Sanctuaire, inclina son front, et laissa son âme se plonger dans une prière profonde... Sa mère, ses deux frères, une domestique à demi infirme, avaient pris place sur des chaises voisines.

Tandis que tous étaient ainsi prosternés, un homme déjà sur l'âge, que le dernier train du chemin de fer venait d'amener à Paray, ouvrit la porte du Temple et s'avança dans la nef. En apercevant la jeune fille, il éleva silencieusement les mains vers le ciel par un élan d'inexprimable gratitude.

Bien qu'ils fussent tentés de courir à lui et de s'élancer dans ses bras, épouse et fils se continrent.

Tout entière à son adoration, la jeune fille cependant n'avait point entendu ses pas. Ému et tremblant, il alla se mettre à genoux auprès d'elle.

Qui dira ce qui se passa dans le cœur de Jeanne, quand elle le vit ainsi, priant à son côté? Comme prise de défaillance, elle appuya la tête sur l'épaule de son bon père et se prit à pleurer. Sur le front de l'enfant tombaient aussi, toutes brûlantes, les larmes paternelles.

Ils demeurèrent ainsi un certain temps, recueillis devant Dieu. Puis tous deux se relevèrent... Qu'ils furent doux les embrassements de cette famille se rencontrant et se retrouvant, après le Miracle, dans cette enceinte bénie que les hommes ont vouée au Cœur sacré de Jésus-Christ!

XXXV

Jeanne a repris sa vie normale. Six mois après sa guérison, rendant elle-même un compte officiel de son état, elle écrivait ceci : « Non seulement je ne suis pas retombée malade, mais ma santé « générale se fortifie tous les jours. Quant à ma maladie intérieure, « la sainte Vierge l'a *instantanément guérie;* et, depuis le 15 août, « je me tiens debout des heures entières, je marche, je cours « *comme tout le monde.* L'on me voit souvent, par tous les temps, « et dans tous les sens, arpenter les rues de notre vieille cité. Je « suis heureuse et fière de porter les livrées de la sainte Vierge et « de proclamer bien haut ses miséricordes. En plus, je soigne « depuis trois mois ma mère malade, je commande la maison : et « ma bonne santé fait l'étonnement de ma famille, des étrangers « et des médecins qui n'auraient jamais pu croire que je résiste « à tant de fatigue. Combien je voudrais que ces détails consolent « un peu les pauvres malades et leur donnent toute confiance en « la bonne Vierge de Lourdes! J'ai tant et si longtemps souffert; « j'ai eu tant de défaillances physiques et morales que, *me sentant* « *aujourd'hui pleine de santé, de force et de vie,* je voudrais « amener *tous ceux qui souffrent* aux pieds de Celle *qui m'a si* « *bien guérie!* » (1)

(1) Bien que, suivant notre sentiment, le caractère miraculeux d'un fait se constate plus encore par les circonstances dans lesquelles il s'est produit que par des certificats médicaux; bien que, en ces matières, nous n'admettions d'autre jugement que celui de l'Eglise, nous croirions manquer d'égards envers la Science et omettre des documents importants, si nous n'insérions ici comme pièces justificatives, les déclarations formelles de M. le docteur Lagoutte, le médecin d'Autun, et de M. le docteur Mangin, à Baccarat.

Commençons par le docteur Lagoutte :

« Je soussigné, Docteur en médecine, demeurant à Autun (Saône-et-« Loire), certifie que Mlle de Fontenay (Jeanne-Marie), malade depuis un très « long temps a reçu dans ces dernières années les consultations et les soins « de MM. les docteurs Courty, à Montpellier ; Bennet, à Cannes ; Bouchacourt, « à Lyon, que tous ont reconnu une affection utérine; que cette affection a « entraîné un état nerveux caractérisé par une grande débilité et par de « vives souffrances, toutes les fois que Mlle de Fontenay essayait de faire « des mouvements des membres un peu étendus et qui rendaient la marche « presque impossible; que depuis un pèlerinage à Lourdes, dans le mois « d'août dernier, Mlle de Fontenay a recouvré sa santé *complètement* et

Mlle de Fontenay se livre à de longues courses. Ses pieds, robustes à toute marche, semblent ignorer la fatigue. Elle ne se souvient plus de cette plaie intérieure dont les effets désastreux l'avaient si longtemps rendue semblable aux paralytiques et aux infirmes. Tous les maux qui ont été guéris en elle ont été bien guéris... Et cependant elle a parfois de violentes douleurs de tête, migraines et névralgies, contre lesquelles les médecins, fréquemment consultés, ont été impuissants.

— J'en sais la cause, nous a dit Jeanne bien souvent.

— Et laquelle?

« *instantanément* et que *tous les mouvements s'exécutent librement et sans dou-*
« *leur.*

« Dr Lagoutte. »

« Autun, 31 janvier 1875.

Voici maintenant la déclaration de M. le docteur Mangin. Nous exhortons le lecteur à peser attentivement les termes (si décisif sous la plume d'un médecin) que nous écrivons *en caractères italiques.*

« Je soussigné, Joseph-Auguste Mangin, docteur en médecine, domicilié « à Baccarat; certifie avoir soigné pendant plusieurs années Mlle Jeanne-« Marie de Fontenay pendant qu'elle habitait Baccarat (elle réside aujour-« d'hui à Autun) pour des malaises fréquents survenant à des époques fixes « qui ont fini, *après plusieurs années de souffrances assez vives, par amener une* « *altération grave et inquiétante de la santé de la malade.*

« C'est alors qu'elle alla consulter plusieurs sommités médicales aux « facultés de Médecine de Strasbourg, de Paris, et en dernier lieu le docteur « Courty de Montpellier. Ce dernier, après un examen attentif, reconnut « *une lésion organique des viscères intérieurs*, qui a nécessité un traitement « douloureux et plusieurs opérations. Cette affection doit évidemment être « considérée comme étant le point départ de tous les phénomènes nerveux « éprouvés par la malade, y compris les faiblesses des membres inférieurs « qui la tenait depuis longtemps *dans l'impossibilité de marcher*, et la forçait « à garder la chambre, *étendue sur une chaise longue ou dans son lit.*

« Après avoir suivi, sans amélioration apparente, divers traitements médi-« caux et chirurgicaux, désespérant d'obtenir sa guérison et animée d'une « foi vive et d'une grande confiance dans le secours d'en haut, elle entre-« prit le pèlerinage de Lourdes, où, en présence d'un grand nombre de « témoins, elle fut, le 15 août de l'an de grâce 1874, *guérie instantanément.*

« Cette guérison *si subite, si insolite, si inattendue* est pour moi un fait « positivement merveilleux, extraordinaire. Il y a en cela un *Quid divinum*, « — *une intervention surnaturelle, visible, incontestable*, de nature à déjouer « les raisonnements *et à faire céder l'entêtement de l'incrédulité.* Car la nature « ne procède pas généralement ainsi, et quand elle opère elle agit toujours « avec une sage lenteur.

« *A Lourdes*, contrairement à toutes prévisions, *il s'est fait en un instant* « *ce que des médecins ne pouvaient faire depuis des années.*

« Fait à Baccarat, le 16 décembre 1874.

« A. Mangin. »

— Lorsque, demandant ma guérison, je me plongeai dans la Piscine de Lourdes, on pensa qu'il ne fallait point immerger la tête, à cause de mes épais cheveux... Rien ne m'ôtera de l'esprit que c'est cette préoccupation toute humaine et ce manque de foi, *sur un point*, qui, — *sur ce même point*, — ont mis obstacle à la grâce de Dieu. Aussi, me faisant un devoir de soigner mes maux de tête et mes cruelles névralgies par les moyens naturels, je subis avec résignation ces conséquences de mon doute qui confirment encore ma foi. Et je suis contente d'accepter la petite épreuve que Dieu, en m'enlevant la grande, a jugé bon de me laisser.

XXXVI

Avec la permission de l'Evêché de Tarbes, occupé alors par Mgr Langénieux, une dalle a été encastrée dans le sol de la Grotte de Lourdes, avec l'inscription suivante :

15 AOUT 1874
EN LA FÊTE DE L'ASSOMPTION
DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE
GUÉRISON DE Mlle JEANNE-MARIE DE FONTENAY
DIOCÈSE D'AUTUN

—

« ALLEZ ET QU'IL VOUS SOIT FAIT COMME VOUS AVEZ CRU. »
ET A L'HEURE MÊME EUT LIEU LA GUÉRISON.

S. Matthieu, ch. VIII, v. 13.

Il est à la cathédrale d'Autun une chapelle latérale, recueillie entre toutes, qui est en quelque sorte le centre religieux du Diocèse. On l'appelle « la Chapelle des Evêques ». C'est là que reposent, endormis dans le Seigneur, les prélats qui se sont succédé sur le siège d'Autun. Tout autour on voit, enchâssées dans le mur, des plaques de marbre noir, sur lesquelles sont gravés les noms de ces successeurs des Apôtres...

Au milieu des memento funèbres se détache un grand *ex-voto* de marbre blanc rappelant le souvenir, non plus de la mort survenue, mais de la vie retrouvée... Une attente de trois années ayant permis de constater, en toute certitude, la pleine permanence de la faveur miraculeuse accordée par la très sainte Vierge à Mlle de Fontenay, Mgr l'évêque d'Autun a autorisé en effet, par ordonnance

épiscopale, l'érection de l'*ex-voto*. Nous en reproduisons le texte mémorable :

A PERPÉTUITÉ
LE 15 DE CHAQUE MOIS A HUIT HEURES ET DEMIE
MESSE D'ACTIONS DE GRACES
A MARIE IMMACULÉE
EN RECONNAISSANCE DE LA GUÉRISON
DE Mlle JEANNE-MARIE DE FONTENAY
OBTENUE A LOURDES
LE 15 AOUT 1874

—

PIEUX SOUVENIR A LA MÉMOIRE DE MONSEIGNEUR
DE LESÉLEUC, ÉVÊQUE D'AUTUN

—

CETTE FONDATION
ACCEPTÉE PAR LE CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE
A ÉTÉ AUTORISÉE PAR ORDONNANCE ÉPISCOPALE
DU 2 AOUT 1877
AVEC LA CONDITION
QU'ELLE SERA ANNONCÉE CHAQUE ANNÉE
LE DIMANCHE AVANT L'ASSOMPTION
AUX DEUX MESSES PRINCIPALES
ET SERA DITE
DANS LA CHAPELLE DES ÉVÊQUES

XXXVII

Les sentiments et l'éternelle gratitude de Jeanne sont partagés par tous les siens. Cette famille, déjà chrétienne, est devenue plus chrétienne encore.

Peu de temps après avoir reçu une seconde fois leur fille des mains de Dieu, M. et Mme de Fontenay goûtèrent le bonheur plein de larmes d'offrir au Maître souverain un précieux joyau de leur trésor, un fruit exquis de leur jardin.

Au mois de novembre de cette même année 1874, leur plus jeune fils, que nous avons vu servir la messe du Miracle, revêtait, à Saint-Acheul, l'habit de novice dans la Compagnie de Jésus. Il se nomme aujourd'hui le Père Joseph de Fontenay et a eu la gloire d'être expulsé par les fondateurs de nos libertés... « Heureux ceux, a dit Notre-Seigneur, qui, pour la justice, souffrent persécution ! »

Quant à Jeanne, elle est retournée bien souvent à Lourdes pour remercier sa Bienfaitrice, et recevoir encore la bénédiction de Mgr Peyramale. Le Curé des Apparitions était devenu son conseiller, son directeur suprême, son père.

Hélas! il fut un jour où elle ne le retrouva plus et où, pour lui demander encore ses inspirations, son secours, ses prières, elle dut se prosterner sur un tombeau, dans la crypte d'une Eglise inachevée (1).

Mlle de Fontenay se plaît à employer au soin des infirmes ses forces reconquises. A l'un des derniers pèlerinages du Salut, dont elle faisait partie, elle a passé, dans le cours d'une semaine, quatre nuits en chemin de fer, allant à chaque station, d'un wagon à l'autre, veiller aux besoins des malades et poursuivant ensuite, sur la terre des Prodiges, ce rude office de sœur de Charité.

Au moment où nous traçons les dernières lignes de ce récit, nous venons de la voir encore à Lourdes, durant le mois anniversaire de sa délivrance, assistant ceux qui souffrent comme elle souffrait, les baignant pieusement dans l'onde miraculeuse et savourant l'ineffable joie d'en voir guérir parfois quelques-uns comme jadis elle-même a guéri.

Henri LASSERRE.

Les Bretoux, 8 septembre 1882.
En la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge.

(1) De quel coup sensible elle fut frappée lorsqu'elle apprit la mort du Serviteur de Marie, dont elle avait connu les amères souffrances : « Le martyre de ses dernières années touchait à son comble, nous écrivait-elle. Je m'en veux de ne pouvoir retenir mes larmes... Je devrais chanter le *Te Deum* pour sa délivrance. Mais, sans lui, Lourdes sera-t-il tout à fait Lourdes?.. Il était le dépositaire des vraies traditions. Près de lui on se sentait chez soi. Sa bénédiction portait bonheur, ses conseils étaient suivis avec joie!... »

LES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE ATHÉE [1]

LA MORALE DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE

Progrès des sciences morales. — *Mlle Clémence Royer :* Nouvelle loi morale. Formule algébrique du bonheur. — *M. Herbert Spencer :* Bases de la morale évolutionniste. Insanité de la perfection spirituelle. La vraie morale. A qui elle convient. — *M. Coste :* Sanction de la nouvelle morale. L'immortalité sur la terre. Identification des hommes passés et futurs.

I

La société nouvelle est, on peut le dire, constituée : elle a sa philosophie, sa religion, sa politique, son droit, sa littérature, ses arts, sa science, ses écoles, etc. Elle s'est, cependant, aperçue un peu tardivement qu'il lui manquait une *morale*. Nombre de *savants*, aussitôt, se sont empressés de chercher l'étoffe d'une morale, de la confectionner, la couper, la coudre et l'ajuster à la taille de la jeune société, une morale complète, enfin, solide, bien faite et de bon teint.

Et comme il s'agit de *confection*, on ne doit pas s'étonner que ce soit une femme qui ait été le plus tôt prête.

Ce n'est pas de Mlle Maria Deraisme que je parle : elle est toute à la politique (2); c'est de Mlle Clémence Royer, la fameuse Clémence Royer, la première traductrice de Darwin.

« Les sciences physiques, s'est dit Mlle Clémence Royer à la suite de profondes réflexions, font de rapides progrès; » mais, triste antinomie, « les sciences morales » restent stationnaires,

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre, 1er et 15 décembre 1881.
(2) Voyez son livre : *France et Progrès.*

entravées par les préjugés. Les Allemands ont bien essayé de *renouveler la morale*, mais « ils n'ont abouti qu'à la *Philosophie du désespoir.* » Eh bien! a-t-elle ajouté, je viens apporter la *Philosophie de l'espérance*, en révélant au monde la *loi morale.* « Cette loi est la *loi du progrès vers le bonheur* (1). »

Pour réaliser un tel plan, il fallait, avant tout, connaître *scientifiquement* la nature de l'homme, sa place dans la nature et ses rapports avec les autres êtres vivants. Sur tous ces points, nous sommes éclairés, grâce à Auguste Comte, dont ce sera la gloire, à Lamarck et à Darwin. Mlle C. Royer peut donc, maintenant, enseigner sa philosophie, la *Philosophie de l'avenir*, qui, elle ne craint pas de le dire et elle ne s'abuse pas, est capable de satisfaire « *toutes les curiosités intellectuelles* et servira de *règle de conduite aux futures générations.* »

Depuis longtemps, elle était tourmentée par ce besoin d'exposer les principes d'une nouvelle morale, d'autant plus qu'elle voyait une quantité d'essais infructueux, comme la *morale indépendante*, « sorte de *ragoût réchauffé* de vieux adages traditionnels et de réminiscences religieuses. » Et, elle, elle savait bien qu'on ne lui reprocherait pas un trop grand respect des traditions et un excès de sentiment religieux.

Elle s'était donc mise fièvreusement à écrire son livre, et il était prêt. Mais, une fois achevé, il s'éleva une difficulté : pas d'éditeur! Dans ce misérable pays de France, « où on lit moins qu'en aucun autre pays d'Europe, » elle ne trouva pas un éditeur qui voulût publier son livre! Elle s'adressa à une revue, deux revues, trois revues; pas plus de revue que d'éditeur : toutes reculaient!

Et, pourtant, le temps pressait. Elle fut même, un moment, très inquiète : un philosophe Anglais, M. Herbert Spencer, venait de publier (heureux homme! il avait trouvé un éditeur!) un livre où « il arrivait à des conclusions sur la morale très voisines des siennes! »

Heureusement, en le parcourant, elle se convainquit que, si ce M. Herbert Spencer apercevait le but, il n'avait pas l'envergure nécessaire pour l'atteindre. Il se bornait, le croiriez-vous? à appliquer ses « règles morales » à l'homme, aux animaux, à « l'espèce

(1) Mlle C. Royer, *le Bien et la Loi morale.*

vivante, » aux plantes même : oui, il « semblait ne pas répugner à accorder une aube de *sentiment* et de *conscience* au monde *végétal.* » Mais le monde *inorganique*, Monsieur, « ce reste de l'univers, » les *pierres*, les *gaz*, les *cristaux*, les *métaux*, qu'en faites-vous? Vous les laissez de côté, vous ne vous occupez pas de leur conscience, « de leur condition d'*existence consciente!* » Quelle lacune! quels principes étroits! quelles opinions mesquines! « quelle vue restreinte! » en comparaison de mon point de vue « large et général, » à moi, Clémence Royer!

Elle se rassura : M. Herbert Spencer ne pouvait lui disputer « la priorité; » elle le laissait à une telle distance, qu'elle était sûre d'obtenir, je ne dis pas le prix, mais ce qui pouvait « satisfaire les exigences de son amour-propre. »

Mlle C. Royer pensa, néanmoins, qu'il était bon de ne pas tarder davantage à publier un livre si utile. (Elle ne nous dit pas par quelles douceurs elle a apprivoisé le libraire Guillaumin et l'a décidé à mettre son nom sur la couverture.) Elle a, il est vrai, un regret : elle ne peut le publier tout entier. Ce qu'elle communique au public est une œuvre incomplète; il y a une première partie, qu'elle ajourne et qui contient les prémisses et les principes. Elle eût aimé « à exposer une vérité absolument nouvelle : » Comment « *l'esprit est matière*; » mais ces puissantes démonstrations eussent peut-être été d'une « lecture trop ardue » pour le public Français. Elle se contentera donc, aujourd'hui, de livrer les conclusions, et quelles conclusions! Elle n'est pas arrivée à moins qu'à « accorder Newton et Leibnitz, » et elle a fondé une philosophie nouvelle, le *substantialisme*, qui « donne des solutions *logiques* sur *tous les points contestés!* »

Afin de ne pas nous faire languir, et avant de commencer, elle veut bien nous dire tout de suite le mot final, la fin de la fin : « Tout ce qui augmente dans le monde la somme de *bonheur* est *bien;* tout ce qui la diminue est *mal :* c'est le résumé de toute la loi morale. »

Et maintenant, dit Mlle C. Royer, prenez mon livre : c'est un petit livre sans prétention, tout uni, qui s'adresse aux esprits simples et de peu de culture. Il est tout à fait facile à lire et « compréhensible; » j'ai espéré qu'un « *petit volume* de morale trouverait plus aisément des lecteurs que des spéculations *arides* sur la physique générale; » c'est aussi clair qu'un roman.

Nous remercions Mlle C. Royer de sa condescendance pour de

pauvres gens du monde, comme nous, qui ne sommes pas des savants: l'indulgence sied à une femme, à une demoiselle (1).

Ouvrons donc ce petit manuel, ce livre élémentaire de morale, et parcourons d'abord la table, pour choisir quelque chapitre à lire, le soir, en famille.

« Première partie : *Antinomie du bien et du mal. — Nature logique de l'idée du bien. — Réalité logique du mal. — Subjectivité des jugements sur le bien et le mal.* »

Hum! Cela me paraît bien métaphysique, et rappelle un peu trop les formules de la philosophie Allemande. Mais il fallait bien poser les principes. Voyons la deuxième partie : ah! il s'agit du *bien absolu*, beau sujet, et qui intéresse tout le monde; lisons-le :

Chapitre II. *Formule algébrique du bien absolu*, p. 78 :

« Qu'est-ce que le bien, dans sa nature absolue, universelle? C'est un certain ordre de choses, établi de façon à multiplier la quantité d'existence et de jouissance possible dans l'univers par les plus grands facteurs possibles. Plus la quantité d'existence sera grande et plus chacun des êtres existants sera capable de ressentir une somme supérieure comme intensité et qualité de jouissances avec une somme inférieure également comme qualité et intensité de souffrances, plus la quantité totale de bonheur sera grande dans l'univers.

« Chaque être individuel étant susceptible d'une certaine somme de jouissances J, d'une certaine intensité I, comme d'une certaine somme de souffrances S, d'une intensité variable I, en proportion directe de la faculté de jouir, nous aurons, pour la somme totale du bonheur de chaque individu sensible, une certaine quantité A, représentée par cette équation

$$A = (JI - SI),$$

A est donc... »

Mais c'est de l'algèbre! Étonné, étourdi, ébloui, je tourne le feuillet, et je lis, page 79 :

(1) C'est, sans doute, par inadvertance qu'on a imprimé sur son livre : *le Bien et la Loi morale*, par *Madame* C. Royer. Autrefois, elle était *Mademoiselle* C. Royer; — à moins qu'elle n'ait jugé être arrivée à l'heure où, en prenant le titre de *dame*, on montre qu'on n'attend plus le mari.

« Si nous connaissons la différence + ou — de ces deux termes pour chaque unité consciente sensible, et le nombre N de ces unités, le bien absolu B serait la somme b' de toutes les différences positives b, moins la somme m' de toutes les différences négatives m, soit :

$$B = (b' - m'). »$$

Encore de l'algèbre! Je parcours des yeux la page 80 :

$$b\,TXN = B,$$

les pages 81, 82, 83, toujours de l'algèbre! 84, 85, 86, de l'algèbre, encore de l'algèbre! Vingt-quatre pages d'algèbre, au bout desquelles je lis : « Dans un monde aussi parfait que possible, le bien devrait être infini, tant en variété V qu'en intensité I, pour chacune des unités sensibles coexistantes et devant être coéternelles à chacune d'elles. Nous arrivons donc à lui donner pour expression le produit :

$$NIVT, \text{ soit en valeur } \Omega\infty^3.$$

Et si, excluant de cette expression l'élément du temps, nous prenons seulement le produit NIV, qui, en valeur, $= \Omega\infty^3$, nous voyons qu'il est justement égal à celui du mode convenu NFT, en valeur

$\Omega\infty^3$: de sorte que $NFT = NIV$, comme $\frac{ET}{NFT} = \frac{ET}{NIV}$. »

« Telle est la formule du bonheur. »

A cette lecture, à cette démonstration, à cette conclusion, abasourdi, ahuri, je vois flotter devant moi les chiffres et les signes algébriques, qui semblent danser et cabrioler; je me demande si je ne suis pas halluciné, frappé de folie, si je n'assiste pas à une séance de prestidigitation où je sers de compère pour amuser le public, à une scène de ventriloquie où j'entends des dialogues effrayants sortant de profondeurs inconnues. Qu'on m'apprenne si je suis éveillé? si je rêve? que me dit-on là? qu'est-ce que cela signifie? Et je m'écrie que mes paupières battent, que je vais m'évanouir, que je n'en puis plus, et qu'on me laisse tranquille!

Mais Mlle Clémence Royer, — hélas! Mademoiselle, vous n'êtes guère clémente! — me secouant par le bras, et d'un ton gaillard : Allons! allons! marchons! N'êtes-vous pas heureux? « Ces rapports

sont trop remarquables » pour que vous ne soyez pas inondé de joie! C'est « la révélation des lois réelles qui régissent les grands phénomènes généraux de l'univers. » Quelle satisfaction! « Quels encouragements! » Poursuivons! En avant! en avant!

Mais, je l'avoue, cet enthousiasme me laisse sans ressort; il n'a d'autre effet que de me réveiller de la catalepsie où j'étais prêt à être enseveli, de me rendre à mon sens naturel, et de me laisser la force de dire, d'une voix à demi éteinte, à Mlle Royer : Vous vouliez me donner un livre aisé à lire et m'épargner les « spéculations » de la première partie, comme trop « arides. » De grâce, reprenez ce livre si « facile, » et donnez-moi celui des *spéculations arides :* je le comprendrai peut-être mieux!

II

Nous n'avons pu pénétrer la pensée de Mlle C. Royer sur la morale; nous en sommes réduit à la chercher dans M. Herbert Spencer. M. Herbert Spencer est bien un esprit « restreint, » timide, qui n'ose aller jusqu'au bout de ses prémisses, très insuffisant, par conséquent, Mlle Clémence Royer l'assure; mais, puisque elle-même se rend insaisissable dans le réseau d'équations algébriques où elle s'enveloppe, il faut bien nous contenter de M. Herbert Spencer, pour connaître les lois de la morale nouvelle.

M. Herbert Spencer, du moins, est clair, il parle franc et vous fait comprendre nettement les choses, en les appelant par leur nom. Il veut poser les *Bases de la morale dans la doctrine évolutionniste* (1), ou, en termes vulgaires, les *bases de la morale athée.* Vrai Anglais, ne s'attachant qu'au positif, peu gêné par l'imagination, et, il faut le reconnaître, dépourvu de cette vanité qui pousse Mlle C. Royer à nous prouver qu'elle sait l'algèbre, il ne s'amuse pas à procéder par inductions, à inventer des hypothèses. S'il pose des bases, c'est qu'il a déjà une force solide, la terre, le sol sur lequel il vit; il sait que cela certainement existe; le reste, il ne le connaît pas, mais la terre, il en est sûr.

Sur cette terre, donc, se demande-t-il d'abord, qu'est-ce que le *bien* et le *mal?* que signifient les mots *bon* et *mauvais?*

Descartes, aussi, au début de ses explorations philosophiques,

(1) Titre d'un des traités de M. Herbert Spencer.

s'adressa une question qui prenait les choses à l'origine : *Qui suis-je?* Mais quelle différence! Quand on observe Descartes, on le voit assis, immobile, les regards fixés devant lui, comme s'il voulait pénétrer, non seulement le présent, mais l'avenir, l'infini; c'est un esprit qui pense, l'âme apparaît sur ses lèvres et dans ses yeux, prête, pour ainsi dire, à sortir. M. Herbert Spencer, lui, est un fort et solide *gentleman*, un *farmer* Anglais, aux larges épaules, bien campé sur ses jambes, et qui, le bâton à la main, frappe du pied la terre, et dit : Ceci est à moi!

Aussi, à sa question : Qu'est-ce que le *bon* et le *mauvais?* il n'est pas, un instant, embarrassé. Rien de plus simple : le bon, c'est *ce qui réussit;* le mauvais, *ce qui échoue;* le bien, *ce qui atteint le but* proposé; le mal, *ce qui manque le but.* Tournez la question en tous sens, interrogez-le dix fois, vingt fois, il vous répondra toujours de même, il n'a pas d'autre idée, il ne voit que ce qui est devant lui, sous ses pieds; il emploiera peut-être quelques expressions différentes : le bon, « c'est quand les adaptations des *moyens* aux *fins* sont efficaces, etc. », mais le fond ne varie pas. Le bien, c'est de cultiver habilement; le bon, d'avoir une belle récolte : voilà tout, il n'y a rien au delà.

Il est des esprits — faut-il dire *esprits?* — qui ne comprennent que ce qui touche leurs sens; l'idéal, ils ne savent même pas ce que cela veut dire. On faisait, devant un ingénieur, constructeur de navires, la critique d'une de ces grandes halles modernes qu'on appelle un *palais :* « Ce ne peut-être mal fait, dit l'ingénieur, car l'architecte sait son métier. » Ce calculateur, sorti de l'École polytechnique, croyait qu'un palais est comme un vaisseau cuirassé; qu'en suivant les règles, on ne peut se tromper, on fait forcément bien. Il ne se doutait pas qu'il n'y a pas que la science, qu'il y a l'art; et pas d'art, sans idéal; bien plus, pas même de science sans imagination (1) : « L'art suppose la nature et s'appuie sur elle pour monter plus haut (2). » Toute œuvre qui excite l'admiration de l'homme n'est belle que parce qu'elle enlève l'homme à la terre : poètes, peintres, statuaires, architectes, musiciens, avec des formes diverses, volent également à l'idéal, vers le Dieu inconnu; et la *Vision d'Ezéchiel*, de Raphaël, et le *Dôme de Saint-Pierre de Rome*, et le *Moïse*, de Michel Ange, et la *Sonate pathétique*, et

(1) Même dans le commerce, dans les *affaires*, il faut de l'imagination.
(2) Tonnelé.

Athalie, ne sont des œuvres sublimes que parce qu'elles emportent l'âme vers l'infini !

Mais, dites-vous, cette théorie de M. Herbert Spencer n'est pas neuve, elle est connue de tout temps; c'est la morale de l'*utile :* « le bon, c'est l'utile; l'honnête, c'est ce qui donne du plaisir et rend heureux. » Les Anciens l'avaient enseignée et pratiquée; tous les matérialistes modernes l'ont adoptée : M. Herbert Spencer n'a rien inventé.

Oui, mais il ne se borne pas à des déclarations matérialistes et athées : il vous regarde, de haut en bas, avec un mépris marqué, une pitié méprisante : vous spiritualiste, vous Chrétien, qui croyez en Dieu, vous n'êtes pas seulement un homme qui professe de faux principes, une doctrine erronée; vous êtes un être absolument déraisonnable, ou plutôt qui ne raisonne pas, et dont il n'y a pas à tenir le moindre compte! Voilà la nouveauté, ou plutôt l'attrait de son système pour les athées.

Voyez, dit-il, à quoi s'appliquent les qualifications de *bon* et de *mauvais :* à la vie et à l'*évolution de la vie*. La vie, faites-vous un acte qui favorise la vie? c'est *bon;* qui lui fasse obstacle? c'est *mauvais*. Et l'évolution de la vie : quand est-elle complète? « Lorsque la vie individuelle est la plus grande possible *en longueur et en largeur!* » Il semble, à ces mots, *longueur*, *largeur*, que M. Herbert Spencer élargit ses épaules, écarte ses jambes et ferme ses poings, pour nous faire comprendre ce que c'est que « la vie la plus grande possible en longueur et en largeur. »

Si, donc, continue le colosse, vous vous comportez de manière « à favoriser la conservation de l'individu, » votre conduite est bonne; si vous tendez à sa destruction, elle est mauvaise. (M. Herbert Spencer nous permettra-t-il de lui faire observer que c'est aussi l'avis de tous les tribunaux?) Si vous avez la faculté d'avoir des enfants, « de perpétuer l'espèce, » je crie *bravo!* Et si « vous amenez vos enfants à l'âge mûr, » où ils peuvent se passer de vous (comme de la poule ses poussins), où ils sont « capables d'une vie complète en limite et en durée, » (ne serait-ce pas comme la chienne qui a d'autres petits des petits chiens dont elle est la mère?) oh! c'est très bien, c'est parfait : « l'évolution a atteint sa limite! »

Quant à ceux qui trouvent que la limite est bien courte, ce sont

des Chrétiens, des spiritualistes, qui ne savent même pas ce que c'est que la vie et l'évolution de la vie.

Ici, se présente une difficulté : « La vie est-elle un bien? » A cette question, l'ancienne morale, le Christianisme répond : *La vie est toujours un bien.* Elle n'est pas seulement un bien, elle est un *don*, un don de Dieu, et le plus magnifique qui pût être fait à l'homme : car elle est donnée à l'homme pour qu'il puisse s'approcher de Dieu, la perfection infinie, s'en approcher jusqu'à lui ressembler; et l'imagination peut-elle concevoir un but plus sublime que l'imitation même de Dieu? La vie est un don, et, par conséquent, un devoir : l'homme n'a pas le droit de se refuser à atteindre ce but, le plus haut qui lui pût être proposé; dédaigner cette offre merveilleuse, repousser, jeter à ses pieds ce don, comme un objet méprisable, insupportable et odieux, il n'est pas de plus grand crime, de plus horrible insulte à Dieu. O munificence! ô libéralité de ce Souverain, qui m'invite à monter jusqu'à lui, jusqu'au trône où il est assis! Il n'y a pas à discuter : j'embrasse, en le bénissant, le présent inestimable de la vie.

A cette question impertinente : *la vie est-elle un bien?* voilà la réponse du Christianisme, de la morale chrétienne.

Quelle est celle de la morale évolutionniste? Incontestablement, répond M. Herbert Spencer, la vie est un bien, si la vie nous plaît, si elle est amusante, « si elle apporte des sensations agréables. » A vous de faire votre vie : agissez-vous de telle sorte que vous ayez plus de plaisirs que d'ennuis, que « la somme de vos actes ne soit pas pénible, » mais « *agréable*, » car c'est toujours là où il faut en venir, la vie est un bien! Il n'y a pas à épiloguer : « La raison dernière de la vie est uniquement de goûter plus de sensations *agréables* que de pénibles. » C'est ce qu'ont toujours pensé les vrais philosophes, anciens et modernes, Épicure et Diderot; ne soyons pas hypocrites : au fond, nous pensons tous de même : « On se déguise à soi-même cette vérité, » par suite de l'éducation qu'on nous a donnée, « par certaines influences morales ou religieuses; » mais, en réalité, on ne recherche que le plaisir et l'*agréable*.

Maintenant, en descendant dans le détail, tout acte qui nous « assure un surplus de *plaisir*, qui rend notre conservation *désirable*, » est un acte *bon*. Et vous ne nierez pas que « ce qui procure du *plaisir* ne se confonde avec ce qui est *bon*. » Et la preuve, c'est

que, si « un acte *mauvais* faisait du *bien*, on ne le condamnerait pas. » Voyez, en effet : « Si, en vidant la poche d'un homme, on lui procurait des sensations agréables, » après l'avoir fait boire, par exemple, d'excellent champagne Rœderer, ou l'avoir plongé dans les rêves extatiques du haschisch, il est clair que, non seulement on serait excusé, mais loué de l'avoir volé... Car pourquoi appelons-nous certains actes *mauvais?* « Uniquement parce qu'ils sont des causes de *peine*. »

Vraiment, dirai-je à M. Herbert Spencer, les voleurs de Paris et de Londres, qu'on dit si habiles à détrousser les gens, sont encore bien maladroits : s'ils savaient s'y prendre, ils procureraient des *sensations agréables*, et, au lieu d'appeler un sergent de ville, nous les supplierions d'achever de nous dévaliser!

On a honte de tant d'impudence, et l'on s'étonnerait qu'un homme de sens rassis, froid, méthodique, comme cet Anglais, ne s'aperçût pas de la fange dans laquelle il marche, si l'on ne savait que l'athée n'a d'autre règle que son intérêt et les plus basses satisfactions de son égoïsme.

Nous disons, continue M. Herbert Spencer, qu'il n'y a de bien ou de mal que par la peine ou le plaisir que j'en ressens; et si l'acte *héroïque* que je fais par abnégation m'amène quelque ennui, je dois m'en garder comme un ennemi de mon bonheur ou plutôt de ma propre vie. Posons donc cette règle : sont *bons* ou *mauvais* « les actes qui favorisent ou contrarient le développement de la vie. »

Satisfait d'avoir posé ces principes, auxquels ne font opposition ni athées, ni manieurs d'argent, ni *cocodès*, ni *belles petites*, le *philosophe* (il se donne ce nom) s'arrête, et, comme regardant au-dessous de lui, jette un cri de stupéfaction : Que vois-je? qu'entends-je? et que dit-on là-bas? Non, j'entends mal! Il n'est pas possible qu'il y ait des hommes capables d'énoncer d'aussi incommensurables sottises! Ecoutons un moment : Ah! ce sont les adhérents des « religions inférieures, » les Chrétiens.

Ils disent que nous sommes sur la terre, non pour y chercher le plaisir, mais pour atteindre une « perfection idéale. » *Idéale!* Cela ne veut-il pas dire : *ce qui n'existe pas!* Comment faites-vous, bonnes gens, pour arriver à cette perfection idéale? Ils affirment, vraiment, que c'est en s'imposant des privations, des abstinences,

des mortifications, des sacrifices! Ce sont ces sacrifices qui engendrent les grandes vertus, les actions héroïques, les pensées sublimes; par le dédain de ce qui est périssable, le mépris de ce qui flatte les sens, par la recherche de ce qui est éternel, l'âme se détache des liens du corps, sort, pour ainsi dire, de sa prison mortelle, et, libre et dégagée, s'élance aux sphères célestes, aspirant à se réunir à Dieu, but unique de son ardeur et de son amour!

Ah! ah! ah! Mais, pauvres gens, je n'ai jamais entendu rien de si idiot! Vous êtes si bornés, qu'il n'y a pas à vous le démontrer; je veux bien, pourtant, vous rendre évidente votre extraordinaire bêtise. Savez-vous ce qu'il résulte de votre croyance? C'est que, pour vous, « la vie est un malheur. » Eh bien! alors, quittez-la! tuez-vous! En faisant ce qu'il faut « pour la prolonger, » vous êtes illogiques, non seulement illogiques, mais coupables; loin d'être à louer, votre « conduite est blâmable! » Si la vie est un malheur, plus vite vous cesserez d'exister, mieux cela vaudra!

Vous « alléguez » que la vie doit être appréciée, « non par sa valeur *intrinsèque*, » c'est-à-dire actuelle, sur la terre, mais « par ses conséquences *extrinsèques;* » vous appelez ainsi « certains résultats au-delà de cette vie, » résultats « supposés, » bien entendu, car personne ne les a vus ni connus. Vous y croyez, soit! Alors, encore une fois, la vie sur la terre ne valant rien du tout, ne la faites pas durer « gratuitement; » finissez-en le plus tôt possible, tuez-vous!

Vous ne voulez pas vous tuer, prétendant que c'est un crime; mais, niais que vous êtes, vous croyez donc que « les hommes ont été créés pour être des sources de misère, » et sont tenus de « continuer à vivre, pour que leur Créateur ait la satisfaction de contempler leurs souffrances; » que Dieu se plaît à voir les hommes s'imposer des privations, des sacrifices, des mortifications; que, plus ils s'en imposent, plus il est content. C'est là votre Dieu! Je vous dis, moi, que ce n'est pas un Dieu, c'est le diable! Vous êtes pires que ceux que vous appelez païens; vous êtes des « idolâtres, » vous adorez Satan, vous adorez le diable (1)!

Nous supportons, dites-vous, ces misères, ces mortifications, ces abstinences, ces privations, ces sacrifices, dans le but « d'assurer notre bonheur futur! » Votre bonheur futur! Non! vraiment,

(1) Il n'est pas besoin de réfuter un tel raisonnement : on se mortifie, parce que la nature entraîne au mal. Si vous avez largement bu et mangé, vous êtes davantage porté à la volupté, et la volupté est éteinte par le jeûne.

on ne peut pas porter plus loin l'imbécillité. Plus j'y réfléchis, plus je suis étonné de la stupidité de ces Chrétiens, et il est absolument incompréhensible qu' « on ait jamais pu choisir comme point de départ d'un système de morale une notion aussi abstraite » que celle-ci : *la perfection*, quand il est si facile de s'en tenir à la vie naturelle, à la vie de tout le monde, de tous les animaux, en se procurant toutes les jouissances possibles : bien manger, bien boire, afin d'être disposé à d'autres plaisirs (vous le savez, *sine Cerere et Baccho friget Venus*), en donnant, en un mot, de la satisfaction à son corps, comme faisaient les Anciens à Ninive, à Paphos, à Sidon, aux fêtes d'Astarté et d'Adonis, ou bien, aujourd'hui, si je suis un robuste et solide Yankee, un entreprenant pionnier, en abattant, dans la forêt, les chênes à coups de hache, et les Indiens à coups de fusil, pour me faire place, et vivre en maître et à ma fantaisie. Voilà un but que je comprends, qui est celui du bon sens, et que poursuivent tous les hommes de bon sens! Mais chercher à se perfectionner, tâcher de « devenir meilleur, » doux, patient, modeste, charitable, etc., quelle inutilité! quelle rêverie! Cela ne peut entrer dans un cerveau bien conformé. Vraiment, « la croyance des gens de cette sorte est au-dessus ou *au-dessous de tout raisonnement.* »

Oui, rien ne paraît plus déraisonnable à M. Herbert Spencer, et même plus comique; il en rit de tout son cœur, et s'amuse à railler le Christ. Ah! il était bon, votre maître Jésus, avec ses apophtegmes : « Bienheureux les pacifiques! bienheureux les miséricordieux! bienheureux ceux qui ont pitié des pauvres! » Voulez-vous que je traduise ces maximes en langage vulgaire : « Si les sacrifices que chacun s'impose, pour atteindre la béatitude, ont pour but d'aider les autres à atteindre le même idéal, il en résulte que chacun doit parvenir à cet état de béatitude, — rempli, d'ailleurs, de peines, — afin de permettre aux autres d'arriver à cet état à la fois bienheureux et pénible. » En d'autres termes, c'est en se regardant tous souffrir, que tous seront heureux : « La conscience bienheureuse se formera *par la contemplation de la conscience de tous dans une condition de souffrance.* » On n'a jamais vu une absurdité plus complète; on ne discute pas cela, il suffit de l'exposer : « C'est au-dessus ou au-dessous de tout raisonnement! » M. Herbert Spencer dit vrai, de tout raisonnement d'un

gentleman positiviste comme M. Herbert Spencer, qui a découvert, au bout de dix-neuf cents ans, le sens de ces paroles du Christ.

La vraie perfection, au contraire, M. Herbert Spencer va nous la dire : la perfection d'un homme signifie qu' « il est constitué de manière à effectuer une complète adaptation des actes *aux fins de tout genre.* »

Quoique ce langage soit assez lourd, je le comprends, dites-vous; mais, Monsieur Herbert Spencer, s'agit-il non seulement des *fins*, mais des *actes de tout genre?*

— Certainement : « *Tout acte* destiné à accroître la vie est *juste.* »

— Mais, avez-vous bien réfléchi à ce que ce mot entraîne : tout acte!... tout acte! Il y a bien des actes, et des moins moraux, qui peuvent *accroître la vie.*

— Et « l'aptitude à *procurer le bonheur*, continue M. H. Spencer, est le dernier *criterium* de la perfection de l'homme. »

— C'est-à-dire... mais non! il est trop difficile d'insister et d'entrer dans le détail...

— « C'est ce que ne comprennent pas les ascètes. »

— Je le crois sans peine!

— Et ceux qui cherchent par la mortification la perfection et la vertu. Et, si vous voulez que je me résume et conclue, je dirai: la fin suprême, c'est le plaisir. Et ce n'est pas moi qui le déclare, c'est tout le monde : « Le *plaisir* est *hautement* reconnu comme *la fin suprême.* » Attendez, le plaisir, « sous une forme ou sous une autre. »

— Quoi! M. H. Spencer, voulez-vous dire Cythère ou Gomorrhe?

— La vertu n'est que cela, et je l'affirme : « Pour définir la *vertu*, la perfection, il faut toujours revenir au *bonheur.* » Vous ne sauriez donner une autre base à la morale, un autre principe de morale : le plaisir, « *de quelque nature qu'il soit*, à quelque moment que ce soit, et n'importe pour quel être, » voilà « l'*élément essentiel* de toute conception de *moralité*, » entendez-vous?

J'entends bien, j'ai très bien compris, il ne peut y avoir de doute; et je ne doute pas, non plus, que le maréchal de Richelieu et Ninon de Lenclos auraient parfaitement entendu et accueilli cette morale, eux qui savaient faire leur vie *la plus grande possible en longueur et en largeur*, qui possédaient l'*aptitude* de procurer le *bonheur* jusqu'à plus de quatre-vingts ans, n'importe *pour quel être*, et à

quelque moment que ce fût! Et l'on peut aussi conjecturer que cette morale obtiendrait l'assentiment de tous les corsaires de bourse et de salon, qui ont assez d'intelligence pour comprendre que l'argent est le meilleur moyen de se donner des *sensations agréables*, assez hardis pour l'accaparer par des *actes de tout genre*, et assez habiles pour se procurer des plaisirs *de quelque nature que ce soit*, sans se faire prendre par les gendarmes!

Seulement, je ne comprends pas pourquoi M. H. Spencer a pris la peine d'écrire tant et de si gros volumes; pour développer une idée si simple; il lui suffisait de poser ces deux axiomes :

1° La fin suprême, c'est le plaisir.

2° Ceux qui le nient sont des imbéciles.

Tout le monde eût compris, et personne ne lui en eût demandé la démonstration, surtout les gens *raisonnables*, qui, sans se dire philosophes *positivistes*, pratiquent ouvertement la morale *positiviste*. Quant à lui, il faut lui rendre cette justice, il ne ressemble en rien à ces positivistes pratiques; il est de ceux qui disent : *théorie*, soit, mais *pratique*, non; semblable à la plupart des philosophes, qui se donnent le plaisir de développer sur le papier un système bizarre, mais bien construit et qui atteste leur force d'esprit, tout en pensant au fond tout le contraire de leur système, et en vivant au rebours de leur système.

IV

Il ne suffit pas, cependant, d'avoir une morale fondée sur le plaisir ou sur une équation algébrique : il lui faut une sanction, une loi qui récompense ou punisse les actions selon leur mérite. M. Coste s'en est occupé; M. Coste, le grand inventeur dont nous montrerons bientôt les ressources d'esprit (il est le fondateur de *l'Église au vingtième siècle*). Il a songé à la sanction de la nouvelle morale, et il nous la présente complète, au moyen d'une immortalité nouvelle, qu'il a trouvée, avec un nouveau ciel, un nouvel enfer et même un nouveau purgatoire.

M. Coste est positiviste. Un prêtre savant a consacré à expliquer le positivisme et à le réfuter deux volumes (1), qui ne laissent plus rien à dire : quinze cents pages sur le positivisme, c'est plus de

(1) M. l'abbé de Broglie, *le Positivisme*.

pages que de positivistes. Quand on a nommé Littré (le premier Littré, avant sa conversion) ; M. Narval, le traducteur de Strauss; M. Taine (l'ancien Taine, aussi), quatre ou cinq autres en France et à l'étranger, M. Stuart Mill, M. Herbert Spencer, Mlle Cl. Royer, que j'allais oublier, il n'y a plus personne. De temps en temps, cette demi-douzaine de positivistes lancent une brochure, une revue, qui tâche de prendre feu, siffle et s'éteint en fumant dans le ruisseau. L'école est vide! point d'élèves : les seuls qui viennent y conférer, sont les professeurs, qui s'écoutent mutuellement et ont l'air de se comprendre. Ce n'était vraiment pas la peine d'amener de si gros canons pour jeter à bas cette bicoque défendue, comme l'île de Tabarka, par deux soldats : elle se fût écroulée toute seule par l'abandon même où on l'eût laissée.

Ce n'est donc pas comme *positiviste* que je m'occupe de M. Coste, mais parce qu'il représente nombre de savants qui croient que le monde peut être organisé au moyen de combinaisons scientifiques, philosophiques, mathématiques : tristes esprits faussés par des études exclusivement *positives!*

M. Coste explique d'abord ses idées sur *Dieu :* elles n'ont rien de bien neuf, ce sont celles des *savants* d'aujourd'hui : « La nature est une raison impersonnelle, agissante... un gouvernement impersonnel, qui n'acquiert la personnalité que dans la raison humaine... la divinité ne s'achève que dans l'homme, etc. (1). » Il y a eu plusieurs conceptions de Dieu : les dieux d'Homère, le Dieu des Sémites, Jéhovah, lequel avait la prétention exorbitante « qu'on n'adorât pas d'autre que lui. » Concevez-vous une pareille exigence! Sur quoi, je demanderai la permission de faire à M. Coste une observation : puisque vous êtes si scandalisé de cette prétention, c'est donc que les autres dieux ne l'exigeaient pas? Et, si un seul l'exigeait, ne serait-ce pas parce qu'il avait la *conscience* (terme scientifique) d'être le *seul* véritablement Dieu? et ne serait-ce pas une preuve, en effet, qu'il est le vrai Dieu?

Plus tard, continue M. Coste, « les dieux eurent une *providence*, etc. » Mais, sans poursuivre la palingénésie de ces dieux, et pour en venir tout de suite au temps présent, *le tour de l'homme d'être dieu*, M. Coste l'établit, *est arrivé;* et c'est ici qu'il nous révèle sa découverte, la nouvelle immortalité.

(1) M. A. Coste, *Dieu et l'Ame.*

L'homme devient dieu : si Dieu est celui qui connaît les *lois de la nature*, « nous nous en rapprochons tous les jours; » nous sommes déjà maîtres « ou *à peu près* des lois phénoménales. » Qui sait même, ajoute-t il avec M. Renan, si l'homme n'arrivera pas à connaître la *loi de la vie?* si un « chimiste ne transformera pas toute chose, » si l'homme, étant *maître du secret de la vie*, n'aura pas la science infinie, et si « la *science infinie* n'amènera pas le *pouvoir infini?* » Autrement dit : qui sait si nous ne deviendrons pas immortels, si nous n'abolirons pas la *mort?*

C'est la réalisation du vœu d'un poète, de M. Victor Hugo : « La *science finira par tourner la position.* »

Et il ne faut pas croire que ce soit là une opinion isolée : c'est celle de plusieurs athées de notre temps. En voici un qui exprime formellement l'espoir, presque l'assurance, de *ne pas mourir* : après avoir tracé le tableau de l'avenir, du progrès « indéfini, sans limites, éternel, » de l'avenir où la paix sera perpétuelle, où le monde « sera inondé de lumière et de beauté, » où il n'y aura « aucune place pour *cet au-delà mystérieux* auquel *les religions du passé* rapportaient et sacrifiaient toute notre existence, » etc., « l'espoir de *vaincre la mort*, s'écrie-t il, de *prolonger indéfiniment le cours de l'existence humaine*, cet espoir même n'est plus *chimérique :* la science, par la bouche de Claude Bernard, a *confirmé* ces pressentiments (1). »

Je voudrais bien savoir où et comment Claude Bernard, que l'on fait beaucoup parler depuis quelque temps, a *confirmé* cet espoir. Lui qui déclarait si énergiquement que la génération spontanée était « une vue qui lui paraissait tout à fait *inadmissible*, même comme hypothèse » (2), c'est-à-dire, qui niait l'éternité de la matière dans le passé, comment l'aurait-il admise dans l'avenir, en accordant à l'homme la faculté de ne pas mourir?

Malheureusement pour M. Victor Hugo, M. Renan et M. Champion, ni l'un ni l'autre ne profiteront de cette victoire sur la mort : la mort n'aura pas été encore abolie. Ils ne peuvent s'empêcher de soupirer : C'est bien fâcheux!

— Mais, leur dit M. Coste, ne vous chagrinez pas : vous serez immortels, je vous le promets et je vais vous le démontrer.

(1) Edme Champion, *Philosophie de l'histoire de France*, 1882.

(2) *Physiologie expérimentale*, p. 148, citée par M. Arduin : *la Religion en face de la science*, t. III.

— Comment?

— D'abord, ce qui se divinise, ce qui devient dieu, ce n'est pas tel ou tel homme, c'est la société.

— Peste! ce n'est pas la même chose du tout! la société, ce n'est pas moi!

— C'est fort heureux, au contraire : car, si un homme devenait dieu, il serait le maître.

— Eh bien! dit M. V. Hugo, je n'y vois pas d'inconvénient.

— Le maître, je dis plus, « un despote, » un tyran ; et, s'ils étaient plusieurs qui deviendraient dieux, ils fonderaient « une oligarchie, » une société, un syndicat de dieux, qui écraserait tout, comme les anciens dieux, et avec tous « les abus et les caprices » des anciens dieux! Il est donc fort heureux que la société seule devienne dieu.

M. Victor Hugo hoche la tête, à cette conclusion : il lui eût assez convenu de devenir dieu *individuel*. Car c'est précisément ce qu'il rêvait : tous les hommes, disait-il « toutes les chenilles humaines, ne peuvent pas être immortels. » A quoi bon? Comment l'ont-ils mérité? Ce privilège ne doit appartenir « qu'à certains hommes, » aux grands poètes, par exemple; et il ne lui répugnerait pas d'être exposé aux tentations et aux « caprices » des anciens dieux (1). Je ne me soucie guère, dit-il, de la divinité de la société et de votre prétendue immortalité; je n'y vois aucun profit pour moi personnellement.

— Vous vous trompez! vous en avez beaucoup, et je vais encore vous le prouver. Il ne faut pas croire que votre vie est finie, quand vous mourez. Vous renaissez; vous reparaissez dans un autre homme, de même caractère, de même esprit, de mêmes facultés, de même intelligence, de même génie que vous. Ainsi Goëthe, c'est Homère! Oui, Homère, qui, tour à tour, a été Hésiode, Lucrèce, Virgile, Dante, et enfin Goëthe. Goëthe admirait beaucoup Homère, Hésiode, Lucrèce, Virgile et Dante : « Il goûtait avec passion leurs sentiments sublimes, leurs admirables productions, » il éprouvait pour eux « une sympathie extraordinaire. » Qu'est-ce que cela signifiait? Qu'il était « identique » à Homère, à Hésiode, etc; qu'ils étaient *réincarnés* en lui, qu'ils étaient lui, ou lui eux : donc il n'avait pas cessé de vivre, il vivait depuis des milliers d'années, il était immortel! C'est évident!

(1) Voyez *le Temps*, 3 septembre 1878 : conversation de M. V. Hugo, citée par M. Coste.

— J'entends bien! Oui, sans doute! mais...

— Mais, quoi?

— Ce n'est pas là l'immortalité, la vraie!

— L'immortalité, « comme on l'imagine communément! » Est-ce que vous vous abaisseriez à cette mesquine opinion du vulgaire, vous, Monsieur Victor Hugo? L'immortalité dont je vous parle est « une certaine immortalité, » très acceptable, je dirai même, « féconde en joie. »

— Oui! Mais il y a une objection, une assez forte objection : Goëthe, dites-vous, était Dante, auparavant Virgile, avant Virgile Lucrèce, avant Lucrèce Hesiode, avant Hésiode Homère. C'est qu'il y a une furieuse distance de l'un à l'autre! D'Homère à Hésiode, on ne sait pas, on n'a pas de date certaine; de Virgile à Lucrèce, ce serait peu, une cinquantaine d'années; mais de Virgile à Dante, savez-vous qu'il s'agit de mille trois cents ans; et, de Dante à Goëthe, de cinq cents ans environ! Ce sont des lacunes énormes. Que devenaient, pendant ce temps-là, les idées, les facultés, l'intelligence, le génie d'Homère? Il avait bien le temps de s'évaporer!

— Du tout! Comment un génie tel que vous peut-il se laisser ébranler par de si misérables objections? Qu'est-ce que des siècles dans l'éternité! Comme dit M. Renan : « Dormir une heure, ou dix siècles, c'est la même chose! » Qu'importe la lacune? Goëthe, c'est Homère! De même, Pascal, c'est Euclide; Kant, c'est Platon; Newton, c'est Archimède, etc.; et vous, Monsieur Victor Hugo, peut-être êtes-vous Shakespeare!

— C'est différent! dit M. V. Hugo radouci, oui, Shakespeare, et, probablement aussi, Pindare, Corneille, Dante, Job, saint Jean et Rabelais (1)!

— Ce n'est pas impossible! il faut « laisser à l'*imagination de chacun* le soin de continuer ces considérations vraiment inépuisables sur la perpétuité de la vie. » Voilà le ciel, « le ciel rêvé par les poètes et les mystiques. » Rien de plus satisfaisant! C'est « le dénouement idéal! »

Maintenant, si vous le désirez, je vous montrerai qu'il n'y a pas que le ciel; il y a aussi l'enfer et le purgatoire.

— Quoi! le purgatoire!

(1) Voyez Victor Hugo, *Shakespeare.*

— Sans doute : le purgatoire, c'est la jeunesse !

— Comment ! mais la jeunesse est précisément le plus beau temps de la vie : la jeunesse, l'époque des illusions, de la foi, de l'espérance et de l'amour !

— Du tout ! C'est une erreur : la jeunesse, c'est le purgatoire. Quand elle est finie, quand vous êtes désanchanté, désabusé, que vous avez touché le roc aride de toutes choses, que vous avez perdu la trop grande fraîcheur des idées, l'ardente vivacité de l'esprit, la foi confiante, les espérances lointaines ; quand vous êtes devenu indifférent à l'amour, peu susceptible d'aimer et d'être aimé, « parvenu, en un mot, *à la seconde moitié de votre âge*, » on peut dire que vous avez « *terminé votre purgatoire.* »

— Mon purgatoire ! Vous vous trompez ! au contraire...

— Alors, vous commencez à jouir, vous entrez dans le ciel, « dans le *Paradis terrestre*, » où vous trouvez « les honneurs, les bons sentiments, l'amour de vos enfants, etc. »

— Et si mes enfants ne m'aiment pas...

— Alors...

— Si l'on ne m'accorde pas d'*honneurs ?* si, après avoir conquis, grâce à mon travail et à mes talents, une position honorable, la considération et l'estime de mes concitoyens, je suis chassé de mon emploi par une révolution, persécuté, ruiné par quelque république, qui survient tout à coup, comme le voleur de l'Évangile ? Si...

— Alors c'est l'enfer ! C'est ce que je vous disais : nous avons tout dans notre immortalité, le paradis, le purgatoire et l'enfer.

— Mais cet enfer, je ne l'aurai pas mérité !

— Soit ! mais n'avez-vous pas votre conscience, qui « vous procure de *véritables satisfactions ?* » Que voulez-vous de plus ? C'est l'enfer, et ce n'est pas l'enfer ; on peut même dire que c'est le ciel !

Ainsi, pas d'objections : l'immortalité dont vous avez l'espérance, l'immortalité que vous désirez, l'immortalité que peut bien vous promettre la Religion, mais qu'elle « *ne peut jamais démontrer*, » moi, Coste, je vous la donne ; je vous la fais voir, toucher, « fondée sur des éléments *positifs.* » L'immortalité, c'est la vie ! *La vie immortelle, c'est la vie où l'on meurt* : voilà ma découverte !

Eugène Loudun.

(*A suivre.*)

GRIPPARD

HISTOIRE D'UN BIEN DE MOINES (1)

VIII

Passé maître en hypocrisie, Honoré Grippard jouait à merveille son double rôle. Chaque fois qu'il mettait le pied sur le seuil de l'abbaye, il dépouillait le vieil homme, composait son air et ses manières, se faisait un visage grave et triste, et ne manquait aucune occasion de dire avec componction, en secouant la tête : « Hélas! où allons-nous? Si le Seigneur ne nous protège, c'en est fait de la France! Pauvre France! nation très chrétienne, fille aînée de l'Église, elle a oublié sa mission providentielle; elle s'est laissé égarer par les décevantes promesses de la philosophie... Seule, notre sainte religion pourrait nous sauver; et, dans notre ingratitude et notre folie, nous repoussons la main qui nous est tendue. » Sur un pareil sujet, il était intarissable; son éloquence coulait à flots.

Les relations qu'il entretenait au dehors, auraient pu paraître équivoques; mais il s'en était expliqué avec tant de candeur et de franchise! S'il avait accepté, lui, l'homme de l'abbaye, lui, l'ennemi juré de la Révolution, des fonctions municipales, c'était par dévouement envers ceux auxquels il devait tout, — particulièrement sa conversion et le salut de son âme : de la sorte il serait au courant de toutes les trames perfides, et le peu d'autorité qu'il exerçait dans ce temps d'anarchie, lui permettrait, à l'occasion, de détourner les

(1) Voir la *Revue* du 1er octobre 1882.

coups dirigés contre cette maison sainte, désormais la sienne. Il jurait de défendre ses pieux habitants, fallût-il...

Et, le geste achevant la pensée, il montrait sa poitrine. Avant d'arriver aux moines, ses bienfaiteurs, ses amis, on lui percerait le cœur !..

Mais comme il se dédommageait de cette contrainte imposée à ses vrais sentiments, quand il retournait à la Loge maçonnique et se retrouvait au milieu de ses complices! Là, le masque de Tartufe tombait, et Grippard redevenait lui-même.

Il fallait agir. Les ordres venus de Paris étaient pressants : *révolutionner le pays*, tel était, en résumé, la consigne. Aussi bien l'on avait maintenant sur les bras une force armée qui s'impatientait de ne rien faire. Pour dénicher des brigands toujours insaisissables, les milices nationales avaient battu tous les buissons. Elles étaient lasses de parader sur la place de l'église, et de s'exercer à la charge en douze temps. Les meneurs résolurent donc de fournir un plus réel objectif à cette ardeur guerrière. La Bastille à prendre était désignée déjà : c'était, on s'en souvient, le château de Villemer, riche proie dont on espérait s'emparer sans coup férir.

Laprune fut chargé de l'expédition. Sa troupe, recrutée dans le faubourg, se composait en majeure partie de vagabonds, de mendiants, d'ouvriers ivrognes et paresseux, tandis que le vicomte d'Orgy, jouant au Lafayette, commandait une légion de boutiquiers et de petits bourgeois d'une honnêteté relative et d'une bravoure des plus contestables. L'ancien garde-française quitta la ville, un soir de novembre, à la tête de cent cinquante hommes bien armés, sous prétexte de recommencer une de ces battues inutiles, à la poursuite des fantastiques brigands. Seul de la bande, il savait à quelle glorieuse conquête on marchait.

— Cette fois, nous ne reviendrons pas bredouille, avait-il dit mystérieusement.

Le même jour, par la route diamétralement opposée, deux cavaliers s'étaient présentés devant la grille qui fermait la large avenue du château de Villemer. « Mathurin ! » cria l'un deux.

Un vieillard accourut, tout ému ; et, tandis que de ses mains tremblantes il tournait l'énorme clef dans la serrure, il répétait : « Ah ! Monsieur le comte! ah! Monsieur Armand! C'est-il bien possible? bon Dieu! Je vous ai reconnu rien qu'à la voix. Quoi donc? vous nous tombez comme ça du ciel sans qu'on s'en doute?... C'est-il qu'il

y a du malheur?... Fichue clef, va!... Enfin, voilà tout de même... »

M. de Villemer sauta lestement à terre, et donna une affectueuse poignée de main au bonhomme.

— Bonjour, mon vieux Mathurin! La santé est bonne, ce semble? Et votre femme?

La Mathurin, comme on disait vulgairement alors, concierges et portiers ne se faisant pas encore appeler *Monsieur* et *Madame*, — la Mathurin était là qui faisait à *not'maître* sa plus belle révérence.

L'autre cavalier avait pris les deux chevaux par la bride et se dirigeait vers les écuries. C'était un ancien soldat, qui, après avoir suivi le père d'Armand jusqu'en Amérique, l'avait assisté au lit de mort. Depuis lors il ne quittait pas son jeune maître, qu'il aimait moins en serviteur qu'en ami dévoué. Il se nommait tout simplement François.

Pendant ce temps, le vieux couple s'empressait à l'envi vers le château. « Nicolas! ohé! Nicolas!... » criaient ils. « *Viens-t'en vite*, c'est Monsieur Armand... Monsieur le comte, que je veux dire. »

Nicolas, le jardinier, ne tarda pas à paraître, tout essoufflé, avec sa femme, Perrine, accorte et solide paysanne, fille de cette vieille Mariette que nous avons entendue, la veille de Noël, babiller avec le père hôtelier. Un beau gars de dix-huit ans venait derrière eux, son large chapeau à la main : c'était Petit-Pierre, leur fils, et, ce qui le rendait très fier, le frère de lait de *Monsieur Adhémar*.

Tout ce petit monde était heureux au possible de l'arrivée du jeune seigneur. On ne l'avait pas vu depuis cinq ans, et l'on ne pouvait se lasser d'admirer sa bonne mine, sa fine moustache noire, sa taille svelte et élégante.

« Vrai! disait la Mathurin, c'est tout le portrait de feu Monsieur son père. »

Perrine, en femme pratique, avait déjà allumé une flambée dans l'immense cheminée du salon, tandis que son mari courait chercher des œufs, du lait, des légumes. Petit-Pierre tordit le cou au plus beau poulet; et, moins d'une heure après son arrivée, M. de Villemer s'asseyait à une table frugalement servie, tout en conversant familièrement avec ses gens, enchantés de le contempler et de l'entendre.

En vain faisait-il des efforts pour dissimuler sa tristesse, elle perçait dans chacune de ses paroles. Et le vieux Mathurin, inquiet, murmurait tout bas : « Bien sûr qu'il y a du malheur... Pauvre

Monsieur Armand! En voilà un qui n'a pas la chance! Je ne sais pas de quoi il retourne; mais, foi de Mathurin, il y a du malheur! »

Resté seul, le comte se promena quelque temps, les mains derrière le dos, la tête inclinée sur la poitrine. Ce grand château solitaire qu'il n'avait guère habité depuis la mort de ses parents, l'obscurité de cette vaste salle que la lueur de deux flambeaux et les clartés intermittentes du foyer ne dissipaient qu'en partie et par intervalles, ces vieux portraits de famille d'où, de temps en temps, une tête aux regards fixes se détachait, comme une apparition du passé, — tête de femme souriante, tête de prélat grave ou de fier guerrier, — tout contribuait à jeter le jeune homme dans une mélancolie profonde.

Sa pensée se reportait vers Paris. Il voyait, comme aux journées des 5 et 6 octobre, Versailles envahi, le roi et la reine outragés par la populace et ramenés captifs jusqu'à leur capitale, et il pleurait presque de rage. Puis il pensait à son oncle, le vénérable abbé, à son frère Adhémar, à sa sœur Jeanne... Un décret récent venait de déclarer *propriétés de la nation* tous les biens et revenus ecclésiastiques. C'était la confiscation à courte échéance. Triste nouvelle qu'il apporterait peut-être le premier!

François rentra.

— Monsieur le comte m'excusera de le déranger un moment; mais je crois devoir lui dire ce qui vient de m'arriver. En allant aux écuries, j'ai vu de loin un homme à cheval sur le mur d'enceinte, du côté du parc. Au bruit que j'ai fait, il a disparu; mais, malgré l'obscurité, j'ai cru distinguer la même sinistre figure que nous avions aperçue déjà sur la route, à deux cents pas d'ici.

— Quelque maraudeur, sans doute, quelque braconnier cherchant à s'introduire dans le bois pour voler mes lapins... Baste! ces pauvres diables méritent moins la corde que certains brigands illustres que je connais!... Mais qu'est cela?... Écoute!

— Le tambour! On bat la générale.

— Un incendie quelque part?

— Je monte à la tour : je verrai bien si c'est le feu.

— Je vais avec toi.

Le château de Villemer s'élevait sur les débris d'une ancienne forteresse, dont il ne restait plus que quelques murailles couvertes de lierre, et une tour carrée ou donjon, qui terminait à droite la façade de l'habitation nouvelle. Les trois autres côtés étaient

flanqués d'élégantes tourelles, dans le style du quinzième siècle, couvertes d'arabesques et de fines moulures. De larges fossés, bordés de gazon et de massifs d'arbres verts, étaient remplis d'une eau limpide et courante, qui s'égarait ensuite dans le parc. Mais, du côté de l'entrée principale, un pont, remplaçant la herse et le pont-levis d'autrefois, donnait accès de plain-pied au double escalier, garni d'une balustrade en fer artistement forgé. Autour des fenêtres, sur leurs croisées de pierre, dans les tympans des portes, la Renaissance avait jeté d'une main prodigue les guirlandes de fleurs soutenues par des génies et des animaux fabuleux. Sur la façade s'étalait l'écusson des Villemer : écartelé au 1er et au 3me d'azur au lion d'or lampassé, au 2me et 4me de gueules à la croix ancrée d'argent, avec cette fière devise : ENSE CRVCEM TVEOR.

Hélas! toute cette magnificence du passé allait crouler sous la brutale main des vandales!

Du haut de la vieille tour, le comte Armand et François interrogèrent en vain tous les points de l'horizon : dans la nuit noire, nulle part ne brillait la moindre lueur. Mais on entendait, de plus en plus distinct, le son du tambour battant une marche militaire. Bientôt des hurlements de voix avinées s'y mêlèrent... Le doute n'était plus possible.

— Ce sont les brigands, dit François, les vrais, ceux-là!

— Descendons : il faut savoir de quel côté cette canaille va tenter un mauvais coup.

M. de Villemer et son fidèle domestique arrivaient à peine aux dernières marches de l'escalier tournant, quand Petit-Pierre se précipita à leur rencontre.

— Les voilà! les voilà!

— Qui ça? mon garçon!

— Les patriotes de la ville. Déjà quelques-uns rôdent autour des murs du parc. Jacques, le petit berger, m'a dit qu'il en avait entendu d'autres, venant le long du bois où il s'était caché, dire qu'ils allaient brûler le château, et que ce serait vite fait, vu que M. le comte est à Paris, auprès du roi.

— Hâtons-nous, fit avec beaucoup de calme le jeune officier, et mettons-nous, autant que possible, en état de défense.

Les serviteurs étaient consternés. Mathurin et sa femme se lamentaient.

— Je te l'avais bien dit, ma femme, qu'il y aurait du malheur.

— Ah! Seigneur Jésus, mon pauvre homme, qu'avait-il besoin de venir à pareil jour, notre cher petit Monsieur Armand? Bien sûr, ils vont nous le tuer!

Les braves gens s'oubliaient eux-mêmes pour ne penser qu'à leur maître.

En un instant, les volets furent fermés, les portes barricadées. François courut à la salle d'armes, et revint avec des fusils et des pistolets; la poudre ne manquait pas.

Armand et sa petite troupe ne pouvaient songer à défendre tous les points attaqués. Les fossés, sur trois côtés, offraient un obstacle difficile à franchir. Les assaillants, qui devaient connaître les lieux, se dirigeraient vers le pont. La porte, munie au dedans de fortes barres de fer, ne céderait que sous des coups répétés. Il fallait dès lors se réfugier dans le donjon, dont le sommet crénelé et les nombreuses meurtrières permettaient aux défenseurs de faire feu sur les assiégeants sans se découvrir.

Il y avait quatre hommes valides : le comte, François, Nicolas et Petit-Jean. Mathurin aiderait à charger les armes. Sa femme, à moitié folle de peur, ne pouvait être d'aucun secours. Mais Perrine, la nourrice d'Adhémar, forte et vaillante femme, n'entendait pas se croiser les bras.

— Je ferai le coup de fusil tout comme un autre, s'écria l'héroïne campagnarde. Mon homme, montre-moi seulement comment en tient cela. Bien! ça suffit. Qu'ils y viennent, les coquins!

Déjà depuis trois ou quatre heures Laprune s'était mis en marche. Arrivé en pleine campagne, il avait commandé halte! et comme il se piquait d'être beau parleur, monté sur un tronc d'arbre abattu, il avait harangué sa troupe de bandits et d'ivrognes, curieusement groupée autour de lui.

« — Camarades, avant d'aller plus loin, je vas vous ouvrir mon cœur, et transmettre à vos oreilles attentives un mot de l'affaire que nous allons nous efforcer de changer en victoire, dont nous nous partagerons équitablement les lauriers et le reste. Vive la nation!

— Vive la nation!...

« — Qui d'entre vous ne regarderait comme le plus beau jour de sa vie d'avoir renversé la Bastille, qui était le rempart de la tyrannie et l'emblème de la féodalité? Eh bien! camarades, des bastilles, il y en a encore, et il n'en faut plus! »

— Bravo! c'est bien ça, n'en faut plus! Où est-ce qu'il en reste, des bastilles?

Fier de son succès oratoire, Laprune fit un geste magnifique; et, piquant droit devant lui avec la pointe de son sabre :

— La bastille dont vous serez les glorieux vainqueurs, elle est là, là, s'écria-t-il.

— Tiens! dit un plaisant, la Bastille, ce serait-il, par hasard, cette chaumine de l'autre côté de la route, que vous avez l'air de taper dessus avec votre grand sabre, mon capitaine?

On se mit à rire.

— Citoyen, tu as la berlue, reprit l'imperturbable Laprune. Ce que je montre là-bas devant moi, c'est le repaire de l'aristocratie, c'est le château de Villemer.

— Ceux de Villemer n'ont jamais fait tort au pauvre monde, risqua un brave homme égaré parmi les coquins. Ils sont bons...

— Ils sont nobles, hurla Laprune, et la noblesse est abolie; ils sont riches, et c'est à notre tour d'avoir les écus. L'Assemblée nationale nous a déchargés de la dîme et de toutes les autres redevances envers les seigneurs : il faut, pour assurer l'exécution de ces décrets, brûler toutes les vieilles chartes, tous les titres et les châteaux avec. D'ailleurs, c'est le roi qui le veut.

— Dame! si le roi le veut...

— Citoyens, nous sommes frères et tous égaux : chacun aura sa part. Nous sommes le peuple, et tout nous appartient : il n'y a qu'à prendre. Si quelqu'un barguigne, il peut s'en aller. On saura mieux ainsi qui est ou n'est pas bon patriote.

Ce dernier argument mit fin à toute hésitation. Les tambours recommencèrent à battre, couverts par les cris sauvages de cent cinquante forcenés : *A Villemer! à Villemer!*

On ne marchait plus; on courait. En passant auprès d'une ferme, on réquisitionna de force des charrettes et des chevaux pour remporter plus aisément le butin. Laprune avait eu soin de donner à tous l'assurance qu'ils n'avaient aucun danger à craindre, le propriétaire étant absent.

A deux cents pas de la grille, il arrêta de nouveau ses gens, les partagea en deux colonnes, envoya une cinquantaine d'hommes contourner les murs et forcer la porte du parc, tandis qu'avec le gros de la troupe il s'avançait vers la grille qui fermait l'avenue.

Il sonna : personne ne parut. Il appela : pas de réponse.

— Au nom de la Loi, ouvrez !

Même silence.

— Mon capitaine, dit un petit vieux qui avait souvent demandé l'aumône au château, ce n'est pas la peine de sonner à la grille. Je sais à vingt pas d'ici une grande porte qu'il est facile d'enfoncer.

Il ne disait que trop vrai. Cinq minutes plus tard, les brigands se ruaient dans l'avenue, avec leurs chevaux et leurs voitures.

Ça ira ! ça ira ! ça ira !
Les aristocrates à la lanterne.
Ça ira ! ça ira ! ça ira !
Les aristocrates, on les pendra.

Le hideux refrain, glapi par les brigands, n'annonçait que trop clairement le sort réservé au comte de Villemer, s'il tombait en leur pouvoir.

Bientôt, dans les profondeurs du parc, cinquante autres voix firent écho. Le château était cerné de toutes parts.

Tout à coup un commandement militaire domina le tumulte. Un autre que Laprune avait crié : Halte !

Étonnés, le capitaine intrus et ses brigands s'arrêtèrent brusquement ; il se fit un profond silence. Au premier étage du donjon, un jeune homme en uniforme, penché sur le rebord d'une étroite fenêtre, interrogeait sur ce ton bref et saccadé que les officiers ont coutume de prendre en parlant à la troupe.

— Où est votre chef ?

— Me voici, c'est moi, dit Laprune, s'avançant sur le front de sa bande, et, par une vieille habitude, portant la main à la tempe droite.

— Qui ? vous...

— Capitaine Laprune, ancien garde-française, commandant une compagnie de la milice nationale. Mais je voudrais bien savoir aussi...

— Qui je suis ? Parbleu ! tu dois le deviner : le comte de Villemer.

Il y eut un long murmure et des chuchotements dans les rangs : « Nous sommes trahis !... Le château est plein d'aristocrates... On nous avait tant dit qu'il n'y avait personne ; qu'on prendrait à son aise du bon bien sans maître. Ah ! bien, ouiche ! Je n'en suis pas alors !... Ni moi non plus !... »

Un mouvement de recul s'accentuait déjà, quand Laprune, d'un air goguenard, dit à ses hommes :

— Eh bien! tant mieux! le lièvre est au gîte. Mais restez donc en place, poltrons! — Citoyen Villemer, rendez-vous, cria-t-il.

— Je t'avertis, coquin, que si tu ne fais à l'instant demi-tour à gauche, on va tirer sur toi.

— Ah! c'est comme ça? Feu! feu! vous autres.

Cinquante coups de fusils partirent, et les balles vinrent ricocher sur la pierre tout autour de la fenêtre. François n'eut que le temps de pousser son maître à l'intérieur et de fermer le volet.

— Je vous l'avais bien dit, répétait en frémissant de colère le fidèle serviteur, je vous l'avais bien dit que ces brutes sont pires que les sauvages d'Amérique.

— Je veux leur faire une dernière sommation...

— Ce serait folie!

— Alors, comme avertissement, tirons d'abord en l'air.

Armand de Villemer, âme chevaleresque, répugnait à verser le sang, même en cas de légitime défense. C'est ce qu'au début de la révolution on appelait de l'humanité. Louis XVI poussa aux extrêmes limites cet honnête sentiment, qui dégénéra chez lui en faiblesse et coûta la vie à ses plus dévoués défenseurs.

— Soit! dit François en maugréant.

Deux coups tirés à poudre suffirent à jeter la confusion dans les rangs des agresseurs. Mais, quand ils virent que tout se réduisait à du bruit et à de la fumée, ces braves reprirent cœur et engagèrent contre la vieille tour une fusillade désordonnée.

A son grand regret, M. de Villemer en était réduit à se servir efficacement de ses armes. Lui, François, Nicolas, Petit-Jean et Perrine se placèrent aux meurtrières et firent feu, — sérieusement cette fois. Un effroyable tumulte, des cris, des imprécations, une décharge générale, leur apprirent qu'ils avaient bien visé : cinq brigands étaient tombés morts ou grièvement blessés.

Cinq détonations se firent encore entendre, et l'on compta, sur le sable de l'avenue, cinq nouvelles victimes.

— Si j'étais seul... ne put s'empêcher de dire à voix basse le comte Armand.

— Vous vous laisseriez tuer, pas vrai? lui répondit François, de peur d'égratigner ces infâmes scélérats? Si nos prunes leur semblent dures à avaler, qu'ils aillent au diable!

Cependant un calme relatif s'était fait autour du château. On eût dit que la bande intimidée s'éloignait.

Petit-Pierre grimpa au sommet de la tour, et, couché derrière un créneau, il regarda par les machicoulis.

— Ils s'en vont, vint-il dire.

Mais François fit observer que les assiégeants se mettaient seulement hors de portée, qu'il fallait être sur ses gardes et s'attendre à quelque ruse de guerre.

Le vieux soldat devinait juste. Dix minutes s'étaient à peine écoulées, et Laprune revenait à la suite de trois charrettes chargées de foin. Derrière ce rempart mobile, quelques habiles tireurs étaient cachés; d'autres brigands s'abritaient de même, armés de haches, de barres de fer et d'une longue poutre dont ils se servaient comme de bélier pour ébranler la porte principale. Mais celle-ci résistait à ces coups formidables.

Par les meurtrières, les assiégés pouvaient apercevoir quelque chose de ce qui se passait. Désormais les balles allaient se perdre dans ces amas de foin, sans causer à l'ennemi le moindre dommage.

Tout à coup une immense gerbe de flamme jaillit d'un tourbillon de fumée noire... Le feu, après avoir dévoré la paille amoncelée auprès de la porte, rampait comme un serpent gigantesque le long des murailles, s'acharnait aux moindres parties combustibles, faisait voler les vitres en éclats, et lançait jusqu'aux toits des milliers d'étincelles, qui, chassées par un vent violent, retombaient en pluie ardente sur la tour.

Dans le parc, à distance convenable, les brigands, se donnant la main et beuglant des « airs patriotiques », dansaient une ronde infernale :

Ça ira! ça ira! ça ira!...

« Nous les grillerons, nous les fumerons, nous les mangerons », criaient à pleins gosiers les cannibales.

A l'intérieur du donjon, il y eût un moment de stupeur et de découragement. Mais le comte de Villemer, reprenant le premier son sang-froid :

— François, rester un instant de plus ici est impossible.

— Où aller, Monsieur Armand?

— Faisons une sortie.

— C'est courir à une mort certaine. Et puis, ces femmes, ce vieillard...

— Ne vous embarrassez pas de nous, dit résolument la brave Perrine. Sauvez notre monsieur!

— C'est cela, répétèrent à la fois Mathurin et sa femme. Puisque aussi bien il faut mourir, mourons pour notre monsieur!

— Nous lui ferons un rempart de notre corps, ajouta le jardinier; pas vrai? ma femme.

— Merci! merci! dit le comte vivement ému; mais ou nous nous sauverons ensemble, ou je périrai avec vous.

— J'ai mon idée, dit Petit-Pierre. Monsieur le comte veut-il permettre?...

— Dis vite.

— Peut-être les gueux de patriotes sont-ils tous à danser devant le château, croyant que nous sommes empêchés de sortir par derrière, rapport aux fossés pleins d'eau. Laissez, que j'aille y voir.

Il courut, et revint presque aussitôt.

— Pas l'ombre d'un coquin de l'autre côté. Venez vite, tous.

— Comment passerons-nous? dit François.

— Eh! le petit pont-levis de la poterne, donc!...

Personne n'y avait songé. Du côté des cuisines, sur l'autre façade du château, il y avait, en effet, une sorte de passerelle mobile qui permettait de franchir l'obstacle. Le feu léchait les murailles de la tour, et des brindilles de foin enflammées pénétraient au dedans par les meurtrières. Il était temps!

Les fugitifs se précipitent par un étroit corridor vers l'escalier de service, les plus vigoureux entraînant les deux vieillards invalides. La poterne est ouverte avec une extrême précaution, le léger pont-levis s'abaisse sans trop crier sur ses chaînes, et, quelques minutes plus tard, la sortie était effectuée sans encombre.

Armand et François forment l'arrière-garde; Nicolas et Petit-Pierre sont en tête; les deux femmes et Mathurin, au milieu. A vingt pas, la partie boisée du parc; encore un effort, ils sont sauvés!

A ce moment même, un fracas épouvantable, mêlé d'affreux cris de triomphe, vint étourdir leurs oreilles : c'était tout un pan de muraille qui s'écroulait avec le donjon. Les brigands, soit pour célébrer leur victoire, soit pour s'acharner sur leurs victimes, qu'ils supposaient entraînées dans la chute de la tour, firent une dernière

décharge. Les balles tirées au hasard vinrent en grand nombre siffler autour de la petite troupe déjà cachée par des massifs : l'une d'elles, ricochant contre le tronc d'un arbre, atteignit le comte à l'épaule, tandis qu'une autre frappait derrière la tête le vieux Mathurin, qui tomba sans pousser un cri.

La position était des plus critiques. Heureusement, la présence d'esprit ne fit défaut à personne. François entraîna son maître en le soutenant par le bras ; Nicolas et Perrine emportèrent le vieillard ; Petit-Pierre eut soin de la vieille femme, et l'on gagna le bois sans nouveau malheur.

Mathurin, grièvement blessé, revint bientôt de son évanouissement. Le comte souffrait cruellement ; le sang coulait en abondance. Perrine, déchirant son fichu de batiste, improvisa un premier pansement. Pendant ce temps, François et Petit-Pierre avaient audacieusement rebroussé chemin ; parvenus aux écuries, qui formaient, avec les remises et les granges, un bâtiment distinct du château, ils s'étaient emparés, non sans peine, de deux chevaux que l'incendie affolait.

Sur l'un, le comte, aidé par ses gens, parvint à se hisser ; sur l'autre monta Petit-Pierre, soutenant devant lui l'infortuné vieillard, qui trouvait encore la force de dire entre ses dents : « Laissez-moi, laissez-moi... vous ferez prendre not' monsieur. »

François, Nicolas et Perrine, le fusil à la main, fermaient le triste cortège. D'instinct et d'un consentement tacite, on prit, par des sentiers de traverse coupant les bois, la direction de l'abbaye.

IX

A l'abbaye, on ne dormait pas. L'office de la nuit venait de s'achever, quand retentit un cri d'alarme : « Au feu ! au feu !... »

Du haut de la colline, on dominait au loin la plaine. Les moines, accourus, virent là-bas, à l'horizon, comme un brasier gigantesque, sur lequel planait un nuage d'épaisse fumée. Ils crurent saisir, malgré l'éloignement, l'écho affaibli d'une longue clameur, puis tout retomba dans le silence.

— C'est Villemer qui brûle, dit l'abbé, sans trouble, mais d'une voix un peu émue.

— Courons, courons ! s'écria l'ardent P. Hilarion : peut-être est-il temps encore...

A son appel, répondirent aussitôt tous les religieux valides et les familiers du couvent. Réunis dans le préau, ils se disposaient à partir, quand un coup de cloche annonça la présence de quelque étranger à la porte extérieure de l'abbaye. L'aube rayait à peine d'un ruban blanchâtre l'obscurité du ciel, et l'arrivée d'un hôte à pareille heure était étrange.

— Hâtez-vous d'ouvrir : sans doute c'est un messager qui nous vient.

L'abbé de Villemer avait à peine donné cet ordre, que la porte roula sur ses gonds rouillés avec un bruit plaintif; sans dire mot, épuisés par l'émotion et la fatigue, les fugitifs pénétrèrent sous la voûte, et, aux reflets tremblants de quelques torches, ils apparurent aux yeux des moines stupéfaits.

Un cri se fit entendre : « Mon frère! »

Adhémar tendait les mains vers Armand pâle et défaillant. « Mon frère! » murmura le blessé, d'une voix faible; « mon oncle! »... et il se laissa aller dans les bras de François, qui, aidé du P. Hilarion, le déposa sur deux ou trois manteaux de moines, jetés précipitamment à terre.

D'autres, à l'appel de Petit-Pierre, soulevaient avec effort le vieux Mathurin muet, immobile, mais respirant encore.

— Vous ici, Armand? mon Dieu! qu'est-il donc arrivé? demanda l'abbé.

— Mon Père, répondit François en sanglotant, Villemer brûle, voyez!... Les brigands dansent devant les ruines qu'ils ont faites; nous n'avons échappé à leur fureur que par la fuite, et c'est au moment où nous pensions être à l'abri du danger que Monsieur votre neveu a été blessé.

— Seigneur Jésus! pardonnez-leur!

— Le vieux Mathurin est mourant; sa pauvre femme est à moitié folle de douleur...

— Et c'est pour notre famille, c'est pour les miens que vous vous êtes sacrifiés, bons et fidèles serviteurs. Dieu vous récompense!

Le triste cortège s'était lentement dirigé vers le quartier des hôtes.

— Mais comment vous trouviez-vous à Villemer à notre insu, disait Adhémar à son frère, dont il soutenait doucement la tête pour lui éviter les oscillations de la civière? Que n'êtes-vous venu directement ici?

— Pouvais-je prévoir... mon cher Adhémar? Je comptais venir

ce matin même à l'abbaye, et vous causer une agréable surprise... Hélas! Dieu en décide autrement.

— Que sa sainte volonté soit faite! murmura le jeune novice, les larmes aux yeux.

Le comte eut la meilleure chambre des hôtes, — cette cellule Saint-Joseph qui avait abrité le sommeil de Grippard la nuit de Noël. — Mathurin ne devait pas longtemps habiter la sienne.

Le moine médecin déclara l'état du vieillard désespéré. Le sang qu'il avait perdu, l'avait considérablement affaibli. Puis, chose plus grave, la balle, entrée au bas du crâne, s'était logée dans la moelle épinière : la paralysie, s'emparant des parties inférieures, remontait avec une effrayante rapidité vers le cœur.

En voyant les moines s'empresser autour de lui, le bon vieillard leur disait : « Ne vous donnez pas tant de mal, mes pères : tout est bien fini, allez! Je m'en vas, je le sens... »

Il se confessa, reçut les derniers sacrements avec une merveilleuse sérénité. Armand avait absolument voulu assister aux derniers moments de son vieux serviteur. Appuyé sur le bras d'Adhémar, qui ne le quittait pas, le comte vint s'asseoir au chevet du moribond, dont il pressait la main déjà froide. La femme de Mathurin, à genoux, sanglotait; Nicolas, Perrine et Petit-Pierre avaient grande peine à répondre aux prières des agonisants, récitées par tous les moines, qui remplissaient la petite chambre et le long corridor. La lueur tremblotante des cierges luttant contre les premières clartés du jour leur semblait l'image de cette âme chrétienne que Dieu appelait des ténèbres à l'admirable lumière de l'éternité. « Jésus!... Marie!... Joseph!... » Ces trois noms bénis s'échappèrent des lèvres du vieillard avec son dernier soupir.

L'abbé psalmodia le premier verset du *De profundis*, qui fut lentement continué par les moines.

— Seigneur, donnez-lui le repos éternel, et que le jour sans déclin brille à ses yeux!

— *Amen.*

— Qu'il repose en paix!

— *Amen.*

La blessure d'Armand était douloureuse, mais sans gravité. Contraint de se mettre au lit pour ne pas déplaire à son oncle, il ne tarda pas à s'endormir d'un profond sommeil. Adhémar avait obtenu de ne pas le quitter. Assis au chevet du malade, il récitait le rosaire

ou priait mentalement. Il aimait d'une tendresse mêlée de respect ce frère aîné. Suivant l'ancien usage, il ne le tutoyait jamais, il lui écrivait : *Monsieur mon frère*. Armand n'était-il pas le chef de la famille? Mais ces formules traditionnelles ne nuisaient en rien à l'intimité des deux jeunes gens. Entre eux nulle divergence d'idées, de sentiments, sauf en un point : Armand n'avait ni compris ni approuvé la vocation religieuse de son frère. Si, dans son extrême délicatesse, il n'y avait mis aucun obstacle et n'avait pas dit un mot pour l'en détourner, le silence qu'il gardait obstinément à ce sujet, suffisait à trahir sa pensée secrète. Un Villemer se faire moine!... Cela le confondait.

Cependant la messe conventuelle réunissait tous les religieux à l'église. L'abbé, avant de monter à l'autel, avait annoncé que le saint sacrifice allait être offert pour l'âme du bon vieillard Mathurin, mort dans la paix du Seigneur, et aussi pour la conversion et le salut des malheureux qui, dans la nuit précédente, s'étaient rendus coupables d'incendie et de meurtre : « Le Maître divin que nous servons, dit-il, nous a ordonné *d'aimer nos ennemis, de faire du bien à ceux qui nous haïssent*. C'est le précepte, c'est l'exemple qu'Il nous a donné. »

Or, tandis que les prières et les chants sacrés montaient vers Dieu pour implorer miséricorde au nom de la Victime perpétuellement immolée, là-bas, dans la plaine, passait la tourbe immonde des pillards que Laprune poussait devant lui. La troupe était réduite de moitié. Outre les tués, qu'on avait abandonnés, et les blessés, jetés pêle-mêle sur la paille des charrettes, bon nombre gisaient ivres-morts dans les caves du château, que l'incendie avait épargnées. Les tonneaux défoncés avaient répandu des ruisseaux de vin, où s'abreuvaient ces misérables, dont plusieurs passèrent du sommeil de l'ivresse au sommeil de la mort.

Le feu avait en grande partie dévoré la proie tant convoitée. Ce qu'il avait laissé intact, on l'avait saccagé à plaisir, et détruit dans un premier mouvement de fureur. Les brigands ne s'étaient donc guère enrichis : ils revenaient mécontents, disant que *le jeu n'en valait pas la chandelle*.

Laprune parvint à les calmer, en leur promettant qu'on ferait mieux une autre fois.

Grippard, absent depuis deux jours, ne revint à l'abbaye que le soir. Il avait annoncé, au départ, qu'il se rendait à Sens pour

quelque affaire importante : personne n'avait donc été surpris de ne le point voir, accoutumé qu'on était à ses fréquents voyages.

Quelle indignation, quelle douleur il témoigna au récit des événements survenus dans la nuit ! — « Et je n'étais pas là !... J'aurais dû soupçonner quelque chose... Les misérables ! ils ont profité de mon absence. Mais j'irai, je les découvrirai, et il faudra bien que justice soit faite ! »

— Ne vous exposez pas, dit le P. Hilarion en secouant la tête, ne risquez pas vos jours, Monsieur Grippard, ils sont précieux. Le mal est fait ; ceux qui ont tué et brûlé ne sont peut-être pas les seuls coupables.

— Que voulez-vous dire, mon père ? Les coupables, selon vous, qui sont-ils ?

— Cela suffit, je m'entends, répliqua l'hôtelier en se retirant.

Honoré Grippard détestait ce moine, à son gré trop clairvoyant. Quand il fut seul, il jura, avec d'horribles blasphèmes, de se défaire du P. Hilarion dès qu'il pourrait sans risque tenter l'aventure. « Je le perdrai, disait-il : car il me perdrait moi-même, si je n'y mettais bon ordre. »

CH. CLAIR, *S. J.*

(*A suivre.*)

LE DOCTEUR PUSEY

M. le docteur Pusey vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans. La mort de cet homme distingué fait revivre, chez tous ceux qui ont suivi la marche des événements en Angleterre depuis cinquante ans, des souvenirs émouvants. On se rappelle l'agitation, le *mouvement* de 1833, ce double courant rationaliste et ritualiste, ces deux fleuves qui, à peine dessinés alors, ont depuis démesurément grandi et menacent de submerger l'Église anglicane.

Le docteur Pusey joua dans cette crise un rôle important.

Étrange destinée de cet homme! Il donna son nom à la secte ritualiste, qu'il ne créa pas et dont un autre que lui fut toujours l'âme. Le docteur Newman, Keble, W. Palmer, Oackeley et d'autres ont été les vrais inspirateurs du mouvement; le docteur Pusey les suivait de loin, plus par tendance et par sympathie que par conviction raisonnée. Peu d'années après 1833, les premiers ritualistes étaient pour la plupart catholiques ou rationalistes à outrance, mais le docteur Pusey en était toujours au même point qu'au début. Il fit à l'Église anglicane une opposition de cinquante ans, rompit des lances avec presque tous ses évêques, et mourut anglican. Ses principes et ses tendances devaient logiquement l'amener à nous : il aima l'antiquité des premières traditions, vénéra le moyen âge, s'éprit d'une vive passion pour ses monastères et pour ses saints, vanta la vie religieuse, fonda même des instituts de soi-disant religieuses, et crut à la présence réelle. Mais il ne comprit jamais le catholicisme : il blasphéma contre nos dévotions les plus chères et vint se briser contre la pierre fondamentale, écueil de tous les hérétiques. Il travailla toute sa vie à nous envoyer des adeptes, les amenant au seuil de l'Église catholique et leur défendant d'entrer. Il vit ses amis les plus intimes, ses proches (1), se soumettre les

(1) Un de ses neveux se fit jésuite et fut félicité par lui.

uns après les autres à l'inévitable logique et courber la tête sous la houlette de Pierre; il resta morne et solitaire au milieu de générations qui ne le connaissaient presque plus, séparé de ses plus tendres amis par un abîme, sourd à leur appel désespéré, et il mourut protestant! Pie IX le comparait à « une cloche, qui appelle les fidèles à l'église, mais qui n'y entre point ».

Les mouvements d'opinion dans les sectes présentent parfois d'étranges phénomènes. L'observateur chrétien y démêle sans peine le travail secret de Dieu, qui, tout en livrant les faux principes à une décomposition fatale, dirige les âmes où il veut. *Spiritus ferebatur super aquas.*

L'anarchie doctrinale détermine d'ordinaire dans les âmes deux courants opposés : les unes, lasses de toujours chercher et découragées, s'abandonnent au scepticisme et s'endorment dans un matérialisme grossier.

D'autres fois, un vent tout opposé souffle sur ces sociétés encore chrétiennes et y soulève des réactions qui étonnent. L'âme des peuples se réveille en sursaut; l'instinct du divin, la soif des joies immortelles, la terreur des jugements de Dieu, la secouent, la bouleversent et la jettent aux pieds de quiconqne sait la dominer par le talent ou par le fanatisme. La grande réaction provoquée par la secte *évangélique* et l'agitation wesleyenne nous ont donné ce spectacle.

En 1833, éclata dans l'Église anglicane une crise plus sérieuse que les autres. De toutes parts retentissait le cri de « Réforme! réforme! » L'école évangélique tournait au libéralisme ; on commençait à se railler des prétentions de cette Église qui, sans pape, sans autorité doctrinale, voulait imposer son *Credo*. En plein parlement, lord Grey jetait à la tête d'un évêque cette brûlante apostrophe : *Mettez l'ordre chez vous!* L'évêque de Londres avouait publiquement qu'il fallait renoncer à la doctrine de la succession apostolique; et le docteur Hampden, depuis évêque d'Hereford, attaquait à fond tout le système théologique de l'Église anglicane, en démontrant qu'elle ne pouvait avoir la prétention de formuler un dogme et que ses formulaires n'étaient que des phrases creuses. L'Église anglicane, ébranlée jusque dans ses fondements, était dans la stupeur. Il fallait répondre.

Des hommes de la plus haute valeur, Keble, le poète fameux, si connu par *the Christian year;* Hurrell Froude, W. Palmer, Hugh Rose, le docteur Newman, relevèrent le gant et cherchèrent aux

doctrines anglicanes un appui qui pût tenir. L'antiquité, disaient-ils, voilà la pierre de touche des vraies doctrines de l'Église : il faut en revenir à l'Église primitive.

De là les *Tracts for the times*, dont les premiers parurent en 1834.

« Tel fut, écrit le docteur Newman, le début de la campagne du libéralisme contre la vieille orthodoxie d'Oxford. Le docteur Pusey se joignit à nous. Je le connaissais dès 1827, et j'éprouvais pour lui une admiration qui allait jusqu'à l'enthousiasme. Je l'appelais toujours ὁ Μέγας. Son vaste savoir, son travail opiniâtre, son esprit cultivé, son dévouement absolu à la religion, m'avaient subjugué, et grande fut ma joie lorsqu'il s'offrit, en 1833, à faire cause commune avec nous. Son *tract* sur le jeûne parut en décembre. Avec lui nous avions une position faite, un nom ; sans lui, nous pouvions difficilement lutter contre le libéralisme. Mais le docteur Pusey était professeur et chanoine de *Christ Church*. Ses convictions profondes, sa charité magnifique, sa chaire de professeur, ses relations de famille et dans l'université, lui donnaient une grande influence. A lui seul il valait une tribu : il pouvait être le trait d'union d'un parti qui, sans lui, n'eût été qu'une multitude indisciplinée (1). »

On peut dire, et ce passage du docteur Newman le prouve, que le docteur Pusey fut toujours du parti ritualiste sans en être.

Étudier l'antiquité chrétienne dans sa source! Mais, pour peu qu'on le fît de bonne foi, c'était revenir à Rome. Aussi bien, déjà, dans le sein du parti, sous la conduite de M. Oakeley, une nouvelle école se dessinait, plus avancée que ses maîtres (2), et formulait nettement les conséquences renfermées dans les principes admis.

Le docteur Newman n'en était pas encore là; il n'y arriva que plus tard, vers 1841, mais il y tendait. Quant au docteur Pusey, il demeurait immobile, invoquant l'antiquité, dénigrant son Église, qui à son tour l'anathématisait ; ennemi de Rome, dont il admirait les rites : ni protestant ni catholique, seul de son avis ; puséiste, formant un parti, qui, à vrai dire, ne compta jamais qu'un représentant, lui, le docteur Pusey!

Aussi, lorsque le docteur Newman vit enfin se déchirer le voile qui lui dérobait la vérité, lorsque les saints Pères et l'histoire à la main, il comprit, comme il le raconte, que tout ce que l'on avait dit d'Arius et d'Eutychès, pouvait se retourner contre l'anglica-

(1) Voy. *History of my religious opinions.*
(2) Voy. *ibid.*

nisme, qu'il fallait choisir entre la révolte et Rome ; lorsqu'il vit, avec terreur, poindre dans le lointain les conclusions pratiques auxquelles cette logique l'amenait, il ne put jamais faire comprendre au docteur Pusey l'angoisse qui torturait son âme.

« J'eus toutes les peines du monde à faire comprendre au docteur Pusey combien nous différions dans nos idées. En 1838, on avait proposé d'élever un monument à Cranmer; le docteur Pusey me demanda de souscrire en même temps que lui. Je refusai, et le priai de faire, de son côté, ce qu'il jugerait à propos. »

Cependant le temps était venu pour le docteur Newman d'accepter virilement les conséquences longtemps entrevues et maintenant clairement perçues. Éclairé par une parole de saint Augustin : *Securus judicat orbis terrarum;* « la tradition universelle et ininterrompue est un sûr critérium », comme saint Augustin lui-même l'avait été par un mot de saint Paul, le docteur Newman se rendit et fut reçu dans l'Église catholique en 1845.

Ce fut le signal de ces grands mouvements de conversions magnifiques, une des merveilles de la grâce et un des plus grands triomphes de l'Église au dix-neuvième siècle. Tout ce que l'Église anglicane comptait de plus distingué, les Palmer, les Oakeley, les Faber, les Manning, les Allies, les Ward, etc., etc., allèrent se jeter aux pieds du pape, foulant aux pieds toute considération humaine, abandonnant une position brillante, échangeant un avenir assuré, contre la gêne, les privations, et souvent contre la pauvreté.

De 1845 à 1853, chaque courrier apportait au docteur Pusey la nouvelle de ce qu'il appelait une défection, et plongeait son âme dans une tristesse mortelle. Rien ne pouvait dissiper ses illusions. Il avait rêvé un parti mitoyen, une *via media*, qui n'eût été ni l'anglicanisme ni le catholicisme, qui eût répudié tout de l'Église anglicane, excepté le nom, et eût adopté du catholicisme tout, excepté le pape.

Gardant dans l'extrême vieillesse toute l'ardeur de la jeunesse, il était partout, s'occupait de tout, retenait ses amis sur le seuil du catholicisme, ravissait à Newman l'âme de Keble (1) au moment suprême, écrivait avec passion contre son évêque et contre Rome, contre le rationalisme et contre notre dévotion à la vierge Marie.

(1) Averti du danger que courait Kelbe, le Dr Newman, depuis longtemps converti et prêtre, voulut tenter un dernier effort; le Dr Pusey était dans le même train, et le devança auprès du malade : le Dr Newmann ne fut pas reçu.

L'aveuglement et l'obstination de cette âme, qui avait reçu tant de grâces, a été le chagrin de ses amis, l'étonnement douloureux des catholiques du monde entier, un problème mystérieux, auquel on ne peut penser sans angoisse.

Pourquoi le docteur Pusey ne s'est-il pas converti? pourquoi ne s'est-il pas rendu à l'appel pressant de ses amis, qui, de la rive opposée, lui tendaient les bras?

Ah! pourquoi? Nous touchons là aux mystères insondables de la grâce et à ces profondeurs terribles du cœur humain, que sonde seul le regard de Dieu.

Le docteur Pusey a-t-il délibérément méprisé la lumière? a-t-il mérité d'être abandonné le jour où il écrivit contre la vierge Marie ces pages que le docteur Newman réfuta si magnifiquement? Personne ne le saura jamais. Ce qu'on peut dire de plus consolant, c'est qu'il resta plus protestant, et par conséquent moins coupable qu'on ne l'a cru généralement.

Esprit rêveur, chercheur, mais superficiel, sachant beaucoup de faits, de détails, mais sans vue d'ensemble, il ne vit pas la portée des questions qu'il soulevait. On peut du moins le croire.

« Pendant tout le temps que je l'ai connu, » dit le cardinal Newman, « sa raison, son jugement, étaient, je crois, loin de l'Église catholique. » Tous ses amis ont remarqué, dans cet esprit, distingué d'ailleurs, quelque chose de vague et d'insaisissable. Le docteur Allies dit spirituellement que chaque fois qu'il allait, avant sa conversion, consulter le docteur Pusey, celui-ci, pour le calmer, ouvrait sous ses yeux une bouteille de brouillard. Son esprit étroit et obstiné s'attachait à l'objection et n'entendait pas la réponse; il voyait un fait, le grossissait outre mesure, et n'apercevait pas l'harmonie de l'ensemble. De grands esprits ont été amenés à la vérité parce qu'ils ont saisi l'ensemble; il a été égaré parce qu'il n'a vu que les faits isolés. Il rêva jusqu'au bout les formes sans les dogmes, la catholicité sans l'unité, l'unité sans le pape. Ces tendances s'accusent très nettement dans son célèbre pamphlet l'*Eirenicon;* le pauvre docteur n'a rien trouvé de mieux que de persuader, aux protestants et aux catholiques, de laisser là leur querelle et de se faire puséistes. On raconte qu'à cette époque il fit un tour de France, et s'arrêta de préférence chez les évêques auxquels on avait, à tort ou à raison, fait une réputation de libéralisme. Il passa deux jours avec un prélat célèbre. Un catholique

anglais demanda à l'évêque ce qu'il pensait du docteur Pusey. L'évêque montra du doigt son front en disant : *Implicatus! implicatus!* Il est tel pécheur, dit le *Month*, dont on peut dire : *Salvabitur propter magnam stultitiam.* On pourrait peut-être dire un jour du docteur Pusey : *Salvatus est propter magnam implicationem.*

Tel fut, pendant cinquante ans, cet homme très distingué, très vénérable, mais très singulier. Il donna son nom à un parti dont il ne fut jamais le chef. Son influence sur ses nombreux amis fut considérable, mais elle aboutit le plus souvent à les conduire là où lui-même ne voulait pas aller. Nombre de disciples lui durent leur conversion au catholicisme. Dépassant bientôt leur maître, ils arrivaient à des régions plus sereines, au plein jour, à la paix du cœur. Que d'âmes seront sauvées, grâce au docteur Pusey! Pauvre docteur! Nous osons, nous voulons croire qu'il a toujours été de bonne foi. Instrument inconscient de la Providence, il a fait entendre aux protestants des vérités que lui seul pouvait faire accepter. S'il n'a pas été jusqu'au bout de ses principes, c'est qu'il ne les a pas compris. Rien ne nous autorise à croire qu'il ait, en pleine connaissance, rejeté la vérité connue.

On peut donc espérer que Dieu lui aura fait miséricorde. Tant de travaux, tant de luttes, tant de charité, tant de dévouement, ne seront pas perdus. Toutes les âmes qui lui devaient leur salut et qui l'avaient précédé, auront intercédé pour lui. Au moment suprême, son grand amour pour Dieu, sa charité pour les pauvres, la pureté de ses intentions, auront suppléé aux défaillances et aux ignorances de l'esprit. Il se sera trouvé compris, sans le savoir, dans l'âme de cette Église qu'il a toujours cherchée, mais que des préjugés invincibles lui avaient dérobée ; et, après une vie si agitée, il sera entré dans l'éternel repos. Les paroles du cardinal Newman nous laissent cette espérance, en nous faisant croire à son entière bonne foi.

J. Forbes, *S. J.*

LE JUIF DE GORITZ

HISTOIRE CONTEMPORAINE (1)

XX

SCÈNES SENTIMENTALES

Il y avait à peine une heure qu'Hermann Senegaglia avait quitté l'institut, que le marteau du portail retentit vivement.

Déjà le directeur s'était retiré dans ses appartements et prenait ses dernières dispositions pour se livrer au repos de la nuit. En regardant par la fenêtre, il vit, à la lumière vacillante d'un quinquet, entrer un homme et une femme : c'était le père et la mère Morpurgo, dont le rabbin avait solennellement réservé les droits ; et ce dernier reparut bientôt lui-même, très déterminé à les soutenir.

Don André fit un mouvement d'impatience en se frottant le front d'une main nerveuse. Que faire? De tout côté l'on avait pris position, et de tout côté cette position était importante et délicate, car il s'agissait d'une âme à perdre ou à sauver. La victoire, d'ailleurs, avait trop bien marché pour qu'une reculade fût possible.

Il se recueillit donc un instant au pied de son crucifix, et en tira une force nouvelle pour les nouveaux combats qui se préparaient au fond de la cour contre lui et contre son intéressant protégé.

On l'appela ; il descendit, et s'avança gravement au-devant des trois nocturnes visiteurs.

Stellina, en sa qualité de femme et de mère, résumait dans la sienne la douleur de tous : le principal intérêt s'attachait à sa personne. Don André l'invite à entrer au salon.

(1) Voir la *Revue* du 15 septembre 1882.

— Merci, Monsieur, dit-elle; le grand air me va mieux: car, voyez-vous, mon cœur est bien malade.

La pauvre mère sanglotait en parlant ainsi; et les trois autres, don André le premier, se sentirent le besoin sympathique d'en faire autant. Effet naturel à tout cœur bien né en présence d'une affliction réelle et profonde!

— Je veux, continua Stellina, je veux mon fils!... Pour l'amour de Dieu, au nom de votre mère, Monsieur, rendez-moi mon enfant!

A ce début pathétique, don André perdit contenance; il ne pensait plus à l'âme de Jacob; il ne voyait que les larmes de Stellina. Le nom sacré de sa propre mère, jeté ainsi à sa piété filiale, troubla son esprit et énerva son courage. Il ne répondit pas un mot; et il se fit dans le cercle des quatre interlocuteurs un silence plus éloquent que les sentences majestueuses du rabbin.

Le moment était critique et solennel. Don Pauletig s'aperçut qu'Hermann Senegaglia triomphait dans sa barbe. Il se redressa, bien décidé à ne plus s'impressionner que des droits de son élève et de la raison.

— Madame, votre fils, je vous assure...

Stellina ne le laissa pas achever.

— Je l'ai porté neuf mois dans mon sein, Monsieur! je l'ai nourri de mon lait, Monsieur! Il est à moi, à moi seule, Monsieur! qui donc oserait me le contester?

Les larmes coulaient de ses yeux ardents comme ceux d'une lionne dont on ravit la nichée; l'infortunée se pâmait de colère et de douleur.

— Assurément, Madame, votre fils est bien à vous, et personne, je vous jure, ne songe à vous le ravir: calmez-vous donc, de grâce!...

Cette mère désolée était si convaincue que son fils perdait son âme pour l'éternité, qu'elle en était inconsolable. La tête dans ses mains, n'en pouvant plus d'épuisement, elle écoutait à peine.

— Mon fils, répétait-elle, mon pauvre fils! Au nom de votre mère, Monsieur, rendez-le-moi!

— Madame, je l'enverrai chercher; vous le déciderez vous-même à vous suivre: vous avez toute liberté pour cela. S'il veut quitter ces lieux, qui ne sont pas une maison de force, je n'entends m'opposer à sa libre volonté en aucune façon.

— Eh! bien, Monsieur, vous nous aiderez; oui, n'est-ce pas, vous nous aiderez? Vous êtes le maître ici: vous n'aurez qu'à vouloir,

qu'à commander, qu'à lui refuser votre toit ; il obéira, il redeviendra mon fils.

— Oh ! je vous en conjure, Madame, ne le prenez pas mal ; mais je ne puis, sous aucun prétexte, oublier à ce point la responsabilité de ma charge ; je ne puis permettre, moins encore exercer aucune sorte de contrainte.

— Je suis mère, Monsieur : n'est-ce pas assez pour réclamer le droit incontestable d'enlever mon enfant d'une voie de perdition et de l'emmener avec moi ?

— Je vous le répète, Madame, vous avez le droit de tout essayer par la persuasion. Si la persuasion ne suffit pas, j'en suis désolé pour vous, Madame, mais vous n'userez pas de violence ; et si, enfin, vous jugiez convenable de recourir à ce moyen, je vous préviens que j'en référerai sur-le-champ à l'autorité compétente. Pour ma part, je ne repousserai pas la force par la force ; mais je verrais dans l'usage qu'on en ferait ici une conduite fort inconsidérée, dont les conséquences pourraient être bien graves.

Jacob, déjà appelé deux fois, n'arrivait point. Don Pauletig se fit rendre compte de ce retard, qui prolongeait sa pénible situation. On lui apprit que le jeune homme refusait de se présenter ; qu'il était dans un tel état de résistance et d'opiniâtreté qu'il y avait à craindre un emportement irrévérencieux, si on l'obligeait à venir devant ses parents dans ces dispositions.

Les trois juifs purent entendre cette communication peu rassurante pour leur dessein. Sans rien ajouter, ils laissèrent don André à lui-même ; et celui-ci, sans dire pourquoi, disparut en laissant apercevoir qu'il était peu satisfait.

XXI

L'ARGUMENT DE LA BUCHE

Après dix minutes d'absence, don André reparut, accompagné de Jacob, qui suivait, tête baissée, à trois pas de distance.

Ce fut un vrai coup de théâtre. Le rabbin, Moïse et Stellina changèrent brusquement de physionomie : on ne voyait plus sur leur visage aucune trace de larmes ou de mauvaise humeur. Comme s'ils entrevoyaient le triomphe, ils frétillaient de joie et d'em-

pressement. De ce côté du moins, c'était une radieuse éclaircie entre deux orages.

Il n'en était pas de même dans le camp opposé. Jacob semblait avoir été frappé de la foudre ; son corps ne portait plus ses membres : c'était un cadavre ambulant.

En l'apercevant, Stellina se précipite vers lui, les bras ouverts, comme pour l'embrasser et le presser sur son cœur. Jacob recule d'autant et ne manifeste que de l'impatience. Ne se rendant pas compte de ce mouvement naturel d'une mère en pareille circonstance, il eut peur d'être appréhendé au corps.

— Blessure mortelle pour mon cœur ! s'écria Stellina en retournant à sa place. Elle se laissa tomber grelottante et pâle de frayeur dans les bras de son mari ; ses dents claquaient, ses yeux tournaient dans leur orbite.

Jacob voulut s'enfuir, mais un regard de son maître le cloua sur place. Ce fut un moment de confusion. Tout en frictionnant sa femme, Moïse hurlait : — Quoi ! un fils repousser sa mère, quand elle lui tend les bras ! O malédiction ! ô honte !

Le rabbin paraissait hébété, il tourmentait violemment sa barbe ; mais, trop ému pour parler, il se tint dans un mutisme absolu et quelque peu affecté. On voit que les rôles étaient bien appris et bien joués.

Dans l'espoir d'en finir, Jacob se montra moins intraitable ; il se mit convenablement à sa place, et attendit calme et froid un nouvel assaut. On se toisa d'abord, on parla ensuite : le grand rabbin en docteur onctueux, Moïse en père indigné ; Stellina mit dans son discours toutes les interjections et les apostrophes d'un amour offensé. C'est-à-dire que tous les trois recommencèrent l'un après l'autre et quelquefois simultanément les mêmes plaidoiries déjà réfutées.

Le malheureux sourd-muet, obligé de suivre la traduction par signes de ces torrents d'éloquence, ne put se contenir plus longtemps. Sa tête s'empourpra, ses yeux semblaient pleurer du sang ; son gosier laissa échapper le même cri sauvage dont j'ai déjà parlé, mais plus strident, et, d'un geste emporté : — Dehors, dit-il, dehors les juifs ! — Ni ce cri ni ce geste n'eurent besoin d'interprète ; ils soulevèrent une explosion de colère, un véritable ouragan.

Stellina, si douce, si insinuante tout à l'heure, se livra à une rage dont est seule capable une mère blessée au plus intime de son

cœur maternel. Elle aurait eu dans sa main une arme à feu, qu'elle s'en serait servi contre celui qu'elle considérait comme un monstre. Mais elle n'en avait pas, Dieu merci. Elle se contenta de saisir une énorme bûche qui gisait près d'elle, et la lança de toute sa force contre son fils. Jacob, qui avait prévu ce dénouement, esquiva prestement l'engin lancé contre lui, et prit la fuite.

Ne sachant à quel saint se vouer, don André avait pris le parti de laisser faire, se contentant d'être le truchement fidèle des uns et des autres. Mais ce rôle neutre ne pouvait lui convenir toujours ; il le récusa, déclarant net que, tout en blâmant comme elle le mérite la conduite irrévérencieuse de Jacob envers sa mère, il ne pouvait néanmoins ne pas condamner la violence de celle-ci.

La réflexion fort juste du directeur ne servit qu'à exaspérer les juifs et à les mettre hors d'eux-mêmes. Ensemble, et pour ainsi dire en chœur, comme à la fin d'une pièce théâtrale, ils protestèrent énergiquement en faveur de leur droit absolu, et annoncèrent leur volonté ferme de l'exercer par tous les moyens.

Don Pauletig n'insista point pour l'instant; mais, au hochement de sa tête, ils virent bien que tel n'était pas son avis, et ils jugèrent prudent et plus sûr de montrer plus de réserve et de courtoisie.

Il était nuit depuis longtemps. La paisible cité de Goritz, plongée dans le sommeil, ne se doutait guère des scènes émouvantes et tumultueuses qui se succédaient dans l'asile des sourds-muets. Elle ne les eût sans doute pas tolérées, tant elles dépassaient toutes les bornes; mais don André s'était promis d'épuiser les trésors de patience que Dieu lui avait donnés afin d'en manifester la gloire avec plus d'éclat. Bien loin de mettre les assaillants à la porte, comme c'était son droit et peut-être son devoir à cette heure indue, il poussa l'obligeance jusqu'à leur faire servir un café.

Supplié instamment de faire revenir Jacob, il ne s'y refusa point.

— Je vais le faire, dit-il, et vous pourrez joindre à vos exhortations toutes les menaces que vous voudrez. Mais, pour la vingtième fois, je le répète, je ne souffrirai pas la moindre violence.

Le sourd-muet reparut donc, mais avec une assurance significative, qui déconcerta un peu ses infatigables adversaires. Ils recommencèrent toutefois leurs obsessions, étalant à ses yeux un vaste

programme de faveurs et de promesses. Rien ne devait manquer à sa félicité; ses moindres désirs seraient satisfaits; on ne reculerait devant aucun sacrifice. Jacob ne prêtait aucune attention à leurs séduisantes paroles; il ne dissimula même pas combien ces misérables ruses l'importunaient.

— Voilà donc, dit Moïse en se tournant vers le directeur, voilà comment on enseigne ici l'amour de la famille et le respect des parents!

— Je vous assure, Monsieur, qu'on n'a rien négligé pour inculquer à votre fils ces immortels principes. S'il lui est arrivé quelquefois d'y être infidèle, croyez-le bien, cela tient plutôt à la légèreté de son âge qu'au manque de sentiment.

— Eh bien! qu'il le prouve! Moi son père, je lui ordonne de rentrer à la maison!

Jacob ne changea ni de place ni de contenance. Mais, à la vue de tant d'impassibilité, le père se répandit en invectives contre lui et en plaintes amères contre le directeur. Il ne voulait ou ne pouvait comprendre que la désobéissance de son fils ne procédait nullement d'un motif irrévérencieux. La conduite du jeune homme avait son unique mobile dans le sentiment d'un devoir qui domine tous les autres, le devoir impérieux d'obéir à sa conscience. Se soumettre à ses parents en cette circonstance, c'était pour lui renoncer à être chrétien. Dans cette alternative, aucune hésitation n'est possible pour une âme droite et convaincue. La résistance s'impose comme une nécessité et une obligation d'honneur.

Don André ne voulut pourtant pas s'abstenir complètement, ni laisser croire qu'il fût animé du moindre sentiment de prosélytisme effectif.

— Écoutez, dit-il à Jacob. Cet homme n'est-il pas votre père? cette femme n'est-elle pas votre mère?

— Sans doute; mais ils sont juifs, et ils ne veulent pas que je devienne chrétien.

— Songez, mon ami, que le quatrième commandement...

— Le cinquième, reprirent les Israélites, qui lui assignent en effet, cet ordre.

— Songez donc, mon ami, continua le directeur, que ce commandement ordonne d'honorer ses parents et de leur obéir, eussent-ils les plus grands torts envers leurs enfants, fussent-ils pécheurs devant Dieu.

— Je le sais, répliqua Jacob ; mais ce qu'ils me commandent est mauvais : ils veulent que je reste juif. Or les juifs vont en enfer, et moi je veux aller en paradis avec les chrétiens.

— Ne vous montez point, mon enfant. Pour le moment, votre famille ne vous demande que de rentrer chez vous, pas autre chose : votre devoir est d'obéir. Allons! suivez-les, et que Dieu vous accompagne!

Le généreux jeune homme, attaqué ainsi par tous les côtés, demeura stupéfait de la défection de son maître. Il ne savait où se jeter. Sa désolation était extrême et ressemblait au désespoir. Tombant aux genoux de don André, il fait appel à sa bonté, dont il avait reçu de si nombreux témoignages. De ses doigts convulsivement agités, il lui parlait avec une anxieuse précipitation, le suppliant de ne le point chasser de l'institut pour le livrer au grand prêtre des juifs.

L'émotion et le trouble de Jacob donnèrent le change à ses parents, qui s'imaginèrent avoir quelque peu ébranlé les résolutions de leur fils. Pour compléter la victoire, ils lui jurèrent qu'ils ne demandaient de lui que de rentrer à la maison pour la nuit, une seule nuit, et que le lendemain il aurait pleine liberté de revenir avec ses camarades.

Don André ne fit que renchérir sur ce discours; mais Jacob, qu'une triste expérience rendait incrédule, ne donnait pas le moindre signe d'acquiescement. Trop excité d'ailleurs pour mesurer l'expression de ses gestes, il ne répondit à toutes ces avances que par ces mots énergiquement signifiés par ses doigts :

— Mensonge! mensonge! quand ils m'auront, ils ne me lâcheront plus; ils me tordront le cou, ou me conduiront à Trieste. Je veux être chrétien!

Don André, émerveillé d'une pareille attitude, sentait battre son cœur. Comment résister à de pareilles supplications? comment ne pas reconnaître en tout cela l'irrésistible action de la grâce? Ce combat où toutes les puissances de la nature et de l'autorité humaine étaient tenues en échec par l'indomptable énergie d'un pauvre sourd-muet, n'était-ce pas une manifestation évidente de la volonté de Dieu?

Tout espoir échappait définitivement à Stellina et à Moïse : ils s'en aperçurent, et c'est pourquoi ils se retournèrent avec plus d'ardeur que jamais vers don Pauletig.

— Nous vous en conjurons, s'écriaient-ils d'une voix moitié larmoyante moitié irritée, mettez cet enfant à la porte; chassez-le d'ici!

— Non, jamais! répondit le directeur; non, jamais je ne me rendrai coupable d'une pareille félonie. Après tout, votre fils n'est pas un malfaiteur. Tout son crime est de vouloir être chrétien. Est-ce là un motif pour moi, prêtre de Jésus-Christ, de l'expulser ignominieusement de cette maison? Il y est venu plein de confiance me demander un asile : non, sur mon honneur, je ne le chasserai pas!

Cette déclaration aussi nette que loyale acheva d'exaspérer les juifs, et les excita jusqu'au paroxysme de l'emportement. Menace des juges, menace des gendarmes, récriminations blessantes contre tout le personnel de l'institut, rien ne manqua à la manifestation de leur colère. Jamais la patience de don André et de ses collègues n'eut plus belle occassion de se faire admirer.

Le pauvre Jacob, en cette nuit terrible, était visiblement soutenu par une puissance surnaturelle: certainement, sans ce prodige de la grâce, il eût infailliblement succombé.

Cette lutte acharnée et sans merci durait depuis sept heures; personne n'avait pu se livrer au repos, ni même y penser. La fatigue allait-elle enfin triompher de cette incroyable obstination et commander au moins une trêve? Ce serait une illusion de le supposer, et méconnaître la nature des intérêts engagés dans ces émouvants débats.

Jacob sembla l'espérer pourtant. Cédant aux instances de son supérieur, il s'en alla dans le lit d'un absent, partager le repos de ses camarades. Don André avait une bonne envie de faire de même. Il suggéra donc que l'heure avancée de la nuit demandait que chacun rentrât enfin chez soi. Stellina, qui avait inauguré le drame par ses défaillances, se sentait si bien remise, qu'elle refusa sans façon de suivre ce conseil.

— Comment, reprit-elle, pourrai-je aller reposer dans ma maison sans mon fils? comment pourrai-je me livrer au sommeil, quand je vois ce malheureux enfant courir à sa perte? Je dois, je veux rester où il est : c'est le droit, c'est le devoir d'une mère!

— De droit, Madame, il n'en est pas question: c'est un simple conseil que je vous donne; vous en userez selon votre bon plaisir.

— Je l'entends bien ainsi.

— Soit, Madame! il me suffit d'être assuré qu'il ne sera fait aucune violence. Je regrette seulement, puisque je vous vois disposée à passer ici la nuit, de n'avoir pas un lit à mettre à votre disposition.

— Cela m'importe peu, Monsieur, si je puis seulement avoir une de mes mains sur le lit où repose mon enfant. Une chaise me suffit; je me tiendrai à son chevet, et je serai moins malheureuse.

Jacob, averti des intentions de sa mère, ne voulut point entendre parler d'un pareil arrangement; plutôt que de s'y exposer, il sauta de son lit, s'habilla en toute hâte, et regagna bravement le champ de bataille, prêt à soutenir, de pied ferme et l'œil ouvert, les attaques nouvelles que lui préparait la prodigieuse ténacité de sa mère.

XXII

UN SABBAT

L'établissement des sourds-muets a pour avant-corps une cour en forme de péristyle, flanqué de bâtiments et d'un mur d'enceinte. Un vigoureux saule pleureur, planté au milieu de cette cour, couvre de ses branches tombantes un modeste banc de pierre. Entre cet arbre et l'entrée principale, un jet d'eau fait, d'ordinaire, tout le bruit qu'on entend dans ce royaume du perpétuel silence. A droite et à gauche de l'entrée, deux autres bancs invitent à la rêverie ceux qui aiment l'air frais du soir. La nuit, heureusement éclairée par les pures clartés de la lune, était douce et belle. C'est dans ce lieu, — nouveau jardin de Gethsémani, — que le jeune disciple de Jésus allait essuyer les suprêmes assauts d'un fanatisme aveugle.

Le grand rabbin venait d'être remplacé par Aaron, frère aîné de Jacob. Grâce à ce nouveau renfort, la famille fut moins disposée que jamais à reculer. Mais le bon directeur, dont les conseils n'avaient pu aboutir qu'à les irriter, ne se crut point tenu à en faire davantage. En présence de la résolution des trois Morpurgo, il prit les dispositions que la prudence exigeait de lui. Deux sourds-muets bien choisis, robustes et intelligents, reçurent les clefs; il avertit ensuite les combattants qu'ils pourraient ou demeurer dans ce champ clos ou en sortir, et même avec Jacob, si ce dernier y consentait librement. Les deux sentinelles avaient ordre de veiller avec

le plus grand soin à l'exécution de ces mesures, et d'aller avertir à la moindre tentative de violence qu'ils verraient se tramer contre leur camarade.

Là-dessus, il s'excusa et prit congé.

Pendant un bon moment, chacun examina et prit tranquillement ses dispositions : les Morpurgo se concertaient; les sentinelles veillaient; Jacob attendait.

Moïse se détacha le premier. Capitaine consciencieux, il faisait et refaisait le tour du lion pour chasser le sommeil : c'était sa garde. Bientôt Stellina fit un mouvement à son tour. Elle s'avança vers les deux sourds-muets, et leur exprima comme elle put son désir qu'ils allassent dans le jardin lui cueillir un bouquet. Était-ce le besoin de récréer ses sens par le parfum des fleurs? Était-ce une ruse de guerre? L'un et l'autre, peut-être. Quoi qu'il en soit, elle ne put réussir à faire transgresser le mot d'ordre. Les deux jeunes sentinelles firent passer bravement le devoir avant la galanterie.

Le fait est que, un instant après cette tentative avortée, Stellina fut assaillie d'un nouvel évanouissement.

— Fils ingrat, voilà ton ouvrage!, s'écria Moïse. Cède enfin; viens à ta mère; rends-lui la vie!

En parlant ainsi, il s'agitait en désespéré ; Aaron en faisait autant : tous deux multipliaient les signes de détresse, que Jacob comprenait fort bien ; mais il ne bougea pas plus qu'une statue de marbre.

— Elle se meurt!... elle se meurt!... De l'eau!... de l'eau!... qu'on apporte de l'eau!...

Ce disant, Moïse laisse sa femme entre les bras d'Aaron et se précipite à la fontaine. Il revient; il asperge, il frictionne la malade, qui ne tarde pas à reprendre ses sens.

Jacob était toujours impassible. D'un regard il avait jugé que tout cela n'était que pure comédie, un piège à son amour filial. Il n'était préoccupé sérieusement que d'une chose : de ne point se laisser aborder de trop près.

Pour tout signe de compassion, il fit comprendre que, sa mère étant si malade, il fallait bien vite la reconduire à la maison et la mettre au lit.

A cette réplique mimée, qui touchait de près l'ironie, Moïse et Aaron, comme s'ils eussent été saisis d'horreur et d'épouvante par quelque apparition soudaine, se précipitèrent vers la porte de la cour, entraînant Stellina dans leur fuite affolée. D'un geste

ils montraient un certain point de l'enceinte, où, disaient-ils, se tenait debout, menaçant, armé d'une faux, un affreux démon qui dévorait du regard le criminel Jacob.

Celui-ci regardait tout cela d'un air de pitié...

— Mensonge! mensonge! disait-il avec force gestes négatifs : je ne crains pas le démon.

Eux continuaient à s'effrayer et à se précipiter, simulant le bruit des chaînes que le diable traînait pour s'emparer du coupable, et poussant d'affreux hurlements.

C'est à peine croyable; et pourtant c'est de l'histoire, sortie, comme une foule d'autres du même genre, des entrailles du Talmud, qui autorise *tout* pour empêcher une défection.

Jacob laissa passer, sans s'émouvoir, le ridicule déploiement de ces terreurs imaginaires.

Néanmoins les deux fidèles gardiens n'avaient pu être spectateurs indifférents de cette scène burlesque. Ils soupçonnèrent tous ces mouvements désordonnés. A leur tour, ils se précipitèrent et placèrent leur jeune compagnon entre eux deux, bien déterminés, pour le défendre, à se battre contre tous les diables, si les diables osaient approcher.

En vain ces inqualifiables momeries furent reproduites sous des formes différentes; en vain le père entreprit, à son tour, de toucher le cœur de son fils, en feignant, comme l'avait fait sa femme, des défaillances et des évanouissements, pour l'attirer à lui. Les deux gardiens, qui connaissaient moins que Jacob le caractère et les intentions de son père, coururent à son secours avec l'entrain d'une pitié surprise, tandis que lui se promenait à distance, tout occupé à ne se point laisser prendre.

Ce sabbat avait duré trois heures!

XXIII

LA COURONNE D'OR

Vers les trois heures du matin, Moïse fit une courte absence, et reparut bientôt les mains pleines d'argent et de billets de banque. Il fit miroiter ces trésors aux yeux de son fils.

— Tout cela est à toi, lui dit-il, si tu consens à me suivre.

Jacob eut pitié des petitesses de son père. Par respect pour lui, il ne répondit point; mais il s'éloigna en regardant le ciel.

Ce fut alors que son âme poétique, exaltée sans doute par l'ardeur de la lutte et par la joie du triomphe, crut voir au-dessus de sa tête une splendide couronne de laurier, dont les feuilles portaient ces mots écrits en caractères d'or : *Prières*, — *larmes*, — *caresses*, — *menaces*, — *promesses*, — *défaillances*, — *démon*, — *argent : toutes ces tentations ont été vaincues par Joseph Morpurgo, le* 19 *juillet, pour la foi du Christ et par la force de la croix.*

Il était près de quatre heures du matin : déjà le ciel s'illuminait des premiers feux de l'aurore. Comme si elle avait honte de se voir au milieu de cette lutte insensée, Stellina se déroba et rentra chez elle.

Don André, dont le sommeil avait été court et agité, descendit à ce moment : il désirait se rendre compte par lui-même de la situation respective des combattants. Restaient toujours sur le champ de bataille Moïse et Aaron, d'un côté; l'invincible jeune homme, de l'autre, et, à leur poste, les deux fidèles gardiens.

Pour toute réponse au bonjour du directeur, Moïse et Aaron avouèrent avec douleur que la nuit s'était très mal passée; que tous leurs efforts étaient restés inutiles. A genoux, les mains jointes, l'infortuné père revenait sans cesse à ses vœux tant de fois repoussés.

— De grâce, Monsieur, écoutez ma prière. Rendez-moi mon fils. Voudriez-vous soutenir un enfant rebelle, qui foule aux pieds les devoirs les plus sacrés? Chassez-le, chassez-moi, chassez-nous tous les trois : nous vous en bénirons; je baiserai votre main avec respect et reconnaissance; je baiserai sur la terre la trace de vos pieds. Rendez la paix à une famille malheureuse; sauvez son honneur! Voici un bâton : frappez-nous tous. Dieu vous récompensera; les hommes chanteront partout vos louanges pour cet acte de tolérance et d'humanité.

Étrange prière, en vérité! Pour la comprendre, il faut se souvenir que Moïse avait passé la nuit blanche, et hanté les esprits. Son imagination seule parlait; ni sa raison ni sa tête n'y étaient plus.

Don André n'y fit attention que pour plaindre et consoler cet homme de douleurs.

— Vous oubliez, disait-il avec douceur, que plusieurs fois déjà

je vous ai déclaré qu'il m'est impossible de me servir de ces moyens, mais qu'il vous est permis de tout faire auprès de votre fils pour le ramener par la persuasion; et, — c'est là un vif chagrin pour moi, — vous ne me rendez pas justice. Si vous doutez de ma sincérité quand j'affirme que je ne puis ni exercer aucun acte de violence dans cet établissement ni le permettre à qui que ce soit, eh bien! venez avec moi auprès des autorités : elles jugeront, et tout sera fini. Cette démarche, si vous le voulez, nous la ferons dès aujourd'hui même : car cet état de crise ne saurait se prolonger; ni vous ni moi ne pourrions y tenir.

Discours surperflu! Morpurgo n'avait plus d'oreilles pour entendre. Il revint à la charge avec une insistance et une obstination qui tenaient de la folie. Jacob avait beau déclarer, pour en finir, qu'il était résolu plus que jamais à ne pas faire la plus petite concession : rien n'ébranlait le tenace juif.

— Eh bien! dit-il à son fils Aaron, il me reste une ressource : je l'emploierai. Va, cours au télégraphe de Trieste et mande à ton oncle Gentili d'arriver ici. De gré ou de force, nous aurons Jacob. Quant à vous, cher don André, je vous en conjure comme ami, je le vous commande comme père, ne donnez aucune nourriture à mon fils; il faut le réduire par la faim. Ou il mourra, ou il capitulera. Promettez-moi votre concours.

Don André se contenta de répondre :

— Pour le moment je n'insiste pas. Mais, sans tarder, j'irai demander à qui de droit les instructions réclamées par les circonstances.

XXIV

JUGEMENT PROVISOIRE

Le 29 juillet, il se faisait un rassemblement inaccoutumé de curieux sur la place de l'Archevêché et devant l'hôtel du baron Busso Castellotto, président du cercle et conseiller ministériel.

Un groupe de Juifs circulaient dans les couloirs de la Résidence; ils semblaient attendre avec impatience et inquiétude d'être fixés sur de graves intérêts. Ce sentiment, du reste, était général, et don Pauletig le partageait comme tout le monde. La foule, grossissant

de minute en minute, se divisait en groupes, où l'on discutait avec chaleur sur les péripéties de la nuit précédente et sur le caractère particulier de cet événement.

Les uns s'apitoyaient sur la douleur de la famille Morpurgo, et blâmaient amèrement la désobéissance de leur fils; les autres murmuraient et s'indignaient contre ce qu'ils appelaient la méconnaissance et la violation des droits de la nature. De ce côté-là, les sympathies étaient pour les Juifs; les critiques et le blâme, pour les prêtres.

Les plus avisés faisaient des rapprochements entre cette histoire et celle du petit Mortara, lesquelles, en effet, se ressemblent par l'identité des principes et des résultats; et les plus sages, parmi ceux-là, admiraient hautement la constance du jeune homme et la prudence du directeur des sourds-muets (1).

Après avoir exposé aux autorités civiles et religieuses de Goritz la situation du jeune Morpurgo dans toutes ses circonstances, don André rentra dans son établissement, muni d'instructions bien dé-

(1) Rien n'est plus propre à bien faire comprendre l'histoire du petit Juif de Bologne que celle du petit Juif de Goritz.

D'après ce que nous avons vu dans le cours de ce récit, il est facile de prévoir ce que serait devenu le baptême du premier au sein de sa famille. Peut-on s'imaginer un pape voyant de sang-froid un des agneaux de la bergerie que Jésus-Christ a confiée à sa sollicitude, le laissant exposé sans défense au danger d'être dévoré par le loup ravisseur? Dans un pareil milieu, que serait-il resté de son caractère de chrétien? Par la circonstance de son baptême, cet enfant était devenu fils légitime de l'Église : Il devait y rester jusqu'à ce que, maître de sa raison et de sa liberté, il fût en état de choisir sciemment entre la religion de ses pères et l'Église catholique. Il existait dans les États pontificaux une loi sur cette matière. La malveillance et le parti pris n'ont pas voulu en tenir compte, mais ils ne pouvaient la supprimer dans leur argumentation.

C'est Benoît XIV qui avait fait cette loi, justement en vue de protéger la liberté des Juifs. Jusqu'à lui, il n'était pas rare que des enfants de cette nation fussent baptisés en secret par des nourrices chrétiennes, et il en résultait des inconvénients très graves. Pour couper court à ces abus, le grand pape défendit aux Juifs, ses sujets, de se servir de femmes chrétiennes pour élever leurs enfants. Comme sanction de cette défense, il privait les parents transgresseurs de cette loi de ceux de leurs enfants qui seraient reconnus pour avoir été baptisés ainsi.

Pourquoi la famille Mortara, qui s'était rendue coupable de cette transgression, n'aurait-elle pas porté la peine de son délit?

Voilà pourtant à quoi se réduit cette grande iniquité, dont la méchanceté et la mauvaise foi composèrent une sorte de feu grégeois pour en maculer la robe sans tache du doux et libéral Pie IX!

terminées. Par ces instructions, il lui était enjoint de garder le sourd-muet, jusqu'à ce que l'autorité supérieure eût prononcé sur le fond de la cause; et, en attendant, il devait pourvoir à tous ses besoins.

En conséquence de cette décision, bien qu'elle ne fût que provisoire, Jacob put jouir tranquillement de l'hospitalité, objet de tous ses vœux. Ses parents lui apportaient chaque jour la nourriture de famille, et ils reprirent avec lui des relations très suivies.

Tout joyeux de se voir protégé par la loi de son pays contre la persécution des siens, notre brave catéchumène se crut autorisé à ne plus garder aucun ménagement dans l'usage de sa liberté. Au bout de quelques jours, il refusa les aliments que sa famille lui faisait porter. Don André l'en réprimanda, et rien ne fut changé à cet usage, qui était une consolation pour ses parents, pour sa mère surtout.

Une autre fois, sous prétexte que ses camarades usaient d'aliments maigres à certains jours, il refusa de manger la viande qu'il recevait ces jours-là. Don André dut encore intervenir; mais, cette fois, il fallut, pour le persuader, toutes les ressources d'un logicien.

Jacob prétendait que, mangeant à la table des chrétiens, il devait aussi manger comme eux. Il admettait que la loi de l'Église ne l'obligeait pas encore; mais il confessait ingénument que le véritable motif de ses répugnances était cette distinction même, parce que tout ce qui lui rappelait sa qualité de juif lui causait une profonde humiliation.

B. Gassiat,

Protonot. apost., doct. en théologie et en droit canon.

(*A suivre.*)

LES FROIDEFONT [1]

Un mois après la scène que nous venons de rapporter, on apprit tout à coup, dans la petite ville de Cordes, qu'un mariage se préparait : M. Philippe de Froidefont allait épouser Mlle de Saint-Salvy.

La nouvelle était parfaitement exacte. M. de Froidefont, voyant diminuer de jour en jour l'aversion que lui avait jusque-là témoignée Mlle de Saint-Salvy, se résolut à demander sa main. La mère de Cyprienne répondit qu'elle consulterait sa fille.

Celle-ci témoigna, dès les premières ouvertures qu'on lui en fit, une répugnance profonde pour le mariage qui lui était proposé. Elle demanda quelques jours pour réfléchir; puis, la semaine écoulée, elle répondit par un refus formel.

Mme de Saint-Salvy entra dans une grande colère, et accabla Cyprienne de reproches amers, lui disant qu'il y avait folie à refuser sa main à M. de Froidefont, qu'elle voulait mourir dans la misère et l'y laisser mourir elle-même. Puis elle supplia avec des larmes, elle fit miroiter aux yeux de sa fille les perspectives les plus brillantes, elle lui prodigua les plus douces caresses, les mots les plus tendres, toutes les câlineries que lui suggérait son esprit à défaut de son cœur. Fatiguée par les obsessions de sa mère, lasse de lutter contre cette volonté tenace, Cyprienne céda.

— Ma mère, dit-elle, faites de moi ce que vous voudrez : je suis votre fille. Eh bien, disposez de votre fille à votre gré : je suis prête à tous les sacrifices.

— Mais, mon enfant, je n'entends pas te sacrifier, dit Mme de Saint-Salvy en jetant ses bras autour du cou de Cyprienne; je veux ton bonheur, entends-tu? et c'est parce que je suis sûre de te rendre heureuse que je te donne pour mari M. de Froidefont.

— Je répète, ma mère, que je suis prête à tous les sacrifices : je

(1) Voir la *Revue* du 15 octobre 1882.

ne donne pas ma main à M. de Froidefont; mais, sur vos instances, je la lui laisse prendre.

Mme de Saint-Salvy, trop heureuse de ce résultat, ne s'amusa pas à discuter avec sa fille, à la rassurer, à lui prodiguer des consolations; elle se contenta d'attirer Cyprienne sur sa poitrine, de passer ses bras autour de la taille de la jeune fille et de la baiser au front; puis elle s'éloigna, fit appeler dans son salon le propriétaire de sa demeure, et s'empressa de lui annoncer que Mlle de Saint-Salvy l'acceptait pour époux.

Une grande joie brilla dans les yeux de Philippe. Le soir même il alla remercier Cyprienne, mais il la trouva toute songeuse; elle ne répondit qu'avec une extrême froideur à ses paroles affectueuses. Philippe ne fut pas trop attristé par cette attitude glaciale. Il avait déjà vu la jeune fille passer, pour lui, de la terreur à la crainte, puis de la crainte à la confiance. Il se dit, en conséquence, que le temps, ce grand maître, qui apporte tant de changements chez les êtres humains, ferait tomber les derniers obstacles qui le séparaient de Cyprienne, et lui livreraient enfin ce cœur, si long à s'ouvrir au sien, si rebelle.

Cependant Mme de Saint-Salvy s'empressa de couper la retraite à sa fille et de lui empêcher tout retour sur elle-même. Partout elle colporta la nouvelle de son mariage, partout elle eut soin qu'on la répétât, puis les bans furent publiés; et, un soir, dans son salon brillamment éclairé, le contrat fut dressé avec toute la solennité désirable.

XIX

Si quelque chose est capable de distraire de son chagrin la jeune fille qui se marie en dépit de son cœur, de lui donner le change et de lui faire même croire un moment que le bonheur est possible et sous sa main, c'est la vue de tous les charmants préparatifs que comporte un mariage. La maison en fête; le va-et-vient des fournisseurs, des amis, des parents, des serviteurs; les compliments dont la fiancée est à chaque pas saluée; l'air heureux qu'elle voit sur les visages, et surtout les présents qui lui sont faits; la corbeille somptueuse, avec ses joyaux, ses bijoux, ses dentelles, ses atours : toutes ces choses éblouissent et charment un cœur de vingt ans.

Peu à peu Cyprienne se laissa séduire par cet aimable et joyeux apparat. La maison du Grand-Veneur était pleine d'ouvriers, de

décorateurs : une chambre était meublée élégamment pour elle, et parée des couleurs les plus riantes. On ne laissait à la jeune fille aucune heure de solitude; ses amies l'entouraient sans cesse, et se plaisaient à essayer ses parures ou à l'en orner elle-même.

Parfois cependant, la nuit surtout, quand elle était seule, Cyprienne, loin des éblouissements de la journée, interrogeait son cœur. Hélas! il répondait que tout ce luxe d'embellissements, de toilettes, de bijoux, de dentelles, que tous ces préparatifs de fête n'étaient point le bonheur. La jeune fille éprouvait alors une sorte d'effroi : elle apercevait vaguement comme un précipice caché sous ses pas. Mais c'est en vain qu'elle eût voulu reculer : une main puissante semblait la conduire et la pousser vers l'abîme.

Évidemment elle essayait de se persuader que son mariage avec M. de Froidefont était un événement heureux : elle se disait que Philippe était bon, généreux, noble, dévoué; qu'elle trouverait dans ce jeune homme une affection profonde et sincère, et qu'elle pourrait l'aimer un jour. Mais alors, au milieu des raisonnements que son esprit édifiait si péniblement, de ces sophismes qu'élaborait son cœur, une figure apparaissait : l'image de Bernard se dressait devant Cyprienne, et soudain elle fondait en larmes...

— Non, non, se disait-elle, je ne puis être heureuse, je ne le serai jamais. Non. Je n'aimerai pas M. de Froidefont : je le déteste, et il me fait peur. Mon Dieu, mon Dieu, je suis bien malheureuse!...

Cependant l'époque fixée pour le mariage approchait. Quelques jours encore, et Cyprienne allait être unie à Philippe de Froidefont.

Un soir, comme Mlle de Saint-Salvy et sa vieille servante traversaient la rue en revenant de l'église, un paysan s'approcha de la jeune fille. L'ayant entretenue quelques moments, tandis que la suivante s'éloignait de quelques pas, le paysan remit une petite boîte à Cyprienne, en lui disant tout bas :

— De la part de M. Bernard de Najac.

Le premier mouvement de Mlle de Saint-Salvy fut de rendre l'objet qu'on lui remettait; mais, profitant du trouble profond auquel la jeune fille était en proie, le paysan, après avoir salué, s'éloigna rapidement.

Mlle de Saint-Salvy était profondément agitée en rentrant chez elle. Une lutte violente s'élevait dans son cœur. Elle voulut d'abord rejeter loin d'elle avec horreur l'objet qu'on avait osé lui faire parvenir. Elle se demandait quelle pouvait être la nouvelle infamie de

Bernard, et quel nouveau crime il avait combiné... Puis elle se dit que la perversité a des bornes, et que Najac n'aurait pas osé, après son odieuse entreprise précédente, commettre de nouveau une mauvaise action contre elle, qui n'avait eu qu'un tort : celui d'aimer trop ardemment un homme indigne d'elle.

Dans cet état d'agitation, de trouble, Mlle de Saint-Salvy, tour à tour accusant Najac, puis essayant de le disculper, révoltée de sa bassesse et ne pouvant toutefois se défendre d'un sentiment exalté qui l'entraînait vers Bernard, courut se renfermer dans sa chambre.

Tremblante, elle se hâta d'ouvrir la boîte qu'elle tenait entre ses mains.

Cette boîte renfermait un anneau d'or; sous l'anneau était disposée une lettre pliée et sans suscription. Mlle de Saint-Salvy ne reconnut pas l'écriture du jeune homme. Cependant elle se souvenait d'avoir vu un jour, quelque part, une écriture semblable à celle qui se trouvait en ce moment sous ses yeux.

Enfiévrée, haletante, Cyprienne lut ce qui suit :

« Mademoiselle,

« Mon crime est impardonnable, je le sais; mais, si vous connaissiez mes remords, si vous saviez tout ce que je souffre, vous apprendriez que Dieu me punit cruellement et qu'il vous venge.

« Oui, à vingt ans, j'ai commis une action dont le plus lâche et le plus endurci des hommes n'eût pas été capable.

« J'ai froidement combiné de vous séduire, d'abuser de votre jeunesse et de votre inexpérience, de livrer votre réputation à mes compagnons de plaisir, pour satisfaire une ridicule et basse vanité; je n'ai pas craint de les rendre témoins d'un rendez-vous que j'avais exigé, et que vous ne m'accordiez qu'à contre-cœur... d'un rendez-vous dans lequel je vous attirais comme dans un guet-apens, pour y voler votre honneur!

« Alors je ne rougissais pas de cet infâme trafic; mais aujourd'hui je suis dévoré de remords, accablé de honte.

« Je ne mérite pas le pardon, et je ne veux pas le solliciter. Qu'invoquerais-je, en effet? Le milieu dans lequel j'ai vécu pendant plusieurs années? les détestables exemples que j'ai subis? les mauvais conseils qui avaient perverti mon cœur, qui l'avaient flétri, qui l'avaient rendu incapable d'éprouver un sentiment, d'avoir une

affection ? Ah ! je sens bien que tout cela ne peut diminuer mon crime.

« Hélas ! je ne me suis laissé toucher par aucune de ces choses devant lesquelles le cœur le moins humain se fût ouvert, amolli, fondu : ni votre beauté, ni vos grâces, ni votre divine douceur ; ni cet amour si vrai, si grand, que vous laissiez voir pour celui qui en était si peu digne, rien de tout cela n'a pu me toucher, ouvrir mes yeux, convertir mon cœur.

« Ah ! quel homme étais-je donc ? quelle perversité précoce m'avait corrompu à ce point ?

« Cependant, à la dernière heure, au moment même où j'allais recueillir l'odieux bénéfice de mes calculs, où j'allais vous livrer aux regards indiscrets et pervers, à la risée de mes compagnons, j'ai été touché. Grâce... Ah ! je ne sais comment cela s'est fait, mais soudain je me suis senti un autre homme : car j'ai rougi de moi, j'ai reculé devant l'accomplissement du forfait.

« Ce que votre beauté, ce que votre grâce, ce que tous les charmes de votre personne, ce que tous vos attraits n'avaient pu faire, les larmes tombées de vos yeux l'ont accompli. Oui, ces larmes bénies sont descendues jusque dans mon cœur : elles l'ont changé. « Quel poignant remords j'ai ressenti quand, après que je vous ai vue à votre fenêtre m'accorder le rendez-vous que j'exigeais, j'ai aperçu votre pâleur soudaine, quand j'ai été témoin de vos sanglots !

« C'était la première émotion vraie que j'éprouvais au milieu de ma vie toute de dissipation. Que n'aurais-je pas donné alors pour réparer mes fautes, pour empêcher le mal que j'allais vous faire, pour effacer tout mon passé ?... Oh ! ces larmes qui tombaient sur votre visage pâli, Cyprienne, que n'aurais-je pas donné pour ne pas les avoir fait couler ? J'étais hors de moi, éperdu ; je marchais à travers les rues comme un affolé... Je me maudissais ; ma perversité, ma bassesse, me rendaient odieux à moi-même.

« Je retournai sur mes pas pour vous faire signe de ne point aller au rendez-vous ; mais il était trop tard : déjà la nuit était venue, et vous ne pouviez m'apercevoir. C'est alors que je courus en toute hâte chez moi, que j'écrivis ce court billet où je flétrissais ma conduite envers vous, où je vous suppliais de vous abstenir de cette dangereuse entrevue, de rentrer aussitôt. J'avais perdu la tête, je ne savais comment empêcher mes compagnons de nous voir ensemble.

« Aussi, dans la ruelle, je cherchais un endroit où je pourrais

vous remettre mon billlet sans être reconnu de vous ni de personne. Le hasard favorisa mon dessein : une porte du jardin entr'ouverte me permit d'attendre votre passage.

« Quand je vous vis sortir par la poterne de votre maison, je tendis le bras et je vous remis le billet, en déguisant autant que possible ma voix : car j'étais si honteux de moi-même, que je n'avais garde de me faire connaître; je n'avais pas même voulu signer les quelques mots que je vous écrivais. J'en dissimulai soigneusement l'écriture; mais vous la reconnaîtrez bien aujourd'hui... »

Cyprienne, en effet, compara la lettre qu'elle lisait au billet qu'elle avait reçu dans la ruelle : l'écriture était presque la même. Elle reprit sa lecture :

« Et pourquoi, Mademoiselle, ai-je osé vous écrire aujourd'hui? Ne devrais-je pas, après avoir quitté Cordes, et m'être ainsi justement infligé le châtiment de ne plus vous voir, de ne plus vous parler désormais, ne devrais-je pas aller jusqu'au bout, épuiser mon supplice, me condamner au silence?

« Je le devrais, sans doute, mais je ne le puis. Non, je n'ai pas eu le courage de me taire, de me résigner complètement.... Au moment de vous perdre pour toujours, cher ange que j'ai trop méconnu et que j'ai osé profaner, j'ai voulu vous dire un dernier adieu, me réhabiliter, du moins en partie, et vous prouver qu'il n'était pas impossible à un homme, si perverti qu'il soit, de ne pas sentir l'influence de votre vertu, de votre beauté, de vos attraits, de votre amour.

« Ah! que ne l'ai-je plus tôt éprouvée! Pourquoi mon cœur était-il sourd? pourquoi mes yeux étaient-ils fermés à la céleste lumière de vos regards? Je ne ressentirais pas aujourd'hui ces horribles remords qui me tourmentent, qui rongent mon âme, qui ne me laissent plus goûter le repos, qui m'assiégent jusque dans le sommeil. Oh! je n'éprouverais pas ce regret impuissant et superflu d'avoir passé auprès du bonheur sans avoir compris qu'il était là.

« Mon Dieu, je n'ai pas eu pitié d'elle; et, comme vous êtes juste, vous n'aurez pas pitié de moi. Vous me rendrez le mal que j'ai fait. Cœur pour cœur! et vous broyez le mien!

« Cyprienne, de grâce, puisque je ne dois plus vous revoir, vous parler, vous écrire, laissez-moi vous dire, du moins, quels rêves

de bonheur je fais quelquefois encore au milieu même de mes angoisses.

« Il me semble que je vous vois près de moi, dans une solitude que ne viennent jamais troubler les pas des méchants. Est-ce le ciel? est-ce la terre? C'est sans doute le ciel, puisque vous êtes toujours à mes côtés, puisque je puis passer mes jours près de vous sans que rien ne nous sépare, puisque mes lèvres se posent sur votre front, puisque vos yeux sont dans mes yeux, puisque mes mains sont enlacées aux vôtres, et que nos âmes sont unies éternellement et confondues dans un amour infini. Votre voix retentit à mon oreille, comme une musique incomparable, en accents qui me ravissent, pour murmurer ces mots divins : Pour toujours je t'aime...

« Quelle illusion! quel rêve! Non, non, Cyprienne me déteste et je lui fais horreur!

« Ah! je ne le sens que trop. Voilà, Mademoiselle, la vérité, la réalité : je vous fais horreur!

« Pardonnez, de grâce, à mes larmes. Mais comment ne pleurerais-je pas en vous perdant pour jamais? Peut-être m'avez-vous oublié déjà, malgré l'affront inoubliable auquel je vous ai exposée. Sans doute, vous aimez M. de Froidefont; il a su, par ses bontés, toucher ce cœur que j'ai méconnu; vous allez lui donner le bonheur que je n'ai pas su mériter, et que je regretterai en vain pendant toute ma triste existence.

« Ah! du moins, laissez-moi vous adresser une prière, une seule; et, s'il reste dans votre cœur quelque pitié pour moi, ne me refusez pas ce que je vous demande.

« Prenez cet anneau d'or que je vous envoie, passez-le à votre doigt comme si j'eusse été digne de devenir votre époux; portez-le tout un jour, et puis renvoyez-le-moi. Je le porterai toute ma vie. Il ne me quittera même pas dans le tombeau; il ne glissera de mon doigt que lorsque ce doigt tombera de lui-même en poussière.

« Ah! Cyprienne, que je l'embrasserai souvent, cet anneau! Il brûlera ma main, qu'importe? Je dirai : Elle l'a porté tout un jour; que n'ai-je été digne qu'elle le porte toute sa vie!...

« Ne restez pas sourde à ma prière, je vous en conjure. On accorde tout au criminel qui va mourir, et il me semble que mes jours sont finis... Je le voudrais, car il n'est plus de bonheur pour moi sur cette terre.

« BERNARD. »

« *P.-S.* — Demain le paysan qui vous a remis ma lettre, sera sous vos fenêtres à sept heures sonnant à l'église Saint-Michel. Vous pourrez laisser tomber la boîte renfermant l'anneau. Soyez certaine qu'elle sera immédiatement recueillie. »

Mlle de Saint-Salvy n'avait pu lire cette longue lettre sans la couvrir de baisers et de larmes. Plusieurs fois elle s'était interrompue, ne se sentant plus le courage d'aller plus loin. Les pleurs voilaient ses yeux, et c'est vainement qu'elle voulait continuer sa lecture : le voile ne pouvait se dissiper; elle ne voyait plus rien, ne distinguait plus que quelques mots sans ordre, sans suite, inintelligibles pour elle. Quand elle fut parvenue, après de nombreuses défaillances, à la fin de la lettre de M. de Najac, elle se leva, courut vers un crucifix placé près de son lit, se précipita à genoux, et, les mains levées, les yeux pleins de larmes, mais la voix assurée, elle s'écria :

— Mon Dieu, vous voyez mon cœur, vous êtes témoin de mes luttes; mais je suis à bout de courage et de forces... Je ne puis plus supporter le poids de ma dissimulation. Non, non, je n'aimerai jamais M. de Froidefont; c'est lui, c'est lui seul, c'est Bernard que j'adore. Je l'aimais encore malgré ses fautes, je l'aimais coupable et indigne de moi; mais à présent que le repentir l'a touché, ah! pour la vie, pour l'éternité, je lui appartiens.

— Elle s'empara de l'anneau d'or, le baisa avec transport, et le mit à son doigt en murmurant :

Il ne me quittera plus. Bernard, je ne serai jamais à un autre qu'à toi.

Puis elle s'assit devant une élégante petite table, prit une plume, et traça ces mots d'une main fiévreuse et toute tremblante :

« Bernard, vous avez été bien coupable, mais vos remords et vos larmes vous absolvent. Vous n'osez solliciter votre pardon. Ce pardon tombe de mon cœur. Je ferai plus : je consens à vous avouer que, en dépit de vos fautes, je n'ai jamais cessé de vous aimer, et que je vous aimerai, malgré tout, jusqu'à la fin de ma vie. Je ne serai jamais à M. de Froidefont : je le déteste : ce n'est pas de la répulsion que j'éprouve pour lui, mais de la haine. Je garde votre anneau, vous me l'avez donné, je n'en porterai jamais d'autre, et je serai à vous ou je ne serai à personne.

« CYPRIENNE. »

XX

Comme toutes les femmes d'un caractère faible, Mlle de Saint-Salvy ne savait pas poursuivre ses desseins ; elle était incapable de se seconder elle-même. Quand il fallait soutenir une résolution prise, toute énergie lui faisait défaut. S'il y avait une lutte à affronter, effrayée, elle abandonnait cette lutte; elle se laissait vaincre sans opposer aucune résistance active. Toute son énergie était latente, intérieure; toute sa résistance gisait dans son esprit. Sa volonté, persistante et vivace en elle, ne pouvait se traduire à l'extérieur par des actes. Elle ressemblait alors à ces paralytiques qui voudraient se mouvoir et marcher, mais qui ne peuvent soulever les bras ni remuer leurs jambes inertes.

Aussi, dès qu'elle eut passé au doigt l'anneau de Bernard de Najac et tracé les courtes lignes qui répondaient à sa longue lettre, Cyprienne, rendue à elle-même, se vit face à face avec la réalité. Son courage parut de nouveau l'abandonner. Comment, en effet, reculer devant un mariage presque accompli, après les formalités d'un contrat, après les bans publiés? Quel scandale dans la petite ville! Que dirait-on? Quelles obsessions aurait-elle à subir! Quels ennuis! Que n'essayerait-on pas pour la faire changer d'avis, pour la contraindre à revenir sur sa décision?

La jeune fille, comme toutes les personnes sans caractère, chercha à composer avec elle-même; elle temporisa, renvoya au lendemain pour prendre une décision définitive, pour chercher le meilleur moyen de rompre avec M. de Froidefont. Elle voulait écrire à Philippe et le porter à renoncer de lui-même à son mariage.

Elle n'osa pas risquer cette lettre. Elle pensait que M. de Froidefont persisterait malgré tout, ou qu'il préviendrait Mme de Saint-Salvy. En même temps Cyprienne se rendait compte des circonstances cruellement douloureuses qui en résulteraient pour elle.

Alors elle attendit du temps, d'un événement imprévu, un moyen de rompre avec M. de Froidefont.

Après une journée de combats intérieurs, de préoccupations fiévreuses, Cyprienne se renferma dans sa chambre. Elle sentait bien qu'elle aimait Bernard plus que tout au monde et qu'elle haïssait Philippe; qu'auprès de celui-ci elle ne rencontrerait que tristesse et malheur. Elle voulut donc se lier, en quelque sorte, et s'enlever

tout moyen de revenir sur sa décision, se couper, en un mot, la retraite.

Elle attendit impatiemment l'heure fixée. Il lui semblait qu'elle allait faiblir : elle résolut de profiter de son état momentané de surexcitation et d'énergie.

La cloche de Saint-Michel achevait à peine de sonner sept heures, qu'elle entr'ouvrit sa fenêtre et laissa tomber la boîte qui renfermait sa réponse à M. de Najac. Quelqu'un parut, qui se baissa, et elle entrevit une ombre s'éloignant avec rapidité. Cyprienne, à bout de forces, ferma sa fenêtre et tomba dans un fauteuil.

Le mariage était fixé au surlendemain. C'était un mercredi.

Toute la journée du lundi se passa, pour Cyprienne, dans des alternatives successives de résolution et de faiblesse. Elle se disait : Je vais parler! Puis elle trouvait le moment peu propice, et elle remettait encore.

Le mardi soir, elle n'avait pu se décider. Vingt fois la parole s'arrêta sur ses lèvres. Cyprienne avait la fièvre, sa tête était en feu. Il ne lui restait plus qu'une vingtaine d'heures : car le mariage, selon une coutume méridionale, devait se célébrer à dix heures du soir à la mairie, et à minuit à l'église.

Pendant toute cette journée du mercredi, Cyprienne fut accaparée par ses amies, qui l'embrassaient et la félicitaient de leur mieux; mais Mlle de Saint-Salvy était pâle, souffrante, abattue, et de temps à autre, à la dérobée, elle essuyait une larme furtive.

Qu'elle était malheureuse! et que n'eût-elle pas donné pour qu'un incident fortuit vînt au moins retarder l'heure d'une union détestée et qu'elle ne voulait pas voir s'accomplir!

Mais les heures s'écoulèrent, puis les dernières minutes: enfin, supplice horrible! Cyprienne se laissa revêtir de la robe blanche, de la couronne de fleurs d'oranger; elle laissa placer quelques perles à son corsage, quelques diamants dans ses cheveux. Sa toilette se faisait dans sa chambre à coucher, éclairée par deux grandes lampes et par de nombreuses bougies. Un feu clair et vif brillait dans la cheminée; partout, sur les meubles, étaient étalées les robes de soie, les fleurs; mille objets de parure étaient jetés çà et là, dans un désordre charmant. Les jeunes amies de la fiancée allaient, venaient, babillaient, le sourire aux lèvres, le regard joyeux; elles se passaient, de main en main, le livre de messe au dos de velours, aux tranches dorées, aux fermoirs d'or ciselé.

Deux grands vases de fleurs de serre embaumaient la chambre de la jeune fille, toute remplie de lumières, de soies, de dentelles, de joyaux, de rires et de parfums.

Les cloches de l'église sonnaient à hautes volées un joyeux carillon, et l'on entendait sous les fenêtres le bruit de la foule curieuse qui, malgré un froid piquant, attendait la sortie de la mariée. Autour de Cyprienne tout était donc luxe et joie; mais au dedans d'elle tout était ténèbres et deuil!

Quand elle fut parée et revêtue de son long voile blanc, elle était magnifiquement belle, mais d'une pâleur livide, que ses amies attribuaient à l'émotion. Elle fut embrassée par cinq ou six demoiselles envieuses de son sort, qui lui disaient en riant et en jouant avec les fleurs de son bouquet de mariée :

— Cyprienne, voici le plus beau jour de ta vie.

— J'ai la mort dans l'âme! pensait Cyprienne en écoutant les joyeux propos des jeunes filles qui l'entouraient.

Un moment on la laissa seule. A travers la fenêtre de son cabinet de toilette, elle vit la cour noire, elle aperçut la petite porte qui donnait sur la ruelle devant son jardin. La jeune fille eut la pensée de prendre la fuite; mais comment exécuter un pareil projet? comment s'échapper en robe blanche? d'ailleurs, où aller?

C'en était fait d'elle et de sa destinée : elle allait succomber, trahir Bernard, se livrer malgré elle à Philippe de Froidefont.

Ses amies rentrèrent, l'accompagnant jusqu'à l'escalier, sur lequel des serviteurs se tenaient, des flambeaux à la main, pour éclairer le cortège. On ouvrit à deux battants la grande porte cochère.

La foule joyeuse s'écarta respectueusement devant Mlle de Saint-Salvy, qui se rendait à pied, suivant un autre usage local, à la maison de ville.

— Elle est bien pâle.

— Et bien belle, disait-on de toutes parts.

— Qui sait? Peut-être n'est-elle pas heureuse, la pauvre enfant! Elle se marie à contre-cœur... Qui sait?

Ces propos arrivaient jusqu'à Cyprienne.

— Oh! oui, pensait-elle, ces braves gens lisent dans mon âme : oui, je suis malheureuse.

On arriva à la mairie, on gravit l'escalier vermoulu, sur lequel, en l'honneur de la circonstance, était étendu un tapis fané.

Dans la grande salle se tenaient le maire en habit noir et divers

employés. Une vingtaine de fauteuils, empruntés aux maisons voisines, étaient rangés en demi-cercle en face du bureau du représentant de la loi. La salle, vaste, mais peu éclairée, surtout vers le fond, ne tarda pas à se trouver remplie par la foule, qui occupa tout l'espace demeuré libre derrière les futurs et leur cortège.

Après les formalités ordinaires et la lecture des divers articles du code civil, M. de Froidefont, interrogé, répondit, d'une voix calme et nette, qu'il prenait pour femme légitime Mlle Cyprienne de Saint-Salvy.

C'en était fait de la malheureuse jeune fille : elle se sentit perdue.

Le maire l'interrogea à son tour :

— Mademoiselle, consentez-vous à prendre pour époux légitime M. Philippe de Froidefont, ici présent?

Chaque mot de cette phrase la brûlait intérieurement, son cœur battait avec violence.

Tout à coup, à peine les dernières paroles venaient-elles d'être prononcées, au moment où Mlle de Saint-Salvy allait se trouver forcée de répondre, un grand tumulte se fit dans la salle, derrière le cortège; un jeune homme, vêtu de noir, pâle, les traits décomposés, se fraya violemment un passage et soudain apparut devant Cyprienne.

La jeune fille se laissa retomber sur son siège, plus blanche que sa robe, froide, inerte et comme sans vie.

Philippe de Froidefont s'élança vers l'intrus.

— Bernard de Najac! s'écria-t-il. Misérable! lâche séducteur! de quel droit osez-vous paraître ici? Vous ne voyez donc pas que votre présence tue la femme que vous avez cherché à déshonorer!

Mais Bernard, sans écouter les paroles de M. de Froidefont, se jeta aux pieds de Cyprienne et couvrit ses mains de baisers, cherchant à ranimer la jeune fille.

Un désordre épouvantable régnait au fond de la salle; les témoins des deux familles étaient attérés par l'étrange scène qui se passait sons leurs yeux.

Mme de Saint-Salvy, furieuse, voulait se jeter sur M. de Najac.

Mais le jeune homme, sans paraître se préoccuper de ce qui se passait autour de lui, prit Mlle de Saint-Salvy entre ses bras et murmura ces mots ;

— Cyprienne... c'est moi! c'est moi, qui vous adore!...

La jeune fille fit un mouvement convulsif ; mais elle revint à elle, ouvrit les yeux en fondant en larmes :

— Bernard, c'est Bernard, dit-elle d'une voix affaiblie... Ah! défendez-moi.

Philippe, en entendant ces paroles, sur le sens desquels il se trompait, voulut forcer Najac à s'éloigner; mais Cyprienne, l'enlaçant de ses bras :

— Non, non, s'écria-t-elle : c'est lui que j'aime, c'est lui qui est mon époux. O Bernard, défends-moi contre celui que je déteste et auquel on voulait me livrer malgré moi.

M. de Froidefont, bouleversé, mis hors de lui par ces paroles, profondément atteint dans son amour-propre, percé au cœur par cette explosion de haine contre lui, par cette démonstration d'amour pour son rival, ne prononça pas un mot, ne fit pas un geste; mais il sortit chancelant, tout prêt à défaillir.

Les assistants et les amis de la famille, scandalisés ou frappés d'étonnement, demeuraient immobiles, muets spectateurs de la scène qui se passait sous leurs yeux.

Peu à peu l'on parvint à faire éloigner la foule ; les amis des deux familles quittèrent la salle : il ne resta plus que quelques personnes, qui essayaient de ranimer Mlle de Saint-Salvy et de consoler sa mère. On voulut faire éloigner également Najac.

— Non, non, qu'il ne parte pas! s'écria Cyprienne. Je suis sa femme... C'est lui que je veux pour époux.

La nuit était avancée déjà, lorsqu'on put regagner la maison du Grand-Veneur, sans s'exposer aux regards d'une foule indiscrète.

Bernard de Najac accompagna Mlle de Saint-Salvy jusqu'à quelques pas de sa porte. Quand il quitta Cyprienne, il déposa un baiser sur le front de la jeune fille et lui dit :

— Nous sommes unis pour l'éternité.

— Pour l'éternité, répondit Cyprienne.

Quant à Mme de Saint-Salvy, vaincue, anéantie, elle n'ouvrit pas la bouche. Elle paraissait insensible à ce qui se passait autour d'elle.

Léontine Rousseau.

(*A suivre.*)

REVUE LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE ANGLAISE

ANGLETERRE. — I. Histoire contemporaine : *Cetywayo and his White Neighbours*, par H. R. Haggard (Trübner and Co., London); *Zululand and Cetewayo*, par le capitaine W. R. Ludlow (Simpkin, Marshall and Co., London). — II. Voyages : *Summer Travelling in Iceland*, par John Coles (John Murray, London). — III. Fables orientales : *Hitopadesa*, traduction de M. Frédéric Pincott (Allen and Co., London). — IV. Histoire littéraire : *The Literary History of England in the End of the Eighteenth and Beginning of the Nineteenth Century*, par Mrs. Oliphant (Macmillan and Co., London). — V. Romans : *Marion Fay*, par Anthony Trollope (Chapman and Hall, London).

CANADA. — I. Histoire : *Histoire des Canadiens-Français*, 1608-1880, par M. Benjamin Sulte (Wilson et Cᵉ, Montréal). — II. Poésie : *les Échos*, par M. Routhier (Typographie de P.-G. Delisle, Québec).

ETATS-UNIS. — A travers les livres nouveaux.

ANGLETERRE

I

Le voyage en Europe de Cetywayo, le roi détrôné des Zoulous, fait éclore ou remet en vogue une foule d'études sur le Zululand et son monarque errant. Tous les journaux, toutes les revues s'en occupent: les livres ne font pas non plus défaut. Deux surtout sont remarquables : *Cetywayo and his White Neighbours*, « Cetywayo et ses voisins blancs », par H. R. Haggard (Trubner and Co., London);

et *Zululand and Cetewayo*, par le capitaine W. R. Ludlow (Simpkin, Marshall and Co., London). Le premier est sans contredit le plus important; mais il néglige trop la personne du prince bronzé qui occupe l'attention publique, pour étudier les causes et les péripéties des guerres du Transvaal et des Zoulous et les arcanes de la politique anglaise. L'ouvrage du capitaine Ludlow, moins savant peut-être, mais non moins instructif et plus amusant, possède encore l'avantage de l'actualité, par la large part qu'il accorde à Cetywayo et aux mœurs des Zoulous. Tous deux cependant méritent également d'être lus.

Le portrait du prince n'est pas flatteur, et les anecdotes racontées çà et là sur ses façons d'agir ne plaident pas précisément en faveur de sa restauration. Si l'on en croit M. Ludlow, la mort de sa mère lui fit pousser des gémissements interminables : rien ne pouvait le consoler. L'idée que les esprits s'étaient permis d'emporter la mère d'un roi le mettait hors de lui. Il lui fallait un moyen nouveau d'assouvir sa rage, et voici celui qu'il imagina. Il rassembla tous les jeunes gens qui avaient le malheur de se trouver alors dans le *Kraal*, et leur demanda si leur mère vivait encore. Les infortunés qui répondirent affirmativement, reçurent l'ordre, sous peine de mort, de retourner immédiatement chez eux et de tuer leur mère. Ils durent obéir à cet ordre diabolique. On avouera que c'est là une étrange manière de manifester sa piété filiale, fût-on plus qu'un roi.

M. Haggard nous fournit un autre échantillon de la perfidie et de la cruauté de Cetywayo.

Un certain Piet Hogg, chasseur bien connu dans le Zululand, causait du roi avec un voyageur de passage dans ce pays.

« Un jour, lui dit-il, que je me trouvais dans un *Kraal* militaire occupé par Cetywayo, je vis un Basuto que le roi avait engagé comme architecte : il s'agissait de donner la forme carrée aux maisons des Zoulous, qui sont toutes rondes; ses gages étaient fixés à trente têtes de bétail. Le Basuto vint trouver Cetywayo en ma présence, et lui dit que, toutes les maisons carrées étant finies, il désirait recevoir le prix convenu et prendre congé. Cetywayo, qui avait obtenu ce qu'il voulait, se mit à chicaner sur la récompense.

« — J'ai remarqué, lui dit-il, que vous aimez X... (une femme « zouloue du *Kraal*) : prenez-la au lieu de trente têtes de bétail. »

« C'était là un très mauvais marché pour le Basuto : la femme,

d'après la cote zoulouc, ne valait pas plus de dix têtes de bétail. Mais le Basuto, sachant à qui il avait affaire, jugea plus prudent d'accepter l'échange que d'insister sur son droit, et demanda jusqu'au lendemain matin pour réfléchir. Après qu'il se fut retiré, Cetywayo fit venir la femme en question, et l'accusa de s'être mal conduite avec le Basuto, crime qui entraînait la peine de mort. Elle nia énergiquement, avec force larmes et protestations. Il insista ; puis, se tournant vers un arbre presque dépouillé de feuillage : « Eh bien ! dit-il en faisant un signe particulier, arrange-toi « de manière à ce qu'il ne reste plus une feuille sur cet arbre demain « matin. » La femme comprit la métaphore, et, deux heures après, aidée par quelques vigoureuses compagnes, elle attaquait et tuait à coups de massue l'infortuné Basuto. Mais Cetywayo, s'étant, comme le singe de la fable, fait tirer les marrons du feu par le chat, pensa que la mort trop opportune du Basuto pouvait faire sur moi un fâcheux effet ; il condamna donc à mort, en ma présence, six des femmes qui avaient tué le Basuto. C'en était trop pour moi, qui savais parfaitement toute l'histoire. Je reprochai à Cetywayo sa cruauté, et lui déclarai que j'allais quitter le Zululand sans lui offrir les présents qu'il espérait. J'ajoutai que j'informerais le gouverneur de Natal de sa conduite et du motif de mon retour. Cetywayo était alors en bons termes avec les Anglais, et mes menaces firent leur effet : il rapporta son ordre, et la vie de ces pauvres femmes fut épargnée. »

Si tout cela est vrai, il est peu probable que les sujets de ce monstre soupirent après le retour de leur souverain, et les Anglais leur rendraient un service signalé en le laissant se produire dans les cirques le plus longtemps possible : ce doit être, du reste, un fier acrobate. Il est vrai que son successeur pourrait ne valoir pas mieux, peut-être encore moins, si l'on en juge par les mœurs du pays. Voilà donc le gouvernement anglais réduit à l'annexion. Cette conclusion sourit sans doute peu à M. Gladstone : alors, tant pis pour les Zoulous et la civilisation (1) !

(1) Je n'ai pas besoin de faire remarquer au lecteur que j'écrivais ces lignes avant la restauration de Cetywayo. L'avenir nous apprendra, peut-être à courte échéance, si M. Gladstone n'a pas eu tort de céder à un faux libéralisme.

II

L'année dernière, M. John Coles a heureusement accompli le tour de l'Islande. Ses impressions sont consignées dans l'ouvrage que vient de publier la maison John Murray, de Londres, sous le titre de : *Summer Travelling in Iceland*, « Voyage d'été en Islande. » Le livre est court, mais bien écrit, et des plus intéressants. Les détails historiques y abondent et semblent puisés aux meilleures sources. C'est l'œuvre d'un savant, en même temps que d'un littérateur.

Le nom de l'île (*Iceland*, en anglais, signifie *terre de glace*) est pleinement justifié par la température qui y règne habituellement. On peut cependant supposer, à la lecture de certains noms géographiques, qu'il fut un temps où le climat était moins rigoureux. Ainsi une ville porte le nom d'Akreyri, qui signifie *terre fertile en blé*, quand aujourd'hui il serait difficile de trouver un acre de céréales sur toute la surface de l'Islande. Le mot *Svinavatn* veut dire *lac des porcs*, et la légende assure qu'autrefois un troupeau de porcs périt dans cet étang ; il y a longtemps que ces animaux utiles ont trouvé le climat de l'Islande trop froid pour eux. Aujourd'hui, en plein été, il n'est pas rare de voir des troupes de faneurs revenir à la ferme au milieu des tourbillons de neige, et le thermomètre marquer plusieurs degrés au-dessous de zéro. Cette température est d'autant plus pénible pour les étrangers, qu'il n'y a pas de cheminées dans les fermes islandaises. Pendant toute la durée de son voyage, M. Coles n'en a trouvé qu'une seule où il y avait un poêle. Quand il avait froid, quand il était mouillé, il n'avait qu'une ressource : c'était de courir jusqu'à ce qu'il fût réchauffé. Il aurait pu se coucher, direz-vous? Le moyen semble, en effet, beaucoup plus pratique à première vue, surtout quand on est fatigué. Mais attendez. Outre l'inconvénient d'être beaucoup trop courts pour des gens d'une certaine taille (ils ont à peine 5 pieds anglais, soit 1 mètre 1/2), les lits du pays ont encore le privilège, généralement fort peu prisé chez nous, d'être habités par des armées de puces. Les mouches et les cousins, chose étonnante ! foisonnent partout, et exercent consciencieusement la patience du touriste qui n'a pas eu le soin de se munir d'un moustiquaire.

Malheur à celui qui tombe à la mer, fût-il le plus habile, le plus intrépide nageur ! Il court fort le risque d'être instantanément

dévoré par les requins, qui pullulent tout autour de l'île. Mais les habitants sont loin de se plaindre de ce dangereux voisinage, pour eux une source de richesse. La chasse aux requins est des plus productives : ces squales fournissent une énorme quantité d'huile, que l'on vend sur les marchés européens comme huile de foie de morue.

On croirait difficilement, après avoir lu la description de cette île déshéritée, au profond attachement des habitants pour leur pays. C'est pourtant un fait indiscutable. L'émigration est presque nulle. Des quelques insulaires qui sont allés grossir la colonie scandinave de l'Amérique du Nord, la plupart sont bientôt revenus dans leur patrie, et le reste n'attend que l'occasion pour suivre l'exemple des premiers. La nostalgie n'est pas moins générale parmi les colons mêmes de l'Orégon et de la Californie : presque tous ont déjà repris le chemin de l'Islande, préférant la stérilité, les rigueurs et le froid de leur patrie au climat splendide et à la fertilité des pays les plus favorisés du Ciel.

M. Coles fait un grand éloge des Islandais. En Islande, on ne sait pas ce que c'est qu'un voleur; et, durant tout son voyage, notre touriste n'a vu qu'un seul cas d'ivresse. Les mœurs sont des plus hospitalières : l'étranger est reçu partout avec la plus grande cordialité. Les maisons, peu confortables, ressemblent à des terriers, à l'abri du vent et de la pluie, mais étroites, basses et malsaines. Rien de plus propre à refroidir l'enthousiasme du voyageur le moins difficile; mais la vie extérieure a des charmes qui compensent largement la tristesse de l'intérieur, et c'est au dehors qu'il faut chercher le pittoresque. Qu'on en juge par ces deux tableaux :

« Comme nous arrivions en vue de Kruni, le temps s'éclaircit, et le soleil brilla d'un éclat magnifique, enveloppant de sa clarté magique les collines verdoyantes où faneurs et faneuses travaillaient activement. Nous entendions leurs voix : ils chantaient en travaillant. Avec la petite église et la ferme voisines, avec les brebis paissant sur les collines et les génisses dans la vallée, nous avions devant les yeux le tableau le plus charmant de la vie champêtre que j'aie jamais vu ; et le tapis de verdure qui nous environnait, semblait protester contre le nom peu attrayant de *terre de glace* qu'on a donné à ce pays.

« Après avoir passé une journée délicieuse, nous retournâmes à la ferme, où nous trouvâmes encore tout le monde à l'ouvrage.

Vingt chevaux venaient d'arriver de la montagne, chargés d'herbe : une partie des faneurs étaient occupés à l'étendre pour la faire sécher ; les autres bottelaient le foin préparé, et le portaient sur leur dos, pour en faire des meules, près des étables ; les femmes s'occupaient de la laiterie et trayaient les brebis. La meilleure humeur régnait partout ; on n'entendait que plaisanteries et éclats de rire. On dit de ce peuple qu'il est lourd : telle n'est pas l'idée que je m'en suis faite, et je doute fort qu'on puisse trouver, chez les populations agricoles de tout autre pays, autant de joie et de bonne humeur après une journée de dur labeur. »

Le livre de M. Coles se termine par la traduction inédite de trois *sagas* du onzième siècle : la première est l'histoire d'un héros guerrier ; les deux autres sont surtout intéressantes par certaines peintures de mœurs antiques, entre autres par la description des assemblées du peuple convoquées pour juger les cas de meurtre. Je vais donner une courte analyse de la légende du prêtre Hrafnkell : la morale n'en est pas des plus pures ; mais n'oublions pas que nous sommes ici en plein paganisme.

Hrafnkell tue un berger qui lui avait désobéi. Il fait au père de la victime des offres généreuses en expiation du sang versé : il fournira les vivres nécessaires à la subsistance de la famille ; il fera élever les enfants à ses frais. Le père refuse tout, et charge son cousin S'amr de porter l'affaire devant l'assemblée du peuple. S'amr plaide la cause ; et Hrafnkell, mis hors la loi, retourne chez lui fort mécontent du résultat de l'affaire. S'amr et ses compagnons l'ont suivi, et enfoncent la porte de vice force. Ils se saisissent du prêtre, et l'attachent à une poutre, lui donnant le choix entre la mort et l'abandon de tous ses biens. Il choisit la dernière alternative ; et ses ennemis, après s'être partagé sa fortune, détruisent un temple qu'il avait bâti et les statues des dieux qu'il y avait placées. — « C'est une sottise que de croire aux dieux, » s'écrie alors Hrafnkell, et il fait vœu de les renier pour toujours. Fidèle à son serment, il ne fait plus un sacrifice jusqu'à sa mort. Ce qui ne l'empêche pas d'être favorisé par le sort : il rétablit bientôt ses affaires, s'enrichit assez pour pouvoir racheter tous ses biens à S'amr, et meurt tranquillement dans son lit, après une vie heureuse.

Je m'arrête, laissant à d'autres le soin de pénétrer le mystère de cette conclusion inattendue.

III

L'étude du sanscrit, sans doute peu commune en France, est un peu plus répandue en Angleterre, où il est généralement enseigné aux jeunes gens qui se destinent au service des Indes. Le premier livre mis entre les mains des étudiants, c'est l'*Hitopadesa*, ouvrage d'une certaine antiquité et d'une grande célébrité, qui a reçu les honneurs de nombreuses traductions dans presque toutes les langues. L'Angleterre en possède plusieurs, comme celles de Wilkins et de W. Jones ; mais la seule en usage est celle de Johnson, qui en a aussi publié le texte original le plus estimé. M. Frédéric Pincott a eu l'idée d'en faire une nouvelle, sur un plan exclusivement conçu pour l'usage des écoliers, et qui vient de paraître chez Allen et Cᵉ, à Londres. La méthode peut être bonne pour *chauffer* un candidat à l'examen, mais semble peu propre à faire un véritable savant. Mon intention n'est pas de m'arrêter à la critique ; je veux seulement profiter de l'occasion qui m'est offerte par l'apparition de cette œuvre, pour donner à mes lecteurs un aperçu de la littérature sanscrite.

L'*Hitopadesa* consiste en une série de fables, se succédant à la manière orientale. Écrit pour l'éducation des fils d'un roi, c'est une espèce de traité politique, mis à la portée des jeunes intelligences sous la forme allégorique. Les hommes paraissent rarement sur la scène : la parole est toujours aux animaux. Le récit est, à chaque pas, interrompu par des citations d'auteurs anciens, qui expliquent la situation des personnages. C'est loin d'être un ouvrage édifiant, et la chasteté y est trop souvent méprisée : aussi n'est-ce qu'à titre de curiosité qu'on peut le lire. J'en détache quelques passages d'une fable où les lois de l'honnêteté ne sont pas bravées. Les passages soulignés ne sont autres que les citations dont je viens de parler.

« Non loin du Bhagirathi, sur une montagne appelée le Pic-du-Vautour, s'élève un énorme figuier. Le tronc présente une large cavité, où vivait un vautour du nom de Jaradgava, qui avait presque entièrement perdu les griffes et les yeux au milieu des luttes de l'existence. Les oiseaux qui logeaient dans le même arbre, partageaient avec lui leur nourriture ; et lui, en retour, soignait leurs petits. Un jour, un chat nommé Dirgha-Karna (Longue-Oreille)

vint pour manger les petits oiseaux. A son approche, la nichée, frissonnante de terreur, poussa des cris aigus. Jaradgava, mis en éveil, sortit en demandant qui était là. A la vue du vautour, le chat s'écria tremblant : « Hélas! je suis perdu. Mais, *s'il faut craindre le danger tant qu'il est loin, dès qu'il ne peut plus être évité, il faut agir en conséquence.* Maintenant que la fuite est impossible, confions-nous au destin. Je vais m'approcher. »

« Qui fut dit, fut fait. — « Maître, je te salue, » dit-il en abordant le vautour. — « Qui es-tu? » demanda celui-ci. — « Je suis un chat. » — « Va-t'en, ou sinon je te tue. » — « Laisse-moi parler, reprit le chat; après cela, si tu crois que je mérite la mort, je suis prêt à subir ta sentence. Car *est-on puni ou récompensé par simple droit de naissance? La conduite seule d'un être le rend digne de châtiment ou d'honneur.* »

« — Eh bien, repartit le vautour, dis-moi ta profession. » — « J'habite ici, sur les bords du Gange, faisant chaque jour mes ablutions, ne mangeant pas de chair, et accomplissant tous mes devoirs religieux. Les oiseaux, objets de votre amour et de votre confiance, exaltent sans cesse devant moi vos excellentes qualités et votre science profonde de la loi : c'est pourquoi je suis venu ici écouter les leçons d'un savant dont les années ont doublé l'expérience. Et croyez-vous qu'il soit légitime de tuer un hôte? Rappelez-vous les devoirs d'un maître de maison. *Il doit pratiquer les lois de l'hospitalité, même envers l'ennemi qui entre sous son toit. L'arbre ne refuse pas au bûcheron l'abri de son feuillage.* S'il n'y a pas de pain à la maison, l'étranger doit être tout au moins accueilli par de douces paroles : car il est écrit que *la paille, l'abri, l'eau et la politesse ne manquent jamais chez les gens de bien.* De plus, *si un enfant, un vieillard ou un jeune homme entre sous votre toit, vous devez le respecter. L'hôte est au-dessus de tout. L'homme de bien a même pitié des méchants. La lune n'envie pas sa lumière à la hutte du paria.* »

« Le chat continue ses citations des Écritures ou des livres connus, et finit par capter la confiance du vieux vautour, en l'assurant de la profondeur de ses sentiments religieux. Car, dit-il, *la religion est le seul ami qui vous suive dans la mort; tout le reste est détruit avec le corps.* »

Mais c'en est assez pour juger de la manière de l'auteur sanscrit. Il suffit de savoir que le chat, arrivé à son but, tue les petits

oiseaux, place leurs os dans le creux de l'arbre, et fait croire à la culpabilité du vautour, que ses compagnons mettent en pièces. Il y a là, sans doute, une bonne leçon de politique, digne de Machiavel, et que trop de gens malheureusement ont suivie dans tous les temps; mais ne vaudrait-il pas mieux pour la politique qu'elle s'alliât davantage avec la saine morale? J'admets peu que *la fin justifie les moyens;* mais, si la fin elle-même est aussi criminelle que les moyens, où tombons-nous, grand Dieu?

IV

La période qui s'étend entre 1790 et 1820 est une des plus importantes de l'histoire de la littérature anglaise. C'est une époque de transformation, qui se distingue tout particulièrement de la précédente, si compassée, si ampoulée, si artificielle, par la chaleur, la simplicité, le naturel; et c'est elle qu'a voulu étudier Mrs. Oliphant dans son dernier ouvrage : *The Literary History of England in the End of the Eighteenth and Beginning of the Nineteenth Century*, « Histoire littéraire de l'Angleterre pendant la fin du dix-huitième et le commencement du dix-neuvième siècle » (Macmillian and Co., London).

Deux voies s'ouvraient devant l'auteur : ou bien développer à nos yeux le mouvement des esprits à cette époque, ou bien nous donner le portrait et nous présenter les œuvres de chacun des écrivains qui l'ont illustrée. Un mélange habile des deux manières eût même été préférable, et aurait produit une histoire excellente dans toute l'acception du mot. Mais c'était là, sans doute, une tâche bien difficile pour une femme, et nous devrons nous contenter d'une série de biographies, pour la plupart bien touchées et agréablement écrites, mais qu'aucun lien ne relie, dont aucune philosophie n'éclaire l'ensemble. En un mot, la littérature anglaise a un dictionnaire de plus, elle n'est pas enrichie d'une histoire.

Sans prétendre que Mrs. Oliphant manque de goût ni de discernement, on ne peut cependant approuver sans réserve la partie critique de son ouvrage. Ses remarques semblent trop souvent accuser le manque des connaissances nécessaires à l'historien littéraire; trop souvent elle semble ne pas estimer à sa juste valeur le rôle de la poésie, et oublier que la littérature n'est que le reflet des idées et des mœurs d'un siècle.

Ces réserves faites, je n'hésite pas à proclamer que les trois volumes de Mrs. Oliphant sont remplis d'intérêt, et que la plupart des portraits qu'ils nous présentent sont des plus attrayants et littérairement tracés. Voyez, par exemple, ce contraste entre Cowper et Burns :

« Jamais deux hommes au monde ne furent plus différents que ce gentleman anglais, bien élevé et de bonne famille, mais indolent, timide, faible, et ce paysan, passionné, impétueux, violent, téméraire, entêté, audacieux, dont le génie était infiniment plus vif, qui occupait parmi les poètes un rang plus élevé, mais à qui l'ardeur du sang a été bien plus préjudiciable qu'à son contemporain sa folie et ses souffrances. Jamais ils ne se virent, et ils se connurent peu; et cependant leurs œuvres se ressemblent étrangement. L'un avec son bonnet bleu, et l'autre avec son bonnet de malade se tiennent à la porte que la génération précédente avait fermée et verrouillée; ils la font tourner sur ses gonds rouillés, et rendent à la poésie anglaise une liberté telle qu'elle n'en avait jamais eu auparavant. »

La meilleure étude est celle de Byron, à qui Mrs. Oliphant ne reconnaît pas, à juste titre certainement, la véritable imagination poétique. J'en détache ce passage :

« Jamais un de ces éclairs de pénétration dans les secrets profonds de la nature qui remplissent d'enthousiasme les cœurs sensibles et les esprits cultivés et qui confondent la foule, n'a brillé dans le génie de Byron. Les mystères dont il s'occupe sont tout matériels, très explicables et d'un exercice facile pour l'imagination. C'est là une des distinctions les plus marquées, les plus caractéristiques entre les deux écoles de poésie. Quand nous faisons pénétrer une intelligence simple, comme celle d'un enfant ou d'une personne sans aucune éducation, dans le sanctuaire merveilleux et glorieux de la poésie, il y a nécessairement à chaque pas des moments d'arrêt pour cette intelligence inexpérimentée, embarrassée par des expressions et des pensées qui ne se rencontrent pas dans le langage et la vie ordinaires. Qui pourrait expliquer *l'Ancien Marin?* L'âme devine, et celui qui a des oreilles pour entendre, entend et comprend; mais Scott et Byron, l'un plus simple, l'autre plus pompeux, sont tous deux agréablement intelligibles, faciles à expliquer, n'exigeant jamais rien d'impossible des facultés du lecteur. Il ne peut y avoir rien de plus mystérieux que *le Corsaire;* mais, si nous

retenons notre haleine pour en deviner les secrets, c'est avec la même satisfaction que nous éprouvons journellement en cherchant à pénétrer les secrets de nos voisins. Il n'y a rien ici qui dépasse la portée de notre vue, qui atteigne à ces ténèbres intérieures et extérieures dont la pénétration est la plus haute fonction du poète, que le plus noble exercice de l'esprit est de chercher à déchirer dans la mesure de ses facultés. Ici Byron ne nous donne rien, ne nous offre aucune lumière. Il est aussi profane, aussi ignorant que chacun de nous. Risque-t-il parfois une question mystérieuse devant ce domaine ténébreux, c'est avec cette légèreté désespérante qui est la ressource de ceux qui ne craignent et ne savent rien, et non de ceux qui aiment, qui regardent, et qui voient par instants. Son génie n'atteint pas les hauteurs du mystique et de l'inconnu; il appartient tout entier à la terre, et ses mystères sont ceux du théâtre et du conte, rien de plus. »

V

Marion Fay, par Antony Trollope (Chapman and Hall, London), nous introduit dans la haute société, en compagnie de toutes sortes de lords et de ladys, et nous fait assister à la lutte de la démocratie contre l'aristocratie. C'est la manière ordinaire de l'auteur, qui semble avoir pris à tâche de ridiculiser certaines classes de la société, le clergé entre autres. Aujourd'hui, cependant, il va plus loin qu'il n'a jamais été. On se demande si l'on n'est pas le jouet d'une hallucination, quand on suit le développement du caractère du ministre Greenwood. Après trente années d'une conduite sans reproche, ce chapelain d'une noble famille, habitué à vivre dans un milieu honorable, conçoit l'idée d'un crime abominable : il veut tuer le fils aîné de son hôte, pour faire passer aux enfants d'un second lit le titre et la fortune du marquis. La marquise, dont il est le confident, a souvent manifesté devant lui le regret de voir ses chers enfants privés de tout espoir de participer à la riche succession de leur père; mais l'idée de réparer par un crime les torts de la Providence n'est jamais venue à la pauvre femme. Pour le chapelain, c'est chose toute naturelle. Il ne met pas son horrible projet à exécution, il est vrai; mais il ne faut pas attribuer son abstention à la voix de la conscience, qui est muette chez lui. Et plus tard, il voudra, pour comble d'infamie, *faire chanter* la marquise, et se

faire payer généreusement la promesse de garder le secret d'une complicité imaginaire, basée à ses yeux sur les paroles imprudentes qu'il avait su provoquer, et que sa perversité avait interprétées dans un sens bien éloigné de l'esprit de leur auteur. Entre nous, je ne crois pas que le clergé protestant soit encore tombé assez bas pour produire un pareil monstre. C'est donc un caractère absolument faux, ou tout au moins exceptionnel : si M. Trollope en a connu un de cette trempe, on pourrait affirmer, sans craindre de se tromper, qu'il n'en existe pas un second. Eh bien, un écrivain honnête doit-il s'arroger le droit de jeter la déconsidération sur tout un corps respectable, parce qu'il s'y est glissé un membre indigne?

Un caractère non moins faux, c'est celui de l'héroïne même, Marion Fay, jeune quakeresse au cœur sensible, mais à la volonté d'une énergie plus qu'humaine. Un jeune et beau gentilhomme, aux idées démocratiques, s'est épris violemment d'elle et a su lui inspirer à elle-même un profond amour. Mais elle refuse énergiquement le mariage qu'il lui offre, non pas à cause de l'inégalité sociale qui existe entre eux, non pas qu'elle ne soit certaine d'être une épouse heureuse, ou pour toute autre raison plausible et admissible, mais parce que sa mère est morte jeune et qu'elle a elle-même le pressentiment qu'elle mourra bientôt. Il est vrai que l'événement justifie ses prévisions ; mais d'abord il semble ressortir du récit même de M. Trollope que c'est justement l'originalité de son amour qui abrège sa vie. Et puis, s'il est vrai que le cœur de la femme est insondable, et ses fantaisies trop souvent étranges, il est rare cependant de voir une jeune fille sacrifier, par un caprice aussi bizarre, le bonheur d'être unie à l'homme qu'elle aime éperdument. L'idée est peut-être originale et fertile en effets dramatiques; mais est-il aussi certain qu'elle soit vraie?

J'aime mieux la sœur du malheureux amant de Marion lady Francès, qui a donné son cœur et sa foi à un petit employé des postes. La famille se voile le front de honte et persécute cruellement la pauvre fille, pour lui faire abjurer cet amour indigne; mais elle tient bon, et sa persévérance triomphe enfin des préjugés de son noble entourage. La victoire est d'autant plus complète, que son fiancé se trouve être l'héritier authentique d'un des plus beaux noms d'Italie; et, loin de descendre au rang infime des plébéiens, elle monte un échelon de l'échelle sociale, et sera saluée du nom envié de duchesse.

Le personnage le plus vivant et le plus amusant du livre, c'est un autre employé des postes, le jeune Crocker. Son étourderie, sa fatuité, son indiscrétion et les aventures que font naître tous ses défauts réunis, nous procurent quelques pages bien traitées et d'une gaieté désopilante. Les mœurs administratives n'échappent pas plus que celles de l'aristocratie et du clergé à l'esprit satirique de M. Trollope; mais ici sa plume est moins acerbe, moins injuste du moins et plus amusante.

Est-ce à dire, d'après les critiques que je me suis cru obligé d'adresser à M. Trollope, que *Marion Fay* soit une œuvre sans mérite? Non : ce romancier écrit toujours de la bonne façon et avec esprit; ses romans nous procurent toujours quelques heures agréables de distraction. Mais il faut se mettre en garde contre ses tendances, et n'accepter ses idées qu'avec la plus grande réserve; il faut lire ses livres pour l'amusement qu'on y trouve, non pour l'instruction et la morale, qui, presque toujours, en sont absentes. Il est triste de constater que, de notre temps, les gens de talent, pour faire du nouveau, se croient forcés de fausser tous les principes et tous les caractères. Est-ce que les grands maîtres ont jamais suivi une pareille voie? et cependant le succès leur a-t-il fait défaut? n'ont-ils pas conquis l'immortalité?

CANADA

I

M. Benjamin Sulte, historien bien connu au Canada, commence la publication d'un grand ouvrage, qui ne doit pas avoir moins de huit beaux volumes in-quarto : l'*Histoire des Canadiens-Français*, 1608-1880 : *origine, histoire, religion, guerres, découvertes, colonisation, coutumes; vie domestique, sociale et politique; développement, avenir; — ouvrage orné de portraits et de plans* (Montréal, Wilson et Ce, éditeurs).

Le titre est alléchant et rempli de promesses. Il nous montre en même temps le but de l'auteur, qui a voulu, non pas écrire l'histoire du Canada, mais bien, comme il le dit lui-même dans sa préface, « feuilleter les annales particulières des Français du Canada, aujourd'hui répandus de l'Atlantique au Pacifique, du golfe Saint-Laurent au golfe du Mexique; parler de tout ce qui leur est propre;

composer un album de famille; faire ressortir les gloires, les malheurs, les défauts et les qualités de la race. »

Le premier volume nous fait bien augurer du reste. On y remarque une grande élévation d'idées, et les faits sont racontés avec beaucoup d'exactitude. Il abonde en précieux renseignements sur les premiers colons, et surtout sur Cartier et sa famille. La période étudiée n'est pas longue : nous nous arrêtons en 1617. C'est assez dire que les détails ne manquent pas. Après la lecture d'un pareil ouvrage, si M. Sulte a le temps et les moyens de l'achever comme il l'a commencé, on sera sûr de connaître à fond le Canada français, ou plutôt la vaillante colonie française qui a fondé la Nouvelle-France.

Il y a cependant, à mon avis, quelques ombres au tableau. Et d'abord de nombreuses négligences de style déparent cette œuvre, d'ailleurs si bien conçue et si consciencieusement travaillée quant au fond. C'est là, j'ai déjà eu l'occasion de le faire observer, un défaut ordinaire aux écrivains canadiens, et qui s'explique fort bien par le voisinage des Anglais, ou plutôt par le mélange continuel des deux races; mais la lutte a duré trop longtemps pour être abandonnée si tardivement, et j'ai l'espoir que les Canadiens redoubleront d'efforts pour conserver pure et intacte la langue littéraire de la patrie tant aimée.

Pourquoi encore M. Sulte déprécie-t-il, méprise-t-il presque les premiers explorateurs du Canada et des rois de France tels que François Ier, Henri IV et Louis XIII? S'il trouve que d'autres historiens les ont trop idéalisés, on peut juger qu'à son tour il les rabaisse d'une façon peu méritée. Je ne veux pas entrer dans le cœur de la question : je risquerais fort de me laisser entraîner bien au delà des limites que je me suis tracées. Mais je citerai cependant un passage du livre de M. Sulte, qui a rapport à Jacques Cartier et à quelques autres personnages du même temps :

« L'histoire, dit-il, qui ne devrait rien idéaliser, a voulu faire de Roberval, Cartier et François Ier, des hommes à conceptions profondes, ayant pour point de départ de leurs agissements la propagation de l'Évangile. Nous n'en croyons rien. L'esprit mercantile a tout dominé dans leurs entreprises au Canada. Si, d'une part, le chrétien se révèle dans les prières officielles de ce temps, on voit très bien que l'exécution était conduite par des hommes de lucre, des chercheurs de mines et de grandes routes commerciales. Les

pratiques religieuses accomplies par les équipages de Cartier, à leur sortie de Saint-Malo, étaient dans les mœurs des populations catholiques; elles le sont encore : mais elles n'ont jamais influencé les desseins secrets des chefs.

« Le foyer d'activité maritime que présentait alors le cercle des armateurs de la Bretagne n'était pas non plus incompatible avec une saine et haute morale. Cartier tenait de ce milieu choisi le caractère qui se dégage de tous ses actes : se recommander à Dieu et devancer ses rivaux dans la carrière qu'il poursuivait. On n'en fera jamais un saint ni un esprit large; encore moins de François Ier, dont les débauches ne sont un mystère pour personne, ou de Roberval, qui voulut employer de la canaille pour former le noyau de ses comptoirs de traite. »

M. Sulte me semble aller trop loin. On n'a jamais voulu faire des saints de Cartier, de Roberval, de François Ier; mais il n'est pas besoin d'être un saint pour être bon chrétien, ni surtout pour avoir des vues larges. Or, presque tous les historiens du Canada s'accordent à reconnaître que Jacques Cartier était très pieux et qu'il se proposa surtout de convertir les sauvages. Il s'est aussi occupé, il est vrai, d'intérêts matériels; mais peut-on lui en faire un crime? Et, après tout, l'homme ne se compose-t-il pas d'une âme et d'un corps? ne doit-il pas, de par les principes religieux mêmes, veiller aux intérêts de l'une et de l'autre? Il est vrai que M. Sulte n'est sévère que pour les premiers explorateurs de la Nouvelle-France; il traite les autres avec plus de justice. Mais pourquoi cette différence? La raison n'en ressort pas très claire.

Je ne puis quitter M. Sulte sans rendre hommage à l'exécution matérielle de son livre. C'est une des plus belles œuvres typographiques qu'on n'ait jamais vues encore au Canada.

II

Le juge Routhier n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue*. Tout récemment ils ont pu lire dans ses colonnes le compte rendu de son voyage en Europe. Mais ce fécond écrivain, aussi savant jurisconsulte que philosophe distingué, ne craint pas d'aborder tous les genres : il se délasse même de travaux plus sérieux par la culture de la poésie. Il avait jusqu'ici gardé le voile de l'anonyme; mais aujourd'hui il se démasque et signe hardiment

un joli petit volume de poésies, qu'il intitule *les Échos* (Québec, typographie de P.-G. Delisle).

Ne cherchez pas à deviner le sens du titre; M. Routhier nous l'explique lui-même dans son introduction, charmante étude sur la poétique chrétienne : « La poésie, dit-il, qu'on l'appelle chant ou harmonie, n'est vraiment qu'un écho de chants et d'harmonies que le poète entend, et qui lui viennent du monde idéal... Pour nous chrétiens, toutes ces sources différentes, toutes ces harmonies qui s'élèvent de tous les mondes, doivent converger vers un centre commun, vers un idéal unique, qui est Dieu. » Il se propose donc de chanter Dieu, d'abord dans la personne de son Verbe, puis dans ses œuvres, la patrie et la famille, et il divise son livre en trois parties : les *Échos évangéliques*, les *Échos patriotiques* et les *Échos domestiques*.

Quelques citations mettront le lecteur à même de juger par lui-même le talent poétique de M. Routhier. Et d'abord, voici la conclusion d'un *écho évangélique* sur *la Transfiguration :*

O Christ! combien de fois, dans la suite des âges,
Berçant leurs cœurs sans foi de rêves insensés,
Les grands et les puissants, les docteurs et les sages,
Se trouveront soudain isolés, délaissés,
En face de Toi seul! Toujours remplis d'eux-mêmes,
Ils auront cru fonder un empire géant;
Ils auront inventé mille nouveaux systèmes,
Scruté mille secrets, bâti sur le néant :
Mais soudain crouleront tous leurs beaux édifices,
Et, parmi les débris ils Te retrouveront,
Seul debout et vainqueur, régnant sans artifices,
Donnant la paix et l'ordre aux peuples qui croiront.
Rien n'est stable en dehors de Tes œuvres divines.
Toi seul as pu jamais dire : *Ego sum qui sum.*
Hors de Toi les mortels n'ont vu que des ruines :
Neminem viderunt nisi solum Jesum.

Dans les *Echos patriotiques*, je détache quelques stances de *la Découverte du Mississipi :*

Vous souvient-il du temps où la France chrétienne,
Sa noble épée au flanc, comme une grande reine,

A travers les siècles marchait?
Les peuples saluaient sa démarche imposante,
Et devant Rome seule, humble et reconnaissante,
Sa noble tête penchait.

Qu'elle était belle alors! Dans sa force féconde,
Sa grande intelligence illuminait le monde
Des splendeurs de la vérité.
Son glaive flamboyait comme le soleil même,
Et l'on voyait reluire à son beau diadème
Un rayon d'immortalité.

Les oppresseurs tremblaient à son aspect terrible,
Et tous les opprimés dans son bras invincible
Trouvaient un ferme et prompt secours.
De l'univers chrétien elle séchait les larmes,
Et l'Église louait et bénissait ses armes,
Que le succès suivait toujours.

A l'épouse du Christ elle restait unie :
La science et la foi croissaient dans l'harmonie,
Comme deux sœurs, à ses côtés.
Hâtant vers la grandeur sa marche toujours fière,
Elle traçait au loin un rayon de lumière,
Formé de célestes clartés.

Elle civilisait; mais c'était l'Évangile
Qu'elle donnait pour phare à la raison fragile
Des écrivains et des penseurs,
Et jusqu'au bout du monde, à travers les abîmes,
Elle envoyait partout ses apôtres sublimes
Donner au Christ des défenseurs.

Quand des peuples entiers de l'Europe infidèle
A l'Église arrachaient sa couronne éternelle,
Et cessaient d'être ses enfants,
La France de saint Louis, sa fille plus soumise,
Voulait devenir mère et donner à l'Église
D'autres fils plus reconnaissants.

Le front illuminé d'une sainte auréole,
Elle semait au loin la divine parole,
Au delà des monts et des mers;
Elle gardait au cœur la flamme apostolique,
Et, pour grandir le champ de la foi catholique,
Elle allait découvrir un nouvel univers.

Enfin, je copie tout entier, dans les *Échos domestiques*, un petit morceau intitulé : *Deux Amours*.

Un jour, je pénétrai dans une humble chapelle.
La nef était déserte; une lampe y brûlait,
Emblème d'un amour dont la flamme immortelle
Sous mes regards brillait.

A travers une grille, au fond du sanctuaire,
Austère, agenouillée aux pieds d'un crucifix,
Une femme portant l'habit du monastère
Priait les yeux ravis.

Dans ses traits se peignait l'extase de son âme,
A l'Époux répondant et parlant tour à tour,
Et dans son œil brillait une céleste flamme
De bonheur et d'amour.

Le lendemain, à l'heure où le soleil s'incline,
Je passais en rêvant près d'un jardin en fleurs,
Et le long d'un sentier tout bordé d'aubépine
Je vis deux promeneurs.

Ils échangeaient souvent des regards pleins de charmes,
Et, la main dans la main, ils marchaient en causant;
Ils semblaient partager un bonheur sans alarmes :
Mais serait-il constant?

Bien des fois, jeune fille, à cet âge où l'on aime,
Vous avez vu passer en rêve ces tableaux.
Il vous reste à choisir; l'embarras est extrême :
Tous deux semblent si beaux!

On voit que la plume est facile, les sentiments élevés et patriotiques, l'inspiration toute chrétienne. M. Routhier a orné sa couronne littéraire, déjà si brillante, d'un nouveau fleuron qui certes ne la déparera pas.

ÉTATS-UNIS

On ne saurait croire avec quel soin, avec quelle perfection les Américains rédigent leurs documents officiels. Ils savent en faire la plupart du temps des morceaux mieux travaillés que d'autres ouvrages à prétentions littéraires. C'est à ce titre que je signale *Statistics of the Population of the United States*, « Statistique de

la population des Etats-Unis, » par Francis-A. Walker. (Washington, imprimerie du Gouvernement.) On y trouve, en outre, des renseignements très intéressants sur la progression constante et rapide de la population aux Etats-Unis.

En 1790, il y avait à peine 4 millions d'habitants ; en 1800, un peu plus de 5 millions ; en 1810, 7 millions ; en 1820, l'émigration a déjà commencé, mais sans atteindre encore le puissant développement qu'elle aura plus tard, et la population ne dépasse pas 10 millions d'âmes. Mais la famine en Irlande vient bientôt jeter sur les rivages transatlantiques une masse énorme d'émigrants, et, en 1860, on compte entre 31 et 32 millions d'habitants. La guerre de Sécession n'arrête pas le courant de l'émigration ; et, malgré les pertes terribles subies par les Etats-Unis pendant sa longue durée, le chiffre de la population s'élève, en 1870, à 38 millions et demi, pour atteindre, en 1880, le total presque incroyable de plus de 50 millions. C'est, pour les dix dernières années recensées, un accroissement de 12 millions, soit de 1,200,000 par an.

Il n'est pas moins intéressant de suivre la direction de l'émigration. Les étrangers forment plus de la moitié de la population dans cinq Etats : la Nevada, l'Arizona, le Dakota, le Minnesota et la Californie : ils atteignent 40 0/0 dans les Etats récemment constitués : le Wisconsin, l'Idaho, l'Utah, la Montana et le Wyoming. Malgré le grand nombre d'Allemands qui se sont établis dans l'Ohio et l'attraction que doivent exercer sur les émigrants les mines et les manufactures de la Pensylvanie, on remarque avec étonnement que, dans ces deux contrées, la population étrangère ne dépasse pas 16 0/0. Enfin, les Etats du Sud sont ceux qui, sous ce rapport, présentent la plus faible proportion : elle est d'environ 2 0/0 dans la plupart, et elle descend au-dessous de 1 0/0 dans la Virginie, les Carolines, l'Alabama, la Géorgie et le Mississipi.

Authors and Authorship, par W. Sheppard (New-York, G.-P. Putnam's sons ; London, Trübner and C°), est un charmant petit volume, d'une lecture facile et souvent amusante, qui nous familiarise avec les particularités, les avantages et les inconvénients de la vie littéraire. Il se recommande aux lecteurs par la vivacité du style et l'intérêt des anecdotes.

M. Geo. E. Ellis, vient de publier un grand ouvrage, conscien-

cieusement travaillé, sur le caractère, l'histoire et l'avenir des tribus indiennes des États-Unis, ces misérables restes d'un peuple autrefois si nombreux : *the Red Man and the White Man in North America*, « l'Homme rouge et l'Homme blanc dans l'Amérique du Nord. » (Boston, Little, Brown and C°.; London : Trübner and C°.) Il semble s'attacher surtout à justifier la conduite cruelle des Américains envers ces malheureux sauvages. Malheureusement, le seul argument pratique qu'il semble avoir trouvé paraît peu concluant, bien rebattu et peut-être faux. L'exemple des Anglais ne peut en aucune façon excuser les cruautés de ceux qui leur ont succédé aux États-Unis. Et puis, est-il bien vrai que les Anglais aient maltraité les Indiens? N'ont-ils pas fait tout ce qu'il était possible pour sauver cette race destinée à périr malgré tout, par une fatalité inéluctable, ou plutôt par une loi de la nature à peine compréhensible? Au reste, supprimez la politique Américaine à l'égard des Indiens, et sans doute l'échéance, si elle ne pouvait être évitée, eût été pour longtemps reculée. Nous avons l'exemple du Canada, qui est une réponse péremptoire à l'argumentation de M. Ellis. Le Canada n'a-t-il pas montré qu'il était possible de venir à bout des Indiens, tout en les traitant avec justice?

Aux amateurs de romans américains, je signalerai quelques œuvres imparfaites sans doute, mais dont les excentricités mêmes rendent la lecture assez amusante : *the Earl of Mayfield et A Prince of Breffny*, par Thomas P. May (Philadelphia, T. B. Peterson and Brothers; London; Sampson Low and C°.); *Querndale*, par I. S. of Dale (New-York, Charles Scribner's sons; London, Sampson Low and C°.); *Leone* (Boston, Osgood and C°.; London, Trübner and C°.).

R. Martin.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les Chambres sont convoquées pour le 9 novembre. C'est au milieu de circonstances singulièrement graves que les travaux parlementaires vont reprendre. L'ordre est profondément troublé dans le pays et la terreur commence à régner. Les débats de l'affaire de Montceau-les-Mines ont révélé l'existence d'un complot contre la société, dont le plan a pu même être donné dans tous ses détails par un des journaux qui relèvent de M. Gambetta. S'il faut en croire ce journal, un mouvement révolutionnaire devait éclater à la fois dans toutes les parties de la France. Tout était prêt, une vaste organisation occulte avait réuni toutes les forces du parti démagogique et l'on devait agir de concert.

L'incident de Montceau-les-Mines n'a été qu'un préliminaire hâtif de l'action. Il paraît que le moment n'était pas venu encore. L'instruction judiciaire ouverte sur les événements du bassin houillier de Saône-et-Loire a saisi quelques-uns des fils de la conspiration. La lumière est-elle faite entièrement? L'acte d'accusation produit devant la Cour d'assises de Châlon-sur-Saône n'a laissé entrevoir qu'une partie de la vérité; mais il y en avait assez pour donner aux crimes sauvages dont Montceau-les-Mines a été le théâtre leur véritable caractère et pour inspirer une vive émotion dans le pays. Au cours du procès, des faits nouveaux sont venus confirmer l'existence d'un complot et accroître ces inquiétudes de l'opinion. C'est au milieu des explosions de dynamite que les débats ont commencé; il a fallu un déploiement extraordinaire de troupes pour protéger sur le lieu des crimes les propriétés et les personnes, pendant que se jugeait l'affaire. Depuis, des bombes ont éclaté à Lyon dans un établissement public et blessé grièvement plusieurs

individus; à Montpellier, des projectiles explosibles ont été lancés dans le jardin de la préfecture; des placards comminatoires ont été affichés à Paris et dans diverses villes; des menaces de mort et d'incendie sont venues trouver sur leur siège le président de la Cour d'assises et les jurés. Le complot se manifestait lui-même, quoique tous les acteurs ne fussent point prêts à entrer en scène, ou quoique le signal général n'eût pas été donné.

La mesure provoquée par le procureur général au milieu de la terreur qui pesait sur la Cour d'assises n'a pu qu'ajouter à l'émotion publique. Dans les circonstances du procès, le renvoi de l'affaire à une autre session était certainement une précaution nécessaire pour la garantie de la répression et la sécurité des juges; mais quel effet ne devait pas produire dans le pays cette suspension du cours naturel de la justice devant les menaces d'un parti solidaire des accusés? N'était-ce pas l'indice le plus significatif du péril social, et en même temps l'aveu d'une impuissance non moins alarmante?

Le gouvernement a fait plus encore; il vient de demander à la Cour de cassation de renvoyer l'affaire de Montceau-les-Mines à une juridiction autre que celle de Châlon-sur-Saône. Ainsi, non seulement on craint l'intimidation pour les juges du procès, mais sans même attendre le jour de leurs successeurs, on déclare que la justice ne peut plus s'exercer dans le lieu où le crime a été commis; il faut la transporter ailleurs, il faut chercher un endroit à l'abri des menaces et des attentats, et après avoir dessaisi un jury au moment où il allait rendre son verdict, on va chercher une autre juridiction! Ces faits, sans précédents peut-être dans les annales judiciaires, sont de la plus haute gravité.

Les journaux républicains les plus optimistes par fonction ou par tempérament n'en sont plus à cacher les appréhensions que leur causent, non seulement pour la société, mais pour la république elle-même, les agissements du parti révolutionnaire.

« Il n'est plus permis, dit l'un deux, de se méprendre sur l'origine du mal et d'attribuer des causes purement locales aux événements qui se sont produits coup sur coup, et dans plusieurs départements à la fois. Il est bien avéré maintenant que les troubles de Montceau-les-Mines, comme les incidents de Lyon et de Montpellier, ne sont que les épisodes d'une campagne antisociale qui depuis longtemps se tramait aussi bien dans l'ombre des sociétés secrètes qu'au grand jour des congrès anarchistes. »

Elle existe donc cette conspiration antisociale, de l'aveu même de ceux qui auraient le plus d'intérêt à la nier, elle existe; mais quelle résistance lui opposer, quelle répression employer à son égard? Pour son premier acte, la justice se déclare désarmée et fuit devant la menace. En vain, les républicains modérés, les opportunistes inquiets font-ils appel au pouvoir. L'organisation du parti révolutionnaire est un effet de l'anarchie gouvernementale, et ses projets ne sont que la mise en pratique des doctrines ouvertement prêchées au nom de la liberté de la presse et depuis longtemps exploitées par l'ambition des parvenus d'aujourd'hui. Quand on demande à la république de réprimer un désordre aussi profond, aussi étendu que celui que les récents attentats à la dynamite et les congrès anarchistes plus anciens révèlent, on lui demande d'agir contre elle-même, de punir ce qu'elle permet, de faire des actes contraires à ses exemples.

Les premiers actes des scélérats de la région de Montceau-les-Mines ont été de s'attaquer aux croix, aux chapelles, aux prêtres, aux religieuses. N'est-ce pas ce que le gouvernement de la république fait depuis plusieurs années déjà et ce qu'il continue à faire sous le couvert de la loi? La haine de la religion paraît avoir été le premier mobile des malheureux qui ont donné le signal des opérations de la « Bande noire ». Mais n'est-ce pas cette même haine qui a inspiré tous ces actes législatifs et gouvernementaux, dont les catholiques ont à se plaindre autant que des attentats de Montceau-les-Mines? Il est vrai que les fédérés du parti révolutionnaire vont plus loin que la religion; ils menacent également la propriété, ils manifestent aussi des projets séditieux contre le pouvoir établi. Tout se tient. Le gouvernement qui permet les attaques contre la religion, dont nous sommes témoins depuis quatre ans surtout, et qui en donne le premier l'exemple, le gouvernement qui laisse détruire la foi dans les masses, ne peut pas se flatter de préserver, ni la propriété, ni l'autorité, des convoitises et des passions qui s'allument aussitôt dans le cœur de l'homme, surtout dans le cœur du pauvre et du malheureux, dès qu'on en a ôté le sentiment religieux.

Que peut-il faire maintenant ce gouvernement vers lequel on se tourne avec angoisse pour le supplier de défendre la société contre les complots des démolisseurs? Quelle force a-t-il pour maintenir l'ordre? Sur quel principe pourrait-il s'appuyer pour résister à l'anarchie populaire? La situation s'aggrave chaque jour et il en est

ainsi, à vrai dire, depuis que la république effective a succédé à ce régime, bien destructeur déjà, que les républicains appelaient par dérision le gouvernement de l'ordre moral. Si l'ordre moral n'existait déjà plus au moment où le faible maréchal Mac-Mahon abandonnait le pouvoir et recevait pour successeur M. Grévy, les apparences de l'ordre matériel subsistaient. Ce fut le triomphe de la république bourgeoise que l'élection de l'homme qui, après M. Thiers, paraissait le mieux fait pour personnifier au pouvoir les idées et les tendances du parti d'entre-deux. Mais quel chemin parcouru depuis le jour où M. Dufaure, prenant acte de la victoire remportée contre le 16 mai, apportait au pays le programme de la république libérale et modérée appelée à succéder à la réaction !

Au centre gauche a bien vite succédé la gauche plus avancée; l'opportunisme a été promptement dépassé et remplacé par le radicalisme et voici que le radicalisme lui-même, jusque dans sa forme la plus avancée, l'intransigeance, est répudié par l'anarchie pure et simple. C'est elle qui règne aujourd'hui par la dynamite. L'anarchie n'a pas et ne peut avoir de doctrine; elle se livre simplement à ce que ses adeptes appellent « la propagande du fait », et par là ils entendent la guerre à la société, l'avènement au pouvoir par la destruction des personnes et des propriétés. C'en est fait du républicanisme bourgeois : son temps est passé. Dans les réunions du parti anarchiste, toutes les variétés connues de république, depuis la république conservatrice de M. Ribot, jusqu'à la république intransigeante de M. Rochefort, en passant par l'opportunisme de M. Gambetta et le radicalisme de M. Clémenceau, et avec toutes ces variétés de république, toutes les personnes qui les représentent, sont condamnées et dénoncées à la vindicte populaire. Le président de la république, lui-même, a été l'objet de menaces directes de la part de ces furieux qui ont à leur service l'audace du crime et la force de la dynamite.

Et c'est au gouvernement qu'on s'adresse, c'est sur lui qu'on compte pour réprimer les entreprises criminelles du parti de la destruction ! Le gouvernement croit calmer les alarmes du pays en faisant déclarer par l'*Agence Havas* qu'il répond de l'ordre. Cette déclaration même les augmentera. Les gouvernements qui tiennent ce langage ne sont plus sûrs d'eux ; ils ont peur les premiers du danger dont ils cherchent à détourner de tous les yeux la perspective.

Sans doute ce serait au gouvernement à tirer le pays du péril

social clairement entrevu à Montceau-les-Mines, à Lyon, à Marseille, à Montpellier et à Paris, où il s'accroît des menaces de grève générale qui pèsent sur l'industrie, ce serait à lui à nous préserver des dangers de la situation présente, car il en est cause en grande partie. On n'accuse pas en vain le régime républicain d'avoir contribué à préparer ces abominables explosions de sauvagerie, ne serait-ce qu'en rappelant les anciens membres de la Commune, en permettant au parti révolutionnaire de s'organiser, et en laissant toute liberté aux plus mauvaises doctrines, aux plus redoutables excitations. Mais le gouvernement aujourd'hui responsable est manifestement gagné lui-même par la peur et débordé par le mal. D'ailleurs il n'a point de force en lui, ni de soutien dans le pays, ni d'appui dans les Chambres.

C'est dans ces circonstances que revient le Parlement pour donner le spectacle d'une autre anarchie. Au lieu d'avoir été un temps de repos pour la politique, les vacances n'ont fait que préparer la crise qui s'annonce pour la rentrée des Chambres. Les conversations, les discours, les actes du ministère intérimaire, ont amassé de nombreux sujets d'interpellation. Comment ne pas demander compte au président du conseil des ministres de ses propos inconsidérés, de ses menaces à peine couvertes de dissolution ; comment ne pas interroger tous ces ministres, les Fallière, les Tirard, les Devès, qui n'ont cessé de parler de conciliation, sur les moyens dont ils disposent pour y arriver, sur le programme qu'ils ont à présenter pour rallier les groupes épars de la gauche et reconstituer une majorité de gouvernement? Et cette malencontreuse circulaire de M. Labuze qui érige la délation en pratique administrative, et ces projets singuliers de réforme annoncés par M. Devès qui vont à introduire dans la magistrature le régime militaire; enfin, les mesures exceptionnelles prises par le gouvernement ou avec son aveu au sujet du procès de Montceau-les-Mines : ne sont-ce pas là autant de questions sur lesquelles le ministère devra s'expliquer dès la rentrée?

Et que d'autres interpellations, si la droite, comme on n'en peut douter, demande compte au gouvernement de la neutralité promise par la loi sur l'instruction obligatoire et laïque, et démentie par les actes les plus odieux, les abus de pouvoir les plus arbitraires; si elle exige des explications sur ces procédés autoritaires dont l'administration semble vouloir se faire une règle à l'égard du clergé, en obligeant les évêques à lui soumettre les nominations des desservants

eux-mêmes, en privant à son gré les prêtres des paroisses de leur traitement, en édictant contre eux des pénalités pécuniaires pour les actes mêmes de leur ministère!

Les raisons les plus graves, les plus diverses, ne manquent ni à la droite ni à la gauche, pour prendre à partie ce ministère provisoire, qu'on n'avait accepté lors de sa formation que faute de mieux pour le moment, et qui s'est rendu impossible par l'inexpérience, l'incohérence et l'impuissance qu'il a montrées, avant même d'être entré dans la période politique et d'avoir mis réellement la main aux affaires. La situation qui existait au départ se retrouve aggravée encore par une expérience de trois mois qui a montré l'impossibilité de conserver un ministère tout à fait insuffisant et la difficulté non moins grande d'en former un autre.

Car, tandis que le ministère faisait voir à l'œuvre son incapacité et son inconsistance, les divisions de la majorité apparaissaient plus que jamais dans les discours de ses membres et dans les discussions de la presse. Là conciliation a été le thème général des vacances; mais chacun en a parlé de manière à montrer qu'il y mettait pour condition que les autres vinssent à lui. Personne n'a pu indiquer un terrain commun d'entente, ni formuler un programme quelconque propre à rallier les divers groupes de la gauche. Il est vrai que les appels à l'union recommencent en certains lieux. La *République française* elle-même prend occasion des derniers incidents pour engager les députés, les sénateurs, les simples citoyens, les journalistes, tout le monde, à se ranger autour du gouvernement, à faire taire les préférences personnelles, à se départir de toute critique à son endroit, à lui donner un véritable appui.

Est-ce que l'anarchie révolutionnaire aurait déjà mis l'opportunisme aux abois? N'est-il pas curieux d'entendre le principal organe de M. Gambetta parler de la nécessité de créer un grand parti de gouvernement et émettre l'espoir que les agissements des anarchistes pourraient contribuer à le former? De quel gouvernement parle la *République française?* Est-ce du gouvernement actuel ou du gouvernement à venir de M. Gambetta? C'est plutôt de celui-ci qu'il s'agit; car voici comme la feuille opportuniste entend ce grand parti de gouvernement qu'elle appelle de ses vœux : « D'un côté se rangeront ceux qui veulent une république sachant maintenir l'ordre et réaliser pacifiquement tous les progrès, et de l'autre côté ceux qui, se souciant peu soit du progrès, soit de l'ordre, soit aussi

de la République, verront dans la campagne anarchiste un moyen inespéré d'empêcher les réformes qui les gênent, d'entretenir une anarchie qui les grandisse, de faire de la République une litière pour le roi ou l'empereur. »

Si cet appel en faveur d'un grand parti de gouvernement ne recouvre, comme il est vraisemblable, qu'une espérance secrète de ressaisir le pouvoir à la faveur de la panique répandue par l'anarchie, il n'y a là qu'un élément de plus de division ; car il ne faudrait pas croire que les dispositions d'une partie de la majorité fussent tellement changées à l'égard de M. Gambetta, même sous le coup des émotions actuelles, qu'il puisse se reformer en sa faveur ce courant d'opinion qui l'a porté, l'an dernier, à pareille époque, au pouvoir. Donc les prétentions de M. Gambetta n'apporteraient qu'un nouveau ferment de dissolution au milieu de cette majorité décomposée.

La session va s'ouvrir dans de telles conditions qu'il n'y aurait rien de plus étonnant que d'en voir sortir un ministère stable et une majorité de gouvernement affermie. En dehors de toutes les causes d'interpellation, le budget est pour le cabinet actuel une grosse pierre d'achoppement. Ce budget, préparé par M. Léon Say, qu'on n'eût accepté que grâce à son influence personnelle, et qui menace de se solder en déficit, si l'on rejette les combinaisons qui en forment la base, ce budget présenté à la dernière heure par un ministre des finances, incapable à la fois de le défendre et de le changer, qui le votera? Sera-ce pour lui que se formera cette grande majorité de gouvernement désirée par la *République française?* Mais M. Gambetta lui-même en serait-il, malgré son zèle nouveau, pour l'union? Il ne manquerait plus que la Chambre des députés refusât le vote d'ensemble du budget et se bornât à voter des douzièmes provisoires, sur la proposition de M. Clémenceau et de ses amis, pour achever de jeter le trouble dans le pays en ajoutant à l'anarchie révolutionnaire l'anarchie parlementaire! Comment le cabinet Duclerc s'y prendra-t-il pour éviter à son budget caduc cette fâcheuse aventure?

Tout s'annonce mal pour lui. Le suffrage universel lui-même, dont les républicains pouvaient se croire maîtres à jamais, semble abandonner la république à son sort. De plus en plus l'indifférence augmente pour les affaires du régime. On se désintéresse des candidatures et des votes. Aux deux élections qui ont eu lieu tout

dernièrement à Perpignan et à Brignolles, le nombre des abstentions a dépassé de deux tiers celle des votants. Le parti conservateur n'est peut-être pas encore assez fort pour avoir partout ses candidats à lui; mais, d'un autre côté, le parti républicain n'est plus assez zélé, ni assez uni pour soutenir les siens. C'est la preuve d'une désaffection ou d'une indifférence qui gagne de plus en plus les masses.

En même temps que l'opinion semble s'éloigner de la république, elle paraît aussi se rapprocher de la monarchie. Non seulement les dernières manifestations du parti royaliste ont été plus nombreuses et plus générales que les années précédentes, mais on y a fait plus d'attention. Les discours des banquets, reproduits avec plus de complaisance même par des journaux neutres, n'ont pas été sans raviver des sentiments qu'on pouvait croire éteints. Bien des indifférents que le seul mot de monarchie écartait commencent à se retourner vers elle, et l'on se demande s'il n'y aurait pas là plus d'ordre, plus de sécurité et plus d'honneur aussi qu'avec la république. Sans doute, on est encore loin d'aller au principe, mais on va à l'intérêt. Rien ne contribue plus à ce retour à la monarchie que la déception véritable que la république a déjà causée à ceux qui voulaient espérer en elle.

La république a tout fait pour écarter d'elle ceux même qui eussent été les plus résignés à l'accepter. Ses premiers coups n'ont-ils pas été contre le clergé, contre les catholiques, et par là n'a-t-elle pas perdu tout de suite un grand nombre d'adhérents, sinon de partisans? Depuis quatre ans, n'a-t-elle pas eu pour unique politique d'opprimer la religion sous prétexte de réprimer le cléricalisme? Comme l'indiquait tout dernièrement encore Léon XIII dans son discours aux pèlerins français, l'Église peut s'accommoder de toutes les formes de gouvernement, mais à la condition que ces gouvernements s'accommodent aussi d'elle. Ce n'est pas ce point qui a fait difficulté entre les catholiques. Mais du jour où la république s'est montrée persécutrice il n'y avait plus qu'à se retourner contre elle. La question de conduite n'a pas toujours été appréciée de la même manière de la part de ceux que la république traitait en ennemis. C'est à ce sujet qu'il y a eu des dissentiments. Tandis que la politique conciliante du Souverain Pontife à l'égard du gouvernement semblait aux uns devoir être prise pour règle absolue, les autres ne croyaient pas que les nécessités des rapports du Saint-Siège avec la Répu-

blique dussent commander l'action des catholiques français. De là ces divergences entre ceux qui voulaient conformer leur conduite aux instructions et aux exemples du représentant du Souverain Pontife, et ceux qui croyaient n'être pas moins avec Rome et avec l'Église, en allant au delà de ce que la diplomatie permettait au Nonce de faire.

Le départ de S. Exc. Mgr Czacki a été l'occasion d'explications aussi fermes que respectueuses de la part de l'*Univers*, organe, plus d'une fois attaqué, de ces catholiques jugés trop militants par plusieurs, et à qui cependant il eût été absurde de supposer la moindre opposition au Saint-Siège. Des questions accessoires, des malentendus disparaîtront avec le nouvel envoyé de Rome, et l'on peut espérer que l'entente de tous les catholiques se fera en union avec les évêques, selon le vœu et les recommandations du Souverain Pontife. D'ailleurs, les nécessités de la lutte, et de l'entente par conséquent, deviennent chaque jour plus impérieuses. Les abus de pouvoir et les excès croissants de la république appellent de plus en plus la résistance. Par la force des choses, il n'y aura plus bientôt que des catholiques absolument convaincus que toute conciliation est devenue impossible, tout accommodement inutile, et fermement résolus à opposer au despotisme républicain leurs droits tout entiers.

Rien dans ces derniers temps n'est venu changer la situation extérieure. Les affaires d'Egypte en sont au même point. Le gouvernement britannique ne se hâte pas de faire connaître ses intentions, relativement à la réorganisation du royaume du khédive. La seule déclaration importante et formelle qu'ait faite le cabinet de Londres, c'est qu'il était décidé à maintenir au pouvoir le khédive actuel, fort peu gênant pour lui. Quant au reste, M. Gladstone s'est borné à faire une allusion équivoque aux difficultés que les droits acquis de la France soulèvent dans le règlement de la question égyptienne. C'est à dessein qu'il ne s'est pas expliqué plus clairement, sur la politique anglaise. Ses réticences restent pleines d'ambiguïté ; le chef du cabinet a allégué que la situation en Egypte s'était beaucoup modifiée dans ces derniers temps. Tout le monde le savait ; mais il ressort des paroles de M. Gladstone que cette modification consiste surtout « en ce que la question égyptienne relève maintenant plus directement que par le passé du cabinet de Londres et que celui-ci n'a plus les mains liées par les mêmes engagements ni par

des engagements aussi étroits que ceux qu'il avait trouvés existants il y a six mois. »

Si cette déclaration ne vise pas la France, on ne voit pas trop à quoi elle s'applique. Les seuls engagements qui liaient l'Angleterre avant son expédition résultaient de l'accord contracté entre elle et la France au sujet de l'établissement du contrôle. Sont-ce ces engagements-là qui n'existeraient plus aux yeux du gouvernement britannique? M. Gladstone voudra sans doute s'expliquer plus clairement une autre fois. Jusque-là un doute inquiétant pour les intérêts français plane sur ses paroles. Certains de nos journaux continuent à démontrer la nécessité de l'alliance entre l'Angleterre et la France, dans l'intérêt de l'une et de l'autre. Il ne semble pas que la même opinion règne de l'autre côté du détroit dans les régions officielles. On voit même percer à travers les paroles de M. Gladstone, si ambiguës qu'elles soient, l'intention de l'Angleterre de régler les choses en Egypte sans un souci particulier des droits et des intérêts de ses anciens alliés. Qui pourrait reprocher à l'Angleterre de vouloir s'attribuer les profits d'une expédition qu'elle a été seule à entreprendre à ses risques et périls? De tous les droits que la France a pu avoir en Egypte, notre inepte gouvernement n'a malheureusement gardé que celui de se taire. Quand on ne sait pas agir, on n'a rien à revendiquer.

Les résultats des élections qui viennent d'avoir lieu en Prusse pour le Landtag ne changent pas beaucoup la composition de l'ancienne Chambre. Le centre catholique a gardé toutes ses positions; les conservateurs, de leur côté, ont gagné de nouveaux sièges et même il les a augmentées en sorte que la majorité clérico-conservatrice se trouve accrue d'un certain nombre de voix. Les progressistes ont perdu du terrain, les nationaux-libéraux aussi. Le gouvernement ne trouvera pas encore de majorité dans ce parti moyen qu'il espérait voir sortir des élections. Le centre reste, comme auparavant, maître de la situation; la seule ressource du gouvernement sera de continuer à opposer les divers groupes les uns aux autres, et d'essayer de gouverner sans majorité n'ayant pu en avoir une. Les nouvelles élections, sans apporter de changements notables, fortifient donc la situation du centre et lui donnent de nouveaux avantages dans sa lutte contre le *Kulturkampf*.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

DISCOURS DU SAINT-PÈRE, EN RÉPONSE A L'ADRESSE DES PÈLERINS ESPAGNOLS :

« Il Nous a été donné, ces jours-ci, de recevoir, à bref intervalle les uns des autres, les pèlerins italiens et les pèlerins espagnols; ceux-là, avant qu'ils se rendissent à Assise pour y vénérer l'humble patriarche des pauvres, saint François, à l'occasion du septième centenaire de sa naissance; ceux-ci, pendant qu'ils se préparent à fêter leur insigne concitoyenne et patronne, sainte Thérèse, pour le troisième centenaire de sa mort bienheureuse. Et de même que, naguère, Nous avons accueilli, plein de joie, Nos fils venus de l'Italie, de même aussi Nous sommes très heureux de recevoir aujourd'hui les catholiques de l'Espagne, envers lesquels Nous professons le plus tendre amour paternel. Nous avons vivement désiré que, tout obstacle étant surmonté, il leur fût possible de se rendre à Rome, afin de réconforter leur foi, en visitant les tombeaux des princes des apôtres et les lieux sanctifiés par le sang des martyrs, et aussi pour confirmer leur amour bien connu envers l'Église et leur dévouement traditionnel au Vicaire de Jésus-Christ. Secondant les vœux et l'impulsion de Notre bien-aimé fils le cardinal archevêque de Tolède, ne vous laissant arrêter par aucune considération humaine, vous êtes venus les premiers, et Nous savons que d'autres aussi viendront de l'Aragon, de la Catalogne, de la Navarre, de l'Andalousie et d'autres provinces encore, imitant votre louable exemple, sous la direction et la conduite de leurs pasteurs.

« C'est bien qu'il en soit ainsi, et il ne pourrait en être autrement, car la nation espagnole est partout célèbre, à cause de sa fermeté et de sa constance dans la foi, de son attachement profond à la religion catholique, du respect et de la soumission qu'elle professe envers le pontife romain. Ces sentiments se maintiennent toujours vivants au sein des familles; ils se révèlent dans la vie publique de la nation; ils se manifestent par les œuvres. Pour ces motifs, qui sont d'un grand prix à Nos yeux et d'une très haute gloire pour votre patrie, Nous avons l'Espagne souverainement à cœur et Nous professons pour elle la plus paternelle sollicitude. Cette sollicitude Nous fait vivement désirer que l'Espagne ne s'écarte jamais de ses vraies traditions, et que, nonobstant les efforts des ennemis, elle se montre toujours et de plus en plus étroitement unie dans une même foi, et de plus en plus ferme et docile dans l'obéissance à ses pasteurs légitimes.

« Et puisque les intérêts religieux, notez-le bien, très chers fils, ont, par leur importance, le pas sur tous les autres et doivent être à chacun plus

chers que tous les autres. Nous voudrions que les catholiques d'Espagne fussent tous d'accord et se donnassent réciproquement la main pour protéger et promouvoir ces intérêts. Oh! quel consolant spectacle ce serait si tous ceux qui, en Espagne, font profession d'être fils dévoués de l'Église, s'unissaient dans une sainte concorde de pensées et d'action pour s'opposer à l'impiété et à l'incrédulité envahissantes, de même qu'on a vu leurs ancêtres s'opposer courageusement au schisme, à l'hérésie et à la prépotence des Maures! L'Église en éprouverait de grands avantages et Nous-même une vive consolation, tandis que des avantages non moins importants en résulteraient pour votre patrie, qui, dans les influences salutaires de la religion, a toujours trouvé une source féconde de prospérité et de grandeur. Nous donc, mû par l'amour qui Nous unit à cette noble et fidèle nation, Nous adressons au Ciel les vœux les plus ardents, afin que, moyennant l'action et l'accord de tous les bons, et leurs efforts communs, on voit resplendir sur votre patrie des jours de bonheur et de gloire!

« Comme gage de concorde et comme inspiratrice d'œuvres saintes, Nous invoquons en ce jour la Vierge bénie dont toute l'Eglise célèbre aujourd'hui la fête et qui est exaltée sous le titre glorieux du Rosaire. Au nom de la Vierge, Nous aimons à unir celui de la sainte séraphique du Carmel, maintenant surtout qu'on lui prépare en Espagne et dans le monde entier des honneurs solennels. Elle est, en effet, la gloire splendide de sa terre natale qu'elle a illustrée par ses vertus insignes et par sa doctrine surhumaine. C'est la femme virile et forte qui, dès l'âge de sept ans, eut le courage de se montrer au milieu des infidèles, animée du désir de donner pour Jésus-Christ son sang et sa vie, et prête à entreprendre pour la gloire divine les œuvres les plus ardues, qu'elle réalisa en effet. C'est elle qui, par décret pontifical, a été assignée à l'Espagne à titre de principale protectrice après le glorieux apôtre saint Jacques. Aussi, Nous sommes certain qu'elle fera valoir auprès de Dieu son patronage et sa puissante médiation. Nous sommes certain de même, que, du haut du ciel, la sainte héroïne regardera d'un œil propice et bienveillant ce siège apostolique qui se trouve au milieu de si graves épreuves et qui a si puissamment contribué à la glorifier, à en accroître le culte.

« Telles sont, très chers fils, les paroles par lesquelles Nous voulions vous manifester Nos sentiments en réponse à votre noble et affectueuse adresse. De retour dans votre patrie, répétez ces paroles à vos concitoyens et apportez-leur aussi, comme gage de Notre particulière bienveillance, la bénédiction apostolique qu'en toute effusion de cœur Nous accordons à vous tous ici présents, à ceux qui vous ont accompagnés en esprit, à vos familles et à tous les catholiques de l'Espagne. »

10 *octobre*. — Léon XIII adresse la lettre suivante à Mgr Mermillod, vicaire apostolique de Genève, en témoignage de sa grande estime pour la personne de l'évêque exilé.

« Vous appréciez si bien Nos sollicitudes dans le gouvernement de l'Eglise, et vous y prenez une telle part, que nous avons accueilli, avec la plus grande faveur et la plus grande joie, l'hommage si soumis et si affectueux de vos lettres.

« Quoique expulsé de la patrie et obligé de vivre au milieu de peuples autres que le vôtre, et qu'à leur demande vous ne refusiez point d'exercer chez eux le ministère de la parole évangélique, cependant vous dirigez à bon droit vos pensées vers votre peuple fidèle éloigné de vous et vous n'omettez rien de ce qui peut le soutenir, le consoler et l'affermir dans la foi ; et, pour qu'il ne soit point privé du service régulier de ses prêtres, vous vous efforcez avec zèle de pourvoir à la détresse de votre clergé en recueillant partout des aumônes dues à la générosité des pieux chrétiens.

« Bien plus, vous ne renfermez point dans ces limites les efforts de votre sollicitude pastorale, vous avez compassion de la situation religieuse en Suisse et vous étendez à ce pays le zèle de votre épiscopale charité.

« C'est ce que vient de démontrer avec évidence la délégation que vous avez faite de deux de vos prêtres, au sacre du nouvel évêque de Saint-Gall. La présence de ces envoyés dans cette réunion de vos vénérables frères, à laquelle vous ne pouviez assister, a fait connaître combien leur concorde vous console dans votre exil ; elle indique avec quelle ardeur vous désirez qu'elle se resserre toujours davantage, soit par la très solide union du clergé entier avec le Saint-Siège, soit pour la culture plus complète encore des sciences sacrées, qui est l'objet de Nos désirs. Vous vous êtes associés au vœu commun pour voir apparaître la cessation des difficultés présentes et pour que se renouent avec le Saint-Siège les relations de la Suisse. Nous sommes heureux, vénérables frères, de ce que vous employez avec tant de constance, pour la gloire de Dieu, la défense de l'Eglise et le salut des âmes, les dons que la Providence vous a départis.

« Nous demandons à Dieu de conduire et de favoriser votre zèle pour la religion, maintenant surtout qu'un infatigable courage Nous est nécessaire, afin de repousser les efforts de l'enfer, qui tendent partout à détruire le règne du Christ.

« C'est pourquoi Nous vous souhaitons abondants et efficaces les secours du ciel ; et Nous désirons que vous en ayez pour gage la bénédiction apostolique que, comme marque de spéciale bienveillance, Nous vous accordons d'un cœur très aimant, à vous, vénérable frère, à tout le clergé et au peuple confié à vos soins. »

11. — M. Thureau, juge des référés au tribunal de la Seine, se déclare compétent dans l'affaire des Sœurs de la rue de la Lune, et rend l'ordonnance suivante :

« Considérant que les Sœurs de Charité possèdent sur l'immeuble de la rue de la Lune un droit réel, un droit d'usage et d'habitation, et que par conséquent les tribunaux civils peuvent seuls connaître de ces sortes de questions. »

Le tribunal se déclare compétent et renvoie l'affaire à quinzaine.

Mouvement judiciaire contenant nomination du directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, de quatre procureurs généraux, d'un président de chambre et de deux conseillers à la cour de Paris.

12. — Rapport du ministre de l'instruction publique au président de la République et décret y annexé, instituant dans tous les lycées un

conseil chargé d'étudier toutes les questions concernant la direction de l'enseignement, l'organisation des cours et l'application des méthodes. Les membres de ce conseil sont nommés par l'assemblée générale des professeurs titulaires et chargés de cours et présidés par les proviseurs des lycées.

Des affiches incendiaires, rappelant les jours les plus sinistres de la Commune, sont placardées sur un grand nombre de points du département de Saône-et-Loire, à Montceau-les-Mines et dans les environs, et mettent *enfin* en émoi les autorités administratives.

Les destructions de croix recommencent de plus belle.

13. — Discours du comte de Northbrook, premier lord de l'amirauté anglaise, au banquet du club de la réforme, à Liverpool. L'orateur développe la politique du gouvernement en Egypte et essaye de la justifier, il déclare que le gouvernement anglais ne désire ni annexer ni gouverner l'Égypte, mais il n'est pas disposé à voir ce pays entre les mains d'une autre puissance. Quant à la domination exclusive du canal de Suez, le gouvernement n'y prétend pas, mais il ne saurait permettre à l'Egypte de tomber dans une situation telle, que le canal puisse un jour être barré aux navires anglais.

14. — Le préfet de la Seine prend un arrêté de conflit contre l'ordonnance de référé rendu par M. Thureau, dans l'affaire des Sœurs de la rue de la Lune. Cela se comprend, M. Floquet tient à ne pas rester en arrière de ses amis Constans et Cazot.

Troisième centenaire du triomphe de sainte Thérèse. L'Espagne entière célèbre par des fêtes magnifiques la mémoire de cette femme admirable, théologienne éminente, seconde fondatrice d'un ordre religieux et une de ses gloires littéraires. La France, où le Carmel a de nombreux rejetons, répond par l'élan de son cœur aux catholiques manifestations de la terre de Castille. Des *triduums* solennels ont lieu à Paris et en province, dans toutes les chapelles de l'ordre que la persécution a respectées, et Sa Sainteté Léon XIII accorde de nombreuses faveurs spirituelles aux fidèles qui y participent.

15. — Audience solennelle accordée par le Saint-Père aux pèlerins français dans la salle ducale du Vatican, en présence des prélats, des personnages de la cour pontificale et de dix-neuf cardinaux. Plus de sept cents personnes y sont admises. Le R. P. Picard, de l'Institut des Augustins de l'Assomption, donne lecture de l'adresse suivante signée par tous les pèlerins :

« Très Saint-Père,

« En nous bénissant l'an dernier, Votre Sainteté donnait comme patron à nos pèlerinages le pèlerin Benoît-Joseph Labre, et traçait le sillon lumineux qui devait nous conduire à Jérusalem. L'entreprise était réputée impossible; mais qu'y a-t-il d'impossible aux enfants de l'Eglise, lorsqu'ils restent fidèles à l'esprit de leur Père ?

« Nous prîmes donc notre course, au nombre de mille, à travers cette Méditerranée tant de fois sillonnée par les apôtres, et nous revenons aujourd'hui déposer au Vatican les croix glorieuses, témoins de nos sacrifices et de nos joies.

« Ce sont ces croix, symbole de toute lumière, qui nous ont conduits à Jérusalem, comme l'étoile des mages.

« Nous les avons chargées sur nos épaules, nous disputant l'honneur de les porter au Calvaire, au milieu des infidèles, surpris d'un spectacle nouveau, et pleurant, une fois avec nous, sur la voie douloureuse.

« A la base de ces croix, nous avons caché dans l'humilité les milliers de noms qui représentent les innombrables communions, messes, jeûnes, chemins de croix, rosaires et sacrifices de toute sorte accomplis en union avec le pèlerinage.

« Devant ces croix bénies, nous avons fait le serment d'être fidèles jusqu'à la mort au Vicaire de Jésus-Christ. Ce serment solennel, nous le renouvelons aujourd'hui en Votre présence, et faudrait-il verser notre sang, nous y serons fidèles.

« Elles sont donc précieuses pour nous, ces croix d'oliviers, symboles de la paix; puissent-elles se présenter ici comme le prélude du triomphe! Puissent-elles, après avoir eu le bonheur de reposer huit jours à Jérusalem, au tombeau du Sauveur, avoir l'honneur de se dresser bientôt à Rome, dans l'enceinte des plaisirs et des spectacles sanglants du paganisme, au Colisée rendu à la croix!

« Nos mains ne suffisaient pas à porter ici des croix sanctifiées, il fallait à cette œuvre les mains cicatrisées de saint François.

« Les fils de Saint François nous ont accueillis là-bas, sur les traces sanglantes de l'Homme-Dieu, qu'ils gardent depuis des siècles avec une invincible constance; ils nous accompagnent ici pour remercier Votre Sainteté d'avoir élevé si haut leur incomparable patriarche, de leur avoir donné cette admirable Encyclique, où les mêmes lèvres qui préconisaient naguère l'Ange de l'école, célèbrent aujourd'hui le prince de la pauvreté.

« Le trône de Pierre porte toujours ces deux grandes forces du Christ : la force de la doctrine, qui s'impose avec une infaillible autorité, et la force de l'exemple, qui attire avec une inéluctable douceur, l'éclat de la science et la toute-puissance de la sainteté!

« Ces deux sœurs invincibles reposent, comme en leur centre lumineux, sur la croix du Sauveur. Aussi la croix ne fera-t-elle jamais défaut aux successeurs de Pierre.

« La croix! elle ne manque pas aujourd'hui à Votre Sainteté. Croix douloureuse qui tient captif et dépouillé de ses domaines le père commun des fidèles! Croix plus douloureuse encore de la haine qui poursuit l'innocence de l'enfant! Croix menaçante de cette maladie universelle que l'on appelle laïcisation!

« Le puissant ministre d'Assuérus avait aussi préparé une grande croix pour y faire souffrir celui qui avait la garde de la reine Esther, cette douce figure de Marie et de l'Eglise : *Jussit excelsum parari crucem.* Mais bientôt, par l'ordre du roi, le persécuteur Aman était attaché lui-même sur cette croix, qui devenait, pour le peuple de Dieu, l'instrument du salut : *Et ipsum jussit affigi cruci.*

« Aujourd'hui encore les puissants du monde ont dressé une croix gigantesque au gardien de cette épouse du Roi des rois, qui est l'Eglise. Ils se

croient assurés de la victoire et s'exaltent dans leur orgueil. Ils se trompent. Par leurs prières, par leurs larmes, par leurs sacrifices, tous les chrétiens leur crient, et nous leur crions tous : Cessez votre labeur ingrat, car cette croix que vous élevez pour y clouer le pontife, sera votre gibet. Depuis la mort du Sauveur, la croix de la victime est et sera toujours l'instrument de son triomphe.

« *Ad multos annos!*

« Vive Léon XIII! »

A la suite de cette adresse ont retenti des acclamations enthousiastes : « Vive Léon XIII! Vive le pape-roi! »

Après la lecture de cette adresse : Léon XIII se lève alors sur l'estrade du trône et répond en français par un discours de la plus haute importance, qu'il prononce d'une voix ferme et qui donne un caractère particulièrement solennel à ses paroles si opportunes. Voici le texte du discours de Sa Sainteté :

« Soyez les bienvenus, très chers fils; la France vous envoie à Nous cette année encore, et elle aime ainsi à Nous donner un nouveau témoignage de son pieux attachement. Soyez donc les bienvenus; Nous le répétons avec insistance pour vous exprimer la joie que Nous éprouvons de vous revoir. Animés d'un sentiment de foi sincère, pénétrés de la nécessité d'apaiser la justice de Dieu et de la rendre propice à votre patrie, si rudement éprouvée, vous avez entrepris en grand nombre, et dans un esprit de pénitence et de réparation, le grand pèlerinage aux Lieux-Saints en Palestine. Nous vous félicitons de l'avoir heureusement accompli à l'ombre de la croix.

« Le même esprit d'expiation a guidé ensuite vos pas vers les sanctuaires d'Italie, et, après vous être agenouillés sur le tombeau de l'humble pénitent d'Assise, c'est ici que vous êtes venus pour mettre le sceau à votre édifiant voyage. Nous décernons de grand cœur, très chers fils, Nos éloges bien mérités à la pensée qui a présidé à votre noble entreprise, et Nous voyons avec joie et avec une satisfaction particulière, que vous avez joint votre pèlerinage aux Lieux-Saints à celui qui vous amène à la Rome pontificale et aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ.

« En vous inclinant sur cette terre sacrée de Palestine, où se sont accomplis les ineffables mystères de la Rédemption, vous avez sans doute médité, au milieu de vos larmes, sur l'ingratitude des hommes qui avaient préparé le Calvaire au Fils de Dieu, descendu pour les combler de ses bienfaits et pour leur apporter le salut.

« Eh bien! l'Église militante, qui reproduit dans ce monde l'image de la vie mortelle du Sauveur, devait s'attendre, elle aussi, à être traitée par les hommes comme le fut son divin Fondateur. Ne la voyons-nous pas, en effet, incessamment en butte aux mépris, aux persécutions, aux haines des impies? Or, à celui qui, par la volonté du Très-Haut, tient sur la terre la redoutable charge de chef suprême de l'Église, il ne pouvait pas manquer d'être réservé, à toute époque, une part très large aux douleurs du Christ. Mais, en vérité, ces douleurs semblent avoir dépassé, de nos jours, la mesure, surtout depuis que l'impiété a violemment établi son siège à Rome. La souveraineté maintenue encore au pape rappelle, en effet, la pourpre et le sceptre de Notre-Seigneur au prétoire; les calomnies, les insultes, les outrages dont il est

abreuvé à tout instant, réveillent le souvenir des humiliations infligées au Fils de Dieu.

« Le pontife suprême, privé de sa liberté, se trouve à la merci de pouvoirs qui lui sont hostiles, comme ils le furent jadis au divin Maître ; et, poursuivant cette douloureuse comparaison, il Nous paraît que Nous voyons en vous, très cher fils, les représentants des disciples fidèles et des femmes courageuses qui n'ont voulu jamais se séparer de Jésus-Christ.

« Comme eux, vous partagez nos peines, vous vous efforcez de Nous en alléger le poids. Cette constance, cette fidélité, ce dévouement sincères dont vous Nous avez donné tant de preuves, Nous les louons hautement, Nous vous en sommes reconnaissant et Nous vous encourageons à persévérer dans ces beaux sentiments de piété filiale.

« Et, puisque Nous avons aujourd'hui la consolation de vous adresser la parole, suivant la même comparaison et reportant Notre pensée à la France, Nous vous répétons les mots que le Sauveur disait aux femmes pieuses qui le suivaient au Calvaire : *Flete super vos et super filios vestros* « Filles de Jérusalem, pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. » On frémit, en effet, à la vue des efforts que les sectes impies font à présent pour corrompre la France et la dépouiller du glorieux caractère de nation catholique. On est épouvanté à la vue de la guerre qu'ils y ont déclarée à la religion et à Dieu même.

« Et, comme il s'agit ici d'un combat essentiellement religieux et moral, il est de nécessité absolue que ce combat se livre sous la conduite et sous la direction des évêques établis par l'Esprit-Saint, pasteurs des fidèles, et qui, unis avec Nous, sont vos guides légitimes.

« Nous vous exhortons donc, très chers fils, à être toujours dociles à leur voix et à les seconder en tout ce qu'ils entreprennent pour la religion et pour le salut de vos âmes. Cette concorde et cette union, resserrant mieux vos rangs, vous donnera la victoire et, Dieu aidant, sauvera la France, et Nous verrons avec joie, avec bonheur, se renouveler les grandes œuvres qui ont illustré votre nation à travers les siècles.

« Nous désirons que ces paroles soient entendues par tous les catholiques de France et reçues avec cet esprit de docilité et de soumission filiales dont vous êtes animés vous-mêmes. En attendant, Nous implorons du Très-Haut sur la France l'abondance des faveurs célestes, et, en témoignage de Notre affection paternelle, Nous accordons à vous tous ici présents et à vos familles la bénédiction apostolique. »

16. — Les troubles de Montceau-les-Mines continuent toujours, malgré le déploiement des forces militaires appelées en toute hâte de divers points du département. La gendarmerie découvre en différents endroits des cartouches de dynamite. Le préfet de Saône-et-Loire, les sous-préfets de Châlon et de Charolles, le général commandant la subdivision de Mâcon et le directeur de la sûreté générale se rendent sur les lieux pour aviser aux mesures à prendre.

Anniversaire de la mort de la reine Marie-Antoinette. Des messes sont célébrées, pendant toute la matinée, à la Chapelle expiatoire de la place d'Anjou, à Paris, à Bordeaux, Lille, Angers, Toulouse, Nantes et Rennes.

Ouverture du congrès national irlandais, à Dublin. Le congrès s'occupe de la création d'une ligue nationale, tendant à obtenir pour le peuple irlandais

un *Self government* national avec la réforme de la loi agraire et l'extension des franchises municipales et parlementaires, et tendant aussi à développer et à encourager le travail et les intérêts industriels de l'Irlande. Des mesures extraordinaires de précautions sont prises par les autorités militaires.

17. — Les chefs des établissements ecclésiastiques d'enseignement secondaire libres de la région du Nord se réunissent à Lille, à l'effet d'examiner en quoi la loi du 28 mars 1882 sur l'instruction primaire peut les atteindre. Ils décident, à l'unanimité, qu'il n'y a pas lieu de communiquer à l'autorité administrative la liste et les noms de leurs élèves.

18. — Décret *officiel* supprimant la direction des chemins de fer au ministère des travaux publics et le remplaçant par deux directions, celle de la construction et celle de l'exploitation et du contrôle.

Commencement du procès des individus arrêtés à la suite des premiers troubles de Montceau-les-Mines. M. le Président de la Cour d'assises donne lecture d'une lettre le prévenant que l'on fera sauter le palais de justice. Ce palais est occupé militairement.

19. — De nombreuses arrestations sont opérées à Montceau-les Mines, à Saint-Etienne, à Lyon et à Paris. L'interrogatoire des fauteurs de troubles devant la cour d'assise de Châlon-sur Saône amène de curieuses révélations sur l'action évidente des sociétés secrètes dans les désordres et les attentats commis dans la région de Montceau-les-Mines.

20. — Son Eminence le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, proteste en termes nobles et énergiques contre la circulaire du préfet de la Seine-Inférieure, relative à l'enlèvement des crucifix et autres emblèmes religieux dans les écoles, dans la lettre suivante qu'il adresse audit préfet :

« Monsieur le préfet,

« J'ai reçu le recueil des actes administratifs de la préfecture de la Seine-Inférieure que vous avez bien voulu m'envoyer. Je vous en remercie. Mais je crois devoir protester contre la circulaire publiée dans le numéro 15, sous la date du 4 septembre, et relative aux crucifix et autres emblèmes religieux dans les écoles. Car ces dispositions blessent notre foi et ne s'appuient sur aucune loi.

« Lorsque la loi du 28 mars a été promulgée, vous avez vu que nulle part, dans ce diocèse, il ne s'est manifesté de résistance systématique. Partout, on s'est prêté de bonne volonté à faire les déclarations demandées. On a consenti à suivre le programme scolaire; dans les heures des classes, MM. les ecclésiastiques se sont résignés à la douloureuse nécessité qui leur était imposée de ne donner l'enseignement religieux qu'en dehors des locaux et des heures destinées à l'enseignement officiel. Mais les pères et mères de famille chrétiens sont très résolus à n'accepter aucune aggravation de la loi, ni aucune prescription administrative qui ne serait pas fondée sur ses dispositions formelles.

« Je me plais à reconnaître que, jusqu'à présent, dans un grand nombre d'écoles, nous n'avons pas, sous ce rapport, de plaintes à formuler : les emblèmes religieux demeurent à leur place, mais dans beaucoup de communes il en est autrement. Les crucifix, signes sacrés de notre religion,

sont enlevés. Or, la loi qui exclut l'enseignement religieux du local scolaire est muette à l'égard des emblèmes religieux et ne contient, sur ce point, aucune interdiction.

« Je voudrais pouvoir, Monsieur le préfet, attribuer au zèle exagéré de vos agents les mesures regrettables que je viens de signaler. Mais s'appuyant sur votre circulaire, ils agissent ainsi par vos ordres. C'est donc auprès de vous que je dois me rendre l'interprète des familles chrétiennes, profondément contristées dans leur foi religieuse et dans leur sollicitude pour la piété de leurs enfants.

« J'aime, en cette circonstance, à faire appel aux désirs de paix et aux résolutions de justice que vous m'aviez exprimés, à votre arrivée dans ce beau département. Permettez-moi d'espérer que vous sentirez vous-même le besoin d'arrêter l'administration dans la voie où elle s'est engagée, et de ne pas donner suite à une circulaire qui blesse profondément les consciences catholiques.

« Veuillez agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

« † Henri, cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen. »

21. — Le gouvernement *républicain*, sans se soucier des contradictions qu'il inflige à ses *prétendues théories libérales*, fait saisir, chez M. Plon, éditeur, l'ouvrage de M. le comte d'Hérisson, sur l'*expédition* de Chine, rédigé d'après la correspondance confidentielle du général Cousin Montauban.

Ouverture du procès d'Arabi. Les principaux chefs d'accusation, relevés contre lui, sont : 1° d'avoir, au mépris du droit des gens, arboré le drapeau parlementaire à Alexandrie, et d'avoir, sous ce couvert, quitté la ville avec ses troupes; 2° d'avoir livré la ville à l'incendie et au pillage; 3° d'avoir excité l'armée égyptienne contre le khédive; d'avoir continué la guerre malgré les nouvelles qui circulaient au sujet de la paix; 4° d'avoir poussé à la guerre civile, à la dévastation, au massacre et au pillage.

22. — Le *Journal officiel* publie un mouvement judiciaire, intéressant spécialement le ressort des cours d'appel d'Angers, de Besançon et de Nancy. Le *même Journal officiel* publie un rapport concluant à la suppression de la direction des fonds et du personnel au ministère des affaires étrangères.

M. Floquet, préfet de la Seine, est élu député, à Perpignan, avec une maigre majorité, et M. Marius Poulet, à Brignoles.

Le roi d'Espagne inaugure en personne les travaux du chemin de fer de Huesca à la frontière française. Après avoir parlé des gloires de l'Aragon, Alphonse XII fait ces vœux pour la prospérité du pays, où il désire voir les fermes remplacer les châteaux forts et l'amour de la famille se substituer aux haines civiles.

23. — A deux heures du matin, trois détonations formidables, produites par des bombes remplies de plomb, ont lieu chez le restaurant du théâtre Bellecour, à Lyon. Plusieurs personnes sont grièvement blessées. Ce sont là des exploits de communards à la façon de ceux de Montceau-les-Mines.

24. — Un décret *officiel* convoque les Chambres pour le 9 novembre.

Dans l'église de Saint-Bonaventure de Lyon, un individu, âgé de soixante

ans, s'avance jusqu'à l'autel où un prêtre célèbre la messe, saisit le calice et le jette par terre en disant : « En voilà assez ! il faut que cette comédie finisse. » On dit, pour sa justification, que c'est un juif; d'autres ajoutent qu'il est fou. Cela se comprend.

Attentat contre le roi de Serbie. A son entrée dans la cathédrale de Belgrade, une femme tire sur lui un coup de revolver, sans l'atteindre.

25. — Ajournement du procès de Montceau-les-Mines. Le procureur général de Dijon demande à la cour d'assises de Saône-et-Loire d'ordonner le renvoi à une autre session, se fondant sur les menaces faites aux jurés et sur les attentats qui viennent de se produire à Lyon et qui doivent se produire également à Mâcon. Cet ajournement est considéré comme une *reculade*. Dans tous les cas, cela n'est pas fait pour désarmer les fauteurs de troubles et les menées des sociétés secrètes et de l'internationale. Où allons-nous? Pour tout esprit clairvoyant, la réponse ne saurait être douteuse !

A Paris, la grève des ouvriers ébénistes donne de sérieuses inquiétudes et ne paraît pas devoir se terminer sitôt. Patrons et ouvriers se montrent résolus, les premiers, à fermer leurs ateliers et les seconds, à maintenir leurs prétentions.

Ouverture du parlement anglais.

26. — Circulaire du ministre de l'instruction publique aux préfets, relative aux loyers des maisons d'école. M. Duvaux déclare que les communes ne doivent pas s'attendre à recevoir de subvention pour cette dépense obligatoire, et qu'il n'en sera accordé, à titre exceptionnel et provisoire, qu'aux communes les plus pauvres, et encore après qu'elles auront épuisé toutes les ressources de leur budget. Ce qui signifie clairement que la *gratuité de l'instruction primaire* n'est qu'une mauvaise et coûteuse plaisanterie.

27. — Décret officiel portant réorganisation de l'administration pénitentiaire à la Guyane et à la Nouvelle-Calédonie. Ce décret a pour but de faire une part plus considérable aux employés civils et de leur faciliter l'accès des positions supérieures.

M. Floquet, préfet de la Seine, donne sa démission, qui est acceptée. Les autonomistes radicaux du conseil municipal de Paris perdent en lui un champion dévoué de la mairie centrale.

28. — Circulaire de M. Duvaux, ministre de l'instruction publique, aux préfets, relativement à l'application de la loi sur les emblèmes religieux dans les écoles. La circulaire laisse les préfets juges des circonstances et du moment où les prescriptions de la loi pourront être exécutées. Il ne sera pas introduit d'emblèmes religieux dans les écoles nouvelles.

Mort du bey de Tunis, Mohammed-ès-Sadock, Ali bey, son frère, lui succède.

29. — Le *Journal officiel* publie un décret réglementant l'emploi de la dynamite. Ce décret, qui contient onze ou douze articles, soumet ce produit à des formalités qui permettent de le suivre depuis sa sortie de l'usine jusqu'au lieu où il est employé. Personne ne pourra plus en être détenteur sans une autorisation préalable. Cela n'est pas trop tôt.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Œuvres pastorales et oratoires de Mgr André Charvaz, ancien évêque de Pignerol et Archevêque de Gênes. 4 vol. in-8°. Prix : 16 fr. Paris, chez MM. Adolphe Josse, Victor Palmé, Berche et Tralin, libraires-éditeurs.

Mgr Charvaz naquit en Savoie, le 25 décembre 1793. Après avoir été successivement vicaire, curé, professeur de théologie, vicaire général et précepteur des princes de la royale maison de Savoie, il fut promu au Siège épiscopal de Pignerol en 1853, puis à l'Archevêché de Gênes, en 1862. Épuisé par les sollicitudes et les travaux de trente-six ans d'Épiscopat, il revint, en 1869, en Tarentaise, son pays natal, pour y chercher un repos bien mérité; mais il n'en jouit pas longtemps. Le 18 octobre 1870, la mort le ravit à l'affection de ses compatriotes, à celle de ses anciens diocésains, et à l'Église dont il fut un vaillant défenseur.

Mgr Charvaz est une des gloires les plus éclatantes de l'Épiscopat moderne. Ses rares talents, ses éminentes vertus et ses travaux le placent au rang des évêques les plus zélés et les plus savants de notre siècle. Le cardinal Billiet, archevêque de Chambéry, disait de lui : « C'est un des hommes les plus complets que j'aie rencontrés dans ma vie. » Le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, apprenant la douloureuse nouvelle de sa mort, le caractérisait par ce magnifique éloge, dans une lettre adressée à son secrétaire : « Avec quelle affliction j'ai appris la perte du si digne et si excellent Mgr Charvaz! Esprit des plus distingués, consommé dans la science ecclésiastique, et orné de beaucoup d'autres connaissances, il ajoutait à ce fonds si riche le caractère le plus heureux, la piété la plus aimable et la prudence la plus consommée. J'avais pour lui non seulement la plus haute estime, mais le plus tendre respect et la plus sincère affection. J'aurais singulièrement désiré le voir cardinal français, dignité qu'il méritait à tous égards, et qui aurait singulièrement honoré notre Église. »

L'illustre prélat est bien connu en France par deux ouvrages fort remarquables, publiés à Paris : *Recherches historiques sur la véritable origine des Vaudois et sur le caractère de leurs doctrines primitives* (1 vol. in-8°), — et *Guide du catéchumène vaudois, ou cours d'instructions destiné à lui faire connaître la vérité de la Religion catholique* (5 vol. in-12). La plupart des journaux littéraires et religieux de France et d'Italie ont rendu compte de ces ouvrages

dans les termes les plus flatteurs, et ont signalé leur savant auteur comme l'un des plus habiles critiques et des plus célèbres controversistes de ce siècle.

Les Œuvres pastorales et oratoires de Mgr Charvaz que nous annonçons rehaussent encore l'éclat de ses mérites. Elles prouvent que l'éminent évêque unissait le don de l'éloquence au rare talent de la polémique religieuse et historique. Elles embrassent une grande variété de sujets dont presque tous sont d'une actualité frappante, et répondent admirablement aux graves et pressants besoins religieux et moraux de notre époque. Tous les sujets y sont traités avec une science, avec une connaissance du cœur humain et des besoins de la société et de l'Église, avec une onction, une largeur de vues et une supériorité de conception, dont peu de personnes sont capables. Aussi un orateur a dit, avec raison, « qu'on est frappé d'étonnement et pris d'admiration, en voyant avec quelle facilité ce grand évêque avait su saisir les besoins des âmes, et avec quelle justesse il avait dirigé ses enseignements contre les préjugés et les faiblesses de son temps. »

Parlant des *Œuvres pastorales* de Mgr Charvaz, l'illustre et savant Mgr Audisio, auteur, entre autres ouvrages, des *leçons d'éloquence sacrée* (1), en fait ce bel éloge dans l'*Athénée religieux* de Turin : « Mgr Charvaz n'est imitateur de personne. Il est toujours noble, toujours clair, familier et élevé; il est original et il présente une telle perfection et harmonie de pensées et de forme, d'argumentations et de sentiments, que vous le suivez avec délectation, qu'il vous persuade et vous attache. Et ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'il traite toutes les matières, et que pour toutes il a une intonation juste... Les *Œuvres oratoires* et polémiques de Mgr Charvaz sont un modèle que la Providence nous offre... »

Dans les diverses et hautes positions qu'il a occupées, l'illustre prélat a fréquenté toutes les classes de la société, depuis la plus humble jusqu'à la plus élevée. Esprit observateur et perspicace, il en connaissait à fond les maladies morales et intellectuelles. Aussi en signale-t-il les causes, le caractère et les fatales conséquences avec une justesse et un tact parfaits, et en indique-t-il, en même temps, les remèdes efficaces avec autant de zèle et de charité, que de sagacité et de courage.

La société est plus malade aujourd'hui que jamais. Elle n'a d'espoir assuré de salut que dans la prompte et ferme application des divins remèdes du christianisme. Or ces remèdes ne sont autres que les immuables principes de la religion catholique, qui seule est la voie, la vérité et la vie. Mais ses principes rencontrent, en ce temps, autant d'ennemis acharnés, que les sectes philosophiques, maçonniques, anarchiques et prétendues religieuses comptent d'adeptes dans leur sein. Le but plus ou moins explicitement avoué des sectaires, c'est de ramener la société, sous le nom précieux de progrès, à un paganisme pire que l'ancien, comme en font foi leurs paroles, leurs écrits et leurs agissements.

Il importe donc souverainement d'éclairer les populations sur un état de choses aussi grave, de leur inculquer les principes catholiques, d'en faire

(1) Cet ouvrage a été traduit dans les principales langues de l'Europe.

briller à leurs yeux la vérité, et de les mettre ainsi en garde contre les pernicieuses erreurs en fait de religion, de philosophie et de politique, par lesquelles on s'efforce d'ébranler et de démolir l'Église et la société. Or l'un des moyens les plus efficaces pour arriver à ce noble et saint but, c'est la lecture d'ouvrages spéciaux, clairs, solides, portant la conviction dans l'esprit et la persuasion dans le cœur et adaptés à toutes les classes de la société. Ayant lu, d'un bout à l'autre, les quatre volumes des *Œuvres pastorales* de Mgr Charvaz, nous n'hésitons pas à les placer au premier rang parmi les livres les plus utiles et les plus opportuns dans cette époque de désorganisation sociale.

Les fidèles trouveront, dans ces œuvres, l'exposition et le développement de leurs devoirs, des règles de conduite chrétienne pour toutes les circonstances de la vie. Ils y puiseront les raisons les plus puissantes et les plus persuasives pour résister aux fausses maximes du jour, aux séduisants et funestes appâts des vices et à l'entraînement des passions humaines, et pour s'affermir solidement dans la foi catholique, seule sauvegarde efficace de la famille et de la société.

Cet ouvrage n'est pas moins utile aux membres du clergé, et spécialement à ceux qui s'occupent de prédication. Il leur fournira des armes sûres et éprouvées contre les erreurs modernes sur le dogme, la morale, le culte, la philosophie, la politique et un excellent modèle de méthode, de logique et de sage modération.

Les dissidents, à quelque secte qu'ils appartiennent, y trouveront une exposition nette, exacte et lumineuse de la doctrine catholique, et une réfutation claire, solide et convaincante des erreurs qu'ils professent, réfutation faite sans aigreur, et avec un aimable esprit de charité.

Dès l'année 1848, profitant des libertés politiques, la propagande protestante redoubla d'ardeur pour pervertir les catholiques. Mgr Charvaz dut porter en chaire les questions de controverse religieuse, et en faire le sujet de plusieurs discours et instructions pastorales, afin de prémunir les fidèles contre le danger de perdre la foi, et de ramener à l'Église ceux qui avaient eu le malheur de se laisser prendre aux pièges des émissaires du protestantisme. Nous signalons spécialement les écrits suivants : *Homélie sur le culte de Marie* (t. IV, p. 5) ; — *Homélie sur le culte des saints* (*ibid.*, p. 16) ; — *Instruction pastorale sur le prosélytisme protestant* (t. II, p. 48) ; — *Avertissements aux catholiques sur les menées des protestants* (*Ibid.*, p. 110) ; — deux *Discours prononcés à Pignérol, à l'occasion de la conversion de vingt-quatre Vaudois* (t. III, p. 350, 370). Ces deux discours forment une excellente apologie de la religion catholique, et démontrent avec la plus éclatante évidence la fausseté du principe fondamental du protestantisme. Le savant prélat y a joint, ainsi qu'aux autres travaux de polémique et à la plupart de ses lettres pastorales et homélies, des notes d'un grand intérêt, qui démontrent une vaste érudition et un admirable esprit d'à-propos.

Mgr Charvaz s'est étudié à mettre la perfection non seulement dans ses lettres pastorales, dans ses grandioses homélies et dans ses éloquentes oraisons funèbres, mais encore dans toutes ses allocutions de circonstance, que nous regardons comme des modèles. Nous ne parlerons que d'une seule, que

le vénéré Prélat prononça dans un *congrès agricole*, à Pignerol. Elle nous a ravi par l'à-propos, la justesse et l'élévation des sentiments et des considérations. Elle serait à citer en entier, et nos lecteurs partageraient, nous n'en doutons pas, notre admiration et avoueraient, avec nous, qu'elle est, dans son genre, un petit chef-d'œuvre.

Nous eussions aimé montrer, par des extraits, la manière facile, noble et éloquente avec laquelle le Prélat a traité tous les sujets de ses *Œuvres*, et faire ainsi goûter à nos lecteurs des pages ravissantes de beauté; mais la longueur de cet article et les limites du journal ne nous le permettent pas, et nous obligent à les renvoyer à l'auteur lui-même.

Quelques lettres adressées à la famille royale de Savoie terminent le quatrième volume. Elles honorent l'esprit et le cœur qui les ont inspirées.

REPRISE DES CATÉCHISMES

Cours complets, — Ouvrages divers

(*Suite.*)

II

Les Catéchèses : *Homélies sur les Evangiles et les Epîtres des Dimanches et des Fêtes, des Féries et des Vigiles de l'année chrétienne*, sont un cours d'instruction complétant l'enseignement du catéchisme, et pouvant servir pour la prédication paroissiale.

M. l'abbé Regnaud n'y consacrera pas moins de huit fort volumes.

La première série renfermera les Catéchèses sur les Evangiles et les Epîtres des Dimanches et des Fêtes de l'année. Dans la seconde seront comprises les Catéchèses sur l'Histoire sacrée ou l'Hagiologie ou l'histoire des Saints. La troisième et dernière partie donnera des Catéchèses sur la pratique de la perfection chrétienne d'après les plus illustres maîtres de la vie spirituelle.

Comme dans son Cours de Religion, M. l'abbé Regnaud reproduit dans ces Catéchèses toute la substance du Catéchisme romain. Il les a disposées, en outre, suivant l'ordre et le plan tracé par le Catéchisme romain, lequel partage entre les Dimanches et les Fêtes l'exposition de la Doctrine chrétienne. Nous ne connaissons pas d'ouvrage composé d'après ce plan. En l'exécutant, M. l'abbé Regnaud ouvre donc une voie nouvelle à la prédication.

Ont paru le Ier et le IIe volume comprenant les Catéchèses sur les *Evangiles* et les *Epîtres* des *Dimanches*.

Prix de chaque volume, *franco* : 5 francs.

III

IIe PARTIE : **Cours d'Histoire sacrée**, 4 forts volumes in-12, chacun 4 francs.

Dans la première partie de la *Somme du Catéchiste*, M. l'abbé Regnaud s'est attaché à exposer la doctrine chrétienne, dont les Vérités, les Moyens de sanctification, les Devoirs et le Culte constituent la RELIGION. En expliquant le Dogme, la Grâce, la Morale et la Liturgie, il a résolu brièvement les principales questions historiques s'y rattachant plus ou moins directement; mais obligé d'en suivre l'ordre *théologique*, il n'a pu raconter les événements dans l'ordre *chronologique* où ils se sont accomplis. De plus, tout en ne cessant d'invoquer le témoignage de l'Ecriture et de la Tradition pour la démonstration du christianisme, il a dû restreindre les citations et se borner aux textes les plus essentiels.

Arrêtée à cet endroit et circonscrite dans ces limites, l'œuvre de M. l'abbé Regnaud serait incomplète, imparfaite. Aussi, l'a-t-il complétée, parachevée par un COURS D'HISTOIRE SACRÉE, faisant suite au COURS DE RELIGION, et devant avoir *douze* volumes de 900 à 1,000 pages chacun, et un abrégé en autant de petits volumes, résumés comme ceux de la *Somme du Catéchiste*.

Quoique cette seconde partie de la SOMME ait uniquement pour objet l'histoire de l'Eglise, elle embrasse encore, sous forme de synchronismes, les Annales de tous les peuples. « Car, dit avec raison, M. l'abbé Regnaud, de même qu'on ne peut écrire les Annales des nations sans y montrer l'action providentielle de l'Eglise, de même on ne peut écrire les Annales de l'Eglise sans montrer l'influence qu'elle a exercée sur les nations. »

Ces synchronismes constituent l'originalité du COURS D'HISTOIRE SACRÉE de M. l'abbé Regnaud.

Une seconde innovation consiste dans les préliminaires d'*Histoire* en général, de *Cosmographie*, de *Géographie* et de *Chronologie* qu'il y a joints et qui *forment* quatre véritables petits traités.

« Quant au fond de l'ouvrage, dit la *Revue Littéraire*, c'est un bon résumé des meilleurs travaux faits sur l'histoire sainte, un très intéressant récit des faits et gestes du peuple de Dieu, rapproché des événements accomplis dans le même temps, chez les autres peuples... L'auteur y a suivi le plan et la méthode de saint Augustin et de Bossuet, les véritables Pères de l'histoire... Nous souhaitons qu'il se trouve beaucoup de catéchistes pour en faire la base de leur enseignement, et surtout beaucoup d'enfants et de jeunes gens capables de recevoir une éducation religieuse aussi complète, aussi étendue. »

Nous ne saurions exprimer un jugement plus exact et mieux mérité.

Ce qui le confirme de la manière la plus éclatante, c'est que M. l'abbé Regnaud a reçu pour ces divers Cours deux Brefs de LL. SS. Pie IX et Léon XIII, et plus de cinquante lettres approbatives de NN. SS. les Archevêques et Evêques.

IV

Autres ouvrages pour les Catéchismes.

Catéchisme de Guillois, explication historique, dogmatique, morale, liturgique et canonique du Catéchisme, avec les réponses aux objections tirées des sciences contre la religion, par l'abbé Ambroise Guillois, ancien curé au Mans. 12e édition. 4 forts vol. in-12, imprimés sur beau papier et en caractères neufs. 10 »

***

Abrégé du même ouvrage, contenant la substance de l'édition en 4 volumes; approprié à tous les catéchismes de France; dédié aux maisons d'éducation et aux familles chrétiennes, 14e édition. — 1 fort vol. in-12 de 600 p. 2 »

***

Le Catéchisme véritablement expliqué, à l'usage des prêtres catéchistes et de toutes les personnes chargées de l'instruction de la jeunesse; ouvrage contenant l'explication claire, précise et littéraire des Catéchismes de Paris, Beauvais, etc., et pouvant s'adapter à tous les autres Catéchismes, enrichi d'un choix de traits et d'histoires, par M. l'abbé Laffineur, chanoine de Beauvais, approuvé par Mgr l'Evêque de ce diocèse. — 2 vol. in-12 de xi-270 et 314 pages. 4 »

***

Le Catéchiste du mariage, ou la préparation, les cérémonies et les grands devoirs de ce saint état, par M. l'abbé François Lacoste, curé de Brochon. — 1 vol. in-12 de xlii-354 pages. 3 »

***

Cours abrégé de religion, ou vérité et beauté de la religion chrétienne. Manuel approprié aux établissements d'instruction, par le P. F.-X. Schouppe, S. J. Apologétique, dogmatique et morale, 10e édition. — 1 vol. in-18 jésus. de 493 pages. 3 »

Encore les Classiques de la Société générale de Librairie catholique.

Nous reparlerons aujourd'hui encore de ces beaux livres.

On sait que la grande majorité de nos évêques et de nombreux chefs d'établissements scolaires, leur ont donné leur plus complète approbation, tant sous le rapport des Notes dont ils sont enrichis que sous celui de l'exécution typographique.

On n'aura pas, non plus, oublié à ce propos que nous faisions remarquer,

dans notre avant-dernier numéro, que l'emploi même des caractères remplissait toutes les conditions hygiéniques préconisées par les médecins spécialistes.

Voici maintenant le témoignage que nous en trouvons dans l'un des grands journaux du Nord :

« L'approche de la rentrée des classes nous fait un devoir de recommander aux institutions et aux familles catholiques la collection de classiques français, latins et grecs, mise en vente par la librairie Palmé.

« Il est difficile de rencontrer des éditions qui soient mieux soignées, soit au point de vue typographique, soit au point de vue de l'exactitude du texte; les annotations et les commentaires qui sont au bas des pages ne laissent rien à désirer et sont accompagnés d'illustrations d'un goût irréprochable. Nous avouons, en toute simplicité, avoir ressenti un charme réel à lire ces commentaires judicieux, ces préfaces savantes, à contempler ces dessins empruntés à l'antique.

« Qu'il y a loin de ces beaux volumes aux méchantes éditions classiques imprimées sur vilain papier avec des têtes de clous, très sobres de commentaires, parfois incorrectes, avec lesquelles nous avons fait nos études.

« MM. Quicherat et Frédéric Dubner ont été les premiers qui aient réagi contre une semblable manière de faire; les amis des bonnes études leur en garderont une éternelle reconnaissance.

« D'autres sont venus qui ont complété leur méthode savante, leur sévère exactitude dans la collation et dans l'annotation des textes, qui les ont accompagnées d'illustrations. Mais ni M. Hachette, ni M. Garnier, ni M. Delagrave, n'avaient apporté une semblable perfection dans la science des commentaires, l'exactitude des dessins, le choix des caractères typographiques.

« Auteurs grecs, latins, français, histoire et géographie; sciences mathématiques, physiques et naturelles; philosophie; langues vivantes; enseignement primaire et professionnel, classiques chrétiens et du moyen âge, » c'est-à-dire l'universalité des études, voilà ce que l'activité de M. Palmé, aidée de la collaboration des professeurs les plus distingués, a entrepris.

« Une partie seule de ces classiques est mise en vente. Nous le regrettons : nous eussions voulu que le coup frappé par ce courageux éditeur en faveur des bonnes études eût été plus complet. Les volumes parus comprennent cependant un nombre assez considérable déjà des classiques suivis dans les maisons d'éducation : ils ont obtenu l'approbation non seulement d'un grand nombre de prélats, mais aussi de presque tous les chefs d'institution de l'enseignement libre, et même de beaucoup de membres de l'enseignement officiel.

« L'homme éminent qui a bien voulu se charger de la direction de ces éditions appartient à l'Université de l'État; on peut même dire qu'il est, dans l'enseignement supérieur, une de ses illustrations les plus pures et les plus sympathiques, maintes fois couronné pour ses beaux travaux par l'Académie française.

« Des convenances de position que nous regrettons, ne lui ont pas permis de mettre son nom en tête de ces belles éditions, dont il a conçu le plan

et qu'il remplit de son esprit à la fois si large et si chrétien ; il a préféré reporter sur son éditeur tout l'honneur et garder pour lui toute la peine. Ce n'est sans doute pas la faute de M. Palmé, s'il en est ainsi, mais nous croyons que si le nom du professeur, auquel nous faisons allusion, était avec le sien, au frontispice de son œuvre, le succès en serait absolument assuré comme elle le mérite.

« Nous engageons instamment les chefs d'institution libres, les membres de l'enseignement, les pères de famille, à se procurer les volumes mis en vente pour la prochaine rentrée des classes. Homère, Sophocle, Eurypide, Platon, Horace, Phèdre, Tacite, Cornélius Népos, Corneille, Descartes, Massillon, Gœthe, sont déjà représentés dans cette collection, soit entièrement, soit par quelques-unes de leurs œuvres : des volumes de sciences mathématique, de géographie, de grammaire grecque, sont également mis en vente; mais que M. Palmé se presse vite pour satisfaire la légitime impatience du public ! Les volumes parus sont d'une perfection telle qu'ils font regretter de n'avoir pas les autres en main.

« Le catalogue lui-même, qui les annonce, est une merveille typographique; les spécimens qu'il renferme sont le meilleur moyen de se rendre compte de la vérité de nos appréciations; nous engageons vivement nos amis à se le procurer, en le demandant à l'éditeur.

(*Le Propagateur de Lille.*) « Albert G. du Rault. »

Résumé de l'Histoire romaine, par M. l'abbé P. Mury.
1 vol. in-12, cartonné. . . . . 1 50.

Nous croyons qu'en matière d'instruction, il y a lieu de faire une distinction fondamentale entre les livres qui doivent seulement être *lus* par les élèves et ceux qui doivent être « appris par cœur ».

Ces derniers doivent être brefs et précis, concentrés et rigoureux.

Tel est le caractère de ce *Résumé d'Histoire romaine* que nous offrons aujourd'hui au public.

La grande *Histoire romaine*, en deux volumes, de M. l'abbé Mury, paraîtra avant la fin de la présente année, mais nous avons jugé à propos de publier d'abord ce *Résumé* que l'on peut confier à la mémoire des jeunes étudiants et qui est appelé, croyons-nous, à leur rendre les plus grands services.

L'*Histoire* sera « illustrée »; mais le *Résumé* ne peut l'être que fort sobrement. C'est un livre d'études pratiques et de préparation aux examens, auquel on ne peut demander que l'exactitude et la clarté.

Nous estimons qu'on y rencontrera ces deux qualités, avec quelques autres.

L'auteur de ce *Résumé* est au courant des derniers travaux, allemands ou français, et ces deux cents pages représentent l'état actuel de la science. Le *Glossaire*, qui les explique et les complète, achèvera de les mettre à la portée des plus jeunes esprits.

Nous espérons qu'on leur fera bon accueil.

Le Directeur de la Collection.

RÉPONSE AU MANUEL CIVIQUE. — **Le Poison civique,** *maçonnique et obligatoire, selon la formule du Docteur Paul Bert,* par JULES ANGLADE. — 3e édition, revue et augmentée. — Un vol. in-18, titre rouge et noir, 96 pages. — Prix : 35 cent. l'exemplaire; le cent 25 fr. — Paris, chez V. Palmé ; à Toulouse, chez Privat et chez tous les libraires catholiques.

Dès la première apparition du *Poison civique*, les *Nouvelles* n'hésitèrent pas à prédire à cet ouvrage un magnifique succès.

L'événement nous a donné raison.

En trois mois, six mille exemplaires de cette brochure ont été enlevés; c'est assez dire quel accueil elle a reçu du public. Une seconde édition paraît aujourd'hui, plus complète que la première, rédigée dans un meilleur ordre et mise au courant des faits les plus récents.

Nous convions nos lecteurs au spectacle vraiment réjouissant qui leur est donné dans la brochure de M. Jules Anglade. C'est M. Paul Bert contemplé sous tous ses aspects; de profil, en trois quarts, de face et autrement.

M. Paul Bert, professeur de *dogme;*

M. Paul Bert, professeur d'*histoire;*

M. Paul Bert, *économiste;*

M. Paul Bert, professeur de *patriotisme* et de *piété filiale.*

Ce sont les quatre chapitres du *Poison civique;* véritable exécution en quatre parties — avec prologue, d'où l'infortuné vivisecteur sort abreuvé de honte et meurtri de coups.

A l'aide de citations empruntées aux écrivains les moins suspects de cléricalisme, l'auteur démolit une à une les assertions du fameux *Manuel* sur l'*absurdité des miracles*, l'*indifférence des prêtres envers la patrie*, les prétendus *bienfaits de la Révolution*, les *richesses du clergé avant* 89, la *dîme*, la *morgue des nobles et* leur cruauté, la *misère des paysans d'autrefois*, la *mauvaise administration de l'ancienne France, etc., etc.*

Et, tout en fustigeant sans pitié les inepties et les mensonges de ce Manuel, aujourd'hui classique dans les écoles de l'État, l'auteur fait toucher du doigt les conséquences fatales de la loi du 28 mars et de l'enseignement prétendu *neutre* qu'elle a établi.

Cet enseignement n'est plus une menace, c'est un fait accompli. Mais beaucoup de familles auront choisi l'école *laïque*, par ignorance, sans se rendre compte des doctrines infâmes que leurs enfants y puiseront. Le livre de M. Anglade est bien fait pour les détromper.

Faisons connaître autour de nous, propageons partout cet opuscule. La lutte n'est pas terminée, loin de là; à nous la victoire, si nous savons employer tous les moyens de résistance; et la diffusion de ces brochures instructives est un des plus efficaces. (*Union du Midi.*)

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. LE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

EN VENTE :

LE HUITIÈME FASCICULE (LETTRES **COE**)

DU

DICTIONNAIRE

DES

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

D'APRÈS LES TEXTES ET LES MONUMENTS

CONTENANT

L'EXPLICATION DES TERMES QUI SE RAPPORTENT AUX MŒURS
AUX INSTITUTIONS, A LA RELIGION, AUX ARTS
AUX SCIENCES, AU COSTUME, AU MOBILIER, A LA GUERRE, A LA MARINE, AUX MÉTIERS
AUX MONNAIES, POIDS ET MESURES, ETC., ET EN GÉNÉRAL A LA VIE PUBLIQUE
ET PRIVÉE DES ANCIENS

RÉDIGÉ PAR

UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS SPÉCIAUX, D'ARCHÉOLOGUES, DE PROFESSEURS ET DE JURISCONSULTES

SOUS LA DIRECTION DE

MM. CH. DAREMBERG ET ED. SAGLIO

Ouvrage illustré de **3,000** gravures d'après l'antique, dessinées par P. Sellier et gravées par M. Rapine.

CE DICTIONNAIRE SE COMPOSERA D'ENVIRON VINGT FASCICULES

Chaque fascicule comprend 20 feuilles d'impression grand in-4° et contient un grand nombre de gravures

Les huit premiers fascicules sont en vente

PRIX DE CHAQUE FASCICULE, BROCHÉ, 5 FRANCS

René HATON, ÉDITEUR, 33, RUE BONAPARTE, PARIS

VIENT DE PARAITRE

LES SPLENDEURS DE L'ASTRONOMIE

OU IL Y A D'AUTRES MONDES QUE LE NOTRE

Par **M. l'abbé L.-M. PIOGER**, membre et lauréat de plusieurs sociétés savantes.

LE SOLEIL	LA LUNE
Un vol. in-12 illustré, 3 fr.; *franco*, 3 fr. 50	Un vol. in-12 illust., 2 fr. 50; *franco*, 2 fr. 90

Du même auteur :

Le monde des infiniment grands. *Nouvelle édition.* Un volume in-12, avec cartes, 3 fr.; *franco*. 3 40

Le monde des infiniment petits. *Nouvelle édition.* Un vol. in-12, avec cartes, 2 fr.; *franco*. 2 40

Les Insectes, leurs métamorphoses, leur structure et leurs mœurs. Un fort vol. in-8, avec vignettes, 5 fr.; *franco*. . . . . 6 »

La Vie après la mort ou la Vie future. *Neuvième édition.* Un volume in-12, 2 fr.; *franco*. 2 50

L'Œuvre des six jours en face la science contemporaine. Un volume in-12, avec pl., 2 fr. 50; *franco*. . . . . 3 »

Viennent de paraître

AVENTURES ET EMBUSCADES

HISTOIRE D'UNE COLONISATION AU BRÉSIL

Par G. DE LA LANDELLE

Un vol. in-12, 2 fr.; *franco*. . . . . 2 fr. 40

LE GROS LOT

Par Mme DE STOLZ

Un volume in-12, 2 fr.; *franco*. . . . . 2 fr. 40

LE PRIEUR DES PÉNITENTS BLEUS

Par JEAN GRANGE

Un volume in-12, 2 fr.; *franco*. . . . . 2 fr. 40

VIENT DE PARAITRE

TROISIÈME CORBEILLE DE LÉGENDES ET D'HISTOIRES

A L'USAGE DES DIRECTEURS DE CATÉCHISMES ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

Par un Aumônier de Communauté

Un fort volume in-8°, 5 fr.; *franco*. . . . 6 francs.

HISTOIRE SAINTE DES ENFANTS DE LA PREMIÈRE COMMUNION

Par **M. l'abbé A. CRAMPON**, chanoine d'Amiens.

Un volume in-18 cart., avec vignettes, 60 centimes; *franco*, 75 centimes.

N.-B. — On trouve à la même librairie les **Compositions musicales**, chœurs, romances et chansonnettes de **W. Moreau**, du **R. P. Garin**, **d'Etcheverry**, **Grosjean**, etc., etc.; les ouvrages de propagande de la **Bibliothèque catholique de Toulouse**, de MM. **Jean Grange**, **Mullois**, **de Boylesve**, **d'Ezerville**, etc., etc. (Demander le Catalogue.)

LIBRAIRIE H. OUDIN, ÉDITEUR

PARIS, 51, RUE BONAPARTE | POITIERS, 4, RUE DE L'ÉPERON

VIENT DE PARAITRE

LE SECRET

DE LA

FRANC-MAÇONNERIE

PAR

S. G. Mgr FAVA

ÉVÊQUE DE GRENOBLE

Un joli volume in-12. Broché. . . . . 1 fr.

AU PAYS

DES

MARONITES

PAR

Mme la vicomtesse D'AVIAU DE PIOLANT

Un joli volume in-12. Broché. . . . . 2 fr.

NOUVELLE COLLECTION DE VOLUMES A 3 FRANCS

LE

SECRET DE ROCH

TRADUIT DE L'ESPAGNOL

PAR

CHARLES SIMON

LE SUPPLICIÉ VIVANT, par PIERRE DURANDAL.

LE PRINCE ET LE PAUVRE, traduit de l'anglais, d'après Mark Twain, par PAUL LARGILLIÈRE (*sous presse*).

PROUDHON ET LE DIVORCE

L'homme qui change de femme fait conscience neuve ; il ne s'amende pas, il se déprave.

(PROUDHON, *De la justice dans la Révolution*, etc., t. IV, p. 246.)

I

Dans ses premiers écrits, Proudhon se déclare opposé au divorce; il défend sa pensée par de puissantes raisons. Plus tard, emporté par sa haine contre toute intervention de l'idée religieuse dans les questions sociales et jaloux cependant, de conserver à l'institution du mariage son caractère auguste, il prit sous sa protection le système odieux du concubinat légal. Le mari séparé de sa femme n'est plus digne des privilèges sociaux et de l'estime accordés, par la loi et par l'opinion publique, aux personnes unies par le lien sacré du mariage ; mais il n'est pas juste de le condamner à une vie de privations, qui répugne essentiellement à certaines volontés faibles et facilement entraînées. Il faut une institution inférieure au mariage et favorable aux inclinations de la nature humaine : le concubinat légal répond, selon Proudhon, à ces nécessités (1).

Il y a des pensées justes, élevées, des considérations pleines de sagesse et riches d'observation dans l'argumentation de Proudhon, quand il combat le principe du divorce ; et, tout en faisant la part des erreurs graves et des paradoxes violents familiers à cet esprit révolutionnaire, j'aime à citer les paroles qui établissent l'incontestable supériorité des lois canoniques et de la législation affectueuse de l'Église sur les lois civiles qui règlent l'institution du mariage dans notre pays.

« Le mariage, écrit Proudhon, est chose organique. Il appartient au pouvoir législatif de prendre l'initiative de toute loi concernant

(1) Le concubinage ou le concubinat est une conjonction naturelle, contractée librement par deux individus, sans intervention de la société et sous réserve de séparation *ad libitum*.

les rapports d'intérêt et d'ordre domestique auxquels donne lieu la société conjugale ; il ne lui appartient pas de toucher à cette société. Le mariage est-il une institution d'une moralité absolue ou douteuse, une institution en progrès ou en décadence? On peut discuter à cet égard tant que l'on voudra : jamais un gouvernement, une assemblée de législateurs, n'auront, à cet égard, à prendre d'initiative. C'est au développement spontané des mœurs, à la civilisation générale, à ce que j'appellerai la Providence humanitaire, de modifier ce qui peut être modifié, d'apporter les réformes que le temps seul révèle. Et voilà, pour le dire en passant, ce qui a empêché le divorce de s'établir en France. Après de longues et sérieuses discussions, après une expérience de quelques années, le législateur a dû reconnaître qu'une question aussi délicate et aussi grave n'est pas de son ressort ; que le temps était passé pour nous *où le divorce aurait pu entrer dans nos institutions sans danger pour la famille et sans offense pour les mœurs, et qu'en voulant trancher le nœud, le gouvernement courait le risque de dégrader précisément ce qu'il voulait ennoblir.*

« Sur la question du divorce, la meilleure solution est encore celle de l'Église. En principe, l'Église n'admet point que le mariage régulièrement contracté puisse être dissous ; mais, par une fiction théologique, elle déclare, en certains cas, qu'il n'existe point ou qu'il a cessé d'exister. La clandestinité, l'impuissance, le crime emportant mort civile, l'erreur sur la personne, etc., sont pour elle autant de cas de dirumption de mariage. Peut-être serait-il possible de satisfaire également aux besoins de la société, aux exigences de la morale et au respect des familles, en perfectionnant cette théorie, sans aller jusqu'au divorce, au moyen duquel le contrat du mariage n'est plus en réalité qu'un contrat de concubinage (1). »

La question si grave du divorce, agitée aux époques tourmentées de notre histoire moderne, a conservé son intérêt et son actualité puissante. Aujourd'hui même, au sein des controverses passionnées qu'elle suscite dans notre pays, elle prend un caractère particulier de gravité sociale ; et déjà des esprits sérieux, libres des préjugés antireligieux, répètent, sans le savoir, la parole de Proudhon, qui appelait de ses vœux le retour à la législation canonique du mariage et la solution concordataire de la question.

(1) *Les Confessions d'un révolutionnaire*, VI. — 24 février. — *Gouvernement provisoire*. — Édition de 1849.

Mais les gouvernements humains redoutent, avec une crainte aussi injuste que déplorable, une solution qui impliquerait la reconnaissance des droits de l'Église et du caractère religieux du mariage; ils oublient que cette question sociale intéresse au plus haut point la conscience et l'avenir éternel des âmes; ils ne voient pas qu'un lien indissoluble unit les questions religieuses et les questions sociales, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et que la paix sociale de la France est intéressée à la solution chrétienne et pacifique du débat.

Cependant l'Église n'a jamais méconnu le droit de l'État dans les questions civiles, temporelles et sociales, afférentes au mariage; elle a toujours respecté ses droits incontestables et déterminés, mais elle n'a pas sacrifié les droits de Dieu; elle a toujours professé cette doctrine, que j'aime à retrouver dans le passage de Proudhon que je viens de citer : « Il n'appartient pas à l'État de toucher à la société conjugale. »

« On ne peut douter, disait naguère, dans un document remarquable, le Chef vénéré de l'Église, que Jésus-Christ, le fondateur de l'Église, n'ait voulu que le pouvoir religieux fût distinct du pouvoir civil, et que l'un et l'autre fussent libres et conformes à l'accomplissement de leur mission; il faut toutefois ajouter qu'il est utile à l'un et à l'autre, comme de l'intérêt de tous les hommes, que l'union et la concorde s'établissent entre eux, et que, dans les questions qui, pour divers motifs, sont communes aux droits et à la juridiction des deux, celui à qui les choses humaines ont été confiées doit, dans une mesure juste et rationnelle, dépendre de celui qui a la garde des choses célestes (1). »

Le moraliste qui étudie cette question si grave du divorce, ne doit pas s'inspirer de considérations étrangères à l'institution du mariage, ni des passions politiques et antireligieuses qui aveuglent aujourd'hui un trop grand nombre d'esprits. On parle avec un ressentiment inexplicable d'une tradition républicaine méconnue par les adversaires du divorce, et d'une dernière forteresse occupée par l'Église chrétienne dans la famille, par la consécration religieuse du lien qui unit les deux époux. Quelle triste confusion! Le principe républicain n'est pas ici en question: il reste absolument étranger au débat. Il faut prendre ces questions de plus haut, et examiner,

(1) Encyclique de S. S. Léon XIII sur le mariage.

avec l'indépendance et l'impartialité qui appartiennent aux études philosophiques et morales, si le divorce est favorable au progrès, à la moralité, au perfectionnement social que tout gouvernement légitime doit désirer pour son pays, ou s'il n'est pas, au contraire, une cause fatale d'abaissement, de décadence et d'infortune pour les individus et pour les nations. Tout ce que je dirai du divorce, je le dis du concubinat légal. Autoriser un homme à rompre le lien du mariage et à vivre librement, sans lien nouveau, avec une autre femme, à terme ou pendant toute sa vie, c'est autoriser le divorce avec un caractère plus honteux et sous une forme cachée.

II

C'est l'histoire qu'il faut d'abord interroger : c'est elle qui nous apprendra, par l'expérience des temps passés et par l'expérience plus douloureuse des temps présents, qu'il n'est pas facile d'arrêter le mal quand on a commis l'imprudence de le déchaîner; que le caractère essentiel de toutes les passions, c'est d'être insatiables; et qu'en favorisant les passions par le divorce, au lieu de les contenir par le sacrifice, on énerve les volontés, et on fait les passions souveraines dans un État qui perd l'énergie essentielle à l'accomplissement des devoirs austères du patriotisme et de la vertu.

Que voyons-nous à Rome, où régnaient le divorce et la répudiation? Nous voyons le divorce reconnu et justifié par les prétextes les plus futiles, pratiqué par les hommes les plus célèbres, et dégénéré par une corruption fatale jusqu'à l'amour libre, qui est la négation même du mariage et de sa dignité. Paul-Émile renvoie sa femme, parce qu'elle le gêne (1); Sulpicius Gallus renvoie la sienne, parce qu'elle est sortie la tête découverte; Antistius Veter, parce qu'elle s'était entretenue en secret avec une affranchie des basses classes; P. Sempronius, parce qu'elle avait assisté aux jeux, à son insu (2); Cicéron répudia Térentia, après trente ans de mariage, parce qu'il avait besoin d'une nouvelle dot pour payer ses dettes; et Publia, parce qu'elle parut se réjouir de la mort de Tulliola (3). Térentia épousa successivement quatre maris; Tulliola, trois; et le dernier, Dolabella, la répudia lorsqu'elle était enceinte. Brutus, le vertueux Brutus,

(1) Plutarque, *Vie de Paul-Émile.*
(2) Valère-Maxime, VI, 3, 10.
(3) Plutarque, *Vie de Cicéron.*

renvoya Claudia, pour épouser Porcia. Cicéron, qu'il consulta à ce sujet, lui conseilla de se hâter pour arrêter les bruits, et montrer qu'il le faisait, non pour obéir à la mode, mais afin de s'unir à la fille du sage Caton. Titinnius, de Minturnes, n'épousa l'impudique Fannia qu'avec l'intention de la chasser ensuite pour inconduite, en gardant sa dot (1); spéculation qui avait trop d'imitateurs à Rome. Plus souvent encore, on se séparait d'accord, sans aucun motif, ou parce qu'on avait contracté déjà des engagements d'un autre côté (2). César eut trois femmes; Auguste, quatre; et les autres membres de sa famille, cinq ou six. Certaines femmes comptaient les années par leurs maris et non par les consuls : *Numquid jam ulla repudio erubescit, postquam illustres quædam et nobiles fœminæ, non consulum numero, sed maritorum, annos suos computant, et exeunt matrimonii causa, nubunt repudii* (3).

Lisez Suétone, Juvénal, Tacite et ces grands écrivains qui ont signalé, flétri, stigmatisé les hontes et les crimes de la décadence romaine, et vous serez épouvanté en voyant à quel degré d'abjection était tombé ce peuple qui avait un si grand mépris de l'unité et de l'indissolubilité du mariage. A l'exception de Claude, tous les Césars furent des infâmes.

Empereurs, sénateurs, chevaliers, plébéiens, riches et pauvres, dominés, entraînés par la passion insatiable des plus honteuses jouissances, pervertis jusqu'à la moelle des os, pratiquaient publiquement et audacieusement ce crime contre nature que je ne veux pas nommer, et qui est le châtiment éclatant du mépris criminel du mariage et de la femme. Écoutez Sénèque ; je ne le traduirai pas : *Transeo puerorum infelicium greges, agmina exoletorum per nationes coloresque descripta, quos post transacta convivia, aliæ cubiculi contumeliæ expectant.*

Si vous visitez les rues de Pompéi, vous verrez, sur les fresques qui souillent les murailles, le tableau décrit par Sénèque. On ne viole jamais impunément les lois fondamentales de l'ordre moral. Souvenez-vous de la vie des Césars racontée par Suétone et des scènes abominables de Caprée, esquissées par Tacite, dans l'histoire de Tibère!

César Cantù a relevé les signes redoutables de l'abaissement

(1) Plutarque, *Vie de Marius*.
(2) Cic., *Ad Fam.*, VIII-7.
(3) Sénèque, *de Benef.*, III-26. Voir aussi Pline, VII-15.

moral du peuple romain aux derniers moments de son histoire; il cite même des faits que ma plume se refuse à reproduire, faits relatés par les historiens du temps, avec un sang-froid et une ironie qui restent comme un défi à la pudeur chrétienne, à la pudeur même naturelle. Mais ces temps sont éloignés; étudions les révélations et les enseignements du temps présent.

III

Il semble que l'honorable rapporteur de la loi sur le mariage, en 1882, ait voulu rendre la tâche facile au moraliste qui veut juger le divorce par ses résultats, dans la société moderne et chez les peuples civilisés. Dans la séance du 8 mai 1882, M. de Marcère s'exprimait ainsi :

« Il est évident que l'état le plus favorable à la société est l'union des ménages; moins il y a de ménages désunis, et plus l'ordre social est fortifié : la situation sociale d'un pays peut donc s'induire de l'état des familles. Quel est l'effet produit par le divorce chez les nations où il est pratiqué? Vous allez en juger par des chiffres, qui ont une éloquence à nulle autre pareille, et que je vous demande la permission de citer.

« En Angleterre, il y a 22 séparations de corps et divorces sur 10,000 mariages; en Écosse, 23; dans les Pays-Bas, 41; en Allemagne, 35; en Russie, entre orthodoxes, 17, entre catholiques, 1, entre protestants, 70; en Norwège, 27 séparations de corps et divorces; en Belgique, 48; en France, 90 séparations de corps seulement, sans compter les séparations amiables.

« De manière, Messieurs, que le régime de la séparation de corps est plus défavorable en France que le régime du divorce et de la séparation de corps réunis dans tous les autres pays de l'Europe.

« Voilà une démonstration absolue, fondée sur des faits indéniables, et qui prouve que le régime du divorce est moins défavorable à l'union des ménages et à l'ordre social que la séparation de corps. »

Il n'est pas nécessaire, je crois, d'être rompu aux discussions philosophiques et aux habiletés de la dialectique, pour démontrer le vice de l'argumentation développée avec art et sincérité par l'honorable rapporteur de la commission. Ne voit-on pas qu'il y a absence de lien logique entre les prémisses du syllogisme et les

conclusions? Avant même de discuter le tableau inexact qui vient d'être fait et que je vais réfuter, en restant simplement sur le terrain de la discussion philosophique, on pourrait voir avec raison la condamnation du divorce et l'éclat de ses effets déplorables dans les paroles de M. de Marcère, et reprendre ainsi l'argument.

Puisqu'en France la proportion des ménages désunis par la séparation de corps est de 90 sur 10,000, malgré les tristesses, la solitude et les douleurs de l'époux séparé, condamné à vivre seul, sans affection, sans foyer, ne voyez-vous pas que la proportion sera plus grande et que les ménages désunis seront, certainement, bien plus nombreux, le jour où l'époux séparé n'aura plus à craindre cet isolement du cœur, ce froid morne du foyer si pénible avec la séparation de corps, le jour, enfin, où il aura l'espérance de contracter une seconde ou troisième union, qui sera, dans sa pensée, la joie renouvelée de sa vie?

Par conséquent, en m'emparant de la statistique inexacte que je viens de citer, je pose une conclusion légitime et essentiellement contraire à la thèse de l'honorable rapporteur : Ne décrétez pas le divorce; n'augmentez pas, par une prime que la morale condamne, le nombre déjà trop considérable de ménages désunis. Je ne le demande plus au nom des intérêts de la religion; je le demande au nom des intérêts les plus sacrés de notre pays. Et puisque vous reconnaissez, avec raison, qu'il faut repousser une loi qui sépare les familles et prépare des divisions intestines contraires à la paix sociale, repoussez la loi du divorce, et contentez-vous du régime de la séparation de corps.

Mais les chiffres ont un faux mirage qui égare la vue, et quand M. de Marcère prétend qu'il y a en Allemagne trois fois moins d'époux désunis qu'en France, et que la proportion est seulement de 35 divorces par 10,000 mariages, il commet involontairement une erreur que je me fais un devoir de relever. Voici la vérité.

IV

Et d'abord la statistique des divorces en Allemagne n'existe pas. Le fait certain, c'est qu'un étranger qui vit pendant quelque temps dans la société allemande, est frappé d'entendre parler du divorce comme d'une coutume naturelle, et de rencontrer à chaque instant, dans le cercle de ses relations, des personnes divorcées. Il est égale-

ment certain qu'il s'est formé, il y a quelque temps, en Allemagne, une ligue d'honnêtes gens pour demander au Reichstag le rappel de la loi sur le mariage civil obligatoire, et arrêter la progression redoutable des divorces dans l'État allemand. On pourrait voir déjà dans ces deux faits une présomption sérieuse en faveur de la thèse que nous défendons, et qui ne reconnaît pas la supériorité morale de l'Allemagne sur notre pays.

Mais s'il n'existe pas de statistique générale officielle, il existe cependant des statistiques particulières absolument authentiques, dressées, soit par les tribunaux civils de quelques États, soit par les ministres évangéliques, qui procédaient aux unions avant la loi qui rend obligatoire le mariage civil.

Voici ce que nous apprend la statistique officielle de la Saxe pendant la période qui précède immédiatement l'application de la loi sur le mariage civil. En 1872, 73 et 74, il y a eu 1,865 dissolutions de mariage, soit 621 par année, prononcées par les tribunaux. Or, la population moyenne de la Saxe étant alors de 2,658,000 habitants, et le nombre de mariages annuels de 24,000, il résulte qu'il y a eu, annuellement, 258 divorces par 10,000 mariages, tandis qu'en 1873, la France n'a compté que 75 séparations pour 10,000 mariages. — La statistique municipale de Berlin compte, pour 10,000 mariages, 387 divorces, en 1873; 427, en 1877; et 556, en 1878, c'est-à-dire une progression continue et une moyenne de 4, 5 et bientôt 6 pour 100, tandis qu'en France les séparations s'élèvent à peine à 1 pour 100, dans les plus mauvaises années.

Consultez ensuite la statistique officielle dressée par l'Église évangélique, en 1874. Cette année, la population protestante des huit anciennes provinces prussiennes a été de 12,785,000 âmes; il y a eu 102,000 mariages et 369 divorces ou séparations par 10,000 mariages, c'est-à-dire que la proportion a été CINQ FOIS plus grande qu'en France, dans cette même année. Dans le Hanovre et le Schleswig-Holstein, le divorce est plus facile et encore plus fréquent.

Le savant et consciencieux auteur auquel j'emprunte ces renseignements précis, habite l'Allemagne, la connaît depuis longtemps, et ajoute ces graves paroles, qui répondent encore à un argument captieux en faveur du divorce et de sa moralité :

« La même statistique réduit à néant cette autre assertion que le divorce est plus favorable aux naissances légitimes. Dans la popu-

lation protestante, dont l'état civil était tenu par les pasteurs, la proportion des naissances illégitimes était du dixième environ du total des naissances. La proportion exacte, pour l'année 1874, est 96 pour 100. Or, la proportion totale de l'illégitimité, pour la population prussienne tout entière, étant de 7 1/2 pour 100, et la population protestante, qui pratique le divorce depuis trois siècles et demi, formant les deux tiers de la nation prussienne, une simple opération fixe à 5 pour 100 la proportion des enfants naturels chez le tiers restant, auquel le divorce était interdit. Ainsi voici qui est bien établi : le régime du divorce, au lieu d'être supérieur, sous ce rapport, à celui de l'indissolubilité du mariage, correspond, en Prusse, à une proportion double de naissances illégitimes. Nous sommes bien loin du chiffre de 35 divorces par 10,000 mariages, donné comme la moyenne de l'empire d'Allemagne, et opposé aux 90 séparations par 10,000 mariages constatés en France. On serait bien plus près de la vérité en multipliant ce chiffre de 35 par 10 (1).

Au moment où j'écris ces considérations, en 1882, le nombre des divorces suit, en Allemagne, une marche rapide et croissante : il a fallu établir, au tribunal provincial de Berlin, une nouvelle chambre, uniquement occupée à juger les demandes en divorce ; et l'on prévoit déjà, d'après l'expérience des premiers mois de cette année 1882, que le nombre des divorces, à Berlin, dans cette seule année, sera d'au moins 7 pour 100 de celui des mariages.

L'honorable M. de Marcère disait, dans la séance du 8 mai 1882 : « Les hommes ne changent pas ; ce qu'ils sont ici, ils le sont par delà la frontière, dans les provinces rhénanes, en Belgique, en Suisse, dans l'Europe occidentale tout entière : par conséquent les résultats qu'a produits le divorce dans ces différents pays, sont bons à connaître ; ils peuvent servir de base sérieuse à une démonstration. »

En présence des résultats que je viens de signaler, j'estime qu'il est utile de rappeler ces paroles. Oui, la nature humaine est toujours la même ; elle se présente avec les mêmes faiblesses, les mêmes instincts et la même inclination redoutable au mal. Ce que le divorce a fait, à deux pas de nos frontières, en Allemagne, il le fera chez nous ; le fleuve ou les montagnes qui séparent les hommes, ne modifient pas leurs sentiments et ne changent pas leurs inclina-

(1) *Le Moniteur universel. — Le Moniteur à l'étranger.* — Berlin, 24 mai.

tions. Si donc le divorce a augmenté dans des proportions lamentables le nombre des mariages désunis en Allemagne; si ce nombre s'élève à 7 pour 100 de celui des mariages; s'il favorise ainsi l'abaissement moral et la désorganisation sociale en excitant les convoitises sensuelles; s'il diminue l'énergie du caractère dans la lutte contre les douleurs et contre les devoirs austères de la vie; s'il a une telle action dissolvante chez un peuple qui n'a pas cependant l'inconstance frivole et la légèreté maladive du caractère français, n'avons-nous pas raison de nous effrayer et de redouter, pour notre pays, cette institution fatale à la prospérité morale et à la grandeur des nations?

Je sais bien que les partisans du divorce voient autre chose qu'une question sociale dans l'indissolubilité du mariage. Lorsque M. Léon Renaud défendait le divorce à la tribune de la Chambre des députés, dans la séance du 13 juin 1882, il ne se contentait pas de résumer et de répéter les arguments vieillis de Treilhard. A ses yeux comme aux yeux de la plupart des orateurs et des écrivains qui ont traité cette question, le divorce est une conquête révolutionnaire, une victoire de la société civile sur l'Église catholique, un acte d'émancipation de l'État moderne et la conséquence nécessaire des principes républicains. Avec quelle âpreté violente M. Léon Renaud jetait cette accusation injuste à l'Église catholique, et méritait les applaudissements des ennemis les plus implacables de toute religion!

« Au point de vue du respect de la famille, du caractère sacré qu'ont les consentements sur lesquels repose le mariage, notre code, inscrivant le divorce dans ses dispositions, est bien supérieur à votre droit canon, tout plein de réticences et de subtilités. L'idée qu'il a de la famille est bien autrement haute que celle que l'Église s'en est faite. Elle est d'un spiritualisme plus pur, plus élevé. »

Je n'ai pas à défendre ici l'institution chrétienne du mariage, et à expliquer, par les textes magnifiques de l'Écriture et de la Tradition, son élévation, sa grandeur, son incontestable supériorité morale sur le mariage civil; mais ce que je veux dire, c'est que les passions politiques et religieuses enveniment le débat, irritent les esprits, et ne laissent plus à la pensée troublée des orateurs la liberté d'entrer dans les régions sereines où l'âme voit la vérité.

Non, nous ne défendons pas ici une question religieuse; nous défendons une thèse sociale, morale, en dehors même de l'autorité

et des enseignements de la religion. Non, la thèse du divorce n'est pas nécessairement liée aux principes républicains. L'Assemblée républicaine de 1848 n'a pas voté le divorce, la Chambre républicaine de 1880 l'a repoussé. Proudhon, l'un des chefs les plus violents et les plus audacieux du parti républicain, le condamne et le flétrit avec indignation. Aujourd'hui même, dans l'Assemblée de 1882 et dans le parti républicain, beaucoup et des plus illustres refusent de le voter, parce qu'il introduirait des germes dangereux de dissolution, de discorde et de haine dans le pays. Non, l'idée du divorce n'est pas née avec la Révolution française, et depuis trois cents ans les pays protestants l'expérimentent avec des résultats et des désastres qu'il nous faut étudier.

Quand donc cesserons-nous de donner à l'Europe le lamentable spectacle de nos divisions amères? quand cesserons-nous de juger la valeur d'une thèse morale, sociale ou philosophique, par le caractère politique de celui qui la défend? La vérité et la paix de la France n'ont rien à gagner à ces débats envenimés; et quand j'entends certains orateurs déclarer qu'il faut décréter le divorce, parce que l'Église le défend, je suis tenté de leur demander pourquoi ils ne décrètent pas la polygamie et le mariage entre consanguins au premier degré, puisque l'Église le défend.

Laissons ces procédés dangereux de discussion. « Je constatais, l'année dernière, a dit M. Léon Renaud dans la séance du 13 juin, que toutes les législations du monde, à l'heure actuelle, sauf celle de l'Espagne, du Portugal et de la nôtre, admettent le divorce ou sont sur le point de l'instituer, comme celle de l'Italie... Regardez toutes les grandes nations du monde : est-ce qu'elles sont effrayées des conséquences sociales du divorce? Ce n'est pas une institution nouvelle dans ces pays... Reculent-ils devant ses effets moraux et sociaux (1)? »

C'est l'argument déjà développé par M. de Marcère avec ampleur et précision. Nous savons maintenant ce qu'il faut penser des conséquences nécessaires du divorce en Allemagne. Mais cette réponse ne suffit pas : interrogeons les autres nations.

(1) Chambre des députés, 13 juin 1882.

V

En 1799, un évêque anglican déclarait, au parlement d'Angleterre, que le divorce était devenu une source d'adultères. Cependant que de difficultés entassées pour rendre plus difficile la faveur du divorce! Le divorce complet, restreint au cas d'adultère, devait être prouvé par le parlement, accepté d'abord par la cour ecclésiastique, et suivi d'une condamnation contre le coupable, prononcée par la cour des *Common Laws*. Les frais, en cas d'appel, pouvaient s'élever à 30,000 et 40,000 francs.

La loi du 28 août 1857 a établi une cour unique, qui ne siège qu'à Londres ou à Middlesex. Elle est chargée des divorces et causes matrimoniales, en Angleterre et au pays de Galles, à l'exclusion de l'Écosse et de l'Irlande, et oblige les demandeurs à des frais considérables. Ainsi le divorce, qui existe en principe, est modéré dans ses résultats, par les cas de divorce, par les frais de procédure, par les difficultés de recourir à la juridiction compétente, et enfin par l'enquête sévère du *queen's proctor*, officier spécial chargé de constater que la demande en divorce ne cache pas une demande par consentement mutuel, défendue par la loi.

Or, malgré les restrictions sévères de cette législation, qui n'a rien de commun, qui ne présente aucune analogie avec la loi votée dans notre pays, que voyons-nous? Les comptes rendus des tribunaux anglais nous révèlent un état lamentable d'immoralité. Bien souvent, après que le juge a prononcé le divorce, le *queen's proctor* fait casser ce jugement, parce que la femme, le mari et l'amant s'entendaient pour fournir des preuves d'adultère. « D'autres fois, c'est le mari, fatigué de sa femme, qui lui tend des pièges infâmes, et la malheureuse, incapable de prouver son innocence, est condamnée et laisse la place à sa rivale (1). »

Voici des chiffres précis, cités par un auteur qui sait recourir aux sources et se défendre des exagérations : « La loi anglaise, qui a succédé à la réforme de Henri VIII, n'autorise le divorce que pour cas d'adultère, et le parlement seul a le droit de le prononcer. Il y a quelques années, le docteur Phillimore demanda, à la Chambre des

(1) Van Weddingen, *l'Encyclique de S. S. Léon XIII sur le mariage*. Cet excellent travail est l'œuvre d'un esprit élevé, très versé dans la connaissance de la philosophie, de la théologie et de l'histoire.

communes, la modification de la loi sur les divorces; et la discussion qui suivit, y révéla des faits curieux. L'évêque de Rochester, anglican, affirma que, sur dix demandes en divorce pour cause d'adultère, il y en avait neuf où le séducteur avait convenu d'avance avec le mari de lui donner les preuves nécessaires, pour réussir dans la demande, de l'infidélité de sa femme. Pendant les cent cinquante ans qui précédèrent le règne de George Ier, il n'y eut que cinq divorces; de 1715 à 1775, sur soixante ans, il y eut soixante divorces; de 1775 à 1800, sur un espace de vingt-cinq ans, il y en eut soixante-quatorze; enfin, pendant les trente premières années de notre siècle, le parlement en prononça quatre-vingt-dix. Cette multiplicité croissante fut le principal argument de M. Phillimore; et l'on est frappé d'étonnement, en calculant que, sur un espace de cent quinze ans, le nombre des divorces, en Angleterre, a, non pas centuplé, mais neuf fois centuplé (1).

Rappelons, pour compléter ces renseignements, qu'en 1869, on comptait, en Angleterre, cent cinquante-neuf divorces définitifs; et en 1880, deux cent soixante-dix-huit. Cependant l'opinion publique s'effraye et proteste, en Angleterre comme en Allemagne, contre le divorce. Toutes les portes se ferment devant la femme divorcée qui se remarie, et la loi n'oblige pas le ministre anglican à bénir une seconde union.

Ne croyez donc pas que cette liberté du divorce ait contribué, en Angleterre, à élever le niveau de la moralité, à diminuer le nombre des adultères et des infanticides. Il serait temps de renoncer à ces illusions et de voir de près, avec courage et avec sang-froid, le mal qui dévore cette grande nation. Sur 253,000 habitants que comptait la ville de Glascow, en 1838, il y en avait, selon le témoignage autorisé du premier magistrat du comté de Louark, 80,000, aussi païens et aussi abrutis que les Hottentots d'Afrique (2). On compte aujourd'hui plus de 110,000 misérables prostituées dans la seule ville de Londres (3). « Il y a tout lieu de craindre, écrit M. Pashley, que, par suite de la dégradation et de la misère des classes les plus pauvres, *l'infanticide ne soit devenu un mal vraiment général* (4).

(1) M. P. Lefebvre, *du Divorce*, p. 74

(2) *First report from the select committee*, etc., 14 *june* 1833, q. 2494-2568.

(3) Voir : *The greatest of our social evils prostitution*, par un médecin anglais. — 1857. — Rendu, *de l'Instruction primaire en Angleterre*, p. 12.

(4) Kay *Pauperisme*, p. 138. — Rapport de M. Chadwick sur *l'Etat sanitaire des pauvres*. — *Coup d'œil sur l'Angleterre*, ch. IV, par M. Lenuré.

Voici encore le meurtre légalisé des enfants naturels, que l'on met en nourrice chez des femmes appelées *dry-nurses*, et qui savent pourquoi ces enfants leur sont livrés. Et le trafic des enfants sur la place publique! Relisez donc le livre consciencieux de M. Léon Faucher : *Etudes sur l'Angleterre;* consultez les révélations de M. Kay sur *les misères morales des populations industrielles de l'Angleterre* (1), et dites-nous ensuite, après avoir entendu et pesé ces dépositions accablantes, si le divorce a relevé le niveau moral de ce peuple, en qui le mal est devenu si profond, qu'il semble impossible à la puissance humaine de l'extirper.

Qu'on ne cite donc plus avec trop de complaisance l'exemple des grandes nations modernes, pour justifier l'établissement du divorce dans notre pays! Ces grandes nations souffrent du mal qui les dévore, et qui détend tous les ressorts de l'organisme social. Si nous avons assez de modestie pour nous croire inférieurs aux Allemands et aux Anglais, ayons, au moins, assez de patriotisme et assez de fierté nationale pour les suivre sur le chemin de leur grandeur, et pour ne pas les imiter dans les faiblesses coupables qui les déshonorent.

On oublie trop, d'ailleurs, quand on établit la comparaison entre les divers États de l'Europe sur les effets possibles ou réels du divorce, de tenir compte de la différence de discipline, de traditions, de mœurs, de tempérament. Le divorce pourrait être inoffensif, au point de vue de la dignité du foyer et de la paix sociale, chez les peuples de race flamande, saxonne ou germaine, et produire des effets désastreux chez les peuples latins. La philosophie sociale commande d'établir une comparaison entre choses semblables, et, dans le cas présent, entre peuples de même race : or nous savons que les éléments nécessaires de cette comparaison font ici défaut, puisque le divorce n'est admis ni en Espagne, ni en Portugal, ni en Italie.

L'abbé Élie Méric,
Professeur de théologie morale à la Sorbonne.

(*A suivre.*)

(1) *Social Condition of the people*, t. I, p. 373-374.

GRIPPARD

HISTOIRE D'UN BIEN DE MOINES (1)

La convalescence du comte Armand fut rapide. La vigueur de son tempérament, des soins intelligents et assidus triomphèrent de la fièvre violente que la blessure et surtout les émotions de la terrible nuit avaient causée. Durant ses longues heures d'insomnie, le jeune homme avait réfléchi sérieusement. Les paroles discrètes et affectueuses d'Adhémar avaient réveillé dans le cœur de son frère, avec les doux souvenirs du passé, les pensées de la foi.

Un jour que le soleil d'hiver brillait plus pur et égayait un peu la grande charmille dépouillée de son rideau de feuillage, l'officier, au bras du novice, fit sa première promenade.

— Enfin, disait Armand, si la maison paternelle n'est plus qu'une ruine, il nous faut remercier Dieu, qui, par une sorte de miracle, a protégé la petite chapelle où nous fûmes tous deux baptisés et qui garde les tombes de notre père et de notre mère.

— Nous irons y prier ensemble, dès que vous pourrez, sans danger de rechute, faire cette course assez longue. D'après le récit de François et de Petit-Pierre, au milieu des murailles noircies du château, notre chapelle reste debout, toute blanche, avec ses niches sculptées et les statues de nos patrons, avec l'autel où notre oncle l'abbé venait célébrer la messe aux époques de nos chers anniversaires.

— Oui, nous irons avant de nous dire adieu.

— Nous dire adieu? Et pourquoi nous séparer, mon frère?

— Parce que mon poste est auprès du roi aussi longtemps que Sa Majesté me fera l'honneur d'agréer mes services. Et puis vous-même, Adhémar, vous flattez-vous de pouvoir demeurer en paix

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1882.

dans cet asile de prière et de pénitence que votre ferveur a choisi?

— Tout ce que je demande au Seigneur, c'est de passer mes jours dans sa maison : *Unam petii a Domino, hanc requiram!*

— Je ne mets pas en doute la persévérance de vos désirs. Mais vous n'ignorez pas les mauvais desseins que des hommes criminels ont formés contre la religion. Les insensés qui songent à renverser l'Église, ont résolu de s'en prendre d'abord à ses plus fermes boulevards. D'ici peu, je le sais, les couvents seront fermés et les moines proscrits.

— Eh bien! mon cher frère, notre part sera plus belle encore! Plus semblables à Celui qui n'eut pas une pierre où poser sa tête, nous irons d'exil en exil, joyeux et fiers, comme les Apôtres, d'avoir été jugés dignes de souffrir l'opprobre pour le nom de Jésus-Christ! Mais d'où savez-vous les projets des ennemis de Dieu?

— Vous me forcez à un très pénible aveu : je vous le ferai pour expier ma faute. Hélas! tandis que je vous blâmais tout bas d'aliéner votre liberté par des vœux de religion, de vous condamner pour la vie à une obéissance dont le joug est doux, je le vois, et le fardeau léger, j'abdiquais, moi, si jaloux de mon indépendance, j'abdiquais lâchement mes droits et ma dignité d'homme aux mains de gens que je méprise, et m'enrôlais, par légèreté et forfanterie, dans une société secrète...

— Serait-il vrai, grand Dieu?

— Un soir, après un somptueux festin présidé par un de nos princes, je fus entraîné par mes camarades vers une maison située à l'extrémité d'un faubourg, et dans laquelle je rencontrai, déjà réunis, plusieurs seigneurs de la cour, mêlés à des officiers de l'armée, à des magistrats du parlement de Paris, à des intendants de province. Tous causaient avec animation, interrompant de longues discussions politiques par des traits d'esprit et des éclats de rire. En me voyant entrer, on m'entoura, on me félicita, — j'ignorais de quoi, — on s'écria : « Vous voici donc des nôtres? — Je suis tout vôtre, Messieurs, mais je voudrais d'abord savoir... — C'est su! » dit Mgr le duc d'Orléans, de l'air le plus aimable; et, en montrant un registre déjà noirci de signatures : « Monsieur de Villemer, votre nom ne sera pas, j'espère, en mauvaise compagnie avec ceux-ci? » M. de Lameth me tendit une plume, et je signai...

Je savais mal faire, mais ma conscience capitula devant la vanité et le respect humain. J'étais lié par un pacte indissoluble, et désor-

mais je ne m'appartenais plus. Chaque jour je tremblais qu'on ne vînt, au nom de la parole donnée, exiger de moi quelque chose contraire à l'honneur et au service du roi. Grâce à Dieu, il n'en fut rien, et jusqu'à cette heure mes appréhensions ont été vaines. Mais qui sait si demain?...

— Mon cher frère, interrompit vivement Adhémar, la promesse qui vous a été indignement extorquée, ne saurait vous obliger ni devant les hommes ni devant Dieu. Vous consulterez de plus habiles et de plus sages ; mais il me semble qu'il n'est point de serment qui puisse jamais vous contraindre à violer vos devoirs. Voici bien à propos notre vénérable et cher oncle qui vient vers nous : pourquoi ne le prendriez-vous pas pour confident et pour conseiller?

— J'hésitais à lui avouer ma faute, à la pensée de la douleur qu'il en doit éprouver. Mais je sens qu'il me serait impossible de ne pas épancher tout mon cœur dans le sien. »

L'aveu fut fait de nouveau et sans réticence. Armand, quand il eut tout dit, resta immobile, n'osant lever les yeux sur l'abbé. Celui-ci, plein de compassion, l'embrassa tendrement, et, sans lui adresser aucun reproche :

— Armand, dit-il, ayez le courage de vous affranchir au plus tôt de cette honteuse servitude. Un Villemer franc-maçon, c'est impossible! Je vous aime plus que je ne saurais dire; eh bien! je préférerais vous voir mort qu'avili, vous, mon fils, pour qui je donnerais mon sang!

— Ah! j'ai hâte d'en finir avec cette ignominie!

— Vous n'avez péché que par étourderie et par ignorance. Non, vous ne saviez pas, Armand, ce qu'il y a de scélératesse et de perfidie dans les projets de cette association ténébreuse. Ce qu'elle veut, c'est se substituer à l'Église, c'est mettre Satan à la place de Jésus-Christ. Sous des fables absurdes et de ridicules cérémonies, ces hommes cachent leurs complots inavouables. J'ai depuis longtemps pénétré *le mystère d'iniquité*, et je puis vous affirmer que la franc-maçonnerie est, de tous points, l'antithèse en même temps que la sacrilège parodie de notre sainte religion.

Leur *Adoniram*, c'est Bacchus ou le soleil. Le monogramme INRI, emprunté à l'Évangile, est un signe de haine déicide et le symbole de leur culte panthéistique : *Igne Natura Renovatur Integra*. Ils nient l'immortalité de l'âme et la faute originelle; ils remplacent notre sublime morale par ce qu'ils appellent le *code de la nature*, le

Décalogue chrétien par leur Dodécalogue, où le nom de Dieu n'est pas même une fois prononcé. Ennemis jurés de toute autorité légitime, ils appellent tous les rois tyrans, tous les prêtres imposteurs. L'abominable mot d'ordre : *Écrasons l'Infâme!* appartient plus aux francs-maçons qu'à Voltaire, qui d'ailleurs fut un de leurs adeptes. Sept semaines avant sa mort, Voltaire, affilié dès sa jeunesse en Angleterre, voulut se soumettre à une initiation nouvelle, qui eut lieu, il y a onze ans, — le 7 avril 1778, — dans la loge des *Neuf-Sœurs* (1). Le prince du sang royal qui dès lors était grand maître de la franc-maçonnerie en France, vous le connaissez, Armand : c'est celui-là même qui a sollicité votre adhésion. Je prie Dieu que Mgr le duc d'Orléans n'ait pas à expier cruellement un jour le grand mal qu'il a fait!

Ne vous y trompez pas : ces émeutes, ces paniques, ces pillages, ces incendies, ces assassinats, dont notre malheureux pays est le théâtre, n'ont rien de fortuit; ils sont le résultat d'un calcul et l'exécution d'un plan diabolique. Je pourrais vous dire qui commande, organise et paye... La trahison et le parjure sont les armes familières de ces misérables agents des Loges, qui se glissent partout, travaillent dans l'ombre, et, semblables aux termites, préparent de loin les catastrophes inattendues.

Mais en voilà plus qu'il ne faut pour vous éclairer, mon fils.

Fuyez donc, fuyez leurs repaires; brisez les liens qui vous attacheraient encore, et, malgré les menaces proférées contre ceux qui les dénoncent ou les quittent, ne permettez pas que notre nom reste un jour de plus écrit sur leur catalogue d'infamie.

— Il disparaîtra, s'écria le comte, fallût-il du sang pour l'effacer.

Armand tint parole. Le jour même, il adressait à l'un de ses camarades un billet laconique, ainsi conçu :

« Mon cher ami,

« Rendez-moi le service de déclarer à M. N***, Vénérable de la Loge dont nous sommes membres, que l'honneur et la conscience

(1) La loge des *Neuf-Sœurs* était établie dans les bâtiments de l'ancien noviciat des Jésuites, où s'ouvrait aussi une maison de prostituées. C'est là qu'eut lieu l'apothéose maçonnique de Voltaire. Ce seul trait résume toute l'histoire de cette triste époque : la religion bannie fait place à l'impiété et au vice infâme; où la croix disparaît, se dresse une idole : aujourd'hui Voltaire, et demain la déesse Raison!

m'obligent à rompre toute relation avec une secte ennemie jurée de la religion et du roi.

« Me permettez-vous un conseil? Faites de même.

« Tout à vous.

« Armand de Villemer. »

Il ne tarda pas à recevoir une réponse qui rendit la paix à son âme.

« Mon cher Armand,

« Votre lettre m'a causé d'abord une vive surprise. Tout bas j'ai commencé par vous taxer d'exagération; puis j'ai réfléchi, et la lumière s'est faite en mon esprit. Comme vous, j'avais été entraîné par étourderie à ces réunions qui me paraissaient innocentes, où l'on buvait et chantait, où l'on frondait l'autorité du roi, mais pas plus qu'à une représentation de *Figaro*.

« Les derniers événements dont Paris et Versailles ont été le théâtre, m'ont appris ce que j'ignorais : l'existence de comités occultes qui préparent et dirigent tout. Les meneurs sont précisément ces mêmes hommes qui nous ont enrôlés dans les rangs de leur franc-maçonnerie; je les ai vus à l'œuvre, je les ai surpris en flagrant délit...

« Dès lors je ne pouvais hésiter. J'ai couru chez M. N***, le Vénérable de notre Loge. *Vénérable!...* ce libertin effronté qui fait étalage de ses vices et traîne un nom illustre dans la fange! En m'entendant lui dire que vous et moi renoncions à l'honneur d'être plus longtemps de sa bande et qu'il fallait à l'instant même biffer nos noms, il demeura stupéfait, puis éclata en malédictions et en blasphèmes.

« Il me prédit que *cette trahison* ne resterait pas impunie et que les frères sauraient se venger...

« Il n'acheva pas : je l'interrompis d'un mot et d'un geste également énergiques. Sa fureur tomba aussitôt; il grimaça un sourire équivoque, et m'accompagna jusqu'à la porte avec une obséquiosité hypocrite.

« Soyez sur vos gardes, car ces coquins-là sont capables de tout. Quant à moi, je sors toujours armé, car je sais que je suis *filé* et qu'on saisira la première occasion de faire un mauvais coup. Mais malheur à celui que je trouverai sur mon chemin!

« Adieu, mon cher Armand, et encore une fois merci! »

Le comte de Villemer, entièrement remis de sa blessure, avait hâte de retourner auprès du roi. Son oncle et son frère, malgré l'inquiétude qu'ils éprouvaient au sujet de celui qu'ils aimaient tant, se seraient fait scrupule de le retenir. Il fallut donc se préparer à une séparation douloureuse. Il fut convenu qu'Armand et Adhémar iraient visiter ensemble les ruines du château paternel et prier sur les tombes que l'incendie avait respectées.

Ce fut un voyage bien triste. Les deux jeunes gens, escortés de leurs fidèles serviteurs François et Petit-Pierre, partirent au point du jour. La neige blanchissait au loin les champs; un brouillard épais et glacé couvrait les vêtements de givre et transformait la route en une sorte de miroir sur lequel glissaient les pieds des chevaux.

Tout portait à la mélancolie, et nos voyageurs, s'abandonnant à leurs pensées, gardaient le silence.

Après une marche longue et pénible, ils arrivèrent en vue des ruines. Le donjon et la façade principale n'existaient plus. Le regard pénétrait, à travers de larges trous béants, dans l'intérieur dévasté. Les toitures effondrées avaient écrasé dans leur chute les boiseries et les meubles précieux. Quelques poutres noircies se dressaient çà et là vers le ciel. Seule, la petite chapelle était debout, sa porte close.

Profondément émus, les deux frères, par un mouvement spontané, s'agenouillèrent sur le seuil du sanctuaire bien-aimé, et le baisèrent en pleurant.

Quand ils y entrèrent, ils virent la croix dorée sur le tabernacle, et l'autel paré de quelques branches de buis et de sapin en guise de fleurs.

La bonne Perrine avait passé par là.

Le *De profundis* fut récité sur les dalles de marbre noir qui fermaient le caveau de famille.

« Heureux les morts! » dit Armand, quand il se releva après une fervente prière.

— Oui, répondit Adhémar : « Heureux les morts qui s'endorment dans le Seigneur! » Notre tour viendra bientôt, peut-être... En attendant, que ceux qui nous ont précédés au ciel nous protègent ici-bas! O notre père! ô notre mère! veillez sur nous!

Les paysans des environs n'étaient point méchants. Ils aimaient leurs seigneurs, qui ne leur avaient jamais fait que du bien.

Cependant, quand ils apprirent que les messieurs de Villemer visitaient les ruines de leur château, quelques-uns furent désagréablement surpris. On leur avait tant dit que tous les nobles étaient partis en émigration, et que leurs terres et maisons allaient appartenir à tout le monde! Ces braves gens s'étaient faits à l'idée que chacun pouvait en prendre sa part, et qu'il n'y avait pas de vol à s'emparer de ce qui n'était plus à personne.

Aussi, depuis le départ des brigands, tout était au pillage : les uns avaient abattu des arbres dans les bois; d'autres, enrichi leurs jardinets des dépouilles du verger; d'autres encore, enlevé les ferrures des portes, les panneaux de chêne restés intacts, les cadres des tableaux défoncés ou disparus.

— La révolution, disaient-ils, c'est quand les pauvres se mettent à la place des riches. Puisqu'il y a la révolution, c'est donc que nous allons partager le bien des autres; maintenant *c'est nous qui sont les seigneurs.*

— Que je vous y prenne! leur criait Nicolas, quand il rencontrait quelques pillards, en faisant sa ronde, le fusil sur l'épaule; que je vous y prenne, marauds! je vous fais mettre en prison.

Et les paysans de lui rire au nez.

— Faut-il qu'il soit bête, ce pauvre Nicolas! Puisqu'on te dit que nous sommes en révolution! Qu'est-ce qu'il y aurait donc de changé, si chacun gardait ce qu'il a?

Néanmoins, quelques-uns vinrent saluer Armand et Adhémar.

— C'est tout de même bien dommage pour vous, leur dit un vieux braconnier; mais, que voulez-vous? puisque l'Assemblée nationale a décidé que ce serait comme ça!

— Faut pas nous en vouloir, mes bons Messieurs, dit un autre. Nous vous aimons bien tout de même. Quand vous viendrez par ici, n'ayez pas peur, on ne vous fera pas de mal.

— Mes amis, leur répondit le frère Adhémar, s'il ne nous est plus permis de soulager vos peines, puisque nous serons bientôt plus pauvres que vous tous, du moins nous prierons Dieu de vous garder bons chrétiens.

— Et c'est à cette condition seulement, ajouta Armand, que vous serez d'honnêtes gens et de bons Français.

Le soir, les deux frères étaient de retour à l'abbaye; et peu de jours après, Armand, suivi de son fidèle François, reprenait la route de Paris.

X

Un décret du 13 novembre 1789 avait ordonné « à tous les titulaires des bénéfices ecclésiastiques, de quelque nature qu'ils fussent, ainsi qu'à tous supérieurs de maisons ou d'établissements religieux, de faire, sous deux mois, entre les mains des officiers municipaux, une déclaration détaillée des biens mobiliers et immobiliers, en y annexant l'état des charges dont ces biens étaient grevés. »

A la notification de ce décret, l'abbé de Villemer avait convoqué le chapitre et pris les avis. Quelques-uns des moines démontrèrent, par le droit naturel, le droit canonique et le droit civil lui-même, que cette loi était non seulement injuste mais sacrilège, et qu'elle ne pouvait dès lors lier les consciences. « Le pouvoir séculier, disaient-ils, commet une usurpation manifeste. Consacrés au service de Dieu et des pauvres, provenant des libéralités pieuses de milliers de bienfaiteurs dont les intentions sont sacrées, les biens des églises et des monastères ne sauraient être sans crime *mis à la disposition de la nation*, c'est-à-dire confisqués par le gouvernement. C'est dans le but de s'en emparer qu'on réclame de nous cette déclaration. Consentir à la faire, ne serait-ce pas nous rendre complices? »

Mais la majorité pensa autrement. L'abbé rappela l'action, héroïque dans sa simplicité, de saint Jean de Kenty. Comme il se rendait en pèlerinage à Rome, il tomba aux mains de voleurs qui, l'ayant dépouillé, eurent l'impudence de lui demander s'il ne lui restait pas encore quelque chose.

— Non, répondit-il.

Mais, peu après, se rappelant qu'il portait quelques pièces d'or cousues dans son manteau :

— Revenez, cria-t-il aux voleurs; en vous disant que je n'avais plus rien, je me trompais : voilà un peu d'or que j'avais oublié.

— C'est plus admirable qu'imitable, observa le P. Hilarion.

— Ce qu'on peut, ce qu'on doit imiter, dit l'abbé, c'est l'esprit de désintéressement et de pauvreté dont le saint voyageur nous donne l'exemple; c'est aussi la loyauté et la franchise dont il ne consent pas à se départir, même envers des brigands. Notre situation a beaucoup d'analogie avec la sienne. Nous ne saurions mieux faire que de marcher sur ses traces.

Quand Grippard apprit le résultat de la délibération, il en fut

déconcerté. Il avait espéré que les moines rédigeraient une déclaration vague et incomplète, dont lui, en habile homme qu'il était, aurait su tirer profit. A qui bon mettre le public dans la confidence de ce que possédait ou devait l'abbaye? N'était-il pas seul intéressé à le savoir au juste? Or, depuis longtemps, il n'ignorait plus rien à ce sujet. D'autre part, cette pièce fausse lui eût permis, à l'occasion, de dénoncer et de perdre ses bienfaiteurs : grand avantage qu'il n'aurait pas. Il se rendit auprès de l'abbé de Villemer, et se permit de lui faire d'humbles observations à ce sujet.

— Mon très révérend père, lui dit-il, j'admire, dans la décision que vous avez prise, la magnanimité de votre âme. Mais peut-être cet héroïsme, digne des premiers âges chrétiens, n'est-il guère d'accord avec la prudence humaine. Il faut songer à l'avenir : si vous ne mettez rien en sûreté, si vous laissez tout en proie à la cupidité insatiable des ravisseurs, quand l'orage sera passé, vous et vos vénérables frères serez réduits à l'indigence. Oh! je sais jusqu'où va votre désintéressement; mais c'est la cause de Dieu que je plaide, c'est la cause des pauvres. Réserver quelques parcelles des biens de l'abbaye, c'est sauver les débris de leur patrimoine. On pourrait déposer dans une cachette sûre...

— C'est bien, Monsieur Grippard, interrompit l'abbé, c'est bien. Je vous remercie de votre zèle et de votre dévouement; je n'attendais pas moins de vous. Mais il me répugne de recourir à quelque subterfuge que ce soit. J'entends ne rien dissimuler. Vous avez depuis longtemps dressé l'état de nos biens et des charges dont ils sont grevés. Faites-en tirer au plus tôt deux copies : l'une me sera remise, et l'autre affichée à la porte extérieure de notre église, *pour y subir le contrôle de tous les citoyens*, ainsi que s'exprime le décret du 13 novembre.

— Vous serez obéi, mon révérendissime père. Un dernier mot, je vous prie. Votre Révérence n'ignore pas que j'ai accepté des fonctions municipales dans l'unique pensée de veiller plus efficacement à la défense des intérêts sacrés que vous avez daigné confier à mes mains. Dois-je envoyer à l'instant ma démission? je ne vous cacherai pas que je ne désire rien plus ardemment; ou bien vous paraît-il opportun que je reste à ce poste périlleux? je suis prêt à tout faire selon votre bon plaisir.

— Je vous prie, Monsieur Grippard, de ne pas renoncer à vos fonctions municipales. Vous êtes un bon et courageux citoyen. Dans

les temps de trouble, il ne faut pas que les honnêtes gens abdiquent et laissent la place libre aux hommes de désordre.

— Votre parole est pour moi un arrêt du Ciel.

Grand fut l'émoi parmi les voisins et les amis des moines, quand, peu d'heures après, groupés sous le porche de l'église, ils lurent le *tableau des biens, des dettes et des charges de l'abbaye.* L'impression était tout à fait favorable aux religieux : on plaignait les victimes de cette spoliation inique et sacrilège; on échangeait des propos tels que ceux-ci :

— Les pauvres Pères ! ils sont loin d'être aussi riches qu'on voudrait bien dire !

— Calculez : une fois retranché ce qui revient au service du culte, à l'entretien des indigents, il reste à peine le suffisant pour nourrir et vêtir la communauté.

— Il n'est pas un bourgeois d'Auxerre qui consentît à vivre avec si peu !

— Le plus clair des revenus s'en allait en aumônes...

— Vous raisonnez juste, citoyens, hasarda un petit homme à l'air fripon, coiffé d'un bonnet rouge, vêtu en marchand ambulant, inconnu d'ailleurs de tout le monde; — vous raisonnez juste, à une condition pourtant : c'est que cette déclaration soit sincère. Car, si elle était frauduleuse...

Il n'acheva pas. Perrine, qui se trouvait là, épelant avec peine, interrompit brusquement ce laborieux exercice, et, se plantant en face de l'étranger, les mains sur les hanches :

— D'où vient-il, ce pierrot? cria-t-elle d'une voix virile. Va-t-il pas accuser nos bons Pères de mensonge?

Un murmure approbateur se fit entendre dans la foule. Quelques hommes, Nicolas et Petit-Pierre au premier rang, s'approchaient déjà, disposés à faire un mauvais parti au *propagandiste* déguisé en marchand, qui jugea prudent de gagner le large.

— A la bonne heure ! poursuivit en riant la courageuse Perrine. Tu comprends que tu t'étais trompé d'adresse? Allons, porte-balle de malheur, file, et un peu plus vite que cela !

Mais, les jours suivants, la scène changea. C'étaient les gens des villes voisines qui venaient en excursion jusqu'aux portes de l'abbaye. Là se rencontraient des *citoyens* d'Auxerre, de Seignelay, d'Aillant-sur-Tholon, de Joigny, de Villeneuve-sur-Yonne et même de Sens, qui tous s'imaginaient avoir un droit à exercer : *le droit*

de contrôle. Aussi bien chacun d'eux n'était-il pas *la nation*, ou du moins un vingt-quatre millionième de la nation? Les propriétés ecclésiastiques étant *mises à la disposition de la nation*, chacun se disait : « *La nation, c'est moi!* Ce qui est à sa disposition, est par conséquent à la mienne. »

Cette idée s'enracinait dans ces cerveaux étroits : *Une propriété nationale* appartient à tout le monde; ce qui appartient à tout le monde n'est plus à personne, et tombe légitimement au pouvoir du premier occupant. — On ne sortait pas de là!

Cependant l'Assemblée constituante poursuivait, avec une hâte fébrile, son œuvre de désorganisation sociale. Les mesures arbitraires, injustes, violentes, se multipliaient, surtout aux dépens de la liberté religieuse, hypocritement proclamée dans la *Déclaration des droits*.

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi (1). » Ainsi parlaient ces législateurs, prodigues de libertés en théorie, mais singulièrement despotes en pratique! Chacun, disaient-ils, peut croire ou ne pas croire, professer ou non sa foi, sans que l'État ait à intervenir. Et pour prouver à tous qu'ils étaient conséquents avec leurs principes, ils rendaient un premier décret, le 19 février 1790, supprimant les vœux monastiques, et bientôt après (17 mars), un second, qui ordonnait la vente des biens ecclésiastiques et les aliénait entre les mains des municipalités, créant ainsi une double transmission de propriété, afin de vaincre les répugnances qu'auraient eues certains acquéreurs à les tenir directement de l'État, regardé comme spoliateur sacrilège.

Quand l'annonce de ce nouvel attentat parvint à l'abbaye de Notre-Dame, tout le monde comprit que c'en était fait, qu'il faudrait bientôt abandonner cette maison sainte et bien-aimée, pour affronter les privations de l'exil et les épreuves de la persécution. Sous le coup de l'indignation et de la douleur qu'il ressentait, le vénérable P. Maurus écrivit de verve un petit poème, qui n'était que la traduction fidèle d'une sorte de *lamentation* composée par un moine inconnu, sur le rythme du *Dies iræ*, sans doute dans une circonstance semblable (2).

(1) *Principes de 89*, article X.

(2) Le poème auquel nous faisons allusion, fut composé par un moine de la

L'abbé de Villemer en réclama la lecture publique ; et, comme le vieux bibliothécaire avait la voix un peu cassée et tremblante, ce fut le frère Adhémar qui, en présence de tous les moines réunis, récita ces vers improvisés par son maître :

I

Qui trouble notre solitude ?
Quoi ! vos ennemis, ô mon Dieu,
Nous réduisent en servitude
Et nous chassent loin du saint lieu !
Cette terre, votre héritage,
De l'infidèle est le partage !
Partout où j'arrête les yeux,
Je vois l'œuvre de nos aïeux
Tomber sous les coups du barbare !
Ce que fonda la charité,
La haine ou la cupidité
L'anéantit ou s'en empare,
Masquant du nom sacré de loi
Le crime et la mauvaise foi.
Ah ! triomphe, peuple incrédule !
Dans l'église, plus de pasteur ;
Dans la chaire, plus de docteur ;
Plus de moine en l'humble cellule !

II

Jadis ces lieux étaient déserts.
Plaines, coteaux étaient couverts
D'une immense forêt d'épines.
Les hommes vivaient de rapines ;
Les cavernes et les ruines
Servaient de repaire, habité

fameuse abbaye d'Andechs, en Bavière, à l'époque de la sécularisation (1802). Nous nous sommes donc permis un léger anachronisme. Il débute ainsi :

THRENI.

Vah ! quanta perturbatio !
Cur talis transmigratio ?
Cur secularisatio ?
Ut orthodoxi serviant,
Heterodoxi imperant, etc.

Voir l'ouvrage intitulé : *Ein Mœnchsleben aus der zweiten hœlfte des* 18 *Iahrhunderts...* von P. Magnus Sattler, O. S. B. (Regensburg, 1868.)

Par le vol et la cruauté.
Votre charrue infatigable,
O moines, rudes travailleurs,
Créa cet Éden admirable...
Qu'importe? Allez mourir ailleurs!
Si le monde chasse le moine,
C'est pour voler son patrimoine!

III

Peuple ingrat! qui donc t'amenait
Par la main, disciple docile,
A l'école de l'Évangile,
Toi que jusqu'alors enchaînait
A ses faux dieux la barbarie?
Comme l'abeille fait son miel,
Qui donc te fit une patrie
Que rien n'égale, hormis le ciel?
— Les moines, ces proscrits, ô France,
Que tu prives de tous les droits,
A qui tu donnes, comme aux rois,
L'exil, la mort en récompense!

IV

Les voilà fermés désormais,
O vertu, tes pieux asiles;
Science, tu perds à jamais
Tes refuges sûrs et tranquilles.
Les prêtres pleurent sur le seuil
Des temples muets et sans gloire;
Près des autels voilés de deuil,
L'impiété chante victoire.
Elle a dit : « Peuple, enrichis-toi!
Toi seul es maître : plus de roi!
Plus de Dieu! c'est l'indépendance;
Plus de moines! c'est l'abondance. »
Et l'artisan n'a plus de pain,
Et les pauvres meurent de faim!

V

Nos malheurs ont comblé de joie
Ceux qui guettaient la riche proie.

Vers elle ils étendent la main
Et des yeux déjà la dévorent...
Pauvres insensés ! ils ignorent
Que Dieu les frappera demain !
Cette sacrilège richesse,
Pensent-ils la garder en paix !
C'est l'adage de la sagesse :
VOLER DIEU N'ENRICHIT JAMAIS !

Grippard, qui avait la vilaine habitude d'écouter aux portes, avait tout entendu.

« *Voler Dieu n'enrichit jamais*, murmura-t-il en ricanant... Nous verrons bien ! »

Dans la vaste salle du chapitre un profond silence régnait. L'émotion étreignait les cœurs et faisait couler les larmes. Sur les boiseries de vieux chêne apparaissaient, comme de blancs fantômes, dans l'auréole de leurs cadres d'or, les abbés qui, depuis tant de siècles, avaient gouverné le monastère. Ils semblaient rendre témoignage aux héritiers de leurs vertus, de leur savoir et de leur zèle, et poser aux proscripteurs la question de Jésus aux pharisiens : *Pour lequel de nos bienfaits nous lapidez-vous ?*

On entourait le vénérable P. Maurus, qui, la tête appuyée sur la main, le capuchon rabattu sur son front chauve, évoquait les antiques souvenirs de l'abbaye, ébauchant ainsi comme une oraison funèbre à la fois triste et consolante.

Vous auriez dit d'un Jérémie pleurant ses lamentations sur les ruines de la ville sainte, et mêlant aux regrets d'immortelles espérances.

XI

Un jour du mois de mai 1790, le pas cadencé d'une troupe de soldats retentit sur la route pavée qui menait à l'entrée principale de l'abbaye de Notre-Dame. C'était une trentaine de *miliciens nationaux*, sous les ordres de l'ex-vicomte, désormais citoyen *Dorgy*. Ces héros patriotes servaient d'escorte à deux *délégués*, qui n'étaient autre que papa Martinet et dom Fichet, ces dignes compères de Grippard.

Délégués... par qui et pourquoi ? C'est ce qu'ils auraient peine eu à expliquer clairement. Mais en temps de révolution on n'y regarde

pas de si près! chacun monte à l'assaut des fonctions publiques, et l'autorité tombe aux mains du premier coquin qui a l'audace de s'en emparer.

Ces magistrats de nouvelle espèce, ce colonel citoyen, ces soldats de carnaval offraient le coup d'œil le plus comique et le plus bizarre.

Les miliciens, de leur métier artisans ou petits bourgeois, étaient affublés d'un habit et d'un pantalon de drap bleu, avec gilet blanc, revers et épaulettes rouges. Leur tête disparaissait sous un casque *romain*, orné, par devant, de peau de tigre, et surmonté d'une énorme cocarde et d'un long plumet aux trois couleurs. C'était l'exacte copie d'un uniforme adopté par la *très illustre* milice parisienne.

Le citoyen Dorgy (il avait sacrifié sa particule sur l'autel de la patrie) singeait au mieux l'immortel la Fayette, ce marquis *blondinet*, ce *général des Bluets*, si célèbre par son cheval blanc!

Blanche des oreilles à la queue était aussi la monture du citoyen colonel, qui portait, avec la suprême élégance de son modèle, le chapeau à plumes, le hausse-col et les épaulettes d'or.

Mais il fallait voir les « délégués »! Traînés dans un majestueux carrosse à deux chevaux, réquisitionné pour la circonstance, le citoyen Martinet, long et maigre, et le citoyen Fichet, gras et court, offraient le plus amusant contraste.

Fichet était vêtu d'un habit écarlate, de cette nuance alors à la mode qu'on nommait *sang de Foulon*, avec un chapeau rond, ceint d'un bourdalou de soie et décoré d'une cocarde en cuir verni. A la main, une canne ficelée de cordes à boyaux, à poignée verte, dans laquelle était un sabre. Mais il avait beau faire, sous ce déguisement de mardi gras, je ne sais quelle allure gênée, maladroite, trahissait l'apostat. Par habitude, il se grattait la tête à la place de la tonsure, et s'oubliait à relever de la main la robe de bure qu'il avait jetée aux orties.

Martinet, plus modeste, était couvert jusqu'aux talons d'une redingote noire dite *à la révolution*, avec boutons d'acier d'Angleterre.

Sa main, redoutée des enfants, jouait avec une tabatière de faïence aux trois couleurs, et étalait fastueusement une de ces énormes bagues de cuivre enchâssant un fragment de pierre de la Bastille, où était gravé le mot *Patrie!*

Jamais grand seigneur envoyé par le roi pour gouverner une province, n'eut l'air plus digne, plus imposant que nos deux délégués, lorsqu'ils descendirent de voiture et demandèrent impérieusement à voir l'abbé.

Ce fut le P. Hilarion qui vint les recevoir. Le moine soldat n'était pas homme à se laisser effrayer par les baïonnettes civiques, qu'on ne nommait pas encore *intelligentes*, par le grand sabre d'un la Fayette provincial, par les fanfaronnades des prétendus représentants de la Nation.

— Qui êtes-vous, Messieurs? dit-il d'un ton bref, et que désirez-vous?

— Nous ne sommes pas des *Messieurs*...

— C'est bien possible.

— Mais d'honorables citoyens chargés de faire une enquête.

— Chargés... par qui?

— Par la Municipalité.

— Avez-vous un mandat? êtes-vous porteurs d'un écrit dûment signé par quelque légitime représentant de l'autorité publique?

— Ah! c'est trop fort, dit le gros délégué Fichet. Est-ce que par hasard vous ne nous croirez pas sur parole? Pour qui donc nous prenez-vous? »

Le père hôtelier passa lentement en revue les deux citoyens, et, son examen terminé, répondit le plus tranquillement du monde :

— Je vous prends... vous, pour un religieux infidèle à vos vœux ; vous, pour un portier de collège, passé maître en d'autre fonctions.

Fichet devint pourpre, et Martinet, livide. Tous deux se tournèrent à la fois vers le citoyen Dorgy, que la scène amusait, et lui crièrent :

— Arrêtez cet homme.

Mais au même instant apparut l'abbé de Villemer, suivi de plusieurs moines, auxquels Grippard s'était mêlé.

— Je crois deviner ce qui vous amène, Messieurs, dit le noble vieillard. Notre intendant que voici, M. Grippard, m'annonce que vous êtes sans doute délégués par la municipalité pour connaître les intentions de nos pères et de nos frères, par rapport au décret du 19 février 1790, abolissant les vœux monastiques?

— C'est précisément cela, répondit Fichet.

— En ce cas, veuillez consigner ici vos gens et suivez-moi, s'il

vous plaît, à la salle capitulaire, où la communauté tout entière va se réunir : vous saurez quelle est notre unanime résolution.

— Vous au moins, mon père, vous être poli ; mais votre hôtelier nous a insultés tout à l'heure...

— Est-ce vous insulter que de définir exactement ce que vous êtes? demanda ironiquement le P. Hilarion.

L'abbé intervint.

— Messieurs, si vous vous tenez pour offensés, agréez nos excuses. Vous avez franchi le seuil de ce monastère : vous êtes nos hôtes, et chez nous ce caractère est sacré. De nos lèvres ne tombera plus une seule parole amère... Je vous montre le chemin.

Les deux délégués, et Dorgy, que la curiosité entraînait sur leurs pas, se sentaient bien petits en présence de ce moine, dont le clair et calme regard troublait étrangement leur âme. Toute leur forfanterie était tombée, et faisait place à l'embarras de gens fourvoyés dans une démarche imprudente.

A l'extrémité du cloître, ils frôlèrent, en passant, Grippard, qui, discrètement blotti dans l'embrasure d'une fenêtre, leur fit un signe qui semblait dire : « Allons! faites bonne figure, que diable! ils ne vous mangeront pas! »

Ce fut Fichet qui eut l'audace de prendre la parole.

« Mes pères, dit-il, vous n'ignorez pas que l'Assemblée nationale, inspirée par les principes de la saine raison et l'amour le plus pur de la liberté, a déclaré, par décret du 19 février, que la loi constitutionnelle ne reconnaît plus de vœux monastiques. En conséquence, elle autorise les religieux à quitter leur cloître, après avoir fait leur déclaration à la municipalité du lieu.

« Comme cette déclaration n'a été faite jusqu'à ce jour par aucun d'entre vous, nous avons été délégués, mon honorable collègue et moi, pour connaître les intentions de chacun et assurer l'exécution de la loi.

« C'est la première partie de notre mission ; voici la seconde, qui n'est pas moins importante :

« Un autre décret du 17 mars ordonne la vente de tous les biens monastiques et les aliène entre les mains des municipalités. Nous venons donc à prendre possession, au nom de la Nation et de la municipalité du lieu, de tous les biens meubles et immeubles ayant appartenu à la ci-devant abbaye de Notre-Dame. D'ailleurs, dans sa justice et sa libéralité, la Nation daigne accorder à chacun des ci-

devant religieux une pension alimentaire, fixée à 1000 livres pour ceux qui ont passé l'âge de cinquante ans, et à 900 livres pour tous les autres. »

L'abbé, debout devant sa haute stalle, répondit :

« Au nom de tous nos pères et de tous nos frères, dont j'ai préalablement recueilli les avis, je déclare n'accepter ni pour eux ni pour moi pension, ou indemnité d'aucune sorte, en échange des biens de cette abbaye, enlevés par force à Dieu et à la sainte Église catholique, et dont nous ne sommes que les dépositaires. Nous ne pouvons les céder, nul n'a le droit de les aliéner; nous protestons contre la violence qui les arrache à nos mains, priant Dieu de ne pas punir, comme autrefois Héliodore, les sacrilèges spoliateurs de ses temples.

« Quant au décret qui prétend supprimer les vœux monastiques, nous estimons qu'il est nul et de nul effet dans le fond de la conscience, et que nous restons, après comme avant, liés aux yeux de Dieu et de l'Église par les serments solennels que nous avons prononcés.

« Le pouvoir séculier peut ne plus attacher aux vœux de religion certains privilèges, certains effets civils; mais il ne saurait s'immiscer dans le domaine intime de l'âme. Malheur à l'homme qui prétendrait séparer ce que Dieu a uni! *Quod Deus conjunxit, homo non separet!* »

— Personne n'est-il d'un sentiment contraire? demanda Martinet, en promenant son regard inquisiteur sur la double rangée de moines, qui écoutaient, les mains croisées sous leur long scapulaire.

Il y eut un moment de silence. Le P. Maurus le rompit le premier :

— J'ai bientôt quatre-vingts ans, dit-il; j'en ai passé soixante en religion : je ne serai pas parjure en face de mon cercueil entr'ouvert et du tribunal de Dieu qui m'attend!

— Pour moi, dit à son tour le P. Hilarion, je mourrais de honte, si je m'arrêtais un seul instant à l'idée d'une semblable trahison. Je n'apostasierai pas!

Tous les profès, tous les frères convers s'unirent à ces généreuses protestations.

— Les novices, reprit Fichet d'un air patelin, n'ont encore fait aucun vœu : ils sont libres, et je pense qu'eux du moins voudront recouvrer leur indépendance?

— Nous marcherons tous sur les traces de nos pères, s'écria Adhémar, interprète de ses jeunes frères; et nous les suivrons, comme le diacre Laurent suivit Sixte, son évêque, jusqu'à la prison, jusqu'à la mort!

— Cette obstination vous coûtera cher, j'en ai peur, reprit l'apostat. Vous l'aurez voulu, et vous n'aurez à vous en prendre qu'à vous mêmes, qui désobéissez à la loi.

— Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, dit gravement l'abbé.

Et quittant le siège abbatial, il fit quelques pas, pour indiquer aux délégués qu'il était temps de s'en aller.

Quand les deux coquins, courtoisement reconduits à la porte, se retrouvèrent seuls, Martinet, de fort mauvaise humeur, dit à son collègue :

— Ils nous ont bernés; tous ces moines s'entendent comme larrons en foire. Nous n'avons pas été plus heureux ici qu'à Saint-Germain d'Auxerre. Ton exemple, mon pauvre Fichet, n'a pas provoqué la moindre défection!

— Que ne leur as-tu montré ta férulle? répliqua aigrement l'apostat.

Avant de partir, ils eurent soin de suspendre au-dessus de la grande porte un écriteau, où l'on lisait :

PROPRIÉTÉ NATIONALE A VENDRE.

CH. CLAIR, *S. J.*

(*A suivre.*)

UN ATHÉE QUI RAISONNE

On raconte qu'au dernier siècle un jeune étourdi se rendit un jour chez un savant religieux et lui dit en l'abordant : « Mon père, je viens disputer avec vous, et, afin que vous sachiez tout de suite à qui vous avez affaire, je vous déclare que je suis athée. » Le religieux, sans répondre, promène son regard sur le visiteur. Celui-ci, bientôt impatienté : « Qu'avez-vous, dit-il, à me regarder de la sorte? » — « Je n'avais pas encore, lui fut-il répondu, rencontré cet animal qu'on appelle athée, et je profite de l'occasion pour en prendre connaissance. » Le petit bipède tourna les talons et s'enfuit.

Nous pensons que l'athée fanfaron n'appartient pas à une espèce très rare. L'athée sérieux, l'athée qui raisonne, l'athée philosophe, *rara avis*, voilà celui que depuis longtemps nous avions le désir de rencontrer dans nos voyages à travers les régions de l'incrédulité. Rien n'est insipide comme de s'occuper de clameurs ou de grosses plaisanteries, armes ordinaires de l'incrédule. Nous étions curieux de connaître ce que l'on peut avancer de plus solide contre le dogme de l'existence de Dieu, désireux de mettre à l'épreuve un athéisme de forte apparence, un athéisme fondé sur des arguments de valeur, un athéisme vraiment philosophique. Enfin cette bonne fortune, qu'on nous permette cette expression, nous est donnée, et c'est à M. Fouillée que nous en sommes redevable.

M. Fouillée n'est pas le premier venu. S'il n'a pas tous les dons de l'intelligence, si même ceux qu'il possède s'écartent quelquefois sous son crâne, dit-on, des lois de l'harmonie, il faut avouer qu'il a d'une manière extraordinaire le talent de pousser jusqu'à ses dernières limites la *dissection* des idées, comme disent aujourd'hui les

philosophes physiologistes. Cette opération l'expose fréquemment à oublier la place qui appartient, en vertu de leur nature, aux débris accumulés par lui : ses constructions n'ont trop souvent de type que dans son esprit, pour ne pas dire sa fantaisie, Mais, parce qu'un enfant ne sait pas replacer un seul des rouages de la première montre qui lui a été donnée, s'ensuit-il qu'il ne soit pas très habile à la mettre en pièces?

Nous croyons que M. Fouillée a eu le mérite, ou le désavantage, de se former tout seul, dans une chaire de maître d'étude, à la réflexion philosophique. Ses succès en ce genre ont été si rares, que, dans un concours d'agrégation, il a vaincu tous ses émules, laissant derrière lui les candidats présentés par l'École normale supérieure. Les juges éblouis le firent immédiatement nommer à la charge éminente de maître des conférences dans cette pépinière des professeurs de l'Université nationale. Pour mettre le comble à tout, M. Fouillée est maintenent admis à la *Revue des Deux Mondes*, dont il est l'un des sérieux collaborateurs. Nous sommes heureux de rencontrer un adversaire d'une telle valeur et si bien placé. Ce qui ne nous empêche pas, est-il besoin de le dire? de déplorer qu'un athée ait pu être choisi pour former les premiers instituteurs de la jeunesse française. On prend des garanties de toute sorte contre l'enseignement libre; quelles garanties nous assure-t-on contre l'enseignement de l'État? L'État est-il infaillible et impeccable? Ce n'est pas ce que prouverait le cas de M. Fouillée. Mais nous nous écartons de notre sujet.

M. Fouillée use de sa puissance d'analyse pour réduire en poudre le dogme de l'existence de Dieu, l'appliquant à deux notions qui lui semblent intimement unies avec ce dogme et qui sont : le principe de causalité et l'idée de l'infini. C'est, en effet, au moyen du principe de causalité que l'on prouve ordinairement l'existence de Dieu, et la notion de l'infini paraît se confondre avec celle de Dieu. Si donc, sous l'action de l'analyse, le principe de causalité se résolvait en sophisme, et si l'idée de l'infini se montrait essentiellement incompatible avec l'existence, l'athéisme aurait, de ce double chef, quelque droit de s'affirmer. Or c'est là précisément le résultat que M Fouillée se flatte d'avoir obtenu. Voyons s'il ne se fait pas illusion. Nous terminerons notre rapide étude par l'exposé du dogme que ce philosophe veut substituer à la vieille foi du genre humain, et où il se montre indulgent jusqu'à la faiblesse pour les fruits de son cerveau.

I

Les philosophes se servent d'une terminologie qui a l'inconvénient ordinaire d'effrayer les profanes, bien qu'elle exprime souvent des notions familières à tout le monde. Tel est, par exemple, le principe de causalité, dont chacun de nous fait usage et dont très peu comprennent la formule philosophique. Qui ne sait qu'à la vue d'une montre, on a le droit d'affirmer avec certitude qu'elle a été fabriquée par un horloger? à la vue d'une statue, qu'elle a été taillée par un sculpteur? et ainsi des autres œuvres des hommes? Le lien essentiel qui rattache un effet à sa cause, voilà la matière du principe de causalité.

Il est au fond et comme l'origine de tous les jugements que nous portons sur les effets et leurs causes : d'où son nom de principe. Inaperçu, comme tout ce qui est en nous d'un usage incessant, il entre dans la vie de la raison comme la respiration dans la vie physiologique. Sous une autre forme, il est la conviction inébranlable que le néant ne produit rien, ou, en d'autres termes, que tout ce qui commence à exister reçoit son existence d'un être qui existe déjà. L'être réel qui préexiste et qui communique l'existence, est la cause de cette existence, qui, par rapport à elle, prend le nom d'effet. Le nom de cause s'applique en général à tout ce qui concourt, n'importe de quelle manière, à la réalisation d'un effet. Ici, nous n'avons à nous occuper que de la cause par excellence, de celle qui donne proprement à l'effet son être, et que l'on appelle cause efficiente. Observons encore qu'un effet, si on le considère dans la rigueur du terme, passe intégralement du néant à l'être, et qu'en tout cas il ne sera jamais exact d'appeler cause l'état d'où il est tiré, et qui ne saurait être qu'une condition purement négative; mais nous aurons à revenir sur ce point. Qn'on nous pardonne ces considérations un peu arides : on va voir qu'elles étaient indispensables.

Le raisonnement qui démontre l'existence de Dieu, n'est pas autre que celui qui démontre l'existence de l'horloger, *si parva licet componere magnis;* c'est, de part et d'autre, une ascension logique de l'effet que l'on voit à la cause que l'on comprend : la conclusion est également rigoureuse de part et d'autre. Il n'y a que deux manières de briser le lien de dépendance originelle entre l'univers et Dieu : il

faut démontrer que l'univers n'a pas commencé, c'est-à-dire qu'il n'est point sorti du néant : ou bien, il faut renverser le principe de causalité. De ces deux opérations, M. Fouillée entreprend hardiment la seconde. Quant à la première, il la suppose faite ; il se contente d'en utiliser les résultats, nous verrons plus loin comment. Si la tentative de démolir le principe de causalité est ardue, le démolisseur espère y réussir par des voies détournées. A. Comte, qui faisait parfois de la métaphysique comme M. Jourdain faisait de la prose, a dit quelque part : « Le supérieur ne saurait provenir de l'inférieur, et l'explique au contraire. » C'est parler de bon sens. Avant l'effet, qu'y a-t-il? D'un côté, sa cause, et de l'autre, le néant. Il reçoit donc ce qui le constitue dans la réalité ou de sa cause ou du néant. Mais le néant ne saurait être le principe de rien de réel, l'un étant justement la negation de l'autre (1). Donc la cause seule contient nécessairement tout l'effet, et, par conséquent, lui est supérieure. Or voilà ce que M. Fouillée ne veut pas entendre. Recueillons les raisons qu'il en donne.

« Au sens propre des termes, cette formule (celle d'A. Comte) nous paraît inadmissible et pour l'expérience et pour la raison. En premier lieu, à consulter l'expérience, les faits semblent la démentir sans cesse. La nature fait continuellement du supérieur avec de l'inférieur, de la vie avec de la matière, du sentiment et de la pensée avec de la vie. Le moindre mouvement, le moindre changement implique déjà une supériorité acquise et réalisée, ne fût-ce que sous le rapport de la force motrice et de la puissance, puisque tout mouvement suppose une force en excédent sur les autres forces... En second lieu, à consulter la raison, le changement serait encore plus difficile à expliquer qu'il ne l'est déjà, si le supérieur ne provenait pas de l'inférieur, car pourquoi l'être changerait-il? L'évolution implique un besoin non satisfait, une existence incomplète et conséquemment inférieure... et voilà le principe de causalité renversé. » Nous craignons beaucoup qu'il n'y ait qu'une chose de renversée : la logique dans la tête de celui qui raisonne de la sorte.

A certaines personnes on est tenté de rappeler l'aventure de l'astrologue qui se laissa choir dans un puits : c'est la tentation que font naître les hardiesses de M. Fouillée « Eh! Monsieur! ne regardez pas si loin ; regardez à vos pieds, où votre logique accu-

(1) Exemple : On ne bouche pas une ouverture avec des trous.

mule les plus étranges conséquences. Vous prétendez que le supérieur naît de l'inférieur, c'est-à-dire que l'effet vaut mieux que la cause. Vos habits valent donc mieux que votre tailleur, vos souliers que votre cordonnier? Que dis-je? un mot que vous prononcez, un soupir qui vous échappe, tout cela vaut mieux que vous! Dieu me garde de le croire un seul instant! mais, pour cela, je dois répéter votre beau principe. » Rien de plus clair que ces réflexions de simple bon sens, que tout le monde peut faire sans recourir à la métaphysique transcendante, pourvu que l'on ait des idées fermes et précises. Sans cette qualité précieuse de l'intelligence et pour peu que l'on ait l'esprit curieux, on multiplie les considérations sur toute question donnée, et l'on se perd vite dans le dédale qui en résulte. Ainsi l'ouvrier, son œuvre, la matière, la fin de l'œuvre, le motif, la fin de l'ouvrier, tout se mêle, ce qui appartient à l'un est attribué à l'autre en toute bonne foi: de là le paralogisme. Pour M. Fouillée, comme pour nous, du moins nous le présumons, le soulier reste toujours bien inférieur à l'ouvrier qui l'a fabriqué. Mais il est très probable que ce philosophe s'écarte de l'opinion commune, et transporte le nom d'effet à cette amélioration personnelle qui est dans l'ouvrier le fini de son œuvre. En d'autres termes, le cordonnier acquiert une valeur nouvelle quand il a gagné quelque argent, et c'est cette valeur qui probablement est appelée effet par M. Fouillée: car, pour lui, l'action de la cause ne s'exprime point par *faire* ou *produire*, mais par *se transformer* ou *devenir*. On voit que nous faisons tous nos efforts pour rendre son opinion tolérable. Mais il nous est impossible de ne pas tenir, même avec lui, compte de la logique.

On ne réfute une assertion qu'à la condition d'en prendre les termes exactement dans le sens de l'assertion : procéder autrement, c'est saisir Pierre pour terrasser Paul. Or personne n'a jamais appelé l'état précédent d'un être quelconque la cause de son état subséquent: l'état de cuir n'est point la cause qui produit dans ce cuir l'état ou la forme de soulier; cette cause est le cordonnier, qui reste toujours bien supérieur à son ouvrage. De même l'argent qu'il gagne et qui améliore sa condition, n'entre point dans sa personne de manière à former avec elle un tout qui serait effet de son premier état. Par rapport à lui-même, le cordonnier n'est ni cause ni effet; il n'est ni producteur ni produit. La cause est le cordonnier, l'effet est le soulier, et nous croyons que tous les souliers du monde ne

valent pas un cordonnier. C'est ainsi que l'inférieur produit le supérieur! En vain nous oppose-t-on le grand exemple de la nature, qui « fait continuellement du supérieur avec de l'inférieur! » car la nature fait exactement comme le cordonnier qui emploie des matériaux de 10 francs pour faire des chaussures de 20 francs, et reste néanmoins toujours supérieur à son œuvre.

Qu'on nous pardonne ces exemples familiers : ils font toucher au doigt ce qui a dû abuser un esprit aussi pénétrant que celui de notre athée philosophe. Les conditions de la cause et de l'effet se sont mêlées et embrouillées devant son regard ; des deux états successifs de l'effet, il transporte le premier dans la cause dont l'action a précisément pour objet de le détruire. Les scolastiques appelaient cet état originel *terminus a quo*, et l'autre *terminus ad quem*. Une voiture d'abord immobile, puis mise en mouvement par un cheval, offre le *terminus a quo* dans son immobilité, le *terminus ad quem* dans le mouvement, et la cause de cet effet dans le cheval qui tire. La confusion de M. Fouillée consiste à mettre l'immobilité de la voiture dans le cheval. Nous pensons que le principe de causalité n'en doit pas éprouver grand dommage.

Quand notre métaphysicien ajoute : « La nature fait de la vie avec de la matière, du sentiment et de la pensée avec de la vie », il ne va pas si loin que l'ancienne philosophie. La « nature » est une métaphore creuse à l'usage des incrédules. Si nous y substituons le grand être dont elle tient la place dans le langage des philosophes qui se plaisent à dissimuler leur pensée sous des termes équivoques, nous dirons : « Dieu fait de la vie, du sentiment et de la pensée, non pas avec de la matière, mais avec rien. » Or le rien est fort au-dessous de la matière, qui sert d'étoffe à la nature de M. Fouillée pour faire ses divers ouvrages. Par conséquent la distance du *terminus a quo* au *terminus ad quem* est bien plus grande dans la doctrine commune que dans les théories de ce métaphysicien original. Si donc il s'imagine avoir fait une découverte en constatant que l'effet est un progrès sur quelque chose, c'est encore une illusion.

Mais il ne faut pas nous en tenir à la forme du langage. Sous le terme de « nature », M. Fouillée n'entend pas une cause proprement dite; il entend un système de phénomènes successifs, dont chacun n'est qu'un phénomène précédent transformé. Nous venons de le remarquer, ce n'est pas le verbe *produire*, expression de la

cause, c'est le verbe *devenir*, expression du fait changeant, qui traduit la pensée et la doctrine de M. Fouillée. Ainsi la matière devient la vie; la vie, le sentiment; et le sentiment, la pensée. C'est hardi; mais ce qui l'est plus encore, c'est d'appeler une telle conception un fait d'expérience. Tout au contraire, l'expérience nous montre la nature minérale obstinément inerte par elle-même, la vie ne sortant que de la vie, le sentiment que du sentiment, et la pensée que de la pensée. Jusqu'ici, malgré les recherches les plus ardentes et les plus passionnées, on n'a constaté aucune exception à cette loi. La transformation de ces phénomènes est une hypothèse, appuyée de raisons plus ou moins bonnes; mais ce n'est qu'une hypothèse. Il y a plus : l'observation, bien loin de nous révéler le progrès ascendant que soutient M. Fouillée, témoigne précisément du contraire. Les êtres organisés, quelle que soit leur nature, presque indistincts du rien à leur premier instant, croissent, se développent jusqu'à un certain degré, puis décroissent peu à peu et finissent par disparaître dans la mort. Dans cette série à double versant, les transformations, si on veut les soutenir, sont croissantes et décroissantes : ce n'est pas le progrès qui est la loi, c'est l'oscillation. Que si l'on invoquait l'ensemble des choses, prétendant que les oscillations de la vie dans les individus se fondent en fin de compte dans une somme toujours progressive, nous répondrions que ceci n'est encore qu'une hypothèse peu conforme à la réalité, mais surtout nullement fondée sur l'expérience. La physique astronomique arrive à de tout autres conclusions : car elle établit, avec une très grande vraisemblance, que la période d'oscillation régit également les astres, qui se forment, se perfectionnent, dépérissent et disparaissent. Par conséquent, même en attribuant le nom de cause au phénomène qui précède et celui d'effet au phénomène qui suit et qui est le premier transformé, M. Fouillée n'arrive pas à démontrer que le supérieur sort de l'inférieur, et que l'expérience renverse le principe de causalité.

Du reste, il raisonne comme il observe : « Le moindre mouvement, dit-il, le moindre changement implique déjà une supériorité acquise et réalisée, ne fût-ce que sous le rapport de la force motrice et de la puissance, puisque tout mouvement suppose une force en excédent sur les autres (1). » Cette réflexion a une grande portée dans

(1) Faites donc attention à ce que vous dites, Monsieur. La *force en excédent* appartient à la cause, et non à l'effet.

l'esprit de M. Fouillée, pour qui tous les phénomènes, sans exception aucune, sont des applications des lois de la mécanique, la vie aussi bien que les affinités chimiques, la pensée aussi bien que la chute de la pluie. Seulement il n'est pas d'opinion qui dispense de savoir au moins ce que l'on dit. Le mouvement qui commence, n'est pas autre chose qu'un corps mis en mouvement par un corps ou un système de corps déjà en mouvement. Appelez le mouvement communiqué *effet*, si vous le voulez, et *cause* le mouvement qui communique, vous en avez le droit; mais dire que cette répartition crée un progrès, c'est faire preuve de distraction. Si l'on entend par ce mot un accroissement de force, l'on oublie que la force est en mécanique une cause profondément inconnue, une cause que l'on est convenu de mesurer par ses effets, c'est-à-dire, par les vitesses qu'elle imprime à un mobile donné, sans qu'il soit jamais possible de l'apprécier en elle-même. Si l'on applique le sens de progrès au mouvement, il est parfaitement vrai que cette sorte de progrès se constate dans le corps qui passe du repos au mouvement; mais il est absolument faux que le mouvement total s'accroisse : sa vitesse au contraire diminue en proportion directe de la masse du corps qui le reçoit. Il suit de là qu'en dépit des apparences, il n'y a pas de mouvement naissant qui ne suppose une diminution de vitesse, le contraire du progrès. Si donc tout phénomène est un mouvement naissant, comme le soutient M. Fouillée, il n'est pas moins vrai que tout phénomène est, par rapport à celui d'où il tire son origine, une chute, une décadence, le contraire du progrès. C'est ainsi que ce penseur original tire le supérieur de l'inférieur!

Que reste-t-il de sa critique du principe de causalité?

Avons-nous encore le droit de nous servir de ce principe pour démontrer l'existence de Dieu?

II

Une autre manière de démontrer que cette proposition : « Dieu existe », est fausse, consiste à démontrer que l'idée de Dieu implique contradiction. M. Fouillée s'est cru de force à mener à bien cette seconde démonstration. Nous allons voir qu'il a été non moins heureux que dans la première partie de sa tâche.

Mais il importe, avant tout, de bien préciser la question. Pour

démontrer d'une manière concluante que l'idée d'une chose est *réellement* contradictoire, il faut d'abord établir que l'idée dont on s'occupe est vraiment l'idée de cette chose, ou, en d'autres termes, qu'elle est la seule manière dont cette chose soit et puisse être conçue : car, si vous trouvez la contradiction ou simplement l'erreur dans une conception qui ne s'applique pas d'elle-même à cette chose, mais que des ignorants y appliquent en lui faisant involontairement violence, vos arguments les plus triomphants démontreront un défaut d'intelligence dans les partisans d'une telle opinion ; ils ne démontreront d'aucune sorte que l'objet de cette opinion n'existe pas avec sa propre essence ou son idée métaphysique. Montrons ceci par un exemple familier.

Un paysan a dans sa poche une montre, dont il sait se servir à propos ; il a aussi dans sa maison un thermomètre et un baromètre, qu'il consulte de temps en temps. Comme l'un de ses amis, qui n'est pas plus instruit, lui parle des récentes découvertes au sujet de l'électricité, notre paysan, qui est ingénieux, se fait aussitôt un système pour s'appliquer la marche de sa montre, de son thermomètre et de son baromètre, au moyen de l'électricité. Heureusement, le maître d'école, apprenant par ouï-dire sa théorie, vient le tirer d'erreur, et lui prouve que le principe du mouvement est l'électricité dans la montre, la dilatation dans le thermomètre, et la pression atmosphérique dans le baromètre. Mais que penserions-nous du maître d'école, s'il allait s'imaginer que, parce qu'il a sagement redressé les idées du paysan, il a du même coup anéanti la montre, le thermomètre et le baromètre, ou que le paysan n'en a jamais possédé? M. Fouillée n'a point su se garder de la naïveté d'une telle illusion.

Son impuissance à renverser le principe de causalité nous laisse incontestablement en possession de l'ancienne preuve de l'existence de Dieu. Le fait de l'existence du monde nous conduit avec la certitude la plus absolue à l'existence de son auteur, que nous appelons Dieu. M. Fouillée se présente et nous dit : « Votre Dieu est infini ; or l'infini ne saurait exister : donc, votre Dieu n'existe pas. » Doucement, Monsieur! prendrons-nous la liberté de lui répondre : Dieu, l'auteur du monde, existe bien plus certainement que vous n'existez vous-même. L'attribut de l'infini, dites-vous, est incompatible avec l'existence. Nous allons causer là-dessus dans un instant. Mais, en attendant, laissez-nous vous faire observer que tout ce que vous

obtiendrez, si, par impossible, vous raisonnez juste sur ce point, c'est que Dieu, l'auteur du monde, n'est pas infini, et non qu'il n'existe pas; c'est qu'on s'est trompé en essayant d'analyser son essence, et non qu'on s'est trompé en prouvant son existence. Démontrer que la montre marche en vertu d'une autre cause que l'électricité, ce n'est pas la détruire.

M. Fouillée se garde bien de suivre ce procédé, le seul rigoureux; il se contente de s'escrimer contre une idée métaphysique. Mieux vaudrait encore à ce sujet attaquer la quadrature du cercle. Voici, du reste, en une page les membres épars de l'argumentation qu'il a dispersés dans les diverses parties de son travail; on va voir que la dispersion n'a été favorable ni à l'harmonie, ni à la clarté, ni à la fermeté de la pensée.

1° « Une bonté vraiment infinie ne peut réaliser en soi tout le bien possible que si elle le réalise aussi au dehors : quand il s'agit de bonté absolument infinie sous tous les rapports, les bornes extérieures sont aussi contradictoires que les bornes intérieures, sans compter que la distinction de l'extérieur et de l'intérieur, appliquée à l'infini, est inintelligible. »

2° « Si l'amour illimité, supérieur à tout dualisme et à tout obstacle, a une action que rien n'entrave, que rien n'arrête, son effet ne saurait être précisément un état de choses où tout est entravé, arrêté, borné : car d'où viendrait cette borne? La cause transcendante, invoquée pour rendre compte de l'effet, est donc, ici encore, ou identique à l'effet même et comme lui imparfaite, ou en radicale opposition avec l'effet qu'elle avait pour but unique d'expliquer. Dans le premier cas, elle est inutile; dans le second, elle est contradictoire, selon le sort commun à toutes les notions théologiques. »

3° « Concluons qu'en résumé, si la perfection de la beauté existait quelque part, elle existerait partout : qu'il y ait un seul instant où existe un amour parfait et parfaitement puissant, et il y aura éternellement une infinité d'êtres semblables. La perfection n'est donc conçue comme réelle qu'à la condition de devenir imparfaitement puissante ou imparfaitement bonne : la réaliser, c'est la nier. »

On attend sans doute que nous mettions ces oracles en un langage accessible aux mortels vulgaires. Les équivoques et les contradictions de forme y abondent. Ainsi, dans le premier passage, le

verbe *réaliser* est pris d'abord au sens neutre, c'est-à-dire pour signifier *être réellement*, puis avec le sens actif, c'est-à-dire pour signifier *produire réellement*. Voilà pour l'équivoque, voici pour la contradiction. La bonté infinie doit réaliser au dehors tout le bien possible ; seulement le dehors, quand on parle de l'infini, est absolument inintelligible. L'auteur aura, sans doute, voulu dire : « L'infini ne pourrait exister que s'il produisait l'infini hors de lui. » Or cela est absolument impossible : car, pour l'infini, il n'y aurait pas de dehors.

De même, dans le troisième passage, après avoir mêlé de la façon la plus fantaisiste le temps successif avec l'éternité, le lieu borné avec l'immensité, M. Fouillée conclut par cette proposition, dont l'aspect a de quoi effrayer la logique : « Réaliser la perfection, c'est la nier. » Ce n'est qu'une hardiesse de langage ; il a voulu dire : « Tout ce qui existe est nécessairement imparfait sous quelque rapport : l'absolue perfection est une simple conception de l'esprit. »

Le deuxième passage, peut-être le plus embrouillé des trois, met en présence l'univers imparfait, qui existe réellement, et la contradiction renfermée dans l'idée de l'infini, cause de l'univers. La force de l'argument est tout entière dans le point d'interrogation, et doit se comprendre de la sorte. Une cause d'une puissance illimitée a pour terme un effet illimité. Or le monde, qui est cet effet, suivant la manière de voir des théologiens, est limité : il n'est donc point l'effet d'une cause illimitée. La thèse se complète par un corollaire sous forme de dilemme. Donc, continue M. Fouillée, ou bien la cause invoquée par les théologiens pour expliquer le monde est finie comme le monde, et dans ce cas elle est inutile ; ou bien on la suppose infinie, et elle ne peut atteindre le monde, l'infini n'étant capable que de l'infini. Notre métaphysicien se sert d'une expression plus forte : il parle « d'opposition radicale » et de « contradiction » entre l'infini et le monde ; mais il ne faut pas trop insister avec lui sur la propriété des termes, car il ne semble pas avoir à son service une langue très docile.

Après ces explications, nous croyons pouvoir résumer toute son argumentation de la manière suivante :

L'être infini ne peut exister qu'à la condition de produire au dehors de lui une infinité d'autres êtres infinis. Or cette condition est absolument irréalisable, sans compter que nous voyons par nos yeux qu'elle ne s'est pas réalisée : elle n'est pas réalisable, parce

que l'infini n'a pas de dehors : elle ne s'est pas réalisée, puisque le monde, l'unique effet supposé de l'infini, est fini. Donc l'infini, donc Dieu n'existe pas.

On connaît les idées professées par Roland sur la valeur de son cheval. Cette bête admirable avait en un degré éminent toutes les qualités qui ont jamais illustré son espèce ; elle n'avait qu'un défaut, un seul, c'est qu'elle était morte. On sait aussi que le rustre devant qui cet éloge célèbre fut prononcé, n'en fut pas convaincu. Nous confessons que nous sommes pleinement de l'avis de ce paysan, et que nous aurions préféré son haridelle au beau cheval de Roland. Non seulement nous croyons avec l'écrivain sacré qu'un lion mort ne vaut pas un chien vivant, mais on ne nous ôtera pas de l'esprit qu'un grain de sable existant vaut mieux qu'un monde qui n'existe pas, et nous donnerions volontiers tous les trésors des *Mille et une Nuits* pour une modeste pièce de cinq centimes bien réelle. L'être, à notre avis, est la seule valeur vraie : les perfections les plus achevées, si elles n'existent pas et surtout si elles ne peuvent exister, ont tout juste la valeur du rien. Ceci soit dit avec tout le respect dû à l'idéal, qui n'est qu'une mystification, s'il ne repose sur la réalité. Beaucoup de métaphysiciens oublient trop facilement cette vérité courante. Ils se complaisent à réunir dans leur esprit des attributs ravissants, les combinant ensemble dans une même conception : puissance, grandeur, majesté, infinité, souveraineté, indépendance ; c'est quelque chose de sublime. Malheureusement, ils ont soin de mêler à leur combinaison quelque attribut qui a le vice radical de ne pouvoir exister à aucun prix. C'est là, on le comprend, le grain de poudre qui fait tout éclater. Tout s'évanouit, rien ne reste. Nous n'avons pas à dresser ici la liste de ces attributs dangereux, dont M. Fouillée va nous fournir des exemples. Ce qu'il nous importe seulement de remarquer, c'est que, en dépit de toutes les violences faites à la langue, l'objet de telles conceptions ne saurait être l'infini. Un objet fût-il idéal, s'il renferme des conditions qui l'excluent de l'existence, n'est point infini, puisqu'il est essentiellement privé du fond même de toute réalité : ce n'est pas un atome, c'est le pur néant (1). Les philoso-

(1) Ce que nous disons ici ne préjuge en rien la question fort controversée de l'objectivité de l'idée de l'infini. Quelque opinion que l'on partage sur ce grave sujet, il n'en reste pas moins indubitable que si l'idée de l'infini, en tant que pure idée, renferme un élément qui exclut même idéalement

phes qui continuent à donner à un tel objet le nom d'infini, ne sont pas des philosophes, ce sont des émules du héros de l'Arioste.

Revenons maintenant à l'argumentation de M. Fouillée, dont le souvenir de Roland n'aura pas peu contribué à éclaircir la marche.

L'être infini est l'être qui contient en lui-même toutes les perfections et n'a pas une imperfection. Cette définition parfaitement claire est acceptée par tout le monde, et nous pensons que M. Fouillée lui-même ne la désavouerait pas. Eh bien, pouvoir produire, et produire une infinité d'êtres infinis, est-ce une perfection ou une imperfection? Si c'est une perfection, le raisonnement de M. Fouillée est fondé en principe, quant à la non réalité de l'infini. Nous n'avons plus qu'à en suivre le développement, tout en nous réservant, contre lui et pour nous conformer à la logique, d'admettre un Dieu supérieur à l'univers et fini. Mais si c'est une imperfection, tout croule, et M. Fouillée a perdu son temps. Or cette seconde partie de l'alternative est la seule soutenable, et nous n'aurons pas de peine à le prouver. En effet, produire une infinité d'êtres infinis est deux fois impossible, ou deux fois absurde : ce n'est donc pas une perfection. L'infini produit, c'est l'infini fini : car l'infini produit est privé de cette perfection suprême qui consiste à posséder son être par soi, dans une indépendance absolue. Un être privé d'une telle perfection n'a pas toutes les perfections : il est donc fini. Si on le suppose infini avec M. Fouillée, c'est l'infini fini, une contradiction. Croire qu'il y a quelque perfection à produire un infini fini, c'est croire qu'il y a quelque perfection à faire un cercle carré, c'est tout bonnement une puérilité. Que dire maintenant du nombre infini d'infinis produits, ou d'infinis finis? C'est une infinité de contradictions enveloppées dans une autre, qui est le nombre infini réalisé. En effet, un nombre infini réalisé serait un nombre donné auquel on ne pourrait plus ajouter une seule unité. Or ce nombre réalisé est absolument impossible, comme on le démontre en mathématiques. Du reste, un nombre actuel infini renferme à la fois, dans une même série, tous les nombres et toutes leurs puissances : ce qui la rend une infinité de fois plus grande et plus petite qu'elle-même, ce qui est une immense contradiction. Donc la production d'une infinité d'êtres infinis ne saurait supposer

l'existence, cette idée est faussement qualifiée : c'est l'idée du néant absolu, de la contradiction ; ce n'est pas l'idée de l'infini, ce n'est même pas une idée.

une perfection, et par conséquent ne peut trouver place dans l'être souverainement parfait. La thèse de M. Fouillée repose donc sur le vide.

Maintenant disons un mot de ce « dehors » dont parle M. Fouillée en termes si embrouillés. Le dehors, par rapport à l'infini, ne doit pas s'entendre au sens grossier des limites d'un lieu fermé. C'est une expression métaphorique pour désigner la distinction des existences. Deux êtres dont chacun possède son existence propre, sont au dehors l'un de l'autre. Or est-il vrai, comme le prétend M. Fouillée, qu'il n'y a pas de dehors pour l'infini? La question appartient à la plus haute métaphysique, et cependant la solution n'en est pas difficile. La seule raison que l'on pourrait alléguer pour une réponse négative, serait que l'infini, par définition, doit contenir en lui-même toute réalité, et par conséquent tous les êtres. Or il n'y a là qu'un abus d'équivoque.

L'infini doit avoir, sous une forme infinie, non pas toutes les réalités ou les perfections finies, mais au moins l'équivalent de ces réalités, de ces perfections : car, sous leur forme finie, ces perfections sont des imperfections pour l'infini : elles sont aussi incapables d'entrer dans la constitution de sa nature que quatre côtés dans celle du triangle. Il ne serait pas plus déraisonnable de faire entrer un fleuve ou une montagne dans la constitution d'un organisme vivant, d'une plante ou d'un homme. L'harmonie est une condition essentielle dans les éléments constitutifs d'un être, et rien n'est moins harmonieux qu'un tout composé de fini et d'infini, de perfections successives et d'attributs éternellement immuables. Il est donc faux que l'infini doive contenir formellement en lui les perfections finies. Par conséquent, il est absolument faux qu'il n'y ait pas un dehors pour l'infini : ce qui veut dire simplement que l'infini et le fini peuvent coexister avec leurs caractères propres.

Si M. Fouillée a tort de dire qu'il n'y a pas de place hors de l'infini pour le fini, il a raison de soutenir qu'il n'y a pas d'infini hors de l'infini. Mais alors comment a-t-il pu écrire que l'infini, s'il existait, devrait produire une infinité d'êtres infinis? Nous n'avons pas à mettre d'accord sa pensée avec elle-même. Observons seulement que ce qui paraît l'avoir abusé, c'est une connaissance insuffisante des rapports de la cause à l'effet, par où il a été amené à soutenir une sorte d'équation entre l'une et l'autre.

La cause semble se mesurer sur l'effet, et réciproquement. On

ne déploie pas une même énergie pour soulever un gramme que pour en soulever mille. M. Fouillée, qui réduit tout à la mécanique, va même jusqu'à établir une équation rigoureuse entre la puissance ou la cause et la résistance à vaincre pour produire l'effet; il n'a pas vu, chose étonnante, que si la puissance ne l'emportait pas, l'équilibre ne serait pas rompu et l'effet serait nul. Quoiqu'il en soit de ce point, il ne semble pas moins constant qu'il doit y avoir proportion, sinon égalité, entre la cause et l'effet, et que, par conséquent, un effet aussi misérable que l'univers n'est point digne d'une cause infinie. Cela semble, mais cela n'est pas.

On confond l'activité en acte avec l'activité en puissance : celle-ci appartient à la constitution du sujet vivant, celle-là le constitue agissant. L'activité en acte n'est que l'activité en puissance se déployant dans la mesure que demande l'effet. N'est-il pas singulier que l'on doive rappeler des notions aussi élémentaires? Parce qu'un homme soulève un gramme, dira-t-on qu'il n'a pas le pouvoir d'en soulever mille? ou, parce qu'il en soulève mille, dira-t-on qu'il ne peut diminuer sa force de manière à n'en soulever qu'un? En mécanique, où l'on n'apprécie les causes que par les effets, on est bien obligé de considérer une force donnée comme incapable de produire un effet supérieur à celui qu'elle produit actuellement, sans qu'il soit possible toutefois de mesurer en elle-même l'intensité de la force considérée. Mais, quand il est question des causes vivantes, on ne peut plus parler de la sorte. La vie consciente a précisément la propriété de mettre en acte, dans de certaines limites, une quantité de son activité proportionnelle à l'effet qu'elle veut produire.

Mais il faut pousser la difficulté jusqu'au bout. « En Dieu tout est en acte, rien n'est en puissance. Par conséquent, l'activité divine produit nécessairement tout ce qu'elle peut produire, et, comme elle est infinie, elle produit nécessairement l'infini. »

J. de Bonniot, *S. J.*

(*A suivre.*)

LES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE ATHÉE [1]

L'ÉCOLE ET L'ÉGLISE DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE

SOMMAIRE : L'*École*. — M. Leconte de Lisle : *Histoire populaire du Christianisme*. — M. Maurice Vernes : Laïcisation de l'*Histoire sainte*. — M. Gellion-Danglar : Enseignement de l'*Évangile*. — M. J. Soury : Destinée morale et fin du monde.

I

Les organisateurs de la société nouvelle se sont préoccupés de l'*école*, de l'enseignement qu'on donne dans l'école, dans l'école primaire surtout, qui prend entre ses mains l'enfant encore bégayant, le pétrit, le modèle et lui impose la forme sous laquelle il sera homme et remplira un rôle dans le monde.

Pour ces écoles, il faut des *savants* d'un ordre moins élevé, mais dépouillés de préjugés, et aspirant à aller aussi loin que la *science* la plus avancée. On les a, nous en connaissons plusieurs : M. Grant Allen, qui a découvert que les *arts* avaient été inventés par les *insectes;* M. Hugo Magnus, qui nous a appris que le *bleu* avait été révélé au monde par les Allemands; M. P. Bert, l'*athlète* de la science, qui a *tombé* Dieu; ce grave répétiteur dont j'ai oublié le nom, qui a reconnu pourquoi les hommes croient en Dieu : c'est qu'*ils ont des cors aux pieds;* ce *savant* Russe, qui a promis de « *montrer l'âme* sous le microscope, » et se fait fort de « donner aux *lapins l'intelligence* de l'homme, *en leur faisant manger du phosphore*, » etc.

On a aussi des professeurs de philosophie, d'histoire, de morale : outre la fameuse Mlle Clémence Royer, qui enseigne à être heureux, par formules algébriques, M. Renan, M. Soury, M. Herbert Spen-

(1) Voyez le numéro du 1er novembre.

cer, etc., etc.; quelques-uns même enfin, qui ne sont pas des *savants*, mais qui suppléent à la science par la bonne volonté : M. Maurice Vernes, qui s'est chargé d'enseigner l'*Histoire sainte;* M. Gellion-Danglar, l'*Évangile;* M. Coste, architecte et *cicerone* d'une *nouvelle Église;* M. Leconte de Lisle, qui fait un cours, le soir, aux adultes, sur l'*Histoire du Christianisme*, etc. (1).

Un mot, d'abord, sur celui-ci : M. Leconte de Lisle est un poète, auteur de *Poèmes barbares*, de *Poèmes antiques*, de *Poèmes indoustaniques*, etc., c'est-à-dire, de *poèmes savants*. Nous le connaissons, dites-vous : c'est l'ennui même! Qui ne sait les effets de ses poèmes sur les lecteurs? On a craint pour la vie de quelques-uns : ils étaient tombés en catalepsie!

Il n'y a pas à redouter, ici, un tel danger : on ne dort pas à son cours, tant il y accumule les contes, les imaginations, et les inventions des plus curieuses.

Son style, à la vérité, est creux et glacé, comme ses poèmes; mais il a soin de couper son récit en petites tranches, de trois ou quatre lignes, dont le dernier mot est un blasphème : on voit qu'il a voulu imiter Voltaire; il n'y manque que l'esprit.

Son procédé consiste à raconter l'*Histoire du Christianisme* en parodie. Il n'est pas tout à fait de la force de La Vicomterie, le régicide, auteur des *Crimes des Papes* (2); il se trompe parfois assez lourdement, quand, par exemple, il qualifie de *saint* Clément d'Alexandrie, qui n'est pas saint, ou fait un *catholique* de l'historien Allemand Ranke, qui est *protestant*. Ce qu'il trouve, cependant, n'est pas à dédaigner : « Saint Jacques, dit-il, martyrisé à quatre-vingt-seize ans, ne s'était jamais coupé les cheveux et ne s'était jamais baigné. Selon toutes les probabilités, l'expression consacrée : *mourir en odeur de sainteté*, fait allusion à cette coutume pieuse de saint Jacques. » N'est-ce pas délicat et fin?

Il vous apprend que « Tertullien, un des docteurs de l'Église,

(1) Voyez Leconte de Lisle, *Histoire populaire du Christianisme.*

(2) Ce livre est un peu oublié aujourd'hui; un seul trait peut en donner une idée : il raconte sérieusement que Catherine de Médicis envoya la tête de Coligny au pape Grégoire XIII; et, afin de rendre l'histoire plus vraisemblable et dramatique, le fait est représenté dans une gravure, où le pape, assis sur son trône et entouré de toute sa cour, se penche, avec des regards étincelants de joie, vers cette tête que lui offre un seigneur Français à genoux.

croyait à la *matérialité de l'âme* » — pourquoi pas, aussi, l'Église? — que ce n'est pas Omar qui brûla la bibliothèque d'Alexandrie; les Chrétiens l'ont calomnié : « C'est l'évêque Théophile qui détruisit cette bibliothèque, où étaient renfermés tous les trésors de l'intelligence antique, » et qui dit sans doute le mot célèbre : « S'il n'y a que le Coran, nous l'avons; s'il y a d'autres livres que le Coran, ils sont inutiles. » De même, c'est un pape, saint Grégoire le Grand, qui brûla la bibliothèque Palatine et *tous les exemplaires de Tite-Live qu'il put trouver!* Les papes, d'ailleurs, avaient des « mœurs horribles; » mais, selon saint Augustin, « tout est au mieux, pourvu qu'on ait *la foi!* » « Ils commirent tous les crimes connus et ceux qu'*il est impossible d'imaginer.* » A la bonne heure! on reconnaît là le poète : il imagine des choses qu'on ne peut imaginer!

Sait-on de quelle façon les papes étaient élus? « En 1049, l'un d'eux, Brunon, fut appelé au pontificat *par tous les oiseaux et les chiens de Rome*, qui ne cessèrent d'aboyer et de siffler miraculeusement *Leo Pontifex.* » Et les conciles? Au huitième siècle, « un synode, tenu en Angleterre, décréta qu'il ne fallait ni attenter à la vie du roi, ni *couper la queue aux chevaux!* » voilà ce dont s'occupaient les conciles. Et les grands hommes? Saint Louis, « ses vertus lui étaient propres, *ses vices étaient chrétiens;* » n'est-ce pas le coup de pinceau d'un grand peintre? Enfin, après beaucoup d'autres découvertes aussi précieuses, M. Leconte de Lisle s'arrête brusquement à Innocent XII : « Innocent XII mourut le 10 juillet 1700; nous terminerons ici notre travail. » Pourquoi *ici?* Il ne le dit pas, mais il finit par une tirade à laquelle il n'y a rien à répliquer : « Le Christianisme, et il faut entendre ici toutes les communions chrétiennes, depuis le Catholicisme jusqu'aux plus infimes sectes Protestantes ou schismatiques, n'a jamais exercé qu'une *influence déplorable* sur les *intelligences* et sur les *mœurs*. Il a perpétuellement nié et combattu toutes les *vérités* acquises par la science; il est *variable, indifférent en morale;* il condamne la *pensée*, il anéantit la *raison*, etc. »

Pour l'évidence de cette conclusion, il n'y a de comparable que le début de son *Histoire populaire de la Révolution :* « La nation Française était *abêtie* et tyrannisée depuis des siècles; le roi, la noblesse, le clergé, possédaient la terre, *les esprits et les corps*. Le peuple *tout entier* travaillait et mourait *sous le bâton; ni lois ni droits*, etc. »

Le peuple croit tout, et d'abord, a-t-on dit; M. Leconte de Lisle sait bien à qui il s'adresse : « Pour le peuple, a écrit Tacite, ni jugement ni vérité. »

II

M. Vernes n'approuve pas les procédés de M. Leconte de Lisle; il le trouve trop violent. Il s'est chargé, lui, de l'*Histoire sainte*, et comme il s'en tire! Quoi de plus embarrassant que cette histoire, toute remplie du nom de *Dieu*, des paroles de *Dieu*, des actes de *Dieu!* Eh bien, M. Maurice Vernes a découvert le moyen d'enseigner l'*Histoire sainte*, sans parler de Dieu aux enfants que leurs mamans voudraient rendre athées. Ce moyen se résume dans un seul mot, le mot magique, *laïciser :* il suffit de *laïciser l'Histoire sainte* (1).

M. Vernes est précisément propre à cette réforme : un homme doux, un air humble, on dirait *béat*, si on ne craignait de le blesser; il n'effraye personne; au contraire, il marche comme avec des chaussons de lisière, sans faire de bruit sur le parquet; il parle à demi-voix, avec onction, en souriant, et les yeux baissés : il rappelle ce bon M. Tartufe. Cette physionomie tranquille gagne la confiance; on l'écoute; il n'a qu'à dire : il est si raisonnable, si poli, si respectueux, et semble si respectable! Parlez, cher monsieur Vernes, vous ne pourrez donner que d'excellents conseils; nous sommes tout prêts à les suivre!

Personne ne méconnaît, fait-il d'abord remarquer, « les graves inconvénients d'une *direction religieuse* étrangère, » je dirai plus, « *hostile* à l'esprit de la civilisation contemporaine. » Il importe donc de *laïciser* l'Histoire sainte, c'est-à-dire, l'Histoire des Juifs, et « des récits du Nouveau Testament, relatifs à la personne de Jésus de Nazareth. »

Est-il possible d'être plus réservé? Il commence alors, exposant avec ordre son sujet, et le divisant méthodiquement.

Il y a, dit-il, deux points à considérer : la nécessité d'enseigner l'*Histoire sainte*, et la nécessité non moins *inéluctable* de la rendre inoffensive. (*Inéluctable* est, aujourd'hui, à la mode : c'est un mot de poids, qui emporte tout et décide de tout.)

Il est nécessaire de l'enseigner : car, il faut bien le reconnaître,

(1) Voy. *Revue scientifique*, 1880.

les Juifs ont rempli un certain rôle dans l'histoire ; leur capitale, Jérusalem, est connue, « son nom revient sans cesse dans la conversation : » Michelet a même dit, à ce sujet, un mot à retenir : nous devons donc parler de Jérusalem, comme « de Rome ou d'Athènes. » Seconde raison : il y a encore des Juifs dans le monde, ils vivent au milieu de nous, et on ne saurait les dédaigner : ils sont financiers, banquiers, capitalistes. Le judaïsme ! Mais « c'est un des principaux *facteurs* du monde moderne ! » *Facteur !* c'est un *facteur !* Autre mot auquel on ne résiste pas.

Donc, obligation de connaître l'Histoire dite *sainte*, l'histoire des Juifs.

Mais, d'autre part, l'enseignement de l'Histoire sainte est, en réalité, l'enseignement religieux. Comment l'enseigner ? Comment ? Par le procédé scientifique, le *transformisme !* Nous ne « supprimons » pas, nous « *transformons !* » Et il ne s'agit pas, remarquez-le, « des prières, des exercices du culte, » pas même du « catéchisme. » Et pourtant, on sait ce qu'est le Catéchisme, ce « produit suranné, legs du Moyen Age et de la scolastique, cette substance indigeste, subtile et niaise, » qu'on impose « aux cervelles fraîches de nos enfants ! » Nous ne pouvons malheureusement encore le supprimer : il n'y a pas de loi ! Que de pas, cependant, nous avons faits depuis Jouffroy, qui trouvait dans le Catéchisme toutes les réponses aux questions de la philosophie ! Jouffroy était un déiste ! Le progrès l'a laissé bien en arrière ! Attendons un peu : il n'y aura pas à transformer le Catéchisme, il y aura simplement à le rayer en entier !

Mais, en nous en tenant, pour le moment, à l'Histoire sainte, il est très aisé de la transformer : il suffit d'élaguer tous « les passages où apparaît le surnaturel. » (Je n'ai pas besoin d'expliquer que le *surnaturel*, c'est Dieu, les miracles, etc.) Comment, en effet, admettre le surnaturel ? A quoi est-il bon ? Uniquement à jeter « la perturbation dans les lois *naturelles*, » c'est-à-dire, les lois *qu'a faites* la nature ; or, la nature *s'est faite* toute seule : donc il n'y a pas de surnaturel ! Impossible de réfuter ce raisonnement !

Nous supprimons le surnaturel de l'Histoire sainte, et en voici un exemple, qui « pourrait être l'entrée en matière d'une Histoire sainte élémentaire. »

« L s Juifs, peuple *ancien*, » — nous pouvons le leur accorder sans inconvénient : il y a une quantité de peuples *anciens !* —

« auquel ont appartenu *les* fondateurs de la religion Chrétienne — vous saisissez la nuance : *les* fondateurs, et non *le* fondateur! Jésus-Christ est, par ce seul mot, considérablement diminué, on peut dire, annihilé, — « possédaient des *légendes* sur les origines de leur nation. » Le professeur expliquera le mot *légende : légende*, dit Littré, synonyme : *conte*; *fable*, etc.

« Ici, je placerais un choix de récits *sévèrement expurgés;* j'écarterais, sans hésiter, la *création.* » Evidemment : puisque le monde s'est fait tout seul, point de Dieu, point de création; et surtout « le récit de la *chute.* » Je le sais, on trouve partout la chute, sous cent formes diverses, dans l'Inde, même dans l'Amérique : cela prouve que c'est une *légende!* N'a-t on pas démontré récemment que le serpent, le fameux serpent du Paradis terrestre, n'était qu'un *nuage?* « J'ajournerais aussi le récit du *déluge* »; le souvenir du déluge existe chez tous les peuples; rien de plus concevable : c'est une *légende.* « De même, pour la *tour de Babel.* » La tour de Babel, quelle *légende* évidente! Parce quelques savants renommés, des Assyriologues, Layard, Oppert, Botta, Rawlinson, ont retrouvé, aux environs de Babylone, d'énormes amas de briques, des assises de murs gigantesques, qui formaient un monticule, que les Bédouins appellent *Babel*, ou d'un nom qui ressemble à *Babel*, il faut que nous croyions à la tour de Babel! *Légende!* simple légende! « Je marquerais le caractère *légendaire*, *fabuleux* de ces histoires populaires! » Et « la délivrance de l'Égypte, » et « le peuple élu! » « La *délivrance d'Égypte!* cela a l'air, cela prend les allures d'un miracle. » *Légende! légende!* Et, quant au peuple « élu, » pourquoi *élu?* Parce que, dit-on, seul de tous les peuples, il avait gardé l'idée du vrai Dieu. Raison de plus pour qu'il ne soit pas *élu!* puisqu'il n'y a pas de Dieu, il n'y a ni vrai ni faux Dieu; tous sont également des mythes, des rêves, des *légendes!* Légende! légende!

Bien entendu, le *Nouveau Testament* « sera l'objet d'un choix dicté par les mêmes motifs. » Nous éliminerons tous les miracles, tout le surnaturel « ingénieux, si l'on veut, » toute « la floraison de merveilleux dont la naïveté a paré l'histoire de Jésus. » Et alors, nous aurons, pour enseigner l'histoire du peuple Juif, dont « la destinée est, je le répète, un des *grands facteurs* du milieu intellectuel et moral où l'enfant va être plongé, » un livre excellement propre à

former l'esprit de l'enfant, « un manuel *rationnel*, » car on y « a fait une place à la critique religieuse, » c'est-à-dire, on en a éliminé toute idée religieuse!

Et voyez quels avantages résultent aussitôt de cet enseignement *laïque!* 1° Il est « désagréable à plusieurs, » beaucoup « plus désagréable qu'une suppression pure et simple. » Vous comprenez : *plusieurs*, ce sont les Chrétiens; les Chrétiens seront singulièrement vexés, car ils verront bien où nous voulons en venir, à la destruction totale de la Religion. Pas besoin d'en dire davantage : « *Nous nous comprenons à demi-mot!* »

2° Par la suppression du surnaturel, du merveilleux, de Dieu, nous laissons de côté une quantité de « subtilités, » d'inutilités, tels que « la destinée future » de l'homme, « *l'esprit et la matière*, » « l'opposition du *principe spirituel* et du *principe matériel*, etc. » La destinée future, l'esprit et la matière, la distinction du corps et de l'âme, qu'est-ce, je vous prie, sinon « des arguties, » bonnes pour « un saint Augustin, ou un saint Paul, » pour « un Platon, » que goûtent tant les Chrétiens, parce qu'il s'occupe de ces questions « stérilisantes, » pénibles, maladives et malfaisantes! Je vous l'affirme, moi! Qu'on laisse ces sujets désagréables et « chimériques » à la théologie et à la métaphysique, « ces deux *mentalités* surnaturelles, » comme les appelle mon ami Robinet (1); elles n'ont pour effet que de tourmenter les hommes : les hommes sont sans cesse à se demander *ce qu'ils deviennent après leur mort?* C'est une angoisse perpétuelle! Eh! qu'on ne parle plus de tout cela! Quand on n'en parlera plus, on n'y pensera plus!

3° Nous enseignerons ainsi aux enfants la vraie morale, c'est-à-dire, « la solidarité, » la solidarité de tous les individus « dans une nation entière, » comme qui dirait de « tous les membres d'un corps. » On leur montrera la justice évidente qui règne dans la société, « *la règle partout* : » la réussite de « *tout effort* ; » tous les hommes récompensés ou punis selon leurs mérites, « non pas dans un monde à venir, mais *dans le monde présent*. » Vous le voyez, chaque jour, les gens improbes et malhonnêtes sont invariablement honnis, conspués, délaissés, réduits à la pauvreté et à la misère; vous n'en rencontrez pas un qui ne soit le plus malheureux des hommes. Les honnêtes gens, au contraire, sont tous, sans exception,

(1) *La Philosophie positiviste.*

comblés de biens, d'honneurs et de dignités, choisis pour les plus hauts emplois, riches, heureux et honorés; pas un seul qui ne possède tous ces bonheurs : si ce n'est lui, c'est « son frère, ou son fils, » — ou bien *quelqu'un des siens.*

Comprenez-vous l'ardeur qu'excitera une telle éducation, « l'éducation laïque? » Quelles vertus n'écloront pas en nos enfants! Abnégation, esprit de sacrifice : plus d'égoïsme, plus de jalousie, d'envie, d'intérêt personnel! Et quel zèle! que dis-je? quel « dévouement enthousiaste », et « bien supérieur à ce que provoque la religion! » La Religion a des *Frères*, des *Sœurs de Charité.* Nous, nous serons tous, nous sommes déjà tous frères, *frères et amis!*

On ne peut, vous en êtes témoins, vous qui m'écoutez, prétendre que nous soyons les ennemis de la Religion, que nous lui fassions une guerre sans merci. Nous procédons avec elle « avec tact et modération. » Nous voulons la liberté de tous : impossible de « respecter davantage la conscience d'autrui, » d'avoir plus de ménagement pour le surnaturel! Nous nous contentons d'appeler les miracles des *légendes*, des *fables* et des *contes :* qu'a-t-on à dire à cela? Je ne vois « pas une objection décisive à faire! »

Eh bien, soyez-en sûrs, l'Eglise se plaindra : « Elle se plaint toujours! » *Tant pis pour elle!* comme dit la chanson. Pourquoi se met-elle toujours « en travers du progrès? » Nous « respectons son caractère, nous rendons hommage à ses vertus. » Pourquoi s'oppose-t-elle toujours à nos idées, à nous, libres penseurs? « Hier, il s'agissait de la géologie : » nous voulions prouver qu'il n'y a pas eu de création, donc pas de Dieu; la Religion s'est mise à crier, comme si on l'égorgeait. Est-ce convenable? Aujourd'hui, il s'agit de l'Histoire sainte : nous ne voulons plus entendre parler de *faits religieux.* La Religion résiste : comprenez-vous une telle conduite? On n'est pas plus déraisonnable! Il n'y a pas moyen de vivre avec elle, disons le mot, elle est *intransigeante.*

Et ce que nous prétendons lui enlever est si peu de chose! rien que « *le domaine des connaissances humaines.* » Elle ne veut pas, elle proteste! Eh! apaisez-vous! tenez-vous tranquille! Nous ne vous ferons pas grand mal! Voyez : « *Nous mettons la main sur vous avec une ferme douceur!* » Oui, avec fermeté, de manière que vous ne puissiez bouger, faire un mouvement, mais tout doucement; nous vous expulsons tout doucement de vos maisons; nous vous mettons

tout doucement dehors! Mais, du reste, rien ne vous empêche de faire ce qu'il vous plaira! Vous devriez vous « en montrer satisfaite, » et nous remercier! Et au contraire, vous criez, vous clabaudez. Eh bien, puisqu'il en est ainsi, nous n'aurons plus pitié de vous : nous vous prendrons tout ce que vous possédez, tout « *successivement* », tout, et sachez-le, « *nous ne nous lasserons pas!* » Allez! mal apprise et sans cœur! Nous avons bien eu tort de vous laisser vivre! Arrière, misérable! qu'on ne vous voie plus! Et, si vous ne déguerpissez au plus vite, ou si je vous rencontre ici près, vous voyez ce bâton que j'ai à la main : je vous en donnerai un tel coup, et si bien appliqué, que vous en crèverez sur place! Et ce sera justice : vous serez ainsi punie de votre ingratitude, après tout ce que nous voulons faire pour vous!

III

En ce moment, se présente un troisième professeur volontaire : c'est un de ces cerveaux vides, qui s'en vont par le monde jetant de tous côtés des regards d'étourneau curieux, sans s'arrêter à rien, sans fixer aucune idée dans leurs yeux et dans leur esprit; un de ces lecteurs insatiables, qui lisent de tout au hasard, sans choix et sans règle, qui se bourrent de toute sorte de livres, dont ils ne savent apprécier ni l'autorité ni la valeur, mais dont il leur reste des lambeaux de phrases, des mots bizarres, des faits ignorés, qui, dans la conversation, apparaissent tout à coup, et sautent au nez des gens ébahis, ce qui donne à celui qui connaît ces inconnus le renom et l'air de savant. Ce ne sont pas des savants, ce sont des pédants : tel est celui-ci, M. Gellion-Danglar.

M. Maurice Vernes, dit-il, vous a appris la vérité sur les annales du peuple Juif et « sa hideuse histoire; » à moi, le *Nouveau Testament*. Il y eut, en telle année, « un Juif, nommé *Yechoua*, » qui entreprit de transformer « la loi de *Moché* (1). » Ce sont les deux théologiens que les *Nazaréens* ou Chrétiens appellent *Jésus-Christ* et *Moïse*. J'appelle, moi, les gens que je hais, autrement que le gros public ainsi : je dis *Nabulione*, au lieu de *Napoléon*, cela leur porte un coup terrible; et, quant à ce Nabulione, je l'achève, par cette revélation que « tout son génie politique a été celui d'un

(1) Voyez *Le Sémitisme et les Sémites*, par Gellion-Danglar.

parodiste. » Revenons à Yechoua : on a nié qu'il ait existé, et on en a donné de nombreuses raisons. Moi, j'y crois, « je l'admets comme réel. » Et pourquoi pas? Il se posa en prophète : c'est tout naturel; c'est une habitude dans l'Orient : on rencontre « dans toutes les villes d'Orient des saints, des prophètes déguenillés, sales, qui émerveillent les simples et annoncent quelque bonne nouvelle. » Vous savez que *Évangile* veut dire *bonne nouvelle.* Or, dans ce temps-là, il y a dix-huit ou dix-neuf siècles, « il pleuvait des prophètes. » Le Juif Yechoua était un de ces prophètes.

Il ne manquait pas « d'originalité; » mais quel triste personnage! et quelle doctrine! Un « ignorant, » comme tous les Juifs, du reste : car c'est un conte, le mot d'Aristote sur la *science extraordinaire des Juifs;* — un esprit des plus médiocres : « il ne savait même pas expliquer ce que c'était que son Dieu! » — un fanatique, qui prêchait « l'intolérance, l'avilissement de la dignité humaine, la destruction de la famille, le règne du caprice, la servitude, la proscription de l'intelligence et de la science, etc., » une doctrine, enfin, bonne pour « des peuples dans la décrépitude ou dans l'enfance. »

Aussi, ses sectateurs conquirent-ils aisément le vieux monde, non pas seulement par la parole, bien entendu, mais par des arguments plus puissants, par « la violence, » au moyen « du fer, du feu, de la dévastation! » On parle, dans une quantité de livres, les livres écrits par les auteurs *sémitiques*, autrement dit les Chrétiens, de *persécution des chrétiens*, des martyrs, de millions de martyrs. Autre conte! « Il y a eu peu de persécution, » un très petit nombre de *martyrs*, et encore, « la persécution vint aux Chrétiens de leur propre intolérance. » C'est ce qu'a découvert, au bout de dix-neuf cents ans, M. Draper, en Amérique. Ce sont eux, ce sont les Chrétiens qui versèrent le sang, qui brûlèrent, qui massacrèrent, qui torturèrent. C'est par ces procédés que s'établit la religion Nazaréenne, c'est ce qui fit le succès « de la chose! »

Je dirai ensuite comment furent *convertis* les *Barbares*. Encore un mensonge, un double mensonge des Chrétiens! Ils ont appelé *barbares* ces pauvres gens, si purs, si doux, doux comme des jeunes filles, purs comme « des vierges. » Ils furent convertis; je dis, moi, qu'ils furent souillés, « *contaminés* par le Christianisme; » le Christianisme « les attendait, *le goupillon au poing*, en embuscade à tous les coins de la vie. » Le baptême ou la mort! Il fallut bien qu'ils se laissassent baptiser!

Oui, mais le résultat! Le résultat, ce fut l'effroyable Moyen Age, « le grand mensonge du Moyen Age, le règne absolu du Christianisme, c'est-à-dire, « la foi aveugle, le despotisme du *bon plaisir*, la proscription du *vrai* et du *beau*, l'*ignorance* préconisée comme l'idéal, la négation du *droit*, de la *raison*, de la *liberté*, de la *science*, du jour, la vie arrêtée partout! » le temps, en un mot, des cathédrales, de Dante, de Fra Angelico, de saint Thomas d'Aquin et de saint Louis!

Voilà comment il faut présenter les faits, et ma conclusion sera : Il faut en finir avec le *Sémitique Nazaréen!* Et je ne parle pas seulement du Catholicisme, le Catholicisme est, certes, le plus redoutable, « la grande forteresse du Sémitisme, le fléau international, l'unique péril social. » Je parle de toutes les sectes Nazaréennes, protestants, piétistes, méthodistes, etc, « qu'elles viennent de Rome, de Genève ou de Berlin! » Guerre à mort au Christianisme! c'est « le loup dans la bergerie! » Il faut l'en faire sortir: « qu'il soit vaincu, traqué, aux abois, et reçoive le coup de grâce! » il faut le prendre « corps à corps, » et le rejeter « mort sur le sol! »

M. Gellion-Danglar s'est un peu échauffé, en prononçant cette tirade; il s'essuie le front, puis, il reprend, mais avec un geste de réserve et un ton radouci : Surtout, ayez soin de déclarer sans cesse et partout que ce que vous dites là, c'est *au nom de la liberté*. Nous ne songeons pas, qu'on ne s'y méprenne point, à « persécuter âme qui vive; il est simplement question de la lutte des doctrines. » Voyez comme j'agis : quand j'étais préfet, à Belley, ville épiscopale : « Messieurs, dis-je au conseil municipal, on doit assurer la liberté de tous, le *respect de la conscience de chacun!* » Cela ne m'empêchait pas de m'écrier ailleurs : « Plus de Religion d'aucune sorte! Exterminez le *Sémitisme Nazaréen!* » de me retourner ensuite vers mon auditoire et d'ajouter : « On ne peut pas dire que *mes paroles soient en contradiction avec mes actions;* » j'espère qu'on « me rendra cette justice, qu'on y aura égard, et qu'on m'en saura gré! » Le public, voyez-vous, se prend volontiers aux mots : à une affirmation si nette, il doute des paroles précédentes, il se demande s'il a bien entendu!

C'est à cette hypocrisie qu'est descendue la Révolution, en nos jours avilis. On ose le dire : la haine enragée, furieuse, emportée,

des bourreaux de 93 est moins horrible que la répugnante fausseté de cet homme qui, en rampant, vous enfonce un aiguillon dans le ventre, et, au cri de douleur que vous poussez, se relève, avec un air de commisération, se précipite vers vous, et, s'apitoyant sur votre mal, vous questionne, vous embrasse, vous caresse, vous témoigne tant de tendresse et de sympathie, que les spectateurs émus sont dans l'admiration de son affection et sa charité !

Il n'a pas fini, cependant : maintenant, dit-il, je m'adresse au simple bon sens. Raisonnons : des écrivains, des philosophes, que les Chrétiens traitent de *grands esprits*, prétendent qu'une société ne peut se passer de *religion;* que la base la plus solide, la seule solide de la morale est la Religion ; que ce que la vertu a de plus sublime est inspiré par la Religion ; qu'il n'existe pas de peuple sans Dieu et sans Religion ; que toute vérité n'est certaine que si elle est sanctionnée par la Religion (1).

Préjugés de la vieille société, qui croyait qu'il y a un Dieu ! Nous, qui savons qu'il n'y en a pas, considérons froidement la Religion, et définissons-la telle qu'elle est :

Une Religion est une entreprise commerciale, industrielle, financière, qui fournit à un public qui en a le goût, des produits d'une certaine espèce : prières, jeûnes, confessions, communions, baptême, processions, messes, prônes, homélies, musique vocale et instru-

(1) L'homme sans religion est un animal sauvage, qui ne sent sa force, que quand il déchire et qu'il dévore. (MONTESQUIEU.)

La Religion, c'est le cri de l'humanité en tout temps et en tout lieu. (GUIZOT.)

Le sentiment religieux est une faculté inhérente à l'homme. Ma surprise n'est pas que l'homme ait besoin d'une religion ; ce qui m'étonne, c'est qu'il se croie jamais assez fort pour en rejeter une. (Benjamin CONSTANT.)

L'autorité n'est possible qu'autant que les peuples regardent la Religion comme la première des autorités. (FIÉVÉE.)

La Religion est la vraie philosophie. (D'AGUESSEAU.)

La morale, c'est la Religion passée dans les mœurs. (Henri HEINE.)

Je n'entends pas qu'on puisse être vertueux sans Religion ; j'eus longtemps cette opinion trompeuse, dont je me suis désabusé. (J.-J. ROUSSEAU.)

La Religion donne du cœur à ceux-là mêmes qui n'en ont pas. (BACON.)

Les grandes âmes semblent faites pour la Religion. (MASSILLON.)

La Religion est la plus essentielle leçon, par où tout enseignement doit ommencer et finir. (DIDEROT.)

mentale, etc. Le lieu où la Religion négocie et échange ces produits, qu'il s'appelle *temple*, *église*, *mosquée* ou *synagogue*, est en réalité une salle de conférence, une classe, un théâtre, un café-concert. Or, dans ces établissements, on paye, et, chacun d'eux, selon son attrait, prospère ou tombe. Pourquoi la Religion serait-elle traitée différemment? On se préoccupe de la *question religieuse :* « L'Eglise libre, tous les cultes libres, et suppression de tout budget ecclésiastique : » voilà la solution !

Et, alors, voici ce qui arrivera : « Tout *impresario*, rabbin, évêque, curé, pasteur, qui voudra ouvrir un *établissement* de religion, sera tenu de louer aux communes, à prix débattus, les locaux dont celles-ci consentiront à disposer *temporairement* pour cet objet. Ou les *clients* afflueront, et l'*entreprise* couvrira ses *frais*, réalisera des *bénéfices*, et les *entrepreneurs* n'auront qu'à se féliciter de ce régime de liberté; ou le public fera défaut, les *recettes* diminueront et ne pourront suffire à rémunérer les *entrepreneurs*, ni à désintéresser les *actionnaires*, et il y aura nécessité de *fermer l'établissement*. De toute façon, personne n'aura à se plaindre, ni les communes, auxquelles le culte rapportera au lieu de *coûter*, ni le public, qui n'aura que l'embarras du choix, et qui, ne *payant* que ce qu'il lui plaira de *consommer*, n'aura pas à regretter de payer ce qu'il ne *consommera* pas; ni les *entrepreneurs*, pour qui la *concurrence* sera libre. » Je vous le disais bien, c'est absolument comme un *café-concert* : s'y est-on amusé, on y retourne; ennuyé, on n'y va plus; l'entrepreneur se ruine ou s'enrichit, vole en Belgique ou achète un hôtel! rien de plus juste, de plus raisonnable et de plus pratique!

Eugène Loudun.

(*A suivre.*)

LE JUIF DE GORITZ

HISTOIRE CONTEMPORAINE (1)

XXV

NOUVELLE ESCARMOUCHE

La famille Morpurgo avait reçu communication du jugement provisoire qui venait d'être prononcé. Comme on le pense bien, ce jugement était loin de lui plaire; mais c'était un commencement de chose jugée : il fallut s'y soumettre. Il leur restait l'espoir d'un appel à des juges mieux informés, et, en attendant, la liberté de voir leur fils autant qu'ils le voudraient et de le nourrir conformément à la loi du Talmud.

Dès le lendemain de cette décision, le matin, de bonne heure, un personnage d'aspect vénérable et d'un maintien grave et bienveillant se fit annoncer au directeur des sourds-muets : c'était Salomon Gentili, oncle maternel de Jacob. On se souvient que Moïse lui avait fait expédier une dépêche télégraphique pendant la nuit du sabbat.

C'est chez Salomon Gentili que Jacob avait reçu l'hospitalité pendant les deux années de son séjour, ou plutôt de son internement à Trieste. La bonne conduite du jeune typographe, son aptitude au travail et la déférence dont il ne s'était jamais départi dans ses rapports avec son oncle, avaient provoqué, de la part de celui-ci, un intérêt particulier et une très grande affection. Cet échange de sentiments affectueux avait progressivement donné à l'oncle une influence prépondérante sur l'esprit et les résolutions de son neveu. En toute

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre.

rencontre, ce dernier avait fait un respectueux accueil aux conseils du sage Salomon, et il s'en était toujours bien trouvé.

Ces précédents d'amitié réciproque et d'une vie en commun sans nuage expliquent l'air d'assurance que l'excellent homme paraissait posséder. Il était facile de s'apercevoir qu'il comptait sur un succès facile.

— Laissez-moi faire, disait-il : vous verrez que tout s'arrangera pour le mieux; Jacob écoutera mes conseils. Que M. le directeur le fasse venir !

Don Pauletig, qui avait immédiatement répondu à l'appel du nouveau visiteur et de Moïse son beau-frère, reçut ces messieurs, comme d'habitude, avec une parfaite courtoisie. Il se prêta de bonne grâce au désir exprimé par Salomon de voir son neveu. Il pria même Moïse de l'accompagner, et tous deux ensemble, se rendirent auprès de Jacob.

Le jeune homme se préparait à entrer en classe; les coudes appuyés sur une table, et la tête dans ses mains, il concentrait son attention sur la leçon qu'il devait présenter quelques instants après : il n'aperçut point ces messieurs.

Don André lui toucha l'épaule. Jacob tourna vivement la tête, et, en apercevant son père, sa surprise fut égale à son embarras. En quelques signes, le directeur lui expliqua le motif de leur message, prit lui-même le devoir de l'écolier et le serra dans un carton, tout en l'invitant à les suivre.

— Pourquoi donc encore? demanda Jacob en jetant sur son père un regard scrutateur.

Quand il sut que son oncle l'attendait, il se coucha sur la table, la tête dans ses bras étendus; il se cloua au banc en l'étreignant avec ses jambes, et fit comprendre qu'il ne bougerait pas.

Ce n'était point là une mutinerie de gamin ou de l'indifférence pour son oncle, dont il avait gardé un excellent souvenir; c'était l'instinct d'une conscience alarmée, et qui, pressentant le danger, refusait d'y courir. Il y avait aussi beaucoup d'ennui et de lassitude.

Don André, prenant un air sérieux, lui signifia avec autorité qu'il ne voulait pas de résistance, et qu'il fallait descendre. Jacob se leva sur-le-champ, mais avec une brusquerie du plus mauvais augure. Il tira son mouchoir, essuya ses mains humides de larmes, jeta un regard presque irrité sur l'auteur de ses jours, et suivit en pleurant.

En présence de son oncle, il ne voulut ni faire ni recevoir la moindre démonstration. Il prit une pose carrée comme un lutteur qui se met en garde, et, du même pied ferme dont il avait reçu le choc des premiers combats, il attendit cette nouvelle attaque.

L'oncle Gentili s'avança pour présenter sa main à baiser, suivant l'usage du pays.

Jacob resta fixe dans son immobilité, froid et de fort mauvaise humeur.

Il y avait là une inconvenance manifeste : don André lui en témoigna son mécontentement.

— Ce n'est point là, lui dit-il, la tenue d'un neveu devant son oncle. Vous oubliez les principes que l'on vous donne ici. Soyez plus convenable, Monsieur.

Le signe qui exprima ce dernier mot, auquel Jacob n'était pas accoutumé, fit passer un frisson dans tous ses membres. On voyait que son sang bouillonnait, et que la présence seule de son maître arrêtait l'explosion de sa colère.

— Vous le savez pourtant bien, répliqua-t-il : cet homme aussi est venu pour me séduire. Si je m'approche, il me saisira par la main ; puis ils m'emmèneront de force, comme ils l'ont déjà fait.

En entendant la traduction de ce langage, Salomon Gentili resta stupéfait. Il voulut parler : la parole expira sur ses lèvres. Absolument décontenancé, il comprit qu'il n'avait à compter ni sur ses conseils ni sur son influence. Sans mot dire, et comme si une pensée soudaine lui eût traversé l'esprit, il fait une révérence et s'en va comme il était venu, suivi de son beau-frère.

Tout ce train commençait à déconcerter le bon vouloir de don André. Il en avait assez de ces juifs ; il les portait sur ses épaules. Toutefois, comme il aimait tendrement son intéressant martyr et qu'il prévoyait la fin prochaine de la lutte, il se résigna et se tint prêt à tout événement.

Voici l'idée lumineuse du subtil Salomon : il avait résolu de vérifier sur son neveu la justesse du proverbe italien : *Chiave d'oro apre tutto* (1).

Après donc s'être concerté avec la famille et quelques amis, il revint sur les onze heures. Pour éviter les désagréments du matin et ne plus exposer sa dignité aux boutades irrévérencieuses de Jacob,

(1) Clef d'or ouvre toutes les portes.

il se borna à lui présenter un pli cacheté; puis, reculant de quelques pas, il attendit en silence le résultat de sa manœuvre.

Jacob rompit le cachet de la lettre, et se mit à parcourir des yeux l'écrit qu'elle renfermait. A chaque ligne il changeait de couleur : on aurait pu suivre sur son front le sens de sa lecture.

Quand il eut fini, il froissa le papier, le remit à son oncle d'un air mécontent, et manœuvra de ses dix doigts cette brève réponse : « Je méprise tout cela. »

Dans ce protocole savamment rédigé, on lui promettait des habits neufs, un chapeau neuf, un parapluie, une montre et quarante florins : une vraie garde-robe, des bijoux, une fortune! Quoi de plus tentant pour un cœur plein de jeunesse et de convoitises?

Troublé par ce procédé de Jacob et surtout par le regard sarcastique dont il avait accompagné son geste, Salomon perdit patience et se livra à une virulente irritation.

— Si l'on refuse de nous rendre justice, s'écria-t-il, nous recourrons à la lieutenance, au ministre, et même à Sa Majesté. S'il se vérifie que nous vivons sous un régime assez barbare pour nous ôter tout espoir de satisfaction, même au pied du trône impérial, eh bien! nous protesterons à l'étranger. La presse universelle se chargera de faire connaître à toutes les nations civilisées ce scandale, qui ne peut se comparer qu'à celui de Mortara, si bien flagellé par les gens de cœur et de tolérance.

Une telle sortie s'expliquait à peine de la part d'un homme grave et posé comme l'était Salomon Gentili. Mais l'exaspération de sa foi de bon juif lui ôtait l'usage de la réflexion. Les résistances de Jacob, qui ne laissaient plus la moindre chance d'une concession quelconque, l'outraient de dépit.

Croirait-on, après tant de défaites et d'humiliations, que, dans l'après-midi de ce même jour, Salomon tenta une nouvelle entreprise? Il serait inutile d'entrer dans des détails qui n'offriraient aucun intérêt nouveau. Le caractère du jeune homme n'en a plus besoin pour être apprécié du lecteur. Toutefois, quelles que soient l'estime et l'admiration dont on se soit épris jusqu'ici pour son désintéressement et pour sa constance, cette estime et cette admiration vont encore grandir.

XXVI

LA TENDRE HERMINIE

J'ai déjà dit que la Providence avait donné à Moïse et à Stellina quatre enfants, trois garçons et une fille : Aaron, Jacob, un autre, également sourd-muet, dont le nom m'échappe, et Herminie.

Cette circonstance de deux enfants sourds-muets dans une même famille n'est malheureusement pas rare parmi les Juifs. La science médicale explique la fréquence de ces phénomènes par l'usage invétéré chez eux de contracter mariage chacun dans sa parenté. Cette absence de sang nouveau dans les alliances amène physiologiquement l'appauvrissement de celui qui existe, et cette dégénérescence se traduit très fréquemment par la surdi-mutité. Cette espèce de promiscuité était prescrite par la loi mosaïque, et avait pour motif le maintien, pur de tout alliage, de la tribu de laquelle le Messie devait naître. Mais cette prescription légale devait disparaître avec toutes les autres, n'ayant plus sa raison d'être depuis la naissance du Christ. Dès ce moment, la loi naturelle reprenait tous ses droits, et l'Église catholique n'a pas manqué de le proclamer en interdisant le mariage entre parents jusqu'au quatrième degré inclusivement; et en cela, comme dans presque toute sa législation, elle sert à merveille les intérêts, même matériels, de l'humanité.

Le double malheur dont la famille Morpurgo avait été frappée, ajoute encore à l'intérêt qui s'attache irrésistiblement aux convictions sincères de cette famille, surtout aux épreuves et aux chagrins de son intérieur. Une autre chose la recommande à la sympathie du lecteur : c'est l'amour profond et sincère qu'elle avait pour l'enfant, aujourd'hui cause innocente de leurs angoisses et de leurs mortelles alarmes. Pour sa mère surtout, Jacob était le Benjamin adoré, le chéri de son cœur, et peut-être faut-il expliquer par l'excès de sa tendresse celui de ses violences dans le présent conflit.

Quels étaient les sentiments réciproques des trois frères entre eux? Malgré mes multiples interrogations à ce sujet, je n'ai rien trouvé qui mérite d'être remarqué.

Il n'en est pas de même entre Jacob et sa sœur Herminie. Celle-ci n'avait que trois ans de moins que son frère. Cet écart entre leurs naissances, assez grand pour les prémunir tous deux contre les rixes et les pensées jalouses qui surgissent perpétuellement entre des

enfants du même âge, ne l'était pas assez pour les diviser ni dans leurs goûts ni dans leurs jeux, source féconde du bonheur de l'innocence. Entre ces anges du foyer domestique tout était commun. Cette cohabitation si douce de deux enfants dont l'une parlait sans cesse et l'autre jamais, avait développé dans leur jeune cœur les habitudes d'une tendresse si constante, d'un amour si tranquille, qu'on eût dit une double existence dans une seule vie

A ce point de mon récit, Herminie avait treize ans. C'était une fleur charmante s'épanouissant dans sa première fraîcheur. Ses formes s'animaient de toutes les grâces d'une nature privilégiée. Un front pur et découvert, de grands yeux chastes et beaux, les lignes ovales d'un visage respirant la paix, un teint clair sur une riche carnation, un maintien modeste et timide, des dons intellectuels plus précieux que tous ces fragiles trésors : tel était, dans Herminie, l'ensemble harmonieux et sympathique qui rappelait aux fils d'Israël exilés dans Goritz la vertueuse et ravissante Rachel de la Bible.

Jamais, dans leurs visites à leur fils rebelle, les Morpurgo ne s'étaient fait accompagner de leur fille Herminie. Cette abstention était un calcul : l'attrait puissant de la sœur sur le cœur de son frère était le dernier moyen qu'ils tenaient en réserve pour le suprême effort de cette lutte desespérée.

Depuis quelque temps déjà ils avaient changé de domicile, et s'étaient installés dans une maison bourgeoise munie d'un balcon et située en face de la cour de l'établissement des sourds-muets, dont elle n'était séparée que par un petit affluent de l'Isonzo, appelé le Corno.

Du balcon l'on plongeait facilement dans la cour de l'institut, et de ces deux points une conversation (par signes surtout) pouvait se tenir entre deux personnes sans le moindre obstacle.

C'est là que la jeune fille fut mise en scène pour jouer son rôle habilement composé et parfaitement appris.

Par son air triste et désolé, la petite sœur eut bientôt provoqué l'attention de son frère. Elle ne connaissait pas le langage des sourds-muets; mais elle donnait à ses gestes une expression si naïve et d'une éloquence si entraînante, qu'il était imposible de ne pas comprendre son désir d'émouvoir Jacob sur le sort malheureux de sa mère. Jacob ne voyait que ses gestes, mais les passants pouvaient entendre ses suppliantes lamentations.

— Viens, viens, disait-elle : maman se sent mourir! Viens à son chevet : ta présence la guérira; tu lui sauveras la vie, et nous serons tous heureux!

Jacob n'avait plus revu sa mère depuis la fameuse nuit du 29 juillet. Il présumait bien qu'elle devait souffrir beaucoup; mais il ne douta pas un seul instant que sa sœur ne jouât, à son tour, un rôle de séductrice. Toutefois, la candide enfant faisait ses signes avec une expression si vive de tendresse pour son frère; elle manifestait dans tout son extérieur quelque chose de si inquiet, de si anxieux, de si désespéré, qu'il hésita dans son jugement. La seule possibilité que sa mère fût mourante, le troubla au point qu'il se sentit défaillir. Une sueur froide couvrit tous ses membres. Il eut comme le sentiment de quelqu'un qui tombe dans le vide, ou qui se noie dans les flots.

Comprit-il que sa constance était en péril? voulut-il cacher des larmes arrachées à sa tendresse fraternelle ou à sa piété filiale? Quoi qu'il en soit, on le vit faire un demi-tour sur lui-même; et, plongé dans une douleur mortelle, il se retira au fond de la cour, hors de portée des yeux d'Herminie.

Ces déchirantes crises du cœur et de la conscience ne tardèrent pas à produire leur action dévastatrice sur la santé du jeune athlète : il dépérissait à vue d'œil, comme le pauvre sauvage qu'il avait vu baptiser et mourir quelque temps auparavant.

Don André ne vivait que pour cette âme, à laquelle il sentait la sienne se coller, comme l'âme de David à celle de Jonathas. Aussi ne négligeait-il rien pour la consoler et la distraire. Les pauvres sourds-muets, touchés et édifiés des tribulations et de la foi de leur camarade, concouraient à l'envi, de leur côté, à tout ce qui pouvait lui procurer quelque rayon de joie. Ils l'environnaient des soins les plus délicats et les plus empressés dans ses besoins, prévenant jusqu'au moindre de ses désirs. Rien n'était épargné, tant ils brûlaient de voir son âme briser au plus tôt les liens de sa captivité.

XXVII

UNE SURPRISE

Pendant ces jours de traverses et d'agitations, l'institut fut, un soir, le théâtre d'un exercice qui vint faire une agréable diversion.

A certaines époques de l'année, les jeunes ecclésiastiques du grand séminaire se présentaient à don Pauletig pour être examinés par lui sur la manière d'instruire les sourds-muets. Une fois réunis dans une salle, chacun venait à son tour appliquer les règles de la méthode sous les yeux de tous. Et pour cela, on faisait choix d'un certain nombre de sujets. Jacob, que l'on rencontrait partout où il pouvait soupçonner quelque profit pour son instruction, avait demandé et obtenu la faveur d'assister à la séance. Il se trouvait donc parmi les sujets d'expérimentation.

Tous les yeux étaient fixés sur le groupe où se donnait la leçon, lorsqu'un cri de surprise et d'effroi se fit entendre du dehors. Qu'était-il donc arrivé? On ne tarda pas à l'apprendre. Passant devant l'entrée de la salle, Moïse Morpurgo avait aperçu son fils dans le cercle du séminaire. Il en avait éprouvé une impression si pénible et si soudaine, qu'il n'avait pu s'empêcher de pousser un cri d'horreur et de s'avancer de quelques pas, comme pour arracher son enfant de ce milieu de damnation.

En voyant son père hors de lui, le premier mouvement de Jacob fut de chercher à fuir; mais un signe de don André l'arrêta court dans son évolution. Le débonnaire directeur se diriga du côté de Moïse, et, le prenant familièrement par la main, il le pria d'honorer de sa présence l'examen commencé, en lui indiquant une place à sa droite. Moïse consentit machinalement à s'asseoir, et reprit bien vite son sang-froid. La compagnie de toutes ces soutanes noires, qu'il n'avait jamais vues de si près en si grand nombre, ne lui parut pas aussi terrible qu'il se l'imaginait. L'exercice, au contraire, finit par piquer sa curiosité et exciter son intérêt; et, n'était le respect humain, il se fût certainement persuadé en peu de temps que son horreur pour le clergé catholique reposait sur d'injustes préventions et de puériles chimères. Il sortit bientôt en déposant un paquet qu'il venait apporter pour son fils.

Une fois le concours terminé, chacun reprit la liberté de ses mouvements. Encore préoccupé de son entretien du matin avec sa sœur, Jacob se dirigea tout rêveur vers l'endroit d'où il pouvait la revoir.

Herminie ne tarda pas à revenir au balcon : son premier mouvement fut de plonger un regard dans la cour pour découvrir son frère. Quand deux cœurs se désirent, il est rare qu'ils ne se rencontrent pas : le frère et la sœur furent bientôt en présence.

Herminie recommença son jeu du matin. Elle savait très bien que son malheureux frère n'entendait nullement sa voix, et néanmoins elle criait d'une voix lamentable :

— C'est ton entêtement à te faire chrétien qui cause tous nos malheurs. Moi-même je mourrai bientôt si tu ne reviens pas. Petit frère chéri, écoute-moi, reviens-nous : reviens pour ton Herminie.

Et, déployant toutes les grâces de son âge et de sa nature sensible, elle lui envoyait des baisers ; elle versait de véritables larmes, qu'elle essuyait du revers de sa main. Un instant après, elle se mettait à genoux en regardant le ciel, ou représentait sa mère en lutte avec la mort.

Jacob, plus fort et mieux fixé qu'à la première entrevue, renvoya à travers l'espace deux baisers à sa sœur, pour lui témoigner son amitié fraternelle ; mais aussitôt après il fit deux grands signes de croix, ce qui voulait dire : « Imite-moi, chère Herminie, fais-toi chrétienne, afin que nous allions tous deux en Paradis. »

Herminie recula d'horreur et disparut.

XXVIII

MESSE ET SABBAT

Le vendredi 22 juillet, Moïse et Aaron vinrent s'entretenir avec Jacob ; et, comme d'habitude, leur conversation ne tarissait pas. Ils pensaient que moins ils laisseraient l'opiniâtre adolescent à lui-même et à la société de ses camarades, plus ils éloigneraient le danger. Mais Jacob ne l'entendait pas ainsi. Jetant les yeux sur le cadran de l'horloge, il fit observer que l'heure de la messe était déjà passée ; et, sans ajouter une parole, il plante là son père et son frère, et court droit à l'oratoire.

Les deux juifs n'en croyaient pas leurs yeux. Que faire ? Poursuivre Jacob jusque dans l'oratoire et l'en arracher de force ? ils n'osèrent. Ils prennent le parti de recourir à don André. Les voilà se précipitant, comme des gens dont la maison brûle et qui courent aux pompes ; ils arrivent essoufflés devant le directeur, et protestent ensemble contre sa coupable tolérance.

— Nous ne le voulons pas, Monsieur ; nous ne le permettrons jamais.

— Mais quoi donc ? répondit don André, qui n'y comprenait rien.

— Non, Monsieur, nous ne voulons pas que Jacob se rende coupable d'idolâtrie, en allant à la messe, et il y est. Ayez donc pitié de notre douleur ; faites acte de tolérance.

— Volontiers, repartit don André, très volontiers je transmettrai à Jacob l'expression de votre pensée. Mais lui défendre expressément d'entendre la sainte messe, Messieurs, mais vous n'y songez pas ! ce serait de l'apostasie de la part d'un prêtre ; et, sans vous offenser, je suis prêtre avant d'être votre ami.

La commission fut faite à l'instant. Jacob écouta le message ; mais, pour toute réponse, il continua ses prières avec le recueillement et l'ardeur d'un séraphin. Chrétien de cœur, quelle considération aurait pu fléchir ce caractère ?

Les Morpurgo attendaient impatients ; les minutes leur semblaient des heures : car, pour eux, ce retard, c'était leur déshonneur qui se consommait au grand jour.

Leur mécontentement devint de la rage ; ils ne craignirent point de jeter à la face des maîtres de l'établissement des imputations blessantes pour leur délicatesse : ils les accusaient formellement d'avoir séduit le jeune homme par des moyens que l'honneur réprouve et que la morale condamne.

Sur ces entrefaites, l'heure du dîner arriva. Nos deux juifs tenaient ferme en place et ils virent défiler devant eux les élèves se rendant au réfectoire.

Jacob, qui les avait quittés sans rien dire pour aller à la messe, leur demanda courtoisement la permission de les quitter pour prendre son repas.

Selon l'usage de chaque vendredi, les enfants s'étaient mis à genoux devant un grand Christ, pour honorer la passion de Notre-Seigneur. Jacob alla prendre sa place au pied même de l'image sacrée, et, ainsi prosterné, il pria de tout son cœur.

L'exaspération de Moïse en apercevant son fils dans cette attitude devant la croix fut à son comble. Il se précipita comme un fou pour l'en arracher. Don Pauletig le saisit d'une main vigoureuse par le pan de son paletot, et lui signifia qu'il ne franchirait pas, pour le profaner, l'asile de la prière. Tremblant sous les doigts crispés qui le retenaient, il ressemblait plus à un tigre qu'à un homme. Ses yeux étaient injectés de sang, et il criait d'une voix étranglée :

— Dehors, misérable ! dehors !

Dieu me pardonne! mais je veux faire connaître ici quelques-unes des raisons d'un tel désespoir.

Le Talmud, livre infect où grouillent mille affreuses impiétés contre le Fils de Dieu fait homme, représente notre divin Sauveur comme un athée, un blasphémateur. Dans le livre intitulé *Nazach*, Israël dit de lui : « Cet homme était un idolâtre, qui, un instant, séduisit les Juifs. »

Avec de telles convictions sur la personne de Notre-Seigneur, comment Moïse aurait-il pu demeurer calme en voyant Jacob prosterné devant l'image d'un tel Dieu?

Aussi criait-il comme un énergumène :

— De grâce, mon fils, n'allez pas plus loin dans cette voie criminelle!

— Mais la prière est un devoir commun à tous les hommes, répondit don André. Vous oubliez que nous servons le même Dieu. Ne vous offensez donc pas de voir votre fils priant avec ferveur. Votre Dieu, qui est le nôtre, ne peut le prendre à mal.

— Mais mon fils prie à genoux: c'est contraire à nos lois. Il est perdu, perdu pour toujours!

— Comment contraire à vos lois? Souvenez-vous donc de Moïse sur le mot Sinaï. Ne s'est-il pas prosterné la face contre terre devant le Seigneur? Ne lit-on pas dans vos livres saints que, pendant la captivité de Babylone, vos compatriotes priaient du matin au soir à genoux et le front dans la poussière, en pleurant sur Jérusalem? Et Salomon n'était-il pas à genoux quand il priait pour lui et pour son peuple devant l'autel du temple qu'il venait d'édifier?

Le père Morpurgo avouait tout cela. Mais qu'importe la logique devant l'ignorance et la passion? Il balbutia quelques mots incohérents, mais ne se rendit point.

— Je perds mon fils, ajouta-t-il en guise de conclusion, et vous gagnez un mauvais sujet. Quoi que vous fassiez, vous ne réussirez jamais à faire disparaître de sa chair le sceau de la circoncision.

Pauvre cher homme! il ne soupçonnait pas la divine vertu du baptême et l'irrésistible puissance du sang rédempteur...

Don André ne se faisait pas illusion sur l'inefficacité de ses discours à Moïse et aux siens. Il laissa donc tomber la conversation avec la colère des Morpurgo : tant il était persuadé qu'en matière de foi religieuse, la dialectique la plus claire et la plus irréfutable est impuissante, sans la grâce, à dissiper l'erreur et à faire triompher la vérité!

Comme on l'a vu, les visites n'étaient contrariées par aucune mesure disciplinaire. Chacun des membres de la famille venait à son loisir et restait de même.

C'est dans une de ces visites que le frère aîné de Jacob le surprit, un jour de sabbat, dans l'atelier de menuiserie de l'établissement. Par manière de passe-temps, Jacob tenait à la main un marteau et s'amusait machinalement à marteler un bout de planche.

Nouveau sujet de scandale pour Aaron, qui, à l'exemple de son père, se montra fort blessé et courut porter plainte au directeur. Sur l'observation de ce dernier, qu'il ne saurait y avoir transgression de la loi dans une circonstance aussi insignifiante, le petit pharisien s'empressa de rectifier l'erreur.

— Ne savez-vous donc pas, disait-il dans sa pudeur alarmée, que rompre une simple feuille de papier, ouvrir une lettre, déplacer un meuble sans une nécessité absolue, sont autant de violations coupables de la loi? Or, quelle urgence voyez-vous à ce que mon frère prenne un marteau et s'en serve, sinon pour travailler, au moins pour s'amuser?

On le voit, Aaron se faisait la part belle dans cette discussion, en se retranchant dans les théories d'une perfection désespérante. Don André refusa de l'y suivre.

Tant de visites successives à toute heure du matin ou du soir étaient autant de moyens nouveaux et savamment préparés pour ébranler la constance de Jacob. Aucun échec ne rebutait le zèle des Morpurgo, soigneusement échauffé par les inspirations du grand rabbin et les encouragements de toute la secte.

A les en croire, Stellina mourait toujours; Moïse mourait aussi quelquefois, et la méchante petite Herminie continuait de faire la moue. Le moins bouillant dans cette incroyable bataille était encore Aaron, qui commençait à trouver que le drame traînait en longueur. Il acceptait volontiers le rôle de commissionnaire, mais sans enthousiasme et presque sans conviction. C'est ainsi que, le soir du même jour, il porta une longue lettre à son frère, sans demander à lui parler.

Dans cette nouvelle épître, écrite en style de feu, on lui promettait monts et merveilles, tous les biens de ce monde, et ceux de l'autre par surcroît. On devinait sans peine que Stellina avait tenu la plume ou tout au moins dicté.

« Avec nous, cher ange, était-il dit, avec votre père et votre

mère, vous vivrez heureux ; je me trompe, non, pas avec moi, pauvre enfant, car je sens que je ne suis plus de ce monde! que la vie déserte mes membres de jour en jour et d'heure en heure, que la mort m'envahit de proche en proche. Mais vous serez heureux avec votre père, avec vos frères, avec Herminie, qui vous pleure sans cesse. Moi, je partirai pour un monde meilleur. Consolée par votre retour, j'irai vous attendre dans le sein d'Abraham, heureuse de la certitude de vous y revoir un jour. »

Cette lettre, destinée à montrer Stellina agonisante, ne provoqua nulle inquiétude ni dans l'esprit ni dans le cœur de Jacob, tant il était convaincu de l'inanité des motifs allégués ; et si la femme qui l'avait écrite ou dictée, n'eût été sa mère, il est infiniment probable qu'il l'aurait commentée avec de fines et mordantes railleries.

Il se contenta de la serrer dans sa poche, et s'en alla tranquillement prendre sa part dans la récréation du moment.

XXIX

FAITS DIVERS

Jusqu'à présent, don André, par un sentiment de réserve facile à comprendre, avait refusé de donner explicitement des leçons de doctrine chrétienne à son élève. Après une série d'épreuves comme celles que je viens de raconter, comment aurait-il pu persister dans cette abstention? La lutte était d'un caractère si décisif, qu'il n'y avait plus aucun motif tant soit peu raisonnable de se défier de la persévérance et de la sincérité de Jacob, sous peine de se rendre coupable d'injustice envers ce brave jeune homme.

Toutefois, il voulut préablement avoir sur cette question l'avis officiel du métropolitain. Après s'être fait exposer minutieusement la situation, l'archevêque pesa, dans sa sagesse et avec le sentiment de sa responsabilité, toutes les circonstances de ce long combat du faible contre le fort, d'un seul contre tous.

La décision fut que non seulement le directeur pouvait, mais qu'il devait sans aucun délai procéder à l'instruction de Jacob, c'est-à-dire, l'admettre au rang des catéchumènes.

Le 1er août, jour consacré dans le calendrier de l'Église romaine à honorer les chaînes du Prince des Apôtres, le nouveau disciple commença à poser les fondements solides de sa foi chrétienne. Il

s'appliqua merveilleusement à en cimenter dans son âme toutes les assises, sous la direction immédiate de son maître et ami don Pauletig.

Les progrès du catéchumène s'accusaient de jour en jour. Moïse ne tarda pas à s'en convaincre, et la douleur qu'il en ressentit n'avait d'égale que son indignation. Une fois entre autres, l'ayant surpris tenant en main un livre de prières, il se répandit en gémissements: il en fallait moins pour rouvrir toutes ses blessures. Se croyant, sans doute, autorisé à ne plus garder de ménagements, il recommença de plus belle ses récriminations contre le directeur, ses objurgations contre son fils. Puis, son émotion s'élevant pour la centième fois au plus violent désespoir, il s'arrachait les cheveux, il déchirait ses vêtements à la manière antique, ou bien fondait en larmes.

La nuit suivante, il se produisit un phénomène dont il me répugne d'aller chercher la raison dans les préceptes du Talmud, concernant les apostats de la loi hébraïque. Convaincu d'ailleurs de l'honnêteté et du caractère loyal de la famille Morpurgo, je me borne à constater ici une grave indisposition dont Jacob fut atteint inopinément, à la suite d'aliments venus du dehors et sortis de la cuisine des disciples du Talmud : circonstance dont Moïse ne manqua pas de se prévaloir le lendemain matin, pour chercher à persuader à son fils que le Dieu d'Abraham, irrité de son apostasie, commençait déjà à faire peser sur lui le bras de sa vengeance.

La logique de ce raisonnement parut un peu louche à Jacob, qui n'en fut nullement impressionné. Il se borna à rappeler, en regardant les yeux de son père, qu'il était étrange que le souper apporté par lui, la veille, lui eût fait éprouver les violentes coliques dont il avait tant souffert toute la nuit.

Plus choqué de son impassibilité que de ses observations accusatrices, Moïse s'emporta jusqu'à la fureur. Après avoir épuisé le vocabulaire des injures et des menaces, il se retira en maudissant son fils.

Le sixième jour de ce même mois d'août, un des volontaires spontanément armés, dans les circonstances d'alors, pour la défense de la patrie menacée, se présenta à l'institut des sourds-muets.

Sans rien laisser apercevoir de ses intentions, ce militaire fit très adroitement tomber la conversation sur le jeune Morpurgo, dont l'opinion publique se préoccupait vivement dans presque toute la contrée...

Le professeur chargé d'accompagner le visiteur crut répondre à ses désirs en proposant de lui présenter Jacob : ce qu'il accepta avec une satisfaction manifeste.

Voici le petit colloque qui s'établit entre eux, en face d'un tableau noir sur lequel ils écrivaient alternativement, l'un ses demandes, l'autre ses réponses.

— Pourquoi êtes-vous dans cette maison ?

— Pour me faire chrétien.

— Pourquoi voulez-vous devenir chrétien ?

— Pour aller en Paradis.

— Qui vous a suggéré cette pensée et ce désir ?

— Dieu, sans doute : car personne au monde ne m'a conseillé.

— On vous a fait des promesses, n'est-ce pas ? Qui vous les a faites ?

— Non, jamais.

Ce dialogue, dans sa forme inquisitoriale, ouvrit les yeux du professeur. Il ne douta point que le visiteur ne fût quelque juif de bonne compagnie, et il s'en félicita, puisque Jacob venait de lui donner une preuve irrécusable de l'indépendance de sa résolution.

Pendant ce temps-là, Moïse faisait parvenir à l'autorité civile un recours en forme, par lequel il invoquait ses droits de père pour obtenir que son fils lui fût rendu provisoirement, en attendant les informations juridiques que le directeur avait reçu l'ordre de préparer et de fournir.

En effet, dès le 4 septembre, don André procéda solennellement à l'interrogatoire de Jacob, devant une commission spécialement nommée *ad hoc*, et composée d'hommes graves et familiarisés avec le langage des sourds-muets.

Le chef religieux de la communauté juive avait été très expressément invité à se trouver présent à l'examen de son coreligionnaire. Cet homme, que nous avons vu naguère si empressé et si majestueux quand nul ne le réclamait, jugea à propos de faire défaut, et ne prit même pas la peine de s'excuser.

Quoi qu'il en soit, la Commission déclara que le jeune Morpurgo s'était spontanément et librement déterminé à embrasser la religion catholique. On fit un paquet du procès-verbal où cette déclaration venait d'être formulée, ainsi que des autres pièces relatives à cette information, et l'on expédia le tout aux autorités gouvernementales de Vienne. On s'acheminait vers une solution.

Le lendemain, Moïse et Aaron, champions infatigables, reparurent pour livrer leur dernier assaut. Don André était absent: l'occasion ne pouvait être meilleure. Il leur était permis, sans avoir rien à craindre du directeur, de se livrer à toute l'ardeur de leur zèle. Jacob, de son côté, jugea que l'absence de son bon maître, en faisant la sécurité de l'ennemi, constituait pour lui un péril: il n'en fut que plus circonspect.

Le professeur présent à cette dernière scène eut besoin de toute sa patience et de se souvenir, par égard pour Jacob, qu'il avait affaire à son frère et à l'auteur de ses jours.

Les Morpurgo affectèrent de proclamer plus haut que jamais leurs anathèmes, de redire que c'est par un prosélytisme diabolique, par des allèchements sensuels et libertins, que le directeur de l'institut avait réussi à s'emparer de la volonté faible d'un adolescent. Pris au sérieux dans leurs calomnieuses affirmations, ils comprirent cependant les fâcheuses conséquences que pouvait entraîner pour eux l'excès de leur langage; et, quand ils virent arriver deux personnes que le professeur Grusurier avait fait appeler pour témoigner, au besoin, de leurs impudentes et inqualifiables accusations, ils se hâtèrent de vider les lieux et de s'enfuir à toutes jambes.

C'est au prix d'une telle honte que cette famille, dont la raison troublée menaçait l'ordre public, laissa enfin la paix au cher enfant dont ils proclamaient ainsi, bien malgré eux, la glorieuse victoire.

B. Gassiat,

Protonot. apost., doct. en théologie et en droit canon

(*A suivre.*)

LES FROIDEFONT [1]

XXI

Philippe de Froidefont, en quittant la salle des mariages de la maison de ville, s'empressa de regagner sa demeure. Il trouva Michel, son vieux domestique, sur la porte. Celui-ci attendait le passage nuptial qui devait se rendre à l'église, après le mariage civil.

Michel fut effrayé quand il vit son maître seul, pâle, bouleversé, les traits empreints d'une douleur profonde. Philippe lui jeta ces mots :

— Michel, il faut quitter Cordes pour n'y revenir jamais. Attelle immédiatement : dans cinq minutes je veux être parti. Nous allons à Amarens.

— Mais, Monsieur, y songez-vous? Que vous est-il arrivé?

— Obéis, et ne m'interroge pas.

— Mais, par cette nuit obscure, comment sortir de cette diable de rue, que les chevaux ne peuvent descendre en plein jour?

— Tu guideras ton cheval en le tenant par la bride; quant à moi, j'étouffe ici. Je te précède. Tu me trouveras en bas, dans le faubourg, au pied du grand arbre.

Et Philippe descendit la longue rue à la pente rapide. Il n'avait même pas pris la peine de changer de costume : il portait l'habit noir et la cravate blanche. Le froid était vif, mais que lui importait le froid? Le malheureux se sentait dévoré par la fièvre, il brûlait.

— Qu'ai-je donc fait au ciel? s'écria-t-il; comment ai-je mérité ces tortures effroyables? Je suis donc le maudit, voué au mal-

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre.

heur, à la souffrance?... Allons, tais-toi, subis ta destinée sans te plaindre!... Va devant toi sur la route, à travers les ronces et les épines; blesse tes pieds, meurtris tes mains, brise ton front à tous les obstacles. Le bonheur est fait pour les autres, et non pour toi... misérable!

Philippe se tut quelques instants, puis il reprit :

— Non, non, c'en est trop. Mon âme se révolte. Je ne mérite pas les tourments que je subis. Si le Ciel m'enlève toutes les joies de ce monde, il ne m'empêchera pas du moins de goûter une âpre volupté : celle de la vengeance! Il ne m'est pas permis d'aimer. Eh bien, soit! je veux haïr : oui, oui, la haine, voilà la passion dont je remplirai désormais mon âme, puisque l'amour m'est défendu.

Bientôt le vieux Michel rejoignit son maître. Celui-ci monta dans sa voiture; et, pendant les quatre heures employées à franchir la distance qui sépare Cordes d'Amarens, pas une parole ne fut échangée entre le maître et le serviteur.

Celui-ci avait appris, du reste, l'étrange scandale de la maison de ville, et il respectait la douleur de M. de Froidefont.

En arrivant dans son château, Philippe se jeta tout habillé sur son lit et passa une nuit affreuse, sans sommeil. La douleur du jeune homme était muette : il ne dit pas un mot, ne versa pas une larme; il méditait de se venger de Bernard de Najac et de Cyprienne elle-même, qui lui avait, pour ainsi dire, jeté son aversion à la face, en présence de la ville entière, lui faisant ainsi subir le plus sanglant affront.

Philippe, après avoir pris, vers le jour, quelques heures d'un sommeil agité, alla se renfermer dans son cabinet de travail.

Cette pièce, tout entourée des livres qui avaient été sa distraction autrefois, et dans lesquels il puisait toutes ses joies et toutes ses consolations; cette bibliothèque, où il avait passé tant d'heures calmes et presque heureuses, lui paraissait maintenant morne et triste comme un tombeau.

Non, certes, ce n'étaient pas ces objets froids et inanimés qui pouvaient le consoler. Sciences, romans, histoire, que pouviez-vous pour guérir les blessures de ce cœur saignant, vous qui ne parlez qu'à l'esprit?

Mais, en entrant dans sa bibliothèque, Philippe prit le coffret renfermant le manuscrit qu'il avait essayé de détruire; il en mit

soigneusement les morceaux en ordre, il les rapprocha, et bientôt il reprit la lecture et la traduction qu'il avait commencées : il espérait trouver dans le vieux manuscrit les éléments de sa vengeance.

Voici la traduction que Philippe poursuivit, sans interruption, pendant quelques jours :

XXII

« La jeune veuve avait nom Jeanne de Glacena. Elle était jeunette, vingt-deux ans à peine, et gente à ravir; petite et mignonne, mince, mais fort bien faite et du plus joli corsage qui se puisse rêver; brune, à la peau plus blanche que le lait, aux joues fraîches comme la rose de Bengale, aux cheveux noirs comme l'aile du corbeau; l'œil vif et malin, les cils longs et soyeux, la lèvre pourpre, un peu saillante, mais dessinée comme l'arc de Vénus : telle on voyait Jeanne, et nul ne la pouvait approcher sans se sentir le cœur atteint.

« Au surplus, tantôt languissante et tantôt vive, elle passait, en un moment, de l'abattement à la joie, de la peine au plaisir, et son cœur, comme son corps mignon, semblaient être nés d'un caprice de la nature.

« Faible comme une femme, courageuse comme un homme, Jeanne de Glacena était capable d'entreprendre les plus grandes choses, si elle ne pouvait toujours les mener à bout.

« Elle aimait depuis longtemps le seigneur Laurent de Najac; mais tous deux, jouets du sort, du hasard et de la fatalité, ne s'étaient pas rencontrés à point sur le chemin de la vie.

« Quand Laurent de Najac aperçut pour la première fois Jeanne de Glacena, c'était à la fête même de ses noces, où il fut invité par une tierce personne, car il n'avait jamais vu la jeune femme avant ce jour.

« Je ne sais comment cela se fit : les yeux de Jeanne et ceux de Laurent se rencontrèrent et semblèrent se reconnaître, et si bien, que les deux jeunes gens se comprirent sans échanger une seule parole.

« Jeanne, mariée en sa fleur, car à peine était-elle parvenue à sa dix-huitième année, n'avait pas encore senti son cœur s'ouvrir sous les doux rayons d'amour. De monsieur son époux pas ne fallait attendre ce miracle : car le bonhomme Glacena était, lui, non en sa

fleur, mais courbé sous le poids de l'âge, et, à n'en pas mentir, vieillard de soixante ans, sonnés et carillonnés, quoique n'en fît bruit, comme on pense.

« Que dire de l'avarice des parents de Jeanne, qui, pauvres, vendirent leur fille pour un quartier de terre et quelques écus de rente, à eux donnés par Glacena?

« Elle était d'assez bonne noblesse, mais d'une branche desséchée et depuis un demi-siècle tombée en une noire misère.

« Elle vivait avec son père en un lieu nommé Saint-Marcel, dans un enclos de quelques brassées, le long de la rivière du Cérou. Le manoir ressemblait plus à un moulin qu'au castel d'un seigneur.

« Ils y vivaient péniblement du produit de leur enclos, d'un champ, d'une vigne, qu'on voyait sur la colline de l'autre côté du Cérou; la rivière leur donnait du poisson, et les bois du voisinage leur fournissaient quelque gibier.

« Le vieux Glacena, fort chasseur devant Dieu, et qui en eût remontré à Nemrod lui-même, passait sa vie entre chiens et chevaux. Odeur de chenil lui plaisait plus que parfum de myrte, et volontiers il s'accommodait d'une litière de paille à l'écurie, pour dormir auprès de sa bête favorite.

« Glacena, à soixante ans, paraissait encore en sa force. Il avait une forte tête sur de solides épaules, tête de bœuf avec un front bas, de gros yeux, une crinière toute blanche, mais drue, et dure comme le cuir de ses chevaux; le nez gros et bourgeonné, la lèvre épaisse et le teint fort noir : car le bonhomme était sans cesse hors de chez lui à courir sous le soleil, la neige, le vent ou la pluie, à travers guérets et bois, à travers plaines et vallons.

« Cette trogne noiraude sous cette toison blanche formait un plaisant contraste, et ne donnait à notre chasseur ni l'air d'Antinoüs ni les traits de Céladon.

« Un jour donc qu'il courait après quelque bête, monté sur son cheval, suivi de cinq ou six chiens affamés et tirant la langue, il s'égara et ne sut plus à quel sentier se vouer. Il réfléchissait, — autant que le peut faire un chasseur, — sur sa position, quand, de dessous la feuillée d'un bois, sortit une fillette proprement vêtue, quoique sans richesse, et du minois le plus séduisant qui se puisse rêver.

« Glacena, à l'aspect de cette enfant, se sentit pris; son vieil cœur fut féru d'amour.

« Ayant demandé le chemin à la fillette, celle-ci, avec un sourire gracieux, le lui montra.

« Mais le vieux sire eût bien voulu ne pas détaler de sitôt et repaître ses yeux du frais minois. Il demanda donc s'il ne pourrait pas faire reposer son cheval et prendre nourriture en quelque endroit. La fillette fit voir du doigt la maison de son père, et le cavalier s'y rendit sans tarder. On lui servit un frugal repas; et, tandis qu'il mangeait, il apprit l'origine noble de ses hôtes, et il ne partit pas sans leur dire qu'il ne dépendait que d'eux de relever leur famille et de se donner toute l'aisance qu'ils pourraient souhaiter. Enfin, il promit de les venir voir en chassant.

« Ce qu'il se garda bien d'oublier; et, après quelques visites, un beau soir, il fut résolu que la fillette, qui avait nom Jeanne, serait unie au vieux barbon.

« Les noces furent faites en la ville d'Albi, non pas en silence, comme on l'eût cru de cet homme de soixante ans, qui osait prendre pour femme une demoiselle de dix-huit années.

« C'est, au contraire, avec tout l'éclat, un peu perdu de nos jours, des anciennes noces et fiançailles de l'Albigeois. Glacena voulut, sans doute, éblouir sa femme et la séduire par la bonne chère, la musique, la danse, et par toutes les fêtes qui se peuvent imaginer.

« Les noces durèrent quinze jours pleins; le bonhomme y mangea bien son revenu de trois années. Il est vrai qu'il s'y fit aider par les parents, les amis, les gens du voisinage, par les serviteurs et par les valets des voisins, par ses métayers, tenanciers, fermiers, gens à gages, et par les amis de ceux-ci et de ceux-là.

« Durant l'espace de deux semaines, ce fut une ripaille inouïe. Dès l'aurore, la maison du vieux Glacena s'emplissait de l'odeur des viandes et de la rôtisserie. Tout le jour, la table se trouvait mise : mangeait qui voulait. Plus de deux cents personnes prirent part à ces festins et se gorgèrent aux dépens du nouveau marié. Qu'il suffise de dire que six porcs entiers, trois bœufs, douze veaux, vingt-quatre moutons, six-vingts oies, six-vingts chapons, cent et quelques poules, plus de cents canards ou canetons, sans compter force pigeons, palombes, perdreaux, poules d'eau, coqs de bruyère, lièvres râbles, cailles, figurèrent sur la table de Glacena et y furent dévorés. On lui vida plus de trente tonneaux de vin rouge du Coq, c'est-à-dire de la bonne ville de Gaillac ou de Cunac, Cayzaguet et

Fonton : car de boire du vin de la plaine on n'eut garde, de crainte d'y salir ses lèvres toutes parfumées de mets succulents, de ròts, de bonnes tartes et galettes de four, de crèmes et autres douceurs. Deux ou trois invités firent même à Glacena l'honneur de mourir d'indigestion, tant ils s'étaient repus de mangeaille; mais la fête n'en alla pas plus mal.

« On avait mandé de Toulouse six joueurs de viole, de mandoline ou de fifre, qui firent danser tous ces gens, et Dieu sait s'ils avaient du jarret, gonflés qu'il étaient de victuailles et enivrés de bon vin!

« Jeanne fut éblouie et enchantée par le luxe de la table, non autant par les mets que par la vaisselle d'argent massif reluisant sur les nappes fines et bien blanches, par les belles robes dont on l'avait revêtue et les beaux bijoux dont on l'avait ornée, ainsi que par la musique et la danse. Elle déposa de nombreux baisers de reconnaissance, sinon d'amour, sur la bonne trogne de monsieur son époux, qui lui donnait de telles fêtes.

« Mais le pauvre homme, à son insu, lui en avait ménagé une plus grande que toutes celles-là, je veux dire la vue de Laurent de Najac.

« Comme Laurent dansait en vis-à-vis avec Jeanne, leurs yeux se rencontrèrent; en un instant ils se dirent mille choses, et les deux jeunes gens virent bien qu'amour était de la partie.

« Le jour d'après, Laurent, empêché, ne vint pas, et Jeanne fut tout attristée, comme si quelque chose lui eût manqué. Son époux, la voyant chagrine, la voulut consoler; elle bouda monsieur son mari, qu'elle ne trouvait pas du tout consolant.

« Le lendemain, Laurent partit pour les noces. Jeanne, à sa vue, redevint soudainement joyeuse, et elle dansa de très bon cœur, surtout lorsque Laurent lui vint offrir la main pour une sarabande. Il la pressa sur son cœur et murmura à son oreille quelques douces paroles.

« Ils s'aimèrent bientôt autant qu'ils se puissent aimer dans ce monde; mais le destin s'était mis en travers de cet amour : car Laurent de Najac avait lui-même épousé, à peine depuis deux ans, une fille noble, peu avenante, du reste, et qu'il n'aimait pas.

« On ne saurait guère empêcher deux amoureux de se rapprocher. Grilles et verrous, chaînes et cadenas n'y peuvent rien. Aussi l'inclination naturelle de Jeanne pour Laurent et de Laurent pour Jeanne les fit se rechercher. Donc ils se revirent, puis ils s'aimèrent.

Mais, bien que leur mauvaise étoile eût voulu qu'ils fussent mariés tous deux, chacun de leur côté, à contre-temps et contre leur gré réciproque; bien que l'abandon de l'un et les transports de l'autre semblassent les laisser désarmés contre ces entreprises de leurs deux cœurs, leur amour demeura chaste. Ils attendirent que le temps les prît en pitié; ce qui, du reste, ne tarda guère.

« Trois ans après son mariage, le bonhomme Glacena jugea à propos de mourir. Il n'avait jamais eu sujet de se plaindre de Jeanne, qu'il traitait bien plus, — malgré lui peut-être, — comme sa fille que comme sa femme. Il ne soupçonna même point l'amour de Jeanne pour Laurent, et, à sa mort, il laissa toute sa grosse fortune à sa jeune veuve.

« A la même époque, la femme du sire de Najac mourut, elle aussi, subitement. Jeanne, dès lors, n'eut plus d'autre hâte que de voir arriver le terme de son veuvage. En attendant, les deux amants, devenus libres, purent se voir à leur guise et s'aimer sans contrainte.

« Peu après survint la poursuite contre les huguenots, qui de toutes parts se soulevaient. Jeanne, voulant suivre l'ami de son cœur, quitta la bonne ville d'Albi et alla s'enfermer dans le château d'Alayrac, non loin de Cordes, où elle pouvait voir tous les jours le seigneur Laurent de Najac.

XXIII

« Donc, quand commença la lutte contre les gens de la religion dite réformée, Guillaume de Froidefont commandait une compagnie calviniste, tandis que Laurent de Najac, son rival heureux, prenait la tête d'une compagnie de catholiques, et que Jeanne de Glacena était gardée dans un château situé à deux heures de Cordes, sur une colline boisée.

« Quand ces événements se passaient, on sortait du rude hiver de 1574, et l'on était aux premiers jours d'avril, le plus beau des mois et bien plus avenant encore que le joli mois de mai : car la campagne est alors toute fleurie et embaumée, les prés sont du plus doux vert, tandis que les arbres offrent aux yeux les feuillages les plus tendres et les couleurs les plus vives, l'air est encore imprégné de fraîcheur, et il semble que le soleil s'efforce à réchauffer les hommes et non à les brûler comme il commence à faire dès le mois de mai.

« A vrai dire, il eût mieux valu laisser chacun à ses champs; mais le soin de la religion fit assembler les guerriers des diverses compagnies, et, comme l'époque était favorable, on se mit en campagne.

« Guillaume de Froidefont commandait à près de cent cinquante soldats, mi-partie fantassins, mi-partie cavaliers. Il traînait avec lui deux petits canons et une couleuvrine assez forte et redoutable,

« Dans sa compagnie, recrutée au hasard de gens de toute condition, d'aventuriers, de pillards, de malfaiteurs, de routiers et même de faux-sauniers, figurait une espèce de chef de la cavalerie, du nom de Payrols, lequel Payrols, mécréant fieffé, était capable de tout, sauf, sans nul doute, d'une bonne action, car je n'ai ouï conter de lui que des méfaits. Il sentait la hart à vingt pas. Il n'était au surplus pas plus enviable d'être son ami que d'être son ennemi.

« Mais Guillaume de Froidefont, que les scrupules ne gênaient pas, le voulut dans sa compagnie, feignit de le prendre en amitié, et lui donna le commandement des gens à cheval.

« A cela il dut d'avoir toujours l'abondance pour ses troupes: car ledit Payrols rapinait du matin au soir, et n'était pas embarrassé du tout pour trouver la nourriture de ses hommes et de leurs bêtes.

« Or, Payrols était peu à peu devenu le confident, le conseiller intime de Guillaume de Froidefont.

« Un soir qu'ils campaient dans un village, ayant mis soldats et chevaux chez les habitants, ils se trouvèrent seuls, après le repas, dans une ferme un peu moins pauvre que les autres.

« Ils se tenaient tous deux, les coudes sur la grande table, dans une salle enfumée aux poutres plus noires que suie ou charbon; une méchante lampe ou *calel* répandait sur eux presque autant de fumée que de lumière; sur la nappe gisaient les débris du souper. Ils ne disaient mot depuis un grand quart d'heure; mais tout d'un coup Guillaume frappa du poing sur la table et dit à son compagnon :

« — M'est avis, compère, que la campagne qui s'ouvre nous va donner de la tablature. L'évêque et seigneur d'Albi, qui est le neveu du cardinal Strozzi, nous poursuit aigrement, et je redoute sa finesse italienne. Il nous fait la guerre bien plus en diplomate qu'en guerrier, il soulève contre nous le pays, il a même prise sur plusieurs de nos chefs, et il sème déjà la division parmi nos troupes.

« — Bah! qu'importe! répondit Payrols. Nous tenons le haut du pays, et Philippe de Rodolphe, évêque d'Albi, n'est maître que de la plaine.

« — Oh! ne tient-il pas aussi Cordes et la campagne environnante?

« — Sans doute, mais nous avons pour nous les châteaux forts : Monzieys, Perme, inaccessible comme un nid d'aigle, sur sa haute montagne; Tonnac, Mithars, Villeneuve... et autres places...

« — Oui, mais nous avons contre nous, — nous-mêmes, Payrols. La division est dans nos rangs. Les catholiques sont disciplinés en diable, pas un ne bronche de l'obéissance : le soldat obéit au chef, le chef au curé, le curé à l'évêque, lequel obéit au pape. Mais dis-moi donc qui, chez nous, commande, qui obéit! Chacun en fait à sa tête : cela nous perd et nous perdra toujours.

« — C'est bien la vérité, dit Payrols.

« — Ah! vraiment, je regrette de m'être fourvoyé dans cette galère... Si c'était à recommencer, je crois, Dieu me pardonne et Calvin avec lui! que je resterais papiste.

« — Moi aussi, et je suis las du métier de dupe que l'on me fait jouer.

« — Toi aussi, Payrols?

« A ces mots, Guillaume de Froidefont quitta le siège sur lequel il était assis. Il alla prendre dans un bahut un pot de vin blanc de Gaillac, qu'il plaça sur la table; et, versant une rasade à Payrols et une autre à lui-même :

« — Tu n'es donc pas un fanatique comme sont les autres? lui dit Froidefont avec un clignotement des yeux.

« — Moi, répondit Payrols à voix basse, s'assurant tout d'abord, en homme de haute prudence, que nulle oreille ne le pouvait ouïr; moi, je donnerais Lutter, Calvin et S. S. Grégoire XIII pour un broc de bon vin du Coq.

« — A la bonne heure! Payrols, tu as de l'intellect, mon ami, et nous pourrons nous entendre : car, pas plus que toi, je n'aime les bigots, les diseurs de patenôtres, qu'ils soient à l'église ou au prêche.

« — En vérité, je ne les puis souffrir.

« — Qu'en veux-tu faire alors à la tête de tes cavaliers? pourrais-tu me le dire?

« — Volontiers, mais à une condition, sire Guillaume de Froidefont.

» — Laquelle, capitaine Payrols?

« — C'est que vous me direz vous-même ce que vous y êtes venu faire.

« — Confidence pour confidence, rien n'est plus juste. Commence donc, je suis tout oreilles.

« — Eh! bien, j'y suis venu afin de poursuivre un de mes ennemis.

« — Comme ça se rencontre! j'y suis venu dans le même but et afin de poursuivre mon ennemi mortel. Et naturellement tu veux te débarrasser du tien?

« — Oui.

« — Et vous aussi du vôtre? Monsieur Guillaume.

« — Sans doute. Tu veux le tuer?

« — Oui. Et cet ennemi se nomme?

« — Laurent de Najac.

« — Laurent de Najac, mort-dieu! s'écria Froidefont avec surprise; — Payrols serait-il aussi amoureux de Jeanne de Glacena? se disait Guillaume en son for intérieur.

« — Laurent de Najac! répéta le capitaine Payrols, cela vous surprend? Tiendriez-vous à sa vie?

« — Moi? fit Froidefont en haussant les épaules. Et dis-moi que t'a fait ce gentilhomme?

« — Il m'a enlevé une fortune sur laquelle je comptais pour relever mes affaires.

« — Ah! ah! murmura Froidefont avec un visage joyeux et comme soulagé d'un grand poids.

« — Eh bien, Payrols, touche là... dit-il en offrant sa main au capitaine : moi aussi, je veux me défaire à tout prix de Najac.

« — Bah! cet ennemi dont vous me parliez, serait-ce lui?

« — Oui, Payrols.

« — Et que vous a-t-il fait?

« — A moi? Il m'a enlevé un trésor... oh! un trésor plus précieux que tous les écus du monde : il m'a ravi l'amour de Jeanne de Glacena.

« — Eh bien, unissons notre vengeance : à vous le cœur de Jeanne, à moi la fortune de Najac.

« — Soit. Poursuivons-le, traquons-le comme une bête fauve, et qu'il tombe bientôt sous nos coups.

« — Qu'il en soit ainsi, par la mort-dieu!

« — Payrols, je puis t'apprendre une chose qui te réjouira.

« — Laquelle?

« — C'est que Najac a cru devoir prendre, en quittant Albi, une somme considérable d'argent, dans la pensée de la mettre en sûreté dans quelque château fort.

« — Je veux vous en apprendre une qui ne vous fera pas moins de plaisir.

« — Laquelle, capitaine?

« — C'est que Laurent de Najac a cru devoir prendre, en quittant Albi, le trésor que vous convoitez, dans la pensée de le mettre en sûreté au fond de quelque château fort.

« — Je le sais. Mais en quel château peut-il tenir Jeanne de Glacena?

« — Dans le même, sans doute, où il détient la somme qu'il a emportée.

« — Mais quel est-il ce château? dit Payrols.

« — Je l'ignore; c'est, d'ailleurs, ce que nous apprendrons certainement, en cherchant chacun de notre côté.

« — Oui; et puisque nous avons des chevaux, des hommes, de bonnes arquebuses et des canons, faisons-les servir à l'accomplissement de nos desseins.

« — Et le salut de la religion? fit Guillaume de Froidefont avec un sourire narquois.

« — Ma foi, que le pape et Luther se débrouillent comme ils pourront. Mes affaires avant les leurs.

« — Bien dit, Payrols, répliqua Froidefont.

XXIV

« Dans le village occupé par Froidefont, et que Payrols et leurs soldats tondaient comme troupe de cigales pourraient tondre un champ, parce qu'il était aux catholiques, se trouvait une sorte de mendiant connu dans les environs sous le sobriquet de Rossignol, qui lui convenait bien, puisque ledit Rossignol passait sa vie à chanter aux portes des maisons et des hôtelleries.

« C'était un homme besoigneux et prêt à faire pour quelques pièces blanches tout ce qu'on lui demandait.

« Payrols le fit appeler auprès de lui.

« — Rossignol, lui dit-il, que veux-tu? gagner une bonne somme d'argent ou la potence?

« — Donnez-moi tout l'argent qu'il vous plaira, plutôt que la potence.

« — Écoute, tu es libre de mériter l'une ou l'autre : si tu me sers fidèlement en ce que je vais dire, tu peux être assuré d'une bonne récompense, qui te mettra à même de n'aller plus de porte en porte gagner ta misérable vie ; mais si tu me trompes, souviens-toi que la hart attend ton col et que tu ne m'échapperas pas.

« — Eh bien, que faut-il faire? répondit Rossignol, ne sachant encore s'il devait se réjouir ou se chagriner.

« — Connais-tu le seigneur Laurent de Najac?

« — Oui, certes, Monsieur le capitaine.

« — Saurais-tu reconnaître sa compagnie?

« — Oui : ses cavaliers portent tous l'écharpe bleue autour des reins et la croix blanche sur le casque.

« — Fort bien ! Et sais-tu en quel endroit se trouve cette compagnie en ce moment?

« — A Vindrac, proche de Cordes.

« — En es-tu certain?

« — Oui, à moins qu'elle n'ait détalé depuis hier à la nuit : car j'étais hier encore à Vindrac, et j'y ai vu les cavaliers tout comme je vous vois.

« — Eh bien, il faut, sans en avoir l'air, entends-tu? sans éveiller le moindre soupçon, que tu épies de Najac et que tu puisses me dire comment il passe son temps, quels lieux et quelles gens il fréquente, et surtout où il se retire le soir. Si tu sais me renseigner exactement et me servir avec fidélité en ce que je te demande, deux cents livres te seront remises pour ta récompense ; en attendant, voici toujours trois écus, que je te baille comme acompte. Mais sois prudent et fidèle, ou prends bien garde à ton col !

« — J'aime mieux gagner deux cents livres qu'un bout de corde : aussi fiez-vous à moi, seigneur capitaine.

« — C'est bien ; et maintenant sors d'ici et au plus vite, va-t'en du côté de Vindrac.

« Rossignol s'empressa de sortir et de se mettre en route à travers guérets, bois et prairies.

« Vindrac, où se tenaient les soldats du sire de Najac, n'était pas fort éloigné. Le mendiant y arriva dans le milieu du jour, et se

mit à rôder autour des maisons, dans lesquelles s'étaient établis les hommes et la compagnie.

« Il était assez connu et des uns et des autres. Comme il causait avec quelques arquebusiers, Laurent de Najac vint à passer. D'une mine assez sévère il demanda quel était ce mendiant ; celui-ci, feignant de ne voir ni reconnaître le capitaine, se mit à chanter le premier couplet d'une chanson faite sur un vieil air du pays :

O vous, calvinistes,
Suppôts de Satan,
Si cagots, si tristes,
L'enfer vous attend :
Vous êtes infâmes,
Et vous et vos femmes
Irez en enfer
Joindre dom Luther.

« Il allait entonner le second couplet, lorsque de Najac fit signe à deux arquebusiers d'amener le mendiant jusque dans la maison où le capitaine avait son quartier. Ce qui fut fait.

« Seul avec le mendiant, Laurent dit à celui-ci :

« — Veux-tu gagner cent livres?

« — Oui bien, seigneur, si c'est possible. Que faudra-t-il faire pour cela?

« — Tu connais, dit-on, la contrée, car tu la parcours depuis longtemps?

« — C'est vrai.

« — Peux-tu me dire en quel lieu se trouve la compagnie de M. de Froidefont?

« — Oui, certes! elle est en ce moment même dans le village de Donnazac.

« — A Donnazac!

« — Oui, seigneur capitaine.

« — Pourras-tu m'informer exactement, chaque deux ou trois jours, de ce qu'elle fait, de ce que disent les soldats, me tenir au courant du nombre d'hommes, de canons, de chevaux, d'arquebusiers dont dispose M. de Froidefont, et m'instruire de ses marches et contre-marches?

« — Seigneur capitaine, je vous en instruirai.

« — Tu recevras cent livres à la fin du mois, si tu me sers fidèlement; en attendant, voici deux beaux écus. »

« Rossignol les prit, et, remerciant, les mit au fond de son escarcelle, c'est-à-dire d'un sac en toile, qu'il tenait suspendu à son bras.

« — Toutefois, l'ami, souviens-toi de ceci, ajouta de Najac : tu me dois servir avec honnêteté et prudence. Si tu me trahis, sache bien une chose : c'est que ce n'est pas de l'argent que je mettrai dans ta main, mais bien du plomb dans ta cervelle.

« — Seigneur, comptez sur moi. Je me trouve bien ici-bas, et n'ai pas grand désir d'aller voir M. Satanas.

« — C'est bien, l'ami : retire-toi d'ici et fais de point en point ce que je t'ai dit.

« Rossignol quitta le quartier du capitaine Laurent de Najac.

« Je ne sais au juste les réflexions que put faire le mendiant à part lui, quand il sortit de la maison ; mais, d'après ce qui s'ensuivit, je jurerais bien qu'il dut se dire : — Voici une singulière aventure! Froidefont me donne deux cents livres pour livrer Najac ; Najac me donne cent livres pour livrer Froidefont : que dois-je faire? les trahir tous les deux? j'aurais ainsi trois cents livres comptant ; ou dois-je trahir complètement l'un des deux capitaines, celui qui m'offre le moins, et le vendre à l'autre, qui me donnera bien les cent livres que je perdrais?

XXV

« Le soir même de ce jour, comme la nuit commençait à gagner la campagne, Laurent de Najac monta à cheval ainsi qu'un de ses soldats, qui lui servait de domestique. Ils parurent tout d'abord inspecter les environs, comme s'ils voulaient se rendre compte du lieu. Mais quand la nuit fut presque complète, ils tournèrent bride brusquement au coin d'un chemin, et, à grands renforts d'éperons, ils gravirent une colline par un mince sentier qui courait à travers bois ; en peu d'instants, ils arrivèrent en face d'une vieille demeure à demi perdue sous la frondaison. Ladite maison pouvait à la rigueur passer pour un château fort : car elle était entourée d'une muraille de pierres assez haute, mais en piteux état, flanquée à chacun de ses coins de tours carrées à toitures en éteignoir ou en couvercle de poivrière. Un fossé, sans autre eau que quelques flaques croupissantes des dernières pluies et dans lesquelles coassaient maintes grenouilles, régnait autour des murailles, et même un pont-levis conduisait jusqu'à l'huis vermoulu du castel.

« A l'arrivée des deux cavaliers, que la lune, alors en son premier quartier, n'éclairait que faiblement, une sentinelle, couchée tout de son long sur le seuil de la porte, se mit à crier :

« — Qui vive?

« — Jeanne! répondit Laurent.

« La sentinelle se remit prestement sur ses pieds et fit passer les deux cavaliers, puis le pont-levis se releva derrière eux avec un bruit de chaînes non graissées et de menuiserie mal jointe et vermoulue.

« Laurent de Najac venait de pénétrer dans le château d'Alayrac, depuis assez longtemps abandonné de ses maîtres et tombant de ci, de là, de vétusté.

« La cour semblait un taillis de bois : il y poussait herbe, broussailles et arbustes, jusqu'à ce point qu'un chêne de peut-être quinze années s'étalait librement entre les degrés descellés et cassés du perron donnant accès dans le manoir.

« Le vent, très fort en cet endroit, avait endommagé cheminées, toitures et contrevents, et de temps à autre arrachait même quelque pierre aux murailles noircies.

« L'intérieur de l'édifice n'avait rien d'avenant. Dès le pas de la porte, on y sentait une forte odeur de moisissure : aussi les murs suintaient-ils d'humidité, et, dans toutes les pièces, les tapisseries pendaient le long des panneaux. Les meubles étaient surannés, vieux, sales, branlants; les portes et les croisées joignaient à peine, et l'on y entendait sans cesse les plaintes et les gémissements de la bise, qui s'engouffrait avec furie dans les longs corridors.

« En bas de la maison demeuraient les vingt soldats que M. de Najac avait mis là pour garder le château contre un coup de main.

« Laurent de Najac monta les degrés d'un escalier de bois en vilain état, et bientôt il se trouva dans une grande chambre mal éclairée.

« Jeanne de Glacena accourut à lui et se jeta à son cou.

« — Ami, dit-elle, je vous attendais avec impatience, car je m'ennuie.

« — Pardonne-moi, lui répondit Laurent de Najac, de te tenir renfermée dans une si triste demeure.

« — La demeure m'importerait peu, ami, si je pouvais vous y voir tout le jour auprès de moi.

« — Tu sais bien, méchante, que je ne puis.

« — Je ne vous fais pas de reproches, Laurent, mais j'ai bien de la peine de vous voir me quitter ainsi tous les matins avant l'aube.

« — Le soin de la religion l'exige ; et aussi dois-je servir le roi, que ces hérétiques de huguenots menacent chaque jour davantage. Je ne pouvais vous laisser à Albi, pour ainsi dire entre les mains de mes ennemis, qui ne se seraient fait faute de vous enlever tandis que j'eusse été ici, et vous savez bien que j'aimerais mieux subir la mort que de vous perdre.

« — Oh ! oui, je le crois, répondit Jeanne de Glacena ; et elle se jeta dans les bras de Laurent, comme si quelque danger l'eût menacée.

« Laurent déposa un baiser sur le front de la jeune femme, la prit comme une enfant sur ses genoux et lui dit :

« — Rassure-toi, ma chère Jeanne : nul ne connaît ta retraite ici, dans ce vieux manoir perdu au milieu des bois, sur le sommet d'une colline ; Froidefont lui-même ne saurait t'y découvrir. J'ai mes vingt hommes, qui me sont tous dévoués, pour te défendre, si par hasard quelque entreprise était tentée contre vous ; et d'ailleurs, j'enverrais à votre secours au premier signal que je recevrais : car je fais garder tous les environs, et je mets encore plus de soins à veiller sur toi qu'à poursuivre les calvinistes révoltés.

« — Merci, Laurent ! car je déteste ce Froidefont, qui me poursuit de son amour importun. Si Dieu permettait, du reste, que je vinsse à tomber un jour en son pouvoir, qu'il ne croie pas m'y garder longtemps : je saurais bien me défaire de lui, ou du moins, ne laisser entre ses mains que le cadavre de Jeanne de Glacena.

« — Oh ! ne parle pas ainsi, je t'en supplie, et ne trouble pas ta pensée de ces sanglantes visions. Tu es à moi, Jeanne, pour la vie : rien ne nous doit plus séparer ; tu vivras, tu vivras auprès de moi. Laurent ne te quittera plus.

« — Dieu a été cruel envers nous, mon doux ami.

« — Sans doute, car s'il nous avait créés l'un pour l'autre, que ne nous permettait-il de nous rencontrer plus tôt sur le chemin de la vie ? Mais Dieu n'est-il pas la clémence infinie ? ne nous pardonnera-t-il point d'avoir succombé à un entiment dont nous ne pouvions nous défendre ? Ah ! s'il nous a donné tant d'amour, que ne nous donnait-il des forces pour le combattre ! Dis-moi, Jeanne, t'es-tu jamais senti au fond du cœur le courage de me quitter, de me fuir ?

« — Oh! non, jamais! répondit la jeune femme avec un sanglot.

« — Moi non plus, amie, jamais je n'aurai ce triste courage, dût Dieu me précipiter au fond de l'enfer lorsque je cesserai de vivre. Oui, l'enfer après ma mort, pourvu que j'aie le paradis ici-bas auprès de celle que j'aime !... Tiens, Jeanne, laisse-moi te dire les projets que je fais pour l'avenir, pour notre bonheur, pour notre union indissoluble. Tu sais qu'un héritage considérable m'est échu d'un parent qui habitait le château de Bruniquet. Cette fortune devait revenir au capitaine Payrols, plus proche parent que moi du défunt; mais celui-ci, qui est mort en fervent défenseur de la foi catholique, n'a pas voulu laisser son argent et ses biens entre les mains d'un calviniste, qui s'en fût servi contre les intérêts de l'Église catholique. Il m'a donc légué son château, ses terres et une grande somme d'argent, qui s'est trouvée en ses coffres. J'ai fait porter ici ce trésor, je le tiens renfermé au fond du souterrain, et, quand la guerre sera finie, c'est-à-dire, avant peu de mois, nous quitterons le pays, nous irons à l'étranger, loin, bien loin, cacher à tous notre amour et notre bonheur.

« — Oh! mon Laurent, que je t'aime! répondit Jeanne. Quel trésor de bonté dans ton cœur! Vivre toujours près de toi... oh! oui, c'est là mon rêve de tous les jours, ce rêve que tu vas réaliser! Que cette guerre finisse promptement! Puis, tu déposeras ton épée, et le Dieu que tu vas défendre, dont tu vas soutenir la cause, nous pardonnera certainement de nous être tant aimés.

Léontine Rousseau.

(*A suivre.*)

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

Henri IV, la Suisse et la Haute Italie, par Ed. Rott. (Plon.) — *Philosophie de l'histoire de France*, par Edme Champion. (Charpentier.) — *La Dîme, la Corvée et le Joug*, par Ch. Buet. (Palmé.) — *Questions controversées de l'histoire et de la science.* (Tardieu.) — *Trois Énigmes historiques*, par J. Loiseleur. (Plon.) — *Les Romains au temps de Pline le Jeune*, par M. Pellisson. (Degorce-Cadot.) — *Journées mémorables de la Révolution française*, par le vicomte Walsh. (Blériot.) — *Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement de baptême*, par l'abbé J. Corblet. (Palmé.) — *Histoire de l'Église de Corée*, par Ch. Dallet, missionnaire apostolique. (Palmé.) — *Une Année d'exil.* (Poussielgue.) — *Histoire du bon chevalier Bayart*, par J. Roman. (Tardieu.) — *Le Manuel de P. Bert, ses erreurs*, par Ch. Beliet. (Larcher.) — *De l'Enseignement de l'Histoire de France*, par G. Hubault. (Delagrave.) — *Histoire de l'Europe de* 1848 *à* 1875, par G. Hubault. (Delagrave.)

I

S'il y a certaines contrées privilégiées, qui, par leur situation exceptionnelle, échappent ordinairement aux ravages de la guerre, il est, en revanche, d'autres coins de terre qui semblent prédestinés à servir de champs de bataille durant toute la durée de l'histoire. Les passages des Alpes, par où se sont frayé nécessairement un chemin tous les envahisseurs de l'Italie, ont été souvent ensanglantés : c'était le résultat d'une loi topographique. Il faut citer notamment une délicieuse vallée située aux pieds des Alpes Rhétiennes et qui sert de lit à l'Adda naissant, la Valteline, dont les plus grandes puissances de l'Europe se sont disputé la possession au commencement du dix-septième siècle, non pas tant à cause de la fertilité de son sol et de la richesse de ses produits, que parce qu'elle était la clef de la principale route que suivaient à cette date les armées espagnoles pour donner la main aux troupes que la branche allemande de la maison d'Autriche entretenait dans ses domaines héréditaires. Nous sommes aux préludes de la guerre de Trente ans. Les successeurs de Charles-Quint, à Madrid et à Vienne, cherchent à se prêter un

mutuel secours contre l'hérésie, toujours prête à fomenter la révolte. Pendant le long règne de Philippe II, qui vient de finir, une jalousie secrète a tenu en défiance réciproque les souverains occupant ces deux trônes. Est-ce l'ambition insatiable du roi catholique qui a suscité les ombrages des Impériaux? Peut-être. On accuse le Habsbourg germain d'avoir favorisé sous main la rébellion des Provinces-Unies, dans l'espoir de les détacher de la monarchie espagnole pour les faire graviter dans l'orbite de l'Empire. Les archiducs d'Autriche poursuivaient alors une politique de concession poussée jusqu'à la faiblesse vis-à-vis du protestantisme, dont ils se ménageaient l'alliance. Quand les projets de Philippe II ont définitivement échoué; lorsque *l'invincible Armada* a disparu dans les flots, que l'Angleterre et la France ont échappé aux atteintes du fils de Charles-Quint, qui s'est vu contraint, pour comble d'abaissement, à renoncer à exercer une autorité directe sur la Belgique et à la constituer en dot à sa fille Claire-Eugénie, qu'il donne pour femme à l'archiduc Albert; quand le fondateur de l'Escurial est enfin descendu dans la tombe, la scène change brusquement. Les machinations du cabinet de Madrid ont cessé de paraître redoutables.

L'Empire commence à s'apercevoir que les Hollandais indépendants seraient pour lui de fâcheux voisins. D'autre part, les exigences croissantes des protestants allemands deviennent intolérables. L'apostasie devient la plus sûre auxiliaire de l'usurpation. On voit des princes ecclésiastiques embrasser la réforme uniquement pour s'attribuer à titre de souveraineté les États dont ils n'ont que le gouvernement viager. C'est en vain que la transaction de Passau a voulu mettre un terme à cette scandaleuse sécularisation, en déclarant que tous les abbés, évêques ou archevêques qui abandonneraient les croyances romaines, perdraient par le fait même de leur défection, non seulement leur juridiction spirituelle, mais encore leurs possessions temporelles. Les convoitises coupables ont trouvé un biais : les prélats déchus se font nommer *administrateurs* des biens qu'ils ne peuvent plus régir en qualité de bénéficiers. L'Empire tolérera-t-il cette fraude, qui viole le droit et la justice? l'Église s'accommodera-t-elle de cette audacieuse mainmise sur des domaines qui lui appartiennent, sur le rapt de millions d'âmes? Il ne faut pas oublier que la liberté de conscience, tant réclamée par les premiers réformateurs, alors qu'ils étaient faibles et en petit nombre, n'est pas respectée par leurs successeurs. Leur maxime favorite : *Cujus regio illius religio*,

condamne les sujets d'un prince à évoluer suivant son caprice, et à embrasser successivement tous les cultes dont il plaît à celui-ci de se dire le sectateur.

Quand Ferdinand II, élève des Jésuites, aura ceint la couronne impériale, il mettra son bras, son cœur et son génie au service de la cause catholique, imitateur en cela de son cousin Philippe, mais avec plus de désintéressement et de grandeur. L'Espagne, fidèle à son rôle de défenseur de l'Église, et toujours en guerre avec ses sujets révoltés de Hollande, comprendra plus que jamais l'intérêt qui lui commande de seconder les efforts de l'Empire contre l'ennemi commun. Or c'est par l'Italie que la monarchie espagnole communique avec l'Allemagne. Venise, plus politique que catholique, garde avec un soin jaloux les passages qui avoisinent l'Adriatique, et ne tolère pas la moindre violation de son territoire. La Valteline, située entre le Milanais et les Grisons, est donc l'unique débouché par lequel les contingents espagnols peuvent atteindre les défilés du Tyrol, dont les seigneurs sont pensionnaires du roi catholique, et de là pénétrer dans la vallée de l'Inn. On s'explique dès lors, l'importance que la France et l'Espagne attribuent, chacune de son côté, à la possession de ce petit pays, sorte de fossé creusé par la nature sur une longueur de vingt lieues, large d'une lieue tout au plus, mais qui ouvre ou ferme à volonté les portes de l'Allemagne.

La valeur stratégique de la Valteline avait été signalée à nos rois dès le début des expéditions d'Italie. Province milanaise, la Valteline avait été cédée en 1404 par un Visconti à l'évêque de Coire, près duquel il avait trouvé un asile. Les Grisons, moitié par ruse, moitié par force, se substituèrent aux droits de l'évêque et envahirent en 1486 et en 1488 la Valteline ; mais Ludovic le More parvint à en recouvrer la possession. Quand ce prince eut été vaincu par Louis XII, le roi de France s'empressa de conclure (en 1509, à Crémone) une alliance avec les trois Ligues grises, pour s'assurer d'un passage aussi important et empêcher toute descente d'une armée allemande. Mais, trois ans plus tard, les Suisses et les Grisons se coalisèrent contre Louis XII avec Venise, et replacèrent sur le trône ducal de Milan un Sforza, qui, par reconnaissance, céda aux Grisons les droits du Milanais sur le territoire convoité.

La paix de Vervins, conclue entre la France et l'Espagne en 1498, ayant été amenée uniquement par l'épuisement des deux partis,

ne mit pas fin à leur rivalité. Ce ne fut en réalité qu'une trêve qui, n'empêcha nullement les intrigues de la diplomatie. Le livre de M. Ed. Rott présente le tableau instructif, mais un peu confus, à cause de la minutie des détails, des efforts faits par Henri IV pour constituer une ligue des États italiens contre la puissance de l'Espagne, qui ne cessait de poursuivre ses envahissements dans la Péninsule. Les ducs de Savoie, qui tenaient le passage entre la France et l'Italie, jouent un grand rôle dans ces négociations. Il faut en dire autant des confédérés Suisses et Grisons qui, par la Valteline, nous venons de l'indiquer, étaient maîtres des communications entre l'Italie et l'Allemagne. Les tentatives du cabinet du Louvre pour raviver le patriotisme italien demeurèrent infructueuses. Henri IV allait pourtant hasarder une expédition au delà des Alpes, lorsque le poignard de Ravaillac l'arrêta.

L'auteur fait preuve de sagacité en tenant le lecteur en garde contre les exagérations, et, si on ose dire, les gasconnades de Sully, qui prétend sans preuve, dans les *Œconomies royales*, que toute l'Italie aurait répondu à notre appel et expulsé avec notre aide l'Espagne de la Péninsule. Sa conclusion, qui nous paraît légitime, est que, à la veille de sa mort Henri IV désirait l'affaiblissement, mais n'avait pu rêver la ruine de la maison d'Autriche. Ajoutons que M. Ed. Rott, bien qu'il montre, en général, assez peu de bienveillance pour le catholicisme, constate que, dans ses projets sur l'Italie, le roi de France avait l'intention de ne rien faire sans s'être concerté avec le Saint-Siège.

Ce n'est pas, quoi qu'il en dise, une philosophie de l'histoire de France que nous donne M. E. Champion; c'est un pamphlet contre le christianisme. Le sujet n'a rien de neuf, et la haine de l'auteur n'a pas su le rajeunir. Voici à quoi se réduit ce volume de 300 pages : nos ancêtres, les Gaulois, grossiers et incultes, ont eu le bonheur d'être conquis par les Romains, qui leur ont apporté la civilisation. Malheureusement, le christianisme est venu étouffer ce germe précieux : les barbares germains, convertis, ou plutôt pervertis, ont achevé l'œuvre de rétrogradation, et il en est résulté l'affreux chaos du moyen âge. La France a respiré et ouvert les yeux à la lumière à l'époque de la Renaissance, que la Réforme a complétée et qui a trouvé son couronnement dans la Révolution. Cette thèse reprend faveur aujourd'hui chez les libres penseurs; mais ils ont encore

à prouver, même après les fulgurantes élucubrations de M. Champion, que la *civilisation* païenne valait mieux que la *barbarie* chrétienne. On reproche au christianisme sa tristesse, et l'on félicite le paganisme de son enjouement : le chrétien pleure sur l'infortune d'autrui, le païen en rit. De quel côté est la supériorité morale? Notons en passant une colossale étourderie de l'auteur. Il a écrit tout un chapitre sur la *sagesse païenne*, et pourtant il ne croit pas aux fables de la mythologie : la philosophie seule, tel qu'il l'entend, reçoit ses hommages. Il aurait dû, d'après ses propres principes, vanter la *sagesse antique;* mais la haine des chrétiens l'a aveuglé. Peu favorable à nos vieilles traditions historiques, il ne peut s'empêcher de rendre justice à la royauté. Il salue en elle « le signe visible de la nationalité française ». Que ne s'est-il montré aussi équitable à l'égard des papes et des évêques?

Si nous voulons étudier une véritable philosophie de l'histoire de France, il faut lire le livre de M. Ch. Buet, qui, sous ce titre modeste : *la Dîme, la Corvée et le Joug*, présente une suite de considérations très élevées sur l'ensemble de nos annales, et, en s'attachant à nous révéler la loi du passé, nous fait pressentir celle de l'avenir. Ce n'est pas que nous admettions absolument toutes les idées de M. Buet : certaines de ses assertions sont hasardées; et, quelque respectueux qu'il se montre de la tradition, quelque zèle qu'il déploie à détruire de sots préjugés, à combattre d'injustes préventions, il nous semble un peu trop entiché de maximes qui ont à la vérité conquis droit de cité aujourd'hui, mais dont nous cherchons en vain la justification. Est-ce bien un progrès que l'abolition de tous les privilèges? et, si nous allons au fond des choses, peut-on soutenir qu'à l'heure actuelle il n'y a plus de privilèges du tout? En théorie, le privilège peut rigoureusement se défendre, pourvu qu'il récompense des services réels et ait pour objet l'utilité publique : « la Déclaration des droits » le reconnaît en termes formels. L'exemption de certains impôts, dont jouissait l'ancienne noblesse, n'avait assurément à l'origine rien que de fort légitime, puisqu'elle servait à compenser les frais du service militaire, qui, à cette date, était obligatoire pour tous les gentilshommes, et pour eux seuls. Aujourd'hui, après bientôt un siècle de révolutions, tous les Français doivent, de par la loi, porter les armes, et tous doivent payer l'impôt. Le peuple y a-t-il beaucoup gagné?

Il est très vrai que la destruction de l'ancien régime a mis fin à beaucoup de privilèges; mais d'autres n'ont-ils pas surgi à la place? est-ce que l'armée, par exemple, puisque nous parlons d'elle, n'a pas le privilège d'une juridiction et d'une législation particulières? la Banque de France, les compagnies de chemins de fer ne jouissent-elles pas de véritables privilèges? nos sénateurs et nos députés ne se sont-ils pas généreusement octroyé le privilège de voyager gratuitement? durant les séances, ne sont-ils pas à l'abri de toutes poursuites? Nous estimons que le Président de la République est bien quelque chose de plus qu'un simple électeur. Nous ne blâmons pas, nous constatons. A vrai dire, il est impossible de concevoir un État quelconque en dehors du privilège : l'État n'est en quelque sorte qu'un assemblage de privilèges. Soyons donc miséricordieux, mieux que cela, soyons justes à l'égard de nos pères.

L'auteur du livre que nous présentons à nos lecteurs, nous pardonnera ces réserves : il y verra la preuve de l'attention soutenue avec laquelle nous avons lu ce volume d'un bout jusqu'à l'autre. Ce soin, que ne prennent pas toujours les critiques, nous a procuré le plaisir de découvrir de vraies beautés de style et de pensée. M. Buet ne s'est pas contenté d'établir le caractère réel de la dîme et de la corvée; sa vue porte beaucoup plus loin et plus haut : il dessine d'un trait fort net, et habituellement fort juste, les principales phases de notre histoire. Ajoutons un mérite sérieux, celui d'éviter la banalité, ce qui nécessite un certain effort dans un sujet aussi rebattu.

Tout le monde saisira la vérité de la définition que M. Buet donne des institutions féodales, quand il affirme qu'elles représentaient, à leur époque, le plus haut degré d'indépendance, en permettant au seigneur d'être le maître chez lui et de ne relever que des coutumes de sa nation. Il ajoute avec beaucoup de bon sens qu'il ne faut pas regarder la féodalité d'en bas, ce qui induit à la considérer comme menaçante et tyrannique, mais qu'il importe de la juger à la lumière du progrès qu'elle apportait et avec les idées dont elle était sortie. Les réflexions qui suivent ne méritent pas moins d'être recueillies :

« La valeur personnelle était à peu près la seule qualité hautement appréciée par les Francs. La grandeur des rois se mesurait à la longueur de leur épée, à son poids et à la vigueur des coups qu'elle portait. Sitôt que les rois devinrent *fainéants*, les hommes

d'armes prirent leur place. Il y avait une sorte d'égalité entre les seigneurs, ils s'estimaient absolument libres sur leurs terres, la *franchise* y est attachée comme un droit incontestable. Telle est la base sur laquelle repose la féodalité. » Rien n'est plus exact que ce tableau. Maintenant, si l'on fait attention que les mêmes lois présidaient à la condition des fiefs à tous les degrés de l'échelle féodale, on arrivera à cette conclusion, inattendue peut-être pour plusieurs, mais rigoureuse : c'est que partout régnait la liberté. Comment a-t-on pu représenter cette époque comme entachée de servitude?...

Le servage existait, il est vrai, à la base de la pyramide sociale; mais M. Buet montre très bien, en s'appuyant sur nos premiers érudits, que le servage absolu fut de peu de durée : au onzième siècle il avait à peu près disparu. A partir de cette date, et notamment après la célèbre ordonnance de Louis le Hutin, la plupart des paysans ne furent assujettis qu'à certaines redevances et corvées, et leur condition se rapprocha singulièrement de la condition de ces colons que l'on voit apparaître dans les derniers temps de l'empire romain. La rigueur relative de leur sort n'est donc pas imputable à la féodalité. Au fond, ils jouissaient de moins de liberté que les cultivateurs de nos jours, mais ils se sentaient plus protégés. Ils avaient moins de bien-être matériel, nous le croyons, mais étaient-ils moins satisfaits? A en juger par la frénésie qui dépeuple actuellement nos campagnes, il est permis d'en douter. Cette émigration dans les villes, qui prend des proportions désastreuses, amène l'économiste à juger que le lien légal qui retenait autrefois le laboureur au sol, produisait quelques bons résultats. Nul ne songe évidemment à le renouer; mais il serait nécessaire de le remplacer par quelque équivalent, par exemple, par des avantages honorifiques et pécuniaires. Malheureusement, c'est tout le contraire qui a lieu : les habitants des campagnes, sous le poids d'impôts sans cesse croissants, sont livrés sans protection à la concurrence étrangère. Les faveurs distribuées par l'État le sont toutes à l'avantage des ouvriers des villes, sous la forme de subvention aux sociétés de secours mutuels, etc. Autrefois la législation et les mœurs retenaient le paysan sur un sillon, aujourd'hui tout l'en éloigne. Ainsi s'explique la prospérité agricole du treizième siècle, mise en regard de la crise où nous nous débattons à l'heure actuelle.

Les redevances, qui servirent partiellement au rachat de la servitude, conduisent M. Buet à s'étendre sur ces fameux droits féodaux

dont on parle plus qu'on ne les étudie. Notre auteur établit, avec une grande abondance de preuves et de documents, que ces droits étaient, en général, le résultat d'un contrat. Ils n'avaient pas été, à l'origine, imposés, mais consentis. Rien donc de plus légitime que les droits féodaux, et leur abolition sans indemnité a été une véritable confiscation. Si certaines coutumes étaient singulières ou ridicules, elles avaient ce mérite de se perpétuer plus sûrement, et d'être un témoignage juridique et toujours vivant des avantages souvent considérables concédés aux populations.

Au nombre de ces droits qui ont excité la bile des légistes et des révolutionnaires, nous ne saurions passer sous silence le prétendu *droit du seigneur*, qui a fait débiter à feu Dupin tant d'insanités. M. Buet consacre à cette colossale bévue tout un chapitre, qui est un des meilleurs de son livre. Nous le résumons en quelques lignes. Le véritable droit du seigneur, c'est le droit de Seigneur Dieu sur la chasteté des nouveaux époux, tel qu'il fut révélé à Tobie; la piété du moyen âge le reconnaissait volontiers. Quant aux turpitudes que certains glossateurs friands de lubricité ont étalées dans des livres relativement récents, elles n'ont jamais eu le moindre fondement légal. M. Louis Veuillot, dont M. Buet a eu l'heureuse inspiration de reproduire plusieurs pages fortement burinées, comme tout ce qui porte la marque de ce génie puissant et justement honoré, a bafoué et flétri ces calomnies, où la balourdise se dispute à l'infamie.

L'espace nous manque pour reproduire une page aussi fine que judicieuse, que nous avions remarquée à la lecture, où l'art chrétien est comparé à l'art païen. Il est superflu d'affirmer à nos lecteurs que là, comme partout ailleurs, M. Buet est demeuré fidèle au culte de la vérité et à l'amour de l'Église. C'est là sa note dominante : aussi nous ne le chicanerons pas à propos d'une phrase où il semble regretter que la loi mosaïque qui privait la tribu de Lévi de toute possession territoriale, n'ait pas été appliquée au sacerdoce chrétien. Un article de revue ne comporte pas de longues thèses, mais il permet de rendre un hommage mérité à un réel talent d'écrivain et de controversiste.

II

A propos de controverses, il convient de signaler la troisième série des *Questions controversées de l'histoire et de la science*. Six divisions, par ordre chronologique, embrassent tout l'espace qui s'étend de la création de l'homme jusqu'à nos jours.

L'époque antédiluvienne est étudiée au point de vue de l'unité de l'espèce humaine. M. de Kerpénic établit parfaitement, en s'appuyant sur les autorités les plus hautes, que les caractères qui marquent la distinction des espèces ne se retrouvent pas dans les races humaines; ces races ne sont séparées que par des différences moindres que celles qu'accusent les races animales. On constate plus de ressemblance entre les races humaines les plus disparates, qu'il n'en existe souvent entre les individus appartenant à un même type. L'argument le plus palpable est celui qui résulte du croisement et de la fécondité. C'est une loi zoologique invariable, que les rapprochements d'espèces différentes, ce que l'on appelle hybridation, empêchent la fécondité au bout d'un nombre très restreint de générations, et qu'aucune nouvelle espèce intermédiaire ne peut se former. Or l'expérience montre que les unions entre êtres humains issus de diverses races donnent naissance aux plus nombreuses postérités. Donc tous les hommes ne constituent qu'une seule espèce. Cette démonstration est invincible et défie toute réfutation.

La seconde période, qui va du déluge à l'ère chrétienne, a fourni matière à deux dissertations du plus vif intérêt. M. l'abbé Vigouroux, dont la réputation est si solidement établie, passe en revue toutes les objections qui ont été faites à diverses époques contre l'authenticité de la Bible, et il en démontre victorieusement l'inanité. L'auteur a eu soin d'enregistrer avec scrupule les travaux hostiles les plus récents, de sorte que le lecteur est mis à même de ne pas se laisser surprendre par des attaques à l'improviste. Les *Temps antiques de la Gaule*, par M. A.-S. Barthélemy, dissipent bien des préjugés qui remontent jusqu'aux anciens; ils font revivre avec une louable sobriété quelques traits d'une époque dont nous commençons à peine à entrevoir la vraie physionomie. Outre l'intérêt d'érudition pure qui s'attache à ce travail, on peut y relever ce résultat très important, et qui demeure définitivement acquis : c'est que les faits bien constatés dans l'ordre archéologique ne dépassent nullement,

comme on l'avait prétendu à tort, le cadre d'une chronologie s'accordant avec nos traditions religieuses.

Les premiers siècles de l'ère chrétienne se résument dans une étude substantielle de M. l'abbé Bacuez sur l'Apocalypse. L'interprète, s'appuyant sur les anciens Pères, ainsi que sur Holzhauser, Bossuet, dom Calmet, nous montre dans la vision de saint Jean la prédiction saisissante par la vivacité des images et la poésie de l'expression, de la chute de l'empire romain et du triomphe de l'Église. Il estime aussi avec raison que les luttes qui précéderont la fin du monde, y sont de même, bien que moins clairement annoncées. Jean a certainement connu par révélation la destruction de la puissance tyrannique qui s'opposait alors à la libre expansion de la foi chrétienne; mais il ne s'est exprimé, par prudence, qu'en termes énigmatiques. A-t-il eu une vue aussi distincte de la catastrophe finale de l'humanité? M. l'abbé Bacuez ne pense pas que l'inspiration l'implique nécessairement. Nous sommes de son avis, le don de prophétie n'existant pas pour l'avantage du prophète, mais pour le bien spirituel de ceux auxquels le prophète s'adresse. On s'explique de la sorte pourquoi certaines prédictions, très obscures à l'origine, s'éclaircissent par la durée, Dieu proportionnant l'intelligence au besoin de comprendre.

La noblesse française occupe tout l'espace consacré au moyen âge. M. Gaston Prévost indique avec précision ses origines multiples, ses modes de recrutement, les rôles divers qu'elle a joués pendant notre histoire, et il réduit à leur juste valeur les privilèges dont elle fut investie. Nul n'ignore, que ces privilèges, qui consistaient surtout en distinctions honorifiques, telles que la préséance sur le tiers et le droit de porter l'épée, et dans l'exemption de certains impôts, furent dans le commencement une indemnité pour les charges exclusives qui pesaient sur les gentilshommes, à savoir le service militaire sans solde et la protection des vassaux, y compris l'obligation de rendre gratuitement la justice. On admet généralement que l'institution des armées permanentes, des parlements et des présidiaux, exonéra le second ordre de l'État, qui, dès lors, sembla perdre tout droit à des faveurs exceptionnelles. Il y a du vrai dans cette opinion, mais il ne faut pas l'exagérer. Jusqu'aux derniers temps de la monarchie, la noblesse répondit sans hésitation à l'appel du ban et de l'arrière-ban, et l'on ne saurait nier, sans méconnaître les témoignagnes les plus respectables, que

les gentilshommes, dans leurs manoirs, exerçassent autour d'eux une influence sérieuse et généralement profitable. On ne pourrait s'expliquer autrement l'espèce de culte que leur avaient voué, par exemple, les populations rurales de la Vendée. A une autre extrémité de la France, en Provence, M. Taine cite un passage fort curieux des *Mémoires* de Mirabeau (*l'ami des hommes*), qui affirme les services rendus à l'agriculture par les nobles à la sueur de leur front.

Il n'en est pas moins vrai que les privilèges nobiliaires étaient devenus odieux. Ils l'étaient d'autant plus, que l'exemption de *certains* impôts (pas de tous) s'étendait à de nombreux bourgeois investis d'emplois déterminés, qui ne conféraient pas la noblesse proprement dite. Il résultait de cette extension du privilège que le fardeau retombant sur le paysan ou l'artisan était d'autant plus lourd : mais, en réalité, la gentilhommerie n'en profitait que fort peu. On a calculé que les privilèges pécuniaires de la noblesse aboutissaient à élever de 25 centimes environ la quotité de l'impôt par tête évaluée à 23 livres. Était-ce la peine de crier si haut? Il convient de noter ici deux choses : la première, c'est que certaines immunités étaient attachées au sol, et dans ce cas, le propriétaire roturier de la terre exempte en profitait au même titre que le noble; la seconde, c'est que la moyenne de l'impôt pour chaque Français est aujourd'hui de 100 francs. Avons-nous beaucoup gagné au change?

Le chapitre consacré à l'époque moderne contient un travail de M. de l'Épinois sur Galilée. C'est le dernier mot de l'érudition sur ce sujet, qui est devenu, en quelque sorte, la propriété de l'auteur, tant il l'a étudié de près et scruté sous toutes ses faces.

M. de l'Épinois résume admirablement ce malheureux procès en disant que Galilée fut condamné par la science du temps. La science postérieure a donné un rude démenti à ceux qui sévirent contre l'astronome florentin; nos contemporains, si fiers et si présomptueux, ne pourraient-ils tirer pour eux-mêmes une leçon de ce désaveu! Certes, ils ne sont pas parvenus à établir aucune proposition scientifique en désaccord avec la révélation sainement interprétée, mais ils s'imaginent parfois l'avoir fait. Admettons leur bonne foi. La modestie devrait leur faire une loi de se défier de leur propre savoir, et de penser que, puisque la science du dix-septième siècle a condamné à tort Galilée, sur la foi d'Aristote, la science du dix-neuvième siècle pourrait bien se tromper en faisant fi du christianisme au nom de Buchner et de Moleschott.

M. Léon Fauvin, racontant le siège de Magdebourg, fait bonne justice de vieilles calomnies à l'adresse de l'un des héros catholiques de la guerre de Trente ans.

Le volume se termine par *la Vérité sur les Girondins*, analyse, faite par M. E. Biré lui-même, du livre excellent que nos lecteurs connaissent, et par une étude sur *le Concordat et les Articles organiques*, due à la plume ferme et judicieuse de M. le marquis de Ségur. Nous n'en citerons que les conclusions :

« Le Concordat est un acte bilatéral, un traité qui ne peut être modifié que du consentement des parties contractantes;... c'est une œuvre d'apaisement et de liberté, faite pour assurer à l'Église et à l'État le bienfait d'une union féconde, en évitant le double danger de la séparation et de la confusion des deux pouvoirs.

« Les articles organiques, au contraire, émanés d'une volonté unique, nuls de plein droit, par conséquent, en tout ce qu'ils ont de contraire au Concordat, sont une œuvre mixte contradictoire, machine de guerre, ou plutôt arme déloyale forgée contre l'Église, dans le seul but de donner aux ennemis du christianisme une satisfaction apparente, et d'inspirer au clergé et au peuple catholique une crainte salutaire. Ces articles n'ont été faits et n'ont subsisté qu'à la condition de rester à l'état d'épouvantail et de lettre morte en celles de leurs dispositions qui sont la négation de la liberté de l'Église. » Rien de plus équitable que ce jugement sommaire.

La critique historique a inspiré un autre volume, qui n'est pas indigne de fixer l'attention.

M. Loiseleur rétablit à leurs justes proportions trois événements d'inégale gravité, mais qui ont fait également déraisonner bien des historiens : le massacre de la Saint-Barthélemy, l'affaire dite des poisons et des sortilèges au milieu du règne de Louis XIV, et l'incarcération du *Masque de fer*. A-t-il jeté une pleine lumière sur ces trois énigmes historiques? Sa prétention ne va pas jusque là; mais, en s'appuyant sur des documents sérieux et authentiques, il prouve 1° que la Saint-Barthélemy ne fut pas préméditée; 2° que les vulgaires empoisonneurs et sorciers qui surent exploiter les passions criminelles de grands seigneurs et de hautes dames, ne faisaient pas partie d'une vaste association; 3° qu'aucun intérêt dysnatique n'était impliqué dans la réclusion du prisonnier de Pignerol. Bien que l'auteur ait, en général, évité avec un soin louable les détails scabreux, on com-

prend que l'ouvrage, par sa nature même, s'adresse aux hommes sérieux. Les galanteries réelles ou supposées d'Anne d'Autriche et les aventures de la Beauvais ne sont pas pour passer sous tous les yeux.

M. Maurice Pellisson, professeur de l'Université, nous ramène au passé. Il présente dans un volume nourri de faits et de citations le tableau de la vie privée des Romains au temps de Trajan et de Pline le Jeune. C'est l'époque la plus brillante de l'empire et peut-être de toute l'histoire romaine, le moment où cette domination, après de longs siècles d'accroissements presque sans interruption, s'épanouit dans toute sa splendeur et toute sa majesté. L'univers civilisé, réduit à l'obéissance et régi par des maîtres en général modérés et indulgents mais absolus, est préservé de ces luttes incessantes de peuple à peuple qui le décimaient naguère; il ne redoute pas encore l'invasion des barbares que les aigles victorieuses contiennent aisément et refoulent loin des frontières; il jouit de cette paix tant célébrée par les orateurs officiels sous le nom de « paix romaine ». Aux âges héroïques a succédé l'ère de la prospérité matérielle. On peut estimer que c'est, à tout prendre, et sauf quelques exceptions qu'il serait trop long de signaler ici, la période où les anciens ont vécu le plus heureux, où les lois de l'équité, de la bienveillance, de l'humanité naturelle, ont été le plus respectées. Il est incontestable que les mœurs se sont adoucies : le père n'est plus (du moins en théorie et légalement) ce tyran farouche qui disposait de son fils comme de sa chose, de son esclave comme d'une bête de somme. — La femme a conquis des droits dans la famille et dans la société. Cette phase de l'humanité est donc très curieuse à étudier. L'auteur nous en montre à présent le côté intime; il promet de mettre en lumière la vie publique dans un prochain volume. Comment s'est-il acquitté de sa tâche d'aujourd'hui?

M. Pellisson a suivi de bons guides; il s'est adressé aux érudits qui ont récemment scruté le sujet qu'il a choisi, et s'est heureusement assimilé leurs travaux. Le lecteur s'initie avec intérêt à tout ce qui se rattache à l'éducation, au mariage, à l'état domestique, maison et serviteurs, aux affaires, au monde, aux spectacles, aux voyages des Romains du deuxième siècle. Quelles impressions ces tableaux variés produisent-ils sur le spectateur? et quel jugement l'auteur porte-t-il sur ce monde disparu?

Après avoir tout vu et tout examiné, on arrive à cette conclusion :

c'est que les Romains du deuxième siècle — je parle de la masse de ceux que l'on appelait les honnêtes gens — étaient frivoles et égoïstes; on peut, en outre, sans les calomnier, accuser l'affaiblissement progressif du sentiment religieux. Est-ce une note défavorable aux yeux de M. Pellisson? Nullement. Sans prendre absolument parti pour la société antique contre la société chrétienne, il relève avec une affectation singulière tous les traits de droiture, d'honnêteté, de sérénité morale, de dévouement, qu'il peut trouver à l'actif du monde païen, et il signale, au contraire, avec une tendance visible au dénigrement, ce qu'il regarde comme les défauts des chrétiens. Ne va-t-il pas jusqu'à comparer l'acte, coupable après tout, d'une femme qui se tue avec son mari pour épargner à celui-ci des infirmités déplaisantes, au sacrifice que les martyrs faisaient de leur vie à leur Dieu et à leurs frères? Il faut lire surtout le chapitre consacré à la mort, pour comprendre toute l'aberration de l'auteur. Il conclut que « la mort pour les hommes de ce temps, n'était point le grand épouvantail qu'elle est restée pour bien des âmes à notre époque. » Si elle était dénuée des espérances du christianisme, elle n'avait pas non plus « ses visions funèbres d'une nuit sans fin, pleine d'angoisses et de tourments ». Il ajoute que « les deux grandes doctrines (l'épicurisme et le stoïcisme) qui prétendaient faire connaître aux hommes de l'antiquité ce qu'est le lendemain de la mort, n'avaient rien de consolant peut-être, mais rien de terrifiant non plus », et il n'est pas loin de regretter qu'elles n'aient pu prévaloir. Il ne fait pas attention que ce sont ces doctrines sèches et désolantes qui ont détruit tout ressort dans les âmes, amené l'avilissement des caractères, préparé l'effroyable corruption des mœurs, et par suite l'apauvrissement et la dépopulation de cet empire, qui devait tomber si rapidement, moins sous les coups de peuplades indisciplinées que sous sa propre faiblesse. L'apologie à peine voilée du suicide et l'éloge sans réserve de Lucrèce, le poète matérialiste et athée, sont également des taches que nous sommes obligé de signaler.

Revenons aux temps modernes. MM. Blériot et Gautier ont eu l'heureuse idée de réimprimer les *Journées mémorables de la Révolution française*, par le vicomte Walsh. On connaît à satiété cette lugubre histoire, on la relit toujours avec un poignant intérêt, car nul drame n'est plus tragique. Quelle figure que celle de Louis XVI,

la bonté même, le monarque qui s'immole avec une admirable résignation pour le salut de son peuple! Il était bien la victime désignée par les sociétés secrètes, et que Mirabeau salua d'un pronostic funèbre à l'ouverture des états généraux : un prince moins débonnaire se fût défendu les armes à la main; mais il n'eût pu faire rebrousser chemin à la Révolution, témoin Charles Ier; et Marie-Antoinette, si fière et si courageuse, vraie fille des Césars! et Élisabeth, qui refuse de se séparer de son frère! et Malesherbes dévoué jusqu'à la mort, après avoir été complice, par son esprit philosophique, des entraînements révolutionnaires! D'autre part, les Danton, les Marat, les Robespierre, sont les types de la cruauté la plus révoltante. Relisons ces pages sanglantes, puisque après tout elles font partie de notre histoire; mais relisons-les lorsqu'elles sont écrites par une plume obéissant à l'amour de la vérité, de la justice, de l'humanité, de la fidélité. On sait que M. le vicomte Walsh mettait au service de ces sentiments une grande facilité et une remarquable élégance de style.

III

L'*Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement de baptême* est un véritable monument. Obéissant à une inspiration de dom Guéranger, le savant directeur de la *Revue de l'art chrétien* a consacré six années de sa vie laborieuse à compléter les recherches précédemment commencées pour élucider un si vaste et si magnifique sujet. Il est impossible de faire ressortir en quelques pages la masse des richesses contenues dans ces deux volumes. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y a une véritable surabondance de renseignements. Quelle érudition pour ne rien oublier! et aussi quelle méthode pour tout classer à sa place et pour faire d'une multitude de détails un ensemble si complet et si harmonieux! Quelque question que la piété, l'esprit scientifique ou la curiosité vous suggère, consultez la table des matières, qui, par parenthèse, est très bien faite, et vous trouverez l'indication du chapitre, de l'article, de la page qui contient la réponse que vous attendez. Un des mérites de l'auteur, c'est d'avoir dissimulé l'aridité de ses investigations sous une forme attachante et sans prétentions ni pédantisme. Cet ouvrage, qui suppose tant de savoir et qui a coûté tant de vellles, se lit sans effort, et même

avec plaisir. Il ne s'y trouve presque aucune citation; mais tout est résumé avec une exactitude et un art infinis; condensé ou développé suivant que la matière l'exige.

Il ne faudrait pas croire que le prêtre seul lira avec intérêt et profit une publication qui renferme tous les renseignements qu'il peut désirer sur le sacrement, sur sa matière et sa forme, le mode d'administration, les personnes qui peuvent le conférer; où tous les cas sont prévus, toutes les difficultés résolues. Un chrétien attaché à sa religion doit se le procurer : car il n'y a rien de si intéressant pour lui que de posséder la substance de tout ce qui a été dit sur ce qui le fait chrétien. Les hommes du monde, les indifférents eux-mêmes y apprendront une foule de choses qu'ils ignorent, et qui jettent beaucoup de lumière sur l'histoire de l'humanité. Bien que ce ne soit pas un livre de controverse, les apologistes le consulteront avec fruit : car l'auteur rectifie, en passant, les erreurs que son rôle d'historien lui impose le devoir de signaler; il note avec soin les opinions ainsi que les pratiques de l'hérésie et du schisme; il ne dédaigne même pas les thèses protestantes de l'Allemagne, dont quelques-unes sont fort rares, et il s'attache à en extraire la sève en les dégageant de l'esprit de parti.

Nous ne pouvons donner une idée plus exacte de la matière contenue dans le bel ouvrage de M. l'abbé J. Corblet, qu'en faisant connaître les titres des dix-neuf livres qui le divisent. Après des prolégomènes aussi curieux qu'instructifs, l'auteur aborde successivement l'institution du baptême chrétien, la nécessité du baptême, la matière du baptême, la forme du baptême, ses ministres, ses sujets et ses effets, la préparation au baptême ou catéchuménat, l'époque et le lieu du baptême, les parrains et marraines, les noms de baptême, les rites, cérémonies, coutumes, registres, actes et extraits de baptême, les relevailles, le renouvellement des vœux du baptême. Cette importante composition est terminée par l'iconographie du baptême et par une bibliographie très complète.

Nous nous permettons d'appeler l'attention plus particulière de nos lecteurs sur le chapitre VI du premier livre, où l'auteur traite des rites analogues au baptême : il passe successivement en revue les rites purificatoires du judaïsme, du polythéisme et de l'islamisme; il retrouve des usages semblables jusque chez les idolâtres des cinq parties du monde; il expose les diverses parodies du baptême chrétien chez les francs-maçons, les mormons, les libres

penseurs, etc. L'origine des anciennes ablutions purificatoires, leur influence sur le baptême chrétien, la valeur et la signification du baptême de pénitence de saint Jean-Baptiste, sont le sujet de très intéressantes appréciations. N'oublions pas de dire que l'insertion de plusieurs gravures dans le texte ajoute au prix de cet ouvrage, que nous ne saurions trop recommander.

Les projets que le gouvernement français nourrit en ce moment pour la conquête et l'annexion du Tonquin, attirent les regards vers l'extrême Orient. Il est dans ces régions éloignées un pays presque totalement inconnu, la Corée : des missionnaires français sont les seuls Européens qui l'aient visitée. C'est donc au zèle religieux que l'on doit de posséder quelques notions sur cette presqu'île. L'*Histoire de l'Église de Corée*, par M. Ch. Dallet, des Missions étrangères, ouvrage accompagné de cartes et de planches, a été uniquement composée avec les lettres des missionnaires et les pièces officielles publiées en Corée même. Il n'y a donc rien de plus authentique. Ces pièces ayant été détruites par suite des événements de guerre, il n'en existe qu'une copie au séminaire des Missions étrangères. On voit quel prix il faut attacher à cette publication, qui date de 1874. L'évangélisation de la Corée ne remonte qu'à la fin du siècle dernier. Les progrès du christianisme furent très rapides, mais la persécution y mit fin. Depuis l'érection de la Corée en vicariat apostolique, il y a eu 5 évêques, dont 3 martyrs; 16 missionnaires, dont 9 martyrs; 2 prêtres coréens, dont 1 martyr. Quelle moisson sanglante et glorieuse! En 1866, l'empereur Napoléon III envoya deux frégates, avec des troupes de débarquement, pour venger la mort de neuf missionnaires. Mais l'expédition, mal conduite, ne produisit pas les résultats attendus, et depuis cette époque nul prêtre européen n'a pu franchir la frontière. En parcourant ces pages, où l'héroïsme des confesseurs tient une si large place, on croit relire les annales de la primitive Église. C'est une lecture des plus fortifiantes par ce temps d'épreuves et de découragement. L'ouvrage, en deux volumes, est précédé d'une longue introduction, qui renferme tout ce que l'on a pu savoir sur la géographie, les mœurs, la législation, la langue et la littérature de ce pays. C'est une mine des plus précieuses, et cette mine est unique. Les velléités d'annexion que l'on prête au gouvernement japonais, pourraient changer les destinées de la Corée.

L'état religieux du pays est naturellement ce qui doit le plus attirer l'attention. Aujourd'hui deux doctrines se partagent la population : celle de Confucius, adoptée par le gouvernement, et officielle; celle de Fo ou Bouddha, réservée au peuple presque exclusivement, et en pleine décadence. Ces deux doctrines sont, au jugement de M. Ch. Dallet et de beaucoup d'observateurs, deux formes différentes de l'athéisme. De leur coexistence légale, de leur mélange nécessaire dans l'esprit d'un peuple qui ne raisonne guère sa foi religieuse, est sortie cette incroyance pratique, cette insouciance de la vie future, qui caractérisent presque tous les Coréens. Tous font les prostrations et offrent les sacrifices devant les tablettes des ancêtres ou des grands hommes; mais peu croient sérieusement à leur efficacité. Ils ont une notion confuse d'un pouvoir supérieur et de l'existence de l'âme, mais ils ne s'en inquiètent pas, et quand on leur parle de ce qui suivra la mort, ils répondent aussi stupidement que nos libres penseurs de haut et de bas étage : « Qui le sait? personne n'en est revenu; l'important est de jouir de la vie pendant qu'elle dure. » Mais si presque tous les Coréens sont pratiquement athées, en revanche, et par une conséquence inévitable, ils sont les plus superstitieux des hommes : ils voient le diable partout; ils croient aux jours fastes et néfastes, aux lieux propices ou défavorables; sans cesse ils consultent les devins; ils multiplient les conjurations, les sacrifices, les sortilèges. Preuve frappante de ce besoin inextinguible du surnaturel, qui est au fond de l'âme humaine. Quand on ne donne pas satisfaction à ce besoin d'une manière normale, on en subit la loi par des voies étranges et absurdes.

Une autre conclusion à tirer, c'est que partout, dans ce vaste univers, l'homme lutte et doit lutter contre les frivolités et les entraînements de sa nature déchue, et aussi contre les séductions du grand ennemi de Dieu. La Corée est un des pays où l'on éprouve le plus l'action malfaisante du Séducteur.

On n'a pas besoin d'aller aux extrémités de l'Asie pour rencontrer des persécuteurs. Notre malheureuse France en possède dans son sein, qui ne vont pas, il est vrai, jusqu'à l'effusion du sang, mais qui s'attachent à tarir parmi nous la sève chrétienne, en expulsant les religieux. Nous, laïques français, oublierons-nous nos compatriotes proscrits? Voici un petit volume (*une Année d'exil*) qui

retrace avec une touchante simplicité l'exode des capucins de la province de Toulouse. Écrit par obéissances, ce livre, sans prétentions, mais non sans charme, a été publié par nécessité, l'auteur anonyme nous l'apprend : une communauté nombreuse expatriée a de grands besoins. On ne refusera pas une obole à ces pères, à ces frères que l'Espagne nous a ravis, et l'on goûtera le plaisir de connaître en même temps les mœurs patriarcales et hospitalières de nos voisins.

La démocratie de nos jours n'a rien de commun avec la chevalerie du temps passé; mais elle peut, en l'étudiant, y puiser d'utiles enseignements. Est-ce dans ce but que M. Roman, correspondant du ministère de l'Instruction publique, vient de faire paraître une *Histoire du bon chevalier Bayart*, d'après le *Loyal Serviteur* et d'autres auteurs contemporains? M. Roman a cherché à populariser le récit bien connu des lettrés, en en retranchant les longueurs et les superfluités, et en le complétant par des emprunts faits discrètement à deux autres historiens du chevalier sans peur et sans reproche, Symphorien Champier et Aymar de Rivail. On a ainsi une biographie de dimensions raisonnables et de justes proportions. Nos compliments à M. Roman.

Le Manuel de P. Bert, ses erreurs et ses falsifications historiques, suivi d'un examen de la morale laïque, est un fidèle exposé, doublé d'une excellente réfutation de ce pamphlet odieux. M. Ch. Bellet y fait bonne justice de cet effronté menteur, et montre où conduit une neutralité chimérique. Il flagelle successivement, de main de maître, le style et l'orthographe du *Manuel*, démasque ses erreurs et ses turpitudes, montre ce qu'est devenue la civilisation née de la révolution de 1789, et surtout où elle nous conduit, stigmatise l'impardonnable spoliation du clergé, compare l'organisation judiciaire de l'ancien régime et celle de la révolution, révèle la vraie nature de la fraternité et du patriotisme, souligne d'odieuses falsifications, et apprécie à sa juste valeur la morale laïque de M. Jules Ferry. C'est un opuscule qu'il faut lire et propager.

Il nous plaît de signaler les sentiments patriotiques et élevés qu'un membre de l'Université manifeste dans deux opuscules que nous recevons à l'instant : *De l'enseignement de l'histoire de*

France, et Histoire de l'Europe de 1848 *à* 1875. M. G. Hubault, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, montre dans ces pages trop courtes, mais bien nourries, qu'il aime la France comme ce noble pays doit être aimé de ses enfants. Il ne répudie aucune de ses gloires, mais quand il rencontre des fautes, il les déplore, il les blâme même, mais en se gardant de les exagérer. Il faut lire et s'assimuler l'excellent chapitre intitulé : « Le Maître de l'esprit d'équité en histoire. » Nous n'hésitons pas à dire que nos maîtres des instituts catholiques pourraient en tirer profit. Un coup d'œil rapide ne nous permet pas d'affirmer que toutes les idées de l'auteur sont absolument conformes aux nôtres, mais nous n'éprouvons nulle peine à saluer avec sympathie un homme qui honore le moine, l'évêque et rend justice au baron féodal.

Nous ne terminerons pas cette Revue sans dire un mot du dernier fascicule de l'excellente *Revue des Questions historiques* (octobre 1882). La réputation de ce recueil est faite depuis longtemps. Bornons-nous à signaler une nouvelle étude sur *saint Thomas Becket*, par M. A. du Boys; l'*Enfance d'un baron*, par M. Léon Gautier, et la seconde partie des *Faux Louis XVII*, travail piquant et complet, auquel certaines préoccupations du jour donnent une réelle actualité.

Léonce de la Rallaye.

CHRONIQUE PARISIENNE

Opinion de Napoléon Ier sur la décoration des comédiens. — Le Panorama de Lourdes. — Concours divers : le prix d'Attainville. — Un poète couronné à Salamanque. — M. Ch. Gounod écrivain. — M. l'abbé Ravailhe : *A propos de don Juan*. — Réflexions sur les pièces militaires. — *Madame Thérèse* et le *Roman parisien*.

On est rentré, on va rentrer ou l'on rentre encore : voilà ce qui se fait à Paris depuis le commencement du mois. Il y a des Parisiens qui ne se décident pas à revenir tout à fait, mais leur constance reçoit chaque jour de nouveaux assauts.

Là-bas, à la campagne, sur le bord de la mer, loin du monde civilisé, les journaux arrivent ; et dans chaque journal qui lui parvient, le Parisien retardataire apprend les nouveaux agréments qui lui sont réservés dès qu'il aura franchi le mur d'enceinte de la capitale.

D'abord, il y a redoublement d'attaques nocturnes ; les concerts populaires guettent leurs clients, la fièvre typhoïde les achève, les théâtres sont rouverts : l'Opéra prépare un *Henri VIII* de M. Saint-Saëns, la Porte-Saint-Martin monte une féerie M. de Dennery, le Vaudeville attend une comédie de M. Sardou, Mme Sarah Bernhardt reparaît et M. Coquelin nous reste.

M. Coquelin a donc failli partir ?

Hélas, oui ! un peu plus, l'Amérique nous l'enlevait : il allait à New-York faire les délices des Yankees, initier les quakers trembleurs aux beautés du *Misanthrope*, convertir au culte de Molière les six cent soixante-quinze sectes protestantes qui se partagent les États-Unis. Heureusement que le péril est conjuré aujourd'hui : l'impresario Mayer, qui se vantait d'entraîner M. Coquelin sur les

bords de l'Ohio, a dû se replier en désordre devant une éloquence à laquelle ni lui ni nous ne nous attendions guère.

Il y a eu procès devant le tribunal de commerce, et M. Coquelin a plaidé. Je me trompe : il a lu un mémoire justificatif, mais avec une telle chaleur dans le débit, une telle véhémence dans la voix, une telle précision dans les gestes, que l'auditoire a oublié le papier écrit pour ne se souvenir que de l'orateur qui débutait avec cet éclat sur une scène où il aurait pu sans honte se sentir étranger.

Étranger? Je plaisante : à quel métier les comédiens d'aujourd'hui ne seraient-ils pas aptes?

Ils connaissent tout, ils dirigent tout, ils forment un État dans l'État, ils ne souffrent point qu'on les attaque, ne supportent pas la moindre égratignure, ne comprennent pas la plaisanterie la plus inoffensive.

M. Coquelin — déjà nommé — se charge de répondre aux journalistes qui se montreraient récalcitrants. En sa qualité d'homme politique, M. Coquelin a ses grandes et petites entrées au journal *le Temps;* il y écrit des panégyriques du métier d'acteur, il compare ce métier-là — Dieu me pardonne! — à un sacerdoce.

Mais où en sommes-nous donc? qu'est devenue la valeur des mots? Si l'auteur remplit une « mission », que dira-t-on alors du véritable missionnaire?

Je n'aurais pas voulu aborder la grande question de la « décoration » des comédiens; hélas! au milieu de ce tapage, il faut bien parler d'une chose qui s'impose si naturellement à la méditation des philosophes et des penseurs.

Doit-on décorer un acteur « en exercice »?

M. de Lyden, dans son agréable livre sur *le Théâtre d'autrefois et d'aujourd'hui*, est d'avis que non. Voici deux anecdotes qu'il raconte pour prouver que Napoléon Ier, quoi qu'on en ait dit, ne voulait pas accorder aux chanteurs et aux tragédiens la même distinction qu'aux officiers de la grande armée.

Un soir, le célèbre *soprano* Crescentini figurait dans un concert donné aux Tuileries. L'artiste venait d'exécuter son air préféré *Ombra adorata*, et l'émotion qu'il avait produite sur les hôtes des Tuileries était telle, que tout le monde pleurait.

Napoléon lui-même, transporté d'enthousiasme, se retourna vers un chambellan de service, et s'écria :

— Allez lui dire ça : je lui donne la *Couronne de fer*.

Cette décoration était celle des rois Lombards, et il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'elle fût accordée à un Italien; mais cet Italien chantait sur un théâtre : là était l'énormité.

Aussitôt que le bruit d'une aussi haute faveur se fut répandu dans la salle, les courtisans ne restèrent pas seulement surpris : — *ébahis* serait plus juste. « Tous les yeux se fixèrent sur la place où était l'Empereur, lorsqu'au bout d'un quart d'heure, on vit le chambellan revenir dans la loge impériale pour rendre compte de sa mission. On remarqua que la contenance de l'Empereur devint alors embarrassée; la salle entière ne put que se livrer à des conjectures.

« On ne sut que le lendemain le secret de l'énigme :

— « Eh bien, avait demandé l'Empereur vivement et comme avec inquiétude, qu'a-t-il dit? — Rien, Sire, avait répondu le chambellan; Crescentini *n'a pu parler, il est demeuré confondu.* — En entendant ce dernier mot, Napoléon fut *confondu* lui-même et se mordilla les lèvres, sans rien dire à son tour. Il venait de s'apercevoir qu'aux yeux du comédien lui-même, il avait fait fausse route. »

Dans le monde parisien, on s'amusa énormément de l'aventure. Crescentini ne s'arrêta pas aux quolibets : il porta la décoration qui lui avait été octroyée. Il ne s'agissait pourtant que de la *Couronne de fer;* qu'eût-on dit, si la Légion d'honneur avait été en cause?

M. de Lyden cite le passage du *Mémorial de Sainte-Hélène* relatif au projet qu'aurait eu Napoléon de décorer Talma. Le morceau est curieux : nous demandons la permission de le transcrire.

« Dans mon système, dit Napoléon Ier, de mêler tous les genres de mérite et de rendre une seule et même récompense universelle, j'eus la pensée de donner la croix de la Légion d'honneur à Talma. Toutefois, je *m'arrêtai* devant le caprice de nos mœurs, le ridicule de nos préjugés, et je voulus, au préalable, faire un essai perdu et sans conséquences : je donnai la Couronne de fer à Crescentini. La décoration était étrangère, l'individu était lui-même étranger : l'acte devait être moins aperçu et ne pouvait compromettre l'autorité, tout au plus lui attirer quelques mauvaises plaisanteries. Eh bien, voyez pourtant quel est l'empire de l'opinion et sa nature! *Je distribuais des sceptres à mon gré*, l'on s'empressait de venir se courber devant eux, et *je n'aurai pas eu le pouvoir* de donner avec succès *un simple ruban*, car je crois que mon essai tourna fort mal. »

Et le comte de Las Cases, d'ajouter :

— Oui, Sire, il tourna très mal.

Si la plupart des spectacles sont dangereux pour l'âme, en revanche, il y a des spectacles permis ; il y en a même qui sont des sujets d'édification, comme, par exemple, le Panorama de Lourdes.

Cette grande toile, avant de partir pour les Hautes-Pyrénées, est restée exposée dans un quartier que très peu de gens connaissent : au bout de l'avenue Daumesnil, non loin des fortifications et du bois de Vincennes.

L'auteur du tableau est M. Carrier-Belleuse fils, élève de son père, le sculpteur à la mode. Jusqu'à présent, M. Carrier-Belleuse fils n'avait pas rencontré aux Expositions le succès que son talent méritait; le Panorama de Lourdes est un début, mais ce début est éclatant.

En effet, le peintre a très heureusement su tirer parti des beautés de la nature dans les environs de la grotte sacrée. En face du spectateur se dresse la ville avec son château fort si hardiment situé sur une hauteur que l'on croirait inaccessible; derrière, les montagnes dessinent leur profil sourcilleux, que l'on aperçoit, par les temps clairs, du haut de la terrasse de Pau.

Mais l'intérêt principal est à droite.

Voici le lieu miraculeux, non tel que nous l'admirons aujourd'hui, mais tel qu'il existait alors que les parois du rocher n'étaient pas encore recouvertes d'*ex voto* et que le sommet de la colline ne servait pas d'appui à la vaste basilique qui y a été élevée.

Nous sommes au 5 avril 1858. Bernadette a déjà vu plusieurs apparitions; ce jour-là, elle est suivie d'une foule immense, qui vient pour être témoin du prodige.

Le public n'est pas tout entier composé de croyants : nous apercevons, parmi les assistants, M. le procureur impérial et M. le commissaire de police, qui refusent d'accorder foi aux manifestations de la Puissance divine. Ils regardent en hochant la tête ; ils ont des yeux et ils ne veulent point voir, ils ont des oreilles et ils ne veulent point entendre.

Par bonheur, la majorité ne pense pas comme eux. Un paysan, naguère frappé de cécité, raconte comment il a été guéri par l'eau de la source; une femme paralytique se fait apporter sur son brancard; elle joint les mains et adresse au ciel une fervente prière,

pendant que les guides, en béret brun, qui ont amené la pauvre malade, s'unissent mentalement à l'invocation qu'elle fait.

Agenouillée devant l'ouverture de la grotte, Bernadette est en extase. Le pieux ravissement de la jeune fille dura, ce jour-là, quinze minutes environ, comptées, montre en main, par un vieux médecin que l'on voit au premier plan. Bernadette, les yeux fixés sur l'endroit illuminé par l'Apparition, a perdu le sentiment des choses d'ici-bas; elle tient un flambeau, et ses doigts, très rapprochés de la flamme, n'en paraissent nullement incommodés.

Il serait difficile d'imaginer une scène plus saisissante : aussi les visiteurs du Panorama de Lourdes écoutent-ils dans un silence religieux l'explication que leur donne en termes fort clairs un cicerone, relativement aux faits consignés dans le tableau. Un sceptique serait mal venu à ce moment-là, s'il se mêlait de rire et de plaisanter. L'œuvre de M. Carrier-Belleuse fils commande le respect; d'ailleurs, elle touche de trop près aux choses surnaturelles pour ne pas saisir l'imagination et faire battre le cœur.

Nous sommes dans la saison des concours.

Le prix d'Attainville vient d'être décerné à l'Ecole des beaux-arts. Ne me demandez point qui a triomphé? si ce n'était pas un élève de M. Cabanel, il faudrait croire à un bouleversement de l'Europe entière.

M. Cabanel, comme peintre, a le malheur d'être assez discuté par la jeune génération : les uns reprochent à ce maître sa couleur académique, les autres l'accusent d'avoir des défauts de dessin. Notez que je n'émets pas une opinion, je me borne à constater un fait.

Quel homme de mérite n'a eu ses détracteurs? Raphaël n'a-t-il pas subi les critiques de Michel-Ange?

Donc, M. Cabanel, en tant qu'artiste, se voit contesté parfois; en tant que professeur, c'est différent : nul n'a plus d'autorité que lui, nul n'a produit une aussi belle descendance d'élèves. Allez dans n'importe quel musée de province, chez n'importe quel riche amateur étranger, chez les marchands de Londres, chez les négociants américains, chez les princes russes : partout où vous trouverez des toiles, vous lirez la signature d'un élève de M. Cabanel.

Ce peintre a accaparé les jeunes talents; il est certain qu'il sait les encourager et les mettre en lumière.

On lui prête ce mot, qui serait caractéristique :

— Je passe condamnation sur mes propres ouvrages, je les ai soignés de mon mieux, ils deviendront ce qu'ils pourront. Quant à mon enseignement, j'y tiens et je le considère comme mon meilleur titre de gloire.

Assurément, il y aurait du vrai dans cette manière de voir. J'ai rencontré des gens qui aimaient médiocrement *la Vague*, *le Poète florentin*, *la Mort de Phèdre*, *Françoise de Rimini;* je n'ai jamais entendu un élève de M. Cabanel dire du mal de son professeur.

M. Cabanel a le génie de la pédagogie artistique; son atelier, très fréquenté, est tenu comme un régiment administré par un bon colonel. Il y a, à l'École des beaux-arts, des maîtres qui cherchent à faire de l'esprit; au lieu de donner des conseils profitables, ils plaisantent, ils s'attachent à obtenir des applaudissements, à paraître étourdissants de verve. Montrez-leur un dessin : ils le recommencent à leur idée, sans tenir compte des aptitudes spéciales de l'élève et sans se demander s'il ne vaudrait pas mieux laisser se manifester le naturel, — ce naturel qui revient au galop quand on l'a chassé, à ce que prétend la Fontaine.

Telle n'est pas la manière d'agir de M. Cabanel.

Il arrive à l'atelier, où on l'attend, si j'ose m'exprimer ainsi, « sous les armes » ; les élèves ont remis l'habit qu'ils ôtent souvent afin de travailler plus à leur aise, le poêle ronfle, le modèle pose comme un Romain de David, le plancher est balayé, les brosses sont en ordre : il faut que rien ne sente la mauvaise tenue, la vie de bohème, dont on sait que le maître a horreur.

Un jour, pendant que M. Cabanel corrigeait un dessin, un élève récemment venu d'un atelier voisin, et ayant apporté les habitudes débraillées des gens qu'il venait de quitter, se mit à siffloter entre ses dents : c'était une grande audace, et une inconvenance par-dessus le marché.

M. Cabanel se retourna, et, d'un ton insolemment poli :

— Vous aimez la musique, Monsieur?

— Un peu, dit l'élève.

— Hé bien! ce n'est pas ici qu'on l'enseigne; c'est au Conservatoire.

L'élève, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, baissa la tête et ne souffla plus mot.

L'école de M. Cabanel triomphe dans presque tous les concours;

cependant, je viens d'entendre parler d'un tournoi où elle n'a pas figuré : il est vrai qu'il s'agissait de poésie, et non de peinture.

De l'autre côté des monts Cantabres, à Salamanque, la noble Espagne a proposé des récompenses à l'homme qui chanterait le mieux la gloire de sainte Thérèse. Aussitôt, de l'orient et de l'occident, du nord et du midi, des quatre points cardinaux enfin, une foule s'est assemblée. Les lyres ont résonné, comme elles résonnaient jadis entre les mains des trouvères du moyen âge. Le sujet imposé était si beau !... comment des sources d'inspiration n'auraient-elles pas jailli du cerveau des poètes !

Je suis heureux de pouvoir apprendre aux lecteurs de la *Revue* que c'est un écrivain de leur connaissance qui a remporté le prix. La France catholique a triomphé dans la personne de M. Claudius Hébrard, dont nous n'avons plus à faire l'éloge. Son talent si élevé, si pur, si véritablement chrétien, méritait les honneurs qui lui ont été décernés.

Du reste, nous avons entre les mains les pièces du débat ; il nous tarde de les communiquer au public, qui nous remerciera certainement de ce bean cadeau poétique. Voici comment débute M. Claudius Hébrard :

Quel à propos ! L'athéisme déborde,
Et de l'Espagne arrive jusqu'à nous
Un cri de foi, cri de miséricorde,
Qui va jeter tout un monde à genoux.

A genoux devant ton image,
Thérèse, servante de Dieu,
Toi qui portes sur ton visage
Le reflet de ton cœur de feu !
Thérèse ! lumière étonnante,
Eclair du soir, rayon du jour !
Thérèse ! extase permanente,
Torrent d'esprit, brasier d'amour !

Cette invocation est d'un beau mouvement. Le poète rappelle ensuite les titres de gloire de sainte Thérèse, les sublimes ouvrages qu'elle a laissés, les règles salutaires qu'elle a imposées.

Thérèse ! c'est à ton génie
Que la chrétienté doit encore
Du vieux Carmel la colonie
Creusant toujours ses mines d'or.

C'est dans l'impérissable livre
Qui nous transmet ton oraison,
Qu'on vient apprendre l'art de vivre,
L'âme libre dans sa prison.

M. Claudius Hébrard termine par un appel chaleureux à l'alliance entre l'Espagne et la France, — sorte de réponse au panslavisme et au pangermanisme dont il est tant question depuis quelques années :

Pas de frontière aux Pyrénées
Pour ces deux peuples si voisins,
Qui peuvent compter leurs années
Par des héros et par des saints!
Tes peuples sont faits pour s'entendre :
Même vaillance et même foi;
Mêmes précédents à défendre :
Dieu dans les mœurs et dans la loi.

Le jury de Salamanque a applaudi aux belles pensées de M. Claudius Hébrard en leur accordant le prix. On jugera, par les citations que nous venons de faire, à quel point cette flatteuse récompense était méritée. S'il n'y a plus guère de juges à Berlin, il y en a encore, paraît-il, dans le royaume de Léon.

Aimez-vous *Don Juan?*

Le chef d'œuvre de Mozart vient de s'entendre célébrer en pleine Académie par M. Charles Gounod, qui, en cette occasion, a délaissé la plume du compositeur pour le stylet de l'écrivain. On ne s'attendait pas à trouver dans l'auteur de *Faust* un publiciste aussi remarquable; il est vrai qu'il parlait de son art, et qu'en pareille matière on parle toujours bien.

Prenez l'homme le moins brillant qu'il y ait; mettez-le sur le chapitre de ses occupations habituelles : il deviendra aussitôt éloquent, intéressant, chaleureux, disert. Vous serez surpris de voir votre interlocuteur se transformer à vue d'œil; vous ne le reconnaîtrez plus, tant il sera changé à son avantage!

Très peu de musiciens ont possédé le don d'écrire : on ne pourrait guère nommer que Berlioz, qui eut bec et ongles contre ses ennemis; Grétry, qui publia ses mémoires; et Weber, qui défendit l'école allemande contre les italianissimes de son temps. Un vieux proverbe fort irrespectueux accusait les musiciens d'autrefois de manquer

d'esprit. Je dois convenir que les choses ont bien changé depuis cinquante ans : Auber avait la répartie prompte ; qui s'y frottait s'y piquait.

Donc, à la séance des cinq académies, M. Ch. Gounod s'est distingué, non seulement comme auteur, mais aussi comme lecteur. Il lit dans la perfection : il glisse sur ce qu'il veut omettre, il appuie sur ce qu'il croit faire ressortir. L'auditoire s'est pâmé, comme à une symphonie de Beethoven ou à une tragédie de Racine.

Vraiment, cela a marché comme sur des roulettes. L'illustre membre de l'Institut s'est extasié sur un opéra qui ne gêne plus personne, et que la postérité a classé parmi les œuvres destinées à durer. Je remarque que les compositeurs et les artistes en général se montrent moins cléments vis-à-vis de leurs rivaux, quand ceux-ci ne sont pas encore descendus dans la tombe.

Le caractère de don Juan, a dit Scudo, a été le sujet de nombreux commentaires. La critique a souvent agité la question de savoir si Tirso de Molina était le véritable créateur de ce type de la passion révoltée, et quels étaient les emprunts qu'a pu faire à l'écrivain espagnol l'auteur du *Misanthrope*.

Il ne saurait y avoir de doute sur l'origine de ce caractère étrange : il est sorti tout vivant de la légende du moyen âge fécondée par l'imagination espagnole, du mélange de la foi chrétienne et de la fantaisie populaire.

C'est là que le premier et obscur chroniqueur espagnol qui s'est occupé de ce personnage héroïque en a puisé l'histoire ; c'est aussi dans la légende chrétienne, modifiée par l'imagination du peuple allemand, que Gœthe a trouvé le caractère tout métaphysique du docteur Faust.

Mozart avait trente et un ans lorsqu'il composa la partition qui, seule, aurait suffi à le rendre immortel. Il venait de perdre son père ; son meilleur ami, le docteur Sigismond Barisani, premier médecin de l'hôpital de Vienne, était mort aussi : Mozart avait ressenti un chagrin profond de cette double perte.

Ce fut dans ces dispositions d'esprit que, muni du libretto de *don Giovanni*, il partit pour Prague.

« Suivi de sa femme, il descendit d'abord à l'hôtel des *Trois Lions*, sur la Place-au-Charbon. Quelques jours après, il accepta un logement dans la maison de son ami Dusseck, située à l'extrémité d'un faubourg pittoresque qui domine la ville.

« C'est là, dans une chambre bien éclairée, ayant sous ses fenêtres l'aspect réjouissant des beaux vignobles de Kosohisz, chargés de fruits, de parfums et de feuilles jaunissantes, où venaient expirer les rayons mélancoliques du soleil d'automne; c'est là que Mozart a terminé le poème où gémit encore son âme immortelle.

« C'est pendant les heures tranquilles de la nuit que Mozart, comme Beethoven, aimait à travailler et qu'il trouvait ses plus heureuses inspirations. Séparé ainsi du monde extérieur, débarrassé des soucis vulgaires de la vie, promenant son regard ému dans l'infini des cieux, en face de son piano et de son idéal, il s'abandonnait au souffle du sentiment qui l'enlevait sur ses ailes divines. »

Le sujet de *don Juan*, que Tirso de Molina, Molière et Mozart ont traité l'un après l'autre, a encore inspiré, au dix-neuvième siècle, un auteur moins connu que ceux que nous venons d'énumérer : M. Laverdant, philosophe dédaigné par M. Vapereau, auquel j'ai vainement demandé des renseignements biographiques sur l'auteur de *la Conversion de don Juan.*

Si M. Laverdant n'a pas réussi à conquérir l'estime de M. Vapereau, il a été apprécié par d'autres esprits plus sérieux, entre autres par M. l'abbé Ravailhe, curé de Saint-Thomas d'Aquin, qui, dans un de ses ouvrages, a pris pour point de départ les idées du commentateur de la légende espagnole. On vient de réimprimer (chez Ferroux, libraire, 210, boulevard Saint-Germain) le livre de M. l'abbé Ravailhe, dont la première édition avait paru en 1876. Il faut lire d'un bout à l'autre cette étude morale, qui, selon le témoignage d'un écrivain autorisé de la presse catholique, vaut, par son *humour* et son entrain, le plus agréable roman.

A propos de don Juan... le titre est modeste. Mais jamais le dicton : *A bon vin point d'enseigne*, n'a été mieux justifié.

M. l'abbé Ravailhe a été le prophète attristé de nos désastres. Il les a vus venir ; il les a annoncés sans emphase, mais sûrement, en homme qui lit dans l'avenir, en sage qui sait que telles causes amènent invariablement tels effets.

On lui a reproché d'avoir choisi don Juan pour son héros ; à cela il répond :

« Le prêtre n'est pas moraliste par occasion ; il n'est pas médecin moral par circonstance ni avocat du bien à ses heures de loisir : il est tout cela toujours, partout, avec tous, quel que soit le cas, quelque honteux et invétéré que soit le mal. Donc, s'il est vrai

que don Juan se soit fait docteur et maître ès mœurs de notre temps, notre droit et notre devoir sont de le poursuivre de nos censures, de nos objurgations, de nos imprécations, et, s'il résiste, de nos anathèmes.

« Nous serions, par qui de droit et justement, appelés chiens muets, si, à la porte du bercail, nous ne criions point sur tous les tons que ce misérable est l'ennemi de tout le monde et de lui-même comme de Dieu. La chaire le flétrit, le livre du philosophe le marque au front, la charité chrétienne le poursuit de ses larmes et de ses obsécrations : pourquoi nous serait-il interdit de lui présenter le miroir fidèle de ses déportements, pour qu'il puisse s'y voir dans toute sa difformité.

« Non, nous ne sommes ni à l'Église ni dans son foyer déshonoré ; nous sommes dans la rue, qu'il obstrue, et dans les lieux peu délicats où il s'étale en spectacle ; nous le suivons jusque dans les bouges qu'il hante. Il rirait de nous voir trop pudibonds. Ses victimes en sont venues à lui parler à coups de revolver, à le défigurer à coup d'acide sulfurique, et l'on commence, au prétoire, à lui refuser la vindicte de la loi.

« Quiconque l'a maté et marqué au feu ou au plomb, sort absous du temple de la justice. Mauvaise interprétation de la loi, peut-être ; mais juste permission de la Providence, se servant, comme presque toujours, de nos désordres mêmes, pour nous punir d'avoir violé ses ordonnances. »

Voilà certes une violente apostrophe jetée à la tête du vice, et l'on n'accusera pas M. l'abbé Ravailhe de ménager ce que l'Église condamne et ce que la loi de Dieu défend. Orateur passionné pour le bien, apôtre convaincu, M. l'abbé Ravailhe me rappelle ces prédicateurs du moyen âge qui remuaient les foules et qui les convertissaient à l'aide d'images empruntées aux coutumes de la vie ordinaire. Je viens de lire quarante pages tout d'un trait : la sainte ardeur du prêtre ne s'y dément pas un instant. Que le péché se tienne : bien il a trouvé en M. l'abbé Ravailhe un adversaire ému, implacable, éloquent, solide ; et il faut bien dire que le péché s'incarne quelquefois, prend les traits de personnages connus, ce qui ajoute au piquant de la satire dirigée contre eux.

Nous recommandons *A propos de don Juan* à tous ceux qui aiment une saine littérature mise au service de la plus sainte des causes.

Je cherche autant que possible, dans ces chroniques, à laisser de côté les pièces nouvelles, tragédies ou comédies : j'estime en effet que la fiction tient trop de place dans les préoccupations de ce peuple-ci, et je voudrais qu'il fût ramené davantage au sentiment de la réalité.

Cependant, je ne puis passer sous silence deux événements dramatiques assez importants : la représentation d'une pièce à canons au Châtelet, *Madame Thérèse*, et le *Roman parisien*, de M. Octave Feuillet, au Gymnase.

C'est à MM. Erckmann-Chatrian que nous devons *Madame Thérèse*. Après avoir crié bien fort, pendant je ne sais combien d'années, que la guerre était une absurdité, que toutes les nations étaient sœurs, MM. Erckmann-Chatrian se sont ravisés, et ont décrété qu'il fallait ranimer l'esprit militaire. Ils s'y prennent peut-être un peu tard; je crains que leurs fusils ne fassent long feu, et que leur pif, paf, pouf, avec accompagnement de prose emphatique, n'intéresse plus personne.

Le drame guerrier avait une raison d'être au lendemain des épopées du premier Empire, les générations qui se succédaient conservaient encore le respect de l'armée; elles aimaient le panache et les épaulettes.

Aussi comme le public frémissait quand Napoléon Ier, tirant sa montre, disait au général Desaix :

— Il est trois heures : la première bataille est perdue; nous avons le temps d'en gagner une seconde!

Des applaudissements éclataient alors de partout; l'âme des spectateurs était comme envahie par la fumée de la poudre; les cerveaux se grisaient; les cœurs battaient.

Mais, à présent, comment ces émotions nous agiteraient-elles de nouveau?

Nous savons à peine contre qui se battent les figurants du Châtelet que nous voyons défiler, musique en tête, devant une rampe éclairée à la lumière électrique.

On nous parle de Brunswick ; on nous montre Wurmser, qui est un petit homme chétif en jaquette blanche. Mais vraiment les Austro-Prussiens du Châtelet ne nous paraissent pas bien redoutables : ils sont si craintifs, si piteux, si affolés de terreur en présence de notre armée! On leur prend des batteries en deux temps et quatre mouvements; ils fuient comme des lapins, dès que se pro-

file la silhouette du général Hoche. Nos soldats, au contraire, sont pleins d'entrain et de brio; ils livrent des combats furieux, sans perdre un caporal ni un fusilier. Voilà ce que c'est que d'être Français... au théâtre : on y a tous les avantages, même celui de vaincre en un tour de main l'Europe coalisée.

Je n'ai pas besoin de dire que l'histoire, dérangée ainsi par MM. Erckmann-Chatrian, n'a pas plu à tout le monde. Il s'est trouvé des gens récalcitrants pour soutenir que cette façon de présenter les choses était honteuse, surtout de la part d'un peuple vaincu comme nous le sommes. Nous n'avons aucune raison de faire les rodomonts dans des mélodrames pour rire.

Il n'y avait d'ailleurs aucun parti à tirer du roman que MM. Erckmann-Chatrian avaient écrit autrefois : le livre ne renfermait rien qui fût susceptible d'être transporté sur la scène.

Comment nous intéresserions-nous, je le demande, aux chastes amours d'un médecin de campagne et d'une cantinière? Ce sont là d'assez singuliers héros. Encore cèdent-ils le pas à un instituteur, qui est assurément la figure préférée par les auteurs.

Quel gaillard que cet instituteur-là!

Il insuffle aux enfants qu'il est chargé d'instruire son amour de la patrie; tous les matins, il pique avec des épingles la carte du théâtre de la guerre. Voilà un stratégiste complet! Aussi, quand l'heure de partir a sonné, notre homme se trouve-t-il tout de suite à la hauteur des circonstances : d'abord, il incendie sa propre maison, pour attirer dans son village les paysans du canton et pour les enrôler; après quoi, il se fait nommer chef de bataillon par le suffrage universel, et il se trouve immédiatement connaître le métier militaire sans l'avoir jamais appris. On n'est pas plus heureusement doué.

Du reste, dans l'armée de la Moselle, c'est une grâce d'état. Le bon général Hoche explique au représentant Saint-Just des plans qui sont d'une simplicité enfantine, mais qui réussissent tout de même.

Il faut voir Hoche se promener sur les planches, coiffé d'un chapeau à plumes et traînant un grand sabre qui s'embarrasse dans ses jambes. Il est suivi d'un hussard rouge, qui ressemble à s'y méprendre à un marchand de vulnéraire suisse. On s'attend à chaque instant à voir l'un et l'autre s'arrêter, exécuter un duo de trompettes, déballer des petits paquets et crier à l'auditoire : —

Avec la permission des autorités constituées, nous allons vendre de quoi guérir les rages de dents.

Madame Thérèse n'a pas réussi : le premier soir, on a sifflé; les soirs suivants, on a fait le vide dans la salle. Le directeur du Châtelet adresse bien des notes aux journaux pour leur annoncer qu'il remplit sa caisse; mais, s'il mentionne les recettes favorables, il se garde bien de constater celles qui ne suffisent pas à payer les frais.

La vogue du *Roman parisien*, au Gymnase, sera certainement plus durable, quoique, dans son bon temps, M. Octave Feuillet ait fait mieux.

Il s'agit d'une famille ruinée par la restitution d'un fidéicommis.

Un M. de Targy avait reçu en dépôt, d'un de ses amis, la somme de trois millions; cet argent, compromis d'abord dans la faillite d'un banquier, avait été définitivement englouti dans d'autres spéculations malheureuses. Là-dessus, M. de Targy est mort, laissant à sa femme et à son fils une fortune personnelle, indépendante de la somme confiée.

Mais Mme de Targy est une honnête femme : elle se dit qu'elle doit rendre à qui de droit les trois millions qui ont été perdus, et fait part de cette résolution à son fils Henri :

— Ma mère, répond celui-ci, vous avez raison!

— Mais, objecte Marcelle, l'épouse un peu frivole de Henri de Targy, nous serons ruinés, nous!

— Sans doute, dit Henri; mais nous aurons la conscience tranquille. Il prend les trois millions, et il va les porter chez un certain baron Chevrial, boursier vicieux, jouissant de la mésestime générale. C'est ce Chevrial qui, par sa femme, hérite des valeurs dont il n'a nul besoin, car il a déjà fait bien des victimes.

Il ne refuse pas la restitution; loin de là! Il se croit parfaitement en règle avec Dieu et avec la société en offrant à Henri de Targy complètement ruiné une place de caissier.

Le jeune homme accepte; il supporte gaiement la misère, va se réfugier avec sa famille dans un petit appartement des Batignolles, et travaille tant qu'il peut. Malheureusement, s'il fait preuve de courage, il ne peut inculquer la même résignation à sa chère Marcelle, élevée dans l'opulence et peu habituée aux privations de la médiocrité.

C'est un supplice pour Marcelle que d'aller au marché, de monter

en omnibus, de porter des robes de laine. Elle voudrait à tout prix sortir de cette condition fâcheuse : elle aurait même l'intention d'utiliser ses talents de cantatrice. On lui assure qu'elle a une jolie voix : pourquoi ne gagnerait-elle pas quelque chose en se produisant dans les concerts ?

Le mari ne veut rien entendre de cette oreille-là. Mais voici que de bonnes petites camarades viennent relancer Marcelle dans sa mansarde : elles font étalage de leur luxe, plaignent hypocritement la pauvre enfant, qui rougit de honte, de dépit. Marcelle cède à la première occasion qui se présente et part pour l'Amérique, bras dessus bras dessous, avec un ténor nommé Juliani.

Cette faute est vite punie, puisqu'on apprend que le bateau sur lequel Marcelle s'était embarquée a fait naufrage en plein Océan. D'autre part, le baron Chevrial tombe frappé d'une attaque d'apoplexie au sein des plaisirs, dans une orgie, comme Trimalcion. La baronne Chevrial, qui a de bons sentiments, veut réparer le mal qu'elle a causé involontairement aux de Targy. Elle est libre, Henri est veuf : un mariage remettra les trois millions dans la maison d'où ils sont sortis.

Ce dénouement satisferait les âmes sensibles. Espérons qu'il aura lieu plus tard : en attendant, il est retardé par le retour de Marcelle, qui n'est pas morte en pleine mer et qui vient redemander sa place au foyer conjugal. Une pareille réintégration offre quelques difficultés. Henri n'oublie pas si vite l'offense qu'il a reçue : il se laisse aller à des mouvements de fureur, accompagnés de paroles amères. Marcelle, cachée derrière une porte, a tout entendu : elle s'empoisonne pour ne pas gêner plus longtemps les gens qu'elle avait déjà déshonorés.

On peut reprocher à cette pièce une incohérence assez notoire : elle ne manque pas d'éléments d'intérêt, elle renferme de jolis détails, mais elle se poursuit à la façon d'un roman plutôt que comme une véritable œuvre dramatique. J'ai entendu à la sortie du Gymnase un boursier qui disait à son voisin :

— Auriez-vous restitué les trois millions ?

— Jamais de la vie !

Et je crois bien, en effet, que, dans le monde douteux de la finance interlope, très peu de personnes auraient imité l'exemple de M. de Targy.

Daniel Bernard.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La déclaration que le ministère des vacances est venu apporter aux Chambres, peut-elle passer pour un programme de gouvernement? Y a-t-il là l'indication d'une politique précise dont le but et les moyens d'action apparaissent clairement? Peut-on, avec ce document, se rendre compte de la direction que le cabinet entend donner aux affaires, de la solution qu'il propose pour les différentes questions inscrites à l'ordre du jour des débats parlementaires? On aura beau le lire et le lire, on n'y trouvera rien de semblable. Ce n'est pas un programme de gouvernement, c'est un aveu d'impuissance.

Pour la politique extérieure, par où commence la déclaration, le ministère se dispense d'en avoir une, puisqu'il fait dépendre son action de la conduite des Chambres. « Messieurs, dit-il aux sénateurs et aux députés, la source de notre influence extérieure est ici. Elle est en vous. Selon le caractère que vous imprimerez à notre politique intérieure, l'action de la France au dehors sera féconde ou stérile. » Un gouvernement ne parle pas ainsi. Chargé de représenter les intérêts de la France, il est tenu d'avoir une pensée propre, de suivre la ligne de conduite qu'il juge conforme à son bien, indépendamment des fluctuations de l'opinion ou des agissements des Chambres. Il est fait pour diriger et non pour suivre. En tenant un langage aussi effacé, le cabinet Duclerc montre qu'il n'est pas à la tête d'une politique mais à la remorque d'une majorité.

Aussi que lui sert-il de dire après cela qu'il veut la paix au dehors; que nos relations avec les grandes puissances continentales de l'Europe se consolident par la pratique loyale des devoirs réciproques; que la nomination simultanée d'ambassadeurs à Paris et à Rome témoigne des dispositions amicales qui animent les deux

nations et leurs gouvernements; que les négociations avec l'Angleterre au sujet de la question égyptienne se poursuivant avec une courtoisie amicale? Ce ne sont là que de vaines constatations. Si la source de notre influence à l'étranger est dans les Chambres, si la conduite du cabinet au dehors est subordonnée à l'attitude de la majorité, sans que celui-ci ait un but en vue, sans qu'il apporte dans les questions diplomatiques une pensée, une volonté, une initiative propre, il est inutile de parler de la situation extérieure : elle ne regarde plus le cabinet, elle est uniquement l'affaire du Parlement. A quoi bon, dès lors, un ministère qui n'est fait ni pour penser, ni pour agir?

La déclaration ministérielle est encore plus humble, s'il est possible, en ce qui concerne la politique intérieure. Pour tout programme, le cabinet demande aux Chambres de le laisser vivre. C'est plat, mais c'est franc. Et à quels arguments a-t-on recours? Le manifeste allègue à la fois la situation critique de la France au dehors et le péril social intérieur. Voilà certes des raisons pour le ministère de durer! Le pays a besoin de bien se tenir et les Chambres ont le devoir d'être sages en présence de l'Europe. « C'est là surtout, disent les ministres, ce qui nous commande de maintenir l'ordre public d'une main ferme et de réprimer toutes les tentatives qui auraient pour but de le troubler. C'est pour cela aussi, ajoutent-ils avec une déférence qui va jusqu'à l'abaissement, que nous vous demandons respectueusement d'écarter de vos discussions immédiates les questions qui sont de nature à ne pas permettre en ce moment l'accord des esprits et des volontés, en termes plus précis, la formation d'une majorité de gouvernement. »

Tout le manifeste est là. Le reste n'est qu'une énumération, plus ou moins complète, des projets de loi en préparation. C'est comme un ordre du jour de l'une et l'autre Chambre. Le ministère évite, d'ailleurs, de faire même allusion à ceux de ces projets qui présentent un caractère irritant et qui constituent, à proprement parler, le fond du programme républicain. Pas un mot de la révision de la Constitution, ni de la question du Concordat, ni de la réforme de l'impôt, ni des libertés municipales et de la mairie centrale de Paris notamment, ni du droit d'association. Même sur les projets dont il fait mention, le ministère omet de dire son avis, tant il craint, pour son compte, de troubler cet accord des esprits et des volontés qu'il sollicite en sa faveur.

Modestement, il se borne à émettre un veu, c'est que la Chambre commence par le budget. Pour lui, c'est le point essentiel. La discussion du budget lui assure deux mois d'existence. Les interpellations se trouvent ainsi ajournées, les questions critiques sont écartées et le ministère arrive à la nouvelle année sans ambages; après quoi il espère prolonger la situation à son profit, en occupant les Chambres de projets secondaires.

Encore une fois, il n'y a point là de programme. Le cabinet Duclerc qui n'a pu se constituèr et vivre qu'à la faveur des vacances, demande aux Chambres de le maintenir en raison des nécessités extérieures et intérieures qui commandent d'éviter une crise ministérielle. Pour cela il les invite à aborder immédiatement le budget sur lequel on peut davantage espérer que l'entente se fera; puis il leur trace un ordre de travaux pacifiques, parmi lesquels figurent des projets sur les aliénés, sur les sociétés de secours mutuels et les logements insalubres, sur les sociétés commerciales et les faillites, le code d'instruction criminelle, les ventes d'immeubles, le code rural, projets qui peuvent avoir leur utilité mais qui ont surtout l'avantage de n'exposer le ministère à aucun risque. Avec cela la session se trouverait abondamment remplie et les vacances trouveraient le ministère encore en place.

Il est difficile de prendre au sérieux une déclaraion qui ne tient aucun compte des articles principaux du programme républicain et qui suppose une majorité bénévole groupée autour du ministère par la considération de l'étranger et la peur du péril social. Tout en se montrant déférant pour les Chambres jusqu'à l'abdication, le cabinet a parlé comme s'il était assuré de la docilité de la majorité, et comme s'il n'existait pas d'autres questions que celles qu'il a indiquées. C'est trop se mettre en dehors de la situation.

Le ministère se présente devant une Chambre récemment élue, qui a pris envers ses électeurs des engagements que ni ceux-ci ni elle-même n'ont pu déjà oublier. Au surplus, le dépouillement des cahiers électoraux a été fait selon la proposition de M. Barodet, appuyée par la majorité, et le rapport de la commission est là qui va remettre incessamment cette majorité en face des promesses qu'elle a faites à ses électeurs et des obligations qu'elle a contractées. Or, parmi les articles communs à la plupart des professions de foi républicaines figurent précisément ces questions majeures de la révision des lois constitutionnelles, de la séparation de l'Eglise et

de l'Etat, de la réforme démocratique des impôts et quelques autres du même genre que la déclaration ministérielle a précisément écartées et qu'elle paraît considérer comme non avenues.

En outre, le cabinet Duclerc oublie ou n'a pas voulu se rappeler qu'il y a des sujets d'interpellation tout prêts sur des points très importants. L'application de la loi du 28 mars, les troubles de Montceau-les-Mines, la mairie centrale de Paris, et à l'extérieur la question tunisienne, la question plus grave encore de l'Egypte, l'affaire de Madagascar et du Tonkin : c'est là ample matière à des débats que la droite et la gauche peuvent également provoquer et qui même ne sauraient tarder à se produire.

Pour faire ajourner après le budget toutes ces questions d'ordre politique et social, d'un intérêt si grave, il faudrait que le ministère fût assuré d'une majorité. Or ce ministère qui ne pourrait se mettre d'accord avec la majorité sur aucune de ces questions, comment s'y prendra-t-il pour les faire écarter toutes? On entend bien ses journaux dire que ce serait un crime de le renverser avant de voter le budget. Est-ce l'avis unanime parmi les groupes de la gauche? Les opportunistes qui se transforment de plus en plus en autoritaires, proposent une solution qui trancherait la difficulté si elle pouvait être acceptée. La majorité, disent-ils, n'est pas de l'avis du gouvernement? Eh bien! C'est à elle de céder ou de partir. Leur théorie est simple : « Les ministres ne sont pas les commis de la majorité, ils forment le gouvernement et à ce titre ils ont dans notre système politique un rôle, une autorité que les majorités parlementaires ont pour devoir strict d'accepter et de respecter. » C'est outrepasser de beaucoup la Constitution et oublier tout à fait les règles du régime parlementaire. Si le ministère a son rôle, son autorité, s'il doit avoir une volonté et poursuivre une politique, il n'en relève pas moins, d'après la Constitution et d'après les usages parlementaires, du pouvoir représentatif. Ce n'est pas à la majorité à se soumettre, c'est au ministère à se démettre s'il ne réussit pas à faire accepter d'elle ses vues, ses volontés. Telle est la règle des régimes constitutionnels.

Les autoritaires ne l'ignorent pas; ils savent également que le gros de la majorité républicaine n'acceptera pas leur théorie. S'ils la soutiennent si vivement, c'est moins par intérêt pour le ministère en cause, que pour se donner un argument en faveur de la dissolution de la Chambre des députés. Cette Chambre ne s'étant pas

décidée à voter sa mort par le scrutin de liste, il faut bien trouver un autre moyen d'en finir avec elle. L'expédient est ingénieux. Les organes de M. Gambetta professent la doctrine de la suprématie du ministère sur la Chambre, pour mettre celle-ci dans son tort vis-à-vis du gouvernement. Si la faute est à elle, c'est à elle aussi d'en subir les conséquences. La dissolution de la Chambre est au bout de ce raisonnement. Le grand chef de l'opportunisme compte sans doute que de nouvelles élections tourneraient en sa faveur et il espère ensuite bénéficier au pouvoir des doctrines qu'il soutient à l'heure actuelle avec tant de désintéressement au profit du cabinet.

Pour le moment, le dissentiment n'en est pas moins profond entre libéraux et autoritaires. C'est une nouvelle cause de division dans cette majorité républicaine que M. Duclerc voudrait assez naïvement voir unie autour de lui. Plus le parti de M. Gambetta affiche ses prétentions autoritaires, plus le reste de la gauche y verra une raison de se méfier de son chef et de rompre avec lui.

Mais à supposer que le vœu du ministère en faveur de l'union se réalise, que son désir au sujet de l'ordre du jour soit accompli, le budget qu'il met en avant, n'est-il pas pour lui une grosse pierre d'achoppement? Les révélations les plus alarmantes ont été faites sur la situation de nos finances par un journal qui n'est pas son ennemi. « La situation est mauvaise, déclare le *Journal des Débats*, et elle peut, si l'on persévère dans le désordre actuel, devenir rapidement très dangereuse. » Il le démontre avec une précision de détails inexorable. Il n'est pas un élément des finances publiques qui ne soit atteint, et les impôts, et le crédit et la confiance. Les plus-values annoncées pour le budget de 1882 ne se sont pas réalisées; autant elles étaient abondantes il y a deux ans, autant elles décroissent cette année, au point qu'elles se sont changées en moins-values. Tandis que jusqu'en 1880 on avait des budgets se soldant par les excédents des recettes, aujourd'hui, il n'y a plus à en douter, on est en déficit. Nos fonds d'Etat sont en baisse, alors que toutes les valeurs étrangères ont monté depuis deux ans. Tel est le bilan de nos finances.

C'est avec un budget en déficit que le ministère arrive devant les Chambres et c'est pour ce budget, sa seule ressource contre les interpellations, qu'il réclame avant tout la discussion. Ne se prépare-t-il pas une amère déconvenue? M. Léon Say avait équilibré le budget de 1883 au moyen d'une combinaison que le nou-

veau ministre des finances n'a pu maintenir, et dont, à vrai dire, la majorité ne voulait pas. Restait un déficit énorme. Pour le couvrir, en partie du moins, M. Tirard avait cru trouver une ressource fort opportune dans les disponibilités du budget extraordinaire de l'année courante. Grâce à la persistance des pluies, depuis quelques mois, celui-ci calculait que les sommes inscrites au budget de 1882 pour les travaux publics n'avaient pas été intégralement dépensées et qu'il en resterait un excédent de 159 millions environ susceptibles d'être portés en recettes pour équilibrer le budget de 1883. C'est le ministre lui-même qui l'avait annoncé triomphalement à la Commission du budget. Mais voici que, vérification faite, la somme magique se trouve réduite à 59 millions à peine. Le ministre des finances s'était trompé de 100 millions, ou plutôt, comme le dit le *Journal des Débats*, il n'a pas encore assez plu pendant l'année pour réaliser les espérances de M. Tirard. Les 100 millions ont été dépensés et il faut les trouver ailleurs. Quel expédient nouveau le ministre des finances imaginera-t-il à la dernière heure pour boucher l'énorme trou du budget?

C'est là une difficulté que le gouvernement n'esquivera pas aussi facilement que le débat sur l'abolition du Concordat ou la séparation de l'Église et de l'État. Régulièrement, cette question revient chaque année avec le budget des cultes; elle se présentait encore cette année-ci. Fidèle à l'esprit de la déclaration, le ministre de l'intérieur et des cultes a demandé qu'elle fût ajournée et qu'on s'en tînt au budget des cultes. La Chambre lui a donné cette satisfaction. Toutefois la question a été traitée incidemment. A la surprise générale, l'ancien exécuteur à Paris des décrets de proscription contre les congrégations religieuses, M. Andrieux, est venu faire une amende honorable à la tribune, en déclarant que la république faisait fausse route dans sa lutte contre le cléricalisme. Cette déclaration inattendue a été, pour cette majorité engagée depuis cinq ans dans la persécution religieuse, comme une révélation. Pendant qu'elle provoquait les colères de l'opportunisme et les railleries de l'extrême gauche, sur les autres bancs on a paru tout à coup se rendre compte de l'énorme faute commise. On s'est dit qu'il fallait que l'ancien préfet de police eût bien conscience des dangers que la guerre à la religion faisait courir à la république pour venir désavouer à la tribune une politique à laquelle il avait personnellement pris tant de part. Ce que durera cette impression du moment, ce

qu'elle provoquera de retours de conscience, on ne peut guère en juger. Mais il y a là un nouvel élément de division au sein des gauches. En répudiant cette politique de guerre au cléricalisme, préconisée si haut par M. Gambetta et qui a été depuis cinq ans, la règle de la Chambre, M. Andrieux a porté un coup direct au parti des Gambettistes, à la fraction autoritaire qui prétend se faire du Concordat un instrument d'asservissement, et de la lutte contre l'Église un moyen de domination.

Qu'y a-t-il au fond de cet incident? Un sentiment encore confus, mais très réel, du tort que la politique antireligieuse suivie jusqu'à ce jour fait au régime républicain.. La gauche modérée commence à s'apercevoir de la désapprobation qu'elle provoque dans la partie sage du pays; mais elle est liée par son passé et surtout par ses engagements électoraux. Le discours de M. Andrieux lui a traduit en quelque sorte ses propres sentiments, en même temps qu'il lui a fait entrevoir la possibilité de sortir d'une voie où elle marchait aveuglément et comme poussée par son origine électorale. Mais ni l'extrême gauche ne peut renoncer à ses haines antireligieuses, ni la faction opportuniste répudier une politique d'où elle tire sa force. La question cléricale est l'élément de vie de l'opportunisme. C'est en proclamant que le cléricalisme était l'ennemi que M. Gambetta a pu conquérir une si grande part d'influence et dissimuler si longtemps ses projets ambitieux sous les apparences d'une lutte énergique contre l'Eglise. Aujourd'hui même il n'aurait plus de titre auprès de son parti, qu'il a mis en défiance par ses visées personnelles, s'il ne se posait encore comme le promoteur de la guerre au cléricalisme. Si donc il se trouve une partie de la gauche pour suivre les conseils de M. Andrieux et préférer la séparation de l'Eglise et de l'Etat avec la liberté religieuse au maintien du Concordat avec la persécution, ce sera une nouvelle cause de division entre libéraux et autoritaires.

L'application de la criminelle loi du 28 mars, encore plus que l'expulsion des congrégations religieuses, aura été pour beaucoup dans cette défaveur croissante de la république auprès de tous les gens honnêtes. Les embarras financiers, les troubles intérieurs du moment ajoutent au mécontentement général. Les échecs de notre diplomatie à l'extérieur doivent achever d'éclairer les esprits sur les vices du régime républicain. Il n'y a plus à en douter, nous sommes en train de perdre l'Egypte, ou du moins ce que nous y

avions de droits et d'intérêts. Au moment même où la déclaration ministérielle parlait « de la courtoisie amicale » avec laquelle se poursuivaient les négociations sur les propositions faites par le cabinet britannique pour le règlement des affaires égyptiennes, une dépêche du Caire annonçait que le contrôle anglo-français venait d'être supprimé. Que cette mesure radicale ait été prise par le khédive sans la participation ou sans l'agrément de l'Angleterre, on ne saurait le croire un seul instant. Or, la suppression de contrôle ne peut léser que les droits de la France. Tandis que l'Angleterre établie en Egypte y reste maîtresse des destinées de ce pays, et libre d'y régler ses intérêts au mieux, la France n'est plus rien sans le contrôle. Les négociations engagées en ce moment avec le cabinet de Londres auront-elles pour résultat de nous restituer notre influence et notre autorité en Egypte? Ce serait compter sur un grand désintéressement de l'Angleterre que de s'y attendre. Si cette puissance avait voulu avoir égard à nos droits acquis, n'était-il pas plus simple et plus facile à la fois de rétablir les choses au Caire telles qu'elles étaient avant l'insurrection d'Arabi? C'est ce que demandaient assez naïvement les journaux opportunistes qui avaient prêché l'alliance anglo-française, et qui persistaient à y croire après l'occupation de l'Egypte par l'armée victorieuse de sir Wolseley. La suppression du contrôle, qu'elle ait été voulue par l'Angleterre ou décidée seulement un peu hâtivement par le khédive sur son inspiration, nous indique la part qui nous est réservée en Egypte. Elle sera certainement bien petite. On nous admettra peut-être en sous-ordre, dans quelque commission administrative; on nous cherchera peut-être des compensations ailleurs : toujours est-il, qu'après le langage de M. Gladstone et la mesure du khédive, on doit s'attendre à ce que les pourparlers actuels aboutissent à un amoindrissement considérable de notre situation en Egypte, si ce n'est même à une dépossession complète. Ce résultat n'est point de nature à rehausser les mérites de la république dans l'opinion. On lui attribuera, avec raison, cet échec de notre influence dans un pays que nous avions pour ainsi dire créé, et où nous avions un grand rôle à exercer. L'occupation de la Tunisie, dont l'organisation est toujours en projet, sera une compensation insuffisante à la perte des intérêts majeurs que nous avions en Egypte.

Quelque émotion qu'ait produite en Europe la nouvelle des troubles assez graves survenus ces jours-ci à Vienne, on a pu tout

de suite constater qu'ils n'avaient pas de connexité avec les complots des nihilistes de Russie et les agissements des anarchistes de France. Ce n'était qu'une émeute locale, une de ces échauffourées dont la corporation des cordonniers de Vienne est assez coutumière. L'Autriche reste à l'abri pour le moment des menées révolutionnaires. Sa situation gouvernementale est bonne. Le cabinet Taafe a dans la Chambre une majorité avouée. Fort de sa position parlementaire et de son entente avec l'Allemagne, le gouvernement autrichien peut prendre vis-à-vis de l'Italie une attitude conforme à sa dignité et à ses vrais intérêts.

L'Italie en est pour ses avances. Ainsi que le comte Kalnoki l'a déclaré aux Délégations, la visite que l'empereur François-Joseph devait rendre au roi Humbert est indéfiniment ajournée. Dans la démarche tout individuelle du roi à Vienne, les organes de l'unité italienne s'étaient trop hâtés de voir le gage d'une nouvelle amitié entre les deux nations et le commencement de l'accession de l'Italie à l'alliance austro-allemande. Le cabinet de Vienne est plus circonspect. Cependant, l'Italie se trouvait, en ce moment, dans des conditions favorables de succès pour les négociations engagées depuis un an au sujet du double voyage du roi Humbert à Vienne et de l'empereur François-Joseph à Rome. Le ministère Depretis est sorti fortifié des dernières élections, et le programme développé à Stradella par le chef du cabinet était de nature à faire oublier à l'Autriche les prétentions du parti *irredentiste* et l'attentat de Trieste. La véritable difficulté entre les deux gouvernements est venue du refus de l'empereur François-Joseph de rendre au roi Humbert sa visite à Rome; de son côté, l'Italie ne pouvait consentir à ce qu'une autre ville fût choisie que la capitale. Malgré la réserve imposée par les usages diplomatiques, le ministre des affaires étrangères du cabinet austro-hongrois n'a pas dissimulé aux Délégations que c'était pour des raisons de convenance envers le Saint-Siège que Sa Majesté Apostolique n'avait pas voulu se rendre à Rome.

Cet incident montre que les relations entre l'Italie et l'Autriche ne sont pas encore sur le point d'en venir à ce degré d'amitié, auquel le roi Humbert s'était flatté de les porter par sa démarche. Quoique assoupie, la question romaine subsiste encore et se dresse entre l'Italie révolutionnaire et l'Europe conservatrice comme un obstacle à la reconnaissance définitive des faits accomplis dans la Péninsule. L'Italie sait maintenant que si elle n'a pas à craindre une

revanche de l'Autriche, elle ne peut non plus se flatter d'entrer dans son alliance. C'est un grave échec pour la politique unitaire.

La question romaine qui était au fond des négociations poursuivies entre le cabinet du Quirinal et celui de Vienne, à propos du voyage de l'empereur d'Autriche à Rome, vient de se poser d'une autre manière, par la note que le Saint-Siège a adressée aux puissances européennes. La conduite, comme le langage du gouvernement italien, remet en question la loi des garanties elle-même. Le Saint-Siège ne pouvait surtout laisser passer sans protestation le dernier discours de M. Depretis, d'après lequel cette loi des garanties stipulée par l'Italie, devant l'Europe, en faveur de la papauté, ne constituerait pas un droit pour celle-ci, mais une simple concession. Déjà le Souverain Pontife a dû répondre, on s'en souvient, aux prétentions de l'administration italienne par un *motu proprio* qui revendique les droits du Vatican. Cette fois le Saint-Siège a cru devoir appeler l'attention de l'Europe sur cette appréciation nouvelle de la loi des garanties par le chef du cabinet italien en même temps que sur l'ingérence des tribunaux civils dans des questions considérées comme d'exterritorialité par cette loi. On dit que deux puissances auraient déjà répondu à la note du Cardinal secrétaire d'État. On a même nommé tour à tour la France, l'Autriche et la Russie; mais ce que l'on sait jusqu'ici de cette importante affaire ne va pas au delà des bruits de journaux. L'Europe, surtout l'Europe monarchique, n'entendra-t-elle pas les protestations du Saint-Père, ne comprendra-t-elle pas enfin la nécessité de restaurer l'autorité du Souverain Pontife au milieu d'une société qui menace de devenir la proie des sectes anarchistes et impies?

Arthur Loth

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

30 *octobre.* — Mouvement diplomatique portant nominations des représentants de la France auprès du Saint-Siège, de l'Espagne, des Pays-Bas et de la Confédération Argentine. Ces représentants sont : M. le comte Lefebvre de Béhaine, près le Saint-Siège ; M. le baron des Michels, en Espagne ; M. Legrand, en Hollande; et M. Lavertujon, près la Confédération Argentine et près la république du Paraguay.

De nouvelles arrestations d'anarchistes sont opérées à Lyon, et des croix sont brisées dans le département de la Meuse.

Le conseil municipal de Paris manifeste son regret de voir M. Floquet quitter la préfecture de la Seine. Le président, M. de Bouteiller, félicite le nouveau député de Perpignan « d'avoir donné le *rare* exemple d'un élu qui, devenu fonctionnaire, s'est souvenu des engagements qu'il a pris au cours de sa vie politique. » Cet aveu est précieux à recueillir, surtout de la part des républicains eux-mêmes.

Sur la proposition de M. Fallières, ministre de l'intérieur, M. Oustry, préfet du Rhône, est nommé préfet de la Seine, et M. Massicault, préfet de la Somme, est nommé préfet du Rhône.

31. — Au cirque Fernando, le citoyen Clémenceau essaie de rendre compte de son mandat à ses électeurs. Il est traité comme le citoyen Gambetta à Belleville et obligé de se sauver, sans avoir pu obtenir un vote d'approbation. Nous relevons surtout, dans son discours, les déclarations suivantes que nous donnons sans commentaire : « Le gouvernement actuel fait si bien que la question se pose aujourd'hui entre la monarchie et la république. On a déjà renversé trois ministères. Dans une session de cent vingt-quatre jours, on a eu cinquante-trois ministres et autant de sous-secrétaires d'Etat, cela fait quarante-deux centièmes de ministres par jour, soit un ministre tous les deux jours. » A cette dernière déclaration, un interrupteur lance à la figure de l'orateur cette accablante apostrophe : « Nous crevons de faim dans votre République. »

Le même jour, à Saint-Mandé, M. Barodet, dans un banquet socialiste, porte un toast à la république *démocratique* et *sociale.* Il profite de la circonstance pour recommander les *cahiers électoraux* que la France lui doit et qui montrent, à son avis, que la révision de la Constitution est la réforme la plus généralement réclamée par le pays. « C'est la plus urgente, affirme-t-il, et ce serait une trahison d'attendre plus longtemps. » Que l'immense

majorité des collègues de M. Barodet se tienne pour avertie! Après M. Barodet, M. Boysset boit modestement, au nom de la province, à la conciliation et à l'union des forces *républicaines*, libérales et *socialistes*. D'autres toasts sont portés, en guise de bouquet, par MM. de Lanessan et Tony Revillon à l'*illustre* Barodet et à la majorité autonomiste du conseil municipal.

1er *novembre*. — Le *Journal officiel* publie un arrêté complétant les mesures récemment édictées au sujet de la dynamite. Dorénavant le transport de ce produit, même en petites quantités, sera soumis aux mêmes formalités et précautions que les expéditions d'un poids considérable. Le gouvernement semble comprendre enfin qu'il ne faut pas jouer plus longtemps avec ce produit dangereux. N'est-il pas déjà trop tard?

Louise Michel continue le cours de ses exploits déclamatoires. Elle obtient, à Gand, le succès qu'elle mérite. A son entrée dans la salle des conférences, elle est reçue par des sifflets et des huées. Une rixe à coups de poings et de pieds se produit entre les socialistes et les étudiants. Le bourgmestre essaie, mais en vain, de rétablir l'ordre, le tumulte recommence de plus belle. Louise Michel en est quitte pour prendre la fuite, après avoir reçu un pied de table sur la tête.

2. — Bref de Sa Sainteté Léon XIII à Mgr l'évêque de Plaisance. Le Souverain Pontife loue ce prélat d'avoir contribué à la diffusion des doctrines de saint Thomas par la fondation d'une revue de philosophie : *Le Divus Thomas*. Le Saint-Père le félicite aussi de la nouvelle impulsion donnée à l'instruction religieuse parmi le peuple au moyen d'un journal populaire intitulé le *Catechista cattolico*. Ce mode d'instruire, dit le Souverain Pontife, mis à la portée de chacun, donnera au peuple une piété solide, lui inspirera des sentiments de probité, le rendra obéissant à ses supérieurs, actif et très utile à sa patrie.

Lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre en Turquie, quitte momentanément Constantinople pour se rendre en Egypte. Ce diplomate est chargé par son gouvernement, au grand déplaisir du sultan, de procéder à la réorganisation de ce pays sur des bases anglaises encore ignorées du gros public européen.

4. — Son Excellence Mgr Camille di Rende, archevêque de Bénévent, est reçu, par M. le Président de la République, en audience solennelle, et lui remet les lettres du Souverain Pontife, l'accréditant en qualité de nonce apostolique auprès du gouvernement français.

Son Excellence Mgr di Rende, en présentant ses lettres de créance, prononce le discours suivant :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous remettre les lettres qui m'accréditent en qualité de Nonce apostolique auprès du gouvernement de la République française.

« En me présentant devant vous, Monsieur le Président, je ne puis me dispenser de manifester les sentiments de prédilection toute spéciale du Saint-Père, mon auguste souverain, à l'égard d'un peuple dont l'histoire enregistre une longue série de services insignes rendus à l'Église et à son

chef suprême, et qui encore aujourd'hui ne cesse de lui donner des témoignages sincères de respect et de dévouement. Aussi Sa Sainteté ne peut-elle s'empêcher de former les vœux les plus ardents pour la prospérité de cette partie si importante et si chère du troupeau de Notre-Seigneur, et de s'appliquer avec une sollicitude toute paternelle à suivre le développement des intérêts religieux qui sont le principal objet de ma mission.

« Voulant témoigner le prix qu'il attache aux relations cordiales avec le gouvernement français, le Saint-Père m'a ordonné de venir sans délai occuper la place que mon illustre prédécesseur vient de quitter après sa promotion à l'honneur de la pourpre romaine. Il m'a aussi chargé de recommander à votre patriotisme, Monsieur le Président, ces mêmes intérêts religieux dont la connexion intime avec le bien-être de la nation ne peut échapper à votre perspicacité sage et impartiale.

« Quant à moi, que des liens tout particuliers et des souvenirs bien doux attachent à ce noble pays, que j'ai appris à aimer depuis ma tendre jeunesse, je ne ferai que m'inspirer des sentiments bienveillants de mon auguste Souverain, et je ne négligerai rien de ce qui pourra contribuer, selon la mesure de mes forces, à conserver et resserrer de plus en plus les relations amicales entre la France et le Saint-Siège. Et c'est pour atteindre un but aussi noble et aussi utile que je compte sur votre bienveillant appui, Monsieur le Président, et celui de votre gouvernement. »

« Le Président de la République lui répond :

« Monsieur le Nonce apostolique,

« Je suis très touché des sentiments de prédilection pour la France et des vœux pour sa prospérité que vous exprimez au nom du souverain Pontife. Je vous prie de transmettre à Sa Sainteté l'expression de ma respectueuse gratitude.

« Soyez assuré, Monsieur le Nonce apostolique, que la protection due à la religion et l'affermissement des excellentes relations que nous entretenons avec le Saint-Siège seront l'objet de notre constante sollicitude.

« Je vous remercie de votre témoignage personnel de sympathie pour la France. Elle sera heureuse de vous offrir, en retour, une cordiale hospitalité, et vous trouverez auprès de son gouvernement tout l'appui et toute la confiance que vous pouvez désirer. »

Rentrée des cours de l'Institut catholique de Paris. La messe du Saint-Esprit est célébrée dans l'église des Carmes par Mgr Richard, coadjuteur de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris. Après la messe, Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, prononce la remarquable allocution suivante :

« Monseigneur (1), si je m'adresse à Votre Grandeur, mon premier devoir est de La remercier, au nom de tout cet Institut, de l'honneur qu'elle nous fait et de l'affection qu'elle nous témoigne, en venant ici, au lendemain d'un voyage et au travers des plus laborieuses affaires, présider à notre fête de rentrée.

(1) S. Gr. Mgr Richard, archevêque de Larisse, coadjuteur de Paris.

« Mais si je parle à ce docte et religieux auditoire, je dois m'excuser de prendre la parole, alors que tous attendaient de vous l'exhortation autorisée qui eût consacré avec tant de force la reprise de nos travaux. Je trouverai mon excuse dans mon obéissance. Parlant en votre nom et par votre ordre, j'aurai moins de regret à parler à votre place.

« Messieurs,

« On dit quelquefois que la vie est monotone parce qu'elle se recommence toujours. Considérée collectivement et dans les limites de cette existence terrestre, la vie humaine offre, en effet, le même spectacle que la nature entière. Partout c'est comme un mouvement circulaire, où tout déclin est suivi d'une aurore, où toute fin appelle une renaissance. L'Ecclésiaste a décrit magnifiquement ce cycle mouvant des choses : « Le soleil « se lève, atteint son Midi, se couche et revient à l'Orient; les fleuves se « perdent dans la mer, puis leurs eaux retournent alimenter leurs sources. « Ainsi une génération passe, une autre arrive. Qu'adviendra-t-il? Ce qui « est advenu déjà, car il n'y a rien de nouveau sous le ciel (1). »

« Il y a, Messieurs, une séduction triste, un charme mélancolique et dangereux dans la contemplation de ce renouvellement continu qui change les acteurs sans changer la scène du monde. Le spectateur court le risque d'y perdre ou d'y amoindrir, avec le sentiment de sa personnalité responsable, la conscience du devoir et le courage de l'accomplir. Et les sophistes ne manquent pas pour prêter à cette défaillance du cœur l'appui rationnel d'une fausse métaphysique. L'homme, dit-on, ne fait pas exception à la loi du mécanisme universel où sa vie est engagée. Poussé par le flot qui le précède, pressé par le milieu qui l'enserre, attiré par le vide que l'avenir ouvre devant lui, l'individu fait fatalement son œuvre, et sa destinée se perd dans celle de l'espèce. La conclusion, vous l'entrevoyez déjà : l'effort volontaire est une illusion : se mouvoir, c'est être mû. Travail et inertie se confondent. Dès lors reposons-nous et laissons le *circulus* vital travailler pour nous.

« Messieurs, nous comprenons autrement la loi de la vie, nous entendons autrement les leçons sublimes du philosophe inspiré dont on voudrait faire aujourd'hui, avec autant d'impertinence que d'impiété, un allié d'Epicure. Pour nous, la vie humaine n'est pas, comme le monde extérieur, un spectacle, elle est une œuvre; voilà pourquoi, tandis que le monde tourne sur lui-même, la vie humaine marche en avant. Sans doute les existences individuelles, comparées entre elles, rappellent un type commun; mais considérée isolément, chacune a son rôle, et c'est par la liberté qu'elle le remplit, s'y montrant tour à tour égale ou inférieure, et s'approchant ou s'éloignant de sa véritable destinée.

« En proclamant l'universelle vanité de ce qui passe, l'Ecclésiaste ne nous donne pas une leçon de découragement; mais, par le contraste entre la hauteur de nos aspirations et la petitesse des choses qui nous environnent, il nous provoque à chercher plus haut que nous un objet digne de nos désirs.

« Et qu'importe alors que la trame de la vie soit uniforme ou bigarrée?

(1) Eccl. I. 4-9.

Distinguées entre elles par les accidents les plus variés, ou rapprochées jusqu'à une parfaite similitude par le retour périodique des mêmes devoirs, nos années ont chacune leur tâche, chacune leur fécondité. En venant s'ajouter à celles qui l'ont précédée, l'année de travail qui recommence aujourd'hui pour nous, apporte sa part d'efforts, peut-être sa part d'épreuves, certainement aussi sa part de mérites et de récompenses.

I

« L'effort d'abord. En prononçant ce mot devant vous, Messieurs, je sens le besoin de distinguer deux parties dans cet auditoire. Si je m'adresse aux maîtres, parler de l'effort, c'est rappeler ce qui fut jusqu'aujourd'hui la loi de leur vie. Je vois parmi eux des hommes qui en adhérant à notre œuvre de haut enseignement chrétien, lui ont apporté l'honneur des travaux accomplis, des services rendus, de l'illustration acquise dans l'exercice des plus hautes fonctions. D'autres, venus à nous plus jeunes, ont trouvé dans notre œuvre même l'aliment de l'ardeur qui les enflammait. Les uns et les autres ont donné ici l'exemple d'un labeur opiniâtre, soutenu par un triple amour : l'amour de la science, l'amour de la jeunesse et l'amour de Dieu.

« Et de peur qu'il ne manquât quelque chose à l'autorité d'un tel exemple, voici que d'autres personnages encore, que je ne puis appeler des étrangers, car trop de liens nous unissent à eux, mais qui n'appartiennent pas à notre corps enseignant, se trouvent aujourd'hui mêlés dans nos rangs pour prier avec nous, comme ils s'y trouveront pendant tout un mois pour juger avec nos professeurs les épreuves du concours destiné à doter notre Ecole de Droit de deux jeunes maîtres. Magistrats éminents, membres de nos assemblées publiques, lumières du barreau, ils sont là sous vos yeux, jeunes gens, comme la vivante leçon de la vie féconde, qui trouve dans le travail son honneur et sa force, le secret de ses succès, la source de son influence, le charme même de ses loisirs.

« C'est donc à vous, jeune phalange, qu'il faut réserver les enseignements qui recommandent l'effort. Quoique ce soit un jour de fête, je vous dois la vérité, fût-elle austère ; je vous la dirai tout entière. La leçon que je vous rappelle a toujours été nécessaire à votre âge qui se plaît aux triomphes faciles et qui rêve de moissonner sans sueurs, après avoir semé sans larmes. Mais ce qui fut de tout temps l'illusion de la jeunesse est devenu l'erreur prépondérante de l'époque où nous sommes. Depuis surtout qu'on a prétendu réduire toute la morale au principe équivoque de la lutte pour l'existence, le travail a cessé d'être un devoir, pour n'apparaître plus que comme l'arme du combat. Dès lors les heureux soldats que les exploits de leurs devanciers ont mis d'avance en possession des fruits de la victoire n'ont que faire de fatiguer leurs bras au maniement de cette lourde épée. Et voilà déjà toute une catégorie de jeunes gens qui, par droit de naissance, possède le privilège de ne rien faire. Quant aux autres, ils travailleront, soit! c'est la loi de la lutte; mais ils auront soin de déterminer à l'avance l'objet précis de leur conquête. Ce sera, si vous le voulez, l'accès d'une carrière dont un examen ouvre l'entrée. Allez donc leur parler d'un travail

qui ne mène pas directement à ce but exclusif, ils vous traiteront de rêveurs. Vous insisterez peut-être; il y va, direz-vous, de la culture de votre esprit, de votre crédit moral, du rôle que vous êtes appelé à jouer un jour. Remontrances inutiles! La culture de l'esprit ne fait pas partie du programme, le crédit s'obtient par d'autres moyens. Quant au rôle à jouer, que dire? On voit aujourd'hui de si singulières préparations conduire à de si étranges fortunes!

« Jeunes gens chrétiens, êtes-vous à l'abri de ces sophismes? Je crains que non. D'abord, plusieurs d'entre vous ont, pour ne pas travailler, l'excuse de la fortune. C'est la moins recevable; ce n'est pas celle qui sait le moins se faire écouter. Ensuite, vous avez pour la plupart l'excuse des exigences professionnelles : il faut déjà travailler beaucoup pour forcer une des avenues de la vie; comment travailler encore pour embellir le séjour où l'on n'entre qu'avec tant de peine? Enfin vous avez tous sous les yeux le double scandale du mérite demeuré sans récompense et des récompenses obtenues sans mérite. Persister dans l'effort devant un tel spectacle, n'est-ce pas faire un métier de dupes?

« Voilà, n'est-il pas vrai? les objections que vous pouvez faire à la doctrine du travail. Les ai-je atténuées? En ai-je omis quelqu'une? Je ne le pense pas. Et maintenant que valent-elles? Rien.

« Vous portez un nom qui suffit à les anéantir : vous êtes chrétiens.

« Que d'autres méconnaissent la vraie notion du travail, son caractère, son origine, sa fin suprême; vous, vous savez toutes ces choses. Le travail pour le chrétien n'est ni une fatalité contre laquelle on lutte, ni un joug abhorré qu'on porte en murmurant. C'est une *loi*, c'est-à-dire quelque chose qui s'adresse à l'intelligence pour la convaincre, à la volonté pour la solliciter; quelque chose de noble et de délicat qui ne prend l'homme que par sa liberté même.

« C'est une loi divine, par conséquent plus haute que l'homme, et qu'il ne lui appartient pas d'abroger. C'est une loi primitive qui a coexisté avec l'innocence, avec la condition heureuse, avec l'immortalité terrestre qui a changé d'aspect avec le péché, revêtant alors un caractère pénal et rigoureux; qui s'est transformé enfin pour entrer par la Rédemption dans une troisième phase, où l'exemple du *Christ Ouvrier* communique au labeur humain une grandeur, une dignité, une fécondité vraiment divines.

« Voilà la conception du travail chrétien! Jeunes gens, prenez garde! Cette conception est nécessaire au monde et c'est à vous qu'elle est confiée. En dehors de vos rangs, on ne la possède plus. Disciples aujourd'hui de cette doctrine qui sauve, vous en serez demain les représentants, les interprètes, peut-être les seuls restaurateurs. Ah! vous n'avez pas le droit d'abdiquer cette mission!

« Aussi je n'ai plus peur de vous trouver réfractaires à la peine. Et si l'année qui commence reçoit aujourd'hui nos souhaits de bienvenue, ce sera d'abord, n'est-il pas vrai? parce qu'elle nous apporte l'effort.

II

« Qu'apporte-t-elle encore? Peut-être l'épreuve.

« Je ne parle pas ici de l'épreuve qui menace chacun de nous dans sa vie privée. Il faudrait mal connaître l'existence humaine pour croire qu'on en puisse embrasser du regard une période tant soit peu longue, sans y rencontrer quelqu'une de ces visites du sort qui sont aussi pour le chrétien les visites de Dieu. Et comment retenir ici l'expression d'un sentiment que ces paroles réveillent dans nos cœurs à tous? Un des amis les plus fidèles, les plus dévoués de notre Institut (1), atteint par un deuil récent et cruel, manque aujourd'hui à ce rendez-vous de notre rentrée. Saluons sa place vide et payons ensemble un tribut de respectueuse et affectueuse sympathie à sa paternelle douleur!

« Mais quand je parle des épreuves que peut nous réserver l'année qui commence, j'entends parler surtout de celles qui menaceraient notre œuvre. Quelles doivent être à ce sujet nos prévisions? J'ai rencontré depuis quelque temps plus d'une personne bienveillante disposée à voir notre avenir sous d'assez sombres couleurs. Quant à moi, Messieurs, bien que je sois en général très peu enclin à l'optimisme, je ne puis partager cette impression. Et je vais vous en donner mes raisons.

« Si l'épreuve devait atteindre notre œuvre de haut enseignement, elle viendrait de quelque part. D'où pourrait-elle venir? De deux côtés seulement : du côté de nos ennemis ou du côté de nos amis.

« Or, elle ne viendra pas du côté de nos ennemis. De leur part, tout le mal possible nous a été fait, et le mal qu'il resterait à nous faire n'est pas possible. Après nous avoir ôté tout ce qui, dans la charte d'affranchissement de l'enseignement supérieur, avait un caractère de bienveillance et de patronage, on ne peut plus que l'une de ces deux choses : assister avec joie à notre chute, si nous tombons; ou, si nous restons debout, se plaindre tout bas que nous ayons la vie dure. Or, Messieurs, nous avons la vie dure, vous le savez bien.

« Enseigner à nos frais et risques, sans protection et sans encouragement, des choses difficiles, dans des conditions coûteuses; n'être redevables de notre succès qu'à la valeur de nos maîtres, à la confiance de nos élèves, aux sacrifices des catholiques, voilà notre lot actuel. Et je défie bien qu'on trouve là privilège à abolir, abus à réformer, empiétement clérical à refouler.

« Mais alors, si l'épreuve vient, elle viendra donc de nos amis? Supposition bien messéante et que je ne voudrais même pas formuler ici. Qu'il me suffise de montrer comment ce qui n'arrivera pas pourrait arriver. Tout à l'heure, Messieurs, en énumérant nos ressources, je rappelais la confiance qu'on nous témoigne. C'est évidemment là notre premier besoin. Nul n'étant forcé de venir à nous, l'intérêt, la faveur, l'entraînement n'étant pas de notre côté, nous vivons uniquement de la confiance qu'inspire notre enseignement à la fois scientifique et chrétien. Mais si cette confiance venait à nous manquer; si, en annonçant que le vide va se faire autour de nos chaires,

(1) M. Ch. Hamel, administrateur-trésorier de l'Institut Catholique, vient d'avoir le malheur de perdre son second fils, âgé de vingt-cinq ans.

on contribuait à le produire ; si des craintes pusillanimes ou de futiles prétextes suffisaient à faire déserter des écoles supérieures fondées au prix de tant d'efforts ; oh ! même alors nous ne péririons pas, car cet abandon ne sera jamais général ; mais notre œuvre subirait une grande épreuve, et nous, Messieurs, nous ressentirions une grande douleur.

« Mais qu'est-ce donc qui pourrait justifier ce découragement de nos amis ? On ne nie point que, il y a sept ans, les hautes écoles catholiques aient eu leurs raisons de naître. Quelle est celle de ces raisons qui ait vieilli et qui ne soit aujourd'hui pour ces mêmes écoles une raison de durer ? Il s'agissait, vous le savez, d'assurer à la jeunesse qui sort de nos collèges chrétiens le moyen de s'initier aux études plus élevées qui ouvrent l'accès des carrières libérales sans rencontrer, soit dans l'enseignement, soit dans le milieu scolaire, le naufrage de leurs croyances et celui de leurs vertus. Il s'agissait de former pour nos collèges eux-mêmes des maîtres habiles, de créer des écoles normales de l'enseignement libre. Il s'agissait enfin et surtout de faire honneur à l'Eglise notre mère en montrant des fruits de science véritable cueillis sur l'arbre de la Foi.

« Et maintenant ? Toutes ces raisons demeurent, et nous y pouvons ajouter la raison décisive du fait. L'expérience a réussi. Le haut enseignement chrétien est fondé. Les succès sont incontestables ; il peut tenir, il tient déjà ce qu'il promettait. Les services qu'il rend en particulier par la formation des professeurs qui, au sortir de nos facultés, vont porter dans les petits séminaires et les collèges libres l'honneur de leurs titres scientifiques et le bienfait de leur savoir, ces services-là ne sont pas de ceux qu'on puisse oublier. Il y a deux ans, lorsque tant de maîtres éminents se sont vu arracher de leurs chaires, lorsqu'il a fallu les remplacer partout à la fois, à quelle porte est-on venu frapper ? A la porte de nos écoles supérieures. Et aujourd'hui, quand de nouvelles exigences menacent de rendre plus difficile la condition de l'enseignement libre, c'est à cette même porte qu'on frappe encore pour se pourvoir des diplômes qui demain seront nécessaires. Voilà pourquoi, Messieurs, le jeune clergé remplit nos écoles ! Voilà pourquoi les rangs de nos élèves ecclésiastiques ont doublé, quand d'autres rangs, dit-on, menacent de s'éclaircir ! Voilà comment Dieu sait tirer le bien du mal ! Ah ! je vous en conjure, faisons comme Dieu ! Du moins n'agissons pas contre lui et n'empêchons pas, par nos défaillances, le bien que, indirectement et malgré eux, nos ennemis ont commencé de nous faire !

III

« Je vous ai dit, Messieurs, pourquoi l'année qui commence ne me paraît pas devoir nous réserver l'épreuve. Il me reste à vous la montrer toute pleine des promesses de la récompense.

« L'apôtre saint Paul a dit de la piété qu'elle porte avec soi les promesses de la vie présente et celle de la vie future : *Promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ* (1). J'en dirai autant de notre année de labeur chrétien.

« Avant tout, ce labeur est plein des promesses éternelles. C'est là une

(1) I Tim. IV, 8.

fécondité que nulle persécution ne peut lui ravir. Que le succès terrestre réponde à vos désirs ou qu'il se fasse attendre, il y a dans chaque effort accompli en vue de Dieu un trésor acquis pour les jours éternels, trésor qui s'accroît sans cesse, qu'aucun voleur ne dérobe, que ne consume pas la rouille, que ne rongent pas les vers : *Thesaurizate vobis thesauros in cœlo ubi neque ærugo, neque tinea demolitur et ubi fures non effodiunt nec furantur* (1); un trésor qui s'enrichit non seulement du bien accompli, mais du bien voulu, sous le regard de Celui qui lit au fond du cœur et qui mesure le mérite à l'intention plus qu'au résultat. Ah! convenez que nous servons un bon maître!

« Voilà les promesses de la vie future. Elles sont notre prérogative. Mais elles ne nous dépouillent d'aucun avantage terrestre. Le travail chrétien enfante la vie éternelle, et il partage avec le travail humain le privilège d'embellir la vie présente.

« Deux récompenses attendent votre travail ici-bas, jeunes gens chrétiens : l'une immédiate et l'autre retardée.

« La récompense immédiate est contenue dans le travail lui-même : c'est l'acquisition du savoir, fruit délicieux que plus d'un parmi vous a déjà appris à goûter. Où sont-ils les jeunes gens indifférents à la culture de l'esprit, à la conquête de la science?

Je les vois dans les rangs des oisifs, qui n'estiment que la jouissance ou des cupides, qui n'estiment que l'or, parmi ceux que Lacordaire appelait les hommes de joie et les hommes de proie. Donc je n'en découvre pas un seul parmi vous. Et par conséquent chacun de vous peut compter sur ce que j'ai nommé le salaire immédiat de votre labeur.

« Et voici maintenant la récompense retardée. Ce savoir acquis vous servira-t-il à conquérir sans délai l'influence, le crédit, la fortune au sein de cette société dans laquelle vous allez entrer? Je n'ose vous le promettre.

« Il peut se faire qu'on se détourne de vous pour un temps, non pas seulement parce que vous sortez de nos facultés, mais pour cette seule raison que vous êtes chrétiens. L'ostracisme, s'il existe, ne frappe pas seulement nos écoles, il s'adresse à notre foi. Pour briguer les faveurs du moment, il ne vous suffirait pas de renier vos maîtres, il faudrait encore renier l'Evangile, et c'est un peu trop, n'est-ce pas? Vous resterez donc fidèles à l'Evangile, et vous n'aurez plus aucune raison de faire violence à votre cœur pour manquer de fidélité à vos maîtres.

« Mais combien de temps cela durera-t-il? Croyez-moi, cela durera peu.

« Car enfin deux choses sont certaines : la première, c'est qu'un pays civilisé a besoin, pour le servir, d'esprits éclairés, de caractères fermes, de cœurs élevés; — la seconde, c'est que du côté où on les cherche, en tournant le dos à la morale chrétienne, on en trouvera de moins en moins. Et l'heure n'est pas éloignée où l'on n'en trouvera plus du tout.

« La disette d'honneur, d'intégrité, de désintéressement, de compétence et de dévouement professionnels sera effroyable. Et sous peine de périr, le pays reviendra chercher dans vos rangs les serviteurs qu'il lui faut.

« Alors il s'apercevra qu'on l'avait trompé, en lui inspirant contre vous

(1) Math. VI, 20.

d'injustes défiances; il reconnaîtra que ces jeunes gens, qu'on lui avait dépeints comme les ennemis de leur temps et de leur patrie, étaient ses vrais, ses seuls amis, parce qu'ils lui gardaient, en dépit de l'oubli où ils étaient laissés, les principes, les habitudes et les ressources morales sans lesquels une nation ne peut pas vivre.

« On reviendra donc à vous, mes amis.

« Et il ne vous sera pas indifférent alors d'avoir reçu votre formation scientifique dans un milieu tel que le nôtre.

« Parce que vous aurez bu à longs traits aux sources du savoir, vous serez prêts pour les luttes de l'esprit.

« Et parce que vous aurez mis dans votre science *cet arome de la foi qui l'empêche de se corrompre* (1), vous serez prêts à porter à une société malade le remède qu'elle réclame.

« Alors, c'est ma conviction profonde, les hautes écoles catholiques verront des jours glorieux. Mais, en faisant leur histoire, on reconnaîtra qu'à l'heure où elles se cachaient encore dans l'obscurité de leurs origines laborieuses et traversées, elles étaient déjà les cellules divinement préparées où s'élaboraient, dans la patience, les éléments de la régénération d'un peuple. *Et fructum afferunt in patientia* (2). »

5. — Deux élections sénatoriales ont lieu dans le Finistère. Elles sont favorables aux conservateurs.

6. — M. Le Myre de Villers, gouverneur de la Cochinchine, donne sa démission. Il est remplacé par M. Thomson, préfet de la Loire.

7. — L'empereur d'Autriche, mû par un profond sentiment de respect filial pour le Saint-Père, fait connaître officiellement au gouvernement italien qu'il ne pourra, en raison de la situation exceptionnelle où se trouve Rome, rendre sa visite au roi Humbert dans cette ville, comme le demande le ministère italien.

8. — Mort de M. le baron de Larcy, sénateur inamovible catholique, et vice-président du Sénat :

Une réunion anarchiste a lieu, à Paris, à la salle Levis. L'un des principaux organisateurs y fait l'historique du mouvement de Montceau. A son avis, les résultats sont excellents, parce qu'ils jettent l'épouvante au milieu des exploiteurs capitalistes et gouvernementaux. Il démontre qu'il faut employer la force pour supprimer toutes les institutions ; les moyens perfectionnés que fournit la science doivent être préférés aux autres. L'emploi du fusil est insuffisant, la dynamite est un meilleur engin. Inutile d'ajouter que l'ordre du jour, adopté à l'unanimité, convie tous les citoyens qui ont foi dans la révolution sociale à briser par tous les moyens possibles les privilèges de la bourgeoisie et à proclamer l'insurrection comme étant le plus sacré des devoirs. *Cela promet!*

9. — Ouverture de la session extraordinaire des Chambres. On y donne lecture de la déclaration gouvernementale dont la valeur est si justement appréciée dans la chronique générale.

Charles de Beaulieu.

(1) Bonald. — (2) Luc. VIII, 15,

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I

Nos Américains, épisodes de la guerre de Sécession, par Mme Louise de Bellaigue, née Beauchesne (1).

Nous sommes évidemment en décadence; on dirait que le sang de nos aïeux ne coule plus dans nos veines, et aujourd'hui, plus que jamais, il est vrai de dire que tout dégénère. Les notions du bien et du mal se confondent, la fraternité n'est plus qu'un nom sonore; la liberté, une illusion qui s'effeuille; le dévouement, un mot incompris. Les liens de la famille se brisent, l'ami n'est plus sûr de son ami, les bases de la société s'ébranlent, et la Religion elle-même, si elle n'était immortelle, ne tarderait pas à succomber. Nous traversons, à coup sûr, une crise violente. Multiples en sont les causes, mais il ne nous appartient pas de les indiquer et de les décrire. Redeviendrons-nous la *Grande Nation* et pourrons-nous redire cette devise contemporaine de nos victoires : *Gesta Dei per Francos*? C'est là le secret de l'avenir; mais c'est là aussi notre espérance.

La littérature elle-même, dont la mission sociale est si haute et si belle, a abaissé son vol; elle est descendue à tous ces nivaux. Le souffle qui empoisonne tout a également soufflé sur elle. Elle entretient et encourage avec un unanime élan toutes les apostasies. Elle n'a des larmes que pour les révoltés et des sévérités que pour les justes. Nos écrivains les plus aimés sont eux-mêmes dans l'impuissance de résister à ce torrent. L'un d'entre eux, infidèle à toutes ses habitudes et à tous ses instincts, ne vient-il pas de sacrifier aux faux dieux du jour, en couvrant un pauvre religieux de tous les hontes et de tous les crimes (2).

C'est un acte de courageuse indépendance de résister à ces flots montants et dévastateurs. Remettre tout à sa place, arracher à l'hypocrisie son masque, à la mauvaise foi son manteau, à la cruauté ses prétextes; rendre à la vertu son honneur, au dévouement son éclat, à la fidélité sa récompense, au patriotisme son auréole; mettre sous le rayon et en pleine lumière les charmes de l'amitié, les affections du foyer domestique, les austères attraits

(1) Paris, Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères. Paris, 1 v. in-12 de 385 pages.

(2) Voir *Une histoire sans nom* de M. Barbey d'Aurevilly. Dans ce roman, un religieux capucin recueilli dans une maison amie abuse d'un état de somnambulisme dans lequel était tombée la fille unique de la maîtresse de la maison, pour la souiller d'un odieux outrage.

et les consolations de l'étude, voilà certes de quoi tenter une grande âme et un cœur vaillant !

Cette entreprise n'est pas sans péril, mais elle n'est sans gloire. Elle vient récemment d'être tentée et heureusement conduite par Mme de Bellaigue. Nous ne connaissons rien de plus attrayant et à l'heure présente de plus fortifiant, que cet épisode détaché de la guerre de Sécession qu'elle nous présente et nous raconte avec tous les charmes de son esprit, toute la sensibilité de son âme, toute la fierté et toute la délicatesse de son cœur.

Georges de Larnage possède dans l'Amérique du Sud, près de Charleston, de vastes propriétés qu'il a recueillies dans la succession de son père. Sa mère, née à Paris, appartient à une vieille famille où sont héréditaires les nobles vertus et les nobles sentiments. Au lendemain de son veuvage, cette sainte femme revient dans sa patrie avec son fils Georges, sa jeune fille Madeleine et son frère M. de Filter. La nourrice de ces deux enfants, la négresse Flavia, ne peut pas se séparer d'eux; elle les accompagne pour leur prodiguer encore tous ses soins et tout son dévouement. Mais les émotions et les douleurs que s'efforcent d'adoucir les tendresses qui l'entourent, épuisent et brisent l'âme de Mme de Larnage, et les deux enfants adorés pleurent bientôt leur mère qui n'est plus.

Non loin de la villa où s'était abritée la jeune famille et sur des riants cottages qui dominent la vallée de Montmorency, vivaient dans le silence et le recueillement, sous la direction et la tutelle de son oncle paternel, une jeune orpheline, Mlle Cécile de Trévanon. Héritière d'un beau nom, à la tête d'une brillante fortune, parée de toutes les séductions et de toutes les grâces, elle résistait à toutes les légitimes avances qui lui étaient faites. Elle avait voué à des mémoires qui lui étaient chères un culte qui remplissait sa vie et l'affection qu'elle prodiguait à son vieil oncle qui représentait sa famille dispersée ou détruite, suffisait aux besoins de son cœur. Un ami des deux maisons, le bon docteur Breuil fut entre elles un premier trait d'union, et sous son influence, d'amicales relations les unirent bientôt l'une à l'autre. Georges de Larnage venait d'être initié à nos lois; avec sa générosité habituelle, il s'empressa de mettre sa jeune expérience du droit, au service de ses paisibles voisins et de ces nouveaux amis que d'odieuses revendications étaient venues troubler. Le succès couronna ses efforts. Il démasqua la fraude, déjoua les criminelles espérances de deux faussaires et leur fit infliger le châtiment qu'ils avaient mérité. Tant de générosité avait ému Mlle de Trévanon, et à la reconnaissance qu'elle devait à son protecteur, se joignit un sentiment plus intime et plus doux. Ces deux cœurs se sentaient déjà attirés l'un vers l'autre. Des promesses avaient peut-être été secrètement échangées lorsque gronda le canon d'Amérique. Sous le fallacieux prétexte d'émanciper les noirs, le Nord méditait la ruine du Sud.

M. de Filter sentit son sang bouillonner, ses vieilles ardeurs se réveillèrent, il vola au secours de sa patrie menacée. Son neveu faisant taire son cœur pour n'écouter que son patriotisme, ne tarda pas à le suivre. Sa nièce et Flavia voulurent, elles aussi, partager le péril commun et marchèrent sur leurs traces. M. de Filter glorieusement blessé à Bull's Run,

au début de la campagne, ne put accompagner que de ses vœux ses compagnons d'armes, et n'applaudir que de loin à l'invincible courage de Georges. Celui-ci combattit sous les ordres du général Lee, la grande figure du Sud dans cette guerre de Sécession, et il déploya, sur terre et sur mer, toutes les audaces et tous les dévouements. Par sa présence d'esprit, il sait se dégager d'espions qui le cernent, il fait sauter avec une torpille un bâtiment ennemi, sauve au péril de ses jours des enfants que les flammes de l'incendie de Charleston avaient enveloppés, il résiste à toutes les privations et surmonte tous les obstacles.

Mais, encore une fois, la force prima le droit et malgré quelques passes brillantes, le général Lee fut obligé d'abaisser les armes devant le général Grant. Trois jours après la capitulation, le noble vaincu relevant Georges de Larnage à genoux devant lui, pouvait lui dire : « Dieu vous bénira, vous « le méritez à bien des titres. Soyez heureux... Vous êtes jeune, vous... « Vous pouvez revoir votre patrie florissante se relever de ses ruines, vous « pouvez contribuer à lui rendre son indépendance et sa grandeur; oh! « alors si la pensée de votre vieux général excite votre courage, ses béné- « dictions, ses vœux vous viendront du fond de la tombe!... Allez, et puisse, « dans l'avenir, une femme belle et bonne faire le bonheur de votre vie et « vous consoler de nos amères tristesses... Je voudrais vivre assez pour « la féliciter et lui dire ce que je pense de vous (1). »

Pendant que se déroulaient ces dramatiques événements, Madeleine et Flavie s'étaient réfugiées à *Summer-Cottage;* elles suivaient avec une poignante émotion, jour par jour, heure par heure, tous les incidents de cette lutte fratricide, et par leur dignité et leur énergie sauvèrent ce manoir de la dureté des réquisitions et des exigences des pillards. — La paix conclue, tous les membres de la famille, le frère, la sœur, l'oncle et aussi Flavia, se trouvèrent réunis; ils mirent en commun leurs souvenirs et leurs espérances et oublièrent, à l'ombre de la paix et dans le calme de leur conscience, les angoisses et les terreurs passées. Georges de Larnage, nous le savons, avait laissé en France, à Montmorency, la moitié de son âme. Les ardeurs de la guerre et les lointaines distances n'avaient point endormi ses sentiments autrefois éclos sous de si heureux hospices. Mlle Cécile de Trévanon, de son côté, entretenait avec Madeleine une correspondance suivie; elle palpitait au récit des exploits de son chaste ami, elle lui voyait une étoile au front et sentait grandir l'attachement qu'elle lui avait voué. Le retour en France est décidé et les voilà bientôt dans les bras l'un de l'autre. Madeleine de Larnage épousa M. Hudson, un fidèle ami et un compagnon d'armes de Georges, et Georges et Cécile virent enfin se réaliser leurs vœux les plus ardents. Le même jour, les amis des deux familles furent témoins d'une double union. C'est au pied du même autel que ces jeunes gens échangèrent leurs serments cette fois définitifs. Le ciel bénit leur union et bientôt leurs sourires se rencontrèrent sur des berceaux. « Notre exis- « tence, ajoute Mme de Bellaigne, a si peu de pages heureuses que je crain- « drais en poursuivant cette histoire d'arriver vite aux tristesses (2)... » Et

(1) Page 380.
(2) Page 365.

c'est presque sur cette profonde et mélancolique parole que se ferme le livre.

Telle est la trame de ce roman. Nous n'avons pu que le résumer à grands traits et notre analyse en est, certes, bien imparfaite et bien décolorée; elle présente même d'inoubliables lacunes. Que de séduisants tableaux, que de saisissants portraits, que de palpitants récits, que de pages à la marque vraiment patricienne, nous aurions pu en détacher! Quel air pur on y respire! Les *fleurs du mal* s'y dessèchent, les *fleurs du bien* s'y épanouissent. Le crime y reçoit son châtiment et la vertu sa récompense. Ce sont là, il est vrai, de vieilles conclusions et des enseignements démodés, mais on ne saurait trop les rajeunir, et puissent-ils s'affirmer ailleurs que dans les fictions et dans les romans! En déployant ainsi le drapeau des plus saines doctrines, le noble écrivain a fait plus qu'une œuvre littéraire exquise, il a accompli, ce qui vaut mieux encore, une utile et courageuse action. R. V.

II

Nous lisons dans le *Soleil*, numéro du 8 octobre courant :

« Il y a quelques jours, M. Parlier, ingénieur civil, dans une lettre adressée à notre directeur, essayait de démontrer que le clergé catholique redoute la lecture de la Bible et s'efforce d'en détourner les fidèles. Le lendemain, un de nos lecteurs venait mettre sous nos yeux un article du journal le *Monde* sur un livre intitulé : *Qu'est-ce que la Bible?* dont l'auteur est un prêtre, M. l'abbé David.

« Le *Monde* est l'organe de l'archevêché de Paris; or, voici comment il s'exprime au sujet du livre de M. l'abbé David :

« M. l'abbé David veut faire connaître et aimer la parole de Dieu, et en « même temps faire connaître et aimer Jésus-Christ, qui remplit l'Ancien « et le Nouveau Testament... Dans une première partie, à l'aide de notices, « d'analyses et de citations, il fait connaître les livres de l'Ancien Testament. « Il ne perd jamais de vue Celui qui est le centre et le Chef de tout, Jésus-« Christ, et il choisit de préférence les passages qui se rapportent au Rédemp-« teur promis. Aussi l'analyse des prophètes est-elle plus développée que « celle des Livres historiques. Plus développée surtout est celle des écrits « qui composent le Nouveau Testament. Cette seconde partie est remar-« quable. Tout le livre, du reste, mérite d'être étudié, et l'on est en droit « d'espérer pour lui beaucoup de lecteurs. « Il est, en effet, une excellente « introduction à l'étude approfondie des Écritures, » et il donne une con-« naissance très suffisante des Livres Saints à ceux qui ne sont point appelés « à cette étude. »

« Nous avons eu la curiosité de parcourir le livre de l'abbé David, et qu'y avons-nous vu? L'auteur détourne-t-il les catholiques de la lecture de la Bible, soit en latin, soit même en « français? » Nullement. Seulement, il leur indique contre les nombreuses versions des saintes Écritures, celles auxquelles ils peuvent recourir avec sécurité.

« Ceux qui sont lettrés, qui ont le bonheur de se naturaliser par l'étude « dans la cité de l'intelligence, ayant acquis une connaissance approfondie « de la langue de l'Église, devront lire la Bible dans le texte latin de la « Vulgate, » dont le concile de Trente a déclaré l'authenticité. Mais il a « paru, depuis longtemps, dans toutes les langues de l'Europe, des versions « de la Bible, émanées d'auteurs sincèrement dévoués à l'Église, qui ont été « imprimées et se sont propagées avec l'approbation même des pontifes « romains, telle, par exemple, que la version polonaise, publiée à Cracovie, « sous la protection authentique des papes Grégoire XIII et Clément VIII; « telle que la version italienne de l'archevêque de Florence Martini, plus « récemment recommandée par le Pape Pie VI ; telle encore que la version « française du savant abbé J.-B. Glaire, approuvée de nos jours par Notre « Saint-Père le Pape Pie IX. »

« Nous engageons M. Parlier et ceux qui partagent ses préventions contre le clergé catholique à acheter le petit volume de M. l'abbé David, intitulé : *Qu'est-ce que la Bible?* Il ne leur en coûtera que « trois francs », chez l'éditeur Palmé, et ils pourront se convaincre de l'inanité de leurs préjugés. »

L'ouvrage de M. l'abbé David a d'autant plus d'opportunité à l'heure présente, que la Bible, l'Histoire sainte, le Catéchisme, sont bannis officiellement des écoles pour y être souvent remplacés par des livres dénaturant, déconsidérant ces livres sacrés.

C'est, pour ainsi dire, un traité populaire de la Bible, examinée successivement dans chacun de ses Livres, depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse. L'examen porte sur l'ensemble du livre, son esprit, son auteur, son style, sa valeur morale, dogmatique, historique. Tout cela est exprimé d'une manière courte, lumineuse, péremptoire. En un mot, on y apprend à connaître « ce que c'est que la Bible » et à répondre aux objections que l'on peut s'entendre adresser à son sujet. Ce livre devrait être dans toutes les écoles, dans toutes les familles, dans toutes les bibliothèques paroissiales.

III

Cours d'instructions religieuses pouvant servir aux prônes, aux catéchismes de persévérance ou a de pieuses lectures, par M. l'abbé Bagnol, chanoine honoraire, curé de Montaigut. — 2 vol. in-12. Prix : 6 fr.

Voici un excellent ouvrage que nous sommes heureux de pouvoir recommander en toute assurance aux prêtres et aux fidèles. Il est l'œuvre d'un pasteur des âmes qui, dans son ministère laborieux et fécond, a fait connaître et aimer la vérité chrétienne et qui voudrait transmettre à d'autres un mode d'enseignement qui lui a réussi.

Ce cours est méthodique et complet. Suivant le conseil et la pratique des maîtres, l'auteur l'a divisé en quatre parties : Dogme, Morale, Sacrements et Culte, ce qu'il faut croire, ce qu'il faut faire, ce qu'il faut recevoir et ce qu'il faut honorer.

Dans l'ouvrage règnent une lucidité et une netteté constantes. Chaque

vérité et chaque devoir y apparaissent dans leur lumière propre, augmentée de celle qu'ils reçoivent de l'ensemble. Les raisons et les preuves semblent y naître d'elles-mêmes et préviennent les objections. On ne saurait mieux fixer l'esprit et l'aider à dissiper des obscurités et des ténèbres qui peut-être lui étaient chères.

On ne saurait mieux aussi vaincre les difficultés du cœur, en respectant ses susceptibilités et ses délicatesses. Chaque instruction est empreinte d'une aménité de sentiments et de langage qui charme et attire. L'auteur ne voit jamais devant lui un adversaire à combattre, mais toujours un ami à éclairer. C'est ainsi et seulement ainsi que doit parler à ses ouailles un pasteur qui les aime et dont il est aimé. Ce fut la méthode des saints; c'est le bon genre.

Dans les instructions de M. l'abbé Bagnol, le calme n'exclut point la vie, ni la simplicité la grâce, ni la clarté la science et l'élévation. Ces instructions sont aussi intéressantes et attachantes que solides et instructives. La religion y est constamment présentée avec ce caractère de dignité et de bon sens qui la distinguera toujours des créations humaines les plus vantées.

Nous sommes persuadés que les deux volumes, dont nous nous occupons, sont d'une très grande utilité aux jeunes prêtres qui ont à se former un premier fonds de doctrine et aux prêtres plus âgés qui sentent le besoin d'apporter quelques variantes à des idées qui reviennent depuis trop longtemps les mêmes. Ils y trouveront amassée et coordonnée la matière de tous les petits discours qu'ils auront à donner aux fidèles, durant le cours de l'année et spécialement pendant le temps du Carême.

Ils y trouveront aussi de bons modèles du langage qui doit être parlé aujourd'hui, dans les chaires de nos campagnes et dans celles de nos villes, à des auditoires qui sont encore croyants, mais dont la foi est exposée à mille périls. Ils pourront, aux jours où le temps leur aura manqué pour se préparer à parler, lire aux fidèles une des instructions qu'ils auront sous la main. Ils jugeront alors de l'effet qu'elle produira. Ils n'auront point à se tenir en garde, comme en tant d'autres ouvrages analogues, contre certains passages qui ne conviendraient point à l'auditoire. L'ouvrage réunit toute la discrétion et toute la sagesse qui conviennent aux temps présent.

Nous ne saurions mieux résumer les qualités de ce bel ouvrage qu'en reproduisant la lettre d'approbation dont Mgr l'évêque a bien voulu honorer l'auteur.

« Monsieur et cher curé,

« Nous autorisons l'impression du *Cours d'instructions religieuses* que vous avez soumis à Notre examen; et Nous tenons à vous dire que ce livre renferme, à un degré qui vous honore, deux qualités qui sont essentielles aux ouvrages de ce genre : l'exactitude de la doctrine et la justesse de l'expression.

« En vous lisant, on reconnaît, en effet, que vous avez étudié soigneusement et sous tous les aspects chacun des points dont vous traitez; on voit que sur les questions auxquelles vous ne touchez qu'en passant, comme sur les questions importantes, vous possédez des notions exactes, précises,

complètes; enfin, on sent que votre esprit s'est rendu maître de la doctrine qu'il expose.

« Et votre méthode d'exposition est bien celle qui convient à un cours d'instructions : la doctrine est présentée sous une forme à la fois pieuse et instructive; elle est développée selon les exigences de l'ordre logique, et dans une mesure également éloignée de l'érudition prétentieuse et d'une sobriété excessive; enfin, elle est exprimée en un langage simple, facile, clair et précis.

« Il peut n'être pas toujours facile de conserver à l'exposition et à l'expression de la doctrine catholique l'exactitude et la justesse nécessaires, quand surtout il s'agit de mettre cette doctrine à la portée de toutes les intelligences; mais si, pour vous, cher Monsieur, il y a pu y avoir là une difficulté, Nous reconnaissons que vous l'avez heureusement vaincue. Et vous deviez la surmonter d'autant plus aisément que, depuis plus longtemps, vous aviez pratiqué vous-même pour le bien des âmes confiées à vos soins ce que vous écrivez aujourd'hui pour l'édification du public chrétien. Le *Cours d'instructions religieuses* que vous publiez, est le résumé doctoral de vos enseignements, de pasteur, comme il est, dans la forme parfaite, le résultat de votre expérience déjà longue de prédicateur de l'Évangile et de catéchiste.

Nous demandons donc à Notre-Seigneur de bénir votre œuvre, parce qu'elle est d'un bon exemple et parce que nous la croyons utile.

« Recevez, etc..... »

Une approbation aussi élogieuse vaut mieux que toutes nos recommandations. Emanant de celui qui est le juge naturel de la foi et de l'enseignement dans son diocèse, elle est une sûre garantie de l'orthodoxie du fonds et de la convenance de la forme.

(*Semaine religieuse de Clermont.*)

IV

Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor, *texte critique*, par Léon Gauthier, professeur à l'école de Chartes. — 2e édition entièrement refondue.

Ce livre est le début de l'auteur, qui le publia en 1858. Les catholiques et les lettrés savent de quels autres il a été suivi depuis cette époque.

Un excellent critique, M. l'abbé Missel, ayant, en 1880, critiqué l'œuvre de M. Léon Gauthier, l'auteur qui, d'ailleurs, avait eu l'occasion d'y remarquer lui-même plusieurs imperfections, s'est remis au travail et a consacré une longue année à refaire entièrement son premier ouvrage.

« J'ai vu et revu, dit-il, tous les manuscrits; je les ai classés par familles; j'y ai relevé toutes les variantes utiles et ai établi mon texte d'après ces lois de la critique qui, en Allemagne et en France, ont été mises récemment en une si vive lumière...

« La seule consolation que m'ait offerte ce labeur, parfois ingrat, c'est de penser que j'allais peut-être donner quelques lecteurs, quelques admirateurs de plus à ces beaux vers si fièrement frappés, à ces strophes ailées

d'un poète que j'ai peut-être contribué à remettre en gloire. Cette poésie délicate et savante ne pourra jamais conquérir la même popularité que la CHANSON DE ROLAND, qui est le chant enflammé et vivant d'un peuple, d'une religion, d'une race; mais il y a place, dans le même entendement, pour ces deux admirations qui, loin de s'exclure, se complètent. »

M. Léon Gauthier vient donc de publier le résultat de ce labeur en un délicieux volume, tiré par Mame à cent cinquante exemplaires, et orné de charmantes reproductions de vitraux et de sceaux du moyen âge.

Voici en quels termes Dom Guéranger s'exprimait au sujet de la première édition :

« Abbaye de Solesmes, le 14 décembre 1858.

« Monsieur,

« Veuillez ne pas juger du plaisir que m'a fait la lecture de votre excellent premier volume sur Adam de Saint-Victor par le retard que j'ai mis à vous en accuser réception. Notre retraite annuelle, un assez long voyage qui l'a suivie, m'ont enlevé tout loisir de correspondance jusqu'à cette heure, et si je ne m'avisais de dicter cette lettre, je craindrais de vous la faire attendre encore trop longtemps.

« Il est impossible de se placer mieux au centre d'une question que vous ne l'avez fait dans cette admirable étude sur notre poète chéri; mon jugement aux yeux d'un autre paraîtrait-il peut-être suspect; car franchement vous m'avez trop loué dans ce livre, mais entre nous il me sera bien permis de vous féliciter d'avoir d'une manière si éclatante sauvé de l'oubli l'un des premiers personnages du moyen âge. Dans la sphère restreinte de l'*Année liturgique*, je ne pouvais pour lui que peu de choses. Si je vous ai donné l'éveil, c'est un bonheur pour moi; mais grâce à vos belles découvertes, nous changeons de rôle; c'est moi qui deviens votre disciple en Adam de Saint-Victor. C'est moi surtout qui ai à vous remercier de m'avoir révélé, en même temps qu'au public, tant de séquences inédites dont l'*Année liturgique* fera son profit, et qui me font tant aspirer à votre second volume. J'aime vos préfaces, j'aime vos notes, j'aime surtout l'élan qui règne dans cet ensemble; l'érudition sûre et précise d'un élève de l'Ecole des chartes, et par-dessus tout, l'orthodoxie et l'esprit de foi qui règnent d'un bout à l'autre. Pour une seconde éditon j'aurais bien quelques légères rectifications à proposer; mais le livre tel qu'il est n'en est pas moins à mes yeux un chef-d'œuvre du genre...

« Recevez monsieur, etc.

« † Prosper GUÉRANGER, *abbé de Solesmes.* »

Si l'illustre bénédictin pensait tant de bien de la première édition du livre de M. Léon Gauthier, il n'y a pas lieu de douter que celle-ci n'eût emporté son suffrage sans restriction. Qu'on nous permette donc ne trouver rien de mieux à faire que de la présenter ici à nos lecteurs sous ces hauts et vénérables auspices.

Comme impression, les *Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor* sont un chef-d'œuvre typographique, véritablement incomparable et qui, avant peu

de temps, vu le nombre si limité d'exemplaires tirés (150 seulement, comme il a été dit plus haut), atteindront un prix très élevé, au lieu de 10 francs, prix actuel du volume.

V

La succursale de la *Société générale de Librairie catholique* vient de publier la « sixième » édition d'un livre que nous ne pouvons nous empêcher de signaler à nos lecteurs : c'est

La vie de Notre-Seigneur, par M. l'abbé Hurdemise, ancien professeur au collège Marie-Thérèse. — Un volume in-12, de XII-352 pages, accompagné d'une carte géographique. — Prix : 1 fr. 75, broché; cartonné, 2 francs.

Tous les ecclésiastiques des divers diocèses de Belgique possèdent cette *Vie de Notre-Seigneur*, et ils sont unanimes à en reconnaître l'utilité exceptionnelle pour leurs sermons, leurs lectures publiques et leurs leçons de catéchisme.

Ce livre est employé, pour l'un ou l'autre cours de religion, dans nombre de petits séminaires, de collèges et de pensionnats de demoiselles.

La dernière édition qui vient de sortir des presses, se recommande, non seulement par la révision minutieuse qui en a été faite, mais par le côté matériel de l'ouvrage, imprimé sur papier teinté, en très beaux caractères et avec titres en couleur; ce qui permettra de l'employer pour les « distributions des prix. »

C'est pourquoi nous nous contentons de rappeler, entre autres appréciations très flatteuses de la *Vie de Notre-Seigneur*, les jugements qui ont été portés par Son Em. le cardinal Deschamps, par le *Polybiblion* de Paris.

« Monsieur le curé,

« Je viens vous féliciter du travail que vous avez entrepris pour mieux faire connaître la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Votre ouvrage est bien plus qu'un simple commentaire du texte sacré. La disposition et l'enchaînement des faits, la description des lieux et des coutumes au temps du Sauveur, les réflexions concises, naturellement mêlées au récit, tout, dans votre livre, contribue à y répandre la lumière. Un pareil ouvrage devrait être, avec un bon traité sur les fondements de la foi, le *vade mecum* de l'étudiant de nos collèges, et aussi de la pensionnaire de nos grandes maisons d'éducation. Les personnes du monde y trouveraient également le solide aliment de la vie chrétienne.

« Notre divin Maître, l'auteur et le consommateur de la foi, vous bénira, j'en ai la confiance, comme il bénit ceux qui consacrent leur temps et leurs forces à étendre son règne dans les âmes.

« Recevez, etc.

« † V. A., *archevêque de Malines*. »

Écoutons maintenant le *Polybiblion* :

« L'auteur condense, en quelques pages, de vrais trésors de savoir et

d'érudition. Renseignements historiques, chronologiques, archéologiques, géographiques, en un mot tout ce qui peut servir à une complète intelligence du récit sacré et peut être désiré par un lecteur intelligent, tout cela est donné brièvement et nettement par M. l'abbé Hurdebise. Les faits sont bien disposés et parfaitement enchaînés, quelques réflexions judicieuses et pieuses sont entremêlées au récit.

« *En un mot, ce livre est à la portée de tous et peut être utile à tous.* »

***

Digne de son aîné, un autre ouvrage du même auteur, destiné à former le complément de la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, est celui qui a pour titre : *Histoire des Apôtres et des premiers chrétiens*, 1 vol. in-12, accompagné d'une carte géographique, jusqu'ici inédite. — Prix : 1 fr. 50, cartonné : 1 fr. 75.

Voici le jugement porté sur ce livre par Mgr de Liège.

« Nous sommes heureux de recommander au clergé et aux fidèles l'*Histoire des Apôtres et des premiers chrétiens*, que vient de publier M. G.-J. Hurdebise, curé de Remicourt, comme suite à la *Vie de Notre-Seigneur*.

« Ce livre expose, avec une parfaite lucidité de style et de méthode, l'histoire si touchante de la propagation de l'Évangile dans la première période du christianisme. Les merveilleux travaux des Apôtres, leurs longues pérégrinations, les miracles dont Dieu accompagnait leurs paroles, la vie sainte des premiers chrétiens, les souffrances qu'ils eurent à endurer de la part des Juifs et des païens, les combats qu'ils durent livrer pour le triomphe de la Foi, tous les événements qui marquèrent les origines de la conversion du monde y sont rapportés dans toute leur vérité historique, avec une abondance de détails aussi intéressants qu'instructifs.

« Nous croyons que les prêtres trouveront dans cet ouvrage un précieux auxiliaire dans l'enseignement du catéchisme et de l'histoire de la primitive Église, et que les fidèles y puiseront non seulement de l'édification, mais un puissant encouragement dans les difficultés et dans les luttes qu'ils ont à soutenir de nos jours pour défendre et garder la Foi.

« † VICTOR-JOSEPH, *évêque de Liège.* »

VI

Accord de la science et de la foi par le R. P. Mir, S. J. traduit de l'espagnol par le R. P. Ch. Houzé, S. J. 1 vol. in-12 (Nouvelle bibliothèque scientifique) de 459 pages. 3 »

Le P. Mir, en écrivant l'*Harmonia entre la ciencia y la fe*, dont nous publions la traduction, a eu surtout en vue de réfuter les *Conflits de la science et de la religion* du professeur américain J. G. Draper, dont deux traductions essayent de propager les erreurs en Espagne.

« Cette réfutation, a dit un juge compétent, est écrite de main de maître,

et elle sera encore utile quand la libre pensée sera parvenue à composer un ouvrage plus sérieux que celui de M. Draper. »

C'est que le P. Mir, élargissant le cadre fourni par son adversaire, s'est attaché à vulgariser les principes philosophiques et théologiques qui dominent ce genre de controverse; et cette vulgarisation, qui forme la partie la plus originale et la plus utile de son livre, est traitée avec une grande supériorité.

« Le P. Mir, dit encore la *Revue des Questions scientifiques*, est un théologien qui a beaucoup lu, mais qui a aussi beaucoup réfléchi; on s'en aperçoit à chape page. On sent qu'il a étudié surtout pour lui-même, et c'est ce qui le rend si propre à enseigner aux autres; on sent que l'âme de ses études a toujours été le pur amour de la vérité, jamais l'esprit de système, et c'est pour cela que sa conviction passe aisément dans l'esprit du lecteur. Ce sont les grands hommes de la scolastique qui lui ont appris la nature de la foi. Or, dans de pareilles questions, évidemment indépendantes de l'expérience des laboratoires, ces maîtres n'ont pas vieilli, ils sont toujours nos maîtres; et l'on aime à les suivre sur les pas du P. Mir, qui les connaît si bien. Il aime à imiter ces grands modèles, mais de la bonne manière, et ne croit pas qu'il faille, pour avoir le droit de se dire leur disciple, rebuter le lecteur en ne lui présentant que des abstractions puériles, revêtues de formes barbares. Tout plein de son sujet, riche de vues personnelles et armé des arguments les plus solides, il nous expose leurs pensées dans un magnifique langage, il nous entraîne à leur suite, et nous nous sentons sous l'empire d'un puissant écrivain. »

Le P. Mir connaît toutes les ressources de la langue castillane, et son style rappelle invinciblement au lecteur le siècle d'or de la littérature espagnole. C'est l'éloge que lui adressent avec enthousiasme les critiques les plus compétents, notamment M. Melendez Pelayo, dans la *Rivista de Madrid*, et M. F. N. Villoslada dans l'*Illustracion catolica*. « L'auteur, dit ce dernier, a de belles et grandes pensées, sorties du fond de son cœur; il sait beaucoup et il épuise le sujet dont il s'empare. Mais quel style que le sien! Certes, si Louis de Grenade reparaissait aujourd'hui, il emprunterait la plume du P. Mir. »

Cette richesse même constituait la principale difficulté de notre traduction, forcément astreinte à plus de sobriété. Nous avons mis tous nos efforts pour ne pas rester trop au-dessous de notre modèle, et à réaliser, dans la mesure de nos forces, le vœu que formulait le critique déjà cité : « Evidemment ce beau livre sera bientôt publié en francais. Puisse la plume qui se chargera de le traduire être assez habile pour conserver, autant que possible, à la traduction ce mérite éclatant de l'original. »

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LE PÈLERINAGE DE PÉNITENCE A JÉRUSALEM

(1882)

INTRODUCTION

Il faut avoir vu les lieux sanctifiés par le divin Sauveur, il faut avoir prié dans les sanctuaires qui rappellent toutes les circonstances de la vie et de la mort de Jésus-Christ, pour comprendre les émotions de joie et de douleur que ressent le pèlerin à la vue de de cette terre bénie.

Beaucoup d'écrivains ont décrit les saints lieux d'une manière remarquable; mais cet Orient n'est-il pas comme le champ de Booz? n'y peut-on trouver à glaner après la moisson?

Le père Lacordaire a dit avec autant d'éloquence que de vérité que les lieux saints sont pour le monde ce que les astres sont pour le firmament : une source de lumière, de chaleur et de vie (1).

C'est à ce foyer divin que nous avons été réchauffer notre foi et honorer le signe de la Rédemption, ce signe qu'on voudrait bannir de notre malheureuse patrie. Non : la France est chrétienne ; elle ne reniera pas ses croyances. C'est pour les affirmer qu'elle fait des pèlerinages; c'est pour demander le salut de la patrie que de nouveaux croisés se sont acheminés vers la sainte montagne où l'Homme-Dieu est mort pour le salut du monde. « Prier et souffrir pour la France, Dieu le veut! » Tel a été le cri de guerre de cette pacifique croisade. Les sacrifices et les souffrances volontaires sont une semence qui porte toujours des fruits. Et si ces fruits ne mûrissent pas encore en France, Jérusalem a vu la croix portée en triomphe dans ses rues, quand jusque-là ce signe rédempteur

(1) *Sainte Marie-Magdeleine.*

demeurait renfermé dans les sanctuaires. Ces mille pèlerins qui lui faisaient cortège, ont pu constater chez les musulmans une respectueuse admiration.

En Orient, nos victoires sont assurées à l'ombre de la croix, que nos pères ont conquise, mais qui, depuis les croisades, n'avait plus reçu aucun hommage public dans la ville sainte.

La petite croix rouge que les pèlerins portaient ostensiblement sur l'épaule gauche, était leur meilleure sauvegarde dans les rues de Jérusalem.

En ce moment la question d'Orient préoccupe plus que jamais le monde catholique. Jérusalem et les lieux saints sont le centre du mouvement extraordinaire auquel s'attache l'avenir d'un pays autrefois si prospère et maintenant malheureux. Aux catholiques incombe l'important devoir de soutenir de leur influence et de leurs charités les œuvres de l'Orient. Espérons que les fidèles qui ne peuvent visiter la Terre sainte, enverront des aumônes aux œuvres que les Français dirigent en Orient, et que le pèlerinage de pénitence donnera un nouvel élan à ces pacifiques croisades, où la foi va se rajeunir à son berceau.

I

Un appel avait été fait pour entreprendre cette pacifique croisade. Mille voix y avaient répondu.

Deux navires, *la Picardie* et *la Guadeloupe*, étaient frétés dans le port de Marseille. Le départ est fixé au 27 avril. A Paris se forme le groupe principal, et l'on quitte la capitale le mardi 25 avril, à deux heures de l'après-midi.

Pendant le trajet de Paris à Marseille, de fraternels rapports s'établissent entre les pèlerins. animés d'une même foi et d'un même enthousiasme.

La France catholique accompagne de ses vœux et de ses prières cette pieuse caravane, composée de mille personnes résolues à quitter leur bien-être pour inaugurer, au milieu de difficultés inouïes, le premier pèlerinage de pénitence.

En nous comblant de grâces spéciales, Dieu nous a montré qu'il acceptait notre sacrifice et nous dédommagerait au centuple de ce que nous faisions pour sa gloire. Tous les cœurs étaient unis; tous les esprits, joyeux de cette pensée :

Nous allons à Jérusalem, nous allons voir le saint Sépulcre.

Au moment de quitter Paris, nous entonnons le *Magnificat* dans les wagons; à Lyon, nous saluons la Vierge immaculée par le chant de l'*Ave maris Stella;* et le soir, 26 avril, tous les pèlerins sont réunis à la *Major*, cathédrale de Marseille, où le R. P. Picard, directeur du pèlerinage, nous adresse une chaleureuse allocution.

« Êtes-vous prêts, dit-il, à sacrifier votre vie pour affirmer votre foi? » — « Oui! oui! nous sommes prêts à donner notre vie, » s'écrient tous les pèlerins. Le P. Picard leur demande ensuite un sacrifice plus grand encore : celui de leur volonté, en faisant vœu d'obéissance. « Nous le jurons! » répondent avec transport tous les pèlerins.

Le directeur, ému comme son auditoire, prononce alors l'acte de consécration ; et, au sortir de cette cérémonie, les pèlerins, on peut le dire, n'ont plus qu'un cœur et qu'une âme.

Le lendemain matin, à sept heures, tous sont réunis à Notre-Dame de la Garde, où Mgr Robert, évêque de Marseille, voulut bien célébrer la messe du départ et adresser la parole aux nouveaux croisés.

Monseigneur termine son discours par ces mots gracieux : « Pèlerins de la pénitence, que deux anges prennent place sur les vaisseaux qui vous emportent vers les lieux saints ; que l'ange de la Palestine et l'ange de la Provence vous conduisent, vous protègent et vous ramènent. »

Ensuite Mgr Robert bénit les croix et les donne aux prêtres et aux laïques placés dans le sanctuaire (deux religieux les distribuent au reste des pèlerins), en prononçant ces belles paroles liturgiques :

« Reçois le signe de la croix, au nom du Père, du Fils et du Saint-
« Esprit, comme une image de la passion et de la mort de Jésus-
« Christ, afin qu'elle soit un gage de protection pour ton corps et
« pour ton âme, et que, par la grâce de la bonté divine, ton voyage
« terminé, tu puisses revenir sain et sauf chez les tiens. »

Sur cette croix, que les pèlerins ont portée sur leur poitrine pendant tout le pèlerinage, était inscrite cette fière devise : *Servire Domino Christo*, SERVIR LE SEIGNEUR CHRIST.

Sur la montagne de la Garde se renouvelle, pour ainsi dire, la scène de la plaine de Clermont, quand le pape Urbain II donna la croix aux premiers croisés.

Cette croisade était guerrière, tandis que la nôtre était toute pacifique.

II

En descendant de Notre-Dame de la Garde, nous sommes accueillis par le mistral. Malgré la bourrasque, l'embarquement a lieu à onze heures, on active les préparatifs comme si le bâtiment devait lever l'ancre à l'heure fixée.

Cependant la mer est furieuse : la soirée se passe sans démarrer. La distribution des lits sur *la Picardie* se fait assez péniblement, car ce n'est pas chose facile de caser plus de cinq cents pèlerins dans un navire peu disposé pour abriter tant de monde.

Vers quatre heures du matin, la mer s'apaise. Bientôt après, un coup de canon annonce le départ. Nous nous hâtons de monter sur le pont. *La Guadeloupe*, partie quelques minutes avant nous, fait les signaux d'adieux. Le R. P. Picard entonne le chant de l'*Ave maris Stella*, et les pèlerins, groupés autour de leur directeur, mêlent leurs voix dans ce cantique d'amour et d'espérance.

Au sortir du port, on agite les mouchoirs, on pousse des acclamations enthousiastes : « Vive le Pape! vive la France! vive Jérusalem! » Le soleil brille dans tout son éclat au moment où nous passons près de Notre-Dame de la Garde, à laquelle nous adressons d'ardentes supplications.

A peine entrés en mer, nous sommes assaillis par ce que les marins appellent un gros temps. De grandes vagues passent par-dessus le pont : il faut se cramponner à sa banquette pour ne pas rouler par terre; plusieurs personnes sont blessées légèrement en faisant des chutes, et je vois transporter une pauvre dame le visage ensanglanté et à moitié évanouie.

Au bout de peu de temps, tout le monde est en proie aux tortures du mal de mer; partout on n'entend que des gémissements et des soupirs, qu'un vent impétueux emporte vers le ciel.

La journée du samedi est encore fort pénible. Peu de personnes ont la force de se traîner sur le pont. Au moment du lever du soleil, il se fait toujours un certain calme : il importe de profiter de ce moment de répit pour respirer l'air frais, qui est le remède souverain contre le mal de mer.

Au milieu du jour, la tempête s'apaise : le mal de mer est

promptement oublié. Dans l'après-midi, nous dépassons *la Guadeloupe*, qui, ses voiles déployées, avait vogué de concert avec nous, quoique trop loin, pour que les passagers des deux navires pussent avoir aucune communication.

Une charmante intimité s'était établie parmi les pèlerins, qui ne se ressentaient plus de leur malaise. Un groupe de jeunes gens appartenant au meilleur monde formait, pour ainsi dire, l'état-major du R. P. Picard et de M. de Belcastel. En toute occasion payant de leur personne, ils avaient bien voulu s'offrir pour aider à servir les tables des premières, installées au salon, tandis que le beau temps avait permis de monter sur le pont celles des 2e et 3e classes, et de prendre les repas en plein air.

On était tout ému d'être servi par M. de Belcastel et par M. de la Croix : on se croyait transporté aux temps de la chevalerie, en voyant d'élégants jeunes gens, tels que MM. de Vioutrey et de Montbel, M. le comte de Romance, circuler autour des tables pour présenter les plats.

En passant au-dessous de l'Adriatique, nous avons eu un peu de roulis, mais le temps reste beau. Chaque jour on récite le rosaire ; deux éloquents pères dominicains, les RR. PP. Lavy et Momus, font des instructions sur les différents mystères. Un religieux capucin, le R. P. Marie-Antoine, préside le chemin de la croix, et parle avec l'éloquence entraînante qui le distingue. Il fait aussi chanter des cantiques et entretient la gaieté sur le gaillard d'avant. Le dimanche 30 avril, à l'aube du jour, on lave le pont ; les autels sont préparés pour les messes, qui commencent à six heures. C'est la fête du Patronage de saint Joseph : un autel lui est dédié. Dans toutes les parties du pont sont placés des autels portatifs : on dit la messe aux quatre points cardinaux. Le gaillard d'arrière est transformé en chapelle ; des voiles et des pavillons forment l'enceinte de ce sanctuaire improvisé. Le commandant Fortier travaille lui-même à la décoration de l'autel, placé entre deux canons. La messe du pèlerinage est célébrée très solennellement à sept heures. Le magnifique chant du *Credo*, se répandant sur les flots, nous paraît plus imposant encore sous ce splendide horizon et dans l'immensité de l'Océan, temple sublime qu'aucune architecture ne peut égaler. La messe de l'équipage a lieu à huit heures et demie. Officiers et matelots sont en tenue ; les premiers occupent des places réservées du côté de l'évangile. Ce premier dimanche passé en mer a été célébré

aussi solennellement que dans nos grandes paroisses aux jours de fête; au milieu de cette foule compacte, réunie sur le pont à vêpres, nous croyions un instant nous trouver dans l'église de notre paroisse à Paris.

Dans l'après-midi, on organise des chants pour l'ouverture du mois de Marie. Un jeune officier du bord nous prête le concours de son charmant talent sur le violoncelle. Notre aimable commandant fait transporter le piano du salon sur le pont : et nous avons de beaux morceaux de piano et de violoncelle, faisant diversion avec le chant des cantiques.

Nous ne saurions assez nous louer des aimables procédés de ces messieurs du bord, des soins intelligents et dévoués du docteur de *la Picardie*, prêtant main-forte aux médecins du pèlerinage.

Le jour où la mer se montre clémente, la vie à bord de *la Picardie* a bien ses charmes. Le pont présente l'aspect le plus animé : on cause, on lit, on dessine. Les muses sont fort bien représentées sur notre navire. M. le comte de Coupigny nous dit de charmantes poésies de sa composition : *les Expulsés*, *les Briseurs de crucifix*, *le Pain de chez nous*. L'éloquence marche de pair avec la poésie : M. de Belcastel nous adresse quelquefois des discours fort applaudis.

Toute la journée du lundi, le temps est superbe, le ciel sans nuage. De temps en temps un navire apparaissant à l'horizon se rapproche et échange un salut avec notre bâtiment.

Mercredi 3 mai, dans l'après-midi, on procède à l'érection de la grande croix d'olivier à l'avant, sur la passerelle de la dunette. Le mauvais temps avait empêché de la faire au départ. Le P. Marie-Antoine trouve dans son âme d'apôtre des accents incomparables en plantant cette croix sur le navire. Il raconte les souffrances de *la Picardie* jusqu'au jour où la croix est venue régner sur son bord. Placé sur le gaillard d'avant, entouré d'un groupe nombreux de pèlerins, le P. Marie-Antoine parle à la foule dispersée au-dessous, le long des bastingages. L'état-major est sur la passerelle en face de l'orateur. Les matelots chantent avec nous :

Chrétiens, chantons à haute voix :
Vive Jésus! vive sa croix!

M. de Belcastel prend ensuite la parole; d'une voix émue il invite l'assemblée à jurer de consacrer désormais sa vie à l'extension du règne de Jésus-Christ. Tous les bras se lèvent, et par trois fois

ce cri s'échappe de toutes les lèvres : « Nous le jurons. » Pendant le chant des cantiques, on se met en procession, et tous les pèlerins montent, un à un, sur la passerelle, pour baiser le pied de la croix.

Cette émouvante cérémonie nous laissera un impérissable souvenir. Le commandant déclare qu'il est impossible d'être plus favorisé par le temps : la saison, les astres, tout nous est propice. Il commence à faire chaud ; la lumière du soleil devient toujours plus limpide. Comment dépeindre la beauté de la nuit quand la lune argente la mer, et que la voûte constellée se reflète dans les flots ?

On avait calculé que le débarquement à Caïffa devait avoir lieu le 6, au lieu du 5, premier vendredi du mois. Mais de même qu'une tempête providentielle avait retardé le départ, pour obliger les pèlerins du Calvaire à ne lever l'ancre qu'un vendredi 28 avril, de même providentiellement ils débarquent un vendredi : celui du Sacré-Cœur. Vers dix heures du matin, nous sommes en face de Jaffa. Quelques barques montées par des Arabes s'approchent en toute hâte pour nous vendre des fruits. Après quelques paroles échangées entre le commandant de *la Picardie* et le consul de Jaffa, notre navire reprend sa course vers Caïffa. Vers trois heures de l'après-midi, on jette l'ancre vis-à-vis de cette ville, et l'on procède au débarquement avec la plus grande prudence. Tous les pèlerins sont divisés par groupes, composés de cinquante personnes, quarante hommes et dix femmes. Chaque barque, conduite par de vigoureux Arabes au teint basané, fend les vagues au chant de l'*Ave maris Stella*, entonné par les pèlerins au moment de quitter le navire. *La Guadeloupe* ayant débarqué quelques heures avant nous, une foule de pèlerins nous attendent au port de Caïffa, mêlés aux indigènes revêtus de leurs pittoresques costumes. Impossible de dépeindre l'admirable panorama qui se déroule devant nous : la mer unie comme une glace, les barques se croisant en tous sens au chant des cantiques et des acclamations de la foule. Au lieu du débarquement, en foulant pour la première fois la Terre sainte, les pèlerins se prosternent et baisent la terre pour gagner l'indulgence plénière.

CAIFFA, LE CARMEL, SAINT-JEAN D'ACRE

Nous pénétrons dans Caïffa par une porte en ogive, à l'ombre de laquelle sont accroupis quelques Arabes fumant le narguileh.

Caïffa présente bien le type d'une ville orientale : espaces immenses, maisons à toits plats, rues étroites, murs d'enceinte énormes, puis deux grandes constructions carrées qui servent de consulats. Caïffa compte environ 6,000 habitants, qui se partagent en 1,600 Grecs catholiques, 130 Latins, 120 Maronites, 1,100 Grecs schismatiques, 1,400 Juifs : le reste est musulman.

Les RR. PP. Carmes ont charge d'âmes à Caïffa : ils desservent la paroisse latine et dirigent une école de garçons. Les Dames de Nazareth, congrégation française, ont une école et un orphelinat pour les jeunes filles. Après une courte visite chez ces religieuses, où nous avons admiré les beaux cloîtres et le jardin du couvent, nous nous rendons à la paroisse latine, où nous vénérons des reliques et chantons le *Magnificat*. Puis nous prenons la route fleurie du Carmel. En traversant la ville, nous apercevons, dans plusieurs maisons de riches particuliers, de belles femmes revêtues de brillants costumes, montrant leurs jolies têtes à travers les fenêtres grillées ou persiennes vertes. Presque tous les habitants sont sur le seuil de leurs portes ; d'autres nous tendent la main en demandant *bachiche* (pour boire). Ce mot, qui devait souvent frapper nos oreilles, est le premier que les enfants du peuple balbutient, comme le mot de papa et de maman en France.

Nous voici engagés dans des chemins bordés par d'immenses nopals ou cactus en fleur. Nous passons près d'un cimetière turc. C'est vendredi, le dimanche des musulmans, où ils ont coutume de se réunir dans les cimetières et d'y prendre leurs repas, en s'asseyant sur la pierre qui couvre la cendre de leurs parents et amis. Ce spectacle ne paraît pas assombrir leurs pensées. Les femmes surtout y passent de longues heures, heureuses d'échapper en ce jour à leur séquestration habituelle.

Nous rencontrons de nombreuses cavalcades, des chars avec des femmes arabes venant de cette singulière partie de plaisir. Avant de gravir la montagne, les groupes séparés se réunissent en procession précédée de la croix et des bannières ; nous chantons des cantiques et récitons le chapelet. Nous passons près des jardins d'orangers de Caïffa ; les grenadiers, les figuiers, les caroubiers, se pressent entre les montagnes et le golfe ; quelques palmiers sortent du milieu, et les grandes eaux viennent baiser cette rive odorante. Cette végétation tropicale nous charme par sa nouveauté.

En chantant *l'Ave maris Stella*, nous tournons la pointe de la

chaîne du Carmel. Le mamelon qui porte le monastère, se découvre tout à coup. Il assied sa base sur la plage et se relève par une pente raide jusqu'au plateau qui couronne ce monastère. C'est une vue unique. A mesure que nous montons, elle s'étend : nous planons sur la mer. Saint-Jean d'Acre s'élève comme un point brillant du promontoire qui nous fait face. En bas, les jardins, les murs, les minarets, les consulats de Caïffa. Un petit bâtiment de guerre au drapeau de la France, envoyé là pour protéger notre caravane, se balance dans les eaux à côté de *Picardie* et de *Guadeloupe* (1).

Au bout du sentier, le monastère, une cour, diverses constructions ; devant nous, la Méditerranée sans bornes, la baie et les montagnes au sud. Voilà tout ce que nous pouvons remarquer : car le crépuscule, si court dans le Levant, venait de nous envelopper de son ombre. Selon l'indication des *Guides* imprimés, il ne fallait qu'une demi-heure pour atteindre le Carmel; et nous avons mis plus de deux heures pour gravir les sentiers escarpés, encombrés de pierres roulantes, conduisant au plateau, où nous arrivons brisés de fatigue. Néanmoins, nous nous rendons de suite à l'église du monastère; nous chantons le *Magnificat*, et assistons au salut donné par le R. P. Picard. La soirée était trop avancée pour pouvoir songer à retourner à Caïffa, où un grand nombre de pèlerins devaient passer la nuit : le Carmel ne pouvait en abriter mille. Aussi l'organisation des repas et du repos est fort difficile.

M. de Moidrey, un des plus dévoués promoteurs du pèlerinage, triomphe des obstacles. Trente moutons sont immolés, dépecés e bouillis sur place. La marmite, trop grande pour la cuisine, est dressée en plein air. Ce soir, notre souper se compose de riz, d'œufs durs, de sardines, de dattes, d'oranges. On mange debout ou l'on s'assoit contre la muraille, après avoir cherché sa portion, distribuée dans une assiette d'étain. Tout nous semble délicieux après le régime du bord, où souvent, à quatre heures du matin, bêlaient encore les moutons que l'on nous servait en ragoût au déjeuner ou au dîner.

Le coucher est plus laborieux encore. Mais l'inépuisable charité des RR. PP. Carmes trouve moyen de nous caser. Cent matelats sont déposés dans les cloîtres précédant l'église; mais tout est envahi dans un instant: cellules, réfectoires et le reste. Nous

(1) En termes de marine, le nom d'un navire n'est pas précédé de l'article et n'est employé qu'au masculin.

nous estimions heureux de pouvoir nous étendre sur une natte, le dos appuyé contre le mur, où le sommeil ne tarda pas de répondre à notre appel.

La fraîcheur du mur nous sert de réveil le matin, et nous nous hâtons de nous rendre dans la magnifique église du monastère.

On y dit des messes depuis minuit, de tous côtés, sur des autels portatifs; un grand nombre de pèlerins à moitié endormis sont encore étendus sur les dalles.

La messe du Carmel est célébrée très solennellement à sept heures, au milieu des chants et de l'orgue joué magistralement par un religieux carme. Nous entendons le cantique du *Mont-Carmel*, interprété par la magnifique voix du P. Marie-Ange, venu de France avec nous pour demeurer ici. Le Carmel est assurément la plus belle construction monastique qui existe dans tout l'Orient.

Le site en est idéal. De la terrasse du Carmel, le regard se perd de deux côtés sur la mer, au nord et à l'est; il s'étend sur le littoral phénicien, le Liban et le Thabor. Quelques jardins en terrasses s'abaissent devant le principal bâtiment. A droite, le golfe; au loin, Saint-Jean d'Acre, la Ptolémïs de Saladin et de Richard.

L'air y est pur et sain; le recueillement, profond; et la nature, dans ses variétés d'aspects, porte instinctivement l'âme aux grandes pensées de la foi. On comprend la prédilection d'Élie et d'Élisée pour le Carmel. Ce lieu est fait pour servir de retraite aux âmes qui sont en communication intime avec Dieu.

C'est là qu'Élisée se retira après l'enlèvement d'Élie, son maître, dans un char de feu. C'est là que la Sunamite alla se jeter aux pieds du prophète pour demander la résurrection de son fils. Des souvenirs plus précieux encore s'attachent à cette montagne. Les premiers chrétiens croyaient que le Carmel avait été souvent visité par la sainte Vierge et ses parents, et que le Sauveur, ayant parcouru toute la Phénicie, n'avait pas manqué de s'y rendre. Il était donc naturel que cette retraite, si chère à tant de titres aux nouveaux chrétiens, fût choisie pour demeure par ceux qui cherchaient dans la solitude un abri contre la persécution et les dangers du monde. Toutefois l'ordre des Carmélites ne fut définitivement organisé qu'au treizième siècle, par un saint patriarche de Jérusalem.

En dessinant sur la terrasse le bâtiment, appelé palais, destiné à la réception des pèlerins, la brume s'obscurcit, et nous nous rappelions ces paroles d'Élie, au moment qu'il dressa son autel en face de

l'autel froid des quatre cent cinquante prêtres de Baal : « Monte, « mange et bois, car on entend le bruit d'une grande pluie. Voici « une nuée, comme la paume de la main, qui sort de la mer. Attelle « ton char, de peur que la pluie ne te surprenne. (III, Rois, XVIII, 41, 44.) »

Quel admirable spectacle que le coucher du soleil contemplé de ce site! Au moment où il descend dans les flots, tout ce panorama, ville, golfe, mer, sommets des montagnes, se colorent de teintes roses et vermeilles; puis, au moment où l'astre du jour s'éclipse pendant le court crépuscule de ces contrées, les hautes crêtes sont enveloppées d'un voile gris, tandis que les échancrures de la côte prennent pour quelques instants leur couleur blanche sur le bleu de la nappe d'eau.

Comment rendre la beauté de cette nuit imposante sur le Carmel? Dans le cloître, le bruit des vagues monte jusqu'à nous. Entendu à ces hauteurs, il produit un effet singulier. C'est une harmonie sourde et frémissante, comme la chute d'une cascade éloignée. Le vent qui ne cesse de battre ces rochers, qu'il souffle de la terre ou du large, mêle sa note à celle des flots. L'air et les eaux parlent seuls, là où les prophètes ne se font plus entendre. Vis-à-vis de nous, Saint-Jean d'Acre s'étage gracieusement au pied de la montagne baignée par la mer.

Peu de villes ont été témoins de tant de combats et ont entendu si souvent retentir sous leurs murs le cri de guerre de la France. Cinq fois prise d'assaut par les croisés, cinq fois reconquise par les musulmans, elle fut assiégée par nos guerriers les plus illustres : Baudouin, Philippe-Auguste, saint Louis et Napoléon, qui ne put s'en emparer.

Enfin, Saint-Jean d'Acre doit à l'intelligence d'un cheik d'avoir repris sa place dans l'histoire. Ce cheik, nommé Daher, ayant apprécié les avantages de cette petite ville, élevée sur un plateau qui se projette dans la mer en forme de demi-lune, s'en empara, la fortifia, et s'y maintint longtemps contre les forces de la Porte. Depuis cette époque (1745), Saint-Jean d'Acre a conservé son importance.

Nous passons deux jours charmants au Carmel. Les religieux nous ont offert l'hospitalité avec une bonté, un dévouement, une simplicité qui rappellent les temps antiques.

Le samedi 6 mai, après vêpres, nous allons en procession à la

grotte des Prophètes, où ils avaient coutume de se réunir pour se concerter sur les choses divines. Puis nous visitons la chapelle de Simon Stock ; et, jusqu'à la chute du jour, je me plaisais à fixer sur le papier avec le crayon ces beaux sites et ces monuments. Il fallait voir les Arabes, qui faisaient cercle autour de nous ; émerveillés de ces modestes croquis, ils s'écriaient : *Taib! taib!* (bien! bien!) Ce mot a souvent frappé nos oreilles pendant notre course à travers la Palestine.

Le soir, il y a feu de Bengale et des acclamations enthousiastes à la France, pendant que l'on reconduit au navire les pèlerins se rendant directement à Jérusalem par Jaffa.

La seconde nuit passée au Carmel, nous prenons un court repos dans la chapelle de Sainte-Thérèse, où l'on avait étendu une dizaine de matelas. A deux heures, il faut nous arracher aux bras du sommeil.

On commence à dire des messes jusqu'à cinq heures du matin, où nous nous rendons à l'église du monastère, pour entendre la messe du pèlerinage, célébrée par le R. P. Picard, à l'autel privilégié. Après le premier déjeuner, pris à la hâte, nous faisons nos adieux au Carmel, où nous avons passé des moments si heureux, puis nous descendons en procession les sentiers contournant la montagne escarpée. Le chant de l'*Ave maris Stella* nous semble plus doux encore au milieu de cette nature agreste, choisie par les prophètes pour y faire entendre les louanges de Dieu et contempler ses perfections infinies. Après avoir traversé la route fleurie, parsemée de villas et de jardins, nous nous trouvons de nouveau dans les murs de Caïffa.

C'est dimanche : les cloches font entendre leurs gais carillons ; un mouvement incroyable règne dans la ville ; toute la nature a un air de fête.

Une partie des pèlerins, se rendant à Jérusalem six ou sept jours plus tôt que nous, ont été embarqués déjà sur *la Guadeloupe*, qui doit les conduire à Jaffa.

Toutes les montures des pèlerins pour la Samarie se trouvent sur la plage de Caïffa : plus de six cents chevaux, ânes, mulets, s'y agitent comme une fourmilière.

Comme au débarquement en Terre sainte, on avait organisé des groupes de cinquante personnes. M. de Belcastel était à la tête du premier ; M. de Coupigny, à celle du troisième, dont je faisais partie.

Le bon frère Liéveu, que je connaissais d'ancienne date, me choisit un bon cheval. Après m'être assuré que la selle est attachée solidement, je mets le pied dans l'étrier; mais j'avais compté sans la consigne, qui exigeait que les deux premiers groupes partissent avant de permettre au troisième de se mettre en branle. Il fallait donc renoncer à mon beau coursier, pratiquer l'abnégation et la soumission que nous prêchait notre directeur. Quelques pèlerins trop empressés avaient pris des montures au hasard, sans se douter du désordre qui en résultait. Dans un clin d'œil tous les bons chevaux ont disparu : pour ne pas rester trop en arrière de mon groupe, il faut me contenter d'une mule avec selle arabe, et m'y installer à la mode orientale, n'ayant pas même d'étriers.

Ces larges selles arabes sont pour les Européens de vrais instruments de supplice : elles vacillent sans cesse et font éprouver un certain roulis peu agréable. Pour comble d'infortune, au détour d'une route, je m'étais écarté de notre caravane. Croyant regagner le terrain perdu, je prend un chemin de traverse.

Me voilà seul dans un village arabe, ne sachant plus m'orienter. Grâce au petit vocabulaire dont se compose ma connaissance de la langue du pays, je parviens à rejoindre mes compagnons de route. Un Arabe appartenant à la classe aisée, parlant un peu d'italien, m'offre de me mettre dans la bonne voie, même sans me demander *bachiche* (pour boire.)

Un employé de l'agence Cook eut l'obligeance d'échanger ma mule contre un bon cheval à la première halte où nous déjeunons. On choisit de préférence la route par Jedda et Simoniade pour se rendre à Nazareth, étant moins difficile pour un aussi grand nombre que celle indiquée par le livre du pèlerin.

Nous invitons le lecteur à nous suivre sur la belle route qui conduit de Caïffa à Nazareth.

En quittant la ville, le chemin serre de près la chaîne du Carmel aux montagnes de la Samarie.

Ce sont de belles masses de rochers, séparées par de profonds ravins, Nous regagnons la plaine en passant de vallée en vallée au travers des montagnes.

Dans leurs plis sont cachés quelques villages, dont chaque maison porte le pavillon de branchages sous lequel on passe la nuit. Nous prenons le nord du littoral, où se trouvent de nombreux palmiers. Nous entrons dans les vallées latérales qui commencent la

plaine d'Esdrelon. Elles sont arrosées par le Cison, que nous traversons à gué.

Voilà ce torrent de Cison, dont les eaux emportèrent l'armée de Cisara. En hiver, d'autres courants, qui descendent des montagnes de Galilée, viennent s'y joindre, et convertissent fréquemment l'extrémité de la plaine en un lac profond. L'armée turque, battue par Napoléon entre Fuleh et à Fuleh, se noya dans le torrent de Cison, qui envahissait alors la plaine. Ce fut près de ces eaux tranquilles qu'Élie fit égorger les quatre cent cinquante prophètes de Baal.

La première journée de notre voyage par la Samarie a été fort rude pour un grand nombre de pèlerins, peu accoutumés au soleil d'Orient, et pourvus, ou plutôt affligés, de médiocres montures. Dans les passages difficiles, la caravane est obligée de ralentir sa marche; de temps en temps, quand le chemin fait un coude, on aperçoit l'interminable défilé, dont l'extrémité se perd dans une gorge de montagnes. Presque tous les pèlerins sont vêtus de blanc; et, malgré la diversité des costumes, l'ensemble se détache gracieusement sur le fond brun et vert des collines.

Nous dépassons le champ de bataille historique de Mageddo, où Israël fut écrasé par les masses égyptiennes jetées sur l'Asie par Néchao.

J.-T. de Belloc.

(*A suivre.*)

GRIPPARD

HISTOIRE D'UN BIEN DE MOINES (1)

XII

Les derniers jours de l'abbaye de Notre-Dame furent tristes sans doute, mais plus calmes que ne l'imaginaient les persécuteurs. Incapables de rien comprendre à cette résignation chrétienne et à cet amour héroïque des souffrances qu'inspire la croix de Jésus-Christ, ils étaient stupéfaits de voir les moines vaquer paisiblement à leurs pieux exercices, causer joyeusement entre eux, accueillir les étrangers avec la même sérénité d'âme, et ne manifester aucune inquiétude de l'avenir, pourtant bien sombre, qui s'ouvrait devant eux.

L'abbé de Villemer avait pris sagement toutes les mesures pour procurer un asile à chacun de ses religieux. Malgré l'empressement dévoué des familles amies qui réclamaient l'honneur de partager avec les proscrits un pain devenu rare, le prudent supérieur avait préféré diriger, par petites troupes, vers la frontière les vieillards, les malades et les novices. A grand'peine le frère Adhémar avait obtenu la faveur de ne pas quitter son oncle et de partager tous ses périls.

Quelques moines valides et vaillants devaient se disperser dans les localités voisines et s'y tenir cachés, afin d'être prêts à porter les secours de la religion partout où il serait besoin. Les prêtres fidèles étaient réduits à fuir : il importait de ne pas laisser le troupeau sans pasteur.

Le temps s'écoula vite au milieu de ces graves préoccupations

(1) Voir la *Revue* du 15 novembre 1882.

et de ces préparatifs douloureux. Plus tôt qu'on ne pensait, on se trouva à la veille du départ.

Pour la dernière fois les cloches sonnèrent comme aux grandes solennités : ce n'était pas le carillon joyeux de Noël ou de Pâques, mais les notes lentes et graves d'une sorte de glas funèbre. On pleurait l'abbaye : elle allait mourir!

Pour la dernière fois l'abbé offrit le saint sacrifice dans cette vieille basilique où Dieu avait résidé si longtemps. Et les moines chantaient avec des larmes dans la voix :

« Entre le vestibule et l'autel pleureront les prêtres, et ils diront : « Pitié, Seigneur, pitié pour votre peuple, que vous avez « racheté de votre sang! ne soyez pas à jamais irrité contre « nous!...

« Les voies de Sion sont en deuil, parce qu'il ne vient plus personne à ses fêtes. Ses portes sont brisées, ses enfants conduits en esclavage... L'ennemi s'est emparé de ses trésors, l'infidèle a violé votre sanctuaire, et tout votre peuple s'en va gémissant et cherchant son pain...

« O vous tous qui passez sur ce chemin, arrêtez-vous et voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur : car le Seigneur a vendangé sa vigne au jour de sa colère.

« Pitié, Seigneur, pitié pour votre peuple, que vous avez racheté de votre sang ! ne soyez pas à jamais irrité contre nous ! »

Cependant, l'hostie sainte une fois consommée, le ciboire resta vide et le tabernacle entr'ouvert. L'autel fut dépouillé comme au Vendredi saint, et à ce triste spectacle, chacun se disait, en étouffant ses sanglots : « C'est Dieu qui s'en va! c'est Dieu qui s'en va! »

Et l'abbé, semblable à un patriarche bénissant tous les siens, la main gauche appuyée sur la houlette pastorale, la droite étendue et traçant une grande croix, prononça lentement les paroles de la liturgie :

« Qu'il vous bénisse le Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit!

« — Amen ! »

Il y avait, derrière le sanctuaire, une statue vénérée de Notre-Dame. On y venait de bien loin en pèlerinage, et de nombreux *ex-voto* témoignaient qu'à la confiance de ses pieux clients la bonté de Marie ne faisait pas défaut.

La messe finie, tous les moines, portant des cierges allumés, se

dirigèrent en procession vers l'image miraculeuse. Rien ne saurait rendre l'émotion qui gagna tous les cœurs, quand retentit le *Salve Regina*, ce chant de la douleur et de l'espérance!

. . . . . .

Vers vous s'élève
Le cri des enfants d'Ève;
Nous soupirons,
Et, famille exilée,
Nous gémissons et nous pleurons
En la douloureuse vallée!...
Hélas! patronne
Puissante et bonne,
Tournez vers nous
Vos yeux si doux!

. . . . . .

De là, le pieux cortège se rendit par le long cloître au préau couvert de gazon, où des croix de bois noir marquaient les tombes pressées l'une contre l'autre. Sur une large plaque de marbre on lisait :

Ceux-ci attendent la bienheureuse espérance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Plus haut, en lettres d'or, rayonnait ce mot d'une simplicité sublime :

RESVRRECTVRIS

Ah! que ne pouvaient-ils, ces moines, emporter avec eux les ossements de leurs morts! Du moins ils confiaient les chères reliques à celui dont il est écrit :

Le Seigneur gardera tous leurs os, et n'en laissera pas briser un seul.

Il ne restait plus qu'à se dire le dernier adieu. Tour à tour ils vinrent embrasser leur saint abbé, qui les bénissait en pleurant, puis ils échangèrent le baiser de paix.

Les premières escouades devaient partir le jour même. On avait gardé le secret; mais la triste nouvelle, depuis longtemps pressentie, s'était répandue en un moment, sans que personne l'eût annoncée. Tout ce qui se passait depuis le matin ne laissait plus de doute.

« Les pères s'en vont!... » répétaient avec consternation les familiers du couvent. — « Les pères s'en vont! » disaient les pauvres, plus désolés encore.

Et tous accouraient, assiégeant les portes, gémissant et se plaignant qu'on leur enlevât leurs bienfaiteurs et leurs meilleurs amis.

Quand parut la troupe des proscrits, les cris redoublèrent. Les mères présentaient leurs petits enfants, afin de leur obtenir une dernière bénédiction. On disait : « A bientôt!... au revoir!... »

Eux, montraient le ciel et répondaient : « Là-haut! »

XI

Le soir venu, il ne resta plus à l'abbaye que l'abbé, l'hôtelier, Adhémar et Petit-Pierre, qui regardai comme une grâce insigne le privilège de rester au service des moines. Le jeune paysan était entièrement dévoué à tous, mais plus encore à son frère de lait. Perrine, en se séparant de lui, l'avait embrassé et béni, en lui disant :

— Tu es un brave garçon, mon Petit-Pierre, et le bon Dieu, bien sûr, te protégera. Veille sur notre jeune maître, et rappelle-toi ce que nous devons à toute sa famille.

— Mère, soyez tranquille : il sera bien servi et bien gardé.

L'ombre gagnait le cloître désert. Les pas des trois derniers proscrits retentissaient lugubres dans cette solitude.

Petit-Pierre attela un vieux cheval à une modeste carriole couverte d'une toile grise, tandis que le père Hilarion et le frère Adhémar déposaient avec précaution dans deux valises plusieurs paquets enveloppés dans du parchemin et entourés d'un cordon que scellaient de larges cachets de cire.

C'étaient les reliques enlevées à leurs riches monstrances d'or et d'argent, trésor le plus précieux de tous aux yeux des moines, le seul que ne revendiquât pas « la Nation ».

Grippard, qui, tout le jour, avait déployé une activité infatigable, s'entretenait à voix basse avec l'abbé. Son visage était sombre, abattu; ses yeux, rougis par les larmes.

En comédien consommé, il était si bien pénétré de son rôle, qu'il prenait par moments sa douleur au sérieux et s'y trompait lui-même.

— Non, mon révérendissine père, disait-il d'une voix émue, non, je ne me consolerai jamais du malheur qui vous frappe, jamais je ne perdrai le souvenir du spectacle douloureux dont j'ai été le témoin attendri. Daignez croire à ma reconnaissance, à mon inalté-

rable fidélité, trop heureux si je puis, au prix de tous les sacrifices, être encore de quelque utilité à ceux que je vénère et que j'aime!...

Un sanglot lui coupa la parole.

L'abbé, vivement touché, le consola, le remercia; et, prenant une longue bourse, il en retira dix rouleaux de pièces d'or.

— Voilà, dit-il, tout ce que je possède : mille livres qui me viennent de M. de Villemer, mon neveu. Cette somme n'étant pas comprise dans le revenu du monastère, je puis en disposer à mon gré. Faites-moi le plaisir d'en accepter la moitié; le reste sera pour subvenir aux frais de notre voyage. Ce que je vous offre est peu de chose, mais vous savez que je ne suis pas riche...

— Quoi! mon très révérend père, s'écria Grippard avec un geste dramatique, je vous dépouillerais du nécessaire? j'accepterais un argent qui suffit tout au plus à vos premiers besoins? Ah! je croirais commettre un vol, et ma probité...

— Prenez, mon ami; en refusant, vous me désobligez.

L'intendant, tout en renouvelant ses protestations, ne laissa pas de tendre la main; il disait encore : *Non, jamais!...* que déjà les cinq cents livres étaient enfouies dans sa poche.

En retour, il promit de veiller de son mieux sur le monastère et de se faire constituer gardien de *l'immeuble national*, pour empêcher le pillage et l'incendie.

— Qui sait? disait-il : la tempête passera d'autant plus vite qu'elle est plus violente. Vous nous reviendrez! Alors quelle allégresse! les murs seront encore debout pour vous recevoir!

— La paix se fera, répliqua l'abbé, mais quand nous ne serons plus. Pour l'acheter, il faut du sang, et quelque chose me dit que plusieurs d'entre nous doivent payer cette dette...

Les deux moines s'étaient approchés. Petit-Pierre tenait le cheval par la bride. Les voyageurs montèrent dans la carriole et s'assirent tant bien que mal sur des bottes de paille.

— Adieu! adieu, mes pères! cria Grippard en agitant son chapeau.

— Adieu et merci! lui répondirent les nobles exilés.

La voiture s'ébranla, cahotant dans les ornières profondes et contre les gros cailloux de la route. Quand elle disparut au tournant du chemin, Grippard, se tenant les côtes et laissant échapper un grand éclat de rire, couvert par le bruit de la porte qu'il refermait sur lui, dit d'un air triomphant :

« Voilà qui est fait! Je suis dedans, ils sont dehors... Qu'ils aillent au diable!... »

Grippard était seul dans l'abbaye, les derniers serviteurs ayant été congédiés la veille. Il se rendit au cellier, s'empara d'une bouteille de ce vieux vin de Beaune avec lequel il avait fait connaissance dès son arrivée, et, après l'avoir lestement vidée pour se donner des forces, il se disposa à l'expédition qu'il avait depuis longtemps préparée. L'inventaire dressé par ses soins mentionnait assez exactement les pièces d'orfèvrerie et les autres objets précieux qui formaient le trésor de l'église; mais l'habile intendant s'était bien gardé de faire de chacun d'eux une minutieuse description. Il avait écrit, par exemple : *un calice*, *un ciboire*... sans expliquer que le vase sacré était enrichi de pierreries. Ainsi de tout le reste.

Il y avait donc, comme il disait, à grappiller. Mais la prudence lui conseillait de mettre à profit les heures de cette première nuit, pour procéder à cette délicate opération, qui, le lendemain, grâce à la curiosité intéressée d'un Fichet ou d'un Martinet, deviendrait périlleuse ou même absolument impossible.

Armé d'une lanterne sourde, de clefs et de rossignols, Honoré Grippard se dirigea vers la sacristie, qu'il traversa sans s'y arrêter; il fit alors jouer la serrure d'une solide porte de chêne qui donnait accès dans une sorte de caveau, où d'étroites lucarnes, fermées de barres de fer, laissaient, durant le jour, pénétrer un peu de lumière. En ce moment, les ténèbres profondes étaient seulement coupées par le vif rayon que la lanterne projetait sur les murs.

De grands placards renfermaient les antiques richesses consacrées au culte de Dieu par la libéralité des princes et la piété des moines. La première armoire qui s'ouvrit, fit reluire aux yeux éblouis de ce digne fils de brocanteur un *soleil* d'or, chargé de diamants et de perles fines, qui servait aux expositions solonnelles du saint Sacrement, des reliquaires ciselés avec un art merveilleux, des ciboires ornés d'émaux et de filigranes, des calices de forme ancienne, des croix de procession, des crosses abbatiales...

« O mon rêve! s'écria Grippard en extase, te voilà donc enfin réalisé! Tu es riche, mon brave Honoré, tu es riche!.. Prends : c'est à toi... »

Comme il parlait ainsi, la porte, qu'il avait laissée entr'ouverte, poussée doucement par le vent, gémit et se ferma.

— Qui va là?.. interrogea le voleur, saisi de crainte.

En sa qualité d'esprit fort, Grippard était superstitieux. Une salière renversée lui coupait l'appétit. Il ne croyait guère en Dieu, mais beaucoup aux revenants.

Il dirigea dans tous les coins le rayon de sa lanterne sourde, et, n'apercevant aucun fantôme, n'entendant plus aucun bruit : « Imbécile! se dit-il à lui-même : vais-je avoir peur maintenant? Allons! vite à l'ouvrage! »

Sur ce mot, il s'empare du grand soleil d'or qui scintille de mille feux, et, armé d'une pince très fine, il détache chaque pierre précieuse, qui, tombant dans un plateau d'argent, rend à l'oreille de Grippard un son mélodieux.

« La charmante musique! murmurait-il. Puisse-t-elle durer longtemps! »

L'instinct cupide l'animait d'une ardeur étrange. Ses mains fébriles ne se reposaient pas un instant.

« Oh! la jolie cueillette! Diamants, brillants, perles, topazes, émeraudes, améthistes... que sais-je? Rien ne manque. Nous compterons et nous classerons plus tard. L'important, c'est de mettre mon trésor en sûreté. Quand ils viendront, les nigauds, vérifier l'inventaire, on leur fera discrètement entendre que ce sont les moines qui ont commis le dégât. Il est bon de calomnier un peu : il en reste toujours quelque chose. N'est-ce pas l'ami Voltaire qui a dit cela? »

Tout en conversant ainsi avec lui-même, Grippard avait enfermé son trésor dans un sac de cuir. Il regarda sa montre.

« Une heure du matin, se dit-il : il est temps de déguerpir. Je vais prendre le chemin d'Auxerre; dès le point du jour, je me montrerai dans la rue; j'irai voir dom Laporte, le nouveau grand prieur de l'abbaye de Saint-Germain (1), afin de faire publiquement constater ma présence. Puis je me rendrai au club, à la municipalité; je causerai avec Martinet, Fichet, Dorgy, Laprune, et persuaderai facilement à ces imbéciles que j'ai quitté l'abbaye hier soir, pour accompagner nos chers et infortunés proscrits. La municipalité me nommera gardien de cette *propriété nationale*, avec plein

(1) Il avait succédé à dom Rosman en 1791, et resta à la tête du collège jusqu'en 1793, époque où les religieux, sur la demande impérative de la *Société populaire*, furent définitivement chassés, « attendu que l'éducation qu'ils donnaient était immorale ». On voit que nos modernes jacobins et leurs conseils académiques n'ont rien inventé.

pouvoir d'agir au mieux des intérêts publics et de mes petits intérêt privés. Tout va bien : pas un accroc! Mon patron le diable me protège, c'est évident. Partons. »

Il se dirigea vers la porte. Elle était fermée ; la clef, par un impardonnable oubli, avait été laissée en dehors dans la serrure. Celle-ci était engagée à l'intérieur dans un épais panneau de chêne blindé de plaques de fer et criblé de gros clous dont on avait rivé la pointe à coups de marteau.

Tout d'abord Grippard ne fut pas très ému de l'aventure. Il chercha un loquet et n'en trouva pas. Il essaya d'introduire un rossignol dans le trou de la serrure pour faire jouer le pêne ; mais la clef, mise en travers par le choc de la porte subitement poussée, opposait une résistance invincible. Il tourna et retourna un mince crochet dans l'ouverture, et ne fit qu'aggraver la difficulté. Les gouttes de sueur perlaient à son front ; sa main tremblait, une agitation nerveuse secouait tout son corps.

En vain s'acharna-t-il sur les clous énormes qui fixaient la serrure à la porte : il y brisa, du premier effort, la lame de son couteau. Armé d'une clef, il tenta de limer par le frottement un des rivets. Entreprise folle! le fer grinçait sur le fer sans enlever une parcelle.

— Il faut pourtant sortir d'ici, disait-il d'une voix sourde que l'écho de la voûte lui renvoyait comme une cruelle raillerie : *Sortir... d'ici... d'ici...*

Il prit la lanterne, cherchant partout une autre issue, qu'il savait d'avance ne pas exister. Il leva les yeux vers les lucarnes en forme de meurtrières, trop étroites pour laisser passer un homme et d'ailleurs traversées par des barreaux de fer barbelés sur toute la longueur.

Peu à peu la lueur qui l'éclairait pâlit, faute d'huile ; la flamme voltigea quelque temps encore autour de la mèche noircie et s'évanouit dans la fumée. Le misérable demeura plongé dans les ténèbres.

Secoué par une transe horrible, il se sentit perdu. N'était-il pas seul dans l'abbaye, dont il avait eu la funeste idée de barricader la porte ? — S'il criait?... on ne l'entendrait pas ! Et puis que son appel, par impossible, parvînt à l'oreille de quelque passant, comment le découvrir dans ce caveau? Et si on l'y trouvait, il était pris en flagrant délit de vol, et n'échapperait pas à une mort infamante.

— « Mon Dieu ! mon Dieu ! que devenir? »

Oui, l'impie invoqua Celui qu'il avait tant blasphémé, cédant

à l'irrésistible instinct qui, dans le péril, pousse naturellement l'âme humaine dans le sein de Dieu, comme l'enfant effrayé se jette dans les bras de sa mère.

Pris d'épouvante, il se mit à balbutier une prière; il alla même jusqu'à promettre de restituer ce qu'il venait de voler, s'il échappait à son horrible prison...

Mais nul ange ne vint du ciel pour le délivrer.

Alors il se tordit les bras de désespoir; il s'arracha les cheveux et se roula par terre, les yeux hagards, la bouche écumante. On eût dit d'un damné qui s'irrite, frémit, grince des dents, en voyant ses désirs trompés.

Dans sa folie, il se ruait contre la porte, frappant du poing et du pied. Il la maudissait, il se chargeait lui-même d'imprécations; puis, à tâtons, il renouvelait, pour la centième fois, ses vaines tentatives, cherchant à introduire une clef, une mince tringle de fer dans la serrure obstruée...

A cette surexcitation extrême succédait une sorte d'abattement stupide. Un instant après, les cris de fureur retentissaient plus aigus, mêlés à des gémissements lâches, à des sanglots, à des spasmes, à de longs hurlements de bête fauve.

« Au secours! au secours!... »

Et l'implacable écho répétait, toujours moqueur : Au secours! au secours!...

Quelques rayons passèrent enfin à travers les barreaux. Grippard se ranima. Comme tous les criminels, il avait horreur de la nuit. Mais le jour n'adoucit point son supplice. Il en compta les heures, qui sonnaient lentement à l'horloge de la tour. De quatre heures du matin à six heures du soir, ce fut le seul bruit qui troubla le silence de son tombeau. Ses forces s'épuisaient peu à peu : aux angoisses de l'âme étaient venus s'ajouter les tourments de la faim. Ce qu'autrefois il avait lu de la mort d'Ugolin lui revint en mémoire et le fit tressaillir d'horreur.

— Je mourrai ici! je mourrai de faim! disait-il. Oh! ces moines, comme ils se vengent! Mon malheur est l'effet de quelque sortilège; cet or que le vieil abbé m'a donné, m'a peut-être ensorcelé.

Il prit sa bourse, et se remplit les mains de louis de 24 livres et de doubles louis, les palpant, les choquant les uns contre les autres pour en percevoir le son, les faisant briller aux derniers rayons de lumière que le soleil couchant dardait à travers les barreaux.

Avec plus de précaution, il mania de même les diamants, les perles, les pierres précieuses enfermées dans la valise de cuir; à ce contact, il versait des larmes de rage et de désespoir.

— Et dire que j'allais être riche, immensément riche!... et il faut mourir! Oh! la faim, l'affreuse faim! Je suis perdu, je suis damné! Au secours!...

Est-ce l'hallucination du moribond qui commence? Il lui semble entendre la clef grincer dans la serrure. La porte s'ouvre, une grande ombre paraît.

— Grâce! grâce! hurle le misérable. Épargne-moi, laisse-moi du moins mourir en paix! Fantôme, que me veux-tu?

Le fantôme s'avance, une torche à la main, le regarde et répond en éclatant de rire :

— Es-tu fou, mon pauvre Grippard? tu prends ton ami Martinet pour un revenant? Mais, à propos, que diable fais-tu là? Tiens! de l'or... un sac plein de diamants! Fichtre! Mon Grippard s'était fait la part belle: sans moi, il ne s'en allait pas moins droit *ad patres*.

— Est-ce bien vrai? C'est toi, mon bon Martinet? Je te devrai la vie : crois à ma reconnaissance éternelle.

En parlant ainsi, Grippard fermait précipitamment la valise et remettait l'or dans sa poche. Quelques louis roulèrent sur les dalles et furent prestement ramassés par Martinet.

— C'est un acompte, mon vieux, dit le père fouetteur d'un ton sardonique. Tu comprends que désormais entre nous tout est en commun : nous partageons, n'est-ce pas? Mais assez causé pour le quart d'heure. Tu dois avoir faim? Depuis quand es-tu en cage?

— Depuis hier soir.

— Tarare! Je comprends que tu aies perdu la tramontane. Donne-moi le bras, viens à la cuisine : peut-être trouverons-nous quelques rogatons. Veux-tu me passer ce sac?

— Non, non : merci!

— Comme tu voudras. Nous parlerons intérêts plus tard.

— J'ai quelques provisions dans mon appartement.

— Ah! j'aime mieux ça! Il est plus honnête de ne rien prendre aux moines.

En parlant ainsi, Martinet riait et regardait le sac.

L'appartement de l'intendant était situé à l'extrémité du quartier des hôtes. Les deux amis y arrivèrent en quelques instants. Grippard ouvrit une armoire, d'où il tira un pâté de venaison, un jambon

fumé, quelques autres mets solides et une bouteille de vin recouverte d'une épaisse couche de poussière.

— Tiens-moi compagnie, dit-il à Martinet.

— C'est de droit, repartit l'autre insolemment : tout en commun, tu sais!

L'affamé faillit étouffer plusieurs fois. Le vieux portier mangeait du bout des dents, observant et réfléchissant.

Quand le repas fut sur sa fin, papa Martinet rapprocha sa chaise de celle de Grippard, et, lui prenant affectueusement la main, il débuta en ces termes :

— Laisse-moi te parler franchement, en frère, en ami. Tu as eu, mon brave, ce que tu méritais. Tu as voulu faire des cachotteries avec moi, et tu t'en es bien trouvé, n'est-ce pas? Mais, trêve de reproches, allons au fait. Tu as volé « la Nation », Grippard, et, c'est le cas de le dire, je t'ai pris la main dans le sac.

Il éclata d'un gros rire, attendit une réponse qui ne vint pas, et poursuivit :

— Tu as raison d'avouer, car ton silence est un aveu. En voilà plus qu'il n'en faut pour faire connaissance avec la lanterne. Il me suffit de dire un mot...

— Assez! dit Grippard avec impatience. C'est un marché que tu proposes : tu veux que je t'achète, ou tu me trahis? C'est bien cela?

— C'est bien cela.

— Alors, dicte tes conditions.

— Rien de plus simple : premièrement, nous partagerons équitablement le magot que tu as là; secondement, nous nous associons pour mener à bonne fin toutes les autres affaires que tu as en tête.

— Quelles affaires?

— Fais des questions au lieu de répondre : cela nous avancera! Crois-tu que je n'ai pas lu dans ton jeu, mon bonhomme? Tu es fin, mais je ne suis pas sot. Dis-moi, n'est-il pas vrai que ton ambition est de t'emparer... oh! honnêtement! — de ce beau bien de moines?

— De l'acquérir, puisque « la Nation » le met en vente.

— Et, pour payer l'immeuble, tu prends d'abord les biens mobiliers? c'est ingénieux!

— Je prends, je prends... qu'en sais-tu? Je mets en sûreté, voilà tout.

— Soit! je ne te blâme pas : car ce que tu fais, j'ai résolu de le

faire aussi. Il n'y a pas qu'une abbaye au monde. Tu as la tienne ici; moi, j'ai la mienne, pas bien loin... Entendons-nous : *l'union fait la force*.

— Que pouvons-nous l'un pour l'autre?

— Beaucoup! par exemple, sans moi tu ne peux acquérir l'abbaye de Notre-Dame, dont tu as été l'intendant : tu compromettrais ta réputation; mais je puis te servir. D'autre part, il m'est difficile d'acheter à beaux deniers mon bien de moines, d'abord parce que cela ferait crier les imbéciles, puis parce que je n'ai pas d'argent.

— Tu n'as pas d'argent?

— Non; mais tu m'en donneras, puisqu'après le service que je t'ai rendu, le moins que tu puisses faire, c'est de me céder la moitié de ce que tu as pris et de ce que tu prendras.

— Pourquoi pas tout?

— Ce serait plus juste : car enfin sans moi tu n'aurais rien. Mais je suis modeste dans mes prétentions. En deux mots, le partage égal et l'aide mutuelle. Tope là!

Grippard, non sans quelques répugnances, tendit la main à son complice. Il fallait bien s'exécuter : il était pris au traquenard. Mais au moment même où il consentait au pacte, une idée diabolique lui traversa le cerveau.

Il était plus jeune et plus fort : ne pouvait-il pas se défaire de cet allié compromettant?

Cependant Martinet s'était levé et brusquement s'emparait de la précieuse valise.

— Partageons tout de suite, dit-il en entr'ouvrant le sac.

Mais Grippard ne l'entendait pas ainsi. Se jetant sur son compère et lui serrant le bras à le lui rompre :

— Lâche cela, criait-il, lâche!

— Je ne prendrai que ma part.

— Lâche, brigand!

— Brigand? Mais il me semble que le plus brigand de nous deux, c'est toi!

— Tu m'insultes?... »

D'un bond, Grippard s'élança vers la table et saisit un long coutelas à découper les viandes.

Mais Martinet ne perdit rien de son sang-froid.

— Triple sot! dit-il à son adversaire, qui levait déjà sur lui cette arme terrible, tu veux me tuer? A quoi cela te servirait-il? Crois-

tu donc me prendre sans vert? J'ai donné avis à la municipalité, au club et à la Loge, que je me rendais à l'abbaye de Notre-Dame pour conférer avec toi des conditions de la mise en vente. On nous attend tous les deux demain. Comment expliqueras-tu mon absence et ma disparition?

Grippard laissa tomber le couteau.

— C'était pour rire, dit-il avec un sourire forcé. Là, je consens à tout : soyons bons amis.

— Je ne demande pas mieux, répondit Martinet en lui tendant la main, mais alors partageons.

Il fallut en passer par là.

Les diamants et les pierres précieuses furent étalés sur la table et soigneusement triés. On en fit deux lots d'égale valeur, autant du moins que put en décider une rapide expertise; puis l'on convint de s'entendre à l'amiable sur tout le reste.

— J'ai consenti à ce que tu as voulu, dit enfin Grippard; à ton tour maintenant de m'accorder ce que je te demanderai.

— C'est suivant quoi. Parle.

— Tu as une fille?

— J'ai une fille.

— Vingt-deux ans?

— Vingt-deux ans.

— Jolie?

— Pas laide.

— Je te la demande en mariage.

— Et par ce moyen, comme tu es jeune et que je suis vieux, tu m'enterres au plus tôt et tu hérites de moi. Pas mal imaginé!

— Tu me calomnies! Je serai bon fils. D'ailleurs, si je manquais à mes devoirs, je n'aurais pas besoin de te fournir la verge pour me fouetter.

— Tu l'aimes, donc ma fille?

— Sans l'avoir jamais vue.

— Alors pour son bien?

— Oui, pour son bien, — et pour le mien. C'est franc!

— Jusqu'à l'impudence. Donne-moi le temps de réfléchir.

— Me l'as-tu donné?

— Je dois consulter ma fille.

— Elle consentira par obéissance pour toi, et, je m'en flatte, par amour pour moi quand elle saura ce que je suis...

— Il vaut mieux qu'elle l'ignore... Eh bien, soit, je te la donne.

— Et merci. Elle aura pour dot ?

— L'abbaye de Notre-Dame.

— Farceur ! C'est moi qui la mets dans la corbeille.

— Tu ne saurais l'acquérir sans mon aide : tu me la devras donc.

— Tu feras cadeau à ma fiancée des diamants que tu m'as... pris tout à l'heure ?

— Un suffira ; aussi bien, nous réglerons plus tard les détails. Je tombe de fatigue : couchons-nous. As-tu un lit à offrir à ton beau-père ?

— J'en ai quarante. Veux-tu la chambre de l'abbé ?

— Va pour la chambre de l'abbé ! Demain, debout à six heures ! J'irai t'éveiller : dors tranquille.

Cette nuit-là, Martinet reposa sur la couchette de l'abbé de Villemer, qu'il trouva très dure et trop étroite.

Il avait eu soin de fermer sa porte à double tour et au verrou.

Grippard n'était pas mécontent de la fin de son aventure. Il rêva que feu Martinet mourait l'année suivante, laissant tout son avoir à son gendre, qui menait le deuil sans trop pleurer.

C'était une de ses faiblesses de croire aux songes.

Les deux coquins avaient fait à peu près le même calcul. Papa Martinet avait besoin de Grippard, qui jouissait dans les Loges d'une grande influence et pouvait le protéger à Paris. C'était, d'ailleurs, un riche parti pour la fille d'un portier de collège que ce gros personnage, appelé certainement à jouer un rôle considérable dans la révolution.

Et d'un autre côté, Grippard ne pouvait se passer de Martinet, très connu dans le pays, au courant de tous les secrets compromettants d'une petite ville, âpre au gain, sans scrupule, capable d'accepter les plus vilaines besognes pour quelques écus.

Ils étaient nés pour s'entendre, et les deux faisaient vraiment la paire. Il ne leur manquait plus que la vie de famille !

CH. CLAIR, *S. J.*

(*A suivre.*)

PROUDHON ET LE DIVORCE [1]

VI

L'épreuve demandée a été faite dans notre pays, nous en connaissons les résultats. La France, toute pénétrée encore des principes chrétiens qui avaient fait sa grandeur, dans le passé, ne demandait pas le divorce dans les cahiers de 1789. Un seul cahier portait cette demande : c'était celui de la noblesse de Paris, représenté par Louis-Philippe Egalité.

Mais il y avait à cette heure troublée de notre histoire et dans les classes les plus élevées de la société, des hommes influents, aveuglés par les sophismes ridicules et par les paradoxes déclamatoires de la mauvaise philosophie de Rousseau. En 1791 à l'Assemblée constituante, ces politiques philosophes ne pensent encore qu'à se soustraire à l'action de l'Église; ils demandent la sécularisation du mariage, le mariage civil. Mais, le 20 septembre 1792, à l'Assemblée législative, ils avancent encore; ils se souviennent de cette parole de Condorcet : « Il faut consacrer pour la première fois, dans les institutions d'un grand peuple, la liberté et l'égalité de la nature. » Voyez la progression! L'homme sera libre à l'égard de Dieu, libre à l'égard de l'Église, libre, enfin, à l'égard de ses semblables : il ne relèvera que de lui-même, de sa raison et de sa volonté. Or le mariage indissoluble est la négation de cette affirmation, car il enchaîne la volonté humaine à Dieu, à l'Église, à l'épouse : il faut briser ce lien et faire cesser le préjugé tyrannique de l'indissolubilité conjugale. Il faut être logique, et avancer.

Puisque l'homme ne relève que de sa volonté, puisqu'il doit être son maître à tous les moments de la vie, il a le droit, à tout moment, et sans raison ni prétexte, au nom de l'indépendance

(1) Voir la *Revue* du 1er novembre 1882.

essentielle et permanente de sa volonté, de rompre le lien conjugal. Il est superflu de déterminer des cas de divorce et de forger de nouvelles chaînes pour la liberté. L'homme divorce quand il veut, parce qu'il le veut; le mariage n'existe plus, c'est l'amour libre qui l'a remplacé.

Voici les tristes résultats de cette épreuve du divorce dans notre pays :

En 1797, la division, introduite par le divorce dans d'innombrables familles, frappe l'attention des législateurs. Favart, rapporteur d'une enquête ordonnée par l'Assemblée législative, compte déjà vingt mille ménages désunis, et s'exprime, en ces termes, à la tribune de l'Assemblée : « Vous frémiriez si je vous présentais le tableau fidèle des victimes que le libertinage et la cupidité ont amoncelées sur la France, au nom d'une loi qui n'avait pour objet que de rendre le mariage plus heureux et plus respectable, en rendant les époux plus libres. »

Le 2 thermidor an III, un orateur de la Convention, M. Mailhe, est aussi indigné dans son appréciation de la loi du divorce : « La loi du divorce, s'écrie-t-il, est plutôt un tarif d'agiotage qu'une loi; le mariage n'est plus en ce moment qu'une affaire de spéculation; on prend une femme comme une marchandise, en calculant le profit dont elle peut être l'objet, et l'on s'en défait aussitôt qu'elle n'est plus d'aucun avantage : c'est là un scandale vraiment révoltant. » — Et le 15 thermidor, le même orateur ajoutait : « Vous ne pourriez arrêter trop tôt le torrent d'immoralité que roulent ces lois désastreuses. » — Le 31 mars 1808, Gillet, député de Seine-et-Oise, disait aux membres du Corps législatif : « Nous ne voulons pas établir le divorce; nous voulons, au contraire, réagir contre les scandales de la loi de 1792 et des décrets qui l'ont suivie. » Avant Gillet, le 17 mars, Carion Nisos avait déjà flétri le divorce, en ces termes : « Divorce, nouveau lien, éternelle recherche du bonheur, systèmes de droits qui jettent l'homme dans une inconstance sans terme et sans fin, et ne produisent, en dernier résultat, que le dégoût et le désespoir. »

Le nombre des divorces égal à celui des mariages, dans les trois premiers mois de 1793; des époux qui demandent le divorce, huit jours après leur serment de fidélité; deux cent cinq divorces prononcés, uniquement pour incompatibilité d'humeur, dans le seul mois de nivôse an III; le mariage devenu, suivant l'orateur Suinos,

une véritable prostitution, tels furent les résultats bienfaisants de la fameuse loi de 1792. « Les conséquences de la loi furent déplorables, écrit M. Laferrière; la fragilité des mariages provoqua un véritable dévergondage, galant dans les classes polies, brutal dans les autres, qui eut son apogée dans cette curieuse époque du Directoire, où les vertus viriles de la Révolution coudoient les corruptions les plus raffinées de la Régence. »

Frappé de ces conséquences funestes, mais trop intéressé à conserver pour lui-même la faculté du divorce, le premier consul se contente d'entourer le divorce de sérieuses restrictions. Malgré ces restrictions sévères du titre VI du Code civil, que l'on prétend supprimer aujourd'hui, il faut chercher ailleurs la raison de la diminution des désordres après 1804. Je ne parlerai pas seulement de la réaction religieuse qui commence, à la fin de thermidor, dans toute la France, et qui, en réveillant les consciences et en ramenant les fidèles dans les temples que le Concordat vient d'ouvrir, protège l'homme contre ses propres entraînements. Mais la France n'était pas alors dans un état normal. De dix-huit à quarante ans, tout homme était soldat; et le génie belliqueux de Napoléon Ier avait fait de la France un vaste camp, et de l'Europe un champ de bataille : on ne pensait pas alors à divorcer et à chercher un nouveau foyer. Si les désordres diminuent, ne dites pas que la loi du divorce est inoffensive ; mais regardez la France, comptez ses soldats, entrez au foyer abandonné, et vous reconnaîtrez que la vie sociale était peu de chose, et que la vie militaire absorbait tout.

VII

La Belgique est restée profondément catholique, malgré les lois qui menacent et persécutent sa foi; elle a cru prévenir par des mesures restrictives l'abus du divorce qui est dans ses lois. Cependant, malgré ces mesures, malgré cet esprit chrétien, le flot de l'immoralité monte, et la croissance des divorces, proportionnelle à la diminution des mariages, émeut les esprits sérieux, qui signalent le mal et cherchent de nouvelles protections à la paix, à la dignité, à l'honneur du foyer.

En 1830,	il y eut,	en Belgique,	4	divorces.
En 1840	—	—	26	—
En 1850	—	—	29	—

En 1860,	il y eut,	en Belgique,	55	divorces.
En 1870	—	—	81	—
En 1876	—	—	135	—
En 1877	—	—	118	—
En 1878	—	—	143	—
En 1879	—	—	151	—

Et cette progression déplorable des divorces a-t-elle contribué à l'augmentation des mariages, comme le prétendent les promoteurs de la loi de 1882, dans notre pays? Loin de là! M. Lefebvre nous apprend que le nombre des mariages est descendu à 39,520, 38,228, et en 1879, à 36,794.

L'état de la Suisse n'est pas meilleur. Depuis le 1er janvier 1876 jusqu'en 1880, il a été accordé 4,968 divorces, c'est-à-dire une moyenne annuelle de 993, et, une proportion de 47 divorces pour 1,000 mariages; et en Suisse comme en Belgique, si les divorces augmentent, le chiffre des mariages décroît. De 1876 à 1879, écrit M. Laferrière, la baisse a été de près de 3,000 : aussi le Conseil fédéral s'est ému, et il cherche de nouvelles barrières au désordre que le divorce a provoqués.

VIII

Je n'ai jamais douté de la sincérité de M. Léon Renaud, lorsqu'il prononçait à la Chambre des députés ces nobles paroles : « Si la question engagée dans le débat qui vient de se rouvrir devant la Chambre était la question du respect dû à la famille, sur tous les bancs de cette assemblée il n'y aurait qu'une opinion. Ce qu'on doit vouloir, ce qu'on doit souhaiter, c'est que le mariage soit l'accord étroit, sacré, de deux corps et de deux âmes; que tout foyer domestique soit une école de respect, de haute éducation morale pour les enfants, qui seront un jour des citoyens (1). »

Mais je m'étonne et je m'afflige quand j'entends ce même orateur demander le divorce pour répondre à ce noble dessein du relèvement de la dignité de la famille et du sentiment du respect dans les âmes. Je m'étonne davantage lorsque j'entends M. de Marcère nous inviter à considérer les effets du divorce, au point de vue de la moralité, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Belgique,

(1) Chambre des députés, séance du 13 juin 1882.

et à voir dans ces effets la base sérieuse d'une démonstration expérimentale en faveur du divorce (1).

Ces résultats, nous les connaissons; cette base, nous l'avons trouvée; cette démonstration expérimentale, elle est faite, et elle laisse dans l'esprit impartial une conviction que les hommes ne pourront jamais ébranler. Oui, nous avons consulté les statistiques de l'Allemagne, et nous avons reconnu l'accroissement des divorces, l'augmentation des naissances illégitimes, le développement de l'immoralité, et nous avons entendu le cri douloureux des hommes honnêtes qui demandent le rétablissement du mariage religieux, pour opposer une digue à cette immoralité.

Oui, nous avons interrogé les comptes rendus des tribunaux anglais, et les écrits qui révèlent l'état exact de l'opinion publique en Angleterre; et nous avons vu l'opinion révoltée contre le divorce, l'institution religieuse refusée par les ministres protestants aux secondes unions, et le nombre des divorces, pendant l'espace de cent quinze ans, neuf fois centuplé.

Oui, nous avons interrogé la Belgique et la Suisse, et ces deux États nous ont donné le même enseignement : nous avons vu le chiffre des divorces s'élever, annuellement, dans des proportions désastreuses, le chiffre des mariages légitimes baisser ; nous avons entendu les hommes sérieux, qui se préoccupent des intérêts moraux de leur pays, de la dignité, de la sécurité, de l'honneur du foyer, élever des protestations qui retentissent comme des leçons pleines de menaces pour l'avenir des autres États.

Oui, nous avons étudié la France, livrée au divorce, pendant une courte période de vingt-quatre ans : nous avons vu les désordres qu'il engendrait, flétris par l'indignation courageuse des hommes les plus hostiles à toute religion. Et quand cette loi fatale disparut, en 1816, elle ne laissa pas un regret; il ne s'éleva pas de protestations pour la défendre : elle disparut dans le mépris des honnêtes gens et dans l'indifférence de tous.

Or, si le divorce a produit de si funestes résultats chez tous les peuples de l'Europe, malgré les difficultés qui le rendent difficile; malgré les réprobations de l'opinion publique; malgré l'esprit chrétien qui règne encore en Allemagne, en Angleterre, en Belgique: malgré les qualités de race qui donnent tant de mesure et

(1) Chambre des députés, séance de 8 mai 1882.

de gravité aux actions des peuples du Nord, n'est-il pas évident que la même cause produira chez nous les mêmes effets, avec l'exagération contagieuse qui fait le fond du caractère français?

Je laisse de côté la question religieuse; je n'étudie le divorce qu'au point de vue philosophique et social.

IX

Vous ne pouvez donc invoquer en faveur du divorce ni la nécessité de maintenir l'union des ménages, — les ménages séparés sont plus nombreux dans les pays du divorce; — ni l'accroissement des naissances légitimes, — les naissances illégitimes en Allemagne et en Angleterre sont plus nombreuses que dans notre pays (1); — ni l'honneur et l'élévation des âmes dans la pratique du devoir, rappelez-vous nos vingt-quatre ans de divorce en France; — ni la nécessité de secouer le joug de l'Église, — la question du divorce est une question sociale et de droit naturel; — ni les principes de la Révolution française, — le divorce est antérieur à cette Révolution, et il a contre lui des défenseurs convaincus des principes de la Révolution; — ni l'indépendance inaliénable de notre volonté à tous les moments de notre vie, — une telle indépendance serait la négation de tout contrat, des principes les plus solides de notre Code civil, des conditions même d'existence et de stabilité de notre ordre social. — Quelle raison pouvez-vous encore invoquer? Il n'en reste qu'une, et elle a été exposée et développée avec complaisance dans les drames, les romans et la littérature légère de notre temps : c'est la situation douloureuse des époux enchaînés et malheureux.

Au fond, ces écrivains et les orateurs qui leur ont servi d'écho à la tribune française, répètent invariablement cet argument formulé par M. de Marcère, dans la séance du 11 mai 1882 :

« N'y eût-il qu'une exception, n'y eût-il qu'une seule famille désunie, malheureuse, en proie à ces souffrances morales qu'amène le mariage lorsqu'il est formé dans des conditions affreuses, telles qu'on est forcé de les envisager dans ce triste sujet, je dirais encore :

(1) Dans le Connaught catholique, où le divorce n'est pas connu, il y a 1 naissance illégitime sur 23,53 légitimes, tandis que dans l'Ulster protestant, on compte 1 illégitime sur 7,26 légitimes. (*Memorandus made, in Irlande, in* 1852, *by John Forbes. M.-D. physician to her Majesty's house-hold.*)

Oui, il faut le divorce. Et ici, j'invoque devant vous, non plus des raisonnements, non plus le spectacle douloureux de familles à plaindre, d'enfants abandonnés, de l'ordre social plus ou moins menacé ; j'invoque le droit et la justice... Vous ne pouvez pas sans une injustice cruelle tenir des époux enchaînés, dans des conditions que vous pouvez supposer, et que je ne veux pas énumérer, parce qu'elles sont présentes à tous les esprits. Je n'ai pas voulu étaler devant vous le spectacle des douleurs conjugales ; mais quand elles se produisent, quand ces souffrances existent, quand le ménage est absolument désuni, quand ces deux êtres qui se sont liés l'un à l'autre ne peuvent plus vivre ensemble sous le toit commun, quand la société elle-même le reconnaît, vous ne pouvez pas, sous peine d'iniquité, de cruauté, les maintenir dans un lien qui, en réalité, n'existe plus. »

Et dans la séance du 13 juin 1882, M. Léon Renaud reprenait cet argument de Treilhard : « Il vaut mieux permettre la constitution de nouvelles familles que de vouer presque forcément à l'inconduite, aux désordres, aux tentations de toutes sortes, les êtres auxquels le maintien de la vie commune est devenu impossible. »

Voilà donc le dernier retranchement des partisans du divorce : les douleurs de la cohabitation, quand l'amour a cessé d'égayer et d'animer le foyer ; le péril de l'inconduite, quand le cœur a cessé d'aimer en désirant d'être aimé.

Quelle est la valeur de ces raisons?

X

Je ne conteste pas la vérité du tableau qui a été fait de la douleur poignante de deux créatures qui ne s'aiment plus, qui se détestent et qui vivent sous le même toit. C'est un supplice, et Dieu seul en connaît la profondeur ! Ces larmes, ces souffrances atroces et incessantes, ces angoisses muettes qui dévorent le cœur et empoisonnent la vie, quel spectacle ! et quel est le cœur stoïque ou brutal qui n'en serait ému ! L'Église souhaite, sans doute, que cette victime du foyer domestique et du devoir conjugal reste debout dans l'épreuve de cette tempête, qu'elle prie, qu'elle expie, et que, dans les magnificences douloureuses de sa résignation, elle donne au ciel et à la terre le spectacle d'une grande victime associée à la mission du Crucifié, pour le salut du monde. Le martyre de

toute la vie, plus terrible que le martyre des chrétiens dévorés par les bêtes ou tués par un bourreau, est l'affirmation solennelle du triomphe de la force morale et des facultés élevées de l'esprit sur la chair et les sens.

Mais l'Église n'ignore pas que toutes les âmes n'ont pas cette vocation sublime, et elle ne fait pas un devoir absolu de cette cohabitation qui révolte les partisans du divorce. Ceux-ci raisonnent sans cesse comme si la religion rendait la cohabitation obligatoire, même quand elle est devenue intolérable : c'est une erreur ; et quand les partisans du divorce ont épuisé leur éloquence à nous faire un tableau saisissant des douleurs de ces deux créatures unies sans s'aimer, nous répondons simplement : Vous avez raison : qu'elles se séparent, et le tourment finira.

Mais, nous dit M. Renaud, cette femme séparée et malheureuse va rencontrer des pièges où sa vertu doit sombrer; et, pour éviter les relations coupables, les naissances illégitimes, il faut autoriser cette femme séparée à contracter de nouvelles unions. — Ici, l'accord cesse et nous nous séparons. Ne parlez plus des douleurs domestiques et de la tyrannie brutale de certains maris; vous vous éloignez de la question.

Si cette femme, séparée et meurtrie encore et pleine de larmes, est une femme honnête, chrétienne, courageuse, elle saura bien éviter les pièges, conserver sa vertu, éviter le crime de ces naissances illégitimes que vous redoutez, comme un péril, pour la dignité du foyer. — Et si cette femme n'est ni vertueuse, ni courageuse, ni chrétienne, ni honnête; si elle se livre au caprice coupable de ces entraînements enivrants des sens, cet état lamentable n'est pas une raison de guérir sa tentation en lui permettant d'y succomber. Permettrez-vous la polygamie à l'homme, sous prétexte qu'une seule femme ne lui suffit pas, et que certains peuples de l'Orient ont trouvé ou trouvent encore cette facilité agréable à leurs passions? Ignorez-vous que le devoir, sous toutes ses formes, civil, politique, religieux, exige un effort, impose une souffrance, et s'accomplit au prix d'une victoire remportée sur notre paresse et nos passions? et voulez-vous faire cesser toutes les violations de la morale par cette maxime pratique d'une simplicité trop commode : Il est toujours permis de céder à la tentation, parce que c'est le moyen le plus sûr de la faire cesser?

Prenez donc ces graves questions de plus haut.

En votant le divorce, vous encouragez l'immoralité. Quand un homme, déjà fatigué de sa femme et de la monotonie de son foyer, rencontre, aujourd'hui, une femme étrangère qui a pour lui plus d'attraits, parce que la nouveauté l'aveugle, et que la fascination de certains attraits lui cache les réalités qui doivent un jour le désenchanter, il résiste, il se détourne, il se dit à lui-même : Je sais que cette femme ne m'appartiendra jamais ; il est inutile d'y penser. Mais, le divorce admis, tout homme qui rencontre une femme, après cinq ans, dix ans, vingt ans de mariage, a le droit de dire : Cette femme peut devenir mon épouse : il ne résiste plus, il cherche à s'assurer la victoire que la loi lui permet d'espérer. Il devient pour l'honneur et la vertu de cette femme une provocation, qui peut mettre le désordre, la guerre et le déshonneur dans ce foyer.

En votant le divorce, vous favorisez les dissensions et les troubles domestiques. Quand l'homme se sent lié par un lien indissoluble à la compagne de sa vie, il supporte avec plus de résignation ces épreuves, ces ennuis, ces défauts inséparables de la condition humaine ; il dit avec raison : Il faut bien se supporter, puisqu'il faut vivre ensemble. Mais quand cet homme aura l'espérance fondée de contracter sans difficulté une seconde union, l'illusion décevante qui nous fait voir le bonheur là où nous ne sommes pas encore, lui fera trouver intolérables les épreuves du foyer, les imperfections de sa femme, les difficultés de sa vie. Il y aura la guerre au foyer, avant la rupture qui laissera peut-être dans la douleur et dans la misère une femme et des enfants,

En votant le divorce, vous sacrifiez l'enfant. Cet enfant a droit à l'affection, aux caresses de son père et de sa mère ; il a droit à l'instruction, il a droit à l'éducation, il a droit enfin à tout ce qui doit faire de lui un homme, c'est-à-dire un être qui développe toutes ses facultés. Or, quand la mère aura quitté le foyer et choisi ailleurs un second mari, qui veillera sur ses enfants? Et plus tard, quelle sera la situation de ces enfants, quand ils verront leur père ou leur mère au bras d'un autre, et leur nom, leur fortune, leur patrimoine disputé par des consanguins ou des utérins ? Croyez-vous assurer ainsi et augmenter l'amour entre les familles, la paix sociale dans le pays? Et quelle sera la situation de cet enfant qui aura deux pères ou deux mères, et peut-être davantage ? Il aura le père qui l'a engendré et qui a disparu pour épouser une seconde

femme, et le père nouveau qui vit avec sa mère, et qui partage avec elle l'autorité du foyer. Quelles complications et quelle tristesse dans le cœur de cet enfant!

En votant le divorce, vous favorisez la frivolité déjà si dangereuse des mariages. Qui de nous n'a pu constater que la plupart des désordres que l'on signale et des crimes que l'on relève dans les ménages mal assortis, ont pour principe la précipitation coupable avec laquelle, secondés d'ailleurs par la complicité intéressée des parents, certains époux se sont mariés? On se marie sans se connaître; et quand on apprend à se connaître, c'est pour ne plus s'aimer et pour expier, par une vie d'infidélités et de révoltes, la légèreté de l'engagement le plus grave qui puisse lier la volonté de la femme. Or, si l'on contracte avec cette légèreté une obligation qui doit durer *toujours*, toute préoccupation disparaîtra quand on pourra dire : Après tout, c'est un essai; si vous êtes malheureux, vous pourrez divorcer. L'acte le plus grave deviendra l'acte le plus indifférent de la vie.

En votant le divorce, et en autorisant l'épouse coupable à se remarier avec son complice, vous encouragez la femme à succomber à la tentation, et à provoquer même celui dont elle rêve de partager le nom, la fortune et les honneurs. L'adultère devient une arme redoutable au service de la passion. Il y a plus de sagesse dans l'article 298 du Code civil, qui prohibe de telles unions, afin d'apprendre à la femme à se défendre contre un séducteur qui ne peut devenir son époux, et pour apprendre à l'homme qu'on ne doit pas arriver à la possession par le crime. Vous prétendez supprimer l'adultère par la facilité des seconds mariages, et vous faites de l'adultère une condition facile et efficace de divorcer : quelles contradictions! Et n'est-on pas douloureusement étonné quand on voit cette œuvre de contradiction et de bouleversement social, qui menace un pays avide d'apaisement, de recueillement et de paix!

Avec la séparation de corps, la femme conserve le droit de sortir du foyer, debout, dans sa dignité, qui commande le respect; les enfants ne sont pas exposés à rencontrer des frères adultérins qui prennent leur nom et leur fortune; ils ne voient pas leur père et leur mère au bras des étrangers; ils restent avec leur candeur, leurs séductions pleines de grâce, comme une espérance de rapprochement entre le père et la mère; le foyer n'est pas profané par des

passagers qui en prennent possession ; il attend, vide mais honoré, le retour de ceux que la vie doit instruire et consoler ; les passions sont contenues par le devoir et par l'impuissance à se satisfaire, elles ne sont pas encouragées et excusées par l'attente malsaine d'une satisfaction que promettent des lois funestes aux intérêts des familles et des sociétés.

Ce n'est pas l'indissolubilité conjugale qui fait périr la famille et qui trouble la paix sociale. Les familles périssent quand elles considèrent le mariage comme une jouissance et non comme un devoir ; quand elles cessent de relever et de développer la force morale qui résiste aux passions, et qu'elles se livrent au courant facile des sens : quand elles travaillent, par un crime qui déshonore les peuples, à tarir les sources de la vie et à diminuer le nombre de ces enfants qui devraient être l'orgueil de la maison, et l'espérance du pays : quand elles oublient que la fin dernière de l'homme n'est pas sur la terre, et qu'il faut chercher plus haut la satisfaction de ses désirs et le repos qui est le but suprême de la vie.

Sa Sainteté Léon XIII a résumé avec une rare puissance les désordres provoqués par le divorce, dans ces paroles pleines de sagesse et d'une incomparable autorité :

« Le divorce rend les pactes matrimoniaux révocables ; il détruit l'affection mutuelle, il fournit de dangereux stimulants à l'infidélité ; il nuit à la protection et à l'éducation des enfants ; il est une occasion de dissolution des sociétés domestiques ; il répand des germes de discorde entre les familles ; il amoindrit et déprime la dignité de la femme, qui se trouve exposée, après avoir servi aux passions de l'homme, à rester délaissée. Et comme il n'y a rien de plus efficace pour détruire les familles et briser la force des États que la corruption des mœurs, on voit aisément qu'il n'y a rien de plus contraire à la prospérité des familles et des États que le divorce, qui naît de la perversion des mœurs des peuples, et qui, l'expérience l'atteste, ouvre la porte à des habitudes plus vicieuses encore dans la vie privée et publique. Ces maux paraîtront encore plus graves, si l'on considère qu'il n'y aura jamais de frein assez puissant pour contenir dans des limites déterminées et prévues d'avance cette licence des divorces dès qu'elle aura été concédée. Grande est la force des exemples, plus grande encore celle des passions : avec de pareils stimulants, il doit arriver que la débauche des divorces gagne chaque jour davantage les esprits d'un plus grand nombre, comme

une maladie contagieuse qui se propage ou comme un fleuve qui déborde après avoir rompu ses digues (1).

Puisse la France ne pas oublier ces graves paroles, et que Dieu assiste ceux qui font nos lois!

XI

Il serait plus sage, dans l'intérêt des âmes et dans l'intérêt du pays, de relever la dignité du mariage et d'attaquer le mal qui le dévore. Ce mal, c'est la stérilité volontaire, criminelle, qui appelle le châtiment divin, et qui fait descendre les peuples modernes au-dessous même des peuples païens.

Par le divorce, les économistes modernes autorisent l'amour libre et déchaînent les révoltes des appétits mauvais de notre nature déchue. Par la stérilité criminelle, on flatte encore, on excite et on déchaîne ces appétits, au mépris de la loi de Dieu, de la loi naturelle, de la loi sociale, et l'on ramène un peuple aux plus mauvais jours de la Rome des Césars et des esclaves.

Il s'est trouvé un homme qui a osé ériger en règle absolue ce crime de la stérilité des mariages; et, après Malthus, MM. Garnier, G. de Molinari, Rossi, Dunoyer, Stuart Mill et d'autres économistes renommés ont répété le nouvel axiome, et déclaré que les mariages féconds étaient un principe d'appauvrissement, de souffrance et de ruine pour le pays.

Il y aurait donc opposition, contradiction entre la loi de Dieu, qui commande aux familles de se multiplier, qui bénit les unions fécondes, et qui considère comme une faveur céleste les postérités nombreuses, et la loi sociale, qui s'oppose à cette fécondité des races et qui les condamne, au nom de l'intérêt, de la richesse et de la prospérité d'un pays.

Quant à moi, je ne crois pas à cet antagonisme, et j'estime que la prospérité des peuples, comme la prospérité des individus, dépend de leur soumission aux lois éternelles réglées par Dieu. Et puisque Dieu nous apprend que les familles nombreuses sont des familles bénies, que la génération des enfants est un devoir sacré, que le mariage n'a pas seulement pour but d'éteindre les feux de la concupiscence, mais qu'il a pour but la multiplication et le dévelop-

(1) Epistola Encyclica *Arcanum divinæ sapientiæ consilium.*

pement continu de la race humaine, je déclare que ces théories criminelles de l'école de Malthus, professées par les économistes, pratiquées par tant de familles qui ont peur de la gêne et qui se font esclaves de leurs appétits, sont aussi contraires à l'intérêt temporel des peuples qu'aux intérêts spirituels des individus.

Voyez où nous en sommes aujourd'hui, en France, avec ce crime des mariages stériles et ces principes de l'école de Malthus.

Tous les ans, la population décroît dans notre pays dans des proportions lamentables, et la stérilité volontaire fait plus de ravages que la guerre, sans gloire et avec ignominie. D'après le dernier recensement, l'ancienne province de la Normandie, par exemple, a perdu 48,992 âmes; et si nous établissons une comparaison entre les divers États de l'Europe, nous constatons ce honteux résultat :

La population de l'Allemagne double en 98 ans; l'Autriche, en 62 ans; le Danemark, en 73 ans; le Royaume-Uni, en 63; la Norwège, en 51; et il faudrait à la France, pour doubler le chiffre de sa population, 334 ANNÉES!

Si l'avenir appartient aux gros bataillons, l'avenir n'appartient pas à la France; et, loin de prendre la revanche des défaites passées, qui ont humilié et démembré notre malheureux pays, nous marchons sûrement à des défaites nouvelles. L'ennemi n'aura pas besoin de braquer ses canons sur les montagnes des Vosges pour achever notre ruine; l'inégalité dans la croissance et dans le développement de la population suffira pour assurer son triomphe.

Et cependant Malthus n'a pas craint de formuler les principes de sa théorie. Il a dit : « La population peut doubler en peu d'années, et la terre ne suffira pas à lui donner la subsistance nécessaire. Pour ramener l'équilibre, les malheureux ont recours au crime : avortement, infanticide, exposition des enfants. Or, il y a un moyen de couper court à ces crimes nécessaires : c'est de pratiquer le *moral restreint*, et de limiter dans chaque famille le nombre des enfants. »

Voilà tout le système de Malthus et des économistes, qui ont le triste courage de recommander aujourd'hui, dans notre pays, le *moral restreint*.

Ils condamnent avec raison l'avortement, l'infanticide et l'exposition des enfants, ces moyens odieux par lesquels les hommes criminels, dénaturés, commettent, volontairement et par calcul, un homicide qui blesse les droits de l'enfant, les droits de Dieu, les droits de la société; et ils proposent de restreindre la morale et

de commettre le même crime, d'une manière plus habile, par un moyen détourné, en refusant d'appeler à la vie celui qui a le droit de vivre.

Ils condamnent les malheureux qui, poussés par la sensualité et la misère, oublient et violent les commandements de Dieu et les lois nécessaires de la nature; et ils encouragent les prudents et les habiles qui violent, eux aussi, ces mêmes préceptes de la nature et ces commandements de Dieu.

Ils prétendent relever et conserver la société, et ils oublient que les peuples ne sont grands et honorés qu'à la condition de pratiquer le sacrifice et le renoncement aux jouissances humaines. Pour eux, le droit de la jouissance est le premier des droits des individus et des sociétés.

Ils prétendent que la terre ne suffirait pas à l'alimentation des peuples qui se multiplient, et ils oublient que les maladies, les guerres, les fléaux, font des coupes réglées dans les rangs des peuples et diminuent les populations.

Ils oublient que la terre défrichée, travaillée et fécondée, suffirait largement à une population plus nombreuse, et que ce n'est pas la terre qui manque à l'homme, mais que c'est l'homme qui manque à la terre. Il y a encore sur notre globe des espaces immenses qui attendent l'homme pour produire les fruits.

Ils oublient, enfin, qu'en multipliant des familles, on multiplie les bras, on multiplie la production, et, par conséquent, l'alimentation et la richesse d'un pays.

Rompre les liens du mariage et favoriser par le divorce le relâchement des mœurs, au moment où la stérilité calculée des mariages et la surexcitation volontaire de la concupiscence font tant de ravages, n'est-ce pas menacer et compromettre, même jusqu'à rendre leur ruine certaine, ces intérêts sociaux que l'on prétend défendre?

La grande loi du sacrifice, qui domine tous les enseignements de l'Évangile, est encore une loi sociale. Quand les peuples pratiquent le sacrifice et le renoncement, ils développent en eux la force morale et ils s'élèvent sur l'échelle des peuples civilisés. Mais quand les peuples oublient cette loi du sacrifice, et se font les esclaves abaissés de la concupiscence et de la sensualité, ils descendent alors; et le souvenir des ignominies de la société païenne, aux derniers jours de son histoire, nous apprend ce que deviennent ces peuples et dans quels abîmes ils peuvent tomber. Ce souvenir est encore

vivant dans ces vers immortels du poète, qui a flétri et expliqué les hontes de la décadence romaine.

. . . . . Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.

Prenez garde, et méditez l'histoire. Etudiez les témoignages décisifs et douloureux de Strabon, de Pausanias, de Polybe, de Plutarque, et vous apprendrez que la corruption des mœurs et la stérilité volontaire amenèrent la dépopulation et la fin honteuse de la Grèce (1). Au temps de Plutarque, la Grèce, devenue un désert, n'aurait pu, malgré tous ses efforts, fournir les 3,000 hoplites que la seule ville de Mégare envoyait à la bataille de Platée, aux jours glorieux de son histoire. A Rome, la race des hommes libres et la race des esclaves s'épuise et s'éteint; le vieux monde périt, étouffé dans le torrent des crimes contre nature, permis, voulus, encouragés par les philosophes, les politiques et les législateurs. La dépopulation générale était le caractère de la décadence et de l'agonie du vieux peuple romain. Ce n'était pas la loi Papia-Popœa qui pouvait le sauver.

A l'heure grave où tous les hommes qui s'intéressent aux questions sociales devraient s'unir, s'entendre, et ramener aux lois sacrées de la fécondité, des familles qui meurent dans le sensualisme, avec l'horreur des privations et des devoirs austères de la vie, il ne faut pas fortifier cette horreur et cette lâcheté des âmes, en favorisant, par la loi du divorce, leur répugnance coupable contre les vertus courageuses mais nécessaires de l'indissolubilité conjugale. Choisissez : ou l'indissolubilité conjugale, avec le progrès, la moralité, l'honneur dans le devoir; ou le divorce, avec la décadence, l'immoralité, la honte et, peut-être même, l'abaissement de notre pays sous le joug d'une race étrangère, plus féconde et bénie de Dieu.

L'abbé Élie Méric,
Professeur de théologie morale à la Sorbonne.

(1) Strabon, liv. VIII-IX. Pausanias, liv. VII, VIII, IX. — M. Wallon, *Histoire de l'esclavage.* — M. Dureau de la Malle, *L'Economie politique des Romains.*

LE JUIF DE GORITZ

HISTOIRE CONTEMPORAINE (1)

XXIX

LES VENGEANCES

On s'en souvient, l'habitation des Morpurgo n'était séparée de l'établissement que par le Corno, et avait du même côté un balcon sur la rue. C'est de ce balcon que, tout en renonçant à vaincre, ils vont tout faire pour se venger.

Chacun venait employer son moyen à tour de rôle. Par allusion à ses prétendus travaux de menuiserie, Aaron se moquait de Jacob, en lui demandant des nouvelles de ses progrès dans l'art de préparer les vieux meubles. Moïse s'en tenait toujours à la menace. Il faisait voir les gendarmes tout prêts à se saisir de l'enfant fugitif et rebelle. — Le gouvernement vient d'arrêter cette mesure, écrivait-il en grosses lettres sur le contrevent, et le directeur lui-même va vous l'apprendre à son retour.

Les solennités juives, d'après les prescriptions du Talmud, doivent être célébrées de manière à graver dans la mémoire des fidèles d'ineffaçables souvenirs; et pour cela, paraît-il, l'estomac est un puissant auxiliaire. Ces jours-là, chacun doit monter sa table et la pourvoir sans compter, dût-il s'imposer les plus grands sacrifices, dût-il vendre quelque meuble ou l'engager au mont-de-piété. Ils ne seraient point les dignes héritiers de la foi d'Abraham ceux qui douteraient un seul instant que Dieu leur rende toutes les avances, intérêt et capital.

(1) Voir la *Revue* du 15 novembre 1852.

Or, le jour d'une de ces solennités, le scrupuleux Aaron et l'innocente Hermine se mirent en scène sur le balcon. La cuisinière commençait d'éteindre les fourneaux, et les plats bien dressés remplissaient l'office. Il ne s'agissait que de les servir. Mais, avant de les faire passer sur la table, le frère et la sœur eurent la délicate attention et se donnèrent le malin plaisir de les exhiber au balcon. Ils avaient Jacob à bonne portée. Non seulement ses yeux pouvaient voir, mais son odorat, hélas! pouvait flairer. Ce fut pour lui le supplice de Tantale.

Par respect pour le lecteur, je ne donnerai pas la carte de ces noces de Gamache. Dieu me garde de lui faire prendre goût aux doctrines du Talmud!

Fut-il possible au pauvre Jacob, sortant d'une table de salle d'asile, de ne pas regretter la maison paternelle dans une telle circonstance? Je n'oserais l'affirmer ni le nier. Quelle que soit ma haute opinion de sa vertu, franchement je penche pour le regret, et et je le lui pardonne bien. Le grand Napoléon n'a-t-il pas dit quelque part que les enfants sont de petits ventres? Hélas! combien restent enfants sous ce rapport et ne grandissent que de ce côté-là!

Une autre fois, la toujours mourante Stellina, heureusement revenue à la vie pour un instant, essayait ses forces de convalescente, appuyée sur la rampe du balcon. C'était congé chez les sourds-muets. Pour aller à la campagne, ils devaient franchir le Corno sur le pont qui débouche en face de l'habitation des Morpurgo, et dont la tête est gardée par la statue de saint Jean Népomucène, ce grand martyr du silence. Les voilà défilant deux à deux, et chacun de se découvrir et de saluer en passant l'image de leur vénéré patron.

En voyant son fils se conformer à cet usage chrétien, Stellina devint furieuse, et, perdant toute réserve, elle eut l'imprudence et le mauvais goût de cracher sur les rangs pressés des élèves. En un clin d'œil, ces natures incandescentes s'agitèrent, comme un essaim d'abeilles troublées par une guêpe. En moins de temps que je n'en mets à le dire, ils se précipitèrent pour envahir la maison; et sans doute ils auraient fait un mauvais parti à ses habitants. Mais le directeur de la promenade, se plaçant devant les chefs de file, parvint fort heureusement à les calmer et à les remettre sur le chemin.

Où était le pauvre Jacob? Caché dans un coin, il pleurait de honte pour sa malheureuse mère, qui, dans son irréflexion ou plutôt

dans son fanatisme, avait osé jeter à la face de ses maîtres et de ses amis cet incroyable affront.

XXX

DEVANT LA LOI

Les autorités compétentes ne perdaient point de vue les débats qui s'agitaient autour de l'intéressant sourd-muet.

Déjà en date du 15 septembre, une dépêche émanant du ministère des cultes et du ministère de l'intérieur, se fondant sur un décret de la chancellerie aulique du 6 mars 1810, reconnaissait que tout enfant âgé de plus de sept ans est libre, soit de suivre son père qui abandonne le judaïsme pour entrer dans la religion chrétienne, soit de rester dans le judaïsme.

En conséquence et par application d'une décision souveraine, en date du 19 octobre 1854, on reconnaissait également comme légitime en droit l'interprétation d'après laquelle un jeune Israélite, placé dans les conditions voulues pour fixer son choix en faveur de la religion juive, pouvait tout aussi bien, sous les mêmes conditions, opter en faveur du christianisme.

Jacob, étant né en 1843, se trouvait donc incontestablement autorisé par la loi à se faire chrétien. La dépêche ministérielle concluait qu'un empêchement à une telle résolution de la part du père constituerait un abus d'autorité paternelle, auquel ne pouvait coopérer une autorité publique quelconque.

Toutefois, dans le but d'enlever à la partie plaignante tout prétexte de récrimination, les ministres ordonnaient à l'autorité du cercle de Goritz de former dans son sein une commission à laquelle seraient invités Moïse Morpurgo, un délégué de la cour archiépiscopale, et, autant que possible, le rabbin, afin qu'il fût manifestement établi que la résolution du jeune Israélite procédait exclusivement de sa pleine délibération et de son libre choix.

La réunion prescrite par les ministres fut convoquée pour le 23 septembre, dans l'une des salles de l'école publique, sous la direction du président du cercle, Jean Goglia. Le chanoine Budeau, ancien directeur des sourds-muets, fut nommé interprète, à l'exclusion de don André, expressément écarté.

Pour quels motifs Moïse Morpurgo et le grand rabbin ne se pré-

sentèrent-ils pas? je ne saurais le dire. Mais ils se privèrent assurément à tort de la satisfaction de juger par eux-mêmes de la sincérité et de la spontanéité de Jacob dans la grande question de son salut.

La commission reçut, en réponse à son rapport, une nouvelle dépêche du ministre des cultes, en date du 19 octobre 1859. Dans cette dépêche, le gouvernement impérial déclarait qu'il n'y avait plus aucun motif plausible de prêter main-forte à des mesures quelconques tendant à empêcher l'Israélite Jacob Morpurgo d'user d'un droit qui lui était dévolu par la loi.

XXXI

PRÉPARATIFS DU BAPTÊME

La question légale était tranchée : il ne restait plus à don André Pauletig qu'à redoubler de zèle pour bien préparer son néophyte au grand jour du baptême. Ce jour fut fixé à la troisième fête de Noël.

Le prince-archevêque, dont le cœur paternel s'était ému plus d'une fois au sujet du petit Juif si prodigieusement appelé à la grâce, voulut s'assurer par lui-même du degré de son instruction doctrinale. Il l'appela dans son palais, et, en présence du chanoine Budeau, il le fit interroger par don André.

Le candidat eut la bonne chance de répondre avec une sagacité remarquable aux questions qui lui furent adressées.

Son Excellence, touchée jusqu'aux larmes, déclara très haut que cela ne pouvait venir que d'une inspiration de la grâce divine.

Depuis longtemps Jacob avait dit et répété qu'il voulait être baptisé sous le nom d'Étienne.

— Pourquoi Étienne? demanda l'archevêque.

— Parce que, répondit-il, moi aussi, j'ai combattu contre les Juifs pour la foi chrétienne ; parce que, moi aussi, j'ai résisté et suis resté fort. Ils voulaient m'arrêter et m'empêcher d'être chrétien; mais moi, — et ce disant, il étendait ses bras avec fierté, — moi, j'ai su marcher et me défendre.

Ainsi donc notre jeune héros, frappé par la ressemblance de sa vie d'épreuves avec celle du Protomartyr, s'était épris de son nom glorieux, et il n'en voulut point d'autre.

Le 27 décembre, à trois heures du matin, Jacob, dont l'âme hale-

tante soupirait après les eaux vives du baptême, se leva modestement, et, guidé par la faible lumière d'une lampe, il se rendit au réfectoire.

Un des veilleurs de nuit, très étonné de cette petite excursion nocturne, se mit à le suivre sans se laisser voir. Quelle ne fut pas son émotion, quand il l'aperçut prenant un catéchisme, l'étendre ouvert sous ses yeux, et puis, humblement prosterné, mimer avec ses deux mains la profession de foi qu'il devait faire quelques heures plus tard! Il s'exerçait, le cher enfant, afin que ses gestes fussent dignes du grand acte qu'il allait accomplir; puis, se laissant aller à toute la ferveur de ses aspirations, il prit un livre de prières, et jusqu'à cinq heures du matin, il demeura à genoux, profondément recueilli, s'entretenant avec son Dieu, à qui il offrait d'avance son âme, son cœur et toute sa vie.

XXXII

LE GRAND JOUR

Don André avait voulu que le choix du parrain et de la marraine fût un témoignage de sa paternelle sollicitude, et la preuve du haut intérêt que cette éclatante conversion avait excité parmi la population chrétienne de Goritz.

Le 27 décembre, à huit heures du matin, un brillant équipage s'arrêtait au milieu de la foule devant la grande entrée de la cathédrale. On en vit descendre la noble comtesse Hélène Lauthieri et le jeune baron Michel Locatelli Schoüfeld.

C'étaient les deux protecteurs qui avaient accepté avec joie l'honneur de relever des fonts sacrés l'intéressant catéchumène. Le prince-archevêque, revêtu des ornements sacrés, s'avança solennellement. Jacob, accompagné de son digne maître, vint à son tour prendre la place qui lui appartenait. Partout, sur son passage, la plus vive sympathie se manifestait dans le regard et sur les lèvres des fidèles. On connaissait ses épreuves et le courage surhumain avec lequel il les avait traversées. On voyait bien, à la physionomie générale de l'assemblée, qu'on saluait un vainqueur.

Mais comment dire l'attendrissement dont tout le monde fut saisi, quand on vit ses campagnons d'infortune se ranger autour de lui, pour être les témoins de son bonheur? La vue d'un sourd-

muet isolé est déjà quelque chose de poignant pour les natures compatissantes : qu'est-ce donc, lorsque toute une tribu de ces déshérités, cent cinquante, apparaissent à la fois et révèlent, par leur incurable mutisme, toute l'étendue de leur malheur? Le cœur se serre à ce spectable, et l'on éprouve le besoin de gémir et de pleurer.

Cependant tout se prépare pour la cérémonie sainte. On sait de quelle magnificence et de quelle suave poésie se compose le rite du baptême des adultes dans l'Église catholique. Quelques traits suffiront pour en donner une idée.

Le pontife commence par appeler sur lui-même et sur le catéchumène la force d'en haut.

« O Dieu, venez à mon aide!

« Seigneur, hâtez-vous de me secourir! »

Il entonne ensuite l'antienne suivante : « Je verserai sur vous l'eau qui purifie, et vous serez lavé de toutes vos impuretés ; » et le chœur de répondre, par les psaumes VIIIe, XXVIIIe et XLIe, les plus beaux sortis de la harpe d'or du prophète royal :

« Seigneur, que votre nom est beau sur la surface de la terre!...

« Vous avez tiré la louange de la bouche des nouveau-nés et des enfants encore à la mamelle, pour confondre vos ennemis et anéantir leur vengeance.

« Quand je considère vos cieux, l'ouvrage de vos mains ; la lune et les étoiles, que vous avez affermis,

« Je m'écrie : Qu'est-ce que l'homme, pour que vous daigniez vous souvenir de lui? et le fils de l'homme, pour que vous le visitiez?.....

« Comme le cerf soupire après l'eau des torrents, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu!

« Mon âme est altérée de Dieu, du Dieu vivant : quand irai-je apparaître devant Dieu?

« Jour et nuit mes larmes sont ma nourriture, pendant qu'on me dit sans cesse : Où est votre Dieu?

« Je repassais ces paroles dans mon cœur, et je répandais mon âme en moi-même, en disant : Je marcherai vers le tabernacle du Seigneur; j'entrerai dans la maison de Dieu même, parmi les cris d'allégresse et au milieu des cantiques de joie qui s'élèvent dans nos solennités.

« Pourquoi te troubler, ô mon âme? pourquoi gémir en moi? Attends le Seigneur ; je veux le louer encore : le salut vient de son regard...

« Mon âme s'est troublée, mon Dieu, parce que je me souviens de vous dans la terre du Jourdain.

« Un abîme appelle un abîme : au bruit des réservoirs de votre colère, tous vos déluges, tous vos flots ont passé sur moi.

« Mais il approche, le jour de vos miséricordes ; elle approche, la nuit des hymnes de joie ! ma prière est pour le Dieu de ma vie... »

Et l'antienne est répétée comme un refrain : « Je verserai sur vous l'eau qui purifie, et vous serez lavé de toutes vos impuretés. »

Le pontife, debout, reprend bientôt : — « Dieu tout-puissant, « soyez présent à nos prières. Par votre vertu divine, rendez effi- « cace l'humble ministère que nous allons remplir, malgré notre « indignité. Nous vous en supplions par le Christ Notre-Seigneur : « donnez à celui que nous avons élu la science de vos divins mys- « tères. Que le baptême lui donne une nouvelle vie et une place « dans votre Église. »

Alors, la mitre en tête, et tourné vers le cathéchumène, il continue :

— Étienne, que demandez-vous à l'Église de Dieu ?

— La foi.

— Qu'attendez-vous de la foi ?

— La vie éternelle.

— Eh bien, si vous voulez la vie éternelle, observez les commandements. Aimez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces. Sachez-le bien, la foi vous oblige à adorer un seul Dieu en trois personnes et trois personnes en une seule substance. Elle vous enseigne que les trois personnes ne doivent pas être confondues entre elles, ni séparées en substance : car autre est la personne du Père, autre la personne du Fils, autre la personne du Saint-Esprit. Mais ces trois personnes n'ont qu'une seule et même substance, parce qu'elles n'ont qu'une seule divinité.

— Renoncez-vous à Satan ?

— Oui, j'y renonce.

— Renoncez-vous à ses œuvres ?

— Oui, j'y renonce.

— Renoncez-vous à ses pompes ?

— Oui, j'y renonce.

— Croyez-vous en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre ?

— J'y crois.

— Croyez-vous en Jésus-Christ son Fils unique, Notre-Seigneur, qui est né et qui a souffert?

— J'y crois.

— Croyez-vous au Saint-Esprit, à la sainte Église catholique, à la communion des saints, à la rémission des péchés, à la vie éternelle?

— J'y crois.

A ces mots, le pontife se lève, et, invoquant le saint nom de Dieu, il souffle trois fois sur le front de l'élu et dit d'un ton impératif :

« Esprit immonde, sors de cet homme! cède la place à l'Esprit-Saint, le divin Paraclet. Par ce souffle, Étienne, recevez le bon Esprit et la bénédiction divine. Que la paix soit avec vous! »

Puis, traçant avec le pouce une croix sur le front et sur la poitrine de Jacob, le pontife continue :

« Recevez le signe de la croix sur le front et sur le cœur... soyez tel par vos mœurs, que vous méritiez de devenir le temple de Dieu... ayez en horreur la perfidie des Juifs et fuyez leurs superstitions... »

« Je vous signe au front, afin que vous ne rougissiez jamais de la croix du Seigneur. Je vous signe aux oreilles, afin que vous entendiez toujours les divins préceptes. Je vous signe aux narines, afin que vous sentiez toujours la bonne odeur de Jésus-Christ. Je vous signe aux lèvres, afin que vous ne prononciez que des paroles de vie. Je vous signe à la poitrine, afin que la foi en Dieu soit gravée dans votre cœur. Je vous signe aux épaules, afin que vous portiez généreusement le joug du saint esclavage du Christ. Au nom du Père, au nom du Fils, au nom du Saint-Esprit, je vous signe tout entier, afin que vous obteniez la vie éternelle pour les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

« Étienne, recevez le sel de la sagesse, et que la paix soit avec vous!

« Vous que l'Église a fait ses protecteurs et ses garants, formez aussi sur son front le signe du Christ...

« Dieu d'Abraham, continue le pontife, Dieu d'Isaac et de Jacob, qui avez tiré de la terre d'Égypte les enfants d'Israël, en chargeant un ange de veiller sur eux et le jour et la nuit, au nom de votre Christ, nous vous en supplions, daignez envoyer aussi un de vos anges, afin qu'il veille sur votre serviteur Étienne, et qu'il le conduise à la grâce du baptême...

« Donc, Satan, le maudit, courbe-toi devant la sentence de ton

juge! Rends au Dieu vivant l'honneur qui lui est dû. Rends gloire au Christ son Fils, et au Saint-Esprit. Retire-toi de ce serviteur de Dieu qui devient aujourd'hui son fils. Que le Christ Notre-Seigneur l'appelle à la participation de sa grâce en l'admettant aux eaux salutaires du baptême. Ce signe que nous avons mis sur son front, ô Satan, n'ose jamais le violer. Par le Christ, qui doit juger les vivants et les morts, et purifier le monde par le feu, qu'il en soit ainsi!...»

Ici se place la profession de foi que Jacob répétait au réfectoire, à trois heures du matin. Son front était rayonnant. L'heure était donc arrivée pour lui de pouvoir produire au dehors ce *Credo* catholique que depuis si longtemps il portait dans son cœur. Sans rien comprendre aux évolutions de ses dix doigts, la foule le fixait avec attendrissement. Ses camarades de l'école, qui saisissaient toutes les nuances de son langage, fondaient en larmes; l'émotion de tous était à son comble...

Le prince-archevêque interroge l'élu une dernière fois :

— Étienne, lui dit-il, que demandez-vous?

— Le baptême.

— Vous voulez donc vraiment être baptisé?

— Oui, je le veux...

— ÉTIENNE, JE VOUS BAPTISE AU NOM DU PÈRE, ET DU FILS, ET DU SAINT-ESPRIT!

Le parrain, qui tenait la main sur l'épaule du catéchumène, la retire aussitôt que l'eau a coulé; et le pontife termine la cérémonie par l'onction du saint chrême, l'imposition de la robe blanche symbolique et du cierge bénit :

« Que le Dieu tout-puissant, Père du Christ Notre-Seigneur, qui vous a régénéré par l'eau et par l'Esprit-Saint, et qui vous a remis tous vos péchés, daigne lui-même vous oindre du chrême du salut pour la vie éternelle. Amen!

« Recevez cette robe blanche, et souvenez-vous que vous devez la présenter sans tache devant le tribunal de ce même Christ Jésus, si vous voulez obtenir la vie éternelle. Amen!

« Recevez aussi ce flambeau ardent; honorez votre baptême et gardez avec soin les commandements de Dieu. C'est à cette condition qu'au jour des noces du Seigneur, vous serez admis dans son cortège et dans sa cour, pour y jouir avec lui de la vie éternelle. Amen!

« Etienne, allez en paix, et que le Seigneur soit avec vous! »

XXXIII

TRIPLE LEÇON

Plus d'un lecteur me blâmera, sans doute, de terminer ce récit par le baptême de Jacob. L'intérêt qui s'attache aux luttes inouïes et au beau triomphe de ce jeune adolescent, demanderait, ce semble, que son historiographe le suivît dans le monde, et le montrât persévérant ou infidèle, heureux dans la tranquille jouissance de sa foi ou bien aux prises avec les multiples difficultés de la vie.

Je ne nie point le charme que pourraient procurer des investigations pareilles. Mais elles sortiraient du cercle que je me suis tracé et m'éloigneraient du but que je désire atteindre. N'ayant pris la plume que pour le bien des âmes, je n'ai pas à servir les appétits de la curiosité ou à caresser des chimères. Je m'arrête simplement où le religieux, mon confident, s'est arrêté.

Mais cette page de nos annales religieuses contemporaines renferme des leçons sévères, et qui empruntent aux circonstances cruelles que nous traversons un caractère exceptionnel de gravité : qu'il me soit permis de les faire ressortir !

La première a trait à la sainteté de la vocation et aux devoirs sacrés que cette vocation impose.

La vocation est un appel de Dieu : appel général de tous les hommes à la sanctification ; appel de quelques-uns à une sainteté plus grande par des voies et des moyens particuliers. Mais quels que soient la nature, le caractère, la portée, la forme, les moyens de cet appel, il n'est pas discutable ; et dès qu'il est authentiquement constaté et certifié, il exige qu'il y soit immédiatement répondu : car Dieu a le droit inaliénable et imprescriptible d'être obéi. Toute rébellion sous ce rapport est une forfaiture, et a pour effet immédiat de jeter une âme hors de Dieu, c'est-à-dire dans une voie de perdition.

Or, quelle est l'attitude de la masse des hommes vis-à-vis de leur vocation à la sanctification individuelle par les moyens communs, pour ne parler que de celle-là ? Attitude d'insoumission ou de lâcheté. La voix de Dieu se perd dans le tumulte des passions ou subit les interprétations d'une conscience complaisante. Ou on ne l'entend pas, ou on ne la comprend pas : de toute manière, elle demeure à l'état de lettre morte, au grand préjudice de ceux qu'elle devait sauver et glorifier.

Eh bien, voici un tout petit enfant, privé, par le malheur de sa naissance et de son infirmité, de toute communication, non seulement avec le monde surnaturel chrétien, mais encore avec la société, dont il ne peut soupçonner ni les mœurs, ni les institutions, ni le langage. La voix de Dieu se fait entendre dans le vide de son intelligence, dans le silence de son cœur; il la saisit, il s'en pénètre, et, pour en suivre les inspirations, il brise tous les obstacles, dompte toutes les forces, violente les droits que nous appelons naturels, au point d'en devenir l'apôtre et le martyr.

Un tel spectacle n'est-il pas propre à faire rougir nos indifférences et nos honteuses capitulations en face de la vérité et du devoir?

La seconde leçon nous est donnée par ce père et par cette mère, vraiment dignes d'un meilleur sort, qui n'ont qu'une préoccupation, celle de sauver l'âme de leur enfant, de lui conserver intacte la foi de ses aïeux. Ils sont dans l'erreur; soit! Peut-être ne sont-ils pas tout à fait excusables de ne pas distinguer encore le jour chrétien, malgré ses éblouissantes clartés. A défaut de l'histoire et de l'admirable épopée chrétienne, qui frappe nécessairement toute intelligence, quelque chose devait, sinon changer, du moins suspendre leur jugement et amener des hésitations dans leur conduite, à savoir : le phénomène étrange, humainement inexplicable, que présentait ce pauvre sourd-muet, avec ses aspirations et son irrésistible désir d'appartenir au Christ. Pour des yeux moins prévenus, il y avait là une révélation éclatante, j'en conviens.

Mais de fait, ils ne virent rien, ils ne soupçonnèrent rien, semblables en cela à la masse de leurs compatriotes de Jérusalem, assassins, par ignorance, de leur roi, de leur ami, de leur père. La seule chose claire, évidente pour eux, c'était l'apostasie de leur fils, c'était sa honte, son déshonneur pour le temps et sa perte pour l'éternité; et, afin de lui épargner ce malheur, ils se sont précipités en aveugles, sans s'arrêter au choix des moyens, ne reculant ni devant le ridicule ni même devant le monstrueux. A quelque point de vue que l'on se place, il y a dans leur attitude une indéniable beauté, comme dans la célèbre légende du lion de Florence. On peut déplorer l'erreur qui l'inspirait; on ne saurait lui marchander l'admiration.

Quel exemple pour les parents chrétiens! Dans ceux-ci, il n'est pas d'erreur possible : ils ont vu la Vérité habiter parmi les hommes; ils ont pu la palper, lui parler et s'en nourrir; ils connaissent le

prix des âmes depuis que, pour elles, un Dieu a versé tout son sang, et que des millions d'hommes se sont fait égorger à sa suite et dans le même but.

Leur certitude touchant la doctrine n'est pas moindre touchant les dangers qui menacent leurs enfants dans le monde : ils n'ignorent ni les pièges tendus à leur inexpérience, ni la violence des passions, ni les plaisirs qui tuent, ni la science qui blasphème, ni la littérature qui corrompt; ils savent qu'un matérialisme brutal, avec son cortège de ruines morales et intellectuelles, est là qui les attend, tout prêt à les dévorer; qu'à cet effet une conspiration satanique a été ourdie, qui, grâce à la complicité d'une abjecte politique, travaille à déchristianiser la France et à la mettre au ban des nations civilisées. Il ne s'agit pas, comme pour les Morpurgo, d'un changement de religion, ce qui n'implique pas absolument l'abdication de l'espérance, — mais de la suppression de toute religion, — ce qui implique le renoncement aux promesses de l'immortalité.

Devant cette formidable épée de Damoclès suspendue par un fil sur la société contemporaine, quelle sera l'attitude des parents chrétiens? La réponse se dégage claire, saisissante et péremptoire, de notre récit. Les mères chrétiennes, en pleine possession de la vérité, ne se laisseront pas distancer dans le zèle, la foi et l'amour, par cette mère juive que l'erreur aveugle et que le Talmud a fanatisée. Elles tiendront à démontrer que l'Église de Jésus-Christ est la terre classique de l'héroïsme; que, si elles ont la douceur de la colombe auprès de ceux qui souffrent et dans le commerce habituel de la vie, elles savent trouver le courage des lionnes pour protéger l'âme menacée de leurs enfants.

Une troisième réflexion naît de la lecture de cette histoire, et produit une pénible impression par le contraste qu'elle signale au milieu de nous.

Une chose très frappante, en effet, est l'espèce de solidarité qui unit entre eux tous les enfants d'Israël. On voit qu'ils se considèrent comme une seule et même famille, ou plutôt comme les membres d'un même corps, de sorte que tout contact se fait sentir de l'extrémité au centre et du centre à l'extrémité. De là, le retentissement, dans toute la communauté juive, de ce qu'ils appelaient le *scandale* de Jacob, et l'agitation de chacun et de tous pour l'empêcher.

On dit qu'ils portent cette solidarité jusque dans leurs relations

sociales avec leurs coreligionnaires et les questions de pur intérêt matériel, en se prêtant sans cesse un mutuel appui. Je n'ai aucune raison de penser le contraire. Ce qui est certain, c'est que cette union éclate surtout dans le domaine religieux. Comme je le disais au début, on peut rencontrer parmi les Israélites quelques hauts barons de la finance, ivres d'orgueil et d'argent, s'oubliant à philosopher sur le mosaïsme ou se dispensant d'en suivre les prescriptions; mais des blasphémateurs de leurs mystères, des contempteurs de leur culte, des railleurs de leur foi, des impies enfin dans le sens vulgaire attaché à ce mot, jamais !

Tandis que dans le catholicisme on voit une multitude d'individus qui, tout en restant attachés à leur baptême, se montrent les pires ennemis de l'Église, en raillant ses dogmes, ses institutions, son sacerdoce; multipliant contre elle les objections, goûtant une sorte de volupté à l'attaquer, à la blesser, à la honnir en toutes circonstances.

Il ne serait peut-être pas impossible d'expliquer cette anomalie par l'élasticité de la morale talmudique et la rigueur de la morale évangélique. Les facilités de la première justifieraient peu les réclamations, car on ne se plaint ordinairement que de ce qui gêne; tandis que le *non licet*, si souvent répété dans la seconde, heurte la nature et provoque sans cesse quelque conflit. Ce que l'incestueux Hérode fit contre l'importum et fâcheux Jean-Baptiste, le pécheur le fait volontiers contre sa conscience et ce qui réglemente sa conscience, les lois de l'Église et de Dieu. On veut supprimer l'obstacle, et, dans l'impossibilité de le supprimer, on le maudit. Voilà tout.

Quoi qu'il en soit de l'explication, le contraste signalé n'en est pas moins illogique et moins écœurant; il constitue pour les chrétiens qui le donnent une véritable honte : car, en atteignant l'Église de Jésus-Christ, leurs malédictions et leurs injures frappent le cœur de la plus tendre des mères et portent le caractère d'un parricide odieux.

Telle est la triple leçon qui ressort de l'événement de Goritz. Fasse le Ciel qu'elle ne soit pas perdue!

B. Gassiat,

Protonot. apost., doct. en théologie et en droit canon.

UN ATHÉE QUI RAISONNE [1]

Expliquons cela, où le vrai se mêle au faux.

L'activité de Dieu, qui est infinie, est nécessairement un acte, cela est vrai; acte infini, elle a un terme infini, cela est encore vrai; mais ce terme est un effet, cela est faux, et ce terme est tout ce qu'elle peut produire, cela est encore faux. La raison est incapable de s'élever jusqu'à ces hauteurs; mais la foi lui prête ses ailes, et lui permet d'éclairer ses antinomies dans le mystère de la Trinité. Par son activité infinie éternellement en acte, Dieu produit de toute éternité un Fils qui est en tout égal à lui; et ce Fils est en tout égal à lui, parce qu'il lui communique toute son essence, toute sa substance, toute sa nature. La divinité n'est pas dédoublée par cette opération ineffable; elle est individuellement la même dans le Père et dans le Fils, mais incommuniquée dans le Père et communiquée dans le Fils : c'est là toute la différence. En outre, le Père et le Fils communiquent leur nature à un troisième terme, qui est le Saint-Esprit, égal au Père et au Fils, par la raison qui rend le Fils égal au Père, à savoir l'identité de nature dans les trois personnes. C'est ainsi que l'activité divine se termine deux fois dans un terme infini; et cependant il n'y a pas trois infinis, mais un seul infini, l'infinité

(1) Voir la *Revue* du 15 novembre.

Plusieurs fautes d'impresssion se sont glissées dans la première partie de ce travail :

p. 514,	lignes	6, *répéter*	au lieu de	*rejeter.*
—	—	20, *le foi*	—	*la fin.*
p. 516	—	37, *excédent*	—	*excédant.*
p. 518	—	18, *s'applique*	—	*s'explique.*
—	—	21, *électricité*	—	*élasticité.*
p. 519	—	30, *beauté*	—	*bonté.*
p. 520	—	10, *son haridelle*	—	*sa haridelle.*
p. 524	—	6, *quoiqu'il en soit*	—	*quoi qu'il en soit.*

étant un attribut de la nature. D'autre part, cette communication ne s'étend pas à un nombre infini de termes, par la raison que l'être n'a que trois formes possibles : il est, il se connaît, il s'aime. L'activité consciente ne se comprend pas avec d'autres tendances.

C'est ainsi qu'il faut considérer l'activité infinie par rapport à son terme immanent ou infini. Doit-on raisonner de même, si l'on se met au point de vue du terme extérieur, c'est-à-dire des créatures finies? Assurément non. Qu'on dise qu'à ce point de vue l'activité infinie est un acte en elle-même, rien de mieux; mais il n'est pas douteux que l'application de cet acte, c'est-à-dire la production effective des êtres finis, n'est jamais que partielle. Une raison péremptoire de cette vérité, c'est que la condition même des créatures l'exige absolument. Les créatures sont essentiellement successives et bornées. Si donc leur être réel correspondait à toute l'étendue de l'activité divine, elles seraient à la fois tout ce qu'elles peuvent être, elles seraient sans succession et sans bornes, ce qui veut dire qu'elles ne seraient pas. Chacune d'elles remplissant l'immensité, où seraient les autres? et toutes étant dès le commencement tout ce qu'elles peuvent être, que deviendrait l'évolution du monde, sans laquelle il est inintelligible? Or, nous l'avons dit, pouvoir l'impossible n'est pas une perfection, mais une contradiction. Donc l'être infini exclut essentiellement de sa nature un tel attribut.

M. Fouillée s'écrie à propos d'une question analogue : « Eh quoi! vous soumettez l'infini à la logique! » Cette exclamation est vraiment plaisante, surtout dans la bouche d'un homme qui par profession est obligé de connaître la logique. C'est exactement comme s'il disait : « Eh quoi! vous soumettez Dieu à la nécessité de ne pas pouvoir ne pas exister, s'il existe nécessairement? » ou bien : « Vous forcez M. Fouillée à rompre le silence quand il parle, à baisser les paupières quand il ferme les yeux! » La logique n'est que l'absence de contradiction dans l'esprit, réglée sur l'impossibilité de la contradiction dans la réalité : nous croyons que l'on peut sans trop déroger subir une telle loi. La liberté ne différerait pas ici de la déraison ou de la folie.

Après cette explication, nous pouvons d'un mot apprécier l'argument que M. Fouillée tire de l'existence du monde en faveur de l'athéisme. « L'amour infini, dit-il sous une forme un peu différente, ne saurait avoir pour terme un effet où tout est entravé, arrêté, borné. Or tel est bien le monde. » D'abord la conclusion de

ce syllogisme, en le supposant correct, est que le monde n'a pas été créé par un Dieu infini, et non que le Dieu infini n'existe pas : car l'existence d'une cause finie du monde, que suppose l'argumentation, n'offre rien d'incompatible avec l'existence d'un être infini. Ensuite que signifie ce principe? « L'amour infini ne peut rien créer qui ne soit infini? » L'amour infini ne pourrait donc créer la lune, à moins de la faire assez grande pour remplir l'immense capacité des espaces, c'est-à-dire sans se mettre dans l'impuissance de créer le soleil et les autres astres! Rien n'empêche de pousser plus loin cette conception grotesque. Elle a pour terme, on le voit, d'attribuer à Dieu l'impuissance absolue comme une perfection suprême. Et voilà ce que le plus fort métaphysicien de la France officielle a trouvé de plus fort pour affirmer que Dieu n'existe pas!

Que M. Fouillée nous permette une réflexion en fermant ce paragraphe. Si on lui demandait quels sont les éléments constitutifs du moindre animal, d'un misérable insecte, les conditions dont le concours est indispensable pour donner l'existence à cette infime créature, assurément il hésiterait avant de répondre, et son hésitation serait fort louable, car la solution de la question lui est profondément inconnue. Mais quand il s'agit de Dieu, de l'être infini, dont l'essence dépasse toute conception créée, M. Fouillée, dont la nature d'une puce écrase la raison, M. Fouillée n'hésite plus; il déclare catégoriquement que la nature divine exige tel et tel attribut. Or le choix de ces attributs est si bien fait, que cette formule seule en exprime justement l'harmonie : Dieu n'est possible que s'il est impossible. M. Fouillée a de l'audace; il peut se vanter aussi de ne pas courber son intelligence devant les lois de la logique. Nous croyons que de toutes les armes dirigées contre le dogme de l'existence de Dieu, cette fierté est la moins efficace.

III

M. Fouillée, trouvant que la notion de Dieu défigurée par lui n'explique pas suffisamment le monde, entreprend de donner cette explication au moyen d'un système dont il est en bonne partie l'auteur, et d'où il a soin d'exclure toute intervention de Dieu. Nous croyons devoir en reproduire ici les points principaux, afin de montrer que cet ouvrier de la pensée est aussi habile à édifier qu'à détruire.

1° L'univers est éternel.

2° Tout ce qui existe est matière ou mouvement; tout ce qui arrive, changement de mouvement.

3° La quantité du mouvement est constante, la qualité des résultats ne l'est pas. Cette qualité change sans cesse, mais elle change dans un ordre progressif.

4° Le progrès « est un développement, une évolution, se traduisant dans la conscience par une plus grande somme de satisfaction et de bonheur. »

5° La nature entière pense et veut, mais d'une volonté et d'une pensée spontanées et inconscientes.

6° La pensée et la volonté sont devenues conscientes dans l'homme, et peut-être l'homme n'est pas le seul être intelligent de l'univers.

7° En résumé, « ce qui fait le fond de l'existence, la matière, si l'on veut, ou, si l'on aime mieux, l'activité qui est en toute chose, — pense et veut en nous. » D'où cet acte d'espérance :

« Peut-être, dans l'univers, les forces qui s'ignorent encore arriveront-elles peu à peu à se connaître, puis à s'entr'aider et à s'organiser » car : « c'est seulement depuis cent ans que l'électricité est arrivée à se reconnaître par l'intermédiaire du cerveau humain. »

On reconnaît dans cette théorie l'opinion qui tend à prévaloir aujourd'hui parmi les savants, et qui ramène tous les phénomènes de la nature à des phénomènes de mécanique. Seulement, les savants font avec grande raison des réserves, auxquelles M. Fouillé, en sa qualité de métaphysicien, croit avoir le droit de ne pas s'arrêter. Les savants constatent les faits, établissent les lois de ces faits; ils se gardent bien de toucher à la question des origines ou à celle des causes. Quelles que soient leurs tendances philosophiques, fussent-ils inclinés au matérialisme, ils n'en déclarent pas moins avec franchise que la science rencontre des problèmes pour elle absolument insolubles. M. Dubois-Raymond appelle ces problèmes des énigmes, et il en compte sept, comme on comptait jadis sept merveilles du monde. Les voici, telles que les énumère la *Revue philosophique* (t. XIII, p. 180, 184) : « la nature intime de la matière et de la force, l'origine du mouvement, celle de la vie, l'apparente finalité, l'origine de la pensée réfléchie et du langage, le libre arbitre. » Les matérialistes anglais, qui ont été plus spécialement

frappés de l'opposition des phénomènes de conscience avec les phénomènes physiques et qui cependant voudraient les identifier, conviennent de bonne foi que rien ne démontre cette identification, et que même les progrès de la science ne la démontreront jamais.

M. Fouillée ne connaît pas ces incertitudes. Pour lui, le monde n'a pas d'énigme : le mouvement éternel explique tout.

Mais y a-t-il un mouvement éternel? et, s'il y a un mouvement éternel, est-il vrai qu'il explique tout? Cette double question demande une réponse, sans quoi l'allégation de M. Fouillée sera l'un de ces oracles qu'emporte le vent.

Commençons par la seconde. Est-il vrai que la mécanique explique tout?

Expliquer, c'est, dans l'ordre des connaissances, ramener l'inconnu au connu ; c'est montrer que la notion de l'un est impliquée dans la notion de l'autre, ou, si l'on veut, que celle-là développée, expliquée suivant la force de l'étymologie, laisse voir dans son fond celle-ci, laquelle est déjà connue et tenue pour vraie. Rapprocher deux inconnus, ou l'inconnu du connu, sans montrer l'identité spécifique ou générique des deux, ce n'est pas expliquer. Ainsi personne ne croira que, pour expliquer le carré de l'hypoténuse, il suffit de rappeler le principe de contradiction, ni surtout l'idée d'un moulin à vent. Nous craignons que M. Fouillée n'ait voulu se distinguer de out le monde, quand il rapproche, à titre d'explication, ces deux termes : phénomènes de l'univers et phénomènes mécaniques.

D'autres répètent volontiers aujourd'hui : « Il faut bien que le mouvement explique tout, sans quoi nous serions forcés d'admettre des forces surnaturelles. » C'est un aveu implicite mais sans équivoque que de fait le mouvement n'explique rien; seulement, on espère, on souhaite du moins trouver un jour où l'autre cette explication indispensable, pour échapper à l'obligation de croire en Dieu. Une espérance ou un simple souhait, voilà tout ce que l'on a pu jusqu'à ce jour tirer de la mécanique. Hélas ! cette espérance même et ce souhait reposent sur le vide : l'explication n'est pas seulement cachée, elle n'existe pas du tout. En d'autres termes, les phénomènes de l'univers qui ne sont pas de l'ordre physique, ne peuvent à aucun titre se ramener à des phénomènes de mouvement.

Laissons de côté les phénomènes de la vie organique, dont l'étude a des difficultés spéciales ; parlons seulement de ce qu'il y a de plus important au monde, des phénomènes de conscience, qui nous sont

révélés par une intuition immédiate, de la sensation, de la pensée et de la volonté.

Il est évident d'abord que, lorsque deux termes présentent des caractères opposés, ils ne sont pas identiques, et que, par conséquent, l'un n'explique pas l'autre. Or les phénomènes de mouvement et les phénomènes de conscience présentent des caractères tout opposés.

Le mouvement réduit à ses éléments constitutifs est toujours un changement de lieu, vibratoire ou de translation, peu importe; il consiste toujours en ce qu'une molécule matérielle, ou un système de molécules matérielles, occupe successivement divers points de l'espace. Ce qui varie, ce qui fait la diversité des mouvements, c'est la masse, la vitesse et la direction des mobiles. Ces divers éléments, quand un phénomène de mouvement arrive dans le champ de l'expérience, peuvent toujours être soumis à une mesure rigoureusement mathématique. Les lois du mouvement sont fort bien connues, et rien n'est facile comme de les faire entrer dans les calculs.

Or rien de tout cela ne se vérifie dans les phénomènes de conscience. Ce n'est pas assez de dire que la masse, la direction, la vitesse, appliquées à cet ordre de faits, sont inintelligibles; ce sont des expressions ridicules. Est-ce que le mobile mis en jeu dans la pensée grave réveille l'idée d'un poids appréciable en kilogrammes, ou, dans la pensée légère, semble-t-il demander une balance délicate? L'amour se porte-t-il vers le nord, et la haine vers le sud? La décision est-elle rectiligne, l'incertitude circulaire? Une imagination est-elle vive, parce qu'elle s'applique plus promptement à la considération du soleil, malgré la distance, qu'une autre au souvenir du jardin des Tuileries?

L'opposition est plus tranchée encore dans l'origine des deux ordres de phénomènes. Le mouvement est toujours communiqué et reçu. Il est impossible, l'expérience le démontre et c'est même là un des principes fondamentaux de la mécanique, il est impossible qu'un corps se meuve de lui-même, ou, s'il est mis en mouvement, qu'il ralentisse spontanément sa vitesse, et, à plus forte raison, qu'il la détruise. Le mouvement est l'action la plus imparfaite qu'il soit possible de concevoir; c'est l'action d'une cause morte, capable de transmettre, mais non d'engendrer quelque chose de réel. Or l'acte de conscience est tout le contraire. Il naît spon-

tanément dans son sujet. Si des circonstances extérieures le préparent, aucune ne le produit. Quand je vois ce qui se passe en moi, personne ne m'a communiqué cette intuition, qui n'est et ne peut-être en personne autre que moi. L'expression de ce phénomène *sui generis* est : « Je vois en moi »; et, si par impossible, il était communiqué, il perdrait par cela même sa forme et deviendrait : « Un autre voit », c'est-à-dire, il serait tout autre. Il est en moi de telle sorte que je le continue ou le suspens à mon gré, je le renvoie, je le rappelle, sans que nulle force au monde puisse m'en empêcher, à moins de me détruire moi ou mes facultés. Les perturbations de la nature, les cataclysmes les plus épouvantables, si mon crâne n'y est pas intéressé, sont sans influence sur ma pensée; et, d'autre part, les pensées de tous les hommes conspirant ensemble ne pourraient pas soulever un fétu. Au contraire, le moindre phénomène mécanique, un souffle dans l'air, la chute d'un grain de sable, exerce une action réelle, bien qu'inappréciable, sur la machine de tout l'univers.

Ce n'est pas tout. Des éléments finis et mesurés, qui sont la masse, la vitesse et la direction du mobile, emprisonnent tout mouvement dans un lieu et dans un temps déterminés. Mais il n'est pas de limites qui puissent contenir la moindre pensée : elle s'élance par delà le temps et l'espace, plane dans l'infini, portant au front ces deux mots : *partout* et *toujours*. Comment emprisonner dans une formule étroite, je ne dis pas cette idée du beau qui est au fond de toutes nos admirations, ou cette idée du bien qui est au fond de toutes nos déterminations volontaires, mais ce modeste verbe *être* qui anime chacune de nos paroles? Le monde de la pensée est un monde à-part, et l'on ne peut le confondre avec l'autre qu'en refusant de les regarder l'un et l'autre : car les choses les plus opposées sont également noyées dans les ténèbres.

La grande erreur de M. Fouillée, qui est celle d'une foule d'écrivains modernes, consiste à identifier la mort avec la vie, et à chercher en celle-là l'explication de celle-ci. Erreur inconcevable, qui rappelle la confusion du jour avec la nuit. La distinction de la mort et de la vie ne demande pas des études profondes : le premier coup d'œil y suffit, comme pour apercevoir la lumière du soleil. La conscience nous montre continuellement des phénomènes qui naissent de son fond, des sentiments, des pensées, des affections, des résolutions, produits spontanés du sujet qui par eux se

connaît, se possède, et jouit de son indépendance, de son être. D'autre part, nous voyons autour de nous des êtres inertes, qui attendent dans l'immobilité les impulsions du dehors, et dont toute la destinée consiste à changer, ou plutôt à être changés de place : ce sont des créatures à peine sorties du néant, qui, en existant, ne possèdent pas l'être, et pour qui exister ne vaut pas mieux que ne pas exister. D'un côté, c'est l'activité ; de l'autre, la passivité.

On peut cependant douter que l'erreur de M. Fouillée ait une forme bien précise dans son esprit. Il a écrit, nous l'avons vu, ces paroles trop significatives, c'est-à-dire au sens multiple : « Ce qui fait le fond de l'existence, la matière, si l'on veut, ou, si l'on aime mieux, l'activité qui est en toute chose, pense et veut en nous. » Ce métaphysicien nébuleux a pu vouloir dire que la matière pense et veut avant d'être organisée, et que sa pensée et sa volonté sont le mouvement : car il n'y a pas d'autre activité dans la matière que le mouvement, lequel est une très fausse activité. Dans ce cas, il se met en opposition avec la science ; il renverse les fondements mêmes de la mécanique, et, du même coup, les fondements de toutes les sciences physiques : car la pensée et la volonté sont la spontanéité vivante, la propriété contradictoire de l'inertie, qui est la base essentielle de toutes les lois du mouvement matériel. Mais M. Fouillée a pu vouloir dire aussi que la matière est vraiment inerte, dépourvue de toute spontanéité avant d'être organisée, et que l'organisation y ajoute ce précieux complément. Il faut alors convenir que ce n'est plus une explication vaille que vaille de la vie qu'il nous présente, mais un mystère substitué à un autre mystère, avec cette différence toutefois que le mystère rejeté par lui est impérieusement exigé par la logique, et que son mystère à lui est en opposition avec les lois de l'esprit humain : car l'esprit humain se refuse absolument à faire du néant un principe, et par conséquent à faire jaillir spontanément la vie de la mort.

C'est, du reste, en vertu du même besoin intellectuel qu'a été conçue, sous une forme un peu différente, la maxime fort en vogue aujourd'hui parmi les savants : « Rien ne se crée, rien ne se perd », où l'on reconnaît d'une part l'absolue stérilité du néant, et de l'autre l'impuissance non moins absolue de tout être sur le fond de sa propre existence. Aussi lorsque, grâce à l'observation et à l'induction, ces deux instruments essentiels de la science expérimentale, on est parvenu à constater que l'apparition de la vie a

une date précise dans la succession des temps et même une date relativement récente, on a rendu scientifiquement manifeste dans la nature l'intervention d'une puissance distincte des forces mécaniques, source réelle et active des formes supérieures de l'existence. Le doigt de Dieu est imprimé en caractères éclatants dans ces stratifications géologiques où, sous l'œil de la science, la nature minérale, jusque-là solitaire, s'ouvre pour laisser passage aux premiers représentants de la vie. Il est amusant de constater l'ahurissement que ce spectacle produit chez les savants incrédules. S'agiter, travailler, faire des efforts inouïs pour se débarrasser de Dieu, et le rencontrer inopinément, inévitablement, face à face, au beau milieu du chemin que l'on avait pris pour fuir sa présence! On ferme les yeux, on crie qu'on ne veut pas conniver avec la superstition. Peine perdue! Le néant est absolument stérile, vous le savez, vous le répétez; vous constatez l'apparition sans précédent de ce qu'il y a de supérieur dans l'existence, c'est-à-dire de la vie : donc une autre existence, une existence supérieure en a été la source. Vous ne sortirez pas de là, si vous ne voulez sortir honteusement de vos principes et de la raison.

Nous venons de voir qu'il n'est pas possible de ramener la vie à un mouvement matériel, ou, en d'autres termes, que la mécanique n'explique pas la vie. Mais le contraire serait-il la vérité, que l'athéisme n'aurait pas pour cela gain de cause : car il est absolument certain que le mouvement n'est pas éternel. C'est ainsi que nous répondons à la première question posée précédemment, et que l'idée fondamentale de tout le système de M. Fouillée se trouve ruinée.

Le mouvement est l'occupation successive de divers points de l'espace par un mobile. Une occupation successive constitue un nombre réel, une série numérique réelle. Si le mouvement est éternel, cette série est infinie. Or, nous l'avons déjà dit, une série numérique réelle et infinie est une impossibilité, par la raison qu'elle contiendrait à la fois tous les nombres et toutes leurs puissances, c'est-à-dire serait un nombre infini de fois plus grande et plus petite qu'elle-même.

C'est là une considération tirée de la métaphysique; en voici une autre que l'expérience suggère. L'ensemble, des mouvements sensibles qui animent l'univers, s'éteignent peu à peu. Nous le constatons directement pour les déplacements particuliers qui se passent

sous nos yeux. Les frottements, les obstacles de diverse sorte finissent par faire rentrer tout mobile dans un repos relatif. Sans doute, c'est en définitive un mouvement moléculaire qui remplace un mouvement de masse; mais le fait que nous avançons n'en est pas moins certain, et l'univers tout entier se porte vers un état d'équilibre dans lequel ses molécules seules vibreront avec des vitesses égales et insensibles, équilibre qui sera la mort universelle. Maintenant, supposez que l'univers ait eu derrière lui l'éternité pour opérer cette chute du mouvement apparent vers un état final d'équilibre, il n'est pas douteux qu'en ce moment l'immobilité règnerait partout. Le temps n'aurait pas manqué à cette évolution d'une période nécessairement finie, car le temps ne manque jamais dans l'éternité. Or nos yeux nous montrent tout autre chose que la vérification de cette conséquence rigoureuse. Le mouvement sensible n'est donc pas éternel.

Si l'on voulait soutenir que le mouvement sensible de l'univers a été tiré d'abord d'une somme de mouvements moléculaires identiques à l'état d'équilibre final dont nous venons de parler, la difficulté n'en serait pas diminuée pour l'athéisme : car cet équilibre n'aurait pu être rompu que par une force distincte des forces équilibrées, et en même temps assez puissante et assez sage pour distribuer, subordonner dans un ensemble harmonieux, divisant en un point, combinant en un autre, produisant en un mot le monde tel qu'il paraît à nos yeux.

Mais M. Fouillée a moins que tout autre le droit de recourir à un mouvement éternel. Il écrit, nous croyons, avec un peu d'irréflexion : « On pourra toujours demander comment le soupir universel, le gémissement des créatures n'est pas encore exaucé depuis des myriades d'années qu'il monte vers le ciel. » D'autre part, nous l'avons vu, M. Fouillée prétend que le mouvement constitue tous les phénomènes, et que la succession des phénomènes est un progrès continu, car le supérieur naît constamment de l'inférieur : c'est la loi même de l'univers. Ce n'est pas d'une misérable série de quelques myriades de siècles que dispose M. Fouillée pour donner carrière à sa loi du progrès, c'est de l'éternité tout entière. On est donc en droit de lui demander « comment le progrès ne s'est pas encore achevé depuis l'éternité qui a marqué son point de départ. » Le progrès, c'est, d'après lui, l'intelligence consciente et parfaite dans tous les êtres; c'est aussi le bonheur. Nous avons lieu de présumer

que M. Fouillée n'a pas encore reconnu les conceptions du génie dans les pavés de nos rues, ni même dans les mollusques recherchées où le commun des hommes apprécie tout autre chose que les dons de l'intelligence. Peut-être nous trompons-nous, et, dans ces êtres innombrables à qui nous avons encore la naïveté de refuser jusqu'aux premières lueurs de la civilisation, la pensée solitaire opère-t-elle des prodiges inconnus ; mais M. Fouillée ne leur accorde pas le bonheur pour cela : il constate « le soupir, le gémissement universel », universel, entendez-vous? c'est-à-dire poussé par tous les êtres, depuis l'homme jusqu'à la plus humble molécule, en passant par l'huître et par le caillou. Encore une fois, comment le progrès, qui a toujours marché et qui a eu toute l'éternité pour achever sa course, n'a-t-il pas changé toutes ces larmes en chants d'allégresse?

Notre philosophe voudrait-il soutenir que l'état actuel est un maximum? Outre que son opinion serait décourageante, elle ne le sauverait pas encore d'embarras. Un tel maximum, en effet, aurait été précédé par un minimum, et un minimum tel, qu'il se serait confondu avec le néant : car le progrès est nécessairement une décroissance, si l'on en descend le cours. Or une décroissance qui se continue dans l'éternité, se termine nécessairement dans le néant : par conséquent, de quelque côté que se tourne ce faiseur de systèmes, il doit ou reconnaître une force supérieure à l'univers, ou méconnaître la raison.

S'il avait été jusqu'au bout fidèle à ses idées, M. Fouillée aurait fait jaillir l'univers du néant en vertu de sa propre spontanéité. Le respect dû à la science moderne en aurait souffert; mais ne doit-on pas tout sacrifier à l'obligation d'être conséquent avec soi? Il aurait, pour une raison réciproque, enseigné que le néant est toujours béant sous l'univers, et que rien ne nous garantit qu'il ne va pas l'engloutir d'un instant à l'autre. C'est une perspective pleine de terreur et pourtant inévitable, à moins de considérer la théorie de la suprématie du rien comme un simple jeu de l'esprit, ce qui serait vraiment faire trop peu d'honneur au travail que nous examinons.

Des idées puériles, sans consistance, en contradiction avec le bon sens le plus vulgaire, fécondes en conséquences grotesques : voilà donc où se trouve fatalement poussé un esprit qui ne manque ni de pénétration ni de force, mais qui ne veut point être guidé par

l'unique lumière de la raison, c'est-à-dire par Dieu ! N'est-ce pas là une nécessité inéluctable? Qu'on nous montre un athée qui ait essayé d'appliquer sa doctrine aux choses de la pensée, et qui n'ait pas échoué de la façon la plus ridicule. Un original qui voudrait faire de la géométrie avec les principes de la chimie, de l'arithmétique avec les principes de l'art culinaire, de la sculpture avec les principes du calcul différentiel, ou bien tout cela sans principes d'aucune sorte, pourrait-il se flatter d'arriver au moindre résultat tolérable? Chaque science a ses principes propres, que l'on n'abandonne pas sans abandonner cette science même et sans prêter largement à rire, si, malgré cet abandon, on prétend encore faire de la science. La science des sciences, la science qui embrasse la connaissance de tout ce qui est et de tout ce qui peut être, a, mieux que toutes les autres, son principe, et ce principe est Dieu. De même qu'en l'absence du soleil, les objets réels se convertissent en fantômes; de même, sans le soleil de toute vérité, il est impossible de rencontrer autre chose que l'erreur, et l'erreur sous sa forme la plus humiliante.

J. de Bonniot, *S. J.*

LES FROIDEFONT [1]

XXVI

« Jeanne de Glacena avait au cœur une foi très ardente : nulle femme ne poussait plus loin qu'elle la haine pour les prétendus réformateurs. Elle les accusait de vouloir renverser toute religion et détruire tout culte de Dieu ; elle eût pris, comme une autre Jeanne d'Arc ou comme une autre Jeanne Hachette, le casque et la cuirasse pour combattre, mais elle se jugeait indigne de défendre la foi de ses pères. N'était-elle pas, elle aussi, une grande pécheresse? n'avait-elle point succombé trop vite à son amour pour Laurent? Depuis longtemps, comme une calviniste damnée, elle n'approchait plus des sacrements, elle fuyait le confessionnal, et, rongée de remords, elle répandait des larmes sur elle-même, elle suppliait à genoux le Dieu de clémence de pardonner à ses fautes. « O Jésus, s'écriait-elle, vous qui avez dit à Marie-Madeleine : « Femme, il te « sera beaucoup pardonné, parce que tu as beaucoup aimé »; ô Jésus, voyez l'étendue de mon amour et pardonnez-moi. »

« Sa vie était comme un combat sans fin entre son affection pour Laurent de Najac et sa crainte de Dieu.

« Devant son ami, elle n'osait laisser voir ses remords; mais, seule avec sa nourrice, qui ne l'abandonnait en aucune heure du jour et qui vivait auprès d'elle depuis son mariage, elle ouvrait son cœur et mettait à nu le mal qui la dévorait.

« — Mariette, lui dit-elle dans une conversation qu'elle eut avec elle le lendemain de la scène que je viens de rapporter, Mariette,

(1) Voir la *Revue* du 15 novembre 1882.

je suis bien malheureuse. Plains-moi. Je n'ai pas la force de donner tout mon cœur à Dieu, je n'ai pas la force de le donner tout entier à Laurent. Il est des jours, des moments, où je voudrais quitter celui que j'adore pour aller m'ensevelir au fond d'un cloître et y faire pénitence, prosternée sur la pierre froide... Mais alors mon imagination me rappelle Laurent... Oh! lui, le quitter pour toujours, aller m'enfermer dans ce tombeau qui s'appelle un monastère, et ne plus voir le visage de celui que j'aime, ces yeux qui me donnent la vie!... oh! non, non, je le sens, c'est là un sacrifice impossible.

« — Ne te tourmente pas, lui répondit Mariette.

« — Eh! le puis-je? Mon âme est en proie aux remords. Lâche que je suis de ne savoir prendre un parti! Oh! indigne créature de Dieu, qui ne sait pas se donner tout entière à lui et qui le trahit pour un homme... pour un homme qui n'est pas encore son époux!... Mais tu ne vois donc pas, Mariette, que je suis une misérable, une femme perdue... qu'il n'y a pas de pardon pour moi devant Dieu, car ma faiblesse est un crime?...

« — Allons, ma pauvre fille, mon enfant, calme-toi, je t'en prie...

« — Oui, tu as raison, Mariette : je veux me calmer, je veux oublier que je me perds corps et âme! » Et soudain, essuyant ses larmes, étouffant ses sanglots, mais d'une voix désolée et qui faisait mal à la pauvre Mariette, Jeanne se relevait : « Oui, disait-elle, je veux me perdre. Ah! que m'importe, si je me perds avec lui? je veux me damner, pourvu que ce soit avec lui. Lui, lui toujours pour l'éternité! je l'aimerai jusque dans les brasiers de l'enfer. »

« Et elle tendait ses bras comme pour saisir Laurent d'une étreinte amoureuse; mais, voyant son erreur :

« — Oh! le méchant, s'écriait-elle, qui me laisse seule, qui m'abandonne! Ah! Laurent, Laurent, accours ou je me meurs... »

« Et la pauvre femme, ainsi que me l'a conté Mariette, se laissa aller sur son siège, privée de sentiment, dans un état de prostration dont on ne pouvait soutenir la vue.

XXVII

« Peu de jours après l'entretien de la malheureuse amie de Lau-
avec Mariette, Rossignol se présentait à la porte du capitaine

Payrols. Il chantait la chanson faite sur un vieil air du pays, qu'il avait coutume de débiter à tout venant, mais qu'il savait rendre tour à tour huguenote ou catholique.

O vous tous, papistes,
Suppôts de Satan,
Si bigots, si tristes,
L'enfer vous attend :
Vous êtes infâmes,
Et vous et vos femmes
Irez dans l'enfer
Sous vos pas ouvert.

« Payrols fit ouvrir la porte. Rossignol entra, salua le capitaine, et lui fit signe qu'il avait à l'entretenir secrètement. Payrols ordonna donc aux gens qui étaient là de sortir et de le laisser seul avec le mendiant.

« — Eh bien, dit-il à celui-ci, t'es-tu acquitté de ta mission?

« — Oui, seigneur capitaine.

« — Connais-tu les projets de M. de Najac?

« — Oui, car j'ai fait causer quelques-uns de ses soldats, qui me connaissent. M. de Najac se propose de vous attaquer, après avoir fait venir une compagnie à l'endroit qu'il occupe.

« — Ah! ah! il se sent donc bien fort, qu'il veut prendre l'offensive? Il pourrait lui en cuire. Qu'il s'y frotte, et nous verrons.....

« — Et as-tu pu surprendre d'autres secrets?...

« — Oui, certes.

« — Parle donc.

« — J'ai suivi certain soir M. de Najac, qui a quitté le campement à la brune. Il a gravi à travers bois, suivi de son seul domestique, et ils sont entrés dans le vieux château d'Alayrac.

« — Dieu me damne! en es-tu sûr?

« — Très sûr, seigneur capitaine : je me suis renseigné auprès d'un pauvre diable de bûcheron qui a déjà vu M. de Najac passer deux ou trois fois, le soir, suivi de son valet.

« — Et sais-tu qui habite le castel?

« — Je le sais.

« — Parle alors.

« — Une femme, jeune et jolie.

« — Qui a nom?

« — Ah! ceci, seigneur capitaine, je l'ignore.

« — Et qui habite avec cette dame?

« — Une vieille femme, du nom de Mariette.

« — Et qui encore?

« — Vingt soldats qui gardent la place pour la donzelle.

« — Dis moi, Rossignol, sais-tu si cette jeune femme sort quelquefois du château?

« — Non : jamais elle ne passe le pont-levis.

« — Est-ce tout ce que tu as appris?

« — Si bien, seigneur, et je puis vous dire quelque chose qui sans doute vous fera plaisir.

« — Quoi donc?

« — M. de Najac m'a fait amener auprès de lui pendant que je rôdais autour du lieu où il a ses quartiers, et il m'a mis deux écus dans la main pour que je le tienne au courant de vos allées et venues, et de vos projets.

« — Et, pour cette besogne, il t'a donné deux écus?

« — Oui, mais il m'a promis cent livres, si je le sers fidèlement...

« — Te voilà donc entrain de les gagner?

« — Je suis un homme, répliqua le mendiant, incapable de jouer un double rôle et de servir à la fois Calvin et le Pape.

« — Alors, pourquoi n'as-tu pas refusé de servir M. de Najac?

« — De peur d'être arquebusé... et pour vous mieux servir, répliqua le rusé mendiant.

« — Prends garde, Rossignol!... Je ne jette pas ma poudre à des moineaux comme toi; mais un bout de corde et la branche d'un arbre sont bientôt trouvés... Prends garde à ne pas me trahir auprès de M. de Najac, comme tu le trahis auprès de moi!

« — Pourriez-vous m'en croire capable?...

« — Je ne crois rien, je t'avertis. Maintenant, sache bien une chose : si tu me sers avec fidélité, ce ne sont pas deux cents livres que tu recevras, ce sont deux cents beaux écus.

« — Que faudra-t-il faire pour les gagner?

« — Transmettre à M. de Najac les renseignements que je te donnerai, et les lui donner comme venant de toi, comme des secrets surpris par toi en causant avec mes hommes d'armes.

« — Je vous jure sur mon âme qu'ils seront transmis tels que vous les donnerez.

« — Soit. Et n'oublie pas surtout que, si tu me trahissais, je te

ferais poursuivre par mes soldats, et qu'ils sauraient te mettre la main au col. »

« Après cet entretien, Payrols ordonna au mendiant de l'attendre quelques moments. Il sortit, et alla se concerter avec Guillaume de Froidefont.

« Rentrant peu d'instants après, il dit à Rossignol :

« — Tu vas aussitôt retourner auprès de M. de Najac, et tu lui diras que, quittant Donnazac, nous nous dirigeons demain vers Campes, proche de la rivière du Cérou, à une petite lieu de Cordes. »

« Le mendiant sortit, et se hâta de se rendre vers le campement de M. de Najac.

« En recevant la nouvelle qui lui était donnée par Rossignol, M. de Najac ne douta point que Guillaume de Froidefont ne voulût joindre les troupes protestantes réunies sur les bords de la rivière, donner la main à celles qui campaient auprès de Bournazel, et attaquer ensemble les murailles de Cordes, pour s'emparer de la ville, d'où ils auraient menacé tout le pays, et qui est la clef de l'Albigeois.

« Laurent de Najac résolut de se porter au secours de la ville et d'attaquer Froidefont sur son passage, avant qu'il eût pu se réunir aux autres troupes protestantes.

« Il donna donc l'ordre de partir dans la soirée, ce qui fut exécuté. Il coucha à Seguier avec ses soldats; et, au lever du soleil, il se rendit entre Donnazac et Campes, un peu en avant de ce dernier lieu. Il s'y tint en embuscade dans un petit bois situé sur une colline, et d'où il pouvait voir venir Froidefont dans la vallée.

« Mais Payrols lui avait fait faire une fausse manœuvre : il attendit vainement tout un jour les troupes protestantes qui devaient se rendre à Campes.

« Quant à M. de Froidefont et à Payrols, ils se firent exactement renseigner par le mendiant sur le départ de M. de Najac; et dès qu'ils le surent en route, au lieu de se diriger à droite vers Campes, ils tournèrent au contraire à gauche et par Francilles, Amarens et Loubers; ils arrivèrent le jour même dans les bois en face du château d'Alayrac, non sans avoir commis maints meurtres et maintes pilleries sur leur route, et mis le feu au village de Loubens, après en avoir pillé et saccagé les maisons et pris tous les vases sacrés, tels que ciboires, ostensoirs, patènes, calices, crédences, croix d'or, qu'ils profanèrent de mille façons, jusqu'à boire

et manger dans lesdits vases et sortir par les rues vêtus de chapes, surplis, soutanes et autres ornements du culte.

XXVIII

« M. de Froidefont et Payrols établirent leur cavalerie au bas de la colline, ayant soin de mettre quelques cavaliers en sentinelle, en divers endroits, pour bien garder les issues et avertir le gros de la compagnie, en cas d'attaque par les troupes catholiques.

« Puis ils se portèrent à travers bois : aussi silencieusement que possible autour du château d'Alayrac. Il était grand jour encore. M. de Froidefont et le capitaine Payrols voulaient tenter un coup de main. Il le fallait prompt, soudain : la réussite était nécessaire tout de suite; sans quoi de Najac, averti, allait se porter contre eux et les attaquer par derrière.

« Mais cent soldats n'avancent pas sous la feuillée sans faire quelque tapage : les armes s'embarrassent dans les branches, on ne peut empêcher quelques paroles, enfin le bruit même des pas se distingue de loin. Aussi, quand M. de Froidefont et le capitaine Payrols arrivèrent en présence du château d'Alayrac, virent-ils, sur la muraille dudit château, des soldats embusqués et prêts à la défense. Ils étaient en petit nombre : selon Rossignol, le nombre n'était que de vingt; mais Rossignol pouvait tromper ou être mal renseigné. Il fallait attendre et agir prudemment. M. de Froidefont déploya tout d'abord l'enseigne blanche au-devant du pont-levis, et somma le château de se rendre. Il lui fut répondu que les catholiques savaient se défendre; qu'ils eussent à se retirer, s'ils ne voulaient que l'on tirât sur eux.

« Cette menace, de la part des gens du château, surprit quelque peu Froidefont, qui pensa avoir été trompé par le mendiant : la place paraissait mieux gardée qu'il n'avait dit.

« Toutefois Payrols et Froidefont firent le tour d'Alayrac, et reconnurent que le rempart se disloquait en maint endroit, que la porte était fort vermoulue, et que quelques coups de canon pouvaient en venir facilement à bout.

« Il fit donc approcher les deux canons qu'il avait, et que ses hommes portaient à bras avec l'affût depuis le bas de la colline. On les établit entre les arbres; après avoir abattu ceux qui faisaient

obstacle, on alluma un brasier de branches mortes, pour y faire rougir les tiges de fer destinées à mettre le feu aux pièces d'artillerie. Enfin, on tira contre la porte, qui certainement n'avait pas été faite pour subir le choc des canons : car, après une demi-douzaine de coups, elle commença à s'ébranler et à tomber par morceaux, comme une vieille loque.

« Alors M. de Froidefont et le capitaine Payrols donnèrent le signal de s'emparer de la place. Mais il fallait descendre dans le fossé, qui était peu large, à la vérité : c'était là pourtant une difficulté.

« On avait fait abattre des arbres, qui furent jetés dans le fossé entre l'intervalle d'un coup à l'autre pendant qu'on tirait sur la porte. Il fut étonnant que presque aucun des soldats renfermés dans la place ne s'y opposa : car il ne fut pas tiré sur les protestants plus de dix ou quinze coups d'arquebuse pendant l'opération : ce qui persuada au capitaine Payrols et à M. de Froidefont qu'en effet les soldats étaient peu nombreux.

« Cependant ces deux officiers poursuivaient l'attaque avec ardeur, avec impatience. M. de Froidefont voulait prendre Mme de Glacena, qu'il savait enfermée dans la place, et Payrols voulait s'emparer du trésor qu'il croyait être aussi dans le château.

« Quand la porte fut tombée et que le fossé fut plein d'arbres et de branches, la nuit allait venir. A tout prix les chefs voulurent entrer.

« A l'intérieur, cependant, voici ce qui s'était passé : Jeanne de Glacena avait été soudain avertie par des soldats que le château était menacé par un corps de protestants. Comme on lui apprit cette nouvelle, elle se trouvait dans une de ces heures de remords, d'abattement et de larmes qui lui étaient habituelles.

« Mais, en apprenant que les protestants approchaient : « — Je les attends avec fermeté, dit-elle. C'est mon plus cruel ennemi qui vient ainsi pour me prendre ; mais il ne m'aura pas vivante. Allons, ajouta-t-elle les yeux encore humides de larmes, allons, Messieurs, suivez-moi : quoique femme, je saurai bien me conduire et vous montrer que je ne redoute en rien la mort. D'ailleurs, si nous mourons, c'est pour Dieu et pour Notre-Seigneur le Christ, et le ciel nous est ouvert. »

« Elle descendit dans la cour, fit dresser le pont-levis ; et comme elle n'avait là qu'un petit canon qu'on ne pouvait mettre sur le mur,

à cause de la hauteur de celui-ci, elle le fit ajuster derrière le pont-levis, prêt à tirer sur les assaillants dès qu'ils auraient fait tomber la porte : car elle savait bien que c'était là l'endroit le plus faible de la place.

« Elle attendait du secours de M. de Najac; mais cependant elle n'y comptait pas plus que de raison : car celui-ci aurait empêché l'attaque de Froidefont, s'il eût pu le faire. Donc il fallait croire que Laurent de Najac avait été battu par Froidefont et Payrols, et qu'il ne viendrait pas au secours d'Alayrac.

« Jeanne de Glacena avait la mort dans l'âme à cette pensée. Quoi qu'il en soit, elle résolut de faire contenance. Elle ordonna d'entasser contre la porte des ais, du bois, des branches, et tout ce qui pourrait se trouver de combustible.

« Alors elle se fit remettre l'épée d'un soldat; elle la plaça devant elle, la pointe en terre, et, à genoux devant cette croix, elle pria Dieu de ne pas les abandonner en cette circonstance.

« Puis elle attendit. Cependant la porte tombait par morceaux, et il fallut s'écarter des deux côtés, car les boulets entraient maintenant jusque dans la cour.

« Quand M. de Froidefont et le capitaine Payrols eurent fait combler le fossé, ils firent avancer leurs soldats ; mais quand ceux-ci se furent engagés sur le pont mal assuré, branlant à chaque pas, et dans les branchages duquel les hommes s'enchevêtraient et tombaient, sans pouvoir aucunement se servir de leurs armes, une décharge soudaine d'arquebuses et de canons se fit entendre, qui abattit plus de vingt hommes des protestants.

« Mais, profitant du moment où l'on chargeait de nouveau les arquebuses, — ce qui était assez long, vu la difficulté, — les soldats de M. de Froidefont et du capitaine Payrols se jetèrent sur le pont-levis. Là encore ils furent arrêtés par une nouvelle décharge qui en jeta plusieurs à terre. A la lueur des détonations, on pouvait voir Jeanne de Glacena, pâle, mais d'une ferme attitude, qui, placée sur le perron, en arrière de ses soldats, les guidait et les commandait.

« Tout à coup elle descendit quelques degrés du perron, et, s'avançant vers ses soldats : « — Voyez-vous ceux-ci qui ont le casque d'argent? ce sont les chefs : tirez d'abord sur eux, dit-elle ».

« Et Jeanne désignait M. de Froidefont et Payrols.

« Cependant quatre ou cinq des défenseurs d'Alayrac étaient morts sous les premiers coups de mousquet des protestants; et, le

mousquet étant plus prompt et plus facile à tirer que l'arquebuse, dont étaient armés uniquement les gens d'Alayrac, la défaite de ceux-ci paraissait prochaine.

« Mais soudain le feu du château cessa, et il se fit bientôt de ce côté un silence de mort.

« Que s'était-il passé? Les soldats protestants l'ignoraient : ils s'arrêtèrent sous la voûte conduisant à la cour, n'osant avancer.

« Tout à coup une lueur sinistre s'éleva dans le château; puis, au moment où les soldats se préparaient à entrer, un épouvantable bruit se fit entendre : la moitié de la muraille et la voûte du pont-levis s'écroulèrent, tuant bon nombre de soldats protestants. En un moment on n'entendit que des cris, des hurlements de douleur, des gémissements de blessés et de mourants; puis, au-dessus de la muraille, on aperçut la flamme dévorant la vieille masure du château, et bientôt tous les bois d'alentour furent éclairés par les lueurs ardentes de l'incendie.

« Payrols et Froidefont, vivants, quoique Payrols eût été blessé au bras, se tenaient au-devant de leurs troupes, pleins de fureur et d'inquiétude.

« Froidefont connaissait Jeanne de Glacena : il savait bien que cette femme, mince, frêle, délicate, était capable d'énergie, et il craignait qu'elle ne se fût ensevelie avec ses soldats sous les ruines du château.

« Quand on put pénétrer dans la cour obstruée par les ais, bois, meubles, arbres, que Mme de Glacena avait fait placer derrière la porte et auxquels elle avait fait mettre le feu, il ne restait plus rien du vieux manoir d'Alayrac, qui n'était plus qu'un amas de ruines fumantes. C'est en vain que Payrols voulut rechercher le trésor qu'il espérait trouver en cet endroit, et que Froidefont, abattu, désespéré, parcourait le chemin de ronde, faisant sonder les murs, les cachettes, espérant encore trouver celle qu'il poursuivait de son ardente passion.

« Il découvrit une poterne, et pensa que Jeanne de Glacena s'était enfuie avec ses soldats par cette issue : mais la poterne était fermée encore de tous ses verrous, et ne paraissait avoir été ouverte depuis longtemps.

« C'en était fait : il fallait renoncer à tout espoir. Jeanne s'était ensevelie sous les décombres; elle était morte là, obscurément, mais en véritable héroïne.

« Froidefont et Payrols, trompés dans leur poursuite, rallièrent leurs soldats et quittèrent les ruines d'Alayrac, pour ne pas s'y trouver bloqués et surpris par un corps de catholiques. Ils se hâtèrent de rejoindre les cavaliers et de descendre dans la plaine. Le lendemain, au petit jour, ils purent voir l'étendue de la perte essuyée par eux : car, pour n'obtenir pas le résultat qu'ils attendaient si impatiemment, ils avaient laissé quarante-trois hommes sur le carreau ; plus, ils ramenaient une vingtaine de soldats fort blessés et d'autres atteints, quoique pouvant prendre part au combat. Force fut donc à tout ce monde de s'en aller rejoindre une compagnie de protestants, car eux ne pouvaient plus tenir campagne avec si peu de monde.

XXIX

« Laurent de Najac avait tout le jour attendu les troupes de Froidefont, qui, selon le récit trompeur de Rossignol, devait abandonner Donnazac pour se rendre à Campes. La nuit venue, il pensa que Froidefont n'avait pu partir, ou avait retardé son départ, ou avait changé de dessein.

« Comme Laurent allait se coucher, ses soldats vinrent l'avertir qu'on entendait le canon dans la direction du lieu qu'ils avaient quitté, c'est-à-dire de Vindrac.

« Laurent sortit en grande hâte et prêta l'oreille. Bientôt il entendit clairement le bruit d'une décharge de mousqueterie, grâce au vent qui venait de l'ouest, c'est-à-dire du côté d'Alayrac et de Vindrac.

« Il ne douta pas qu'il n'eût été trahi par le mendiant, et que celui-ci ne l'eût fait tomber dans une embûche en lui portant un faux rapport.

« Quel remords, quel désespoir il ressentit d'avoir découvert ainsi le château d'Alayrac, d'avoir laissé Jeanne de Glacena sans secours suffisant !

« Il ne pouvait s'expliquer son aveuglement et sa faute, il ne pouvait se consoler. Quelle était surtout sa douleur de ne pouvoir en ce moment être utile à celle qu'il adorait, et se porter à son secours ! car les chemins étaient peu tenables ou plutôt il fallait marcher au hasard, à travers bois, prairies et champs ; et par la

nuit, qui déjà régnait sur la campagne, on ne pouvait se mettre en route.

Comme Laurent se livrait à ces réflexions et qu'il était déchiré par les remords, il s'assit sur un morceau de rocher, et ne voulut pas rentrer dans la cabane où il avait mis son quartier. Il fut bientôt un peu réconforté, pensant qu'à la première lueur de l'aube il pourrait envoyer sa cavalerie aussi vite que possible contre Froidefont, que lui-même il irait porter secours au château, et qu'il pourrait arriver encore à temps.

« Il ne doutait pas, en effet, que les vingt hommes laissés avec Jeanne ne fussent capables de défendre la place pendant quelque temps; et, comme il faisait nuit, sans doute le canon allait cesser et l'attaque être remise au jour.

« Mais son illusion fut de courte durée : car soudain il aperçut les flammes au sommet des collines vers Alayrac, et le bruit du canon cessa. Le cœur de Laurent de Najac se ressera : il semblait que la mort l'eût frappé de son aile. Il demeura quelque temps muet, immobile, ne pouvant détacher ses yeux de la flamme sinistre qui s'élevait au loin sur les collines.

« Mais soudain, comme se réveillant d'un rêve, il se leva, et, plein de colère, il s'écria : « — Froidefont, tu l'emportes! Tu t'es rendu maître du château d'Alayrac, et peut-être t'es-tu emparé de Jeanne de Glacena... Mais non : elle a juré de ne pas se laisser prendre vivante. Je connais sa vaillance et son énergie : elle n'aura pas voulu s'exposer à subir les outrages du vainqueur, elle n'aura laissé qu'un cadavre entre les mains de Froidefont. Elle est morte, sans aucun doute, mais morte sans être souillée par mon ennemi... Morte! continua Laurent de Najac, que la douleur agitait, morte! celle qui fut ma vie!... Hélas! je la suivrai bientôt, mais non sans la venger cruellement. Froidefont, je te poursuivrai, je te ferai sentir tout le poids de ma vengeance et de ma haine... »

« Laurent passa une nuit affreuse, ne voulant ni ne pouvant prendre aucun repos, allant à travers bois comme une bête fauve blessée et qui ne peut plus trouver le calme. Tantôt il poussait de profonds soupirs, tantôt il sanglotait, et maintes fois l'air retentit de ses cris de fureur.

« Il n'attendit pas que l'aube eût blanchi l'horizon pour donner le signal du départ : comme la lune éclairait un peu la campagne, il ordonna de se mettre en route. Au petit jour, il se trouvait à

Seguier, où ses soldats firent une courte halte pour prendre quelque nourriture; puis, un peu avant midi, ils arrivèrent à Loubers, que les huguenots avaient pillé, incendié et détruit la veille. Les habitants étaient couchés auprès des ruines de leurs maisons; les femmes pleuraient, quelques-unes allaitaient leurs petits enfants. En d'autres endroits, les paysans étaient couchés près des cadavres de leurs parents massacrés. Quand les troupes de Najac approchèrent, ces pauvres gens, qui se trouvaient sans demeure et sans pain, se précipitèrent aux genoux des soldats catholiques; de Najac, ému de pitié, leur fit donner de l'argent et quelques vivres, qu'il portait à dos de mule et de baudet; puis il ordonna de se diriger vers Alayrac.

« Dans les bois, on trouva quelques soldats de Froidefont, blessés, qui se mouraient; mais les catholiques, en fureur, ne leur firent pas de quartier, et les mirent à mort à coups d'épée.

« Laurent de Najac se tenait à la tête de ses troupes. Il voulut pénétrer le premier dans le château incendié.

« A la porte, il aperçut les débris mutilés et carbonisés des soldats morts en cet endroit pour la défense du château. C'était pitié de voir ces pauvres gens. Le château n'était plus qu'un amas de ruines informes et fumant encore.

« Quand M. de Najac eut fait déblayer la place en quelques parties, il reconnut qu'on ne pouvait retrouver le corps de Jeanne de Glacena, ni trouver trace des cadavres des défenseurs qui avaient dû faire sauter le manoir avec la poudre destinée aux arquebuses et au canon qu'elle possédait dans la place.

« M. de Najac fit donc ranger ses troupes en ordre dans la cour, et, les ayant fait mettre à genoux : « — Amis, dit-il, récitons un *De profundis* pour nos frères qui n'appartiennent plus à ce monde, et qui sont morts pour la foi de leurs pères. »

« On se mit dévotement à genoux; puis, pâle, tremblant de colère et de douleur, mais cherchant à se contenir, Laurent de Najac s'avança sur le front de ses troupes et leur dit : « Compagnons, c'est par surprise et par trahison que le château d'Alayrac a succombé. Jurons de venger nos frères et de punir les traîtres...

« — Nous le jurons ! répondirent les soldats d'un cri unanime.

« — C'est bien, mes amis. Je connais votre courage et je compte sur vous.

XXX

« M. de Najac donna l'ordre de regagner Vindrac, position sûre, en vue de Cordes, qu'il n'eût pas dû abandonner. Comme il y rentrait, quelques-uns de ses hommes qui se tenaient éloignés, rencontrèrent Rossignol qui se cachait sur la lisière d'un bois. Ils avaient ouï dire que le mendiant était cause de leur fausse manœuvre : ils voulurent le pendre haut et court à un arbre; mais ils pensèrent, en se ravisant, qu'il vaudrait mieux l'amener à M. de Najac. Ce qu'ils firent.

« Dès que Rossignol fut en présence du chef des catholiques, M. de Najac s'avança vers lui, et, ne pouvant contenir sa colère : « — Ah ! te voilà, fourbe, qui m'as induit en erreur! Tu payeras chèrement ton crime... Que l'on amène quatre chevaux, s'écria-t-il en se tournant vers ses soldats, et que l'on s'apprête à écarteler ce misérable, à lui arracher les membres avant de lui arracher la vie. »

« Le mendiant voulut parler.

« — Tais-toi, maudit, tais-toi, ou je commence par te faire arracher la langue, cette langue de vipère qui ma apporté ici le mensonge et la duplicité... ajouta M. de Najac. Ah! tu t'étais vendu à M. de Froidefont? ah! tu venais de sa part pour m'espionner? ah ! tu m'apportais de fausses nouvelles, dans le but de me faire abandonner Vindrac?...

« — Non, non, murmurait Rossignol. Grâce, seigneur capitaine! grâce! je ne suis pas coupable...

« — Ne répète pas ce mensonge, ou je te livre à mes soldats...

« — Grâce! grâce! répétait le mendiant.

« — Tu me demandes ta grâce, infâme! ne sais-tu donc pas de quels crimes tu es coupable?... C'est par l'effet de ta trahison que Loubers est brûlé, détruit; que son église est volée et pillée, que nombre de ses habitants sont massacrés! Tu oses demander grâce? et c'est par l'effet de ta scélérate trahison qu'Alayrac a été pris, brûlé; que ses soldats sont morts, que Jeanne de Glacena a péri dans les flammes!...

« — Jeanne de Glacena est vivante...

« — Vivante! vivante! répéta Laurent de Najac, enivré de joie,

hors de lui ; vivante ! mon Dieu !... Mais non : c'est encore un mensonge...

« — Je jure, seigneur, que Jeanne de Glacena est vivante. Je l'ai vue, ce matin même, qui se dirigeait vers Cordes, avec quelques-uns de ses soldats...

« Laurent parut réfléchir ; puis, comme ses soldats entraient lui annonçant que les chevaux étaient devant la porte : « — Il suffit, répondit-il. Prenez cet homme, liez-lui solidement les membres, et gardez-le à vue. Vous me répondez de lui sur votre tête. J'attends, dit-il à Rossignol, j'attends, pour te punir, que je sache si tu m'as dit la vérité.

« — Et si Jeanne de Glacena est vivante ?

« — Elle prononcera elle-même sur ton sort.

XXXI

« Le lendemain, dans la matinée, les soldats de M. de Najac virent arriver à eux quelques-uns de leurs camarades, escortant une femme à cheval. C'était Jeanne de Glacena. On la conduisit aussitôt vers la maison du chef des catholiques. Laurent, en revoyant celle qu'il pensait avoir perdue pour toujours, ne put retenir un élan de joie.

« — C'est toi, Jeanne, dit-il, toi qui m'es rendue ! Oh ! béni soit le Ciel, puisqu'il nous protège !

« Et il prit la jeune femme entre ses bras, l'enleva comme une enfant, la pressa longuement sur son cœur avec des transports d'amour. Puis il la fit asseoir auprès de lui, et lui demanda comment elle avait pu être sauvée d'une mort affreuse.

« Alors Jeanne raconta simplement ce qu'elle avait fait.

« — Oui, ajouta-t-elle, j'étais bien décidée à mourir, mais à vendre chèrement ma vie. J'avais donné l'ordre de faire sauter le château dès que l'ennemi y aurait mis le pied et à périr avec lui. Cependant Dieu ne voulait pas me faire mourir encore. Oh ! que je lui rends grâces, Laurent, de m'avoir conservé la vie, de ne m'avoir pas séparée de mon bien-aimé !

« De Najac pressa la main de Jeanne et déposa un baiser sur ses lèvres.

« La jeune femme continua :

« — Ma bonne nourrice Mariette cherchait et furetait de tous côtés, comme pour voir s'il ne serait pas possible de nous conserver à la vie. Tout à coup, et comme M. de Froidefont se préparait à pénétrer avec ses soldats jusque dans la cour du château, Mariette pleine de joie s'en vint vers nous. « Jeanne, dit-elle, mon enfant, nous sommes sauvés. J'ai trouvé une issue. » Et elle m'entraîna. Je fis néanmoins mettre le feu à la maison, en allumant divers meubles dans deux ou trois pièces ; puis j'ordonnai aux soldats qui me restaient de m'accompagner. Nous descendîmes dans les caves, et de là dans un souterrain profond, qui aboutissait à certaine grotte dont l'entrée était dans les bois et dissimulée par des lierres et autres plantes. Nous restâmes là cachés toute la nuit, espérant d'ailleurs recevoir quelque aide de vous ou d'autre troupe catholique. Dans la milieu de la nuit, nous entendîmes auprès de nous les pas et les cris des soldats de Froidefont qui abandonnaient les ruines du château ; et, un peu avant le jour, nous nous décidâmes à quitter la grotte pour descendre vers la plaine. Nous avons couru la campagne pendant toute la journée d'hier, vous demandant en vain en maints endroits. Nous n'avons réussi à vous trouver que ce matin, sur les indications de quelques braves paysans. »

« Tel fut le récit de Jeanne de Glacena.

« Laurent, dès qu'elle eut terminé, se jeta à ses pieds et lui demanda pardon de l'avoir laissée ainsi à la merci de l'ennemi. Puis il raconta comment il avait fait une fausse manœuvre, trompé par le mendiant, qui était de concert avec Froidefont.

« Il amena ensuite Jeanne au dehors de la maison, et il la conduisit jusqu'à une cabane dans laquelle on gardait à vue le mendiant Rossignol.

« Celui-ci se traîna jusqu'aux pieds de Jeanne.

« — Voilà le traître, Madame, voilà celui qui nous a lâchement vendus à Froidefont. C'est lui qui a causé l'incendie et le pillage de Loubers, la prise et l'incendie d'Alyrac, la mort de braves soldats catholiques, lui qui a exposé votre vie...

« — Ce dernier méfait, volontiers je le lui pardonne, répondit Jeanne. Mais avoir fait mourir tant de braves gens, avoir trahi Dieu et sa religion, ce sont là des crimes dont le Ciel peut seul l'absoudre.

« — Disposez de la vie de ce traître, prononcez son arrêt, et que le châtiment que vous indiquerez lui soit aussitôt infligé.

« Alors Jeanne s'avança résolument vers le vagabond :

« Est-il encore quelques sentiments dans ton cœur de félon ? dit-elle. Parle.

« — Grâce ! murmura le mendiant.

« — Dieu seul peut te faire grâce, mais là-haut. Il ne te reste plus ici-bas qu'à mourir avec courage. Allons, fais ta prière.

« Rossignol s'agenouilla, sembla se recueillir et prier. Quand il eut fini :

« — As-tu du cœur? lui dit avec fermeté Jeanne de Glacena.

« — J'en aurai.

« — C'est bien. Meurs en homme, toi qui as vécu en lâche.

« Et, s'emparant d'un poignard placé à la ceinture d'un soldat, Jeanne le mit entre les mains du vagabond.

« — Fais-toi justice. Adieu ! ajouta-t-elle.

Et elle sortit.

« Le vagabond n'hésita pas : il se frappa au cœur et tomba, couvert du sang qui s'échappait de sa blessure.

« On dressa le cadavre contre une muraille, et l'on attacha sur sa poitrine un écriteau avec ces mots :

AINSI PÉRISSE TOUT TRAITRE ET FÉLON

Léontine Rousseau.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La lettre du docteur A. Després; une nouvelle maladie, l'aliénation en commun ou folie collective; la folie à deux ou plusieurs personnes; symptômes et traitement. — La fièvre typhoïde; sa nature et ses principales lésions; poison typhique; son origine; sa dissémination; ses modes de pénétration dans l'organisme; receptivité et opportunité morbides; causes auxiliaires du typhus abdominal; l'âge, le sexe, l'encombrement, l'acclimatement, etc.; marche de la maladie pendant l'année et suivant l'état météorologique; on la rencontre dans tous les pays du globe et chez divers animaux; elle ne récidive pas. — Nature du poison typhique; c'est probablement un microbe; expériences et observations confirmatives. — Gare aux virus-vaccins; leurs dangers; les virus-vaccins ne sont pas des vaccins; un mot sur le virus variolique atténué. — Dangers d'une recrudescence de l'épidémie typhique; précautions hygiéniques. — *Le Traité des désinfectants et de la désinfection*, par M. Vallin. — *La Question du tout à l'égout.* — Eaux minérales naturelles en boisson. — *Tout par l'électricité*, par Georges Dary. — *Les Premières conquêtes de l'homme*, par Paul Bory. — *Le préhistorique, antiquité de l'homme*, par M. de Mortillet. — *Dieu dans ses œuvres, les splendeurs de l'astronomie, le soleil et la lune*, par l'abbé Pioger. — *L'Architecture et la construction pratiques*, par Daniel Ramée — *Le Manuel du maçon et de l'horloger-rhabilleur.* — *Les Tablettes du docteur*, par le docteur H. Vigouroux. — *Le Perroquet*, par Percheron. — *L'Origine des plantes cultivées*, par de Candolle. — *Le Soleil*, par Young. — *Traité de Chimie appliquée à l'Agriculture*, par Peligot. — *Traité élémentaire du Microscope*, par Trufat.

La *Gazette des Hôpitaux*, n° 112 (28 septembre 1882), contient la lettre suivante qui nous servira d'entrée en matière :

Paris, le 27 septembre 1882.

Mon cher Directeur,

La désorganisation des hôpitaux continue. M. Quentin, Directeur de l'Assistance publique, à l'instigation de la commission du Conseil municipal qui a refusé de venir, dans une grande réunion publique, discuter l'utilité de l'expulsion des religieuses des hôpitaux, se pro-

pose, à ce qu'il paraît, de laïciser encore l'hôpital Necker, desservi par les Sœurs de Charité, et l'hôpital Cochin, desservi par les Sœurs Sainte-Marie.

Vos lecteurs ont, sans doute, présent à leur esprit le fait douloureux qui s'est passé à l'hôpital Cochin, il y a peu de temps. Une malade de la maternité de Cochin (un bâtiment séparé, desservi exclusivement par des laïques) a été empoisonnée par un lavement d'acide phénique, par suite d'une erreur de l'infirmière et du défaut de surveillance de la sage-femme et de la surveillante laïque. M. le Directeur de l'Assistance publique ne l'a point ignoré. Néanmoins, il se propose de renvoyer les religieuses des salles communes de l'hôpital Cochin, mon ancien service auquel j'ai été attaché pendant neuf ans, et où, de mémoire d'homme, aucun accident de ce genre n'a été observé. On va remplacer les religieuses par des laïques, à la charge de qui, en moins d'un an, il y a deux morts par négligence, un à l'hôpital Cochin, l'autre à la Salpêtrière. Les laïques sont insuffisantes, ce sont les Sœurs que l'on expulse!

M. le Directeur de l'Assistance publique, sorti du Conseil municipal et qui en fait encore moralement partie, continue ici de méconnaître l'intérêt des malades; il méprise, en outre, l'autorité désintéressée du corps médical qui a protesté et proteste encore contre des mesures déraisonnables et inutiles au triomphe de la république et de la liberté de penser.

On se demande comment ces choses peuvent se passer. Ministres, préfets pris à part, reconnaissent la vérité et la sincérité du jugement des médecins sur le régime hospitalier; quelques conseillers municipaux mêmes, et des meilleurs républicains, partagent notre avis; la population parisienne ne demande pas l'expulsion des religieuses des hôpitaux; les journaux républicains sérieux, *le Siècle*, *le Temps*, *la République française*, *le National*, *le Rappel*, *le XIXe Siècle*, *la Justice*, ne la demandent pas davantage. Je ne parle pas du *Journal des Débats* et du *Parlement*, qui ont pris parti pour nous depuis longtemps. Tout semblerait devoir arrêter des hommes soucieux des intérêts qui leur sont confiés. Rien n'y fait.

Je ne trouve plus d'autre raison à invoquer qu'une explication toute médicale. Il y a, en effet, un genre d'aliénation mentale que l'on appelle la folie en commun. Elle consiste en ceci que deux ou trois personnes, douées de raison individuellement, déraisonnent lorsqu'elles sont réunies. Nous assistons aujourd'hui, de temps à autre, grâce à la quasi-permanence des assemblées et des réunions, au spectacle de l'aliénation en commun ou folie collective, phénomène que l'on peut observer rétrospectivement dans l'histoire du temps passé. Cinq ou six esprits mal équilibrés ou pervers, dans une réunion

d'hommes de facultés moyennes, donnent le ton, le reste suit par entraînement connu.

Le Conseil municipal n'a pas échappé au danger que lui a fait courir le nombre excessif de ses séances. La laïcisation des hôpitaux est une de ses idées délirantes, et ce qui le prouve, c'est que, comme les idées délirantes ordinaires, elle ne peut être combattue avec succès par aucun avis bienveillant, aucune bonne raison, aucune expérience.

Il est peut-etre bon, en thérapeutique mentale, de ne point contrarier les idées délirantes, mais lorsqu'il s'agit de graves intérêts, la complaisance est le pire des périls. Prenons garde que les idées délirantes n'envahissent d'autres assemblées, d'autres milieux. Nous sommes une nation déjà vieille qui ne peut se permettre longtemps de jouer avec sa raison!

Quant aux malades pauvres, qu'ils se rassurent : on leur enlèvera peut-être leurs meilleures gardes-malades, mais ce ne sera qu'un moment à passer. On les leur rendra parce que tant qu'il y aura des religieuses dans le monde, ce sont ces femmes qui resteront les plus propres à donner aux malades utilement et honnêtement leurs temps et leurs soins.

Dr Armand Desprès,

chirurgien à l'hôpital de la Charité, etc.

P. S. — M. le conseiller municipal Bourneville, dans un discours prononcé à une distribution de prix dit : « M. Quentin possède, dans l'école d'infirmières laïques, un personnel largement suffisant pour la laïcisation d'au moins trois établissements hospitaliers pour la fin de l'année. » Voici ce qu'il y a de vrai : l'administration n'a jamais eu un personnel suffisant pour les laïcisations qu'elle a exécutées. On saura le cas qu'il faut faire de cette affirmation du directeur de l'école d'infirmières, quand on apprendra que, pour laïciser l'hôpital de Lourcine, on était si peu près qu'on a dû prendre pour surveillante une simple infirmière sachant à peine écrire, que l'Administration a proposé à une de mes infirmières et sans doute à d'autres, de les nommer d'emblée surveillantes, quoiqu'elles ne connussent même pas de nom les écoles d'infirmières.

Malgré sa longueur, nous avons voulu citer dans son entier cette remarquable lettre, qui appelle l'attention sur un cas pathologique fort peu connu mais dont nous voyons les exemples se multiplier chaque jour. Les médecins aliénistes connaissent bien la *folie à deux ou trois personnes*, mais ils ne se sont guère préoccupés de l'aliénation en commun ou folie collective qui, depuis cinq ou six

ans, devient envahissante, pour ainsi dire épidémique. Pour peu que les choses aillent encore quelque temps du même train, nous assisterons en sens inverse à quelque chose d'analogue aux épidémies démoniaques qui ont attristé le moyen âge et les seizième et dix-septième siècles.

La folie à deux est caractérisée par ce fait qu'un aliéné, atteint d'hallucinations, fait participer à toutes ses chimères la personne d'intelligence médiocre qui vit dans son intimité. Ces faits se passent souvent entre fille et mère, mari et femme, frère et sœur, maître et domestiques. On les observe dans l'affection mentale si bien étudiée de nos jours, sous le nom de *Délire des persécutions*.

Le persécuté finit par tellement persuader l'autre de la réalité de ses hallucinations, c'est-à-dire des misères que lui font endurer les francs-maçons, le clergé, les jésuites, la ventriloquie, etc., que cet autre arrive à se dire : c'est bien possible; après tout cette personne a son bon sens, elle n'est pas sotte, elle gère bien ses affaires, etc. Le complice ne résiste plus, bientôt il sera convaincu, surtout s'il a assisté aux premières atteintes du mal, au début même de l'affection, alors que rien ne permettait encore de soupçonner la folie commençante. Aussi l'on voit le délirant actif, le père et auteur du délire le communiquer à la personne moins intelligente qui est sous sa dépendance. Si nous ne craignions de trop allonger ces remarques sur l'un des côtés les moins connus des maladies mentales, nous prendrions plaisir à citer quelques cas types, qui ne manqueraient pas d'intéresser nos lecteurs. Mais nous préférons aborder le côté thérapeutique, qui a bien son importance. Dans la folie à deux, les deux malades ne le sont point au même degré, car l'un est curable, tandis que l'autre ne l'est pas. On comprend déjà que l'incurable est le persécuté, le délirant, et que c'est le complice qui guérira. Mais pour obtenir ce résultat, il faut, de toute nécessité, qu'il y ait séparation. Tant que les deux malades resteront ensemble, le délire du complice ira s'aggravant. Séparons-les, et nous le verrons guérir très rapidement. Nous ne partageons pas l'opinion de ceux qui respectent toujours les idées délirantes.

Puisque cette thérapeutique, en somme, très rationnelle et aussi très simple, réussit si bien dans la folie à deux, pourquoi n'aurait-elle pas le même succès dans l'aliénation en commun ou folie collective? Que l'on mette de côté les énergumènes qui jettent le trouble dans les intelligences qui se gangrènent à leur contact et

on verra le mal disparaître, comme par enchantement. Que ne peut-on guérir aussi facilement toutes les souffrances!

*
* *

L'épidémie actuelle nous fournit l'occasion d'examiner certaines questions fort intéressantes que présente l'étude de l'étiologie et de la prophylaxie de cette terrible affection qui prélève chaque année un si fort contingent sur la population adulte de notre pays. Encore appelée *fièvre muqueuse* ou *dothiénenterie*, la fièvre typhoïde est une maladie générale, infectieuse et épidémique qui s'attaque à l'organisme entier, mais surtout au sang dont elle altère la composition. La fibrine et les globules rouges, ou hématies, sont diminués, tandis que les globules blancs ou leucocytes sont augmentés. L'albumine et les autres matériaux solides tombent au-dessous de la normale, la proportion d'oxygène s'abaisse, et celle de l'acide carbonique s'élève. Certains auteurs signalent encore une augmentation dans la quantité de l'urée et une diminution dans celle du sucre. Enfin, plusieurs observateurs ont trouvé dans ce liquide, les uns des champignons, les autres divers microbes, sur lesquels nous reviendrons un peu plus loin. Ces nombreuses altérations rendent le sang plus fluide, et lui impriment une grande facilité à s'épancher en dehors des vaisseaux, en imbibant leurs membranes et les tissus environnants. Aussi l'apparition de taches ecchymotiques et surtout d'hémorragies vient-elle aggraver le pronostic.

Quelquefois, cependant, les hémorragies sont un des premiers symptômes du début, et il est bon de signaler la fréquence des épistaxis ou saignements de nez, parmi les prodromes de la maladie. Toutefois, cette altération si profonde du liquide sanguin ne serait point primitive, mais secondaire; elle ne serait que la conséquence de lésions siégeant dans les organes hématopoïétiques, lésions que l'on observe toujours dans les glandes intestinales et le réseau lymphatique avec lequel elles sont en rapport, le foie et la rate. Dans l'intestin, mais principalement dans la dernière portion de l'intestin grêle qu'on appelle iléon, les plaques de Peyer et les follicules clos s'infiltrent d'abord pour s'ulcérer ensuite. Ces ulcérations peuvent devenir l'occasion et la cause d'une hémorragie ou d'une perforation de l'intestin. Il en résulte presque toujours

une péritonite aiguë et généralisée qui emporte le malade en moins de vingt-quatre heures. Les vaisseaux lymphatiques charrient nécessairement jusque dans les ganglions mésentériques les produits infectieux qui amènent leur engorgement et quelquefois aussi leur suppuration. Constamment la rate est augmentée de volume et le même phénomène s'observe également dans le foie. Les altérations que nous venons de passer en revue sont constantes dans la fièvre typhoïde ; mais les ulcérations intestinales sont tellement caractéristiques, qu'elles ont fait donner en Allemagne le nom de *typhus abdominal* à cette maladie. A côté de ces altérations constantes et caractéristiques, il en est d'autres qui peuvent affecter l'appareil respiratoire, les centres nerveux, etc. Le premier présente des phénomènes de bronchite et de pneumonie hypostatique qui déterminent une forme thoracique de la maladie, forme rapidement asphyxique et mortelle quand elle atteint un certain degré. Dans les seconds, on observe aussi parfois des modifications qui ont fait admettre une forme nerveuse, féconde en surprises douloureuses, quand elle s'accompagne de phénomènes ataxiques et surtout adynamiques. On comprend aussi que l'altération si profonde du liquide sanguin dont nous avons parlé tout à l'heure détermine des troubles considérables dans la plupart des fonctions de l'économie quand elle n'amène pas des changements dans la substance même des organes. Car il ne faut point oublier que, dans la fièvre typhoïde, tout l'organisme est envahi par un poison qui s'attaque à l'essence même de la vie, poison qui explique en même temps le caractère contagieux et épidémique de l'affection.

Ce poison est encore inconnu dans son essence, mais les circonstances dans lesquelles on le voit apparaître, nous portent à admettre qu'il prend naissance dans la décomposition des matières animales, non pas toujours et nécessairement, mais dans certaines conditions qui restent encore à déterminer. D'après la plupart des auteurs, il se produirait dans les deux circonstances suivantes : 1° La décomposition putride des matières animales dans les fosses d'aisances, les égouts, les cloaques, amènerait la formation du poison typhique qui pourrait soit se mélanger à l'eau potable, par suite de communications ou d'infiltrations, soit arriver à la surface du sol, et là se dessécher et être transporté dans l'atmosphère avec les poussières soulevées par le vent. 2° Une fois introduit dans l'organisme ce poison s'y reproduirait et se trouverait surtout dans les matières

fécales, peut-être aussi dans l'air expiré par les poumons et dans les émanations qui s'échappent de la surface du corps des typhiques. Enfin, faut-il admettre, avec Murchison, l'apparition spontanée de ce poison dans l'organisme sous l'influence de certaines conditions mauvaises? Ce dernier mode de production est très hypothétique. Cependant il est le seul, dit-on, qui permette d'expliquer les cas où la maladie n'est imputable à aucune autre cause. Il ferait également comprendre l'influence des conditions hygiéniques fâcheuses qui résultent d'une mauvaise alimentation, des habitations insalubres, de l'encombrement ainsi que des modifications que l'organisme éprouve du fait de l'acclimatement dans les grands centres. Toutefois l'origine spontanée de Murchison s'expliquerait aussi bien par l'apparition également spontanée du poison typhique dans les matières animales en décomposition putride. Mais cette dernière hypothèse elle-même perd du terrain depuis que l'on attribue la plupart des maladies contagieuses à la présence de microbes spéciaux. Si c'est un microbe qui produit la fièvre typhoïde, ce microbe ne peut apparaître dans une matière animale en décomposition à moins qu'un germe n'y ait été déposé, autrement il faudrait admettre la génération spontanée dont il n'existe pas un seul exemple authentique dans la science.

Quel que soit le mode d'apparition du poison typhique, il est certain qu'il pénètre surtout dans l'organisme par l'absorption intestinale. En effet, les matières qui le contiennent finissent par gagner les sources, les puits et les citernes où l'on puise l'eau qui sert de boisson. De nombreuses épidémies, où l'on a pu observer la propagation du mal parmi les personnes buvant l'eau de la même source, ou son apparition dans une maison où les habitants puisaient l'eau à une fontaine souillée par les infiltrations d'une fosse d'aisance, etc., etc., témoignent hautement de ce mode de propagation du fléau. A Lyon, pendant une épidémie, on a remarqué que le mal sévissait surtout dans les bas quartiers alimentés avec l'eau du Rhône, tandis qu'il respectait les habitants des hauts quartiers, où l'on faisait usage d'eau filtrée. En Angleterre, on a reconnu, ces dernières années, que la maladie s'était propagée parmi les personnes qui recevaient du lait de la même ferme. Le lait n'était point en cause, mais les vases qui le contenaient avaient été lavés avec de l'eau renfermant le poison typhique. Le mal s'aggravait chaque fois que le fermier se servait de la même eau, pour augmenter

son produit. C'est parmi ces causes qu'on range l'empoisonnement des eaux par le lavage du linge des malades.

Nous avons dit plus haut que le poison pouvait arriver à la surface du sol, s'y dessécher et se disséminer dans l'atmosphère avec le vent. On comprend ainsi sa pénétration dans l'organisme par la voie pulmonaire. Si on objecte à ce mode de pénétration les résultats négatifs obtenus sur des lapins placés sur un grillage, situé à une faible distance au-dessus d'un sol fréquemment arrosé avec les déjections d'un typhique, il est facile de répondre qu'il n'y a rien à conclure de faits négatifs. La voie atmosphérique ne s'oppose nullement à la pénétration du poison par la voie intestinale; celui-ci pouvant adhérer aux lèvres et de là pénétrer par la bouche dans le tube digestif. En tout cas, ce mode de propagation par l'atmosphère rend compte de l'opinion de ceux qui ont attribué, ou attribuent encore, à la fièvre typhoïde, une *origine miasmatique*.

Cependant la transmission directe de la maladie par l'intermédiaire de l'atmosphère est peu fréquente, si toutefois elle existe. La meilleure preuve qu'on en puisse donner c'est le nombre excessivement restreint des individus qui contractent la maladie dans les salles d'hôpital ou les typhiques abondent. Sous ce rapport, l'épidémie actuelle est venue confirmer les enseignements du passé. D'autres affections épidémiques sont bien plus contagieuses par la voie atmosphérique. Il suffit de citer la diphthérie, la variole, la rougeole, la scarlatine, etc., auxquelles les médecins, les étudiants, les sœurs hospitalières, les gardes-malades, etc., résistent bien moins facilement qu'à la fièvre typhoïde. Quand on voit une épidémie survenir dans une localité jusque-là indemne, à la suite de l'arrivée d'un typhique, il nous semble bien plus rationnel d'expliquer la propagation par les selles du malade que par les miasmes répandues dans l'atmosphère. Cependant on cite des cas où la contagion s'est faite par l'intermédiaire de vêtements et de linges qui avaient appartenu à des typhiques. Quant à la persistance et à la longévité du poison, Budd, médecin anglais, a rapporté le cas de plusieurs personnes atteintes de fièvre typhoïde pour avoir séjourné trois semaines dans une chaumière, abandonnée, depuis deux ans, par ses hôtes qui avaient eu la même affection.

Quelle que soit la nature du poison, quelle que soit la voie par laquelle il pénètre dans l'organisme, sa présence est nécessaire pour amener la fièvre typhoïde, mais elle n'est pas suffisante. Il faut

encore une autre condition, c'est un organisme en état de réceptivité ou d'opportunité morbides. Il faut que le germe tombe dans un terrain favorable à son développement. Certaines conditions peuvent être appelées les causes auxiliaires de cette maladie.

En première ligne, il faut placer l'âge, c'est de quinze à trente ans que la maladie a son maximum de fréquence. De trente à quarante, elle diminue pour devenir rare entre quarante et cinquante. Au delà elle n'existe qu'à l'état d'exception, mais il paraît qu'elle revêt alors un caractère de gravité exceptionnelle. A l'autre âge extrême, on ne la voit jamais avant deux ans. Elle est rare avant cinq ans, mais elle devient de plus en plus fréquente jusqu'à quinze ans. Toutefois elle présente généralement chez les enfants une bénignité que l'on ne retrouve pas à un âge plus avancé?

Les garçons sont plus susceptibles que les filles. Il est de remarque déjà ancienne que les constitutions fortes et saines sont plus exposées que celles atteintes de tuberculose, de maladie de cœur, des reins, de foie, etc.

Parmi les causes prédisposantes, nous signalerons surtout l'*alimentation insuffisante*, principalement quand elle est de mauvaise qualité; l'*habitation* de lieux bas, humides, mal éclairés, peu aérés, etc.; l'*encombrement* qui se produit chaque fois qu'un local est habité par un trop grand nombre de personnes; l'*acclimatement*, surtout à Paris, où, en raison de l'endémicité de la maladie, il présente des dangers exceptionnels qui se manifestent après plusieurs mois de séjour. Quelquefois ce danger persiste encore au-delà d'une année.

La marche de la maladie, pendant le cours de l'année, mérite une mention particulière. Elle présente un *maximum* en automne, un *minimum* au printemps. L'été et l'hiver sont intermédiaires. La météorologie joue aussi son rôle qui commence à s'élucider. On a remarqué une moindre fréquence de la maladie pendant les hivers rigoureux, ainsi que pendant les étés secs et chauds. Elle augmente, au contraire, avec les hivers doux et les été frais et humides. L'épidémie actuelle n'est-elle point une éclatante confirmation de ces remarques? Par contre, elle vient infirmer l'observation faite en Allemagne par Pfeiffer, qui avait constaté que les diverses épidémies de la caserne de Weimar, de 1836 à 1867, avaient coïncidé avec un abaissement notable de la couche d'eau souterraine succédant à une élévation maximum.

La fièvre typhoïde existe dans tous les pays du globe, et chose intéressante à constater, on a observé une maladie analogue chez plusieurs animaux (cheval, âne, lapin, lièvre, etc.). Il y a là un enseignement précieux à recueillir au point de vue des moyens prophylactiques ; nous allons bientôt y revenir.

Enfin ajoutons que cette maladie ne récidive pas ou du moins ne le fait que très rarement. Une première atteinte est donc une garantie à peu près certaine contre toute atteinte ultérieure.

Maintenant que nous connaissons l'allure de la fièvre typhoïde, ne serait-il point temps de discuter en quelques mots la nature du poison typhique et d'indiquer les moyens prophylactiques pouvant nous mettre à l'abri de ses atteintes.

La manière dont se comporte ce poison est favorable à l'opinion des pathogénistes qui le font résider dans la présence d'un microbe. Ce que l'on sait de la reproduction de ces êtres microscopiques, de la persistance de leurs germes, soit dans l'atmosphère ou dans l'eau, soit même au sein de la terre, explique suffisamment la propagation de la maladie et il n'y aurait qu'à connaître les mœurs, les habitudes et l'instinct de ce microbe pour expliquer toute la partie encore obscure de la transmission. Mais quel est ce microbe! La réponse est d'autant plus difficile que chaque auteur arrive avec sa petite bête. Czoe et Feltz disent avoir constamment trouvé des bactéries que Tigri déclare avoir rencontrées dans les veines pulmonaires et dans le cœur, bactéries dont Lebert n'a pu constater la présence. D'après Hallier, le sang des typhiques contiendrait deux *micrococcus*, l'un rare et formé de grosses cellules appartenant au *Rhizopus nigricans*, l'autre très abondant et consistant en petites cellules dépendant du *Penicillium crustaceum*. Cohn a découvert à Breslau, dans l'eau d'un puits, un autre champignon, le *Crenothrix polyspra* qui a beaucoup de rapports avec les *micrococcus*, dont il vient d'être question. Ce qui rend cette découverte intéressante, c'est que le puits en question était situé dans un quartier ravagé par la fièvre typhoïde. En mélangeant ces microbes à leur nourriture, Klein n'a pas réussi à développer la fièvre typhoïde chez les singes, tandis que Letzerich aurait découvert les ulcérations intestinales, spéciales à cette maladie, chez des lapins auxquels il avait injecté des matières liquides provenant de selles typhiques.

Dans une épidemie qui sévit à Catane, le professeur Guido Tizzoni rechercha les mêmes champignons dans les eaux potables

en usage dans la partie de la ville où le fléau sévissait avec le plus d'intensité. Cette fontaine était alimentée par des aqueducs en assez mauvais état et dans lesquels les matières étrangères pouvaient facilement s'introduire. Cette eau laissa sur le filtre un grand nombre de détritus parmi lesquels on reconnut les *micrococcus* regardés par certains savants, comme spéciaux à la fièvre typhoïde. M. Tizzoni recueille cette matière, la mélange à l'eau distillée et l'injecte dans la peau du chien, animal rebelle, au typhus abdominal, réfractaire même, d'après certains vétérinaires. Qu'arrive-t-il? les chiens présentent les symptômes et les lésions qu'on observe chez l'homme dans le cours de cette maladie, et leurs organes lymphatiques contiennent des *micrococcus* identiques à ceux qu'on avait injectés. Le sang d'un chien rendu ainsi malade est porté dans la veine d'un animal sain. Ce dernier contracte une affection beaucoup plus violente, à marche plus rapide, et on trouve dans ses intestins les lésions caractéristiques de la fièvre typhoïde.

Que conclure de toutes ces expériences? Le mieux est de ne pas conclure et d'attendre les résultats de nouvelles et nombreuses autres expériences qui viendront corroborer, infirmer ou compléter les précédentes. M. Pasteur s'occupe de la fièvre typhoïde du cheval, il ne tardera pas à nous apporter son microbe et probablement aussi le virus-vaccin. Profitons encore de cette circonstance pour protester contre le nom de vaccin donné aux virus atténués, et répétons qu'il n'y a ni analogie ni ressemblance entre le vaccin employé par les médecins comme préservatif de la variole et les virus atténués. Le premier agit en déterminant une éruption qui n'est pas la variole mais qui préserve de la variole, sinon toujours absolument, du moins dans une certaine mesure. Les virus-vaccins trouvés jusqu'à ce jour ne préservent qu'en communiquant souvent la forme légère, mais quelquefois aussi la forme grave de l'affection dont on prétend qu'ils sont les préservatifs. Aussi dans l'état actuel de la question, les médecins doivent-ils s'opposer de toute leur énergie à ce qu'on fasse sur l'espèce humaine aucune expérimentation de virus-vaccin, et adressons-nous les éloges les plus mérités aux médecins membres de l'Académie de médecine qui sont venus protester hautement et courageusement contre les suggestions de M. Bouley. Ce vétérinaire engageait, en effet, nos médecins militaires et ceux de la marine à expérimenter sur les Arabes algériens l'effet du virus variologique atténué, pour les préserver de la variole. Voilà

plus d'un siècle que le vaccin rend des services incontestables et incontestés comme préservatif de la variole et c'est un membre de l'Institut qui vient proposer à des médecins de créer en Algérie de nombreux foyers d'épidémie variolique. Vous ne devez pas vous le dissimuler, M. Bouley, en inoculant un virus variolique atténué, vous inoculez purement et simplement la variole. Vous n'aurez généralement que des inoculations suivies d'une éruption légère, je vous le concède, mais vous m'accorderez aussi que vous aurez quelquefois des formes graves et mêmes mortelles. Ce que vous ne pourrez pas nier, c'est que la forme légère aussi bien que la forme grave est une source contagieuse capable d'engendrer l'épidémie là où elle n'existait pas, mais où vous l'aurez transplantée, grâce à vos inoculations de virus variolique atténué.

On voit, par ce qui précède, combien la question de l'étiologie de la fièvre typhoïde est encore entourée d'obscurité. Néanmoins l'épidémie suit son chemin, si elle paraît actuellement en décroissance, qui nous dit que nous n'allons pas assister à une nouvelle recrudescence, à un nouveau bond en avant, comme on l'a déjà vu il y a quelques mois. N'est-il pas à craindre que la rentrée des élèves à Paris, que l'arrivée prochaine d'un grand nombre de conscrits dans la garnison, en introduisant dans le milieu infesté un grand nombre d'individus non acclimatés et dans l'âge le plus favorable à l'éclosion de la maladie, n'est-il pas à craindre, dis-je, que tous ces jeunes gens ne viennent fournir une nouvelle pâture à l'épidémie et lui inspirer une nouvelle activité ?

Parce que nous ne connaissons pas au juste la cause du mal, est-ce une raison pour rester désarmé en sa présence? Évidemment non ; que faire alors? Nous inspirer de tous les enseignements contenus dans l'exposé que nous venons de faire et éliminer toutes les circonstances dans lesquelles nous avons vu le poison typhique se développer et pulluler.

Les causes que nous avons étudiées peuvent se ramener à deux ordres : les unes dépendantes du milieu ou extrinsèques, les autres dépendantes de l'individu ou intrinsèques.

En d'autres termes, il faut considérer le germe et le terrain où il peut prospérer. Attachons-nous à supprimer ou au moins à restreindre ces deux ordres de causes. Parmi les premières, nous avons signalé la décomposition putride des matières animales et surtout des matières fécales, les selles diarrhéique des typhiques, leurs chambres,

leur linge, etc. Dans les secondes, nous avons rangé l'encombrement, l'habitation insalubre, la mauvaise alimentation, le surmenage, etc. Efforçons-nous donc de rendre le milieu aussi indemme que possible. Que la police et l'administration prennent donc les mesures nécessaires pour débarrasser la voie publique de tous les immondices qui peuvent la souiller, et que les particuliers agissent de même dans les appartements, les cours et les jardins. Que les fosses d'aisances soient désinfectées avant d'en opérer la vidange. Beaucoup de substances d'un prix peu élevé peuvent produire facilement ce résultat. Nous avions l'intention d'entrer dans quelques détails à ce sujet, mais en présence de l'excellent livre que M. Vallin, professeur d'hygiène à l'École de médecine militaire du Val-de-Grâce, vient de publier à la librairie Masson, sous ce titre : *Traité des désinfectants et de la désinfection* (in-8° de 800 p.), nous ne croyons plus possible d'effleurer un pareil sujet et nous pensons ne pouvoir mieux faire que de renvoyer le lecteur à cet ouvrage. Nous sommes convaincu qu'il prendra plaisir à lire les aperçus nouveaux de l'auteur sur cette question qui a changé tant de fois de face suivant les points de vue où l'on se plaçait pour la résoudre. C'est, en outre, un livre pratique où l'on trouvera la valeur désinfectante des diverses substances employées dans ce but, ainsi que la manière de procéder. Par ce temps d'épidémie, la désinfection devient une des principales préoccupations de l'hygiène publique et privée. Aussi le livre de M. Vallin ne tardera-t-il pas à se trouver dans toutes les maisons où l'on a souci d'éviter la contagion.

Depuis quelques années, la ville de Paris préconise un moyen de vidange qui a donné d'excellents résultats partout où il a été sérieusement appliqué, car on y a constaté une diminution notable dans la mortalité générale. Ce système est connu sous le nom de *Tout-à-l'égout*, mais, disons-le bien haut, il ne réussit que là où l'on dispose de masses d'eau suffisantes pour entraîner ces matières et laver constamment les égouts, car si les matières sont arrêtées dans leur parcours ou si elles séjournent dans les canaux, le danger de l'infection apparaît aussitôt. Or, Paris ne dispose pas d'une quantité d'eau suffisante pour appliquer ce système, et avant de faire construire partout des égouts et de remuer des masses de terre qui ont amené à l'air et à la lumière des milliards de germes, il eût été d'une sage administration de prendre d'abord les moyens d'augmenter la quantité d'eau dont la ville peut disposer. Il est certain qu'actuel-

lement, cette quantité est insuffisante; et nous connaissons, pour des raisons spéciales à notre profession, plusieurs rues mal balayées, peu ou point lavées, rarement arrosées l'été et où la fièvre typhoïde, la fièvre puerpérale, la variole, etc., se rencontrent assez souvent et avec une gravité exceptionnelle.

On a vu que l'eau est un véhicule qui sert au transport et à la dissémination du poison typhique et que ce poison n'est probablement autre chose qu'un microbe virulent. On se mettra à l'abri de cette cause d'infection par l'un des trois moyens suivants : 1° Ne faire usage, surtout pour les boissons, que d'eau filtrée; 2° n'employer en boisson que de l'eau bouillie et refroidie à l'abri du contact de l'air; 3° avoir recours aux *eaux minérales naturelles*, à celles, par exemple, qui sont plus spécialement recommandées comme eaux de table. On comprendra facilement le motif de nos conseils. Le filtre retient tous les matériaux solides et par conséquent les germes. L'eau, portée à la température de l'ébullition pendant au moins un quart d'heure, peut passer d'une façon sinon absolue, du moins pratiquement suffisante pour ne plus contenir d'organismes vivants, car tous ceux qu'elles renferment doivent avoir été tués par la chaleur. On admet aussi que les eaux minérales, prises à la source et mises en bouteilles dans de bonnes conditions, sont dépourvues de germes infectieux, le long filtrage qu'elles ont subi à travers les différentes couches du sol, les ayant complètement dépouillées de ceux qu'elles auraient pu rencontrer à la surface. On voit que nous ne pouvons comprendre dans la même catégorie les eaux minérales *artificielles*, fabriquées en si grande quantité dans les agglomérations populeuses. Ces eaux minérales factices ont pour base l'eau ordinaire qui est loin d'avoir les qualités que possède celle qui est directement puisée à la source. Les eaux minérales naturelles, gazeuses et légèrement alcalines, comme les eaux faibles de Vals, *la Victoire*, par exemple, ou celles qui contiennent du bicarbonate de chaux, telles que *Chateaufort*, sont préférables à toutes les autres.

Quant à ce qui concerne la désinfection des selles diarrhéiques des typhiques, de leur linge, de leurs chambres, nous n'entrerons dans aucun détail, préférant renvoyer le lecteur au *Traité des désinfectants* de M. Vallin, dont nous avons parlé plus haut.

Nous serons bref également sur la question et d'encombrement des logements insalubres. Il y a là des questions qui intéressent trop directement les pouvoirs publics. Il est évident qu'à Paris, la police

ne devrait pas tolérer ces hôtels de logeurs où les ouvriers sont entassés en trop grand nombre. Elle devrait également empêcher que les industriels qui s'occupent de loger les domestiques, empilent ces malheureux dans une ou plusieurs chambres. Quand par hasard le médecin pénètre la nuit dans ces dortoirs où toutes les lois de l'hygiène sont violées, pour porter les secours de son art, il comprend vite, à l'odeur mauséabonde, que le miasme humain est là en permanence et que la prochaine épidémie trouvera ses meilleurs foyers dans ces locaux infectés. Il dépend en grande partie des pouvoirs publics également d'empêcher ou d'arrêter la falsification des matières alimentaires, soit en rendant la répression plus sévère, soit surtout en poursuivant rigoureusement les délinquants malgré les hautes et puissantes influences qui se placent entre eux et la justice.

On entend souvent des personnes demander à leur médecin, en temps d'épidémie : Mais, docteur, que faut-il faire pour éviter le fléau, quelles précautions y a-t-il à prendre? La première des précautions est de ne rien changer à son hygiène, ni à ses habitudes, pourvu qu'elles soient bonnes. Il faut encore se conformer à toutes les précautions que nous venons de recommander et voir si dans son appartement ou sa maison il n'y a pas de causes pouvant concourir au développement du poison typhique. Parmi ces derniers nous signalerons surtout l'incurie qui règne généralement au dernier étage des maisons parisiennes, là, où sont relégués les domestiques qui apportent une négligence déplorable dans l'entretien de leurs chambres et surtout dans la propreté des cabinets d'aisances. On ne doit pas ignorer qu'il y a là une source d'infection qui peut atteindre les habitants des étages inférieurs. Ce qui vient confirmer cette remarque, c'est le nombre considérable de typhiques logés dans les conditions que nous venons d'indiquer.

*
* *

Tout par l'électricité est le titre d'un ouvrage bien intéressant que M. Georges Dary vient de publier à la librairie Mame. Il y a une satisfaction réelle à lire ces pages où se trouve retracé tout ce qui concerne l'électricité. Et que ne fait-on pas aujourd'hui avec cet agent dont la nature reste toujours mystérieuse en dépit des découvertes et des applications nouvelles qui surgissent à chaque instant. *Tout par l'électricité* est un superbe volume in-8°, de

475 pages et accompagné d'environ 160 belles gravures intercalées dans le texte. Après une introduction où la théorie du tonnerre occupe la première place, se trouve un historique où les faits principaux de la science sont rappelés brièvement. Vient alors la série des applications de l'électricité à la télégraphie, à l'horlogerie, à la téléphonie, à l'éclairage, à la production de la force motrice, à l'art de guérir, à la galvanoplastie, etc., etc. Et nous ne faisons que citer les parties les plus importantes, car il nous est impossible de suivre l'auteur dans les nombreuses applications secondaires qu'on rencontre à chaque page de ce livre.

C'est également de Tours et de chez le même éditeur que nous arrive un autre volume de M. Paul Bory, intitulé : *les premières conquêtes de l'homme* (in-12 de 216 pages avec nombreuses figures intercalées dans le texte). La science préhistorique est aujourd'hui fondée et bien qu'elle présente encore de nombreuses lacunes et beaucoup de points douteux et discutables, elle possède néanmoins un grand nombre de jalons assez bien plantés pour qu'il soit possible de ne pas trop s'égarer sur cette route. Exposer les principaux faits qui concernent cette science de l'homme préhistorique, et en donner une idée suffisamment nette, tel a été le but de l'auteur qui examine successivement la nourriture, l'habitation, le vêtement, l'armement et la mort. M. Paul Bory n'a pas voulu écrire un volume purement scientifique, sa prétention, et elle est justifiée, a été d'exposer et de vulgariser les faits incontestables de la science préhistorique tout en montrant, chemin faisant, que la religion n'a rien à redouter de ces découvertes à l'aide desquelles les athées et les matérialistes prétendent saper les fondements du christianisme.

Tout autre a été le but de M. de Mortillet dans le traité didactique qu'il vient de publier à la librairie Reinwald, sous ce titre : *le Préhistorique*, antiquité de l'homme. C'est un volume (in-12 de 642 pages, avec 64 figures intercalées dans le texte) qui se recommande par de nombreuses qualités. Le sujet est exposé avec clarté, les diverses opinions sont discutées avec beaucoup de science et de sagacité, cependant il nous est impossible d'admettre toutes les conclusions de l'auteur et d'accepter les déductions où il se complaît trop souvent. Tout d'abord il est bon de rappeler que M. de Mortillet n'aime pas le christianisme; il a, sous ce rapport, des préventions non justifiées et il se hâte trop d'annoncer que le préhistorique qu'il appelle de préférence palœoethnologie, est en désaccord avec

les traditions bibliques. Nous espérons publier très prochainement une étude assez détaillée sur ce livre, étude dans laquelle nous apporterons les preuves de notre appréciation actuelle et où nous exposerons les raisons qui nous empêchent d'admettre l'existence tout à fait hypothétique de ces précurseurs de l'homme auxquels M. de Mortillet donne le nom d'*anthropopithèques*.

Par suite d'erreurs et de préjugés qui se propagent de nos jours avec une rapidité effrayante, beaucoup de bons esprits finissent par s'imaginer qu'il y a incompatibilité entre la science et la religion. Les moins fanatiques de ces nouvelles idées s'imaginent volontiers que le sublime du genre est de rester neutres, c'est-à-dire de faire des livres scientifiques dans lesquels le nom de Dieu ne se trouve jamais prononcé, comme si ce nom n'était pas écrit en caractères magnifiques dans toutes les œuvres de la nature. Il faut que les catholiques réagissent fortement contre cette tendance impie; il faut qu'ils se mettent à l'œuvre, que la science d'une main, la religion de l'autre, ils montrent que cette prétendue incompatibilité ne réside que dans le cerveau de leurs adversaires. C'est à ce titre que nous nous empressons d'applaudir à l'heureuse tentative de M. l'abbé Pioger. Dans une série de petits volumes, il s'est proposé de faire connaître *Dieu dans ses Œuvres*. Nous appellerons tout spécialement aujourd'hui l'attention sur les deux œuvres intitulées : *les Splendeurs de l'astronomie*; ou *Il y a d'autres mondes que le nôtre*. Le premier, précédé d'une introduction où se trouve exposée la cosmogonie, est spécialement consacré au *Soleil*, et le second a pour objet *la Lune*. Ces deux volumes (in-12, Haton, éditeur) sont écrits avec une élégante simplicité et surtout avec une connaissance exacte des théories astronomiques. Ils sont accompagnés de figures en nombre suffisant pour faire saisir les mouvements et la constitution physique de ces deux astres. On a peine à comprendre comment les études scientifiques qui nous révèlent à chaque pas les lois merveilleuses qui régissent l'univers ne démontrent pas, à tous ceux qui s'en occupent, l'existence de l'Intelligence infinie qui en est l'auteur. On ne peut s'expliquer une pareille aberration que par les erreurs et les préjugés qui obscurcissent l'esprit et l'empêchent de lire dans le grand livre de la nature.

L'*Architecture et la construction pratiques*, mises à la portée des gens du monde, des élèves et de tous ceux qui veulent faire

bâtir, par Daniel Ramée, est un volume arrivé aujourd'hui à sa quatrième édition. C'est le plus bel éloge que nous en puissions faire, aussi nous contenterons-nous de faire connaître son existence à nos lecteurs. Nous sommes persuadé que ce livre (in-12 de 650 pages, avec 541 figures, Didot, éditeur) rendra les plus grands services à tous ceux qui veulent élever des constructions quelconques à la ville ou à la campagne. Dans bien des cas, il les dispensera d'avoir recours à un architecte, et, dans toutes les circonstances, ils pourront, avec ce secours, surveiller ou contrôler efficacement les travaux du bâtiment.

Nous en dirons tout autant de deux petits volumes que vient de publier l'Encyclopédie Roret. Le premier est une nouvelle édition du *Manuel complet du maçon, du stucateur, du carreleur et du paveur*. On y trouve l'emploi des matières servant à la construction des bâtiments de ville et de campagne, la confection et l'emploi des divers stucs, ainsi que les divers procédés du carrelage et de pavage. Le second est le *Manuel complet de l'horloger-rhabilleur*. L'auteur, M. Persegol, y traite des diverses opérations du rhabillage telles que le rhabillage des montres à roues de rencontre, à échappement à cylindre, à répétition, à remontoir, etc., le rhabillage des pendules d'appartement. L'ouvrage se termine par les meilleurs procédés pour régler et conduire les pendules et les montres.

Le docteur H. Vigouroux a eu l'heureuse idée de réunir en un charmant volume les *Tablettes du Docteur* qu'il publie périodiquement dans le journal *la Patrie*. Son œuvre comprend deux parties. La première est spécialement consacrée à l'hygiène et surtout à l'hygiène élémentaire. La seconde, ayant pour objet la médecine, renferme quelques notions claires et succinctes sur les affections les plus communes et sur les premiers soins à donner en attendant l'arrivée du médecin. Nous pensons que l'auteur a réussi à être clair et intéressant, et nous sommes persuadé que son livre rendra de grands services à tous ceux qui prendront la peine de le lire. *Les Tablettes du Docteur* se trouvent à la Librairie G. Masson.

Les amateurs de perroquets, et ils sont nombreux, seront charmés d'apprendre l'existence d'un livre consacré à leurs oiseaux favoris. Un médecin-vétérinaire, M. Gaston Percheron, vient de publier à la Librairie Asselin, un curieux volume intitulé : *le Perroquet*. Histoire naturelle, hygiène, maladies, telle est la division de l'ouvrage. Nous

appellerons spécialement l'attention sur cette troisième partie, les maladies dont nous devons une étude approfondie aux connaissances spéciales de l'auteur. Il est vraiment curieux de voir ces oiseaux parleurs en proie à toutes les maladies qu'engendre la civilisation la plus raffinée.

A un moment où l'on signale, de toutes parts, les souffrances de l'agriculture, nous croyons, avec beaucoup de bons esprits, que l'un des moyens les plus propres (il y en a d'autres, nous le savons) à rendre sa prospérité à cette source de notre fortune nationale, c'est de la faire participer à toutes les découvertes et à tous les progrès de la science. En général, l'agriculteur est trop routinier, il ne sait pas assez ce qu'il fait. S'il ne peut pas, comme dans la plupart des autres industries, calculer d'avance ses rendements et supputer exactement ses prix de revient, à cause de son incertitude sur l'état de l'atmosphère, il n'en est pas moins vrai que, par une connaissance plus approfondie de la nature du sol et du mode de végétation des plantes, il arriverait à obtenir des résultats plus rémunérateurs. Nous croyons donc utile de faire connaître un ouvrage excellent que M. Peligot vient de publier à la librairie G. Masson. C'est un *Traité de Chimie analytique appliquée à l'Agriculture*. Le savant chimiste, membre de l'Institut, professeur à l'Institut national agronomique, etc., à qui nous devons déjà un ouvrage fort curieux, le *Verre, son histoire, sa fabrication*, s'occupe d'abord de la préparation des réactifs et de leur emploi pour reconnaître les corps les plus usuels. Abordant ensuite les produits si variés qui intéressent le plus l'agriculteur, il examine successivement les terres arables et les calcaires, les eaux potables et les eaux résiduaires, les engrais, les cendres des végétaux, les céréales, les farines et le pain, les fourrages, les plantes saccharifères et les matières sucrées, les huiles, le beurre et le lait, le vin et les liqueurs fermentées. L'auteur ne s'est pas borné à l'exposé aride des diverses méthodes, il a eu raison de donner plus de vie à son livre en faisant connaître l'origine et les propriétés des corps à analyser, les conditions les plus favorables à leur emploi ou à leur production et, pour certains d'entre eux, les fraudes dont ils sont trop souvent l'objet.

La question de l'origine des plantes cultivées intéresse les agriculteurs, les botanistes et mêmes les historiens ou les philosophes qui s'occupent des commencements de la civilisation. C'est

le sujet que vient de traiter M. De Candolle, dans la *Bibliothèque scientifique internationale*. L'auteur a appliqué les recherches aux plantes que l'on cultive soit en grand par des emplois économiques, soit fréquemment dans les jardins fruitiers et potagers, et il donne l'état et l'habitation de chaque espèce avant sa mise en culture. Il s'est efforcé, en outre, de constater depuis combien de temps chacune est cultivée et comment la culture s'en est répandue dans différentes directions et à des époques successives.

De toutes les parties de l'astronomie, l'étude de la constitution physique du soleil est celle qui a fait le plus de progrès depuis vingt ans. On peut dire qu'elle a renouvelé les idées du monde savant sur la constitution physique de l'univers tout entier. Cette étude est l'objet principal du livre du célèbre astronome américain Young, qui vient de paraître sous le titre : *le Soleil*, dans la *Bibliothèque scientifique internationale*.

Ce livre est illustré d'un grand nombre de figures et contient à côté des doctrines modernes un exposé très curieux de toutes les recherches et de toutes les théories sur le *Soleil*. Ces deux derniers volumes se trouvent à la Librairie Germer Baillière.

Le *Traité élémentaire du microscope*, par Eugène Trufat, conservateur du Musée d'Histoire naturelle de Toulouse, comble une grande lacune dans notre littérature scientifique. Ce n'est pas qu'il n'existe de bons traités sur cette matière, mais aucun d'eux ne s'adresse aussi spécialement aux débutants et aux isolés qui veulent goûter les jouissances si douces que procurent les études faites à l'aide de ce merveilleux instrument grossissant. En effet, ce livre est écrit avec clarté et avec simplicité, il contient les minutieux détails nécessaires pour réussir dans cette voie de recherches. Il est divisé en deux parties dont nous ne possédons encore que la première consacrée au microscope et à son emploi.

Docteur Tison.

LES ROMANS NOUVEAUX

Une Histoire sans nom, par Jules Barbey d'Aurevilly. (Lemerre.) — *Souvenirs d'un vieux critique*, par Armand de Pontmartin; *Mademoiselle de Bagnols*, par E. Texier et C. Lesenne. (Calmann-Lévy.) — *Meha*, par G. Boutelleau. (P. Ollendorff.) — *Trop tard*, par Alfred de Courcy; *la Servante du régisseur*, par E. Marlitt, traduction de Mme Emmeline Raymond. (Firmin-Didot.) — *Quand il pleut*, par Paul Célières. (Hennuyer.) — *Le Récit de Catherine*, par Célanie Carissan. (Bloud et Barral.)

I

« Tout livre est l'homme qui l'a écrit, tête, cœur et entrailles. « La critique doit donc traverser le livre pour arriver à l'homme « ou l'homme pour arriver au livre, et clouer toujours l'un sur « l'autre... ou bien c'est qu'elle manquerait de clous. »

Cette phrase, que nous empruntons à l'auteur d'une *Histoire sans nom*, et que chacun peut retrouver dans la préface de la série de critiques intitulée : *Œuvres et Hommes*, nous a paru bonne à *clouer* — puisque clous il y a — en guise d'épigraphe, au commencement de cette étude, que nous avons l'intention de consacrer, plus encore à l'homme et à l'écrivain en général, qu'à l'examen du roman qu'il publie aujourd'hui.

En indiquant ainsi tout d'abord que nous laisserons un peu dans l'ombre le roman qui nous conduit à parler de M. Barbey d'Aurevilly, il ne faudrait pas croire que nous tenions en médiocre estime cette production nouvelle. Il nous paraît, au contraire, qu'il n'a jamais publié rien de plus serré, de mieux étudié et de plus digne de la plume fière, du mâle talent à qui nous devons tant de romans fouillés, ciselés, profonds, et d'une saveur d'originalité si parfaite, et des critiques si justes, si osées, salées parfois, mais d'un vieux sel gaulois, tout proche parent du sel attique. Notre réserve tient à d'autres raisons, au sujet même qui a séduit l'écrivain, aux difficultés qui en découlent et dont il se joue comme à

plaisir, et que nous pourrions traiter avec moins de bonheur dans un résumé toujours traître, si étudié qu'il soit.

Nous nous bornerons donc à indiquer quelques traits de l'histoire qu'il nous raconte; nous citerons les passages les plus saillants, ceux où sa *manière* éclate avec plus d'originalité. En attendant, nous parlerons de l'homme et de l'écrivain.

Il est peu de figures dans la littérature qui se dessinent aux yeux d'un trait plus marqué que celle de M. Barbey d'Aurevilly; il n'en est pas qui, une fois aperçues, se gravent mieux dans la mémoire. Et cela tient non seulement à sa physionomie aux traits largement déterminés, à son teint monté d'un ton bistre, à la libre façon dont il porte sa chevelure abondante et grisonnante, mais surtout à l'air dont il s'habille, sans souci de la mode présente et du qu'en-dira-t-on.

La mode présente des hommes, elle n'est vraiment pas si gracieuse qu'on puisse, en son nom, anathématiser l'esprit plus courageux qu'on ne pense qui se dérobe à sa tyrannie! Porter un veston étriqué qui rend encore plus amincis nos jeunes gens, hélas! déjà réduits à bien peu, des pantalons trop étroits et trop courts, qui montrent trop les défectuosités qu'ils devraient cacher, des souliers dont la pointe s'allonge peu à peu jusqu'à se relever et former une sorte de poulaine : voilà en effet ce que nous impose le génie de nos tailleurs. Pour notre part, il nous semble que la redingote que revêtaient les Musset, les d'Orsay et autres élégants, faite exprès pour le buste, fronçant un peu à la taille, cette redingote dont Gavarni fut le dessinateur et, peut-être! — les frères de Goncourt, dans leur étude sur le *Balzac de la caricature*, l'affirment du moins — le créateur, vaut bien le veston. Les manchettes revenant sur la manche étroite valent bien aussi les petits cartons empesés qui nous tombent sur la main, et le pantalon clair et bien tendu sur un soulier qui n'exagère point les pieds français au profit des palmipèdes d'outre-Manche, ne dépare point cet ensemble. C'est à ce costume qu'est resté fidèle l'auteur des *Œuvres et des hommes*. Qu'importe alors qu'il y ajoute une cravate trop claire, brodée et surbrodée, et des gants d'un ton rose ou vert d'eau! Ceci est une fantaisie particulière, qui peut être discutée, mais qui ne vaut pas tous les brocards qu'on a essayés contre lui, et qu'il a laissé tomber — *tellum imbelle sine ictu* — avec un si parfait dédain.

Pour nous, qui cherchons toujours à percer l'apparence et qui estimons que se moquer n'est point comprendre, nous imaginons qu'il y a surtout, chez M. Barbey d'Aurevilly, un *artiste* qui, par horreur de la vulgarité de la livrée de deuil de notre peu amusante démocratie, se porte aux extrêmes, un aristocrate qui ne peut se résoudre à s'encanailler des coupes bourgeoises que nous subissons. Mieux que personne, il sait qu'à demeurer le seul tenant des modes d'une époque élégante et où l'originalité n'était pas un crime, il s'isole; mais il lui plaît d'être seul. La solitude est une aristocratie. Son costume lui plaît, parce qu'il lui paraît plus élégant que le nôtre; un autre lui plairait peut-être davantage, celui de l'époque pour laquelle il était fait, cette cavalière et brillante époque de raffinements guerrier et intellectuel, l'époque Louis XIII, l'époque des Mousquetaires.

Puisque le mot de *mousquetaire* est venu sous notre plume, relevons-le. Oui, M. Barbey d'Aurevilly est un mousquetaire; et nous ne sommes pas le premier qui ayons cherché à le peindre par ce mot et ce qu'il représente de hardi, de mâle et cependant d'élégant et de coquet. Mousquetaire, il l'est dans sa chevelure qui tombe sur ses épaules, sa moustache cirée, la façon dont il porte sa canne en rapière, l'air dont il relève ses manchettes, le geste dont il drape son manteau, une cape ronde dont il rejette noblement les plis sur son épaule. Son chapeau a des bords aussi larges qu'un feutre de mousquetaire, et si le panache ne s'y met pas, croyez qu'il en est aux regrets. Il regrette aussi évidemment les rabats de dentelles, les grègues enrubannées, la dalmatique galonnée de d'Artagnan. Ses doigts portent les bagues d'Aramis, dont il agite volontiers le mouchoir parfumé. Et les bottes garnies de dentelles! Il a la taille, l'allure, la recherche, l'aspect particulier des personnages de Callot, qui, à côté de ses grotesques, a campé des raffinés si précieux et si charmants, des capitaines si aventureux, tous plus fiers, plus matadores, et cependant plus braves les uns que les autres.

Mais la ressemblance ne s'arrête point au costume, elle va au style. Sans avoir la hâblerie d'un Scudéry, la veine grotesque d'un Assoucy, M. d'Aurevilly aime fort à donner à ses phrases une allure qui défie, étonne et scintille de mille pointes. Il est l'amoureux des incises bizarres, des expressions cavalières. Mais il ajoute à la bravoure, aux concetti des écrivains du temps de la

Fronde, tous plus Espagnols qu'Italiens, et plus Italiens que Français, ce je ne sais quoi de supérieur et de plus ordonné qui lui vient du dix-septième siècle, qu'il connaît et admire plus que quiconque. Romantique encore et toujours dans le choix de ses sujets, dans sa façon d'opposer les membres de phrase aux membres de phrase, il est souvent classique, et classique dans le meilleur sens du mot, qui est le respect absolu de la langue.

Les libertés qu'il prend avec les règles du style, sont libertés d'homme qui les connaît, et non *joliesses* d'ignorant qui les croit connaître, en les trahissant. Nous n'en voulons pour preuve que la façon dont il juge le style chez Victor Hugo, qu'il sait admirer néanmoins quand il le faut. Nous ne connaissons pas, en effet, de critique plus irréfutable et de meilleur aloi que celle qu'il consacre, dans *les Œuvres et les Hommes*, aux *Contemplations*, et où, bien avant les gens avertis par les fantaisies charentonnesques de la décadence du poète, il marque pourquoi cette décadence commence, s'affirme et s'accentue, et arrive à ce jugement rapide et net, que nous citons peut-être pour la première fois et qu'on citera souvent plus tard, qu'on pourra commenter mais qu'on ne refera pas plus juste.

« Talent gros... grimaçant et sonore comme un masque qui se voit aisément de loin et dont on ne perd rien, si loin qu'on soit, parce qu'il manque profondément de finesse... Talent extérieur, riche en mots, qui remue profondément la langue, à condition de la troubler, et qui y laisse un profond sillage, précisément parce qu'il l'a beaucoup troublée. Le poète des *Contemplations* est le Ronsard du dix-neuvième siècle, un Ronsard en second, chef, comme l'autre Ronsard, d'une école qui n'a pas vécu. »

Les Œuvres et les Hommes sont, en effet, un vrai monument de critique, et de critique supérieure, celle qui est faite par un homme ardent, doué d'un cœur passionné et d'une puissante imagination. Ce n'est point le dénigrement pointu et venimeux d'un Sainte-Beuve, tartufe libre penseur, la vraie et pire espèce des tartufes; c'est la colère d'un artiste qui voudrait admirer plus qu'il n'admire et qui, dédaignant de *commérer* sur les infiniment petits, d'exercer à froid et en tapinois ses vengeances particulières, ainsi que le faisait le personnage très lettré mais à courtes vues, dont nous venons de parler, s'échauffe contre ceux qui le déçoivent dans l'appétit qu'il a du beau et du grandiose. Avec lui pas de petits

aperçus déliés, pas de finesses de rhétorique, de traits fourbis dans l'ombre et dont la pointe légère pique d'un venin; c'est avec une franchise brutale qu'il s'en prend à ses adversaires. Il ne les égratigne pas en femme de lettres. Sainte-Beuve, on finira par le dire, ne fut qu'une femme, et, qui pis est, qu'une vieille femme de lettres. M. Barbey-d'Aurevilly assomme avec sa masse d'armes; et son épée à deux mains fait de larges et épiques entailles. Mais comme il admire, quand il peut admirer!

Avec lui encore, point de parti pris, d'école, de *politique*. C'est à l'œuvre littéraire qu'il en veut: c'est elle seule qu'il connaît. C'est à la pensée seule qu'il demande des comptes.

La pensée, il la suit dans toutes ses manifestations. La littérature n'est pas pour lui dans ce qu'on appelle la littérature proprement dite, poésie, œuvre d'imagination, éloquence; elle est partout où la pensée éclate et s'élève. Aussi a-t-il commencé la série des *Œuvres et les Hommes* par les philosophes et écrivains religieux, sachant justement que c'est dans la recherche de la vérité suprême, dans le désir de l'infini, dans l'aspiration de l'âme à ses fins dernières, qui sont ses fins premières, que l'homme s'élève le plus et devient plus digne de se survivre dans la mort, même littérairement.

Les Œuvres et les Hommes s'ouvrent par l'examen de l'étude qu'un commentateur officiel et académique a consacré à saint Thomas d'Aquin. Il faut voir avec quelle ironie puissante et variée il daube l'Académie des sciences morales et politiques, qui proposa jadis — elle n'oserait plus le proposer maintenant — pour sujet du prix de philosophie — philosophie tout sec, vous l'entendez? — l'éloge de saint Thomas d'Aquin. Il faut savourer les traits dont il crible la docte assemblée, qui se mêla de vouloir parquer en la philosophie purement humaine ce « géant d'ensemble, qui concentra dans une colossale unité la science divine et la science humaine ». N'est-ce pas délicat, cette façon de bafouer en le louangeant « cet « établissement de haute bienfaisance littéraire qui n'existe que « pour mettre en lumière les talents qui, tout seuls, ne s'y met- « traient pas »?

L'ironie, une ironie puissante, et qui ne recule devant aucune hardiesse d'expression, est une des qualités maîtresses de ce Français, de ce Gaulois, de cet Attique, qui est M. Barbey-d'Aurevilly. Les traits ne manquent pas, que l'on pourrait citer. Il y a des

juxtapositions de mots qui peignent mieux que tout un article sué par un honnête normalien en rupture d'instruction publique. Nous ne pensons pas à vous Monsieur Sarcey. Tantôt c'est M. Cousin qu'il appelle un *cartésien constitutionnel;* Auguste Comte, un *indigent en philosophie;* Humboldt, *beau parleur scientifique;* Michelet, qu'il baptise le créateur du *fantastique dans l'histoire*, Michelet qu'il appelle aussi Aspasie, oui, Aspasie, mais Aspasie vieille femme, aussi vieille femme et commère dans son genre faux et brillant que Sainte-Beuve dans son papotage précieux et contourné, que tant de gens prennent encore pour de la grande critique.

Mais cette ironie, cette puissance de saisir et d'arrêter une figure en un trait, et de la rendre justement grotesque, n'est nulle part plus sensible que dans le quatrième volume de la série des *Œuvres et les Hommes*, consacré aux femmes de lettres. Ce volume est intitulé *les Bas-Bleus*, et a été publié, en 1878, par la Société générale de Librairie catholique. Il est non seulement une merveille d'appréciation, mais la plus amusante des lectures, et nous engageons fortement tous ceux qui l'on lu à le relire, et ceux qui ne l'ont pas lu à se le procurer.

Que les femmes de goût et même de talent qui écrivent en se jouant, sans pontifier, se bornant à sertir les délicatesses de leurs impressions dans un joli langage, se livrant ingénument à leur imagination pour nous servir des contes gracieux et tendres; que toutes celles, enfin, qui demeurent femmes en écrivant, ne s'effarouchent point de la virulence avec laquelle l'auteur traite les *bas-bleus*. Il ne s'en prend point à elles, il les met à part, réservant toutes ses colères et une ironie dont la veine ne tarit point à « la femme qui fait métier et marchandise de littérature... la « femme qui se croit cerveau d'homme et demande sa part dans « la publicité et dans la gloire ». Celles qu'il frappe, ce sont les déclassées littéraires, les porte-drapeau de toutes les licences, celles qui prêchent l'adultère, l'union libre, le droit des femmes; les George Sand, les Louise Colet, les Olympe Audouard, ce *Marat féminin qu'il ne tuerait pas dans sa baignoire;* c'est la Guiccioli, c'est l'auteur de *Robert Emmet*, qui écrit *avec une plume de pie qui n'a plus ses deux yeux*. Les exceptions sont à coté : Mme de Staël, qui, dans ses ouvrages, n'a jamais dit un mot dont la morale pût s'offenser; Mme de Staël, qu'il cherche à venger de ceux qui ont essayé de faire d'elle une virago; Eugénie de Guérin;

Mme de Gasparin, cette protestante *que son amour du Christ eût rendu digne du catholicisme*. Nous ne parlons ni de Mme de Sévigné ni de Mme de la Fayette, qui ne sont point en cause.

Mais si cette verve d'ironie ne faiblit pas dans ce pétillant volume, le critique n'oublie pas qu'il nous doit des jugements solides et raisonnés; et quand il s'est bien amusé et qu'il nous a bien divertis, il les donne. Quel écrivain jugera plus fermement et avec une sévérité mieux appuyée le talent de Mme Sand que celui qui a écrit ceci :

« Eh bien, je touche à une chose profonde, je touche à l'explica-
« tion du succès immense de Mme Sand. Elle n'a point d'originalité!
« Elle a eu cette chance, pour son bonheur littéraire du moment,
« de n'avoir point d'originalité... Elle ne choque personne par ce
« grand côté de l'esprit que les forts seuls savent aimer et que les
« moyennes intellectuelles qui lisent, détestent. A la place, elle a ce
« qui plaît, avant tout, aux moyennes : l'abondance et la facilité.
« Comme son style est coulant! disent les bourgeois. C'est leur
« éloge suprême. Ils ne se soucient guère de ce qu'il charrie de
« limon, pourvu qu'il coule: car Mme Sand, qui a l'abondance, n'a
« pas la correction..... »

Et plus loin :

« Abondante et facile! ce sont aussi les qualités d'un autre écri-
« vain de ce temps, qui aussi, comme Mme Sand, a ses prétentions
« d'artiste. Cet écrivain, c'est M. Thiers... Comme on dit, à cette
« heure, *la gloire de Mme Sand;* on dit aussi *la gloire de M. Thiers.*
« A talents faciles, succès faciles! C'est la loi éternelle. Il n'était
« pas femme, il est vrai, M. Thiers, mais il était si petit... »

On nous pardonnera d'avoir amené M. Thiers où il n'avait que faire; mais c'est toujours un plaisir pour nous de nous rencontrer avec un homme qui considère à sa juste valeur cette fausse gloire, qui fut un moment chantée à l'unisson par la France presque tout entière, et qui n'est déjà plus rien. Il est bon de voir remis à sa place cet auteur de tant de volumes dont la postérité ne recueillera pas une ligne, ce politique dont la France conservera seulement le nom, grâce au nombre de ses fautes.

Mais laissons là *les Œuvres et les Hommes*, qui mériteraient une plus complète analyse, et où nous aurions tant à glaner pour le plus grand intérêt de nos lecteurs et l'ornement de cet article. Il est temps d'examiner le romancier, chez M. Barbey d'Aurevilly.

Le romancier est de la meilleure race, et si son œuvre est marquée — plutôt encore, il faut le redire, par le choix des sujets que par l'exécution — au cachet d'une époque, l'époque romantique, il a su la rendre de toutes les époques, et des plus grandes, par la philosophie profonde qu'il fait jaillir à chaque page et comme naturellement du sujet choisi, par le style surtout, qui, en dépit des incises, des concetti, des panaches, des phrases en coups d'épée et en coups de stylet, n'est pas le style fou des romantiques, briseur de formes et enlumineur grossier d'images. Certainement M. Barbey d'Aurevilly ne se rattache pas exclusivement au dix-septième siècle, et s'abandonne souvent aux libertés du seizième siècle ; mais il n'a jamais perdu de vue qu'il y a une langue française, dont les règles ont été arrêtées au dix-septième siècle, qu'on peut enrichir encore, mais dont on ne saurait s'écarter sans retomber dans une infériorité certaine et une sorte de barbarie. Et puis si artiste, si riche d'expressions, si curieux de vieux mots, si ciseleur de phrases et ami des arabesques compliquées qu'il se soit montré, le romancier n'a jamais oublié cette règle première de toutes les œuvres, c'est que toutes les fois que la passion parle, elle doit parler un langage rapide, dont la simplicité et la justesse soient la seule beauté. La tendresse, l'amitié, la douleur, le désespoir, n'ont pas deux langages chez les humains. Qui n'a été surpris d'entendre un homme ou une femme du peuple parler d'une façon presque sublime d'un mort cher ou de sa tendresse méconnue, et l'homme d'esprit mettre du cœur dans son langage?

Nous ne parlerons point des romans précédents de M. Barbey d'Aurevilly. Ceux qui nous lisent connaissent cette terrible, fantastique et vengeresse histoire *le Prêtre marié*, dont la fille, innocente et pieuse victime, porte sur le front une croix sanglante, signe visible de l'anathème divin. Quant aux autres, ils sont trop connus pour que nous insistions. Venons au dernier d'entre eux, à l'*Histoire sans nom*.

Le titre de ce roman nous plaît particulièrement parce qu'il ne dit rien de ce qu'il *ne* devait pas dire. L'auteur a été bien inspiré de ne pas chercher à nous résumer, par des mots qui eussent été violents ou nuageux, la tragédie épouvantable qui brise la vie de Mme de Ferjol et de sa fille Lasthénie, tue l'une dans son corps, et enlève à l'autre une partie de son âme, en la livrant à toutes les furies de la vengeance. Il nous permet de toucher aux personnages sans être contrain d'exposer le sujet même.

Cependant nous ne pouvons laisser passer sans protester le rôle qu'il a fait jouer au moine qu'il met en scène. Il est certain que, en ces époques de trouble de la première Révolution, des moines, des prêtres ont été emportés par le courant de la révolte, la poussée des instincts. Mais ce n'est pas au moment que nous traversons qu'il est utile de rappeler ces faits malheureux. M. Barbey d'Aurevilly nous dira que son roman a été commencé il y a longtemps, ainsi que cela paraît à la trame du style; c'est possible, mais nous eussions mieux aimé qu'un catholique n'eût pas fait jouer ce rôle à un religieux et l'eût réservé à un personnage ne portant pas la robe.

C'est une figure coulée en bronze, taillée à vives arêtes, se détachant énergiquement même sur l'énergique paysage où elle vit, que celle de cette Mme de Ferjol, chrétienne sombre, mère inexorable. Elle serait une sainte, si elle savait faire céder la haine, qui sera toujours païenne, quoi qu'on en dise, à la pitié, qui est charité, amour; la pitié, essence et fleur parfumée d'une loi du Christ; la pitié, le plus beau fleuron de la couronne de gloire du catholicisme. Mais la solitude, des méditations étroites, la folie de la perfection que la charité ne balance point ont corrompu dans cette âme les meilleurs dons. Impeccable, pieuse, farouche, nous la voyons traverser le livre entier, déchirée, déchirant les autres; Érynnie chrétienne, que la tombe ne désarme point. Elle est si complète cette figure, qu'elle prend une partie de l'intérêt qu'eût mérité Lasthénie, sa fille, victime innocente qui ne peut s'expliquer le crime qu'on lui reproche, ni l'expliquer aux autres.

La fin du roman surtout est belle, belle de férocité. Mme de Ferjol se trouve devant le cadavre d'un homme qui a passé dans sa vie comme un fléau: mais devant ce cadavre, où la femme, la chrétienne, devrait s'arrêter, cette *possédée de la haine* ne s'arrête pas, ne pardonne pas.

C'est une scène que notre plume ne pourrait que défigurer en l'abrégeant. La voici dans sa beauté sinistre :

« Malgré les pelletées de terre éparpillées autour du visage et dont le plus grand nombre avait porté sur la partie inférieure du cadavre, on voyait encore la face d'un homme. Ah! elle le reconnut bien malgré les années, malgré cette barbe qui avait blanchi, et ces yeux sans regard, que les vers rongeaient déjà dans leurs orbites. Elle enviait le sort de ces vers. Elle aurait voulu être un de ces vers. Elle reconnut cette bouche *audacieuse* qui

l'avait tant frappée dans les Cévennes, et dans laquelle Dieu lui-même avait écrit qu'il fallait se défier de cette bouche terrible. Elle était debout devant cette fosse, la contemplant, oubliant les heures, plongée des yeux dans ce trou où allait pourrir l'homme de sa haine, comme son âme plongeait dans sa haine... »

Mais si M. Barbey d'Aurevilly aime à évoquer ces personnalités impitoyables, il n'oublie pas qu'il est un chrétien lui-même; il fait intervenir le prêtre.

« — Oh! Madame ... venir regarder un mort dans sa tombe avec les yeux de la haine, c'est le profaner, et on doit le respect aux morts.

« — A celui-là, jamais! J'avais tout à l'heure envie de descendre dans sa tombe pour le fouler sous mes talons.

« — Pauvre femme! dit le prêtre; elle mourra dans l'impénitence finale de sentiments trop absolus pour la vie. »

« En effet, elle mourut à quelque temps de là, dans cette impénitence sublime que le monde peut admirer, mais nous, non! »

Certainement, nous n'admirons pas ces sentiments, mais nous ne pouvons nous empêcher d'admirer l'écrivain qui sait les peindre et surtout les juger ainsi.

II

M. Armand de Pontmartin nous adresse le second volume de ses *Souvenirs d'un vieux critique*, en guise d'intermède aux *Mémoires* dont nous avons rendu compte dans un de nos derniers articles.

Il ne s'agit plus ici de souvenirs personnels; nous retrouvons, sous la couverture jaune de la maison Calmann-Levy, un choix de *Samedis* anciens ou récents, entremêlés toujours de ces anecdotes que le conteur conte si bien, et avec une verdeur que l'âge n'éteint point, au contraire.

Les œuvres qu'analyse le critique, dont il se sert parfois pour parler de toute autre chose, comme un bon gymnaste use d'un tremplin pour monter plus haut dans l'espace et tomber plus loin dans l'arène, valaient-elles toutes cet honneur ou, du moins, ce choix? Pour notre part, nous ne le croyons pas. Mais qu'importe si M. de Pontmartin, grâce à elles ou malgré elles, parvient toujours

à nous intéresser et à nous montrer les faces diverses de son habileté littéraire.

Le premier article de ces souvenirs est consacré à Paul de Saint-Victor, un critique aussi, mais, mieux qu'un critique, un poète, un des charmeurs qui ont mis dans la prose le coup de soleil et le relief, le nombre et le balancement du vers. En romantique impénitent — c'est ainsi qu'il s'appelle, et nous verrons tout à l'heure que nous sommes de ceux qui croient qu'il s'abuse, car il n'est rien moins que romantique, — M. de Pontmartin salue avec admiration, ce virtuose de la plume qui, dans *Hommes et Dieux* et les *Deux Masques*, a fait passer le feuilleton dans le livre, « sans que la fleur ait pris la sécheresse de l'herbier, sans qu'elle ait exhalé et évaporé son parfum dans ce dangereux passage ». Puis, s'occupant de l'homme, il essaye de nous expliquer pourquoi cet artiste était si républicain, et pourquoi cet homme de goût n'avait jamais varié dans son admiration forcenée pour Victor Hugo, ce Mammon de la poésie actuelle. (On sait que le poète a cru acquitter sa dette à l'heure des obsèques du critique, par une de ces lettres où le pathos arrive aux dernières limites de l'incompréhensible.) M. de Pontmartin réédite l'histoire de certaine liste d'invitation, à Compiègne, où le nom de l'artiste fut biffé, sur la réputation qu'il avait d'être mal élevé. L'histoire est vraie, sans doute; elle est peut-être plausible; mais c'est peut-être chercher la raison des faits dans de trop petites causes. Paul de Saint-Victor, ce semble, a aimé beaucoup Victor Hugo, pour des raisons purement littéraires. Il est de son école, forgeant en prose, comme Victor Hugo forge en vers. Chez lui, même dédain de l'idée pure et de ses délicatesses que chez Victor Hugo, qui éprouve toujours le besoin d'alourdir par des ornements cyclopéens son architecture déjà gigantesque, et d'étouffer sa pensée par la bizarrerie des commentaires. Heureusement pour M. Paul de Saint-Victor qu'il ne s'en est pas tenu aux imaginations qui lui ont dicté la *féerie* de ses feuilletons, qu'il s'est attaqué dans les *Deux Masques* à de tels génies, que non seulement son style mais sa pensée se sont relevés, et ont produit une œuvre qui aura sa place dans toutes les bibliothèques, au rang des commentateurs, mais des meilleurs d'entre eux.

Nous conseillerons de lire surtout dans ce volume ce qui concerne les lettres de Mme de Rémusat. Elles vengent un peu cette femme d'un certain esprit, mais d'un dénigrement encore plus certain, de la

réputation d'ingratitude que lui avait justement valu la première publication. Une lettre sur Napoléon, où son enthousiasme pour le génie apparaît enfin, est plus intéressante que toute la perfidie avec lequelle elle s'est plu à montrer les petit côtés passagers de cette grande figure de l'histoire moderne et du monde.

« J'arrive chez la princesse. IL a commandé en personne : IL a battu complètement les deux empereurs » — dit M. de Pontmartin, et il ajoute : « Dans cette lettre on sent vibrer une âme vraiment « française. Si plus tard les fautes se multiplient, si l'étoile pâlit, « si les périls s'aggravent avec la furie de la conquête, si l'empe- « reur cesse d'être grand pour devenir excessif, s'il violente la « fortune, s'il tente la Providence à force de la vouloir remplacer, « si les aspérités de son caractère et les vices de sa première « éducation se découvrent plus crûment sur le ciel sombre que sur « le ciel bleu, n'importe! Il y aura eu un moment où tout aura « palpité à l'unisson : l'âme de la France, le génie du conquérant, « les ailes de nos aigles et le cœur de cette femme d'élite bien « plus sympathique dans ses lettres que dans ses mémoire. »

Ces lettres et, en général, tous les ouvrages de demi-genre portent bonheur à l'auteur des *Souvenirs*. Toujours à propos de l'affection que Mme de Rémusat portait à son mari, M. de Pontmartin trouve de belles paroles sur le mariage que nous ne pouvons résister au plaisir de transcrire.

« Je conseillerai toujours aux âmes délicates — les autres ne « comptent pas — de mettre dans le mariage plus de recueillement « que d'éclat, plus de sécurité que d'entraînement, plus d'intimité « que de fougue, plus de charme que d'ivresse. En dehors de son « caractère religieux que toutes les civilités du monde ne lui ôteront « pas, le mariage est la solution la plus naturelle et la plus légitime « du difficile problème que le roman a essayé tant de fois de sou- « lever, et qu'il a tant de fois laissé retomber. Il consacre ce que « profane l'amour coupable... »

Les souvenirs de Mme Jaubert permettent aussi à M. de Pontmartin de se livrer à de bien fines remarques sur la manie que l'on a aujourd'hui de rechercher jusqu'aux derniers papiers et jusqu'aux derniers commérages ayant trait aux hommes illustres ou simplement connus. A côté des femmes de chambellan, qui nous montrent les grands hommes en robe de chambre dans le but évident de les rapetisser, il y a en effet les parents, les amis, qui, par un culte mal

entendu d'un glorieux défunt, déposent sur sa tombe le légendaire pavé de l'ours, sous forme d'un gros livre rempli de sottises et nous montrant les pieds d'argile de la statue. Et que nous font les colères, les grossièretés, les défaillances des grands esprits et des grands hommes! Ce qui nous importe, c'est leur vie publique et non leur façon de mettre leur bonnet et de l'envoyer à la tête des gens. Que nous importe que Berryer — puisque c'est de lui surtout que parle M. Jaubert — le grand orateur catholique, le ferme royaliste, se soit montré un peu trop homme du dix-huitième siècle dans ses mœurs, et qu'un jour il ait exprimé quelques doutes religieux. Sa foi a-t-elle varié, a-t-il faibli réellement? Dieu seul peut demander compte de certaines défaillances, auxquelles la nature humaine nous expose tous et dont les plus grands ne sont pas exempts. Mais était-il donc utile de montrer ce petit point vulgaire d'un grand tableau, d'offrir aux ennemis de Berryer et de la religion, qui aiment à conclure d'une défaillance partielle à l'indignité totale, une raison de toucher à cette gloire toujours lumineuse en dépit de ces ombres passagères? Non, certainement. O héritiers, témoins, exécuteurs testamentaires, vous que la manie d'accoler votre nom à un grand homme pousse à ces maladresses, vous ne sauriez être trop maudits!

En continuant à tourner les pages du volume, nous nous sommes arrêtés au nom de Lamartine, ce grand et pur poète que la gloire bruyante et bien organisée d'un autre grand poète semble éclipser, mais qui reviendra à son rang à l'heure « où les questions de « césure, de rime, d'hémistiche et surtout la déplorable théorie de « l'art pour l'art, et du style pour le style », auront disparu, et où l'on reconnaîtra le mérite qu'il a eu de rendre « une âme à la poésie « qui n'en avait plus. » Les *Poésies inédites* ont fourni à M. de Ponmartin l'occasion de nous rappeler la façon dont le poète se corrigeait, arrivant non du premier coup — rarement on y arrive — à donner à son vers cette forme pure, cette harmonie, qui le caractérisent.

Ainsi anciennement la strophe du *Lac*, l'une des *Méditations* s'écrivait :

> Le flot fut attentif, et la voix qui m'est chère
> Chanta ces tristes mots.

Combien plus belle est la version définitive : *laissa tomber ces mots!* On ne chante pas, en effet, quand on parle : ou les mots jail-

lissent violemment des lèvres; ou d'une lèvre abaissée par la mélancolie on laisse tomber lentement des syllabes que la tristesse arrache une à une. La beauté du style est toujours dans la justesse et dans la noblesse de l'expression.

Et pendant que nous citons du Lamartine, montrons ce qu'il savait faire, le vrai poète, d'une simple poésie d'album :

Je ne fis qu'entrevoir en passant ton visage,
Mon œil depuis ce jour est ébloui de toi,
Je plains le flot du Rhône où se peint ton image ;
Il la perd en fuyant, je l'emporte avec moi.

Rien qu'en cette strophe on voit, on sent ce qui lui fera une place si belle dans la littérature de son siècle. Il ne cherche pas le succès dans le cliquetis des mots, dans une forme plus ou moins étonnante et qui détonne, mais dans le choix et l'élévation de la pensée, la pensée qui, seule, rend impérissable les formes mortelles.

Sera-t-il dit que nous parlerons du volume de M. de Pontmartin, sans faire une critique au critique? Non, car nous en avons une grosse à lui faire. S'il rend hommage à Lamartine, s'il se moque agréablement des livres qui, sous prétexte d'achever la gloire des grands hommes, les déconsidèrent; s'il fustige les folies d'impiété Havinienne, — comme eût dit M. Veuillot du courtisan Mérimée, — nous trouvons qu'il juge avec moins de finesse et surtout d'impartialité — car l'admiration peut devenir partialité, — certains contemporains.

Il est bon de dire que Flaubert n'était pas le grand homme qu'on a voulu nous faire avaler, mais il est juste d'ajouter que ce fut un écrivain, un artiste; et l'admirateur de Paul de Saint-Victor ne saurait oublier qu'il y a, dans *Salambô* et dans la *Tentation de Saint Antoine*, de vraies pages de prose française « qui ne coule pas », mais qui seront recueillies, si l'œuvre entière ne résiste pas au temps.

Pourquoi poursuivre encore Berlioz, génie extravagant, incomplet, mais génie réel, qui vaut bien, à cause des différences même qu'il a avec lui, Rossini et toute la rossignolerie, trillant à perte d'haleine pour cacher le manque de pensée musicale, qui l'a imité. Enfin, comment l'homme de goût, nourri de la moelle des anciens, peut-il trouver du style à M. Ohnet, qui a d'autres qualités, le mouvement et la banalité qui plaît aujourd'hui, cette banalité à la George Sand,

dont nous parlait tout à l'heure M. Barbey d'Aurevilly. Du style, à ce ramasseur de phrases toutes faites, qui écrit couramment la « misère en gants blancs », simplement parce qu'il n'a pas osé dire la phrase consacrée « la misère en habit noir ». Du style, quand personne n'en manque plus que M. Ohnet, qui a tant d'autres choses pour lui : le public et l'Académie française, établissement de bienfaisance qui ne l'a pas raté! Du style encore à M. Claretie, feuilletoniste habile et *roublard*, qui a fini par se hausser jusqu'au livre, mais qui écrit sans rature, au petit honheur de la plume, avec une mémoire qui lui tient lieu d'esprit, une phrase bariolée empruntée à tous les romanciers ses contemporains. C'est trop d'indulgence en vérité!

Nous comprenons mieux celle que M. de Pontmartin marque aux vers de MM. Coppée, Déroulède et Delpit, parce qu'il suffit de lire les rimes dans lesquelles elle s'étale pour se rendre compte que le vers idéal de M. de Pontmartin est de la race de celui dont nous inondent ces trois illustres successeurs de Ponsard et de Legouvé l'ancien, des Camille Doucet et tous autres poètes pour soirées de famille et théâtre mirlitonesque. Ce n'est pas à dire que M. Coppée ne soit à l'occasion un vrai poète, mais ce n'est pas dans *la Marchande de journaux*, *le Petit Épicier de Montrouge*, *les Humbles* et autres pièces d'une vulgarité et d'une faiblesse déplorables. Certes, M. Déroulède a du patriotisme, un patriotisme un peu casse-cou, même dans la paix; mais ses vers ne sont pas toujours de la poésie. Ce n'est ni Kœrner ni surtout Tyrtée. Quant à M. Delpit, homme de théâtre, nous y consentons, romancier, nous l'acceptons sous bénéfice d'inventaire : mais poète, non pas! La poésie a le mètre voulu, elle est pavée de bonnes intentions; mais elle n'a ni le charme ni la puissance ni l'élan, ni la grâce, qui enlèvent l'esprit de la terre. C'est décidément de la prose méconnue.

A voir ainsi M. de Pontmartin se complaire aux œuvres, romans ou vers de tous ces auteurs qui relèvent à l'occasion du mauvais goût public, non pour les mêmes raisons mais au même titre que M. Zola et ceux qui le suivent dans les terrains fangeux où il se complaît, il nous vient parfois une pensée, c'est que peut-être M. de Pontmartin n'est pas aussi romantique qu'il le croit, ou du moins qu'il tend à cesser de l'être. Il revient doucement à adorer ce qu'il a tant détesté autrefois, les Arnault, les Andrieux, les Legouvé, les Etienne, qui, eux aussi, ont écrit d'honnêtes livres et des vers plus honnêtes

encore, mais qui, en dépit de qnelque esprit et d'une éruditiou presque suffisante, demeurent lourds, plats et d'une lecture assez indigeste.

III

Ce ne sont pas deux nouveaux venus que MM. E. Texier et C. Lesenne, auteurs d'une *Mademoiselle de Bagnols*, dont nous avons à dire le plus grand bien au point de vue de la moralité, et un peu moins de bien au point de vue de l'originalité et de la facture. En effet, depuis déjà dix ou douze... romans, ces deux travailleurs jumeaux, Castor et Pollux du feuilleton et du livre, tentent de produire un auteur tout entier.

Qu'on ne voie pas ici un jeu de mots cherché ou rencontré : nous exprimons, tout simplement, de cette façon plus ou moins pittoresque, l'opinion que nous avons de la collaboration non accidentelle, mais voulue et permanente, cette collaboration si rare aux temps où il y avait des œuvres, plus fréquente, hélas! aujourd'hui.

A première vue, il peut sembler aux esprits superficiels qu'en ces matières chaque travailleur — nous allions dire manouvrier — apporte à son collaborateur les forces qu'il dispose, les qualités qui le distinguent, et qu'il va user ses défauts au contact d'un autre individu qui n'aura pas les mêmes raisons que lui pour y être indulgent. Il n'en est pourtant pas ainsi. La raison en est bien simple, c'est que toute œuvre veut une unité, non pas seulement unité de composition, mais unité de pensée. Or deux cerveaux ne peuvent penser de même. Il faut donc que l'un deux entraîne l'autre; et cela ne se fait pas sans tiraillements où l'œuvre se rapetisse et se ravale.

Mais laissons cette disgression, qui pourrait nous conduire trop loin, et parlons de *Mademoiselle de Bagnols*.

C'est donc un livre honnête, où les auteurs se sont étudié à ne rien mettre qui puisse froisser la délicatesse de l'esprit et effaroucher la conscience. C'est même, de plus, un livre étudié et très recherché de style. Il leur fait donc le plus grand honneur. Voyons maintenant si ce livre est ce qu'on appelle, au point de vue littéraire, non un chef-d'œuvre, mais simplement — et c'est déjà bien joli — une œuvre.

Eh bien? il faut le dire tout d'abord : Non, ce n'est pas une œuvre. La forme du récit adopté par MM. Texier et Lesenne, et qu'ils

ont déjà expérimentée dans *Cendrillon* avec un certain succès, ne leur a pas été complètement favorable. Trop de digressions de plaisanteries nuageuses, de menus faits tournés et retournés qui voudraient être drôles tout en restant mélancoliques. Le roman, comme l'héroïne, est tout le temps dans le gris; il a les qualités et les défauts du gris : il est distingué, mais d'un intérêt modeste. Voici la fable :

Mlle de Bagnols, Germaine, a perdu sa mère encore enfant; elle vit à la campagne avec son père, général retraité, qui lui pardonne difficilement de ne pas être un garçon. C'est dire qu'elle rêve; et quand une jeune fille rêve, le *Prince Charmant* finit par entrer dans ses rêves. Le *Prince Charmant* est ici le cousin, un Bagnols aussi, Lucien, qui se montre plus qu'attentif pour sa cousine. Elle l'aime donc d'une amitié qui peu à peu tournera en amour pur et sincère, et Lucien lui rend cette tendresse, se réservant de lui parler seulement le jour où il demandera sa main.

Cela ne fait pas le compte de la mère du jeune homme, qui rêve pour son fils une héritière et qui s'arrange pour faire croire à Germaine que Lucien va se marier là-bas où l'a appelé une mission militaire. De dépit, de colère, de résignation, Germaine se jette dans les bras d'un marquis horticulteur, un peu fait exprès, qui sera pour elle le moins mari des maris. Plus tard la jeune femme apprend la vérité. Ici, — disons-le à leur louange, — les auteurs ne nous ont pas montré Germaine révoltée contre le devoir, mais vaillante au contraire, après une courte lutte renfermée en elle-même. Il fallait bien récompenser ce dévouement, cette résignation; le marquis s'en charge en mourant subitement. Ces pauvres maris, avec quelle joie les voit-on mourir dans le roman; ils ont l'air de n'être faits que pour cela!

Voici donc Germaine libre, Lucien est revenu; dans dix mois elle sera sa femme. Il semble qu'il n'y ait plus qu'à allumer les cierges et joncher de fleurs l'autel! Non, non : Germaine doit être malheureuse; et la guerre, dont on abuse de plus en plus pour dénouer les romans, va séparer les fiancés. Lucien tombe frappé d'une balle prussienne et, Germaine est de nouveau veuve sans avoir été épouse. Larmes, désespoir, promenades dans une grande maison déserte, dans un jardin rempli d'herbes folles et qui semble un cimetière, gémissements du vent dans les corridors, etc. C'est dans ces exercices, dans ce gris final que s'éteint enfin Mlle de Bagnols,

au bout de quatre cents pages que nos deux Castor et Pollux littéraires auraient bien dû nous faire la grâce de réduire de moitié.

Car ce roman, réduit de moitié, et prenant par conséquent les dimensions d'une honnête nouvelle, eût certainement gagné beaucoup. Avec deux cents pages, Mlle de Bagnols eût été forcée de nous épargner une partie de ses rêveries, de ses plaisanteries nuageuses; elle eût peut-être parlé d'un ton plus net, moins guindé au poétique, simple avec moins d'efforts. Elle eût évité de prononcer cette phrase qui commence le volume (vous voyez qu'il ne faut pas chercher bien loin pour trouver ses preuves) :

« Si je voulais donner un titre à ces pages où se fixera le reflet « lent et comme traîné de ma mémoire, semblable aux traces con- « fuses laissées sur le sable par les ailes sanglantes d'un oiseau « blessé. »

Ce reflet lent et comme traîné d'une mémoire, et qui ressemble à des traces confuses, est assez joli comme échantillon d'inexactitude dans l'image et de recherche malheureuse. Si ce n'est pas traîné, c'est au moins tiré.

Une dernière réflexion : MM. Texier et Lesenne sont-ils bien sûrs en écrivant leur nouveau volume de ne pas s'être trop souvenus de leur « Cendrillon »? N'ont-ils pas été sollicités par le désir de tirer une nouvelle édition « grise » de ce conte « bleu » qui leur a valu un prix de vertu. Ne savent-ils pas que l'Académie aime assez à accabler de ses bienfaits — il faut toujours en revenir à ce mot — ceux qu'elle en a comblés? Sans compter sur tant de couronnes que Mme Louise Colet, qui avait des raisons tout à fait particulières pour mériter ces faveurs de l'Académie — échanges de bons procédés — il nous paraît clair qu'ils ont tout de même un peu compté sur une seconde. L'Académie peut la leur octroyer, si elle tient à couronner un livre pour sa moralité et ses tendances au style; mais si elle tient au style vrai et à l'art, peut-être se tournera-t-elle d'un autre côté. Qu'ils ne perdent pas courage cependant, il ne faudrait pas parier qu'ils se soient trompés.

IV

Meha est, si nous ne nous trompons, le début de M. Georges Boutelleau. C'est, comme tous les débuts, un roman un peu étendu et se perdant facilement en longueurs. L'imitation de M. Daudet et

des romans anglais, — n'est-ce pas quelquefois la même chose? — y est visible, tant dans le choix du sujet que dans la manière dont il est traité. Cela n'empêche pas que *Meha* ne soit un bon début, et que l'auteur ne fasse honneur à la collection, chaque jour plus intéressante, de la librairie Ollendorff.

La première qualité du livre, et elle est précieuse, c'est sa simplicité. Il y a peu de débutants qui soient aussi sobres de gros effets et de situations risquées. En revanche, il y a des situations un peu romanesques, un faux mariage qui semblera invraisemblable en France, mais qui ne choquera pas en Angleterre, où ce roman se passe en partie, tant les romanciers ont abusé là-bas de ce moyen mélodramatique, sous le prétexte, sans doute, que l'Angleterre est le pays originaire de la légende du Forgeron de Gretna-Green. M. Boutelleau a aussi cette qualité de ne point chercher à braver la morale. A peine manifeste-t-il à l'endroit des vocations religieuses une répusion un peu trop marquée; mais c'est si peu de chose par le temps d'attaques à fonds que nous traversons, qu'il convient à peine d'en parler.

Le roman débute d'une façon charmante de simplicité. Nous sommes à Londres, à Brompton, dans une petite maison *Prince of Wale's cottage*, et nous y faisons connaissance avec mistress Fenwik, femme d'un colonel, réduite à tenir une pension de famille, et portant le grand deuil à bandes de crêpe et le bonnet de veuve, tout comme Sa gracieuse Majesté la reine Victoria. En dépit de cette décadence, elle est raide comme une puritaine, formaliste comme le protestantisme, et toujours glorieuse d'avoir reçu chez elle, au temps de sa splendeur, le prince de Galles, dont elle orne le buste acheté depuis ce temps, avec un mauvais goût parfait et un soin religieux, mais une loyauté plus parfaite encore de bonne sujette de la couronne de guirlandes, de feuillages et de fleurs.

Cette mère un peu sèche et trop digne, quelle fille a-t-elle? Comme beaucoup de mères de roman et quelques mères naturelles, une sensitive, une Mignon, une rêveuse capable de s'éprendre à première vue d'un pensionnaire latin, *il senor* Francisco Moralez, dont le pied espagnol et les bottes de maroquin piqué, brodées et rebrodées avec un autre mauvais goût, le mauvais goût espagnol ne nuisent pas à la fascination. Ceci me paraît bien observé pour une Anglaise dont le pied est pied de reine et même de roi. Ne dit-on pas, du reste, que les extrêmes s'attirent!

Mais la pauvre Mignon a beau s'éprendre, oh! très enfantinement, du senor Moralez, celui-ci ne s'en soucie guère. Il considère la fillette, — elle a quelque seize ans, — comme une gentille petite poupée d'étagère, et fume et s'amuse au dehors sans le moindre scrupule. Meha alors se tourne vers le cloître. Il y a là une série de rêveries très possibles à coup sûr. — Qu'est-ce qui n'est pas possible en fait de rêveries? — mais qui gagneraient à être écoutées.

Moralez épouse pourtant Meha. Pourquoi? s'il ne l'aime pas! Parce que mistress Fenwick surprend le désir de sa fille d'entrer au cloître et qu'elle en devient presque folle. Ici, vous me direz. Elles sont donc catholiques? Il paraît que oui, mais l'auteur a glissé sur ce détail! Ce qui fait qu'on les prend tantôt pour des protestantes, tantôt pour des catholiques. Moralez, qui n'a jamais vu souffrir, est touché; il voudrait rendre l'enfant à la mère, comme dans la chanson, et cette idée lui vient de l'épouser, c'est-à-dire de simuler un mariage et de forcer ainsi Meha à ne pas quitter la vieille lady. Aussitôt résolu, aussitôt accompli; la cérémonie religieuse est célébrée par un forgeron de Gretna-Green, et l'époux disparaît aussitôt. Ce n'est que quelques jours après qu'il envoie une lettre expliquant tout à la mère et la priant de n'en rien dire à sa fille, tant qu'elle pourra craindre qu'elle ne veuille entrer aux Carmélites.

Voilà, n'est-ce pas? qui est bien bâti sur la pointe d'une l'aiguille, bien invraisemblable même; mais il faut bien acheter tant de beaux sentiments au prix d'un peu de réalité.

Le temps passe. Meha a vingt ans; le souvenir de Moralez s'est d'autant mieux évanoui que, par une seconde lettre, il lui a fait annoncer sa mort. Elle aime maintenant, mais d'un amour moins enfantin, plus raisonné, plus défiant, un jeune Français, Jacques Auboin, qui l'adore aussi, et qui montre cette adoration par sa jalousie un tantinet brutale. Sur ces entrefaits, Mistress Fenwick meurt d'une congestion, sans avoir pu dire la vérité à sa fille sur son prétendu mariage. Jacques, que ne veut pas abandonner Meha, l'épouse; et celle-ci qui se croit veuve et qui n'est pas mariée, se laisse aller au bonheur, sans avouer à son mari rien du passé.

Nous sommes en France, et nous faisons connaissance avec Marceline Auboin, une vieille fille qui tient bien de la place, et que l'auteur a crue sans doute typique et qui n'est qu'à demi intéressante. Il y a réellement du talent éparpillé et un peu alourdi de phrases dans le tableau de la petite ville de Chastenux, et des jalou-

sies qu'excite la fortune des Auboin. Tout cela, toujours, eût gagné à être resserré.

Les événements se précipitent, Moralez ne s'avise-t-il pas d'écrire à Meha, qu'il croit libre, et dont le souvenir charmant est venu le hanter? Meha, qui se croit mariée, puisque sa mère n'a pas parlé, raconte tout aux Auboin : elle est presque chassée par eux. Comme elle aime Jacques, elle va trouver Moralès, qui lui avoue enfin qu'il ne l'a pas épousée. Quel poids de moins pour la gentille créature! Elle revient à Chastenux. Hélas! Jacques en est parti pour se faire tuer. Encore la guerre de 1870-71, toujours la guerre! Mais M. Boutelleau n'est pas cruel, il veut que ses époux vivent; ils seront blessés parce qu'il faut bien un peu de sang et un peu de larmes, mais ils vivront.

Sauvés! Merci, mon Dieu! et la toile tombe. Allons tout est bien, même qui finit trop bien.

En dépit des défauts signalés dans cette analyse et même à cause de ces défauts qui ne sont pas toujours sans grâce, Meha est à lire.

V

Trop tard. Voilà un mot qui sonne comme un glas. Sans dire, comme cet excellent M. Prudhomme, et du ton nasillard et rengorgé d'un élève de Brard et Saint-Omer, que c'est le mot de toutes les révolutions, il est permis de s'arrêter mélancoliquement devant ces deux syllabes qui sous-entendent tant de regrets inutiles, hélas! ces syllabes que chacun de nous a laissé tomber de ses lèvres, une fois au moins, dans les grands découragements et les grandes douleurs.

Rassurez-vous cependant, M. de Courcy n'a pas voulu nous désespérer tout à fait. L'héroïne et le héros de son livre ne sont pas des tragiques. L'émotion qui résulte de sa lecture est plutôt douce et réconfortante. On ne va pas jusqu'à pleurer, et l'on finit par sourire.

Qui de nous n'a songé parfois aux mille incidents qui, dans une vie, peuvent empêcher des gens qui eussent été heureux de se connaître, de se comprendre, de s'aimer, de vivre ensemble, ou qui les placent vis-à-vis l'un de l'autre quand il est *trop tard* et que la vie est finie? C'est un homme qui pense comme vous, et dont on eût pu être l'ami, le frère, le soutien, et qui eût pu être votre

guide; c'est une jeune fille qui eût donné la paix à votre foyer demeuré solitaire faute de l'avoir rencontrée, ou que l'on retrouve quand la loi grave du mariage vous tient et vous oblige.

Eh bien, c'est ce sujet qui a tenté M. de Courcy. Il suppose une jeune fille qu'un article poétique fait rêver, un jeune homme, écrivain par fantaisie, empêché par mille menus incidents de la voir et de l'épouser. Le temps passe et tous deux se marient de leur côté, mais en gardant au fond du cœur la pensée qu'ils ont eu tort en refusant de se connaître et de se plaire. Ils se revoient enfin et, si vieillis qu'ils soient, ils ne peuvent se regarder sans émotion. Oui, le bonheur était bien là où ils l'avaient pensé. Dans leurs traits, dans leur langage, ils retrouvent cette sympathie qui fait les mariages non seulement excellents mais encore heureux. Mais comme nous avons affaire à des âmes fortes et dignes, ces sentiments se dissipent, et tous deux souriants se montrent leurs enfants. « Marions-les, voulez-vous? mais vite, afin qu'il ne soit pas trop tard! »

On le voit la nouvelle de M. Alfred de Courcy appartient à cette série de choses délicates et de bon goût qu'on ne saurait trop recommander. C'est un délassement d'honnêtes gens.

VI

La *Bibliothèque des mères de famille*, que publie la librairie Firmin-Didot, compte un volume de plus : *la Servante du régisseur*. C'est une grosse *Nouvelle* de E. Marlitt, le romancier ou la romancière tudesque. L'œuvre est traduite par Mme Emmeline Raymond, qui dirige avec autorité un journal de modes et y donne d'excellents conseils, un peu didactiques parfois, d'économie domestique et de morale familière. C'est dire, n'est-ce pas? que le livre est destiné à charmer les loisirs des jeunes filles, et qu'il est aussi agréable que peut l'être un livre allemand, fût-il mis en excellent français.

Charmera-t-il vraiment, ce récit un peu touffu, se perdant volontiers en rêveries et en détails? Oui. Il pourra paraître parfois un peu lent, — et je soupçonne pourtant Mme Raymond d'avoir déjà élagué certains branchages de cette forêt thuringienne, — mais il en sort, à mesure qu'on tourne les pages, un parfum sain de vie agreste, de sentiments honnêtes et francs, de dévouement pratique. Et cela délasse et attendrit, quelques réserves littéraires qu'on doive faire.

L'histoire peut se raconter en deux mots. Un jeune homme, un

industriel, un usinier — ils sont bien à la mode par le temps de romans français et étrangers qui court — franc et loyal, mais peu sentimental et très ennemi de l'espèce dite « Institutrice » et du piano qui suit généralement ladite espèce, — nous n'apprécions pas, nous citons, — arrive dans le domaine qui lui a été légué par une vieille parente qu'il n'a pas connue. A peine arrivé, en feuilletant les papiers laissés par l'accorte et bienfaisante petite vieille, qui nous est peinte en traits assez frappants, et racontée d'assez touchante façon pour qu'on regrette sa mort, il rencontre certain brouillon de lettre, qui lui donne a réfléchir. La vieille dame a été surprise par la mort; sans cela elle eût fait un testament qui, sans déshériter le jeune homme, Markus, eût distrait une partie de l'héritage, pour assurer les derniers jours d'une vieille amie, la femme du *régisseur*, un régisseur princier, dépouillé de ses fonctions, et ruiné par suite de ses prodigalités. Mais si la vieille dame était charitable amie, elle était prévoyante. Pour assurer la femme du régisseur contre les dissipations de son mari, elle s'étendait longuement sur sa volonté de léguer la petite part de domaine dont elle voulait disposer à la nièce de son amie, Agnès Frantz, une institutrice.

Voilà mon Markus fort exaspéré, non qu'il songe un seul instant à se soustraire à l'obligation morale que lui crée la découverte de ce bout de papier. Il faut donc qu'il voie l'institutrice. Dure nécessité! Elle doit être sèche, anguleuse et hérissée d'exercices de pianos, pense-t-il? Mais voilà que cette Agnès Frantz il ne peut pas parvenir, à la rencontrer. A sa place il trouve sans cesse sur ses pas certaine servante, la *servante du régisseur*, la première personne qu'il ait vue sur ses terres, et dont le langage au-dessus de la condition, la réserve, l'ont étonné, puis irrité. Cette servante, qui cache son visage sous une coiffe, et qui, après l'avoir ôtée, laisse voir le plus joli et le intéressant visage, un visage qu'il ne peut plus oublier finit par l'occuper tout à fait. Et le voilà recherchant sans cesse la présence de cette fille étonnante, troublé, furieux contre lui, ironique avec elle, et finissant par lui dire qu'il la hait. N'est-ce pas lui dire qu'il l'aime!

Vous l'avez deviné, la servante du régisseur et l'institutrice ne font qu'une seule et même personne. Pour mieux soigner sa tante et épargner des dépenses à leur intérieur ruiné, Agnès Frantz a résolu de renvoyer leur domestique, et le régisseur, orgueilleux comme un prodigue tombé qui ne veut pas avoir l'air de ne pas

être servi, a imaginé cette comédie. Une fois que le secret éclate, il n'y a plus pour Markus qu'une chose à faire : c'est d'épouser, en déclarant que les institutrices sont toutes des anges — et en ceci il va peut-être trop loin — et à adorer ce qu'il eût voulu brûler, c'est-à-dire les pianos où les institutrices exercent leurs doigts et dont elle font jaillir — parfois : — de la musique.

A côté de ces personnages dont la méprise un peu allongée fait la trame de ce roman, et qui sont tout le drame ou plutôt toute la comédie de l'historiette, quelques silhouettes existent encore. C'est une certaine Mme Griebel, fermière à la langue intempestive mais au cœur excellent. Le *régisseur* était un caractère qui, ce semble, eût gagné à être un peu approfondi. Il y avait à donner de ce prodigue vaniteux un crayon plus net ; il y passe un peu trop dans ce récit en ombre chinoise grimaçante. Encore une silhouette bien brumeuse que celle du fils du régisseur que l'on attend comme un nabab, parce qu'il est en Californie, et qui revient, comme tant de pauvres garçons honnêtes qui s'imaginent que l'on peut gagner une fortune là-bas sans être trempé fortement et résolu à toutes sortes de compromissions, plus pauvre encore, affamé et demi-nu. Mais nous oublions qu'il s'agit d'un roman allemand, qui ne saurait être net et clair, et qui, en dépit des traductions qui lui font la toilette, reste toujours un peu... comment dire... un peu *enchoucrouté*.

VII

Il nous reste peu de place pour parler de deux autres livres. Le premier est de M. Paul Celières, et il s'appelle *Quand il pleut;* l'autre est de Mlle Célanie Carissan, et a pour titre : le *Récit de Catherine*.

Quand il pleut est un joli volume de nouvelles, traitées d'une façon délicate et écrites d'une plume alerte, dans une langue simple et qui vaut son prix. Les comédies et les drames dont il se compose sont vraiment intéressants, et l'on se prend souvent à regretter qu'ils soient trop courts.

Nous citerons principalement la *Vengeance d'un mauvais gars*, qui condense plus d'émotions en quelques pages que certains romans en un gros volume. Le *mauvais gars* est tout simplement un honnête garçon dont, la figure rébarbative, la pauvreté, font une sorte d'épouvantail. La malechance le rend atrabilaire; la mort

d'une pauvre chèvre grise, sa seule affection, le pousse vis-à-vis du voisin Pinchard, maire de la commune, qui a perpétré ce crime, à des voies de fait qui lui font obtenir trois mois de prison. Il se vengera, dit le village. Il se vengera certes, mais de quelle vengeance!

La guerre est venue. Un détachement prussien campe dans le hameau; il se fait guider par un paysan qui tout bonnement l'envoie donner dans un parti de francs-tireurs. Ceux des ennemis échappés au massacre veulent tirer vengeance de cette trahison : le pauvre maire Pinchard est collé au mur pour être fusillé. Sa fille Tiennette pleure, se jette aux genoux de l'officier qui reste inflexible; mais le mauvais gars est là. Je n'ai rien sur terre : tuez-moi à sa place, dit-il au Tudesque. Celui-ci est ému — hum! voilà qui devient romanesque. Si c'était un Français, à la bonne heure! — Et le mauvais gars vivra! Tiennette ne peut manquer d'épouser le sauveur de son père, qui l'aimait mais qui n'osait aspirer à elle.

Le Récit de Catherine nous montre une sœur dévouée et disgraciée de la nature, qui raconte les drames d'une honnête vie de famille. La figure de cette Catherine est intéressante, celle de sa petite sœur et grande virtuose, Luz, est élégante et poétique. On se prendra d'amitié et de sympathie pour ces deux jeunes filles diversement charmantes. Nous aimons moins le personnage un peu romantique du comte Manuel de Guerra, qui arrive botté, éperonné et drapé, comme une apparition de théâtre.

La lutte de Catherine et de ses sœurs pour arracher leur dernier frère Sébastien aux séductions de la vie païenne de nos jours est bien tracée; et la foi chrétienne qui l'inspire, a fait jaillir de la plume de l'auteur quelques beaux passages. Il serait à désirer peut-être qu'en dehors de ces passages le style fût, en général, un peu moins exagéré. Mais il faut pardonner quelques défaillances à une œuvre dont l'inspiration est en somme élevée, et qui fournit une honnête lecture.

Ch. Legrand.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

C'est pour tout le monde un sujet d'étonnement que la durée du ministère. Les Chambres sont réunies depuis vingt jours, et le ministère existe encore! Aucun incident important n'a surgi; les interpellations annoncées ne sont pas venues; les grands débats, si tant est maintenant qu'ils doivent se produire, sont ajournés. La majorité fait preuve d'une sagesse relative. Les vacances lui ont profité. Deux faits surtout semblent l'avoir éclairée.

Quelque intempestives que fussent les conversations de M. Duclerc et les harangues de ses collègues, à force de recommander l'union entre les républicains et de présenter la dissolution de la Chambre comme l'aboutissement fatal de la prochaine crise, elles semblent avoir donné à réfléchir à cette masse de députés que leur situation personnelle préoccupe plus que l'intérêt politique. A la difficulté de constituer le cabinet des vacances, le gros de la gauche aura compris qu'il ne fallait pas assumer témérairement la tâche plus difficile encore de lui donner un successeur. La Chambre sent de plus en plus que son existence est liée à celle du ministère, et que, dans les circonstances présentes, une crise ministérielle pourrait bien être le signal de la dissolution.

Une autre considération n'a pas peu influé, sans doute, sur les dispositions de la majorité. Si elle a pu constater quelque chose pendant les vacances, c'est le tort que la république s'est faite dans l'esprit des populations par ses agissements. Les agitations parlementaires, les crises ministérielles ne sont pas du goût de la partie de la nation qui travaille et qui a besoin de calme et de sécurité. Avec les divisions de plus en plus grandes du parti républicain et les désordres de l'administration, devant l'impuissance manifeste du gouvernement à l'intérieur et l'abaissement de la France à l'étranger, le pays en est venu à se demander si la république est bien le régime qui lui convient le mieux. Le mauvais état des affaires n'est pas étranger non plus à ce sentiment. Il est trop clair pour chacun que la république, qui

devait être le gouvernement à bon marché et inaugurer l'ère définitive du travail et de la prospérité, est loin d'avoir réalisé ses promesses, et qu'au contraire les charges publiques augmentent avec les souffrances de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Par-dessus tout, l'opinion se lasse de cette politique antireligieuse si bruyamment inaugurée sous le nom de guerre au cléricalisme, et qui a jeté le trouble dans les familles, l'alarme dans les consciences, sans autre résultat que de mécontenter le plus grand nombre des citoyens et de montrer que la république est le gouvernement qui divise le plus. Les excès du fanatisme antireligieux ont fini par froisser les plus indifférents eux-mêmes, quand ils ont vu que, sous prétexte de réprimer les prétendus empiètements du cléricalisme, on ne se bornait pas seulement à expulser les congrégations religieuses, à détruire l'enseignement libre, à décréter l'instruction laïque obligatoire, à laïciser les hôpitaux et les cimetières; mais qu'on s'attaquait à la religion elle-même, qu'on venait traquer jusque dans les hôpitaux les sœurs hospitalières, malgré les protestations du corps médical, qu'on s'en prenait aux emblèmes religieux, et qu'on soumettait le clergé à un régime odieux de dénonciations et de tracasseries de toute sorte.

Les députés ont compris qu'ils avaient à tenir compte du sentiment public si clairement manifesté à l'endroit des actes du gouvernement républicain. M. Andrieux n'en a été que l'interprète, lorsqu'il a averti la Chambre qu'elle faisait fausse route en persistant dans cette politique antireligieuse dont il a été lui-même un des principaux acteurs. Si ses paroles ont causé une assez vive surprise, elles n'en ont produit que plus d'impression. Pour beaucoup de députés, et, en dehors du monde parlementaire, pour beaucoup de gens qui suivent la politique, elles ont été un trait de lumière. On a vu plus clairement un péril que l'on commençait seulement à entrevoir; et plus d'un s'est dit, à la suite de M. Andrieux, qu'il était temps de s'arrêter dans une voie dangereuse pour la république.

Grâce à ces divers avertissements de l'opinion, une certaine sagesse s'est répandue dans la Chambre. Il y a de sa part une résolution évidente de ménager le ministère, d'éviter les conflits et en même temps d'atténuer les effets de la lutte religieuse. On l'a vu dans la discussion du budget des cultes. C'était une situation délicate. Placée entre ses anciennes professions de foi et ses sentiments

actuels, la majorité a hésité, elle s'est contredite sur plusieurs points, mais finalement elle a voté le budget des cultes à peu près tel que le lui présentait le gouvernement. La thèse de la séparation de l'Église et de l'État, soutenue à cette occasion par des membres de l'extrême gauche, n'a pas trouvé un accueil favorable, même de la part de ceux qui s'étaient plus ou moins engagés à la réclamer; les réductions radicales proposées sur plusieurs chapitres du budget du culte, et même sur l'ensemble de ce budget, n'ont pas convenu au plus grand nombre.

Il s'est même produit à ce sujet un incident assez significatif. La majorité s'était laissée aller à ses tendances naturelles en accueillant une motion de blâme proposée par M. Jules Roche, à l'occasion d'un crédit de 50,000 francs alloué à l'archevêque d'Alger pour l'organisation d'un clergé français en Tunisie. Il a suffi le lendemain d'une courte explication du ministre de l'intérieur et des cultes pour la faire revenir sur ses premières dispositions. Après avoir justifié la régularité du procédé mise en doute par l'auteur de la motion, M. Fallières n'a pas eu de peine à faire admettre que l'œuvre pour laquelle le crédit de 50,000 francs avait été alloué à l'éminent archevêque d'Alger, quoiqu'elle eût un caractère religieux, n'en était pas moins utile à l'influence française en Tunisie. On a pu constater que la majorité avait fait preuve, en cette circonstance, d'une docilité inattendue et même d'une condescendance extraordinaire à l'égard de la religion.

Il n'a pas fallu plus d'effort au président du conseil, ministre des affaires étrangères, pour empêcher la Chambre de voter la suppression de l'ambassade auprès du Vatican. Quoique la rupture des relations de la république française avec le Saint-Siège soit restée jusqu'à présent dans le programme radical; M. Madier-Montjau n'a pas osé aller jusqu'à la réclamer; il s'est contenté de demander que la France ne fût plus représentée auprès du Pape que par un simple chargé d'affaires à titre concordataire. La motion était séduisante pour une Chambre qui s'est presque engagée à faire la séparation de l'Église et de l'État. M. Duclerc a objecté que le Pape n'accepterait pas un simple chargé d'affaires, et que, d'un autre côté, le gouvernement français avait à négocier constamment avec le Saint-Siège, pour des intérêts religieux touchant de près à la politique. La majorité s'est encore laissée persuader assez facilement. Il est vrai que M. Duclerc avait déclaré que, quant à lui, il ne

se chargerait plus de diriger les affaires extérieures, si l'ambassade était supprimée. C'était à peu près poser la question de cabinet. La menace a été suffisante : la Chambre, au risque de se mettre en contradiction avec elle-même, a rejeté l'amendement de M. Madier-Montjau à une grande majorité.

Le ministère a pu faire là l'expérience de sa force. Si débile, s caduc qu'il soit, il parvient à se soutenir, grâce à l'impuissance absolue de la Chambre et à la nécessité où la gauche se trouve de ne rien faire ni de ne rien dire qui puisse en compromettre l'existence, tant elle craint aujourd'hui de mécontenter l'opinion et d'ajouter aux griefs, que l'on commence à formuler de toutes parts contre la république, celui d'une crise ministérielle, au moment de l'année où l'industrie et le commerce ont le plus besoin de calme et de sécurité !

Mais ce ministère auquel la majorité n'ose pas toucher, semble prendre à tâche de se démolir lui-même. Si le ridicule pouvait encore tuer, le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts aurait-il survécu à cette aventure grotesque, inouïe, d'une sorcière qui s'en va, munie d'une autorisation ministérielle, pratiquer des fouilles dans la crypte de la basilique de Saint-Denis, pour trouver un trésor caché, avec sa baguette divinatoire? M. Duvaux n'est peut-être pas responsable de l'autorisation primitive; mais c'est sous son ministère et de son consentement qu'a eu lieu cette opération, qui n'a cessé que devant un éclat de rire universel, et qui a eu pour corollaire sérieux le vol du vrai trésor de Saint-Denis.

Le ministre des finances qui se trompe de cent millions dans son budget, est bien digne de figurer à côté d'un ministre de l'instruction publique et des arts qui croit aux vertus de la baguette magique. C'était déjà inouï que l'on eût pour ministre des finances un particulier quelconque, bijoutier en faux de son état; mais un ministre se trompant d'une pareille somme dans ses comptes, croyant solder son budget en excédent quand il était en déficit, cela ne pouvait se voir qu'en ce temps et avec une majorité disposée à tout permettre et à tout souffrir.

Et cependant l'erreur de M. Tirard n'est rien auprès de celle de M. Hérisson, un avocat de troisième ordre promu aux fonctions de ministre des travaux publics. La commission du budget, interprète des sentiments de la Chambre, avait dû se résigner à accepter tel quel le budget de M. Tirard, remis tant bien que mal en équilibre avec diverses combinaisons, dont la principale

consiste en une somme de près de cent millions portée à la dette flottante; mais les chiffres fantaisistes de M. Hérisson sont venus tout remettre en question. Cette fois, avec le crédit demandé par le ministre pour les grands travaux publics du plan de M. de Freycinet, il s'agissait d'un déficit de plusieurs centaines de millions au budget extraordinaire. Il a fallu qu'un prédécesseur de M. Tirard, M. Sadi-Carnot, vînt renverser toute cette fantasmagorie de chiffres, pour permettre à la commission de voir clair dans le budget et de terminer enfin son travail. Encore le rapport est-il loin de faire la lumière sur cette question obscure des énormes dépenses des travaux publics et de la situation exacte qu'elles font au budget de 1883. Et même on n'a pas tenu compte des dépenses dès aujourd'hui prévues, telles que les dépenses relatives à l'occupation de la Tunisie, afin de ne pas détruire l'équilibre si incertain du budget. Tout cela est renvoyé aux crédits supplémentaires, et probablement aussi à la dette flottante.

Tels sont les ministres que la majorité tolère, faute de mieux, et pour ne pas nuire, par de nouvelles crises, à la république. Le Sénat n'est pas moins indulgent que la Chambre des députés. A la demande du président du conseil, il a ajourné à la prochaine session la discussion du projet de loi sur les associations, dont le rapport est prêt depuis longtemps. Là non plus on n'a pas voulu créer d'embarras au cabinet, qui manifestement ne se sentait pas à l'aise avec ces débats. D'un côté comme de l'autre, on lui épargne tous les ennuis, on esquive toutes les difficultés.

Malgré cette complaisance inattendue des Chambres, la situation de la république est si fragile, qu'il a suffi d'une indisposition de M. Grévy pour faire sentir le péril extrême où la mettrait l'éventualité de l'élection d'un nouveau président. C'est alors que les divisions du parti républicain ont paru dans toute leur réalité. L'entente factice qui règne en ce moment au sein des groupes de la gauche, disparaîtrait bien vite, s'il fallait donner un successeur à M. Grévy ; on ne voit même personne qui soit capable de réunir à sa place la majorité des suffrages. Que l'on est loin du jour où toutes les fractions du parti républicain se trouvaient d'accord pour élire en moins d'une heure le successeur du maréchal de Mac-Mahon!

L'accident du président de la république a donné cours à des rumeurs qui n'auraient pas pu prendre naissance, si tout le monde ne voyait la décomposition du régime actuel. On a parlé,

comme de la chose la plus vraisemblable, d'un complot royaliste qui aurait pour objet de remplacer la république elle-même. Au complot royaliste a succédé la conspiration opportuniste ourdie par M. Gambetta, à l'effet de recueillir la succession de M. Grévy, sous le nom d'un général complaisant, et de rétablir la dictature à son profit. En prêtant l'oreille à ces rumeurs étranges, le public a montré combien elles lui paraissaient en situation. Personne n'a plus confiance en la république ni en ses hommes; tout le monde demande un gouvernement stable et fort, et, pendant que les uns appellent de leurs vœux une dictature militaire, qui rappellerait plus ou moins l'empire, les autres se tournent vers la monarchie, et les plus indifférents commencent à la regarder avec quelque faveur.

Des virements d'opinion, même les moins attendus, sont toujours possibles avec le suffrage universel; et, plus que tout autre gouvernement, la république doit compter avec cette disposition changeante des esprits. Les récentes élections municipales de Perpignan et de Montauban, les élections du conseil général de Dijon n'ont-elles pas montré avec quelle facilité le sentiment public pouvait se tourner, soit à propos d'une question d'un intérêt plus immédiat que les questions de pure politique, comme celle des écoles, soit sous le coup d'une émotion pareille à celle que les événements de Montceau-les-Mines ont provoquée dans toute la région?

C'est bien un peu pour réparer le tort que les affaires d'Égypte ont fait à son prestige, que la république cherche si volontiers des compensations ailleurs. La voilà partie pour la conquête du Congo. C'est presque avec enthousiasme que la Chambre des députés a ratifié le traité conclu par M. de Brazza avec le roi Makoko, qui lui livre une partie de ce territoire africain. Toutefois il a fallu, pour prévenir toutes les objections, l'assurance donnée par M. Duclerc que l'exécution de cette convention ne susciterait aucun conflit, pas même avec le Portugal.

Cette conquête pacifique, due à l'initiative d'un simple particulier, ne suffit pas à la république. Le gouvernement veut entreprendre d'urgence une expédition au Tonkin. Une demande de crédit de 11 millions est toute prête à cet effet. Là aussi les tentatives héroïques d'un de nos compatriotes, le commandant Garnier, nous ont ouvert, depuis 1873, de vastes possessions. Mais la conquête, si douloureusement terminée par le massacre du vaillant officier, avait été éphémère. La seconde expédition de l'an dernier n'a pas

eu de résultats plus durables, malgré la prise d'Hannoï. L'entreprise est à recommencer avec des forces plus nombreuses. Loin de blâmer le gouvernement de la tenter de nouveau, et cette fois avec plus de chances de succès, il faut le féliciter, quels que soient ses motifs, de s'occuper de l'extension de notre colonisation dans l'extrême Orient. Il n'aura pas de peine à convaincre les Chambres qu'il est de l'intérêt de la France d'ajouter à la Cochinchine une contrée qui en est comme le prolongement naturel, et dont on assure que les populations, opprimées par les Annamites et victimes de déprédations et de guerres incessantes, souhaitent vivement de nous appartenir. Pour notre colonie, il n'y aurait que des avantages à cette annexion, qui facilite les communications avec la Chine et livre de nouvelles richesses à l'exploitation industrielle et commerciale. Mais la république saura-t-elle faire profiter la civilisation d'une conquête qui devrait avant tout servir à l'avancement de l'Évangile dans ces contrées? Pourvu, du moins, qu'elle n'entrave pas le zèle de nos missionnaires, à qui l'extension de notre colonie de Cochinchine ouvrirait de nouveaux débouchés dans le Céleste-Empire!

La république a besoin de se refaire un peu de gloire extérieure, si tant est qu'il y en ait beaucoup dans ces expéditions lointaines. A nos portes, on ne sent que trop la diminution de l'influence française. Les affaires d'Égypte restent toujours entourées de secret. On ne sait pas encore ce que l'Angleterre fera de sa conquête, si elle s'annexera une partie de l'Égypte, ou si elle se bornera à imposer son protectorat; si elle occupera les points importants du canal de Suez, ou si elle maintiendra la neutralité de la voie et la liberté de la navigation. Il est clair toutefois qu'elle se préoccupe fort peu de ménager les intérêts ou les droits français. Il semble même, d'après certains indices, qu'elle considérerait comme une compensation suffisante pour la France de lui permettre d'occuper une partie du Congo, sans avoir à craindre l'opposition du Portugal ni la sienne.

Les seules préoccupations de l'Angleterre sont du côté des trois grandes puissances, qui n'ont pas encore manifesté l'intention de se désintéresser des affaires égyptiennes, et pour lesquelles la conférence de Constantinople n'est pas encore close. Le voyage de M. de Giers, dont toute l'Europe s'est occupée, n'a pas dû la laisser indifférente : car si l'on peut présumer que la démarche du ministre des

affaires étrangères de Russie auprès de l'empereur Guillaume et de M. de Bismarck avait pour but, en rapprochant la Russie d'Alexandre III de l'Allemagne, de provoquer l'intervention de l'Europe pour le règlement de la question égyptienne, il est à croire aussi que l'Angleterre se reconnaîtra obligée de conformer sa conduite en Égypte aux intentions présumées des puissances signataires du traité de Berlin et garanties de la paix en Orient.

Du reste, tout est à la paix en Europe, à en juger par les déclarations des souverains et des hommes d'État. Depuis que les explications données par le comte Kalnoky aux délégations austro-hongroises sur la politique extérieure de l'Autriche-Hongrie ont appris aux jeunes États balkaniques qu'ils n'avaient pas à craindre les convoitises de l'empire des Habsbourg, on ne voit plus rien de ce côté qui puisse ranimer les appréhensions que l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine avait fait naître. L'Autriche ne médite pas d'annexions chez ses voisins du Sud; elle n'aspire qu'à exercer une influence morale sur les peuples du Balkan et à se les attacher par des liens économiques. Les gouvernements de Belgrade, de Sofia et de Cettigne ne pouvaient désirer un langage plus rassurant; et l'Europe sait qu'il ne tiendra pas à l'Autriche que l'état de choses issu du congrès de Berlin ne soit maintenu et consolidé pour le repos des nations.

Aux déclarations rassurantes du ministre autrichien sont venues s'ajouter les prévisions pacifiques du discours de l'empereur d'Allemagne. Le grand arbitre de la paix et de la guerre promet à l'Europe des jours de calme. C'est le même langage chez le roi d'Italie. Il n'est question dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture des Chambres que des intentions conciliantes de l'Italie et de ses relations amicales avec les autres puissances. L'Italie se rattache plus étroitement que jamais au concert européen; pour cela, elle renonce même aux aspirations d'un patriotisme imprudent; c'est à ce concert qu'elle demandera « la conciliation de l'intérêt national avec les intérêts généraux de l'Europe. » Aux « anciennes et enviables gloires de l'Italie romaine », le roi oppose les « gloires pacificatrices et bénies » que l'Italie nouvelle doit chercher. Avec la France, les bonnes relations, un instant compromises par les affaires de Tunisie, ont été rétablies, et la nomination réciproque des ambassadeurs des deux puissances en est le témoignage; avec l'Allemagne, le roi Humbert se félicite de contracter des rapports

plus intimes par le prochain mariage du duc de Gênes avec une de ses princesses, et il salue dans cette union « un nouveau gage d'amitié entre les deux peuples ». On entendra sans doute le jeune roi Alphonse faire les mêmes déclarations pacifiques à l'ouverture des Cortès espagnoles.

Faut-il conclure du langage des souverains que la paix est assurée pour l'Europe? Ce serait trop oublier que nous sommes à un temps où les événements dominent les hommes et où les situations sont plus fortes que les intentions. Il y a, assurément, un besoin général de paix, et il existe chez les souverains aussi bien que dans les peuples. C'est parce que l'on aperçoit les causes multiples de troubles et de guerres, c'est parce que l'on a conscience de la fragilité de la situation, que l'on désire si vivement la paix. Depuis longtemps déjà le repos de l'Europe ne tient qu'à un fil, et l'on s'étonne qu'il n'ait pas encore été rompu. Les peuples sont tout heureux de s'entendre dire par leurs chefs qu'ils en ont encore pour quelque temps de paix. Mais combien cela durera-t-il?

L'Europe a une plaie mortelle au cœur, c'est la question romaine toujours ouverte et qui ne lui permet pas de compter sur un long avenir de calme. La situation de la papauté est incompatible avec l'état de choses créé en Italie. Même à notre Chambre des députés, un membre de la droite, M. Villiers, n'a eu qu'à rappeler les faits pour prouver que le Pape n'est pas libre à Rome, que sa vie n'y est même pas en sécurité, malgré l'hypocrite loi des garanties. L'éventualité du départ du Pape est toujours à prévoir, quoique le gouvernement, par l'organe de M. Duclerc, ait refusé d'envisager cette extrémité et de dire ce qu'il ferait alors.

La France, moins qu'aucune autre puissance, ne pourrait rester indifférente devant le départ du Pape. Le jour viendra peut-être où elle aura à s'en occuper, car les usurpations de l'Italie unitaire ne font qu'accroître de jour en jour la difficulté de la situation du Saint-Père à Rome et les soucis du monde catholique. La conduite récente de l'empereur d'Autriche, vis-à-vis du roi Humbert, les paroles de l'empereur d'Allemagne, dans son discours d'ouverture du Landstag, prouvent que l'Europe n'en est pas encore à avoir oublié entièrement ce qu'elle doit au Pape et à la conscience catholique.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

10 *novembre.* — Le Saint-Père reçoit une députation de pèlerins du diocèse de Saragosse. Le doyen du chapitre, au nom de S. Em. le cardinal archevêque de Saragosse, donne lecture d'une adresse à laquelle Sa Sainteté répond par un discours en langue latine dont voici la traduction :

« Nous vous recevons avec joie, chers Fils, et Nous vous accueillons avec une paternelle bienveillance, vous que Notre Fils bien-aimé, l'archevêque de Saragosse, a envoyés ici pour Nous témoigner, en son nom et à sa place, les sentiments de profonde affection et d'inébranlable attachement à Notre personne de tout son clergé et de tout son peuple. Ces sentiments, Vous les avez attestés par le long voyage que vous avez entrepris et par des manifestations de toutes sortes, telles que les prières que vous avez faites pour l'Église devant les tombeaux des Apôtres et des Martyrs, l'offrande que vous Nous avez généreusement présentée pour le Denier de Saint-Pierre et les autres exemples de religion et de piété que vous avez donnés.

« Très chers Fils, vous et vos compatriotes vous connaissez et vous déplorez avec Nous les cruelles circonstances qui, ici même, dans la capitale du monde catholique, Nous oppriment depuis longtemps; et la particulière affection que vous Nous portez vous fait souffrir avec Nous des tristesses et des douleurs qui Nous affligent si profondément. Bien plus, vivement soucieux de Notre liberté et des droits du Souverain Pontificat, vous appelez de vos vœux le jour où l'autorité suprême du Souverain Pontife sera affranchie de toute entrave et indépendante de tout pouvoir étranger.

« C'est pourquoi Nous vous félicitons de ces témoignages d'amour et de foi, et Nous vous adressons les éloges mérités que Nous avons déjà décernés, le mois dernier, aux pèlerins de la province de Tolède venus ici. Mais Nous vous déclarons que Notre vœu le plus cher est que tous les catholiques d'Espagne, écartant les préoccupations de parti et oubliant tout dissentiment, consacrent leur zèle et leurs efforts à défendre la cause de la religion chrétienne et à sauvegarder les principes fondamentaux de la société humaine : et Nous adressons à Dieu les plus instantes prières pour qu'ils soient toujours un par la foi, par l'accord des volontés, par le zèle de la religion, par l'accomplissement des devoirs réciproques de ceux qui commandent et de ceux qui doivent obéir.

« Nous désirons que vous rapportiez Nos sentiments de gratitude à Notre très cher Fils l'archevêque de Saragosse, à qui Nous envoyons du fond de

cœur la bénédiction apostolique, comme témoignage de Notre particulière bienveillance, ainsi qu'à son chapitre, à son clergé et à tout son peuple. Nous vous accordons affectueusement cette même bénédiction, comme préage des grâces divines, à vous, très chers Fils, et à vos familles.

11. — A la Chambre des députés, discussion générale sur le budget des cultes. Dès le début de la séance, M. Fallières, en réponse à MM. Jules Roche, Paul Bert, Madier Montjau, qui ont demandé l'abolition du Concordat, dans une précédente séance, déclare que la question des rapports de l'Église et de l'État ne peut être résolue par la voie *subreptice* d'un amendement budgétaire. Le gouvernement se tiendra donc sur le terrain concordataire, et priera la Chambre de repousser les propositions qui tendent à l'abroger. Mgr l'évêque d'Angers monte alors à la tribune et oppose aux odie uses diatribes de M. Jules Roche et consorts, sur le traitement du clergé, les rectifications de l'histoire. Les droits du clergé à une *indemnité* sont inscrits, dit l'éloquent Prélat, dans une loi antérieure au pacte conclu par le Premier Consul, et ces droits ont été proclamés, dès le mois d'août 1789, par l'Assemblée constituante; ils ont été ratifiés par tous les régimes, enfin la république de 1848 elle-même a reconnu, dans sa Constitution, l'obligation de respecter le budget des cultes, comme résultant d'un droit. A ces arguments si précis, M. Jules Roche se contente d'opposer le fait de la souveraineté nationale qui peut, si cela lui plaît, décréter le *vol.* M. Andrieux, l'*ancien préfet de police*, s'élève contre cette assertion, et supplie ses amis de renoncer à une politique de haine qui, loin de servir la république, la compromet. La Chambre lui donne raison, et à la majorité de 344 voix contre 128, sur 472 votants, elle décide qu'elle passera à la discussion des chapitres du budget des cultes.

La cour d'appel de Rome confirme la sentence par laquelle le tribunal civil de la même ville a établi sa propre compétence dans une affaire d'administration intérieure du Vatican, et déclare, *ipso facto*, que le Pape ne déside à Rome qu'à titre de sujet et que sa position légale est absolument identique à celle du premier particulier venu. Que deviennent les fameuses prérogatives, les droits souverains du pape, l'extra-territorialité du Vatican, si formellement exprimés dans la loi des garanties? Hypocrisie et dérision insigne que toute cette comédie!

12. — Le *Journal officiel* publie deux décrets nommant M. Decrais, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, ambassadeur de la République française auprès du roi Humbert, et M. Pascal Duprat, ancien député, ministre plénipotentiaire au Chili.

Le gouvernement italien accorde l'*exequatur* aux évêques de Bartinoro et de Fano. Mais il déclare ne tenir aucun compte de la clause de la *Bulle pontificale*, relative à l'administration provisoire du diocèse de Bartinoro. Osera-t-on dire après cela que la juridiction spirituelle du Saint-Siège peut s'exercer sans entraves?

Des troubles assez sérieux éclatent à Vienne (Autriche). Ils sont occasionnés par la grève des ouvriers typographes.

13. — La Chambre des députés continue la discussiou du budget des cultes. Snr la proposition de M. Jules Roche, elle réduit des deux tiers, sous prétexte d'exécution littérale du Concordat, l'indemnité allouée à Son Éminedce le

Cardinal-Archevêque de Paris : puis, contre l'avis du même Jules Roche, elle maintient intégralement l'indemnité de S. Em. le Cardinal-Archevêque d'Alger, dont le siège, pour parler le jargon du jour, n'est pas concordataire. Quelques instants après, elle rogne le crédit pour frais d'établissement des cardinaux, archevêques et évêques, conserve le crédit pour frais de visites diocésaines et supprime celui pour frais de bulles et d'informations; enfin dans le vote sur l'ensemble, elle se déjuge et rejette en bloc, par une majorité de quatre voix, les réductions qu'elle a consenties en détail.

Mgr Lachat, évêque de Bâle, reçoit du Saint-Père la lettre suivante, en réponse à celle que ce prélat lui a adressée, à l'occasion de la construction d'un séminaire à Lucerne. Léon XIII loue hautement son entreprise et exhorte vivement tous ceux qui aiment l'Eglise à l'assister par leurs libéralités.

« *Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.*

« Les sentiments de vénération et de reconnaissance que vous nous exprimez dans votre lettre du 10 de ce mois, ont été l'objet de Notre plus bienveillant accueil. Nous aimons à reconnaître que les sentiments que vous manifestez à Notre égard et envers le siège apostolique sont inspirés par la sincérité de votre amour et de votre dévouement. Nous apprenons, à notre grande satisfaction, par cette même lettre, vénérable frère, les efforts que vous faites pour construire l'édifice de votre séminaire, dans le but d'inculquer convenablement aux élèves du sanctuaire, pour le bonheur de votre pays, les principes de doctrine et de vertu, conformes aux règles saintes qui doivent présider à l'éducation du clergé. Nous vous adressons, dans le Seigneur, les plus vives félicitations de l'œuvre que vous avez entreprise : elle montre avec éclat votre zèle pastoral pour les intérêts de la religion. Aussi Nous implorons du Seigneur la plus abondante protection pour l'heureux et plein succès de votre entreprise et de vos vœux. En ce qui concerne les frais considérables qui pèsent sur vous, ainsi que vous Nous le marquez, pour la construction projetée, Nous désirons assurément vous donner une preuve de Notre affection pour vous et pour vos fidèles en vous envoyant 1,000 francs de Notre trésor. Nous voudrions donner davantage, et certes nous le ferions, si la situation qui Nous est faite le permettait, et s'il ne fallait reporter sur les besoins de tant de diocèses Notre sollicitude de chaque jour. D'un autre côté, Nous avons la confiance que ceux qui aiment l'Eglise s'empresseront de concourir, par leurs pieuses libéralités, à votre œuvre éminemment bonne. Ils se souviendront que nul don n'est mieux employé que ce qui est accordé en esprit de charité pour la gloire de Dieu et de l'Eglise. En souhaitant que Dieu, dans sa clémence infinie, accomplisse les vœux que Nous vous exprimons, Nous vous accordons avec un grand amour dans le Seigneur, à vous vénérable frère, et à tous ceux que vous gouvernez, la bénédiction apostolique en signe des biens célestes et comme gage de notre bienveillance. »

14. — Continuation de la discussion du budget des cultes, à la Chambre das députés : De nouveaux amendements de l'inévitable M. Jules Roche sur le chapitre 4, intitulé, vicaires généraux, chapitre et clergé paroissial, sont

écartés. Mgr Freppel s'élève contre la suspension du traitement des desservants. Il démontre que cette saisie est absolument illégale. La faiblesse de la réponse essayée par M. le Ministre des cultes ne fait que confirmer cette démonstration. M. Paul Bert intervient alors et, dans un but qui n'échappera à personne, fait substituer, pour les vicaires généraux, chapitres, desservants et vicaires, le mot *allocation* au mot traitement, qui figure dans tous les textes législatifs. La fin de la séance est consacrée à la question des bourses des séminaires. Nouvel amendement de M. Roche proposant leur suppression. Elles sont maintenues à une majorité de sept voix.

Ouverture du Landtag prussien. Le discours du trône est lu par l'empereur lui-même. Nous y relevons seulement le passage suivant, relatif aux relations entre la Prusse et le Saint-Siège :

Le rétablissement des relations diplomatiques, dit l'empereur, avec la Curie romaine a favorisé, à ma vive satisfaction, la consolidation de nos rapports amicaux avec le chef de l'Eglise catholique, et j'ai l'espoir que les sentiments pacifiques que le gouvernement ne cessera pas de manifester, exerceront aussi, à l'avenir, une influence favorable sur la situation politico-religieuse. En attendant, mon gouvernement continuera, en se basant sur les lois existantes, de tenir compte, sur le terrain religieux, des besoins de la population catholique, qui sont compatibles avec les intérêts généraux de l'Etat.

15. — Son Em. le cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, adresse la lettre circulaire suivante aux nonces apostoliques.

« Illme et Rme Seigneur,

« Il arrive souvent que des ecclésiastiques de rite oriental, et quelquefois même des laïques, se livrent à des quêtes en Europe, soi-disant pour bâtir des églises, pour ouvrir et soutenir des écoles, ou pour d'autres objets semblables qui peuvent intéresser la foi et l'unité catholiques. Ils se présentent munis de lettres de recommandation de leurs supérieurs ecclésiastiques, voire des Patriarches, lettres qui tantôt ont été reconnues n'être pas authentiques, tantôt étaient munies de sceaux faussement apposés. Quelquefois les quêteurs s'attribuent aussi des titres qu'ils n'ont pas et se permettent de porter des insignes qui ne leur appartiennent pas.

« Ces quêtes arbitraires et parfois frauduleuses causent un grave préjudice, soit parce qu'elles extorquent l'argent des fidèles, soit parce qu'elles occasionnent naturellement une diminution dans les aumônes, particulièrement en faveur de la Propagation de la foi et des Eglises d'Orient, qui ont pourtant de si grands besoins, soit parce que, généralement parlant, une bonne partie des aumônes recueillies est détournée aux bénéfices des quêteurs dont les uns ne rendent aucun compte et dont les autres ne rendent jamais de comptes sûrs et rigoureux. Il est donc facile de comprendre comment, pour une raison ou pour l'autre, de pareilles quêtes ne servent jamais, ou presque jamais, à l'objet pour lequel on a prétendu les faire ; il est même arrivé que l'on a abusé du produit de ces quêtes pour combattre l'unité catholique elle-même.

« On comprend par là pourquoi le Saint-Siège a toujours été soucieux de les empêcher, sauf les cas spéciaux où elles étaient expressément autorisées

par cette Sacrée Congrégation, qui, dans ces cas, en surveille autant que possible la fidèle application. Sans rappeler les dispositions par lesquelles Innocent XI, de sainte mémoire, prohibait, en janvier 1677, les quêtes des Grecs, Clément XII, de sainte mémoire, par son bref *Dudum emanavit* du 26 mars 1736, dont vous trouverez une copie ci-annexée, renouvelait la prohibition de pareilles quêtes; prohibition qui est pleinement en vigueur pour les Orientaux en général, bien que, aujourd'hui, ne puissent peut-être pas être exécutées toutes et chacune des prescriptions contenues dans le bref en question. En conséquence, cette Sacrée-Congrégation n'a jamais cessé d'insister en ce sens, même par des circulaires expédiées aux Rmes Nonces apostoliques, entre lesquelles nous croyons devoir rappeler la dernière, qui date de 1875. Plusieurs fois même, cette Sacrée Congrégation s'est vue obligée de mettre en garde contre des quêteurs de ce genre, par le moyen des journaux, à la suite des réclamations des supérieurs ecclésiastiques et quelquefois des gouvernements eux-mêmes.

« Néanmoins ce déplorable abus n'ayant pas encore cessé, comme il résulte des nouvelles et des réclamations qui arrivent fréquemment à la Sacrée Congrégation, on a senti la nécessité de rappeler les anciennes dispositions toujours en vigueur, afin qu'on ne reçoive ni ne tolère de pareils quêteurs, à moins qu'ils n'aient une autorisation formelle et explicite de cette Sacrée Congrégation, délivrée en forme authentique et de date récente.

« Je prie Votre Seigneurie de vouloir bien communiquer la présente aux RRmes Evêques et autres Ordinaires compris dans votre Nonciature, et vous êtes autorisé à lui donner la publicité dans quelque journal, si vous le croyez opportun. »

16. — A la Chambre des députés, clôture de la discussion du budget des cultes. M. Jules Roche demande la suppression de l'article 7, des pensions ecclésiastiques et secours personnels; il en est pour ses déclamations oratoires. Le crédit de 60,000 francs proposé par le gouvernement, au chapitre relatif aux secours à accorder à divers établissements religieux, est réduit à 7,100, malgré les efforts faits par Mgr Freppel pour obtenir le rétablissement du chiffre primitif.

Il en est de même pour le chapitre 9 (crédit affecté aux maîtrises des cathédrales): sur la demande de la commission du budget, la somme de 140,623 fr. est substituée à celle de 440,623, figurant dans le projet du ministère. Enfin, deux amendements de M. Jules Roche, tendant à la suppression radicale du crédit pour mobilier des évêchés et des archevêchés, ainsi que du crédit pour constructions et acquisitions d'édifices diocésains, sont repoussés. Les chapitres suivants sont votés sans débat.

17. — Un meeting, organisé par la société internationale pour l'abolition de l'esclavage, a lieu, à Londres. Le but de la réunion est d'étudier la question du trafic des esclaves en Egypte. La réunion constate que l'esclavage existe encore dans les régions tropicales de l'Afrique, placées sous l'autorité du gouvernement égyptien. Elle adopte une résolution, invitant le gouvernement de la reine à exiger l'exécution des décrets qui abolissent l'esclavage et interdisent le trafic des esclaves dans toute l'étendue de l'Egypte.

18. — Au Sénat, interpellation de M. Henri Fournier sur les ignobles diatribes prononcées par divers conseillers municipaux de Paris, dans des distributions de prix.

L'honorable sénateur flétrit éloquemment le cynisme de ces blasphémateurs officiels, foulant aux pieds tout respect, celui de l'enfance comme celui de Dieu.

M. Duvaux, ministre de l'instruction publique, mis en demeure de se prononcer sur les misérables élucubrations des délégués de M. Floquet, promet que le gouvernement s'appliquera à prévenir désormais ces *écarts* regrettables, et il réclame l'ordre du jour pur et simple, qui lui est accordé par la majorité du Sénat.

A la Chambre des députés, l'ordre du jour appelle la fameuse interpellation de M. Jules Roche, sur les 50,000 francs payés à Mgr Lavigerie, pour frais d'une mission en Tunisie. En quelques mots, M. Fallières, ministre de l'intérieur, rend un légitime hommage aux services que l'éminent prélat a rendus à la cause française en Tunisie, et obtient le rejet de l'ordre du jour Jules Roche.

L'incident terminé, la Chambre aborde l'examen du budget des affaires étrangères. Cette discussion est signalée par un important et remarquable discours de M. Villiers sur la question romaine.

L'honorable député du Finistère expose ce qu'il y a d'intolérable dans la situation du Pape, à Rome. Prisonnier au Vatican, abreuvé d'outrages sans nom, que le Quirinal ne sait pas ou ne veut pas réprimer, le chef de deux cent cinquante millions de catholiques est menacé même dans sa sécurité personnelle. Toutes les nations européennes, sans exception, s'émeuvent avec raison d'une question qui touche à la paix morale de leurs sujets catholiques. En présence de cette situation anormale, l'orateur demande au gouvernement ce qu'il compte faire dans le cas où le Saint-Père quitterait Rome. M. Duclerc se borne à répondre que rien, pour le moment, ne justifie cette crainte et que, dès lors, le gouvernement n'a point à se prononcer.

19. — De nouvelles arrestations d'anarchistes ont lieu à Saint-Etienne, à Lyon et à Paris.

Clôture des travaux de la délégation hongroise. M. de Kallay, au nom de l'empereur, la remercie de ses travaux.

20. — La discussion du budget des affaires étrangères ramène la question du maintien de l'ambassade française au Vatican et, avec elle, MM. Madier de Montjau et B. Raspail à la tribune. M. Duclerc réfute sans peine les arguments creux et déclamatoires de ces deux farouches anticléricaux. Le ministre rend justice à ces religieux que la majorité de la Chambre s'acharne à poursuivre d'une haine si aveugle, et demande, d'une manière formelle, le maintien de l'ambassade française près le Saint-Siège. Une majorité imposante se prononce en faveur du ministre.

21. — Son Eminence le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Léon XIII, adresse une note diplomatique aux diverses puissances européennes, au sujet de la sentence du tribunal civil de Rome, se déclarant compétent dans une affaire d'administration intérieure du Vatican. Voici en substance ce que contient cette note : Elle démontre d'abord, à la lumière

des faits et avec une évidence incontestable, que la loi des garanties n'est qu'un leurre, un jeu de mots, une contradiction.

Ce pacte *unilatéral* laisse subsister le côté politique et international de la question, savoir la nécessité pour le Pape d'être indépendant et souverain. En effet, le Saint-Père est souverain en vertu de la mission divine qu'il doit accomplir librement et qui lui confie le ministère suprême des âmes. Les puissances reconnaissent cette souveraineté par le fait même qu'elles accréditent leurs représentants auprès du Saint-Siège.

Or la déclaration de compétence des tribunaux italiens viole la souveraineté pontificale, dont le droit consiste précisément à n'être soumise à aucune autorité civile et à jouir, là où réside le Pape, d'une indépendance absolue. Cette même indépendance et l'inviolabilité qui en résulte, doivent s'étendre évidemment aux ministres du Pape, qui ne relèvent que de lui et qui habitent le même palais.

S'il en était autrement, le Pape et ses ministres seraient moins libres que les représentants accrédités près le Saint-Siège. A ceux-ci, en effet, le privilège de l'immunité de la résidence est assuré, et les tribunaux italiens n'exercent sur eux aucune juridiction.

C'est un principe général du droit des gens, ajoute ce document, qu'aucun pouvoir ne saurait exercer de juridiction sur un territoire qui ne lui appartient pas et qu'il n'a pas occupé préalablement. On ne peut alors admettre, en pratique, que l'extradition des coupables ait lieu. La loi même des garanties ne permet d'autre intervention de l'autorité civile dans l'intérieur du Vatican que celle d'une demande d'extradition, et puisque cette loi reconnaît que le Pape est libre d'accorder ou non l'extradition, il s'ensuit qu'il appartient aux tribunaux du Saint-Siège de décider si coupable il y a. Les documents insérés dans le *livre vert* de 1870, la lettre adressée aux puissances par le ministre Visconti-Venosta, après l'invasion de Rome, pour les rassurer sur l'inviolabilité du Vatican, montrent évidemment que le gouvernement italien lui-même admet par ces paroles l'extra-territorialité du palais apostolique. Il y a été contraint, comme le fait encore observer la note du Saint-Siège, par la crainte des périls qu'aurait courus le jeune royaume, le jour où le Pape en eût été réduit à prendre le chemin de l'exil et à se rendre, par exemple, comme c'eût été le cas, en 1870, au milieu de la France alors meurtrie et cruellement éprouvée, ou au milieu de ses autres enfants de l'Allemagne victorieuse. Mais les mêmes périls existent toujours, et l'Europe entière devrait s'émouvoir de l'éventualité du départ du Pape.

22. — La Chambre des députés vote intégralement le budget de l'agriculture, et adopte les crédits proposés par la commission, sauf ceux qui concernent la remonte des haras et les associations agricoles, qui obtiennent une majoration, le premier, de 40,000 francs et le second, de 200,000 francs.

L'Université de Kasan est fermée à la suite des désordres provoqués par le renvoi d'un étudiant.

Une convention est signée entre les États-Unis et la Belgique pour l'échange des mandats de poste entre les deux pays.

Ouverture du parlement italien. Le discours du trône, prononcé par le roi Humbert lui-même n'offre rien de bien saillant. Ce sont toujours les mêmes

redites : les problèmes de la reconstitution de la nouvelle Italie, et la glorification de Victor Emmanuel.

Assemblée générale à Lille des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, sous la présidence de Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai.

M. le comte de Caulaincourt souhaite la bienvenue aux membres du Congrès, et rappelle les conseils d'union et de concorde donnés récemment aux catholiques français par le Souverain Pontife.

M. le chanoine Deshaines donne lecture d'un rapport sur les Facultés catholiques libres.

M. le sénateur Théry prononce un discours plein de mots heureux et d'aperçus profonds. La séance est terminée par une éloquente allocution de Mgr Duquesnay, qui rappelle aussi en les commentant les conseils de Léon XIII.

23. — Conseil de cabinet au ministère des affaires étrangères. Le Garde des Sceaux donne lecture des rapports des procureurs généraux relatifs aux arrestations faites pour affiliation à l'internationale.

Convocation officielle du Parlement autrichien pour le 5 décembre.

24. — A la Chambre des députés, vote du budget du ministère de l'intérieur, conformément aux propositions de la commission budgétaire.

Le Saint-Père reçoit M. Desprez, ambassadeur de France, en audience de congé et lui remet la croix de première classe de l'ordre de Pie IX.

La police de Lyon arrête deux nouveaux anarchistes compromis dans les derniers troubles de cette ville.

26. — Des brigands sacrilèges s'introduisent entre six et sept heures et demie du soir dans la basilique de Saint-Denis, et y volent les objets d'une grande valeur artistique renfermés dans le trésor.

Assemblée générale du congrès catholique du Nord et du Pas-de-Calais. On entend successivement les rapports de M. l'abbé Guyot de Laval, sur l'œuvre si intéressante de la prière paroissiale pour l'armée; du R. P. Mazoyer, sur les missions d'Orient et spécialement sur celles de l'Arménie; de M. Victor Canet, sur les orphelinats agricoles; de M. de Launay, sur l'œuvre du vœu national au Sacré Cœur; de M. Tardif de Moidrey, sur le pèlerinage de pénitence à Jérusalem; et enfin de M. le comte de Coupigny, sur la prière en commun dans la famille.

Le Saint-Père reçoit, en audience solennelle, le pèlerinage régional des Abruzzes, conduit par M. le chevalier Travaglini, président de l'Académie philosophique et médicale de Saint-Thomas d'Aquin, à Vasto.

M. Bara, ministre de la justice, en Belgique, soumet à la chambre des représentants le rapport sur la situation du clergé catholique. Nous n'avons pas besoin de dire dans quel esprit malveillant cet exposé est conçu, M. Bara est, pour ce fait, à la hauteur de nos ministres français.

27. — Le sénat, sur la demande de M. Duclerc, après avoir entendu MM. Jules Simon et Tolain, ajourne à la session de janvier la discussion sur le droit d'association.

La Chambre des députés vote successivement et sans incident significatif tous les chapitres du budget de la guerre.

M. Challemel-Lacour prononce à Marseille un discours dont l'importance

n'échappera à personne dans les circonstances actuelles. Il faut que la République soit bien malade pour que l'ami de M. Gambetta ne craigne point de faire les aveux que nous y relevons. M. Challemel-Lacour constate et déplore « la douloureuse stérilité du travail parlementaire ». Il déclare que l'*heure est venue*, non de maintenir la République, mais de la sauver. Et, pour la sauver, il ne voit qu'un moyen : la conciliation.

La neuvième commission d'initiative parlementaire rejette, par 15 voix contre 5, la proposition d'enquête de M. Lefèvre, sur les événements de Montceau-les-Mines. Le souvenir de l'accueil plus que malveillant que reçurent l'année dernière MM. Clémenceau, de Lanessan et consorts, de la part des mineurs de Bessèges et d'Alais, n'est pas étranger, assure-t-on, à la décision que vient de prendre la commission d'initiative.

Le Tribunal des conflits rend un jugement qui n'étonnera personne. On se rappelle que, le 14 janvier dernier, le préfet de la Gironde, M. Doniol, fit apposer les scellés sur l'ancienne chapelle des Jésuites, qu'une dame de Bordeaux, Mme Bayle, avait acquise. Un procès s'ensuivit. Condamnée par un jugement en date du 24 mai 1882, Mme Bayle se pourvut en appel. M. Doniol, prévoyant un échec de ce côté, prit un arrêté conflit. C'est cet arrêté que le tribunal administratif vient de confirmer.

Cette sentence nous donne une idée de ce que deviendra la justice, si la réforme judiciaire, qui menace d'inféoder la magistrature au pouvoir, est votée.

Les catholiques remportent un important succès en Suisse. L'arrêté fédéral du 14 juin concernant l'enseignement primaire et visant évidemment à la laïcisation des écoles, est repoussé par 310,000 voix contre 170,000.

Une rixe a lieu entre la police de Dublin et les fénians de Dublin; un officier de police est tué d'un coup de feu, ainsi qu'un des assassins. A la suite, plusieurs arrestations sont faites.

Séance générale de clôture du congrès catholique de Lille. Les limites qui nous sont assignées ici, ne nous permettent pas d'entrer dans beaucoup de détails sur les dernières séances; qu'il nous suffise, comme nous l'avons fait plus haut, de consacrer quelques mots aux remarquables rapports ou discours qui ont été lus et applaudis.

M. Grousseau, professeur à la faculté libre de droit, passe en revue les lois déjà votées et les lois préparées contre la liberté des consciences chrétiennes et les droits de la religion. Il dénonce chaque entreprise hostile et caractérise chaque attentat par le mot juste et vrai, montrant l'enchaînement de toutes ces mesures qui ont pour but commun la *déchristianisation* de la France. Mgr Duquesnay prend la parole après M. Grousseau, et, à côté des sujets de crainte qui viennent d'être énumérés, l'éloquent prélat fait ressortir, en termes chaleureux, les motifs d'espérance : Le Christ est avec nous, le Christ vaincra.

M. le doyen de Saint-Christophe de Tourcoing expose ensuite, en termes simples, les admirables services que rendent les *Petites sœurs de l'ouvrier*.

M. l'abbé Bonhomme, curé de Grenelle, rend compte du congrès récemment tenu à Arezzo pour le rétablissement et l'unification du chant grégorien dans les églises.

M. Allard, un des magistrats démissionnaires du ressort de Douai, lit un rapport sur *le comité diocésain des écoles libres dans le Nord.*

Un éloquent discours de M. l'abbé Limann termine dignement cette instructive séance.

La journée du lendemain est consacrée presque exclusivement aux écoles chrétiennes libres, soit congréganistes, soit laïques, de la ville de Lille. La commission d'enseignement, après avoir entendu M. Destrez, au *nom du denier* des écoles, et M. Jonglez de Ligne, émet un vœu de la plus grande importance et qui a pour but : *la rédaction et la diffusion de bons manuels d'instruction morale et religieuse* et d'enseignement civique, à l'effet de servir de contre-poison aux manuels d'enseignement civique rédigés à l'instar de ceux de Paul Bert et consorts.

Cette séance générale est également marquée par un rapport de M. le comte de Nicolaï sur le tiers ordre de Saint-François et par un travail remarquable de M. Tellier de Poncheville sur les récents congrès soclalistes du Havre, de Reims, de Bordeaux, de Saint-Etienne et de Roanne.

Dans la clôture de séance, M. A. de Margerie entretient l'assemblée des *retraites d'hommes*, en fait ressortir l'utilité, les avantages et les bienfaits.

M. l'abbé Didiot, doyen de la faculté libre de théologie de Lille, présente un admirable compte rendu du congrès eucharistique d'Avignon.

M. Cavrois lit un rapport sur l'école normale de Dohem (Pas-de-Calais), destinée à devenir bientôt, sous la direction de prêtres aussi éminents par le savoir que par la vertu, une pépinière de maîtres laïques, en vue de l'enseignement chrétien libre. M. l'abbé Baunard donne ensuite lecture d'un mémoire aussi savant que pieux, ayant pour titre : *la Bénédiction paternelle.*

Enfin, Mgr Cartuyvels, recteur de l'Université de Louvain, développe les bienfaits des universités catholiques dans un discours magistral qu'il termine par ces mots : « Vous faites des merveilles pour l'enseignement primaire, et vous avez raison, mais avant tout, *Soignez l'état-major; l'avenir est là, et la victoire définitive* est à ce prix. »

28. — La Porte envoie à ses représentants à l'étranger une nouvelle circulaire relative à la délimitation des frontières du Monténégro.

Dans ce document, la Porte renouvelle la demande précédemment faite aux cabinets européens de désigner des commissaires spéciaux pour régler cette question.

La circulaire ajoute, concernant la délimitation du territoire de trente-neuf kilomètres carrés, qui donne lieu aux contestations, que le différend a été, à diverses reprises, mûrement étudié et que finalement le prince de Monténégro a accepté une solution comportant le partage égal de ce territoire entre la Turquie et le Montenégro, de façon à laisser, en tous cas, à la Turquie le village et les collines de Matagosch. Le Monténégro en serait, au besoin, dédommagé par la cession d'une partie du territoire de Sertch attenant à sa frontière.

Des instructions dans ce sens sont données au commissaire français.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Élèves des Jésuites (1).

On lit dans *le Français* du 14 :

« Voici un livre dont la lecture se recommande à tout le monde, mais plus particulièrement aux préfets et aux serruriers. On peut croire que si tous l'avaient lu, plusieurs — parmi ces derniers du moins — auraient reculé devant l'ouvrage et refusé de prêter leur ministère à l'exécution des mesures violentes, ordonnées par un gouvernement dont les serviteurs les plus dévoués, grands comédiens de liberté sous l'empire, nous ont trop fait voir que, pour cesser d'être des libéraux, il leur suffit d'être des parvenus. Quelles ont été les victimes de ces mesures odieuses et vexatoires? Des citoyens qui amis ou non des principes de 1789 sous lesquels on assure que nous avons le bonheur de vivre, se croyaient protégés par eux; des citoyens qui, payant comme nous leurs contributions et ne jouissant d'aucun privilège, pensaient que sur la terre de France, à l'abri du droit commun, on pouvait vivre, prier, travailler ensemble sous un toit qui, pour être partagé par plusieurs, ne cessait pas de couvrir un domicile privé. Tel était, on s'en souvient, l'avis des jurisconsultes les plus éminents et celui de nombreux magistrats auxquels on eut soin de soustraire partout la procédure, pour remettre l'appréciation des « lois existantes » à un tribunal d'exception, présidé par un garde des sceaux juge et partie dans la cause.

« En attendant qu'on s'en prît à d'autres, — aux Dominicains, aux Bénédictins, aux Oblats, aux Trappistes et jusqu'aux sœurs de Charité, — les Jésuites d'abord furent chassés. Quel crime avaient-ils donc commis? — Dans un temps où, de l'aveu de tous, le dévouement disparaît, où l'égoïsme domine, où la soif des jouissances, le désir des places, l'ambition des honneurs font que des gens qui ne sont bons à rien se croient propres à tout et parfois y arrivent, les Jésuites et d'autres encore avaient cru que le plus grand service social à rendre était de contribuer à former une génération qui ressentît d'autres appétits que ceux-là. L'entreprise réussissait, lorsqu'on les a frappés dans leur existence et cela par colère de n'avoir pas

(1) *Souvenirs des collèges de la Compagnie de Jésus en France* (1850-1880), par le P. Didierjean, de la même Compagnie, 2 vol. in-12, Victor Palmé, éditeur. 8 francs.

trouvé dans le Sénat républicain une majorité qui consentît à les exclure de l'enseignement. L'un des prétextes invoqués pour exercer contre eux cette vengeance fut qu'ils s'étaient mis hors du droit commun en donnant aux jeunes gens dont les familles leur confiaient l'éducation un enseignement antinational, antifrançais. Au point de vue de la liberté, c'était excéder ; au point de vue de la vérité, c'était mentir.

« Quiconque voudra, de bonne foi, s'éclairer là-dessus et savoir à quoi s'en tenir, n'a qu'à lire les deux volumes que vient de publier un Jésuite : il s'appelle le P. Didierjean. Les héros chrétiens et patriotes dont il nous raconte la vie et la mort sont tous d'anciens élèves des Pères, et ceux-ci s'appellent Légion. Nous n'en nommerons aucun, car il faudrait les nommer tous, et la nomenclature serait trop longue. Cependant cette histoire n'est pas finie; elle ne fait que commencer, et l'auteur promet d'en donner la suite. « Notre recueil, dit-il, sera le complément naturel des *Souvenirs de Sainte-Geneviève* et des *Souvenirs de Saint-Clément* (1); mais il ne fera pas avec eux un double emploi. Plus général, s'étendant à tous les collèges de la Compagnie de Jésus en France, il ne contient que des notices nouvelles et ne répète nulle part ce que racontent ses devanciers. »

« De même qu'on juge l'arbre d'après les fruits qu'il porte, il est naturel et il serait juste de juger les maîtres d'après les élèves qu'ils ont produits. Ceux dont le P. Didierjean nous retrace la vie ne sont pas des héros de roman : ils ont vécu; nous avons sous les yeux leur histoire, avec celle de leurs parents désolés, que console la satisfaction du devoir accompli, du tribut payé à Dieu et à la patrie. Plusieurs de ces jeunes héros, qui rappellent Bayard et les croisés, sont restés légendaires dans le pays qui les a vus naître, dans l'esprit de ceux qui les ont vus mourir. Tous ceux dont parle le P. Didierjean sont morts : bien que son récit comprenne les funestes années 1870 et 1871, tous ne sont pas morts à la guerre, mais nombreux sont ceux-là, et pas un n'a failli. Les uns, comme officiers récemment sortis de Saint-Cyr, succombent glorieusement en Alsace, autour de Metz, ailleurs encore; d'autres, que leur jeune âge et la loi d'alors dispensaient du service militaire, n'hésitent pas, à la première nouvelle de nos revers à accourir sous les drapeaux. Tandis qu'en ces tristes jours, le gouvernement ridicule qui siège à Tours n'est bon qu'à paralyser les généraux auxquels reste un cœur de soldat, c'est sous la blouse de volontaire de l'Ouest ou sous l'uniforme de zouaves pontificaux; c'est sous le nom, un peu ridiculisé jusques-là mais non depuis, de « soldats du Pape », qu'une vaillante jeunesse, à peine sortie des bancs d'un collège de moines s'arrache aux jouissances et aux douceurs de la famille pour aller combattre un ennemi vainqueur et irrité.

« Dans d'héroïques batailles qui, après la défaite, laissent couverts d'honneur et de gloire les noms de Loigny, de Patay, du plateau d'Auvours et tant d'autres, ces enfants font l'admiration des vieux troupiers qui leur ont appris l'exercice. Par contre, ils apprennent à ceux-ci qu'on se fait tuer d'autant mieux que d'abord on s'est confessé. En règle avec leur conscience et avec

(1) Ouvrages précédemment publiés et qui contiennent seulement des notices sur les élèves sortis de ces deux maisons, jadis florissantes de Paris et de Metz.

Dieu, ils se battent comme des lions, ils meurent en braves; et, tandis qu'on les accuse, eux et leurs maîtres, de trahir la France, ils font preuve de l'aimer, cette France, jusqu'à donner pour elle, avec la dernière joie de leurs familles, la dernière goutte de leur sang. Et voilà les hommes qu'on traite en ennemis, tandis qu'on envoie des émissaires aux funérailles de Garibaldi pour honorer l'aventurier qui, en haine du Pape, en est venu à insulter notre pays en glorifiant ses envahisseurs. C'est odieux et c'est inepte!

« Pour bien voir ce qu'il y a là dedans de malhonnêteté et de sottise, il suffit de lire l'ouvrage que vient de publier le P. Didierjean. Mais cette lecture n'est pas seulement instructive, elle est attrayante. Elle l'est par les qualités du style, par l'élégante simplicité de celui-ci et aussi par les nombreuses anecdotes, par les charmants détails que contiennent ces deux premiers volumes. L'auteur a puisé tout cela non seulement dans ses souvenirs personnels et dans ceux d'autres maîtres qui, comme lui, restent attachés à leurs anciens élèves, mais au sein de nombreuses familles qui gardent pieusement la mémoire d'un fils ou d'un frère regretté.

« Ce qu'on ne s'attend pas à trouver et ce qu'on trouve cependant encore dans le livre du P. Didierjean, c'est la variété de la forme. Il y avait une grande difficulté à vaincre — et l'auteur en a triomphé — dans le rapprochement de ces soixante-dix notices, consacrées à des écoliers qui n'ont pas tous suivi la même carrière, mais dont pas un n'a survécu. La vie d'un bon élève ne ressemble pas à celle d'un mauvais, mais tous les bons se ressemblent et les mauvais aussi. A plus forte raison, la similitude des circonstances semblait-elle devoir amener quelque monotonie dans le lugubre cortège de morts nombreuses et souvent pareilles affrontées par des jeunes gens pleins d'entrain, dont la plupart allaient au feu pour la première fois. Cependant, quand on ferme le livre après l'avoir lu tout entier, on n'éprouve aucune lassitude, on ne se plaint d'aucune redite, on reste sous le charme de la diversité des récits. On se souvient seulement que ceux-ci se ressemblent en un point : morts dans le combat ou dans leur lit, ou bien à la suite de quelque accident funeste, tous ces jeunes gens partent en vaillants chétiens; ils quittent la terre pour aller au ciel. C'est bien quelque chose, surtout dans un temps où notre vieux monde n'offre aux honnêtes gens qui l'habitent rien qui puisse sembler digne d'envie. »

—

Le Concordat et la proposition Boysset, tel est encore sous forme de brochure et d'actualité courante, l'écrit plein d'attrait et d'enseignement que nous offre, cette semaine, la *Société générale de Librairie catholique*.

Le citoyen Boysset, escorté de quatre-vingts députés du même acabit, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés une proposition de loi qui conclut à la suppression du Concordat et à l'abolition du contrat qui règle les rapports de l'Église et de l'État. L'atrabilaire Boysset, qui avait, dit-on, une mère profondément chrétienne, déteste l'Église; et dans l'Église, ce qu'il poursuit avec une énergique opiniâtreté, son *delenda Carthago* à lui, c'est le Concordat. Il y a trois ans, il avait déjà éructé la même proposition de loi, et l'avait escortée d'un certain nombre de considérants, qui n'avaient

pas et ne pouvaient pas avoir une grande valeur juridique; mais ils étaient du moins présentés avec un certain art, je dirai même avec élégance. La poire n'était pas mûre : la proposition fut enterrée.

Depuis trois ans, un siècle s'est écoulé : il s'est passé tant de choses! Les religieux ont été expulsés; l'Eglise elle-même a été chassée de l'école laïcisée, de l'armée livrée à l'athéisme, des bureaux de bienfaisance, et déjà d'un certain nombre d'hôpitaux; et puis elle a été impunément attaquée, bafouée, raillée, calomniée, dans ses ministres, dans sa morale, dans ses dogmes, par des personnages aujourd'hui très considérables; et d'ailleurs le premier folliculaire venu peut, sans autre crainte que celle de Dieu, qui ne pèse guère sur certaines consciences, battre monnaie sur le dos de l'Eglise. Il semble donc que ce qui était prématuré il y a trois ans, ne l'est plus, et que c'est l'heure psychologique de livrer un dernier assaut à l'Église. en employant la méthode des Prussiens à Paris, c'est-à-dire en lui coupant les vivres.

Voici, dans sa teneur, tranchante et brutale, le projet de loi de M. Boysset :

« Art. 1er. Le Concordat du 24 fructidor an IX (10 septembre 1801) et les articles organiques du 26 messidor an IX, promulgués le 18 germinal an IX, sont abrogés.

« Art. 2. Cette abrogation produira tous ses effets à partir du 1er janvier 1883.

« A cette date, ni le culte catholique, ni aucun autre culte ne seront reconnus ni subventionnés par Etat, et aucuns privilèges de délégations et d'honneurs ne pourront leur être conférés. »

Et c'est à examiner, à combattre ce projet de loi ainsi conçu que s'attache l'auteur de la présente brochure.

En tête, est reproduit le texte même du Concordat, dont tout le monde parle et que presque personne, en somme, ne connaît. — Puis viennent les deux chapitres suivants : *La position de la question*, et *le Concordat et la Proposition Boysset.*

Prix : 25 centimes l'exemplaire. — Remises considérables pour la propagande.

Nouvelles Méditations pour tous les jours et toutes les fêtes de l'année, par le R. P. Justin Etcheverry, S. J. 2e édition, 4 vol. (Paris, Roger et Chernoviz.) Petit in-12 orné de 4 gravures sur acier. 12 fr.

Lorsque parurent les *Nouvelles Méditations* du R. P. Justin Etcheverry, nous nous sommes fait un devoir de les signaler et les recommander aux lecteurs de l'*Univers*. Nous connaissions l'auteur; nous savions que, digne enfant de Saint-Ignace, il unissait à une grande sûreté de doctrine une longue expérience dans la direction des âmes. Les *Méditations* ne pouvaient donc que produire le plus grand bien dans les âmes, et d'avance nous leur prédisions un bon accueil auprès du public catholique.

Nous ne nous étions pas trompé; une première édition s'est écoulée rapidement pour un livre de cette nature, et les éditeurs en publient une seconde avec des corrections nombreuses et de notables additions, car le R. P. Etcheverry, malgré le succès mérité de son ouvrage, n'était pas homme à le laisser sans l'améliorer encore.

Il serait superflu de faire maintenant l'analyse du livre et d'en indiquer les qualités; nous nous bornerons à citer quelques lignes de la lettre d'approbation de Mgr Fava, évêque de Grenoble, auquel le R. P. Etcheverry,

qui avait travaillé avec lui pendant vingt ans à l'île Bourbon, a dédié son ouvrage :

« En lisant et relisant vos *Méditations*, j'ai retrouvé celui que je connais : le religieux nourri d'oraison, d'étude et de science ; le docteur habile à tirer du *bon trésor de son cœur* les vérités éternelles qui éclairent et qui échauffent ; le directeur spirituel qui ouvre la voie de la vie surnaturelle aux commençants qui sait y maintenir et y faire progresser les persévérants, qui fixe dans la lumière les parfaits afin que leur cœur, sous le chaud rayon de la vérité, s'enflamme d'amour pour Dieu et aille se jeter dans son sein paternel. Laissez moi ajouter, cher ami, que j'ai retrouvé aussi l'écrivain et l'orateur qui s'unissent toujours en vous pour orner la vérité d'un vêtement qui rehausse encore sa bonté native, et enfin le poète du Sacré-Cœur de Jésus, qui a vainement essayé de briser sa lyre aux pieds de ce divin Sauveur. »

Le même auteur a déjà publié la *Dévotion au Sacré-Cœur*, qui est comme le complément de ses *Nouvelles méditations*.

A l'occasion des événements de Montceau-les-Mines et de Lyon, il faut lire le saisissant ouvrage publié récemment par le directeur du journal *la Défense*, M. Hairdet, et intitulé : Le Parti de la liquidation Sociale. On y trouve recueillis de tous côtés et admirablement coordonnés tous les documents de nature à faire le plus grand jour sur les agissements des révolutionnaires et à se mettre en garde contre les plans de ces implacables ennemis de la Société.

Comme témoignage de la puissance et de la valeur de cet écrit, nous nous contenterons de citer la lettre suivante, adressée à l'auteur par un député de l'Alsace-Lorraine, M. l'abbé Winterer, auteur lui-même d'un livre sur le Socialisme, qui fut chaleureusement loué par la presse lors de son apparition.

A M. Joseph Denais (J. Hairdet), directeur de la Défense, *Paris.*

« Monsieur le directeur,

« Je vous prie d'excuser mon retard à vous remercier des deux articles que vous avez bien voulu consacrer à mon opuscule sur les trois dernières années du socialisme contemporain. Votre suffrage m'est bien précieux. Vous avez su comprendre parfaitement toute l'étendue de la plaie qui s'est ouverte, au côté de la société moderne. Après avoir jeté un éloquent cri d'alarme dans votre brochure, vous ne cessez de faire entendre vos avertissements dans la *Défense*. Vous remplissez noblement un grand devoir dont la presse catholique n'a malheureusement pas assez l'intelligence. La plume à cette heure vaut une épée. Que Dieu bénisse vos efforts que je suivrai toujours avec le plus vif intérêt.

« Je vous prie, Monsieur le directeur, d'agréer, avez ma reconnaissance, l'expression de mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

« L. Winterer,

« *Chanoine honoraire, député d'Alsace-Lorraine au Reichstag.* »

Ajoutons que l'ouvrage de M. Hairdet a été honoré d'un Bref particulièrement flatteur de Sa Sainteté le pape Léon XIII. 1 volume in 8. Prix : 2 fr. 50.

L'ouvrage de M. le chanoine Winterer a pour titre : Le Socialisme contemporain. 1 volume in-12 de IV-200 pages. Prix : 2 fr.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 4, rue Cassette, Paris

LE SAINT ÉVANGILE

OU LA

VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

SELON LES QUATRE ÉVANGÉLISTES

HARMONISÉE EN UN SEUL RÉCIT, AVEC NOTES EXPLICATIVES

Par **P.-M. LABATUT**, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Pennes

Beau vol. in-8, cadre rouge, illustré de 80 belles grav. hors texte, papier teinté.
Prix : Broché 8 fr. — Reliures demi-chagrin, etc.

FABIOLA OU L'ÉGLISE DES CATACOMBES

Par S. Em. le Cardinal WISSEMAN

Traduction nouvelle, intégrale et remarquable tant pour la fidélité que pour l'élégance

Avec préface et notes de l'auteur, inscriptions tumulaires, etc.

Édition splendidement illustrée par L. FROELICH

21 GRANDES EAUX-FORTES HORS TEXTE ET NOMBREUX BOIS DANS LE TEXTE

Magnifique volume gr. in-8 jésus. br...	10 »	Relié, idem tranche dorée.....	14 50
Relié en toile angl., riche dessin spécial en or, haut-relief, tranche jaspée.....	13 »	Demi-chagrin, plats en toile, tr. jaspée.	13 50
		— tranche dorée.....	15 »

ALBUM FABIOLA

Les **21 planches** ci-dessus annoncées, tirées **sur chine**, à un TRÈS PETIT NOMBRE D'EXEMPLAIRES, montées sur bristol, et formant un album in-f°, rel. rouge élégante, tr. dor. — Prix : 20 fr.

..... *Je ne sache pas qu'on ait publié quelque part une édition de* FABIOLA *comparable à celle* de M. LETHIELLEUX. *Ce qui distingue celle-ci de toutes les autres, c'est la magnificence de ses illustrations. Ces splendides gravures* nées du texte, *font rejaillir sur leur source autant de lumières qu'elles en avaient reçues.* (*Le Mag. du Foyer.*)

..... *Très beau papier, typographie irréprochable, reliure élégante et riche, modicité relative du prix*, surtout *ces admirables illustrations*, rien ne manque à ce beau volume pour en faire *un des meilleurs et des plus charmants cadeaux d'étrennes* qui se puissent imaginer.

..... *Fabiola*, cette perle du roman religieux, *maintenant enchâssée dans un écrin ravissant* qui en fait valoir et, pour ainsi dire, en *double*, toutes les *beautés*, peut être considéré comme le LIVRE D'ÉTRENNES PAR EXCELLENCE DE LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE.

(VICTOR FOURNEL. — *Semaine religieuse de Paris.*)

LES SAINTES LÉGENDES DE L'ENFANCE

Ouvrage imité de l'allemand par **H. de BAROEUL**

Deux beaux volumes in-8, illustrés de 18 gravures . . . . . 8 francs.

Ire Série (Saints). 1 vol. in-8, 9 grav...	4 »	dor.....	1 5
IIe Série (Saintes). 1 vol. in-8, 9 grav...	4 »	Reliure demi-chagrin, plats en toile, tr. jasp.....	1 7
Reliure toile anglaise, dor. sur plats, tr. jasp. en plus.....	1 »	Reliure demi-chagrin, plats en toile. tr. dor.....	2 5
Reliure toile anglaise, dor. sur pltas, tr..			

Le reproche le moins sévère qu'on puisse adresser aux livres de *Contes et Historiettes banale* qu'on met entre les mains des enfants, c'est d'*être inutiles, et de n'offrir aucun aliment pou l'esprit ni pour le cœur*. Les *prouesses* des *ogres* et les *exploits des fées*, n'ont, ce nous semble *rien de bien instructif, ni de bien moralisant* Cependant qui ne sait que les premières impressions sont celles qui restent le plus solidement gravées dans l'âme?...

..... Mais on veut récréer les enfants, on veut captiver leur tendre imagination par des *récit surprenants et merveilleux*. Eh! bien, *qu'y a-t-il de plus merveilleux, de plus émouvant, e plus attachant que l'histoire des héros du Christianisme?...*

..... Voilà le merveilleux qu'il convient de raconter à l'enfance chrétienne, voilà les héros do elle doit connaître les exploits.

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

A. CHÉRUEL

RECTEUR HONORAIRE ET INSPECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DE L'UNIVERSITÉ
MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

HISTOIRE DE FRANCE

SOUS LE MINISTÈRE DE MAZARIN

(1651-1661)

TOME II

Un volume in-8°, broché. . . . . 7 fr. 50

L'OUVRAGE FORMERA **3** VOLUMES

Ouvrage du même auteur publié par la même librairie :

HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LA MINORITÉ DE LOUIS XIV

Quatre volumes in-8° : 30 francs.

Cet ouvrage a obtenu, en 1880 *et* 1881, **le Grand Prix Gobert.**

EN VENTE :

LA DEUXIÈME LIVRAISON

DE

L'ATLAS-MANUEL

DE GÉOGRAPHIE MODERNE

L'ouvrage comprendra NEUF livraisons à 3 francs.

IL PARAIT UNE LIVRAISON PAR MOIS

Librairie OUDIN, à Paris, 31, rue Bonaparte

ET A POITIERS, 4, RUE DE L'ÉPERON

M

J'ai l'honneur de vous informer que je me suis rendu acquéreur du journal hebdomadaire illustré :

LE MESSAGER DE LA SEMAINE

dont je vais poursuivre la publication à partir du 25 *novembre prochain.*

D'importantes modifications seront apportées à ce Journal qui portera désormais le titre de :

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

ET LE

MESSAGER DE LA SEMAINE

Chaque numéro, dont le nombre de pages sera élevé de *douze à vingt-quatre*, renfermera de *six à dix gravures* très soignées et contiendra :

1° *Un Roman ;*

2° *Un article historique, littéraire ou scientifique* sur une question controversée et à l'ordre du jour;

3° *Deux variétés :* Voyages, Beaux-Arts, Littérature, etc.;

4° *Des articles et un catalogue bibliographiques* tenant au courant du mouvement littéraire.

Enfin, une **Revue très complète de la semaine**, où seront groupés, en une série d'*articles courts* publiés sous des titres divers, tous les faits *politiques, religieux, scientifiques, littéraires, historiques, artistiques* et *industriels* de la semaine, de façon à présenter à nos lecteurs sous une forme claire et simple la partie essentielle des Revues spéciales et des Journaux quotidiens qui peuvent difficilement être suivis tous, et à les mettre ain

à même de suivre pas à pas le mouvement intellectuel de notre époque et de connaître tout ce qu'un homme instruit doit savoir.

Les divisions de cette REVUE DE LA SEMAINE seront les suivantes :

Politique. — Religion. — Histoire. — Littérature française et étrangère. — Géographie et voyages. — Sciences naturelles et mathématiques. — Sciences philosophiques et morales. — Sciences médicales et anthropologie. — Questions sociales et économie politique. — Education et enseignement. — Marine et armée. — Beaux-Arts. — Musique et théâtres. — Arts industriels. — Industrie et commerce. — Agriculture. — Sport.

Chacune de ces divisions sera confiée à un rédacteur spécial.

Chaque numéro contiendra en outre les principaux **Faits divers** de la semaine et un **Bulletin financier.**

Nous commencerons dans notre premier numéro, qui paraîtra le samedi 25 novembre prochain, la publication de **la Fournaise,** roman inédit de CARLES DESLYS.

Permettez-moi, M de compter pour cette affaire sur votre précieux concours, et veuillez agréer l'expresssion de mes sentiments dévoués.

H. OUDIN.

LA

SEMAINE ILLUSTRÉE

ET LE

MESSAGER DE LA SEMAINE

A. RASTOUL
RÉDACTEUR EN CHEF

H. OUDIN
ÉDITEUR-GÉRANT

CONDITIONS ET MODE DE PUBLICATION :

La **Semaine illustrée** formera un fascicule de 24 pages sous couverture imprimée et contiendra de six à dix gravures.

Elle paraîtra le samedi de chaque semaine.

Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER (Union postale)	
Un an	18 »	Un an	20 »
Six mois	10 »	Six mois	11 »
Trois mois	6 »	Trois mois	7 »

Le numéro : 40 centimes

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

PUBLICATIONS NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES

VIENNENT DE PARAITRE

HISTOIRE CONTEMPORAINE DE LA FRANCE

Par J.-A. PETIT

12 beaux volumes in-8° . . . . . 72 francs.

ONT PARU :

TOME Ier. — **La Révolution**, 1 vol. in-8° de XVI-540 pages. . . . . 6 fr.
TOME II. — **La Terreur**, 1 vol. in-8° de 400 pages. . . . . 6 fr.
TOME III. — **La Réaction thermidorienne**, 1 vol. in-8° de 501 pages. 6 fr.
TOME IV. — **Le Directoire**, 1 vol. in-8° de 485 pages. . . . . 6 fr.

Les autres volumes paraîtront successivement.

L'**Histoire contemporaine de la France**, par M. J.-A. PETIT, aura douze volumes.

Elle commence à la Révolution de 1789, et sera poursuivie jusqu'aux événements de 1870-71, si ce n'est plus avant encore.

Cet ouvrage est d'une grande opportunité. Au moment, en effet, où les idées et les principes de notre première Révolution trouvent leur pleine et entière application dans le gouvernement actuel du pays, il est du plus haut intérêt de repasser, halte par halte, à travers ces quatre-vingts dernières années de notre histoire; d'avoir sous les yeux, tracé par la même main, afin de nous y retrouver tout entiers comme dans un miroir, ce tableau si chargé de personnages et de faits.

La vérité, une vérité rigoureuse et rigoureusement impartiale, tel est, d'un bout à l'autre, le trait caractéristique de l'œuvre de M. J.-A. PETIT.

LA VRAIE LIBERTÉ

PAR

Le Général DE CATHELINEAU

Un volume in-8° de 75 pages. . . . . 1 fr. 50

LE LIVRE DU JEUNE FRANÇAIS

MANUEL D'INSTRUCTION CIVIQUE

Par Arthur LOTH

Un beau volume in-12 de 450 pages . . . . . 2 fr. 50

PUBLICATIONS NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES.

VIENNENT DE PARAITRE

LA DIME, LA CORVÉE ET LE JOUG

Par CHARLES BUET

Un beau volume in-12 de XIX-385 pages, titres rouge et noir : 3 francs.

Du même auteur, pour paraître prochainement :

MADAGASCAR, LA REINE DES ILES AFRICAINES

Histoire, Mœurs, Religion, Flore et Produits naturels

Un beau volume illustré, 6 francs.

LA DIVINITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

DANS LA PRIMITIVE ÉGLISE

Par l'abbé PANHÉLEUX
VICAIRE GÉNÉRAL AU MANS

Un beau volume in-12 de 412 pages. . . . . 3 francs.

ÉLÈVES DES JÉSUITES

SOUVENIRS DES COLLÈGES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

1850-1880

Par le P. DIDIERJEAN

Deux forts volumes in-12 de XII-612 et 632 pages . . . . . 8 francs.

LA THÉOLOGIE DES PLANTES

OU

HISTOIRE INTIME DU MONDE VÉGÉTAL

Par l'abbé CHAUDÉ

Un beau volume in-12 de XXIV-384 pages avec 2 planches. . . . . 3 francs.

ACCORD DE LA SCIENCE ET DE LA FOI

Par le R. P. MIR, S. J.

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR **le R. P. Ch. HOUZÉ**

Un volume in-12 de 450 pages . . . . . 3 francs.

COMPTOIR DE COMMISSION

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

79, rue des Saints-Pères, Paris

L'année dernière, grâce au concours d'un imprimeur-lithographe distingué, nous avons pu fournir deux cent mille cartes de visite en un mois. Cette année nous avons encore les mêmes facilités et nous prions nos lecteurs de ne pas attendre le mois de décembre pour commander les cartes de visite dont ils auraient besoin, parce que la grande quantité de demandes du dernier mois de l'année occasionne forcément des retards préjudiciables à tous.

Voici la nomenclature des cartes les plus usitées :

1re SÉRIE. — Gravées sur pierre NETTETÉ DE LA GRAVURE SUR CUIVRE	Le cent	Les 200 du même nom	Au-dessus de 200 chaque cent en plus
Format B 100 sur 60 millim.			
3 Carton mat stucqué..	3 50	6 »	2 50
4 Carton bristol crême velouté..	4 »	7 »	3 »
Format C 108 sur 70 millim.			
7 Carton bristol crème velouté.	4 50	8 »	2 50
2e SÉRIE. — Dites à la minute (TYPOGRAPHIE)			
Format B 100 sur 60 millim.			
10 Carton mat stucqué.	2 »	3 50	1 50
11 Carton bristol crème velouté.	2 50	4 50	1 85
Format C 108 sur 70 millim.			
12 Carton bristol crème velouté.	3 »	5 »	1 75

On est prié d'écrire très lisiblement les noms, de bien distinguer les N des U, en un mo de transmettre des minutes assez exactes pour ne donner lieu à aucune erreur dans le ateliers.

MISE EN DEUIL

Bordure n° 1. Largeur, 2 mill., 0 fr. 50 le cent. — Bordure n° 3. Largeur 5 mill., 0 fr. 75 le cent. — Bordure n° 4. Largeur, 7 mill., 1 fr. le cent. — Bordure n° 5. Largeur, 9mill., 1 fr. 25 le cent. — Bordure n° 6. Largeur, 12 mill. 1 fr. 50 le cent.

OBSERVATIONS

Les cartes gravées en LETTRES DE FANTAISIE NOIRES, gothique, ronde, carrée en un mot toute autre écriture que l'anglaise, se paient (SUR LE PREMIER CENT SEULEMENT), en plus par ligne, 1 fr.

Les couronnes nobiliaires, croix et emblèmes, 2 fr. 50.

Les armoiries sans support, 4 fr. 50. — Avec support, 6 fr.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

UN NONCE DU PAPE A LA COUR D'IVAN LE TERRIBLE

Dans la seconde moitié du seizième siècle, les papes ont essayé à cinq reprises de se mettre en rapport avec les tsars. Les motifs qui engagaient le Saint-Siège à tourner ses regards vers les provinces du nord-est de l'Europe, ont été tour à tour le concile de Trente, la ligue anti-ottomane et la réunion des Églises. Cependant jusqu'à l'année 1581 les envoyés pontificaux ne purent jamais pénétrer à Moscou : la Pologne et l'Autriche opposèrent à leur passage des difficultés insurmontables.

Quelque étrange que fût cette politique, elle n'en servit pas moins à des desseins providentiels. En 1581, ce n'est plus le pape qui fait des avances, c'est le tsar orthodoxe qui envoie son messager frapper à la porte du Vatican et provoquer l'intervention pontificale. Jamais encore les annales du Kremlin n'avaient enregistré une démarche de ce genre : des désastres militaires, des complications à l'intérieur, un complet isolement, avaient seuls décidé le fier Ivan, tsar de Moscou, à remettre sa cause entre les mains de Grégoire XIII, pour conclure avec un rival redoutable, soit une paix, soit une trêve qui ne fût pas trop désavantageuse.

En effet, Étienne Bathory, roi de Pologne, était à cette époque à l'apogée de ses succès. Une première campagne lui avait valu Polotsk : il espérait dans une seconde s'emparer de Pskov et de Novgorod, et pénétrer ainsi dans le cœur même du pays. La victoire favorisait le grand capitaine; mais le manque de ressources et de soldats, les chicanes tracassières de la diète lui suscitaient souvent de graves difficultés : après quelques tergiversations, l'intervention du pape fut acceptée volontiers, et non sans motif.

Quant à Grégoire XIII, il voyait se réaliser un de ses vœux les plus ardents. Son programme oriental était tout fait : réconcilier

la Pologne avec Moscou, faire accepter par les tsars le concile de Florence, enfin réunir les Moscovites et les Polonais sous les mêmes drapeaux pour combattre le croissant.

Il était facile de prévoir qu'en pareille matière les négociations seraient aussi compliquées et épineuses que leur but était important. Le P. Antoine Possevino, de la Compagnie de Jésus, en fut chargé. Nous le verrons à l'œuvre : ses efforts furent couronnés par une trêve de dix ans, conclue, le 15 janvier 1582, à Kivérova Gora.

I

Le 21 juillet 1581, une grande agitation régnait dans le camp polonais de Polotsk : Bathory quittait la forteresse récemment conquise sur les Russes et se dirigeait sur Pskov, à la tête de sa brillante cavalerie, de ses braves fantassins hongrois, de ses bandes quelque peu cosmopolites. De son côté, Possevino partait pour Staritsa, où il devait avoir une entrevue avec Ivan le Terrible pour s'entendre sur les conditions de la paix.

C'était la première fois qu'un jésuite allait se trouver en présence d'un tsar. Possevino était l'homme indiqué pour la circonstance : intelligent et courageux, érudit et actif, il était surtout perspicace et fertile en expédients. Une récente mission avait révélé ses talents diplomatiques : Jean III de Suède, encouragé par son épouse Catherine Jagellon, avait un moment voulu ramener son royaume dans le giron de l'Église; la politique n'était pas étrangère à ce projet religieux. Possevino fut à deux reprises envoyé en Suède pour traiter cette affaire. Lorsque, décoré du titre d'ambassadeur impérial, il parut à Stockholm, vêtu d'un élégant habit noir, l'épée au côté, le tricorne sous le bras, les profanes restèrent longtemps sans se douter que le diplomate aux grandes manières, aux traits expressifs, au regard ardent, était un simple jésuite, passant ses nuits dans la prière, après avoir joué avec aisance son rôle d'emprunt à la cour. Le succès de la mission ne répondit pas à l'attente; mais le missionnaire fit preuve d'un talent incontestable : ce qui engagea le cardinal de Côme, secrétaire d'État et ministre en faveur, à lui ouvrir en Moscovie un nouveau et plus vaste champ.

Accompagné de deux autres pères et de deux frères, escorté

par des Cosaques polonais, Possevino partit donc de Pskov (1). Dans la nuit du 2 au 3 août, nos voyageurs, après avoir traversé Orcha et Debrovna, se trouvèrent sur les confins des provinces lithuaniennes et moscovites. Là se produisit un fâcheux contretemps : l'escorte polonaise s'était hâtée de partir, sans laisser à l'escorte russe le loisir d'arriver. Les cinq jésuites restèrent tout seuls au milieu des ténèbres, sous la pluie battante, dans une forêt épaisse, où l'on n'avançait parfois que la hache à la main, où le silence n'était interrompu que par des cris sinistres, pareils à ceux des bêtes fauves. Heureusement l'épreuve ne fut pas de longue durée : à la pointe du jour, Théodore Potemkine, suivi de soixante cavaliers, vint souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants. Désormais Possevino était sur le sol de la sainte Russie.

Nous entrons avec lui dans un monde nouveau : les dernières traces latines et occidentales disparaissent brusquement; il n'y a plus que du slave, doublé de mongol et surtout de byzantin. Dans les rapports internationaux, c'est l'élément grec qui domine. Depuis le mariage d'Ivan III avec l'héritière des Paléologues, l'étiquette fastueuse de Byzance a fait son entrée au Kremlin; le luxe de méfiantes précautions dont les étrangers étaient naguère entourés sur les rives du Bosphore, se reproduit maintenant à Moscou; les ambassadeurs ne sont plus que d'illustres prisonniers, mieux gardés et mieux observés que les autres. A peine arrivés, ils sont entourés de *pristavs* (adjoints) chargés de les surveiller, tout en leur faisant les honneurs de la capitale; les nombreuses sentinelles postées jour et nuit autour de leur demeure ne sont là que pour les tenir dans un complet isolement : le monde officiel doit leur suffire (2).

En fait d'étiquette, Ivan le Terrible était passé maître, et, à l'égard d'une sceptique méfiance envers les étrangers, il ne laissait rien à désirer. Possevino, arrivant dans des circonstances extraordinaires, devait s'en ressentir plus que les autres. Des ordres précis et détaillés furent donnés à tous ceux qui devaient l'approcher de près ou de loin. D'une part on réglait le chemin à suivre, les honneurs à rendre, les vivres à fournir; d'autre part

(1) Pour les détails du voyage, voyez *Possevini Missio Moscovitica*. Lerouxt 1882, p. 11 et suiv.

(2) Il y a de curieux rapprochements à faire entre les usages de Moscou et le livre des *Cérémonies de la cour de Byzance*.

la plus minutieuse prudence était rigoureusement prescrite (1). Le pristav Zaléchénine Volokhov, envoyé exprès de Moscou à la rencontre de Possevino, et chargé de l'examiner à fond, avait en portefeuille toute une série de réponses officielles aux questions qui pourraient lui être faites sur la paix et sur la guerre, sur le tsar et sur Bathory, sur la Lithuanie et la Livonie, sur Kazan et Astrakhan. Des formules anodines étaient suggérées pour les cas imprévus ou difficiles; dans l'hypothèse d'une controverse religieuse, Zaléchénine devait répondre tout court qu'il n'avait jamais appris à lire, et puis se renfermer dans un silence absolu. L'évêque de Smolensk, Sylvestre, premier prélat orthodoxe que Possevino rencontrait sur son passage, reçut aussi des instructions spéciales, qui donnèrent lieu à un plaisant malentendu. Trompé par l'analogie phonétique de deux expressions russes, le jésuite se crut convié par l'évêque à *l'obéd* (dîner), tandis qu'il était invité à l'*obédnia* (messe). Quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'il se vit à l'improviste entouré d'une foule compacte et conduit aux portes de l'église, où l'évêque, sans lui donner la bénédiction, le presse de lui baiser la main, car tels étaient les ordres précis du tsar. Possevino comprit que l'on cherchait à extorquer des signes d'approbation et de respect pour la foi orthodoxe : il ne voulut ni baiser la main ni entrer à l'église. Rien ne put vaincre sa résistance : force fut à l'évêque de céder.

De Smolensk, en passant par Viasma, on arriva, le 18 août, à Stáritsa, où le tsar se trouvait en résidence temporaire. L'entrée fut des plus solennelles : une nombreuse escorte attendait Possevino hors de la ville; un superbe cheval moreau, richement caparaçonné et trottant à l'amble, lui fut présenté au nom du tsar. Le questionnaire de rigueur fut répété plusieurs fois : il se réduisait toujours aux mêmes informations sur la santé du pape et sur les circonstances du voyage, avec cet inconvénient de plus, qu'on y entremêlait souvent le titre démesurément long du souverain. Le jour de l'arrivée, il y eut un grand festin, présidé par le stolnik Ivan Belski. Lorsqu'il fut terminé, les pristavs voulurent, selon l'usage, recommencer à boire et à manger en petit comité; mais Possevino leur fit comprendre que des excès de ce genre s'alliaient mal avec

(1) Les instructions d'Ivan IV, à l'occasion de l'arrivée de Possevino, se trouvent dans les *Monuments des rapports diplomatiques de la Russie* (en russe), X, col. 39 et suiv.

son caractère sacerdotal. Cette déclaration les frappa de stupeur, tout en méritant leurs suffrages. Le lendemain, on procéda à l'examen des présents envoyés par le pape, et de ceux offerts par son ambassadeur. Ils furent tous soigneusement catalogués, et l'on promit à Possevino que bientôt il verrait les *yeux sereins* du tsar.

En effet, l'audience fut fixée au 20 août. Accueilli par Ivan en sa qualité de jésuite, l'envoyé pontifical ne désirait rien tant que de paraître à la cour sans aucune espèce d'apparat; mais, sur les instances des Moscovites, il fallut, bon gré mal gré, étaler une certaine pompe. Le jour convenu, de hauts personnages viennent annoncer que le moment solennel approche, les présents sont enfermés dans des sacs de drap d'or et d'argent. Précédé et suivi de brillants cavaliers, Possevino se met en marche, à cheval, ayant à ses côtés ses deux compagnons et deux interprètes; derrière lui cheminent les trois porteurs des présents. Le cortège avance lentement entre deux haies de soldats aux uniformes bigarrés, rangés sur son passage, jusqu'aux abords du palais. Là, on met pied à terre. Après avoir traversé quelques salles remplies de boïars richement costumés, Possevino se trouve en présence d'Ivan le Terrible. Le contraste est frappant : vêtu simplement de noir, avec le manteau espagnol sur les épaules, le jésuite paraît devant le tsar, monté sur un trône étincelant, drapé dans une robe de brocart couverte de pierres précieuses, avec la couronne sur la tête et le sceptre à la main. Cependant cette profusion de luxe ne voile qu'à grand'peine les mystères ténébreux de l'âme d'Ivan. Encore dans la vigueur de l'âge, il semble déjà fatigué de la vie; son regard est éteint, ses traits portent les traces indélébiles de violentes émotions, toute sa physionomie respire quelque chose de sinistre : c'est qu'il succombe sous un passé de formidables excès, de crimes sauvages et de remords. Privé de son père dès l'âge le plus tendre, témoin de la scandaleuse conduite de sa mère, tour à tour flatté ou maltraité par les ambitieux boïars, Ivan manifesta de bonne heure les plus funestes inclinations à la débauche et aux sanglantes représailles. Une heureuse mais passagère transformation valut quelques belles pages à son histoire et des conquêtes importantes au pays; bientôt il revint à ses premières habitudes avec une fureur nouvelle : des massacres périodiques jetèrent partout l'épouvante, le dévergondage de ses mœurs ne connut pas de bornes; cependant, poursuivi par le remords, on le voyait quitter

les orgies pour l'église, endosser le froc, chanter les offices et sonner lui-même les cloches: toute sa vie n'était plus qu'un bizarre amalgame de hideux mysticisme et de crimes inouïs.

Tel était l'homme qu'il s'agissait de réconcilier avec ses ennemis, voire de gagner à des idées élevées, à des projets chevaleresques. Lorsque les boïars eurent annoncé tout haut que Possevino battait la terre du front, — c'était la formule consacrée, — Ivan demanda des nouvelles de la santé du « pape Grégoire XIII ». Une revanche parut alors opportune à Possevino : on lui avait fatigué les oreilles avec les titres prétentieux du tsar; maintenant qu'à l'endroit de son maître on recourait au laconisme, il répondit d'un ton solennel : « Notre très saint père, le pape Grégoire XIII, pasteur de l'Église universelle, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, successeur de saint Pierre, souverain de nombreuses provinces et régions, serviteur des serviteurs de Dieu, salue Votre Sérénité et lui souhaite toute sorte de bénédictions. » Le tsar, en signe de respect, avait écouté debout ces paroles; s'étant assis, il débita les inévitables questions sur le voyage, donna à baiser sa main encore teinte de sang innocent, fit passer à un secrétaire les lettres apportées par Possevino, et se mit ensuite à examiner les dons pontificaux. Le pape lui envoyait un crucifix en cristal de roche, ciselé d'or et renfermant une parcelle de la vraie croix; un exemplaire grec, relié avec luxe, du concile de Florence; un rosaire monté en or avec des pierres précieuses; une décade de rosaire du même genre; une coupe en cristal avec des bordures en or; d'autres présents étaient destinés au fils aîné du tsar, ainsi qu'à la tsarine Anastasie, morte depuis plusieurs années, car Ivan en était déjà à sa septième femme, si l'on peut encore se servir ici de ce terme. Possevino offrait en son propre nom un *Agnus Dei* incrusté en or et orné d'une légende en lettres russes. Tous ces dons, quelque précieux qu'ils fussent, parurent sans doute bien modestes à l'opulent souverain dont le trésor regorgeait de vases d'or et d'argent, qui possédait toute une collection des plus rares bijoux de l'Orient; la haute position du donateur en faisait le plus grand prix : aussi furent-ils promenés comme en triomphe dans les salles du palais et exposés à tous les regards. La relique de la sainte croix attira surtout l'attention d'Ivan : « C'est un présent, dit-il, vraiment digne d'un pontife. » Mais on avait hâte d'aborder les affaires. Une conférence préliminaire avec les boïars succéda à l'audience : les murs du Kremlin durent s'étonner de voir un jésuite italien

traiter de paix et de guerre, au nom du pape, avec les mandataires d'un fils de Monomaque. Le jour même, il y eut au palais un grand festin d'apparat : la profusion de vaisselle d'or étalée dans le vestibule et dans la salle à manger frappait les regards; une table d'honneur était réservée à Ivan et à son fils, au-dessus p ndait une magnifique image de la sainte Vierge. A peine les jésuites furent-ils entrés, que le tsar, appelant chacun par son nom, leur indiqua les places à occuper. Leur table était tout près de celle du tsar, mais moins élevée que la sienne. Le repas dura deux heures : le tsar, devenu tout à coup un aimable amphitryon, envoyait souvent à ses hôtes les mets de sa table; chaque fois qu'il invitait quelqu'un à boire, celui-ci venait se placer au milieu de la salle, s'inclinait profondément, vidait la coupe et la passait à un autre. Possevino remarque que ces libations se répétèrent jusqu'à soixante fois. Les jésuites en furent dispensés. Vers la fin du dîner, Ivan fit un discours approprié aux circonstances et très flatteur pour le pape.

Laissons les boïars cuver leur hydromel, boisson préférée de l'époque, et revenons aux affaires qui devaient se débattre à Moscou. Nous les résumerons rapidement, en les ramenant, pour plus de clarté, à ces trois chefs : affaires polonaises, affaires suédoises, affaires romaines. L'objectif de la guerre qui menaçait d'envahir tout le nord de l'Europe, n'était autre, au fond, que la Livonie. Admirablement située, cette petite province, avec son littoral étendu et sinueux, ses vastes et superbes ports, ses issues sur la Baltique et les mers environnantes, était de la dernière importance pour des États continentaux, tels que la Pologne et Moscou, toujours en quête d'un débouché pour le commerce et d'une voie facile de communication. Aussi Bathory, se rappelant que naguère la Livonie s'était donnée à Sigismond-Auguste, avait-il juré de la réunir pour toujours et de la souder fortement à la république. Ivan l'avait prévenu, et, s'étant annexé une partie de la province, voulait à tout prix en conserver ne fût-ce qu'un lambeau. Au plus fort de la lutte entre les deux rivaux, le roi de Suède crut qu'il aurait facilement raison de l'un et de l'autre : il lança ses armées sur les côtes de la Baltique, où elles préludèrent aux victoires que, guidées par un fameux capitaine, elles devaient plus tard remporter sur les Russes, vainqueurs à leur tour et vainqueurs à jamais dans les champs de Poltava. Or il s'agissait en ce moment de pacifier ces trois adversaires : problème difficile, qui s'imposait sans retard.

Mais si ces affaires étaient les plus pressées, aux yeux de Possevino, les plus importantes étaient certainement celles qui intéressaient Rome. La paix à rétablir dans le Nord n'était qu'un moyen; le grand but auquel visait le Saint-Siège était l'alliance de tous les princes chrétiens contre les Turcs; et comme, dans les idées du temps, l'alliance, pour être solide, devait être fondée sur l'unité de la foi, la réunion de l'Église russe avec l'Église romaine était toujours sous-entendue. Tous les efforts de Possevino, du cardinal de Côme et du pape lui-même convergeaient vers cette fin.

Quant au mode adopté à Moscou dans les négociations, il se réduisait aux audiences du tsar et aux conférences avec les boïars. Les audiences d'ordinaire étaient courtes. Jaloux à l'excès de sa dignité, Ivan se contentait de tirer les grandes lignes, et s'en remettait, pour les détails, aux boïars. A l'issue de l'audience et d'une manière plus ou moins ostensible, il ne manquait jamais de se laver les mains dans un bassin d'or, comme pour se purifier des taches contractées par l'admission d'un étranger. Ce procédé de désinfection parut à Possevino si outrageant et si barbare, qu'il s'en plaignit amèrement à la première occasion.

Ce n'était guère que dans les conférences que les affaires étaient traitées à fond, avec un luxe de formalités qui trahissait, dès le seizième siècle, d'heureuses dispositions pour le système bureaucratique dont Pierre Ier devait un jour doter la Russie. Il y avait d'abord des interprètes des deux côtés, Possevino ne parlant pas le russe et les boïars ne sachant aucune langue étrangère; avant de répondre à l'envoyé pontifical, on répétait tous ses discours avec une exactitude qui le remplissait d'étonnement. Mais ce qui retardait surtout la marche des négociations, c'était le recours perpétuel au tsar, qui s'était réservé tous les pouvoirs. Qu'une phase nouvelle s'annonce dans la discussion, qu'un nouvel incident se produise, aussitôt les boïars s'en vont trouver leur maître; après une longue absence, ils reviennent avec de longues bandes de papier, dont, séance tenante, lecture est faite à tour de rôle. Chaque lecteur débute par l'invocation de la très sainte Trinité, décline imperturbablement les titres du tsar, et, à travers les redites, les questions, les répliques et les contre-répliques, arrive à formuler une conclusion d'ordinaire évasive ou dilatoire. Pour un Occidental, et surtout pour un homme de la trempe de Possevino, dévoré d'activité, avec du sang méridional dans les veines, c'était plus qu'une épreuve, c'était

un supplice. Les secrets desseins du tsar ne hâtaient pas non plus le dénouement : il voulait obtenir beaucoup, céder le moins possible, et même garder sa liberté d'action dans le cas d'un échec de Bathory devant Pskov.

Voilà donc sous quels auspices et dans quelles circonstances Possevino eut à comparaître jusqu'à six fois par-devant le tsar, à traiter longuement et fastidieusement avec les boïars, pendant les vingt-huit jours passés à Staritsa. Les sources russes nous ont conservé la série des pièces échangées entre les deux parties (1) ; la *Moscovia* de Possevino y ajoute quelques détails importants, de sorte que l'on peut parfaitement se rendre compte des négociations.

Après avoir exposé en termes généraux le but de sa mission, Possevino, qui avait eu en Pologne des conversations intimes avec le roi et son chancelier, voulut se faire renseigner sur les mêmes questions par la partie adverse. On s'y prêta de la meilleure grâce du monde : les archives du Kremlin furent mises à sa disposition ; il obtint communication et copie des pièces relatives à la question pendante de la Livonie ; il put parcourir à son aise la correspondance de Vasili, père d'Ivan IV, avec Léon X et Clément VII, et se convaincre que les tsars avaient uniquement en vue les intérêts temporels. Enfin, on lui montra à Moscou une pièce de la plus haute importance, dont il ne savait que sommairement le contenu : c'était la dernière lettre d'Ivan à Bathory. Les origines en sont remarquables : effrayé par les succès de son rival, espérant arrêter sa marche victorieuse, le tsar lui avait envoyé des conditions de paix, que Bathory avait acceptées en principe et réduites à ces trois points : cession de la Livonie, indemnité de guerre, destruction de quelques forteresses limitrophes. Mais Ivan luttait de finesse : il avait en même temps provoqué l'intervention pontificale ; et lorsque Possevino arrivait de Rome à Polotsk, une missive de Moscou du 29 juin y apportait de nouvelles et bien différentes conditions de paix. Ivan ne cédait plus qu'une minime partie de la Livonie : car autrement Bathory lui demanderait, pensait-il, toutes ses provinces l'une après

(1) Voyez les *Monum. des rel. dipl. de la Russie*, X, col. 70 et suiv. — Theiner a publié le document relatif à l'alliance anti-ottomane, avec la date erronée de 1582 au lieu de 1581. (*Ann. eccl.*, t. III, p. 353.) Nous avons trouvé aux archives du Vatican le premier discours de Possevino à Ivan et quelques autres pièces. (*Germ.*, 93, p. 290.)

Entre les textes romains et les textes russes, il y a parfois des différences assez notables.

l'autre ; l'indemnité lui paraissait une chose inouïe parmi les chrétiens, digne tout au plus des Turcs, ce qu'il prouvait d'une manière assez spécieuse : « Je ne t'ai pas prié, disait-il à son adversaire, de venir dans mes États, et je ne m'oppose pas à ton départ ; est-il juste que je te paye pour avoir dévasté mes campagnes, assiégé mes villes, pillé mes richesses? d'ailleurs cet argent ne servirait qu'à prolonger la guerre. Quant aux forteresses limitrophes, leur démolition démasquerait le pays et faciliterait les irruptions polonaises. » Tous ces beaux raisonnements étaient encadrés dans un style tantôt biblique, tantôt insolent et burlesque : le tsar était l'élu de Dieu, il ne désirait que la paix; tous les torts étaient naturellement du côté de Bathory, l'ami des Turcs, l'ennemi des chrétiens, nouvel Amalec, nouveau Sennachérib, qui ne respirait que la guerre et le sang. Passant de la politique à la théologie, Ivan allait jusqu'à dire que l'Église russe s'était réunie à l'Église romaine au concile de Florence, auquel avait assisté Isidore de Kiev. A l'entendre, on l'eût pris pour un dévot fils de Saint-Pierre, prêt à se croiser contre les Turcs pour le triomphe de la vérité (1). Nous verrons Possevino tirer parti, à l'occasion, de toutes ces assertions un peu trop hasardées.

En attendant, à mesure que la lumière se faisait autour de lui, il s'expliquait aussi d'une manière plus précise sur ses commissions. Un fait saillant dominait la situation : Bathory et Ivan ne pouvaient à eux seuls parvenir à s'entendre, un nouvel élément de conciliation était nécessaire; le tsar l'avait senti lorsqu'il envoyait son messager à Rome. Possevino n'eut garde de négliger ces circonstances, et, pour base de ses opérations, choisit l'intervention pontificale. Tout est ramené à ce point de départ; c'est de là qu'avec l'espoir d'un arrangement, jaillissent les nouvelles combinaisons. Ainsi Bathory admettait un tempérament sur l'indemnité de guerre et les forteresses à démolir : à son tour, qu'Ivan se désiste de ses dernières conditions; si le roi de Pologne se montre encore trop exigeant, Possevino le fera passer auprès du pape pour l'ennemi du nom chrétien. Pour obtenir les faveurs pontificales, il importe aussi de s'entendre avec la Suède, et surtout d'adhérer à la ligue générale contre les Turcs. Sur ce dernier point, Possevino est intarissable : il fait entrevoir de loin la possibilité d'un nouvel empire d'Orient, dont le

(1) Voyez le texte de la lettre dans le *Dnevnik* de Bathory, publié par Kojalovitch, p. 254, n° 52.

tsar, couronné par le pape, serait naturellement le chef, pourvu que les dissensions religieuses entre Rome et Moscou disparaissent, pourvu que le concile de Florence, invoqué par Ivan lui-même, soit enfin remis en honneur.

Un gros bon sens suffisait pour pénétrer le fond de ces discours : Rome et la Pologne paraissaient solidaires ; faire des concessions à l'une, c'était bien mériter de l'autre. Mais le tsar était aussi méfiant qu'intéressé : un jour, il dénoncera sans scrupule les avances qu'il aura faites ; toutefois, autant vaut ne pas se lier les mains avant d'être débarrassé de son rival. Les réponses données à Possevino sont marquées au coin de ce genre spécial de prudence. D'abord les affaires suédoises sont complètement écartées : impossible de les traiter sans avoir sous les yeux des propositions précises et officielles ; or Possevino ne pouvait pas les produire. A l'endroit des affaires romaines, les précautions oratoires se multiplient visiblement : Ivan fait parade de ses ardeurs belliqueuses contre les Turcs ; mais, trop persuadé qu'elles resteront toujours stériles, il ne prend pas d'engagement formel et déterminé. Quant aux questions purement religieuses, elles sont d'ordinaire passées sous silence ; à peine le tsar consent-il à entrer en lice sur ce sujet lorsque la paix sera bien et dûment conclue. Cependant on ne pouvait tout refuser, quelques concessions étaient nécessaires : sur les instances de Possevino, il accorde aux envoyés du pape l'entrée en Russie et le passage en Perse ; les marchands vénitiens sont autorisés à amener des prêtres catholiques, à condition toutefois que les Moscovites jouiraient de privilèges analogues à Rome et à Venise. En général, il faut le constater, le tsar ne cacha pas son attachement à la foi de ses pères et se montra inébranlable en matière ecclésiastique ; peut-être avait-il oublié ce qu'il avait écrit la veille sur le concile de Florence, peut-être se flattait-il que les concessions déjà faites suffisaient pour donner aux affaires polonaises une autre tournure.

C'était là sa grande, son unique préoccupation. Pour obtenir soit la paix, soit une trêve de sept à douze ans, il consentit même à modifier son ultimatum, à céder encore quelques forteresses livoniennes, tout en gardant pour lui les principales, surtout Dorpat et Narva.

Après l'échange mutuel des idées, il s'agissait de trouver un procédé quelconque pour les faire valoir et arriver à un résultat pratique. Possevino s'offrit d'aller trouver Bathory et de parle-

menter avec lui. Rien ne pouvait sourire davantage à Ivan : il presse le jésuite non seulement de se rendre au camp polonais, mais encore d'obtenir une suspension d'hostilités et l'envoi de nouveaux ambassadeurs, si les récentes propositions de paix n'étaient pas admises. Le système politique de Moscou se trahit dans cette manœuvre : traîner les affaires en longueur quand on n'est pas sûr du succès.

Cependant le tsar n'était pas sans inquiétude sur l'issue de ces démarches. Un nouvel incident vint le troubler encore davantage. La réponse de Bathory à la fameuse lettre du 29 juin ne tarda pas à arriver. Zamojski, qui se piquait d'éloquence, avait, pour l'écrire, trempé sa plume dans de la bonne encre. Dès le début, on constatait une étrange perturbation dans les facultés mentales du tsar ; venaient ensuite un vrai réquisitoire contre lui, avec l'historique des affaires livoniennes, une justification éclatante de Bathory, enfin un défi solennel : le roi de Pologne proposait au tsar de terminer la guerre entre deux peuples par un combat singulier entre les deux souverains (1). C'était supposer à Ivan des sentiments beaucoup trop chevaleresques : il se souciait peu d'un combat en champ clos ; il préférait signer tranquillement une paix avantageuse. Mais le style acéré de la lettre révélait un adversaire indomptable ; une nouvelle victoire pouvait tout compromettre. Il n'y avait plus à tergiverser : le tsar presse Possevino de partir au plus tôt. Des deux compagnons du jésuite, l'un se met en voyage avec lui, l'autre reste en Moscovie.

Le 12 septembre, eut lieu l'audience de congé, où le tsar se montra plus bienveillant que jamais. Deux jours après, Possevino partait pour Pskov.

Paul Pierling, *S. J.*

(1) *Dnevnik* de Bathory, p. 287, n° 53.

LE PÈLERINAGE DE PÉNITENCE A JÉRUSALEM[1]

(1882)

CAMPEMENT DE NAZARETH

Nous entrons dans la plaine d'Esdrelon, couverte d'un frais tapis de verdure, et où la riche flore de la Samarie s'étale dans toute sa grâce. Nous admirons des scabieuses roses, des liserons bleus et jaunes, des mauves à larges pétales, des iris bleus que nous cultivons dans nos jardins. Des accidents de terrain, des sentiers qui serpentent, offrent aux regards ce qu'il y a de plus riant et de plus pittoresque.

Nous rencontrons quelques Bédouins, à la longue lance ferrée, au burnous blanc, au mouchoir jaune et rouge flottant sur les épaules ; des femmes drapées dans leurs longs voiles, trottant sur des ânes, portant des enfants en croupe.

Nous découvrons enfin la montagne de Nazareth, dont les oliviers semblent se détacher des monts de la Galilée. Après avoir franchi un dernier sommet, Nazareth se présente à nos regards ravis. Le Sauveur passa trente années de sa vie dans cette vallée, verte de champs, de bois d'oliviers, tandis que la ville *d'où il ne pouvait venir rien de bon*, s'étage au flanc escarpé de la montagne.

Jésus et Marie ont fait mentir le proverbe concernant cette ville.

Nazareth, c'est-à-dire belle fleur, *flos pulcher*, est bâtie en amphithéâre sur des bancs de rochers ; des cactus bordent les terrasses. Nous admirons la belle église de l'Annonciation et son élégant campanile ; un peu plus loin, au centre de la ville, se trouve une mosquée avec son minaret.

Les maisons petites, à toits plats, sont construites avec une

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1882.

espèce de pierre poreuse. Les rues sont étroites et malpropres. Nazareth compte à peu près 6,000 habitants, dont le plus grand nombre sont musulmans ou grecs schismatiques; il n'y a que 900 latins et grecs unis.

Les femmes portent ou le costume des champs, la robe blanche flottante; ou le costume citadin, la robe de couleur vive, fendue des deux côtés, le pantalon ample, la veste à taille longue, ouverte sur la poitrine, à larges manches. Cette population est belle comme celle de Caïffa. Les enfants ont de charmants visages ronds, bruns, avec des yeux vifs, des cheveux bouclés, des membres délicats : ils rappellent les types d'anges des grands peintres italiens.

Notre arrivée est un événement dans cette ville. Les habitants se pressent dans les rues à notre passage, et nous regardent avec un étonnement majestueux. Les enfants nous tendent la main, en demandant avec persévérance *bachiche*, *bachiche*. On mendie sans respect humain dans ce pays.

Ayant eu la chance d'avoir un bon cheval depuis la dernière halte, j'ai pu arriver avec l'avant-garde au camp splendide, pavoisé de drapeaux français et anglais, établi dans la plaine, au bas de la ville. Mais un grand nombre de pèlerins moins fortunés, épuisés par la soif et la fatigue, furent obligés de stationner longtemps à l'entrée du campement, où l'agence Cook, chargée de l'expédition de la Samarie, exerçait un sévère contrôle des billets, afin de constater les droits de chacun avant de l'admettre dans l'enceinte.

Il y a des mécontents et des découragés; mais le dîner et le sommeil dissipent les nuages, et le lendemain matin, on ne voit plus que des visages épanouis en se rendant à l'église de l'Annonciation, où fut célébrée solennellement la messe du pèlerinage.

La nouvelle et belle église de Nazareth renferme le sanctuaire souterrain qui fut jadis la maison de la sainte Vierge. C'est incontestablement, de tous les temples de l'univers, celui qui inspire la dévotion la plus vive, la plus tendre pour Marie, mère de Dieu. L'église est ornée admirablement, comme tous les sanctuaires de la Palestine qui sont entre les mains des pères Franciscains. Un large et superbe escalier en marbre blanc conduit dans la grotte où s'accomplit le grand mystère de l'Incarnation du Sauveur. Par deux escaliers étroits, placés aux deux côtés, on monte au maître-autel, placé sur la roche qui forme la voûte de la grotte; derrière se trouve le chœur des religieux. L'église est composée de quatre parties :

celle de la grotte, au fond; le corps principal, au milieu; le maître-autel et le chœur, en haut; au-dessus de ce dernier est la tribune, où l'on monte par un escalier dont l'entrée se trouve dans le chœur.

Une partie de la modeste maison qu'habitait la sainte Vierge est creusée dans le roc. Un étroit escalier conduit dans une pièce que l'on croit avoir été la cuisine. La tradition rapporte que l'archange Gabriel, au moment de l'Incarnation du Verbe, se tenait dans la maison qui est à Lorette, et que la sainte Vierge se trouvait dans la grotte à laquelle la maison était attenante. C'est ce qui explique comment la maison de Lorette et la grotte de Nazareth peuvent être également vénérées comme sanctuaire de l'Incarnation.

Saint Louis fut un des derniers pèlerins qui visita ce saint lieu, alors que la sainte Maison y était encore. Il s'y rendit en 1252, et communia des mains du légat du Pape, Odon, évêque de Tusculum. Ce n'est qu'en 1291 que la *Santa Casa* fut miraculeusement enlevée. La crypte de l'Annonciation, ou la chapelle de l'Ange, est revêtue de marbre blanc, excepté la voûte. L'autel est également en marbre blanc sculpté; sur la table de l'autel sont gravés en lettres d'or ces mots : VERBUM CARO HIC FACTUM EST.

Au-dessus de l'autel, un tableau encadré d'argent représente l'Annonciation. La crypte est éclairée par des lampes d'argent; elle forme un rectangle de 8 mètres de long sur 2^{m} 70 de large. A droite est l'autel dédié à saint Joachim et à sainte Anne, l'autel de l'archange Gabriel et de l'Annonciation, l'autel de Saint-Joseph.

Notre journée à Nazareth a été bien remplie. Le matin, après la messe, nous sommes retournés au campement, où nous avons pris à la hâte notre premier déjeuner, composé de café au lait de chameau, d'œufs durs, de pain et de fromage; puis nous avons rejoint un groupe d'obligeants pèlerins, pour visiter d'autres célèbres sanctuaires de Nazareth et prendre quelques vues. En remontant à la ville, nous eûmes la bonne fortune de rencontrer l'excellent frère Lieven, qui voulut bien nous accompagner à l'atelier de saint Joseph. C'est une chapelle nouvellement bâtie par les Pères de la Terre sainte, sur les ruines d'une église construite par les croisés sur l'emplacement de l'atelier de saint Joseph, où Jésus, qui *lui était soumis*, grandit dans le travail des mains.

Saint Joseph et la sainte Vierge possédaient, outre la petite maison transportée à Lorette, une autre où saint Joseph travaillait. L'érudit frère Lieven nous dit, qu'en Orient, les ouvriers ont

toujours leurs boutiques ou ateliers éloignés de la demeure habitée par leur famille.

A peu de distance de cette chapelle se trouve un autre sanctuaire. Selon la tradition, le Sauveur fit en ce lieu un repas avec ses disciples après sa résurrection : de là le nom de *Mensa Christi* (la table du Messie). C'est une grande pierre ronde, qui se trouve dans le fond devant l'entrée.

Nous avons visité encore à Nazareth, à peu de distance de la Sainte-Grotte, l'église des grecs unis, construite sur l'emplacement de l'ancienne synagogue, où le Sauveur voulut éclairer ses compatriotes en interprétant les prophéties d'Isaïe qui le concernait. Ils le chassèrent de leur ville et voulurent le précipiter du haut d'un rocher ; mais Jésus passa au milieu d'eux et se retira : *Transiens per medium illorum ibat.*

Tous les environs sont consacrés par quelque pieux souvenir. Sur une colline on voit les débris d'une église bâtie par sainte Hélène et dédiée à la sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame de l'Effroi (*del Tremore*). C'est l'endroit où la sainte Vierge accourut quand elle apprit qu'on voulait précipiter son divin Fils.

De ce point on jouit d'une belle vue sur la plaine d'Esdrelon, sillonnée par le Cison. Dans l'après-midi, nous prenons le croquis du panorama de Nazareth et de l'unique fontaine de la ville, située à 340 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée. Elle est appelée *fontaine de la sainte Vierge*, parce que, selon la tradition, Marie vint y chercher de l'eau. On y a construit un petit monument, qui n'a rien de remarquable. L'eau y arrive par un aqueduc. La source se trouve à quelques mètres de là, dans l'église des Grecs non unis (schismatiques).

Le soleil est déjà très bas : il faut se hâter de rentrer au campement. Plusieurs jeunes Arabes, appartenant à la classe aisée, à en juger d'après leurs brillants costumes, s'étaient groupés autour de nous pendant que nous dessinions ; ils faisaient la police en écartant les enfants indiscrets qui nous laissaient à peine la liberté de nos mouvements, en demandant l'éternel *bachiche*.

Mes protecteurs arabes, sachant quelques mots d'italien, s'offrent de bonne grâce à me servir d'escorte jusqu'au camp. A mon arrivée, le dîner est déjà servi dans les *tentes salons;* mais je me console facilement de manger ma soupe froide, en songeant à la conversation pittoresque de mes *ciceroni* orientaux.

Dans l'après-midi, on s'occupe à organiser une caravane pour visiter le mont Thabor, Naïm, Cana. Cette excursion, ne demandant qu'une journée, permettait aux pèlerins fatigués, restés au camp, de se reposer un jour de plus à Nazareth et de jouir paisiblement de ce saint lieu.

Quelques esprits parcimonieux ont fait manquer ce charmant voyage, qui exigeait un léger sacrifice pécuniaire. Cette déception a été fort pénible pour le plus grand nombre des pèlerins.

Le soir, nous avons une splendide procession aux flambeaux. On se rend du camp à l'église de l'Annonciation en chantant des cantiques. Ce spectacle produit une grande impression sur les habitants de Nazareth, accourus en foule sur notre passage.

Après l'exercice du mois de Marie, le R. P. Picard donne quelques énergiques avertissements aux pèlerins, leur faisant renouveler la promesse d'obéissance, comme au début du pèlerinage.

Le lendemain, 9 mai, il faut être debout de grand matin, pour qu'on puisse lever le camp. Cette opération est d'une importance capitale pour les Arabes, qui s'en acquittent avec zèle. Il faut avoir vu lever un camp, en Orient, pour se faire une idée de ce spectacle. Une douzaine d'Arabes accourent en criant autour d'une tente ; en un instant tout est enlevé, empaqueté avec un ordre parfait, et chargé sur les chameaux et les mulets, qui partent toujours les premiers. Cette rapidité est urgente, car il faut que le camp nous précède et que tout soit installé, au prochain campement, avant l'arrivée des pèlerins.

Ce jour, le départ fut d'autant plus laborieux, qu'une partie de la caravane doit se diriger vers Caïffa, l'autre vers la Samarie. Cette dernière se compose de plus de cinq cents pèlerins. Ceux qui se rendent directement à Jérusalem, en passant par Jaffa, partent les premiers ; les autres se mettent en quête de leurs montures : un temps considérable se passe avant que la seconde colonne puisse s'ébranler.

Quelques cavaliers peu discrets s'étaient emparés des bons chevaux destinés aux pèlerins de Samarie ; impossible de réclamer : ils sont trop loin. Le soleil. déjà très haut, est brûlant. Il faut se contenter de la première monture venue, pour ne pas rester en arrière.

Mon cheval avait bonne apparence ; mais, avant de quitter le campement, il me donna des preuves de son fougueux et capricieux

caractère. Tout d'abord il refuse de se laisser brider, puis il commence à ruer dès que je veux mettre le pied dans l'étrier : il faut des efforts inouïs pour me mettre en selle. Enfin, hennissant et piaffant, mon terrible coursier m'emporte. Après avoir descendu une côte rapide, nous entrons dans une plaine; soudain mon cheval s'élance au galop : il est comme affolé. Vainement je cherche à le retenir : debout sur ses pieds de derrière, il me lance par terre, mais sans me faire éprouver aucun dommage. En trois minutes je suis en selle, rendant grâce à Dieu de m'avoir préservé de tout grave accident. Ce n'est pas cette seule fois pendant la route que j'ai senti l'intervention de la protection divine. Comme l'a dit notre dévoué directeur, pendant ce voyage miraculeux on recevait d'innombrables coups de pied, on tombait dix fois de cheval, sans éprouver d'autre mal que quelques légères contusions.

Afin de ne plus m'exposer aux caprices de ma monture, je pris un *moukre*, qui la conduisit par la bride. Cette méchante bête lui mordait ses jambes nues, et le pauvre Arabe n'avait d'autre moyen de défense que de lui cracher dans l'œil, ce qui la calmait momentanément. Au prochain campement, M. Cook fils me fit donner un excellent cheval, ayant le pas long et doux, et qui a fait mes délices pendant tout ce voyage.

Notre première étape de Samarie a été longue et fatigante; mais notre âme était inondée de joie en suivant la route parcourue si souvent par le divin Sauveur. Là tout nous parlait de sa bonté, de sa miséricorde. Dans d'autres pays, chaque localité est marquée par les exploits des grands hommes; en Palestine, chaque montagne, chaque vallée raconte l'amour et la puissance du Seigneur.

Nous arrivons dans l'immense plaine d'Esdrelon, qui est d'une fertilité prodigieuse. Elle est couverte de prairies, d'orge, de blé ; pas un arbre n'en rompt la ligne. Quand le vent fait onduler ces champs, c'est une pleine mer de moissons.

Nous saluons en passant le Thabor qui s'élève à notre gauche, et la ville de Naïm, où nous croyons voir Jésus ressusciter le fils de la pauvre veuve qui marchait désolée derrière le cercueil. Nous apercevons aussi le petit Hermon. Derrière cette montagne se cache Dothaïn. C'est là que Joseph trouva ses frères; ce fut dans cette vallée, qui se relie aux bords de la mer par la plaine d'Esdrelon, que ses frères le vendirent aux marchands égyptiens.

Nous passons près des ruines d'un ancien châteaufort construit

par les croisés. A midi, nous faisons halte à El-Fouleh, pour le déjeuner, servi par terre sur des tapis et en plein soleil : nulle part un arbre pour nous donner de l'ombre, et le temps avait manqué à l'agence Cook pour faire dresser les tentes servant de salle à manger, comme elle en avait l'intention.

En attendant l'arrivée des différents groupes de pèlerins, on récite le chapelet et le R. P. Picard nous donne quelques avis. Après le déjeuner, pendant que d'autres pèlerins prennent un peu de repos, nous visitons un village arabe, situé sur une colline, à peu de distance de notre campement. C'est El-Fouleh, composé de misérables huttes construites en terre, et de quelques rues étroites et escarpées. Toute la population bariolée et déguenillée nous entoure en criant *hadji bachiche*. Nous entrons chez le cadi (maire). Sa demeure est un peu plus spacieuse et moins malpropre, que celles de ses administrés, qui partagent leur gîte avec l'âne, les poules et l'animal que les Juifs n'adorent point.

A deux heures, la caravane parcourt de nouveau la route fleurie de la Samarie. Le soleil dardant sur nos têtes, les visages se colorent : mais l'aspect de cette belle nature qui nous environne, nous console de la chaleur et de la fatigue. Toutes ces chaînes de la Samarie sont riantes ; quelques villages se cachent dans leurs replis. C'est dans ce pays que le Sauveur guérit les dix lépreux ; un seul revint sur ses pas pour rendre grâces : c'est le Samaritain. Nous traversons une large vallée et un torrent desséché ; ce pays s'appelle la *Vallée aux Voleurs*. Sous des bois d'oliviers dont le vent argente les feuilles, sont assis quelques bergers arabes, leur long bâton appuyé contre l'épaule, près de leurs chèvres et chevreaux qui paissent à l'ombre. Partout une luxuriante végétation, de magnifiques figuiers au tronc séculaire. Un long défilé nous amène à Djennin. La ville s'appuie contre la montagne de Guilboeh, où furent tués Saül et Jonathas. La population de ce pays est très mauvaise et hostile à l'étranger. On ne peut s'y hasarder sans escorte. Les gendarmes turcs qui marchent toujours à la tête de la caravane et la gardent pendant la nuit, reçoivent un renfort de tout un détachement de soldats pour nous préserver d'une attaque nocturne des Bédouins. Nous montons deux à deux et en silence les rues escarpées et étroites de Djennin. Les habitants, sur le seuil de leurs portes, nous regardent avec insolence. Les hommes comme les femmes ont une grande beauté de formes, de traits, d'attitudes, mais aussi une

fierté dédaigneuse. On peut leur appliquer le proverbe : « Belle mine, mauvais cœur. » Ils sont insolents toujours et voleurs quand ils peuvent. Pourtant le pacha a employé d'énergiques moyens pour réprimer leurs brigandages.

En descendant au campement, nous jouissons d'un admirable panorama, doré par les feux du soleil couchant. Djennin, avec ses coupoles, son minaret, ses maisons à toits plats étagées sur la pente, ses palmiers, ses grenadiers, sa blancheur, présente tous les caractères qui constituent la physionomie des villes d'Orient.

CAMPEMENT DE DJENNIN (10 mai).

Après huit heures de cheval, nous arrivons au campement juste pour le dîner, servi aux grandes tentes, disposées en salles à manger. Les drogmans et agents de Cook se montrent, comme toujours, attentifs et empressés pour servir les pèlerins affamés et exténués. Après avoir assisté à la prière du soir et entendu l'ordre du jour pour le lendemain, nous n'avons rien de plus pressé à faire que de gagner notre tente, car nous mourons de fatigue et de sommeil. Le matin, à quatre heures et demie, la clochette retentit autour des tentes pour réveiller les pèlerins, forcés de quitter leurs chères couchettes, pour ne pas s'exposer à faire leur toilette en public, car les Arabes attendent avec impatience le moment où ils peuvent enlever les tentes.

Le jour, nous devons faire une longue étape, et il n'y a qu'une seule messe, célébrée par le R. P. Picard, qui nous adresse une courte mais touchante allocution. L'autel est érigé sur une éminence, au milieu du camp. Rien de plus saisissant que le spectacle du saint sacrifice et des pèlerins prosternés au milieu de ce pays infidèle. Les musulmans eux-mêmes en paraissent impressionnés. La veille, on se proposait de prendre la photographie du campement et de la ville de Djennin; mais le gouvernement de ce pays est très ombrageux, et l'officier des soldats turcs s'oppose formellement au projet des artistes, qui sont forcés d'y renoncer. Le lendemain, pendant qu'on organise le départ, nous cherchons à nous dérober aux yeux d'Argus de nos cerbères musulmans, et nous prenons, en cachette, près de notre cheval, le croquis désiré.

Le moment le plus laborieux et le plus redouté de notre voyage par la Samarie est toujours l'organisation du départ. L'avant-

garde est en selle, quand la plupart des pèlerins s'agitent encore en tous sens pour retrouver leurs montures. Une fois prêt à partir, il ne faut pas peu d'adresse et de précaution pour ne pas se laisser désarçonner par un cavalier novice ou par un mulet chargé d'un matelas.

On entonne le *Magnificat* au moment de quitter le campement, et les pèlerins, remplis d'une sainte joie, affrontent courageusement la fatigue et le soleil.

Nous passons par une étroite vallée, pleine de grandes herbes, de moissons vertes, d'oliviers en fleur, qui croissent par groupes au milieu des épis. La Palestine n'est pas stérile, comme nous nous l'étions figuré. Les cultures dans toute la Samarie remontent de la vallée aux montagnes et descendent de la montagne à la plaine. Partout, sur les hauts pâturages, des troupeaux de chameaux, de chèvres, de moutons à larges queues.

La route que nous parcourons est célèbre dans l'histoire sacrée. Les apôtres annonçaient Jésus-Christ par toute la Samarie; et Simon le Magicien, voyant les miracles opérés par le Saint-Esprit, offre à saint Pierre l'argent dont le prince des apôtres a dit : « Qu'il périsse avec toi! ton cœur n'est pas droit devant Dieu. »

Nous entrons dans la plaine de Safet, l'ancienne Béthulie, où se trouvait le camp d'Holopherne. Judith, une des gloires du peuple de Dieu, s'y dévoua pour les Israélites, en les délivrant de leur redoutable ennemi. Très honorée pendant sa vie, elle fut ensevelie à Béthulie, dans le tombeau de son mari, mort d'un coup de soleil, pendant la moisson.

Nous passons au pied des murs de Béthulie, qui est encore fortifiée. Dans cette même plaine, l'émir Bechir battit autrefois les Arabes de la Palestine, qui ne voulaient plus payer d'impôts et qui prétendaient en lever d'arbitraires sur les passants.

SÉBASTIEH (SAMARIE)

Voilà Sébastieh : une montagne basse, isolée, richement couverte de cultures exubérantes, inondée par les blés et les mûriers de la vallée, couronnée d'oliviers, gardée par une triple ceinture de nopals, dont les vieux troncs s'avancent sur le chemin et les feuilles s'entourent d'une auréole de fleurs dorées. Elle porte au front la ruine de son église de Saint-Jean, et tout autour de sa cime, comme

un bandeau royal, les colonnades, encore debout, dont l'a parée Hérode. Cette église, bâtie par les croisés, n'a conservé que quelques pans de murs et les assises, formées de blocs énormes provenant probablement de quelque construction juive.

Notre caravane s'est arrêtée une demi-heure à Sébastieh ; mais les derniers arrivés n'ont pu profiter des intéressantes explications du savant frère Lieven, ni admirer les ruines. Les colonnes, d'abord ensevelies, couchées, puis droites, rangées en longues files, dessinent un immense cercle autour du sommet de la montagne ; du côté opposé, trois ou quatre rangs encore debout semblent indiquer l'emplacement d'un temple.

Le frère Lieven dit qu'on ne sait rien de positif sur l'authenticité du tombeau de saint Jean-Baptiste. Nous ne lisons dans l'Évangile que ces quelques mots : « Ses disciples emportèrent son corps et l'ensevelirent. » (Saint Matth., XIV, 12.) Mais nous voyons, par la profanation commise sous le règne de Julien l'Apostat, que personne, pas même les gentils, ne doutait que le saint précurseur ne fût enseveli à Sébastieh. Les païens, qui à cette époque habitaient cette ville, excités par la haine que l'empereur Julien portait aux chrétiens, violèrent le tombeau de saint Jean-Baptiste et jetèrent au loin ses ossements. Ils les recueillirent ensuite pour les brûler avec des os d'animaux ; ils en mêlèrent les cendres avec de la poussière, et les répandirent dans les champs. Cependant Dieu ne permit pas que ces reliques fussent totalement perdues. Des religieux, venus de Jérusalem pour les vénérer, s'exposèrent à la mort pour en conserver une partie : ils se glissèrent parmi les profanateurs, et réussirent à recueillir quelques-unes de ces précieuses reliques, qu'ils rapportèrent à Jérusalem ; et leur supérieur, nommé Philippe, les envoya à saint Athanase. (Rufin, liv. XI.) Les restes des prophètes Abdias et Élisée, ensevelis en ce lieu, subirent la même profanation. Les musulmans tiennent en grande vénération ces trois saints, et ils sont les gardiens du monument funèbre. Moyennant un *bachiche*, ils permettent aux chrétiens de le visiter. Quelques pèlerins ont pu descendre dans le caveau. On y pénètre par un escalier de vingt et une marches.

On remarque trois ouvertures rondes, pratiquées dans le mur, qui indiquent les trois tombes, à la forme hébraïque. Au-dessus de ces tombes célèbres se trouve une chambre dont une muraille est couverte en marbre blanc, ornée d'une croix de Malte. Pour faire dis-

paraître la croix, les musulmans ont eu soin d'enlever les bras. De cette chambre on se rend dans une petite mosquée, qui n'a rien de remarquable : mais on y voit çà et là des fragments de marbre et de porphyre, provenant peut-être des temps d'Achab et d'Hérode, et qui auront servi aux chevaliers de Saint-Jean dans la construction de leur église.

Du milieu de ces ruines, du haut du Someron (ou Samarie), on jouit d'une vue admirable, qui s'étend sur les collines et les vallées fertiles de la Samarie. Ce plateau est à 926 pieds au-dessus du niveau de la Méditerranée. Le village qu'on nomme aujourd'hui Sébaste, n'est qu'un misérable amas de cabanes construites de boues et de décombres. Les débris de Samarie gisent en grande partie sur le penchant des collines. Mais au fond de la vallée on trouve des blocs de marbre et de pierre. Toutes les hauteurs qui couronnent cette ancienne capitale des rois d'Israël, ont été souillées par les idoles de Baal. On comprend que la voix des prophètes se soit élevée contre cette ville enivrée de son opulence, qui disait dans son orgueil : « Je serai reine à moi-même, et je me ferai des dieux qui ne parlent ni entendent. » Dieu, pour la châtier, permet que Salmanazar fonde sur elle et emmène ses habitants ; il établit dans ses murs les Assyriens, qui deviennent les Samaritains du temps de Jésus-Christ. Après la courte halte à Sébaste, la caravane dirige sa marche vers Naplouse, l'ancienne Sichem.

Nous trouvons un pays cultivé : partout du blé, partout des laboureurs, même sur les plus hautes cimes. Ils sont vêtus de la longue tunique blanche, et aiguillonnent leurs bœufs, qui traînent la charrue ; cette charrue est si légère, que l'homme au retour la porte sur l'épaule. C'est une longue dent de fer, perpendiculairement plantée dans un timon : voilà qui indique assez la légèreté du sol de ce pays. Les paysans ne sont pas misérables ici : ils possèdent, nous dit-on, chacun un morceau de terre.

Nous rencontrons des groupes d'Arabes : les hommes, enveloppés de la tunique de laine à raies éclatantes, la barbe longue, l'air grave ; les femmes, drapées, à visage découvert, sous leurs voiles blancs, les cheveux ornés de bandelettes de petites pièces de monnaie, qui encadrent merveilleusement leurs figures d'un ovale pur. Elles sont sveltes ; elles ont de grands yeux veloutés et des sourcils parfaitement arqués, le nez droit et une bouche gracieuse ; enfin, leurs traits fins ont un caractère de distinction.

NAPLOUSE, LE PENTATEUQUE, LES SAMARITAINS

Nous approchons de la vallée de Sichem, qui s'étend entre deux montagnes : l'une est *Hébal*, couverte de cactus jusqu'au sommet; l'autre, c'est Garizim. Un véritable Éden s'ouvre entre Naplouse et le mont Hébal. L'ancienne Sichem (Naplouse), toute parsemée de bouquets d'arbres, s'appuie contre le mont Garizim. Ses minarets, ses mosquées, son élégant palmier, brillent au soleil. Nous passons par un bois d'oliviers, dont les troncs vermoulus attestent un grand âge. Ils ont peut-être vu le Sauveur et les armées des croisés. Le sol se cache sous des bois de grenadiers, d'orangers, de mûriers. Plusieurs ruisseaux limpides coulent en bondissant le long de la router

Nos tentes sont dressées près de la ville, à l'endroit où campa jadis Abraham. La population musulmanne est échelonnée sur les hauteurs : notre caravane passe au milieu de deux haies de curieux aux brillants costumes, appartenant à la classe opulente de la cité. Ils ont l'air hautain, arrogant : on ne nous étourdit point les oreilles, en demandant *bachiche*.

Naplouse est à peu près la seule ville où l'on retrouve les Samaritains : ils habitent le faubourg oriental et adorent toujours sur le mont Garizim. Nous ne pouvons nous empêcher de dire ici quelques mots de la secte des Samaritains. Elle descend des peuples idolâtres que les rois d'Assyrie envoyèrent des rives de l'Euphrate pour repeupler et garder la Samarie, dont les habitants avaient été emmenés en captivité par Salmanazar. (IV Rois, XVII, 24.) Un des prêtres juifs captifs, ayant été envoyé à Béthel, leur apprit à honorer le Seigneur.

Flavius Josèphe raconte comment, sous le règne de Darius, se consomma le schisme religieux d'un grand nombre de Juifs, et à quelle occasion l'on bâtit, sur le mont Garizim, un temple rival de celui de Jérusalem.

Nous voyons dans le Deutéronome que Moïse avait ordonné aux enfants d'Israël d'élever un autel au Seigneur sur le mont Hébal, quand ils seraient en possession de la Terre promise, et de renouveler en ce lieu l'alliance qu'ils avaient faite avec Dieu. Après la prise de Haï, Josué conduisit le peuple d'Israël à Sichem (Naplouse), pour accomplir tout ce qui avait été prescrit. Un autel de pierres

non polies fut dressé sur le mont Hébal; la loi de Moïse fut gravée sur ces pierres, et Josué offrit des holocaustes et des sacrifices pacifiques.

Les Samaritains, d'accord en cela avec leur Pentateuque, prétendent que l'autel fut construit sur le Garizim, et non sur l'Hébal; ils accusent les Juifs d'avoir altéré sur ce point le texte sacré. Les monts Hébal et Garizim ne sont éloignés l'un de l'autre que de 1200 pas; ils ont tous les deux une égale hauteur (2500 pieds). Cette admirable vallée, qui s'étend entre les deux montagnes et au centre de la Palestine, convenait admirablement à cette cérémonie. Avant qu'on y bâtît une ville, elle était occupée par une forêt de térébinthes.

Ce pays occupe une place importante dans l'histoire sacrée. Après la captivité de Babylone, les Samaritains offrirent aux Juifs de les aider à rebâtir le temple de Jérusalem; mais ceux-ci repoussèrent dédaigneusement leurs offres, et refusèrent même de les reconnaître pour enfants d'Abraham. (I Esdras, IV.)

Ce refus fut l'origine de la haine qui a existé toujours entre ces deux peuples; haine d'autant plus implacable, qu'elle était à la fois politique et religieuse. La ville de Sichem est souvent appelée *Sichar*, c'est-à-dire « mensonge ». C'est sous ce nom qu'elle est désignée dans l'Évangile de saint Jean.

Plusieurs Samaritains ayant cru à notre Sauveur après avoir entendu ses prédications, il se forma de bonne heure une communauté chrétienne dans cette ville. Les annales de la primitive Église citent plusieurs évêques de Sichem.

Après la prise de Jérusalem par les croisés, Naplouse se soumit avec toute la contrée, et Tancrède vint en prendre possession; les revenus de la ville furent assignés au saint Sépulcre. Tancrède découvrit près de Naplouse une forêt de poutres toutes travaillées pour faire le siège de Jérusalem.

C'est là que le Tasse a placé sa forêt enchantée.

Après la malheureuse bataille de Hittin, Naplouse tomba au pouvoir de Saladin. L'année 1202, elle fut ravagée par un terrible tremblement de terre; une seule rue resta debout: celle des Samaritains. Le même désastre a désolé cette ville en 1837, ainsi qu'une quantité d'autres de la Palestine. On en voit encore les nombreux débris.

Les habitants de Naplouse ont hérité de l'esprit de révolte des

anciens Sichimites. Ils sont tout aussi insoumis aujourd'hui qu'ils l'étaient au temps de Jéroboam : inquiets, turbulents, ils s'insurgent contre leurs maîtres, comme ils le feraient contre leurs propres cheiks, si l'un d'eux s'emparait du pouvoir.

Malgré tous les fléaux conjurés contre elle, la ville de Naplouse est si heureusement située, qu'elle se relève promptement après chaque nouvelle dévastation.

Il y a longtemps que les Samaritains ont cessé d'exister comme nation, ou plutôt ils n'ont jamais été une nation indépendante. Il est probable que ceux qui ont survécu à tant de révolutions disparaîtront bientôt.

Les Samaritains ont une liste généalogique de leurs grands prêtres, qu'ils font remonter en ligne directe jusqu'à Aaron, frère de Moïse. Leur grand prêtre prend le titre de prêtre lévite, ou fils de Lévi.

La divine Providence paraît avoir conservé les Samaritains comme un éclatant hommage à l'authenticité des livres de Moïse.

Ce jeudi 10 mai, ayant une route moins longue à parcourir, on permet aux pèlerins de dormir un peu plus longtemps que de coutume et de disposer de leur matinée. Nous ne devons quitter le campement de Naplouse que vers midi, après le second dejeuner.

Après avoir parlé de Naplouse d'autrefois, disons quelques mots sur Naplouse actuelle. Je l'ai parcourue en tous sens, accompagné de notre obligeant drogman Michael Magro et d'un guide arabe. Naplouse est une bien plus grande ville que je ne le croyais ; elle est aussi comblée des dons de Dieu que Jérusalem est triste et déshéritée. Les beaux vergers qui l'entourent, renferment la culture orientale la plus variée. De tous côtés on aperçoit des plans de roses et de jasmins, dont on se sert pour la fabrication des parfums. Tous ces jardins sont arrosés par des fontaines, qui abondent à Naplouse.

L'heureuse position de la ville, au milieu d'une vallée fertile, près de la grande route conduisant à Jaffa, a contribué à lui conserver sa grande prospérité.

Naplouse est entourée d'une muraille percée de deux portes. La ville est longue ; ses rues sont sombres et leurs pavés glissants. Elle est traversée par une grande rue couverte, où le jour pénètre par des ouvertures vitrées, pratiquées de distance en distance dans la voûte. Là se trouvent les bazars, qui la bordent des deux côtés. Ce sont des boutiques en forme d'armoires, dont le plancher est assez

élevé pour que le marchand, qui s'y étend nonchalemment, se trouve à la hauteur des chalands. Les trottoirs dallés sont très étroits. Dans cette rue, il y a un mouvement incroyable : les chameaux passent à pas lents avec leurs fardeaux, qui débordent souvent sur les trottoirs, à la grande gêne des passants. Le chameau ne se dérange et ne s'arrête jamais : il faut qu'il passe. Ceux qu'il rencontre, se réfugient où ils peuvent, se collant contre les murs. Les maisons sont à toits plats et pourvues de terrasses. Le commerce de Naplouse consiste en coton, en savon et en parfumeries. Elle a environ 16,000 habitants, animés d'un esprit fanatique. Il n'y a que 80 latins, comme on nomme les catholiques en Orient. Les Grecs schismatiques sont au nombre de 500 ; les samaritains, 240; autant de juifs orthodoxes; les autres sont mahométans.

Les Samaritains de Naplouse ne se marient qu'entre eux, afin de ne pas ternir la pureté de leur sang et de leurs doctrines par des alliances étrangères. La ville possède cinq mosquées. Nous avons visité la principale, une ancienne église chrétienne; il en reste encore le portail oriental, qui est très élégant.

On pénètre dans cette mosquée par une sorte de cour découverte, où l'on remarque une piscine destinée aux ablutions et plusieurs colonnes en granit. Nous nous sommes rendu ensuite à la synagogue des Samaritains. C'est une grande salle blanchie à la chaux, ayant pour tout mobilier une table noire et des nattes étendues sur les dalles. C'est là que l'on garde ce que Naplouse possède de plus curieux : le Pentateuque. Moyennant un bon *bachiche*, on nous a fait voir ce précieux livre de la loi, composé en langue et en caractères samaritains. Le Pentateuque est écrit sur de grandes feuilles de parchemin roulées sur des baguettes. On nous l'a montré à la porte, ne voulant pas nous permettre d'entrer dans cet oratoire sans nous déchausser.

Les Samaritains font remonter leur manuscrit à 1500 ans avant J.-C., c'est-à-dire à Abischia, fils de Phinées, fils d'Eléazar, qui fut fils d'Araon. On suppose que ce Pentateuque fut apporté en Samarie par le prêtre juif que le roi des Assyriens y envoya pour enseigner au peuple à adorer le vrai Dieu. D'autres auteurs croient que, selon plus de probabilité, il ne date que de Manassé, premier sacrificateur du temple de Garizim, vers 330 avant J.-C.

Nous avons visité aussi l'église latine, desservie par un missionnaire italien, qui nous a fait un bienveillant accueil. Cette mission

a été établie à Naplouse par Mgr Valerga, le feu patriarche de Jérusalem.

Nous passons par une rue sombre, où, du fond d'une maison, s'échappe un concert de voix criardes : c'est une école arabe. Le pédagogue est assis sur une natte, les jambes croisées. Les enfants, rangés sur les trois côtés de la salle, étudient à haute voix, en prononçant tous ensemble les mêmes mots, selon l'usage du pays. Notre guide arabe nous conduit ensuite dans une espèce de collège maronite ou latin, où l'on enseigne le français.

Nous y recevons l'accueil le plus démonstratif. Une vingtaine de collégiens, de quinze à seize ans, nous entourent avec empressement, nous tendent les mains en criant : « Bonjour! bonjour! »

Puis, nous introduisant dans une grande salle, bon gré mal gré, ils nous font asseoir dans la chaire du professeur; et nos savants en herbes, heureux de montrer leur savoir, nous récitent quelques phrases françaises, avec cet accent que les Orientaux seuls apprécient.

De là nous dirigeons nos pas vers un couvent de grecs non unis. Après nous avoir fait visiter l'église, un moine grec, parlant l'italien, nous conduit dans une grande salle haute, entourée de larges divans, où il nous présente à son supérieur, vieillard à longue barbe blanche, ayant la tête couverte d'une toque assez semblable à celle de nos juges, et portant une robe noire serrée à la taille par une ceinture de cuir et descendant jusqu'aux pieds. Une dizaine d'autres moines, revêtus du même costume, sont assis sur les divans; ils causent et fument le narguileh.

Le supérieur nous adresse quelques questions sur l'Europe et notre pèlerinage, par l'entremise du jeune moine nous servant d'interprète. Au bout de quelques moments, on apporte du café servi dans une petite tasse de porcelaine, supportée par un pied en filigrane d'argent; puis on m'offre le narguileh. J'accepte le premier, sans toutefois aller plus loin.

Au moment de partir, on me donne en souvenir trois petites branches de laurier, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

En retournant au camp, près des magnifiques jardins qui entourent la ville de Naplouse, un bel édifice de construction récente attire nos regards. Nous montons un large escalier et, nous nous trouvons devant une église fermée : c'est un temple protestant. Un gentlemen, d'une mise correcte, le missionnaire anglican, vient nous

saluer en anglais et nous montre son église. Nous prenant pour des compatriotes et des coreligionnaires, il nous indique avec orgueil le meilleur site pour prendre le croquis du temple. J'ai décliné son offre, disant que cette construction ressemblait trop à celles que nous possédions en Europe.

La Société biblique, pouvant disposer de grandes ressources, cherche à inonder la Palestine de ses bibles. Mais le protestantisme se garde bien de construire ses temples sur des lieux consacrés par le christianisme primitif. Ayant rompu avec le passé et ses traditions, on dirait que ces souvenirs l'importunent.

PUITS DE LA SAMARITAINE

Le jeudi soir, nous devions camper à Sindjil.

Avant midi, la caravane se met en marche, chantant : *Vierge notre espérance* et le *Magnificat*.

La colonne occupe plus de 4 kilomètres quand elle se suit sans intervalle, ce qui est assez rare. C'est un coup d'œil féerique, quand ce long défilé serpente au milieu des sentiers escarpés de la montagne.

Après avoir traversé un torrent desséché et franchi une vallée semée de blé, entourée de montagnes à larges bases, nous arrivons à *Bir-Jacoub*, le champ de Jacob et le puits de la Samaritaine. C'est dans ce champ, près de ce puits, qu'Abraham, venant de Haran avec Sara, sa femme, et Lot, son neveu, dressa ses tentes et éleva un autel au Seigneur, qui lui promit de donner cette terre à sa postérité.

Jacob, arrivant de la Mésopotamie, établit ses tentes dans le même champ, qu'il acheta pour cent agneaux aux fils d'Hémor. C'est cette propriété que Jacob légua sur son lit de mort à son fils Joseph.

Après leur sortie d'Égypte, les Israélites déposèrent en ce lieu les ossements de Joseph. Un petit monument carré s'élève au-dessus de cette tombe.

Un peu plus loin se trouve le puits de la Samaritaine. On ne peut l'apercevoir à une certaine distance, parce que son orifice est à fleur de terre, dans une crypte de l'ancienne église qui ornait jadis ce lieu, mais dont rien n'est resté debout.

Le Sauveur, fatigué, s'est reposé auprès de ce pauvre puits. C'est

dans cette petite plaine ronde, maintenant coupée de champs réguliers, qu'il attendait ses disciples. Ici les apôtres s'étonnèrent de le voir parler avec une femme ; ici il arrêta son regard pénétrant sur le cœur de la pauvre pécheresse, qui, un instant, s'efforça d'échapper à la miséricorde du divin Maître, qui cherchait son âme.

Sainte Hélène fit construire une belle église au-dessus du puits de la Samaritaine. Elle fut visitée par sainte Paule, comme nous le voyons par les lettres de saint Jérôme. Parmi les ruines de cette église se trouvent encore des colonnes brisées de granit gris, qui sont couchées sur le sol. On voit alentour plusieurs autres débris, mais ce saint lieu est entièrement abandonné maintenant.

Le frère Lieven nous dit que le puits n'a rien perdu de son ancienne profondeur, qui est de 21 mètres. Il y a quelques années, il l'a mesuré au commencement du printemps, où il y trouva quatre mètres d'eau ; quelques mois plus tard, il n'y en avait plus. C'est la rareté d'eau en ce lieu qui a décidé Jacob à creuser ce puits à une si grande profondeur. Il en résulte que l'eau ne s'y trouve pas en grande abondance, et que, par conséquent, il n'était jamais plein.

Après une courte halte dans ce lieu mémorable, la caravane reprend sa marche. Nous franchissons une montagne escarpée, où, dans les mauvais passages, il faut laisser un prudent intervalle entre les chevaux. Le sol pierreux de la Samarie présente une des plus grandes difficultés de ce voyage. Souvent les rochers s'étagent en gradins, qu'il faut escalader. Seuls, les chevaux arabes peuvent accomplir de pareils prodiges.

Souvent, dans les chemins dangereux, roidissant leurs quatre jambes, ils se laissent glisser sur une pente rapide ; ailleurs, profitant des moindres aspérités d'un roc à pic, ils savent y assurer leurs sabots ; et tout cela, sans paraître accessibles à la fatigue.

Ce sont bien là les coursiers dépeints par le Tasse.

. . . . . *Al corso usati,*
Alla fatica invitti, al cibo parchi.

Dans le pays que nous traversons, il faut des prodiges de travail pour conquérir chaque toise sur la roche. Les figuiers, toujours plantés par paires, entrelacent leurs troncs, qui projettent des branches vigoureuses et un épais feuillage. Comme les cailloux abondent ici, les Arabes ont renfermé d'un mur chaque propriété et construit des murailles transversales, où ils ont planté des

vignes. De chaque côté des murailles, des vignes étendent leurs pampres sur ces clôtures, qui sont ainsi recouvertes de feuilles et de grappes.

SILO

Nous apercevons Seiloun, l'ancienne Silo, un des lieux les plus célèbres de la Palestine. C'est à Silo que Josué assembla le peuple pour faire le partage de la Terre promise aux sept tribus qui n'avaient pas encore reçu leurs lots, et qu'il plaça le tabernacle du Seigneur. C'est à Silo qu'Anne, femme d'Elcana, vint pleurer devant le Seigneur, et lui demander un fils, promettant de le consacrer au service du temple. Ayant obtenu de Dieu Samuel, elle l'amena à Silo. C'est là que Dieu lui parla et lui annonça les malheurs qui allaient frapper la maison du grand prêtre Héli.

Nous traversons un torrent desséché; à notre gauche, sur une colline plantée d'arbres, nous remarquons une vieille forteresse appelée *Bordy el Bordouil*, bâtie par Baudoin Ier.

Nous arrivons ensuite dans la *Vallée des Voleurs*. Nous apercevons, près d'une source, les ruines d'une tour, qui paraît avoir été construite pour la sûreté de la route.

LES MONTAGNES D'ÉPHRAÏM

Nous voici en présence des montagnes d'Éphraïm. Leurs formes sont belles, mais non couvertes de végétation; les villes sont détruites. « La gloire d'Éphraïm a disparu », dit l'Écriture sainte. Il y a pourtant quelques belles vallées, au fond desquelles se cachent des forêts d'oliviers.

Le livre des Juges nous apprend que les habitants d'Éphraïm ne pouvaient prononcer *chi*.

Ce défaut de langue leur devint funeste dans la guerre injuste qu'ils entreprirent, au delà du Jourdain, contre Jephté.

Défaits près de la forêt qui depuis a porté le nom de forêt d'Éphraïm, ils regagnaient leur patrie en fuyant de tous côtés; mais ceux de Galaad gardaient les gués du Jourdain. Les fuyards les suppliaient de les laisser passer, en affirmant qu'ils n'étaient pas d'Éphraïm. « Dites donc *scibboleth* », mot qui signifie « épi ». Comme ils prononçaient *sibboleth* d'une manière défectueuse, ils étaient reconnus et mis à mort. Quarante-deux mille périrent dans cette rencontre.

BÉTHEL. — EL-BIREH

A mesure que nous avançons, l'aspect du pays devient plus sévère. Sur l'arête d'une montagne dénudée, nous remarquons deux ruines entourées de quelques maisons; c'est Beitine, où se trouvait Béthel, une des plus anciennes ville de la Palestine.

Les environs en sont déserts : les Arabes n'y viennent que pendant la moisson, et l'abandonnent dès qu'ils ont recueilli le blé. Des collines nues, des vallées où s'étendent des champs verts et labourés, peu d'arbres : tel est le cadre de Béthel. Pourtant « c'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel. » (Genèse, XXVIII, 17.)

C'est sur cette colline que l'échelle miraculeuse appuyait ses pieds, et que les anges descendaient et montaient auprès d'un pauvre voyageur, qui dormait la tête appuyée contre une pierre : c'était Jacob, fuyant la colère de son frère Ésaü, auquel Dieu promit de donner à sa postérité la terre sur laquelle il reposait, et de multiplier sa race comme le sable de la mer. Jacob, à son réveil, dresse la pierre de son chevet, verse de l'huile dessus, et appelle ce lieu *Béthel* (maison de Dieu). A son retour de Mésopotamie, il monte encore à Béthel; il y bâtit un autel *au Dieu fort qui l'a délivré.*

C'est à Béthel qu'Abraham se sépara de Lot, son neveu, à cause des divisions de leurs pasteurs. Déborah, nourrice de Rébecca, y mourut et fut ensevelie au pied de Béthel, sous un chêne qui fut appelé *Chêne des pleurs.*

Béthel est l'ancienne Loza, qui, par le sort, appartenait à la tribu de Benjamin.

Voici les paroles du prophète Amos, prédisant le sort de Béthel : « N'allez pas à Galgala et ne passez pas à Bersabée, parce que Galgala sera emmenée captive et Béthel sera réduite à rien. » (Amos, V, 5; VII, 13.) Béthel fut prise par Vespasien, qui y plaça une garnison. Au temps de saint Jérôme, Béthel n'était plus qu'un petit village, ce qu'il est encore de nos jours.

On y remarque les ruines d'une église; à l'époque des croisés, elle était dédiée à saint Joseph. On y voit aussi des fragments de colonnes et de grosses pierres, peut-être des débris du temple du veau d'or élevé par Jéroboam, ainsi qu'une grande piscine presque comblée, où se trouve un puits d'eau potable. Nous nous appro-

chons du village *El-Bireh*, l'ancienne Beeroth, de la tribu de Benjamin. C'est dans ce pays que la prophétesse Déborah, assise à l'ombre d'un palmier, jugeait le peuple d'Israël.

A El-Bireh, notre camp est dressé sur une hauteur, d'où nous voyons la mer et d'où la brise vient nous rafraîchir. Sur le bord du chemin, nous trouvons une fontaine, où les caravanes venant de Jérusalem s'arrêtent toujours.

Selon la tradition, c'est dans ce lieu que la sainte Vierge et saint Joseph s'aperçurent que l'Enfant Jésus, qu'ils avaient conduit à Jérusalem pour la fête de Pâques, n'était pas dans leur compagnie, et qu'ils le cherchaient parmi leurs parents et leurs amis. (Saint Luc, II, 44.)

Plus tard on construisit une église en mémoire de ce fait. On voit encore à El-Bireh les restes de cette église, de style gothique. Elle avait été dédiée à la sainte Vierge.

Au temps des croisades, El-Bireh possédait un château fort, un couvent avec église, et un hôpital, dont on voit encore les ruines. Le village est situé sur la pente d'une colline pierreuse. Son nom signifie puits ou fontaine.

El-Bireh compte aujourd'hui à peu près huit cents habitants musulmans et quelques grecs schismatiques.

J.-T. DE BELLOC.

(*A suivre.*)

LES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE ATHÉE [1]

L'ÉCOLE ET L'ÉGLISE DE LA SOCIÉTE NOUVELLE

M. Coste : *Une église au vingtième siècle.* — M. J. Soury : *La philosophie naturelle.* — M. de Hellewald : La vie scientifique et la fin de la nouvelle société.

IV

L'opinion exprimée par M. Gellion-Danglar est aussi celle des professeurs, sous-maîtres et répétiteurs, qui se sont chargés de l'éducation de la jeune société : J'ai votre affaire! s'écrie l'un d'eux, M. Coste, j'y ai réfléchi depuis longtemps, j'ai conçu un projet d'Église moderne, le plan en est fait!

Il ne faut pas croire, en effet, que tous les *savants* modernes veuillent l'abolition de toute religion : beaucoup s'en défendent et prétendent qu'on les offense, si on les suppose aussi absurdes; quelques-uns même admettent la nécessité d'une religion, non pas seulement d'une religion vague et spéculative, mais d'une religion *confessionnelle*, comme ils disent, avec un temple, un culte, etc. Il est entendu que cette religion n'est pas le Christianisme, et le culte, le culte catholique; ce n'est pas non plus la religion d'Auguste Comte : quelque ingénieuse qu'elle fût, elle n'eut jamais que trois ou quatre adeptes, lui, sa femme, sa cuisinière, et un autre, je ne sais plus qui. Ces *savants* ont une religion et un culte tout prêts, tout montés, tout ajustés, auquel il ne manque rien, et dont on peut se servir immédiatement.

Tel est le culte dont M. Coste veut bien exposer le plan (2). Pour ne blesser personne, il a transporté la scène au vingtième siècle. Nous sommes dans la première moitié du vingtième siècle, presque demain : nous n'avons donc pas longtemps à attendre. « Nos neveux

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.
(2) A. Coste, *des Conditions du bonheur et de la force.*

seront bien heureux, disait Voltaire : ils verront de belles choses! » Ces *belles choses*, ce fut la révolution. Les neveux, ici, c'est nous; c'est nous qui verrons de *belles choses* et qui en jouirons.

Dans la première moitié du vingtième siècle, la Religion existe encore : les *opportunistes*, les radicaux, les intransigeants, la deuxième ou troisième Commune, ne l'ont pas tuée; ils se sont contentés de lui retirer peu à peu toutes les conditions de la vie, et la laissent tranquillement périr d'anémie et de misère : « Ils ne tuent pas, comme on disait des hommes du Directoire, ils font mourir. »

Tout a concouru à ce résultat : l'État a peu à peu « diminué le traitement du clergé; » la commune n'accorde plus rien aux curés, « pas même un presbytère; » l'Église n'a, pour ainsi dire, plus de « casuel : » les Français étant presque tous libres penseurs, il n'y a plus que des mariages civils et des enterrements civils; plus de baptêmes. Ajoutez « la cherté croissante de la vie, » et vous comprendrez l'observation de M. Coste, que : « la situation du clergé est languissante, » et « la position d'un curé de campagne *peu enviable*. » Les vocations sont devenues très rares « pour une *profession* » qui ne promet « que la misère. »

Cet exposé prouve, on le voit, que l'*opportunisme* l'a emporté.

C'est en ces circonstances que le philosophe positiviste, M. Coste, nous conduit dans un village des Vosges, « vers une des frontières montagneuses de notre pays, » précisément la patrie de M. Jules Ferry, et nous fait visiter une église de la France nouvelle.

Car il y a encore une église et un curé. Seulement, le curé ne réside pas dans le village; pauvre hère, quoiqu'il desserve deux paroisses, sans compter « les prédications au dehors, » il a à peine de quoi vivre, et est toujours aux expédients. Heureusement, arrivent dans le pays trois messieurs, trois frères libres penseurs, qui s'arrangent avec lui, se font céder son église, « vide le plus souvent, » avec « l'approbation de l'évêque, » un évêque opportuniste évidemment, se chargent de l'utiliser et d'y ramener la vie et le mouvement.

Il se trouve que ces trois frères exercent juste les professions qu'on pouvait souhaiter pour le succès de l'entreprise : l'un est juge de paix; le deuxième, médecin; le troisième, instituteur, mais ce n'est pas « un instituteur ordinaire » : il a suivi les cours du collège de France; il est muni de tous ses diplômes, même du degré supérieur, comme on le va voir.

On ne vient plus à l'église, disent-ils; c'est que la Religion ne comprend plus la société moderne : la société a marché en avant, la Religion est restée en arrière. On a eu beau l'inviter à suivre, l'encourager, l'exhorter, la pousser, lui faire même de *douces violences*, comme le promettait M. Vernes; elle n'a rien voulu entendre; à la fin, on l'a délaissée : à qui la faute?

Mais de ce que la vieille Religion est abandonnée, ce n'est pas une raison pour qu'on reste sans religion. Les trois frères ont apporté une religion toute nouvelle, qui ne s'appelle pas, il est vrai, une religion, mais qui produit tous les effets de la Religion : la *science*. La science a « le même *but* que la Religion, » elle « aboutit aux mêmes *bienfaits :* la *conviction* qu'on peut *dompter les passions* aveugles, la *confiance* qu'on est en possession des moyens *efficaces*, *l'espoir* d'une amélioration *prochaine*, et la *contemplation* d'un idéal de beauté, de justice et de bonheur. »

La Religion a-t-elle jamais inspiré cette *confiance*, cet *espoir*, cette *conviction*, surtout, que rien n'est plus facile que d'abattre l'hydre aux cent têtes des passions? La science fait bien plus : « la morale allant toujours se perfectionnant, » les idées morales qu'elle donne sont très supérieures à celles de la Religion.

Les trois frères ont la religion; les fidèles, l'église : rien ne manque; il ne s'agit plus que d'installer le culte.

C'est ce qu'ils ont fait : ils ont conservé l'église telle qu'elle était, la nef, les chapelles, le chœur, le sanctuaire; seulement, ils leur ont donné d'autres destinations.

Chaque chapelle est consacrée à une science : dans la première chapelle de droite, voici un tableau. Ce n'est pas la représentation inutile d'un acte de charité, de dévouement ou de piété; mais vous y lisez ces mots : « La science humaine consiste à discerner les ressemblances et les dissemblances des choses; apprendre, c'est comparer; comparer, c'est mesurer, c'est-à-dire, ramener les objets qu'on observe à une commune unité. » Rien de plus simple, de plus élémentaire, de plus aisé à comprendre et de plus attrayant.

Outre ce tableau, une *géométrie en action* fait voir « le mouvement engendrant les *lignes*, le mouvement des lignes engendrant les *surfaces*, le mouvement des surfaces engendrant les *volumes;* » vous assistez ainsi aux transformations des figures et « à leur réduction facile au *cube*, au *carré*, à la *ligne droite*, engendrés par le

mètre. » Quel agrément et quel charme! le *mètre*, le *cube*, la *ligne*, les *surfaces*, les *volumes!*

Dans la deuxième chapelle, « les figures géométriques (toujours la géométrie, elle répond si bien aux besoins du cœur!) tracées par des mouvements combinés (les paysans du village saisissent sans peine ce que signifient ces *mouvements combinés*) donnent, par cela même, la *loi* des combinaisons et des *transformations des mouvements.* » (N'est-ce pas clair, en même temps qu'aimable à entendre?) Vous apprenez « à ramener les mouvements complexes ou résultants à leurs éléments simples, et à démêler les forces qui les produisent! »

— Holà! attendez! les *forces*, dites-vous, les éléments *complexes*...

— « Ces forces se mesurent par leur travail, c'est-à-dire, par le déplacement qu'elles impriment à un poids donné. »

— Un *poids donné!* se *mesurent! déplacement!* un moment, je vous prie, arrêtons-nous un peu!

— Il s'agit bien de s'arrêter! Quand vous visitez une église, vous contentez-vous de regarder les tableaux d'une ou deux chapelles, et ne voulez-vous pas les voir toutes? En marche donc, et continuons!

La troisième chapelle « montre l'*attraction* intime et réciproque des *molécules* des corps qui produisent la *cohésion*, qui se *modifie* en électricité, etc. » Ce qui apprend « comment la chaleur, en devenant *latente*, peut changer l'état *moléculaire* des corps, et provoquer leur dilatation, leur fusion et leur vaporisation. »

— Oui, c'est vraiment admirable! passons à une autre.

— La quatrième chapelle, — je vais un peu plus vite, il y a tant de choses à voir! — « introduit dans le mystère de la *gravitation* des astres. » Dans la cinquième, voici « les *réactions* singulières des corps les uns sur les autres, leurs molécules se *dissociant*, pour se combiner avec d'autres, et obéir à des *affinités* plus puissantes. »

Dans le chœur, deux objets attirent votre attention : « le globe du chœur représente le *soleil*, de 108 centimètres de diamètre, et la perle, de 1 centimètre, suspendue à la lampe, figure la *terre;* » et, par là, nous sont données « quelques-unes des révélations du *calcul* sur les distances, les vitesses et les proportions des astres. »

Dans le transept, regardez « cette sorte de tombeau antique

recouvert d'un voile mystérieux. » Tirez le rideau : ce sont deux corps, un homme et une femme, couchés côte à côte, deux *modèles articulés*, selon le procédé du docteur Auzoux. Vous pouvez faire jouer leurs membres, les démonter : ils vous « montreront leur structure anatomique. » Remarquez que nous avons mentionné, par de courtes inscriptions, « les *fonctions naturelles* de l'homme, ses *besoins* aux différents âges, etc. »

— C'est très instructif, et vos jeunes filles ne pourront prétexter de leur ignorance, comme l'*Agnès* de Molière.

— Oui : car, vous n'en doutez pas, tout le monde vient à l'église, et les filles reçoivent la même éducation que les garçons : « la *météorologie*, l'*hygiène*, le *droit*, l'*algèbre*, les *nomenclatures scientifiques*, etc.; » on leur apprend tout. Nous « avons rompu avec les écoles de filles : il n'y a pas deux catéchismes, il n'y a pas deux sciences; elles sont élevées avec le plus de *virilité* possible, *par un homme*, et non par une religieuse, qui enseigne par devoir et mortification. » Et, malgré l'opinion contraire de cet Américain, M. Philbrick, qui est probablement un clérical, nous nous en trouvons fort bien (1) !

Je n'en finirais pas de tout vous montrer : entre les piliers, « les tableaux d'*histoire naturelle*, » des boîtes de papillons fixés par une épingle, des insectes, des lézards suspendus au plafond, des oiseaux empaillés, les tables des *droits* et des *devoirs*, etc., etc. Il y a de tout : notre église est un muséum, une galerie de tableaux, un laboratoire, un observatoire, une salle de dissection (2), « un livre de *science universelle* » !

V

Comprenez-vous ce que seront devenus, au bout de quelques années, les paysans à qui auront été enseignées toutes les sciences, bien plus faciles à retenir que « les mystères inconcevables du caté-

(1) M. Philbrick, surintendant des écoles de Boston, déclara, dans la session de l'*Institut Américain pour l'éducation*, de 1880, que « la jeune fille ne saurait être *placée sans danger, à l'âge de dix ans, sous le même régime que le jeune homme*, d'après ses propres observations dans les écoles de Boston pendant vingt ans .»

(2) Et aussi, sans doute, un musée Dupuytren, afin de faire apprécier les dangers des « abus et des excitants ».

chisme »? L'âge de la religion est passé, « l'idée scientifique succède à l'idée religieuse, » elle fait subir au monde « une transformation légitime ». Les habitants de notre village savent tout; c'est une vraie académie des sciences, ou plutôt la réunion des cinq académies : car ils connaissent non seulement l'astronomie, les mathématiques, la physique, la chimie, la statique, la dynamique, l'anatomie, la biologie, la géologie, la paléontologie, l'anthropologie, l'éthnologie, etc., mais la philosophie, la morale, l'histoire, l'économie politique, la sociologie, etc., etc. Ce n'est pas une exagération d'affirmer que l'Institut n'aura rien de mieux à faire que d'envoyer ici ses membres les plus illustres, pour y apprendre une quantité de choses qu'ils ignorent et que sauront ces simples paysans, devenus, grâce à notre méthode si attrayante et « si aimable », tout naturellement savants, sans effort, sans se donner de peine et sans s'en douter!

Et quel zèle! quelle ardeur! quel empressement! quel enthousiasme! Jamais église ne vit une telle affluence : « Soir et matin elle est fréquentée par un plus grand nombre d'adultes qu'elle ne l'était autrefois par les vieilles gens, confits en dévotion. » Vous seriez surpris, si vous voyiez « le concours public qu'elle attire! vous seriez édifié! »

Je n'en doute pas; je me figure aisément la foule se pressant dans les chapelles, les enfants y entraînant leurs mères, les femmes leurs maris, le bébé son grand-père, et la fiancée son amoureux : Allons, dit-elle, à la chapelle n° 6, voir la série nouvelle des balances, des plans inclinés et des « vases communiquants ». Quel bonheur de contempler « les forces compensées malgré la disproportion des forces en opposition »! Quand je sors de la chapelle des moufles, je suis toute troublée, tout émue, toute tremblante; et, au spectacle de « ces machines en repos sous des tensions énergiques et contraires, qui me donnent une singulière impression de l'intensité des forces qui restent cachées sous l'immobilité de la matière, » je sens que mon amour pour toi s'accroît en proportion géométrique, et je m'élève à la quatrième puissance du bonheur que Mlle Clémence Royer exprime par cette formule algébrique si simple : $(ET+(NFTN)=2\infty^4$!

Sérieusement, s'il était possible de parler sérieusement de telles rêveries faut-il que ce pauvre M. Coste ait eu le cerveau détraqué,

comme tant de malheureux jeunes gens qu'a déformés l'Ecole polytechnique, pour croire que les mathématiques, la géométrie, l'algèbre, l'anatomie, la statique, la physique, avec leurs chiffres et leurs signes, leurs cornues et leurs lunettes, leurs matras et leurs lancettes, leurs figures arides et leurs formules plus sèches encore, pourront jamais remplacer chez l'homme l'imagination, la passion, le sentiment, l'art, la poésie, bien plus, la religion; que des axiomes évidents, des théorèmes démontrés, des proportions indiscutables, pourront satisfaire les besoins de l'âme humaine et son aspiration à l'infini! La Religion a des mystères, et d'incompréhensibles mystères; et c'est précisément par ses mystères qu'elle attire et retient le cœur de l'homme. Ces mystères lui ouvrent une vue sur l'infini, sur ce qui est au delà de la terre et par delà la vie de la terre. Voilà la raison et l'autorité de la Religion sur l'homme : elle correspond à ce qu'il a de plus intime, à ce qui l'intéresse le plus; elle lui promet ce qu'il désire, ce qu'il demande, ce à quoi il aspire de toutes ses forces : *la continuation immortelle de son être*, la vie éternelle en Dieu!

C'est cette foi, cette assurance, que ne donnera jamais la Science. Elle me montre ses expériences et ses découvertes; et, ses découvertes expliquées et ses expériences faites, toujours je dis : *Après!* Et la Science reste muette devant ce mot : *après!* Et c'est ce qui me fait croire qu'il faudra peu de temps, non des années, des mois et des semaines, mais quelques jours seulement, pour que cette église scientifique, avec ses chapelles et ses machines, soit absolument déserte; et, si les habitants du village s'y assemblent une dernière fois, ce sera pour décider de vendre, à quelque brocanteur auvergnat tout ce bric-à-brac de globes, de cloches, de cornues, de mannequins, de lézards, d'hydromètres et d'hygromètres, et de transformer l'église en grenier à foin ou en grange, — à moins, ce qui est plus probable, qu'ils ne votent, à l'unanimité, de rappeler leur curé!

VI

Il n'y a pas que les chimistes et les physiciens qui méditent de doter le monde de ces récréations mathématiques, astronomiques, anatomiques et mécaniques : c'est aussi l'idéal entrevu par les philosophes panthéistes et athées, pour la nouvelle société qu'ils commencent à former.

M. Jules Soury s'est empressé de nous l'annoncer. M. J. Soury, quoique né en France, est un Allemand : son esprit, son caractère, ses tendances, sont d'un Allemand ; toutes ses préférences sont pour les Allemands ; ceux qu'ils fréquentent le plus, sont les Allemands ; il est l'introducteur en France des inventions des Allemands. On sait que c'est lui qui nous révéla le célèbre M. Hugo Magnus, auteur de l'*Histoire de l'évolution des couleurs*, dans laquelle nous apprîmes que les premiers hommes ne voyaient qu'une ou deux couleurs ; les anciens, les Grecs et les Romains, trois ou quatre ; le Moyen Age, une demi-douzaine ; et enfin que, si nous sommes arrivés à voir le *bleu*, c'est grâce aux Allemands, qui ont bien voulu en faire part à l'humanité.

Aujourd'hui, M. J. Soury nous présente (1) un autre illustre Allemand, dont il a fait récemment connaissance, et qui se nomme M. de Hellwald.

Ce M. de Hellwald est tout à fait un grand homme, le plus grand philosophe qui existe et qui ait peut-être existé : car il a composé « en raccourci », « comme Bossuet, » toute l'*histoire des siècles*, mais, M. Soury le reconnaît, d'une tout autre façon que Bossuet.

Il a, en effet, « relégué dans le domaine de la *fable* les *dogmes* naïfs, les *imaginations* naïves » : Dieu qui crée le ciel et la terre, qui fait l'homme à son image, etc. ; puis il a exposé le spectacle de la *civilisation par évolution*, la civilisation qui commence par la monère, passe par le marsupiau et la lamproie, s'*affirme* par le singe sans queue et l'alalus, et a *conscience* complète d'elle-même dans les évolutionnistes, M. de Hartmann, M. Haëckel, M. de Hellwald, M. J. Soury, etc. : d'où M. J. Soury tire naturellement cette conclusion, que personne « n'explique mieux le développement des nations et de l'humanité. »

Il y a bien, dans cet exposé de l'illustre M. de Hellwald, une quantité d'impossibilités, d'absurdités, de preuves d'ignorance, *mainte erreur*, dit à demi-voix M. J. Soury ; mais « cela importe peu ! » ajoute-t-il d'un ton dégagé. Il suffit que tout soit expliqué par l'évolution, et c'est ce que fait M. de Hellwald.

Création du monde, évolution.
Formation des nations, évolution.

(1) *Philosophie naturelle*, par Jules Soury, maître de conférences à l'École pratique des hautes études.

Supériorité artistique de l'Antiquité, évolution.
Avènement de la science, évolution.
La morale, évolution.
La religion, évolution.
La fin du monde, évolution.

L'évolution répond à tout. Il est difficile, à nous, pauvres petites intelligences « étroites », de suivre tant d'évolutions; nous pouvons, du moins, en considérer quelques-unes : la morale, l'art, la fin du monde; d'autant plus qu'on y entrevoit des conséquences qui ne laissent pas d'inspirer un peu d'inquiétude pour le sort de la société de l'avenir.

1° La *Morale.* — D'abord, entendez-vous la morale « comme Platon ou comme le Christianisme »? Alors, vous n'êtes qu'un esprit « frivole », incapable de comprendre « l'*hypothèse* de l'évolution, que les savants et les logiciens (les *savants* comme M. de Hellwald, et les logiciens comme M. J. Soury) déclarent *légitime* et *nécessaire.* » Mais, si vous êtes « un esprit réfléchi », vous savez bien que cette morale platonicienne ou chrétienne « *n'a point de sens.* » La morale! la morale absolue, la morale pure, ce qu'on a appelé, de tout temps, d'un seul mot, que tout le monde comprenait, la *morale*, n'existe pas. La morale est une chose qui change à chaque instant, vraie ou fausse, ici ou là, hier ou aujourd'hui, « essentiellement *relative et variable* ».

Des *vices*, des *vertus?* C'est là de l'ancienne langue; il n'y a pas de vice : « Le *vice* est l'*ombre* de la *vertu;* il n'est que la vertu *exagérée.* »

— Comment!

— « De la vertu à une *haute puissance.* » Comprenez-vous?

— Pas trop!

— « Impossible de noter la *limite* exacte où la *vertu* devient *vice.* Au sens abstrait du mot, il n'y a pas de principes, *il n'y a pas de morale.* »

— Mais, dites-vous, un peu étonné, à la place de la morale, qu'y a-t-il donc?

— Ce qu'il y a? Il y a la nature; ce qui règne seul, c'est la nature, « les lois de la *nature.* »

— Je vous remercie, Monsieur le professeur de l'École *pratique* des hautes études : ce renseignement est très important. Ah! la *nature* seule règne, il n'y a de *lois* que les lois de la *nature.* C'est sans

doute la jurisprudence sur laquelle s'appuieront les avocats de cour d'assises de la société prochaine, pour faire acquitter les assassins. Je suis bien aise d'être prévenu : je ne sortirai qu'avec une cotte de mailles et un revolver. C'est là, du moins, un enseignement *pratique* de l'École des hautes études!

2° L'*Art*. — L'art! dit M. J. Soury avec M. de Hallewald, qu'est-ce que l'art, je vous prie? L'expression du beau, n'est-ce pas? Eh bien, je vous dis, moi, qu'il n'y a pas de *beau :* tout est beau ou laid, selon le jour ou le lieu d'où on le regarde; mais le *beau absolu*, « l'absolu dans l'art », il n'existe pas; c'est une rêverie, une fantasmagorie, « une pure imagination », « comme la foi absolue », du reste, et « la morale absolue ».

— Mais, Monsieur Soury, sans beau absolu, point d'art.

— Eh bien, soit! point d'art! Après? Est-ce que vous ne vivrez pas tout aussi bien sans art? est-ce que c'est utile, l'art? Pourquoi y en a-t-il? pourquoi n'y en aurait-il plus? Qu'il existe, qu'il disparaisse, c'est tout à fait indifférent! « Il ne paraît pas y avoir pour l'art de nécessité d'exister toujours. »

— Plus d'art! Mais savez-vous ce qu'est l'art? L'art, ce n'est pas seulement l'œuvre de l'imagination, de la peinture, de la musique, de la sculpture, de la poésie; c'est l'expression de l'idéal qui est en l'homme, qu'il veut manifester, montrer au dehors, « une image de Dieu, comme on l'a dit, tracée par l'âme », par l'âme qui, impatiente de la terre, s'élance vers le ciel. Ce sentiment de l'idéal est inhérent à l'homme, il vit en lui et ne peut pas plus en être séparé et périr que son âme immortelle! — Plus d'art! mais, l'art disparu, par quoi sera-t-il remplacé?

— Par la science, Monsieur, répond doctoralement M. J. Soury. La science sera tout; la science supplée à tout et suffit à tout; la science, « c'est-à-dire, l'*analyse*, accompagnée de la *réflexion abstraite*. »

— Ah! oui, l'Église mécanique de M. Coste, les grues, les pompes, les poulies, les leviers, les tables de logarithmes, et les squelettes articulés! Eh bien, ce sera gai!

Que voulez-vous? dit M. Soury : ainsi le veut l'évolution. Mais tranquillisez-vous : si cette vie-là ne vous plaît pas, elle ne durera pas indéfiniment; le monde finira, par évolution.

— Toujours l'évolution!

— Eh! oui, ajoute M. J. Soury en s'efforçant de prendre un air gaillard : l'*humanité finira;* « l'homme n'aura fait que passer sur la terre, comme les *espèces* fossiles des diverses *époques* géologiques, » espèces et époques dont nous ne savons rien de précis; la « lutte pour l'existence », cette fameuse découverte de Darwin, renouvelée des Grecs, d'Anaximandre, d'Héraclite, etc., « sera terminée; » la terre sera morte : « son globe désert continuera de tourner, privé d'*atmosphère* et de vie, comme la lune », du moins comme *nous supposons* qu'est que la lune, car, en réalité, nous l'ignorons; « l'homme, ses efforts, ses créations, ses arts, ses sciences, tout cela aura été! » Oui, tout cela aura été : « *A quoi bon!* » dit-il, en pirouettant et en s'en allant.

— Mais, arrêtez! Monsieur Soury : *A quoi bon!* c'est sur ce mot que vous nous laissez! Moi, homme, j'ai fait des efforts, dites-vous, j'ai imaginé, créé, couvert la terre des œuvres de mes arts, attesté la force de mon génie par les inventions de mes sciences; — et tout cela, c'est comme si je n'avais rien fait, comme si je n'avais pas existé! *A quoi bon!* J'ai été heureux, malheureux; j'ai souffert, j'ai peiné, j'ai aimé, j'ai combattu, sacrifié ma vie par honneur, par dévouement. J'ai désiré, appelé, entrevu un monde idéal, surhumain, au-dessus du monde où j'étais; j'y ai aspiré, je l'ai espéré, j'y ai cru, et avec moi, toute l'humanité; et c'est cette espérance, cette vision et cette attente, qui nous ont soutenus dans nos luttes, nos souffrances et nos efforts, et vous venez me dire : *A quoi bon!*

— Eh! répond M. Soury, que me parlez-vous de vos luttes, de vos efforts, de vos souffrances? ce ne sont que de vains mots! « la destinée n'est en soi ni bonne ni mauvaise; » ce que vous avez fait ou rêvé, tout cela « est *vide de réalité.* » Encore une fois : *A quoi bon!*

Oui, voilà ce qu'il dit, et il le dit d'un ton allègre et comme un homme détaché de tout souci; mais on ose affirmer que ce n'est là que de l'affectation : sous ces phrases arrangées il y a le fond, et le fond est un désenchantement amer, qui s'est déjà exprimé plus d'une fois, et une sombre tristesse. Il a beau dissimuler, ce philosophe qui ne trouve pour consoler l'humanité que ce dernier mot : *A quoi bon!* déclarer que « nulle *hypothèse* n'est plus certaine », et défier « qu'on en donne une autre plus *compréhensive*; » au fond il n'y croit pas, il n'est pas persuadé que le monde, comme il le

dit, n'est qu'un *rêve*, et que l'humanité est livrée à la torture de vivre sans espérance par cet impitoyable bourreau qu'on appelle le *hasard*, et jetée ensuite comme un vil chiffon au *néant!* Il n'y croit pas, et le mot même qu'il emploie témoigne de son doute : il l'appelle une *hypothèse;* ce qu'il expose est une *hypothèse*, c'est-à-dire, une *supposition*, création et amusement de son imagination.

A cette hypothèse, le monde répond, non par une autre hypothèse, mais par une croyance, qu'il comprend, qu'il explique et qui explique tout, et dont il est tellement persuadé, que des milliers et des millions d'hommes se font hacher en morceaux pour la soutenir : la *croyance de Dieu;* Dieu, être tout esprit, tout-puissant, éternel, qui nous a faits pour le comprendre, l'aimer, le servir, l'imiter et nous rapprocher de lui! Cette croyance est autrement *compréhensive* que la matière qui se forme toute seule, la pierre qui devient animal, le serpent oiseau, et l'alalus homme; elle ne fait pas s'écrier, quand le monde finit : *A quoi bon!* à quoi bon d'avoir vécu! Elle donne un but à la vie, le but le plus noble, le plus consolant et le plus élevé, et ce but satisfait l'humanité!

Eugène Loudun.

GRIPPARD

HISTOIRE D'UN BIEN DE MOINES (1)

XIII

Chaque ville, chaque bourgade donnait alors, en raccourci, la représentation du drame révolutionnaire dont Paris était le grand théâtre : on y jouait la tragédie sur la place publique, avec la guillotine pour décor et le bourreau pour acteur; on y jouait la comédie, — comédie burlesque, idiote, — un peu partout, mais plus régulièrement dans les clubs et les assemblées populaires.

Paris avait établi ses principaux clubs dans les églises ou dans les salles capitulaires d'anciens couvents : aux Jacobins, aux Feuillants, aux Cordeliers. Les loges maçonniques inspiraient les clubs, dont les motions, portées par les mêmes hommes à l'Assemblée constituante, à la Législative ou à la Convention, se transformaient en lois bien dignes de leur origine.

Auxerre (2), ayant sa loge, avait naturellement son club *à l'instar de Paris*, c'est-à-dire installé dans un édifice religieux : la *ci-devant* église des Ursulines était devenue la *Salle de la société populaire*.

Les sans-culottes s'y réunissaient tous les soirs, pour entendre la lecture du *Moniteur* faite par un jeune épicier, le fils du représentant Maure, et pour y traiter « les affaires à l'ordre du jour ».

Nous demandons pardon au lecteur de l'introduire dans ce coupe-

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre.

(2) Les détails dans lesquels nous entrons nous sont fournis en majeure partie par l'*Annuaire de l'Yonne* (1839-1881), et par l'*Almanach historique et statistique de l'Yonne* (1861). Nous en avons recueilli d'autres inédits aux Archives de ce département.

gorge, où l'on hante une bien mauvaise compagnie; nous n'y resterons que le temps nécessaire pour apprendre ce qu'est, sous un régime vraiment républicain, le *self-government* de la populace.

L'église des Ursulines avait été au préalable profanée et saccagée. Plus de vitraux aux fenêtres: plus de statues dans les niches; plus de tableaux pour cacher la nudité des murailles. A la place de l'autel détruit, une estrade faite de planches grossièrement appareillées, où siège le bureau. La chaire, entourée d'un chiffon tricolore, sert de tribune aux orateurs. Quelques lampes fumeuses éclairent mal l'enceinte, où grouille une foule hideusement débraillée : sans-culottes à bonnets de galériens, à carmagnoles rouges, fumant, criant des « airs patriotiques », mangeant du fromage fort et de la charcuterie à l'ail; affreuses mégères, dont la tignasse grise émerge d'un bonnet sale ou d'un lambeau de châle déteint; amazones du ruisseau en cantinières, sabre au côté, pistolets à la ceinture, jouant les Théroigne de Méricourt; galopins de douze ans, à la joue blême, à l'œil insolent, à la voix éraillée, affublés d'une veste de soldat trop longue, d'un bonnet de police sur l'oreille et d'un pantalon effiloché, maintenu tant bien que mal par un bout de corde en guise de bretelle : ce sont les *Enfants de Mars*, l'espoir de la patrie!

Un vacarme à réveiller les morts! on s'apostrophe, on s'injurie, on se bouscule; et de rire! et de brailler!

Aux armes, citoyens!... Dansons la carmagnole!... Ça ira! ça ira!... cris discordants, musique sauvage, sonnant faux dans un tourbillon de poussière et une buée de vapeur chaude; trépignements d'impatience; *la générale* battue avec les sabots, les crosses de fusil et les bâtons; formidables poussées de gens qui veulent entrer et se heurtent à d'autres qui, à grands coups de pied, éconduisent un suspect : tout cela n'est que le prologue du drame infernal joué tous les soirs dans ce pandémonium.

Cependant un peu de silence se fait au moment où *le Bureau* apparaît sur l'estrade, sortant de la ci-devant sacristie, transformée en salon d'attente pour les hauts personnages du comité révolutionnaire.

Papa Martinet, président; Fichet et Dorgy, assesseurs : le même personnel qu'à la Loge, dont le club n'est d'ailleurs qu'une annexe. Grippard, qui dirige tout en réalité, s'efface ordinairement en public, et ne remplit que dans les circonstances importantes les modestes fonctions de secrétaire. Presque toujours il se fait remplacer par un

jeune étourdi, très fier de lire d'une voix glapissante le procès-verbal ou l'article du *Moniteur*. C'est qu'il trouve plus sage d'exercer une influence occulte, un pouvoir irresponsable, de tenir dans la coulisse les fils qui font danser sur la scène toutes les marionnettes, et de profiter de tout sans se compromettre en rien.

— La séance est ouverte. Le citoyen secrétaire va donner lecture du procès-verbal.

Après cette formule d'usage, le petit épicier Maure récite sur un affreux ton de fausset quelque chose que personne n'écoute, et qui va se perdre au milieu du brouhaha grandissant de la salle et du carillon de la cloche, — vieille cloche monastique, agitée à tours de bras par papa Martinet.

— « Des nouvelles de Paris! des nouvelles de Paris! » hurle la foule.

— En voilà, et de bonnes! dit l'apostat Fichet en se levant.

— Écoutez! écoutez!

— Décret de l'Assemblée exigeant le serment civique de tous les prêtres...

— Bravo! c'est ça!

— ... et condamnant tous les insermentés à la déportation!

— Qu'on les pende! qu'on les guillotine! ce sera plus économique et plus tôt fait.

— Autre décret, condamnant les insermentés à la peine de mort.

— A la bonne heure!

Un garçon boucher, les bras nus, le tablier sanglant, escalade l'estrade.

— Citoyens, je viens vous dénoncer tous les ci-devant curés de la ville d'Auxerre, qui ont osé, par une lettre collective datée du 13 janvier 1791, refuser le serment civique.

— Oh! les monstres! les traîtres! Qu'on les noie dans l'Yonne!...

— Non : il faut les saigner, crie le boucher, et les couper en morceaux. Je m'en charge!

Un ancien bedeau demande la parole à son tour : « Citoyens, c'est l'abomination de la désolation! il n'y a que trois prêtres qui assistent, à la cathédrale, aux offices célébrés par le curé assermenté, seul approuvé par « la Nation ». Les ecclésiastiques rebelles se font de petites paroisses secrètes dans les chapelles ci-devant communautés religieuses. N'est-ce pas un scandale? Dans tout le district d'Auxerre, on ne compte que onze prêtres qui se soient soumis à la

loi. Je propose qu'on déclare que les onze curés patriotes ont bien mérité de la patrie (1).

— C'est ça! mort aux autres! »

Au fond de la salle un grand tumulte se fait entendre. « En voilà un! en voilà un! C'est un calottin!... un espion! un traître!... » D'autres voix : « Non, non! c'est un bon! il a abjuré sa prêtrise...

— Qu'il parle alors! qu'il renouvelle le serment civique! »

Un malheureux, meurtri, déchiré, passé de mains en mains, arrive plus mort que vif jusqu'à l'estrade. C'est un moine renégat, qui, par crainte et par lâcheté, a violé ses vœux. Il renouvelle publiquement son apostasie, et termine par cette phrase incroyable et pourtant historique : « Mon âme serait indigne, si le plus léger nuage dérobait le civisme dont mon âme est embrasée... »

Quelques maigres applaudissements accueillent cette déclaration insensée. Les sans-culottes eux-mêmes éprouvent un sentiment de dégoût. Le Judas descend pâle, tremblant, et se retire, salué par les grossiers quolibets de la foule.

On tuait les bons prêtres ; mais on méprisait les mauvais.

Les derniers, pour se venger de leur honte ou mettre leurs jours en sûreté, se signalent par les motions les plus impies. L'un deux, Ichon, représentant du peuple, vient proposer de mutiler toutes les statues de la cathédrale, « afin, dit-il, de soustraire aux yeux de ses concitoyens tous les simulacres de l'idolâtrie sacerdotale. »

Un nommé Marie, ancien chapelain de l'Hôtel-Dieu, mendie les félicitations de la tourbe immonde du club pour avoir sacrilègement épousé une religieuse, élue en récompense supérieure dudit Hôtel-Dieu, à la grande désolation des saintes filles vouées au service des pauvres.

Un autre énergumène ne manque pas de faire un crime à celles-ci de leur fidélité à leurs devoirs ; il veut qu'on chasse « ces femmes *dont le cœur est toujours enraciné du système monacal* (2). »

Mais tout cela n'est que la bagatelle de la porte : le club attend avec impatience le grand discours contre « le fanatisme et la superstition » que doit prononcer, au nom du comité révolutionnaire, le citoyen Grippard.

Grippard, habile à se ménager, ne parle que rarement; mais, quand il monte à la tribune, il se fait toujours applaudir, grâce à

(1) Nous rappelons que tous ces détails sont historiques.
(2) Textuel.

la hardiesse de ses idées, à la violence de ses attaques, au soin qu'il a de ne dire que ce que pense déjà son auditoire, et de semer son discours de grands mots retentissants.

— Citoyens, dit-il, je serai bref...

— Non, non!

— Mais je n'omettrai rien de ce qui peut être utile à la république...

— Vive la république!

— Savez-vous bien ce que doit être une vraie république? Un grand homme l'a dit : écoutez Saint-Just...

— Plus de saint!

— Plus de juste!

— Mais écoutez donc, braillards! Saint-Just...

— Non! — si! — non!...

— ... a dit : *Une république, c'est la destruction de tout ce qui lui est opposé*. Or, rien n'est plus opposé à la république véritable, qui est la raison et la liberté, que la superstition et le fanatisme. Une matrone que nous eût enviée Athènes aussi bien que Rome, la citoyenne Roland, écrivait naguère : « Faites vendre tous les biens ecclésiastiques. Jamais nous ne serons débarrassés des bêtes féroces, tant qu'on ne détruira pas leurs repaires (1) ». Le comité révolutionnaire d'Auxerre, s'inspirant de cette généreuse pensée, a pris récemment plusieurs arrêtés qu'il me charge de proposer ce soir à la ratification du peuple. J'omets la lecture des considérants, qui d'ailleurs se résument en un mot : *Plus de culte! plus de religion! plus de Dieu!*

Un frénétique applaudissement interrompt l'orateur, et deux ou trois cents voix ignobles hurlent : *Plus de religion! plus de Dieu!...*

Quand le calme fut à peu près rétabli, Grippard poursuit :

— La ci-devant abbaye de Saint-Germain a opprimé ce pays durant quatorze siècles. Peuple, lève-toi! il est temps de te venger!

En conséquence, l'église sera changée en magasin à fourrages; les bâtiments du couvent serviront d'écuries, et les cours, de dépôt pour les équipages militaires.

Quant à la croix à fleurs de lis, qui, placée au sommet de la tour, semble porter jusqu'au ciel le témoignage d'une honteuse servi-

(1) Lettre de Mme Roland à Lanthénas (30 juin 1790).

tude. j'ai le plaisir de vous annoncer que les citoyens Barat-Noailles, maçon, et Gourdon, couvreur, se sont engagés à la descendre, moyennant 146 livres en numéraire et le fer provenant de cet emblème d'une double tyrannie. Le citoyen Sanglé, ferblantier...

— Présent! crie une grosse voix au fond de de la salle. Rire général.

— Le citoyen Sanglé, pour la modeste somme de 50 livres 25 sols, promet de remplacer la croix par une barre de fer longue de onze pieds et du poids de 50 livres, imitant la pique, garnie d'une girouette et surmontée du bonnet de la liberté (1)...

— Vive la liberté!

— ... peint aux trois couleurs.

— N'en faut qu'une couleur! tout rouge, le bonnet!

— Citoyens, ce bonnet tricolore est pour mieux imiter l'arc-en-ciel, qui annonce la fin du déluge de maux dont le fanatisme à trop longtemps inondé la terre.

— Très bien! très bien!

— Je poursuis. « L'église des Capucins est dès maintenant livrée à l'industrie : le travail y remplacera la paresse. Le couvent des Cordeliers, où les notables se sont réunis en 1788, et où se firent les apprêts du banquet de la première fédération, sera vendu et démoli.

« Celui des Petits-Pères a déjà été adjugé au citoyen Marie de la Forge, qui veut faire de l'église une minoterie.

« Le monastère des ci-devant Bénédictines, au faubourg Saint-Martin-lez-Saint-Julien, a été cédé par « la Nation » au citoyen Gallois, qui avertit le public qu'il vend au détail les matériaux provenant de l'église et des bâtiments. Le couvent des Jacobins sera prochainement mis aux enchères, ainsi que l'abbaye de Notre-Dame, située dans la banlieue d'Auxerre. »

Cela fut dit très vite et passa inaperçu.

« Le repaire des Bernardines a été purifié par la présence permanente du comité révolutionnaire; il rend au peuple un autre service, depuis qu'il est la prison des suspects.

« Enfin, le couvent de la Visitation sert de maison de détention pour les prêtres insermentés.

« Vous voyez, citoyens, que votre comité exécutif n'a été arrêté par aucune considération indigne d'un cœur républicain. Il lui reste

(1) *Archives de l'Yonne.*

néanmoins à faire beaucoup encore. Par exemple, les paroisses de Notre-Dame de la d'Hors et de Saint-Eusèbe ayant été révolutionnairement supprimées, il sera procédé à la vente de leurs effets mobiliers, devenus biens nationaux.

« On avisera à tirer le meilleur parti possible des bibliothèques des ci-devant corporations religieuses d'Auxerre, qui représentent un total de quinze mille sept cent quinze volumes, d'ailleurs parfaitement inutiles.

— Qu'on les brûle!

« L'œuvre de la régénération ne doit pas se borner à l'extirpation du fanatisme; elle ne sera complète qu'après que nous aurons anéanti l'hydre de l'aristocratie. Des mesures vous seront proposées, citoyens, pour la vente des biens de tous les nobles, selon les prescriptions du décret du 14 août 1790...

— Bravo! bravo!

— ... En vertu de ce principe du droit révolutionnaire et républicain : « Il faut que les biens des patriotes soient respectés...

— Voilà!

— ... et ceux des aristocrates, donnés aux pauvres. Un égoïste, un royaliste, ne peuvent avoir de propriété dans une république (1). »

Là-dessus, Grippard quitta la tribune.

Martinet, tenant à la main un paquet de lettres, se leva. Un grand silence se fit aussitôt.

— Citoyens, dit-il, voici un grand nombre de pétitions signées par des catholiques, pour protester contre l'aliénation et l'expropriation des églises (2). C'est au peuple souverain qu'il appartient de dicter la réponse. Je vous ferai seulement observer que vous êtes certainement la majorité, et que, « la loi étant l'expression de la volonté générale », suivant la *Déclaration des droits de l'homme*, qui vous résiste, se révolte, par le fait même, contre la loi.

— Brûlez les pétitions! brûlez les pétitions!

L'ancien portier passa aussitôt le paquet de lettres au jeune épicier-secrétaire, qui, les enflammant à une chandelle, les jeta au bas de l'estrade. Deux minutes après, il ne restait qu'un peu de cendre et des débris de papier noirci s'envolant vers la voûte.

C'était la fin.

(1) Dauban, *Paris en 1794 et 1795*, p. 204.
(2) Ces pétitions nombreuses sont datées de 1790. (*Archives de l'Yonne.*)

Le citoyen Fontaine, professeur de grammaire générale à l'école centrale d'Auxerre, entonna sur l'air de *la Marseillaise* un hymne composé par lui-même en l'honneur de la république.

Ce chef-d'œuvre débutait ainsi :

Jour où naquit la République,
Dans nos cœurs tu vis à jamais!
Qu'un enthousiasme civique
Saisisse aujourd'hui les Français! (*bis*)
. . . . . .
. . . . . .
Victoire, citoyens! l'ami des rois a fui;
Pour nous (*bis*), républicains, le plus beau jour a lui (1).

Longtemps encore, dans les rues de la ville, les sans-culottes crièrent : *Victoire, citoyens!...* à la grande terreur des gens paisibles, qui, réveillés en sursaut, entr'ouvraient timidement leurs volets pour voir passer le nouveau maître de la France, le peuple souverain, *la sainte canaille.*

XIV

A quelque temps de là, Grippard et Martinet se retrouvaient en tête à tête dans l'appartement de l'intendant, à l'abbaye de Notre-Dame.

L'un et l'autre avaient l'air enchanté. Ils remplissaient et vidaient leurs verres avec l'insouciance de gens qui boivent le vin d'autrui. Le vieux portier, qui avait la voix fausse, fredonnait joyeusement le *Ça ira* et se frottait les mains, en homme arrivé au comble de ses désirs. Grippard semblait rajeuni de dix ans; il avait soigné sa toilette et essayait des poses prétentieuses ; il faisait le beau!

— Eh bien! père, dit-il, tu vois : tout marche à souhait. Tu as ton couvent; j'ai le mien. Nous voilà tous les deux propriétaires, presque sans bourse délier.

— Tu en parles à ton aise, mon gendre. J'ai bel et bien souscrit un billet de soixante mille francs...

— Payables en assignats! Or, les *billets patriotiques* perdent 60 pour cent : il me semble que le couvent des Jacobins te revient à bon compte.

(1) *Archives de l'Yonne.*

— Je ne me plains pas. Cependant j'aurais mieux aimé l'abbaye de Saint-Germain.

— Pas dégoûté!

— Songe donc que les Bénédictins possédaient les meilleurs vignobles d'Auxerre.

— Je ne dis pas non; j'aurais applaudi à ton succès, en qualité d'héritier présomptif; mais il faut se consoler avec ce qu'on a! En démolissant ton clocher et ton église, tu peux faire beaucoup d'argent (1).

— J'essayerai. Mais avoue que je t'ai traité en père en te faisant aussi lestement adjuger l'abbaye de Notre-Dame à la bougie éteinte. *Une deux trois...* Je souffle! ni vu ni connu... et te voilà millionnaire ou peu s'en faut.

— Et par-dessus le marché je te donne ma fille.

— Mariage de raison, tu sais. Ta petite Audeline m'inspire une passion... modérée: je la trouve bien; mais, à mon âge, on n'a plus de ces naïfs transports...

— C'est ton affaire. Elle a consenti, sans grand enthousiasme non plus; mais enfin elle a consenti. Rends-la heureuse.

— Oh! pour cela, certainement! A quand la noce?

— Quand tu voudras.

— Voyons: nous sommes aujourd'hui...

— Primidi.

— Au prochain quintidi?

— Soit! j'aime expédier rondement les choses.

— Ça ne te fait pas peur? Regarde, là, sur le calendrier : le prochain quintidi a un drôle de patron!

— L'âne!... Va pour l'âne! Je ne serais guère avancé avec le potiron, le topinambour, le salsifis, le cochon, le chiendent, le melon ou le haricot, qui patronnent d'autres jours de la semaine

— Par exemple, pas des prêtres, pas de mariage religieux!

— Sois tranquille : un mariage purement « civique ».

Ces arrangements pris, les deux amis se séparèrent en se serrant affectueusement la main.

Le quintidi suivant, la ville d'Auxerre fut témoin d'une solennité qu'elle ne connaissait pas encore. Une large affiche, collée au mur

(1) Le clocher des Jacobins a été, en effet, abattu, et l'église diminuée de hauteur, dans le but d'en déguiser l'origine. L'habitation conventuelle est devenue maison bourgeoise.

de la maison commune, annonçait aux badauds le *mariage entre le citoyen Grippard et la citoyenne Audeline, lesquels entendent vivre en légitime mariage et se présenteront aujourd'hui à la municipalité, pour y faire ladite promesse et y être autorisés sous les lois de l'État.*

C'était la nouvelle formule pour la publication des bans. Vers midi, l'heureux couple s'avança sur la place de la cathédrale, au pied de « l'autel de la patrie » enguirlandé de rubans tricolores. Sur l'estrade, où se dressaient deux statues de plâtre, l'Hymen et la Liberté, Fichet, en sa qualité d'officier municipal, couvert d'une carmagnole et coiffé d'un bonnet rouge, lut la loi. C'était la loi du 20 septembre 1792, qui, grâce au divorce, faisait du mariage un bail résiliable. « Jeunes époux, dit-il ensuite, c'est sur l'autel de la Liberte que s'allume pour vous le flambeau de l'hymen, » etc.

Et ce fut tout : Grippard avait une femme; Audeline, un mari.

Audeline était une pauvre fille assez sotte, épaisse et lourde, avec de grands pieds, de grosses mains, des joues bouffies et vermillonnées comme celles d'une poupée vernie. Très vaine de ses prétendus charmes, elle rêvait de s'unir à quelque beau militaire tout galonné d'or, quand son père lui déclara formellement qu'il avait choisi pour elle, et que, bon gré mal gré, elle épouserait Grippard.

Comme tous les caractères faibles, Audeline s'emporta jusqu'à la fureur, s'arracha quelques cheveux, se pâma à plusieurs reprises, jura qu'elle ne serait jamais la femme d'un vieux garçon si laid; puis, au milieu d'un déluge de larmes, elle céda aux caresses, aux menaces, et en passa par où le vieux Martinet voulut.

Au grand festin qui clôtura la noce et où le vin des moines coulait à longs flots, elle se montra gaie à l'excès, but son coup comme un homme, et ne s'effaroucha d'aucun propos.

— Ah! c'est une fameuse gaillarde, cette citoyenne-là! disaient les sans-culottes d'élite que Grippard avait honorés d'une invitation. Voilà les femmes qu'il faut aux patriotes! C'est ça qui fait marcher la révolution!

Grippard ne goûta pas longtemps les douceurs de la lune de miel. Plantant là sans façon sa chère épouse, il se mit en route pour Paris, chargé d'une mission de confiance.

Les habiles coquins qui s'emparaient des églises et des couvents et s'en partageaient les dépouilles, avaient soin de mettre en réserve

une petite part du butin, le rebut, qu'ils expédiaient avec grande solennité à la Législative ou à la Convention. C'était ce qu'on décorait du nom fastueux d'offrande nationale et de tribut civique. Il s'en perdait encore un peu en route, et ce qui parvenait au port disparaissait entre les mains rapaces des contrôleurs et des dépositaires.

A Auxerre, on se serait cru au temps d'une invasion des Vandales.

Chapes, chasubles, étoles, dalmatiques, tuniques, devants d'autel, nappes, amicts, surplis, aubes, rochets, calices, ciboires, ostensoirs, burettes, encensoirs, bénitiers, croix de toute forme et de toute grandeur, ces objets vénérables, souillés, déchirés, tordus, avaient été jetés pêle-mêle dans des caisses ou dans des sacs, avec de stupides mentions : *Hochets du fanatisme, oripeaux de la superstition.*

Plus fin que les autres, Grippard avait préservé le trésor de l'abbaye du pillage de la populace. D'accord avec Martinet, il avait apposé sur toutes ces richesses convoitées les scellés administratifs. « C'est un dépôt sacré, disait-il, dont notre probité a la garde; nous en devons compte à *la Nation.* »

Quand il pénétra de nouveau dans l'arrière-sacristie où il avait failli périr de faim, il ne put réprimer un tressaillement d'effroi. Mais il n'était pas homme à se laisser prendre deux fois au même piège. Et puis, il était désormais *chez lui* et n'avait plus à craindre la visite de quelque indiscret.

Il travailla, la porte grande ouverte. De toutes les richesses étalées devant lui, l'habile brocanteur fit deux lots inégaux : tout ce qui avait une vraie valeur, fut mis en sureté et déposé dans une cachette solidement fermée; le reste fut réservé pour *l'offrande patriotique.*

Muni d'un passe-port et d'une adresse emphatique de la municipalité d'Auxerre, Grippard se mit en route, joyeux et confiant.

Comme il bénissait la politique! Parti de Paris, sans trop savoir ce qu'il deviendrait, moins de trois ans après il y retournait en triomphateur, chargé des dépouilles opimes du couvent qui l'avait accueilli mendiant, et dont il était désormais l'unique propriétaire.

Il voyageait en poste, comme un grand personnage, réquisitionnant des chevaux frais à tous les relais. Son entrée dans chaque

village faisait événement. Les « autorités » venaient le recevoir; la garde civique entourait sa voiture; l'aubergiste l'accueillait sur le seuil de sa maison, le bonnet à la main. Tandis qu'il mangeait, la foule regardait aux vitres; quand il sortait, on l'étourdissait du chant de *la Marseillaise* et des cris répétés de : *Vive la République!* Lui, grave, imposant, daignait laisser tomber quelques mots de ses lèvres, avec la condescendance familière d'un grand seigneur, reçu par ses *féaux et bien amés vassaux.*

En voyant ce lourd carrosse, chargé de caisses tricolores, emporté par des chevaux fougueux dans un tourbillon de poussière, les paysans, appuyés sur leurs bêches au milieu des champs, les commères assises devant leurs portes, interrogeaient avec une curiosité inquiète. On leur répondait : *C'est le citoyen Grippard qui passe.*

XV

Sens n'était point, à l'époque où se place notre récit, la ville insignifiante et sans caractère qu'aujourd'hui le touriste déçu regarde à peine en passant. La Révolution n'y avait pas encore entassé les ruines : sa haine du passé n'avait pas eu le temps d'effacer les curieux vestiges de la cité gallo-romaine d'Agendicum et de la métropole chrétienne fondée par l'évêque martyr Savinien. En 1792, les antiques voies tracées par les Césars aboutissaient toujours aux dix portes monumentales, auxquelles leurs grosses tours, leurs larges pilastres, leurs toits aigus, leurs lourdes herses, leurs arcatures ogivales ou cintrées, donnaient une physionomie si pittoresque. Le vandalisme jacobin ou administratif ne s'était pas acharné contre l'enceinte de ses remparts jusque-là indestructibles : déjà cependant il s'en prenait aux édifices religieux et rêvait d'abattre, au nom de l'égalité, les trente-six clochers, saillants comme les fleurons d'une couronne comtale, au-dessus de l'enceinte fortifiée de la vieille ville.

En ce temps-là, si, sortant par la porte Notre-Dame, située à l'est, vous suiviez la rue du faubourg Saint-Savinien, vous arriviez bientôt à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, dont les vastes constructions longeaient la voie romaine de Sens à Troyes. Seule, la magnifique église abbatiale avait disparu, à la veille même de la Révolution, détruite jusqu'aux fondements par l'indigne cardinal Loménie de

Brienne. Maintenant, helas! le monastère à subi le même sort : *Etiam periere ruinæ!*

Ce quartier était habité par de braves gens, point du tout « patriotes »; j'entends, attachés à leur religion et respectueux du bien d'autrui. Le plus honnête et le plus courageux était un riche bourgeois, Simon-André Blanchet.

Ce zélé catholique se dévouait à toutes les œuvres de foi et de charité, mais de préférence à celles qui l'exposaient à de plus grands dangers. Rien ne l'arrêtait, par exemple, dès qu'il s'agissait de protéger la liberté ou de sauver la vie d'un prêtre fidèle.

Entre l'église dévastée de Saint-Savinien et le monastère désert de Saint-Pierre-le-Vif, Simon Blanchet possédait une petite maison à un étage, environnée d'un mur de clôture et d'un jardin, dont les bosquets et les massifs opposaient une barrière impénétrable au regard indiscret. C'est là que se cachaient, depuis quelques-mois, trois moines, une religieuse et un jeune paysan. Ce dernier était seul à se montrer de jour, pour aller aux provisions ou faire quelque autre course indispensable. Les autres habitants de la maison solitaire ne s'aventuraient que vers la nuit au dehors; et dans ces circonstances, d'ailleurs très rares, ils revêtaient quelque déguisement.

De grand matin, Simon Blanchet se présentait à la porte, dont il avait la clef, demeurait une heure environ dans le mystérieux logis, et se retirait avant que le faubourg eût repris son animation accoutumée. Le dimanche, il y passait la journée presque entière; parfois il amenait avec lui quelques amis.

Des gens du voisinage, les uns savaient à quoi s'en tenir, les autres soupçonnaient la vérité; mais il n'y avait parmi eux ni espion ni traître.

Un jour de fête, Simon Blanchet, accompagné de deux autres bons catholiques, hommes très considérés, MM. Macé et Thomas, s'introduisait furtivement, dès quatre heures du matin, dans la petite maison. Une faible lueur, brillant à travers une persienne, indiquait que les habitants étaient déjà debout.

— Bonjour et bonne fête, mon Révérend Père! dirent les visiteurs à leur hôte, qui n'était autre que l'abbé de Villemer. Nous venons de bien bonne heure, pour assister à votre messe et recevoir de votre main la sainte communion.

— Soyez les bienvenus, mes chers amis, répondit le vieillard.

Déjà tout est prêt, grâce à l'activité du P. Hilarion et du Fr. Adhémar. Petit-Pierre allume les cierges de l'autel.

En ce moment parut une jeune dame, vêtue de noir comme une veuve, cachant une croix d'argent et une guimpe blanche sous une sorte de grande cape comme en portent les paysannes. Elle avait grand air sous ce simple costume; douce et souriante, elle gardait néanmoins sur son jeune visage l'expression d'une mélancolie résignée.

C'était Jeanne de Villemer, qui, chassée par la force brutale de son cher monastère de la Visitation, était venue chercher un asile auprès de son oncle et de son jeune frère.

En dépit de la loi injuste et sacrilège qui prétendait proscrire la perfection évangélique, jamais communauté plus fervente ne pratiqua avec plus de ponctualité les exercices de la vie claustrale. Dans un modeste sanctuaire l'office était récité à voix basse, mais avec une piété qui arrachait des larmes à ceux qui avaient le privilège envié de l'entendre. Plus que jamais la table conventuelle était frugale et la pauvreté exactement gardée. L'abbé était obéi comme un patriarche parlant au nom de Dieu et dépositaire de ses ordres et de ses promesses. Ainsi la flamme de la vie religieuse n'était pas étouffée sous les ruines des monastères, elle ne s'éteignait pas au souffle de la persécution; l'épreuve l'avivait au contraire, et Dieu la gardait miraculeusement cachée, comme le feu sacré dans la citerne au temps de la captivité d'Israël.

Les amis du P. de Villemer apportaient de tristes nouvelles. Quand, après l'action de grâces, on put causer ensemble, les trois Sénonais apprirent aux solitaires l'état lamentable où leur chère ville était réduite. Le scandaleux exemple du premier pasteur, le cardinal de Brienne, avait entraîné de nombreuses défections parmi le clergé des paroisses et les religieux des nombreuses communautés. On voyait dans les rues de Sens des prêtres apostats portant à leur bonnet carré d'énormes cocardes tricolores. Tous les couvents étaient fermés, toutes les églises profanées. Celles des Capucins et des Cordeliers étaient vouées les premières à la destruction. La paroisse de Saint-Romain, tombée sous le marteau, disparaissait avec les splendides vitraux où Jean Cousin avait représenté le Jugement dernier. Dans la cathédrale de Saint-Étienne, le superbe mausolée élevé à la mémoire du Dauphin, Père de Louis XVI, et de la Dauphine, sa femme, venait d'être enlevé,

« comme un monument de despotisme ». Par bonheur, la courageuse attitude du maire l'avait sauvé de la ruine. Mais les restes du prince et de la princesse n'avaient pas échappé à la profanation : retirés du caveau où ils reposaient, on les avait jetés dans une fosse du cimetière.

— Comment nommez-nous ce maire énergique? demanda le P. de Villemer.

— Ménestrier, répondit Simon Blanchet. Grâce à son intervention et à l'initiative hardie de quelques bons catholiques, le mausolée du Dauphin est en sûreté, avec quelques épaves du trésor : le peigne en ivoire qu'on dit avoir appartenu à notre évêque saint Loup ; son bel anneau, orné d'un saphir occidental ; plusieurs tapisseries anciennes, tissées de soie et d'or, entre autres celle qui représente l'Adoration des mages et porte les armes du cardinal Louis de Bourbon-Vendôme, avec la devise de sa famille : NESPOIR NE PEUR.

— Fière devise, dit le P. Hilarion, et qui convient aux temps où nous sommes.

— Je préfère celle de saint Paul, répondit l'abbé : *Contra spem in spem :* espérons contre toute espérance.

— Mon Père, reprit Simon Blanchet j'ai l'intime confiance que Dieu ne nous abandonnera pas. Des jours plus heureux viendront, où le culte catholique reprendra son ancienne splendeur. Cette pensée m'inspire un projet que je soumets à votre sagesse.

Je suis riche et puis librement disposer de ma fortune. La basilique des saints Savinien et Potentien, déjà dévastée, va être mise en vente. Me conseillez-vous de l'acheter de mes deniers pour la sauver de la ruine et la restituer au culte, quand la persécution aura cessé ?

— Soyez béni pour ce généreux dessein, mon ami ! Vous réussirez dans votre noble entreprise, et cette ville reconnaissante n'oubliera pas le nom de celui auquel elle devra la conservation du plus ancien monument chrétien de la contrée (1).

Macé et Thomas, non moins généreux, s'engagèrent, de leur côté,

(1) La basilique de Saint-Savinien fut vendue le quintidi 25 messidor an IV (jour consacré à la Pentad.). On lit aujourd'hui sur une plaque de cuivre placée à l'entrée de la crypte une inscription latine, dont voici la traduction : « Cette antique basilique, monument de la foi des Sénonais, consacrée aux apôtres et martyrs du Christ Savinien et Potentien, fut dévastée l'an du salut 1793 par les vandales de cette époque... En l'an 1797, Simon-André Blanchet, citoyen sénonais, animé d'un amour singulier pour la patrie et la religion, l'acheta de ses deniers et en prit soin. » — Nous nous sommes permis d'anticiper ces dates.

à sauver leur église paroissiale de Saint-Pierre-le-Rond, située vers le centre de la ville (1).

Petit-Pierre vint interrompre l'entretien. Tout effrayé, il annonçait que deux « patriotes » en bonnet rouge, armés d'énormes gourdins, étaient postés à quelques pas de la porte. Ils avaient l'air de gens fort mal intentionnés : ils parlaient à voix basse, observaient attentivement la maison, regardaient à travers la grille.

— Je vais voir, dit Simon Blanchet. Par mesure de prudence, veuillez, Madame, et vous aussi, mes Pères, gagner au plus tôt vos cachettes. Ces messieurs, au besoin, me prêteront main-forte.

Blanchet, sans être téméraire, aimait assez les aventures et ne reculait jamais devant un danger. Il ouvrit brusquement la porte, alla droit aux « patriotes », et leur dit à brûle-pourpoint :

— Que faites-vous là, citoyens, et qui espionnez-vous?

Le plus jeune des étrangers ainsi interpellés se prit à sourire, souleva son hideux bonnet avec une courtoisie d'ancien régime et répondit :

— C'est évidemment à monsieur Blanchet que j'ai l'honneur de parler? Sans avoir encore eu le plaisir de le voir, je le reconnais à l'exacte description qui m'en a été faite. Je suis le comte Armand de Villemer; voici mon fidèle domestique François. Mon oncle, mon frère et ma sœur sont ici?

Simon Blanchet, à cette franche déclaration, ne pouvait garder aucun doute. Néanmoins il pensa que *défiance est mère de sûreté*. Introduisant les deux faux « patriotes » dans le jardin, il appela Mazé, Thomas et Petit-Pierre, qui, en un clin-d'œil, environnèrent les visiteurs surpris, et leur montrèrent de fort près le canon de leurs pistolets.

— Vous avez des papiers? demanda Blanchet.

— Certainement, mon cher Monsieur...

A peine eut-il entendu cette voix, Petit-Pierre bondit, jeta son arme et s'écria :

— Ah! mon Dieu, c'est Monsieur le comte!

Et, regardant l'autre : — Et François!... Comme le voilà fait!...

Les fausses barbes, les bonnets rouges tombèrent, et, un instant

(1) Dans le chœur de Saint-Pierre-le-Rond on lit cette simple inscription; *A la mémoire de MM. Mazé et Thomas, conservateurs de cette église.* — Ces deux Sénonais achetèrent aussi une multitude de statues et de tableaux, qu'ils déposèrent à Saint-Pierre, et dont on retrouve encore aujourd'hui une grande partie.

après, toute la famille de Villemer était réunie avec ses fidèles défenseurs.

On entoura le comte, dont on n'avait pas eu de nouvelles depuis plus d'un mois. Il raconta brièvement les événements dont il avait été témoin à Paris, et dont il avait failli devenir la victime : le *veto* mis courageusement par le Roi aux décrets rendus par l'Assemblée contre les prêtres fidèles ; l'exaspération de la populace ; l'envahissement des Tuileries dans la journé du 20 juin ; l'arrivée des fédérés marseillais, gens de sac et de corde, Corses, Piémontais, Génois, assassins qui avaient déjà organisé la terreur dans le comtat d'Avignon, sous les ordres de Jourdan Coupe-Tête.

Passant aux événements du 10 août : — Je ne sais, dit le comte Armand, comment j'ai échappé au massacre où ont péri les derniers défenseurs de la monarchie. Je m'étais rendu aux Tuileries avec d'autres gentilshommes fidèles. L'excessive bonté du Roi paralysa nos efforts. Sa Majesté ayant consenti à chercher un asile à l'Assemblée, nous n'avions plus qu'à vendre chèrement notre vie. Les Suisses avaient reçu l'ordre de cesser le combat ; et ces braves gens, esclaves de la discipline, se laissèrent massacrer par une bande de lâches assassins. Avec une poignée d'officiers et de gentilshommes, sans autres armes que nos épées, François et moi nous nous fîmes jour à travers les fusils, les piques et les baïonnettes. A l'extrémité du jardin des Tuileries, je me heurtai contre le cadavre d'un Suisse et fis un faux pas. Sans mon cher François, j'étais perdu. Ce n'était pas la première fois que je lui devais la vie.

Et Armand serrait affectueusement la main du vieux soldat, vivement ému.

— Remercions Dieu, qui vous a sauvés tous les deux, mon cher fils, dit l'abbé, en levant vers le ciel des yeux humides de larmes.

— Traqués de toutes parts, reprit le comte, nous avons dû recourir à cet affreux déguisement, afin de fuir Paris, ensanglanté par les horribles massacres de Septembre, où plus de 1,400 victimes paraît-il, ont été égorgées.

Les mêmes scènes atroces ont eu lieu en plusieurs villes de province : à Versailles, à Meaux, à Reims, à Lyon... Dès le 3 septembre au soir, j'ai vu partir des courriers de poste, des commissaires de la Commune expédiés avec des passe-ports du pouvoir exécutif pour activer, disait-on, l'enrôlement des volontaires, mais, en réalité, pour exciter partout les instincts féroces de la plèbe. Tenez, voici un

exemplaire de la circulaire imprimée, marquée au sceau du ministre de la justice, l'infâme Danton : « La Commune de Paris se hâte d'informer ses frères de tous les départements qu'une partie des *conspirateurs féroces*...

— Les martyrs des Carmes...

— L'infortunée princesse de Lamballe...

—... Qu'une partie des conspirateurs féroces détenus dans les prisons a été mise à mort par *le peuple : actes de justice* qui lui ont paru indispensables pour retenir par la terreur les légions des *traîtres* cachés dans ses murs au moment où il marchait à l'ennemi ; et *sans doute la nation entière*, après la longue suite de trahisons qui l'ont conduite sur les bords de l'abîme, *s'empressera d'adopter ce moyen si nécessaire de salut public* (1). »

— Grâce à Dieu, dit Blanchet, nos « patriotes » de Sens n'ont pas eu l'épouvantable courage d'obéir. Ils sont encore plus lâches que méchants.

— Pourquoi, mon frère, dit Adhémar, n'avez-vous pas essayé de gagner la frontière? Votre vie serait en sûreté.

— J'ai d'autres projets, repartit le comte; je n'entends pas émigrer. On se bat pour le roi en Bretagne : j'aime cette guerre de partisans, qui, je l'espère, aura bientôt pour théâtre toutes les catholiques provinces de l'Ouest. Mais, avant tout, j'avais ici un devoir à remplir.

Vous n'ignorez pas que la criminelle Assemblée législative, après avoir trahi le roi et l'avoir enfermé au Temple avec son auguste famille, a mis à néant le *veto* royal et promulgué les lois impies déjà rendues contre les prêtres.

— Nous savons, dit avec beaucoup de calme l'abbé de Villemer, qu'un délai de quinze jours avait été donné à tous ceux qu'ils appellent des réfractaires, pour se soumettre ou pour sortir du royaume : ce délai est expiré.

— Et, par conséquent, mon cher oncle, si votre asile est découvert, vous êtes déporté à la Guyane ou condamné, sans forme de procès, à une détention de dix ans. Il y a plus : tous les ecclésiastiques et religieux non assermentés, même ceux qui ne sont pas prêtres, sont frappés de la peine de la prison, du bannissement ou même de la déportation, pour peu que leur éloignement soit réclamé par six individus domiciliés dans la localité.

(1) Voir *La Terreur* par Mortimer. — Ternaux, t. III, p. 308.

— J'espère bien, dit Simon Blanchet, qu'il ne se rencontrera pas à Sens, et surtout dans ce quartier, six coquins pour jouer ce rôle infâme.

— Tout est possible, hélas! reprit le comte, en temps de révolution. J'ai pris mes mesures pour favoriser votre départ et vous faire gagner la frontière, vous, mon cher oncle, le Père Hilarion, ma sœur et mon frère.

— J'ai promis à Dieu de ne pas abandonner ce malheureux pays, répondit l'abbé. Merci, mon cher Armand, mais je reste.

— Et je reste avec vous, s'écria avec feu le brave hôtelier.

— Et nous ne vous quittons pas, dirent à leur tour Adhémar et Jeanne, en serrant les mains du saint vieillard.

— Je m'attendais à ce dévouement unanime, reprit le comte : je modifie donc mon projet. Grâce à François, qui connaît admirablement le pays, j'ai trouvé pour vous tous, au cœur même de cette contrée, un asile sûr, où vos ennemis n'auront certainement pas l'idée d'aller vous chercher. Nous pouvons gagner ce lieu de refuge à la première alerte. Connaissez-vous les grottes d'Arcy?

Le Père Hilarion, autrefois grand chasseur, en avait entendu parler; mais il ne les avait jamais visitées : on en disait l'entrée fort difficile et à peu près impraticable. Tous les autres ignoraient ce que ces grottes pouvaient bien être. Armand raconta qu'il s'y était rendu d'avance avec son compagnon, et qu'il en revenait ce jour-là même. Ce qu'il dit de ces lieux sauvages et inhabités, décida l'abbé à les choisir immédiatement pour retraite.

Les trois Sénonais voyaient avec douleur s'éloigner ces proscrits, auxquels ils s'étaient dévoués; mais ils comprenaient trop bien que le séjour aux portes d'une ville présentait de grands dangers : il ne fallait qu'une imprudence pour perdre ceux dont le salut leur était plus cher que leur propre vie.

Du moins demandèrent-ils la grâce de s'occuper de tous les préparatifs d'une fuite qui, faute de précautions bien prises, pouvait aboutir à un désastre.

On convint de se mettre en route dans la soirée du jour suivant et de ne voyager que la nuit. Armand étala sur la table une carte de France, et traça l'itinéraire qu'il faudrait suivre. Il était prudent d'éviter le plus possible les grandes routes, aux approches des villes et des gros bourgs. On gagnerait au plus tôt la forêt d'Othe, entre Villeneuve-sur-Yonne et Joigny; et, après avoir fran-

chi l'Armançon, on marcherait, en contournant Auxerre, vers Cravant et Vermanton, pour arriver aux grottes d'Arcy-sur-Cure, situées dans le voisinage.

C'était un voyage de vingt-cinq lieues environ, difficile et périlleux.

Les Sénonais se chargèrent de fournir aux fugitifs deux grandes charettes couvertes de toile grise, semblables à celles des rouliers ou des paysans qui se rendent aux foires.

Simon Blanchet parvint, à force d'adresse et en y mettant le prix, à se procurer des *cartes de civisme* et des passeports en blanc, munis de tous les sceaux et de toutes les signatures qu'on pouvait désirer. — Il les remplit à sa fantaisie, et les distribua à chacun des voyageurs.

Sous de la paille on cacha les objets les plus précieux et les plus compromettants, tels que le modeste calice d'argent, les reliques, les ornements sacerdotaux et les habits monastiques dont le Père Abbé, ses deux compagnons et la jeune religieuse ne consentaient pas à se séparer.

Mais tous durent, pour le voyage, recourir à un déguisement.

Ils se vêtirent en paysans, et plantèrent, non sans répugnance, une grosse cocarde à leur large chapeau ou à leur bonnet de laine.

Ce ne fut pas trop de deux jours pour achever ces préparatifs. Quand vint l'heure du départ, les fugitifs quittèrent, par petites bandes, la maison hospitalière, et, par divers chemins, prirent la direction du village de Maillot. A un quart de lieue en avant de ce hameau, le rendez-vous était fixé pour dix heures du soir. Là, Simon Blanchet et ses deux amis attendaient avec les chevaux et les voitures.

L'abbé de Villemer, qui marchait avec plus de difficulté, s'était mis en route le premier, en compagnie de la sœur Jeanne et du comte Armand. L'ombre tombait déjà et la solitude s'était faite autour de l'église de Saint-Savinien. Ce temple vénérable était dévasté. Les portes, brisées et arrachées des gonds, gisaient à terre. Le seuil était jonché de débris, et dans les niches se dressaient des statues sans tête.

A cette vue, le vieillard se prit à pleurer. Puis, cédant à un désir irrésistible de prier un instant dans ce sanctuaire profané, il entra, suivi de Jeanne et d'Armand, et vint s'agenouiller avec eux à l'entrée de la crypte, pleine d'une mystérieuse obscurité.

C'était à cet endroit même que saint Savinien avait cueilli, quinze siècles auparavant, la palme du martyre. La pierre sur laquelle l'apôtre du Christ célébrait le saint sacrifice, quand il fut frappé par derrière à coups de hache, était encore là, mais brisée par le marteau des « patriotes ».

Avec quelle ardeur l'abbé de Villemer offrit à Dieu son sang pour le salut de la France, si longtemps la nation très chrétienne! Grâce à lui, la prière sanctifiait encore ces lieux désolés, et se vérifiait toujours l'antique inscription enclavée dans la muraille de la crypte :

FELIX AGER ET INCLITVS
VALDE PVLCHER ET CANDIDVS
ROSEO SANGVINE MARTI
RV FELICITER CVSECRATVS
ORATIONVQ. MVNERE DIGNE ADORATVS (1).

Une heure plus tard, tous étaient réunis non loin du village de Maillot. L'abbé et la sœur Jeanne montèrent dans la première voiture, conduite par Armand; le P. Hilarion et le frère Adhémar prirent place dans la seconde, confiée à François et à Petit-Pierre. On fit aux trois généreux Sénonais de longs adieux, et le pénible voyage commença. A voix basse, on murmurait les belles prières de l'*Itinéraire :* « Soyez-nous, Seigneur, la consolation de la route, l'ombrage contre la chaleur, le couvert contre la pluie et le froid, le véhicule dans la fatigue, le secours dans l'adversité, le bâton, pour les pas difficiles, et le port au moment du naufrage... »

Ainsi priaient-ils, quand un carrosse, emporté vers la ville de Sens par des chevaux rapides, força les deux charrettes à se ranger au plus vite le long du chemin.

Une tête parut à la portière, et tout disparut dans la nuit. — On ne se reconnut de part ni d'autre.

Grippard, riche et puissant, venait, sans le savoir, de se croiser avec son ancien bienfaiteur, pauvre et proscrit.

Était-ce pour obtenir de tels résultats que la Révolution avait été faite?

CH. CLAIR, *S. J.*

(*A suivre.*)

(1) O champ fécond et glorieux, plein de candeur et de beauté, heureusement consacré et rougi par le sang des martyrs, dignement orné des dons de la prière!

LES FROIDEFONT [1]

XXXII

« A quelques jours de là, comme Froidefont occupait le village de Marnaves, non loin de Quercy, près de la rivière d'Aveyron, et à trois ou quatre heures de Cordes, il vit arriver à lui cinq soldats catholiques, portant le drapeau parlementaire. Ils furent reçus et remirent entre les mains du chef protestant une lettre, scellée des armes de Laurent de Najac; puis ils attendirent la réponse.

« Froidefont lut :

« Autrefois, Monsieur, les nobles gens, comme vous et moi, ne « craignaient pas de se défier en combat singulier, quand l'un deux « avait fait outrage à l'autre. Vous m'avez outragé en assiégeant le « château d'Alayrac, où vous saviez que celle que j'aime était gardée « par quelques soldats seulement. Êtes-vous disposé à me rendre « raison de ce méfait? Je vous provoque comme faisaient nos pères, « où et quand bon vous semblera. Et sur ce, Monsieur, je vous « salue.

« Laurent de Najac. »

« Froidefont, en lisant ce cartel, ne put réprimer un sourire moqueur et méchant. Puis il traça ces mots, qu'il remit aux soldats catholiques :

« Monsieur,

« Je veux bien vous avertir que je serai dans deux jours sous les « murs de Cordes, avec tous mes hommes d'armes; et, puisqu'il « vous plaît me défier au combat, j'accepte le défi. Ce sera un

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1882.

« duel à mort, non pas seulement entre vous et moi, mais aussi « entre vos soldats et les miens. Ainsi la querelle que vous me « faites, tournera au profit de la sainte religion réformée, si Dieu « me prête l'aide que j'en attends.

« Guillaume DE FROIDEFOND. »

« — Oh! l'hypocrite et le lâche! s'écria Laurent en lisant cette lettre. Il n'ose pas se battre en particulier avec moi, et il invoque la défense de la religion, dont il ne se soucie aucunement.

« Les deux jours qui suivirent, furent employés des deux côtés à se préparer au combat. Laurent de Najac compta ses soldats, les fit exercer, examina leurs armes, nourrit bien ses hommes, et les fit réconforter par le curé de Vindrac, qui les exhorta à se bien défendre pour gagner le ciel. La veille du combat, ils communièrent tous d'une manière édifiante après la messe, qui fut dite sous une tente en rase campagne.

« Le lendemain, au petit jour, on vit arriver les soldats de Froidefont.

« De Najac avait choisi un lieu propice, en avant de Cordes : il barrait la route aux protestants.

« Dès que les deux troupes s'entrevirent de loin, les catholiques mirent un genou en terre et reçurent la bénédiction du vénérable curé de Vindrac. Les huguenots, suivant leur usage, restèrent debout et chantèrent un de leurs cantiques, puis s'embrassèrent entre eux, en s'encourageant l'un l'autre au combat. Enfin, la cavalerie s'arrêta et les soldats prirent leurs casques, qu'ils portaient appendus à leurs selles pour ne pas se surcharger inutilement, et ils en couvrirent leur tête.

« Cependant toute la population de Cordes s'était portée sur les remparts de la ville, d'où l'on pouvait voir les combattants. Les femmes étaient à genoux, priant Dieu de donner la victoire aux catholiques et de préserver ainsi la ville. Les soldats mettaient prestement les remparts en état de défense, fermaient bien toutes les portes, poternes et issues, fourbissaient leurs armes, et se tenaient prêts à repousser toute tentative des calvinistes, au cas où, ayant la victoire, ils voudraient s'emparer de la ville. Les vieillards, regrettant leur faiblesse, regardaient dans la plaine; les enfants allaient, venaient, braillant, poussant des cris ou pleurant toutes leurs larmes. Le tocsin sonnait à toute volée dans le clocher de Saint-

Michel, ainsi qu'à Notre-Dame de la Vaïsse et au Crucifix, dans les faubourgs; et les Trinitaires, joints aux pénitents blancs, faisaient une procession par les rues, implorant le secours et l'assistance du Ciel.

« Sur une tour élevée, se tenait une femme immobile, attentive, impassible en apparence, mais dont le cœur était profondément tourmenté : c'était Jeanne de Glacena, qui attendait son sort du sort de la bataille, et qui adressait à Dieu la plus ardente des prières, pour que Laurent de Najac eût la victoire.

« Dans la plaine, des deux côtés, les adversaires avaient établi leurs canons; mais ceux de Froidefont paraissaient plus forts, et il en avait quatre, tandis que Najac n'en possédait que deux. Froidefont avait, en outre, reçu du renfort : il disposait d'à peu près deux cents hommes, tandis que de Najac en avait cent cinquante à peine; enfin, M. de Najac possédait de vieilles armes hors de mode, telles que arbalètes et mauvaises arquebuses, tandis que les soldats de Froidefont étaient pourvus de bonnes arquebuses de forme nouvelle et de mousquets. Les brasiers étant allumés et les tringles de fer rougies, on mit le feu aux canons. Bientôt ce ne furent que cris et tumulte de toutes parts. Cependant les boulets de M. de Najac ne semblaient pas atteindre ses ennemis, tandis que ceux de M. de Froidefont frappaient en plein les rangs des catholiques, et renversaient des soldats presque à chaque coup. Voyant comme ses hommes étaient atteints et périssaient sans pouvoir se défendre, M. de Najac ordonna à la cavalerie d'avancer contre celle de son adversaire. Quelque temps, par sa vaillance, elle eut le dessus. Plusieurs fois M. de Najac, qui cherchait Froidefont, le rencontra et voulut se mesurer avec lui; mais celui-ci refusa le combat, et s'éloigna au trot de son cheval. Cependant les troupes à pied s'abordèrent et firent feu les unes contre les autres; mais les armes des catholiques étaient trop inférieures à celle des protestants : il fallut bientôt céder devant Froidefont.

« Vainement de Najac cherchait à rallier ses hommes, qui de toutes parts s'enfuyaient.

« — Vous le voyez, disaient-ils, nos armes ne valent pas les leurs : nous serons défaits. »

Et les soldats perdaient pied et reculaient sans cesse.

« A un moment, de Najac, plein de fureur et de désespoir en voyant la fureur de son ennemi, prit avec lui quelques cavaliers et

s'avança bravement jusque sur les troupes de Froidefont; mais tout combat fut inutile, toute vaillance vaine, car de Najac fut enveloppé de toutes parts et fait prisonnier.

« Alors ce fut une débandade parmi les soldats catholiques : ils jetèrent à terre leurs armes, leurs cuirasses, leurs casques, pour fuir avec plus de vitesse, et ils s'en allèrent tout droit par la montée vers la ville de Cordes, dont on ouvrit une porte pour leur donner asile.

« Cependant les protestants, fiers de leur succès, s'avancèrent jusque sous les murailles, et voulurent tenter l'assaut ou s'emparer de quelque porte par surprise; mais aussitôt, du haut du rempart, volèrent sur eux les pierres, les quartiers de roc; et les arbalètes, comme les arquebuses, en déconfirent plusieurs.

« Jeanne était toujours sur la tour, auprès de l'une des portes. De là, elle vit les soldats protestants qui emmenaient Laurent de Najac. Il passa non loin de la tour ; elle lui fit signe en agitant les mains; de Najac cependant ne put la reconnaître.

« Alors Jeanne fut près de s'évanouir.

« — Ah! s'écria-t-elle toute en larmes, jamais, jamais je ne verrai plus celui que j'aime! Mon Dieu, prenez-moi aussi. »

« Soudain, revenant à elle : « Il me reste un devoir à remplir : je le vengerai, » dit-elle.

« Ce ne fut plus la même femme. Elle rejeta en arrière ses longs cheveux noirs; elle s'empara d'une arquebuse de rechange que tenait un soldat, la fixa elle-même d'une main sûre, et, les yeux brillants de fureur, tira droit à l'ennemi, et du coup mit un homme raide mort sur le sol.

« Puis elle fit signe à sa nourrice, et échangea quelques paroles avec elle.

« Les protestants avaient fait avancer un canon, et tiraient contre la porte au bas de la tour sur laquelle Jeanne se tenait, ne pouvant réussir à ébranler cette porte toute garnie de clous à grosse tête, repoussant les boulets.

« Mais il semblait que les protestants voulussent, à toute force, profiter de leur victoire et se ruer dans la place : c'est pourquoi ils persistèrent dans leur attaque, et pensèrent abattre la porte à coups de hache; vingt de leurs soldats la frappaient résolument, elle paraissait prête à céder. Mais Jeanne, aidée de sa nourrice, fit tomber sur eux un vase rempli d'huile bouillante, que l'on avait préparé dans

une maison voisine. Les huguenots poussèrent des hurlements de douleur, et plusieurs roulèrent sur la terre, se tordant dans les convulsions de la mort. Ils voulurent cependant encore s'avancer. Jeanne leur jeta un second vase d'huile bouillante : ils cédèrent pour ne plus reparaître.

« Ce jour-là, les protestants renoncèrent à prendre la ville, qui se défendait trop bien. Ils se retirèrent vers les faubourgs, non sans saccager et sans brûler l'église de Notre-Dame de la Vaïsse, ainsi que la chapelle du Crucifix.

« Puis ils prirent les prisonniers qu'ils avaient faits, et les pendirent aux puits dans les jardins des faubourgs, lesdits puits, comme on sait, étant pourvus d'un pied droit sur lequel pivote une longue traverse de bois au bout de laquelle est un anneau de fer, ce qui les fait ressembler de loin à des potences. Après ce bel exploit, ils allèrent faire ripaille et se gorger dans les maisons et cabarets, buvant et mangeant, les mains souillées encore de poudre et de sang.

XXXIII

« Laurent de Najac fut donc amené prisonnier; mais, comme il était noble et chef, et que d'ailleurs Guillaume de Froidefont, ainsi que Payrols, avait intérêt à ne pas le mettre à mort, du moins pour le moment, on le fit garder étroitement dans une maison des faubourgs, d'où il ne pouvait s'évader, ordre ayant été donné de lui ôter la vie s'il cherchait à prendre la fuite.

« Peu de jours après la défaite des catholiques, aucune autre compagnie n'avait osé se mesurer avec celle de Froidefont. Elles étaient, au reste, presque toutes occupées à combattre contre les protestants des environs.

« Cependant Froidefont avait encore reçu des renforts : il se préparait à faire le siège de Cordes, à battre ses murailles avec le canon, puis à pénétrer dans la place, quand un événement soudain vint rendre ses préparatifs inutiles.

« Une nuit, en effet, pendant que les soldats reposaient des deux côtés, et que l'on n'avait laissé veiller que peu de monde sur les remparts ou devant les murailles, une sentinelle protestante, placée au pied même de la muraille, crut reconnaître un de ses anciens

amis dans la sentinelle catholique placée en face de lui sur le rempart.

« La sentinelle venait de s'entretenir à haute voix avec un autre soldat, et c'est ainsi que son ami put la reconnaître. Celui-ci se mit donc à l'appeler à demi-voix ; et, comme le silence était grand de toutes parts, la voix arriva jusque sur la muraille.

« — Sarrazin ! appela le calviniste.

« — Qui m'appelle? répondit le catholique surpris.

« — Ton ancien ami et camarade, Montauriol.

« — Montauriol? Sandis, où es-tu donc?

« — Ici.

« — Où cela?

« — Ici, au pied du rempart.

« — Sandis, tu es donc huguenot?

« — On m'a enrôlé pour de l'argent.

« — Et le métier te plaît?

« — Couci-couci ! Il y a plus de déboire que de profit. Si ce n'était le pillage, je déserterais ; et toi, Sarrazin?

« — Oh ! moi, je suis soldat bien à contre-cœur, et j'en ai par-dessus la tête de ce chien de métier. Recevoir des horions pour M. le pape, ce n'est pas très gai, mon cher Montauriol ; et je gagne ici plus d'indulgences que d'écus.

« — Oui-da ! Et tu voudrais recevoir plus d'écus que d'indulgences?

« — Comme tu le dis.

« — Ce serait chose facile, si tu voulais.

« — Comment ça?

« — En passant dans notre camp.

« — Tu dis toi-même que tu ne trouves pas ton métier agréable.

« — Sans doute ; mais, si tu voulais, je t'indiquerais un moyen de gagner une grosse somme, avec laquelle tu pourrais te retirer en quelque endroit et y vivre avec agrément.

« — Et quel moyen?

« — N'y a-t-il là personne qui nous écoute?

« — Non, non : la plus proche sentinelle est à cent cinquante pas d'ici.

« — Eh bien ! ce moyen serait de nous faire pénétrer cette nuit dans la ville.

« — Et comment m'y prendrai-je?

« — Dis-moi d'abord quelle est cette porte-là entre deux tours?

« — C'est la porte de Notre-Dame.

« — Bon. Combien y serez-vous de soldats, pour la garder?

« — Dans le jour, une douzaine.

« — Et la nuit?

« — Une douzaine aussi.

« — Ah! diable!

« — Oui; mais, sur douze, il y en a six qui ronflent comme des soufflets de forge dans la maison la plus proche.

« — Et les six autres?

« — Ils ronflent aussi, mais sous la table du cabaret, au bout de la ruelle.

« — Et la clef, où se trouve-t-elle?

« — Au clou.

« — A quel clou?

« — A celui de la cheminée dans la maison de garde, où dorment les soldats.

« — Pourrais-tu la prendre?

« — Rien de plus facile, si je le voulais, quand je serai relevé de faction.

« — Alors tu ouvrirais la porte?

« — Oh! ma foi, non : car ainsi je donnerais l'éveil.

« — Et alors?

« — Alors je pourrais vous la faire passer par la meutrière du rez-de-chaussée de la tour ronde.

« — A merveille.

« — Entendons-nous, Montauriol : je le pourrais, si je le voulais.... mais je ne le veux pas, car j'exposerais ma vie.

« — Oui, mais si l'on te payait pour le danger que tu cours, Sarrazin?

« — Il faudrait me payer cher, car le danger est grand.

« — Combien voudrais-tu?

« — Cinq cents livres.

« — Malepeste! Sarrazin, tes jours valent un peu cher.

« — Si tu les payais ce que je les estime, Montauriol, il n'y aurait pas assez d'or dans le pays.

« — Enfin, je vais consulter mon capitaine, et je te répondrai.

« — Agis promptement : car, dans une demi-heure, je serai relevé de ma faction.

« — Sois donc tranquille : en un quart d'heure, tout sera terminé.

« — A propos, Montauriol, n'oublie pas une chose : je veux être payé d'avance.

« — Soit. Je reviens. Attends.

« La sentinelle, sans souci de sa faction, s'en alla vers le capitaine Payrols, qu'il fallut réveiller, car il dormait en une maison tout près de lui. Dès qu'il sut de quoi il s'agissait, il s'habilla à la hâte, mit son casque et sa cuirasse, prit le poignard et l'épée, et se munit d'une bourse dans laquelle il mit cinq cents livres en écus d'or. Puis il envoya quelqu'un avertir secrètement tous ses soldats de se tenir prêts.

« Payrols et la sentinelle retournèrent sous le rempart.

« — Sarrazin, murmura Montauriol, nous t'apportons les cinq cents livres. Tu feras passer la clef par la meurtrière, et l'on te donnera ton argent.

« Payrols et Montauriol se glissèrent à pas de loup sous la tour, près de la meurtrière ; puis, un à un, en rampant sur la terre, trente ou quarante soldats vinrent se ranger devant la porte de Notre-Dame, et ne furent pas aperçus, grâce à l'obscurité de la nuit.

« Quelques moments plus tard, la sentinelle catholique fut relevée. Puis un léger signal se fit entendre à la meurtrière.

« Sarrazin reçut les cinq cents livres, et il donna la clef.

« Après quelques minutes, la clef introduite avec précaution dans la serrure ouvrit la grande porte ; elle ne fut d'abord qu'entrebâillée, pour donner aux soldats de Payrols et de Froidefont le temps d'arriver.

« En entendant du bruit sous le rempart, la sentinelle qui venait de remplacer Sarrazin, s'écria :

« — Qui vi...?

« Mais sa voix fut étouffée dans sa gorge ; un corps humain vint tomber au pied de la muraille. C'était la sentinelle, que Sarazin avait sans doute précipitée. Alors la porte fut ouverte dans toute sa largeur. On se rua vers le corps de garde, et les soldads catholiques furent égorgés en un clin d'œil. Ils passèrent ainsi du sommeil à la mort sans se réveiller.

« Bientôt les deux cents hommes de Froidefont et de Payrols montent vers la seconde enceinte, et puis vers le mur le plus élevé de la ville, dont toutes les portes se trouvent ouvertes ; dans quelques minutes ils arrivent au sommet de Cordes.

« A ce moment, le tocsin sonne à pleines volées au clocher de Saint-Michel : les habitants, réveillés en sursaut, allument des flambeaux et se précipitent aux portes de leurs maisons pour les barricader. Les soldats catholiques essayent de faire quelque résistance, mais partout ils sont acculés et massacrés sans qnartier. Le désordre et la terreur règnent partout dans la ville, où l'on n'entend que des cris de blessés et de mourants, des décharges d'arquebuses.

« A la lueur de quelques lampes allumées devant les images de Notre-Seigneur ou de la sainte Vierge, à la lueur plus vive des torches portées par les huguenots, et sous le reflet des lumières qui commencent à briller derrière les croisées, on peut voir un spectacle barbare et sanglant.

« Des cadavres de soldats sont étendus au milieu des rues; des femmes éventrées rendent le dernier soupir devant leurs portes, brisées à coups de hache; les enfants crient ou versent des larmes, et, le long des degrés, le sang coule de marche en marche avec un clapotement sinistre.

« En moins d'une heure, les calvinistes sont vainqueurs, sans qu'aucune résistance puisse leur être opposée : alors ils pénètrent dans toutes les maisons, qu'ils mettent au pillage, remplissant leurs casques ou leurs escarcelles de tout l'or et de tout l'argent qu'ils peuvent trouver, buvant et mangeant tout ce qui tombe sous leur main.

« Payrols cependant va s'établir dans la maison du *Grand Fauconnier*, tandis que Froidefont s'attribue la maison dite du *Grand Veneur*. C'est là qu'il fait mettre en sûreté Laurent de Najac.

XXXIV

« Dans la maison du Grand Veneur, on fit traverser à Laurent de Najac une cour de quelques pieds de long, en arrière de laquelle était un petit corps de logis complètement séparé du reste de la maison, et donnant, à ce qu'il apprit, sur une ruelle près du plus haut rempart de la ville.

« Là, on lui fit gravir un escalier de pierre par lequel deux hommes ne pouvaient monter de front; et quand il eut atteint la quatre-vingtième marche, on ouvrit devant lui une porte très épaisse et lourde, tout enclouée de grosses pointes de fer, et pour-

vue, à l'extérieur, de plusieurs forts verrous. Il y avait là deux petites pièces, ne recevant le jour que par des lucarnes très élevées et pourvues de solides barreaux de fer. Du reste, dans les deux pièces se trouvaient tous les meubles et ustensiles dont on peut avoir besoin dans une chambre; on avait même eu le soin de déposer quelques vivres sur une petite table. Les deux hommes qui l'accompagnèrent jusque dans cette espèce de prison, ne prononcèrent pas un seul mot. Quand ils eurent enfermé Laurent de Najac, ils sortirent, ayant soin de tirer les verrous sur eux.

« Laissé seul dans ce réduit, le prisonnier s'abandonna aux plus tristes pensées. Il ignorait les événements qui l'avaient conduit jusqu'à la maison du Grand Veneur, et il ne les connut que quelque temps après, par le récit que lui en fit l'un des hommes chargés de le garder : il ne savait pas si sa séquestration devait durer de longs jours; enfin, il était tourmenté par la pensée qu'il laissait Jeanne de Glacena, sans appui, sans défense, exposée aux mauvaises entreprises de Guillaume de Froidefont.

« Que n'eût-il pas fait, que n'eût-il pas donné pour redevenir libre et pour voler auprès de celle qu'il aimait?

« Sa première préoccupation, quand il se vit étroitement renfermé, fut d'échapper à ses gardiens, de quitter sa prison... Mais comment réaliser son projet? Les murailles qui l'enterraient avaient l'épaisseur et la solidité d'un rempart, et le jour ne venait jusqu'à lui qu'à travers une lucarne percée dans un mur massif et pourvue d'énormes barreaux de fer; la porte était inébranlable. Il avait soigneusement caché dans son sein un poignard affilé, et il eût pu tuer son gardien quand il lui apportait sa nourriture; mais ce meurtre eût été inutile : un autre gardien attendait son compagnon sur le seuil de la prison; il eût fallu le tuer aussi, et s'enfuir en traversant une maison pleine d'ennemis qui l'eussent reconnu.

« Laurent de Najac vit clairement qu'il ne disposait peut-être que de deux ressources : il pouvait essayer de corrompre ses gardiens, ou bien scier les barreaux de sa fenêtre, et, en s'aidant d'une corde, descendre jusque dans la ruelle. Mais le premier moyen était risqué, téméraire, et devait amener un redoublement de surveillance et de sévérité à l'égard du prisonnier, s'il ne réussissait pas : on eût peut-être garrotté Laurent de Najac, et il n'eût pu essayer la moindre tentative de fuite.

« Le second moyen d'échapper à son ennemi n'était guère réali-

sable. Comment scier des barreaux de fer gros comme le poignet ou peu s'en faut? quel temps il eût fallu d'ailleurs employer à cette opération? Ce n'étaient pas des jours, mais des mois, des années peut-être, qui eussnt été nécessaires. Or sa réclusion ne pouvait être de longue durée, soit à cause des événements de la guerre et des hasards inévitables qui devaient donner la victoire tour à tour aux huguenots et aux catholiques, soit parce que Froidefont voudrait tuer son prisonnier ou lui rendre la liberté contre une forte rançon.

« Quel pouvait être, en effet, le dessein de Guillaume?

« S'il eût voulu mettre à mort Laurent de Najac, ne l'eût-il pas fait égorger dès le premir moment? l'eût-il traîné prisonnier avec lui? l'eût-il gardé à vue et nourri dans une sorte de cachot?

« Non, certes, et tout disait à de Najac que son ennemi avait quelque dessein secret et caché, auquel il voulait faire servir son prisonnier.

« Il n'eût pas, au reste, le temps de réfléchir bien longemps sur son sort. Quelques jours s'étaient écoulés seulement depuis son incacération, et il avait mis ce temps à profit pour *écrire l'histoire de sa vie, ou du moins tout ce qu'il en fallait pour édifier celui entre les mains de qui elle tomberait. Par là il voulait assurer sa vengeance autant qu'il le pouvait, et la confier aux soins d'un homme de cœur, au cas où Froidefont eût fait disparaître son prisonnier :* car il fallait s'attendre à tout de la part de cet implacable ennemi. Laurent, en écrivant cette histoire, savait bien qu'elle pourrait tomber entre les mains d'un ennemi ou d'un homme sans cœur et sans entrailles ; *mais il se reposait en la Providence, qui saurait bien susciter un vengeur, ou punir l'homme capable de le trahir.* Oh ! quelle douleur, quel désespoir dans l'âme d'un homme livré sans défense à la merci d'un ennemi cruel ; supprimé, pour ainsi dire, d'entre les vivants; incarcéré loin de tous les siens, loin de sa famille, loin de celle qu'il adore... et qui, peut-être, allait finir ses jours dans les ténèbres d'un cachot !...

« Un soir, quelque temps après son incarcération, comme de Najac écrivait encore, il entendit un grand bruit dans l'escalier étroit conduisant jusqu'à sa prison. Il n'eut que le temps de renfermer son écrit *en un coffret de fer, et de le cacher au fond d'un trou pratiqué dans l'épaisseur du mur, dont il avait descellé quelques pierres.*

« La porte fut ouverte. Les deux gardiens se tinrent auprès en dehors; Guillaume de Froidefont et son complice Payrols pénétrèrent auprès de leur prisonnier. Froidefont prit la parole :

« — Laurent de Najac, dit-il, vous en avez appelé au jugement de Dieu, et Dieu a répondu. Il vous a signifié durement son arrêt : car vous avez été vaincu et défait, sans qu'il reste un homme de votre troupe capable de porter une arquebuse; vos canons et vos armes sont restés entre mes mains, et j'ai pénétré dans la ville...

« — Grâce à la trahison d'un catholique.

« — Qu'importe? murmura Payrols.

« — Il vous importe peu, capitaine Payrols, je le sais, dit de Najac, et vous vous alliez facilement aux traîtres, aux félons et aux renégats.

« — Monsieur de Najac, répondit Guillaume de Froidefont, vous oubliez que vous n'êtes pas le plus fort ici.

« — Je suis le plus fort, Monsieur, car ma conscience est tranquille.

« — Soit; mais vous reconnaissez mal les égards que l'on a pour vous.

« — Des égards?

« — Ignorez-vous, Monsieur, que vous nous devez la vie, que le droit de la guerre vous livrait à nous tout entier, et qu'à ne considérer même que notre devoir, nous eussions dû vous mettre à mort. Avons-nous épargné aucun de vos soldats?

« — Je n'ai pas imploré votre clémence.

« — Il est vrai, Monsieur : aussi, sachez-le, si j'ai voulu vous épargner, ce n'est pas pour vous, mais pour mon ami le capitaine Payrols, car vous êtes son parent.

« — Et un mauvais parent, toutefois, répliqua Payrols.

« — Ce n'est pas tout. Je viens vous offrir la liberté, mais à deux conditions.

« — Quelles sont ces conditions?

« — La première, que vous restituerez au capitaine la fortune qui devait lui revenir naturellement, et que vous avez su capter....

« — Monsieur, interrompit de Najac, je n'ai capté aucune fortune, que je sache, et je me sens incapable de dérober un bien quelconque, soit par la violence, soit par la persuasion. Si mon oncle de Bruniquel m'a fait héritier d'une fortune qui revenait plus directement à M. de Payrols, c'est uniquement parce que mon oncle

était un fervent catholique, et qu'au fond de sa conscience, il lui répugnait de laisser à M. de Payrols, chef protestant, un argent qu'il aurait employé, au moins en partie, contre notre sainte religion.

« — Je rends grâce au défunt d'avoir eu des sentiments religieux qui lui permettaient de trahir ainsi tout sentiment humain, et de déshériter le fils de sa sœur, son héritier le plus direct, pour jeter sa fortune à la tête d'un parent éloigné et qu'il connaissait à peine, répliqua Payrols.

« — Il vous appartient, Monsieur de Najac, de réparer cette injustice, en retrocédant votre fortune à M. de Payrols, dit M. de Froidefont.

« — Si c'est là ce que vous exigez de moi, sachez que je ne trahirai pas M. de Bruniquel, que je n'irai pas contre ses volontés : Sa fortune ne tombera point par ma faute aux mains des ennemis de la religion catholique.

« — Nous vous laissons quarante-huit heures pour réfléchir. Le temps vous conseillera peut-être.

« — Et quelle est la seconde des conditions que vous prétendez m'imposer?

« — La seconde?... c'est d'abandonner pour toujours une femme qui ne peut être la vôtre.

« — Jeanne de Glacena?... Jamais, Monsieur, jamais!

« — Je suis surpris, Monsieur, que vous, catholique fervent, défenseur de la foi, vous ayez aussi peu de souci de vos mœurs et de votre salut. Vous vivez en état d'adultère, dit Froidefont.

« — Et moi, Monsieur je suis surpris qu'un homme comme vous, qui a si peu de souci de son salut et de la religion catholique, ait tant de souci du salut des autres.

« — Votre salut, puisqu'il faut vous le dire, m'importe peu; quant au mien, il me regarde tout seul. Mais il y a le salut de cette malheureuse Jeanne de Glacena.

« — Et il vous importe?

« — Mon Dieu, oui, car vous n'êtes pas sans connaître l'intérêt que j'ai toujours témoigné à la famille de cette jeune femme... et à Jeanne elle-même.

« — C'est sans doute par intérêt pour elle que vous l'avez assiégée par surprise dans le château d'Alayrac.

« — Votre question ne m'embarrasse pas. Oui, Monsieur, je cherchais à vous l'enlever pour la rendre à son père.

« — Je n'ai point d'illusion sur ce point; et Jeanne, je vous en avertis, n'en a pas plus que moi.

« — Faut-il vous montrer un écrit du père de Jeanne, qui me réclame sa fille et gémit sur sa situation irrégulière, qui voit en elle une créature coupable et vouée à l'enfer?...

« Et M. de Froidefont tendit une lettre à Laurent de Najac. Celui-ci la repoussa sans y jeter les yeux.

« — Il suffit, Monsieur, répondit le prisonnier.

« — Vous me signerez une déclaration par laquelle vous remettrez Jeanne entre mes mains, par laquelle vous renoncerez à la revoir jamais. A cette condition, Monsieur, votre liberté est assurée.

« — Je ne commettrai pas une mauvaise action pour conserver la vie.

« — Comment, Monsieur! vous appelez mauvaise action l'acte qui vous fera rentrer dans la bonne voie, qui vous rendra à vos devoirs?...

« — Froidefont, c'en est trop : ce rôle hypocrite ne vous convient nullement, s'écria de Najac en fureur; la morale, la religion, la famille, ont en vous un mauvais défenseur. Au surplus, sachez-le, je ne suis pas dupe de tout cet étalage de beaux sentiments, car j'en connais le fond. Non, non, ce n'est pas le salut de Jeanne qui vous préoccupe, ni le soin de rendre la jeune femme à son père; ce que vous voulez, Froidefont, c'est Jeanne de Glacena.

« — Monsieur de Najac...

« — Oh! vous ne m'empêcherez pas de vous dire la vérité, de vous la jeter à la face comme un affront. Vous le savez bien, du reste, et vous n'ignorez certes pas que Jeanne vous hait, qu'elle ne redoute rien tant que de tomber entre vos mains; mais que vous importe encore?

« — Tu payeras cette insulte.

« — Je suis prêt d'abord à vous en rendre raison.

« Et d'un bond, prompt comme l'éclair, Laurent de Najac s'empara de l'épée du capitaine Payrols; Froidefont saisit la sienne et se rejeta vivement en arrière.

« — Oui, Froidefont : prouve que tu n'est pas aussi lâche qu'on le croit; et, puisque tu es mon rival, sache donc me disputer ici celle que j'aime et qui m'adore.

« — Il est fou, il est fou! balbutia Froidefont, tandis que le capitaine Payrols cherchait à retenir le bras de Najac.

« Mais le prisonnier, hors de lui, voyant que Froidefont, atterré, voulait éviter tout combat, se contenta de repousser Payrols d'une main, tandis que de l'autre il faisait avec la pointe de l'épée une balafre sur le front de son adversaire, en s'écriant :

« — Je pourrais te tuer, misérable! j'aime mieux imprimer sur ton front une marque flétrissante.

« Puis il brisa l'épée de Payrols et la jeta sur le plancher. Alors, pâle, hautain, frémissant de colère, mais cependant contenu, il s'avança vers Guillaume de Froidefont, et, les bras croisés sur la poitrine :

« — Me voici maintenant. Je ne puis plus me défendre : tu n'as plus rien à craindre. Allons, lâche! tue-moi...

« — C'est trop tôt encore, et je veux me venger plus cruellement...

« — Oh! le lâche! il n'a même pas le courage de me tuer, murmura de Najac.

« Froidefont, le visage ensanglanté, s'empressa de sortir, suivi du capitaine Payrols.

Léontine Rousseau.

(*A suivre.*)

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

I. L'Empire des Tsars et les Russes, par M. Leroy-Beaulieu, 2 volumes. (Hachette.) — II. Alexandre II. *Détails inédits sur sa vie et sa mort*, par Victor Laferté. (A. Ghio.) — III. La Russie et les Russes; *indiscrétions de voyage*, par Victor Tissot. (E. Dentu.) — IV. La Littérature contemporaine en Italie, par Amédée Roux. (E. Plon.) — V. Au pays des Maronites, par Mme la vicomtesse d'Avian de Piolant. (H. Oudin.) — VI et VII. Nuñez de Balboa, *première traversée de l'isthme américain*, par Paul Gaffarel, doyen de la faculté des lettres de Dijon. (Avec carte.) Le livre des Ballades allemandes, traduit et annoté par Emmanuel de Saint-Albin. (Publications de la Société bibliographique.)

I

L'importance de l'ouvrage publié sur la Russie par M. Leroy-Beaulieu nous autorise à intervertir cette fois l'ordre accoutumé, en renvoyant les relations de voyages, vers la fin de notre compte rendu.

L'étude magistrale dont il s'agit, est d'ailleurs le plus complet des voyages à travers le vaste empire russe, son passé, son présent, ses institutions politiques et sociales, etc. Deux volumes de ce grand travail viennent de paraître. M. Leroy-Beaulieu consacre le premier « au pays et aux hommes, au caractère national et à l'état social, particulièrement à l'examen des différentes classes, encore si diverses, entre lesquelles se partage le peuple russe : la noblesse, les habitants des villes, le peuple des campagnes... »

Dans le second volume, l'auteur traite « des institutions, de

l'administration centrale et locale, des assemblées provinciales et municipales, de la police, de la justice, de la censure, de la presse, et, comme conclusion, des réformes politiques que la Russie attend d'Alexandre III. » Pour compléter ce travail, deux autres volumes en préparation nous montreront la situation religieuse de la Russie et aussi sa situation financière; l'armée et la politique extérieure y seront l'objet d'études consciencieuses et impartiales.

Depuis longtemps M. Leroy-Beaulieu s'occupe de la Russie; il la connaît à fond. « L'ouvrage que je présente, dit-il au commencement de sa préface, est le fruit de dix ans de travail et de quatre voyages en Russie, de 1872 à l'été dernier. » Presque toutes les pages de ces études ont paru sous différents titres dans la *Revue des Deux Mondes*. Ce mode de publication, comme le remarque l'auteur, a eu « cet immense avantage » d'engager les Russes à une collaboration presque journalière avec le célèbre économiste qui essayait de les peindre. « Il est peu de mes articles, dit encore M. Leroy-Beaulieu, qui ne m'aient valu des observations, des objections ou des critiques, souvent fondées et toujours précieuses. »

On voit tout de suite quel intérêt peut offrir ce grand ouvrage, si lumineux, si complet, si solidement appuyé par le concours des hommes les plus compétents de la Russie.

Il ne s'agit plus ici de romans ni de fantaisies. Ce pays vers lequel se porte depuis quelque temps une curiosité si légitimement inquiète; cet immense empire du Nord, qui nous envoie ses farouches nihilistes et leurs procédés de tartares, qui nous rend avec usure ce que nous avons semé chez lui; cette terrible et mystérieuse Russie, enfin, semble s'ouvrir à nos regards avec tous les secrets de sa faiblesse et de sa force.

Le premier volume nous donne d'abord une large vue d'ensemble sur la géographie et l'histoire des provinces russes, sur les races diverses qui composent la population. M. Leroy-Beaulieu dessine ensuite, avec beaucoup de relief, la physionomie et le caractère national, dont il résume les défauts comme les qualités dans un type significatif : Pierre le Grand.

Impossible d'indiquer dans cet article, autrement que par une rapide nomenclature, tant de chapitres dont les sommaires mêmes seraient instructifs. Parmi les plus intéressants, il faut remarquer ceux qui traitent de la noblesse et des paysans.

« De ces deux hommes, le moujik et son maître, le premier est

entièrement étranger à l'Europe, le second lui est presque familier; mais l'Occident, qui connaît le *noble* russe, ignore presque absolument la *noblesse*. Sous ce rapport, le premier ordre de la société russe n'est guère mieux connu, guère mieux compris de l'Europe, que le paysan lui-même. » C'est avec regret que nous ne suivons pas M. Leroy-Beaulieu dans ses explications, ses distinctions s claires, si curieuses, entre la noblesse héréditaire « et cette noblesse personnelle » qui pour nous est un non-sens. La noblesse héréditaire se compose de 600,000 individus environ; la noblesse titulaire, de 30,000... Les princes sont les nobles du plus haut rang : on en compte soixante familles; la moitié d'entre elles descend d'une seule souche, celle des Rurik. Devant l'empereur, les princes eux-mêmes ne sont rien; on se souvient du mot de Paul Ier, rapporté par M. de Maistre : « Je ne connais de grand seigneur chez moi que l'homme à qui je parle, et, encore, pendant que je lui parle. »

L'empereur en haut, le moujik en bas; entre les deux, une noblesse écrasée et une bourgeoisie à peine embryonnaire : tel est encore l'état social de la Russie. Le moujik! cet homme encore à demi sauvage, doué de tant de qualités, abandonné à tant de vices, sollicité par les doctrines les plus destructives, résistant avec sa droiture et son bon sens naturels, profondément religieux, mais si mal instruit et livré à tant de superstitions : quel sujet d'études!

On a voulu le faire libre : Il ne le demandait pas et comprend fort peu la liberté; mais il vit depuis des siècles sous un régime préconisé comme celui de l'avenir chez les peuples les plus avides d'indépendance, sous celui de la commune ou du *mir*. L'analyse des longs chapitres que M. Leroy-Beaulieu consacre à l'exposé du système communal en Russie, nous entraînerait trop loin; nous ne pouvons non plus entrer dans le détail des difficultés offertes par l'émancipation. Alexandre II et ses conseillers semblaient avoir déployé dans leurs efforts une sagesse et une prudence aussi grandes que le comportent les vues toujours bornées de la politique humaine. Ils tentaient une œuvre gigantesque et généreuse, ils espéraient beaucoup; ils ont abouti à ce que l'on sait : ils ont émancipé les serfs, et un grand nombre de ces nouveaux hommes libres se trouvent plus malheureux que jamais; ils ont ouvert des écoles, et les fils et les filles du paysan y viennent apprendre la révolte, la destruction par la science barbare de la dynamite, et les crimes augmentent avec

l'instruction; ils ont essayé de relever la branche desséchée du clergé russe, et les enfants des popes sont, de tous les anarchistes, les plus acharnés. Hélas! tous les souverains qui chercheront à ouvrir la voie à la liberté, sont-ils destinés à être broyés sous les pas de la farouche déesse? Louis XVI, Pie IX, Alexandre II, quels noms à inscrire en tête du chapitre de l'ingratitude humaine!

M. Leroy-Beaulieu fait partie de l'école de la *Revue des Deux Mondes* et des *Débats;* c'est un libéral, dont le sens droit et la sincérité irritent parfois son parti, mais chez lequel on retrouve ces tolérances dangereuses pour le mal, ces préventions invincibles contre l'Église, si fâcheuses dans un tel esprit... On vient de le voir, au sujet d'une cause encore pendante et dont les ramifications avec le nihilisme sont connues : c'est la victime qui est accusée et injuriée. Rien n'étonne de la part des énergumènes; mais d'un homme comme M. Leroy-Beaulieu, certaines expressions, certains reproches, certains jugements, surprennent autant qu'ils attristent le lecteur impartial et chrétien.

Les conclusions de l'auteur sont assez embarrassées : il a constaté les plaies de la Russie, et il demande pour les guérir une plus grande dose de liberté!... En somme, le problème de l'avenir se dresse devant lui, insondable et terrible, pour ce pays comme pour le reste de l'Europe; et ce ne sont pas les doctrines du libéralisme qui le résoudront... Les modérés essayent de se placer sur la bascule de manière à en maintenir l'équilibre; mais ils penchent toujours à gauche, malgré eux ils servent d'appoint pour nous entraîner vers l'abîme...

Néanmoins, ce bel et grand ouvrage de M. Leroy-Beaulieu contribuera certainement à la réputation de son auteur. Un écrivain des *Débats*, M. Gabriel Charmes, disait en parlant d'une nouvelle édition du livre de son collaborateur sur *la Colonisation chez les peuples modernes*, que « cette étude est la plus complète et la plus parfaite qui ait été inspirée par ce grave sujet,... le vrai manuel de la colonisation. » On pourrait en dire autant du travail concernant la Russie. Il sera indispensable à tous ceux qui voudront bien connaître l'immense empire des tsars.

En parlant de la cour et de la bureaucratie russes, M. Leroy-Beaulieu s'exprime ainsi, dans son second volume : « A la corruption bureaucratique s'ajoute en effet, dans les hautes sphères du pouvoir, ce qu'on pourrait appeler la corruption de la cour. » La Russie n'est

pas sous ce rapport, sans ressemblance avec la France monarchique du dix-septième et du dix-huitième siècle. « De tous les États contemporains, continue le publiciste, la Russie est peut-être le seul où la chronique scandaleuse conserve encore un véritable intérêt pour l'historien. A la fin du règne d'Alexandre II, par exemple, comme à Versailles dans les dernières années de Louis XV, toute la cour était divisée en deux camps : les partisans et les adversaires de la favorite impériale, et les premiers n'étaient ni les moins nombreux ni les moins puissants. C'est là, on le sent, un sujet délicat, que nous n'abordons qu'avec répugnance, et sur lequel il nous déplairait d'appuyer. On comprend du reste, sans que nous ayons besoin d'insister, combien de telles mœurs sont propices à la vénalité et aux abus de toute sorte. »

Nous aussi, nous éprouvons quelque répugnance à présenter aux lecteurs un petit livre dont on a assez parlé, et qu'il faut bien attribuer à la princesse Catherine Dolgorouka, l'ancienne favorite, épousée morganatiquement par Alexandre II, presque aussitôt après la mort de l'impératrice Marie, un peu plus d'un an environ avant la catastrophe du palais d'Hiver.

Mais, les notes signées par *Victor Laferté*, nous introduisant, pour ainsi parler, au cœur de l'histoire contemporaine de la Russie, il est utile de les connaître, comme corollaire à la savante exposition de M. Leroy-Beaulieu.

D'ailleurs, ces mémoires sont curieux à plus d'un point de vue. On rencontre rarement une apologie de ce genre, menée avec autant d'assurance, d'entrain, d'emphase. Le plaidoyer serait, en vérité, trop peu moral, s'il était moins naïf; son style même en atténue la portée.

Nous sommes dans un milieu complètement étranger, pour ne pas le qualifier autrement. La jeune femme à laquelle Alexandre II donna le nom illustre de Jourievskiz, a raison de se dire « tout à fait Russe ». On ne trouve rien en elle qui rappelle l'esprit d'une Swetchine, la grande dame du Nord, dont la plume est si française, pas plus qu'elle ne sait être une La Vallière russe. Un grand nombre de pages de ce petit volume n'ont pu être dictées que par elle. Laissons, si l'on veut, sur le compte du secrétaire, les hyperboliques flagorneries par lesquelles on essaye de relever, à ses propres yeux sans doute, la *veuve* d'Alexandre II.

La scène de communion pascale qui ouvre le récit, révolte les

habitudes d'une conscience catholique. Et qu'on n'essaye point ici de parallèle avec Louis XIV: la religion grecque, abaissée devant le monarque, n'a plus la puissance d'exciter même un remords. « C'est avec un débordement de joie et de bonheur » qu'Alexandre, entouré de sa famille légitime, présente officiellement à l'autel sa *seconde famille*, dont la mère est cette jeune femme qu'il a fait élever pour ses plaisirs... Mais, encore une fois, il est pénible de fouiller ainsi dans la vie du malheureux empereur; et celle qui affecte de se dire sa *femme*, d'une manière si rétrospective, eût dû comprendre combien l'effacement était de son devoir.

Les détails de l'assassinat, des funérailles, des honneurs rendus à l'infortuné souverain, sont très émouvants; ils le seraient davantage encore, si la présence d'une femme qu'on voudrait écarter, son insistance à tout rapporter à elle-même et à faire saillir sa personnalité, ne gâtaient la simplicité du récit. L'*ange*, l'*étoile*, le *charme*, la GLOIRE du règne d'Alexandre II, le compromet singulièrement. Nous avons peine à comprendre les égards de cette famille impériale pour celle dont la faveur croissante abreuva de chagrins la mère d'Alexandre III... Notre époque a cela de bon, que de telles mœurs ne peuvent plus s'afficher dans les cours, en dehors de l'autocratisme russe.

Ce qu'il faut chercher dans ces mémoires, c'est l'écho fidèle des sentiments, des idées de l'empereur que les nihilistes ont sacrifié à leurs haines aveugles.

Alexandre II était libéral, lui aussi, et l'on trouve dans les notes de sa *veuve* cette définition du libéralisme, dont la conclusion est au moins singulière, après le fatal événement de 1881. « Généralement, en Russie, on confond le libéralisme avec le radicalisme, *entre lesquels* il existe une immense ligne de démarcation. Le libéralisme conduit *l'homme* à la paix, à la prospérité, à tous les bienfaits de la civilisation, tandis que le radicalisme, par ses tendances destructives de l'ordre établi, conduit infailliblement un peuple vers le gouffre des révolutions. *Le libéralisme sagement exercé ouvre la voie la plus sûre pour atteindre au but souhaité, sans cataclysme...!* »

Le comte Milioutine et le comte Loris Mélikoff sont fort loués dans le courant de ce petit ouvrage : on sent que leurs vues étaient bien celles du souverain; d'ailleurs, Mélikoff se montra toujours si plein de déférence pour la princesse! « Il faut le dire à sa

louange. » Ces naïvetés, pour ne pas les appeler d'un autre nom, font sourire aux endroits les plus sérieux. Il y a pourtant une partie remarquable dans ces pages, celle où l'on entrevoit les plans de réforme si complète que méditait Alexandre II. Rarement un souverain absolu se montra plus généreux et plus désintéressé... L'empereur voulait amener doucement son peuple à la liberté; il avait beaucoup fait, il allait compléter son œuvre, lorsqu'il périt par ces mains de Tartares et de Mogols qu'il armait trop tôt de la science. Hélas! il ne vit que trop combien l'instruction du peuple est dangereuse, quand on ne l'appuie pas sur une base solide, quand elle se fait sans Dieu, ou même contre Dieu. Alexandre II voulait semer la paix : il a recueilli la tempête; mais est-ce à lui qu'il faut s'en prendre? et *Victor Laferté* n'a-t-il pas raison, quand il répond en ces termes à M. Leroy-Beaulieu et à d'autres publicistes : « Certains auteurs accusent Alexandre II d'indécision dans le caractère; c'est à tort qu'ils le font, car ils ignorent combien était ardue cette tâche que le souverain s'était imposée dans l'administration d'un empire où se trouvaient si peu de gens capables dans la sphère sociale où son choix devait être fait. »

Oui, c'est une rude et terrible tâche que de gouverner les hommes à notre époque, et l'empereur Alexandre II a cru suivre la meilleure politique dans le travail de son immense réforme... Malgré certaines faiblesses, certaines erreurs, que beaucoup de circonstances excusent, on peut dire que « l'émancipateur de tant de millions de serfs a bien mérité de sa patrie. » Son assassinat sera l'éternelle honte d'un parti dont le brutal argument est le meurtre et la destruction.

M. Leroy-Beaulieu nous a montré les rouages les plus cachés de la constitution russe; nous sommes entrés avec Victor Laferté, ou plutôt la princesse Jouriewska, jusqu'au fond du palais impérial; voici M. Tissot qui nous entraîne dans une de ses excursions si pittoresques, si puissamment peintes, qu'on croirait, en fermant le livre, avoir fait le voyage.

Malheureusement M. Tissot donne par trop, surtout dans ce dernier ouvrage, dans le genre *commis voyageur* — qu'il nous pardonne l'expression.

Avec cet écrivain, on ne sort guère des mauvais lieux, et, si l'on vient à en rencontrer de respectables, du moins par leurs souvenirs ou leur destination, il faut s'attendre à les voir impitoyablement souillés.

Ces contes rabelaisiens sur les couvents, ces gamineries grossières toutes les fois qu'il est question d'images ou de pratiques pieuses, provoquent le dégoût, même quand c'est l'Église grecque que l'on attaque.

En écartant ces indécences de langage, que ne relève même pas toujours le sel gaulois, on découvre dans ce curieux livre une foule de renseignements très neufs, une Russie encore peu connue et fort etrange, dont le caractère, les habitudes, les mœurs, expliquent beaucoup de choses. Ce que le voyageur rapporte des sectes dissidentes, de leur épouvantable immoralité, de l'altération et de l'abaissement honteux qu'elles ont fait subir aux dogmes, aux symboles, à l'iconographie chrétienne, montre sur quelle pente a commencé la dérive des esprits, abstraction faite des autres causes du *nihilisme*. — Si nous nous plaignions tout à l'heure des irrévérences de l'auteur au sujet du culte grec, nous n'avions nullement l'intention de nier le malheureux état où est tombée l'Église officielle; et, sous la frivolité déplaisante des remarques de M. Tissot, à cet égard, il pourrait bien y avoir fort à méditer.

La moralité du peuple russe serait absolument nulle, s'il fallait en croire un voyageur plus habitué à vivre dans le milieu des filles d'auberges et des intrigantes, qu'à fréquenter l'intérieur des familles. Nous ne pouvons admettre une généralité sans exceptions honorables; mais il faut avouer que, dans ce vaste empire semi-byzantin, on rencontre un singulier laisser-aller.

Rien de plus mêlé que cette population russe : chrétiens, mahométans, juifs, nihilistes, s'y coudoient sans cesse; les juifs y sont nombreux... C'est en Russie qu'il faut aller chercher, et bien vite, si l'on veut les trouver encore, ces vieux types des fils d'Abraham, fidèles observateurs du Talmud et de la loi mosaïque, M. Tissot trace de Berditschew, ville entièrement juive, une peinture des plus fantastiques, des plus bizarres.

L'excursionniste nous conduit ensuite chez les Petits-Russiens ou Ruthènes, ceux de tous les paysans russes qui ont le mieux profité de l'émancipation et sont les plus faciles à civiliser. Leurs mœurs conservent encore assez d'originalité. M. Tissot voit, sur les murs blanchis d'une maison villageoise, des fleurs tracées en jaune, par une main malhabile.

C'est une enseigne : elle annonce une jeune fille à marier. *L'aspirante* vient de badigeonner elle-même sa réclame. Hélas!

elle sait cependant ce qu'elle aura bientôt à souffrir sous la puissance maritale... La situation de la femme est abjecte en Russie dans les classes pauvres : les mœurs orientales ont prévalu, dans ce pays, sur l'influence d'un christianisme amoindri. Des sentiments de foi, de dignité humaine, caractérisent pourtant le paysan petit-russien. Notre auteur raconte le trait d'un moujik mordu par un chien enragé.

Cet homme s'en revient, tout sanglant, chez lui; il est dans la force de l'âge, il sait qu'il va mourir, il ne se plaint ni ne murmure, il demande pardon à ceux qu'il rencontre et pardonne à tous, puis il s'en va d'un pas tranquille, comme un voyageur qui à fini sa journée : il espère le ciel.

Kiew arrête longtemps le voyageur; cette ville lui fournit de belles descriptions, mêlées encore à d'écœurantes anecdotes sur les moines ou les nones.

Nous préférons la visite aux étudiants et aux étudiantes, quoique le voyageur accorde, avec assez peu de vraisemblance, à ces messieurs et demoiselles, un peu trop de cet idéal qu'il refuse aux couvents. M. Leroy-Beaulieu nous a suffisamment édifiés sur la prétendue délicatesse de ces ménages *scolaires*, malheureusement si fréquents en Russie.

L'étude sur l'ouvrier russe est à signaler. M. Tissot démontre comme quoi le Russe peut passer pour le moins ivrogne parmi tous les ouvriers européens; nous lui laissons la responsabilité de sa thèse. Il estime que l'ouvrier russe est le moins à plaindre des ouvriers de l'Europe, comme il est le moins buveur, et réfute ainsi l'assertion de M. Lavigne, qui, dans son *Étude sur le nihilisme*, déclarait la situation de l'ouvrier intolérable en Russie.

« Rien de plus faux, j'estime que l'ouvrier russe est dans une situation bien meilleure que celle de l'ouvrier français, anglais et allemand. En France, en Angleterre, en Allemagne, à mesure que se construisent les maisons « bourgeoises », l'ouvrier n'est-il pas obligé de se réfugier dans des taudis infects, de s'entasser dans des pièces étroites, malsaines, sans air, ou de s'exiler dans les faubourgs; toute une famille couche dans une seule chambre, qui sert à la fois de dortoir et de cuisine. L'ouvrier russe est aussi bien logé que le soldat, il ne paye ni son loyer ni son chauffage; s'il tombe malade, il est soigné gratuitement par le médecin de l'usine, sa nourriture ne lui coûte presque rien. Aussi le prolétariat n'existe-

t-il pas en Russie. L'ouvrier est un paysan qui possède presque toujours là-bas, au village, une chaumière et un lopin de terre; et, malgré sa faiblesse naturelle pour l'eau-de-vie, il est bien rare qu'il ne fasse pas quelques économies, ou qu'il n'envoie pas d'argent aux siens. M. de Molinari me disait que, dans la fabrique que nous visitions, beaucoup d'ouvriers étaient déjà à la tête d'un capital de plusieurs centaines de roubles, que l'administration faisait valoir pour eux. »

Mais les fabriques ne sont pas très nombreuses en Russie. Le paysan grand-russien souffre de la pauvreté de son sol, du manque de ressources de son pays, de la rigueur du climat; il souffre davantage depuis que son seigneur n'est plus intéressé à s'occuper de lui : le *mir* devient pour lui une institution tyrannique, la famine le menace souvent, et le fisc lui prend les trois quarts de sa maigre récolte.

Et pourtant, comme le remarque le voyageur, que serait la Russie sans le moujik? C'est lui qui fait sa jeunesse et sa force. « Intact encore au milieu des invasions étrangères, il personnifie la Russie silencieuse, qui attend et n'a pas encore parlé! »

Ah! si ceux qui cherchent à réformer et à civiliser le pays savaient donner à ces hommes la vraie liberté, les grands et seuls vrais principes de la dignité humaine, quel peuple ils feraient de ce peuple! et quels changements peut-être dans la marche des sociétés!

C'est à Moscou que M. Tissot trouve à déployer toutes les couleurs de sa palette; Moscou, avec ses merveilles, sa place Rouge, ses souvenirs... Ici abondent les anecdotes sur les familles considérables de l'empire : les Orloff, les Demidoff, etc. Un jour, la place Rouge ruisselait du sang des strélitz, qui n'avaient pas voulu laisser raser leur barbe, ni adopter l'habit allemand. Pendant l'effroyable boucherie, « lorsqu'il ne restait plus que deux condamnés à exécuter, pour arriver à un grand et beau jeune homme, qui se distinguait parmi ses camarades par son énergie, par son attitude calme et fière, le tsar, frappé de tant d'énergie, s'approcha de lui :

— Tu n'as donc pas peur de mourir? lui demanda-t-il.

— Je n'ai peur de rien, répondit simplement le prisonnier. »

Pierre Ier se piquait de se connaître en hommes : il fit grâce. « Ce soldat s'appelait Orloff. C'était l'aïeul de l'ambassadeur actuel de la Russie à Paris. Il devint officier. Plus tard, la faveur de Catherine porta ses fils aux plus hautes dignités de l'empire. »

Les renommées commerciales et financières ont aussi leurs historiettes et leurs traits piquants, dont l'édification laisse fort à désirer. Leurs fortunes sont colossales, leur luxe assez mal entendu. Un négociant de Moscou montrait son splendide mobilier à un Anglais.

— Quel beau lit ! s'écria M. Herbert Barry, le voyageur.

— N'est-ce pas? reprit le Russe. Le lit coûte cher, mais je couche dessous.

Combien nous aurions à citer sur les hospices, les crèches, le quartier des Tartares, la grande prison de dépôt pour la Sibérie ! Mais il faut se borner. Quel frisson pourtant saisit en lisant les détails donnés par les Russes eux-mêmes sur les tortures de l'exil sibérien ! La loi russe n'admet pas la peine de mort. C'est un raffinement de cruauté que de condamner à vivre dans de telles souffrances !.. Et la Russie n'y gagne rien : car l'exil en Sibérie est une cause de démoralisation hideuse pour les coupables qu'on y envoie; il y a là, tout un peuple de forçats en rupture de ban et organisés en bandes redoutables.

M. Tissot termine par une visite à Frolof le bourreau, — cela est tout à fait dans le goût du jour — et par deux nuits passées, l'une dans les mauvais lieux de Moscou, l'autre « à Strelna, chez les Bohémiennes », ces fameuses Tziganes que les Russes achètent quelquefois cent mille roubles à leur tribu, et qui sont l'ornement obligé de toutes les orgies du Nord...

On le voit, le voyageur en revient toujours à ses *moutons*.

« Quand nous quittâmes Strelna, dit-il, le jour se levait : les dômes des églises étincelaient comme les casques d'or de gigantesques guerriers, dont les grands manteaux blancs traînaient sur la ville et la cachaient, ainsi qu'un brouillard.

« Effleurant à peine la neige de son vol silencieux, notre troïka nous emportait, et il nous semblait que nous rêvions. Et machinalement mes lèvres murmuraient :

« Pays étrange, pays de contraste et de mystère ! »

Ainsi finit le volume, ainsi doivent finir toutes les études, tous les voyages, toutes les appréciations sur ce pays encore endormi, et rêvant toujours à l'avenir, parce que le passé lui manque.

Que sera cet avenir ? Pour lui, comme pour ses voisins, voilà la redoutable question !

II

Du Nord nous passons au Midi, à l'Italie littéraire pendant la période actuelle, très actuelle même, car l'auteur de cette étude va jusqu'en 1883. Cet ouvrage fait suite à de précédents volumes, sur l'histoire de la littérature moderne dans la Péninsule; mais nous n'avons à nous occuper que de cette dernière période, à peine achevée et enregistrée déjà par l'active plume de M. Amédée Roux.

Disons-le tout d'abord, l'éclectisme de l'auteur a quelque chose d'incertain et de désagréable, surtout dans un ouvrage comme celui-là. L'étude de M. Roux s'adresse, il l'annonce lui-même, « aux laborieux étudiants qui fréquentent les incomparables écoles techniques de la Péninsule, et les plus ombrageux patriotes d'outre-monts n'y trouveront pas un mot de nature à froisser leurs susceptibilités généreuses. » Mais ne s'adresse-t-il pas aussi au public français qui désire s'initier à l'histoire de la littérature et connaître les divers courants de l'opinion en Italie?

En ce cas, c'est un guide que l'on cherche, ou du moins on voudrait rencontrer un analyste, dont les principes fussent nets, les convictions dessinées et accusées, afin de juger immédiatement jusqu'à quel point on peut lui accorder sa confiance, d'après sa propre manière de voir. Et cela, d'autant que dans une nomenclature si rapide d'auteurs souvent inconnus en France, le contrôle est presque impossible. Or, si les plus ardents patriotes d'outre-monts sont ici ménagés avec complaisance, les catholiques ne peuvent se flatter d'obtenir les mêmes procédés, sans pouvoir non plus trouver l'adversaire bien décidé et face à face : M. Roux glisse, s'échappe, se contourne toujours.

Il aime à citer les attaques les plus âpres, disons le mot, les plus grossières, contre les prêtres, contre l'ancien gouvernement papal; il insulte lui-même, en passant, la mémoire de Grégoire XVI, qui, à l'entendre, « n'était pas un homme des plus *sympathiques*, ni un grand serviteur de Dieu. » Les sympathies de M. Roux sont acquises à la famille de Victor-Emmanuel; ses canonisations se réservent pour la princesse qui inaugura, d'un cœur si léger, les spoliations de son beau-père dans la Rome pontificale, « la belle et SAINTE reine Marguerite. »

Quant au clergé, l'analyste semble particulièrement estimer ceux

de ses membres qui comptent parmi les transfuges de l'Église, les révoltés ou les apostats, que M. Roux appelle des « *prêtres démissionnaires.* » Mais, lorsqu'il mentionne cette pièce de théâtre si scandaleusement célèbre, à cause de son titre : *le Cantique des cantiques*, l'analyste écrit, dans un style qu'il eût mieux surveillé en parlant des sectaires de la révolution : « Il s'agit d'un emporté jeune homme » qui est entré au séminaire... *Heureusement*, un de ses oncles tente un moyen énergique pour le faire renoncer à cette folie : il le met en présence d'une charmante cousine. « Le solitaire sent son cœur s'attendrir; *et, comme ses pareils ont parfois des idées saugrenues*, il imagine de travailler à une traduction du *Cantique des cantiques*, etc, etc... »

M. Roux ne parle pas de l'*hymne à Satan;* il passe sous silence cette honteuse *Marseillaise* de la révolution italienne, de peur, sans doute, d'avoir à la blâmer... Il ne s'exprime qu'avec une grande circonspection sur le *Lucifero* de Rapisardi, « parce qu'il serait pénible d'insister sur la *méprise* regrettable d'un homme de génie. » Mais l'analyste reproche vivement au grand historien catholique César Cantù quelques erreurs de dates ou de lieux, relevées dans ses derniers ouvrages; il ne peut surtout lui pardonner l'indignation témoignée contre le gouvernement spoliateur dans les Trent'anni.

Et cependant M. Roux n'appartient point à l'école athée et intransigeante en matière de religion. Il est spiritualiste; il parle quelquefois avec convenance des auteurs et des ouvrages religieux, témoin ce passage, où il apprécie la *Vita di Gesù* de l'illustre abbé Fornari :

« Le bibliothécaire de Naples, dit M. Roux, ne s'est nullement attaché, en effet, à renouveler son sujet au point de vue historique ou dogmatique; il a laissé à d'autres le soin d'opposer des arguments aux arguments de Strauss ou de M. Renan, et, persuadé, comme Pascal, que « le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas », il a voulu nous montrer tout ce qu'il y avait de poétique et de touchant dans la mission terrestre du divin Rédempteur, et s'est borné à nous exposer, dans le style enchanteur qui est le sien, toutes les phases de ce pèlerinage de trente-trois ans, qui s'achève au lendemain du martyre, par le radieux éclat de la résurrection. Cet ouvrage vraiment inspiré, qui ne remplit pas moins de deux forts volumes, est, pour ainsi dire, une seconde épreuve, plus orthodoxe, de notre *Génie du christianisme.* »

Amené à citer la phrase célèbre de Tocqueville : « Un peuple d'athées ne saurait rester longtemps un peuple libre », l'auteur de l'étude sur la littérature italienne commente ainsi l'idée du publiciste : « S'il est un moyen de relever l'homme à ses propres yeux, c'est de renouer, comme le fait M. Catara-Lettieri, le lien trop relâché qui réunit le ciel à la terre, et d'ouvrir les perspectives de l'immortalité personnelle à ceux dont la vie n'aura été qu'une lutte sans trêve pour la cause du droit et celle de la patrie. »

M. Roux est-il du nombre de ces inconséquents dont il caractérise le type dans son étude sur Belli, et qui, « adorant Dieu, détestent ses ministres » ? La responsabilité de ces hommes sera grande : car, en tuant le respect du prêtre, ils ont plus fait contre la religion que ne feront jamais les adversaires du dogme.

Nous avons jusqu'ici disséqué l'ouvrage un peu au hasard, pour en montrer l'esprit; il conviendrait maintenant d'en résumer quelques conclusions... Ce serait difficile : l'auteur ne nous présente point de tableau comparatif entre la situation littéraire actuelle en Italie et celle du passé; il préfère le détail aux vues d'ensemble; son analyse comprend au moins cent cinquante à deux cents auteurs... Le lecteur français se noie dans un aperçu aussi minutieux.

On nous pardonnera de reculer devant l'analyse d'une analyse déjà si menue. Indiquons seulement les principales divisions de l'ouvrage.

La première partie traite de la poésie, et débute par les compositions inédites de la jeunesse de Manzoni, qui, pour le dire en passant, sont d'une violence extrême contre les religieux, auxquels le futur auteur *des Fiancés* devait son éducation, et qu'il insultait, à quinze ans, dans des termes odieux.

« O greggia stolta temeraria et prova, etc. » Troupeau stupide, clique impudente et corrompue, en butte avec toi-même et avec ton Dieu, etc., etc. Comme se plaît à traduire M. Roux.)

Cette partie poétique comprend aussi les auteurs tout à fait récents. Les femmes poètes y tiennent un chapitre entier. Si nous voyons passer devant nous les muses échevelées de Garibaldi et de la Révolution, nous pouvons nous reposer un peu en contemplant le type gracieux d'une *poëtessa* catholique, la nièce du cardinal Capecelatro, célèbre à dix-neuf ans, et dont les symboles sont « la croix et la lyre ».

L'Italie, dans tous les siècles, a compté un grand nombre de femmes savantes et inspirées : on ne voit pas comment M. Roux est fondé à se plaindre si amèrement du manque d'instruction chez les femmes, ni à tant prôner les nouvelles écoles de la Péninsule.

La seconde partie du volume est consacrée au drame, à la tragédie et à la comédie; la troisième, aux ouvrages historiques, biographiques et philosophiques; la quatrième, aux traités de pédagogie et d'esthétique.

Il ne faut pas chercher, dans l'étude sur la pédagogie, des citations du genre de celles de M. Brachet. L'auteur se montre trop chaud partisan de l'Italie, pour dénoncer les haines de ce pays contre la France. Il prêche sans cesse, au contraire, l'entente cordiale entre les deux nations, s'appliquant à faire ressortir les moindres témoignages de sympathie qui nous sont donnés par les littérateurs d'au delà des monts.

Le roman et les voyages viennent ensuite. Dans ce dernier chapître, nous avons remarqué un nom que la traduction du *Voyage en Espagne* a fait connaître parmi nous : celui de M. de Amicis pour le talent duquel le critique se montre un peu sévère.

Les appendices de l'ouvrage de M. Roux ne doivent point être négligés... L'un d'eux est une discussion déjà ancienne, mais intéressante, sur la question de savoir à qui revient l'inspiration première de l'*ode à Bonaparte*. Entre Manzoni et Lamartine, l'auteur se prononce pour Manzoni.

Nous regrettons de n'avoir pu parler de certaines révélations concernant la vie intime de Leopardi, dont Sainte-Beuve avait si perfidement poétisé la très peu sympathique figure; son égoïsme est ici mis à nu.

Arrêtons-nous, et renvoyons nos lecteurs à cet ouvrage, qui a bien ses défauts, mais qui, en somme, apprend beaucoup de choses sur un pays qu'il est utile de bien connaître.

III

Une Française courageuse et distinguée, une vraie chrétienne, qui a fait le pèlerinage des saints Lieux, a eu la pieuse pensée de visiter aussi le Liban. — Elle vient de résumer en quelques pages très attachantes ses notes, ses souvenirs et ses lettres pendant le voyage. — Son petit livre est destiné à fixer l'attention des

catholiques français sur leurs frères les Maronites. — Si, dans les sphères officielles, on abandonne nos missionnaires ; si on délaisse cette petite population du Liban si fidèle au Saint-Siège et à la France, c'est une raison de plus pour que les vrais Français se montrent doublement généreux et zélés à maintenir les grandes, les saines traditions de notre pays, et cette influence à l'extérieur qui faisait sa gloire.

Les récits de voyage de la vicomtesse de Piolant sont d'autant plus agréables à lire, qu'ils portent le cachet d'une sincérité absolue. Elle ne poétise ni ne disserte ; elle raconte ce qu'elle a vu, et cela suffit pour intéresser au plus haut degré, même après beaucoup d'autres relations du même voyage.

Le paysage, les mœurs, ce mélange d'habitudes orientales et chrétiennes, les traces laissées par les peuples antiques, le coup d'œil jeté sur les admirables ruines de Byblos et d'Héliopolis, les renseignements précis sur la manière d'effectuer le trajet, tout cela est dit comme il convient, avec une sobriété parfaite et un charme réel.

Partout M. et Mme de Piolant reçurent le plus enthousiaste accueil. Les pâtres maronites, qui se détournent des voyageurs protestants, accouraient joyeux offrir le lait de leurs chèvres à la grande dame française, la première qu'ils aient vue dans leurs montagnes. Ces populations du Liban se croient de notre sang, de notre race, par les croisés : nous nous souvenons d'avoir entendu un jeune Maronite nous raconter avec orgueil que beaucoup de leurs noms patronymiques ont une racine française.

Ainsi, en Asie comme en Amérique, au Canada comme au Liban, notre vieille France, en colonisant le pays, y jetait la semence d'un indestructible amour.

L'Angleterre s'est fait craindre ; nous nous faisions aimer. Quand nous souviendrons-nous de ce don, le plus beau de tous, que Dieu avait répandu sur nous à pleines mains ?

Dans le courant de son livre, la sympathique voyageuse réfute hautement les assertions d'un médecin calviniste, le docteur Loret, lequel, chargé d'une mission officielle, n'a pas craint de calomnier d'une façon outrageuse les Maronites, *qu'il s'est dispensé de visiter*. La protestation indignée de Mme de Piolant soulage le cœur catholique et français.

Gardons-nous d'effeuiller page à page ce petit livre. Il faut le

faire lire tout entier : il le mérite. En l'achetant, on aura un double plaisir : celui de la lecture et celui d'une bonne œuvre.

IV

Le volume intitulé *Nuñez de Balboa, première traversée de l'isthme américain*, se rattache aux études géographiques entreprises sous la direction de M. Cortambert. Mais, cette fois, les descriptions et renseignements topographiques sont, pour ainsi dire, plus animés. Les luttes d'une vie humaine remplissent ces pages, et le livre finit d'une manière vraiment dramatique, par l'injuste et sanglante exécution du vaillant *descobridor* Balboa, qui succombe, comme tant d'autres grands hommes, sous les fureurs de l'envie.

Ceux qui ont lu le voyage de M. Armand Reclus, dont nous avons dit quelque mots à cette même place, et qui sont familiarisés avec les descriptions du pays, trouveront un intérêt d'autant plus grand à cette étude rétrospective.

« Lorsque Christophe Colomb eut ouvert la voie aux explorateurs et aux conquérants, une légion d'héroïques aventuriers se mirent à l'assaut du Nouveau Monde. » Nuñez de Balboa fut de ce nombre. Il traversa les Andes et découvrit la mer du Sud. Cet homme hardi, entreprenant, d'une indomptable activité, d'un caractère plus humain que la plupart des *conquistadors*, a été quelquefois comparé à Colomb. Ses services ont reçu la même récompense : Colomb fut chargé de chaînes et mourut dans l'abandon ; la tête de Balboa tomba sous la hache du bourreau, au milieu même du théâtre de ses exploits, et malgré les pleurs des Indiens, qui le regardaient comme le moins cruel de leurs conquérants. »

La comparaison pèche cependant et fait trop d'honneur à Balboa. Sa gloire n'est pas pure comme celle de Colomb : il doit sa situation dans les colonies espagnoles à l'intrigue ; il a du sang sur les mains, un sang injustement et inutilement répandu par ses ordres. Lorsque Balboa se vit précipité du sommet où il avait gravi ; lorsqu'il s'entendit condamner à mort, à quarante-deux ans, au moment où son énergie et son ambition lui promettaient encore tant de conquêtes ; lorsque son cruel rival demeura sourd à toutes les prières, Balboa se ressouvint des malheureux Indiens déchirés par ses limiers ou expirant dans le raffinement de la torture : il reconnut le juste châtiment du Ciel dans ses propres souffrances.

C'est un grand caractère, malgré tout, que celui de cet homme. On trouverait dans sa biographie la matière complète d'un drame, où ne manquerait pas non plus l'élément féminin. Les sœurs des chefs indiens se prenaient de passion pour le brillant *conquistadors :* c'est à elles que Balboa dut une partie de ses succès, et, lorsqu'il fut exécuté, il allait épouser la fille de Perdarias, son implacable rival dans le commandement.

Il y a aussi dans ce petit livre un endroit bien émouvant, celui où l'on assiste à la découverte de l'océan Pacifique. D'abord, rien de plus pénible que la marche des Espagnols, partis des rives de l'Atlantique, sur les indications vagues des naturels de l'isthme. Après des luttes gigantesques avec la nature, les bêtes sauvages, les indigènes effrayés, Balboa et ses hommes sortent enfin des épaisses forêts parmi lesquelles il avait fallu se frayer un passage.

Ils sont sur un terrain aride et nu ; les guides montrent au capitaine une éminence d'où, disent-ils, la mer est visible. Balboa commande une halte, et gravit seul la cime de la montagne. « A peine y fut-il parvenu, que l'Océan se présente tout à coup à ses yeux éblouis. A ses pieds s'étendait un immense chaos de rochers et de forêts, et dans le lointain, sous les rayons du soleil, étincelaient les flots de cette mer qu'il avait tant désirée.

« Il est probable que Balboa ne comprit d'abord que confusément l'immensité de sa découverte ; mais, sans se rendre compte de la sublimité de son attitude, il se jeta à genoux, leva les mains au ciel, en signe d'admiration et de reconnaissance. Les Espagnols, avertis par cette muette prière, comprirent la pensée de leur chef : ils gravirent à leur tour la montagne, et s'embrassèrent en pleurant de joie. Un prêtre, qui se trouvait parmi eux, Andrès de Vara, entonna le *Te Deum;* tous se joignirent à lui, avec un pieux enthousiasme. Bientôt un arbre est abattu, et, au-dessus de pierres amoncelées sans art, se dresse le signe de la rédemption. Les noms des souverains de Castille sont gravés sur les arbres voisins ; et les Indiens, qui assistent avec une surprise silencieuse à ces démonstrations, ne se doutent pas qu'ils sont témoins d'une des scènes les plus grandioses de l'histoire. »

Quand les découvertes de Balboa furent connues en Espagne, quand on vit les trésors d'or et de perles envoyés par le *decobrador*, Ferdinand, cédant à l'entraînement général, donna à la région explorée par Balboa le nom de *Castille d'or*. Il allait nommer

le grand capitaine gouverneur de tout le pays, lorsque la jalousie accomplit ses basses œuvres : on envoya, pour gouverner la Castille d'or, Pedro Arias d'Avila, communément appelé Pedrarias. C'est lui qui fit exécuter Balboa. Franceseo Pizarro, dont le nom allait marquer à son tour, arrêta le vaillant chef, sous lequel il avait fait son apprentissage.

Au petit volume si attachant et si instructif de M. Gaffarel est joint le fac-similé du *Portulan de Palestrina*, ancienne carte composée peu après les découvertes de Balboa, vers 1516. On le voit, tout se réunit pour faire de cette étude l'une des plus précieuses de la collection Cortambert.

Terminons par une autre publication de la *Société bibliographique*, qui a tenu ses promesses en éditant le *Recueil des ballades allemandes*.

C'est encore M. de Saint-Albin qui s'est chargé du choix et de la traduction des ballades d'outre-Rhin. Le choix était embarrassant dans une profusion aussi riche : l'éditeur s'en est tiré avec beaucoup de tact, il a cru devoir adopter la prose pour sa traduction, afin de conserver, non sans quelques tours de force, comme il l'avoue lui-même, la coupe des vers allemands.

Un jeune écrivain, trop tôt enlevé au monde des lettres, traduisait ainsi une des plus belles ballades de Goëthe :

A Thulé, loin du monde,
Jadis un roi régna
Qui d'une amour profonde
Jusqu'à la mort aima.

Sa maîtresse chérie
Lui remit en mourant
La coupe qu'en sa vie
Ils vidaient si souvent, etc.

Voici la traduction de M. de Saint-Albin :

« Il fut un roi de Thulé, fidèle jusqu'à la tombe, à qui son amante, en mourant, avait donné une coupe d'or. »

On voit, par ce simple rapprochement, quels sont les avantages et les inconvénients des deux procédés. Nous ne nous prononcerons point, nous bornant à regretter quelques expressions mal rendues, à notre avis. Ainsi : *libe*, *schätz*, traduis par *chérie*, *trésor*, prêtent

tout de suite une certaine vulgarité, ou même un certain ridicule, aux endroits les plus tendres, les plus pathétiques. Il est certain que la traduction tout à fait littérale n'est pas toujours la plus vraie.

Dans son introduction, le traducteur s'étend d'une manière fort intéressante sur les origines de la ballade, aussi bien que sur l'étymologie de ce mot.

« La *ballade*, dit-il, est un petit poème narratif, et parfois le dernier vestige d'une épopée primitive. La tradition lui fournit d'innombrables ressources; elle connaît aussi l'histoire, elle conte parfois l'anecdote ou le bon mot....

« Son nom a fait naître bien des discussions. *Ballade* est évidemment apparenté par l'étymologie à *bal*, *balles*, *ballet*, et devait signifier *chanson à danser*. En France, nous n'avons jamais eu de ballade, si ce n'est sous une forme populaire et sous les noms de chanson, de roman, de complainte. C'est en Angleterre que la ballade, telle que nous la comprenons actuellement, a pris forme et gagné définitivement son nom ; comme en France et en Espagne, les littérateurs allemands du siècle dernier ne donnaient à leurs petits récits en vers que le nom de *romances*. »

Le recueil de M. de Saint-Albin contient les plus célèbres ballades de Goëthe, de Schiller, d'Uland, Buger, etc., telles que *le Roi des Aunes*, *le Roi de Thulé*, *le Plongeur*, *le Message à la forge*, *la Fille de l'hôtelier*, *Lénor*, etc., etc. On y trouve aussi, celles inspirées par les épopées du cycle de Charlemagne, *la Bague au cygne*, de Simrock, etc.; celles d'une provenance moins relevée, comme *la Descente du tailleur aux enfers*, qui n'est qu'une amusante farce; d'autres d'une forme tout à fait moderne, par exemple, *le Négrier*, de Hein, etc., etc.

Il faut savoir gré au traducteur de la large place accordée pour les compositions vraiment religieuses et catholiques, que le parti pris dédaigne trop souvent. La touchante ballade de Colin, intitulée : *l'Empereur Maximilien sur la Martinswand*, prouve jusqu'où le souffle de la foi peut élever ces petits morceaux populaires.

J. DE ROCHAY.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

On arrivera, sans trop d'encombre, à la fin de l'année. Le ministère est assuré de vivre jusque-là, et le pays peut compter que la période des étrennes, en faveur de laquelle « la trêve des confiseurs » est devenue comme de tradition politique, ne sera troublée par aucun de ces incidents du régime parlementaire qui mettent l'existence du gouvernement et la tranquillité publique en question. Le parti républicain s'était promis d'être sage, et il l'a été. Dans les deux Chambres, la majorité a fait crédit au cabinet, pour quelques semaines du moins, si bien que le ministère des vacances sera aussi le ministère des étrennes.

Fortuné pays! Pouvait-il, en août, espérer que ce ministère, si laborieusement formé, et à propos duquel s'élevaient déjà les craintes les plus graves de dissolution de la Chambre, de démission du président de la république, de crise gouvernementale, de guerre civile; que ce ministère, composé à la dernière heure, faute de mieux, et pour assurer la villégiature parlementaire, il le retrouverait debout, à l'époque où les parents et les amis se souhaitent la bonne année? Qui aurait jamais cru que le cabinet Duclerc eût pu vivre six mois? Il a vécu. C'est le fait le plus étonnant d'une législature qui a cependant vu l'écroulement de la fortune de M. Gambetta et la chute de deux ministères.

Le cabinet Duclerc a vécu, grâce à la condescendance de la majorité pour lui et à la déférence du gouvernement pour elle. Toutes les difficultés ont été épargnées au cabinet, et lui, de son côté, a fait toutes les concessions. Ce n'est point là un gage de stabilité pour l'état de choses présent, c'est plutôt une preuve que l'on se sent dans le provisoire. Le ministère ne dure que parce que l'on s'est entendu pour le faire durer, et d'autre part, il n'y a de majorité en ce moment que par suite de cette entente. Une situation aussi pré-

caire ne saurait se prolonger beaucoup. Une fois le budget voté et les étrennes passées, les choses, vraisemblablement, changeront de face.

Un élément nouveau est entré dans la situation. Depuis que l'accident survenu à M. Grévy a rappelé au parti républicain qu'il n'était pas immortel, et même qu'un second accident du même genre pourrait laisser la présidence de la république vacante, l'éventualité de la succession présidentielle domine, on peut le dire, toutes les affaires parlementaires. Qu'il y ait eu, ou non, les complots dont on a parlé, il est hors de doute que la perspective d'une vacance du pouvoir est entrée dans les préoccupations courantes de la politique, et qu'elle donne lieu à des calculs dont l'objet dépasse de beaucoup les intérêts ordinaires. La question ministérielle s'en trouve même diminuée. Quand on voit les principaux lieutenants de M. Gambetta, les Allain-Targé, les Waldeck-Rousseau, les Rouvier, rentrer en scène à la Chambre et y obtenir des succès sur lesquels ils n'avaient guère à compter, on se demande si ce n'est pas plutôt la candidature du maître à la présidence de la république que la restauration du « grand ministère » opportuniste qu'ils préparent.

D'autres combinaisons sont en jeu qui contrarieraient les desseins de M. Gambetta, lors même que sa blessure, restée encore mystérieuse, le rendrait à la vie politique aussi vite que ses amis l'annoncent. Les partis sont mis en éveil, et, pour la gauche, c'est là une nouvelle cause de divisions. Les noms les plus en vue ont été prononcés, et chacun d'eux représente un projet dans lequel les fractions de la majorité républicaine se trouveraient engagées l'une contre l'autre. Il n'est rien que la désorganisation actuelle, l'impuissance des Chambres, l'infirmité du gouvernement, ne rendent vraisemblable, et ceux qui ont songé à remettre la présidence de la république à une épée vigoureuse, comme celle du général Chanzy, ne sont peut-être pas moins dans la vérité de la situation que les autres qui ont attribué la succession de M. Grévy à un personnage du même genre, soit à M. de Freycinet, soit à M. Brisson, ou qui ont cru que M. Gambetta s'emparerait de la position en la laissant occuper par quelque lieutenant militaire, un Campenon ou un autre, qui ne tarderait pas à lui céder la place.

Dans toutes ces combinaisons que certains appellent des conspirations et où d'autres ne veulent voir que des commérages, c'est le souci de l'avenir qui perce manifestement. Il y a, dans les partis

même les plus opposés, un sentiment commun de l'incertitude du lendemain, qui tient non seulement à la santé plus ou moins fragile de M. Grévy, mais surtout à l'état de désorganisation où l'on est. Tout le monde a conscience que les choses ne sauraient rester comme elles sont; tout le monde attend un changement qui, pour les uns, donnerait plus de stabilité à la république, et qui, pour les autres, ferait sortir le pays de l'état d'agitation et de malaise où l'a mis le régime républicain.

Il n'est guère douteux que le ministère ne saurait bénéficier longtemps de la trêve actuelle. Trop d'ambitions et d'impatiences du côté de la gauche se heurtent contre lui. Quant à la Chambre, elle est trop divisée, on le voit de plus en plus, pour produire un autre ministère ou, si elle le pouvait, pour assurer au nouveau une durée plus longue qu'aux précédents. La vraie question du moment, c'est celle de la révision de la Constitution, par laquelle se résoudraient à la fois la question de l'existence du ministère et celle de l'union de la majorité; en outre, elle a l'avantage d'ouvrir le champ à tous les projets, à toutes les ambitions, à toutes les convoitises. On n'en parlait plus guère dans ces derniers temps. Cependant, à bien considérer la situation parlementaire, il n'y en a pas et il ne peut y en avoir d'autre. D'ailleurs, la Chambre est liée par ses engagements électoraux. La gauche en masse s'est prononcée, lors du dernier scrutin, pour la révision totale ou partielle; si elle avait pu oublier ses professions de foi, l'enquête de M. Barodet serait là pour les lui remettre en mémoire.

Tout indique que la révision sera la question dominante de la prochaine session. Le projet de rétablissement du scrutin de liste est toujours suspendu sur la Chambre; le parti opportuniste n'y a pas renoncé, et les succès de tribune que plusieurs de ses chefs viennent d'obtenir, ne peuvent que l'encourager à tenter le seul moyen efficace de reprendre le pouvoir, avec une autre Chambre. Il est servi dans ses prétentions autoritaires par la proposition de révision que M. Andrieux a présentée, et qui ne tend à rien moins qu'à changer radicalement les conditions mêmes du régime parlementaire, en rendant le ministère indépendant des Chambres, en élevant le pouvoir exécutif au-dessus du pouvoir législatif, en eplaçant la responsabilité réelle dans le chef de l'État. Cette proposition cadre dans son objet avec les nouvelles doctrines de l'opportunisme en matière de pouvoir. La Chambre se trouverait donc

attaquée des deux côtés à la fois, et dans son origine, par la demande de rétablissement du scrutin de liste, et dans sa loi, par un projet de réforme qui modifierait profondément les rapports des pouvoirs publics entre eux.

Il lui sera difficile de se défendre. Cette Chambre ne tient plus. Elle est déjà tombée sous le poids de ses fautes, sous le coup du mépris public. La déplorable situation financière révélée par M. Léon Say, la désorganisation administrative constatée de toutes parts, le malaise général qui pèse sur les affaires, l'état de trouble et d'inquiétude où vit le pays, tout cela est son fait. Dans la gestion des affaires publiques, la majorité républicaine n'a jamais considéré que son intérêt électoral; de là ce désordre dans l'administration, où les places ne sont plus données qu'à la faveur, pendant que la délation pèse sur tous les fonctionnaires et que la fraude se donne libre carrière, grâce aux complaisances de puissants protecteurs : de là ce gaspillage financier, ces dépenses qui n'ont d'autre raison d'être que la nécessité d'acquitter des promesses ou de s'assurer des suffrages, de là, enfin, ce déficit du budget clairement établi aujourd'hui par la discussion qui vient de se terminer à la Chambre des députés.

Il n'est pas étonnant que, pour marquer son opposition au gouvernement et pour condamner les pratiques abusives de la majorité, une partie de la droite, par l'organe de M. Durfort de Civrac, ait refusé de voter le budget. Certes, les motifs allégués sont graves. Depuis six ans la minorité est exclue de la commission du budget et n'a plus de moyen de contrôle sur les finances; le budget présenté en dernier lieu par M. Tirard, offre un déficit dont on ne saurait mesurer l'étendue, et dès lors se trouve ajourné tout espoir de dégrèvement. Ce n'est point exagéré de dire, avec le seul ministre des finances qu'ait eu la république, avec M. Léon Say, que les finances de l'État sont en péril, s'il n'y est apporté remède par de profondes réformes, par des réductions importantes dans des dépenses dont les exagérations sont dues surtout à des pensées d'ordre purement politique et non d'intérêt général. Une autre fraction de la droite ne s'est pas crue fondée à refuser le vote du budget ordinaire destiné à alimenter les services publics; elle a pensé que sous aucun régime le droit du Parlement n'allait jusqu'à une mesure que l'on pourrait qualifier de moyen révolutionnaire. Elle ne s'en est pas moins associée au blâme énergique que les autres

membres de la droite moins scrupuleux ont entendu adresser au gouvernement et à la gauche.

Le principal grief à élever contre le budget, c'est moins son défaut d'équilibre et le désordre qu'il accuse dans les finances de l'État, que l'emploi qui lui est donné dans certaines parties. Est-ce que le budget du ministère de l'intérieur, le budget du ministère de la justice, et surtout le budget de l'instruction publique, ne servent pas aujourd'hui à alimenter la persécution religieuse sous toutes les formes! Le gouvernement n'y prend-il pas le moyen de remplir le programme de laïcisation et de guerre au catholicisme que lui impose le parti républicain? C'est avec cet argent-là qu'on espionne le clergé et les fonctionnaires suspects d'incivisme, qu'on paye les frais des expulsions de congrégations religieuses, qu'on poursuit devant les tribunaux les ministres du culte coupables de n'avoir pas prêté leurs églises et leurs presbytères aux mascarades de la fête nationale ou d'avoir parlé défavorablement du régime actuel. C'est avec cet argent-là que l'on paye les préfets et les agents de tout ordre, dont la principale fonction semble être aujourd'hui de tracasser les conservateurs, de vexer les prêtres, d'opprimer les consciences. C'est avec cet argent-là que l'on bâtit les écoles sans Dieu imposées à la jeunesse et que l'on soudoie les maîtres de l'instruction laïque; c'est avec cet argent-là enfin que l'on remplace dans les hôpitaux les sœurs par des infirmières beaucoup plus coûteuses et que l'on détruit les emblèmes religieux dans les cimetières.

Tous ces abus sont autorisés et conseillés par la Chambre. Le ministère n'est que l'exécuteur de ses passions. Elle a beau s'être relâchée par politique de sa fureur antireligieuse, de sa rage de laïcisation, il en reste assez pour donner à la conduite du gouvernement un caractère souvent odieux. C'est pour faire plaisir à la Chambre qu'il a maintenu devant le Sénat, malgré les raisons juridiques apportées par M. Batbie, sa prétention de suspendre le traitement des curés desservants, c'est-à-dire de s'ingérer dans l'administration des diocèses, de tenir le clergé par l'argent. C'est pour servir le fanatisme de la majorité qu'il a défendu cette odieuse circulaire qui prohibe les emblèmes religieux, même le crucifix, dans les écoles neuves, et qui permet aux préfets d'en agir à leur gré dans les autres. Il acquiesce aux réclamations de la libre pensée pour la formule religieuse du serment jusqu'à demander au Sénat l'ajour-

nement de la discussion, de peur que, sous l'impression des paroles de M. Allou, le Sénat lui-même ne rejette le projet de la Chambre et du gouvernement.

Les faits les plus odieux résultent de cette politique de passion de la Chambre et de complaisance du ministère, qui trouve dans les préfets et dans un trop grand nombre de magistrats des parquets et des municipalités les plus serviles instruments. N'a-t-on pas vu faire payer, avec un parti pris évident, à des hommes indépendants, la résistance que rencontre au sein des populations la loi impie et tyrannique de l'enseignement laïque obligatoire? Pour les uns, on a omis la peine inférieure et on leur a appliqué tout de suite la peine supérieure; pour les autres, on a passé par-dessus les délais des diverses pénalités, pour arriver, en moins de deux mois d'application de la loi, à l'emprisonnement. N'a-t-on pas vu un cimetière être, par ordre préfectoral, le théâtre de la plus scandaleuse bagarre, alors que pendant tout un jour des troupes de gendarmes à cheval se sont ruées contre des femmes, qui défendaient, couchées sur des tombes, leur cimetière contre les profanations de la libre pensée? N'a-t-on pas vu (car dans cette guerre acharnée contre la religion, le grotesque se mêle à l'odieux) un préfet révoquer une institutrice congréganiste pour avoir fait copier, au mépris de la neutralité de l'école, un morceau de grand style sur l'éternité, qui était aussi bien un exemple de littérature qu'un thème de religion? Avec l'impulsion donnée d'en haut, il n'est pas d'acte si méchant ou si stupide qui ne puisse s'accomplir par les préfets, les procureurs et les maires. La pensée de la majorité républicaine inspire à tous les degrés l'administration. Elle-même semble s'inquiéter de ce zèle excessif, qui n'est pas sans nuire considérablement à la république; elle voudrait peut-être s'arrêter dans la voie de la persécution où elle est entrée, ou tout au moins ralentir sa marche; mais elle n'a plus les moyens de reculer ni de rester en route. Son propre poids l'entraîne; elle ira jusqu'au bout, malgré les ralentissements et les hésitations qu'elle pourra apporter à sa marche.

En politique comme en religion, la Chambre est condamnée à tous les excès. Quelle honte pour elle que ce Bonnet-Duverdier, exclu de son sein par un jury d'honneur et loué après sa mort par M. Brisson! Mais non seulement il lui a fallu entendre l'éloge de ce membre indigne, dont la présence eût déshonoré toute autre assem-

blée que celle-là, mais elle a dû décerner à Louis Blanc, comme à un grand citoyen, un enterrement public aux frais de l'Etat. Telle est sa faiblesse que pour empêcher le parti démagogique de s'emparer de cet apôtre du socialisme, de ce précurseur de la Commune, et de faire de ses funérailles une démonstration contre l'opportunisme et la bourgeoisie républicaine, elle a dû le revendiquer pour un grand homme de la république et célébrer en lui des doctrines que la sécurité sociale oblige en ce moment même le gouvernement à punir dans les obscurs criminels de Montceau-les-Mines. M. Félix Pyat a bien jugé la Chambre qui allait décréter pour Louis Blanc des obsèques nationales, lui qui a osé venir réclamer l'indemnité de député qu'il n'avait pas touchée pendant la période antérieure à l'insurrection du 18 mars. Et la questure a alloué un traitement à ce héros de massacres et d'incendie, qui ne doit qu'à la fuite de n'avoir pas été le premier à expier les forfaits de la Commune! Quand un régime en est là, il semble qu'il n'ait plus qu'à tomber de lui-même.

Jusqu'en ces derniers temps, les opportunistes avaient fait de l'alliance anglaise le pivot de la diplomatie républicaine, et voici que la France rencontre partout devant elle l'Angleterre, comme adversaire sinon comme ennemie. En Egypte, au Tonkin, à Madagascar, elle se heurte à une opposition plus ou moins avouée du gouvernement britannique. Pour l'Égypte, c'en est fait du contrôle anglo-français. Le cabinet de Londres a signifié à Paris qu'il n'en voulait plus; en échange il offre à la France la présidence de la commission de la dette égyptienne; même un ministère républicain ne saurait accepter du premier coup une pareille déchéance. L'institution du contrôle donnait à la France un rôle politique en Egypte; la présidence de la commission de la dette ne lui laisserait que des attributions administratives, sous la haute autorité de l'Angleterre. Le cabinet Duclerc n'accepte pas, dit-on, et on peut bien le croire sans lui faire trop d'honneur, cette compensation dérisoire. Mais l'Angleterre non plus n'entend pas céder, et désormais, elle ne veut continuer les négociations pendantes au sujet du règlement de la question égyptienne, qu'au point de vue des compensations à accorder à la France pour la suppression du contrôle. N'est-elle pas maîtresse en Egypte, maîtresse par les armes, maîtresse par l'influence? Le dénouement du procès d'Arabi n'a-t-il pas montré que le khédive, remis sur son trône après la conquête, ne régnait que

par elle? En faisant écarter les deux principaux chefs d'accusation relatifs aux massacres et aux incendies d'Alexandrie, l'Angleterre n'assurait-elle pas d'avance la vie au chef de l'insurrection, et ne consacrait-elle pas du même coup la déchéance morale du vice-roi rétabli par ses victoires? Le faible Teufick pacha a dû céder aux instances de l'ambassadeur, lord Dufferin : et Arabi, déclaré simplement coupable de rébellion politique, après avoir vu la peine capitale commuée pour lui en exil, a pu, dans une lettre adressée au *Times*, se reconnaître le véritable vainqueur; il a pu dire avec raison que l'Angleterre ne ferait que continuer l'œuvre commencée par lui, et que la nouvelle organisation qui va être donnée à l'Egypte était la justification de son insurrection. Le contrôle anglo-français supprimé, la présence des fonctionnaires européens écartée, les attributions de la Chambre des notables accrues, l'Égyte rendue à sa propre vie, n'était-ce pas là ce que voulait le parti national dont Arabi était le chef? Et n'est-ce pas là aussi le programme que le gouvernement britannique devra appliquer, pour ne garder de sa conquête que les avantages moraux et matériels qu'elle peut en retirer sans avoir la charge effective du gouvernement? L'Egypte libre sous la suzeraineté de l'Angleterre, telle sera, en effet, la formule de la nouvelle organisation. Ce qu'elle laisserait à la France, on ne le voit que trop.

L'occupation de la partie du Congo concédée à M. de Brazza par son traité avec le roi Makoko serait, dit-on, l'une des compensations auxquelles l'Angleterre consentirait pour nous, en échange de l'abolition du contrôle; mais elle n'en use pas aussi généreusement avec nous au Tonkin. L'expédition pour laquelle le gouvernement se montrait d'abord si empressé, a paru un moment entravée. On parlait d'un dissentiment qui s'était élevé entre le président du conseil et le ministre de la marine, au sujet de la nomination du commandant en chef des opérations, que l'un aurait voulu civil et l'autre militaire. Ce dissentiment aurait failli tout compromettre. Là n'est pas, sans doute, la vraie cause des hésitations et des retards qui ont pu se produire. N'avait-on pas à craindre plutôt de heurter encore l'Angleterre? Si le roi de Hué, sous la domination duquel se trouve placé le Tonkin, se refuse aujourd'hui à exécuter les traités qui l'obligeaient à ouvrir la navigation du fleuve Rouge au commerce français et à combattre les pirates chinois; si derrière lui le « Fils du ciel » réclame la suzeraineté sur le royaume

d'Annam et par conséquent sur la province du Tonkin, et rassemble des troupes à la frontière pour appuyer ses revendications, ne serait-ce pas que l'Angleterre, jalouse de l'extension de notre influence dans l'extrême Orient, travaille en sous main contre nous?

A Madagascar, l'opposition anglaise est manifeste. Là aussi nous avons à défendre d'anciens traités et à protéger des droits méconnus les uns et les autres par le gouvernement hova. On doute avec raison que l'ambassade malgache, dont la conduite à Paris a été si singulière, eût répondu avec tant de sans-gêne et par une véritable fin de non recevoir aux réclamations de la France, si, à Tananarive, on n'eût compté sur l'appui de l'Angleterre. La précipitation des ambassadeurs malgaches à quitter Paris pour se rendre à Londres, les manifestations dont ils ont été l'objet à leur arrivée dans la capitale du Royaume-Uni, la coalition de philanthropes, de prédicants et de marchands formée sous le nom de comité de Madagascar, qui réclame une intervention en faveur des Hovas, les paroles de lord Granville aux délégués de ce comité, enfin le langage unanime de la presse qui proteste d'avance contre les entreprises du gouvernement français, tout cela n'indique-t-il pas que l'Angleterre envisage de très mauvais œil l'éventualité d'une action militaire de la France à Madagascar? Avec beaucoup de réserve et de diplomatie, lord Granville n'a pas manqué de rappeler que, en 1854, les deux cabinets de Londres et de Paris s'étaient engagés à n'agir à Madagascar qu'après s'être concertés. C'en était assez pour nous faire entendre que le gouvernement britannique se réservait d'opposer à toute entreprise isolée de notre part le défaut d'accord préalable. Mais peut-être y a-t-il encore dans la permission que l'Angleterre nous octroierait d'agir seuls à Madagascar, selon nos droits et nos intérêts, une de ces compensations qu'elle se flatte de nous faire accepter comme dédommagement de notre éviction de l'Egypte.

Le voyage diplomatique de M. de Giers, devenu tout à coup un événement en Europe, pourrait bien avoir eu pour objectif principal, non pas Berlin, comme on l'a dit, mais le Vatican. En tous cas, la solennité de la démarche du nouveau ministre des affaires étrangères de Russie auprès du Souverain Pontife, le caractère de l'entrevue avec Léon XIII, ont pu donner à croire que le ministre russe était venu surtout pour régler le différend religieux pendant entre le Saint-Siège et la cour de Russie. Au Vatican, on semble concevoir

le meilleur espoir de cette visite; on entrevoit déjà le moment où les évêques polonais seraient rappelés d'exil et où les sièges vacants seraient pourvus; les circonstances sont favorables à la pacification religieuse de la Pologne. La Russie a besoin d'opposer aux agitations du nihilisme et à l'effervescence des passions politiques toutes ses forces morales; et devant le pape, M. de Giers aura compris mieux que jamais qu'il y a précisément dans le catholicisme une de ces grandes forces dont aucun gouvernement ne peut se passer.

La Suisse vient de donner un bel exemple à la France. Le peuple était appelé à se prononcer sur une proposition du conseil fédéral, qui tendait à soustraire le régime scolaire à l'autorité des cantons, pour le faire passer sous celle du gouvernement central, où dominent l'inuflence de la franc-maçonnerie et le radicalisme antichrétien. En réalité, il s'agissait du maintien de l'enseignement religieux dans les écoles. Le vote populaire a consacré à une grande majorité le droit des cantons et le principe de l'école religieuse. Il n'y a qu'en France que l'athéisme règne.

Arthur Loth.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

29 *novembre.* — La Sacrée-Congrégation de la Propagande adresse la circulaire suivante aux préfets et vicaires apostoliques :

« Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

« La Sacrée-Congrégation de la Propagande, tout en travaillant sans relâche, dès sa fondation, à atteindre le but pour lequel elle a été créée, de propager le nom chrétien dans tout l'univers, a eu aussi bien soin d'engager les missionnaires dispersés dans les différents pays à concourir efficacement au bien de la société civile, toutes les fois que l'occasion s'en présenterait, en examinant et en recueillant les monuments et les autres objets propres non seulement à étendre les progrès de la religion, mais ceux encore des sciences et des arts.

« Il existe, du reste, de nombreuses preuves de ce soin empressé de la Propagande. Plus d'une fois, en effet, elle n'a pas hésité d'envoyer, surtout en Orient, des hommes très savants, pour recueillir de vieux manuscrits qui pussent servir à faire connaître l'histoire des peuples, à réfuter les erreurs et à corriger les livres liturgiques. Il en a été ainsi spécialement lors de de l'envoi en Egypte du moine maronite du Liban, Gabriel Eva, en qualité de légat auprès du patriarche des Cophtes, au siècle dernier, sous le pontificat du Pape Clément XI, de sainte mémoire. Ce même Pontife envoya encore plus tard au monastère *Sectense* et dans d'autres lieux de l'Orient le savant érudit Joseph Assemani, qui, après avoir parcouru ces contrées, enrichit de précieux manuscrits la Bibliothèque Vaticane et publia à l'imprimerie de la Propagande ces savants volumes de la *Bibliothèque orientale*, qui sont un monument célèbre, spécialement approprié à l'étude des langues orientales.

« La typographie elle-même de la Propagande fut fondée, dès l'an 1626, pour composer les ouvrages latins, grecs, arabes, chaldéens, arméniens et illyriens qui venaient d'être tirés de l'oubli ou qui avaient été écrits plus récemment. Enrichie plus tard des caractères de plusieurs autres langues, cette typographie a brillé d'un tel éclat, pendant deux siècles et demi, par le choix et le nombre de ses éditions, que les protestants eux-mêmes ont dû avouer, au siècle dernier, qu'elle l'emportait de beaucoup sur toutes les autres typographies de l'Europe par la richesse de ses caractères étrangers.

« Il faut ajouter encore à cela tout ce que la Propagande n'a jamais cessé de demander aux missionnaires, comme cartes géographiques et typographiques, si utiles pour connaître les contrées sauvages encore ignorées des

barbares, et les documents de toute sorte qui ont trait à leurs mœurs, à leurs habitudes et spécialementà leur religion, et qui aident à interpréter surtout la langue et les lois des Hindous et des Chinois.

« Mais le monument principal de ce soin assidu, la Propagande l'a élevé quand, au commencement du siècle, elle a fondé dans son propre collège le musée qu'avait collectionné le cardinal Etienne Borgia, homme très versé dans toutes les sciences, qui avait été autrefois secrétaire de cette même Sacrée-Congrégation de la Propagande et qui le lui laissa en héritage. Elle l'a plus tard augmenté par ses soins et enrichi de beaucoup d'anciens manuscrits et de monnaies antiques et de divers objets précieux des barbares.

« Il est bien à regretter qu'à une époque peu récente, au milieu de tant de troubles religieux et civils, la Sacrée-Congrégation de la Propagande, occupée par de très graves affaires et empêchée jusqu'ici par toute sorte de difficultés, n'ait pas pu, comme c'était certainement son désir, poursuivre assidûment le travail commencé dans les âges précédents et augmenter les richesses de ce musée. Toutefois, comme en ce moment, grâce à Dieu, les missions catholiques sont heureusement florissantes de toutes parts dans tout l'univers, et que la facilité des communications par terre et par mer et le développement du commerce entre les différents pays favorisent beaucoup ses entreprises, la Propagande n'a pas plus voulu manquer au devoir de concourir, autant qu'il est en elle, aussi bien au progrès de la science qu'à celui de la foi. Du reste, au moment où les gouvernements des divers pays de l'Europe mettent le plus grand zèle à ces sortes de recherches, il ne serait pas du tout convenable que la Sacrée-Congrégation de la Propagande, qui a pour but d'évangéliser et de civiliser les nations et qui, grâce à ses missionnaires, dispose de tant de moyens sur les diverses parties du monde, ne contribuât pas elle-même activement à cette œuvre.

« C'est pourquoi la Sacrée Congrégation m'a chargé d'écrire à Votre Grandeur, ainsi qu'à tous les vicaires apostoliques, préfets de missions et autres administrateurs religieux des pays soumis à sa juridiction, pour les inviter à recueillir tout ce qu'ils pourront trouver qui soit propre à décrire d'une manière encore plus exacte la géographie de chaque pays et à éclairer l'histoire, les arts, les mœurs, les habitudes et surtout la religion des divers peuples, et tout ce qu'ils savent avoir trait à l'enfance et au progrès de ces nations dans la civilisation. Ils devront y ajouter tout ce qui leur semblera contribuer à faire connaître l'histoire naturelle de chaque pays, surtout la botanique, la minéralogie et la zoologie, et expédier le tout à la Propagande, dès qu'ils en trouveront une occasion favorable. Pour conserver ces envois avec plus de soin, la Propagande a décidé, tout récemment, de transférer le musée Borgia susdit dans de très vastes locaux situés dans une autre partie du collège Urbain.

« Le respect et l'attachement dont Votre Grandeur est animée pour cette Congrégation sacrée me rendent certain qu'elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour concourir au succès de cette entreprise. Je vous prie toutefois de m'écrire à l'avance toutes les fois qu'il s'agira d'acquérir des objets de grand prix, pour que la Congrégation puisse décider ce qu'il y a à faire dans chaque cas. »

30. — Le Sénat ratifie, par un vote unanime, le traité conclu par M. Savorgnan de Brazza avec le roi Makoko.

A la Chambre, la discussion du budget de la marine s'ouvre par un violent réquisitoire de M. Granet contre l'incapacité du personnel de la marine. M. l'amiral Jauréguiberry riposte vigoureusement.

Lord Spencer, vice-roi d'Irlande, fait afficher une proclamation mettant en vigueur, dans le comté et dans la ville du Dublin, l'article de la loi relatif à la répression des crimes, et d'après lequel les agents de police sont autorisés à arrêter tous les individus soupçonnés d'être des perturbateurs, qui seront rencontrés dans les rues et lieux publics entre le coucher et le lever du soleil.

1er *Décembre.* — Au Sénat, M. Batbie interpelle le gouvernement sur l droit qu'il s'arroge de supprimer le traitement des desservants; il qualifie cette mesure de mesure arbitraire, injuste et mesquine, tendant à avancer la décadence morale du pays et menaçant les moyens d'existence de ceux qui enseignent aux nations leurs devoirs.

M. le ministre de l'intérieur déclare que le gouvernement est partisan du régime concordataire; il essaie de prouver que la législation donne au gouvernement le droit de supprimer le traitement des desservants, que M. Fallières assimile aux autres fonctionnaires. Le gouvernement veut la paix religieuse, mais il veut aussi que la loi soit respectée par tous les membres du clergé.

Ahmet-Véfik pacha, ancien gouverneur de Brousse, est nommé premier ministre du sultan. Arifi pacha est nommé président du conseil d'État; et Hussein Husni pacha, ministre de la guerre et Aunir bey, ministre des finances.

Le grand Conseil de Saint-Gall (Suisse) vote le rétablissement de la peine de mort, précédemment abrogée.

2. — A la Chambre des députés, suite de la discussion du budget des colonies. M. Sarlat, que les lauriers de M. Jules Roche empêchent de dormir, développe un amendement tendant à affirmer le droit que prend le gouvernement de retenir le traitement des membres du clergé colonial, *non concordataire.* Pour tout l'argument, M. Sarlat prétend que les colonies n'ont que des desservants, et qu'aucune loi, aucun décret organique ne stipule un traitement pour les membres de ce clergé. Inutile d'ajouter que la commission et le gouvernement promettent de donner satisfaction au vœu de M. Sarlat.

La Chambre commence ensuite la discussion du budget de l'instruction publique. M. Chevandier fait une charge à fond de train contre le baccalauréat actuel. M. le comte de Lanjuinais entre plus avant dans le débat.

Après avoir montré ce qu'ont toujours fait et ce que font encore, pour l'instruction du peuple, l'Église et les catholiques qui soutiennent des écoles à leurs frais, l'honorable député du Morbihan s'élève contre les usurpations de l'État dans le domaine de l'enseignement, il en signale les conséquences onéreuses pour nos finances et funestes à tous les points de vue.

M. Haentjens montre l'effrayante progression que prend le budget de l'instruction publique. En 1877, ce budget était de 58 millions. Aujourd'hui, il est de 106 millions, et en 1883, il ne s'élèvera pas à moins de 135 millions. M. Paul Bert, à défaut d'arguments sérieux à opposer à ces chiffres, répond

par des attaques haineuses. Il faut, dit ce sectaire antireligieux, que l'école écrase et supplante l'Église:

S. Em. le cardinal Lavigerie adresse la lettre suivante à M. le Directeur de l'œuvre des écoles d'Orient :

« Monsieur le directeur,

« Vous comprendrez aisément quelle impression causent ici les attaques dont nous venons d'être l'objet dans la presse et à la tribune.

« Elles sont mauvaises pour l'influence française, et elles désolent notre patriotisme.

« Qu'en France les partis se déchirent et se fassent arme de tout, c'est déjà funeste; mais qu'à l'étranger et devant l'ennemi on ne respecte même plus son drapeau, c'est ce qui montre, hélas! notre décadence.

« Pauvre peuple, sans patriotisme et sans foi.

« Combien l'Angleterre vient de nous donner un autre exemple! Certes, tout n'est pas à louer dans les détails de sa campagne d'Égypte, si utile du reste à l'Afrique du Nord; mais tous ceux qui y étaient engagés, généraux, diplomates et jusqu'aux soldats, sont devenus, dès lors, sacrés pour leur pays. Pas une voix ne s'est élevée pour diminuer ou embarrasser leur action. Le ministère était tombé. La nation entière s'est entendue pour le regarder comme vivant et le soutenir. Et en Tunisie, au contraire, depuis l'origine, de quelles attaques, souvent atroces, n'avons-nous pas été les témoins?

« Dans la levée de boucliers dont nous sommes le prétexte, c'est le gouvernement qui est visé par ses adversaires. Nous ne sommes pourtant et nous ne voulons être à aucun degré des hommes politiques; nous suivons le drapeau de la France, sans même nous préoccuper des mains qui le tiennent; nous cherchons à l'honorer et à le servir par l'exercice de notre ministère de charité, de conciliation et de paix. Il suffit. Cela nous vaut les outrages de ceux qui pensent ébranler ainsi le pouvoir du jour.

« D'ordinaire, je me tais devant ces attaques. Je ne m'effraie pas des passions de la vie publique, telle que l'ont faite les mœurs de ce temps. Je sais que, pour guérir certaines blessures, il suffit de savoir d'où elles viennent et quelle est la main qui les a portées. Cette fois, je n'ai pu laisser sans réponse des calomnies qui retombaient sur nos œuvres catholiques plus encore que sur moi.

« Vous verrez ma lettre dans les journaux. Elle répond à des insinuations odieuses sur l'origine et l'emploi des secours divers que nous avons reçus.

« Mais une autre accusation a été portée contre nous. Elle n'aura pas moins dû vous surprendre.

« On nous accuse de *fanatisme!* On ose dire que la présence des prêtres qui m'accompagnent, la mienne, sont un danger pour la paix du pays. On parle de nos *tentatives religieuses* auprès des musulmans. On ne s'en tient pas, pour la Tunisie, à des légendes, comme celles de l'Algérie; on a voulu préciser.

« Vous avez lu, sans doute, comme moi, dans le compte rendu des séances du Parlement, *que l'archevêque d'Alger a envoyé des missionnaires dans des*

centres tunisiens où il n'y a aucun catholique à l'heure présente, et qu'il poursuit donc une œuvre de prosélytisme inacceptable (*Journ. off.* p. 1650).

« Vous y avez lu encore que trois missionnaires des Pères blancs venaient d'être assassinés aux portes de Kairouan, au moment des délibérations de la commission du budget, et qu'il y avait imprudence, danger même, à envoyer des missionnaires au centre de la Tunisie et à provoquer ainsi des soulèvements et des attentats (*Journ. off.* p. 1652).

« Et, comme conclusion de tout cela, on a ajouté à deux reprises *que je préparais des Vêpres Tunisiennes.*

« Devant des affirmations aussi solennelles et aussi précises, qui ne croirait à leur vérité!

« Elles sont fausses cependant.

« RIEN N'EST VRAI DANS CE QUE L'ON OSE AVANCER AINSI.

« Aucun missionnaire n'a été envoyé par moi dans l'intérieur de la Tunisie, sur les points où ne se trouvaient pas des populations catholiques.

« Aucun prêtre n'a été employé, dans la Régence, depuis que je suis chargé de l'administration du Vicariat apostolique, en dehors des paroisses, des hôpitaux ou des établissements français d'instruction.

« Je l'ai dit déjà dans ma lettre à la *Gazette du Midi*; je le répète une seconde fois ici. J'en fais autant pour un prétendu massacre de missionnaires aux portes de Kairouan. Aucun Père blanc n'a été massacré en Tunisie, aucun n'a mis le pied à Kairouan, ni dans ses alentours. Il n'est allé là que des aumôniers militaires, dans les ambulances de nos soldats.

Les missionnaires d'Alger ont eu des martyrs, il est vrai; mais c'est au lac Nyanza, ou au lac Tanganika, ou au Sahara, de la main des Touaregs, qu'ils ont reçu la mort.

« On peut bien les accuser de fanatisme pour aller, au risque de leur vie, pénétrer dans les profondeurs inconnues du continent africain! Je n'ai, à cet égard, qu'une réponse à faire : avant eux, des Anglais, des Allemands, des Italiens, des Américains, voyageurs, savants, missionnaires protestants, ont risqué leur vie pour cette héroïque entreprise. Fallait-il donc que la France, que l'Église, restassent seules en arrière? et n'est-ce pas un honneur pour notre pays d'être représenté aujourd'hui dans ces contrées barbares par un plus grand nombre de ses enfants que quelque autre nation chrétienne que ce soit? Ou bien viendra-t-on relever de nouveau les chiffres des allocations de la Propagation de la Foi, pour les jeter à la face de ces martyrs, alors que les missions anglaises du Nyanza et du Tanganika, par exemple, reçoivent, pour un personnel trois fois moindre, une allocation d'un million par an, là où les nôtres ne reçoivent que quarante mille francs?

« Mais c'est de la Tunisie seule qu'il s'agit en ce moment, et, je le répète, aucun de nos missionnaires ne se trouve en dehors des paroisses catholiques, aucun n'a été massacré; tous sont entourés du respect des indigènes eux-mêmes. Si donc il se préparait ici, ce qui n'est pas, des Vêpres tunisiennes, ce n'est pas de nous qu'elles viendraient.

« Mais puisque l'occasion m'est offerte de m'expliquer sur ces graves sujets, je veux dire, une fois du moins, pour répondre à tant d'accusations

insensées et pour rassurer les esprits trompés ou craintifs, les principes que je suis et les règles que j'impose dans mon ministère apostolique.

« Je déclare donc que je considérerais COMME UN CRIME OU COMME UNE FOLIE de surexciter, par les actes d'un prosélytisme imprudent, le fanatisme de nos populations musulmanes : comme UN CRIME, parce que j'ajouterais ainsi une difficulté nouvelle à toutes celles dont la France doit triompher en ce moment; comme UNE FOLIE, parce que, au lieu d'atteindre le but, nous l'éloignerions peut-être à jamais. J'ajoute que les règles que j'ai tracées à cet égard aux prêtres de la Tunisie sont suivies fidèlement. En matière aussi grave, aucun d'eux ne s'exposerait à me désobéir.

« Voilà près de trente ans que j'étudie, d'abord comme directeur de votre Œuvre, et depuis, comme évêque, le grand problème religieux et social du mahométisme.

« Il n'est pas nécessaire d'être prêtre, il suffit d'être homme pour désirer la transformation des pauvres races déchues de l'Afrique du Nord, pour désirer les soustraire aux maux qui les oppressent; les femmes, les enfants, tout ce qui est faible, au joug égoïste et cruel de ce qui est fort; les hommes, au fatalisme aveugle, à la paresse, à tous les vices. Mais la prédication ordinaire, le prosélytisme personnel est impuissant devant les préjugés aveugles et les passions implacables engagées dans cette résistance de la barbarie. Au contraire, elle n'est que nuisible lorsque la Providence ne l'a point elle-même longuement préparée.

« Le vrai, le seul prédicateur efficace, c'est l'action des événements qui changent lentement la situation politique de ces contrées. Sans le savoir, sans le vouloir même, nos gouvernements, nos soldats sont donc les vrais agents de cette mission nouvelle. Ils sont la force, et la force, pour les musulmans, c'est Dieu même. En s'en voyant dépouiller pour toujours, ils se troublent, leur foi se confond. Nous le constatons bien déjà en Algérie, où, sans aucune autre action, tout se désagrège parmi eux, même leur religion.

« Le clergé est-il donc inactif en présence d'un tel spectacle? Non; il a reçu une mission, une mission sublime, mais qui ne peut et ne doit inquiéter personne.

« Pendant qu'on dépouille les indigènes de leur puissance, de leurs armes, de leurs traditions séculaires, nous, prêtres, nous cherchons à calmer, à ramener ces cœurs aigris, par l'exercice du dévouement et de la charité. Nous soignons, lorsqu'on nous les présente, les infirmes ou les malades; nous secourons les pauvres; nous n'avons pour eux que des paroles de bienveillance et de douceur.

« Telle est la seule mission que nous remplissons en Tunisie, lorsque nous nous trouvons en contact, comme cela a lieu dans les paroisses chrétiennes, avec les musulmans.

« Ce que nous obtenons ainsi, ce ne sont pas, sans doute, des conversions imprudentes et hâtives, qui ne seraient que des préparations à l'apostasie; c'est un bien plus durable, une préparation lointaine, sans secousses et sans dangers, à la transformation du monde africain.

« La semence est ainsi jetée. C'est le travail des siècles ui seul la fera mûrir.

« Pour nous qui n'en verrons point les fruits, notre récompense est de nous rendre le témoignage que nous servons ainsi la cause de l'humanité, celle de la France et celle de Dieu.

« Si vous veniez dans ma demeure de Carthage, vous la trouveriez souvent pleine de pauvres musulmans, implorant mon appui. Les uns demandent du travail, les autres sollicitent mes aumônes.

« Tout près de moi, les prêtres de Saint-Louis soignent les malades et leur distribuent des secours. Les Sœurs, dans une maison plus éloignée, rendent aux femmes et aux enfants les mêmes services de charité. Jamais, par un sentiment d'angélique réserve, un seul mot n'est dit à ces pauvres gens qui puisse de loin alarmer leur foi. C'est à Dieu seul que nous laissons le soin de faire, au jour qu'il a marqué, son œuvre dans les âmes. Nous n'avons, nous, qu'à suivre sa voix et à leur montrer, comme il nous commande, qu'en les aimant ainsi, nous obéissons à une loi supérieure à la leur. Notre seule joie, et elle est assez douce pour nos cœurs, c'est, après tous nos sacrifices, d'entendre ces musulmans nous dire quelquefois : « Ah ! vraiment les chrétiens de France sont bons ! »

« Telle est toute notre mission auprès des Arabes de la Tunisie. Je n'en fais point et je n'en permets pas d'autre, sachant, comme je l'ai dit plus haut, que toute autre, en ce moment, serait nuisible au lieu d'être utile.

« En Algérie, je n'ai fait qu'une exception : c'est, il y a quinze ans, pour les orphelins victimes de la famine. Ils étaient abandonnés de tous. Nous ne pouvions, nous, leurs pères adoptifs, leur enseigner que ce que nous croyions la vérité ; mais nous les avons laissés libres, et ceux qui n'ont pas demandé le baptême, un tiers au moins du nombre total, ont repris librement le chemin de leurs tribus.

« Je termine cette lettre déjà longue. C'est à vous d'en faire l'usage que vous croirez utile, et à moi de continuer en paix les œuvres commencées, sûr de ma conscience, m'appuyant sur le double amour qui soutient invinciblement mon courage : celui de la France et celui de Dieu.

« † Ch., cardinal Lavigerie, *Adm. apost. de Carthage et de la Tunisie.* »

3. — A la Chambre des députés, M. Duvaux, en réponse aux critiques que M. Chevandier a dirigées contre le baccalauréat, annonce que le conseil supérieur de l'instruction publique sera saisi, dans sa prochaine session, de propositions tendant à remanier de fond en comble les conditions de cet examen.

Arabi pacha est condamné à la peine de mort. Le khédive commue aussitôt la sentence du conseil de guerre en un bannissement perpétuel.

Découverte, à Constantinople, d'une nouvelle conspiration contre le Sultan.

Le Parlement anglais est prorogé jusqu'au 15 février 1883. Nous relevons, le discours de la couronne, deux points qui nous intéressent tout particulièrement : 1° Apèrs avoir constaté que les négociations commerciales entamées avec la France n'ont pas abouti, la Reine s'estime heureuse de ce qu'il n'y a pas eu de rupture générale entre les deux nations, qui développent en même temps leur prospérité matérielle et resserrent les liens d'a-

mitié qui heureusement les unissent aujourd'hui. 2° A propos de l'Egypte, S. M. Britannique s'exprime ainsi : « Je m'efforcerai de remplir mes devoirs de façon à tenir mes engagements internationaux. »

4. — Son Em. le Cardinal Lavigerie adresse à la *Gazette du Midi* la lettre rectificative suivante, en réponse à certaines assertions erronées reproduites par cette feuille au sujet de diverses allocations mises à tort au nom du Cardinal.

« Monsieur le rédacteur,

« Une main, dont je reconnais volontiers l'habileté perfide, a pu faire pénétrer dans la plupart des journaux, même catholiques, une note où, sous prétexte de statistique empruntée aux Annales de la Propagation de la foi, on a groupé d'une manière fantaisiste les diverses allocations qui figurent à mon nom dans les aumônes de cette œuvre.

« On a choisi pour livrer ces chiffres à la publicité, le moment même où se discutait à la Chambre la question d'une subvention de 50,000 francs, accordée sur le budget de l'Etat, en exécution des engagements pris vis-à-vis du Saint-Siège et vis-à-vis de moi, pour le service du culte catholique en Tunisie. Les feuilles radicales ont usé de cette communication comme elles savent le faire.

« Tant qu'elles sont les seules à poursuivre une œuvre par de telles armes, il est facile de les dédaigner. Mais lorsqu'un journal comme le vôtre prête sa publicité aux faits mêmes sur lesquels elles appuient leurs outrages, il est impossible de se taire.

« Je dois donc expliquer à vos lecteurs que la somme de deux cent soixante mille francs, dont parle la *Gazette du Midi*, comme portée à mon nom dans l'état des allocations de la Propagation de la foi, est, pour sa presque totalité, allouée à des Vicariats apostoliques auxquels je n'ai qu'à la transmettre.

« C'est uniquement, en effet, à cause de ma qualité de premier supérieur de la Société des missionnaires d'Alger, à laquelle les missions, aussi étendues que l'Europe, du Nyanza, du Tanganika, du haut Congo, du Soudan, et celle de Sainte-Anne de Jérusalem, sont confiées, que ces allocations sont inscrites sous mon nom. C'est ce qui a lieu pour toutes les autres Congrégations semblables. En réalité, sur les deux cent soixante mille francs dont vous parlez, je ne dispose, pour les œuvres que j'accomplis personnellement, que des soixante mille cent cinquante-cinq francs alloués pour la Tunisie.

« Si cette somme paraît considérable à des yeux prévenus, en la rapprochant de la subvention de cinquante mille francs du budget de l'Etat, je me contenterai de répondre que les dépenses nécessitées en Tunisie pour l'organisation du nouveau Vicariat apostolique se sont montées, depuis le jour où j'ai pris possession de ma charge jusqu'au moment où je vous écris, c'est-à-dire depuis un peu plus d'une année, au chiffre de NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ MILLE CENT ONZE FRANCS QUATRE-VINGT-DIX CENTIMES. Et encore toutes les dépenses faites ne sont-elles pas payées à l'heure présente.

« Vous ne vous en étonnerez pas, Monsieur, lorsque vous saurez que j'ai dû pourvoir, seul :

« 1° A la construction d'une église française qui manquait à Tunis, et qui sert provisoirement de cathédrale;

« 2° A la construction d'un presbytère pour le nouveau clergé français;

« 3° A la construction d'une habitation provisoire pour l'évêque, qui n'en avait aucune en dehors d'une cellule du couvent des Capucins;

« 4° A la création d'un cimetière européen, avec les murs qui l'entourent, et la chapelle qui le dessert;

5° A la création d'un grand séminaire français;

6° A la construction, à Tunis, d'un collège français, qui, à lui seul, avec le terrain sur lequel il est bâti, coûte aujourd'hui plus de trois cent mille francs;

« 7° A la construction, achat ou location, et au traitement des maîtres de sept nouvelles écoles françaises, une à Bizerte, une à la Marsa, une à Mehdia, une à Monastir, qui tous en manquaient absolument; une à Sfax et deux à Tunis, où ce qui existe était insuffisant pour les nouveaux besoins du pays;

8° A la création d'un asile pour les vieillards européens;

9° A l'installation de Sœurs françaises de Bon-Secours, en l'absence d'un hôpital suffisant, pour le soin des pauvres malades à domicile :

« 10° A l'achat de terrains pour la création d'établissements charitables pour la construction d'une cathédrale définitive, pour celle de deux églises, l'une dans le quartier maltais, l'autre dans le quartier sicilien, où elles sont réclamées;

« 11° Au traitement du clergé, tant ancien que nouveau, qui comprend aujourd'hui quarante-neuf prêtres et les élèves du séminaire;

« 12° Au traitement des maîtres et maîtresses des écoles déjà existantes;

« 13° A la pension viagère de 6,000 fr. que je sers à mon prédécesseur, Mgr Suter, pour ne pas laisser ce vénérable vieillard de quatre-vingt-huit ans mourir dans la détresse, après plus de quarante ans d'épiscopat;

« 14° A des aumônes hors de proportion avec tout ce qui se passe ailleurs, car j'ai dû faire des distributions générales dans chaque paroisse, après l'insurrection, et chaque jour je suis assiégé par tous les malheureux que des illusions amènent à Tunis;

« 15° Aux frais généraux d'administration.

« J'omets les dépenses de voyages, d'études archéologiques, et d'autres détails que comprendront sans peine ceux qui connaissent les exigences d'une grande administration dans un pays où tout est à faire.

« J'omets encore à plus juste titre les Missionnaires *de l'intérieur de la Tunisie*. Ils n'existent que dans l'imagination de nos adversaires, qui s'en servent pour effrayer la Chambre. Nous n'avons pas un seul prêtre qui ne soit employé ou dans les paroisses, ou dans les hôpitaux, ou dans les établissements français d'instruction.

« A ceux qui seraient tentés de trouver que nous avons trop entrepris, je me contenterais de dire que mes prêtres et moi nous travaillons ici pour l'honneur de l'Église, pour celui de la France, et nous ne croyons pas pouvoir jamais, même au prix de tels sacrifices, trop servir l'une et l'autre.

« Quant aux résultats, ce n'est pas à nous de les dire. Nous nous en rap-

portons, sur ce point, au témoignage de ceux qui, il y a un an à peine, se déclaraient les ennemis irréconciliables de l'action française en Tunisie.

« Et maintenant, puisque l'on a voulu donner quelques chiffres, permettez-moi, Monsieur le rédacteur, de les donner tous.

« Ce n'est pas seulement 60,000 francs que j'ai reçus des Œuvres catholiques et 50,000 francs du ministère des cultes.

« En y ajoutant cent soixante-dix-neuf mille huit cent quarante-six francs soixante centimes, produit des quêtes faites par quelques-uns de mes vénérables collègues de France; les dons particuliers, qui ont dépassé cent mille francs; les revenus propres du Vicariat, qui en atteignent net environ huit mille; en y ajoutant ce que j'ai reçu de l'Etat, cette année, à des titres divers, mon traitement d'archevêque, mes frais d'installation cardinalice, j'ai reçu en tout, depuis dix-huit mois, *cinq cent cinquante quatre mille six cent soixante-quatorze francs quatre-vingt-dix centimes*. Si vous voulez bien soustraire cette somme des neuf cent quatre-vingt-cinq mille cent onze francs quatre-vingt-dix centimes, vous verrez que je suis en déficit de QUATRE CENT TRENTE MILLE QUATRE CENT TRENTE-SEPT FRANCS, qui restent à ma charge pour mon administration tunisienne.

« Tel est le résultat net de la première année. Celles qui suivront, si je veux remplir ma charge dans les conditions où elle m'a été confiée, ne seront pas plus légères. Ce qui est fait n'est que provisoire, et il faut pourvoir maintenant à tout ce que va demander un diocèse régulier et définitif, en se souvenant que ce diocèse est celui de Carthage. Comment satisfaire à de telles charges?

L'État, malgré sa volonté, pourra-t-il tenir, devant l'opposition des passions politiques tristement conjurées, les engagements qu'il a pris?

« Je l'ignore.

« Ce que je sais, c'est que si l'on peut désoler le patriotisme du clergé français de la Tunisie, on n'en triomphera pas.

« Nous resterons, quoi qu'il nous en puisse coûter, au poste d'honneur où l'Église nous a placés, sur la demande de la France, servant de notre mieux, par notre ministère de charité, de conciliation et de paix, les intérêts de la religion et ceux de notre pays.

« Si les ressources nous manquent un jour, nous aurons recours à la justice, à la générosité du monde chrétien. Il me reste encore assez de forces pour prendre le bâton du quêteur. Saint Paul n'en a point rougi pour l'Église de Jérusalem au berceau ; je n'en rougirai pas, tout vieil évêque et cardinal que je suis, pour celle de Carthage ressuscitée.

« Le pain de chaque jour que je demanderai pour mes prêtres sera du moins celui de la charité. Il n'aura pas pour eux l'intolérable amertume que lui donnent, pour ceux qui aiment la patrie, les outrages qui leur en arrivent en retour de leurs sacrifices et de leur dévouement.

« Veuillez agréer, Monsieur, etc.

« † CHARLES, cardinal LAVIGERIE, *Administrateur apostolique de Carthage et de la Tunisie.* »

Charles de BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES D'ÉTRENNES

Société générale de Librairie catholique

La *Société générale de Librairie catholique* poursuit, dans toutes ses branches, avec persévérance et activité, la série de ses nombreuses et remarquables publications.

Aujourd'hui, à l'occasion des étrennes 1883, elle offre au public artiste et lettré deux Nouveautés littéraires que tout le monde voudra connaître et lire :

D'abord une splendide VIE ILLUSTRÉE DE SAINT JOSEPH, par le R. P. Champeau, prêtre de Sainte-Croix.

Jusqu'à ce jour, en effet, aucun éditeur n'avait songé à entreprendre une Vie de ce grand Saint illustrée, et après les belles publications consacrées à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à la très sainte Vierge, qui ont déjà paru, il restait à édifier un semblable monument en l'honneur du vénérable et saint Patriarche.

Ecoutons l'éditeur :

« Comme il est, dit-il, du devoir de tout chrétien à l'esprit élevé et croyant de faire servir à la gloire de Dieu et de ses saints les conquêtes modernes faites par le génie de l'homme dans le domaine de la science, des arts et de l'industrie, nous avons fait appel à l'art appuyé sur la foi ; nous avons demandé le concours du crayon et du burin aux artistes les plus aimés du public religieux, qui ont déjà illustré nos éditions monumentales de *Notre-Dame de Lourdes* et de *Christophe Colomb*. Pour tout dire, en un mot, nous avons fait servir le bien au beau. »

Œuvre de piété d'abord, œuvre d'art ensuite, telle a donc dû être, dans la pensée de l'éditeur, la VIE ILLUSTRÉE DE SAINT JOSEPH.

L'Artiste a compris la tâche qu'on demandait à son talent, et il n'a rien négligé pour justifier la confiance qu'on plaçait en lui.

Son premier soin a été de puiser ses inspirations aux sources mêmes de la foi catholique, « qui offre à l'homme tous les enseignements, toutes les consolations, tous les appuis ».

« C'est là, ajoute-t-il, ce que nous avons tenté de rendre par l'illustration, depuis la constance, pleine de foi, de Joseph et de Marie, qui ne se découragent pas, quoique toutes les maisons de Bethléem leur refusent un abri, jusqu'à la piété filiale, divinisée en quelque sorte par le labeur de l'Homme-Dieu, travaillant pour nourrir sa mère et son père adoptif. »

Après cette pensée, qui a jeté sur l'Œuvre entière une sorte de rayonnement céleste, M. Eugène Mathieu a tenu à faire œuvre d'archéologue et d'érudit.

Ainsi, il a entrepris « une longue étude des mœurs de l'Asie et des lois hébraïques ».

« Il a consulté la tradition, et la tradition lui a ouvert une mine inépuisable. »

Dans ses recherches laborieuses, suivies pas à pas de siècle en siècle, à travers les livres et les monuments, il a pu constater que les coutumes orientales sont presque entièrement composées des vestiges de la Bible. « Aussi de nos jours, les caravanes sont conduites au désert par des joueurs d'instruments, dont la mélodie régulière rythme la marche lente de ce long défilé. »

Il « a trouvé encore que les mœurs actuelles de l'Orient rendent d'une logique parfaite, au chapitre XI, cette installation de la sainte Famille dans un vieux temple égyptien, où le génie inventif de saint Joseph avait installé, comme le font encore les Orientaux, une cabane en clayonnage, soutenue par les grandes assises en ruine et défendue des ardeurs du soleil par le reste des toitures. »

En d'autres termes, pour M. Mathieu, l'histoire du passé est restée enchaînée à l'histoire du présent; il a scrupuleusement respecté cette histoire, et toute son application a été de passer la touche moderne de l'art sur ces vieux et poétiques souvenirs de l'antiquité.

Deux grands pays orientaux vivent, se meuvent dans cette splendide VIE ILLUSTRÉE DE SAINT JOSEPH, la Palestine et l'Egypte; et la vérité, c'est que le lettré, l'artiste, ne le goûteront pas moins que le chrétien.

Vingt et un artistes ont concouru à l'ornementation de ce chef-d'œuvre : MM. Yan'DArgent, de Bar, Chovin, Fichot, Parison.

Elle sort des presses de M. Alphonse Le Roy fils, de Rennes, et est imprimée en deux couleurs, avec filets d'encadrement du meilleur goût.

Elle est ornée de 10 gravures sur acier d'après les bas-reliefs de Jean du Seigneur, et de plus de 100 gravures sur bois inédites, tête de chapitre, sujets, lettres ornées, culs-de-lampes.

Tout ceux qui portent le beau nom de Joseph, toutes les communautés raligieuses, tous les établissements, toutes les œuvres catholiques qui sont sous le patronage de ce grand Saint, toutes les familles chrétiennes dont

il est le patron, le protecteur et le modèle, voudront avoir la VIE ILLUSTRÉE DE SAINT JOSEPH sur la table du salon ou dans la bibliotèque de famille.

*
* *

La seconde nouveauté, publiée cette année par la *Société générale de Librairie catholique* en vue des prochaines Etrennes, a pour titre : MADAGASCAR la *reine des îles africaines*, par Charles Buet.

Or, le premier attrait de ce livre est le vif intérêt que lui prêtent les événements politiques actuels.

On sait, en effet, par les nouvelles publiées chaque jour dans la presse, que le gouvernement de Madagascar est entré récemment en difficulté avec le nôtre, et que ses ambassadeurs, venus à Paris en vue d'un arrangement, ont dû en repartir sans avoir rien conclu. Ils sont en ce moment même en Angleterre, où la population et les ministres encouragent ouvertement leur hostilité contre nous. Comment se terminera le conflit? nous l'ignorons : la diplomatie en décidera.

Quoi qu'il en soit, Madagascar est à l'ordre du jour, et comme le public a coutume de se porter avec avidité sur tout ce qui vient prendre place dans les événements du moment, nous nous hâtons de lui signaler le nouveau et beau livre de M. Charles Buet.

Les droits de la France sur Madagascar datent de Richelieu. On l'appelait même autrefois la France orientale ou l'île Dauphine, comme l'atteste encore le fort Dauphin, sur la côte sud-est de l'île.

Puis, sait-on que Madagascar est l'île la plus considérable de l'océan Indien, près de la côte orientale de l'Afrique; qu'elle est presque aussi grande que la France entière, aussi fertile, et qu'elle possède plus de richesses en tout genre?

Mais nous avons eu constamment un rival, un ennemi à Madagascar : l'Angleterre. Une fraction de la population est pour elle : les Hovas; l'autre est pour nous : les Sackalaves.

Le livre de M. Charles Buet est une relation complète et parfaite de tous ces événements. Il prend la grande île à ses origines et nous la décrit minutieusement jusqu'à nos jours. Histoire, religion, mœurs, usages, types, costumes, géographie, flore, faune, produits naturels, tout vient à point sous sa plume facile, élégante, colorée. Et pour nous résumer, nous estimons que l'un des plus beaux et des plus attrayants volumes d'Etrennes publiés cette année est sans contredit MADAGASCAR, *la reine des îles africaines*, par M. Charles Buet.

*
* *

En dehors de ces nouveautés, nous rappelons les beaux livres publiés l'année dernière :

L'*Algérie contemporaine illustrée*, par lady Herbert; grand in-8° orné de plus de cent gravures en bois, têtes de chapitres, culs-de-lampe;

Devant l'ennemi! Dévouements et Hauts Faits des Catholiques pendant la

guerre de 1870-71, par E. d'Avesne; splendide volume in-8° illustré par Yan'-Dargent, Poirson, Tofani, etc., sous la direction de M. Eugène Mathieu;

Au coin du feu. Nouvel album pour la Famille et les Enfants, enrichi de 25 planches, avec texte en regard et introduction, par Léon Gautier;

Les *Veillées de la Famille*, par Paul Féval, dont les dessins ont été donnés par Ferat, Kauffmann, Poirson, Saunier, Toussaint, Vogel, Zier, et la gravure exécutée par Gusman : tous artistes, dont les travaux sont aussi recherchés qu'admirés.

Pour connaître la liste complète des ouvrages illustrés ou de luxe édités par la *Société générale de Librairie Catholique*, en vue d'être offerts comme cadeaux d'étrennes ou de fêtes, il faut avoir sous les yeux le catalogue spécial publié dans ce but, et qui vient de paraître. Que ceux qui, par mégarde, ne le recevraient pas avec le présent numéro, s'empressent de le demander, il leur sera adressé immédiatement et franco.

Ce qui caractérise ces livres, c'est un fond moral et matériel qui écarte absolument toute critique. Communément, en effet, on se plaint dans les familles chrétiennes, ou simplement honnêtes, qu'en général rien n'est irréprochable dans les livres ordinaires d'étrennes. Ou le texte est insignifiant, ou telle phrase fâcheuse s'y glisse par-ci par-là, ou telle gravure, tel dessin, paraissent dangereux à l'œil vigilant et expérimenté d'un père et d'une mère. Or, la *Société générale de Librairie Catholique* a particulièrement pris souci de ces remarques, et tout en donnant à ses livres l'attrait et la variété artistiques qu'ils comportent, elle s'est appliquée à écarter avec un soin scrupuleux tout ce qui serait de nature à porter le moindre ombrage à la morale et au bon goût. Tout le monde peut en entendre chaque mot, scruter à loisir chaque illustration.

La Maison Mame

Le livre d'étrennes que publie la maison Mame, et qui est intitulé : *Aux Pays du soleil*, a pour auteur un des journalistes le plus justement aimés du public. On connaît la verve et l'esprit de l'écrivain qui se fait lire avec tant d'agrément, sous son double nom de Victor Fournel et de Bernadille. Cette verve et cet esprit semblent encore accrus, quand il voyage et raconte ses voyages. Il a, d'abord, une grande qualité : la faculté d'admirer; il part pour admirer, et il admire, aussi enthousiaste devant Saint-Marc, au haut du Campanile, le long du Grand Canal de Venise, qu'en face de la Giralda, dans les salles de l'Alhambra, et vis-à-vis des Pyramides : car c'est en Italie, en Espagne et en Égypte, qu'il nous conduit, et l'on marche avec lui de merveilles en merveilles. Il n'est pas possible d'avoir un plus aimable compagnon de voyage : toujours de bonne humeur, plein d'entrain et de gaieté, une gaieté de bon goût, il jette, en passant, les traits d'esprit, sans compter et sans avoir l'air d'y faire attention. Il va, d'une allure facile, causant, riant, racontant ses aventures de voyages, entre deux visites d'une galerie ou d'un musée et une description de cathédrale; çà et là traçant quelque portrait de ses compagnons de voyage; saisissant un mot, un trait de mœurs

qui peignent le pays, le caractère des habitants; avec cela, instruit, se connaissant en arts, s'entendant à apprécier et à juger les chefs-d'œuvre, il décrit, sans insister, de manière à vous intéresser et à ne pas vous fatiguer. Il vous fait parcourir ainsi l'Espagne, où il est à moitié rôti par le soleil, ce qui ne diminue pas sa bonne humeur, et rien n'est oublié : Saragosse, et son siège fameux, le Cid, saint Ignace, sainte Thérèse, les Maures, la cuisine détestable, la cathédrale de Tolède, si merveilleuse, les courses de taureaux, et Grenade, et Séville, et l'Escurial, et les processions, et les musées, et les danses. De l'Égypte, il se borne à visiter Alexandrie, le Caire et les environs; mais ce n'est pas la partie la moins intéressante. En Italie, il nous promène sur les lacs, dans la Lombardie, à Milan, à Bologne, à Rome, à Naples; mais la ville qui l'arrête surtout, c'est Venise, pour laquelle il a une préférence et un enthousiasme qui ne se lasse pas, et qu'il nous fait partager. Il dit qu' « à défaut de temps qui lui manquait pour étudier, il s'est efforcé de bien voir ». Ce triple voyage est accompagné de nombreuses gravures; mais j'ose dire qu'elles sont moins agréables que le récit même : il a bien vu, il nous fait bien voir, et il nous donne envie d'y aller voir.

La Maison Hachette

Voici encore un voyage, *Constantinople*, traduit de l'italien, par M. Edmundo de Amicis, l'auteur de cet aimable *Voyage en Espagne* que tout le monde a lu. Il fallait une grande hardiesse pour entreprendre d'écrire un volume tout entier sur une seule ville. M. E. de Amicis l'a osé, et il a réussi, et il ne nous fatigue pas, en nous retenant toujours à la même place. Nous fatiguer! au contraire : il nous distrait constamment, tant lui-même a de satisfaction à voir tant de choses inconnues. Tout lui plaît, tout l'attire : il va dans les marchés, sur le Bosphore, dans les cimetières, dans les cafés, de Galata à Péra, à la Corne d'Or, à Scutari ; il visite le sérail, les bains, Sainte-Sophie, les palais de marbre, les mosquées brodées comme l'Alhambra, les maisons à moucharabies, qu'on retrouve en Espagne, qui en a gardé la tradition ; il vous peint les portefaix et les derviches, les juifs en guenilles et les femmes turques, si légèrement voilées, les bandes de chiens maîtres des rues, qui vous font faire un détour pour ne pas être dérangés de leur sieste, et les myriades d'oiseaux qui peuplent les toits et les corniches des monuments, et donnent un air si gai à Constantinople ; il vous décrit les costumes, les types de toutes ces nations, de toutes ces races si diverses, qui se croisent dans les rues, Turcs, Grecs, Arméniens, Persans, Albanais, Circassiens, Indiens, foule grouillante, que vous ne vous lassez pas de voir s'écouler devant vous, comme un fleuve teint de mille couleurs. Il faut le suivre au bazar, entrer avec lui dans les boutiques, écouter les discours, les appels, les serments, les objurgations de marchands, leurs ruses, leurs roueries « pour vous vendre ce qu'ils veulent. » On marche après lui, on le suit, on est tout yeux et tout oreilles, et l'on ne peut s'empêcher de s'amuser de tant d'agitation, de cris, de mouvement et de vie.

Il n'est pas seulement gai, d'ailleurs; il s'émeut aux scènes navrantes, à la situation des misérables, qui ne sont pas rares dans cet immense Stamboul, et il exprime si vivement ses sentiments de tristesse et de pitié, qu'il vous émeut lui-même. Car c'est un écrivain éloquent : il y a des pages, et en grand nombre, écrites avec un feu, une abondance, une passion qui passe l'art et le remplace, qui vous trouble ou vous ravit. On peut dire que ce livre est une suite de tableaux colorés, dramatiques ou amusants, et toujours animés. Les gravures, presque à chaque page, signées d'un artiste Italien, moins finies et d'un dessin moins savant que les gravures françaises, mais pittoresques et caractérisées, commentent le texte et complètent l'agrément que l'on éprouve à parcourir ce livre digne des précédents ouvrages de M. E. de Amicis, et supérieurement traduit par Mme Colomb.

Les Chroniqueurs de l'histoire de France sont un ouvrage d'un genre tout différent : ce sont les récits des annalistes contemporains, que Mme de Witt, née Guizot, a eu l'idée de publier en les abrégeant, et qui forment une véritable histoire de France écrite par les chroniqueurs, « avec les préjugés et les erreurs de l'époque où ils vivaient, mais aussi avec l'animation que comportent ces fortes narrations. » On conçoit quel intérêt présente un tel tableau, composé sur les lieux par les témoins, souvent même par les acteurs des scènes qui y sont représentées. Le récit, en outre, est accompagné, à chaque pas, de chromolithographies et de belles compositions de MM. Édouard Zier et Maillard, et de gravures exécutées avec un grand soin, d'après les miniatures, les manuscrits, les vitraux, les monnaies, les tapisseries, parmi lesquelles se distinguent d'importants fragments de la tapisserie de Bayeux, et qui, en reproduisant les costumes, les armes, les scènes de mœurs et historiques, donnent un trait de plus à la vérité du tableau. Le premier volume, qui paraît aujourd'hui et qui sera suivi de deux autres, qui iront jusqu'à Philippe de Commines, comprend les chroniqueurs, de saint Grégoire de Tours à Guillaume de Tyr, l'historien de la première croisade. Le récit commence par Grégoire de Tours, si vrai, si exact, qui raconte avec tant de simplicité et de gravité, et nous fait si bien comprendre ce qu'étaient réellement les premiers rois mérovingiens, qui n'avaient presque de chrétien que le nom, et que l'on pourrait appeler des sortes de sauvages, des brigands couronnés. Puis, après Frédégaire et ses continuateurs, le moine de Saint-Denis et le moine de Saint-Gall, Charlemagne se lève, dans les *Annales* d'Eginhard, majestueux comme un patriarche; Charlemagne, dont la légende n'est pas plus épique que l'histoire. Voici, ensuite, Richer, Orderic Vital, Guillaume de Poitiers, nous montrant tour à tour Louis le Débonnaire, la révolte de ses fils et les faibles successeurs du grand empereur des Francs; Abbon, qui raconte poétiquement, à la manière d'Homère, le siège de Paris, si glorieux pour ses habitants et leur évêque Gozlin; qui nous fait faire connaissance avec ces Normands, « dont les barques couvraient la Seine dans un espace de plus de deux lieues ». Partout, des scènes émouvantes, des anecdotes caractéristiques, les aumônes du charitable et pieux roi Robert, l'assemblée imposante des seigneurs où l'archevêque de Reims fait élire roi le duc Hugues de France, etc., etc. Enfin, racontée par Guillaume de Tyr, le

moine Robert, Guillaume de Nogent, etc., la première Croisade, qui, avec ses épisodes si variés, si pittoresques, si dramatiques, avec ses sièges, ses batailles, ses pestes, ses disettes, ses luttes de chevaliers corps à corps, ses surprenants coups d'épée, ses misères, sa piété et son enthousiasme, est la plus noble et la plus héroïque des épopées. Il n'y a pas d'histoire plus attachante et plus vraie que cette histoire de France racontée par les chroniqueurs.

Il est presque inutile de recommander le *Voyage dans l'Amérique du Sud*, ou plutôt *les Voyages*, car il y en a trois, du docteur Crevaux, tant la mort du courageux et savant voyageur a rendu son nom célèbre. On peut dire que nul voyage n'est plus exact et plus fidèle, puisque le volume qu'on nous donne est le journal même du docteur Crevaux, le récit qu'il faisait, au jour le jour, de son aventureuse existence, avec tous les incidents de la route, la description du pays, des animaux qu'il rencontre, des mœurs des tribus dont il traverse le territoire, des sauvages à qui il a affaire, des dangers qu'il court; et ces dangers étaient trop réels, puisqu'il a fini par succomber. On admire, du reste, son caractère, sa pénétration d'esprit, ses connaissances en histoire naturelle, et l'on ne peut trop regretter la mort funeste d'un tel explorateur si brave et si savant. Ajoutez à l'intérêt sans cesse renouvelé du récit le charme de gravures qui le commentent presque à chaque pas. Il n'est pas on peut le dire, de livre de voyage plus instructif que le *Voyage dans l'Amérique du Sud.*

Quant aux livres d'étrennes pour les enfants, la maison Hachette en a assez pour former une bibliothèque; il y en a pour tous les âges et tous les goûts : ouvrages instructifs d'histoire, de physique, de voyages, de découvertes, etc., faisant partie de la *Bibliothèque des merveilles*, tels que : *les Transformations de la matière, les Bouffons, les Grands Incendies, les Mercenaires*, les *Cent Tableaux de science pittoresque*, etc.; contes pour les plus petits enfants, ornés de gravures amusantes, comme : *le Petit Bonhomme, Frère et Sœur, Denys le Tyran, Aventures de M. Baby, un Drame dans la montagne, Par Monts et par Vaux*, etc.; récits pour des enfants d'un âge plus avancé, sous forme de petits romans, avec un but et une portée morale : *le Roman d'un cancre, le Tambour de Royal d'Auvergne, la Chasse au Léviathan, Nos Alpes*, etc.; enfin des albums remplis de scènes drôlatiques : *la Diligence de Ploërmel*, et les *Scènes Humoristiques de Caldecot*, le tout signé des auteurs les plus aimés de l'enfance : J. Girardin, Mme de Stolz, Mlle Julie Gouraud, Mmes Colomb, Marcel, le capitaine Meyne-Reid, Quatrelles, Gazeau, Mlle de Martignat, Mme de Witt, etc., et enjolivé de gravures charmantes, dues aux meilleurs dessinateurs d'illustrations.

La Maison Hennuyer

On sait avec quel charme M. Lucien Biart décrit cette Amérique qu'il a habité de longues années, et quels récits intéressants lui ont inspirés ses souvenirs. Aujourd'hui, sous le titre : *Entre deux Océans*, il nous raconte un roman d'aventures qui se passe dans l'Amérique centrale, et qui a tout

ce qu'il faut pour exciter la curiosité des enfants, des jeunes gens et même des hommes mûrs. L'idée qui fait le fond du roman, c'est la réunion de l'océan Atlantique et du Pacifique, la réalisation du projet de Fernand Cortez, conçu quatre cents ans avant M. de Lesseps et les nombreux explorateurs qui ont songé à couper les isthmes de Panama, de Téhuantépec, de Nicaragua ou du Darien. C'est une belle occasion de nous faire traverser l'Amérique centrale, ses forêts, ses fleuves, ses rapides; de mettre les héros et l'héroïne du roman, — une jeune fille aussi énergique que charmante, — en contact avec les Indiens, de leur donner à combattre toutes sortes d'ennemis, de leur faire rencontrer les animaux les plus inconnus, les plus bizarres ou les plus dangereux, le jaguarète, le tapir, l'hydrobate, le tatou, le myopotame, le castor tropical, les singes atèles, qui sont si voleurs, le dindon œillé, les pécaris, ces sangliers féroces, etc., que sais-je encore?... sans parler des arbres gigantesques, des fleurs, des plantes, des insectes de toute sorte, d'animaux dont on nous dit les habitudes, le caractère et les mœurs. Quant aux hommes jetés dans ces pays nouveaux, exposés aux accidents les plus inattendus et les plus périlleux, obligés de combattre par le fer ou par la ruse les Indiens qui les guettent, on ne peut qu'admirer leur courage, leur sang-froid, leur esprit fécond en ressources, qui leur permet de se tirer toujours d'affaire, au moment où on les croyait perdus. On voit combien tout cela est intéressant; on s'instruit en s'amusant, et on lit avec passion ce voyage, ce roman dramatique, agréable, animé, où le récit est coupé fréquemment par des gravures très soignées et très bien exécutées.

La Maison Plon

La librairie Plon publie, cette année, deux volumes illustrés bien différentes : *Paris à cheval*, texte et dessins de Crafty, et *la Hongrie*, par V. Tissot.

Paris à cheval est un livre qui, au premier aspect, paraît ne devoir convenir qu'au *sportmen*, et qui, dès qu'on l'a ouvert, vous fait changer d'opinion : car il est tellement rempli de scènes et de croquis spirituellement dessinés ou racontés, que vous ne pouvez vous empêcher de rire et de continuer, assuré que vous êtes de trouver des pages sans cesse amusantes. Crafty, qui appartient à l'escadron des fins dessinateurs et écrivains de *la Vie parisienne*, a représenté le cheval, la voiture, le marchand, le cavalier, l'amazone, l'écuyer, le cocher, et les gens qui sont exposés à rencontrer le cheval, c'est à dire, tout le monde, dans les innombrables circonstances où on le voit à Paris, à l'omnibus, à la calèche, au chariot, etc., dans les Champs-Élysées, à la Halle et au Grand-Prix, et il nous le montre dans plus de cinq cents dessins, aussi distingués qu'originaux. C'est un livre qui amusera les grands et les petits enfants, en même temps qu'il est un véritable guide pratique pour les hommes de l'art et les habitués du Jockey-Club.

Quand à *la Hongrie*, c'est un voyage, une description de ce pays presque inconnu, fait d'une plume alerte, vivante et colorée, et où l'auteur, M. V. Tissot, s'est attaché à nous faire voir tout ce qu'il y a de plus pittoresque dans une des contrées les plus curieuses de l'Europe. On peut dire qu'on y

trouve des révélations et des événements imprévus, autant que dans les plus lointains pays. Chasses, pêches, villes, costumes, intérieur des maisons et des châteaux, mœurs des Tsiganes, le Danube, Pesth, Gran, Comorn, etc.; magnats, juifs, paysans, nobles, bergers, mendiants, brigands, grands seigneurs cinquante fois millionnaires, on nous décrit tout : quand on a fait ce voyage si varié, on peut dire que l'on connaît la Hongrie. Mais on fait mieux que la connaître, on la voit, et l'on admire ses plus beaux types, dans les dessins si nobles, si élevés, de Valério, qui sont de véritables tableaux. *La Hongrie* est un très beau livre, que tout le monde peut lire et qui plaira à tout le monde.

La Maison Didot.

La maison Firmin Didot publie un volume dont le titre est propre à exciter l'attention : *Dictionnaire de l'art, de la curiosité et du bibelot*, par M. Bosc, architecte. Le goût des œuvres d'art, des objets artistement travaillés, des antiquités, des vieilleries, qui s'accumulent dans les cabinets de ce que l'on appelait autrefois les *curieux*, s'est fort développé, de nos jours; et, comme le dit l'auteur, « le domaine de la curiosité est devenu si considérable, qu'on ne peut plus sans fatigue en parcourir toute l'étendue. » C'est ce qui a donné l'idée de ce *dictionnaire*, qui embrasse tous les arts plastiques et leurs branches diverses : céramique, étoffes, armures, joaillerie, verreries, tapisseries, etc., et donne, à chaque mot, la définition, l'historique, la technologie, des notices souvent étendues, souvent le prix de l'objet décrit, renseignements relevés par des récits et des anecdotes qui en ôtent l'aridité. Inutile de dire avec quelle érudition sûre et bien informée est rédigé ce grand et utile ouvrage; le nom de l'auteur du *Dictionnaire raisonné d'architecture* est une garantie de l'exactitude et de l'étendue des renseignements. Outre le prix des objets d'art, M. Bosc nous donne celui des autographes, une liste très complète des principaux collectionneurs de France et de l'étranger, des notices très intéressantes sur des collections anciennes, celle, par exemple, d'un bourgeois de Paris au quatorzième siècle, dont la maison était, pour la quantité, la variété et la richesse des objets d'art qu'il y avait rassemblés, un véritable musée de Cluny.

L'amateur le plus instruit y apprendra aussi une quantité de choses qu'il ignore, la signification de mots qu'on emploie peu, et qu'il faut cependant connaître pour être un curieux digne de ce nom, par exemple, les mots de : *yraignée*, *monstrance*, *pippe*, *flanchis*, *escafignons*, *fretel* etc. Le texte est accompagné, presque à chaque page, de gravures bien choisies, qui mettent l'objet sous les yeux, et exécutées avec un soin particulier. Il y a là des bijoux, des sculptures sur ivoire, des dentelles, représentées avec une telle puissance de ton, on pourrait presque dire de couleur, qu'ils semblent réellement en relief. Le *Dictionnaire de l'art et de la curiosité* est aussi agréable à regarder qu'utile à consulter.

Outre cette œuvre capitale, la maison Firmin Didot publie deux volumes pour les enfants : *les Cinq sous d'Isaac Laquedem*, texte d'Aimé Giron, dessins

d'Henri Pille, et *les Aventures de Barthollo de Bertagnana*, par Émile Moreau, et illustré par Lemaître. L'un est l'histoire toujours émouvante et toujours nouvelle du Juif errant; l'autre, de ce paysan avisé qui, ayant été condamné à être pendu, obtint que ce fût à condition qu'il choisirait son arbre, et qui, naturellement, ne le trouvait jamais à son goût. Le texte vif et alerte, commenté, à chaque pas, par des images humoristiques et fantaisistes, amusera fort les enfants, et fera même sourire les grands parents.

L'*Algérie*, par M. Gaffarel, n'est pas un livre de voyage; M. Gaffarel, doyen de la faculté des lettres de Dijon, a voulu écrire un ouvrage sur l'Algérie aussi complet que possible. Il nous en raconte l'histoire dès les premiers temps, avant les Carthaginois, et la suit jusqu'à nos jours. Il insiste, et cela est juste, particulièrement sur les expéditions et les guerres des Français dans ce pays, qu'il a fallu conquérir pied à pied, pendant plus d'un demi-siècle, et c'est une joie pour nous d'assister à ces héroïques combats, d'entendre retentir les noms glorieux de Bourmont, Danrémont, Combes, Changarnier, Bugeaud, Duvivier, Lamoricière, Pellissier, Baraguay-d'Hilliers, Canrobert, Bourbaki, Galiffet, les princes d'Orléans, etc., etc. On sent bouillonner son sang, au récit d'actions héroïques, telles que l'immortelle défense de Mazagran, par le capitaine Le Lièvre, avec cent vingt-trois Français contre quinze mille Arabes, pendant quatre jours et quatre nuits; il n'est rien de plus beau dans l'histoire si vantée de l'Antiquité; et la mort de Danrémont à Constantine; et Canrobert, à Zaatcha, criant à ses soldats : « Zouaves, si la retraite sonne, sachez que ce n'est pas pour vous! » et cent faits aussi sublimes! M. Gaffarel ne s'en est pas tenu à l'histoire; il expose ensuite l'état actuel de l'Algérie, il décrit son sol, son climat, ses villes, ses productions, il donne les notions les plus étendues sur l'administration, le commerce, l'industrie; il raconte les explorations qui nous ont fait pénétrer jusque dans le Sahara, il nous montre les différents types, les races, les colons, les trappistes de Staouëli; il expose les projets et les plans de mer intérieur, du chemin de fer transaharien. Il y a, bien entendu, de nombreuses gravures, portraits, vues de villes et d'excellentes cartes. C'est un livre où rien n'est laissé de côté de ce qui peut intéresser : Il convient, à la fois, aux jeunes gens et aux femmes, que la gloire enthousiasme, et aux hommes sérieux, qui ne cherchent pas seulement à se distraire, mais à s'instruire.

La Maison Oudin.

Les deux volumes que publie la maison Oudin, *les Pyrénées*, par M. Paul Perret, sont consacrés à la description et à l'histoire de cette chaîne de montagnes, qui existent toujours, malgré el mot de Louis XIV, et qui, comme le dit justement l'auteur, « ont bien plus de charmes que les Alpes, parce qu'elles sont plus animées et vivantes. » Qui ne connaît, en effet, sinon pour les avoir vus, du moins pour en avoir cent fois entendu parler, ces sites ravissants, ces vallées, ces pics célèbres, ces cascades, ces gaves, ces villes pittoresques, qui ont toutes une histoire, souvent dramatique ou glorieuse,

et qui s'appellent Bagnères, Luchon, Luz, Gavarnie, Biarritz, Bayonne, Cambo, Lourdes, l'ancienne Mirambel, la ville des miracles, et Tarbes, et Pau, etc? Toute l'histoire de France a passé par là, depuis les Gaulois et les Romains jusqu'à nos jours, et partout retentissent les plus grands noms : les Sarrasins, Roland et Charlemagne, les huguenots, Henri IV et la cruelle Jeanne d'Albret, l'aimable et licencieuse Marguerite, sœur de François Ier, Louis XIV, Mme de Maintenon, et le duc du Maine, la reine Hortense, Bernadotte, le cardinal de Rohan, la duchesse de Berry, le duc de Nemours, etc. M. Paul Perret nous raconte l'histoire de ces grands personnages, et celle des villes, et les légendes et les vies des saints, tels que saint Savin, ou des poètes gascons, tels que Despourrins il nous fait voir, en passant, ce magnifique pays, qu'on aime d'autant plus qu'on l'a vu plus souvent. M. Perret admire les Pyrénées, les sent, les comprend, les aime et les fait aimer. On peut voir, du reste, une image des plus beaux sites dans les nombreuses et fidèles gravures dont le texte est accompagné, et entendre comme l'écho des chants de ces montagnes dans les chansons dont il nous donne la musique. C'est un livre charmant pour ceux qui ont vu les Pyrénées : il leur rappelle les agréables moments qu'ils y ont passés; attrayant pour ceux qui ne les connaissent pas : il leur inspire le désir de les connaître.

Gerbes poétiques, par Louis Gross, avec une préface par M. H. Bioley, conseiller d'État. — Genève, Trembley, éditeur, 1882.

L'origine étrangère du volume me semble moins une raison de défaveur qu'un titre de recommandation. Dans les grands centres, on est très porté à s'imaginer que partout ailleurs le mouvement des idées est suspendu. Sans doute, rien ne peut remplacer pour l'esprit le contact des esprits; rien, si ce n'est une forte conviction, une sensibilité vivement frappée par les grandes scènes de la nature ou les leçons ineffaçables de la vie.

Ajoutons que la France ne se rend pas toujours un compte bien exact du rôle joué à côté d'elle (j'entends sur le terrain scientifique et littéraire) par ce petit pays qu'on appelle la Suisse française. On y parle notre langue, on y lit nos journaux, on y étudie nos auteurs. Au delà du Léman et du Jura, une population active, intelligente, gravite dans notre orbite social; et le Français qui, au milieu d'elle, écrit et enseigne, peut croire qu'il n'a pas quitté le sol de la patrie. Genève, Lausanne, Neufchâtel, qui ne connaît, au moins de nom, ces villes pittoresques, capitales de cantons protestants, richement pourvus de tous les éléments de prospérité terrestre? Mais, sans vous laisser captiver, pénétrez plus avant : vous rencontrez sous vos pas deux cantons catholiques, Fribourg et le Valais, justement fiers de la résistance courageuse qu'ils opposent à la Révolution ailleurs triomphante. Non seulement, à force d'honnêteté dans l'administration des finances publiques, ces populations agricoles et pastorales ont réalisé dans l'ordre économique des résultats que pourraient leur envier des nations en apparence plus prospères; mais, dans l'ordre intellectuel, le don poétique ne leur a pas été refusé. La vivacité des impressions supplée aux raffinements absents de la

culture; et si ces vers, nés au bord des cascades du torrent ou à l'ombre des antiques forêts, n'offrent pas toutes les délicatesses de l'art, ils n'en ont pas non plus les timidités.

Il y a des poètes de salon dont on dit volontiers : « Ils tournent leurs vers si gentiment, qu'on s'y trompe et qu'on les prend pour de la poésie. » Tout autres sont les *Gerbes* de M. Gross. Ce qu'il a demandé à sa muse, c'est de traduire sous une forme naïve et émue les sentiments et les aspirations de son cœur. Ses strophes, d'une allure cordiale et franche, bien différentes des banalités prétentieuses qui s'impriment tous les jours, sont l'écho fidèle d'une âme fermée aux entraînements de la passion, ouverte aux charmes de la nature et aux célestes enseignements de la foi. Lisez ces jolis vers à un enfant :

Enfant, ange aux yeux bleus, aux ailes repliées,
Qui nous fais croire au ciel en ce lieu de douleurs,
Tes peines, dans les jeux sont si vite oubliées
Que tu mêles souvent le sourire à tes pleurs...

Notre joie est souvent de longs regrets suivie :
Toi, tu livres ton âme entière à la gaieté;
Les souvenirs amers n'attristent point ta vie;
Tu jouis du printemps sans songer à l'été.

Et tu t'épanouis comme un bouton de rose,
Qui brille, frêle et beau, dans le creux d'un vallon;
Que l'aube, avec amour, de ses larmes arrose,
Et que n'a point encore effleuré l'aquilon.

D'autres pièces, *Nicolas de Flue, Dante en exil, la Mort du Christ,* montren que la muse de M. Gross s'élève sans effort à ces hauteurs où l'ode se rapproche de la majesté de l'épopée mais ce n'est que par exception qu'elle gravit ces sommets. Son domaine préféré, c'est la sphère des sentiments intimes, des affections calmes et pures; elle la parcourt avec je ne sais quelle grâce familière, constamment empreinte d'une douce et pénétrante mélancolie.

Les *Gerbes poétiques* sont une publication posthume. L'ami dévoué qui s'est acquitté de cette pieuse tâche, est un jeune magistrat valaisan, qui lutte avec éclat au premier rang du parti catholique et conservateur de son canton. Ce petit volume est rendu séduisant et par le charme du format, et par l'élégance, la netteté de l'impression. C'est là un de ces livres que l'on aime à trouver sous sa main et à feuilleter lentement, l'été, au pied des grands chênes; l'hiver, auprès de la flamme claire et pétillante du foyer.

C. Huit.

Nous avons à présenter aujourd'hui à nos lecteurs un livre d'une grande actualité : **Les Juifs nos maîtres**, par M. l'abbé Chabauty, 1 vol in-12. Prix : 2 francs.

Les Juifs nos maîtres ! Rien de plus vrai, de plus actuel et de plus opportun que la thèse résumée dans ce cri d'indignation et d'effroi. Par le très remarquable ouvrage qu'il a précédemment publié, sous le titre de *Francs-Maçons et Juifs*, M. l'abbé Chabauty avait exposé de la façon la plus démonstrative et la plus intéressante que la Franc-Maçonnerie était l'instrument principal et toujours agissant des ruines physiques et morales sans nombre opérées

à notre époque dans le monde chrétien. Derrière l'association maçonnique, il avait aussi montré la main du juif, chef suprême et caché de la Maçonnerie et des autres sectes occultes, et cause première et dirigeante de tous nos bouleversements religieux, politiques et sociaux. Dans son nouveau livre, M. l'abbé Chabauty complète cette seconde partie de sa thèse, en l'appuyant sur des preuves nouvelles et plus nombreuses.

Deux fort anciennes et très curieuses lettres, dont il prouve la parfaite authenticité, et qui furent échangées, en 1489, entre les Rabbins espagnols et provençaux et les grands chefs juifs résidant à Constantiuople, lui servent de base et de point de départ.

Les entourant de quelques autres documents secondaires et plus connus, il établit invinciblement les trois vérités historiques suivantes :

1° Depuis leur dispersion jusqu'à nos jours, les Juifs n'ont pas cessé d'avoir un centre unique de commandement et de direction, qui, avec l'autorité la plus étendue et la plus incontestée, les a gouvernés comme une immense société secrète. M. l'abbé Chabauty nous fait toucher du doigt la grande facilité avec laquelle les princes juifs ont pu d'abord commander à leur peuple dans tous les pays du monde, à toutes les époques, et, ensuite, à la nôtre, s'emparer des sociétés secrètes. Avec son livre nous comprenons encore sans peine la cause et le but de ce changement d'allures si étonnant qui s'est produit chez une partie des Juifs depuis plus d'un demi-siècle, et qui a formé le Juif « modernisé », cet envahisseur persévérant de nos sociétés chrétiennes.

2° La domination universelle a été de tout temps le rêve des Juifs et de leur nation. Au quinzième siècle, ainsi que l'exposent les deux lettres juives de 1489, ils ont conçu, afin d'y arriver, un plan extrêmement habile, qui est sur le point de réussir entièrement aujourd'hui. La comparaison des données de ce programme juif, vieux de quatre cents ans, avec la situation actuelle, est pleine de tristes mais précieuses révélations.

3° Les sentiments des princes juifs et de leur peuple envers les catholiques et les chrétiens sont semblables, à l'heure présente, même chez les Juifs modernisés, à ceux de leurs ancêtres des premiers siècles de l'Église.

Si donc un jour leur triomphe devient absolu, ils ne laisseront aux uns et aux autres que l'alternative de la mort ou de l'apostasie.

Au cours du développement de ces trois propositions, M. l'abbé Chabauty nous fournit les détails les plus intéressants sur le Sanhédrin et les docteurs juifs, sur le Talmud et les juifs talmudistes et caraïtes, sur les synagogues et leur régime jusqu'au onzième siècle, sur les Ghetto du moyen-âge, sur la résidence actuelle du Prince suprême des Juifs et de ses assesseurs, sur le caractere et la valeur intellectuelle de ces futurs dominateurs du monde, sur l'état judaïque qu'ils veulent provisoirement fonder en Roumanie, sur la colonisation de la Palestine qu'ils préparent en ce royaume, etc., etc.

L'auteur termine en concluant que, de nos jours, les véritables moteurs de la Révolution universelle, ce sont les princes de Juda et leur peuple, et en faisant à tous les catholiques un appel pressant de prières persévérantes et générales pour leur conversion et celle des francs-maçons, leurs prosélytes.

L'actualité, l'opportunité d'un tel ouvrage, sont évidentes. Il est étonnant combien ce petit volume de 260 pages environ, renferme de choses instructives et utiles en ce moment-ci. La lecture n'en est pas moins attachante que celle des *Francs-Maçons et Juifs* dont il est la suite nécessaire. Ces deux livres devraient être entre les mains de tous ceux qui s'occupent de la politique, de l'histoire contemporaine et de la philosophie de l'histoire, et aussi de ceux qui étudient sérieusement les Saintes-Écritures. Car les agissements et les succès de la nation juive, dans notre âge, préparent, à n'en pas douter, l'accomplissement de plusieurs prophéties sacrées fort importantes.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

TABLE DES MATIÈRES

DU XVIIe VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

N° 96. — 1er OCTOBRE 1882.

Pages.

I. Mademoiselle de Fontenay, par Henri **Lasserre**. 5

II. Les origines de la chevalerie, par Léon **Gautier**. 29

III. La Sainteté positiviste et la morale chrétienne, par J. de **Bonniot**. S. J. 53

IV. Grippard, histoire d'un bien de moines (suite), par Ch. **Clair**, S. J. . 77

V. Les Froidefont (suite), par Léontine **Rousseau**. . 93

VI. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 110

VII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 130

VIII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 141

N° 97. — 15 OCTOBRE 1882.

I. Monseigneur David, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, par Ernest **Hello**. 161

II. Mademoiselle de Fontenay (suite), par Henri **Lasserre**. 180

III. Lettres inédites du P. Olivaint à un élève de l'École polytechnique, par Ch. **Clair**, S. J. . 202

IV. La Sainteté positiviste et la morale chrétienne (suite), par J. de **Bonniot**, S. J. 207

V. La peinture philosophique. Le poème de l'âme (fin), par Antonin **Rondelet**. 221

VI. Les Froidefont (suite), par Léontine **Rousseau**. . 236

VII. L'Ecole buissonnière, par B. **Chauvelot**. . . . 257

VIII. Revue littéraire. — Voyages et variétés, par J. de **Rochay**. . . . 273

IX. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 288

Pages.

X. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu** 298

N° 98. — 1er NOVEMBRE 1882.

I. Monseigneur de la Bouillerie, par Ant. **Ricard**. 319

II. Mademoiselle de Fontenay (fin), par Henri **Lasserre**. 333

III. Les découvertes de la science athée, par Eug. **Loudun**. 358

IV. Grippard, histoire d'un bien de moines (suite), par Ch. **Clair**, S. J. . 377

V. Le docteur Pusey, par J. **Forbes**, S. J. . . 393

VI. Le Juif de Goritz (suite), par B. **Gassiat**. . . 399

VII. Les Froidefont (suite), par Léontine **Rousseau**. . 414

VIII. Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. **Martin**. 427

IX. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 447

X. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu** 457

N° 99. — 15 NOVEMBRE 1882.

I. Proudhon et le divorce, par E. **Méric**. . . . 477

II. Grippard (suite), par Ch. **Clair**, S. J. 491

III. Un athée qui raisonne, par J. de **Bonniot**, S. J. 510

Pages.

IV. Les découvertes de la science athée (suite), par Eugène **Loudun**. 525

V. Le Juif de Goritz (suite), par B. **Gassiat**. . . 538

VI. Les Froidefont (suite), par Léontine **Rousseau**. . 554

VII. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**. 571

VIII. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 591

IX. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 606

X. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 616

N° 100. — 1er DÉCEMBRE 1882.

I. Le pèlerinage de pénitence à Jérusalem, par J. T. de **Belloc**. . . 637

II. Grippard (suite), par Ch. **Clair**, S. J. 651

III. Proudhon et le divorce (suite), par E. **Méric**. 665

IV. Le Juif de Goritz (fin), par B. **Gassiat**. 680

V. Un athée qui raisonne (suite), par J. de **Bonniot**, S. J. 693

VI. Les Froidefont (suite), par Léontine **Rousseau**. . 705

VII. Revue scientifique, par le Dr **Tison**. 721

VIII. Les Romans nouveaux, par Ch. **Legrand**. . . . 741

IX. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 766

X. Memento chronologique,

Pages.

par Charles de **Beaulieu**. 775

N° 101. — 15 DÉCEMBRE 1882.

I. Un nonce du Pape à la cour d'Ivan-le-Terrible, par **Pierling**, S. J. . 791

II. Le Pèlerinage de pénitence à Jérusalem (suite), par J. L. de **Belloc**. . . 803

III. Les découvertes de la science athée (suite), par Eugène **Loudun**. 824

Pages.

IV. Grippard (suite). par Ch. **Clair**, S. J. 836

V. Les Froidefont (suite), par Léontine **Rousseau**. . 857

VI. Revue littéraire. Voyages et variétés, par J. de **Rochay**. 874

VII. Chronique générale, par Arthur **Loth**. . . . 894

VIII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 902

IX. Les Livres d'étrennes, par ***. 912

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Abrégé du Catéchisme de Guillois, 472.
Accord de la science et de la foi, par le R. P. Mir, S. J., 635.
Américains (nos), *épisodes de la guerre de sécession*, par Mme Louise de Bellaigue, 626.
Athée (un) qui raisonne, par J. de **Bonniot**, S. J., 510, 693.

B

Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 141, 298, 457, 616 775 et 902.
Belloc (J. T. de). Le pèlerinage de pénitence à Jérusalem, 637 et 803.
Bernard (Daniel). Chronique parisienne, 591.
Bonniot, S. J. (J. de). La Sainteté positiviste et la morale chrétienne, 53, 207. — Un athée qui raisonne, 510, 693.
Bouillerie (Mgr de la), par Ant. **Ricard**, 319.
Bulletin bibliographique, 150, 309, 467, 626, 785 et 912.

C

Catéchèses (les), par l'abbé Regnaud, 470.
Catéchisme de Guillois, 472.
Catéchisme (le) *véritablement expliqué*, par l'abbé Laffineur, 472.
Catéchiste (le), par l'abbé Regnaud, 315.
Catéchisme (le) *du mariage*, par l'abbé François Lacoste, 472.
Chauvelot (B). L'Ecole buissonnière, 257.
Chronique générale, par Arthur **Loth**, 130, 288, 447, 601, 757 et 894.
Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**, 591.
Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 110, 721.
Clair (Ch. S. J.). Grippard, histoire d'un bien de moines, 77, 377, 491, 651 et 836. — Lettres inédites du P. Olivaint à un élève de l'Ecole polytechnique, 202.
Cloche (*la*), par J. D. Blavignac, 312.
Comptoir de la commission de la Société générale de Librairie catholique, 317.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

Concordat (le) et la proposition Boysset, 787.
Cours abrégé de religion, par le P. F. Schouppe, S. J. 472.
Cours d'histoire sacrée, par l'abbé Regnaud, 471.
Cours d'instructions religieuses, par M. l'abbé Bagnol, 630.

D

David (Mgr), évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, par Ernest **Hello**, 161.
Découvertes (les) de la science athée, par Eugène **Loudun**, 358, 525 et 824.
Dîme (la), la corvée et le joug, par Charles Buet, 153.
Divinité (la) de Jésus-Christ dans la primitive Eglise, par l'abbé Panhéleux, 157.

E

Ecole (l') buissonnière, par B. **Chauvelot**, 257.
Elèves des Jésuites, ou Souvenirs des collèges de la Compagnie de Jésus en France (1850-1880), par le R. P. Didier Jean, 785.
Enchiridion (l') du catéchiste, par l'abbé Regnaud, 316.
Encore les classiques de la Société générale de Librairie catholique, 472.

F

Fontenay (Mlle de), par Henri **Lasserre**, 5, 180, 333.
Forbes S. J. (J.). Le docteur Pusey, 393.
Froidefont (les), par Léontine **Rousseau**, 93, 236, 414, 554, 705 et 857.

G

Gassiat (B.). Le juif de Goritz, 399, 538 et 860.
Gautier (Léon). Les origines de la Chevalerie, 29.
Grippard, histoire d'un bien de moines, par Ch. **Clair**, S. J., 77, 377, 491, 651 et 836.

H

Hello (Ernest). Monseigneur David, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, 161.
Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement de baptême, par l'abbé Jules Corblet, 158.

J

Juif (le) de Goritz, par B. **Gassiat**, 399, 538, 680.

L

Lamennais, par Mgr Ricard, 312.
Lasserre (Henri). Mademoiselle de Fontenay, 5, 180, 333.
Legrand (Ch.). Les Romans nouveaux, 741.
Lettres inédites du P. Olivaint à un élève de l'École polytechnique, par Ch. **Clair**, S. J. 202.
Livres (les) d'étrennes, par ***.
Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 571.
Loth (Arthur). Chronique générale, 130, 288, 447, 604, 766 et 894.
Loudun (Eugène). Les découvertes de la science athée, 358, 525 et 824.

M

Martin (R.). Revue littéraire. — Littérature anglaise, 427.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 141, 298, 457, 616 775 et 902.
Méric (E.). Proudhon et le divorce, 477, 665.

N

Nonce (un) du Pape à la cour d'Ivan le Terrible, par **Pierling** (S. J.).
Nouvelles méditations pour tous les jours et toutes les fêtes de l'année, par le R. P. Justin Etcheverry, 728.

O

Œuvres pastorales et oratoires de Mgr André Charvaz, 467.
Œuvres politiques d'Adam de Saint-Victor, texte critique, par Léon Gautier, 632.
Origines (les) de la chevalerie, par Léon **Gautier**, 29.

P

Parti (le) *de la liquidation sociale*, par J. Hairdet, 789.
Peinture (la) philosophique. — Le poème de l'âme, par Antonin **Rondelet**, 221.
Pèlerinage de pénitence à Jérusalem, par **J. T. de Belloc**, 637 et 803.
Pierling (S. J.). Un nonce à la cour d'Ivan le Terrible.
Proudhon et le divorce, par E. **Méric**, 477, 665.
Pusey (le docteur), par **J. Forbes**, S. J., 393.

Q

Qu'est-ce que la Bible? par l'abbé David, 629.

R

Rallaye (Léonce de la). Les livres récents d'histoire, 571.
Réponse au manuel civique. — Le Poison civique, maçonnique et obligatoire, 475.
Résumé de l'histoire romaine, par M. l'abbé P. Mury, 474.
Revue littéraire. — Littérature anglaise, par R. **Martin**, 427.
Revue littéraire. — Voyages et variétés, par J. de **Rochay**, 273 et 874.
Ricard (Ant.). Monseigneur de la Bouillerie, 319.
Rochay (J. de). Voyages et variétés, 273 et 874.
Rondelet (Antonin). La peinture philosophique. — Le poème de l'âme, 221.
Romans (les) nouveaux, par Ch. **Legrand**, 741.
Rousseau (Léontine). Les Froidefont, 93, 236, 414, 554 705 et 857.

S

Sainteté (la) positiviste et la morale chrétienne, par J. de **Bonniot**, S. J., 53, 207.
Sermons à des religieuses, par Mgr Landriot, 309.
Somme (*la*) *du catéchiste*, par l'abbé Regnaud, 315.
Souvenirs illustres du pays de sainte Thérèse, par l'abbé F. A. Plasse, 151.

T

Tison (le Dr). Chronique scientifique, 110, 721.

V

Vie (*la*) *de Notre-Seigneur*, par l'abbé Hurdemise, 634.
Vitraux peints, 317.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

PUBLICATIONS NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE
Victor PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76, RUE DES SAINTS-PÈRES

ÉTRENNES

ÉCRIN DES DAMES

Cinq volumes des *Conférences aux Dames du Monde*, format in-12 réunis dans un étui

Par Mgr LANDRIOT

Reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées..... 30 »
Reliure chagrin plein bleu ou La Vallière, tranches dorées..... 60 »

ÉCRIN COMPLET DES DAMES

Les dix volumes des *Conférences aux Dames du Monde*, format in-12, réunis dans un même étui

Par Mgr LANDRIOT

Reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées..... 60 »
Reliure en beau chagrin plein bleu ou La Vallière, dos à nerfs, tranches dorées..... 120 »

ÉCRIN DES JEUNES PERSONNES

Quatre volumes de la *Bibliothèque elzévirienne*, format in-16, papier vergé, réunis dans un étui

TITRES ROUGE ET NOIR, LETTRES ORNÉES, FLEURONS, ETC.

La Prière, d'après sainte Thérèse, par Mgr Landriot, 1 vol; — *Pensées et Méditations sur Jésus-Christ et la Sainte-Vierge*, d'après saint Bernard, 1 vol.; — *La Morale chrétienne*, d'après Bourdaloue, avec préface du P. Félix, 1 beau vol.; — *L'Eucharistie et la Vie chrétienne*, par Mgr de la Bouillerie, 1 vol.
Reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées..... 20 »
Reliure chagrin plein bleu, tranches dorées..... 40 »

ÉCRIN ELZÉVIRIEN DES DAMES

Comprenant les quatre volumes suivants, format in-12, réunis dans un étui

La femme du monde selon l'Evangile, par Mgr Mermillod, 1 vol.

Avis et instructions de saint Jérôme aux dames de son temps, précédés d'une préface de Mgr de la Tour d'Auvergne, arch. de Bourges. — 1 vol.

FÉNELON. — *Direction chrétienne dans le monde*, avec une préface de Mgr Dupanloup. — 4 vol.

BOSSUET. — *Conseils de piété*, avec une préface de M. Alfred Nettement. — 1 vol.

Reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées..... 20 »
Reliure beau chagrin plein bleu ou La Vallière, tranches dorées..... 40 »

ÉCRIN DES JEUNES GENS

Six volumes de M. Louis Veuillot, format in-12, réunis dans un étui

La Vie de Jésus, 1 vol. — *Le Parfum de Rome*, 2 vol — *Les Libres Penseurs*, 1 vol. *Historiettes et Fantaisies*, 1 vol. — *Dialogues socialistes*, 1 vol.

Prix, reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées..... 30 »
Reliure en beau chagrin plein, tranches dorées..... 60 »

ÉCRIN CÉLESTE

VIE DES SAINTS

D'APRÈS LE P. GIRY

Par Mgr Paul GUÉRIN, CAMÉRIER DE SA SAINTETÉ PIE IX

Nouvelle édition notablement améliorée, augmentée de la vie des Saints et Bienheureux nouveaux et du Martyrologe romain. — Quatre beaux et forts volumes in-12, ornés de gravures, réunis dans un étui. — Reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées..... 30 »
Reliure chagrin plein, tranches dorées..... 60 »

Un grand et bel assortiment de Paroissiens, de Livres de Mariage, de Première Communion et de Livres de Piété, ainsi que de Livres, d'Étrennes des autres grandes maisons et des aujourd'hui à la disposition de nos Clients

Adresser les demandes à M. V. Palmé, 76, rue des Saints-Pères

ÉTRENNES

ÉDITION MONUMENTALE DE N.-D. DE LOURDES

Par Henri Lasserre

Un splendide vol. in-4°, illustré d'encadrements variés à chaque page et de chromolithographies, scènes, portraits, vues à vol d'oiseau, cartes, paysages, etc. — Broché, 25 fr. Cartonné toile, 30 fr. Relié avec fers spéc., tranch. dorées..... 35 »

DEVANT L'ENNEMI

DÉVOUEMENT ET HAUTS FAITS ILLUSTRÉS DES CATHOLIQUES PENDANT LA GUERRE DE 70-71

Par E. D'Avesne

Un très beau vol. in-8°, orné de plus de 100 gravures, têtes de chapitres, sujets, culs-de-lampe. Dessins de Yan D'Argent, Poirson, Eugène Mathieu, etc. Broché..... 8 »
Riche cartonnage toile, avec plaques or tranch. dorées..... 10 »

VEILLÉES ILLUSTRÉES DE LA FAMILLE

Par Paul Féval

Un très beau vol. in-8° contenant neuf délicieuses Nouvelles de Paul Féval, orné de plus de soixante grandes grav. etc. — Br.. 8 »
Riche cartonnage toile, à biseau, plaques spéciales, tranches dorées..... 10 »

L'ALGÉRIE CONTEMPORAINE ILLUSTRÉE

Par Lady Herbert

Un magnifique vol. in-8°, orné de 100 grav. sur bois, très soignées, sous la direction artistique de M. E. Mathieu, d'après des documents authentiques, têtes de chapitres, culs-de-lampe, lettres ornées, 4 gravures en couleurs, représentant les divers types arabes, et une carte d'Algérie. — Couvertures avec fers spéciaux. — Broché..... 8 »
Riche cartonnage toile, av. plaques tranches dorées..... 10 »

AU SERVICE DU PAYS

Souvenirs de l'École Sainte-Geneviève

Par le P. Chauveau

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Deux vol. grand in-8 raisin de VII-342 et VII-333 pages avec gravures sur bois. Chaque vol. se vend separément..... 6 »
Riche rel. toile percaline et biseau, tranches dorées..... 8 »

ALLÉGORIES ET PARABOLES ILLUSTRÉES

Par le R. P. Théodore Ratisbonne

Un beau vol. in-8, orné de 75 gravures, broché. Prix..... 6 »
Cartonnage toile, plaques spéciales, tranches dorées..... 8 »
Demi-chagrin, plats toiles, plaques spéciales, tranches dorées..... 10 »

ÉDITION ARTISTIQUE
VIE DES SAINTS

Par Mgr Paul Guérin

AUTEUR DES PETITS BOLLANDISTES

Grand in-4° illustré avec le plus grand soin par Yan d'Argent, 12 aquarelles groupant les Apôtres, les Martyrs, les Saints Ouvriers, les Saintes Femmes, les Saintes Pénitentes, etc. — 24 lettres ornées. — 12 titres symboliques. — 365 encadrements avec environ mille sujets inédits se rapportant à la vie de chaque Saint. — L'élite des grands Artistes graveurs et chromo-lithographes a prêté son concours à l'exécution de ce volume. — Sous la direction de M. Eugène Mathieu.

Le livre paraîtra en 12 livraisons. Première livraison. (Mois de Janvier)..... 5 »

Prime. — *Toute personne ayant souscrit avant la fin de la publication aura droit gratuitement à la reliure de grand luxe et recevra un BON à cet effet.*

AU COIN DU FEU

NOUVEL ALBUM POUR LA FAMILLE ET LES ENFANTS

Par Léon Gautier

Un beau vol. grand in-4°, renfermant 25 magnifiques gravures, avec introduction et texte en regard, impression rouge et noire, chef-d'œuvre de typographie. Riche cartonnage toile, avec fers spéciaux, tr. dor..... 10 »

NOELS ANCIENS

AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO

Par le P. Dom Legeay

BÉNÉDICTIN DE L'ABBAYE DE SOLESMES

1re sér. Un vol. gr. in-4° de 80 pages. 10 »
2e sér. Un vol. gr. in-4 de 82 pages.... 10 »

LES MERVEILLES DU MONT SAINT-MICHEL

Par Paul Féval

Très beau vol. in-8 orné d'un grand nombre de gravures sur bois, broché..... 8 »
Prix, riche reliure toile à biseau, plaques spéciales, tranches dorées..... 10 »
Prix, riche reliure demi-chagrin avec plaques spéciales, tranches dorées..... 12 »

INCOMPRIS

Histoire émouvante de deux jeunes enfants

Par Lérida Geofroy

Un beau vol. in-8, illustré de nombreuses vignettes, et de plusieurs gravures en chromotypographie, par Adrien Marie.
Prix, broché..... 6 »
Prix, riche reliure toile à biseau, plaques spéciales, tranches dorées..... 8 »

ÉTRENNES

VIE DE JÉSUS-CHRIST

Par Louis VEUILLOT

1 vol. in-8 raisin, encadré et orné de gravures. Prix, broché ..... 8 »
Reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées ..... 12 »
Reliure chagrin plein, tranches dorées... 20 »

HISTOIRE DE PIE IX

ET DE SON PONTIFICAT

Par Alex. de Saint-Albin

Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée, 3 beaux vol. in-8, ornés du portrait de Pie IX et d'autres gravures hors texte ..... 18 »
Relié dos chagrin, plats toile, tranche dorée ..... 30 »

LA FEMME FORTE

D'APRÈS LES PAROLES DE L'ÉCRITURE SAINTE

Conférences destinées aux femmes du monde

Par Mgr Landriot

ARCHEVÊQUE DE REIMS

Cinquième édition. Un magnifique vol. in 8 de 400 pages, édition de luxe, ornée de 4 belles gravures ..... 8 »

CONTES DE BRETAGNE

Par Paul Féval

Nouvelle édiition, soigneusement revue et corrigée, augmentée d'une touchante dédicace : *A mes Enfants*. Un très beau vol. in-8 de de 300 pages, orné d'un grand nombre de gravures sur bois, illustration de CASTELLI, gravures de GUSMAN ..... 6 »
Riche reliure toile percaline et biseau, tranches dorées ..... 8 »

EUCOLOGE DES JEUNES PERSONNES

Par un Père de la Compagnie de Jésus

Prières usuelles de chaque jour. Exercices pour la confession et la communion. Sept méthodes pour entendre la messe. Evangiles et vêpres de l'année. Saluts, motets, hymnes, méditations, dévotions, prières, direction de la vie, litanies diverses, etc.
1 joli vol. in-16, caractères elzéviriens, avec encadrement rouge.
Prix, broché ..... 5 »
Reliure chagrin souple, tranches rouges ou dorées ..... 12 »

L'ILLUSTRATION POUR TOUS

CHOIX DE BONNES LECTURES

Quatre vol. in-4, ornés d'un grand nombre de gravures. Prix, broché ..... 4 »
Riche reliure toile, tranches dorées, avec fers spéciaux ..... 7 »

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Deux beaux vol. in-4 de plus de 600 pages, illustrées de 250 gravures et vignettes.
Prix, brochés ..... 10 »
Reliés, riche cartonnage, plaques spéciales ..... 12 »

LA PREMIÈRE COMMUNION ILLUSTRÉE

Par Mme Léon Gautier

Edition de luxe, avec encadrements de GIACOMELLI et CIAPPORI. Un vol. in-32, raisin de XIX-472 pages.
Prix, broché ..... 4 »
Cartonné, toile riche ..... 6 »
Reliure chagrin ou veau plein, tranches et ornements dorés ..... 10 »
Reliure chagrin poli à biseau, tranches dorées, gardes chromo ..... 12 »
Reliure chagrin poli à biseau, tranches dorées, gardes soie ..... 15 »

LA PREMIÈRE AVENTURE

DE

CORENTIN QUIMPER

Par Paul Féval

Un vol. grand in-8, avec gravures sur bois, de 316 pages ..... 6 »
Riche reliure toile percaline et biseau, tranches dorées ..... 8 »

SOUVENIRS DU PAYS DE SAINTE THÉRÈSE

Par F.-X. Plasse

Chanoine honoraire, professeur d'histoire
Membre titulaire de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Clermont-Ferrand.

Un magnifique vol. grand in-8 de VII-320 pages orné de 27 jolies gravures, reproduction exacte des photographies apportées d'Espagne par l'auteur ..... 6 »
Demi-reliure chagrin, tranches dorées... 10 »

Léon Gautier

ÉCRIN DU MOYEN AGE

RECUEIL DE PRIÈRES

Composées d'après les vieux manuscrits, avec encadrements spéciaux.

Trois charmants vol. in-48, formant collection et se complétant l'un par l'autre, réunis dans un étui.
Prix, en reliure chagrin ou veau simple, tranches dorées ..... 30 »

Librairie HACHETTE et Cᵉ, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

2041

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

ÉDITIONS DE GRAND LUXE

LE TROISIÈME RÉCIT
DES
TEMPS MÉROVINGIENS

Par AUGUSTIN THIERRY

UN FASCICULE DE SIX FEUILLES GRAND IN-FOLIO

Tiré à 210 exemplaires

ET CONTENANT 6 GRANDS DESSINS

DE JEAN-PAUL LAURENS

REPRODUITS PAR LE PROCÉDÉ DE MM. GOUPIL ET Cie

Il a été tiré de ce fascicule : 120 exemplaires sur papier de Hollande; 50 exemplaires sur papier Whatman; 10 exemplaires sur papier de Chine; 30 exemplaires sur papier du Japon.

Tous ces exemplaires sont numérotés.

Prix de chaque exemplaire renfermé dans un carton : sur papier de Hollande, 75 francs; sur papier Whatman, 80 francs; sur papier de Chine, 100 francs; sur papier du Japon, 120 francs.

VOYAGES
DU DOCTEUR J. CREVAUX
DANS L'AMÉRIQUE DU SUD

1° Voyage d'exploration dans l'intérieur des Guyanes;

2° De Cayenne aux Andes. Exploration de l'Oyapock, du Parou, de l'Iça et du Yapura;

3° Voyage d'exploration, en compagnie de E. Le Janne à travers la Nouvelle-Grenade et le Venezuela (Rios Magdalena, Guaviare et Orénoque).

4° Une excursion chez les Gouaraounos.

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-4°, ILLUSTRÉ DE 300 GRAVURES DESSINÉES SUR BOIS

Par Riou, D. Maillart, Rixens, Sellier, Valette, etc.

ET CONTENANT 4 CARTES ET 6 FAC-SIMILÉS DES RELEVÉS DU DOCTEUR CREVAUX

Broché, **50** fr. — Richement relié, avec fers spéciaux, tranches dorées, **65** fr.

REVUE du Monde Catholique. 1882
Oct.-Dec. v.72